







ANNALES

CATHOLIQUES

NOUVELLE SÉRIE

II

JUILLET-SEPTEMBRE

1877

Paris. — Imp. SOUSSENS et Cie, rue de Verneuil, 60

ANNALES CATHOLIQUES

REVUE RELIGIEUSE HEBDOMADAIRE

PUBLIÉE AVEC L'APPROBATION ET L'ENCOURAGEMENT
DE LEURS ÉMINENCES Mgr LE CARDINAL-ARCHEVÊQUE DE ROUEN
ET LE CARDINAL-ARCHEVÊQUE DE CAMBRAI,
DE LL. EXC. Mgr L'ARCHEVÊQUE DE REIMS, Mgr L'ARCHEVÊQUE DE TOULOUSE,
ET Mgr L'ARCHEVÊQUE DE BOURGES, ET DE NN. SS. LES ÉVÊQUES D'ARRAS,
DE BEAUVAIS, D'ANGERS, DE BLOIS, D'ÉVREUX, DU MANS, DU PUY,
DE MEAUX, DE MENDE, DE NANCY, DE NANTES, D'ORLÉANS, DE PAMIERS,
DE SAINT-CLAUDE, DE SAINT-DIÉ, DE TARENTAISE, D'AUTUN, DE VANNES,
DE SÉEZ, DE FRÉJUS, DE CONSTANTINE, D'HÉBRON, DE CARACAS,
DE CARTHAGÈNE, D'OLINDA, ETC., ETC.

RÉDACTEUR EN CHEF
J. CHANTREL
CHEVALIER DE L'ORDRE DE SAINT-GRÉGOIRE-LE-GRAND

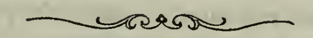
TOME TROISIÈME
JUILLET-SEPTEMBRE
1877

(TOME XXI DE LA COLLECTION)



PARIS
371, RUE DE VAUGIRARD, 371.

ANNALES CATHOLIQUES



LA SITUATION

5 juillet 1877.

Voilà qu'une moitié de l'année 1877 s'est déjà écoulée : cette moitié a été remplie par des événements considérables, dont il serait difficile de prévoir l'issue finale, mais qui sont plutôt de nature à porter à l'espérance qu'au découragement.

Au dehors, nous avons vu la guerre éclater entre la Russie et la Turquie : ce serait une guerre entre la Croix et la Croissant, et comme une immense Croisade en plein XIXe siècle, s'il n'y avait pas plus de motifs politiques que religieux qui poussent les Russes contre les Ottomans ; mais les raisons invoquées pour la guerre sont de part et d'autre des raisons religieuses, preuve de plus que la religion se trouve au fond de tous les grands mouvements des peuples et que rien de grand ne se fait sans que l'idée de Dieu soit présente.

Qui a tort? qui a raison dans cette grande guerre dont le dernier mot ne sera peut-être pas dit cette année? Nous n'oserions trancher absolument la question. Le Saint-Père qui, d'un mot, jette des si vives lumières sur les plus difficiles questions, nous a dit que si, d'un côté, il y a la croix, il y a aussi le schisme, l'erreur et la persécution, qui sont

en contradiction avec les enseignements de la croix, et il a semblé faire entendre que si, de l'autre côté, il y a la monstrueuse erreur de l'islamisme, il y a pourtant aussi un certain esprit de tolérance et de justice, et que, dans tous les cas, ce n'est pas à Constantinople qu'il faut chercher l'agresseur.

Il résulterait de l'ensemble que la question d'Orient est encore une fois mal posée. Si les Grecs ne s'étaient pas séparés de l'Église romaine, on ne l'eût pas vue naître; si les Papes avaient été mieux écoutés de l'Europe, elle eût été résolue dès le moyen-âge; si l'Europe était tout entière catholique et si la France n'avait pas perdu son influence par la faute de ses révolutions et de son apostasie politique, elle eût pu encore se résoudre dans un sens favorable à l'Europe. Mais maintenant, les deux puissances arbitres de l'Europe sont la Russie schismatique et l'Allemagne protestante; nous ne parlons pas de l'Angleterre, dont les intérêts se confondent de plus en plus avec les intérêts catholiques, comme ceux de l'Autriche, de sorte qu'il dépendrait du relèvement de la France catholique que la situation de l'Europe changeât et qu'il s'établit un solide et fécond équilibre.

Cela se fera-t-il? Nul ne saurait l'affirmer, quoique nous en ayons le ferme espoir, car, malgré les apparences de surface, il est certain qu'il se fait un merveilleux travail dans les âmes, et que bien des yeux s'ouvrent à la vue des dernières et très-logiques conséquences du principe protestant et de ce qu'on appelle les principes de 89 ou les principes modernes.

L'humanité, quoi qu'on fasse, tend à l'unité. L'unité, qui n'est pas la confusion, ne peut se faire que dans la vérité, et il n'y a que l'Église catholique qui puisse réaliser cette unité sans porter atteinte aux libertés légitimes, et maintenir l'ordre, dont toute société a besoin, sans avoir besoin de faire sentir le poids de la force brutale.

A côté de la vraie unité, il y a la fausse, et c'est cette autre unité que cherche à réaliser la Révolution, de quel-

que nom qu'elle s'appelle, quelque masque qu'elle se mette sur le visage, république ou empire, radicalisme ou césarisme. Cette unité-là, toute factice, puisqu'elle n'a point de base morale et qu'elle ne s'appuie que sur l'égoïsme des intérêts et des passions, ne peut s'établir et se maintenir que par la force, et c'est pourquoi nous voyons les empires et les républiques qui se placent en dehors du catholicisme recourir continuellement à la force et se faire persécuteurs.

La situation intérieure de la France peut-elle nous faire espérer que ce pays reprendra le rang qui lui appartient et sauvera l'Europe en se sauvant lui-même ? Cette situation n'a pas de précédents dans l'histoire. Après le coup de foudre de 1870, la France avait entrevu un moment où se trouvait le salut ; alors sont venus les ambitieux et les aveugles qui l'ont rejetée dans les voies révolutionnaires. Une seule planche nous est restée après le naufrage : un chef d'État qui ne veut point laisser périr la société, et qui est armé d'une constitution dont un article laisse une voie ouverte au rétablissement de la vraie et unique constitution du pays.

Mais combien fragile est cette dernière épave d'un affreux naufrage ! Faute de quelques voix, le président de la République pouvait être obligé de vivre avec une Chambre qui ne travaillait qu'à tout désorganiser. Grâce à Dieu, ces voix, il les a eues, mais voici que le sort du pays est remis à la décision de la force la plus aveugle et la plus changeante, la force du nombre, le suffrage universel, ce suffrage dont l'action, il y a moins de dix-huit mois, a failli nous perdre.

Que peut-on en attendre de bon ?

Jamais élections n'auront eu plus d'inportance que celles qui vont avoir lieu au mois de septembre ou d'octobre prochain ; jamais il n'aura été plus vrai de dire que notre sort est entre nos mains, et, nous pouvons le dire, le sort de l'Europe. Que la Révolution sorte de nos élections, et toute l'Europe sera en feu. Qu'elles envoient à la Chambre des députés une imposante majorité décidée à maintenir les bases nécessaires de toute société régulière, la religion, la famill

la propriété, et l'ordre se rétablit comme par enchantement : l'Europe est rassurée, les ennemis de la France respectent un peuple qui donne une telle marque de sagesse et de force.

De bonnes élections feraient plus pour le maintien de la paix que toutes les humiliations que nous pourrions accepter, toutes les concessions que nous serions disposés à faire pour la conserver. On n'attaque pas un peuple qu'on respecte et qui ne fournit aucun prétexte d'attaque.

Dans des circonstances si graves, le devoir de tous est nettement tracé :

Le gouvernement doit déployer la plus grande énergie ;

Les citoyens doivent s'éclairer sur le meilleur choix à faire des députés ;

Ceux qui ont quelque influence, soit par leur position sociale, soit par leur fortune, tous ceux qui ont une parole à faire entendre, tous ceux qui tiennent une plume, doivent agir ;

Toute abstention serait coupable.

Il ne s'agit pas, cette fois, de s'en rapporter à ce que feront les autres, d'accepter le résultat des votes de ceux qui auront accompli leur devoir de citoyen, il s'agit de la vie ou de la mort, de la religion, de la famille, de la propriété, de l'existence ou de la fin de la France et de la société.

Il faut que cela soit bien compris, et tout bon catholique le comprendra. On n'a pas le droit de laisser s'accomplir le mal lorsqu'on peut l'empêcher, et, cette fois encore, pour l'empêcher, pour empêcher notre religion d'être livrée à ses ennemis, la famille d'être détruite, la propriété d'être anéantie, pour empêcher la France de périr, il ne faut qu'avoir le courage de se déranger un peu et de voter selon sa conscience.

Dans quelques mois, nous saurons s'il reste chez nous assez d'intelligence et d'énergie pour éloigner la mort et marcher vers le salut.

J. Chantrel.

SANCTISSIMI DOMINI NOSTRI
PII
DIVINA PROVIDENTIA
PAPÆ IX
ALLOCUTIO (1)
HABITA DIE XXII JUNII MDCCCLXXVII
AD S. R. E. CARDINALES IN ÆDIBUS VATICANIS.

—

Venerabiles fratres.

Gratissimum est Nobis hodie conspectu frui frequentiaque Vestra, non solum ut Vobiscum agamus de novis præstantibus viris in amplissimum ordinem Vestrum cooptandis, sed etiam ut justissimum, quod Nobis maxime cordi est, officium erga Venerabiles Fratres Ecclesiarum catholici Orbis Antistites, et erga Christifideles universos impleamus, ac intimos sensus ad eos expromamus, quos corde continere non possumus. Dedit enim Nobis nuper divinæ Clementiæ amplitudo, præter tot alia insignia bonitatis suæ argumenta, ut quinquagesimum natalem diem Episcopalis Nostræ consecrationis videremus, atque hoc munus aliis etiam muneribus cumulavit, ut nempe tam effusam hac occasione erga Nos et Sanctam hanc Sedem dilectionem omnium ordinum, tum Urbis Nostræ, tum aliorum populorum et nationum longissimo etiam terræ marisque tractu a Nobis dissitarum, tam mira obsequii, pietatis, et liberalitatis eorum experiremur officia, quæ vere magnum spectaculum fuerunt mundo, et Angelis et hominibus. Agnoscebamus Nos quidem, et publica cum commendatione, ut nostis, declarare non omiosimus in Allocutione ad Vos habita die 12 elapsi Martii, Catholicum populum universum Nobis et huic Apostolicæ Cathedræ esse devinctissimum ; sed hoc ipsum Fideles ita splendidis nuper indiciis, omnibusque modis palam publiceque ostendere et confirmare voluerunt, ut quæ ad eorum laudem pertinebant in magnam admirationem prorsus converterint, et gloriam Deo tribuentes, Nos jucundissima consolatione perfuderint. In omni enim pæne

(1) Nous avons donné la traduction française de cette Allocution dans notre dernier numéro.

mundi regione ille dies divinæ erga Nos benignitatis et miserationis a popolo Dei publicis lætitiæ et religionis significationibus celebratus est, undique ad Nos litteræ allatæ sunt plenæ filialis affectus, plenæ doloris ob iniquum bellum cui obnoxii sumus, quasi tum primum post longa intervalla filiorum vox compressa erupisset: ipsi etiam catholicarum nationum rectores, aliique principes viri et feminæ non solum amplissima nobilitate, sed regali etiam sanguine spectabiles, suæ Nobis devinctæ voluntatis officia exhibuerunt, luculenter ostendentes suum religiosum studium ab aliorum pietate non vinci. Frequentia autem ac multitudo Fidelium ex omni lingua, populo et natione, ex omni ordine, ætate et sexu, qui, præeuntibus Pastoribus suis, peregrinatione suscepta ex remotissimis etiam regionibus ad Nos venerunt, fide et amore eorum animos inter tot cujusque generis incommoda sustentante, comperta est Vobis, Venerabiles Fratres, qui tantam vim dilectionis admirantes de ea, in Vestræ gratulationis officio apud Nos amanter implendo, glorificastis Deum, et super ipsos divinarum gratiarum largitatem votis Vestris implorastis. Vos enim vidistis confertissima agmina ad has ædes Nostras cupidissime haurire, et suis protestationibus ac obsequii significationibus, quas lacrymæ interdum interrumpebant, in persona humilitatis Nostræ Vicariam Christi potestatem venerari, atque ipsum colere Apostolorum Principem, cujus dignitas in indigno licet hærede non deficit. Hanc autem venerationem illustriorem ac splendidiorem quoque Catholicus Populus facere voluit, missis et allatis ad Nos ex omni parte uberibus largitionum subsidiis, missis et allatis muneribus, multitudine, varietate, pretio, artificio admirabilibus, quæ dum Nobis facultatem præbent subveniendi hujus Apostolicæ Sedis, et Ecclesiæ suis bonis spoliatæ necessitatibus, christianæ etiam caritatis vim et splendorem produnt, quæ non modo omnia suffert omnia sustinet, sed etiam calamitatum et paupertatis impedimenta nesciens, talis est ut nunquam excidat, numquam exhauriatur.

At quis, Venerabiles Fratres, dies tribulationum nostrarum in exercitationem et splendorem tantarum virtutum convertit, quis tantam fidem ac pietatem extulit ac fovit, quis infirmitati Nostræ illud solatium concessit, ut tam illustrium exemplorum Populi Christiani spectatores et testes essemus? Pater misericordiarum et Deus totius consolationis, qui ubi major est servorum suorum tenuitas et infirmitas, ibi magis suam gloriam manifestare consuevit, in cujus manu sunt corda hominum,

in cujus ditione cuncta sunt posita, Ipse fecit Nobiscum misericordiam suam, Ipse fecit cum tentatione proventum ut possemus sustinere, Ipse gloriam suam in Ecclesia revelavit ostendens mundo, eam quo magis impugnatur vires suas intentius exerere, quo magis deprimitur, altius attolli. Facere itaque non possumus quin in conspectu Vestro et coram universo orbe ex intimo corde gratiam et gloriam tribuamus Deo clementissimo, Ipsi benedicentes et confitentes quoniam *benignus est*, *et confortans in die tribulationis, et sciens sperantes in se*, ac Eum precantes ut sacrificium laudis et benedictionis nostræ licet impar operibus misericordiæ suæ, in abundantia tamen suæ dignationis bonus ac propitius excipiat.

Hoc autem officii Nostri debito erga Divinam Bonitatem perfuncti, æquum est nunc ut ad Vos, Venerabiles Fratres et Dilecti Filii, ex catholico orbe universo, sermonem Nostrum convertamus. Vellemus quidem, uti apud eos ex Vobis egimus, qui ad Nos accesserunt, ita etiam unicuique Vestrum a quibus amoris testimonia accepimus, gratissimi animi Nostri sensus declarare; sed cum id operosius et majus esse videamus quàm ut litterarum ministerio præstari possit, grave Vobis non sit, ut quemadmodum unum fuit omnium Vestrum cor, anima una in obsequiis Nobis deferendis, ita etiam una sit oratio, qua dum universos publice alloquimur, erga singulos privatim intendimus grati animi Nostri officio perfungi. Vobis itaque, Venerabiles Fratres et Dilecti Filii, corona mea sicut Apostolus ait, et gaudium meum, singulares gratias et habemus et agimus, eo affectu et sensu qui melius intelligitur ab animis fidelibus, quam verbis exprimi et æquari possit. Vos fecistis ut luceret lux Vestra coram hominibus, Vos glorificastis Deum et Ecclesiam, Vos de immaculata Christi Sponsa ac Christi in terris Vicario optime meruistis, ac pia liberalitate thesaurum Vobis fecistis non deficientem in cœlo, ubi eum nec ærugo corrumpit, nec tinea demolitur.

Quoad Nos autem dilectionis Vestræ memoria ex animo Nostro non excidet, immo Ecclesiæ factis commendata ad exemplum etiam ædificationem et præconium posterorum dimanabit, nec quidquam unquam erit Nobis antiquius, quam Pastorum Principem constanter rogare, ut Vobis, qui seminastis in benedictionibus, de benedictionibus et metere abundanter largiatur.

At nunc in hac parte sermonis Nostri prætermittere non possumus, quin ad veram vim et significationem tantarum rerum,

mentem Nostram conferamus. Quidnam enim tantus Fidelium ardor, tanta alacritas et constantia, tantus eorum consensus in communis Patris acerbitatibus sublevandis, in hac Apostolica Sede suis subsidiis juvanda ejusque causa tuenda, in deplorandis injuriis quæ eam affligunt et divina clementia imploranda, in assiduis peregrinationibus suscipiendis, quidnam hujusmodi studia et non intermissæ sollicitudines ostendunt, quid mundo innuunt, quid spectant, quid assequi contendunt?

Hæc manifeste luculenterque demonstrant atque confirmant, quod alias jam animadvertimus, perturbationem scilicet et anxietatem in qua sunt Fideles ob communem Patrem hostili dominationi subditum ; ac simul universalis veri solemnisque suffragii vim habent, quo contra prætensa suffragia seu potius mendacia hujus sæculi, Catholicus orbis universus iterum atque iterum significat se velle, ut Supremus Pastor Dominici Gregis cum dignitate, libertate, et nemini obnoxia potestate Ecclesiæ præsideat.

Hæc præterea dum aperte probant vim caritatis qua membra Ecclesiæ Suo Capiti adhærent, ac proinde etiam firmum unitatis vinculum quo membra ipsa inter se invicem conjunguntur, splendidissime simul docent, Catholicam Ecclesiam tot iniquis modis tantoque impetu oppugnatam, omnique externo auxilio destitutam, at non modo nnnquam labefactatam et victam, sed contra militiæ suæ labores constanter sustinentem, et vires suas in dies magis explicantem, radices, ut Chrysostomus ait, habere in cœlis, et divina ac immortali vita vigere; pleneque confundunt impiorum voces, qui sanctam Christi sponsam suis defunctam temporibus, effetam viribus, ac etiam extinctam dicere non verentur.

Hæc ipsa demum vana ac stulta eorum consilia redarguunt; qui *inique, inordinate, perverse*, ut magni Augustini verbis utamur, *volunt levare aquam super oleum, sed demergetur aqua, oleum supereminebit; ponere volunt sub tenebris lucem, fugabuntur vero tenebræ, lux manebit, super cælum terram volunt collocare, pondere autem suo cadet terra in locum suum.*

Nos autem, Venerabiles Fratres, considerantes vias divinæ Providentiæ admirabiles, quæ tribulationibus solatia miscet ut non deficiant animi et vires, sed fiducia confirmetur, virtus muniatur et erigatur, ex his incitamentum capiamus ut augeamus constantiam et alacritatem nostram in præliis Domini præliandis, in officiis ministerii nostri fideliter obeundis, in

adversitatibus pro Dei in Ecclesiæ causa impavide perferendis. Dum gravis belli atrocitas terras hoc tempore cæde ac sanguine cruentat, quo Deus ab omnibus vult intelligi, quid inter homines, divinis et humanis juribus eversis, justitia et veritate oppressa, expectandum sit, producitur etiam nihilo remissior dimicatio nostra, tanto nobilior et sua natura præstantior, quanto ad causam et incolumitatem non Religionis solum sed civilis ipsius Societatis pertinet, et ad ea principia restauranda quæ pacis et veræ prosperitatis fundamenta sunt. Propositum itaque certamen armis militiæ nostræ viriliter certemus, in semita judiciorum suorum sustineamus Dominum, Eum fervide et humiliter obsecrare pergamus, ut imperans ventis et mari tranquillitatem reducat : ac interea nec adversa nec potentiam hostium timeamus ; Major est enim qui in nobis est, quam qui in mundo.

PROVISION D'ÉGLISES

Notre Saint-Père le Pape avait résolu de donner le matin du 25 juin, dans le palais apostolique du Vatican, le chapeau cardinalice aux princes de la sainte Église romaine qui ne l'avaient point encore reçu.

En conséquence, les EEmes et RRmes Seigneurs les cardinaux :

Ignace DO NASCIMENTO MORAES CARDOSO, patriarche de Lisbonne, créé et publié le 22 décembre 1873 ;

François de Paule BENAVIDES Y NAVARETE, patriarche des Indes, créé et publié le 12 mars 1877;

Michel PAYA Y RICO, archevêque de Compostelle, créé et publié le 12 mars 1877;

Louis-Marie-Joseph-Eusèbe CAVEROT, archevêque de Lyon, créé et publié le 12 mars 1877;

Joseph MIHALOWITZ, archevêque d'Agram, créé et publié le 22 de ce mois;

Jean-Baptiste KUTSCHKER, archevêque de Vienne, créé et publié le 22 de ce mois;

Lucide-Marie PAROCCHI, archevêque de Bologne, créé et publié le 22 de ce mois;

Se sont réunis, à dix heures, dans la chapelle provisoire éri-

gée près de l'appartement pontifical et, en présence des EEmes et RRmes Seigneurs les cardinaux, chefs d'ordres, du camerlingue et du vice-chancelier de la sainte Église, et du camerlingue du Sacré-Collége, ils ont prêté le serment d'usage.

Pendant ce temps, l'Eme et Rme cardinal *Joseph-Hippolyte* Guibert, archevêque de Paris, créé et publié le 22 décembre 1873, ainsi que l'Eme et Rme cardinal Dechamps, archevêque de Malines, créé et publié le 15 mars 1875, qui n'avaient pas reçu le chapeau, se rendaient dans la salle du Consistoire, avec tous les autres cardinaux résidant à Rome.

A peine le Saint-Père entré dans la salle, les deux cardinaux-diacres les plus anciens sont allés à la chapelle dont il vient d'être parlé et ont introduit leurs collègues, lesquels, avec les EEmes Guibert et Dechamps, tous assistés de maîtres des cérémonies, selon les formalités et usages voulus, se sont avancés et agenouillés au pied du trône, et, le Saint-Père ayant prononcé la formule prescrite pour la tradition du chapeau, tous ont reçu, chacun à son tour, cet insigne des mains de Sa Sainteté, après quoi ces cardinaux se sont embrassés les uns les autres et ont pris leur rang selon l'ancienneté.

Puis, tous ceux qui n'ont point de rang dans la salle consistoriale étant sortis, Sa Sainteté a, selon l'usage, fermé la bouche aux EEmes et RRmes cardinaux do Nascimento Moraes Cardoso, Benavides y Navarrete, Paya y Rico, Caverot, Mihalowitz et Kutschker et Parocchi, et a daigné pourvoir comme suit :

L'Église cathédrale de Weszprim, pour Mgr *Sigismond* Kovacs, transféré de Cinq-Églises;

L'Église cathédrale de Cinq-Églises, pour Mgr *Ferdinand* Dulaszky, transféré d'Albe-Royale;

L'Église cathédrale de Marianna, pour Mgr *Antoine-Marie* Corrèa de Sa y Benavides, évêque élu de Goyaz;

L'Église cathédrale de Chioggia, pour Mgr *Sigismond,* des comtes Brandolini-Rota; prêtre de Ceneda, camérier secret de Sa Sainteté, missionnaire apostolique et archiprêtre-curé de Sainte-Marie de Miane, diocèse de Ceneda;

L'Église cathédrale de Kaschau ou *Cassovie*, pour le R. D. *Constantin* Schuster, prêtre de Gran, ex-clerc régulier des écoles pies, chanoine archidiacre et collatéral de l'archevêque

dans la métropole de Colocza, inspecteur en chef des écoles archidiocésaines, recteur du séminaire, abbé titulaire de Sainte-Marie de Bellefontaine, prévôt de Saint-Paul de Baes, docteur de philosophie et docteur-ès-arts ;

L'Église cathédrale de Blois, pour le R. D. Charles-Honoré Laborde, prêtre de Nantes, curé de Saint-Similien de Nantes, ancien vicaire général de cette ville et de ce diocèse;

L'Église cathédrale de Mondonedo, pour le R. D. *Joseph-Emmanuel* PALACIOS Y LOPEZ, prêtre de Burgos, doyen du chapitre de Compostelle, vicaire général de cet archidiocèse, docteur en théologie et en droit canon.

En outre, les églises suivantes ont été pourvues par brefs :

L'Église archiépiscopale de Trajanopolis, in partibus infidelium, pour le R. P. *Ignace* GIUREGHIAN, abbé général des moines méchitaristes de Venise, du rite arménien;

L'Église archiépiscopale de Néocésarée, in partibus, pour Mgr *Gaetan-Louis* MASELLA, nonce en Bavière;

L'Église épiscopale de Ginopolis, in partibus, pour Mgr *Jacques* GIBBONS, transféré du siége de Richemond et député coadjuteur avec future succession de Mgr Jacques Roosevelt Bayley, archevêque de Baltimore;

L'Église de Kansas, récemment érigée en cathédrale dans les États-Unis d'Amérique, pour Mgr *Louis-Marie* FINK, transféré d'Eucarpie, *in partibus ;*

L'Église cathédrale de Harlem, en Hollande, pour le R. D. *Pierre-Mathias* SNICHERS, vicaire capitulaire de Harlem;

L'Église cathédrale d'Auckland, dans la Nouvelle-Zélande, pour le R. P. *Jean-Pierre* CLAREYRE, mariste, curé au diocèse de Wellington;

L'Église épiscopale d'Antipatros, in partibus, pour le R. D. *Joseph* POZUELO, chanoine de Cordoue, désigné administrateur apostolique du diocèse de Ceuta;

L'Église épiscopale de Gadara, in partibus, pour le R. D. *Édouard* MAC-CABE, vicaire général à Dublin, député auxiliaire de l'Eme cardinal Paul Cullen, archevêque de Dublin.

Après ces préconisations le Saint-Père a, toujours selon la coutume, ouvert la bouche aux EEmes Moraes Cardoso, Benavides y Navarrete, Paya y Rico, Caverot, Mihalowitz, Kutschker et Parocchi ; en suite de quoi demande du S. Pallium a été

faite pour le siége cathédral de Cinq-Églises, enrichi de ce privilége par Benoît XIV.

Enfin, Sa Sainteté a imposé l'anneau aux cardinaux désignés, assignant le titre presbytéral des SS. Nérée et Achillée à l'Eme Moraes Cardoso; celui de Saint-Thomas *in Parione* à l'Eme Benavides y Navarette; celui des SS. Cyrice et Julitte à l'Eme Paya y Rico; celui de Saint-Sylvestre *in Capite* à l'Eme Caverot; celui de Saint-Pancrace à l'Eme Mihalowitz; celui de Saint-Eusèbe à l'Eme Kutschker, et celui de Saint-Sixte à l'Eme Parocchi.

Le Pape s'étant retiré, les cardinaux se sont rendus processionnellement dans la chapelle, où ils ont récité le *Te Deum,* qui a été suivi des oraisons *super electos,* dites par le cardinal doyen.

AU VATICAN

Les pèlerins espagnols.

Le mardi 12 juin, audience solennelle accordée aux pèlerins espagnols dans la salle Ducale. Avant de se rendre au Vatican, dit le correspondant de l'*Union,* ces pèlerins, qui étaient au nombre d'environ 1,400, se sont réunis dans la basilique de Saint-Pierre, où le cardinal Benavides, patriarche des Indes, a célébré pour eux la messe à l'autel de la Chaire, et leur a ensuite adressé une éloquente instruction. Le pèlerinage actuel espagnol devait être supérieur en nombre à celui du mois d'octobre dernier, mais les menées du gouvernement alphonsiste ont été cause qu'au dernier moment le plus grand nombre des pèlerins inscrits se sont retirés; ils n'en ont pas moins fait parvenir au Saint-Père des preuves indubitables de leur profond attachement et de leur sincère dévotion, telles que des albums remplis d'adresses et de signatures, de fortes sommes pour le Denier de Saint-Pierre, et une immense quantité de dons précieux qui sont arrivés à Rome enfermés dans plus de cent caisses.

Le Saint-Père a quitté ses appartements vers midi et demi, et, suivi d'un nombreux et brillant cortége, s'est aussitôt dirigé vers la salle Ducale, après avoir donné audience dans la salle du Trône au vicaire apostolique de la Basse-Californie, qui lui a présenté les hommages et les félicitations de l'épiscopat mexi-

cain et des évêques de la Haute-Californie (États-Unis), et a déposé entre ses mains une somme de 45,000 francs. L'arrivée du Souverain-Pontife dans la salle Ducale a été saluée par de grandes acclamations et des vivats prolongés. Pendant ce temps, Sa Sainteté prenait place sur son trône, autour duquel sont venus se ranger les cardinaux Oreglia, Franchi, Pacca, Ledochowski, Sacconi, d'Avanzo, Borromeo, Simeoni, Sbarretti et un grand nombre d'évêques et de prélats.

Le cardinal Paya y Rico, archevêque de Compostelle, qui avait à ses côtés le cardinal Benavides, patriarche des Indes, et les évêques d'Urgel, de Pampelune, de Zamora, de Santander, d'Almeria, et les auxiliaires de Séville et de Madrid, a lu en langue espagnole une très-belle adresse, remarquable par la force et l'énergie des sentiments qu'elle exprimait. Son Éminence a gravi ensuite les degrés du trône et a déposé entre les mains de Sa Sainteté un coffret rempli d'or. Les autres évêques espagnols ont offert à leur tour de riches présents et de fortes sommes; puis sont venus les représentants des différents diocèses et des nombreuses associations catholiques d'Espagne qui, tous, ont présenté à Sa Sainteté de précieux dons, parmi lesquels un immense album couvert de plusieurs millions de signatures, et deux énormes plateaux remplis de pièces d'or ordinaires, auxquelles une grande rangée de belles pièces de 80 francs, dites onces ou doubles de quatre, formait comme une sorte de corniche.

Les sommes versées mardi entre les mains du Saint-Père, jointes à celles qui lui ont déjà été ou lui seront offertes dans des audiences particulières, portent à un million de francs environ la souscription des catholiques espagnols pour le Jubilé épiscopal du grand Pie IX. Un enfant de Valence a présenté en outre au Saint-Père, pour qu'il daignât la bénir, une magnifique bannière, d'où pendaient trente-quatre bandelettes aux couleurs des différentes associations catholiques de cette ville.

Sa Sainteté a pris ensuite la parole et a prononcé le discours suivant:

« En voyant tant de preuves de la charité des fils envers
« le Père commun des fidèles, en recevant tant d'offrandes
« précieuses et tant de présents, j'ai pensé à un bon frère
« lai capucin, élevé aujourd'hui à l'honneur des autels pour
« sa sainteté et ses vertus héroïques, qui était chargé de

« faire la quête pour le couvent et qui sentit un jour dans « sa besace un poids qu'il ne pouvait supporter. Le bon ca- « pucin ne voulait pas porter de l'argent au couvent, « mais du pain et des vivres pour la sustentation de ses « frères.

« Sentant donc dans sa besace un poids très-lourd, il en « versa le contenu à terre et vit alors une pièce de monnaie, « qu'il laissa par terre ; rechargeant ensuite sa besace, il la « trouva beaucoup plus légère. Comment ferai-je, moi, main- « tenant? Je n'ai pas seulement reçu une seule pièce de mon- « naie, j'en ai reçu beaucoup ; or, comment parviendrai-je à les « porter? Je vous le dis, votre charité et celle de tant de mil- « liers de pèlerins a été industrieuse à donner, il faudra mainte- « nant que la charité du Pontife soit industrieuse à distribuer. « Vous avez été attirés à ce second pèlerinage par le pre- « mier grand pèlerinage espagnol qui est venu l'an dernier « vénérer à Rome les tombes de saint Pierre et de saint « Paul. Il est un fait certain, c'est que la charité vous a « attirés ici, car l'amour désire voir l'objet de son amour ; « c'est pourquoi ce pèlerinage est la répétition de celui qui « a eu lieu, et ce nouveau témoignage de votre amour est un « témoignage solennel, puisque votre pèlerinage est dirigé « par un grand nombre d'évêques qui ont abandonné leurs « diocèses pour vous accompagner à Rome.

« Oh! plût au ciel que la Révolution voulût bien com- « prendre que ce n'est ni la prison, ni l'exil qui donnent la « force, mais l'amour auquel ni les Nérons, ni les autres « ennemis de l'Église ne sauraient faire opposition! Nous « appartenons à une société fondée et protégée par Notre- « Seigneur Jésus-Christ et fécondée par son sang précieux. « Adressons donc nos prières au Très-Haut pour qu'il nous « aide à combattre nos ennemis et la Révolution. Mais pour « bien combattre, rappelons-nous Jacob qui, s'étant mis en « voyage avec sa famille, ses troupeaux et ses richesses, « apprit qu'Ésaü venait au-devant d'eux. Il eut peur. Aussi « pria-t-il Dieu tout d'abord et prononça-t-il cettte admi- « rable prière que les Saints Livres nous ont conservée et « qui est encore si appropriée à nos temps actuels. Mais,

« tout en priant, il n'oublia pas de prendre les précautions « humaines. Il divisa sa famille et ses compagnons en plu- « sieurs bandes pour qu'elles allassent au-devant d'Ésaü et « cherchassent à le calmer par des présents. Le plan réussit « parfaitement, parce qu'il était béni de Dieu.

» Mes chers enfants, voulez-vous remporter la victoire « sur les Esaü modernes? Priez et faites comme autant de « camps retranchés en Espagne, en France et en Allemagne « spécialement où la persécution se fait si vivement sentir « et tient les catholiques dans l'oppression. Et maintenant « je dirai en concluant que nous ne devons avoir qu'un seul « but, la gloire de Dieu et le salut de nos âmes, et ce but « nous l'atteindrons par le secours de la prière et par le bon « exemple. Montrez-vous toujours fidèles comme par le passé « aux nobles traditions de vos pères dans cette Espagne si « féconde en âmes saintes. Mais pour cela la concorde est « nécessaire, et la concorde ne saurait exister avec ces divi- « sions intérieures, ces jalousies et ces haines qui affaiblis- « sent ceux qui combattent les batailles du Seigneur. Que « Dieu vous donne la constance et la force nécessaires pour « cela, et vous bénisse pour que vous soyez des soldats vail- « lants sous un seul drapeau, sous un seul capitaine, sous « une seule foi!

» Mes chers enfants, soyez bien assurés que l'union fait « la force, et que l'union est indispensable pour faire peur à « la Révolution. Donc, soyez unis pour louer Dieu et le re- « mercier de ses bienfaits. Que Dieu vous bénisse! Pour moi, « je vous bénis, vous et vos familles; je bénis les pasteurs et « les diocèses, je bénis l'Espagne tout entière, afin qu'elle se « montre toujours cette Espagne catholique qui, par sa reli- « gion, a fait l'étonnement du monde. Je bénis aussi vos biens; « enfin, je vous bénis dans le temps, afin que vous puissiez un « jour remettre vos âmes à Dieu et le louer et le bénir pendant « toute l'éternité! »

De grands applaudissements ont de nouveau salué le départ de Sa Sainteté, et pendant quelques instants la vaste salle Ducale a retenti d'acclamations enthousiastes et des cris répétés de: *Viva el Papa-Rey!*

Les pèlerins d'Amérique.

Le 15 juin, la salle du Consistoire offrait un spectacle grandiose et touchant. C'était un vrai triomphe de la foi sur l'indifférentisme et l'incrédulité, et de l'amour sur l'égoïsme et l'ingratitude; un triomphe que n'ont pu empêcher ni les hommes, ni les éléments, ni les périls, qu'ils n'ont fait, au contraire, que rendre plus éclatant et plus solennel. C'est dans cette salle, en effet, qu'ont été reçus ce jour-là en audience publique les pèlerins du Brésil, de la République Argentine et du Canada, et les délégués de la province de Munster, en Irlande.

Le pèlerinage de l'empire du Brésil avait à sa tête Mgr de Lacerda, archevêque de Rio-Janeiro, et Mgr de Macedo-Costa, évêque de Para; les diocèses de Rio-Grande du Sud, de Saint-Paul, de Minas-Geraes, de Bahia et de Pernambuco, dont les pasteurs n'avaient pu venir, avaient envoyé de dignes représentants pour les remplacer.

Mgr Aneiros, archevêque de Buenos-Ayres, accompagné de son vicaire général, présidait le pèlerinage de la République Argentine. Le directeur du pèlerinage des Irlandais canadiens était le P. Dowd, de la congrégation de Saint-Sulpice, vicaire général et curé de la paroisse de Saint-Patrice, à Montréal. La délégation de la province de Munster, en Irlande, était composée du docteur Nevaille, vicaire général de Cork, du lord-maire et du premier alderman de cette même ville; ces deux derniers étaient revêtus de leur costume officiel qui ressemble fort à celui de nos présidents de cour. Cette délégation a été envoyée au Saint-Père à la suite d'une grande assemblée tenue dernièrement à Cork et à laquelle ont prit part tous les évêques de la province de Munster, les hauts dignitaires du clergé, beaucoup de membres du Parlement anglais, la magistrature de toute la province, et une population immense. Il fut décidé par acclamation, dans ce *meeting*, qu'on enverrait une députation spéciale au Saint-Père pour lui exprimer les sentiments de foi, de vénération et d'attachement des catholiques irlandais, ainsi que leurs félicitations à l'occasion de son jubilé épiscopal.

Le Saint-Père a quitté ses appartements vers midi et demi, et, tout en se dirigeant vers la salle du Consistoire, a reçu le hommages et félicitations d'une députation de l'archiconfrérie des Stigmates de Saint-François, qui lui a été présentée par le cardinal di Pietro, et d'une autre députation du diocèse de Velletri.

Sa Sainteté était entourée de Leurs Éminences les cardinaux Ledochowski, Borromeo, Pacca, Howard, Sbarretti, Oreglia, Di Pietro, Asquini et d'un grand nombre d'évêques italiens, espagnols et américains. Une première et fort belle adresse en espagnol a été lue par Mgr l'archevêque de Buenos-Ayres. Mgr l'archevêque de Rio-Janeiro a lu la seconde en latin. La troisième a été prononcée par le vicaire général de Cork. Mgr l'évêque de Para, qui a subi les travaux forcés pendant quatorze mois pour n'avoir pas voulu sacrifier les droits de l'Église aux francs-maçons brésiliens, a donné lecture en italien de la quatrième. Enfin, le directeur du pèlerinage des Irlandais-Canadiens a prononcé quelques paroles en français.

Ensuite a eu lieu la pésentation des offrandes, qui étaient fort nombreuses et fort riches, et quelques-unes on ne peut plus touchantes. nous n'en citerons que les plus importantes. Ainsi les Sœurs de Saint-Joseph de New-York ont offert une grande et magnifique cafetière avec deux verres, le tout en argent. Les Sœurs de la Charité de l'hôpital général de Montréal ont fait présenter une mitre avec une boîte en cuir renfermant les présents des tribus sauvages de la Saskatchewan-N.-O., diocèse de Saint-Albert. Ces présents étaient une chambrière en peau offerte par le Petit-Séminaire; des gants offerts par les jeunes élèves de l'orphelinat sur le fleuve Makensie avec cette inscription : *Faits par les petits sauvages dans un orphelinat;* un porte-montre en peau sur lequel une pauvre mère indienne avait brodé ces mots autour du Sacré-Cœur : *Père, bénis mon enfant, il est sourd et muet;* enfin une paire de pantoufles avec cette devise en langue indienne : *Tes fils derniers-nés sont à genoux à tes pieds.*

Parmi les personnes qui ont gravi les degrés du trône pour baiser la main du Saint-Père et lui présenter des offrandes, on a remarqué avec satisfaction une noble dame que Sa Majesté l'impératrice du Brésil avait chargée de prendre part au pèlerinage brésilien en son lieu et place et d'exprimer au Souverain-Pontife ses regrets, ses hommages et ses félicitations.

Le Saint-Père a pris ensuite la parole et a prononcé le discours suivant :

« Mes très-chers enfants,

« Je me réjouis avec vous tous. Je félicite d'abord ceux du « Canada de ce que leurs anges gardiens les ayant déposés

« au milieu de l'Océan, se sont souvenus d'eux, ont soufflé « sur les voiles du vaisseau qui les portait et les ont con- « duits sains et saufs jusqu'ici. Je félicite le Brésil et Bue- « nos-Ayres et plus encore les nations portugaise et espa- « gnole qui, malgré leurs torts postérieurs, auront toujours « le mérite d'avoir non-seulement découvert l'Aémrique, « mais d'y avoir surtout fait pénétrer la vraie foi et planté « la croix de Jésus-Christ. Je me réjouis avec l'Irlande, et « de nouveau je déclare que c'est l'union qui fait vaincre « les ennemis. C'est en effet l'union et la concorde de l'épis- « copat irlandais qui ont fait que la foi catholique ne s'est « jamais éloignée du peuple irlandais, mais est toujours au « contraire demeurée ferme et solide au milieu de lui.

« Vous voyez donc par là combien peuvent l'union et la « concorde. Vous-mêmes vous êtes un symbole, une preuve « manifeste de cette union et de cette concorde, puisque vous « êtes venus des pays les plus lointains de l'Europe et même « d'au-delà de l'Océan ; et en vous voyant tous réunis ici « en ce moment, il me semble voir se renouveler le miracle « de saint Pierre parlant à la foule venue de différents pays « et tous le comprenant, quoique ce ne soit que son très- « indigne vicaire qui vous parle ici. Voilà donc ce que fait « l'union. Je ne considère pas ici la prétendu force qui peut « résulter de l'union politique, mais je considère la force « qui naît de l'amour et de la charité qui sont les premiers « fondements de la société et de la félicité humaines. Louons « donc Dieu si bon de ce que tant d'âmes diverses sont unies « dans une même foi, et à ce propos je répéterai ce que j'ai « déjà dit d'autres fois : voyez le lion qui tire le char d'Ezé- « chiel et les trois autres animaux qui le tirent avec lui. « Ces quatre animaux représentent quatre caractères diffé- « rents ; ils se sont unis et ils tirent tranquillement et sans « difficulté le char mystique, c'est-à-dire l'Évangile de « Jésus-Christ.

« Les hommes politiques ont beau faire dans le monde « pour unir les peuples ; plus ils cherchent à les unir, plus « il naît entre eux de séparations. Ah ! c'est qu'ils ne veu- « lent pas appuyer l'unité sur son vrai fondement, qui est

« la foi de Jésus-Christ. Pour avoir l'unité politique, il « faut l'unité de foi, de religion, et celles-là, il n'y a que « Dieu qui les donne et qui les conserve. Donc, de l'union, « toujours de l'union, afin que, retournés dans votre patrie, « vous demeuriez toujours unis à la croix de Jésus-Christ « et à son saint Évangile. Et maintenant, mes chers enfants, « je vous bénis. Je vous bénis dans vos corps afin que vous « jouissiez d'une bonne santé pour la plus grande gloire de « Dieu, pour votre avantage et pour l'édification du pro- « chain. Je vous bénis dans vos âmes, afin que des pensées « de paix règnent toujours au milieu de vous et que vos dé- « sirs tendent toujours vers les biens éternels. Je vous « bénis enfin dans le temps, afin que vous puissiez remettre « vos âmes à Dieu, quand il vous appellera à lui, et que vous « soyez dignes de ses bénédictions éternelles. »

Les Irlandais-Canadiens qui assistaient à la mémorable audience de ce jour ne sont autres que ces pèlerins du Canada qui, s'étant embarqués sur le vapeur la *Ville-de-Bruxelles,* ont mis trente-neuf jours à traverser l'Océan, n'ayant pu se servir que de la voile par suite de la rupture de l'arbre de l'hélice. Pendant la traversée, ils ont accompli toutes les cérémonies du mois de Marie dans le salon du vapeur que le capitaine leur avait gracieusement offert pour y élever un autel, où le directeur du pèlerinage et les autres prêtres célébraient tous les jours le saint sacrifice de la messe. A leur arrivée à Liverpool, ces pèlerins ont été l'objet d'une démonstration enthousiaste. Plus de 20,000 personnes sont accourues au-devant d'eux pour les saluer et leur offrir l'hospitalité. Au moment de leur départ pour Rome, une pauvre Irlandaise a baisé l'habit de l'un d'entre eux en lui disant : « Puisque je suis trop pauvre pour envoyer « quelque chose au Saint-Père, portez-lui ce baiser comme preuve « de ma foi et de mon amour. »

Le célèbre général Newton, l'illustre ingénieur américain qui a fait sauter en l'air le redoutable écueil *the Hell Gate,* qui rendait si dangereuse l'entrée du port de New-York, était au nombre des pèlerins embarqués sur la *Ville-de-Bruxelles.* Mais, arrivé à Liverpool, il a dû aussitôt retourner en Amérique, à cause de l'expiration de son congé, sans avoir eu la consolation de venir voir le Pape. Le P. Dowd, dans son adresse, a dit q

les pèlerins n'avaient pas eu peur pendant leur longue traversée, parce qu'ils avaient reçu par dépêche la bénédiction du Souverain-Pontife le jour même de leur embarquement. Il a même ajouté qu'ils avaient été heureux de ce retard et des périls courus, puisqu'ils avaient eu ainsi une occasion éclatante de prouver au Saint-Père leur attachement et leur foi.

(La suite au prochain numéro.)

L'UNIVERSITÉ DE PARIS

Les Universités catholiques ont été représentées au Vatican pendant les belles fêtes qui viennent d'avoir lieu. Nous avons fait connaître la belle adresse présentée au Saint-Père par l'Université de Lille; nous donnons aujourd'hui celle qui lui a été remise au nom de l'Université catholique de Paris.

Très-Saint Père,

Les membres de l'Université de Paris, professeurs et étudiants, humblement prosternés aux pieds de Votre Sainteté, viennent mêler leurs voix à celles qui, de toutes les parties du monde, vous portent, en ces jours de précieux anniversaires, les vœux de vos enfants.

Nous savons, Très-Saint Père, avec quelle sollicitude Votre Sainteté a suivi du regard les origines et les premiers développements de notre institution. A peine entrés en possession d'un droit longtemps attendu, les catholiques de France, sur plusieurs points du territoire, se sont hâtés de mettre la main à l'œuvre pour procurer dans l'ordre des connaissances plus élevées qui ouvrent l'accès des carrières libérales, des leçons conformes à leurs croyances.

Certes, Paris ne pouvait rester étranger à ce grand et salutaire effort. Le bien des âmes comme l'intérêt de la société demandaient que là où la civilisation concentre son activité et ses ressources, l'influence chrétienne s'exerçât dans toute sa puissance pour établir l'harmonie féconde de la science de de la foi. Nos évêques l'ont compris. Voilà pourquoi ils se sont placés à la tête du mouvement généreux d'où est sortie cette institution.

Votre Sainteté a daigné bénir ce dessein de nos pasteurs, et l'œuvre n'a pas tardé à justifier leurs espérances.

Entourée dès son berceau de la confiance des familles chrétiennes, notre Université s'inspirera dans son développement progressif des traditions des anciennes Écoles catholiques, toujours chères aux Souverains-Pontifes, et méritera comme elles, nous osons l'espérer, les

faveurs et les encouragements du Saint-Siége. Elle offrira aux générations qui grandissent le bienfait d'un enseignement répondant à tous les progrès de la science et conforme de tous points à la doctrine de l'Église romaine.

Telle est notre ambition pour l'avenir. Mais ce qui dès aujourd'hui est vivant dans nos cœurs, et ne saurait s'accroître, c'est notre respect, notre obéissance envers le Vicaire de Jésus-Christ ; c'est notre désir de chercher auprès du Siége de Pierre la règle infaillible de notre foi, d'embrasser de cœur et de professer de bouche la doctrine entière de l'Église catholique, telle qu'elle a été définie par les Conciles œcuméniques et par les Constitution apostoliques, depuis l'origine du christianisme jusqu'au Concile du Vatican.

Aussi, Très-Saint Père, c'est avec un sentiment vraiment filial que nous venons mettre à vos pieds l'hommage de cette naissante Université. Nous révérons dans votre personne, avec la dignité suprême du sacerdoce, la double majesté de l'âge et du malheur. Nous joignons l'expression de notre joie à celle que cause à tout l'univers catholique la prolongation merveilleuse de vos années sur la Chaire de Saint-Pierre. Nous aspirons à l'honneur d'être comptés parmi les plus fidèles et les plus soumis de vos fils, parmi ceux dont l'affectueuse obéissance console votre cœur abreuvé de tant d'amertumes.

Et tandis que nous vous apportons cette protestation de notre dévouement, nous supplions Votre Sainteté d'étendre sa main paternelle sur notre Université, pour qu'elle se développe et s'affermisse ; sur les maîtres, pour qu'ils soient toujours dignes de leur haute mission ; sur les disciples, pour qu'ils croissent toujours dans la science, dans la foi et les vertus chrétiennes.

Daigne Votre Sainteté accueillir avec bienveillance nos vœux et nos hommages, et y répondre par une de ces bénédictions auxquelles Dieu attache la fécondité.

Le 10 juin, l'Université de Paris donnait un autre témoignage public de son attachement au Siége apostolique. C'était la bénédiction solennelle d'une statue de saint Pierre, qui a été placée récemment dans la chapelle de l'Université, et qui est une reproduction de celle de la Basilique Vaticane. La cérémonie de la bénédiction a été faite par Son Exc. Mgr Meglia, nonce apostolique, en présence de Mgr Richard, archevêque de Larisse et coadjuteur de l'archevêque de Paris ; de Mgr Ravinet, ancien évêque de Troyes, et d'un nombreux clergé.

L'assistance était considérable et choisie. Parmi les sénateurs, on remarquait M. Chesnelong ; parmi les députés, M. Keller. L'Université y assistait tout entière et l'église était trop étroite pour les fidèles sympathiques qui s'y pressaient. La cérémonie

par elle-même était imposante : saint Pierre, par ce signe, prenait pour ainsi dire possession, dans sa chaire, de l'enseignement catholique. Au lendemain de cet anniversaire étonnant du pontificat de Pie IX, en présence de cette foule recueillie et émue, le représentant du Saint-Siége et le représentant de l'archevêque de Paris consacrant et attestant cette suprématie doctrinale de Pierre, c'était assurément un bel écho aux fêtes qui venaient d'être célébrées dans le monde entier.

Le discours prononcé par M. l'abbé d'Hulst, vicaire-général de Paris, a été digne, par le talent et les affirmations doctrinales, de la fête que l'on célébrait, des souvenirs et des espérances qui s'y rattachaient. Il a obtenu le plus grand et le plus légitime succès. Nous regrettons de ne pouvoir le reproduire en entier ; la conclusion, que nous donnons ici, en montrera l'élévation et l'esprit :

Je m'arrête, messieurs, a dit M. l'abbé d'Hulst. Je pense avoir dit assez pourquoi la statue de saint Pierre prend aujourd'hui sa place, une place d'honneur, dans cette église vénérable où tant de saints ont prié, près de laquelle tant de docteurs ont travaillé, où le clergé de France vénère les restes sacrés de ses martyrs. Mais si précieuse qu'elle soit, cette effigie ne saurait nous suffire. Il est un autre image qui, mieux que le bronze et le marbre, représente à nos yeux les traits de saint Pierre. Regardez Pie IX. Vous verrez un spectacle qu'ignorait l'histoire et qu'une expérience de dix-huit siècles avait déclaré impossible. Un homme fut choisi il y a trente-un ans, pour continuer dans la chaire romaine le personnage auguste du pêcheur de Galilée. Et le temps a repris sa course. Un tiers de siècle a jeté dans les annales humaines les événements les plus inattendus.

Tour à tour témoin et victime des révolutions qui renversent les trônes et qui n'ont pas épargné le sien, le Pontife n'a pas quitté la barque où Jésus l'a fait monter ; il n'a pas cessé d'obéir à l'ordre divin qui lui enjoint de pousser au large et de mépriser la tempête : *Duc in altum,* lui disait le divin Maître, en présence des erreurs qui menaçaient la raison humaine ; et Pie IX a répondu en affirmant fortement les droits de la raison pour mieux venger ensuite ceux de la foi. — *Duc in altum,* répétait le Sauveur, à la vue de la corruption débordante ; et Pie IX a répondu en montrant à l'humanité le type de la pureté parfaite dans la Conception Immaculée de la Mère de Dieu.

Mais l'esprit du mensonge ne se lasse jamais ; cette fois, il avait réussi à glisser l'erreur au sein même du bercail : adorateurs du nom de liberté, plusieurs parmi les meilleurs enfants de l'Église allaient jusqu'à faire de cet instrument un but suprême et comme un objet de culte, auquel ils ne craignaient pas de sacrifier même les droits supé-

rieurs de la vérité. *Duc in altum,* dit Jésus-Christ ; et Pie IX a lancé au milieu du siècle cette encyclique célèbre qui éclaira les humbles, affermit les fidèles et contraignit une société orgueilleuse à reconnaître par son trouble même qu'une parole de Pierre est, en dépit de l'indifférence qu'on affecte, le plus grand événement qui puisse remuer le monde.

Mais voici que sous le poids de ses grandes œuvres Pie IX voit plier sa barque et rompre son filet ; comme Simon-Pierre, il appelle à lui les compagnons de son apostolat : il les convoque des extrémités de la terre et donne à l'univers le spectacle oublié d'un concile œcuménique. Que ne pouvions-nous attendre de cette concentration de lumières au foyer de l'enseignement apostolique ! Hélas ! Le cri des passions humaines, le tumulte des combats et des révolutions est venu trop tôt nous distraire de ces pacifiques assises où se discutent les intérêts les plus élevés de l'humanité. Du moins, avant de se séparer de ses frères, Pie IX a pu entendre le concert de leurs voix proclamant à l'envi le plus auguste des priviléges de Pierre. *Pierre a parlé par Léon, Pierre a parlé par Agathon,* c'était l'acclamation des anciens conciles. Jésus parlera toujours par son Pontife, et sa parole est infaillible, c'est l'immortel écho du concile du Vatican.

Et maintenant le terme que les vœux les plus affectueux osaient à peine rêver pour la glorieuse carrière de Pie IX, ce terme est dépassé de six ans, et nous ne sommes point orphelins. Si nous regardons les malheurs qui ont rempli ses dernières années, peut-être serons-nous tentés de dire qu'il a trop vécu pour lui-même, ce père vénéré, et qu'en prolongeant ses jours, le Seigneur n'a point assez ménagé son cœur. Mais patience ! Les desseins de Dieu ne perdent rien à n'être pas d'avance pénétrables au regard de l'homme. Ah ! ne voyez-vous pas que, fatigué d'une longue navigation, le vieux pêcheur voulait aborder au port ? C'est Jésus qui lui interdit encore le repos.

Duc in altum, pousse au large, à travers les tempêtes : Celui qui semblait dormir saura se réveiller un jour et commander aux vents et à la mer. En attendant, ô Pierre, vous tiendrez le gouvernail, et nous resterons dans votre barque. Nous écouterons votre parole, car elle est notre force ; nous suivrons vos exemples, car ils sont saints ; nous consolerons votre cœur, car il est paternel, et, sûrs de votre appui, nous bannirons la crainte ; car le roi du rivage, si Dieu l'ébranle, peut bien s'abîmer dans les flots, mais l'esquif du pêcheur, si Jésus le conduit, défie pour jamais leur fureur !

Tous ceux qui ont assisté à cette belle cérémonie et qui ont entendu ces paroles n'ont pu que sentir croître leurs espérances pour l'avenir de nos Universités catholiques.

LES FÊTES DE PONT MAIN (1).

(27 juin 1877).

Le matin.

Le soleil déchire bientôt le voile qui couvre le ciel, et sourit par son radieux éclat à la fête qui commence. Les foules arrivent de tous les points de l'horizon, et les flots de pèlerins inondent les rues de Pontmain et le champ de l'Apparition. A tous les autels, depuis deux heures du matin, la sainte messe est célébrée, et le pain de vie est distribué. A neuf heures et demie, le clergé vient chercher à la maison presbytérale NN. SS. les évêques, et le cortège sacré se rend au nouveau sanctuaire. On voit successivement apparaître : Mgr Sauvé, recteur de l'université d'Angers ; le R. P. abbé de Sept-Fons, le R. P. abbé de la Trappe du Port-du-Salut ; Mgr Lecoq, évêque de Luçon, accompagné de son secrétaire particulier ; Mgr Sebaux avec M. Planchard, son vicaire général ; Mgr Chaulet d'Outremont, évêque du Mans, avec M. Chanson, son vicaire général ; Mgr Freppel, évêque d'Angers ; Mgr Bécel, évêque de Vannes, accompagné de Mgr Trégaro, aumônier en chef de la flotte ; Mgr Forcade, archevêque d'Aix ; Mgr Collet, archevêque de Tours, notre digne métropolitain, avec M. Denéchau, son vicaire général ; enfin Mgr l'évêque de Laval, en chape et en mitre et la crosse à la main, assisté de M. Dulong de Rosnay, vicaire général ; et de M. Baudry, archiprêtre de la cathédrale.

Arrivés à la porte de l'église, les prélats et leurs assistants se rangent en demi-cercle, et Mgr l'évêque procède à la bénédiction de la basilique. Elle mérite ce nom, tant à cause de la beauté de ses lignes architecturales, qu'à cause de la majesté de Celui qui va y habiter, et de la grandeur de Celle en l'honneur de laquelle elle est dédiée. Marie n'est-elle pas appelée par les Pères la *basilique du véritable Assuérus : basilica veri Assueri?*

Les beaux vitraux qui projettent leur douce lumière dans le sanctuaire nous représentent la Vierge, comparée par les saints docteurs *à un cristal limpide illuminé des rayons du soleil de justice.* En voyant notre évêque bénir la nouvelle chapelle, nous contemplions des yeux de la foi Marie ratifiant dans le ciel la bénédiction du représentant de son Fils. Car, saint Antonin

(1) D'après la *Semaine religieuse* de Laval.

appelle Marie, un *Pontife spirituel remplissant d'une manière mystique les fonctions épiscopales, consacrant les temples érigés en son honneur : episcopa spiritualis : habet enim officia episcoporum, aliquo modo spirituali, quoniam consecrat templa quæ ad ejus honorem fiunt.* Après la bénédiction extérieure du monument, les prélats entrent dans l'église à la suite de Monseigneur, en chantant les litanies des saints, et se placent dans les fauteuils réservés dans le sanctuaire du côté de l'évangile. L'église est élégamment ornée : on remarque les écussons des évêques présents, auxquels, par une délicate attention, on avait ajouté celui de Mgr Wicart, notre premier évêque et le fondateur du nouveau temple, et celui du cardinal archevêque de Rennes, si dévoué à Notre-Dame de Pontmain, et qui a manifesté à Monseigneur son regret de ne pouvoir assister à cette fête.

L'archidiocèse de Rennes était représenté par M. le chancelier de l'archevêché, par M. le curé de Fougères et par un grand nombre de prêtres rennois.

La bénédiction terminée, la messe pontificale commence. Au fond du sanctuaire sont disposés deux trônes : celui du côté de l'épître est réservé au vénérable Métropolitain, qui célèbre le saint sacrifice, assisté de son grand vicaire, de M. le supérieur du grand séminaire, et de M. le curé de Saint-Remi de Château-Gontier ; celui du côté de l'évangile est occupé par Monseigneur, revêtu de sa *cappa magna.* La maîtrise de Louvigné-du-Désert, sous la direction de M. le Gentilhomme, se fait remarquer par la bonne exécution des chants de la messe. Mais c'est surtout au *Credo*, chanté à l'unisson par toute l'assistance, que l'on sent vibrer la foi si vive de nos populations du Maine et de la Bretagne.

Après la sainte messe, les révérendissimes prélats se rendent à l'estrade, où Mgr l'évêque doit donner la bénédiction papale. Pour qu'une fête quelconque dans l'Église ait une signification pleinement catholique, il faut qu'elle célèbre pour ainsi dire sous le regard du Prince de tous les pasteurs, il faut que sa présence morale plane en quelque sorte au milieu des plus magnifiques démonstrations. Aussi, Monseigneur, dans sa piété filiale envers l'Évêque des évêques, a-t-il demandé à Pie IX de consacrer par sa bénédiction précieuse la solennité de ce jour. On lit, en latin et en français, le bref qui autorise l'évêque de Laval à donner, au nom du Pape, cette bénédiction, enrichie d'une indulgence

plénière, et tous les pélerins la reçoivent avec bonheur et recueillement. Les évêques sont reconduits au presbytère par le clergé, et ainsi finit la cérémonie du matin.

Le soir.

Si la fête du soir est moins auguste, elle est en revanche plus éclatante que celle du matin. A deux heures et demie, NN. SS. les évêques, ornés de leurs crosses, de leurs mitres et de leurs chapes, se rendent, sur la route de Fougères, jusqu'à l'arc de triomphe érigé en face du cimetière. Les pèlerins et le clergé des divers doyennés du diocèse sont échelonnés le long de la route, qu'ils couvrent de leurs rangs pressés sur un espace de plus d'un kilomètre. La procession, présidée par Mgr l'archevêque de Tours, se met en marche au chant des antiennes et des cantiques à la très-sainte Vierge. Avec quel élan disons-nous les strophes du *Magnificat*, de l'*Ave maris stella* ! Comme nous répétons avec enthousiasme ces refrains si chers au cœur des fidèles, si odieux à nos ennemis : *Sauvez, sauvez la France, au nom du Sacré-Cœur*, ou bien : *Qu'il monte jusqu'au ciel le cri de la patrie : Catholique et Français toujours* !

Que l'on est fier d'être catholique, en présence de telles manifestations, et que l'on est fort et invincible quand on sent palpiter la même foi dans des milliers de poitrines humaines ! A ce spectacle on comprend mieux le mot de l'apôtre : *Ce qui a triomphé du monde, c'est notre foi : hæc est victoria quæ vincit mundum fides nostra.*

Les RRmes évêques prennent place aux fauteuils dressés sur l'estrade ; ils sont entourés du clergé et les fidèles se serrent près de la chaire où Mgr l'évêque d'Angers va faire entendre sa lumineuse parole. Il paraît : la foule s'écarte respectueusement sur son passage. Le silence, le recueillement, l'attention règnent dans l'immense assemblée, qui ne veut pas perdre un mot de ce discours magistral.

Discours de Mgr Freppel.

Nous ne pouvons, à notre grand regret, reproduire intégralement le discours de Mgr l'évêque d'Angers, qui, prenant pour texte ces paroles du psaume VIII : *Ex ore infantium et lactensium perfecisti laudem propter inimicos tuos,* vous avez tiré de la bouche des enfants et des nouveaux-nés une loaunge par-

faite pour confondre vos ennemis, — a magnifiquement montré, dans l'apparition de la sainte Vierge aux enfants de Pontmain, d'abord la *glorification de Dieu,* ensuite la *confusion des ennemis de la foi.* Nous reproduisons toute cette seconde partie :

Rien ne gêne ni ne déconcerte l'incrédulité contemporaine comme les manifestations extraordinaires de la puissance, de la sagesse et de la bonté divines. Aux objections qu'elle soulève, aux colères qu'elle exprime, aux blasphèmes qu'elle profère, l'ont sent bien que le miracle la touche au vif. Car il ne s'agit pas là de faits lointains, dont il serait possible d'écarter le souvenir importun, mais d'événements accomplis sous les yeux de la génération présente, et dont les conséquences se prolongent au milieu de nous. Devant ces faits, qui s'imposent à l'attention générale, l'indifférence n'est qu'une bravade, et la négation systématique un expédient sans dignité et sans valeur.

Ils disaient, en reprenant le langage du siècle dernier, qu'il n'y a de réel que ce qui est sensible et palpable, que le monde invisible est une chimère et l'ordre surnaturel une pure hypothèse. Et voici que l'ordre surnaturel s'affirme par des prodiges éclatants ; le monde invisible se dévoile dans les apparitions les plus inattendues. Non, ne récusez pas les témoins : leur innocence est la garantie de leur sincérité : plus ils ignorent le monde, ses luttes et ses passions, et moins l'artifice a de prise sur leur âme ; tout les accrédite, jusqu'à leur naïveté même. Ni trompeurs, ni trompés, voilà ce qui ressort avec une force irrésistible de ce langage simple et ferme comme la vérité ; de ces récits où n'entre aucune dissimulation ; de ces réponses que nulle difficulté n'arrête, que nulle contradiction ne trouve en défaut. Vous eussiez peut-être préféré le témoignage d'un lettré, d'un savant : oh ! c'est alors que l'esprit de système, les opinions formées d'avance, les idées préconçues vous auraient paru autant de motifs de suspicion légitime. Non, c'est le regard limpide de l'enfance qui devait lire ces choses, et c'est de ces lèvres, incapables de mensonge, que nous devions les recueillir, selon qu'il est écrit : *Ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem propter inimicos tuos.*

Ils disaient, dans l'enivrement d'un fol orgueil, que la science est en train d'expliquer toutes choses, qu'il n'y a plus rien qui échappe aux lumières de la raison humaine devenue la seule mesure du vrai. Et il a suffi du témoignage de quelques petits enfants pour mettre en défaut ce rationalisme hautain.

Devant des effets dont la cause lui échappe, il reste confondu avec le vide de ses théories et le néant de ses explications. C'est en vain que, pour dépouiller l'événement de son caractère miraculeux, il multiplie les hypothèses, entasse les sophismes, fait appel à toutes les ressources de la parole et de l'esprit : le fait est là, dans sa simplicité victorieuse, qui le tient en échec et le met à bout de forces. Triste aveuglement

de cette fausse science, qui aime mieux se couvrir elle-même de confusion que de remercier Dieu en reconnaissant son action souveraine sur toutes les créatures !

Ils disaient : La foi est morte, la religion s'en va. Et voici que, d'une extrémité de la France à l'autre, il se produit un mouvement tel qu'on en trouverait à peine de comparable dans les âges les plus merveilleux de la foi. A la Salette, à Lourdes, à Pontmain, en vingt endroits divers, des multitudes de pèlerins accourent, la confiance au cœur, la prière sur les lèvres ; l'industrie moderne réunit à peine assez de ressources pour satisfaire cet élan de piété qui s'est communiqué à tous les rangs et à toutes les conditions sociales ; des associations se forment pour envelopper les âmes dans un vaste réseau de dévotion et de charité ; des temples s'élèvent pour transmettre à toutes les générations futures la mémoire de ces grandes choses. Partout, c'est un redoublement de ferveur, c'est un réveil des âmes, c'est un retour à Dieu et à l'Église, au Christ et à la religion. Et tout cela se passe sous les yeux de l'incrédulité stupéfaite, qui ne sait ni à quelle cause attribuer ce prodigieux mouvement, ni par quel moyen l'arrêter. Ah ! n'est-ce pas le cas de s'écrier avec l'apôtre : « Je perdrai la sagesse des faux sages et je réprouverai la prudence des faux prudents » : *Perdam sapientiam sapientium et prudentiam reprobabo* (1).

Oui, sans doute, je les entends qui nous disent : Vous rapetissez la religion, vous la matérialisez par des pratiques étroites et mesquines. Étrange calomnie, mes très-chers frères ! La religion est à l'image de l'homme, qui est tout à la foi esprit et corps, âme et matière ; elle est à l'image des sacrements, où la grâce invisible est attachée à un signe extérieur. Toute l'économie de la religion repose sur l'union de ces deux éléments, dont l'un soutient l'autre. Arrière donc ce faux spiritualisme, qui ne tient aucun compte ni des besoins, ni des conditions de la nature humaine, et qui se drape dans le manteau d'un orgueil fastueux pour regarder avec dédain ce qui n'est rien moins qu'une loi consécutive de notre être. Elle est autrement rationnelle, autrement profonde cette religion divine, qui sait concilier toute chose dans une harmonie parfaite, et qui ne s'adresse pas moins aux sens qu'à l'esprit pour élever l'homme vers Dieu. Ces images, ces statues qu'elle vénère, mais c'est la représentation sensible de tout ce qu'il y a de plus grand et de plus auguste dans le ciel et sur la terre ; ces médailles qu'elle frappe en l'honneur de la sainte Vierge, mais c'est le signe béni de la vertu exemplaire, de la chasteté idéale, de la perfection sans tache ; ce chapelet que la dévotion met aux mains du pèlerin, mais c'est toute la doctrine et toute l'histoire évangélique qui se résume dans la série des mystères qu'il symbolise. Pourquoi la foi ne serait-elle pas récompensée du respect religieux dont elle entoure ces emblèmes sacrés ? Qu'est-ce qui empêche Dieu de se servir de l'eau d'une source comme

(1) 1re Ep. aux Cor., 1. 19.

d'une cause occasionnelle et instrumentale de ses bienfaits, lui qui, dans l'ordre naturel, a attaché ce qu'il y a de plus immatériel, la pensée, à un son qui sort de notre bouche? Le vrai spiritualisme n'est pas celui qui supprime le corps pour réduire l'homme à un pur esprit, mais bien celui qui prend l'être humain dans sa totalité, appelle les sens à son aide pour seconder le mouvement de l'intelligence et cherche dans les pratiques extérieures de la piété un puissant moyen pour entretenir et développer la vie religieuse et morale.

Oui, la vie religieuse et morale. Qui nous dira, en effet, au point de vue de l'amélioration des âmes, les immenses résultats de ce mouvement de foi et de piété dont les faits miraculeux de ces trente dernières années ont été le principe et le point de départ? Qui nous dira tout ce qu'ils ont fait germer de vertus et de bonnes œuvres? Que de retours au bien et au devoir, provoqués par la vue de ces grandes scènes de la religion! Que de familles où la paix et l'union sont rentrées avec la conversion de l'un ou de l'autre de leurs membres, par suite de ces pieux pèlerinages! Que de paroisses où le zèle des prêtres, retrempé lui-même à ces sources fécondes, a ramené le sentiment moral avec la pratique religieuse! Que d'institutions charitables conçues et organisées par les hommes qui étaient allés puiser le feu sacré à ces foyers nouveaux de dévouement et d'inspiration divine! L'effet moral de ces merveilleux événements a été incalculable. Et si, à l'heure où je parle, il nous est permis de jeter dans l'avenir un regard confiant, si, malgré tant de causes qui sembleraient devoir l'arrêter dans son cours, le bien suit aujourd'hui une marche ascendante; si, en dépit des erreurs qui se propagent, des mauvaises passions qui se donnent libre carrière, nous assistons à une vraie renaissance de la foi catholique, nous le devons en grande partie à ces pèlerinages tant méconnus et tant redoutés, à ces trois ou quatre faits miraculeux par lesquels il a plu à Dieu de donner le branle à toute la France chrétienne.

Donc, mes frères, ouvrons nos cœurs à l'espérance que de telles fêtes nous permettent de concevoir. Un pays en faveur duquel Dieu multiplie de la sorte les signes extraordinaires de sa puissance, un tel pays, dis-je, n'est pas près de périr : le salut est à sa portée, s'il sait s'en rendre digne et le demander par de ferventes prières. Oui, comme la sainte Vierge nous le recommandait, il y a six ans, dans la nuit à jamais mémorable du 17 janvier, prions tous ensemble et du fond de notre cœur. La prière est une arme puissante aux mains de l'homme. Ceux qui s'arrêtent à la surface des événements n'en cherchent la cause que dans le calcul des hommes, dans le jeu des intérêts, dans le mouvement et le choc des passions; mais s'il nous était donné de suivre le fil de cette trame mystérieuse qui se déroule à travers les siècles, nous verrions quelle grande place occupe la prière des justes dans le plan de la Providence, ce qu'elle a d'action sur la vie des peuples et sur la destinée des empires. Prions avec confiance, et « Dieu nous exaucera en peu de temps. »

Il ne tient qu'à nous d'abréger ce délai par la ferveur de nos supplications jointe à la sainteté de notre vie. Car le Fils de Marie, qui est aussi le Fils de Dieu, « se laisse toucher » par les prières d'une assemblée comme celle-ci, où la voix du peuple fidèle s'unit à celle des évêques et des prêtres dans un concert unanime de louanges et d'actions de grâces. Tout à l'heure nos acclamations vont retentir, hautes et joyeuses, en l'honneur de la très sainte-Trinité, du Christ, l'immortel Roi des siècles, de la bienheureuse et immaculée Vierge Marie, mère de Dieu ; tous, d'une même voix, nous allons demander au Seigneur le triomphe de l'Église et de son auguste Chef, le salut de la France, notre patrie bien-aimée, le bonheur et la prospérité de nos diocèses ; et le Seigneur exaucera nos humbles prières, il étendra sur nous sa main pleine de miséricordes. Tous nous emporterons avec nous le souvenir de cette grande solennité, et ce jour aura été pour chacun des pèlerins de Pontmain un jour de joie.

Les acclamations

Le discours de Mgr Freppel a été suivi du chant des acclamations suivantes :

I

A Dieu le Père non engendré, au Fils unique de Dieu, à l'Esprit-Saint consolateur, à la sainte et indivisible Trinité : bénédiction, louange, honneur et gloire dans les siècles des siècles ! — Ainsi soit-il.

II

Au Christ, Roi immortel des siècles, que nous voulons voir régner sur nous et sur toutes choses, et à son Cœur très-doux et très-humble : nouvel honneur, nouvelle gloire et, pour les outrages faits à son nom, solennelle satisfaction ! — Ainsi soit-il.

III

A la Bienheureuse et Immaculée Vierge Marie, mère de Dieu, très puissante patronne de tout notre diocèse de Laval, et qui, dans les entrailles de sa miséricorde, a visité aussi naguère ce même diocèse de Laval, en apparaissant dans les airs ; louange éternelle, très-grande action de grâces et très-humble supplication ! — Ainsi soit-il.

IV

A la sainte Église catholique, apostolique et romaine, dont nous sommes, par la grâce de Dieu, les enfants : vénération filiale, éternel amour ; et à tous ses décrets, principalement au *Syllabus*, pleine adhésion de l'esprit et ferme confession des lèvres ! — Ainsi soit-il.

V

A notre très-saint seigneur le Pape Pie IX, père des pères, docteur suprême et infaillible, roi doux et fort, vrai disciple du Christ souffrant : paix, consolation, prochaine et glorieuse délivrance des mains de ses ennemis ! — Ainsi soit-il.

VI

A l'Illustrissime et Révérendissime Père dans le Christ, Jules-Denys, notre pontife, très-dévot serviteur de l'Immaculée Vierge, par la faveur divine heureusement investi naguère de la charge de pasteur très vigilant de nos âmes, et qui, plein d'un zèle ardent pour la gloire du Très-Haut, l'honneur de la Mère de Dieu et le salut du peuple chrétien, a solennellement annoncé, aux applaudissements de tous, et magnifiquement célébré cette fête : nombreuses années, saint et heureux pontificat, et, sur ses travaux apostoliques, plus grandes de jour en jour et plus salutaires bénédictions. — Ainsi soit-il !

VII

A l'Illustrissime et Révérendissime père Casimir-Alexis, premier évêque de l'Église de Laval, en tout temps l'intrépide défenseur et le vaillant champion des droits du Siége apostolique, et qui, en actions de grâces d'une insigne faveur de la Vierge immaculée, jeta les premiers fondements de ce temple ; maintenant par sa grande humilité descendu de son siége, dont la présence à cette solennité est tant désirée : Paix abondante, heureuse et tranquille vieillesse, longtemps encore pieuse vénération de tous ses enfants, et pour son bon combat si vaillamment combattu, très-grande et très-ample récompense ! — Ainsi soit-il.

VIII

Aux Illustrissimes et Révérendissimes archevêques et évêques venus en ce lieu, et qui ont, aujourd'hui surtout, si noblement mérité de la bienheureuse Vierge, de notre Pontife et de tout le diocèse ; à tout le corps très-zélé et très-illustre des évêques de notre France, le royaume de Marie : Bonne vie, continuel triomphe dans les combats du Seigneur, constant et heureux accroissement de toutes vertus et fruits de justice ! — Ainsi soit-il.

IX

A l'auguste ville de Rome, capitale du monde chrétien, et à son peuple opprimé, mais très-fidèle au Christ et à son Vicaire : Douce commisération, sincère admiration, vraie liberté et félicité parfaite ! — Ainsi soit-il.

X

A l'illustre nation française, fille aînée de l'Église romaine, qui souvent a accompli glorieusement dans le monde *les gestes de Dieu,* mais qui est réduite aujourd'hui, à cause de ses péchés, à un état de misère et d'abaissement profond : Solennelle et publique réconciliation avec Dieu, renouvellement parfait, heureuse et admirable ascension de vertu en vertu, et par là même de gloire en gloire ! — Ainsi soit-il.

XI

A l'Université d'Angers qui, avec l'aide de Dieu, vient heureusement de renaître, sera bientôt confirmée par la sanction apostolique, et implore humblement le secours de la Vierge qui n'a pas connu la tache originelle : Aujourd'hui et à jamais exemption de tout lien d'erreur, développement et fécondité, et en tout tranquille prospérité. — Ainsi soit-il.

XII

Au clergé et aux fidèles de la ville et du diocèse de Laval : Vertu, paix et joie dans l'Esprit-Saint, et, après une vie tranquille, béatitude éternelle. — Ainsi soit-il.

XIII

A tous et à chacun des pèlerins ici présents : Abondante bénédiction de Dieu, retour heureux à leurs foyers ; union perpétuelle entre eux dans le Sacré-Cœur de Jésus et dans le Cœur très-pur de Marie ! — Ainsi soit-il.

La bénédiction du Saint-Sacrement couronne cette belle journée, qui a ému si délicieusement les cœurs, et dont le souvenir sera une des plus douces consolations de ceux qui en ont été témoins.

P. P. Huchedé.

L'ASSEMBLÉE DES CATHOLIQUES

(Voir le numéro du 12 mai.)

M. le comte Yvert donne lecture d'un rapport qui annonce une bonne nouvelle : la réorganisation de l'œuvre du Denier de Saint-Pierre par cotisation. Outre son but propre, cette œuvre s'est donné pour mission de répandre le plus possible les enseignements du Saint-Père ; et c'est ainsi qu'elle a fait publier à 20,000 exemplaires, en une petite brochure, la très-grave

Allocution pontificale du 12 mars. Elle veut faire plus encore, car elle a la noble ambition de réorganiser sous la direction de MM. les curés, dans chaque paroisse, les comités de l'œuvre qui y existaient autrefois.

Dès à présent le centre de l'œuvre est à un endroit qui l'assure du succès, puisque c'est Notre-Dame des Victoires. A ce sujet M. le comte Yvert parle de Pie IX avec un accent qui fait éclater à diverses reprises les plus vifs applaudissements. Il invite tous les catholiques à se promettre de manifester par quelque manière leur dévouement à Pie IX, aux jours des 21 mai et 3 juin, dates, la première de sa préconisation comme archevêque de Spolète, la seconde de sa consécration épiscopale. Dans ce but, il propose l'adoption des vœux suivants :

Pour augmenter en France le dévouement au Pape, le Congrès émet le vœu que sous la haute protection de l'autorité ecclésiastique, des comités du denier de Saint-Pierre, par cotisation, soient établis dans tous les diocèses.

Comme complément de ce premier vœu le Congrès demande que les comités catholiqnes fassent connaître le plus possible les paroles du Saint-Père ; il demande aussi qu'un bulletin particulier devienne l'organe de toutes les œuvres pontificales.

Dévoués de tout leur pouvoir à la défense des intérêts de la sainte Église, et résolus à mettre en pratique plus énergiquement que jamais les enseignements du Souverain-Pontife, les membres du Congrès émettent le vœu que tous les catholiques de France, en union avec NN. SS. les évêques, célèbrent avec éclat le nom de Pie IX.

Aux grands et aux petits, aux hommes politiques et aux hommes d'œuvre, ils recommandent en cette circonstance exceptionnelle de prier pour le Pape, de lui porter ou de lui envoyer des témoignages sensibles de dévouement et d'amour, d'organiser partout des manifestations en l'honneur du Pontife infaillible, du grand protecteur de la société.

De toutes parts les applaudissements répondent à l'énoncé de ces vœux, que l'assemblée prend ainsi l'engagement de remplir.

M. Keller vient d'ailleurs offrir une nouvelle occasion aux catholiques présents de manifester leurs sentiments è l'égard du Pape en présentant le texte de l'adresse qui devra être envoyée au Saint-Père comme l'expression du dévouement des catholiques de France. Avant d'en donner lecture, M. Keller, en quelques mots pleins d'une émotion qu'il communique à son auditoire, expose une fois de plus la situatien douloureuse de

Pie IX, et le devoir qui s'impose d'autant plus, à l'occasion du cinquantième anniversaire épiscopal, de donner au Pape les consolations qu'il retire du concours à Rome des pèlerins.

Autrefois, s'écrie M. Keller, nos pères, au milieu des plus grandes difficultés et souvent au prix de sacrifices considérables faisaient le pèlerinage de Jérusalem, afin de retrouver sur le Calvaire le souvenir de la grande Passion divine. Aujourd'hui que toutes facilités nous sont offertes, au contraire, n'irons-nous pas à Rome ? Car le Calvaire c'est à Rome aujourd'hui qu'il est, non plus seulement en souvenir mais en réalité. Quelle joie d'ailleurs ne puiserons-nous pas nous-mêmes à ce voyage et quelle force n'en rapporterons-nous pas pour la lutte, quelle confiance dans l'avenir de notre malheureuse et chère patrie, toujours associée, comme on l'a si bien dit, au sort de la papauté ! Se tournant alors vers Mgr Freppel : Ah ! Monseigneur, s'écrie l'orateur, je vous prends à témoin, vous qui êtes fils de l'Alsace comme moi, de l'Alsace qui, elle aussi, est sur le calvaire, est-il vrai, comme on ose le dire, que ceux-là n'aiment pas la France qui sont avant tout dévoués au Saint-Siége ? Non. Car si nous ne séparons pas ces deux amours, c'est que l'un fait la force de l'autre, et que ce qui fait l'indomptable espoir de notre patriotisme, c'est l'indomptable dévouement que nous portons à la liberté de l'Église. Quand nous réclamons pour elle, c'est pour notre propre liberté que nous réclamons, afin d'assurer le relèvement de la patrie. Aussi qu'importent les outrages et les calomnies. Marchons droit en avant, pleins de ce courage que le Saint-Père nous inspire dans son allocution, et, avec lui, nous assurant que le triomphe viendra en des jours meilleurs.

M. Keller lit ensuite le texte de l'adresse que nous avons reproduite dans un de nos numéros précédents, mais il n'en achève pas la lecture sans être interrompu par des applaudissements qui redoublent quand il la termine et qui se mêlent aux cris de : *Vive Pie IX! Vive Pie IX!* poussés avec force par l'immense auditoire.

Quand le silence a pu se faire, M. Chesnelong se lève. Il annonce qu'il croit devoir, pour répondre à l'intérêt témoigné par l'assemblée au comité catholique de Paris, lui donner connaissance d'une lettre adressée au préfet de police par les membres du bureau de ce comité. Quels que soient les sentiments que ce document doive inspirer, M. Chesnelong demande qu'il soit écouté en silence, car quand on se défend, le calme fait partie de la dignité. (Nous avons aussi reproduit ce document).

Mais avant, et en attendant le magnifique couronnement que la parole de Mgr Freppel doit donner à ces séances mémorables, il sent le besoin de dire merci à tous ceux qui l'entourent. Merci aux catholiques de l'assemblée, dont le nombre et l'attitude ont prouvé une fois de plus ce qu'ils sont et veulent être plus que jamais au service de ces deux grandes causes : l'Église et la France. Merci aux rapporteurs qui nous ont tous fait profiter des lumières que leurs travaux ont répandues sur des questions qui touchent à tant et de si graves intérêts; merci encore, merci aux dames qui ont assisté à toutes les séances avec une persévérance si chaleureuse, et dont la charité aimable et la grâce persuasive sont comme l'incarnation de la douceur et de la tendresse évangéliques; merci enfin et surtout aux éminents prélats qui ont daigné rehausser par leur présence et féconder par leur parole ces grandes assises : au cardinal de Paris, qui, avec l'autorité de son âge, de son caractère, de sa vertu, nous a fait entendre des accents indignés contre le mal et ses paternels encouragements au bien. Merci à Mgr Mermillod, l'évêque exilé, dont l'inépuisable et merveilleux talent ne connaît ni difficultés, ni fatigue, et se prodigue avec un désintéressement dont nous avons si bien profité. Merci à l'ancien évêque de Troyes que les barricades, en 1848, trouvèrent simple et héroïque, et que nous avons vu ici bienveillant et paternel. Merci enfin à Mgr d'Angers, à qui l'assemblée dira toute à l'heure, par ses acclamations, qu'elle est digne de l'entendre et que sa forte et grande parole ne tombera pas en des cœurs indifférents ou ingrats.

Adieu donc, s'écrie l'orateur, ou plutôt au revoir ici (applaudissements) et l'année prochaine. En attendant, combattons le bon combat. Il fut une heure dans la vie du monde où la force s'exerçait contre l'Église pour l'empêcher d'entrer dans la société; aujourd'hui c'est encore par la force qu'on voudrait l'en faire sortir. Mais on se trompe, et le divorce ne s'accomplira pas. Non, il ne sera pas donné à quelques sophistes et à quelques démagogues d'étouffer une foi qui a su résister au rire de Voltaire et à la hache de la Terreur ! (Bravos, applaudissements.)

Il est plus de dix heures quand MGR FREPPEL se lève. D'un mot, l'illustre évêque saisit son auditoire ; ce qu'il veut lui dire, c'est de prendre courage, quelles que soient d'ailleurs les difficultés du présent et les menaces de l'avenir. *Viriliter agite et confortamini*, telle doit être notre devise. Sans doute il y a

des motifs d'inquiétude et d'alarme, et Mgr Freppel les expose dans un langage énergique qui en rend bien la gravité.

Rien n'est épargné dans ce formidable assaut livré à toutes les croyances, et la religion aujourd'hui subit des outrages dont l'impunité serait une honte pour notre pays,-quand même elle n'attirerait pas d'ailleurs sur nous les colères de la justice divine. Mais à côté de ces abominations, il y a aussi, et il faut voir le bien. Énumérant alors toutes les œuvres utiles, généreuses, héroïques mêmes de la charité en nos jonrs, Mgr Freppel y retrouve le caractère indélébile de ce peuple que l'Église a pétri de foi et de charité, et qui restera tel, quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse. (Applaudissements.)

Ce n'est pas sans raison, ajoute l'éloquent évêque, qu'en son état terrestre l'Église s'appelle militante. La lutte, c'est sa condition, et c'est se faire illusion de croire qu'un jour viendra où toutes les barrières qui s'opposent à son triomphe étant tombées, elle en jouira pleinement en sécurité. Mais dans la lutte, considérons ce que nous avons gagné. Aujourd'hui, on peut dire que la question religieuse est à l'ordre du jour partout, depuis la Nouvelle-Colombie, dont je salue à mes côtés l'évêque persécuté, jusqu'au milieu de nous. Eh bien ! je le dis sans détour, cela vaut mieux que l'indifférence honteuse où l'on croupissait il y a quarante ans, quand un écrivain, dont le souvenir ne nous vient jamais qu'à travers des larmes, publiait son fameux *Essai*.

L'indifférence c'est le sommeil, la lutte c'est le réveil et la vie. D'ailleurs, est-ce que ces attaques même ne doivent pas nous donner courage ? Sachez-le, on n'attaque avec passion que ce qui est fort; on ne cherche à renverser que ce qui est debout.

J'étais il y a quelques jours en Alsace. On me disait : — Mais que faites-vous donc en France? Au milieu de vos ruines, on ne voit que la révolte à Dieu et à ses saints. — J'ai répondu : Non, cela n'a pas grande valeur; cela se passe à la surface. Dans ce corps blessé, il y a une âme. Dans ce corps qui nous inquiète, il y a une nouvelle France qui rapelle le Christ dans ses ateliers, dans ses universités, dans ses écoles, dans son armée, qui replace la croix sur son épée; il y a la France qui se souvient de son passé glorieux, de saint Louis, de Godefroi de Bouillon, de Charlemagne et de Clovis, qui se retrempe à la foi pour se souvenir de sa jeunesse.

Laissez-moi vous rappeler cette pensée d'un auteur du XVIIe

siècle, de Balzac : — Dieu, disait-il, s'est constitué le tuteur de la France ; il l'aime tellement que, pour la sauver, il fait autant de miracles qu'elle fait de sottises.

Les miracles, c'est bien ; mais les miracles ne dispensent pas les hommes d'agir. Et pour que cette action soit forte, il faut s'unir.

Il y a précisément dans la société actuelle deux grandes forces de destruction au service du mal : la franc-maçonnerie et l'Internationale ; à ces deux forces opposons des forces compactes. Il faut déployer pour le bien au moins autant d'union et d'énergie que nos adversaires en déploient pour le mal. Il faut s'unir sur le terrain des principes, dans la vérité complète, intégrale.

Que les fidèles se serrent autour de leurs prêtres, les prêtres autour de leurs évêques et les évêques autour du Pape, et nous présenterons à l'ennemi un front de bataille qu'il ne pourra rompre.

Mgr Freppel poursuit en rappelant un mot sublime de saint Vincent de Paul : « Il faut, disait-il, aimer Dieu à la sueur de son front. » Faisons ainsi, aimons Dieu, aimons la France à la sueur de notre front, et, n'en doutez pas, nous aurons la victoire.

Tel est, mais bien incomplétement et imparfaitement résumé, ce discours dont nous ne pouvons d'ailleurs rendre ni la belle ordonnance, ni la fière énergie, ni la pressante éloquence. L'assemblée tout entière y répond par une triple salve d'aplaudissements. Après quoi, la prière d'usage étant faite, l'assemblée se sépare jusqu'à l'année prochaine, où elle se retrouvera, comme l'a dit Mgr Freppel, pour de nouvelles luttes, prélude, sans aucun doute, de nouveaux et plus grands succès.

TURGOT (1)

Turgot à la Sorbonne. — Ce qu'était la Sorbonne.
— Son départ de la Sorbonne.

Turgot avait vingt ans quand il fut reçu à Saint-Sulpice bachelier en théologie. Prenant alors la route que les cadets de

(1) Nous avons vu dernièrement l'Académie des sciences morales et politiques s'occuper de Turgot, le célèbre économiste du XVIII[e] siècle, et nous avons promis de revenir sur cet homme qui est encore aujourd'hui regardé comme une incontestable autorité : M. Xavier Roux a donné, dans une conférence récente, la vraie note sur Turgot ; et il prépare en ce moment sur le célèbre économiste un travail complet, dont il a bien voulu détacher par les *Annales catholiques* le chapitre qu'on lira ici. Ce chapitre donnera une idée de l'intérêt que présentera le travail de M. X. Roux, et fera connaître Turgot en le montrant pour ainsi dire dans ses origines. (Note des *Ann. cath*).

grande famille suivaient, route qui conduisait aux honneurs ecclésiastiques, le futur économiste passa quelques examens et fut admis à la société de Sorbonne.

La société de Sorbonne n'était pas la faculté de Sorbonne ; n stituée pour soutenir les études théologiques en France elle relevait la science ecclésiastique par le contact intime et journalier des professeurs de l'État avec les élèves qui seraient un jour les dignitaires de l'Église. Les jeunes membres de la société suivaient les cours de la Faculté et couraient la licence en théologie. Un ami de Turgot qui fut un des derniers agrégés de cette illustre maison nous en a transmis le règlement et les usages.

« Cette société, écrit-il, fondée sous le roi saint Louis, par Robert Sorbon, son confesseur, et relevée et dotée par le cardinal de Richelieu, était une réunion théologique, où se suivaient les études et les exercices de la Faculté de théologie. Les membres formaient entre eux une société où l'on n'était admis qu'après certains examens et quelques frais. La société comprenait environ cent ecclésiastiques, la plupart évêques, vicaires généraux, chanoines, curés de Paris et des principales villes du royaume, et par conséquent ne pouvant vivre dans la maison. Il y demeurait habituellement vingt-quatre docteurs, dont six professeurs des écoles de Sorbonne, un procureur, un bibliothécaire, et dix à douze bacheliers se préparant à leur licence ou la courant, et, après leur licence, faisant place à d'autres jeunesgens suivant la même carrière. Les avantages de cet établissement pour les membres de l'association n'étaient pas à mépriser. Trente-six appartements que la maison comprend, étaient réservés de droit aux trente-six plus anciens docteurs, qui, s'ils ne les occupaient pas eux-mêmes, devaient les céder à quelques autres membres de la société ; et c'est ainsi qu'il se trouvait dix ou douze appartements pour les jeunes gens courant la licence. Ajoutez une église, un jardin, des domestiques communs, une salle à manger et un salon chauffés aux frais de la maison, deux cuisiniers, tous ses ustensiles de cuisine, comme vaisselle, couverts, payés et fournis, une riche bibliothèque, etc. A l'heure du dîner, chacun, se rendant à la salle à manger, choisissait sur un menu, affiché dans l'antichambre, les plats dont le prix était taxé et que les domestiques lui servaient. A ces dépenses communes fournissaient environ cinquante mille livres de rente en maisons à Paris. Cette société, qui paraît avoir servi de modèle à divers

établissements anglais, nommés *fellowships,* à Oxford et à Cambridge, soutenait l'étude de la théologie et des sciences religieuses (1). »

Turgot fut admis dans cette société en l'année 1748. Elle comptait alors des étudiants en théologie qui devaient devenir un jour des prêtres célèbres. Parmi eux, le futur ministre se choisit des amis et se lia particulièrement avec Loménie de Brienne qui fut connu dans la suite comme archevêque de Toulouse, ami des philosophes, ministre incapable et prêtre apostat ; avec Boisgelin de Cucé, esprit distingué, âme sincère, qui, devenu archevêque d'Aix en 1770, sut conjurer par son dévouement et son habileté les ravages de la famine ; avec l'abbé de Very, à qui Turgot dût en partie son élévation au ministère ; avec l'abbé de Cicé, depuis archevêque de Bordeaux ; avec l'abbé Morellet qui, après avoir été son ami le plus intime, est devenu son admirateur le plus enthousiaste. C'est à l'abbé Morellet que Turgot doit la popularité que la postérité trompée lui accorde.

Cette réunion d'esprits distingués ne restait pas oisive. Après ses études théologiques, elle distribuait son temps entre le monde et les œuvres qui passionnaient alors l'opinion publique. Maîtres de leurs heures, souverains de leurs intelligences, guides de leurs mœurs, ces futurs dignitaires de l'Église s'abandonnaient à leur sympathie et à leur admiration. Les doctrines èconomiques, les idées philosophiques, les productions littéraires les occupaient tour à tour. Ceux qui nous ont laissé un souvenir de cette époque de leur vie, nous montrent l'ardeur avec laquelle ils recherchaient les nouveaux ouvrages, soutenaient leurs préférences et se donnaient à l'ivresse de la contestation.

Turgot prit bientôt dans ce milieu une place à part. Plus obstiné que les autres dans ses admirations, il se distinguait encore par un caractère particulier. L'abbé Morellet l'a défini : « Il était d'une simplicité d'enfant qui se conciliait en lui avec une sorte de dignité respectée de tous ses camarades, et même de ses confrères les plus âgés. Sa modestie et sa réserve eussent fait honneur à une jeune fille. Il était impossible de hasarder la plus légère équivoque ou certains signes, sans le faire rougir jusqu'aux yeux, et sans le mettre dans un extrême embarras. Cette réserve ne l'empêchait pas d'avoir la gaieté franche et naïve d'un enfant et de rire aux éclats d'une plaisanterie, d'une

(1) Mémoires de Morellet.

pointe, d'une folie. » Cependant ce tableau n'est point complet et serait inexact s'il devait donner de Turgot une autre idée que celle d'un esprit timide, contraint, embarrassé, tel enfin que dans son enfance sa mère l'avait jugé. La modestie du futur économiste ne pouvait être prise pour de la piété. Il rougissait des propos légers dans les conversations générales, mais il avait appris par cœur la plupart des pièces fugitives de Voltaire ; il souffrait de la plus légère équivoque, mais il ne craignait pas de compromettre dans le même temps la dignité de son habit et la réputation de ses mœurs.

Pourtant ce caractère farouche n'empêchait pas Turgot de se mêler activement aux préoccupations politiques, économiques ou sociales de ses contemporains. Dans les relations qu'il contracta au sein des salons où il avait été présenté, dans celles que lui assuraient sa famille et sa qualité de membre de la société de Sorbonne, il choisissait de préférence les intelligences hardies et distinguées. Il s'attachait à elles, étudiait avec elles, raisonnait et disputait. Son esprit concentré se plaisait à ces débats ; il en rapportait toujours pour le temps de ses longs silences, des sujets de méditations.

En 1748, Buffon allait publier son *Histoire naturelle*. Le prospectus circulait de main en main ; les esprits étaient dans l'attente ; on se préparait à admirer ce grand œuvre de l'ingénieux naturaliste. Turgot prit part à l'anxieuse effervescence ; mais la lecture du plan de l'ouvrage, sans rien diminuer en lui du respect et de la considération qu'il accordait à Buffon, réveilla dans son intelligence les doctrines newtoniennes que l'abbé Sigorgne y avait déposées. Buffon, toute sa vie, s'abandonna aux hypothèses ; il établissait dans son *Histoire naturelle* la théorie du système planétaire sur une hypothèse : Une comète avait rencontré le soleil ; le soleil avait brisé la comète en mille éclats ; chacun des éclats avait occupé autour du soleil la place que sa grosseur propre, à force de projection, lui avait imposée. Qui justifiera cette hypothèse, demanda aussitôt Turgot ? Comme autour de lui personne ne satisfit son esprit, il écrivit à Buffon lui-même. Sa lettre, d'un style net, expose des observations judicieuses. Assurément nul n'aurait découvert dans cette page, qui éloignait sans pitié l'hypothèse de la formation du système planétaire, l'homme qui élèverait un jour l'édifice social sur les plus fausses et les plus détestables inventions imaginées par l'esprit humain.

Du jour où Turgot eut pris la plume, il ne la quitta plus. Un an s'était à peine écoulé depuis sa lettre à Buffon qu'il prenait une part publique à l'une des discussions les plus graves qu'ait soulevées le XVIIIme siècle.

La pauvreté de la nation avait été en augmentant depuis la mort de Colbert. A la mort de Louis XIV, la pauvreté était la misère. En 1704, Vauban écrivait dans la *Dîme royale:* « Par toutes les recherches que j'ai pu faire depuis plusieurs années que je m'y applique, j'ai fort bien remarqué que dans ces derniers temps, plus de la dixième partie du peuple est réduite à la mendicité, et mendie effectivement ; que des neuf autres parties, il y en a cinq qui ne sont pas en état de faire l'aumône à celle-là, parce qu'eux-mêmes sont réduits, à peu de chose près, à cette malheureuse condition ; que des quatre autres parties qui restent, trois sont fort malaisées et embarrassées de dettes et de procès ; et que dans la dixième où je mets tous les gens d'épée, de robe ecclésiastique, laïques, toute la noblesse haute, la noblesse distinguée, et les gens de charge militaire et civile, les bons marchands, les bourgeois rentés et les plus accommodés, on ne peut pas compter sur cent mille familles ; et je ne crois pas mentir quand je dirais qu'il n'y en a pas dix mille petits ou grands qu'on puisse dire être fort à leur aise, et qui en ôterait les gens d'affaires, leurs alliés et adhérents couverts et découverts et ceux que le roi soutient par ses bienfaits, quelques marchands, etc., je m'assure que le reste serait en petit nombre. Une misère si profonde et si universelle avait mis les esprits en travail. Dans toute la suite du XVIIIme siècle, des hommes se succédèrent pour étudier les moyens de conjurer le mal.

Parmi les esprits les plus fameux qui tentèrent de dissiper la misère figure l'écossais Law. Law apportait au régent et au peuple une panacée : le crédit et le papier monnaie. Hélas ! il fut cru : la misère devint de l'indigence. Mais l'effroyable catastrophe ne détruisit pas la confiance que le malheureux banquier avait réussi à inspirer pour le papier monnaie. Plusieurs écrivains distingués prirent la défense de la théorie qui avait un instant prévalu : l'abbé Terrasson fut le plus célèbre. Longtemps personne ne contesta publiquement le rôle attribué au papier dans la lettre du défenseur du système de Law. Cependant la misère aidant, il ne cessait d'être l'objet de la conversation. Le jour où Turgot prit sa place dans la société la question était

plus que jamais agitée et débattue. Le futur économiste écouta ce long débat, il y appliqua son esprit, il étudia la matière lentement, minutieusement, en philosophe; il analysa et compara; il avait vingt-deux ans quand il adressa à M. l'abbé de Cicé le fruit de ses méditations. (1)

La théorie de l'abbé Terrasson consistait à faire de la monnaie un signe et non une valeur, et à regarder le crédit comme un accord que la bienveillance formait en dehors de toute réalité. Turgot répondit par la contradictoire : l'argent a une valeur propre; le crédit repose sur un fondement que personne dans la réalité ne méconnaît et que nul, même l'État, ne peut nier à son gré. La valeur propre de l'argent réside dans sa pureté et dans le service que ce métal peut rendre comme marchandise; le fondement du crédit c'est la bonne foi, c'est l'exactitude, c'est la certitude morale que la somme prêtée, quoique double de la garantie matérielle que possède l'emprunteur, sera reproduite et augmentée par les opérations commerciales auxquelles elle servira!!!

La réponse de Turgot aux idées de l'abbé Terasson est l'un des principaux titres du célèbre économiste. Le sophisme est habilement découvert, l'erreur vigoureusement frappée, la vérité nettement exposée. Assurément Turgot ignore encore le rôle de l'État, dans l'opération de crédit national; il n'a pas encore de la nation la grande idée que la disparition du gouvernement absolu a fait germer depuis; il ne sait pas que l'État s'emprunte à lui-même et qu'il recouvre pleinement l'intérêt du capital dans les améliorations qu'il réalise. Mais cette imperfection tient au temps et ne saurait diminuer les sérieuses qualités qui éclatent dans cette œuvre d'un esprit de vingt ans.

Cependant Turgot poursuivait le cours de ses études théologiques. Les mille influences d'éducation, d'instruction, de société dont nous avons parlé, exerçaient chaque jour un empire plus marqué. A ses yeux l'idée sublime du sacerdoce diminuait d'éclat, le catholicisme perdait quelques-uns de ses rayons divins, la Providence faisait place à la puissance de l'homme, le naturalisme naissait, et les sociétés humaines apparaissaient au jeune séminariste comme des scènes arrangées par l'habileté des chefs d'État; une seule croyance s'affermissait en lui : la croyance dans le progrès indéfini de l'humanité.

Turgot eut bientôt l'occasion de faire pressentir ses sentiments.

(1) Lettre à M. l'abbé de Cicé, *Œuvres de Turgot* (Paris, Guillaumin.)

En 1750 le suffrage de ses amis appela le jeune théologien au rang de prieur de Sorbonne. Ce rang constituait un titre de distinction très-recherché; mais il imposait le devoir de prononcer deux discours dans ces circonstances solennelles. Turgot ne se déroba ni à la distinction ni au devoir.

Le premier discours prononcé par le prieur de Sorbonne eut pour but de montrer les avantages que l'établissement du christianisme a procurés au genre humain. Quelle méthode employa le jeune orateur? Sans nier le caractère divin de l'Église, le reconnaissant même dans ses dernières paroles, il s'arrêtait « à ces vertus purement humaines dont les ennemis de la religion se glorifient d'être les apôtres, à ces sentiments de la nature qu'on lui reproche d'avoir affaibli. » En vérité l'énumération des vertus que le christianisme a fait naître est éloquente et complète; le tableau est séduisant: il ne séduit que les yeux. L'action divine de Jésus-Christ, l'œuvre personnelle de l'Église sont absents; l'apparition seule de la vérité chrétienne semble, aux yeux du prieur, dissiper la barbarie et seule elle fait progresser la vertu: « C'est après quatre mille ans que Jésus-Christ et venu apprendre aux hommes à s'aimer. Il a fallu que sa doctrine, en ranimant les principes de sensibilité que chaque homme retrouve dans son cœur, ait en quelque sorte dévoilé la nature à elle-même (1). »

Le second discours complète le premier : la thèse est la même, la méthode d'exposition est semblable. Dans celui-ci comme dans celui-là, le rationaliste relèverait à peine quelques expressions; le chrétien y cherche en vain la trace de l'œuvre divine de l'Église de Dieu. Écoutez les paroles les plus ardentes, les plus chrétiennes, les plus caractéristiques de ce discours: « Serait-ce dans ce sanctuaire que je passerai sous silence cette nouvelle lumière qui, tandis que l'empire marchait à sa ruine, s'était répandue sur l'univers, lumière plus précieuse mille fois que celle des lettres et de la philosophie? Religion sainte, puis-je oublier les mœurs perfectionnées, les ténèbres de l'idolâtrie enfin dissipées, les hommes éclairés sur la divinité! Dans la ruine presque totale des lettres, vous seule formiez encore des écrivains qu'animait le désir d'instruire les fidèles ou de repousser les attaques des ennemis de la foi; et quand l'Europe fut la proie des barbares, vous seule apprivoisâtes leur férocité; vous seule avez perpétué l'intelligence de la langue latine abolie, vous seule

(1) Discours de Sorbonne, œuvres de Turgot, page 591.

nous avez transmis à travers tant de siècles l'esprit, si j'ose ainsi parler, de tant de grands hommes confiés à cette langue, et la conservation du trésor des connaissances humaines prêt à se dissiper est un de vos bienfaits (1). » Turgot prouva avant tout dans son discours qu'il n'était pas possible de rester orthodoxe en étant plus rationaliste!

Mais le temps approchait où le séminariste devait franchir le seuil du sanctuaire et se donner à Dieu par des vœux irrévocables. Arrivé à ce moment de la vie, Turgot hésita, puis recula. Était-ce qu'effrayé de la grandeur du sacerdoce, il sentit ses bras trop faibles et son dévouement trop incertain? ou bien ne voulait-il pas porter dans l'Église le feu de quelque amour profane? ou bien la philosophie avait-elle déjà pénétré son esprit à ce point qu'elle y avait éteint la foi? Les documents parvenus jusqu'à nous qui nous ont transmis un indice de l'état de son âme à cette heure décisive, laissent seulement deviner l'empire que le culte de la raison gagnait chaque jour. Ses discours, ses lettres, les écrits qui suivirent de près sa sortie du séminaire, montrent qu'à la fin de ses études théologiques, Turgot était bien près de changer ses croyances chrétiennes pour une confiance sans borne dans les lumières de sa raison personnelle. L'un des biographes de Turgot, Dupont de Nemours, philosophe sceptique et antichrétien, a transmis les dernières paroles du séminariste à la Sorbonne. Ces paroles sont-elles authentiques? Dupont de Nemours ne les avait pas entendues de ses propres oreilles; mais assurément la forme de ce dialogue suprême a été inventée par l'amitié et arrangée par l'hostilité que le biographe portait à l'Église catholique.

Lorsque Turgot eut fait connaître à ses amis la pensée qu'il avait de quitter l'Église pour le barreau, les abbés de Cicé, de Brienne, de Very et de Boisgelin lui adressèrent, au rapport de Dupont de Nemours, ces parolos sacriléges :

« Turgot, nous sommes unanimes à penser que tu veux faire une action tout à fait contraire à ton intérêt et au grand sens qui se distingue. Tu es un cadet de Normandie et par conséquent tu es pauvre. La magistrature exige une certaine aisance sans laquelle elle perd même de sa considération et ne peut espérer aucun avancement. Ton père a joui d'une grande renommée; tes parents ont du crédit. En ne sortant point de la carrière où ils t'ont placé, tu es assuré d'avoir d'excellentes abbayes et d'être

(1) Discours de Sorbonne, œuvres de Turgot, page 606.

évêque de bonne heure. Il sera même facile à ta famille de te procurer un évêché de Languedoc, de Provence ou de Bretagne (1). Alors tu pourras réaliser tes beaux rêves d'administration, et sans cesser d'être homme d'Église, tu seras homme d'État à ton loisir : tu pourras faire toute sorte de bien à tes administrés. Jette les yeux sur cette perspective. Vois qu'il ne tient qu'à toi de te rendre utile à ton pays, d'acquérir une haute réputation, peut-être de te frayer le chemin au ministère. Au lieu que si toi-même tu te fermes la porte, si tu romps la planche qui est sous tes pieds, tu seras borné à juger des procès ; tu faneras, tu épuiseras, à discuter de petites affaires privées, ton génie propre aux plus importantes affaires publiques. »

Turgot répondit : « Mes chers amis, je suis extrêmement touché du zèle que vous me témoignez, et plus ému que je ne puis l'exprimer du sentiment qui le dicte. Il y a beaucoup de vrai dans vos observations. Prenez pour vous le conseil que vous me donnez, puisque vous pouvez le suivre. Quoique je vous aime, je ne conçois pas entièrement comment vous êtes faits. Quant à moi il m'est impossible de me dévouer à porter toute ma vie un masque sur le visage. »

Turgot quitta donc le séminaire : les masques qu'il devait porter dans sa vie ne furent pas faits avec le drap de la soutane ecclésiastique; ils furent taillés dans la robe des maîtres de requêtes et dans le manteau des philosophes.

XAVIER ROUX.

VARIÉTÉS

Notre-Dame de la Garde.

On sait quelle est la confiance du peuple marseillais à Notre-Dame de la Garde. Voici quelques détails qui intéresseront nos lecteurs.

Le jour de la Fête-Dieu, un reposoir a été construit sous le portique de la Bourse, pour recevoir la statue de Notre-Dame, qui descend ainsi chaque année de sa colline, comme pour rendre visite à la population qui va si souvent la voir en son sanctuaire.

(1) Dans le Languedoc, la Provence, la Bretagne, pays d'Etat, la constitution et les franchises laissaient aux évêques une plus large part dans l'administraion des choses publiques.

Ordinairement, c'est devant l'Hôtel-de-Ville que le reposoir est construit; cette année le maire, M. Maglione, avait refusé l'autorisation nécessaire pour cette construction !

La journée commence donc par la descente de « la Bonne-Mère. » Rien de plus populaire, de plus naïvement touchant que cette procession. La statue sort du sanctuaire à sept heures du matin, au son du bourdon; elle passe, non pas dans toutes les rues, mais dans tous les quartiers, et elle n'arrive pas avant une heure de l'après-midi à son reposoir.

Le cortége est tout ce qu'il y a de plus antique: le fifre et le tambourin précèdent. Presque pas de clergé. La statue est portée par des pénitents blancs, qui sont des gens du peuple; devant, marchent des notables de la fortune; derrière, se groupent des hommes de tous les rangs de la société, chantant des cantiques ou récitant le chapelet; mais tout cela sans air confit, joyeusement, avec un laisser-aller complet et une foi franche. Çà et là quelques soldats, le fusil à l'épaule, des mousses, de la musique, etc.

D'innombrables pavillons se balancent dans l'air, partout où passe la statue, toutes les fenêtres sont tendues aux couleurs les plus variées, on sème des fleurs sur le sol, les trottoirs sont garnis d'une foule énorme, et, certes, jamais souverain n'est accueilli nulle part comme « la Bonne-Mère » par cette population si expansive.

En route, la sainte Vierge est obligée de s'arrêter peut-être un millier de fois pour entendre autant de compliments que lui débitent de petits enfants et recueillir les dons, cierges, cœurs d'argent, etc., qu'on dépose pour elle sur des tables. Tout est livré à la plus entière spontanéité. J'ai entendu, dit un correspondant de la *Décentralisation,* et retenu un de ces compliments, et je vous le transcris comme spécimen:

« Notre-Dame-de-la-Garde, c'est la première fois que vous
« passez dans notre rue. Nous vous remercions de cette grande
« faveur. Daignez marquer votre passage, ô mère des grâces,
« en bénissant nos maisons et vos serviteurs qui les habitent.
« Nous vous prions aussi, Sainte-Vierge, de protéger le Pape,
« l'Église et la France. »

Le lendemain soir, Notre-Dame-de-la-Garde rentre dans sa chapelle; les portefaix, qui ont le char sur les épaules, ont l'air de monter à l'assaut.

M. de Sacy et les Jésuites.

M. de Sacy vient d'écrire une préface destinée à paraître en tête d'une nouvelle édition des *Lettres provinciales*, de Pascal; dans cette préface, que publie aujourd'hui le *Journal des Débats,* nous trouvons des réflexions et des aveux précieux à recueillir : c'est sans doute par mégarde que la feuille des sceptiques les a laissé passer :

..... Pascal, s'il revenait au monde, referait-il les *Lettres provinciales ?* Se rangerait-il avec les ennemis des jésuites et recommencerait-il contre eux cette lutte terrible dans laquelle, après bien des vicissitudes, les jésuites ont fini par triompher catholiquement ? Je suis convaincu que non. Car, je vous en prie, quels auxiliaires aurait-il ? En quelle compagnie se trouverait-il ? N'est-il pas plus clair que le jour qu'à l'heure actuelle, sous le nom des jésuites, c'est l'Église catholique tout entière qu'on attaque, derrière l'Église catholique le christianisme même, et avec le christianisme toute la foi en Dieu, toute croyance en l'immortalité de l'âme et en une vie future, c'est-à-dire le principe de tout droit et de toute justice ; et ces vérités fondamentales qui seules ont tiré l'homme de l'abrutissement, et seules, l'empêchent d'y retomber? La science augmente la puissance passagère de l'homme sur ce monde, elle ne lui dit rien sur sa destinée ; elle n'a rien à répondre à ces deux questions qu'il faut pourtant résoudre de façon ou d'autre, et qui ont enfanté toute philosophie et toute religion : D'où venons-nous? où allons nous ? Et Pascal perdrait son temps à batailler contre les jésuites! Il oublierait ce qu'avec toute sa pénétration il ne pouvait pas prévoir en 1656 et en 1657, lorsqu'il écrivait ses *Lettres provinciales,* ce que nos pères ont vu en 1792, et que nos enfants pourront revoir, l'Église déchirée, les évêques chassés de leurs siéges, les curés de leurs paroisses, par cette informe constitution civile du clergé qui devait conduire au renversement des autels !

Ah! cette plume qui a écrit pour un autre temps les *Lettres provinciales,* si Pascal la trempait encore dans une encre amère, ce serait contre ces protestants étrangers qui proclament si haut la liberté de conscience et ferment ou confisquent les églises catholiques, contre ces penseurs indépendants qui insultent et outragent toute pensée qui n'est pas la leur! Ces directions d'intention, ces restrictions mentales dont il s'est tant moqué, ces permissions qu'on s'accorde si facilement de fausser la vérité dans l'intérêt de son parti ou de sa cause, de calomnier sans mesure ses adversaires, où les trouverait-il? Où fleurit et prospère cette maxime qu'on a tant reprochée aux jésuites comme s'ils l'avaient inventée et qu'elle leur appartînt en propre : *La fin justifie les moyens?* Quelles violences, quel renversement de lois, de constitutions, de gouvernements, n'a-t-on pas

cherché à justifier, ne cherchera-t-on pas peut-être à justifier encore dans l'avenir, avec *la souveraineté du but, la nécessité du progrès, l'intérêt et la volonté présumée du peuple ?*

La conclusion de ce passage et la conclusion de l'histoire' c'est que l'on peut dire en toute vérité des révolutionnaires ce que l'on a dit des jésuites en toute fausseté.

Écoles catholiques en Palestine.

Voici quelques renseignements intéressants sur l'état de l'instruction primaire parmi les catholiques de la Palestine :

Il n'est pas un seul latin (catholique) qui n'ait appris dans l'école des Pères Franciscains à lire et à écrire en arabe, en même temps qu'on lui enseignait les éléments du calcul, l'histoire sainte, etc., l'italien, et depuis vingt ans le français. Nous ne parlons, bien entendu, que de ceux qui sont nés catholiques ou qui étaient du moins assez jeunes encore, quand leurs parents se sont convertis.

D'ailleurs toutes les œuvres, quelque bonnes qu'elles soient, ne peuvent avoir subitement tout leur développement. Les Franciscains, qui ont eu le temps de l'apprendre durant les six siècles qu'ils ont passé en fidèles gardiens au pied du Calvaire, ont, à la fin de 1876, appelé les Frères des Écoles chrétiennes pour la direction de leur école paroissiale à Jérusalem et autres lieux de Palestine, et en ce moment deux fils du vénérable de La Salle sont occupés à diriger la construction de leur futur établissement.

L'école gratuite des Franciscains compte aujourd'hui 446 enfants, dont 41 apprennent le français et l'italien. Il a y aussi pour les garçons, outre celui de Bethléem, dirigé par don Belloni, un autre orphelinat à Jérusalem, fondé il y a deux ans par le P. Ratisbonne. Il y a encore deux orphelinats pour filles, l'un dirigé par les Sœurs de Sion et le P. Ratisbonne, l'autre sous la direction des Pères Franciscains, qui paient aussi la subvention des Religieuses de Saint-Joseph, lesquelles font la classe gratuite aux petites filles de la paroisse.

En leur couvent de Saint-Sauveur, les Pères de Terre-Sainte ont depuis un temps immémorial une école professionnelle, où se trouvent actuellement :

19 apprentis menuisiers.
8 » imprimeurs.

5	»	relieurs.
2	»	fondeurs de caractères.
5	»	forgerons.
3	»	tailleurs.
3	»	cordonniers.
4	»	minotiers et boulangers.

Ces faits et ces chiffres montrent d'une manière évidente que les intérêts des 2,000 catholiques de Jérusalem sont loin d'être négligés, surtout si l'on considère que 261 enfants des deux sexes, orphelins de père et de mère ou de père seulement, sont logés, vêtus et nourris aux frais et par les soins des missionnaires Franciscains.

Ils vont incessamment s'occuper de recueillir dans un orphelinat qu'ils veulent fonder une partie de ces petits garçons; car ce n'est pas pour rester oisifs qu'ils ont appelé les Frères des Écoles chrétiennes et qu'ils vont leur céder la classe paroissiale, mais c'est pour se dévouer à une œuvre parallèle et non moins importante.

L'âge préhistorique.

On ne connaît pas de moyen exact de déterminer le temps qui a pu s'écouler entre l'abandon dans les couches d'alluvion d'objets façonnés et la période géologique actuelle. A quelle époque, par exemple, cet objet de bronze, épée, bracelet, poignard a-t-il été laissé sur place? On avait bien pensé à calculer par une règle de proportion, ce qu'il avait fallu de temps pour déposer les couches de terrain séparant l'objet découvert de la superficie, sachant ce qu'une zône avait mis d'années pour se former; mais la comparaison était généralement fausse, les conditions de dépôt variant sans cesse. Quel chronomètre adopter?

M. Kerviler, ingénieur des ponts-et-chaussées, occupé à creuser un bassin à Penhouët, près de Saint-Nazaire, a trouvé que les couches d'alluvion qui ont été déposées par la Loire peuvent se compter d'une manière très-régulière, absolument comme on compte les couches concentriques d'un arbre. Chaque couche d'alluvion est constituée par trois zônes très-caractérisées : une zône de détritus organiques, une seconde de glaise, une troisième de sable, et ainsi toujours comme les feuillets d'un livre, ces trois pellicules correspondant aux alluvions du fleuve pendant les diverses époques de l'année.

Les végétaux arrivent à l'automne, après la chute des feuilles, le sable et la glaise viennent s'y ajouter pendant l'hiver. Les couches sont de 3 1/2 millimètres. Par conséquent, une tranche de 35 centimètres d'épaisseur représente exactement un siècle. M. le ministre de l'instruction publique a autorisé M. Kerviler à creuser un puits de mine à large section de 30 mètres, poussé jusqu'au sol granitique. On connaîtra ainsi le temps total qu'ont mis pour se déposer les alluvions de la Loire.

On a découvert déjà des objets enfouis à diverses profondeurs : ce sont des jalons chronométriques précieux. Ainsi on a trouvé des monnaies de l'empereur gaulois Tetricus à une profondeur qui correspond à la date de 300 ans après Jésus-Christ ; c'est, en effet, à peu près la date à laquelle vivait Tetricus (empereur de 268 à 273). Plus bas, on a rencontré des épées, des haches en pierre polie, etc. Ces objets divers remontent au V[e] siècle avant Jésus-Christ.

On le voit, en ce qui concerne ce point de la France, on va pouvoir se procurer des renseignements importants sur l'âge véritable des objets préhistoriques enfouis sur le bord du fleuve depuis des temps considérables qui échappaient complètement aux appréciations des archéologues.

REVUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Décidément les vendeurs à la baisse n'ont pas la chance pour eux. La situation générale de l'Europe a beau conserver toute sa gravité, la guerre d'Orient a beau rester comme une menace permanente de guerre universelle, et la situation intérieure a beau rester avec ses incertitudes, les fonds montent, montent toujours à la Bourse, la finance s'obstine à être confiante, rien ne peut la déconcerter. Aussi les vendeurs ont-ils été complétement défaits à la liquidation de fin juin. Ils avaient établi leurs combinaisons sur le cours de 104 pour le 5 0[0 ; au lieu de cela, ils ont rencontré devant eux 106,50 ; il n'y avait pas moyen de résister. Cela ne fait peut-être pas l'affaire de ceux qui prétendent que toute confiance a disparu depuis le 16 mai ; mais la Bourse n'est pas chargée de faire plaisir à la Révolution, qui n'a pas pour conséquence habituelle de faire hausser les cours.

A la Bourse d'hier, mercredi 4 juillet, le 3 0[0 est resté à 70,65, le 4 1[2 à 100,75, et le 50[0 à 107, 35. Avec de pareil cours, le placement de l'argent devient cher. Ceux qui ne songent qu'à spéculer, peuvent encore acheter du 3 et du 5 dans l'espoir de voir les valeurs monter encore et de pouvoir ainsi réaliser de beaux bénéfices ; mais ceux qui veulent faire des placements sérieux n'ont pas tort d'atten-

dre : il est clair que la moindre nouvelle alarmante de l'extérieur, que la moindre inquiétude un peu fondée sur le résultat des élections générales, feraient baisser considérablement les fonds, et qu'alors l'occasion d'acheter des rentes serait plus favorable. Les cours ont maintenant des chiffres très-raisonnables ; il faudrait consolider cette position, avant de la pousser plus haut.

Reconnaissons que la situation des récoltes contribue pour sa part à la hausse qui se manifeste. La moisson est commencée, et l'on en est généralement content ; les départements du centre paraissent particulièrement favorisés, et la Bourse compte sur une récolte exceptionnelle. La prospérité des grands centres de production viendra compenser les pertes de ceux qui ont été moins favorisés. Encore quelques semaines de température favorable, et l'année, qui s'annonçait comme très-médiocre, atteindra les proportions d'une bonne moyenne. A. F.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE (1)

1. **Histoire du Mont Saint-Michel** au Péril de la mer, et du Mont Tombelaine, avec guide-livret du visiteur, par Mgr J. Deschamps du Manoir; 3e édition, in-12 de 364 pages; Avranches, 1877, chez Auguste Thébaut.

Le couronnement solennel de la statue de l'archange saint Michel, donne un nouvel intérêt à ce livre, dont le succès indique d'ailleurs l'intérêt permanent que lui donnent une saine érudition et ces récits légendaires qui font partie de l'histoire du Mont Saint-Michel. Un Bref adressé par le Saint-Père à l'auteur en indique l'importance avec une autorité incontestable : « Pendant, dit Pie IX, que d'autres ont écrit séparément sur la sainteté de ce lieu, sur ses diverses transformations, sur les combats glorieux qui y ont été livrés, vous, en réunissant et combinant savamment le tout en un seul volume, non-seulement vous avez fait ressortir l'honneur qui en revient à votre patrie, mais encore vous avez montré combien les arts doivent à la religion et vous avez excité en outre la piété des fidèles envers ce Prince de la milice céleste, en rappelant à leur mémoire son culte si antique, si célèbre, et que tant de miracles ont confirmé. Aussi nous vous félicitons d'avoir si bien rétabli la renommée de ce lieu que votre vénérable évêque a retiré de son état d'avilissement et d'abjection et rétabli dans son antique honneur, et nous souhaitons à votre travail d'enflammer et de propager de plus en plus le zèle pieux des fidèles envers ce Patron de l'Église de Dieu ? » Que pourrions-nous ajouter à ces paroles ? Nous nous contenterons d'indiquer les principales divisions du livre, savoir : temps antérieurs à l'abbaye, histoire de l'abbaye, temps postérieurs à l'abbaye, description du monument, traditions et légendes locales. L'ouvrage de Mgr du

(1) Il sera rendu compte de tout ouvrage dont deux exemplaires auront été déposés au Bureau des *Annales catholiques*, rue de l'Abbaye, 13, ou de Vaugirard, 371. — MM. les auteurs et les éditeurs sont priés de faire connaître le prix des ouvrages qu'ils remettent.

Manoir intéressera vivement tous les visiteurs de Mont Saint-Michel.

—

2. **Du culte de saint Michel et des saints anges,** avec un appendice sur Notre-Dame des Anges, par l'abbé P. Rambaud, curé de Saint-Michel de Rienfret (Gironde) ; in-18 de 152 pages; Bordeaux, 1876, au bureau de la Revue franciscaine, rue St-François, 41 ; — prix : 1 fr.

« Nous connaissons trop peu et nous aimons trop peu les anges, écrit Mgr l'archevêque de Perga à l'auteur. Le monde matériel nous absorbe et nous fait oublier un monde supérieur et meilleur qui nous touche et nous enveloppe de toute part, le monde angélique... Vos sérieuses études sur la nature angélique vous ont permis d'apprécier l'excellence et la dignité de celui que vous nommez avec raison le Prince des anges, saint Michel, Patron de l'Eglise et de la France. » M. l'abbé Rambaud vient donc, à son tour, contribuer à la rénovation de la dévotion envers les anges; il le fait avec une piété et une onction qui n'excluent pas l'érudition, et qui plairont extraordinairement aux âmes pieuses. Nous le leur recommandons avec le plus grand plaisir.

3. **Les Étapes d'une conversion,** par Paul Féval ; in-12 de 272 pages ; Paris, 1877, chez Victor Palmé ; prix : 3 fr.

Nous lisons dans la *Cloche* de Bruxelles l'appréciation suivante sur ce livre dont nous avons rendu compte dans un de nos derniers numéros : « Ce livre, c'est un véritable événement littéraire. Lorsque la nouvelle se répandit de la conversion du célèbre romancier, ce ne fut dans toute l'école rationaliste qu'un cri : *Nous l'attendons à son premier roman!* La réponse ne s'est pas fait attendre. Paul Féval se retrouve tout entier dans ces pages pleines de sève, de vie, de couleur et de force, Paul Féval avec son imagination ardente, avec sa vaste érudition, avec son âme sensible, avec sa riche expérience des hommes et des choses ; — mais Paul Féval agrandi, purifié, transfiguré, s'élevant à des hauteurs qu'il ne lui avait pas été donné de franchir avant le rayon divin qui est venu éclairer pour lui les routes de l'abîme. Les chapitres qui concernent la *mort d'un Père* sont émouvants au-delà de toute expression. Ils sont pathétiques parce qu'ils sont vrais. Ils remuent toutes les fibres de l'âme parce qu'ils sont sentis et convaincus. Beau talent que celui qui, comme sous l'influence d'une baguette magique, ne s'exerce pas sans pousser à l'éclosion du vrai, du beau, du bon ! — S'il est dans le passé de Paul Féval des choses dangereuses pour les imaginations et pour les cœurs, ce seul livre des *Étapes d'une Conversion* réparera bien des pages ou banales ou blâmables ; nous devons espérer qu'il pèsera d'un poids considérable dans les balances des justices éternelles. Il ne peut manquer de valoir à l'auteur de grands mérites devant Dieu, — puisque, pour plus d'une âme dévoyée, il sera, nous n'en doutons pas, dans toute la précision du terme, *les Étapes d'une Conversion.* »

Le gérant : P. Chantrel.

Paris. — Imp. Mamert SOUSSENS et Cie.

ANNALES CATHOLIQUES



LE DEVOIR

Une grande question, une question capitale s'impose aujourd'hui à l'attention de tous les esprits. La France va avoir à choisir entre la vie et la mort, entre le retour à l'ordre et le triomphe du radicalisme. Quelque désintéressé qu'on veuille être de la politique, la politique s'impose; elle est l'objet de toutes les préoccupations, nous disons que c'est un devoir pour tous de s'en préoccuper.

La responsabilité est universelle. Que les élections qui vont avoir lieu soient bonnes, et un pas immense sera fait vers le salut; qu'elles soient mauvaises, et l'on entre dans une série de troubles et de convulsions dont le terme n'est que trop visible.

On sait quels sont les desseins de la Révolution, dont le radicalisme est aujourd'hui l'expression. Ce n'est plus seulement de la forme du gouvernement qu'elle s'occupe, la forme n'est pour elle qu'un moyen, le but est autre, et ce but, l'un de ses chefs actuels l'a désigné très-clairement en disant: Le cléricalisme, voilà l'ennemi. Or, on ne peut ignorer que le cléricalisme n'est qu'un mot de nouvelle invention pour désigner le catholicisme. C'est donc au catholicisme, c'est donc à l'Église catholique que le radicalisme s'attaque. Il cherche encore à tromper ceux qui se laissent duper par les mots, mais ne sont plus trompés maintenant que ceux qui le veulent bien. On vient de voir ce qu'il voulait dans les actes de la Chambre récemment dissoute. Ne pouvant pas encore tout faire, on allait lentement, mais sûrement: on essayait de détruire la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur, on retirait les

bourses aux séminaires dont la direction était entre les mains des religieux, on refusait les augmentations nécessaires au budget pour augmenter le nombre des succursales et venir en aide aux prêtres âgés, on préparait ce qu'on appelait la séparation de l'Église et de l'État, et l'on sait que, par ces mots, on entendait avant tout la suppression du budget des cultes, en même temps que l'exclusion du prêtre de l'école et de tous les conseils où la loi lui assigne une place.

On visait à mettre l'Église catholique hors la loi, et, sous prétexte de ne pas la connaître, on allait arriver vite à la persécuter.

Le radicalisme prétend aussi établir la société sur d'autres bases; il veut répartir autrement les impôts, c'est-à-dire qu'il menace le capital et la propriété, comme le socialisme, qui est son aboutissement logique, et en blessant ainsi tous les intérêts, il prépare d'horribles déchirements, dont la conséquence serait la misère universelle, et, peut-être, la perte de notre indépendance nationale.

La religion, qu'il attaque ouvertement; la famille, qu'il essaie de détruire par ses doctrines, par le mariage dit civil, par un système d'éducation d'où toute religion serait exclue; la propriété, qu'il menace avec une certaine retenue, pour ne pas trop effrayer les intérêts matériels et les séparer des intérêts religieux, voilà les trois grandes bases sociales que le radicalisme ébranle, et s'il dirige ses coups plus particulièrement contre la religion, c'est que la religion est le soutien et le ciment des deux autres.

Dans une telle situation, les catholiques pourraient-ils s'abstenir? Quelqu'un d'entre eux pourrait-il dire que les choses de la politique ne le regardent pas? Peut-il y avoir un catholique qui prétende n'avoir pas à s'occuper de ces choses, et qu'il lui suffit d'être fidèle, comme homme privé, aux préceptes de sa religion? On attaque Dieu lui-même, on efface tous les commandements de Dieu les uns après les autres, on veut que l'enfant soit élevé sans religion, que la famille soit constituée en dehors de toute idée religieuse, on menace le libre exercice du culte, on tend à enlever au

clergé la faible indemnité qui remplace les revenus dont on l'a privé en s'emparant des biens ecclésiastiques, et lorsque, pour éviter les affreuses conséquences de tous ces attentats, il suffit de se déranger pendant quelques moments et de déposer dans l'urne électorale le nom d'un homme résolu à défendre la religion, la famille, la propriété, on se renfermerait chez soi, ou l'on irait tranquillement à ses plaisirs! Il est impossible qu'un catholique éclairé ne comprenne pas mieux son devoir.

II

Le devoir électoral s'impose donc à tout citoyen qui est électeur; il s'impose au prêtre, au religieux, comme au laïque, car tous sont obligés d'user d'un droit qui devient un devoir pressant, lorsqu'il s'agit de si grands intérêts. Nous disons qu'il ne s'impose pas seulement aux électeurs, mais à tous indistinctement, chacun devant agir dans la proportion de son influence, qui est la mesure de sa responsabilité. Est-ce que la femme chrétienne n'a pas une action de persuasion à exercer? Est-ce qu'elle n'a pas à soutenir des défaillances, à secouer des torpeurs funestes, à combattre des indifférences coupables? Il s'agit de sa religion, de la religion et de l'avenir de ses enfants, du salut de la patrie: peut-elle rester en dehors des préoccupations publiques ?

Il y a d'ailleurs une action des plus puissantes, pour laquelle on ne peut invoquer son incompétence ou son impuissance; il y a l'action de la prière, dont l'efficacité est supérieure à tout le reste. Pendant que Josué combat dans la plaine, Moïse prie sur la montagne, et selon que la prière de Moïse est plus ou moins fervente, les soldats de Josué triomphent ou plient devant l'ennemi. Nous devons tous prier pour que les élections prochaines soient bonnes, c'est-à-dire pour qu'elles envoient à la Chambre des hommes honnêtes, chrétiens, bien décidés à défendre la religion, la famille, la propriété, la société, contre les attaques de la Révolution; mais nous disons aux femmes chrétiennes, aux saintes religieuses de nos couvents, que ce devoir est

d'autant plus pressant pour elles, qu'elles n'ont pas à intervenir directement et personnellement dans la lutte.

Ceux qui n'ont pas la foi peuvent rire de cette croisade de la prière, qui leur paraît aussi ridicule qu'impuissante. Cependant, pour qui considère attentivement les choses, comment expliquer ce qui se passe depuis sept ans, si l'on ne cherche pas dans l'ordre surnaturel la clef des événements? A chaque moment, la France paraît près de périr: ses ennemis extérieurs et intérieurs la menacent également; ses propres institutions la mènent à la mort, la licence accordée à l'impiété et à la corruption est telle, qu'on est étonné qu'un peuple puisse résister si longtemps à cette action dissolvante, et, enfin, l'on a vu plus d'une fois ses hommes d'État et son gouvernement travailler eux-mêmes à miner cette société qui s'écroule. Qu'on se rappelle la Commune, qu'on se rappelle la triste situation des choses à la veille du 24 mai 1873, qu'on regarde un moment au-delà de la frontière et qu'on voie cet ennemi puissant qui ne cherche qu'une occasion, un prétexte pour achever de nous abattre, qu'on songe, — et cela est d'hier, — qu'on songe aux inquiétudes, aux angoisses qu'éprouvaient tous les esprits il n'y a pas plus de deux mois. La société française est suspendue par un fil au-dsssus de l'abîme ; à chaque instant, on croit que le fil va se rompre, et, tout à coup, au moment du plus grand danger, une lumière brille aux yeux des hommes d'État, un acte s'accomplit, et le salut qui paraissait désespéré, redevient possible.

Les hommes à courte vue peuvent parler de hasard, d'intrigues politiques, d'ambition, de caprices même et de coups de tête. Ce sont là des causes qui n'expliquent pas de si grands effets. Nous regardons plus haut, et nous voyons d'innombrables armées qui combattent pour l'ordre, pour la la religion, pour la société, pour la France, contre cette innombrable armée de la Révolution qui marche sous les ordres des princes de l'enfer. Nous voyons nos églises remplies de fidèles, les communions qui se multiplient, la foi qui se ranime; nous voyons l'église du Vœu national qui s'élève sur les hauteurs de Montmartre, les sanctuaires

qu'on édifie de toutes parts, les écoles chrétiennes, les colléges chrétiens, les Universités catholiques ; nous voyons les foules qui se pressent dans les pèlerinages de Paray-le-Monial, de la Salette, de Lourdes, de Pontmain, du Mont-Saint-Michel ; nous entendons les chants sacrés qui invoquent Dieu en faveur de l'Église et de la France ; nous voyons les œuvres de zèle et de charité qui repondent à tous les besoins des âmes et des corps ; nous voyons, en un mot, des multitudes qui prient, qui prient comme on doit prier, hommes, femmes, enfants, vieillards, pauvres et riches, ouvriers et patrons, et en contemplant ce merveilleux spectacle, nous comprenons que la miséricorde l'emporte sur la justice : la Vierge, les anges et les saints combattent ainsi avec nous, et il nous semble entendre le grorieux Archange dont la statue vient d'être solennellement couronnée, s'écrier comme autrefois dans le ciel: *Quis ut Deus ?* Qui est semblable à Dieu, qui peut résister à Dieu ?

III

Le devoir étant évident, il reste à étudier les moyens de l'accomplir. Il faut aller aux élections, mais qui doit-on élire ? S'il n'y avait qu'à donner son suffrage au plus digne, tout serait facile ; mais il importe en nême temps de calculer les chances de succès, d'empêcher un ennemi de la religion de passer à la faveur des divisions de ceux qui veulent le combattre, en un mot, ne pouvant espérer d'arriver à la réalisation de l'idéal, il faut assurer le possible.

La France est malheureusement divisée en partis politiques qui rendent une entente difficile, car, pour s'unir, il faut des principes communs, et, parmi ceux qui veulent combattre le radicalisme, il y en a beaucoup qui conservent encore bien des préjugés, bien des tendresses pour une révolution qui s'arrêterait à mi-chemin. L'ennemi, lui, est parfaitement organisé et très-actif; toutes les fractions révolutionnaires sont unies, ce n'est pas trop de toutes les forces qu'on appelle conservatrices pour les vaincre, et,

dans les circonstances actuelles, il y aurait un immense danger à se séparer du gouvernement qui est décidé à agir dans le sens de la conservation.

Nous comprenons qu'aucun des partis conservateurs ne veuille abandonner se espérances, que la Constitution, qui est révisable, permet d'entretenir, et nous admettons que chacun d'eux s'efforce de préparer l'avenir et de ne point le laisser se préparer contre lui en faisant des concessions dangereuses. Pour donner leur appui au gouvernement, les royalistes, par exemple, ont le droit d'exiger que le gouvernement ne favorise pas les candidats bonapartistes au détriment des candidats légitimistes. C'est au gouvernement de juger de la situation dans chaque circonscription électorale, et, puisqu'il entend se placer exclusivement sur le terrain de la constitution actuelle, d'agir de manière à ne préjuger aucune solution et à préparer, surtout, une solution pacifique et régulière pour l'échéance de 1880.

Mais il ne faut pas oublier que l'ennemi qui est en face est surtout un ennemi de la religion et de la société ; par conséquent, ni le gouvernement, ni aucun comité conservateur ne doit favoriser l'élection d'un candidat hostile au catholicisme : pas de radical, pas d'adversaire du catholicisme, et nous le disons tout de suite, il est, dans certains cas, tel protestant sincèrement religieux, honnête, qui vaudra mieux qu'un catholique de naissance pour qui la religion est un objet indifférent.

Un comité catholique central vient de se former à Paris pour veiller principalement, d'accord avec les comités locaux qui pourront se former, à la sauvegarde des intérêts religieux. Ce comité vient de publier son programme, que nous reproduisons ici :

« Les prochaines élections peuvent avoir une importance capitale pour le rétablissement ou la destruction des principes chrétiens, pour la régénération ou la ruine totale de notre pays. Les catholiques n'ont pas le droit de se désintéresser dans cette lutte décisive, et c'est tout d'abord du choix des candidats que le comité doit se préoccuper.

« Deux sortes de candidats se présentent : des candidats

franchement catholiques et des candidats purement conservateurs.

« Les candidats catholiques sont ceux qui arborent hardiment le drapeau catholique ; convaincus que, en nos jours de trouble, l'Église avec ses enseignements infaillibles, est pour la France le centre nécessaire d'union et de résistance, la voie du salut, ils ne craignent pas d'être appelés cléricaux et ne rougissent pas plus du *Syllabus* que de leur *Credo*.

« Ces candidats sont les nôtres ; le comité a pour mission de les soutenir là où ils se présentent, de les rechercher et de les mettre en avant partout où ce sera possible.

« Là où ces candidats catholiques ne pourraient se produire, le comité usera de son influence en faveur du candidat conservateur qui prendra des engagements propres à assurer les points directement menacés par le programme révolutionnaire.

« Les garanties à obtenir sont :

« La liberté de l'Église dans son enseignement, son ministère, ses institutions, son culte ;

« Le maintien des lois sur l'aumônerie militaire, sur l'enseignement, et en particulier sur l'enseignement supérieur ;

« Le respect de la loi du dimanche ;

« La défense des corporations religieuses ;

« Le vote intégral du budget des cultes.

« Un candidat vraiment conservateur ne peut pas refuser sa sollicitude à ces questions, qui intéressent nos consciences, et contre lesquelles se portent tous les efforts des adversaires de la société.

« Pour atteindre ce but, il est fait appel à tous les catholiques de France ; on leur demande de s'organiser, non seulement dans chaque département, mais dans chacune des circonscriptions électorales. Cette organisation est absolument indispensable en vue de l'action qui s'impose à tous.

« Nous avons à défendre nos droits et notre foi, violemment attaqués. Les efforts et les sacrifices nous sont commandés : nous les ferons. (1) »

Nous avons à peine besoin de dire que nous adhérons complètement à ce programme, qui montre à la fois l'idéal

(1) Les catholiques qui voudront s'associer à cette action et contribuer de leur actif concours à son succès, doivent s'adresser à M. Adéodat Lefebvre, 81, rue Saint-Dominique, Paris.

et la pratique. Les garanties qu'il demande aux candidats qui ne seraient pas précisément des candidats catholiques constituent un *minimum* que nul candidat conservateur ne peut refuser de souscrire ; nous sommes convaincus que le gouvernement ne voudrait pas soutenir un candidat qui s'y refuserait, nous devons déclarer, en tout cas, qu'un catholique ne saurait voter pour un candidat qui, en s'y refusant, déclarerait ainsi qu'il veut rester libre de pactiser avec la Révolution.

Il y a, à côté du programme général, bien des questions de détail qui peuvent se présenter. Nous y viendrons dans un prochain article.

J. CHANTREL.

Nous n'avons aujourd'hui que peu d'événements à rapporter : nous nous occupons ci-dessus et un peu plus loin (voir les Documents officiels) de la question des élections, qui est la question capitale du jour, et nous renvoyons à notre prochain numéro le récit des fêtes du couronnement de Saint-Michel, afin de pouvoir le donner aussi complet qu'il le mérite.

Nous aurons à revenir sur la mort de Mgr Saivet et sur celle du cardinal de Angelis, qui avait 27 jours de plus que Pie IX, et qui a rendu son âme à Dieu, le samedi 7 juillet.

La guerre d'Orient se continue avec des péripéties diverses. Les Turcs ont repris l'avantage en Asie sur les Russes, qui ont levé le siége de Kars, et qui vont probablement perdre Bayazid. En Europe, le passage du Danube continue ; mais les Russes n'en paraissent guère plus avancés, et l'Angleterre semble avoir répondu à ce passage en envoyant sa flotte à l'entrée des Dardanelles.

Le triomphe définitif des Russes paraît certain, à cause de la supériorité de leurs forces, mais il devient de plus en plus probable qu'il sera chèrement acheté.

AU VATICAN.

Avec le 15 juin se sont terminées les audiences accordées par le Souverain Pontife à l'occasion de son Jubilé épiscopal; mais le Vatican, comme le dit très-bien un correspondant de l'*Union,* n'a pas cessé pour cela d'être le centre du mouvement universel. Le 16 juin, le Pape a reçu d'abord une députation des associations catholiques de Tivoli, présidée par l'évêque Mgr Gigli, puis une députation des élèves de l'hospice *Tata Giovanni,* puis une foule d'Espagnols de Barcelone conduits par le Rme P. Rodriguez, général des religieux de la Merci. Ils portaient diverses adresses et offraient des présents: une canne en écaille finement travaillée et ornée d'incrustations d'or, et divers objets précieux.

Les RR. PP. Ramière, Vasco et Laurençot, de la Compagnie de Jésus, en qualité de députés de la vaste et prodigieuse association de l'Apostolat de la prière pour la diffusion, dans le monde, de la piété envers le Sacré-Cœur de Jésus, dont le siége est à Toulouse, ont présenté au Pape quelques exemplaires des volumes contenant les adhésions des associés qui sont au nombre de *douze millions.*

Ils portaient aussi, avec des sommes d'argent recueillies parmi de pauvres sourds-muets et des indigents, la nouvelle consolante de deux millions de communions et de plusieurs millions de bonnes œuvres et d'actes de piété accomplis aux intentions du Pape et pour son jubilé. Qui dira la puissance victorieuse de ces communions et de ces bonnes œuvres? Qui dira combien pèsent dans la balance de la divine justice les quelques pièces d'argent données au Père par des pauvres et des infirmes?

Sa Sainteté, émue de ces marques de tendresse et de piété, a adressé à l'assistance une courte allocution pour recommander, comme toujours, la paix, l'union, la concorde, la charité et l'usage très-salutaire aux familles de réciter en commun le saint Rosaire en mémoire des mystères de notre rédemption, puis il a donné sa bénédiction.

L'anniversaire de l'élection de Pie IX.

Le 16 juin, Pie IX entrait dans la trente-deuxième année de son Pontificat; cet anniversaire a été célébré le 17. C'était une

occasion pour les fidèles Romains de faire preuve de leur piété et de leur attachement au légitime Souverain de Rome. De grand matin les églises de Rome ont été envahies par une foule immense et recueillie qui venait prier au pied des autels pour remercier Dieu de la conservation des précieux jours du bien-aimé Pontife. Les communions ont été encore plus nombreuses que de coutume. Le soir, un *Te Deum* solennel a été chanté dans la Basilique de Saint-Pierre ; près de cinquante mille personnes y assistaient. Les journaux libéraux eux-mêmes ont été forcés d'avouer que l'assistance était fort nombreuse, et ils ne pouvaient pas invoquer la présence des pèlerins ou d'autres éléments étrangers, car les pèlerins étaient tous partis, il ne restait plus que quelques rares Espagnols. Les étrangers manquaient aussi, la chaleur les ayant chassés.

Donc, ces quarante-cinq mille personnes qui assistaient au *Te Deum* étaient toutes de vrais Romains de Rome et la grande démonstration de piété filiale à laquelle elles ont pris part n'en a que plus de valeur et de mérite. Les Romains ont encore une fois affirmé brillamment leurs convictions religieuses et politique et prouvé que, malgré les efforts des sectes révolutionnaires et du gouvernement intrus, Rome est toujours la ville du Pape et la capitale du monde catholique.

Au Vatican, il y a eu grande réception. Tout ce que Rome contient de plus illustre par la naissance, la fortune et le talent s'y était donné rendez-vous. Le Saint-Père a quitté ses appartements vers midi et demi et a reçu aussitôt les hommages des cardinaux Di Pietro, Asquini, Bartolini, Nina, Benavides, Paya y Rico, Howard, Moraes-Cardoso, Ferrieri, Pacca, Ledochowski, Bonaparte, Sbarretti, Martinelli, Bilio, de plus de vingt évêques italiens et étrangers, d'un grand nombre de prélats et de camériers et de plusieurs des plus illustres représentants de la noblesse romaine. On a, en effet, remarqué dans le cortége de Sa Sainteté les princes Orsini, Ruspoli, Antici Mattei, Altieri, Barberini et le marquis Cavalletti, sénateur de Rome. Dans la salle des Tapisseries était rangée toute la garde-noble dans son brillant uniforme demi-gala, ayant à sa tête les princes Barberini et Altieri, commandants.

Avant de bénir ses fidèles gardes, le Saint-Père leur a adressé quelques paroles de remercîment et de félicitation, et ajoutant qu'il était heureux de pouvoir leur répéter ce qu'il avait déjà dit dans d'autres circonstances, à savoir que pendant toute la

durée de son long Pontificat, il n'avait jamais eu qu'à se louer de leur attitude, de leur fidélité et de leur dévouement. Dans la salle attenante, Sa Sainteté a reçu les hommages des officiers de la garde palatine qu'elle a aussi félicités et remerciés de leur abnégation, de leur constance et de leur dévouement désintéressé.

Le lendemain l'ambassadeur d'Autriche et les envoyés extraordinaires et ministres plénipotentiaires de Bavière et de Belgique se sont rendus au Vatican en grand uniforme pour féliciter le Saint-Père à l'occasion de la trente-deuxième année de son Pontificat, au nom des gouvernements qu'ils représentent auprès du Saint-Siége

Sa Sainteté a reçu plus tard une députation de douze prêtres hongrois, présidée par Mgr Csaszka, évêque de Scepusio, qui lui a lu une belle Adresse latine et présenté une riche offrande. Sa Sainteté a reçu encore les Pères abbés cisterciens de Sainte-Croix en Jérusalem, une députation espagnole du diocèse d'Oviedo et le conseil supérieur de la Société de la jeunesse catholique de Madrid, et enfin un grand nombre de pèlerins espagnols, qui n'ont pas voulu quitter Rome sans revoir encore une fois le Souverain-Pontife et recevoir sa bénédiction.

L'anniversaire du couronnement.

Le 21 juin, fête de saint Louis de Gonzague, était l'anniversaire du couronnement de Pie IX.

Vers midi, lisons-nous dans l'*Univers*, le Pape a paru dans la salle consistoriale, ayant autour de lui trente cardinaux et une foule d'évêques, parmi lesquels on distinguait Mgr Moreno, vicaire apostolique de la Basse-Californie, vêtu aux couleurs du Carmel, robe de bure et grand manteau blanc. C'était en vérité ce que Pie IX appelle gracieusement *una corona.*

M. le marquis Cavalletti, toujours sénateur de Rome en dépit de la révolution, s'étant avancé au pied du trône, a lu, au nom du patriciat et du peuple, *Senatus populusque romanus,* une adresse forte et belle, où il disait les sentiments de fidélité, de dévouement et d'admiration dont Pie IX entend l'expression universelle depuis trente-un ans. Certes, aucun Pontificat n'a laissé et ne laissera à la postérité des archives aussi considérables. La piété filiale a fait les frais de ces archives, où sont entassés des milliers et des milliers de volumes aux reliures étincelantes d'or, d'argent, de pierreries, de nacre et d'émaux. Comment calculer la valeur de ces volumes? Et qu'est-ce, aux yeux de Dieu et

du Pape, que cette valeur matérielle en comparaison de la valeur morale et chrétienne de leur contenu?

L'Adresse du sénateur de Rome débutait par une pensée très-délicate et très-vraie:

L'heureux Pontife qui proclama le privilége de Marie, Vierge sans tache devait être le Pontife des priviléges...

Et il disait aussi:

A un siècle comme le nôtre, sceptique et dur, qui, pour ne pas confesser son aveuglement, nierait au soleil la lumière, il fallait des merveilles et des prodiges...

Pie IX a répondu en relevant d'abord la belle coïncidence qui lui permettait de recevoir les hommages du patriciat romain, le jour même que l'Église consacre à la mémoire de saint Louis de Gonzague, issu, lui aussi, de la plus haute noblesse d'Italie. Il a rappelé divers traits de la vie de ce jeune saint, lequel, étant page, dit à un prince d'Espagne que la noblesse avait pour devoir essentiel de mépriser le respect humain ; puis Sa Sainteté s'est trouvée amenée à parler des rois.

Autrefois les rois régnaient et gouvernaient. Aujourd'hui il faut qu'ils se contentent de régner sans gouverner. Autrefois il y avait également de grands maux dans le monde, des persécutions surtout, qui furent toujours vaincues parce que l'Église est divine et immortelle comme son fondateur, le Christ. Mais aujourd'hui l'ordre social tout entier se trouve ébranlé, et nous avons sous les yeux le spectacle le plus horrible du déchaînement des passions.

Dieu ne permet pas cependant que l'Église soit sans consolation, et quelle consolation plus grande que celle de la foi vive et de l'ardente ferveur des peuples ! Aussi doit-on en tirer la conviction d'un nouveau triomphe. Déjà l'aurore de ce triomphe a resplendi dans ces merveilleux pèlerinages accourus à Rome, cité éternelle, sanctifiée par le sang de tant de martyrs, illustrée par les miracles de tant de saints et marquée de Dieu pour être à jamais le centre et le siége du catholicisme.

Puis, se levant, debout, les bras tendus vers le ciel, Pie IX a prononcé une émouvante péroraison et a béni l'assemblée.

Les RR. PP. de la compagnie de Jésus, que Victor-Emmanuel a chassés du collége romain, mais dont le haut enseignement se continue au collége germanique et au collége américain à Saint-André du Quirinal, ont été reçus en audience particu-

lière. Ils apportaient au Pape, avec une adresse, un présent que Sa Sainteté a agréé avec plaisir et gratitude : un reliquaire surmonté du portrait en miniature de saint Louis de Gonzague, finement exécuté, contenu dans un cadre d'argent ciselé et enrichi d'améthystes et de rubis. Au bas on lit l'inscription en lettres d'or : *Ex ossibus Sancti Aloysii.*

L'armée pontificale.

Après les deux réunions consistoriales du 23 et du 25 juin, que nous avons fait connaître, le 29 juin, fête des saints Apôtres Pierre et Paul, une nombreuse députation des anciens officiers de l'armée pontificale a été admise à présenter au Souverain-Pontife l'expression de son admirable fidélité. La grande fête du prince des Apôtres a donné à la démonstration des vaillants défenseurs du Saint-Siége un cachet frappant d'opportunité. Cette fête évidemment était la plus propre à réunir autour du successeur de saint Pierre ceux qui ont combattu *pro Petri sede* et dont la foi n'a point failli, malgré les épreuves les plus sensibles à leur cœur de chrétiens et à leur fierté de soldats.

Aussi Pie IX a-t-il pu s'inspirer naturellement de la solennité du jour lorsqu'il a pris la parole pour répondre à l'Adresse que le général Kanzler, ministre des armes de Sa Sainteté, a lue au nom de l'assistance. Le Pape a rappelé les crimes que le roi Hérode commit dans la Judée pour complaire aux Pharisiens et aux Sadducéens. Non content d'avoir mis à mort l'apôtre saint Jacques, ce roi impie fit aussi emprisonner saint Pierre, et vous savez, a poursuivi Pie IX, par quel prodige le premier Pape fut délivré de la prison.

« Or, ces choses se renouvellent de nos jours ; il est, en effet, « des gouvernements à la moderne (*ammodernati*) qui sem- « blent mettre tout leur soin à satisfaire les méchants, à éviter « ce qui pourrait les irriter et, par contre, à persécuter les bons, « sans même éviter les actions les plus criminelles, et tout cela « dans le fol espoir d'assouvir des passions toujours renaissantes « et de plus en plus impérieuses.

« Pour vous, mes chers fils, a ajouté le Saint-Père, vous avez « eu le bonheur de servir un gouvernement qui bannissait, par « principe et de fait, une aussi fatale politique. C'est votre meil- « leure consolation en ce temps d'épreuves. Soyez donc fermes

« et constants dans votre admirable fidélité, car celui-là seul « recevra la couronne, qui aura légitimement combattu jusqu'à « la fin...

« A cet effet, je vous bénis et je prie le prince des Apôtres, « dont nous célébrons le glorieux martyre, de vous obtenir une « foi vaillante et inébranlable et des œuvres dignes de foi, telles « qu'il les faut pour continuer à combattre avec avantage contre « tous nos ennemis. »

Dans cette même audience, le général Kanzler a présenté au Souverain-Pontife la toque et l'épée qui déjà avaient figuré à l'Exposition vaticane, auprès de bien d'autres offrandes des catholiques de Rome. C'était jadis l'usage que, chaque année, le Pape bénissait une toque et une épée qu'il envoyait ensuite au prince le plus méritant de la bonne cause. Hélas! il serait aujourd'hui difficile au Saint-Père de choisir le prince qui pût être l'objet de ce présent. C'est pourquoi les officiers pontificaux ont voulu, du moins, le déposer aux pieds de leur Auguste Souverain, le seul qui n'ait jamais fait tirer l'épée contrairement à la justice.

LES UNIVERSITÉS CATHOLIQUES

L'Université de Toulouse.

Nous avons fait connaître, dans notre dernier numéro, les sentiments de dévouement et de fidélité au Saint-Siége qui animent les membres de l'Université catholique de Paris; nous avions fait connaître auparavant ceux de l'Université catholique de Lille. La *Semaine* de Toulouse nous apporte les documents suivants qui édifieront nos lecteurs :

Adresse de la commission diocésaine au Souverain-Pontife.

Toulouse, 16 avril.

Très-Saint Père,

L'abolition du monopole injuste que s'arrogeait l'État sur l'enseignement supérieur et la faculté légale donnée aux Uni-

versités indépendantes de se fonder, soit au nom des évêques dont la personnalité civile est désormais reconnue par nos lois, soit au nom de l'initiative privée, a créé pour les fidèles de notre patrie un impérieux devoir.

Ils doivent prendre et ils prennent à cœur de fonder sur les divers points de la France des centres d'enseignement catholique qui, par l'étude approfondie des lettres, des sciences et du droit, à la lumière de la raison unie et soumise à la foi, portent jusqu'au cœur et dans toutes les branches de la société civile l'esprit de justice et de vérité, indispensable aux nations comme aux individus, et dont l'Église, par l'organe infaillible de son chef, est l'interprète institué de Dieu.

Plusieurs Universités sont déjà nées, au nord, à l'est, à l'ouest de la France, du sentiment de ce devoir imposé partout et à tous. Dans le Midi, une vaste région se trouve encore dépourvue; elle s'étend de la Méditerranée à l'Océan, et des Pyrénées aux montagnes du centre, sur dix-sept départements ou diocèses peuplés ensemble de près de six millions d'habitants.

Sa métropole naturelle, indiquée par l'histoire et la géographie, est la fidèle autant que noble cité de Toulouse, célèbre par son ancienne Université, l'une des premières fondées dans le monde, et dont saint Thomas dut être, d'après la parole du pape Urbain V, et fut en réalité le docteur et le maître.

Pour les catholiques de cette région, éveillés aussi bien par l'exemple des autres contrées que par les avertissements de leur propre conscience et ceux de l'Église enseignante, l'accomplissement de leur devoir particulier est arrivé à l'heure de l'opportunité. Ils le comprennent et le sentent vivement. Depuis plusieurs mois un mouvement très-sérieux, appuyé sur des gages matériels considérables, s'opère en faveur de la renaissance de l'Université de Toulouse, avec l'esprit de foi qui jadis le caractérisa et demeure, plus que jamais, le salut des sociétés humaines.

Membres du comité diocésain, institué par notre vénérable archevêque pour la promotion de cette œuvre capitale, nous venons sous sa conduite, Très-Saint Père, avec lui et comme lui indissolublement unis aux enseignements de la Chaire de Pierre, tant en notre nom qu'au nom de l'association des pères de familles dont nous sommes les promoteurs et les représentants, apporter aux pieds de Votre Sainteté le respectueux

hommage des sentiments de fidélité et de dévouement filial qui nous animent, et demander au Vicaire de Jésus-Christ sa bénédiction apostolique la plus large pour l'Université naissante de Toulouse et pour l'œuvre qu'elle poursuit.

Nous voulons être et demeurer les persévérants ouvriers du travail de régénération morale de notre chère patrie, tant éprouvée par les assauts de la grande impiété révolutionnaire, mais qui garde en elle tant d'éléments de résistance et de vitalité chrétiennes.

Nous croyons fermement que cette régénération ne peut s'opérer que par un retour général et complet à la plénitude de la foi catholique, apostolique et romaine.

Nous croyons fermement que la justice, la morale et la vérité ont seules des droits; que l'erreur, le mal et l'injustice n'ont aucun droit, et que tel est le fondement doctrinal sur lequel reposent tout ordre public, toute vraie civilisation.

Nous croyons fermement que les institutions de la société civile comme tous les enseignements qui préparent les hommes à vivre au milieu d'elle, à s'en servir et à la diriger, doivent être conformes aux règles éternelles de la loi divine, soit naturelle, soit révélée.

Nous adhérons d'une manière expresse et absolue au *Syllabus*, et nous nous déclarons d'avance soumis à toutes les décisions doctrinales de l'Église et du Souverain-Pontife. Nous les regardons l'un et l'autre comme les organes du Verbe de Dieu.

Nous avons la résolution inébranlable de placer et de maintenir dans toute l'étendue de ces principes et de nos propres forces l'Université de Toulouse, sous la direction de nos évêques légitimes, et sous la garde permanente de l'autorité suprême du Saint-Siége.

C'est avec ces principes et cette résolution profondément gravés dans notre âme que nous nous prosternons humblement devant le trône pontifical de Votre Sainteté et que nous la supplions de bénir nos efforts et nous-mêmes, nos familles, notre patrie, l'œuvre de l'Université catholique et tous ses bienfaiteurs, afin que cette œuvre devienne l'instrument de la Providence pour le bien des hommes et la gloire de Dieu.

Très-Saint Père, nous sommes avec la plus profonde vénéra-

tion, une soumission entière et un filial amour, de Votre Sainteté les enfants fidèles,

† Florian, archevêque de Toulouse;
Caussette, vicaire général; Castillon, archiprêtre; Goux, curé de Saint-Sernin; Duilhé de Saint-Projet, chanoine honoraire; Albouy, curé de Saint-Pierre;
G. de Belcastel, sénateur; Victor d'Adhémar; Joseph du Bourg; Carol, président honoraire à la cour d'appel; Gironis du Floquet; de Guillebert des Essarts; Lespinasse de Saune; Victor de Marsac; Edmond de Planet; comte Fernand de Rességuier.

Réponse du Souverain-Pontife

PIE IX, PAPE.

Vénérable frère, salut et bénédiction apostolique.

Nous venons de recevoir l'affectueuse lettre que Nous ont adressée, de concert avec vous, nos bien-aimés fils les membres du comité diocésain, établi dans votre illustre cité, à l'effet d'y créer une université catholique.

Nous avons réellement éprouvé, vénérable frère, une grande consolation à la vue des sentiments d'élite qui se trouvent exprimés dans cette lettre. Ils montrent d'une manière évidente la déférence absolue des membres de ce comité, soit pour l'autorité de leurs prélats, soit à l'égard du suprême magistère de notre Chaire apostolique; on y reconnaît aussi le vrai zèle dont ils entretiennent les feux dans leurs âmes et par l'inspiration duquel ils cherchent à ouvrir à leurs concitoyens les sources pures de la véritable doctrine, de telle sorte que cette institution publique, après avoir été assise sur les fondements de la vérité et de la religion, y soit à jamais soigneusement maintenue.

Ces nobles dispositions de leurs cœurs sont dignes de tout éloge. Aussi est-ce avec une spéciale affection que Nous en avons accueilli l'expression; et Nous vous demandons, vénérable frère, que, parlant en notre nom, vous leur donniez à tous l'assurance de nos sentiments d'estime et d'affection; veuillez aussi leur faire connaître que Nous espérons avec une ferme confiance que les efforts de leur zèle répondront pleinement et

d'une manière parfaite au témoignage des sentiments qu'ils Nous ont exprimés.

En attendant, Nous Nous adressons du fond du cœur à Dieu, l'auteur de tout bien, et nous le supplions qu'il daigne, du haut du ciel, les assister de sa grâce dans leurs pieux désirs, dans leurs délibérations et dans leurs démarches ; et que dans sa bonté il accorde à leur œuvre de produire en abondance des fruits de salut.

Fasse le Ciel qu'elle soit un présage de toutes ces grâces, en même temps qu'elle est un gage de notre affection, la bénédicdiction apostolique que Nous sommes heureux de vous donner dans le Seigneur, à vous, vénérable frère, et à tous ces bien-aimés fils qui Nous ont écrit, ainsi qu'à leurs familles et à tous ceux pour lesquels ils Nous l'ont demandée !

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 26e jour de mai, en l'an 1877, de notre pontificat le trente et unième.

L'Université d'Angers.

Nous lisons dans la *Semaine religieuse* du diocèse d'Angers :

L'Université catholique d'Angers, qui compte déjà deux facultés en plein exercice, celle de droit et celle des lettres, aura, dès le mois de novembre prochain, sa faculté des sciences, et par là même les trois facultés requises par la loi de 1875 pour que ses élèves aient le droit de se présenter devant un jury mixte.

Aux cours ordinaires de la faculté des sciences seront joints des cours de chimie agricole et industrielle et d'économie rurale ; un jardin botanique de 30,000 mètres carrés sera mis à la disposition des professeurs et des élèves.

Les trois facultés, que bientôt devra compléter la faculté de théologie, destinée à être à la fois leur base, leur centre et leur sommet, s'installeront, à la rentrée scolaire, dans le palais académique, somptueusement construit sur le vaste et bel emplacement des jardins Leroy.

A quelques pas du palais, deux magnifiques internats, l'internat Saint-Maurice et l'internat Saint-Martin, très-bien aménagés, pourront contenir une centaine d'étudiants dont les uns suivent des cours de droit, et les autres des cours de science.

Un troisième internat, l'internat Saint-Aubin, continuera de

recevoir les étudiants, ecclésiastiques ou laïques, qui doivent se livrer à la culture des lettres.

La discipline de ces internats, douce et paternelle, offre de grands avantages au point de vue religieux, moral et intellectuel.

Quant à ceux de messieurs les étudiants que les parents ne voudraient pas confier aux internats, ils trouveront en ville des logements convenables et à prix modéré.

L'Université de Lyon.

Le mardi matin, 3 juillet, à huit heures, dit la *Semaine catholique* de Lyon, MM. les professeurs et les élèves de l'université catholique, leur doyen en tête, sont venus assister à la messe qui a été célébrée à l'autel de Saint-Irénée dans la crypte, par le vice-recteur M. l'abbé Guiol.

Les membres vraiment chrétiens de cette grande institution naissante gravirent la sainte colline pour solenniser leur fête patronale. Saint Irénée a été choisi pour patron principal. C'est un bel hommage rendu à cette lumière si lyonnaise et si romaine aussi des premiers siècles de l'Église, et on ne peut désespérer de l'avenir religieux et social à notre époque, quand des maîtres de la science, investis de la haute mission d'enseigner la jeunesse, viennent rendre un tel témoignage et faire une pareille profession de foi.

C'est ce qu'a dit éloquemment M. l'abbé Guiol, après avoir rappelé la parole du divin Sauveur à la cène : « Pour vous, vous me rendrez témoignage, » et cette autre avant son ascension : « Vous serez mes témoins. » Le prédicateur a insisté sur l'obligation étroite pour les chrétiens actuels de rendre témoignage à la vérité catholique : témoignage par la parole, témoignage par l'exemple. Car il en est qui prétendent qu'ils connaissent Dieu, mais qui le nient par leurs œuvres : *factis autem negant.*

Les conférences de Saint-Vincent de Paul se sont efforcées de démontrer la religion par le dévouement. Elles ont cherché à vaincre l'incrédulité moderne en l'enserrant dans un réseau de charité.

Pour vous, messieurs, vous avez le devoir de prouver, par vos œuvres aussi bien que par vos croyances généreusement

manifestées, que la science n'est pas incompatible avec la foi, et qu'être religieux et pratiquant ce n'est pas être en divorce avec l'esprit moderne et le progrès. Pour cela, ne soyez pas seulement les auditeurs, mais les acteurs et les ouvriers de la vérité.

Oui, l'Université catholique, c'est un grand témoin destiné à faire éclater l'union étroite entre la raison et la foi, et à montrer aussi que l'on peut être en même temps le citoyen du temps et le citoyen de l'éternité, et pour cela vous avez voulu que l'on vît ici non pas seulement le chrétien, mais encore le professeur, revêtu de son costume, afin de constater que la science elle-même vient confesser Jésus-Christ, que c'est le maître chargé d'enseigner qui vient s'asseoir à la table sainte, et s'incliner devant les saints martyrs.

Jeunes gens, vous serez fiers de tels maîtres, vous vous grouperez autour d'eux, et vous suivrez leurs exemples. Mais n'oubliez pas que cette œuvre des Universités catholiques est une œuvre divine et toute surnaturelle. Les seuls efforts humains seraient impuissants à lui procurer le succès. Aussi que vos prières, comme un encensoir vivant, montent vers ce Dieu qui va vous bénir. Implorez sa grâce pour les présents et les absents, et pour qu'il plaise à Jésus-Christ de dilater son règne et d'illuminer vos conseils. »

Après la communion, qui a été nombreuse, toutes les voix ont répondu au chant du *Magnificat*, et, après la bénédiction du Saint-Sacrement, on s'est retiré en corps, laissant aux témoins de cette grande scène religieuse un souvenir parfumé et plein d'espérance.

L'Université de Lille.

La faculté de médecine de l'Université catholique de Lille est enfin ouverte. La déclaration exigée par la loi ayant eu lieu le lundi 25 juin, l'hôpital Sainte-Eugénie étant inauguré et confié aux professeurs de cette faculté, le recteur et l'inspecteur de l'académie de Douai ayant fait la visite officielle des locaux, des collections et des bibliothèques, la faculté de médecine est légalement constituée depuis le vendredi 6 juillet.

Nos lecteurs comprendront l'importance de cet événement.

Les étudiants de la faculté de médecine pourront désormais, même dès le mois de juillet 1877, prendre leurs inscriptions au secrétariat de cette faculté; ils pourront passer leur examen de fin d'année devant leurs professeurs comme les étudiants des facultés de l'État; et enfin, lorsqu'ils termineront leurs études, ils jouiront de l'avantage du jury mixte.

Ceux qui sont opposés à l'enseignement supérieur libre croyaient que jamais les Universités catholiques n'auraient pu organiser une faculté de médecine, et voilà qu'à Lille cette faculté est inaugurée dans les meilleures conditions, avec des professeurs distingués par le talent et le zèle, avec un hôpital splendide, avec des collections et des laboratoires de travaux pratiques, dont l'installation a fait l'étonnement de ceux qui étaient chargés de les inspecter. La persévérance et l'activité des directeurs de la faculté et des organisateurs de l'œuvre ont triomphé de tous les obstacles : la faculté libre de médecine est ouverte.

A l'occasion de cette victoire, qui est due, nous nous faisons un devoir de le reconnaître, dit l'*Univers,* au Ciel bien plus qu'aux efforts humains, un catholique anonyme a voulu témoigner sa reconnaissance au Seigneur en fondant à la faculté de médecine une chaire qui portera le titre de chaire de Saint-Vincent de Paul. Tout est à admirer en cet acte, la générosité, l'esprit d'humilité, l'à-propos qui a fait choisir pour cette fondation le moment où s'ouvre la faculté de médecine et le vocable de l'apôtre de la charité.

Cet exemple trouvera des imitateurs. Une lettre de S. Ém. le cardinal archevêque de Cambrai annonce que plusieurs fondations du même genre se préparent. Nous faisons appel aux personnes à qui leur position permet de faire des sacrifices considérables. La fondation d'une chaire à l'Université libre de Lille est une œuvre catholique, utile par excellence. Au moment où cette Université se voit forcée de pourvoir aux besoins les plus urgents et les plus divers, organisation complète de facultés, installation des collections et des bibliothèques, achat de terrains, constructions, il est important que des ressources considérables soient réunies. De nouvelles fondations de chaire, de nouvelles souscriptions

importantes auront lieu : grâce à la générosité des catholiques l'œuvre s'achèvera.

Voici la lettre du cardinal Régnier, adressée à Mgr Hautcœur, recteur de l'Université :

Cambrai, 4 juillet 1677.

« Monseigneur,

« Les généreux fidèles de notre province ecclésiastique de Cambrai, en applaudissant à l'établissement définitif et au fonctionnement légal de la faculté de médecine en notre Université catholique de Lille, comprennent la nécessité d'assurer l'avenir de cette grande œuvre.

« Je suis informé qu'un don anonyme de *cent mille francs* est mis à ma disposition, pour la fondation d'une chaire qui portera le nom et sera placée sous le patronage de Saint-Vincent de Paul. Ce capital vous sera remis, par mon intermédiaire, le 19 de ce mois.

« Je suis heureux, monseigneur, de pouvoir vous donner l'assurance que plusieurs autres fondations du même genre se préparent, et qu'on s'occupe d'en réunir les éléments pour un avenir plus ou moins prochain.

« Recevez, monseigneur, l'assurance de mon affectueux dévouement.

« † R. Fr., cardinal Régnier,
Archevêque de Cambrai. »

LA COURONNE DE SAINT MICHEL (1).

Les merveilles artistiques, archéologiques et pittoresques du Mont-Saint-Michel ont eu leurs peintres et leurs poëtes ; l'histoire a consigné dans ses annales la triple victoire remportée par nos pères, depuis tantôt douze siècles, sur ce roc invincible, seul point de notre territoire que n'ait point foulé le pied de l'étranger : « Victoire de la science sur la barbarie ; victoire de la bravoure sur les envahisseurs de la France ; victoire de la piété sur les ennemis de la religion, — trois victoires qui ont pour témoins vivants et irrécusables l'*abbaye*, où travaillait le

(1) Extrait de l'*Univers*.

savant bénédictin; les *remparts,* où l'intrépide chevalier défendait la patrie; la *basilique,* où le pieux pèlerin s'agenouillait pour prier ». Devant tous ces témoignages qui proclament d'une façon si éclatante la mission de miséricorde que le grand archange remplit auprès de l'Église et de la France, il ne reste qu'à s'incliner, surtout après la savante et éloquente lettre pastorale que Mgr Germain, évêque de Coutances et d'Avranches, a adressée aux fidèles de son diocèse à l'occasion de la solennité du couronnement.

Je n'essayerai donc point, par quelque redite, d'ajouter une page inutile à un travail déjà complet. Ma tâche sera plus simple et en même temps plus conforme au cadre dans lequel je dois me renfermer. Je parlerai d'une œuvre d'art qui désormais va prendre place dans les richesses du Mont-Saint-Michel, et qui a été conçue et exécutée à Paris par un artiste parisien.

On sait que deux couronnes ont été offertes, le 3 juillet, à l'archange saint Michel. La première était la couronne de l'Église : le Saint-Père, après l'avoir bénie, a voulu l'enrichir d'une très-belle topaze de Sibérie; la seconde était la couronne du *peuple chrétien.* C'est de cette dernière que je veux m'occuper aujourd'hui. Formée par les dons du pauvre aussi bien que du riche, elle réunit dans un ensemble harmonieux, homogène comme la foi dont elle est l'expression, les étincelantes pierreries des privilégiés de la fortune et la petite croix d'une pauvre servante qui, en retour de cet unique bijou de famille, demande à saint Michel « d'obtenir la guérison et le salut de la France ».

Pour le dessin de cette seconde couronne, un concours, auquel prirent part les artistes les plus distingués de Paris, fut ouvert il y a deux ans. Le jury, appelé à se prononcer sur les différents projets, apprécia vivement les travaux présentés, mais accorda toutefois le prix à M. Mellerio, le joaillier bien connu de quai Voltaire. Ceux de nos lecteurs qui ont été assez heureux pour assister au couronnement, ont vu par eux-mêmes combien ce choix était éclairé.

Quant à ceux qui n'ont pu prendre part à cette fête, unique dans les annales de l'Église, ils me permettront de donner ici une esquisse, aussi exacte que possible, de la couronne de saint Michel, à la richesse de laquelle ils ont certainement contribué.

Le travail de M. Mellerio n'est pas seulement un objet d'art, c'est aussi un acte de foi. Il en a puisé l'inspiration dans ce

passage d'Ezéchiel qui nous montre saint Michel, en lutte avec Satan, conduisant les légions des anges au combat, puis remportant la victoire et recevant enfin, pour prix de sa fidélité, la gloire et la lumière enlevées à Lucifer.

La lutte, la victoire et la récompense, telles sont les trois idées que l'artiste a fait ressortir dans la couronne avec un rare bonheur d'exécution.

Et d'abord saint Michel *combattant* porte au front un bandeau en or massif, de lignes sévères, affectant au centre la forme anguleuse de la visière d'un casque de chevalier du moyen âge armé de toutes pièces pour la bataille. De chaque côté des tempes ressort une pointe saillante, sorte de fer de lance comme on en voit au centre de certains boucliers. L'ornementation de cette pointe, en or comme le reste du bandeau, est entremêlée d'argent platiné, pour rappeler la couleur du fer, le métal des combattants. Ces deux pointes figurent la force invincible dont Dieu avait revêtu le prince des milices célestes. Au centre du bandeau se lit le cri de guerre de l'archange : *Quis ut Deus?* dont chaque lettre est couverte de grenats foncés qui se détachent parfaitement sur le fond d'or uni. Chacun de ces trois mots se trouve ponctué à la façon des incriptions lapidaires, par un groupe de pierres précieuses qui se continuent, à intervalles égaux, jusque derrière la tête de la statue. Là elles rencontrent les armes de Pie IX, le grand Pape qui, voulant intéresser plus spécialement encore saint Michel à la défense de l'Église en ces jours de lutte gigantesque, a autorisé son couronnement comme pour lui donner, par cette marque anticipée de sa prochaine et infaillible victoire contre l'antique ennemi, la Révolution, un gage éclatant de la foi et de l'espérance catholique... A l'intérieur du bandeau et derrière les armes papales est fixé un anneau pastoral, que les héritiers d'un évêque ont offert à la condition qu'il demeurerait intact. Il sert donc à assujettir, au moyen d'une goupille, sur la tête de la statue, la grandiose couronne d'or pesant 2,200 grammes. Au-dessus de cet anneau se trouve une petite fleur de lis d'or. Posée humblement sous l'anneau pastoral et derrière les armoiries du Vicaire de Jésus-Christ, comme sous une sauvegarde divine, cette fleur de lis, symbolisant l'ancienne monarchie, qui s'honorait à la face du monde d'être considérée comme la fille aînée de l'Église, semble attendre patiemment, sous la protection de saint Michel, l'heure à laquelle Dieu lui permet-

tra de régner de nouveau pour l'honneur et le bonheur de la France. — A droite et à gauche de l'anneau pastoral figurent deux écussons, celui de saint Aubert, fondateur de l'abbaye, orné de son monogramme, et celui de l'évêque actuel de Coutances et Avranches, Mgr Abel Germain. Tout autour de la même partie intérieure du bandeau s'étend une inscription latine rappelant le jour et l'année du couronnement. — Un cartouche en forme de bouclier se voit également au centre de la partie intérieure qui pose sur le front; il est décoré du monogramme de saint Michel et de l'écusson armorial de l'abbaye, avec les dix coquilles d'argent sur fond de sable, et les trois fleurs de lis d'or sur fond d'azur.

Ces dix coquilles en argent platiné, traitées séparément en ronde-bosse, forment, au-dessus du bandeau que nous venons de décrire, une sorte de trait d'union entre le cercle massif de la couronne de combat, et la couronne de *victoire* composée par les neuf chœurs des anges. Chaque chœur d'anges est figuré par une topaze d'Espagne brûlée pour obtenir le ton jacinthe, et dont les belles proportions contribuent encore à augmenter l'éclat. Ronde comme un globe de feu, elle est bardée d'un nimbe en brillants, caractère de la sainteté triomphante ; le tout est surmonté de deux petites ailes en or sans alliage, non en repos, mais déployées, pour indiquer l'action militante des anges fidèles à suivre l'exemple de saint Michel, dont la statue colossale tient, comme on le sait, l'épée dégaînée et étendue pour maintenir sous ses pieds le dragon infernal... Ainsi symbolisés, les esprits de lumière, vainqueurs des esprits de ténèbres, développent leurs neuf hiérarchies dans la région éthérée, représentée par des rayons en diamants à travers lesquels courent des arcs-en-ciel où le nom des phalanges célestes : Chérubins, Séraphins, Trônes, Dominations, Vertus, etc., est tracé en lettres émaillées dans l'ordre indiqué par l'Écriture sainte. C'est bien le prince, environné de ses légions fidèles, accourues à lui comme portées sur les roues ailées dont parle Ezéchiel. Mais c'est aussi le protecteur : témoin ces paroles du même livre d'Ezéchiel qui, adressées d'abord à Lucifer, sont devenues, depuis sa chute, le légitime apanage, la juste prérogative de son vainqueur : « Vous étiez le chérubin qui étendiez vos ailes et protégiez les autres, je vous ai établi sur la montagne sainte de Dieu, et vous avez marché au milieu de pierres toutes brûlantes : *Tu Cherubim extentus et protegens, et posui te in monte sancto Dei, in medio*

lapidum ignitorum ambulasti (Ezech. xxviii, 14). C'est pourquoi le glorieux archange saint Michel, étant devenu le chef de la milice céleste, protége à son tour de ses grandes ailes étendues les neuf chœurs d'anges qui ont combattu sous ses ordres. Ces deux ailes, en or vert, précieusement ciselées, occupent, dans l'ensemble du travail, la place habituellement réservée aux volutes des couronnes fermées ; elles s'étendent, avec une grande légèreté, du front jusque derrière la tête, où leurs extrémités viennent aboutir en s'amincissant comme les pointes d'une couronne de laurier.

Placée au centre, la croix de Jésus-Christ, sujet du combat entre saint Michel et Lucifer, brille au-dessus de ces ailes, qui semblent s'incliner devant l'instrument de la rédemption, de même qu'elles protégent en les dominant, comme je l'ai dit, les neuf chœurs des anges groupés entre des arceaux d'améthystes... Cette croix, en diamants de la plus belle eau, est ornée, à l'intersection de ses bras, d'un cœur formé par un seul rubis. Elle se trouve incrustée dans une très-grande topaze jaune entourée d'une auréole de brillants. — Saint Michel est représenté par là non-seulement comme vainqueur de Satan, qui se révolta contre le plan divin de l'Incarnation, mais encore comme le chevalier du Christ, le chevalier du Sacré-Cœur de Jésus...

Enfin, après le combat, après la victoire, c'est la récompense, c'est la gloire immortelle et sans nuage que l'artiste devait faire briller à nos yeux. Jamais pensée ne reçut une plus heureuse exécution. Au lieu de nous montrer sur le front de saint Michel, triomphant des ténèbres, l'une de ces étoiles banales dont les courtisans surmontent les portraits de leurs héros, il l'a couronné d'un véritable soleil aux mille flammes, qui fait jaillir au loin la lumière et poursuit Lucifer vaincu jusqu'au fond des abîmes.

Une aigue-marine, d'une dimension extraordinaire, qui ornait jadis le diadème de la reine Marie-Amélie, a été offerte par les possesseurs actuels, MM. Mellerio frères et fils, comme réalisant le mieux la pencée de l'artiste. Ronde à sa base, elle se termine en pointe comme la flamme surmontant la tête d'un génie. Une ligne de grenats en arrête les contours et représente le feu sur lequel le trône de Dieu reposait dans la vision d'Ezéchiel : *Et vidi quasi speciem electri, velut aspectum ignis* (i, 17). De ce centre éblouissant, de cet immense foyer de lumière, partent, en affectant la forme d'aigrette, des rayons en topaze, en améthystes et en aigues-marines du plus merveilleux effet. Cette

aigrette gigantesque, dont la hardiesse des lignes est encore plus remarquable que l'éclat des pierreries, achève de donner au casque-couronne de saint Michel son caractère spécial et personnel.

Ajoutons, pour ceux de nos lecteurs qui aiment l'exactitude, que la circonférence du diadème est de soixante-quinze centimètres, et la hauteur, de sa base au sommet de l'aigrette, d'environ trente-huit. Disons encore que les trois fleurs de lis de l'écusson de *l'Abbaye* se trouvent, comme les coquilles, répétées dans l'ensemble de l'ornementation ; seulement, au lieu d'être traitées d'après la forme héraldique, — ce qui eût pu compromettre saint Michel vis-à-vis de la feue Chambre, qui, malheureusement pour la France, vivait encore à cette époque, — elles ont été enrichies de diamants et de pierres précieuses, et fleuronnées à la manière byzantine.

Tel est, dans son ensemble, cet objet d'art précieux à tant de titres. Là, rien d'inutile, rien d'oiseux. Chaque détail a, comme on l'a vu, sa signification propre. Les pierreries elles-mêmes, dont brille cette couronne, ne sont pas de vains ornements destinés à éblouir les yeux : elles proclament la victoire du grand Archange sur la vanité et le sensualisme mondains, dont les emblèmes scintillants sont venus faire amende honorable à Dieu en se purifiant au contact du front de saint Michel. Le prince de la milice céleste avait déjà vaincu la Révolution : il vient de porter un grand coup au luxe matérialiste de ce siècle. Le temps est donc proche où l'on pourra dire : *Gallia pœnitens et devota,* et ce jour-là ce sera le salut de la France préparé et accompli par son auguste chevalier saint Michel.

Th. de Caer.

DOCUMENTS OFFICIELS.

Circulaire de M. de Fourtou.

Le ministre de l'intérieur a adressé aux préfets la circulaire suivante :

Monsieur le préfet,

La dissolution de la Chambre des députés, prononcée par M. le président de la République sur l'avis conforme du Sénat, a créé une situation politique sur laquelle je viens appeler toute votre attention.

Il en découle, en effet, pour le gouvernement, des devoirs qui ne manqueront pas d'inspirer votre langage et votre conduite.

De longs débats ont précédé, soit devant la Chambre des députés, soit devant le Sénat, le vote émis par la haute Assemblée, dans la mémorable séance du 22 juin. Quelque effort qu'on ait pu faire, rien n'a pu changer la nature de l'acte du 16 mai, et le Sénat a donné à M. le maréchal de Mac-Mahon un témoignage éclatant de sa confiance et de són concours.

M. le président de la République avait fait appel aux conservateurs de tous les partis : il a été entendu de tous. Tous ensemble ont reconnu, avec le chef de l'Etat, les périls dont la France était menacée par les actes et par les tendances de la Chambre des députés. Une majorité parlementaire, dominée chaque jour davantage par les éléments les plus avancés entraînait la France à sa désorganisation politique et sociale. En nous arrêtant sur cette pente, M. le président de la République a si manifestement répondu au sentiment public que les hommes les plus profondément séparés par leurs origines ont confondu leurs rangs pour venir autour de lui applaudir à sa patriotique résolution.

Mais il ne faut pas l'oublier, monsieur le préfet, si l'acte du 16 mai a provoqué entre les conservateurs de toute nuance un pareil accord, c'est parce M. que le président de la République l'a accompli dans l'exercice régulier de ses droits constitutionnels, en affirmant bien haut, avec l'autorité qui s'attache à sa parole, que le respect des institutions qui nous régissent serait la base constante de sa politique. C'est par là seulement que le chef de l'État a pu réunir dans une même pensée des hommes venus de côtés différents ; c'est par là seulement qu'il a pu les associer à un programme qui, à raison même du caractère révisable de la Constitution, n'implique pour personne le désaveu d'aucune conviction, mais ferme jusqu'en 1880 l'arène aux compétitions rivales, par la fidèle et stricte observation de la première loi du pays. D'ailleurs, la parti conservateur s'est toujours honoré en respectant les institutions régulièrement établies. Il lui appartient de donner, le premier, l'exemple de l'observation sincère et loyale des lois par lesquelles l'Assemblée nationale a constitué la République.

Vous aurez donc soin, monsieur le préfet, de bien fixer à cet égard l'opinion publique. Que personne ne l'ignore : en faisant obstacle, quand il en était temps encore, à la prédominance d'une Assemblée qui tendait rapidement à annuler le pouvoir exécutif et le Sénat, le maréchal de Mac-Mahon a conjuré d'avance une de ces crises violentes dont notre histoire offre de si tristes exemples et dans lesquelles périssent toutes les institutions régulières.

Vous ferez pénétrer ces vérités partout. Votre rôle est de vous mettre continuellement en rapport avec les populations, pour empêcher qu'on ne les égare et qu'on ne les trompe. Les gouvernements n'ont pas seulement pour mission de régler au jour le jour les questions d'admi-

nistration publique qui se présentent à leur examen; ils ont, avant tout, un devoir de direction générale et d'initiative énergique qui leur commande d'éclairer l'opinion et de la protéger contre les erreurs sans nombre propagées par les partis hostiles. Ce devoir est plus impérieux aujourd'hui qu'à aucune autre époque. Il s'impose plus étroitement à nous, à l'heure où des hommes, hier encore honorés d'un mandat public, répandent systématiquement dans le pays les bruits les plus ridicules et les plus faux, annonçant la guerre quand la paix reste assurée, cherchant à inquiéter les intérêts quand la hausse des fonds publics atteste une confiance générale et croissante, et s'efforcent de semer ainsi des alarmes chimériques quand la nation demande le recueillement, le repos et le travail.

En ramenant le pays à l'exacte appréciation des faits, vous le préparerez à la grande manifestation électorale pour laquelle il sera bientôt convoqué. Dans tous les temps et sous tous les régimes on a beaucnup discuté sur l'intervention du gouvernement dans les élections. Cette question si souvent débattue, je n'hésite pas à l'aborder à mon tour avec la plus entière franchise.

Le gouvernement, monsieur le préfet, n'a pas seulement le droit, il il a le devoir de faire connaître au corps électoral les candidats qui soutiennent et les candidats qui combattent sa politique. Il a non-seulement le droit, il a le devoir de dire aux populations: Voilà le candidat avec lequel je suis le plus en dissentiment, voilà au contraire le candidat qui représente mes tendances et mon programme. Vous êtes libres de choisir, mais, ainsi averties, vous choisirez du moins en pleine connaissance de cause. Par ce langage, le gouvernement ne fait rien autre chose qu'éclairer les électeurs, et il serait étrange qu'on lui contestât le droit de le tenir. Ne voyons-nous pas trop souvent nos adversaires s'efforcer d'agir sur l'esprit public par le mensonge, par la calomnie, par la peur, par les manœuvres les plus répréhensibles? Ne voyons-nous pas les lieux publics fréquemment transformés en de véritables foyers de corruption électorale où l'on s'adresse de la manière la plus grossière à l'ignorance et à la crédulité?

En présence de tels faits, comment hésiterions-nous à mettre en garde le suffrage universel contre les piéges qu'on ne cesse de lui tendre?

Les élections du 20 février contiennent d'ailleurs sur ce point des enseignements qui ne sauraient être perdus. Quand on relit les circulaires des candidats de cette époque, on est frappé de ce fait constant que tous invoquaient, comme titre principal à la confiance publique, leur dévouement au maréchal de Mac-Mahon, et c'est ainsi que sous ce grand patronage, étrangement usurpé, on a vu les électeurs abusés choisir la plupart de ceux qui ont été depuis les adversaires déclarés du chef de l'État.

Il importe de déjouer de tels artifices, et vous saurez, monsieur le préfet, démasquer les faux dévouements.

En même temps vous ferez appel, dans la lutte qui va s'engager, à l'union de tous les conservateurs.

Pour exercer, au milieu des rivalités qui pourraient se produire, une médiation efficace, vous n'aurez qu'à vous souvenir que le gouvernement, modérateur naturel des partis, doit ne mettre sa puissance au service d'aucun d'eux, mais faire entendre à tous le langage de la conciliation et de la concorde. Méritez, par votre impartialité et par votre sagesse, de devenir entre tous un arbitre écouté. Sachez, par votre autorité morale, obtenir les sacrifices momentanés nécessaires à notre œuvre commune. La France, dont l'intérêt domine tous les antagonismes, exige à l'heure qu'il est le désintéressement de tous ceux qui savent l'aimer et la servir : elle a besoin de l'unité de leurs efforts.

Votre action ne saurait être contrariée par ceux qui représentent à un degré quelconque le gouvernement. Les fonctionnaires de tout ordre sont unis au pouvoir qui les nomme et dont ils exercent la délégation, par des liens qu'ils n'ont pas le droit d'oublier. Nous ne pourrions admettre l'hostilité d'aucun d'eux. Ceux qui ne craindraient pas de faire usage contre le gouvernement de l'autorité même qu'ils tiennent de lui ne devraient espérer aucune tolérance ni compter sur aucune faiblesse. Vous leur rappellerez aussi, monsieur le préfet, qu'ils se doivent à eux-mêmes de se montrer inaccessibles à toutes les intimidations comme à toutes les suggestions dont ils peuvent être l'objet. On a voulu les inquiéter et les troubler en portant à la tribune de bruyantes mais vaines menaces ; je craindrais de faire injure à leur caractère si je supposais un seul instant que le sentiment du devoir a pu être ébranlé dans leur cœur. Je compte sur eux comme ils peuvent compter à leur tour sur le gouvernement qui saura tout à la fois les diriger par ses instructions et les couvrir de sa responsabilité.

Je n'ai pas à entrer ici dans plus de détails sur les questions diverses qui peuvent s'élever. Vous les résoudrez toutes aisément en vous inspirant des principes que je viens d'exposer. Je suis prêt d'ailleurs à vous transmettre mon avis sur chaque cas particulier.

Je sais au surplus que les grands intérêts politiques dont vous êtes chargé ne vous feront pas négliger les affaires administratives de votre département, et que les populations vous verront toujours au milieu d'elles, attentif à satisfaire leurs besoins.

Je n'ai point cherché, Monsieur le préfet, à élargir le cadre de votre action et de votre autorité. J'en ai indiqué seulement toute l'ampleur, pour que vous ayez constamment à l'esprit l'étendue de vos droits et de vos devoirs. Vous remplirez d'autant mieux votre mandat que le but assigné à vos efforts vous paraîtra plus élevé. Le gouvernement réclame pour le pays toute votre énergie, tout votre dévouement. Il

vous a associé à une œuvre politique dont le but est d'assurer à la France l'ordre, la sécurité, la paix. Vous vous montrerez digne de la confiance du maréchal de Mac-Mahon, et, soyez-en sûr, le président de la République, à son tour, n'oubliera pour personne les services rendus à la patrie. Je vous signalais, en commençant, l'accord si complet qui existe entre le président de la République et le Sénat. Grâce à cette union fermement assurée, le maréchal de Mac-Mahon exercera jusqu'au terme de son mandat le pouvoir qu'il a reçu pour maintenir la paix au milieu de nos discordes et sauver, malgré les fautes des partis, l'avenir et la grandeur de la France.

Le pays, en répondant à son appel, lui rendra cette tâche facile.

Recevez, monsieur le préfet, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le ministre de l'intérieur,
DE FOURTOU.

L'ÉGLISE GRECQUE MELCHITE

Sa Béatitude Mgr le patriarche Grégoire-Joseph a adressé la lettre suivante, à S. Em. le cardinal Guibert, archevêque de Paris :

Éminence,

La divine Providence vous a appelé à diriger le premier diocèse de France ; elle m'a investi, moi, de la difficile mission de gouverner l'Église grecque catholique. Comme patriarche, ma juridiction n'a pour limites que celles de l'empire ottoman lui-même. On peut dès lors se faire facilement une idée des obstacles inséparables d'une tâche aussi vaste, surtout en songeant à la guerre qui est venue compliquer une situation déjà aggravée par les longues épreuves que le pays a traversées.

Des événements inattendus peuvent, d'un moment à l'autre, exercer une certaine influence sur les intérêts généraux du catholicisme en Orient.

Mon devoir est donc d'élever la voix pour appeler l'attention de la France et de l'Europe sur l'Église melchite, dont la direction m'est dévolue, et que l'on confond généralement avec d'autres rites orientaux.

Cette idée existe non moins confusément dans les rangs mêmes du clergé.

Il est étonnant qu'une notion aussi essentielle sur un des

points fondamentaux de l'histoire ecclésiastique ait pu être à ce point oblitérée !

On ne saurait l'expliquer que par une de ces deux causes :

L'indifférence du clergé européen en ce qui concerne une connaissance plus ou moins exacte des divers éléments dont l'Église d'Orient se compose ; ou bien l'abstention absolue de la nation melchite dans toutes ces discussions qui, en occupant la presse internationale, surexcitent par cela même l'opinion publique.

Cet effacement a pu avoir sa raison d'être dans le passé, mais je doute qu'il réponde aux nécessités du présent, et surtout aux exigences de l'avenir.

Telles sont les considérations qui m'ont déterminé à soumettre cet exposé à l'appréciation éclairée de Votre Eminence. Je ne désire nullement susciter la moindre controverse sur la question qui me préoccupe ; mon unique but est de montrer sous son vrai jour la glorieuse cause que je représente, et qui est celle du catholicisme lui-même.

Je vais donc présenter un tableau succinct de l'Église grecque melchite, en l'envisageant au double point de vue de son étroite connexité avec l'origine même du christianisme et de sa situation actuelle.

En remontant au berceau de notre sainte religion, on voit que la langue grecque avait une réelle prédominance sur les autres idiomes. Je n'en veux pour preuve que l'œuvre des *Septante,* dont on voyait de très-nombreuses copies entre les mains des Israélites de cette époque.

Or, on sait que cette traduction avait été faite dans la belle langue d'Homère.

Mais la remarque la plus essentielle à faire est celle qui a trait à la rédaction de l'Évangile, des Épîtres et des Actes des apôtres.

De l'avis de nombreux historiens, ces livres, bases de notre foi, auraient été écrits en langue grecque.

Une seule réserve existe par rapport à saint Mathieu, dont le texte évangélique aurait été, d'après certains commentateurs, rédigé en syro-chaldéen.

On est également autorisé à croire, en s'appuyant sur les mêmes documents historiques, que le Sauveur et ses apôtres s'exprimaient en grec quand ils prêchaient le règne de la vérité.

Disons enfin qu'on s'est servi du même idiome pour établir les premières cérémonies de l'Église, et, notamment, celles qui concernent la célébration des saints mystères.

L'Église était donc essentiellement grecque à son origine.

Peu de temps après elle apparut avec l'incomparable éclat que lui donnèrent, par leurs travaux et leurs sublimes vertus, les Athanase, les Cyrille, les Basile, les Grégoire, les Chrysostome et tant d'autres dont il serait trop long de citer les noms. Aussi a-t-elle conservé, à travers tous les âges, cette immortelle empreinte de leur génie et de leur sainteté.

Tels sont les titres de l'Église grecque catholique à la vénération du monde.

J'ai maintenant à définir ce qu'il faut entendre par le mot *melchite.*

L'empereur Marcien ayant prêté un appui aussi ferme qu'éclairé au concile de Chalcédoine, les partisans de l'hérésiarque Eutychès désignèrent sous le nom de *melchites* (royaux) les Grecs qui avaient adhéré aux décisions dogmatiques de ce concile.

Melchite dérive dès lors d'un mot arabe correspondant à l'adjectif *royal* en français, mais qui, en aucun cas, ne saurait emporter un sens politique : il se rattache exclusivement au fait historique que je viens de citer.

Il me reste à faire connaître la situation actuelle de l'Église melchite.

Je dirai d'abord quelques mots sur sa hiérarchie et ses principales institutions.

On sait que le siége d'Antioche a été fondé par saint Pierre.

Depuis, cent quarante-quatre patriarches s'y sont succédé, et je suis le dernier anneau de cette chaîne destinée à rappeler l'acte en vertu duquel le prince des apôtres jeta un des premiers fondements de la hiérarchie ecclésiastique.

Quelque lourde que soit pour mes faibles épaules la tâche qu'il a plu à la Providence de me confier, elle ne saurait me décourager.

Me voici amené à faire connaître la règle suivie pour la nomination du chef de la hiérarchie.

Le patriarche est élu par une assemblée générale des évêques, et ce choix est soumis à la ratification du Saint-Siége de Rome.

D'après un usage qui remonte au pontificat de Benoît XIV,

c'est-à-dire en l'année 1744, le privilége du sacré *pallium* est accordé au patriarche peu de temps après sa nomination. C'est Cyrille Thanas qui, le premier, fut l'objet de cette insigne faveur de la part du Souverain-Pontife, et la bulle d'investiture de cette époque constate que le mot melchite a réellement le sens historique que j'ai déjà indiqué.

Un bref de Sa Sainteté Grégoire XVI, rendu en l'année 1838, détermine qu'à l'avenir le patriarche joindrait les deux siéges d'Alexandrie et de Jérusalem à celui d'Antioche, en apposant son cachet et le sceau de ses armes. La cour de Rome voulut par là récompenser les services rendus par Maximos Mazlum à la cause du catholicisme en Orient.

Ce digne et vénérable prélat a, incontestablement, jeté un très-vif éclat sur l'Église et la nation melchites par ses rares talents et ses austères vertus. Aussi les ouvrages qu'il a traduits ou composés sont-ils conservés au sein des familles, comme un bien patrimonial auquel on attache le prix le plus élevé. Le souvenir de Maximos Mazlum sera éternellement lié à celui des plus vigoureuses luttes qui aient été soutenues contre le schisme de Photius. Il fut même obligé, en 1841, d'aller à Paris pour obtenir du gouvernement français l'appui dont il avait besoin pour triompher des menées du clergé grec schismatique.

Sa mission fut couronnée du succès le plus complet.

Je regrette que l'espace dans lequel je suis obligé de me renfermer ne me permette pas de faire connaître les principaux traits de la vie de ce pontife, dont les savants travaux et les éminentes vertus rappellent les éloquents docteurs des premiers siècles du christianisme. Nul doute que des biographes autorisés n'y suppléent un jour, en laissant une page d'histoire qui, non-seulement servira d'édification à la postérité, mais constituera encore un des titres d'honneur de notre nation. Je suis heureux de payer ce tribut d'hommage et d'admiration à la mémoire de Maximos Mazlum, qu'environnera toujours une immortelle auréole, non moins qu'une vénération profonde et universelle.

Reprenons le côté historique du patriarcat.

La translation du patriarcat à Damas fut décidée pour motifs pris dans des considérations topographiques et des exigences administratives. Ce changement eut lieu en 1529 et alors que Michel (qui était le sixième de ce nom) était chef de l'Église melchite.

La juridiction du patriarcat embrasse douze diocèses, dont trois sont administrés par le patriarche lui-même, c'est-à-dire par trois ecclésiastiques recevant, à cet effet, une délégation directe.

Les neuf autres sont dirigés par des archevêques ou évêques résidant au centre de leur diocèse.

Il y a en outre des églises suivant le rite melchite à Constantinople, à Smyrne, à Diarbékir, à Jérusalem, à Damiette et sur plusieurs autres points, lesquelles relèvent du patriarcat. Il en existe même deux en Europe : une à Livourne, et l'autre à Marseille. Cette dernière église est desservie par le P. Philippe Abdou, un des prêtres les plus justement estimés dans la nation. Il est placé sous la juridiction de l'évêque de Marseille, bien que la nomination ait été faite par le partriarcat. Cette église a été érigée sous le vocable de saint Nicolas de Myre, en 1821, par Maximos Mazlum, au zèle duquel on doit aussi la construction de neuf autres sanctuaires en Turquie.

En résumé, le patriarcat comprend sous sa vaste direction 190 églises, 19 monastères, 333 prêtres séculiers ou réguliers, et 113 religieuses vouées à l'enseignement ou à des œuvres hospitalières.

Il a à subvenir aux frais de trois grandes institutions enseignantes, dont l'une a pour but de former les sujets destinés au service du sanctuaire.

Dans les deux autres, les élèves apprennent les langues *vivantes* et reçoivent une éducation morale et littéraire.

Le patriarcat a, en outre, à pourvoir aux dépenses de plusieurs établissements servant de refuge au malheur ou à l'indigence dont la dotation est insuffisante.

Enfin la nation melchite possède 127 écoles, et sa population totale s'élève au chiffre d'environ 100,000 âmes.

Ce nombre peut ne pas être considéré comme important à première vue, mais ce qu'il y a de plus essentiel à envisager ici c'est le haut et puissant intérêt que l'Église melchite représente en Orient, et cela au triple point de vue de son caractère primitif, de son immuable attachement au catholicisme et des rudes combats qu'elle n'a cessé de livrer aux idées photiennes. Le caractère violent et continu que revêt l'antagonisme du schisme grec contre nos institutions devrait suffire, à la rigueur, pour nous attirer de vigoureuses sympathies de la part des autres nations catholiques.

On peut dès lors hardiment conclure, après avoir lu cet exposé, qu'il importe au plus haut point que l'Église melchite soit mieux connue en France et ailleurs.

Cette nécessité ressort avec la dernière évidence du discours prononcé naguère au Sénat par M. le comte de Saint-Vallier, dans lequel il s'est constitué le défenseur des intérêts religieux que la France doit protéger en Orient, mais où il n'a été nullement question de l'Église melchite.

Un des traducteurs du patriarcat a dû lui signaler cette regrettable omission. Espérons qu'il n'y aura plus lieu, désormais, de faire une semblable remarque. Je compte surtout sur le noble dévouement de Votre Éminence pour qu'une cause aussi éminemment catholique trouve en France l'appui dont elle a besoin : ce généreux concours m'est indispensable pour lutter victorieusement contre tous ceux qui attaquent l'orthodoxie en Orient.

Je saisis cette occasion pour prier Votre Éminence d'agréer, avec l'hommage de mon profond respect, l'expression de mon inviolable attachement en Notre-Seigneur.

Signé : GRÉGOIRE-JOSEPH.
Patriarche, d'Antioche, d'Alexandrie,
et de Jérusalem.

Le Caire, le 11 juin 1877.

UN LIVRE DE M. DE PRESSENSÉ.

Dans un article bibliographique publié par l'*Industriel alsacien*, M. le pasteur Schæffer fait connaître à l'Alsace un nouvel ouvrage de M. de Pressensé : *La vie ecclésiastique, religieuse et morale des chrétiens aux deuxième et troisième siècles.*

Le pasteur de Colmar a la spécialité des publications de ce genre. Chaque fois que paraît un ouvrage hostile au catholicisme, vite M. Schæffer s'en empare et en extrait le virus pour le lancer dans le public alsacien. Comme nous n'avons ici aucun organe catholique, il jouit d'un triomphe facile.

D'après l'analyse que donne de l'ouvrage le pasteur de Colmar, M. de Pressensé consacre la première partie de

son livre à démontrer qu'au IIe et au IIIe siècle l'Église primitive se transforme, et que cette transformation « marque la première étape sur ce long chemin qui mène à « l'ultramontanisme contemporain. »

Voici, du reste cette analyse :

« Le culte primitif se transforme. La cène revêt un caractère expiatoire. On en vient à prier pour les morts. Les « charges ecclésiastiques prennent un caractère sacerdotal. « Une hiérarchie despotique tend à s'établir. Qu'eût dit saint « Paul en voyant faire le signe de la croix ? Saint Luc eût-« il approuvé la multiplication des charges ? L'évêque n'est « plus, comme autrefois, le premier entre des frères égaux ; « il est le succeseur des apôtres, le Vicaire de Jésus-Christ. « Il n'est plus consacré par les anciens, mais par les évêques « voisins. L'évêque de Rome obtient la présidence sur les « autres. »

— « L'épiscopat (c'est M. de Pressensé qui parle), se « transforme en une autorité sacerdotale qui s'arroge « le droit de remettre les péchés... L'Eucharistie devient « pour saint Cyprien un sacrifice expiatoire... Le synode « d'Antioche, qui condamne Paul de Samosate, ressemble « peu aux libres conférences de l'époque précédente, dans « lesquelles on cherchait à ramener l'hérétique par la per-« suasion, car il invoque le secours du bras séculier, alors « même que l'empereur est encore païen. »

Voilà donc le protestantisme obligé, pour se justifier, de remonter jusqu'au Ier siècle de l'ère chrétienne ; obligé d'avouer qu'au IIe et au IIIe siècle on trouve déjà la hiérarchie catholique ayant à son sommet le Pape ; que l'on y rencontre également les traces de la plupart des dogmes niés par Luther et ses adhérents.

Nous saurons gré à M. de Pressensé et à M. Schæffer de ces aveux précieux pour les catholiques ; et nous bornerons notre critique à trois observations :

I° D'après M. de Pressensé, la primauté du pape, dont on trouve des traces au IIe siècle, était inconnue au premier. Que dire alors de l'intervention de saint Clément dans les affaires intérieures de l'Église de Corinthe? — Saint

Irénée, l'illustre martyr de Lyon, avait vécu avec Polycarpe, le disciple de saint Jean, et il appelle l'Église de Rome « la plus grande, la plus ancienne de toutes les Églises. » — « C'est avec cette Église, ajoute-t-il, à cause de sa « plus puissante principauté que doivent nécessairement « s'unir et s'accorder toutes les Églises, c'est en elle et par « elle que les fidèles de tout pays ont conservé toujours la « tradition des Apôtres. »

Saint Irénée était à même de connaître l'enseignement des Apôtres, et pourtant il admet la primauté romaine.

2° « Une hiérarchie despotique tend à s'établir. »

Voici ce qu'écrivait déjà saint Ignace : « Obéissez tous à « l'évêque comme Jésus-Christ à son Père ; aux prêtres « comme aux apôtres ; quant aux diacres, vénérez-les parce « qu'ils ont été institués sur l'ordre de Dieu. Il n'y a de « valide que l'Eucharistie célébrée par l'évêque ou par celui « qui tient de lui ce pouvoir. Sans l'évêque il n'est permis « ni de baptiser ni de célébrer l'agape ; Dieu n'agrée que ce « qui est approuvé par l'évêque. » (Aux Smyrniens). Ignace fut martyrisé en 107. C'est donc un témoin du premier siècle qui parle ; d'où je conclus que cette hiérarchie despotique ne pouvait plus tenter de s'établir, puisqu'elle l'était déjà.

3° Enfin, que MM. de Pressensé et Schæffer me permettent une petite question.

Considèrent-ils, oui ou non, le christianisme comme une religion divine, son auteur comme un envoyé de Dieu ? Si non, je n'ai plus rien à dire, ils ne sont plus chrétiens pour moi. Si oui, comment Dieu, pour fonder une religion, s'y est-il pris d'une façon si imparfaite que dès le second siècle son ouvrage fut disloqué ? « Il a donc fallu que Dieu attendît l'arrivée de quelques marcionites, disait autrefois Tertullien, pour voir rétablir la vérité dénaturée par les successeurs des Apôtres ! ! — O Christ, que j'admire la patience avec laquelle vous avez permis qu'on dénaturât votre doctrine, jusqu'à ce qu'enfin Marcion soit arrivé à votre secours ! »

L'ironie avec laquelle le prêtre de Carthage flagellait au

III[e] siècle les prétentions des hérétiques ne retombe-t-elle pas sur le livre du pasteur de Paris ?

L'abbé J.-Chr. JODER.

L'ÉPOPÉE RELIGIEUSE.

M. Marius Sepet a fait cette année aux membres de la *Conférence des études historiques,* instituée par la *Société bibliographique,* et placée sous la direction de M. Terrat, professeur à l'Université catholique de Paris, un exposé de l'*Histoire littéraire de la France au moyen-âge;* nous en empruntons l'extrait suivant, publié par l'*Union*, et qui traite de l'Épopée religieuse.

L'épopée religieuse est aussi ancienne que l'humanité. Les fils d'Adam et, après le Déluge, ceux de Noé conservèrent dans des chants transmis de génération en génération la mémoire de la Révélation et des traditions primitives. On ne peut guère douter que des chants de ce genre n'aient été compris dans la trame dont Moïse, guidé par l'Esprit saint et préservé de toute erreur, a formé le divin tissu des premiers chapitres de la Genèse. Ce n'étaient pas seulement les Hébreux, mais toutes les branches de la famille humaine qui, dans leurs migrations diverses et dans leurs patries successives, emportaient avec eux des chants de ce genre. Mais le peuple de Dieu étant seul garanti, en ce qui touchait aux choses de la religion, des conséquences intellectuelles du péché d'Adam, la matière de ce chants, c'est-à-dire la tradition primitive se compliqua chaque jour davantage de confusions et d'erreurs qui donnèrent naissance aux diverses mythologies.

Aux souvenirs ainsi altérés de leur histoire religieuse, les peuples ajoutèrent les souvenirs, vite altérés aussi, de leur histoire nationale. Les mythes s'étaient mêlés aux traditions, les évènements se mêlèrent aux mythes, et cette matière brouillée fut le sujet de chants épiques. Les épopées des divers peuples de l'antiquité profane ont un caractère mytho-historique ; les poëmes où elles ont subsisté sont à la fois ou ont la prétention d'être de l'histoire religieuse et de l'histoire nationale. La mythologie domine dans les poëmes immenses où s'est reflétée

l'imagination puissante, mais désordonnée, de l'Inde et la profondeur obscure de sa religion dévoyée.

Dans l'épopée homérique, les évènements et les mythes se mêlent dans des proportions qu'on peut dire égales, mais l'esprit général en est plus national que religieux. L'épopée religieuse, pourtant, n'a pas manqué à la Grèce. Les hymnes antiques, dont les hymnes qui nous sont parvenus sous le nom d'Homère n'offrent qu'un souvenir ou une parodie ; les chants auxquels est demeuré attaché le nom fabuleux d'Orphée, étaient des cantiques sacrés dont un grand nombre sans doute avaient le caractère de théogonies. Le poëme d'Hésiode — au moins dans sa première partie — nous offre le meilleur spécimen de cette épopée, distincte de l'épopée homérique. Les Celtes, les Germains et les Slaves avaient, eux aussi, une épopée religieuse plus ou moins mêlée avec leur épopée nationale. On connaît le passage de César sur les traditions que les druides transmettaient en vers à leurs disciples. Tacite nous apprend que les Germains célébraient par des chants remontant à une haute antiquité « le dieu Tuiscon, né de la Terre, et son fils Mann, ancêtres de leur race. » Enfin, parmi les chants et les contes populaires des peuples slaves, il en est qui portent la marque évidente d'une très-ancienne mythologie.

Le triomphe du christianisme, c'est-à-dire la restauration sur la terre de la vérité religieuse, modifia profondément chez les peuples qui reçurent la bonne nouvelle les conditions de l'épopée. La mythologie se dissipant devant la lumière rendue au monde et centuplée par les enseignements du Rédempteur, la poésie nationale se distingua nettement désormais de la poésie religieuse, quoique celle-ci fût profondément nationale et celle-là profondément religieuse. Les peuples convertis eurent deux matières épiques, l'une propre à chacun d'eux, reposant sur les évènements et les légendes de son histoire, l'autre commune à tous, la matière épique chrétienne. Cette matière n'est autre chose que l'histoire religieuse de l'humanité, telle qu'elle est conservée dans le livre par excellence, dans la Bible, et dans tous les écrits et traditions qui s'y rattachent. L'Église l'a mise en œuvre dans sa liturgie, où on peut dire en quelque façon qu'elle a fait revivre dans sa pureté originelle la poésie des anciens jours. Cette liturgie se compose de récits empruntés à l'Ancien et au Nouveau-Testament, aux écrits des Pères et aux vies des saints, et de cantiques où la matière de ces récits est

poétiquement exprimée et soutenue des accords de la musique.

L'Église de Rome, animée de ce sens critique qu'elle doit à la possession plus pleine de la vérité absolue, et qui lui fait si sûrement distinguer, selon les temps et les lieux, les divers degrés de la vérité relative, l'Église de Rome montra une sévère réserve dans la composition et l'accroissement de sa liturgie typique. Il n'en fut pas de même des Églises nationales, provinciales et locales. Nous avons déjà eu l'occasion de signaler l'exubérance liturgique à laquelle l'Église de France s'abandonna dans les premiers siècles du moyen-âge, et que les Papes et les Conciles réprimèrent avec mesure.

Née d'un sentiment de ferveur qui produisit des œuvres admirables, dont plusieurs ont reçu la consécration romaine, cette exubérance eut pour effet de multiplier les récits et les cantiques, et de développer ainsi — parfois d'une façon regrettable — la matière de l'épopée religieuse. On créa même de bonne heure à côté de la liturgie ordinaire une liturgie extraordinaire, où les récits et les cantiques en langue vulgaire obtinrent une place.

Le vendredi saint, par exemple, outre le récit de la Passion du Sauveur, textuellement extraite de la version canonique de l'Évangile, on récitait au peuple une Passion en langue romane, et généralement en vers. De même à la fête de tel ou tel saint, selon les diocèses, après les leçons et les cantiques de l'office latin, on faisait entendre aux fidèles soit un cantique, soit une narration versifiée en langue romane sur la vie et les vertus de ce héros du christianisme. Il nous est parvenu de ce fait des témoignages qui sont précisément les monuments les plus anciens de la poésie française. Tels sont la *Cantilène de sainte Eulalie,* du commencement du Xe siècle, le *Poëme de la Passion* et la *Vie de saint Léger*, de la fin du même siècle, et la *Vie de saint Alexis* qui est du milieu du XIe. Ce dernier poëme est précédé d'un préambule en prose, qui en fait bien connaître le caractère et l'objet, et qui probablement était aussi récité au peuple.

« Ici commence aimable chanson et pieuse narration de ce noble baron, dont Eufémien fut le nom, et de la vie de son fils bienheureux, *duquel nous avons ouï lire et chanter.* Par la divine volonté, après l'avoir longtemps désiré, il engendra ce seul fils. Après sa naissance ce fut un enfant aimé de Dieu, et par son père et sa mère avec grande tendresse nourri. Sa jeunesse fut honnête et pieuse. Pour l'amour du Père souverain

il confia sa jeune épouse à l'Époux vivant de vérité, qui est le seul Créateur et qui règne en Trinité. Cette histoire communique aimable grâce et souveraine consolation à tous les cœurs spirituels, lesquels vivent purement selon chasteté et dignement, se réjouissent dans les joies du ciel et les noces virginales. »

La dernière strophe du poëme n'est pas moins caractéristique :

Ayons, seigneurs, ce saint homme en mémoire
Et prions-le que de tous maux nous ôte,
Que dans ce monde nous donne paix et joie,
Et en cet autre la plus durable gloire
Au sein du Verbe. *Disons un* PATER NOSTER.
(Prononcez *patrenôtre.*)

L'épopée religieuse en langue romane ne fut pas seulemen, chantée dans les églises. Il est probable que de très-bonne heuret et presque à la plus lointaine origine de notre langue, des complaintes chrétiennes eurent, concurremment avec les complaintes héroïques, la faveur de nos ancêtres, et qu'ils se plurent à les entendre dans les cités et dans les champs. On peut se faire une idée de ces cantiques populaires par ceux qui ont cours aujourd'hui encore dans nos campagnes, et dont le rhythme, sinon la langue, nous reporte à une époque extrêmement reculée. Telle est, par exemple, cette brève *Passion* monorime :

La Passion du doux Jésus qui est triste et dolente :
Il a jeûné quarante jours, sans prendre soutenance ;
Ce fut le jour de Pâques fleuries, qui était le dimanche,
Il entra dans Jérusalem, tenant en main une branche,
Il rencontra quantité de Juifs lui faisant révérence,
Alors dit saint Pierre à saint Jean : Quelle reconnaissance !
Aussitôt leur dit Jésus-Christ : C'est trahison bien grande,
Avant qu'il soit vendredi nuit, par eux me verrez prendre,
Vous verrez mon corps dépouiller, flageller tous ensemble,
A grands coups de verges et de fouets, faisant mon sang répandre ;
Vous verrez mon chef couronner d'ignoble épine blanche,
Vous me verrez souvent tomber sous une croix pesante,
Vous verrez ma face essuyer, d'une charité grande,
Puis vous me verrez attacher sur une croix sanglante,
Vous verrez mes deux pieds clouer et mes deux bras étendre,
Vous verrez mon côté percer par le bout d'une lance,
Vons verrez mon sang recueillir par quatre de mes anges,

Vous verrez ma Mère à mes pieds bien triste et bien dolente,
Vous verrez la terre trembler et aussi les pierres se fendre,
Vous verrez la lune et le soleil se combattre ensemble,
Vous verrez mon corps détacher de la croix et le descendre,
Puis vous le verrez embaumer par une pénitente,
Vous le verrez ensevelir par deux vieillards fort tendres,
Vous le verrez mettre au tombeau en grande révérence,
Vous irez le visiter, vous y trouverez deux anges,
Qui vous diront la vérité, tous il vous faudra rendre;
Enfin je ressusciterai le troisième dimanche,
Et puis je monterai au ciel avec tous mes anges.
Chrétiens, adorons le Sauveur, chantons-lui des louanges!
La Passion du doux Jésus qui est triste et dolente.

Telle est encore cette *Complainte de sainte Catherine:*

C'était sainte Catherine, qui était fille de roi,
Son père était païen, sa mère ne l'était pas.
Ave Maria, sancta Catharina!
Son père était païen, sa mère ne l'était pas.
Un jour à la prière son père l'a trouva.
Ave Maria, sancta Catharina!
Un jour à la prière son père la trouva.
Que fais-tu là, Catherine, dis-moi, que fais-tu là?
Ave Maria, sancta Catharina?

A partir de ce moment, je cesse, pour plus de brièveté, de répéter chaque vers, et je supprime le refrain:

Que fais-tu là, Catherine, dis-moi, que fais-tu là?
— J'adore Dieu, mon père, mon Sauveur que voilà.
— N'adore pas, Catherine, n'adore pas celui-là.
— J'aime mieux mourir, mon père, que manquer à cela.
— Qu'on m'apporte ma hache, mon grand couteau de Damas,
Que je tue Catherine, puisqu'elle n'obéit pas. —
Un ange viut du ciel, chantant le *Gloria:*
— Courage, Catherine, en Paradis tu vas,
Et ta très-sainte mère qui t'accompagnera.
Et ton bourreau de père en enfer il ira.

Des poëmes religieux plus étendus que ces complaintes furent sans doute, au Xe, au XIe siècle, chantés ou récités hors des temples aussi bien qu'à l'intérieur. Lors de la floraison littéraire qui marque le XIIe et le XIIIe siècles, les trouvères et les jongleurs s'emparèrent de l'épopée religieuse, comme ils s'emparaient de tous les genres. Les anciens textes

chantés dans les églises furent amplifiés et appropriés aux auditoires des chanteurs ambulants, à la poésie des rues. C'est ce que prouvent plusieurs remaniements successifs du poëme sur saint Alexis. D'autres récits furent composés d'après les sources latines, souvent par des ecclésiastiques ayant le talent de la poésie et désireux de contrebalancer le dangereux effet de certaines parties très-profanes du répertoire des jongleurs. L'épopée religieuse acquit un développement si considérable qu'elle offrit à la fois des œuvres correspondant aux chansons de geste, aux poëmes d'aventure, aux fabliaux.

Dans la première classe il faut ranger les traductions en vers de l'Ecriture et quelques vies des saints, composant des sortes de *gestes sacrés,* tantôt en strophes monorimes, tantôt en vers octosyllabiques à rimes plates. Ce dernier système de versification paraît avoir été de bonne heure plus spécialement affecté à la poésie religieuse, d'où plus tard il passa aux romans de la Table-Ronde et aux poëmes d'aventure. C'est à ces poëmes que correspondent les nombreuses légendes — trop souvent apocryphes — qui furent rimées par les trouvères du moyen-âge. Enfin, en face des fabliaux se placent les légendes familières, les anecdotes édifiantes, les pieuses historiettes que l'Église n'acceptait même pas sous bénéfice d'inventaire, mais qu'aimaient tant nos aïeux.

L'épopée religieuse persista au XIVe et au XVe siècles. L'école poétique de la Renaissance essaya en ce point de recueillir et de perfectionner la tradition des trouvères. La tentative de Du Bartas est très louable, malgré son échec.

Au XVIIe siècle, Milton fut pour l'épopée religieuse proprement dite ce qu'avait été Dante pour la vision épique, autre branche du même tronc, dont nous avons parlé. La France au même siècle fut moins heureuse. Boileau eut tort de proscrire l'épopée chrétienne, mais il eut raison contre ceux qui avaient si mal traité une si belle matière. Klopstock y a pris la *Messiade* et Chateaubriand les *Martyrs.* C'est à l'épopée religieuse enfin que de nos jours Alfred de Vigny et Victor Hugo ont dû quelques-unes de leurs plus belles inspirations.

MARIUS SEPET.

UN GOUVERNEMENT CIVILISATEUR

A entendre les organes du Cabinet de Saint-Pétersbourg, les Russes n'ont d'autre but dans la guerre contre les Turcs

que de faire respecter, au delà du Danube, les principes d'humanité et de civilisation et d'assurer aux chrétiens l'exercice de la liberté de conscience.

Nous croyons avoir démontré que les chrétiens de la Turquie sont dix fois plus libres et plus heureux que les catholiques de l'Empire moscovite.

Le fanatisme musulman ne s'attaque guère aujourd'hui aux chrétiens que dans des moments d'exaltation et de surexcitation passagère, tandis que les Russes sont froidement les ennemis permanents, implacables des latins. A Constantinople, le gouvernement de la Porte sévit contre les assassins des chrétiens, tandis que de Saint-Pétersbourg arrivent les ukases ordonnant de maltraiter, d'assommer les catholiques et de les transporter en Sibérie.

Depuis 1863, plus de quatre cents évêques et prêtres polonais et catholiques ont été condamnés au bannissement. Leur crime, leur crime unique, est d'être restés fidèles à la foi de leurs pères.

Parmi eux figurent l'archevêque de Varsovie, Mgr Félinski, déporté à Jaroslaw, dans l'intérieur de la Russie, les évêques Krasinski, de Vilna, et Lubinski, d'Augustova. Ces deux prélats furent déportés dans le gouvernement de Kasan. L'évêque de Chelm, Mgr Kalinski, et Mgr Borowski, évêque de Zytomir, succombèrent en route à la suite des mauvais traitements et des brutalités des soldats de leur escorte. L'évêque de Plosk, Mgr Popiel, fut exilé à Novogorod, l'administrateur épiscopal de Varsovie à Astrakan, son successeur, en Sibérie, avec le courageux et saint évêque de Lublin.

Au mois de juillet dernier, on comptait plus de cent cinquante prêtres catholiques exilés dans les gouvernements d'Arckhangel, de Novogorod, de Wologda et de Perm.

Voici, sur leur position, l'extrait d'une lettre adressée par plusieurs de ces confesseurs de la foi à des amis :

« Après les événements de 1863, nous fûmes condamnés à douze et vingt ans de travaux forcés en Sibérie. Douze ans après, en 1875, nous ne savons pourquoi, le gouvernement nous fit transporter dans la province de Wologda ou

nous fûmes cantonnés dans divers villages. On ne nous y procura pas le plus faible moyen d'existence. La plupart d'entre nous sont avancés en âge et ont de soixante-dix à quatre-vingts ans. Tous, nous avons passé la plus grande partie de notre vie dans les travaux du saint ministère. Nous sommes si pauvres qu'il ne nous reste pas même de quoi acheter un morceau de pain. Dieu qui nous voit, sait que nous n'exagérons rien, lorsque nous vous disons que nous passons des journées entières sans trouver de quoi manger. Nous avons vendu nos vêtements ; il n'y a ici ni hôpital, ni asile pour nous recevoir. Oui, nous sommes à regretter les travaux forcés des mines de la Sibérie ; là, du moins, nous avions du pain et un gîte. »

Le gouvernement parut s'émouvoir de la situation désespérée de ces malheureux. Le journal de Lemberg en Galicie vient d'annoncer que les prêtres polonais appartenant à des familles nobles, reçoivent six roubles par mois et les autres d'origine plébéienne un rouble et demi. Mais souvent cette faible subvention se fait attendre des mois entiers. Défense absolue aux déportés d'exercer quelque emploi lucratif, comme de donner des leçons particulières, de faire des écritures de bureau.

Les malheureux prêtres sont obligés d'exécuter eux-mêmes les plus humbles ouvrages, comme de blanchir, de raccommoder leurs vêtements, etc. Je pourrais nommer un saint et savant prélat qui, de ses mains épiscopales, est occupé à fabriquer ses chaussures et celles de ses compagnons d'infortune.

Une simple dénonciation, sans aucun fondement, suffit pour faire déporter un prêtre en Sibérie. Le prêtre Dominique Sarnicki, administrateur de la paroisse de Machnowke, près de Berdyzow, vient d'en faire l'expérience. C'est un officier qui logeait chez lui qui n'a pas rougi de signaler à la police le sermon de ce brave prêtre, sermon que le dénonciateur n'a pas même compris.

On sait comment la SAINTE Russie s'y prend pour convertir au schisme les malheureuses populations catholiques de la Pologne attachées à leur foi. Le gouvernement anglais a

fait là-dessus une enquête impartiale qui révèle des actes d'une barbarie révoltante.

Dans un grand nombre de villages, les Latins qui refusent d'apostasier sont gratifiés, suivant la taxe, les hommes de cinquante coups de bâton, les femmes de vingt-cinq, et les enfants, sans distinction de sexe, de dix. Dans d'autres localités, les paysans récalcitrants furent frappés de verges jusqu'à ce que les médecins militaires eussent déclaré que la vie de ces pauvres victimes étaient en danger. Ailleurs, on les précipitait pendant les froids de l'hiver, dans des rivières glacées. On a vu des familles entières recourir au suicide pour se soustraire à ces cruautés.

Souvent des paroisses entières, pour échapper aux vexations inhumaines des cosaques, quittent leurs foyers et vont camper dans les forêts. Mais l'intérieur des bois ne peut les préserver des brutalités d'une soldatesque barbare qui les pourchasse et les perce à coups de lance.

Les paysans sont quelquefois forcés de couper et d'apprêter eux-mêmes les bâtons qui doivent servir à les frapper. Six cents pères de famille furent récemment transportés à Kerson, ville située à l'extrémité de la Russie, pour être employés à de rudes travaux. Pendant leur absence on remplit leurs maisons de cosaques chargés de torturer leurs femmes et leurs filles.

Un voyageur raconte qu'il a vu les murs d'un cimetière de campagne couverts du sang des paysans, qui confessèrent leur foi et moururent au milieu des plus révoltantes cruautés.

Non, le vocabulaire des supplices inventés par les Nérons et les Dioclétiens ne suffit pas pour énumérer tous les actes de barbarie que la sainte Russie continue d'exercer contre les catholiques fidèles. Porter un scapulaire, réciter le chapelet, dire : Loué soit Jésus-Christ ! et surtout la dévotion envers le Sacré-Cœur, voilà des crimes irrémissibles.

Dès qu'une personne meurt ou qu'un enfant vient au monde, un cosaque s'installe près du cadavre ou du berceau pour empêcher le prêtre catholique d'approcher.

Le lecteur frémit en lisant ces lignes ; mais nous sommes encore loin de donner tous les détails des correspondants anglais. Une chose nous a souvent frappé.

Pourquoi la presse libérale, si prompte à prendre partout la défense de l'humanité outragée, garde-t-elle un silence coupable sur les atrocités moscovites ?

Touchez quelque part, sur les bords du Danube ou au-delà des Pyrénées, un cheveu d'un mécréant, voilà aussitôt les journaux libéraux, M. Crémieux et M. Pelletan en tête, prêts à mettre tout en feu pour le venger.

Pour le catholique foulé aux pieds, torturé et assassiné pour sa foi, les libéraux ne prennent pas même la peine de s'émouvoir. Demandez ce secret aux Loges.

Le tableau des persécutions russes que nous venons d'esquisser nous fait trembler pour l'humanité, si les Russes doivent être victorieux. Le jour où le schisme sera maître du Bosphore, le catholicisme se verra enlever ses nombreux établissements de charité et d'instruction.

Si la Russie triomphe, c'en est fait de la liberté et de la civilisation en Orient.

Sœhnlin,
ancien député d'Alsace.

L'ATHÉISME CONTEMPORAIN (1).

Si quelqu'un nie un seul vrai Dieu Créateur et Maître des choses visibles et invisibles, qu'il soit anathème.

Si quelqu'un ne rougit pas d'affirmer qu'en dehors de la matière il n'y a rien, qu'il soit anathème.

Si quelqu'un dit qu'il n'y a qu'une seule et même substance ou essence de Dieu et de toutes choses, qu'il soit anathème.

(Concile du Vatican, canons 1, 2 et 3, *De Deo creatore omnium*, Constitut. *Dei Filius.)*

I

Voilà donc où ont abouti plus de trois siècles de prétendues réformes, les millions et les millions de Bibles répandues partout, les progrès des sciences, une licence appelée liberté, telle qu'on n'en avait jamais vu de pareille,

(1) Traduction libre et abrégée d'un article de la *Revue de Dublin, The World turned Atheist ; how it has become so,* le monde devenu athée, comment cela est-il arrivé ?

liberté de pensée et d'action, liberté de la parole, liberté de la presse, la proclamation de la volonté du peuple comme la loi suprême, indépendant de tout et d'où dépend tout le reste, l'ignorance silencieuse ou la bruyante répudiation du surnaturel, la séparation des rapports sociaux de tout contact avec les idées surnaturelles et de toute influence de celles-ci, les pouvoirs civils gouvernant et les parlements délibérant sans tenir aucun compte de Dieu et de sa loi : à l'athéisme et au matérialisme. Pas de Dieu, pas d'âme ; l'homme tirant son origine de la bête, toujours bête, et devant périr comme la bête, sans avoir d'autre existence. Et ce n'est pas en Turquie, ce n'est pas en Chine, ce n'est pas dans l'Inde qu'on en est arrivé là, c'est en plein christianisme. Il n'existe plus qu'un immense chaos que ne féconde plus l'Esprit de Dieu, il n'y a plus de christianisme, nous sommes en plein paganisme, et il semble qu'il n'y ait plus qu'à demander à Dieu de nous enlever d'un monde si profondément dégradé.

Quelle est la cause de ce mal effroyable, de cette terrible malédiction ? Y a-t-il un remède, et quel est ce remède ? Ce sont là des questions d'une très-haute importance ; y répondre sera l'objet de ce travail.

D'abord, pour répondre à la première question, il faut remonter à ce que les théologiens appelleraient la cause première et éloignée d'où les autres dérivent. Cette cause, ce *péché originel,* le père de tant d'autres péchés, a été la grande révolte protestante du XVI[e] siècle. Il y avait eu de grandes hérésies avant cette révolte, des hérésies qui ont même encore aujourd'hui leur rituel, leurs communautés et leurs églises, tels que l'arianisme, le pélagianisme, le nestorianisme, etc. Mais aucune de ces hérésies ne s'est développée comme le protestantisme : leur naissance et leur maturité se touchent, elles deviennent aussitôt stationnaires. Le protestantisme, au contraire, a deux caractères qui lui donnent une physionomie distincte et qui en font une hérésie spéciale.

Le premier caractère consiste, non dans sa révolte contre l'autorité, puisque toutes les hérésies en sont là,

mais dans la proclamation du rejet de toute autorité comme formant son premier principe, son principe fondamental. Pour la première fois, non seulement depuis le commencement du christianisme, mais depuis le commencement du monde, il fut proclamé par lui que, dans la formation de sa croyance, tout homme est parfaitement libre et n'a à reconnaître le contrôle d'aucune autorité, quelle qu'elle soit, sur la terre. C'était là certainement une effroyable nouveauté, et c'est pour la première fois que l'on vit des millions d'hommes faire de ce principe la base de leur religion et le grand principe de leur vie. Qu'on le remarque, le protestantisme ne rejetait pas seulement toute autorité vivante, il rejetait encore toute autorité traditionelle, toute l'autorité de l'Église en remontant même jusqu'aux temps apostoliques : phénomène absolument inconnu au monde auparavant.

Le second caractère du protestantisme consiste dans la furie avec laquelle il ravagea tout le champ de la théologie catholique. Les hérésies précédentes s'étaient bornées à attaquer tel ou tel point de la doctrine ; le protestantisme attaqua tout à la fois, et il parvint, par des moyens que nous n'avons pas à apprécier ici et qui sont bien connus, à détacher de l'Église la plus grande partie du nord de l'Europe.

Cette multitude d'hérésies qui inondèrent aussitôt l'Europe comme un déluge, sortit cependant de certains principes particuliers, comme cela est arrivé pour Luther lui-même. Les idées de l'hérésiarque sur la justification s'étaient emparées de son esprit bien avant qu'il songeât à rompre avec l'Église : ce fut le germe qui se développa de plus en plus, et qui amena tous les autres maux.

Relativement à la grâce divine, on avançait d'un côté que la nature humaine est entièrement corrompue et que l'homme est absolument incapable par lui-même d'opérer le moindre bien, tandis que, d'un autre côté, on assurait que l'homme est dans l'impossibilité de résister à l'influence de la grâce ; on disait encore que le pécheur est justifié non par la douleur qu'il ressent de son péché, mais simplement par la croyance où il est d'être justifié ; que la

justification est une preuve imputative de la justice du Christ faite au pécheur; qu'il n'y a nul mérite, nulle valeur dans les bonnes œuvres, même les plus saintes. De là le rejet des sept sacrements, dont deux seulement furent retenus nominalement : pas de régénération par le baptême, pas de grâce sacramentelle produite par la confirmation; rien autre chose qu'un signe dans l'Eucharistie, pas de présence réelle, pas de sacrifice d'aucune sorte; pas de confession des péchés, pas d'absolution, pas d'œuvres de pénitence pour effacer les peines temporelles dues aux péchés ; plus d'huile sainte, plus de prières pour fortifier l'homme malade dans son dernier et redoutable combat ; plus de sacerdoce, ou un sacerdoce purement nominal, un titre dénominatif, comme celui de comte ou de chevalier; le mariage, le « grand sacrement » de l'Apôtre, dégradé jusqu'au niveau d'un contrat civil et ses liens sacrés tranchés par acte du Parlement. De là encore la fin du culte des anges et des saints qui sont dans le ciel, qu'on n'invoque plus afin qu'ils prient pour nous ; de là, plus d'honneurs particuliers, plus d'honneurs du tout rendus à la Mère de Dieu, mais, au contraire, comme un soin jaloux de lui enlever les glorieux titres qui lui appartiennent exclusivement, de lui dénier l'honneur de la maternité divine, de contester sa perpétuelle virginité, de l'abaisser enfin de toute façon jusqu'au rang le plus infime. L'Épouse du Christ, la sainte Église, devait être traitée comme sa Mère ; par conséquent, plus de chef visible, plus de juge des controverses, plus d'infaillibilité dans les conciles généraux et même dans l'Église entière ; ni l'unité n'est essentielle à l'Église, ni la sainteté, ni l'apostolicité : tout l'édifice était renversé de fond en comble et ne présentait plus que des ruines, et, poursuivant ses ravages, le protestantisme rejetait le purgatoire, les prières pour les morts, le signe de la croix, l'eau bénite, les consécrations et les bénédictions, enfin les vœux et le célibat. L'énumération n'est point complète, mais elle est suffisante.

Il y a toutefois, parmi toutes les autres, qui sont sans nombre, deux hérésies spéciales que le protestantisme intro-

duisit pour la première fois dans le monde, et qui méritent une mention particulière. La première est la négation non seulement de la nécessité, mais même de la valeur et de l'utilité de la mortification, ce qui faisait rejeter, comme n'ayant aucune valeur morale, l'abstinence, le jeûne et tout autre œuvre de pénitence, et proclamer que l'ascétisme est une pratique dégradante et supersticieuse. La seconde est la distinction des doctrines en fondamentales et non fondamentales, ou, selon la phraséologie moderne, en essentielles et non essentielles, — non essentielles, non parce que la révélation de ces doctrines appartiendrait à la catégorie des vérités qui ne sont pas assez certaines pour demander notre assentiment, mais qu'elles sont en elles-mêmes de moindre importance, et, comme telles, peuvent être rejetées sans péril pour le salut ou sans dommage pour l'unité de l'Église. C'est dans cette dernière classe des vérités non-essentielles qu'on a rangé de notre temps presque toute la vérité révélée ; on affirme à chaque instant que ce qu'on appelle la religion dogmatique n'est pas essentiel, que c'est pur fanatisme d'insister sur la nécessité et l'importance des dogmes, que l'Évangile est plulôt un système de morale qu'un système de dogmes, et que notre principal but ne doit pas être de mettre notre croyance d'accord avec celui-ci, mais de mettre nos actions d'accord avec celui-là. D'ailleurs, ce système de morale n'a rien en lui de surnaturel, il n'est que le développement de nos bonnes qualités morales : être honnête et tempérant, et surtout être bienveillant et bon voisin, voilà ce qui fait le parfait chrétien.

Tel est le protestantisme : un système contenant virtuellement dans ses principes toutes les hérésies qui ont paru depuis la fondation du christianisme, et surpassant de loin tout l'ensemble des hérésies par le nombre de celles qu'il a introduites dans le monde et qu'il contient actuellement. Toutes les conséquences qu'on pouvait attendre de ses principes ont été tirées en effet, tout ce qui n'était d'abord qu'une théorie, mais une théorie sûre d'être réalisée, est maintenant un fait. C'est un fait, attesté par les plus hautes autorités, même protestantes, que de l'Angleterre, ce grand

boulevard du protestantisme, est sortie d'abord cette furieuse tempête de déisme et d'athéisme qui a produit depuis cent ans de tels ravages matériels et moraux dans toute l'Europe continentale.

(La suite au prochain numéro.)

REVUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

12 juillet

Le mouvement de hausse, qui s'était encore accentué davantage depuis notre dernière revue, s'est arrêté samedi dernier, et nous avons assisté à un mouvement de recul assez sensible, quoique lent. On ne doit pas s'en étonner, nous ajoutons même que cela vaut mieux qu'une hausse qui ne se trouvait plus en rapport avec la situation intérieure et extérieure. A l'intérieur, il n'y a rien d'alarmant, sans doute, mais on commence à se préoccuper des élections, et il y a là un élément d'incertitude qui rend le marché prudent. A l'extérieur, l'échec de la campagne d'Asie pour les Russes, qui paraissent décidément battus de ce côté, et la lenteur des opérations en Europe, font penser que la guerre se prolongera, ce qui n'est pas de nature à favoriser les haussiers. La Russie promptement et brillamment victorieuse, eût pu se montrer facile, et la Turquie vaincue aurait été fort heureuse d'une intervention diplomatique qui eût sauvé au moins l'apparence de son indépendance. Maintenant, la Russie, obligée à d'énormes sacrifices, voudra des compensations équivalentes ; si l'Europe n'y consent pas, ce pourra être la guerre générale : de ce côté, les perspectives ne sont donc pas riantes.

Nous laissions, il y huit jours, la 3 °/c à 70,65, le 4 1/2 à 100,75, le 5 à 107,35 ; la Bourse d'aujourd'hui, 12 juillet, a laissé ces divers fonds d'Etat respectivement à 70,10,—100,25 et 106,95. On voit que les différences ne sont pas grandes, mais on avait monté plus haut.

—

En ce qui dépend du Ciel, tout est admirable.

La floraison de la vigne est terminée dans les environs de Paris. Les grappes sont abondantes et la récolte paraît devoir être supérieure d'un quart en quantité à celle de l'an dernier.

Les nouvelles de l'état des récoltes dans les départements du Nord sont tout à fait satisfaisantes.

Les blés, les escourgeons, les seigles, les foins, les prairies artificielles, à l'exception des trèfles, ne laissent rien à désirer.

Dans certaines communes, les colzas ont un peu souffert ; ils promettent en général un rendement supérieur à la moyenne ordinaire.

La condition actuelle des œillettes et des lins est bonne. Celle de l'avoine est moindre. Les ensemencements des pommes de terre et des betteraves ont réussi presque partout.

Les houblons seuls laissent craindre le retour de la maladie de l'an dernier.

Les nouvelles du Centre sont également exellentes. La continua-

tion du bon temps a produit un bien immense dans la situation de tous les produits agricoles.

—

Les halles de Paris présentent un spectacle vraiment réjouissant. L'abondance des fruits et des légumes y est telle qu'on ne se souvient pas d'en avoir vu de pareille.

Les apports de fraises ont été si considérables que les locaux affectés à cette catégorie de produits sont devenus insuffisants et qu'on a dû autoriser la vente à s'étendre le long de la rue Montorgueil.

Les cultivateurs des environs de Paris déclarent que s'ils avaient apporté la totalité de leurs récoltes, les prix obtenus n'auraient pas couvert les frais de cueillette.

Quoique les gelées tardives aient atteint certains arbres fruitiers, les cerises sont cette année extrêmement abondantes, et par suite les prix sont descendus plus bas qu'ils n'ont jamais fait.

Pour les pois verts, les arrivages ne sont jamais restés, depuis le 15 juin, au-dessous du chiffre de 8,000 sacs. Les fabricants de conserve font toujours des achats considérables et c'est ce qui maintient les prix.

La récolte des pommes de terre promet d'être exceptionnellement bonne et dès à présent le local affecté à la vente en gros de ce légume est complétement occupé. On a même été obligé de faire supprimer les envois par paniers qui occupent trop d'espace et d'exiger l'envoi en sacs que l'on peut superposer.

Les arrivages de volailles sont importants, mais malgré la quantité d'expéditions les prix se maintiennent bien. On veut surtout beaucoup de volailles vivantes, parce que l'élévation de la température rend difficile la conservation des animaux tués.

La marée est peu abondante et laisse beaucoup à désirer comme fraîcheur.

Pour résumer par un fait qui donne la preuve de ce que nous venons de dire, le produit des taxes de stationnement pour les voitures, est de 400 fr plus élevé, par jour, qu'à pareille époque de l'année 1876.

—

Le *Journal officiel* a publié, hier, le tableau comparatif des recettes des contributions directes et indirectes pour le premier semestre de 1877 comparé à la période correspondante de l'année 1876.

Il résulte de cet état comparatif que quant aux contributions directes, qui s'élèvent pour toute l'année au chiffre de 701 millions 590,600 francs, elles ont été perçues avec la plus grande facilité pendant le premier semestre, puisqu'on constate en dehors des douzièmes échus un excédant de recettes de près de 47 millions.

L'impôt sur le revenu des valeurs mobilières, évalué pour l'année au chiffre total de 35,076,000 fr., a produit, pendant les six premiers mois, 18,011,000 fr., dépassant de 346,000 fr. les prévisions budgétaires.

Quant aux contributions indirectes, elle présentent, sur les évalua-

tions budgétaires, une augmentation de 26,266,000 francs, et sur la période correspondante de 1876, un excédant de recettes de 2,460,000 fr. seulement. Il faut attribuer le peu d'imprtance de cet excédant à un déficit de plus de 24 millions qui s'est produit, en raison de l'insuffisance de la récolte, sur la perception du droit de fabrication des sucres. En dehors de ce déficit, qui tient, comme on sait, à des causes spéciales, la plupart de nos revenus indirects présentent une augmentation sensible.

—

En résnmé, la situation économique et financière est donc aussi brune qu'on peut le désirer, avec les éléments d'incertitudes et d'inquiétudes qui persistent. De bonnes élections ! de bonnes élections ! voilà notre mot de la fin ; avec elles, ce sera la vie rendue aux affaires et à l'industrie, parce qu'il y aura de moins la cause des plus vives alarmes. A. F.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE (1)

4. **La cinquantaine épiscopale de Pie IX,** par Auguste Roussel; in-12 de VIII-330 pages; Paris, 1877, chez C. Dillet ; — prix : 2 francs.

Entre tous les événements qui marqueront la présente année 1877, l'on peut affirmer que la cinquantaine épiscopale du Souverain-Pontife restera certainement le plus considérable, même aux yeux des politiques habitués à ne considérer que le côté humain des choses. Cet événement devait donc avoir son historien; il l'a maintenant en M. Auguste Roussel, le rédacteur de l'*Univers* qui était chargé de faire connaître, jour par jour, aux lecteurs de ce journal, les grandes choses qui se passaient à Rome. On a ici ses Lettres, augmentées de discours du Saint-Père et d'Adresses qui n'avaient pu entrer d'abord dans ses récits. Tout est plein de vie et respire cet amour du Saint-Siége et de Pie IX, qui est devenu de nos jours le caractère distinctif de tous les bons catholiques. M. Roussel n'a sans doute pas épuisé le sujet, et d'autres heureux témoins des fêtes de Rome pourront aussi faire connaître leurs impressions; nul n'en donnera une plus juste et plus complète idée, nul n'en indiquera mieux l'esprit et la signification. Au mérite intrinsèque du livre s'ajoute d'ailleurs celui d'une prompte publication, qui répandra plus vite la connaissance des fêtes de Rome. Le livre de M. Roussel est un de ceux qu'il est le plus utile de propager; nous n'avons pas besoin de le faire connaître autrement à nos lecteurs, qui en ont déjà eu plus d'une page sous les yeux dans les *Annales catholiques*.

—

5. **Manuel d'une corporation chrétienne,** par Léon Harmel; in-12 de XII-424 pages; Tours, 1877, chez Alfred Mame, et à Paris, au Secrétariat de l'œuvre des cercles catholique d'ouvriers, rue du Bac, 10.

Voici une œuvre de chrétien et d'apôtre, de charité et de patrio-

(1) Il sera rendu compte de tout ouvrage dont deux exemplaires auront été déposés au Bureau des *Annales catholiques*, rue de l'Abbaye, 13, ou de Vaugirard, 371. — MM. les auteurs et les éditeurs sont priés de faire connaître le prix des ouvrages qu'ils remettent.

tisme. La question ouvrière est un objet d'effroi, tant la solution pacifique en paraît difficile; M. Harmel l'a résolue dans son usine du Val-des-Bois, il dit comment il l'a résolue, et le titre même de son livre indique que la solution se trouve dans le rétablissement de la corporation, ou plutôt dans l'établissement de la *corporation chrétienne*, telle qu'elle peut et doit être constituée de nos jours. Les patrons chrétiens, tous ceux qui s'intéressent à la question ouvrière devront méditer ces pages, où l'on reconnaît à chaque ligne le cœur du chrétien et l'expérience du grand industriel. A la fin d'une longue lettre où il apprécie, avec l'autorité qui lui appartient, le livre et l'œuvre de M. Harmel, Mgr l'évêque d'Angers conclut ainsi : « Vous êtes absolument dans le vrai, en constituant votre corporation sur des bases chrétiennes. Vous donnez là un grand et bel exemple que je désirerais voir suivre à tous nos chefs d'industrie manufacturière. Ce serait la régénération des classes ouvrières, et la vraie solution des problèmes sociaux qui tourmentent nos contemporains, en face de l'égoïsme des uns et de l'insubordination des autres. » Nous reviendrons sur cet ouvrage capital.

—

6. **Chateaupauvre,** voyage de découverte dans les Côtes-du-Nord, par Paul Féval; in-12 de 314 pages; Paris, 1877, chez Victor Palmé, et à Bruxelles, chez G. Lebrocquy; — prix: 3 francs.

Voilà un voyage de découverte dans les Côtes-du-Nord qui ressemble beaucoup à un voyage de découverte dans le cœur humain. *Chateaupauvre* est une œuvre de Paul Féval redevenu chrétien; ses rivaux pouvaient l'attendre à cette œuvre, pensant que sa conversion aurait éteint le génie du conteur; ils seront désabusés, car le romancier produit ici des effets aussi puissants que dans ses autres œuvres. Le talent de M. Paul Féval est connu, nous n'avons pas besoin d'insister, nous contentant de remarquer que ses livres ne sont pas écrits pour des enfants, mais pour des lecteurs plus mûrs pour qui ils sont une agréable distraction et un repos pour l'esprit en même temps qu'un charme pour le cœur.

—

7. **Organisation et comptabilité des fabriques,** ou Traité complet contenant tout ce qui concerne l'organisation du personnel, la régie des biens, la manière d'opérer les recettes et de faire les dépenses de ces établissements, et tout ce qui a rapport à leur comptabilité, par M. l'abbé Mautouchet; in-12 de 372 pages, avec des tableaux; Paris, 1877, chez Victor Sarlit, rue de Tournon, 19; — prix 3 fr. 50.

« Nous avons jugé, dit Mgr l'évêque du Mans dans l'approbation qu'il donne à cet ouvrage, que, par sa brièveté, sa clarté et son exactitude, surtout en ce qui tient à la comptabilité et à la régie des biens, but principal de l'auteur, cet ouvrage pouvait être d'une grande utilité dans la pratique; nous l'approuvons et en recommandons l'usage aux membres des fabriques de notre diocèse. » Ce jugement indique suffisamment le mérite du livre de M. l'abbé Mautouchet; c'est un manuel utile, et qui a sa place marquée dans la bibliothèque de tous les curés.

Le gérant: P. Chantrel.

Paris. — Imp. Mamert SOUSSENS et Cie.

ANNALES CATHOLIQUES



LE PROGRAMME CATHOLIQUE

Le programme que nous avons fait connaître dans notre dernier numéro a excité la colère de la presse radicale. La *République française,* organe officiel de M. Gambetta, feint de s'étonner que les catholiques songeassent à défendre leur religion, au moment même où la Révolution proclame ouvertement son dessein de l'anéantir, et, sachant qu'elle s'adresse à des esprits prévenus ou ignorants, elle a essayé de plaisanter en disant que les catholiques mettent maintenant sur le même pied le *Credo* et le *Syllabus.* Le *Credo,* ils n'osent pas encore l'attaquer de front, parce qu'ils ne pourraient faire croire qu'il est une invention des « cléricaux » ; mais ils cherchent à ameuter les masses populaires contre le *Syllabus,* en le présentant comme une machine de guerre dressée contre la liberté et contre le progrès, pour ramener la domination du clergé et, comme ils le disent, les ténèbres du moyen-âge. La religion, « la religion de nos pères, » la bonne vieille Église gallicane, qui songe à l'attaquer? Ils s'en posent comme les plus résolus défenseurs ; ils n'en veulent qu'aux prétentions de la « cour de Rome, » de la « Curie romaine, » et des Jésuites.

Or, ces prétentions, quelles sont-elles? Puisque le *Syllabus* en est, d'après eux, le résumé, qu'est-ce donc que le *Syllabus*? Pour quiconque l'étudie sérieusement, le *Syllabus* n'est que l'application logique, raisonnable, salutaire du *Credo,* il ne condamne que des erreurs condamnées par le *Credo,* des erreurs qui ne sont pas moins nuisibles à la société qu'elles ne sont contraires au dogme catholique. Le *Syllabus* condamne l'athéisme: est-ce une nouveauté, et dira-t-on que l'athéisme est un moyen de prospérité et de

liberté pour les nations? Il maintient les droits de la révélation, c'est-à-dire les droits de Dieu contre les prétentions de la raison humaine: est-ce nouveau? est-ce contraire à la raison? est-ce contraire à la liberté, qui est née précisement de cette doctrine que les droits de Dieu sont supérieurs à ceux de l'homme? Il condamne l'indifférence en matière de religion: est-ce nouveau? tout le christianisme ne repose-t-il pas sur le devoir pour les hommes de connaître la vérité et de s'y soumettre? et a-t-on vu que les peuples qui n'ont plus de croyances positives soient des peuples puissants? Il condamne le socialisme, le communisme et les sociétés secrètes: tout le monde, excepté les ennemis de la société, ne reconnait-il pas qu'une société régulière, bien établie ne peut subsister sans le respect de la propriété et avec des associations dont les statuts secrets ne peuvent avoir qu'un but inavouable, puisqu'on les tient secrets? Le *Syllabus* maintient les droits de l'Église contre certaines prétentions de l'État moderne qui veut se mettre au-dessus de tout et se soumettre les esprits aussi bien que les corps: n'est-ce pas défendre la vraie liberté et empêcher le retour du despotisme antique? Le *Syllabus* condamne l'erreur qui prétend que la doctrine de l'Église catholique est opposée au bien et aux intérêts de la société humaine: n'est-ce pas toute l'histoire, et l'histoire de France en particulier qui parle comme le *Syllabus*? Le *Syllabus* s'élève contre la souveraineté du nombre: aucun homme raisonnable prétendra-t-il qu'il suffit d'une majorité pour changer les lois éternelles de la morale et de la justice et pour convertir l'erreur en vérité? Le *Syllabus* défend la sainteté, l'inviolabilité et le caractère religieux du mariage: encore une fois, est-ce nouveau, et n'est-ce pas en agissant ainsi que l'Église catholique a fondé la vraie civilisation et consolidé la famille, qui est le premier élément de la société? Le *Syllabus* condamne ceux qui prétendent que la destruction de la souveraineté civile du Pape ne peut qu'être utile à la liberté et au bonheur de l'Église: est-ce que toute l'histoire des sept dernières années ne confirme pas cette condamnation? Enfin le *Syllabus* déclare que le Pontife romain ne peut se

réconcilier et transiger avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne : le Pape a-t-il donc tort de condamner un progrès qui consiste à n'avoir plus de religion, un libéralisme qui met sur le même pied le bien et le mal, la vérité et l'erreur, une civilisation qui consiste à placer les sociétés en dehors de toute religion et à bannir l'idée même de Dieu de la législation et du gouvernement? En condamnant ce progrès, ce libéralisme et cette civilisation, le Pape ne combat-il pas, au contraire, pour le vrai progrès, pour la vraie liberté, pour la vraie civilisation, et ne rend-il pas ainsi le plus grand service aux peuples qu'il met en garde contre des doctrines aussi funestes que fausses?

Voilà ce qu'est le *Syllabus*. Les catholiques ont-ils donc tort de l'accepter comme ils acceptent le *Credo?*

Le radicalisme a aussi son *Syllabus,* et ce sont précisément les erreurs signalées dans celui du Pape. En ce qui concerne particulièrement le catholicisme, le *Syllabus* radical et révolutionnaire est si clair qu'on ne peut accuser sans injustice les catholiques d'agir avec la plus grande énergie pour en empêcher l'application. Il y a des degrés, non de doctrine, mais d'opportunité, dans le radicalisme : les uns montrent immédiatement le but ; les plus modérés, les plus prudents, non les moins dangereux, ne le découvrent que peu à peu ; ils veulent aller lentement pour arriver sûrement ; mais le but est le même pour tous, et ce but, au point de vue religieux, a été nettement indiqué, il n'y a que quelques jours, par le journal où Rochefort signe X...y.

Voici donc les articles du programme radical qui sera appliqué lorsqu'on aura ce que ces citoyens appellent la vraie République :

1° Suppression de tout budget des cultes, même payé par les communes. — C'est la spoliation renouvelée, et l'on sait que les impôts n'en seront pas pour cela diminués d'un centime.

2° Comme l'Église est trop forte, même non salariée, suppression de tout édifice religieux officiel. — C'est la confiscation de toutes les églises et cathédrales, le renouvellement des scènes de destruction de la fin du dernier siècle.

3° Si le clergé parvient, avec les dons des fidèles, à se bâtir des églises, application de la loi qui défend toute réunion traitant de matières religieuses; les réunions devront être privées, c'est-à-dire faites par invitation spéciale personnelle et à chaque fois renouvelée, sous peine de procès, d'amende, etc. — Pour parler franchement, c'est la suppression de la liberté du culte.

4° Plus de cérémonies publiques, même dans l'intérieur des églises; plus de cloches pour appeler les foules. — Application du principe qui bannit toute manifestation extérieure de religion, et qui ferait un délit d'un signe de croix, d'une invocation à Dieu dans un lieu public.

5° Un curé étant une unité dans une association et faisant partie d'une hiérarchie dont le Pape est le chef, application contre lui des articles 292 et 294 du code pénal, — de la loi de 1834, — et aussi de la loi sur l'Internationale, qui interdit les ramifications à l'étranger. — En deux mots, abolition du catholicisme, réduit à n'être plus qu'une religion nationale, et moins que cela, puisque la nation comme nation ne doit plus avoir de religion.

6° Plus d'enseignement public par les chaires, les mandements et le catéchisme. — Étouffement complet de tout enseignement religieux.

7° Défense aux soi-disant prêtres de porter un costume particulier, signe distinctif d'affiliation à une société. — Il ne faut pas regarder ces choses comme des utopies; cela se pratique en Suisse, à nos portes, et au nom même de la liberté des cultes.

8° Comme il pourrait se trouver encore des prêtres dans ces conditions, ils seront tous astreints au service militaire. — C'est l'extinction même de tout clergé; la loi s'applique en Italie, où elle ne produit pas tous ses mauvais effets, parce qu'on peut encore s'exempter dans ce pays à prix d'argent.

9° Suppression des séminaires, des chapelles et des aumôniers dans tous les établissements publics. — On sait que les prudents voulaient déjà supprimer les aumôniers militaires.

10° Enseignement officiel du matérialisme et de l'athéïsme dans les écoles. — Cela se pratique déjà dans certaines écoles et les radicaux ne demandent la suppression de la liberté d'enseignement que pour arriver là.

11° Application de la loi sur l'association aux congrégations d'hommes et de femmes de plus de vingt personnes. — C'est-à-dire suppression des ordres religieux et des couvents ; plus de Sœurs de la charité, plus de Frères des Écoles chrétiennes, etc.

12° Suppression des délits relatifs au culte et à la morale religieuse. — C'est-à-dire licence absolue d'insulter la religion et ses ministres, et de blasphémer contre Dieu, contre Jésus-Christ, contre la sainte Vierge et les saints, d'abattre les croix, d'outrager tout ce qui est religieux.

Voilà le programme radical en ce qui touche directement la religion ; inutile d'ajouter que le socialisme est au bout du radicalisme, ainsi que l'abolition du mariage religieux ; en résumé, la religion, la famille, la propriété sont également menacées, et, sous ce rapport, le radicalisme opportuniste ne diffère pas du radicalisme intransigeant. Le cléricalisme, c'est-à-dire la religion, voilà l'ennemi, a dit M. Gambetta, et c'est le journal de M. Gambetta qui s'étonne de voir les catholiques se préparer à la défense de leur religion, de leur Credo, du Syllabus qui n'en est que l'application !

En présence des dangers que courent la religion et la société, les catholiques comprendront leur devoir, et tous les véritable amis de l'ordre reconnaîtront qu'ils doivent agir de concert avec eux. C'est l'empreur d'Allemagne lui-même qui dénonçait dernièrement les ravages de l'irréligion et les progrès du socialisme. Le triomphe du radicalisme en France serait la ruine de notre pays, et il aurait un funeste contre-coup dans toute l'Europe ; les puissances ne s'y trompent pas, et c'est pourquoi elles ont accueilli l'acte du 16 mai dans des dispositions bien différentes de celles que leur prêtent les journaux révolutionnaires. C'est une bataille terrible, décisive, que celle qui va être livrée ; pour la gagner, il faut de l'activité et de l'union ; nous espérons

que l'union des hommes d'ordre se consolidera et que l'activité ne leur manquera pas.

J. CHANTREL.

CHRONIQUE DE LA SEMAINE.

I

1. La santé du Pape: témoignage d'un correspondant du *Temps*; les audiences pontificales ; discours du Pape aux élèves du Séminaire Pie. — II. La guerre d'Orient ; progrès des Russes ; inquiétudes politiques. — III. Nouvelles religieuses : chapitre général des abbés de la Trappe ; mort de l'évêque d'Ajaccio et de l'évêque de Mayence ; nomination des évêques de Versailles et de Perpignan ; les œuvres ouvrières ; la basilique de Sainte-Anne d'Auray.

19 juillet 1877

Parlons tout de suite de Pie IX, que la presse révolutionnaire et le télégraphe, qui semblent être particulièrement au service du mensonge, représentaient encore ces jours-ci comme affaibli, exténué, mourant. Pie IX a quelques infirmités inséparables de son grand âge, Pie IX marche difficilement, et, après les audiences multipliées du mois de juin, il a été un peu fatigué, mais, grâces à Dieu, sa santé n'a pas donné un moment d'inquiétude : Pie IX reste fort, fort contre les attaques du temps aussi bien que contre celles de ses ennemis, et il n'a pas discontinué un seul jour les audiences où il se prodigue si paternellement.

Écoutons là-dessus un témoin qui ne peut être suspect, le le correspondant du journal protestant le *Temps* qui écrivait de Frascati, le 11 juillet :

Pie IX a donné des audiences tous les jours sans exception, depuis le jeudi 5 juillet. Hier encore, mardi 10 juillet, il a reçu des religieuses avec les jeunes filles qu'elles élèvent et instruisent. C'étaient les religieuses et les pensionnaires de la maison Sainte-Marie, entretenue par le prince Alexandre Torlonia, près San-Onofrio, sur le Janicule. Il leur a parlé avec son entrain habituel.

Pendant ces huit jours, où aucune audience n'a été suspendue, quelques petits journaux d'ici ont sans cesse parlé de ses indispositions, de ses évanouissements, etc., et ces renseignements, faux ou exagérés, ont été télégraphiés à Londres, à Berlin, à Vienne, peut-être à Paris.

Il est bien certain que les télégrammes pessimistes finiront par

avoir raison. La vie d'un vieillard entré dans sa quatre-vingt-sixième année est continuellement menacée.

Mais, pour le moment, la vérité est que les jambes du vieux pontife sont seules dans un état plus ou moins inquiétant. Elles ne peuvent presque plus faire leur office. Il faut le porter pour les petites distances. Toutefois, il peut encore se tenir debout pendant quelques instants.

Quant au thorax, à la tête, ils sont dans un état encore satisfaisant. Il mange régulièrement et avec appétit. Il a la pensée lucide, vive, gaie. Dans les réceptions des huit derniers jours, ses allocutions n'ont pas dénoté le moindre affaiblissement intellectuel.

Quand j'ai reçu votre dernier télégramme me demandant ce qu'il pouvait y avoir de vrai dans les bruits qui étaient allés jusqu'à faire annoncer à Paris la mort du Pontife, je suis allé immédiatement au Vatican. C'était avant-hier lundi, à midi et demie. Pie IX venait de recevoir les séminaristes du séminaire Pie. Un petit abbé d'Imola, où Pie IX a été évêque, venait de lire une adresse au nom de ses camarades ; Pie IX avait répondu à cette adresse par un discours « fort et allègre, » me dit un de ces jeunes gens. Il avait commenté ce mot de l'apôtre : « Le monde doit changer d'esprit s'il veut être sauvé. *Renovamini spiritu.* »

De tout ce que j'entendis, je conclus que les informateurs romains des *Daily News*, des *Neue Presse* et autres organes feraient réellement très-bien de changer de méthode d'information. Sans doute, je le répète, à force d'annoncer cette mort d'un vieillard si avancé en âge, ils finiront par avoir raison ; mais vraiment ils abusent de ces nouvelles d'agonie.

Que de fois n'en ont-ils pas abusé ! Rappelez-vous combien de fois vous avez été émus, à Paris, de renseignements de cette nature. J'ai reçu de vous, à diverses époques, mon cher directeur du *Temps*, au moins vingt télégrammes à ce sujet. Je vous ai toujours répondu en un sens relativement optimiste, et l'événement, qui finira certainement par me donner tort, m'a jusqu'ici donné raison.

Au *Temps*, nous sommes peut-être induits à être plus réservés qu'on ne l'est dans d'autres journaux sur ce chapitre de l'éventualité de la mort de Pie IX. Vous pouvez vous rappeler qu'au mois d'avril 1861, quand notre journal se fonda, notre très-regretté Nefftzer m'envoya de Paris à Rome pour assister au conclave. Il avait reçu communication d'une dépêche adressée de Naples à l'illustre orateur Berryer par son beau-frère, le cardinal Riario Sforza, où il était dit : « Le Saint-Père très-malade, vives craintes. » Vous serez à Rome pour le conclave, me dit notre ami, l'excellent fondateur du *Temps*, et notre journal naissant pourra être renseigné en détail sur ce grand événement. — J'y serai, répondis-je.

La première chose qui m'arriva à Rome, le 15 avril 1861, ce fut de

voir passer Pie IX dans le Corso et de m'incliner avec la foule sous sa bénédiction.

Dieu merci, après seize ans, j'attends encore ce fameux conclave, et je désire que l'auguste vieillard me fasse attendre encore bien longtemps. Ses frères aînés sont morts de quatre-vingt-dix à quatre-ving-treize ans.

Vous comprenez donc, mon cher directeur, que lorsque de jeunes nouvellistes, zélés et plein de feu, pour grossir leurs « informations particulières » et leurs dernières nouvelles, « s'amusent (cette profession est sans pitié !) à tuer le pape tous les huit jours, je sois porté spontanément à un certain scepticisme.

Depuis seize ans, je n'ai jamais contribué à répandre des bruits de cette nature. Une seule fois, en ce *grande mortalis ævi spatium*, je vous ai un peu sonné l'alarme : ce fut l'hiver dernier, lorsque, m'étant trouvé au Vatican le jour d'une audience presque publique, où j'étais entré en achetant un billet de quelque pauvre homme, sous la colonnade de Saint-Pierre, je fus extrêmement frappé de voir que Pie IX était porté en chaise devant le front des pieux visiteurs et que sa lèvre était un peu pendante. Je vous contai cela en ajoutant toutefois : « Mais, quand il se leva pour parler, sa voix fut très-forte et pleine de vie. »

Depuis lors, les jambes du pontife se sont de plus en plus affaiblies. Mais c'est tout ou presque tout. Soyez donc tranquilles ; ce sera encore moi probablement qui vous signalerai ce qu'il y aura d'essentiel dans les diagnostics et pronostics qui pourront être faits sur son état. Négligez un peu, je vous en prie, tous ces enfantillages de publicité qui ne cessent d'assaillir la presse européenne au sujet du Vatican.

L'*Univers* nous fait connaître la substance du discours adressé, le 9 juillet, par le Saint-Père aux élèves du séminaire pontifical Pie, dont parle le correspondant du *Temps* :

« Je me réjouis dans le Seigneur, a dit Sa Sainteté, de ce que, « inspiré par sa haute sagesse, j'ai fondé ce séminaire pour le « bien de la chrétienté entière, et particulièrement de l'État de « l'Église.

« Heureux que cette œuvre ait produit déjà des avantages con- « sidérables, je désire qu'elle continue et devienne encore plus « féconde. C'est à vous, mes chers enfants, qu'il appartient en « grande partie de réaliser mes vœux, et vous le pouvez en me- « nant une vie irrépréhensible et en accumulant des trésors de « doctrine. Ne voyez-vous pas que le monde s'affaisse dans la « corruption et qu'il est nécessaire d'en renouveler l'esprit, « comme dit l'apôtre : *Renovamini spiritu?* Dès que vous serez

« animés de l'esprit du Seigneur, vous vous efforcerez de l'allu-
« mer dans le cœur des fidèles, et vous obtiendrez ainsi de Dieu
« les bénédictions et les récompenses que j'espère obtenir moi-
« même pour avoir fondé ce séminaire, en n'ayant en vue que la
« diffusion de la gloire céleste et du règne de Jésus-Christ, qui
« est l'Église catholique. »

Le 12 juillet, le Saint-Père a donné une audience solennelle, dans la salle consistoriale, à tous les employés des secrétariats des congrégations ecclésiastiques, présentés par les cardinaux, préfets et secrétaires de ces congrégations. Le cardinal Bilio a lu, au nom de l'assemblée, un discours et a prié le Saint-Père d'agréer le don d'une statue d'argent massif exécutée d'après le modèle de la Vierge qui surmonte la colonne de l'Immaculée-Conception, à la place d'Espagne. Sa Sainteté a répondu par une allocution où, après avoir remercié les employés, elle s'est plu à renouveler les témoignages de sa confiance en leur zèle et en leur intelligence, après quoi elle les a bénis.

II

Aux préoccupations de la politique intérieure sont venues se joindre, dans ces derniers jours, plus vives encore qu'auparavant, celles de la politique extérieure. Malheureux en Asie, où ils ont dû abandonner leurs rapides conquêtes, même celle de Bayazid, qui n'est plus qu'un monceau de ruines, les Russes paraissent plus heureux en Europe. Le Danube a été franchi sans trop de difficultés; les Russes se sont emparés de Tirnova et de Nocopolis, ils donnent des administrateurs à la Bulgarie, et voici qu'ils ont commencé le passage des Balkans, qui les introduit dans la Roumélie, sur la route d'Andrinople, qui n'est qu'à cinquante lieues de Constantinople. Les nouvelles sur le passage des Balkans sont encore incertaines : quelques dépêches parlaient de tout un corps d'armée, qui aurait été vigoureusement repoussé ; d'autres ne parlent que d'éclaireurs cosaques, qui auraient été également obligés de rebrousser chemin ; mais l'alarme est grande dans la Roumélie, et l'on commence à s'agiter à Constantinople.

Il y a des engagements plus ou moins sérieux presque tous les jours; les Turcs s'attribuent plusieurs victoires, mais le fait de l'invasion reste incontestable; il est certain que les Russes ont maintenant une solide base d'opération en Bulgarie, et que

le passage des Balkans est imminent. Dans ces circonstances, on se demande quel peut être le plan d'Abd-ul-Chérim, le généralissime ottoman. On a été étonné de la facilité qu'il a laissée aux Russes de franchir le Danube, mais on pensait qu'il voulait les attendre au moment où leurs forces seraient éparpillées sur une trop grande étendue et les détruire en détail; il ne l'a pas fait. Va-t-il également laisser envahir la Roumélie? On peut l'approuver de n'avoir pas voulu risquer le sort de Constantinople dans une bataille, et la situation des armées belligérantes n'est pas encore assez connue pour qu'on puisse juger de la bonté de son plan; mais il est permis de concevoir des craintes pour Constantinople et de penser qu'Abd-ul-Chérim sera moins heureux en Europe que Moukhtar-pacha ne l'a été en Asie.

En attendant, les préoccupations de l'Angleterre deviennent de plus en plus vives, et le gouvernement anglais ne cache pas sa mauvaise humeur. A aucun prix les Anglais ne veulent de l'occupation de Constantinople par les Russes; ceux-ci ne cachent pas, de leur côté, que l'occupation, — au moins temporaire — de cette ville leur paraît le seul moyen d'atteindre le but de la guerre entreprise. L'Angleterre ne va-t-elle pas entrer en ligne? Dans ce cas, peut-elle compter sur l'Autriche? Que pense, que médite le prince de Bismark? Le progrès des Russes pose ces questions redoutables, auxquelles on ne pourra guère tarder à donner une réponse.

III

Terminons par quelques nouvelles religieuses.

Les abbés de la congrégation de la Grande-Trappe viennent de tenir leur Chapitre général à Rome, au nombre de dix-neuf, au monastère de la rue Saint-Jean-de-Latran, où réside le Père Abbé Dom François Régis, procureur général de l'Ordre près le Saint-Siége : c'était la première fois que le Chapitre général se tenait à Rome. Voici les noms des vénérables abbés avec l'indication de leur résidence.

Rme P. D. *Timothée,* vicaire général de la congrégation, abbé de la maison-mère, Notre-Dame de la Grande-Trappe, à Soligny-la-Trappe (Orne, diocèse de Séez).

Rme P. D. *François-Régis,* abbé, procureur général de la congrégation à Rome.

Rme P. D. *Eugène,* abbé de N.-D. de Meilleraie (Loire-Inférieure, diocèse de Nantes).

Rme P. D. *Jean-Marie,* abbé de N.-D. de Bellefontaine, près Chollet (Maine-et-Loire, diocèse d'Angers).

Rme P. D. *Gabriel,* abbé de N.-D. d'Aiguebelle, près Grignan (Drôme, diocèse de Valence).

Rme P. D. *Germain,* abbé de N.-D. de Grâce à Bricquebec (Manche, diocèse de Coutances).

Rme P. D. *Bruno,* abbé de N.-D. de Mountmelleray (comté de Waterford, diocèse de Waterford, Irlande).

Rme P. D. *Barthélemy,* abbé de N.-D. du Mont Saint-Bernard (diocèse de Nottingham, Angleterre).

Rme P. D. *Cyprien,* abbé de N.-D. de Thymadeuc (Morbihan, diocèse de Vannes).

Rme P. D. *Augustin,* abbé de N.-D. de Staouéli (Afrique, diocèse d'Alger).

Rme P. D. *Dosithée,* abbé de N.-D. de Fontgombeau, près Tournon (Indre, diocèse de Bourges).

Rme P. D. *Étienne,* abbé de N.-D. de Sainte-Marie du Désert (Haute-Garonne, diocèse de Toulouse).

Rme P. D. *Polycarpe,* abbé de N.-D. des Neiges (Ardèche, diocèse de Viviers).

Rme P. D. *Benoît,* abbé de N.-D. des Dombes (Ain, diocèse de Belley).

Rme P. D. *Joseph-Marie,* abbé de N.-D. des Trois-Foutaines, près Rome (États de l'Église).

Rme P. D. *François-d'Assises,* prieur de N.-D. de Divielle (Landes, diocèse d'Aire).

Rme P. D. *Benoît,* prieur de N.-D. d'Acey (Jura, diocèse de St-Claude).

Rme P. D. *Nivard,* prieur de N.-D. d'Igny (Marne, diocèse de Reims).

Rme P. D. *Joachim,* prieur de N.-D. de Bonnecombe (diocèse de Rodez).

Les vénérables religieux ont traité ensemble des intérêts de leur ordre ; après avoir solennellement renouvelé la profession de foi de Pie IV et de Pie IX, en présence de Son Em. le cardinal Monaco Lavaletta, leur protecteur, il sont allés au Vatican porter leurs hommages et leurs offrandes au Souverain-Pontife. Dom Timothée a lu l'Adresse, et le Saint-Père a répondu en louant les Trappistes et en exaltant les vertus et les mérites de la solitude et du travail auxquels ces religieux ont voué leur existence.

—

De nouveaux vides viennent de se produire dans l'épiscopat.

Mgr de Gaffory, évêque d'Ajaccio depuis 1872, est mort le 14 juillet; il était né à Corte, le 17 juin 1810.

Mgr de Ketteler, évêque de Mayence, l'un des membres les plus distingués de l'épiscopat allemand, est mort le 13 juillet, au couvent des capucins de Burghausen (Haute-Bavière), où il s'était réfugié pour fuir les coups de la persécution prussienne; il était né le 25 décembre 1811, à Harcotten, près Munster, en Westphalie.

—

Le *Journal officiel* du 19 juillet publie la nomination, datée du 14 juillet, de M. l'abbé *Goux,* curé de Saint-Sernin, à Toulouse, à l'évêché de Versailles, en remplacement de Mgr Mabile, décédé, — et de M. l'abbé Caraguel, chanoine-archiprêtre de l'église métropolitaine d'Albi, à l'évêché de Perpignan, en remplacement de Mgr Saivet, décédé.

—

La dixième assemblée des directeurs d'œuvres ouvrières catholiques aura lieu cette année dans la ville du Puy, sous les auspices de Notre-Dame de France.

Mgr l'évêque du diocèse présidera le congrès, dont les travaux seront sous la direction de Mgr de Ségur.

Le rendez-vous est donné pour le lundi 9 août, et, suivant l'usage, les réunions se continueront jusqu'au vendredi 10.

Ce congrès, dont le caractère est essentiellement *privé*, et qui a pour but de propager pacifiquement les œuvres de préservation et de persévérance chrétienne, réunira, nous l'espérons, un grand nombre d'hommes dévoués à la classe ouvrière.

Le programme a été composé de manière à présenter aux amis des œuvres les principales questions dont l'expérience a montré la nécessité actuelle.

Les œuvres de patronage et les cercles conserveront toujours une large part dans leur commission. La christianisation des usines et des grands ateliers sera l'objet de nouvelles propositions et de rapports spéciaux. Enfin, le rôle des classes riches de la société à l'égard des fermiers, des domestiques, et en général des subordonnés, à la campagne comme à la ville, sera examiné à la lumière de l'expérience, en tenant compte des coutumes et des usages encore en vigueur dans différentes contrées.

L'organisation matérielle sera identique à celle des années précédentes. Pour les logements, la nourriture et tous les détails qui, dans chaque congrès, sont à peu près les mêmes, M. l'abbé Besson a bien voulu se charger d'entrer en correspondance directe avec les personnes qui désirent prendre part à l'assemblée.

C'est donc à *M. l'abbé Besson*, 67 *rue du Collége, au Puy (Haute-Loire)*, que les lettres relatives au congrès doivent être adressées. Les cartes personnelles seront délivrées au secrétariat de l'Union, au Puy.

Il est inutile d'insister sur l'importance pratique et toute chrétienne qu'aura l'assemblée du Puy. La veille de son ouverture un certain nombre de NN. SS. les évêques se seront réunis non loin de Notre-Dame de France. Il est donc probable que le congrès sera honoré de la présence de plusieurs de nos premiers pasteurs.

C'est une nouvelle raison pour que les directeurs d'œuvres, et aussi les hommes intelligents qui désirent remplir leurs devoirs de chrétiens à l'égard de leurs subordonnés à la campagne et à la ville, viennent nombreux cette année au congrès de l'union des œuvres ouvrières.

Ceux qui ont le bonheur de connaître Mgr l'évêque du Puy, ceux qui ont rencontré M. l'abbé Besson et qui ont déjà goûté la douce intimité de nos congrès, savent d'avance que l'assemblée du Puy sera un puissant instrument de salut, une source abondante d'édification, une récolte d'encourageantes bénédictions.

LE CARDINAL DE ANGELIS

En moins de trois mois le Sacré Collége a perdu trois de ses membres. Nous avons déjà annoncé la mort de l'archevêque de Ferrare et du patriarche de Venise, nous avons à déplorer aujourd'hui celle de l'archevêque-prince de Fermo, le cardinal de Angelis, qui a succombé le 8 juillet après deux mois de maladie, et dont la longue vie s'est trouvé mêlée à beaucoup d'événements politiques qu'il sut dominer par son vaste génie, la sûreté de son jugement, ses talents administratifs, et surtout son énergie vraiment apostolique et ses mâles vertus.

Philippe DE ANGELIS naquit à Ascoli-Piceno, d'une famille noble, le 16 avril 1792 (il avait ainsi vingt-huit jours de plus que Pie IX). Il étudia dans sa ville natale. Après ses humanités et sa théologie, il fut ordonné prêtre et bientôt nommé chanoine. Le pape Pie VII le fit entrer dans l'Académie des nobles ecclésiastiques, d'où il sortit en 1819, avec le double titre de docteur en droit civil et canonique. Léon XII le nomma ensuite substitut de la secrétairerie des Mémoriaux, et, le 6 juillet 1826, le préconisa évêque de Leuca *in partibus*, lui confiant en même temps une mission de paix à Forli, où

régnait une division qu'il apaisa durant le séjour à Rome de l'évêque de ce diocèse, Mgr André Brotti. Pie VIII le rappela à Rome, l'élut, le 13 mars 1830, archevêque de Carthage *in partibus*, et l'envoya en Suisse comme nonce, à une époque fort difficile. On se rappelle les articles de la conférence de Bâle et les attentats du gouvernement de Saint-Gall.

Deux prêtres, Christophe et Louis Fuchs, professeurs à Rapperswil, furent les chefs de la rébellion contre Mgr Rodolphe de Buol-Schauenstein, évêque de Coire et de Saint-Gall ; ils furent condamnés, ainsi que leurs écrits, par Grégoire XVI dans des Brefs des 24 juillet et 17 septembre 1833. Mgr de Angelis a laissé un travail sur les *Articles* de cette conférence ; il prit encore la défense du droit quand, après la mort de l'évêque Buol, le gouvernement et le Grand-Conseil du canton de Saint-Gall attaquèrent l'autorité de l'Église. La prudence de ce prélat vint ensuite à bout des oppositions soulevées dans le canton des Grisons, à Genève et en Argovie, soit dans la propagande du protestantisme que le Gouvernement favorisait surtout en vingt paroisses anciennement soumises au roi de Sardaigne et unies à Genève par le traité de Turin, soit lorsque le conseil d'Argovie voulut mettre une main sacrilége sur la propriété des couvents. Le zèle éclairé de Mgr de Angelis triompha de tout les obstacles. Puis, sur l'ordre de Grégoire XVI, il se retira à Schwitz, où, grâce à sa protection, les PP. Jésuites ouvrirent un collége, aujourd'hui encore très-florissant.

En octobre 1832, Grégoire XVI voulut le charger de la nonciature en Portugal, mais les partisans de Dom Miguel étaient aux prises avec les partisans de Dona Maria, et la présence d'un nonce était impossible. Alors Mgr de Angelis fut préconisé évêque de Montefiascone et Corneto, le 19 février 1836, et créé cardinal le 8 juillet 1839, du titre de *saint Bernard* aux Thermes, que porte aujourd'hui Mgr Dechamps, archevêque de Malines. Il avait été réservé *in petto* le 13 septembre 1838.

Le cardinal de Angelis administra avec sagesse, durant six ans, ce premier diocèse, dont Corneto a été distrait depuis pour être uni à Civita-Vecchia ; il redonna au collége et au séminaire leur ancien éclat, institua une chaire d'histoire, d'éloquence et de liturgie, augmenta le Mont-de-Piété, et développa les écoles des Frères de la Doctrine chrétienne pour l'instruction populaire.

Le 27 janvier 1842, il était promu au siége archiépiscopal de Fermo, où il succéda, comme à Montefiascone, au cardinal Ferretti, qui venait d'opter pour l'évêché suburbicaire de Sabine. Sa première

lettre pastorale porte la date de Rome, le jour des calendes de mars 1842; le prélat demande le concours de tous pour la bonne administration de son nouveau diocèse, qu'il devait gouverner plus de trente ans.

Il s'occupa en effet, à Fermo, d'un synode diocésain en 1845, et publia chaque année plusieurs lettres pastorales, dont quelques-unes fort remarquables sur le *Blasphème, l'Obligation de professer la foi, d'écouter l'Eglise, le Saint Concile du Vatican*, etc...; la dernière a trait au 50e anniversaire de l'élévation à l'épiscopat de S. S. Pie IX; il engageait ses diocésains à offrir, à cette occasion, un souvenir à notre grand Pape; l'auxiliaire qu'il s'était donné en 1873, Mgr Grassi, évêque d'Aulone *in partibus*, était chargé de recueillir leurs offrandes.

Durant les troubles de 1849, alors que le Pape était exilé à Gaëte, e cardinal de Angelis ut emprisonné dans la forteresse d'Ancône, où il demeura cent jours, à chaque instant menacé de perdre la vie. Il conserva toute sa force d'âme et toute sa dignité épiscopale. L'année suivante, il présida les conférences sur la disipline ecclésiastique des évêques des Marches et de la province d'Urbino.

Une captivité plus longue que celle d'Ancône était réservée à l'archevêque de Fermo. En 1860, la Révolution l'arracha de nouveau à son diocèse, l'emmena à Turin et l'enferma dans la maison des Lazaristes, où il passa sept ans, et dont il ne voulut jamais sortir durant son séjour, quoique plusieurs fois M. de Cavour lui eût envoyé des voitures ou fait savoir qu'il pouvait aller librement à Rome; il répondit toujours énergiquement : « Ou Fermo, ou ma prison de Turin. » Il donna ainsi des preuves de son courage apostolique. Ce ne fut qu'en 1867 qu'il fut rendu à ses diocésains, qui le reçurent avec enthousiasme; durant son exil, il lui avaient donné, comme tous ceux qui l'avaient connu, les témoignages de l'attachement le plus filial et avaient fait même frapper une médaille en or portant cette inscription :

Philippo de Angelis, card. archiep. princip. exilium Aug. Taurin. fortissime perferenti, clerus civesque Firmani parenti suo VI Kal. feb. 1863.

Son retour de Turin fut un vrai triomphe; il se rendit à Rome, en passant par son diocèse, pour assister à la canonisation des martyrs japonais, le 29 juin 1867.

Le 30 septembre de la même année, devenu le premier cardinal de l'ordre des prêtres, l'éminent de Angelis opta pour le titre de *Saint-Laurent-in-Lucina*, et fut nommé camerlingue et archichancelier de l'Université Romaine.

Il est mort au milieu des siens, laissant une mémoire bénie ; et le souvenir de ses vertus vivra non-seulement dans le diocèse de Fermo, mais dans la catholicité tout entière.

Le cardinal de Angelis est auteur d'ouvrages fort estimés. Il était membre de plusieurs congrégations, notamment de la Sainte-Inquisition Romaine, consistoriale, du Concile, de l'Immunité de la Propagande, etc., protecteur de plusieurs villes et communautés ; il assista au Concile du Vatican et présida une session à la mort du cardinal de Reisach. Il écrivit ces belles paroles sur l'Album des Pères du Concile :

In imagine pertransit homo : sed et frustra conturbatur. Et nunc quæ est expectatio mea ? Nonne Dominus ? (Psaume XXXVIII, 7 8.)

Il célébrait l'année dernière son jubilé épiscopal, et Pie IX lui adressa à cette occasion un Bref de félicitations, le 22 juillet 1876.

(Monde) LÉON MARET.

FRANC-MAÇONNERIE ET POLITIQUE.

Les francs-maçons s'indignent lorsqu'on les accuse de menées politiques et antireligieuses. Or, voici le discours que prononçait récemment un vénérable à la loge la *Triple Essence,* de Saint-Malo. Ce discours a été reproduit par la *Chronique de Jersey*, et il n'a pas été démenti ; c'est une indiscrétion, sans doute ; mais elle doit être une leçon.

Six mois à peine se sont écoulés depuis notre dernière Agape, et, je le constate avec joie, tous les membres présents à cette dernière fête de famille ont aujourd'hui répondu à l'appel. Quelques nouveaux sont même venus épaissir nos rangs ; ceci est d'un bon augure ; aussi pouvons-nous dire sans témerité que, quand nous serons en possession de notre nouveau temple, ce qui aura lieu l'an prochain, le nombre des adhérents à notre ordre augmentera encore dans de plus grandes proportions. — Pourquoi ? Parce que les principes que nous représentons font tous les jours de grands progrès dans le monde, même parmi nos populations bretonnes, si tenaces au passé.

Quelle est donc la cause de ce changement, de cette transformation, et quelles conséquences pouvons-nous en déduire ?

Mes frères, permettez-moi de vous le dire : deux causes ont produit cet excellent effet ; la première, c'est Gutemberg, assem-

blant dans des casses en bois ces petits caractères métalliques qui créèrent l'imprimerie.

La seconde, c'est la grande et *sublime Révolution française.*

Quelques esprits rétrogrades, attardés, résistent encore et luttent contre le torrent qui les entraîne ; mais le flot monte, monte toujours, et bientôt ces pauvres esprits, aveugles ou égoïstes, seront submergés.

La *véritable foi,* en combattant le *fanatisme,* détruit les vieilles superstitions. — Le miracle s'en va ! Le *positivisme*, par ses savantes démonstrations, détruit l'incertain, l'arbitraire, comme un jour la liberté chassera du monde entier l'*infâme tyrannie.*

En un mot, mes frères, c'est la vieille société qui croule, sapée par la loi naturelle du progrès.

Nous pouvons nous en *réjouir* et attendre avec espérance et foi : c'est l'aurore de l'ère nouvelle.

Mais, à cette époque de transition, l'humanité, comme la femme en peine d'enfant, n'est pas sans éprouver de rudes secousses, sans ressentir de grandes douleurs ; le travail est laborieux.

Mais soyons sans crainte : l'enfant se présente bien. Ces douleurs cesseront ; la santé et la calme reviendront. Ne craignons rien pour l'enfant, il est l'esprit moderne ; ni pour la mère qui le met au monde, car, quoi qu'on fasse, la république vivra !

Oui, mes frères, la république vivra ; elle vivra, malgré les obstacles que l'on élève sur la route pour entraver sa marche régulière, incessante vers l'avenir.

Depuis notre dernier banquet de *Réveil Maçonniqae,* de grands événements sont survenus. Dans cette salle, que nous occupons ce soir, nous étions réunis, voilà quelques mois, tous, l'esprit tranquille, le cœur plein d'espérances.

Un épais nuage a passé sur notre soleil! L'horizon s'est assombri ; les ténèbres se sont de nouveau répandues sur la terre. Une *nuée d'hommes noirs,* chassés des nations où règnent des gouvernants intelligents, s'est abattue sur cette terre où florissait la liberté. — Ces partisans de la nuit de l'ignorance, à laquelle ils sont attachés comme la chenille s'attache à l'arbuste qui la nourrit, ont fini par pénétrer jusque dans les conseils de la nation, et là, ces jésuites ! au nom d'un vieillard sur le bord de la tombe, qui ne devrait savoir qu'aimer et bénir, ont soufflé la discorde, semé la haine et menacé, peut-être, des foudres de l'Église, si l'on ne changeait point *immédiatement* le chef du ca-

binet, l'honnête et modéré républicain, notre ami Jules Simon.

Les perfides conseils de cette *bande noire* furent, il paraît, écoutés et suivis, et bientôt après, tous les autres citoyens qui possédaient la confiance de la nation, portant haut le flambeau de la vérité, cherchant à éclairer le genre humain sur les menées des *cléricaux*, c'était là leur plus grand crime, furent obligés de quitter le pouvoir.

Depuis cet acte, la liberté s'est voilé la tête, et nous, ses vrais amis, nous avons pris *l'habit de deuil : Gémissons ! gémissons ! ! gémissons ! ! !* comme nous faisons dans le temple à nos cérémonies funèbres ; mais ne nous décourageons jamais !

Le soleil n'est pas éteint ; la lumière reparaîtra à l'horizon ; le dernier crépuscule de ces jours néfastes va jeter ses dernières lueurs. Ayons toujours foi dans l'avenir. La nuit ne dure qu'un temps... Nous reverrons bientôt l'aurore. *Une journée, le* 20 *février* 1876, *a chassé nos ennemis du pouvoir. Une autre journée les chassera encore, et avec eux,* cette fois, PARTIRA L'HOMME qu'*ils nous ont imposé* et qu'ils auront compromis.

Le sol qui nous porte ne peut fleurir sans soleil ; l'esprit de l'homme ne peut vivre sans liberté. Ce n'est qu'une éclipse partielle, qui durera ce que durent les éclipses : l'espace d'un moment.

Dans la patrie de *Voltaire*, d'*Edgar Quinet,* de *Michelet,* de *Victor Hugo,* de *Littré,* de *Thiers* et de *Gambetta*, on ne pourrait rester bien longtemps opprimé. Encore une fois, ayons confiance, espérons !

Quand on est fort on doit être sans inquiétude, car l'on n'a rien à craindre, et nous, mes frères, nous sommes forts et sans crainte pour l'avenir, car nous puisons notre quiétude dans la constitution maçonnique, qui nous ordonne le respect des lois, que nous respectons tous.

Pour répondre au désir de nos frères anglais, je propose de boire à la république française, à l'union des nations, l'Angleterre et la France en particulier.

LA COMPOSITION DES CORPS.

Un des professeurs de l'Université catholique de Lille ayant consulté le Saint-Siége sur l'importante question de la composition des corps, la Saint-Siége a rendu la décision

suivante, qui laisse, dans la limite du Dogme, la liberté aux deux opinions soutenues par les philosophes et les savants catholiques, tant sur la nature du composé humain que sur la question de la matière première et de la forme substantielle des corps :

Illustrissime et Reverendissime Domine,

Redditæ sunt SSmo Domino Pio Nono filialis obsequii litteræ, quas ad eum dedit unus ex doctoribus in Universitate catholica Insulensi, animi anxietatem significans qua afficitur circa quæstionem philosophicam de compositione corporum, propter dissidium sententiarum de quibus non sane in ista vestra Universitate catholica, ubi egregios professores non minus studio promovendæ scientiæ cum religione consertæ, quam animorum consensione præstare gratulandum est, sed alibi inter se contendunt duæ dissitæ scholæ, licet utraque catholica sit et Apostolicæ Sedis magisterio obsequentissima. Ob has itaque aliorum dissensiones anceps et hærens prædictus doctor a SSmo Domino petebat, num existat aliqua quoad istas de natura corporum opiniones ac sententias in alterutram partem Sanctæ Sedis declaratio, cum a nonnullis tam alia plura documenta ecclesiastica, quam etiam Suæ Sanctitatis litteræ die 23 juli 1874 datæ in medium producantur, ac si ad istam inter doctores catholicos controversiam decidendam quidquam pertinerent.

Hac igitur super re Beatissimus Pater mihi demandavit, ut tibi litteras conscriberem non solum ad tollenda dubia eruditi viri in Universitate catholica Insulensi, qui eorum solutionem humillime expetebat, sed magis etiam ad eum scopum, ut acriores aliis in locis exortæ concertationes hac occasione sopirentur. Vult enim ac optat Sanctitas Sua, ut docti homines catholici non de liberis opinionibus inter se disceptando vires suas distrahant, sed imo eas omnes communibus studiis, licet diversa forte systemata sequantur, ad materialismi cæterorumque nostræ ætatis errorum expugnationem convertant. Quare hæc quæ jussu sanctissimi Domini nostri sum dicturus, omnes quorum interest, sibi commendata habeant ac probe animis insita.

1° Graviter abuti litteris a Sanctitate Sua die 23 juli 1874 ad Doctorem Travaglini datis quibus opus ab eo susceptum commendatur, eos omnes qui exinde contendunt, Sanctitatem Suam voluisse per eam commendationem improbare systemata quædam philosophica illi opposita quod de materia prima et substantiali

forma corporum idem Doctor ejusque socii adoptarunt; siquidem hæc alia systemata, non secus atque illud, non modo pluribus catholicis doctisque viris probantur, sed etiam in hac ipsa Urbe principe catholici orbis, in præcipuis Athenæis Pontificiis, usu recepta sunt.

2e Ad systemata ista alia scholarum catholicarum improbanda merito proferri nequaquam posse litteras a Summo Pontifice datas ad Eminentissimum Card. Archiepiscopum Coloniensem, vel ad Revendissimum Episcopum Vratislaviensem, aliave Ecclesiæ decreta et definitiones; ea namque documenta pertinent tantummodo ad docendam *unitatem substantialem humanæ naturæ* quæ duabus constat substantiis partialibus, corpore nempe et anima rationali, adeoque hæc eadem documenta spectant ad doctrinam theologicam dum eæ controversiæ, quæ non ita pridem resuscitatæ sunt et a viro erudito in suis ad summum Pontificem litteris commemorantur, doctrinas mere philosophicas respiciunt, super quibus catholicæ scholæ diversas sententias sequuntur ac sequi possunt; quoniam suprema Ecclesiæ auctoritas numquam pro altera judicium tulit, quod alteram excluderet.

Post hæc quæ dicta sunt, facile quisque intelligit, quam necessario postuletur, ut viri docti catholici in suis cum scriptionibus tum disputationibus limitas modestiæ ac leges charitatis christianæ sollicite servent, cum systemata examinant aut impugnant ab Apostolica sede neutiquam damnata, quæque in conspectu ipsius Pontificis retinentur atque usurpantur. Quam quidem in rem mentis oculis obversari oporteret, quæ Benedictus XIV ipsis librorum censoribus præscripsit in celebri Constitutione, ubi inter cetera sapientissime statuta hæc habet : « Ecclesiæ sanctæ dogmata et communem catholicorum doctrinam quæ conciliorum generalium decretis, Romanorum Pontificum constitutionibus et orthodoxorum Patrum atque Doctorum consensu continetur, unice præ oculis habeant ; hoc de cætero cogitantes, *non paucas esse opiniones, quæ uni scholæ, instituto aut nationi certo certiores videntur, et nihilominus sine ullo fidei aut religionis detrimento ab aliis catholicis viris rejiciuntur, atque impugnantur oppositæque defenduntur, sciente ac permittente Apostolica sede, quæ unamquamque hujusmodi opinionem in suo probabilitatis gradu relinquit.* »

His quæ voluntate ac jussu sanctissimi Patris tota epistola perscripsi, anxiis interrogationibus eruditi viri, qui eas propo-

suit, et aliorum quoque dubiis plene satisfactum, ac præsertim illud effectum esse confido, ut disceptationes non apud vos quidem, uti dixi, sed inter alios quosdam subortæ justis finibus coerceantur, nec quis amplius Pontificiis actis abutatur, nominatim vero litteris a Sanctitate Sua ad Doctorem Travaglini conscriptis, quibus, ceu liquet, contra mentem et consilium scribentis perperam quidam usi sunt.

Pontificio demum perfunctus mandato hanc ego datam opportunitatem libenter amplector, ut sinceram existimationem meam denuo tibi profitear qua sum ex animo.

Tui, Illustrissime ac Reverendissime Domine,

Addictissimus famulus Wladimerus Czacki, S. Congregationis negotiis ecclesiasticis extraordinariis præpositæ secretarius.

Illustrissimo et Reverendissimo Domino D. Eduardo Hautcœur Præsuli Domestico sanctissimi D. Pii IX. Rectori Universitatis Catholicæ Insulensis,

Insulas.

Voici la traduction de cette lettre :

Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

Notre Saint-Père le Pape Pie IX a reçu la lettre pleine d'un respect tout filial qui lui a été adressée par un des docteurs de l'Université catholique de Lille, pour faire connaître l'anxiété dans laquelle il se trouve au sujet de la question philosophique de la composition des corps et des controverses qu'elle soulève. Il ne s'agit certes pas ici de votre Université catholique dont les savants professeurs, nous sommes heureux de le constater, se distinguent autant par leur zèle à faire progresser la science unie à la religion que par l'accord des esprits ; mais ailleurs on voit aux prises deux écoles opposées, bien que toutes deux soient catholiques et très soumises aux enseignements du Siége apostolique. Anxieux et troublé à cause de ces dissensions, le docteur précité demandait au Souverain-Pontife s'il existe dans un sens ou dans l'autre une déclaration du Saint-Siége sur ses opinions relatives à la nature des corps. Quelques-uns, en effet, allèguent plusieurs décisions de l'Église, et notamment la lettre de Sa Sainteté en date du 23 juillet 1874, comme si ces documents pouvaient servir à dirimer cette controverse entre les Docteurs catholiques.

En conséquence, le Saint-Siége m'a commandé de vous écrire

à ce sujet, non-seulement pour éclaircir les doutes dont un savant de l'Université de Lille demande humblement la solution; mais bien plus encore pour que les discussions acerbes qui ont éclaté en d'autres lieux fussent apaisées par la même occasion. Sa Sainteté veut et désire en effet que les savants catholiques ne s'épuisent pas en querelles intestines sur des opinions libres, mais que, tout en suivant peut-être des systèmes divers, ils consacrent en commun leurs efforts à combattre le matérialisme et les autres erreurs de notre temps.

C'est pourquoi ce que je vais dire au nom de Notre Très-Saint Père, tous ceux que la chose concerne doivent se l'appliquer à eux-mêmes et l'imprimer profondément dans leur esprit :

1° Ils abusent gravement de la lettre adressée par Sa Sainteté le 23 juillet 1874 au docteur Travaglini, pour recommander l'œuvre entreprise par ce dernier, ceux qui prétendent en conclure que Sa Sainteté a voulu par cette recommandation improuver certains systèmes philosophiques opposés à celui que ce même docteur et ses associés ont adopté sur la matière première et la forme substantielle des corps. Lesdits autres systèmes, en effet, non moins que celui-ci, ont l'assentiment de beaucoup de personnes à la fois catholiques et savantes ; de plus, tous ont acquis droit de cité dans cette ville même qui est la capitale du monde catholique, et dans ses principales écoles pontificales.

2° Pour combattre ces autres systèmes reçus dans les écoles catholiques, on ne peut citer avec raison ni la lettre écrite par le Souverain-Pontife à l'É^me^ cardinal-archevêque de Cologne, ni la lettre au R^me^ évêque de Breslau, ni d'autres décrets et définitions de l'Église. Ces documents, en effet, se rapportent seulement à *l'unité substantielle de la nature humaine,* qui se compose de deux substances partielles, à savoir le corps et l'âme raisonnable : par conséquent, ces mêmes documents ont trait à la doctrine théologique, tandis que les controverses qui ont été soulevées de nouveau à une époque récente, et qui sont mentionnées dans la lettre du docteur au Souverain-Pontife, se rapportent à des doctrines purement philosophiques, sur lesquelles les écoles catholiques sont et peuvent être d'un avis différent, vu que l'autorité suprême de l'Église n'a jamais porté en faveur de l'une un jugement qui exclût l'autre.

Après ce qui vient d'être dit, tout le monde comprendra combien il est nécessaire que les savants catholiques, tant dans leurs

écrits que dans les discussions orales, respectent avec soin les limites de la modération et les règles de la charité chrétienne, quand ils examinent ou combattent des systèmes non condamnés par le Siége apostolique, enseignés même et suivis sous les yeux du Souverain-Pontife. Pour cela, il faudrait ne pas perdre de vue ce que Benoît XIV, dans une constitution célèbre, prescrit aux censeurs des livres. Parmi d'autres dispositions très-sages, on y trouve ce qui suit : « Qu'ils aient uniquement devant les yeux les saints dogmes de l'Église et la doctrine communément reçue parmi les catholiques, doctrine qui est contenue dans les décrets des conciles généraux, dans les constitutions des Pontifes romains, et exprimée par le consentement des pères orthodoxes et des docteurs. Ils devront se rappeler en outre que *beaucoup d'opinions sont regardées comme absolument certaines par une école, un institut ou une nation, et néanmoins, sans aucun détriment de la foi ou de la religion, d'autres catholiques les rejettent, les combattent, et soutiennent des opinions opposées, à la connaissance et avec la permission du Siége apostolique, lequel laisse dans son degré de probabilité chacune de ces opinions.* »

Ce que j'ai écrit dans le cours de cette lettre, par la volonté et par l'ordre du Saint-Père, suffira pleinement, j'en ai la confiance, pour calmer les perplexités de l'homme docte qui a consulté, et pour répondre aux doutes des autres. J'espère surtout que par suite les discussions soulevées non pas chez vous, mais ailleurs, comme je l'ai dit, se renfermeront désormais dans de justes limites, et que personne n'abusera plus des actes pontificaux, nommément de la lettre adressée par le Souverain Pontife au docteur Travaglini, lettre dont il est manifeste que quelques-uns se sont servis bien à tort, et contrairement à la pensée et au dessein qui ont présidé à sa rédaction.

Après m'être acquitté des ordres du Souverain-Pontife, je saisis volontiers cette occasion de vous réitérer l'expression de la sincère estime avec laquelle je suis,

Illustrissime et révérendissime seigneur,

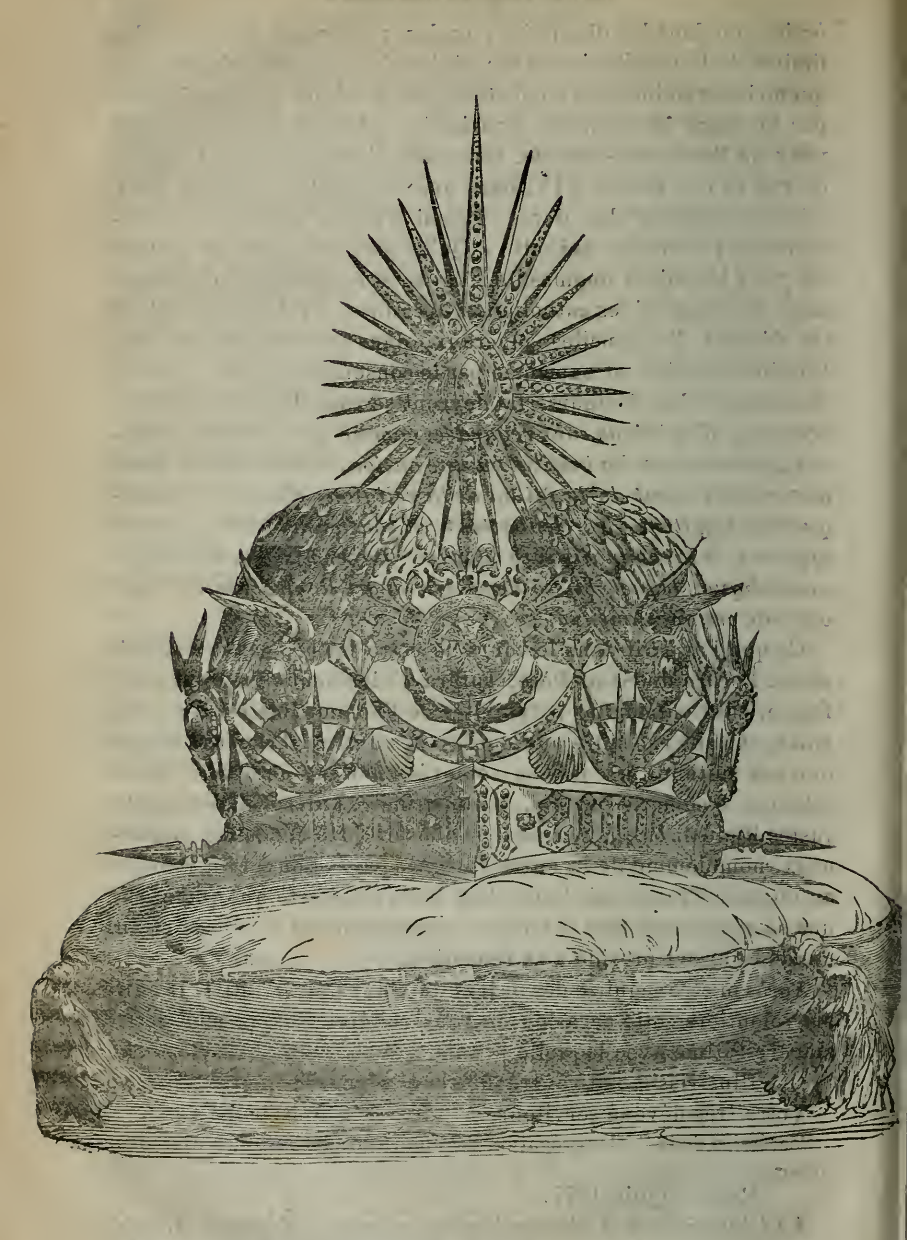
Votre très-dévoué serviteur, Wladimir Cazcki,

Secrétaire de la S. Congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires.

Rome, 5 juin 1877.

A l'illustrissime et révérendissime seigneur Édouard Hautcœur, prélat de la maison de Sa Sainteté Pie IX, recteur de l'Université catholique de Lille, à Lille.

LA COURONNE DE SAINT-MICHEL (1)



(1) Nous devons cette gravure à l'obligeance de M. Mellerio-Meller, quai Voltaire, c'est la couronne qui a été décrite dans notre dernier numéro.

L'ŒUVRE DU VŒU NATIONAL

Son Em. le cardinal Guibert, archevêque de Paris, a adressé la lettre suivante à tous les archevêques et évêques de France :

Paris, le 28 juin.

Monseigneur,

L'œuvre du Vœu national au Sacré-Cœur se poursuit à Paris, mais c'est l'œuvre de tous les catholiques de France, et surtout des évêques : sans le concours que m'ont promis mes vénérés collègues, je n'aurais jamais osé en accepter la responsabilé ; sans le concours qu'ils me donnent depuis quatre ans, je n'aurais pas pu commencer de la réaliser.

J'accomplis donc un devoir de reconnaissance en envoyant à Votre Grandeur un document de nature à intéresser : c'est l'*album* qui contient les études architecturales du monument que nous construisons.

L'envoi de cet album me fournit une occasion précieuse de m'entretenir avec vous de notre commune entreprise.

J'aurais senti dans les premiers temps de notre œuvre le besoin de répondre à certaines préoccupations qui s'étaient fait jour dans la presse relativement au plan et au style du monument.

Les amis exclusifs de l'art gothique avaient peine à pardonner au Comité l'adoption du style romano-byzantin. Aujourd'hui ces critiques sont tombées. On a compris d'abord que, pour administrer sagement les ressources venant des offrandes de toute la France, nous avions le devoir d'abdiquer toute préférence personnelle et de chercher les garanties les plus sûres pour la conception et la bonne exécution de ce grand ouvrage.

Ces garanties, où pouvions-nous les trouver, sinon dans la composition d'un jury compétent et dans l'ouverture d'un concours dont ce jury serait le juge ?

Vous savez, Monseigneur, combien ce concours fut brillant et par le nombre des concurrents et par la valeur des travaux présentés.

Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que presque tous les projets, bien que fort différents les uns des autres, s'accordaient à écarter le style ogival et à placer au centre du monument une vaste coupole.

La nature des choses indiquait évidemment cette combinaison ; car d'une part il fallait utiliser, sans en rien perdre, toute la surface d'un terrain dont la largeur égale presque la longueur : c'est ce que n'eût pas permis le style gothique, qui dessine une forme allongée. Et, d'autre part, il importait de couronner la colline par une masse imposante qui de loin arrêtât le regard et désignât le monument de la piété nationale.

Le plan que les juges du concours ont mis au premier rang réalise admirablement ces conditions. Réformer la sentence du jury, c'eût été entrer dans la voie des choix arbitraires, et pour contenter quelques-uns, s'exposer à mécontenter le grand nombre des souscripteurs, en écartant une œuvre de grand mérite.

Nous avons donc poursuivi notre marche, et l'adhésion générale est venue donner raison à notre persévérance.

Mais l'importance inattendue de ces travaux souterrains aggrave les charges de l'entreprise, et l'activité qui règne sur le chantier absorbe rapidement nos ressources. Il faut que la charité se montre plus active encore ; avec les facilités d'exécution que nous ménagent les progrès réalisés dans l'art de construire, la promptitude des opérations sera ce que la fera le zèle de nos souscripteurs.

Vous n'avez pas oublié, Monseigneur, la touchante solennité du 16 juin 1875. Ce jour-là, tandis que, répondant à l'invitation du Souverain-Pontife, les fidèles du monde entier se consacraient au Cœur de Jésus, nous avons eu la joie de poser la première pierre de l'église votive.

Depuis lors, les travaux ont été poussés avec la plus grande vigueur. Sans doute, des difficultés inattendues sont venues en retarder la marche. La colline de Montmartre, si admirablement désignée par sa situation incomparable et par les souvenirs qui la consacrent, n'est composée que de sable ou de terres sans consistance : à mesure qu'on fouillait le sol, on en découvrait le peu de solidité. Il a fallu faire appel à toutes les ressources de la science et de l'art pour assurer aux fondations une assiette inébranlable.

Le *Bulletin* mensuel du Vœu national vous a fait connaître, Monseigneur, le caractère et les proportions de ces substructions immenses, dont la hauteur dépasse celle de l'édifice qu'elles sont appelées à supporter. Grâces à Dieu, l'heure du doute est passée ; des puits s'achèvent et se remplissent, et, dans quelques

mois on commencera la construction de la crypte; dans deux ans, je l'espère, l'église inférieure pourra être consacrée.

C'est pourquoi, Monseigneur, en vous envoyant ces dessins qui figurent aux yeux le temple dont nous jetons les bases, je ne puis mieux faire que de confier à votre bienveillant patronage les intérêts de l'œuvre commencée.

Je n'ai garde d'oublier les charges si lourdes qui pèsent sur vos épaules de pasteur; surtout je n'oublie pas celles que des circonstances récentes sont venues ajouter à toutes les autres, depuis que l'épiscopat français a dû se mettre à la tête du mouvement qui suscite sur plusieurs points de notre territoire la création d'Universités catholiques.

Permettez-moi d'espérer, Monseigneur, que parmi tant de sollicitudes l'œuvre du Vœu national vous apparaîtra comme un gage de la protection du Cœur de Jésus sur toutes les entreprises de votre ministère pastoral.

Si cette œuvre est entre mes mains, vous savez que je ne l'ai point cherchée. J'occupais le siége de Tours [quand les auteurs du Vœu conçurent la pensée d'élever dans Paris un monument au Sacré Cœur. Appelé, contre mon attente, sur le siége de saint Denis, je ne pouvais refuser à leurs instances de prendre en main cette entreprise de foi, de repentir et d'espérance. J'ai donc accepté ce fardeau, et quand je vous prie, Monseigneur, de m'aider à le porter, j'ai la confiance de travailler aussi au bien de votre troupeau, car le réveil de la foi dans notre capitale serait la résurrection spirituelle de la France entière.

Veuillez bien agréer, Monseigneur, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux et les plus dévoués.

† J. Hipp, cardinal Guibert,
Archevêque de Paris.

UNE TRAGÉDIE GRECQUE AU SÉMINAIRE (1)

Est-ce pour donner à ses élèves le goût des jeux scéniques que le Petit-Séminaire de Notre-Dame des Champs a fait représenter, vendredi dernier, en grec, le *Philoctète* de Sophocle? On ne saurait le croire. L'amour du théâtre ne fait pas précisément partie du programme de l'éducation, comme l'entendent les membres du clergé. Au surplus, la représentation d'une

(1) *Semaine religieuse* de Paris.

tragédie grecque ne serait pas pour donner la passion du théâtre moderne. S'agirait-il d'un moyen d'habituer les jeunes acteurs à porter la parole en public, à se pénétrer des règles de la prononciation et du geste ? Le moyen serait un peu détourné et risquerait de ne pas conduire au but. Ce qui est vrai, c'est que les maîtres de l'instruction classique reconnaissent l'utilité d'exercices extraordinaires qui, de temps à autre, viennent surexciter le zèle des étudiants en grec et en latin. Au point de vue littéraire, il se passe là quelque chose de ce qui se réalise ailleurs avec succès. Les résultats immédiats d'une grande revue de troupes ne paraissent pas considérables. Mais si on réfléchit à la puissance et à l'habileté mises en jeu, au travail énergique et suivi que suppose une parade dirigée avec précision, on ne tarde pas à en comprendre l'utilité. Ainsi en est-il pour la représentation d'une tragédie grecque dans une maison d'éducation. Longtemps à l'avance acteurs et spectateurs sont soumis à un entraînement linguistique. Ceux-là ornent leur mémoire de plusieurs centaines de vers dont ils cherchent à pénétrer les moindres finesses. Ceux-ci pour suivre le jeu des acteurs ont préparé avec soin leur livret qu'ils tiennent à la main surchargé de notes au crayon ; en quelques jours, l'intensité du travail a produit des résultats exceptionnels.

Le Petit-Séminaire de Paris a su conserver les vieilles traditions littéraires qui assuraient à nos pères une connaissance si approfondie des langues classiques. Il nous souvient qu'en 1854 on s'était attaqué au *Mostellaria* de Plaute. Deux ans après, on ne recula pas devant Aristophane, et on joua le *Plutus*, la poignante et toujours actuelle satire. En 1858, le délicat humaniste qui occupait la chaire de rhétorique, trouva qu'il n'était pas assez de jouer des pièces de théâtre en langue ancienne ; il pensa qu'on pouvait demander à des élèves de choix d'être tout à la fois, en les bien dirigeant, les acteurs et les auteurs d'un drame en prose latine. De cette pensée est sortie le *Saint-Sébastien*, resté au répertoire scolaire, œuvre vivante et pathétique, que le Petit-Séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet, a repris avec succès il y a quelques jours à peine, et qui fut pour la première fois représentée à Notre-Dame des Champs, sous la direction de son vénérable auteur, un maître dans l'art du bien dire, Mgr Foulon, aujourd'hui évêque de Nancy.

Cette année, à l'occasion de la fête de son Supérieur, Notre-Dame des Champs a joué *Philoctète*.

Le *Philoctète* est dans l'art dramatique des Grecs ce que le Parthénon est dans l'architecture hellénique, le chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre. Evidemment celui qui voudrait aborder la pièce antique d'après les préjugés modernes risquerait de n'y rien entendre. La simplicité de l'action, la naïveté des sentiments, l'étude psychologique transportée sur la scène : ce sont là des procédés abandonnés depuis longtemps par nos dramaturges. Mais qu'on se remette par la pensée dans l'atmosphère du chef-d'œuvre. Qu'on fasse abstraction des goûts modernes et qu'on cherche à comprendre l'œuvre de Sophocle d'après les idées autiques, on ne tardera pas à être envahi par cet exquis naturel des sentiments qui se succèdent les uns les autres avec une logique vraie, celle de la passion. L'œuvre est essentiellement affective. La dialectique passionnelle y est irréprochable d'un bout à l'autre : si nous étions Philoctète nous n'imaginerions pas que nous pussions parler différemment. Dans le plan et dans le détail, la pièce se déroule sans qu'on trouve le moindre défaut à ses plus petits anneaux.

Nous avouons toutefois que malgré l'excellente traduction mise à la disposition des spectateurs par les directeurs du théâtre de Notre-Dame des Champs, nous aurions impatiemment supporté la récitation des longues tirades dans lesquelles se complait le génie grec, si la musique n'était venue couper de la manière la plus heureuse l'action scénique.

Il n'est pas de tragédie grecque sans chœurs : M. l'abbé Perny, dont les amis du Séminaire ont pu apprécier tant de fois le goût et le talent musical, a adapté aux chœurs de *Philoctète* un certain nombre de morceaux choisis parmi les œuvres les plus remarquables de Glück, Mendelssohn, Schubert, Hændel, c'est-à-dire, des musiciens doués en quelque manière du génie grec. L'habile maître de chapelle du Petit-Séminaire, M. Ganuza, avait arrangé les parties pour instruments à cordes et pour harmonium.

La représentation a débuté par une ouverture grave, pénétrante, d'un style élevé et pathétique, qui fait honneur au talent mélodique et harmonique de M. Ganuza. Puis sont venus les morceaux des grands maîtres. Alors même que le sens des phrases échappait, la signification générale se dégageait de ces admirables symphonies. Le chœur se promenait sur l'avant-scène, guidé par le coryphée, jetant aux acteurs ses tristesses et ses compassions, ses encouragements et ses défaillances. On

a écouté avec recueillement une suave inspiration de Mendelssohn (1er acte du *Songe d'une nuit d'été)*, très-bien adaptée au chœur sublime : « Sommeil, charme de nos douleurs, sommeil « qui adoucis nos peines, viens à nous avec ta douce haleine. « Dieu du calme et du bonheur, conserve sur ses traits ce doux « éclat qui y est maintenant répandu. Viens, viens à moi méde- « cin suprême. » L'*Adagio*, que nous avons entendu au moment de l'apparition et pendant le discours d'Hercule, est d'un caractère vraiment religieux ; mais il nous paraît que l'auteur, M. Ganuza, a voulu sortir, et nous ne saurions l'en blâmer, de la tonalité générale : son inspiration aussi heureuse qu'intelligente a été grandement applaudie.

Disons un mot de l'interprétation :

La mémoire des enfants et des jeunes gens est étonnante. On en pouvait juger par la sûreté avec laquelle les acteurs du *Philoctète* ont récité et chanté les centaines de vers grecs de leur rôle. Mais en voyant l'aisance de leurs gestes et le jeu de leur physionomie, en entendant les inflexions de leurs voix qui variaient avec les sentiments, on comprenait bientôt que l'intelligence avait eu la principale part dans cet immense labeur. Avant d'être mis à l'étude pour la représentation, le texte grec avait été tourné et retourné en tous sens par les vingt-quatre élèves qui composent la classe de seconde. Ne mesurons pas les félicitations au vaillant helléniste à qui était échu la rude tâche d'exprimer les angoisses de Philoctète. Il n'a pas été écrasé par son rôle et ce qui le démontre, c'est que plus d'une fois il a arraché des larmes à ses auditeurs les moins familiers avec le grec, par son action naturelle, vive et pénétrante. D'ailleurs les applaudissements ne lui ont pas été ménagés. Nous ignorons quel rang occupe dans sa classe le jeune auteur, mais quand on interprète comme lui les textes classiques, on ne peut figurer qu'en première ligne. Néoptolème, qui donnait la réplique à Philoctète, sans avoir la même aisance, ni la même variété de gestes, était néanmoins bien pénétré de son rôle, et, lui aussi, plus d'une fois, il a conquis des applaudissements mérités par sa noble fierté et sa généreuse indignation contre le mensonge. Le rôle d'Ulysse a eu également un interprète heureux, bien maître de toutes les nuances du texte : en entendant son éloquence insinuante, on comprenait que c'était ainsi que devait parler le plus habile des héros d'Homère. Arrêtons-nous là. Si nous voulions louer tous ceux qui méritent de l'être, nous devrions citer tous les jeunes acteurs.

Les costumes et les décors étaient en parfaite harmonie avec la pièce. L'habile professeur de seconde, M. Montaut, non content de faire comprendre à ses élèves le grand tragique grec, de diriger leur déclamation avec une patience qu'aucun obstacle n'a pu déconcerter, a voulu lui-même dessiner et peindre tous les décors. La scène formait un paysage ravissant. Au fond les flots d'azur de la Méditerranée; sur le second plan un navire antique moitié à l'eau, moitié sur la plage ; à droite et à gauche, un bouquet d'aloës, des palmiers, une source d'eau vive, une grotte hérissée de broussailles, le tout encadré dans une colonnade de l'ordre dorique surmontée d'un sévère entablement, tel est le tableau qui s'offrait aux regards.

Une nombreuse assistance, surtout composée des représentants les plus éminents de l'enseignement libre, se pressait dans la grande salle du Petit-Séminaire. Nous avons remarqué : M. l'abbé Petit, vicaire général, chargé de la haute direction du Petit-Séminaire; MM. Millault, curé de Saint-Roch, et Cognat, curé de Notre-Dame des Champs, tous deux anciens supérieurs du Petit-Séminaire; M. Hautin, supérieur du Petit-Séminaire de Saint-Nicolas; le P. Chauveau, supérieur du collége de Vaugirard; le P. de Gabriac, supérieur de l'école de Saint-Ignace; M. de Lagarde, directeur du collége Stanislas; le P. Pététot, supérieur général de l'Oratoire; le P. Simler, supérieur général des Marianistes; des professeurs de Sorbonne et de l'Université catholique. L'auditeur de la Nonciature, Mgr Tosti Guerra avait bien voulu honorer de sa présence cette fête littéraire. Plusieurs de messieurs les curés de Paris étaient venus témoigner par leur concours de l'intérêt qu'ils portent aux fortes études classiques. Nous croyons être l'interprète des sentiments de la docte assemblée en disant que la représentation de *Philoctète* a vivement excité l'intérêt des spectateurs et que leur attente a été dépassée.

UN MIRACLE A BÉZIERS

Nous recommandons aux incrédules et aux blasphémateurs de tout étage, aux Renan d'en haut comme aux Sarcey d'en bas, la relation, avec certificat de médecin à l'appui, d'une guérison miraculeuse opérée, non pas à Lourdes même, mais à Béziers, ville rouge, dans une chapelle où venait d'être érigée une statue de Notre-Dame de Lourdes,

et par la simple application d'eau de la source de Massabielle.

Cette relation est contenue dans la lettre suivante, adressée à Mgr de Montpellier par le fondateur, à Béziers, de la congrégation du Sacré-Cœur de Marie, et publiée dans le dernier numéro des *Annales de Lourdes.*

Avant d'écrire à Votre Grandeur sur un fait miraculeux que Dieu a opéré au couvent du Sacré-Cœur de Marie, j'ai voulu attendre pour m'assurer que ce ne fût pas une chose passagère.

Voici le récit du miracle que Votre Grandeur jugera dans sa sagesse, éclairée par le Saint-Esprit :

« La nommée sœur Jeanne, oblate de Marie, qui fut présentée à Votre Grandeur, lors de votre dernière visite au Sacré-Cœur de Marie, et que vous daignâtes bénir avec une tendre compassion, était atteinte, depuis plusieurs mois, d'une tumeur cancéreuse au sein. La maladie avait un double siége, le sein et les entrailles. Elle occasionnait des douleurs et des élancements très-vifs à la malade. Il ne fallait rien moins que la puissance de la grâce pour la soutenir contre toute plainte, et dans la patiente résignation qu'admiraient toutes les personnes de la communauté.

« De la tumeur du sein coulait du sang corrompu, qui répandait une odeur fétide. La pauvre malade avait perdu tout appétit. Ses forces l'avaient abandonnée. Elle ne pouvait se rendre aucun service. Le moindre mouvement imprimé à ses bras, à celui surtout du côté du sein malade, lui occasionnait d'horribles souffrances. Ses compagnes lui disaient: « Demandez à Dieu votre « guérison par Marie. » — Non, répondit-elle, je ne demande « que la soumission à la volonté de Dieu. »

« Cependant le mal empirait et le docteur avait annoncé que la sœur durerait encore, mais que cette durée ne serait pas longue. Toute la communauté en union avec la malade, commença le 3 août 1876, une neuvaine dans la chapelle des Oblates, où l'on venait d'ériger une statue de Notre-Dame de Lourdes.

La neuvaine se continue avec foi et ferveur. La dernière nuit de la neuvaine, du 12 au 13 août, on lui place sur la partie malade une compresse imbibée d'eau de la fontaine miraculeuse de Lourdes. Elle s'endort sur son séant, se réveille après deux heures et demie d'un sommeil paisible, étant appuyée sur son côté malade, et n'éprouvant aucune douleur. Elle y porte aussi-

tôt la main et reconnaît que la tumeur a disparu entièrement. Elle appelle la sœur infirmière en s'écriant : « Ma sœur, la tumeur a disparu, je ne sens plus aucune douleur au sein. Donnez-moi quelque chose à manger; je me sens besoin de prendre. »

« La sœur infirmière accourt pour s'assurer de la vérité. Son émotion fut grande, lorsqu'elle ne trouva sur la partie malade qu'une cicatrice rouge et fraîche. La tumeur avait, en effet, totalement disparu. La malade prit un peu de nourriture et se rendormit peu après.

« Le lendemain matin, comme elle était très-faible et qu'elle éprouvait encore de fortes douleurs d'entrailles, deux de ses sœurs la soutinrent pour descendre à la chapelle. On l'aida à se rendre à la Sainte-Table pour faire la sainte communion avant la messe. On la reconduisit à sa place, où elle fit son action de grâces.

« On était à peine à l'offertoire de la sainte messe, qu'elle se sentit fortement pressée de se jeter à genoux, pour remercier Dieu par Marie de sa guérison. Elle se prosterne sur sa chaise à coudoir, où elle demeure immobile, sans s'appuyer, jusqu'à la fin du Saint-Sacrifice. Elle se tourne alors vers ses compagnes : « Je suis guérie, leur dit-elle; chantez le *Magnificat.* »

« La joie générale est indicible. La guérison est complète. La tumeur, l'écoulement, les douleurs d'entrailles, tout a disparu. L'usage de ses membres lui est rendu.

« Au sortir de la chapelle, elle déjeûne avec ses compagnes et se promène avec elles. A la procession, qui eut lieu deux jours après dans les cours, les corridors et le parc de la maison, elle porta la bannière sans aucune fatigue, et trois jours après elle alla à pied à la campagne de Baïssan, qui est à cinq kilomètres de la ville, pour suivre les orphelins dans leur pèlerinage à Notre-Dame de Consolation. Et maintenant elle a une santé florissante, que jamais elle n'avait eue. Elle se livre à tous les travaux comme ses compagnes les plus robustes.

« Qui ne connaîtrait pas les merveilles de Dieu par Notre-Dame de Lourdes ne soupçonnerait certes pas que la sœur Jeanne ait jamais été atteinte d'un cancer.

« GAILLAC, supérieur. »

Cette lettre était accompagnée du certificat suivant du médecin :

Je soussigné, Joseph-Raymond Martel, docteur en médecine résidant à Béziers, certifie avoir donné des soins à la nommée Marie Moreau, sœur oblate au Sacré-Cœur de Marie, à Béziers, connue sous le nom de sœur Jeanne.

Cette religieuse, d'un tempérament lymphatique et d'une constitution scrofuleuse, a eu, il y a huit ans environ, des abcès multipliés à la région cervicale gauche, qui tous (au nombre de six) se sont successivement ouverts à l'extérieur et ont fourni un pus abondant et de bonne nature.

Après l'épuisement de ces foyers de suppuration, il est survenu un engorgement des glandes mésentériques, avec douleurs d'entrailles qui obligeaient la malade à se courber en avant et rendaient la marche lente, pénible et douloureuse.

Pendant la durée de ses douleurs abdominales, est survenue au sein droit une tumeur bosselée et inégale, avec des douleurs lancinantes qui rendaient les mouvements du corps et particulièrement ceux du bras droit très-limités et douloureux.

A la suite du travail inflammatoire dont il était le siége, le sein droit s'est ouvert à l'extérieur, il y a environ huit mois, et a donné issue à une scorie ichoreuse et d'une odeur particulière.

Les douleurs lancinantes siégeant dans la tumeur, l'odeur *sui generis* du pus qui en sortait, le teint jaune paille de la malade, tous ces signes réunis me firent craindre l'existence d'un cancer au sein. Peu de jours après, confirmé dans le même diagnostic, je proposais l'ablation de la tumeur à la dame qui m'accompagnait aux visites des malades de l'établissement.

Je n'insistai pas pour l'exécution de l'opération projetée, dans la crainte que la malade ne pût supporter les suites de l'opération, vu sa grande faiblesse, produite et par les dérangements des voies digestives et par les désordres qu'entraîne inévitablement la présence d'un cancer.

Depuis cette époque, il y a environ six mois, jugeant le mal sans remède, et une mort certaine à bref délai devant terminer cette vie de souffrance, je ne prescrivis d'autre traitement que les soins de propreté qu'exigeait la tumeur.

Le 14 août de cette année, me rendant pour une autre relit gieuse à l'infirmerie des sœurs oblates, je fus surpris en entendan sœur Jeanne, naguère si malade, m'appeler et me dire avec l'accent de la conviction : « Je suis guérie ! oui, je suis guérie ! C'est 'eau miraculeuse de Notre-Dame de Lourdes qui m'a guérie ! »

Je ne pouvais le croire d'abord, et ma réponse fut qu'elle n'était pas digne d'être le sujet d'un miracle. Je constatai néanmoins, après un examen attentif, et à mon grand étonnement, que ce que sœur Jeanne avançait était réellement vrai.

L'écoulement de la scorie avait tari ; l'ouverture par laquelle il se faisait au dehors était fermée et présentait une cicatrice linéaire et de fraîche date. Les douleurs du sein et celles du ventre avaient disparu.

La malade, la veille courbée sur son côté, avait une pose naturelle. Elle se donnait des coups sur la poitrine pour prouver qu'elle ne souffrait pas.

En un mot, elle était réellement guérie comme elle l'affirmait.

Aujourd'hui 10 septembre, j'ai de nouveau constaté la persistance du même état de guérison.

La soudaineté de guérison dans le cas que je viens de rapporter suffit pour prouver que ces faits s'écartent de l'ordre de la nature. On peut les ranger, sans crainte de se tromper, parmi ceux qui possèdent, pleinement et d'une manière évidente, le caractère du surnaturel.

MARTEL, docteur.

Fait à Béziers, le 10 septembre 1876.

Que se pourrait-il objecter à ce qu'on vient de lire ! Le prodige n'est-il pas évident ? Il ne s'agit pas ici d'une maladie douteuse, ni d'une de ces affections nerveuses où l'on peut craindre que l'imagination ait sa part ; mais d'une lésion locale bien caractérisée comme incurable par tout homme d'expérience, et guérie aussitôt ; mal des plus terribles, contre lequel des opérations douloureuses échouent le plus souvent, parce qu'il a sa cause et comme sa racine dans un vice profond du sang et de la constitution physique chez le sujet qui en est atteint.

Or voilà ce mal qui disparaît subitement : d'abord dans sa principale manifestation à l'extérieur, par la simple application d'une compresse mouillée d'eau de source ; puis, dès le lendemain matin, dans son principe et comme dans son essence intime, à la suite de la communion et pendant l'assistance à la messe. Sont-ce là des remèdes ? Que la « science » réponde. Est-ce de la sorte qu'en dehors du

surnaturel se comportent jamais les tumeurs cancéreuses?

Voyons : les faits étant vrais, ceux donc qui douteraient encore n'ont qu'à s'assurer par les moyens d'investigation les plus simples et les plus sûrs ; les faits étant vrais, n'y a-t-il pas miracle ?

Oui, et c'est à dessein que nous en avons écrit le nom en tête et dans tout le cours de cet article. Eh bien, non : nous savons que nous n'avons pas le droit encore de tenir ce langage affirmatif. Admirons ici la sagesse, miraculeuse pourrait-on dire, et néanmoins ordinaire de l'Église.

Nulle hâte, nulle précipitation dans le jugement ; pas même dans la simple publication des faits ; près d'un an s'est écoulé avant qu'il fût rien dit dans la presse. Sur ce qui nous paraît évident, clair comme le jour, l'Église ne se prononce pas encore ; et savons-nous si elle se prononcera jamais ? Aussi quelle autorité de certitude ne doivent point avoir ses décisions, quand elle les porte ! — *(Univers).*

A. de Lansade.

LA SUCCESSION DU P. LACORDAIRE.

(Cour d'appel de Toulouse. — Audiences du 4, 5, 6, 8, 9 10, 24 mai et 9 juin).

Nous empruntons au *Droit* les détails suivants sur cette triste affaire :

Le R. P. Lacordaire, qui a jeté un si vif éclat sur la chaire de Notre-Dame, mourut à Sorèze, le 21 novembre 1861, à l'âge de cinquante-neuf ans. Après avoir rétabli, dès 1840, l'ordre des Frères-Prêcheurs en France, il avait consacré tous les efforts de son génie à y fonder le Tiers-Ordre enseignant de Saint-Dominique. L'accomplissement de cette œuvre remplit les vingt dernières années de sa vie.

Dès qu'il fut mort, un de ses frères, M. Adrien-Léon Lacordaire, ancien directeur de la manufacture des Gobelins, revendiqua la propriété des divers établissements fondés par lui, soit pour le rétablissement de l'ordre des Frères-Prêcheurs, soit pour la création du Tiers-Ordre. Ces établissements étaient pas-

sés sur la tête du R. P. Mourey, alors membre du Tiers-Ordre enseignant, en vertu du testament du 17 décembre 1860, par lequel le P. Lacordaire l'avait institué son légataire universel.

Ce testament fut annulé par un jugement du tribunal de Castres, dans l'arrondissement duquel s'était ouverte la succession, et par un arrêté confirmatif de la cour de Toulouse, rendu le 12 janvier 1864.

Alors surgit un autre testament, daté du couvent de Bosco (Italie), 16 septembre 1842, attribuant au R. P. Jeandel du Grand-Ordre l'universalité de la succession.

16 avril 1866, nouveau jugement du tribunal de Castres annulant ce testament. Ce jugement est confirmé sur l'appel, par arrêt du 29 novembre suivant.

A ce moment apparaît un acte de Société, dressé par acte public à Toulouse, le 6 novembre 1861, par lequel le P. Lacordaire et dix-huit autres membres du Grand-Ordre fondent, dans cette dernière ville, une Société universelle comprenant les immeubles, capitaux, revenus et produit de leur travail apportés et mis en commun par chacun des associés.

L'apport personnel du P. Lacordaire, dans les 300,000 francs formant l'actif social divisé en 300 actions de 1,000 fr. chacune, se portait à 180,000 fr., représentés par 180 actions qu'il cédait, par acte public du surlendemain 8 novembre, au R. P. Sandreau, contre des valeurs à sa convenance.

25 mars 1867, jugement du tribunal de Toulouse, lieu du siége social, qui annule tout à la fois l'acte de société et la cession. Ce jugement déclare toutefois que les biens immeubles apportés à la Société par le P. Lacordaire ne lui appartenaient pas, qu'il n'en était propriétaire qu'en apparence pour les avoir acquis, en son nom, avec le produit de diverses libéralités adressées, non à sa personne, mais à l'ordre religieux auquel il appartenait.

Appel est relevé, de ce chef, par M. Léon Lacordaire.

24 janvier 1868, arrêt de la cour de Toulouse qui maintient les Dominicains en possession des immeubles et renvoie les parties devant le tribunal de l'ouverture de la succession pour y faire statuer sur la consistance et sur la valeur de la fortune patrimoniale du défunt, ainsi que sur la valeur et le produit de ses œuvres littéraires.

M. Léon Lacordaire n'a repris que cinq ans plus tard les poursuites devant le tribunal de Castres. Mais, voulant s'assu-

rer cette fois que ses poursuites atteindraient utilement le détenteur de tous les biens composant, d'après lui, la succession de son illustre frère, il a appelé dans l'instance tous ceux qui pourraient représenter, à un titre quelconque, l'ordre des Dominicains, à commencer par le P. Sanvito, général de l'Ordre, résidant à Rome.

Il a donc fait assigner devant le tribunal de Castres, avec le général de l'ordre, le R. P. Sandreau, provincial à Toulouse, un autre religieux, le P. Mas, et enfin le R. P. Potton, provincial à Lyon, et le P. Chocarne, représentant, à eux cinq, le Grand-Ordre des Dominicains ou Frères-Prêcheurs.

Il a fait assigner, de plus, les représentant du Tiers-Ordre enseignant en la personne du R. P. Lécuyer, son vicaire général, directeur actuel des deux écoles d'Oullins et de Sorèze.

M. l'abbé, autrefois R. P. Mourey, a été appelé enfin en sa qualité d'ancien directeur de l'école de Sorèze. On a vu plus haut que ce dernier avait été de plus le légataire universel du P. Lacordaire, en vertu d'un testament annulé depuis le 12 janvier 1864.

C'est dans l'instance ainsi liée que le tribunal de Castres a rendu, le 21 juin 1876, le jugement aujourd'hui déféré à la cour.

Aux termes de ce jugement, la succession du P. Lacordaire doit appartenir par moitié à Léon Lacordaire et aux représentants de Théodore Lacordaire, par suite de la répudiation régulière de Télèphe Locordaire, le plus jeune des frères du célèbre dominicain.

Bien que, malgré leur assignation régulière, les représentants de Théodore ne se soient pas présentés devant le tribunal, pas plus d'ailleurs qu'ils ne se présentent devant la cour, où ils ont été dûment intimés, le jugement n'en déclare pas moins qu'ils ne peuvent pas être considérés comme renonçant, parce que la renonciation ne se présume pas et ne peut résulter que d'une répudiation en forme qu'on ne produit pas ou du silence gardé pendant trente ans. (Art. 789 du Code civil.)

Et, avant de statuer sur la consistance, toutes actions et exceptions au fond demeurant réservées, tous les religieux appelées dans l'instance sont condamnés solidairement à rendre, dans le délai de six mois à partir du jugement, compte des biens, sommes et valeurs ayant appartenu au R. P. Lacordaire et dépendant de sa succession, le tout détenu par eux en qualité

de membres ou dignitaires actuels ou anciens soit du Grand-Ordre, soit du Tiers-Ordre, ou bien détenu par les établissements de leur congrégation.

Ce jugement est, enfin, terminé par la disposition suivante :

« Les condamne éventuellement et solidairement à payer, faute par eux de produire leur compte dans ledit délai, avec apport des livres de comptabilité et pièces justificatives, une somme de deux cent mille francs aux héritiers d'Henri Lacordaire, pour tenir provisoirement lieu du reliquat ; commet un juge pour recevoir le compte, etc. »

La cour réformant par partie et dans un sens favorable à l'Ordre des Dominicains le jugement du tribunal de Castres, a rendu un arrêt dont voici le dispositif :

« Par ces motifs, la cour... met le P. Sanvito hors de cause, maintient le P. Potton dans l'instance ; disant droit sur l'appel du P. Lécuyer, le décharge de l'obligation de rendre compte solidairement avec le Grand-Ordre des Dominicains, et, par suite, de la condamnation au paiement de deux cent mille francs et à la production des livres ; décharge le P. Lécuyer de l'obligation de rendre un compte, soit pour Oullins, étant établi qu'aucune partie de la fortune du P. Lacordaire n'a pu entrer dans l'acquisition de cette maison, soit pour Sorèze dont il est tiers-acquéreur, l'obligation de rendre compte étant, de ce chef, imposée à l'abbé Mourey ; maintient toutefois le P. Lécuyer dans l'instance pour que les questions relatives à la transmission des actions de Sorèze qui auraient pu appartenir au P. Lacordaire soient contradictoirement débattues entre tous les intéressés ;... confirme le jugement dont est appel en ce qui concerne l'obligation de rendre compte imposée à l'abbé Mourey ; infirme néanmoins le même jugement quant aux autres condamnations prononcées ;

« Prononçant par nouvelle décision, dit que Mourey n'est point tenu solidairement avec le Grand-Ordre des Dominicains, l'exonère de toute condamnation sur ce point, ainsi que de la sanction consistant dans le paiement d'une somme de deux cent mille francs et pour l'obligation de produire des livres ; ordonne que Mourey rendra son compte devant le juge commis dans le délai de six mois à partir de la signification du présent arrêt, et ce à peine de trente francs de dommages-intérêts par chaque jour de retard, pendant trois mois, période après laquelle il sera fait droit ; confirme le jugement à l'égard du Grand-Ordre des Dominicains, en ce qui concerne l'obligation de rendre compte, la solidarité prononcée entre les membres dudit Ordre et la production des livres ;

« Réformant sur les autres points, décharge les Dominicains du Grand-Ordre du surplus des condamnations prononcées contre eux ;

« Procédant par décision nouvelle, ordonne que le compte sera rendu devant le juge commis, dans le délai de six mois ci-dessus, à peine de cent francs de dommages-intérêts par chaque jour de retard pendant trois mois, passé lequel délai il sera fait droit ;

« Dit, néanmoins, que le produit des prédications du P. Lacordaire et la somme représentant sa fortune patrimoniale n'entrent pas dans le compte à rendre ;

« Déclare l'appel incident mal fondé.... Renvoie pour l'exécution devant le tribunal de Castres ; condamne Léon Lacordaire aux dépens envers le P. Sanvito.... ordonne qu'il sera fait masse de tous les dépens d'appel, sauf ceux d'expéditions et de signification de l'arrêt, pour être supportés savoir : deux cinquième par Léon Lacordaire, deux cinquième par le Grand-Ordre des Dominicains, le cinquième restant, moitié par l'abbé Mourey, et moitié par le P. Lécuyer ;

« Fait main-levée des amendes consignées, sauf celle de Léon Lacordaire, qui succombe dans son appel incident et qui demeure condamné à l'amende de cet appel.... »

Plaidant pour Léon Lacordaire, Me Jules Favre ; pour les Frères-Prêcheurs, Me Jacques Piou ; pour le Tiers-Ordre, Me Ebelot ; pour l'abbé Mourey, Me Albert.

UN EMPIÈTEMEMT CLÉRICAL (1).

I

C'était par une de ces pluvieuses journées dont le printemps de 1877 a été si prodigue. Dans une des petites rues étroites, ou plutôt des ruelles sombres et humides qui viennent aboutir à la rue Saint-Denis, et que les embellissements de Paris n'ont pas encore fait disparaître, — une mansarde, au sixième étage, présentait un spectacle navrant.

Un homme, jeune encore, mais à la figure hâve et pâle, gisait, plutôt qu'il n'était couché, sur un lit dont le désordre et la misère accusaient la plus extrême pauvreté : des draps déchirés, une couverture de laine grise presque en lambeaux, quelques loques jetées par dessus, et c'était tout. Le pauvre homme grelottait de fièvre et de froid sur cette triste couche ;

(1) Reproduction interdite.

mais il ne faisait entendre aucune plainte; c'était le silence morne de la souffrance et du désespoir.

Près du lit se tenait, debout, une femme plus jeune encore que le pauvre malade, mais déjà flétrie par les privations et les chagrins.

Elle regardait d'un œil mouillé de larmes le malade qui paraissait assoupi, et, d'un geste d'autorité, imposait silence à deux petits enfants de quatre à six ans, une petite fille et un garçon, qui se roulaient par terre et qui de temps en temps faisaient entendre ce cri lugubre : J'ai faim.

A chacun de ces cris, l'on eût pu voir de grosses larmes couler sur les joues creuses de la mère; elle y répondait en montrant aux enfants leur père gisant silencieux sur le lit, et, mettant un doigt sur la bouche, elle obtenait d'eux quelques moments de répit.

Il se faisait tard; la nuit allait venir, et l'obscurité qui se faisait peu à peu dans la mansarde, le silence qui n'était troublé que par le bruit lointain de cette rue Saint-Denis, où s'agitent tant d'êtres humains, où le mouvement est si animé, et par la chute monotone de la pluie qui tombait depuis plusieurs heures sur les ardoises dont la mansarde était couverte, tout contribuait à rendre de plus en plus lugubre le tableau dont on vient d'essayer l'esquisse.

Le malade fit un mouvement.

— J'ai soif, dit-il.

— Maman, j'ai faim, crièrent ensemble les deux enfants, qui n'étaient plus retenus par la crainte d'éveiller leur père.

La pauvre femme versa dans une tasse ébréchée un liquide qui se tenait tiède sur un fourneau à moitié éteint, et qui ressemblait à une tisane quelconque, puis elle l'approcha des lèvres du malade, qui avala quelques gorgées, et qui s'arrêta tout de suite en faisant un geste de dégoût.

— Maman, j'ai faim! répétèrent les enfants en pleurant.

— Il faut vous coucher, répondit la pauvre mère; ce soir, nous n'avons rien, demain, on nous apportera à manger. Priez bien le bon Dieu, qui ne nous abandonnera pas.

— Le bon Dieu, murmura alors le malade; le bon Dieu, il n'y a pas de bon Dieu; et son œil se rallumant tout à coup, il lâcha un effroyable blasphème qui effraya les enfants et mit fin à leurs cris.

— Pierre! dit la femme en se penchant vers son mari, ne

parle pas comme cela, aie pitié de tes enfants, ne leur enlève pas leur confiance en Dieu.

Et se tournant vers les enfants :

— Voyez-vous, vous avez fait de la peine à votre papa qui est si malade ; vous l'avez mis en colère, lui qui s'est donné tant de mal pour vous élever, ce n'est pas bien.

Les pauvres petits, à ce reproche fait d'une voix attendrie, s'approchèrent aussitôt du lit :

— Pardon, papa, dit la petite fille d'une voix douce et attendrissante ; pardon, papa, répéta le petit garçon d'un ton plus bref et qui paraissait moins convaincu. Il semble que, dans cette jeune tête de six ans, il se glissait déjà quelques idées de révolte, et que les malheureuses leçons données par le père commençaient à porter leurs tristes fruits.

Le malade ne répondit rien ; il n'attira pas ses enfants à lui, il ferma les yeux, comme s'il eût craint de se laisser toucher.

—Faites votre prière, mes enfants ; votre papa est fatigué, il faut vous coucher et vous endormir tout de suite.

Les deux enfants se mirent à genoux, firent le signe de la croix, joignirent leurs mains, et la douce et naïve voix de la petite fille fit entendre cette touchante prière :

— Mon petit Jésus, je vous donne mon cœur, rendez la santé à papa, conservez la santé à maman, et faites que je sois toujours bien sage et bien gentille.

—Ainsi soit-il, dit prestement le petit garçon, qui s'était déjà relevé.

La mère les déshabilla promptement, les coucha dans leurs pauvres petits lits, placés au pied du lit de leur père, et, s'assayant sur une chaise, au chevet du lit du malade, elle resta silencieuse, épiant les moindres mouvements de son mari, prête à lui rendre les soins nécessaires, mais ne sentant que trop bien que tout lui manquait pour combattre le mal cruel qui clouait sur son lit le malheureux ouvrier.

Dans sa détresse, elle s'adressa à la Mère des affligés, et tirant d'une de ses poches un chapelet, elle se mit à en dérouler lentement les grains entre ses doigts, en répétant ces paroles de l'*Ave Maria* qui ont consolé tant de cœurs broyés et obtenu de si merveilleuses grâces.

—Qu'est-ce que c'est encore que ça ? dit tout à coup le malade d'une voix irritée. Toujours ces simagrées. Ça nous sert à grand'chose.

— Ne parle pas ainsi, Pierre, car cela me fait du bien et me donne du courage.

— C'est ton curé qui te dit ça.

—C'est mon cœur, Pierre, et tu dois t'en souvenir, il n'y a pas longtemps, tu pensais comme moi.

— Oui, je m'étais laissé endoctriner, j'écoutais ce que disaient les hommes noirs. Mais j'en suis revenu... Oh! quand nous délivrera-t-on de cette vermine ?

— Pierre, tu es ingrat. Souviens-toi donc des services que nous a rendus M. le curé lorsque nous nous sommes mariés, et tout ce qu'il a fait aussi pour nos enfants.

— Oui, oui, c'est connu ; il voulait avoir pied chez nous, voir tout ce qui s'y passait, être le maître, pour tout dire. Assez comme ça. J'entends être le maître dans ma maison, et que personne n'y vienne fourrer son nez, surtout ces hommes noirs qui ne cherchent qu'à dominer la société.

— Mais, mon cher Pierre, où as-tu donc vu cela ? Est-ce que M. le curé se mêlait de nos affaires autrement que pour venir à notre secours et nous donner de bons conseils ? Sois juste, Pierre ; qu'est-ce que tu as à reprocher à M. le curé pour lui avoir, l'autre jour, si durement fermé la porte ?

— J'ai à lui reprocher qu'il me déplaît, et que j'entends m'opposer de toutes mes forces, tant qu'il me restera un souffle de vie, aux empiètements des hommes noirs.

Le malade s'animait à mesure qu'il parlait ; il s'agitait dans son lit, et sa figure prenait une effrayante expression de colère et de haine.

Avec une douceur et une tendresse inexprimables, la pauvre femme cherchait à le calmer et à faire rentrer la raison dans son esprit.

— Mon cher Pierre, lui dit-elle, tu me parles toujours de ces empiétements : qu'est-ce que tu veux donc dire par là ?

— Mais c'est bien simple : les curés veulent être les maîtres de tout, ils veulent tout gouverner, tout diriger, et si on les laisse faire, nous verrons revenir la dîme, les billets de confession et tout le tremblement. Heureusement, la République y mettra bon ordre. Un instant, messeigneurs, on ne vous laissera pas faire, on vous coupera les vivres, on vous chassera des écoles, on vous renfermera dans vos églises, et, si vous n'êtes pas contents, on vous brûlera dedans avec toutes vos saintes vierges, tous vos saints et toutes vos saintes, et vos dévotes par dessus le marché.

— Pierre ! Pierre ! s'écria la pauvre femme, Pierre ! qu'est-ce que tu dis là ? C'est la fièvre qui te fait parler, bien sûr, car il est impossible que tu penses de pareilles horreurs. Repose-toi, mon cher homme, tâche de dormir un peu. Demain matin, tu seras mieux ; je sortirai un instant, et j'espère que nous trouverons du soulagement à notre triste position. Ah ! si tu n'avais pas chassé notre bon curé...

— Ne me parle plus de cet homme-là, cria le malade en lâchant un gros juron qui effraya la pauvre femme. Elle vit qu'il valait mieux ne plus rien dire. Elle arrangea de son mieux le lit du malade, elle lui fit avaler de nouveau quelques gorgées de la potion qu'elle tenait sur le fourneau, et elle se rassit sur sa chaise, où elle fit semblant de dormir, sans cesser un instant d'épier le moindre mouvement de son cher patient.

Au retour du jour, le voyant plus calme, elle lui dit :

— Tiens, Pierre, j'ai sur le cœur tes paroles d'hier, je ne puis m'empêcher de t'en reparler, parce que je crois que nous serions bien plus heureux si tu reprenais les sentiments que tu avais autrefois. Est-ce que tu ne veux plus revoir M. le curé ?

— Encore !

— Je sais que tes camarades t'ont tourné contre lui et contre tous les curés. Je leur demanderais bien, à eux, ce qu'ils ont à leur reprocher ; mais, depuis que tu es malade, on ne les voit plus. Ils étaient pourtant bien pressés de venir t'inviter à boire avec eux, le dimanche, quand nous aurions été si heureux ensemble, à nous promener avec les enfants et à suivre, comme dans les premiers temps de notre mariage, les beaux offices de notre paroisse. Comment se fait-il donc qu'on ne les voit plus ? C'est eux qui se mêlaient de tes affaires et qui te donnaient des conseils, quand ils t'ont poussé à faire grève pour forcer le patron à donner une augmentation de prix tout en faisant travailler une heure de moins par jour. Depuis ce temps-là, la misère est venue, et avec la misère, la maladie. Mais, eux, on ne les a plus vus, quand tu n'as plus rien eu dans ta poche pour leur payer à boire. Ils savent que tu es malade, que nous sommes sans le sou. Y en a-t-il un seul qui vienne à notre secours, qui songe seulement à venir te dire quelques paroles d'amitié et d'encouragement ?... Ah ! c'est bien eux qui ont empiété sur notre ménage et qui ont tout bouleversé. Pierre, tu ne m'aimes plus ; dis-moi franchement, n'est-ce pas que c'est à cause de ces faux amis que tous nos malheurs sont arrivés ?

La pauvre femme s'arrêta là, pleurant, et comprimant à grand peine les sanglots qui lui soulevaient la poitrine.

Le malade ne répondit rien. Il sentait la justesse des paroles de sa femme, mais il ne voulait pas se rendre.

En ce moment, le petit garçon s'éveilla. Son premier mot fut :

— J'ai faim, et il se mit à pleurer.

A ce bruit, la petite fille s'éveilla à son tour :

— J'ai faim, maman, dit-elle.

Le cœur de la pauvre mère était transpercé. Elle n'osait plus parler du bon Dieu à ses enfants, elle craignait une nouvelle explosion de colère du malade.

Celui-ci, en effet, recommençait à s'agiter. Il souffrait de son mal, mais la voix de la paternité, parlant plus haut, le faisait souffrir aussi de la faim de ses enfants, et la pensée qu'il était la cause de ces tourments l'exaspérait.

— Priez votre bon Dieu, dit-il d'une voix dont l'ironie redoublait le ton blasphématoire ; il vous enverra du pain.

— Sainte Vierge, ayez pitié de nous ! s'écria la pauvre femme.

Était-elle exaucée ? Allait-elle voir s'ouvrir devant elle une nouvelle série de douleurs ? Au moment même où elle jetait à la Vierge ce cri suprême de désolation et d'espérance, la porte de la mansarde s'ouvrait et une femme entrait.

(La suite au prochain numéro.) Xyz.

HISTOIRE D'UN INCONNU (1)

XXI

Où l'on parle de Josué et de Galilée.

Le dimanche 28 novembre 1875, tous les auditeurs du curé furent fidèles au rendez-vous, et ceux du dimanche précédent en avaient attiré d'autres, de sorte que l'école était véritablement bondée.

Comme les dimanches précédents, le curé fit asseoir à côté de lui M. Saitout, qui était arrivé l'un des premiers pour aider à placer le monde, et qui, cette fois, était très-curieux de savoir comment M. Tirsang embarrasserait le curé. Les deux amis, —

(1) Reproduction interdite. V. les numéros depuis janvier ; le dernier chapitre publié de cette histoire se trouve au numéro du 26 mai, page 460 du volume précédent.

cela doit-il s'appeler des amis ? — les deux amis s'entendaient pour se débarrasser du curé, mais M. Saitout, qui avait été si souvent battu, n'était pas fâché au fond de voir le médecin battu comme lui. Cela ne les empêcherait pas de marcher d'accord contre le cléricalisme, comme on commençait alors à dire, mais, quelque ami que l'on soit, l'on n'en a pas moins son amour-propre, et M. l'instituteur se serait trouvé humilié d'avoir succombé là où le médecin était vainqueur.

M. Tirsang se fit un peu attendre, et le curé ne voulait pas commencer sans lui, M. Saitout lui ayant dit que le docteur viendrait sûrement. Une place d'honneur lui avait été réservée.

Les mauvaises langues se mettaient déjà en mouvement :

— Il viendra,

— Il ne viendra pas,

disait-on dans l'auditoire, lorsque le docteur fit son entrée d'un air un peu embarrassé et la figure pâle d'émotion ; cependant il fit bonne contenance, regarda l'auditoire avec assurance, et fit à M. Saitout un signe d'intelligence qui donna à la fois à l'instituteur le plaisir de l'espérance d'une défaite pour le curé, et l'ennui de trouver plus fort que lui.

Le curé commença :

— Je suis vraiment heureux, messieurs et mes amis, dit-il, de vous voir en si grand nombre ici. Cela me prouve que vous cherchez tous à vous instruire et que vous vous préoccupez de savoir si la religion est bonne et vraie, ou si ce n'est, comme on se plait à le dire, qu'une invention des prêtres et des tyrans et une vaine superstition que fera disparaître le progrès des lumières. A propos du Syllabus, nous rencontrons sur notre chemin bien des questions qui n'y ont pas aussi directement rapport, et, dimanche dernier, par exemple, nous nous sommes un peu écartés de la proposition dont j'avais à vous montrer la justesse et la vérité ; mais pourquoi, chemin faisant, ne nous occuperions-nous pas un peu d'autres questions qui nous intéressent ? L'important est de s'instruire, n'est-ce pas ? Le bon Dieu aidant, nous arriverons au but.

Je tiens à remercier M. le Maître de l'aide qu'il m'a donnée jusqu'ici en me faisant penser à des objections que j'aurais pu oublier et je suis vraiment reconnaissant, comme nous sommes tous honorés, de voir que M. le Docteur veut bien prendre intérêt à nos conférences et m'aider à défendre la religion en me donnant l'occasion de répondre aux objections les plus for-

tes qu'on puisse faire au nom de la science et des découvertes modernes.

Nous avons donc vu, mes chers amis, que la cinquième proposition du Syllabus a bien mérité d'être condamnée comme une erreur. Il est faux que la révélation divine soit imparfaite, il est faux qu'elle soit sujette à un progrès continuel et indéfini et qu'elle ait besoin de progresser ainsi pour répondre au développement de la raison humaine.

Le bon Dieu, sans doute, ne nous a pas révélé les sciences, mais ce qu'il nous a révélé, étant la vérité, ne peut jamais se trouver en contradiction avec la véritable science, cela est clair, et c'est là ce que nous professons dans le Credo que nous chantons à la messe, quand nous disons que nous croyons en Dieu et à l'Église. Il est clair qu'en cela la condamnation portée par le Pape est tout à fait d'accord avec l'Évangile et avec ce qu'on a toujours cru dans l'Église.

J'ajoute que cela est d'accord avec la raison, qui reconnaît que la parole de Dieu ne peut ni se tromper ni nous tromper, et que ce n'est pas à la raison humaine qu'il appartient de rectifier la raison divine.

J'ajoute encore que cela est d'accord avec l'intérêt des sociétés humaines, car il est de leur plus grand intérêt que la vérité soit connue et fixée, et que les principes qui ont été reconnus comme vrais ne soient pas sujets à de perpétuels changements. Quand rien n'est sûr en religion et en morale, il n'y a plus rien de stable, l'on va de révolution en révolution, et l'expérience ne nous montre que trop clairement les misères, les angoisses, les malheurs qui proviennent des révolutions fréquentes et perpétuelles.

La raison humaine peut certainement faire des progrès : les sciences s'accroissent tous les jours, la réflexion et l'expérience mûrissent les hommes et développent leur intelligence ; mais cela ne peut pas aller jusqu'à changer les premiers principes des choses. Aller jusque là, ce n'est plus progresser, c'est renverser, c'est se mettre dans la nécessité de tout recommencer, c'est un travail de Sisyphe.

— Sisyphe ! exclama Antoinette.

— C'est vrai, vous n'avez pas tous entendu parler de ce personnage. Je vous dirai en deux mots que Sisyphe était un fameux brigand qui, en punition de ses crimes, avait été condamné à rouler un rocher du bas d'une montagne jusqu'au som-

met. Le malheureux se donnait bien du mal, il poussait son rocher, il suait, il geignait, et, quand il était près d'arriver en haut, tout à coup le rocher lui échappait et retombait jusqu'au bas de la montagne, et c'était toujours à recommencer.

— Ah ! je comprends, s'écria Antoinette d'un ton de satisfaction qui fit rire tout l'auditoire.

— Pour me faire bien comprendre, poursuivit le curé, permettez-moi de vous donner quelques exemples.

Vous savez tous que deux et deux font quatre ; eh bien ! vous imaginez-vous que le progrès en arithmétique puisse aller jusqu'à faire que deux et deux font cinq, ou trois et demi, ou tout autre nombre ?

— Bien sûr que non ! dit Mathurin.

— Vous savez tous que le tout est plus grand que la partie, que le contenant est plus grand que le contenu ; est-ce qu'il y a un progrès qui puisse changer cela, et faire que la partie soit plus grande que le tout et le contenu plus grand que le contenant ?

— Bien sûr que non ! dit encore Mathurin, qui avait pris l'habitude de penser tout haut.

— Eh bien ! prétendre que la révélation divine, c'est-à-dire une vérité révélée de Dieu, doit changer pour répondre au progrès de la raison humaine, n'est-ce pas prétendre la même chose ou dire d'avance que cette vérité n'est pas une vérité ? Ce qui est vrai une fois est vrai pour toujours ; la vérité ne peut changer.

— Cependant...

— Je vous voir venir, monsieur le Docteur, mais permettez-moi de compléter ma pensée. Non, la vérité ne peut pas changer, une vérité ne peut pas faire de progrès ; mais il est possible qu'une vérité que tel ou tel homme ne connaissait pas arrive à sa connaissance, il est possible que nous comprenions mieux une vérité que nous ne l'avons comprise jusqu'ici, — c'est ce qui nous arrive tous les jours, — et alors, ce n'est pas la vérité qui progresse, c'est nous qui progressons dans la connaissance de la vérité. Mais remarquons-le bien : dans ce cas, le progrès ne renverse pas, ne détruit pas, il continue dans le même sens, et jamais il n'arrive à ébranler la vérité d'où il est parti ; au contraire, cette vérité se trouve de plus en plus fortement établie dans l'esprit.

Voilà un gland qui est tombé du chêne. La pluie vient, la

chaleur vient, une fermentation s'opère dans le gland, le germe se développe, des feuilles apparaissent, puis une tige, puis des branches, puis un luxuriant feuillage et nous avons un chêne magnifique qui sert d'abri à des multitudes d'oiseaux et d'insectes. Est-ce que le progrès du chêne a changé la nature du gland? Non, le chêne se trouvait dans le gland ; le progrès s'est fait sans rien bouleverser. Qu'adviendrait-il si du gland il sortait un cerisier ou du noyau de cerise un chêne? Vous sèmeriez des grains de blé, et il sortirait des orties ; vous planteriez des choux, et il pousserait des chardons. Ce serait un bouleversement universel du monde matériel ; il n'y aurait plus de sécurité, et telle plante qui sert à notre nourriture deviendrait une plante vénéneuse qui nous tuerait. Il en est de l'ordre moral comme de l'ordre naturel : les principes, les vérités doivent rester fixes, si l'on veut qu'il y ait progrès et non bouleversement.

Eh bien! c'est ce qui arrive pour les vérités de la religion. Le développement de la raison humaine ne peut les abattre et les changer; ce développement ne peut se faire qu'en restant d'accord avec elles; ce n'est pas la vérité qui progresse, c'est notre esprit qui connaît de mieux en mieux la vérité, et qui, au moyen de cette connaissance, peut s'élever de plus en plus haut. Mais s'il se met, au contraire, en contradiction avec elle, il s'affaiblit, il tombe dans l'erreur, et c'est pourquoi je dis que, en condamnant la sixième proposition du Syllabus, le Pape n'a pas moins rendu service à la science qu'à la religion.

N'est-ce pas votre avis, monsieur le Docteur ?

— J'avoue, dit M. Tirsang, que vous avez été au-devant de l'objection que je voulais vous faire tout à l'heure, monsieur le Curé. Il est certain, par exemple, que, dans la science, il y a des principes fixes et certains qu'on ne peut ébranler sans faire tout crouler; mais c'est précisément ces principes certains qui doivent être établis d'une manière inattaquable; quand un savant découvre une nouvelle vérité, bien certaine, qui est en contradiction avec le principe tenu pour vrai, il faut bien qu'on abandonne le principe, et cela est arrivé plus d'une fois. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour la religion?

— Pour une raison très-simple, monsieur le Docteur, c'est que les principes de la religion, les vérités du *Credo,* par exemple, ont été révélés de Dieu qui ne peut se tromper, tandis que les hommes, eux, peuvent se tromper, et se trompent souvent.

— Il faudrait prouver que c'est Dieu qui a révélé ces vérités.

— C'est une autre question, monsieur le Docteur; nous ne pourrions la traiter ici sans nous écarter pour longtemps de la question principale; je défends le Syllabus en prouvant qu'il n'a rien de contraire au *Credo,* à la raison, à l'intérêt de la société; mon but n'est pas de prouver autre chose et je n'ai pas à établir ici la vérité de notre religion. Cependant, ce que je dis est déjà une preuve indirecte de cette vérité, puisque nous sommes conduits à voir que ni l'intérêt social bien entendu, ni la raison n'ont rien de solide à objecter contre elle. C'est quelque chose de remarquable, vous l'avouerez, que de voir la religion catholique résister à toutes les attaques et répondre à toutes les objections qu'on lui fait au nom de la raison, au nom de la liberté et du bien-être des peuples, au nom de la science.

— Sans doute, monsieur le curé, mais la question est de savoir si le catholicisme répond à toutes ces objections aussi victorieusement que vous avez l'air de le croire, et il me semble que si, sur un seul point, il était prouvé qu'elle a donné un faux enseignement, il serait prouvé par cela même qu'elle n'est pas révélée de Dieu et que l'Église catholique, qui se vante d'être infaillible, serait reconnue très-faillible et par conséquent aussi fausse que les autres.

— Je suis d'accord avec vous, monsieur le Docteur.

— J'en suis bien aise, monsieur le Curé. Alors je vous demanderai tout simplement comment il se fait que la Bible enseigne que le soleil tourne autour de la terre, ce qui est contraire aux découvertes scientifiques les mieux établies, et comment il se fait que l'Église a condamné Galilée parce qu'il enseignait que la terre tourne autour du soleil, ce qui est aujourd'hui démontré.

— C'est l'éternelle objection de Josué et de Galilée, dit le Curé en souriant.

— Éternelle, sans doute, parce qu'on n'y répond jamais d'une manière satisfaisante, dit M. Tirsang.

— Dites plutôt, monsieur le Docteur, parce qu'on ne tient pas compte des réponses et qu'on revient toujours à l'objection, comme si elle n'avait pas été réfutée.

— Alors, monsieur le Curé, vous seriez bien aimable d'en faire encore une fois la réfutation.

— Très-volontiers.

Le duel allait donc commencer. M. Tirsang promenait sur l'auditoire un regard de satisfaction; M. Saitout se donnait un

contenance modeste en feuilletant le gros livre dans lequel se trouvait le Syllabus; le silence se fit complet dans l'auditoire. Le curé commença ainsi :

(A suivre.) ***

VARIÉTÉS

L'homme Noir.

L'avez-vous vu passer ?

Il portait un chapeau noir, à larges bords, une longue robe noire, des souliers noirs, une ceinture noir, sa main tenait un livre, et il était noir ! Un petit enfant a fui sur son passage, une jeune fille l'a regardé d'un air moqueur, un gros monsieur a fait la grimace, un ouvrier l'a insulté !

L'homme noir était fort et vigoureux. L'insulte ne plaît à personne. L'homme noir a eu un geste immédiatement réprimé, puis il a regardé le ciel, et a passé sans rien dire.

Qu'est-ce donc que l'homme noir ? Un paria ? Non. Tout à l'heure, dans son village, les enfants couraient après lui, les mères souriaient et les pères lui tendaient la main.

Là-bas on l'aimait, ici on l'insulte, pourquoi ?

Il porte un habit noir, à la forme austère.

Pourquoi n'a-t-il pas un habit moins triste et plus nouveau ?

Costumez-vous comme tout le monde, monsieur le curé, et l'on vous respectera. Comment voulez-vous venir à nos fêtes, entrer aux temples du plaisir, avec ce suaire noir que vous traînez à vos épaules ? Votre vue rappelle les pensées sérieuses qui nous attristent. S'il vous plaît, quittez ce vêtement. Vous l'appelez votre ange gardien ! Je crois bien.

Tenez, moi, rien qu'en le voyant, je pense aux choses sérieuses. Et cela dérange mes plaisirs. C'est, dites-vous, un vêtement consacré, une robe abreuvée du sang des martyrs, et qu'illustrèrent les plus saintes vertus ! Raison de plus pour le quitter. Êtes-vous tous des saints ?

Pourquoi conserver cet antique costume ?

Allez, monsieur le curé, vous ne serez jamais des nôtres. — Savez-vous ce qu'il vous vaut encore, votre habit singulier ? Ce misérable qui tout à l'heure vous insultait, c'est un fainéant que

sa paresse réduit à l'indigence. Eh bien, il va vous tendre la main dès qu'il vous rencontrera seul, et vous lui donnerez, oui, car je vous connais : vous oubliez tout, excepté les malheureux que vous avez vus une fois. Un jour je vous faisais la guerre, cette guerre vulgaire contre votre noble habit; vous m'avez dit : — Ma soutane, voyez-vous, je ne la quitterai jamais, parce qu'elle est l'enseigne de la charité toujours prête. Sans elle, la douleur et la misère ne sauraient pas toujours à qui s'adresser, mais les pauvres n'ont jamais honte devant un prêtre.

Et je vous ai répondu avec une véritable émotion :

— Portez donc votre habit noir, monsieur le curé. Je connaîtrai les hommes de cœur au respect qu'ils lui témoigneront. Quant à ceux qui l'insulteront, il faudra les regarder comme des malheureux étourdis, incapables de la moindre réflexion, ou comme des gredins qu'offusque la seule pensée de la vertu et de la charité. *(Défense).*

Une belle parole.

Clot-Bey est le premier qui ait fondé en Égypte une école de médecine. Il formait des élèves et venait ensuite leur faire prendre le doctorat à Paris.

Un jour qu'avec ces jeunes gens, il fumait son cigare, — en se promenant de long en large sur le trottoir de la Cannebière, à Marseille, où il a habité et où il est mort, — vint à passer le saint Viatique avec son cortége habituel. En entendant la cloche, Clot-Bey s'arrête, enlève son tarbouck et s'incline profondément. L'un de ses ulémas (docteurs turcs) s'approche de lui et lui demande pourquoi ce respect et cette attitude.

— C'est le bon Dieu qui passe, répond Clot-Bey.

— Quoi, maître, reprit l'uléma, tu crois que le Dieu tout-puissant qui a créé le ciel et la terre est entre les mains de ce prêtre ?

— Oui, je le crois ; vous autres vous connaissez sa puissance, mais vous ne connaissez pas son amour.

Parole sublime, qui découvre dans celui qui l'a prononcée une foi profonde, et qui justifie bien cette devise donnée par le pape Grégoire XVI à Clot-Bey, en le nommant comte romain ; *Inter infideles fidelis.* (Fidèle au milieu des infidèles.)

REVUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Un grand événement économique vient de s'accomplir : le traité de commerce avec l'Italie est signé; il y faut encore la ratification de la Chambre future, mais cette ratification ne fait pas l'objet d'un doute. Ainsi nous continuons de suivre le principe des conventions internationales, et, d'après ce que l'on sait du traité, nous restons dans la voie du libre-échange légèrement mitigé. Il serait certainement difficile de revenir au régime qui a précédé 1860; il y a des intérêts créés, des habitudes prises, et, il faut le dire, tout n'est pas à blâmer, tout n'est pas mauvais dans ce qui a été fait; mais il n'en importe pas moins de ne pas se laisser séduire par les théories et d'être pratique. Si notre commerce ne peut plus compter sur un régime exclusivement protecteur, il a droit au moins à des garanties sérieuses contre les prétentions des puissances qui contractent avec nous. Le gouvernement a-t-il assuré ces garanties au commerce français et à l'industrie française ? Nous ne saurions le dire, puisque les articles du traité sont secrets jusqu'ici; mais, si l'on en juge par quelques révélations, il y aurait à regretter plus d'une concession. Le mal n'est pas irréparable, puisqu'il faut le consentement des Chambres; il importera d'étudier sérieusement la question, sans croire surtout que les traités de commerce assurent l'amitié et l'alliance des co-contractants; nous avons vu, en 1870, ce qu'il en était.

—

A la Bourse, la spéculation paraît enfin fatiguée; les affaires sont à peu près nulles, et les cours des valeurs oscillent entre des limites resserrées. Nous ne nous plaindrons pas de voir le mouvement de hausse s'arrêter, puisqu'il nous a toujours paru un peu exagéré; les cours actuels sont encore bien élevés, en considération des incertitudes de l'intérieur et des inquiétudes du dehors. Il est bon qu'on s'arrête, pour reprendre avec plus de vigueur quand les causes de la dépréciation des valeurs auront disparu, au moins en partie, et surtout pour éviter, en cas de malheur, un effondrement qui serait désastreux. Nous avons laissé les fonds d'Etat, 3 %, 4 1/2 % et 5 %, respectivement à 70,10, — 100,25 et 106,95 ; ils sont restés, à la bourse d'hier, mercredi, respectivement à 70,25, — 101 et 107,42; on voit que les variations sont peu importantes.

—

La situation agricole continue d'être bonne.

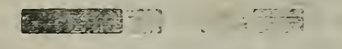
La température douce et modérée qui règne depuis quinze jours,

avec des intervalles de chaleur, a été propice à toutes les récoltes pendantes. Elle a été excellente pour les blés au moment où s'achevait la formation du grain dans les épis. Aussi les épis ont-ils un très-bel aspect. Leur teinte passe du vert au vert brunâtre qui précède le jaunissement, sous d'excellents auspices. Les blés qui ne sont pas versés donneront donc de bon grain, on peut l'espérer, dans le rayon de Paris. Quant aux blés versés, et à ceux qui sont rouillés, il en sera autrement. Somme toute, la récolte s'annonce sous de favorables auspices à la veille de la moisson, commencée déjà et très-avancée dans le Midi.

Cependant, les nouvelles relatives aux récoltes sont très-variables, prises dans leur ensemble. — Il y a des contrées qui se plaignent. Dans le Midi, les premiers dépiquages ne donnent pas ce qu'on espérait, dit-on. Le Centre et l'Ouest se plaignent aussi. Mais à partir du rayon de Paris, c'est différent ; le Nord et le Nord-Est, même le Nord-Ouest, qui ne moissonnent qu'en août, espèrent une assez belle récolte.

En attendant, dit la *Gazette des Campagnes*, le marché aux grains est impressionné par les nouvelles défavorables. Il y a eu hausse cette semaine de 1.60, sur l'ensemble des marchés.

Nous devons dire qu'une telle hausse ne nous paraît pas très-bien justifiée et un seul fait nous l'explique, c'est l'épuisement des réserves du commerce, et la faiblesse des apports de la culture, très-occupée en ce moment aux travaux des champs. Nous doutons que cette hausse se maintienne après l'ouverture de la prochaine campagne. Avec la *Gazette des Campagnes*, nous engageons les cultivateurs à se tenir en garde contre des espérances de hausse qui ne nous paraisent pas reposer sur des réalités sérieuses.



A. F.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE (1)

8. **Courtes méditations.** pour tous les jours et pour les principales fêtes de l'année, par le P. Léopold Stix, de la congrégation du Saint-Rédempteur, traduites de l'allemand et publiées par les soins de M. l'abbé Lerebours, curé de la Madeleine ; tome III et IV, in-18 de 366 pages ; Paris, 1876, 1877, chez E. Plon et Cie ; — prix : 2 fr. 50 centimes le volume.

Nous avons déjà dit tout le bien que nous pensons de ces méditations et de la traduction. Avec les deux volumes que nous an-

(1) Il sera rendu compte de tout ouvrage dont deux exemplaires auront été déposés au Bureau des *Annales catholiques*, rue de l'Abbaye, 13, ou de Vaugirard, 371. — MM. les auteurs et les éditeurs sont priés de faire connaître le prix des ouvrages qu'ils remettent.

nonçons aujourd'hui, et qui donnent les méditations depuis la Pentecôte jusqu'à la fin du propre des saints, l'ouvrage se trouve maintenant complet. Il sera précieux pour les personnes qui, sans avoir précisément renoncé au monde, veulent cependant entourer leur vie de ce parfum de dévotion gracieuse et suave, qui est comme une émanation anticipée du paradis.

—

9. **Vie de M. Faillon,** prêtre de Saint-Sulpice, par l'auteur de la *Vie de M. Mollevault;* in-12 de XII-480 pages; Paris, 1877, chez Jules Vic; — prix : 3 fr. 50.

A la fin d'octobre 1870, mourait à Paris un prêtre de Saint-Sulpice, aussi distingué par sa piété que par sa science, M. Etienne-Michel Faillon. Cette mort fut presque ignorée dans Paris même, et passa inaperçue au milieu du deuil de la patrie. Il était néanmoins désirable, pour le bien et l'édification des âmes, de conserver la mémoire de celui que Mgr de Ségur a appelé avec raison « le type du prêtre accompli. » L'auteur de la *Vie de M. Mollevault* vient de tracer le portrait de M. Faillon avec une simplicité et un goût parfait. Personne d'ailleurs n'était mieux renseigné, et il appartenait à celui qui a publié la dernière édition de la *Vie de M. Olier,* de nous raconter l'histoire du Sulpicien qui l'avait écrite. M. Faillon fut successivement catéchiste de Saint-Sulpice, professeur de dogme au grand séminaire de Lyon, directeur des catéchismes de la paroisse Saint-Sulpice à Paris, visiteur des établissements de la Compagnie de Saint-Sulpice aux Etats-Unis et au Canada, et enfin procureur de la même compagnie à Rome. Son biographe nous le représente dans ces diverses situations et nous fait connaître, chemin faisant, les œuvres qui sont sorties de sa plume. Les principales sont la *Vie de M. Olier,* fondateur du séminaire et de la Compagnie de Saint-Sulpice et les *Monuments inédits sur sainte Madeleine.* Ces deux ouvrages sont l'un et l'autre fort remarquables : le premier a opéré une sorte de révolution dans l'hagiographie et dans la manière de raconter la vie des saints ; le second a restitué à la France un de ses beaux titres de gloire, qu'avait voulu lui ravir la fausse critique des jansénistes, l'origine apostolique de nos Eglises. Au reste M. Faillon ne se survit pas seulement par ses livres, il se survit aussi dans la *Petite Œuvre* de Saint-Sulpice, établie rue Cassette, dont il est le fondateur, et qui a conservé son esprit en faisant modestement le bien. La piété de M. Faillon était encore supérieure à sa science. On est ravi d'admiration, en lisant sa biographie, par les preuves innombrables qu'on y rencontre de son esprit de foi, de son humilité, de sa charité, de sa dévotion au Saint-Sacrement et à la sainte Vierge, ainsi que de son dévouement à toute épreuve au Souverain-Pontife. Sa vie n'est donc pas moins édifiante qu'instructive, et la lecture en sera également utile aux prêtres et aux fidèles.

—

10. **La famille et la société,** deux lettres pastorales de Mgr l'évêque d'Agen ; in-12 carré de 110 pages ; Agen, 1876, chez Noubel ; — prix : 2 fr. se vend au profit de l'église du Sacré-Cœur.

Il est une question qui préoccupe en ce moment les meilleurs esprits : c'est la dépopulation de la France, ou, si l'on aime mieux, la croissance à peine sensible de la population dans ce pays, pen-

dant qu'elle croît rapidement dans les pays voisins. Quelle est ou quelles sont les causes du mal? Mgr Fonteneau, évêque d'un diocèse riche, mais où la *natalité* est plus faible que dans la plupart des autres départements français, la voit surtout dans l'irréligion, dans l'amour du lucre, qui fait peur aux gens mariés d'accroître leur famille, et il jette un cri d'alarme qui doit être entendu. Les deux lettres pastorales qu'il a publiées sur ce sujet doivent être étudiées avec soin; elles sont un acte de bon citoyen et d'évêque zélé, et elles prouvent une fois de plus que la religion, qui assure notre bonheur dans l'autre vie, est nécessaire à la prospérité des peuples ici-bas.

—

11. **Catéchisme tout en histoires,** ou le Catéchisme du concile de Trente expliqué par des faits puisés dans l'histoire du passé et dans les récits contemporains; par l'abbé C. Poussin, professeur au séminaire de Nice; tome IV, in-12 de 508 pages, nouvelle édition; Paris, 1877, chez Victor Sarlit; — prix des 4 volumes de l'ouvrage : 12 fr.

La nouvelle édition de ce très-utile catéchisme est terminée; nous sommes heureux de dire qu'elle a été heureusement augmentée et rendue plus utile encore que la première, et qu'une Table générale des matières par ordre alphabétique permet de retrouver facilement les sujets qu'on peut avoir à traiter. Il nous suffit de signaler cette édition; l'ouvrage est connu, et digne du succès qui l'a accueilli.

—

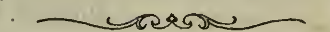
12. **Traité de la confession des enfants et des jeunes gens,** par l'abbé Timon-David, directeur de l'Œuvre de la Jeunesse pour la Classe ouvrière de Marseille; 2 vol. in-12 de 412 et 380 pages; nouvelle édition; Paris, 1875, chez Victor Sarlit; — prix : 7 fr.

Il n'est pas difficile de s'apercevoir que ce *Traité* est le fruit d'une longue expérience; après l'avoir parcouru, on ne peut qu'approuver l'éloge qu'en fait Mgr de Ségur, en bon juge et très-expérimenté : « Je ferai mon possible, dit Mgr de Ségur, pour recommander partout et faire connaître votre travail, qui n'est pas bon, très-bon, mais très-excellent. Ce sont les vrais principes traditionnels, les vrais et purs principes romains, sans le moindre fumet de jansénisme, et empreints de toute la sainteté sacerdotale. Voilà dix-sept ou dix-huit ans que, moi aussi, je suis voué presque exclusivement à la sanctification des enfants et des jeunes gens; plus que beaucoup d'autres, j'apprécie mille précieux détails, fruits de l'expérience, consignés presque à chaque page de votre bon livre. » Nous n'avons rien à ajouter ni à retrancher à ce jugement.

Le gérant : P. CHANTREL.

Paris. — Imp. Mamert SOUSSENS et Cie.

ANNALES CATHOLIQUES



BREF DU SAINT-PÈRE

Dilecto Filio J. *Equiti* Chantrel,
Rectori hebdomadalis recensionis cui titulus
Annales catholiques.
Lutetiam Parisiorum.

PIUS PP. IX.

Dilecte Fili, Salutem et Apostolicam Benedictionem. Officiis obsequii devotionisque significationibus, ac faustis litterarum tuarum ominibus, Dilecte Fili, eo jucundius affecti fuimus, quod, per tristissima hæc Ecclesiæ tempora, viderimus, te cum sociis tuis impigram operam impendere, tuendæ populique mentibus ingerendæ sanæ doctrinæ, exponendisque et illustrandis religiosis rebus. Id vero vos et utiliter facere et efficaciter docent non minus prolixa jam series scriptorum vestrorum, quam amplus eorum numerus, qui vestro suffragati proposito, symbolam suam ultro contulerunt, illi conflando muneri, quo testari voluistis huic Apostolicæ Sedi studium amoremque vestrum. Non solum itaque vobis gratulamur, sed merito quoque confidimus fore, ut nobilis ista plurimorum consensio vestris parta laboribus, animum vobis et vires adjiciat ad prosequendum alacrius opus initum in gloriam Dei, auxilium, Ecclesiæ et proximorum utilitatem. Pergratum vero profitemur animum, cum tibi sociisque tuis, tum iis omnibus, qui vobiscum Filialem amorem suum per collatitiam stipem Nobis testari voluerunt; universisque bene precantes, opportuna ominamur et copiosa cœlestia auxilia et munera. Eorum vero auspicem, ac paternæ nostræ benevolentiæ pignus Apostolicam Benedictionem sicuti tibi, Dilecte Fili,

et sociis tuis, sic communis muneris oblatoribus omnibus peramanter impertimus.

Datum Romæ apud S. Petrum die 2 Julii Anno 1877. Pontificatus Nostri Anno Tricesimosecundo.

PIUS PP. IX.

Traduction :

A Notre cher Fils le Chevalier J. Chantrel,
Directeur de la revue hebdomadaire intitulée :
ANNALES CATHOLIQUES,
A Paris.

PIE IX, PAPE.

Cher Fils, Salut et Bénédiction Apostolique. Votre hommage, vos témoignages d'obéissance et de dévouement, et es heureux souhaits exprimés dans votre lettre, Cher Fils, Nous ont été d'autant plus agréables que, dans ces temps si tristes pour l'Église, Nous vous avons vus, vous et vos collaborateurs, employer activement vos soins à défendre la saine doctrine, à la faire pénétrer dans les esprits du peuple, et à exposer et élucider les choses de le religion. Ce qui montre que vos travaux sont utiles et efficaces, ce n'est pas moins la série déjà considérable de vos écrits, que le grand nombre de ceux qui, donnant leur assentiment à votre proposition, se sont empressés de contribuer à la souscription par laquelle vous vouliez attester votre zèle et votre amour pour ce Siége Apostolique. C'est pourquoi non seulement Nous vous félicitons, mais nous avons la confiance bien fondée que ce noble concours d'un si grand nombre acquis par vos soins vous donnera un nouveau courage et de nouvelles forces à poursuivre avec encore plus d'élan l'œuvre entreprise pour la gloire de Dieu, la défense de l'Église et l'utilité du prochain. Nous vous assurons d'ailleurs de Notre gratitude, tant pour vous et vos collaborateurs que pour tous ceux qui ont voulu avec vous Nous témoigner leur amour par une offrande commune, et

faisant les meilleurs vœux pour tous, Nous sommes assuré que vous obtiendrez les secours et les dons célestes opportuns et abondants. Comme présage de ces biens et comme gage de Notre paternelle bienveillance, Nous vous accordons avec amour la Bénédiction Apostolique, à vous, Cher Fils, et à vos collaborateurs, ainsi qu'à tous ceux qui ont contribué à cette commune offrande.

Donné à Rome près Saint-Pierre, le 2 juillet de l'an 1877, de Notre Pontificat la trente-deuxième Année

PIE IX, PAPE.

Le Bref que le Saint-Père a daigné nous adresser est adressé en même temps à tous ceux de nos Abonnés et de nos Lecteurs qui ont bien voulu, en souscrivant à l'Offrande envoyée par les *Annales catholiques* à Pie IX, à l'occasion du cinquantième anniversaire de son Épiscopat, témoigner de leur amour pour lui, de leur attachement au Saint-Siége, et de leurs sympathies pour l'œuvre que nous avons entreprise. Cette œuvre, le Souverain-Pontife la bénit encore une fois en en approuvant le but, en la déclarant utile et en daignant nous en faire espérer le succès. *Gloriam Dei, auxilium Ecclesiæ, proximorum utilitatem,* la gloire de Dieu, la défense de l'Église, l'utilité du prochain, voilà bien le triple but que nous nous sommes proposé en publiant ces *Annales,* et que nous nous efforçons d'atteindre en défendant la saine doctrine, qui est la doctrine du Saint-Siége, en exposant le plus clairement possible les choses de la religion, en n'oubliant pas un seul instant qu'il y a beaucoup plus d'ignorance que de malice dans l'esprit du peuple qu'on a systématiquement et perfidement éloigné de la religion depuis tant d'années. Nous trouvons dans les paroles de Pie IX un nouvel et puissant encouragement à continuer cette œuvre : *impigram operam impendere tuendæ populique mentibus ingerendæ sanæ doctrinæ, exponendisque et illustrandis religiosis rebus.*

Notre route est nettement tracée par le Saint-Père, nous ferons tous nos efforts pour ne point nous en écarter un

moment et pour apporter à notre travail ce redoublement de courage et de zèle sur lequel Sa Sainteté veut bien compter; et pour lequel Elle nous promet, en le demandant à Dieu, les secours opportuns et abondants du Ciel : *Opportúna omĩnamur et copiosa cœlestia auxilia et munera.*

Nous avons eu bien des fois à remercier nos Abonnés et nos Lecteurs du concours qu'ils nous prêtent et des sympathies qu'il nous témoignent; c'est toujours avec un véritable bonheur que nous nous acquittons de ce devoir de reconnaissance. Aujourd'hui, plus que jamais, nous avons à les remercier d'avoir si bien compris notre pensée, et, par leur généreuse souscription, qui s'ajoutait pour un grand nombre à des souscriptions déjà faites ailleurs, d'avoir montré au Saint-Père que les lecteurs des *Annales catholiques* sont pleins d'amour pour lui et de dévouement au Saint-Siége. Ils ont ainsi montré une fois de plus que l'œuvre des *Annales catholiques* est l'œuvre commune des Rédacteurs et des Abonnés; et c'est pourquoi les uns et les autres reçoivent la commune Bénédiction du Souverain-Pontife. Il nous semble que cette Bénédiction de notre commun Père resserre encore les liens qui nous attachent les uns aux autres, et que cette union, ainsi solidement établie sous le regard et avec la Bénédiction de Pie IX, assure définitivement le succès d'une œuvre consacrée, répétons-le, comme un engagement solennel, à la gloire de Dieu, à la défense de l'Église et à l'utilité du prochain.

Et maintenant, que nous reste-t-il à dire, si ce n'est que nous voulons continuer avec plus d'ardeur encore l'œuvre que nous avons entreprise et qui reçoit de si augustes encouragements. Nous travaillerons donc de toutes nos forces, avec tous nos frères de la presse catholique, à transformer en temps de joie ces temps si tristes pour l'Église dont le Saint-Père parle dans son Bref. Nous ne connaissons pas de plus agréable et de plus noble travail, nous n'en connaissons pas qui mérite mieux d'absorber toute une vie : glorifier Dieu, défendre l'Église, être utile à ses frères, c'est être récompensé d'avance de ses efforts, et consolé des injures

et des mépris que l'ignorance, la mauvaise foi ou la haine prodiguent aux écrivains catholiques.

J. CHANTREL.

Nous avons encore reçu quelques offrandes pour le Saint-Père depuis la clôture de notre souscription; nous les avons remises à l'Archevêché, qui les fera parvenir à Rome avec le Denier de Saint-Pierre.

L'ÉGLISE ET LES PAUVRES

A l'origine du christianisme, presque tous les fidèles étaient des pauvres. *Non multi sapientes, non multi potentes, non multi nobiles, sed infirma mundi elegit Deus...,* dit saint Paul; et si des riches étaient reçus dans l'Église, dès l'entrée, ils se dépouillaient de leurs biens et les jetaient aux pieds des apôtres, afin de revêtir le caractère de la pauvreté... Jamais les pauvres n'ont été exclus des dignités de l'Église, même les plus hautes... Ne l'a-t-on pas vue ramasser le serf sur la glèbe, l'ouvrier dans son échoppe, le gardeur de pourceaux dans son étable et les élever de degrés en degrés jusqu'au trône pontifical. Les pauvres ont été en quelque sorte considérés par elle comme un ordre sacré, et ils ont toujours eu une large part des biens ecclésiastiques; les canons des Conciles leur assignent généralement un tiers de ces biens, les deux autres tiers étant réservés aux besoins du culte et du clergé. Encore, dans toutes les grandes nécessités, on a vu les plus saints Pontifes, après avoir vendu tous leurs biens, vendre jusqu'aux vases de l'autel pour soulager la misère des pauvres. Mais non-seulement l'Église a partagé ses honneurs et ses biens avec l'indigent, non-seulement elle l'a appelé comme le riche à la participation de tous ses sacrements et de toutes ses grâces, elle a fait plus encore ; elle a hautement réhabilité sa condition, et l'on peut dire d'elle comme de Dieu, qu'elle a abaissé les grands pour élever les humbles : *Deposuit potentes de sede et exaltavit humiles.* Le monde avait toujours

(1) Extrait d'une Allocution inédite adressée le 19 juillet (fête de saint Vincent de Paul) 1840, par l'abbé Hynacinthe Valroger, aux membres de la Société de saint-Vincent de Paul ; ce fragment vient d'être publié par la *Semaine religieuse* de Bayeux.

regardé la pauvreté comme un signe de dégradation et de flétrissure ; l'Église l'a élevée à la dignité d'une vertu ; elle en a fait une condition de la vie parfaite, suivant une parole du Sauveur. Toujours et partout, depuis dix-huit siècles, elle a poussé les âmes d'élite à ce détachement universel, et le vœu de pauvreté est devenu une obligation indispensable de la vie religieuse. Enfin, le culte catholique tout entier n'est-il pas un hommage perpétuel à la pauvreté, puisque tous les Saints, dont elle place les reliques et les statues sur ses autels, ont tous été pauvres ou du moins se sont faits serviteurs des pauvres, à l'imitation de l'Homme-Dieu. Chose merveilleuse ! cette Église qu'on accuse aujourd'hui d'être incompatible avec les droits de l'homme et les progrès de l'égalité, — depuis dix-huit siècles, elle tient les riches, les grands et les rois même à genoux devant les statues de quelques prolétaires !

« Et dans son enseignement dogmatique et moral, vous retrouverez partout et toujours la même tendance : parcourez les Pères de l'Église, les écrivains ecclésiastiques, les théologiens, les prédicateurs, les canons des Conciles, les livres ascétiques ; prêtez une oreille attentive à ces mille voix par lesquelles l'Église parle incessamment à toutes les générations, — toujours et partout vous voyez reparaître les grandes verités que je vous ai rapidement indiquées...

« Et certes, cet enseignement n'a pas été stérile. C'est par son influence que tous les Saints ont fait tant de prodiges de charité; c'est lui qui a suscité tous ces ordres religieux d'hommes et de femmes, qui se sont consacrés au service du pauvre et qui ont renouvelé, sous une forme héroïque et sublime, l'esclavage antique. N'est-ce pas là que notre saint Louis avait puisé une si profonde vénération pour les pauvres ,lui qui en avait toujours plusieurs à sa table, qui voulait même de temps en temps les servir debout et tête nue, et qui dans les hôpitaux, pansait leurs plaies à genoux et baisait avec amour leurs ulcères les plus dégoûtants ? N'est-ce pas là aussi que s'inspirait Vincent-de-Paul, cet homme prodigieux qui, sans autre ressource qu'une inépuisable charité, a donné à l'Église des institutions plus vastes et plus durables que les conquêtes et les institutions du grand roi ?...

« Mais je m'arrête, Messieurs, car si je voulais être complet, il me faudrait faire toute l'histotre des Saints et de l'Église. Qu'est-ce en effet que la vie des Saints, qu'est-ce que l'histoire de l'Église,

sinon l'histoire même de la charité? Et l'Église, en flétrissant les excès de la démagogie contemporaine, n'a point renié ses maximes, rompu avec son passé ni trahi sa mission. Si elle a frappé d'anathème le radicalisme révolutionnaire, ce n'est point pour avoir exagéré les devoirs des classes riches et la dignité des classes pauvres, mais bien pour avoir méconnu, pour avoir nié les devoirs de l'indigent. C'est qu'au lieu de dire seulement aux riches : « donnez, » il dit aux pauvres : « prenez ; » c'est qu'il dispense ceux-ci des vertus les plus essentielles du christianisme, de l'humilité, de l'abnégation, de la patience, de la résignation aux nécessités de l'ordre providentiel et social... »

NOTE IMPORTANTE

La *Voce della Verità* publie la note suivante, qui dément d'une façon péremptoire divers bruits où l'on mêle le Saint-Siége, et particulièrement ceux ou l'on parle de négociations avec des puissances persécutrices :

Depuis quelque temps, et avec une insistance plus hardie que digne de foi, des articles sont publiés au sujet de l'attitude du Vatican, par rapport aux divers événements qui se produisent ou que l'on suppose devoir se produire. Il est superflu de dire que ces articles et les nouvelles qu'ils contiennent, ne sont pas autre chose que des mensonges impudents. On veut donner à entendre que des dispositions se préparent au Vatican, soit pour le cas de mort, soit pour des éventualités possibles; que les congrégations spéciales des cardinaux se sont occupées et s'occupent des mesures à prendre en des cas déterminés, et que le Saint-Siége se montre actuellement incliné à de certains projets qu'il avait toujours écartés, et contre lesquels il n'a cessé de protester.

On comprend parfaitement ce que l'on se propose par de telles inventions. On veut égarer l'opinion publique et induire en erreur certains lecteurs, sur la bonhomie desquels on compte justement, afin de leur persuader que les esprits se rapprochent, qu'une conciliation est prochaine, et qu'on ne peut manquer d'arriver à sanctionner les iniques spoliations subies par l'Église et par l'auguste Pontife.

Il est donc nécessaire que l'on sache une fois pour toujours que les principes professés par le Vatican, étant basés exclusi-

vement sur la vérité et sur la justice, sont immuables; que les maximes proclamées dans le *Syllabus,* dans le concile du Vatican, dans les actes pontificaux, ont aujourd'hui la même force qu'ils avaient hier, et qu'ils auront dans les siècles à venir; et, enfin, que les protestations exprimées en diverses occasions seront maintenues avec l'aide de Dieu dans l'avenir, et tant que la défense des droits du Saint-Siége et du Souverain-Pontife le rendra nécessaire.

Le Vatican ne change pas selon les vicissitudes des temps et le bon Dieu, qui l'a protégé par le passé et a donné des signes visibles de sa protection, continuera de le protéger à l'avenir et le défendra contre tous, quels que soient les moyens hypocrites ou publics que les ennemis adopteront pour le vaincre ou pour l'abattre.

Ces déclarations se font par ordre de celui qui peut les commander, et qui veut dans cette occasion rappeler et renouveler les protestations solennelles déjà émises, pour repousser tout rapport, même indirect, avec les hommes qui après avoir spolié l'Église et violé les droits les plus sacrés, se couvrent parfois du manteau de l'hypocrisie, et quand le masque leur est arraché n'hésitent pas à commettre des profanations et d'abominables injustices.

CHRONIQUE DE LA SEMAINE.

I. La question électorale: les partis, le gouvernement et le programme catholique. — II. La guerre d'Orient : succès des Russes ; conséquences probables de la guerre. — III. Nouvelles religieuses : la santé du Pape; audiences; la *Rome souterraine* de M. de Rossi ; synode diocésain d'Autun ; mort de Mgr de Ladoue, évêque de Nevers.

26 juillet 1877.

I

La question électorale est toujours en France la question principale du jour; chacun cherche à en prévoir la solution, tous ne se préoccupent pas encore assez de préparer une solution favorable. Il est certain que les divers partis républicains agissent avec ensemble pour faire triompher les 363 députés, ou ce qui en reste, qui ont voté contre l'acte du 16 mai, en votant contre le ministère actuel; il n'est pas aussi certain que tous les conservateurs, ou ceux qui croient l'être, marchent avec le même ensemble au scrutin; or, sans cet ensemble, le succès devient fort douteux.

Le gouvernement fait son devoir dans une certaine mesure. Afin de ne pas rompre l'union des conservateurs, qui se divisent en trois grands partis : les royalistes ou légitimistes, les constitutionnels ou orléanistes, les bonapartistes, il veut que toute solution définitive soit ajournée à 1880, et il déclare qu'il ne reconnaîtra pour ses candidats que ceux qui se placeront exclusivement sur le terrain de la préservation sociale et de la constitution actuelle. C'est bien ; ce n'est pas assez pour réunir tout le monde, et l'on voit déjà les bonapartistes, qui se croient les plus forts, prétendre que c'est à eux qu'on doit faire la plus large part, si l'on ne veut pas qu'ils agissent isolément, en se séparant des deux autres partis. Cette attitude force, à leur tour, les royalistes de faire leurs réserves : ils ne peuvent permettre, eux qui croient que le salut de la France dépend en grande partie du rétablissement de la royauté traditionnelle et nationale, il ne peuvent pas permettre que la question soit tranchée d'avance en faveur de l'Empire. De là des tiraillements entre les conservateurs et des embarras pour le gouvernement, qui a eu le tort de laisser prendre trop d'avance aux bonapartistes. On se demande, dans les circonstances actuelles, si le ministère, qui a été excellent pour faire la dissolution, est aussi capable de faire de bonnes élections, et l'on croit qu'une modification ministérielle serait nécessaire pour arriver à ce résultat.

Disons, en passant, puisque nous avons nommé les orléanistes, que le parti orléaniste proprement dit n'existe plus. Quelques-uns de ceux qui appartenaient à ce parti sont allés à la république parlementaire, qu'ils se flattent encore de faire modérée et conservatrice, d'autres sont revenus au représentant légitime de la royauté, tout en gardant leurs prédilections pour ce régime parlementaire et faux qui n'est que la continuation de la Révolution et qui reste impuissant en présence des passions déchaînées contre la société. Au moins, ils ont fait un pas qui permet d'en espérer d'autres, et nous pensons que l'exemple des princes d'Orléans, qui restent fidèles au chef de leur maison, ramènera complètement les hommes les plus honnêtes de ce parti.

Cependant la situation, qui n'est pas mauvaise, n'est pas tout à fait rassurante. Le terrain de la préservation sociale est un terrain un peu vague ; il nous semble que, pour rallier les honnêtes gens de tous les partis, tous les hommes intelligents et

vraiment patriotes, qui exercent une grande influence autour d'eux, il eût fallu s'élever à un intérêt supérieur et combattre résolument la Révolution, qui se déclare anti-cléricale, c'est-à-dire anti-catholique et irréligieuse, en se plaçant sur le terrain religieux et catholique. C'est pourquoi nous avons donné notre adhésion complète au programme catholique : ce programme n'exclut aucun parti, il peut rallier tous les honnêtes gens, et, au fond, il prépare, précisément à cause de la composition des partis, la solution qui est la plus désirable.

En effet, le programme catholique n'éloigne pas les *quelques* républicains qui ne veulent pas faire de la République l'ennemie née du catholicisme ; il ne peut éloigner cette *fraction importante* du parti impérialiste qui n'est point poussée par l'ambition, et qui n'aspire qu'au maintien de l'ordre et au relèvement du pays; il doit rallier *presque tous* les royalistes constitutionnels; il rallie *tous* les légitimistes. Ceux qui le rejetteraient, rejetteraient par cela même le principe le plus capable de préserver la société, et se déclareraient ainsi les partisans de la Révolution. Là-dessus donc, l'accord pourrait se faire entre tous les conservateurs et l'on pourrait ainsi combattre le radicalisme avec des chances de succès. Nous craignons que le gouvernement, par peur de paraître radical, ne le comprenne pas assez. La déclaration de guerre du radicalisme a été nettement rédigée : *Le cléricalisme, voilà l'ennemi ;* à cette déclaration, il faudrait répondre par une autre non moins nette; au moins faudrait-il, dans le choix des candidats, ne pas perdre de vue l'intérêt religieux. Il n'y a encore rien d'absolument compromis ; mais il est temps d'aviser sérieusement.

II

A côté de cette grande préoccupation intérieure, celle qui vient de la guerre d'Orient. Les succès des Russes en Europe deviennent incontestables; les victoires des Turcs en Asie ne paraîssent pas devoir arrêter longtemps l'invasion, quoique ces succès aient contribué à étendre l'insurrection dans le Caucase.

Nous n'insistons pas sur les détails de cette guerre, parce que les divers télégrammes qui se succèdent se contredisent les uns les autres et qu'il arrive des récits émouvants, très-circonstancié, de batailles qui n'ont pas même été livrées. Le gouvernement ottoman a besoin d'inventer des victoires et d'exagérer de légers avantages pour maintenir la population; mais

il y a des faits généraux qui indiquent que la Porte se trouve, à moins d'un revirement imprévu, dans une situation désespérée.

Le Monténégro, qu'on avait représenté comme écrasé sous les forces turques, se maintient toujours et détruit en détail les troupes qui doivent le réduire. La Roumanie, sans faire la guerre directement, tient garnison dans les villes conquises par les Russes. Le Danube a été franchi sans presque coup férir, les Balkans ont été franchis à leur tour, et, tout en se disant que les Turcs font bien d'éviter toute bataille rangée, on ne s'en étonne pas moins qu'ils aient laissé l'ennemi franchir si facilement le fleuve et les défilés, qui forment les deux plus fortes barrières de l'empire. Si le plan tracé à Alb-ul-Chérim était bon, il est permis de penser qu'Alb-ul-Chérim l'a suivi trop à la lettre. Ce qui prouve, d'ailleurs, que les affaires vont mal pour la Turquie, c'est que l'on vient de modifier le ministère à Constantinople et qu'on a rappelé Alb-ul-Chérim ; on ne voit pas de tels changements quand la situation est satisfaisante.

Que va-t-il maintenant arriver, au moment où les Russes menacent Andrinople, qui les rapproche si fort de Constantinople ? Les optimistes pensent que les progrès de l'armée russe vont hâter la conclusion de la paix. La Russie, disent-ils, souffre énormément des sacrifices qui lui sont imposés par la guerre et le czar, personnellement, est d'humeur pacifique ; la Porte, qui ne peut plus se faire d'illusion, ne cherche qu'une occasion de faire des propositions que le czar accueillerait en se donnant toutes les apparences de la générosité, et les puissances, qui ont toujours désiré ou empêcher ou terminer cette lutte désastreuse pour les intérêts du commerce et de l'industrie, s'empresseront d'user de leur influence pour amener une heureuse terminaison du conflit.

Cela est fort bien, et il paraît clair, du reste, que la Turquie est abandonnée à elle-même. L'Angleterre a fait beaucoup de démonstrations, elle s'en est tenue là, et l'on peut croire qu'elle ne montre encore quelque mauvaise humeur que pour obtenir de la Russie des compensations qui la rassureraient ; l'Allemagne doit avoir pesé dans ce sens, en insinuant qu'elle verrait de mauvais œil l'intervention britannique dans la guerre d'Orient. Si l'Angleterre reste tranquille, l'Autriche ne bougera pas. La Turquie devra donc faire la paix et accepter les conditions du vainqueur. Ces conditions sauveront les apparences, nous le pensons, mais nous croyons aussi que les apparences seule

seront sauvées, et que la Turquie, légèrement démembrée, peut-être, ne sera plus au fond que la vassale de la Russie.

Ah ! on sent bien que la France n'est plus là !

III

Les nouvelles du Saint-Père continuent d'être des plus favorables. Les réceptions continuent au Vatican, et Pie IX dément ainsi tous les jours les mauvaises nouvelles que font courir sur sa santé ceux qui désirent la mort du Pontife.

Le samedi 14 juillet, le Saint-Père a reçu en audience particulière les cardinaux Borromeo et Pacca, anciens membres de la commission de chromolithographie, instituée par le Souverain-Pontife pour l'illustration des monuments de l'antiquité chrétienne, et le savant commandeur de Rossi, l'illustre archéologue des Catacombes. Ils ont déposé entre ses mains le troisième volume de la *Rome souterraine,* qu'embellissent de nombreuses et très-belles gravures en chromolithographie. A ce volume était unie l'épigraphe suivante, composée par M. de Rossi pour célébrer le jubilé épiscopal du Damase de nos jours, le Pape Pie IX, qui fait revivre le culte des monuments souterrains et des souvenirs sacrés des siècles héroïques du christianisme.

PIO . IX . PONT . MAX
ALTERI . DAMASO
SACRARVM . CRYPTARUM . CVLTORI . RESTITVTORI
ANNO . REDEVNTE . QVINQVAGESIMO
A . DIE . QVA . EPISCOPVS . INITIATVS . EST
PONTIFICES . MARTYRES . PLEBS . VNIVERSA
PRIMÆVÆ . ECCLESIÆ . ROMANÆ
IPSIS . E . SEPULCRIS . PLAVDVNT
ET . QUINQVENNALIA . MVLTA . PRECANTVR
FELICITER

—

Une lettre écrite à l'*Union* nous donne d'intéressants détails sur le premier synode diocésain que Mgr Perraud, évêque d'Autun, vient de tenir à la suite de la retraite pastorale.

Après une révision sérieuse des statuts diocésains, écrit M. l'abbé Verdereau, après avoir définitivement organisé sur la base de la charité, c'est-à-dire sur une base vraiment sacerdotale et évangélique, la caisse de secours pour les vieillards et les invalides du sanctuaire, c'est avec une grande sérénité d'âme et une joie intime que les membres du synode, encore émus par une touchante allocution de leur évêque, se sont donné le baiser de

paix et ont répondu aux acclamations qui sont en usage dans le premier synode solennel célébré par un évêque.

Acclamation à Dieu un dans la Trinité ; acclamation au Cœur sacré de Jésus, qu'on ne pouvait oublier dans le diocèse où Jésus-Christ a manifesté les richesses et les désirs de son cœur ; acclamation à la Vierge-Immaculée, sa mère ; acclamation à l'ami du Sauveur, saint Lazare, dont l'église d'Autun possède le cœur ; acclamation aux apôtres et martyrs du diocèse ; acclamation à la sainte Église catholique, apostolique, romaine.

Acclamation à Pie IX. Ah ! celle-ci je la donne intégralement, elle est l'expression si vraie et si frappante de la situation du vicaire de Jésus-Christ : « A notre Seigneur très-saint Pape « Pie IX, pasteur et docteur infaillible de l'Église, *vrai disciple* « *du Christ souffrant*, notre Père chéri entre tous, *prædilecto* « *patri nostro* ; qu'il y ait pour lui paix et consolation, qu'il y ait « pour lui secours d'en haut, afin qu'il préside avec dignité et « liberté aux destinées de l'Église. »

Acclamation à Mgr Perraud, qui a voulu, par cette réunion synodale, rendre encore plus étroits les liens qui l'attachent à son clergé.

Mais le prêtre français unit dans un même amour l'Église, la patrie des âmes, et cette autre patrie qui s'appelle la France ; et d'ailleurs aimer la France, n'est-ce pas encore aimer l'Église, dont elle a toujours été, même dans ses écarts, la fille bien aimée. Et à ce moment si grave peut-on penser à la France, prier pour la France, sans prier pour le vaillant soldat qui, momentanément, préside aux destinées du pays ? Sur ce vieux sol autunois où il est né et où il a été élevé, prier pour lui c'est un besoin autant qu'un devoir : aussi comme elle est frappée au coin du vrai patriotisme, cette acclamation à la France et au président :

« A la nation très-chrétienne des Francs, aimée du Christ et « que notre sainte mère l'Église a appelée sa fille aînée, et à « son très-noble président, fils du diocèse et de la cité éduenne. « Que le Seigneur soit leur lumière, qu'ils marchent à la splen- « deur du soleil de Dieu, que nous soyons le peuple saint, le « peuple heureux, dont Dieu seul est véritablement le maître. »

Enfin acclamation à la vieille cité, au diocèse, au clergé, au synode, vœu pour que ses décrets soient fidèlement exécutés. C'est après ces acclamations et ces vœux, expression de foi et d'espérance, qu'évêque et prêtres se sont séparés avec la con-

fiance d'avoir travaillé efficacement à l'œuvre de Dieu sur la terre.

—

Encore un deuil pour l'Église de France, si éprouvée depuis quelque temps. Mgr de Ladoue, évêque de Nevers, est mort d'une attaque d'apoplexie, le 23 juillet, jour anniversaire de sa naissance, au moment où il venait de célébrer la messe. Nous empruntons à une notice publiée dans le *Monde,* les détails qui suivent sur cet éminent prélat.

Mgr Thomas-Casimir-François DE LADOUE était né à Saint-Sever, diocèse d'Aire, le 23 juillet 1817, de parents aussi distingués par leurs vertus chrétiennes que par leur ancienne noblesse. Il commença ses études au collége de cette ville, et après avoir passé de brillants examens d'admission, il entra à l'École de marine d'Angoulême. Sa vocation à l'état ecclésiastique s'étant décidée au moment du licenciement de cette École, en 1831, il entra à cette époque au collége de Juilly, qui avait alors à sa tête MM. de Salinis et de Scorbiac.

Aprés avoir terminé ses humanités avec de grands succès, il passa deux années à Thieux, maison de hautes études dirigées par M. l'abbé Gerbet, et fut admis au séminaire de Saint-Sulpice au mois de novembre 1836. En 1839, au mois d'octobre, et n'étant encore que diacre, il fut appelé par Mgr Lannelue, évêque d'Aire, à professer la philosophie, puis la théologie au grand séminaire de Dax. Il reçut l'onction sacerdotale le 21 septembre 1840, dans l'église de Sainte-Colombe, où sa famille avait une propriété. Il occupait depuis dix ans la chaire du grand séminaire de Dax; lorsque son ancien supérieur de Juilly, nommé à l'évêché d'Amiens en 1849, l'appela auprès de lui en qualité de vicaire général. Il y eut pour collègue et pour ami de cœur l'un des prêtres les plus distingués du clergé de France, M. l'abbé Gerbet, mort depuis évêque Perpignan. En 1856, il suivit Mgr de Salinis à Auch ; mais après la mort de cet éminent prélat en 1861, il se retira dans sa famille, où il s'occupa d'importants travaux littéraires.

Le chapitre d'Auch, dans sa séance du 31 janvier 1861, le nomma vicaire capitulaire. Ce fut en cette qualité que, le 2 février suivant, M. de Ladoue adressa au clergé et aux fidèles une lettre circulaire sur la mort de Mgr de Salinis dont il a décrit la vie avec tant de cœur et tant de soin. Ses loisirs, dans sa retraite, furent occupés d'une manière toujours utile à l'Église,

soit par des prédications, soit par la publication d'intéressants ouvrages. Il fit paraître d'abord les œuvres de Mgr de Salinis : *La Divinité de l'Église* (4 vol.), et un ouvrage inédit de Mgr Gerbet : *La Stratégie de M. Renan* (1 vol.). Il écrivit ensuite, avec un talent vraiment remarquable, deux ouvrages du plus haut intérêt pour l'histoire religieuse de notre siècle : *La Vie de Mgr de Salinis* (1 vol.), et *celle de Mgr Gerbet* (3 vol.).

Depuis plusieurs années il rédigeait un excellent recueil religieux : *La Petite Revue catholique du diocèse d'Aire et de Dax*, et préparait la publication de la théologie qu'il enseigna à Dax, lorsqu'un décret du 18 juin 1873 l'appela à succéder à Mgr Forcade sur le siége de Nevers. Préconisé le 25 juillet, il fut sacré dans la basilique de Lourdes le 21 septembre de la même année, par son ami Mgr Gignoux, évêque de Beauvais, assisté de Mgr Epivent, évêque d'Aire et de Dax, et de Mgr Vitte, évêque d'Anastasiopolis *in partibus*, vicaire apostolique de la Nouvelle-Calédonie.

Après son sacre, qui fut très-solennel et auquel assistèrent cent quarante prêtres du diocèse de Nevers, beaucoup d'autres ecclésiastiques de différents diocèses et un grand nombre de fidèles, Mgr de Ladoue partit pour Rome. Le 28 juin, Mgr Crosnier, vicaire général de Nevers, prit possession du siége pour le prélat, qui, revenu de Rome, fit son entrée solennelle dans sa ville épiscopale le 16 octobre, après s'être fait précéder de sa lettre de prise de possession, datée de Lourdes le 22 septembre.

Le nom de Mgr de Ladoue avait soulevé pendant ces derniers temps d'immenses clameurs dans le camp des ennemis de l'Église. Fort de sa conscience et de la droiture de ses intentions, le Prélat opposait aux attaques dont il était l'objet une âme sereine et un cœur ferme.

Mgr de Ladoue avait reçu, le 3 juillet, la visite de Mgr l'archevêque d'Aix, avec lequel il devait présider, le 24 juillet, une cérémonie funèbre pour l'anniversaire de la mort de M. le comte Lafond, ainsi que la distribution des prix de son petit séminaire de Pignelin, le 26, lorsque la mort est venue arrêter tous ces projets.

Le dernier acte épiscopal de ce prélat a été une lettre relative au *Vœu national* du Sacré-Cœur, pour lequel il sollicitait de ses diocésains une nouvelle cotisation.

Le chapitre de Nevers a nommé Mgr Crosnier vicaire capitulaire.

J. Chantrel.

LE COURONNEMENT DE SAINT MICHEL, (1)

I

Les grandes fêtes du couronnement ont commencé le 1er juillet avec l'arrivée de NN. SS. les évêques, LL. EEm. les cardinaux de Bonnechose et Brossais-Saint-Marc, tous les évêques de la Normandie, Coutances, Bayeux, Évreux, ceux du Mans, de Laval et de Gap, les évêques de Luçon et de Vannes, les abbés de Bricquebec et de Mondaiye.

Le 2, à six heures du soir, une foule immense de pèlerins encombrait les abords du monastère ; deux mille personnes environ remplissaient déjà les nefs de la basilique, quand le son des cloches et les salves d'artillerie annoncèrent l'arrivée des évêques attendus pour la cérémonie. Du haut des remparts on apercevait en effet trois voitures, qui, dans la direction d'Avranches, s'engageaient sur la grève.

Une longue procession, composée des PP. missionnaires et des prêtres étrangers arrivés dans la journée, descendit alors les rampes de la montagne pour venir recevoir les prélats à l'entrée de la ville, près de l'orphelinat.

Du haut de l'esplanade le coup d'œil était superbe. Le temps était clair ; le soleil s'abaissait vers la haute mer, projetant sur la grève l'ombre gigantesque du mont ; un vent frais tempérait la chaleur ; et à nos pieds nous suivions dans ses mille détours cette longue procession qui descendait lentement en portant ses bannières et en chantant le cantique de Saint-Michel. Le refrain de ce cantique est le vieux cri de guerre des 119 chevaliers qui ont défendu la forteresse : « Saint Michel, à notre secours ! »

Les voitures arrivaient au pied des remparts en même temps que cette procession débouchait sous la voûte de l'orphelinat. Elles amenaient S. Em. le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen, qui, malgré son âge et la fatigue, venait présider cette cérémonie. Avec lui arrivaient NN. SS. les évêques de Bayeux, d'Évreux, de Gap, de Coutances et d'Avranches, et le R. P. abbé de Monday, portant le costume blanc des Prémontrés.

(1) Nous reproduisons en grande partie le récit de *l'Union*, en y ajoutant des détails fournis par *l'Univers* et par d'autres journaux.

L'évêque de Coutances et Avranches apportait avec lui le chef de saint Aubert, fondateur du monastère, précieuse relique qui devait figurer à la restauration de ces pèlerinages de Saint-Michel. La tête du saint a été reçue sur un coussin de velours rouge et portée par deux prêtres en tête de la procession qui remontait à l'abbaye.

Une foule immense était groupée devant la poterne de la forteresse et au-dessus du grand escalier si sombre et si imposant qui conduit à la basilique. Cet escalier, qui commence au vestibule au-dessus de la poterne, monte entre deux monuments gigantesques; l'abbatiale à gauche, et les massives murailles de la crypte et de l'église à droite.

Rien n'était plus saisissant que cette procession, vue du sommet, et qui, émergeant à la nuit tombante d'une telle profondeur, montait peu à peu vers la lumière. Avec un pareil cadre à cette cérémonie, on aurait cru assister à une fête d'un autre âge. L'imagination évoquait naturellement les pompes sévères de la période monacale et rendait à tous les assistants les religieuses émotions de ces temps évanouis.

Le cortége s'est rendu directement à la basilique splendidement décorée et dont l'architecture merveilleuse se prête si bien aux pompes du culte.

Le cardinal et les prélats ont été reçus à la porte de l'église par le Père supérieur des missionnaires, qui leur a offert l'encens suivant le rite prescrit, et leur a adressé une courte mais remarquable allocution sur la restauration du pèlerinage de Saint-Michel.

Éminence,

Messeigneurs,

En voyant Vos Grandeurs franchir le seuil de cette insigne basilique, nous ne pouvons nous défendre d'une vive et profonde émotion, et volontiers nous redirions la parole du roi-prophète : *Exultastis sicut arietes, et colles sicut agni ovium.* Oui, la sainte montagne semble bondir aujourd'hui d'allégresse, car elle ajoute un nouvel anneau à la chaîne de nos gloires antiques. Ces gloires ne resplendiront jamais d'un plus vif éclat. Ce ne sont plus seulement de preux chevaliers qui viennent remercier Dieu dans son sanctuaire pour quelques victoires dues à la protection de l'archange saint Michel : ce sont nos pères dans la foi, des pontifes illustres, des évêques bien-aimés, présidés par un prince de l'Église, qui répondent à la voix du pieux et digne successeur de saint Aubert. Ils accourent pour célébrerà la gloire du triomphateur des milices rebelles, les honneurs du couronnement solennel ordonné par Pie IX.

Par ce grand acte, soyez-en bénis, messeigneurs, vous allez placer sous la protection de saint Michel l'Église et la France, vos diocèses et nos âmes. Votre présence sur ce rocher, où tant de fois vinrent prier les foules, va faire tressaillir dans la poussière de leurs tombeaux les saints qui l'ont habité avant nous. Elle va réjouir et consoler tous ces diocèses dont les nombreux enfants se donnent la main, et vos bénédictions, sous lesquelles tant de pieux pèlerins vont s'incliner dans un amoureux respect, leur feront oublier les peines des mauvais jours et seront pour tous un gage de confiance et de salut.

Le cardinal de Bonnechose a répondu, au nom des évêques ; il a redit en quelques paroles éloquentes l'objet de ces fêtes. C'était une joie pour lui de venir présider dans ce monument illustre aux cérémonies du couronnement, une satisfaction pour sa piété, comme un devoir pour le peuple chrétien, en ces circonstances difficiles et malheureuses que nous traversons, de prier publiquement le saint Archange qui a toujours protégé l'Église et la France.

II

Mais voici le 3 juillet, le grand jour de la fête.

A la grand'messe, c'est Mgr l'évêque de Vannes qui officie pontificalement dans la basilique de Saint-Michel. Neuf autres prélats et deux abbés mitrés y assistaient. C'étaient d'abord S. Em. le cardinal archevêque de Rouen, puis Nos Seigneurs les évêques de Coutances, de Luçon, de Bayeux, d'Évreux, de Gap, de Quimper, de Laval et du Mans. Les deux abbés mitrés étaient ceux de Mondaye et de Bricquebec.

Il n'est pas besoin de dire que les trois nefs de la basilique étaient encombrées d'une foule immense. Les pèlerins qui étaient arrivés le matin par la grève pieds nus s'étaient hâtés de monter le rocher, et leur première visite était pour saint Michel. Trois à quatre mille personnes se pressaient dans la basilique.

Après l'Évangile, le cardinal de Bonnechose est monté en chaire. Le correspondant de l'*Univers* donne l'analyse suivante de son discours, qui n'a pas été écrit:

« Permettez-nous, dit Son Éminence en entrant tout de suite dans son sujet, après quelques mots d'exorde, permettez-nous de faire d'abord la part des souvenirs qui se sont retracés à moi d'une manière si vive en entrant dans cette basilique. Il y a précisément dix ans qu'ici même nous avions à vous parler de saint Michel ; mais dans quelles circonstances ! Nous revenions de

Rome, où nous avions célébré avec le Souverain-Pontife l'anniversaire centenaire de saint Pierre et saint Paul. Nous avions vu alors Rome et le Saint-Siège dans toute leur splendeur. La joie était générale, mais il s'y mêlait des appréhensions et de sinistres présages, qui malheureusement ont été trop vite réalisés. Ici nous trouvions une joie pure et complète. Cette belle église, trop longtemps profanée, était rouverte au culte : le beau cloître et tous les édifices qui l'entourent rendus à leur destination par les soins d'un évêque dévoré du zèle de la maison du Seigneur. Le pèlerinage était rétabli, et de toutes parts étaient accourus le clergé et les fidèles. Le vénérable successeur de Mgr Bravard a continué son œuvre, et aujourd'hui nous venons, à sa prière et au nom du Saint-Père, déposer sur l'image de l'archange deux riches couronnes tressées par la piété des fidèles. Pourquoi ces hommages ? Pourquoi venons-nous ici glorifier et invoquer saint Michel ? Et qu'est-ce que saint Michel demande de nous ? Voilà le résumé de ce que nous voudrions vous dire aujourd'hui.

« Pourquoi glorifier et invoquer ici saint Michel ? Nous y sommes déterminés d'abord par la reconnaissance que nous lui devons pour le passé, ensuite par la confiance qu'il nous inspire pour l'avenir. Pour le passé : ici nous nous rappelons que saint Michel a toujours été le défenseur de l'Église catholique et de la nationalité française, et ces merveilles de sa protection ont surtout éclaté sur cette sainte montagne. » (A ce point de son discours, Mgr de Bonnechose passe en revue l'histoire du culte de saint Michel ; il montre comment l'idolâtrie avait d'abord pris possession de cette montagne mystérieuse pour y rendre les faux oracles des druidesses, dans un temple du Soleil. Plus tard, sous les Romains, s'éleva un temple de Jupiter, d'où était venu le nouveau nom de la montagne : *Mons Jovis*, resté dans le langage populaire *Montjoue*. Saint Michel voulut chasser les démons de la montagne comme il les avait chassés du ciel, et dès lors saint Clément envoya saint Paterne prêcher l'Évangile, renverser les temples, faire tomber les statues et planter la croix. De pieux ermites se répandirent sur les flancs de la montagne sanctifiée. Mais il fallait plus, et saint Michel apparaît à saint Aubert, lui commandant de bâtir une église sur la montagne. Malgré toutes les difficultés de la nature, l'église est bâtie en un an, en 709.)

« Dès l'année suivante, des reliques apportées du mont Gargan

sont envoyées par le Pape, et immédiatement commence un concours de pèlerins qui ne s'arrête plus.

« Un des premiers est Childebert III, roi de France. Les merveilles se multiplient d'année en année. Charlemagne s'en émeut et déclare saint Michel protecteur de la France, après avoir fait peindre son image sur ses étendards. Sous ses successeurs, nos cruels aïeux, les Normands, envahirent tout, couvrant tout de sang et de ruines en Neustrie, mais respectant le Mont-Saint-Michel, et Rollon comble de ses faveurs les religieux qui l'habitent.

« Plus tard les ducs de Normandie, les rois d'Angleterre, les ducs de Bretagne et des princes de tous les pays viennent honorer saint Michel, comme l'ont fait successivement saint Louis, Philippe le Hardi, Philippe le Bel, etc., jusqu'à l'invasion de la France par les Anglais. Alors le mont est attaqué par des armées nombreuses, à la fois par terre et par mer, et saint Michel communique à ses défenseurs une valeur tellement héroïque et invincible que jamais l'Anglais n'a pu les vaincre et que, quand le drapeau anglais flottait sur toutes les tours de Normandie et dans une grande partie de la France, le drapeau français était toujours là.

« Un autre signe de la protection de l'archange c'est que, dans ce moment-là même où tout le royaume était réduit au roi de Bourges, c'est saint Michel qui suscite Jeanne d'Arc, lui parle, la pousse, la soutient dans sa mission jusqu'à ce qu'elle ait fait ouvrir les portes d'Orléans et couronner le roi à Reims. En sorte qu'on vit alors ce qu'on n'a jamais vu chez aucun peuple depuis l'ère chrétienne : Dieu prenant en main l'archange saint Michel pour maintenir et faire triompher la nationalité française. Un peu plus tard l'hérésie survient, les flots débordés du protestantisme veulent envahir le Mont-Saint-Michel. Les huguenots, par ruse ou par violence, l'assaillent terriblement, mais jamais ils n'ont pu triompher, et ainsi le Mont-Saint-Michel a toujours conservé intact et triomphant dans les airs le drapeau catholique et français.

« Je ne parle pas ici des innombrables guérisons et grâces particulières obtenues par l'intercession de saint Michel sur cette montagne. J'en ai dit assez pour montrer ses titres à notre reconnaissance et à nos hommages ainsi qu'à notre confiance. Par ce qu'il a fait, jugeons ce qu'il peut faire. »

A ce moment le cardinal fait une émouvante peinture des

malheurs de la France et des souffrances de l'Église ; il exhorte ses auditeurs à invoquer l'intercession de saint Michel pour obtenir la guérison de nos maux et la fin des épreuves de l'Église, le conjurant surtout, lui qui a terrassé tant de démons, de terrasser parmi nous le démon de la discorde.

« Et maintenant que veut de nous saint Michel ? Lui qui est l'ange des combats, consentirait-il à nous voir rester dans l'indifférence ? Non, il nous dit : Vous aussi il faut combattre ; l'Église, d'ailleurs, n'est-elle pas l'Église militante ? Et la sainte Écriture ne dit-elle pas que la vie est un combat sur la terre ? Il faut donc soutenir une guerre. Mais, à ce mot, j'entends la calomnie de nos ennemis qui accusent le clergé de vouloir la guerre. A les entendre, nous voulons, dans l'intérêt de notre domination, arracher les enfants à leurs familles éplorées et les livrer aux horreurs des combats. Eh bien ! non, car il y a guerre et guerre. Il y en a une que nous ne voulons pas, celle qui fait couler le sang humain, mais il y en a une qui est pour nous un devoir. Il nous faut, à l'imitation de saint Michel, combattre ici-bas pour Dieu ; attaquer, comme il a combattu dans le ciel, celui qui a dit le premier : *Non serviam*. Saint Michel répondait alors : *Quis ut Deus ?* il affirmait ainsi, sous les voûtes éternelles, le suprême pouvoir de Dieu sur toutes les créatures, son ouvrage.

« Nous avons, tout faibles que nous sommes, oui, nous avons à défendre la même cause en ce monde contre ceux qui attaquent Dieu. Et Dieu n'est-il pas attaqué de nos jours dans tous ceux qui le représentent, ses Pontifes, ses prêtres vivant dans l'Église, parlant par l'Église, agissant par toutes ses institutions ? Enfin, Dieu est attaqué dans sa personnalité même. Ses ennemis ne disent pas seulement *Non serviam,* mais *Non est Deus*. Voilà notre grand devoir. C'est de combattre contre ces ennemis, et n'ayons pas peur, car saint Michel nous soutiendra dans ce combat comme il nous le commande.

« Mais quelles seront nos armes ? Ce ne sera pas le glaive des guerriers qui versent le sang, mais la parole, ce glaive dont saint Paul se servait, la parole parlée et écrite, sans nous lasser jamais. Ce sera en même temps la prière, une prière sérieuse et incessante ; enfin, à l'exemple des premiers confesseurs et martyrs, ce sera la patience dans les souffrances, la patience, et s'il le faut, le sacrifice même de la vie et l'effusion du sang.

« Enfin, N. T.-C. F., comme il s'agit ici des intérêts les plus

augustes, les plus sacrés et en même temps les plus délicats, il nous faut dans cette guerre autant de prudence que de dévouement. Et je termine en vous rappelant une grande parole du prophète Isaïe, qui, s'adressant au peuple hébreu, entouré d'ennemis et tenté de s'appuyer sur des bras de chair, lui dit: *In silentio et in spe erit fortitudo vestra.* Notre force sera dans le silence et dans cette espérance indéfectible qui s'exerce par la prière. C'est ainsi que nous pourrons vaincre les ennemis de Dieu, de l'Église et de la France. »

La sympathie qui avait soutenu et excité, pendant plus de trois quarts d'heure, l'éloquence du vénérable prélat, accrue elle-même par cette ardente parole, se donna libre cours à la fin de l'allocution. Tout l'auditoire était debout. Prêtres et fidèles s'empressaient sur le passage du Pontife pour lui baiser l'anneau. « C'est le Saint-Père qui l'a béni, » disait son Éminence. L'empressement était tel que le vénérable prélat ne pouvait plus avancer, si bien qu'il dut satisfaire avec patience à cette piété filiale, et l'office s'en trouva interrompu. La bénédiction solennelle des dix évêques et des deux abbés mitrés termina la grand'messe.

III

C'est à l'issue des vêpres, vers les quatre heures et demie, qu'a eu lieu la grande cérémonie du couronnement. Elle a été précédée d'un éloquent discours de Mgr l'évêque de Coutances, dont la parole chaleureuse et entraînante a enthousiasmé l'auditoire.

Les deux couronnes ont été bénies par Son Eminence le cardinal. L'une a été donnée par Pie IX, qui a voulu s'associer à cette fête de restauration des pèlerinages à Saint-Michel ; l'autre est le produit des dons et des souscriptions des fidèles. Cette dernière a été exécutée par M. Mellerio, qui lui a donné un caractère symbolique digne du chef de la milice céleste (1).

La bénédiction achevée, une immense procession s'est formée, précédée de tambours battant aux champs, et présidée par huit évêques. Les couronnes étaient portées triomphalement sur deux brancards de velours et suivies du chef de saint Aubert, présenté pour la première fois depuis longtemps à la vénération des fidè-

(1) Nous avons donné la description de cette couronne dans notre avant-dernier numéro, et, dans le dernier, nous avons reproduit la gravure de la couronne vue de face, telle qu'elle se présente aux regards des pèlerins.

les du mont Saint-Michel, souvenir de onze siècles de gloires et de vertus évoquées ce jour-là !

Les bannières des villes et des confréries ouvraient le cortége. Nous ne pouvons les citer toutes : nous avons remarqué dans le nombre celle de Chartres, celle d'Amiens, celle de Carentan, celle de Saint-Pair, celle de Coutances, celle d'Avranches, — celle du Sacré-Cœur, donnée par le général de Charette (qui était arrivé lui-même le matin), — celle de Lamoricière enfin, derrière laquelle était portée sur un coussin l'épée du général. Dans le nombre, tout le monde remarquait avec émotion la grande bannière de Lorraine en satin blanc avec une longue cravate de crêpe noir attachée à sa hampe.

Cette imposante procession, au chant des cantiques, au bruit des salves d'artillerie, a descendu les pentes de la vieille forteresse et a fait sur la grève tout le tour de la montagne. Le soleil était superbe et éclairait toute cette pompe religieuse. Dix mille personnes à ce moment priaient autour du Mont. Le cortége s'est arrêté sous la Tour du Roi, devant l'autel ; une estrade avait été préparée pour les évêques et le clergé. Là le cantique de saint Michel a été joué avec un remarquable ensemble par la musique du 70e de ligne, admirablement conduite. Cette musique militaire était venue de Vitré pour s'associer à la fête.

Un moment a été solennel, c'est celui où les huit évêques se sont levés ensemble pour bénir la foule émue et recueillie groupée à leurs pieds, pendant que l'évêque de Coutances, du haut du clocher, et le cardinal de Bonnechose, du haut de l'esplanade de Beauregard, étendaient en même temps leurs mains sur la ville pour lui donner la même bénédiction.

Alors ont éclaté quatre vivats retentissants, qui jaillissaient a la fois des toutes les poitrines et qui se répondaient de la montagne à la grève : « Honneur et gloire à saint Michel ! Vive Pie IX ! Vive la France ! Vivent nos évêques ! »

C'est à ce moment que l'évêque de Coutances, au milieu des acclamations de la foule, a posé la couronne sur la tête de la statue du clocher, et quelques instants après Son Éminence le cardinal de Rouen, portant entre ses mains la superbe couronne faite par M. Mellerio, gravissait l'escalier du dais en velours bleu qui entourait la statue de l'Archange dans l'Eglise, et la posait sur le front de saint Michel, en présence d'une foule compacte agenouillée.

Les mêmes vivats ont été répétés sous ces vieilles voûtes au moment où la tête de l'Archange est apparue toute rayonnante

de l'éclat des pierres précieuses. C'était l'hommage de dix siècles solennellement rendu à cette heure-là au Protecteur de la France.

La procession remontait pour assister à la bénédiction. Rien n'était imposant comme ce cortége, avec ses bannières, ses ornements pontificaux, s'engageant sous la poterne du donjon et montant les gigantesques escaliers de l'abbaye pour se rendre à la basilique.

Il était sept heures du soir, le soleil baissait sur la mer; depuis quatre heures durait cette splendide cérémonie.

Au moment où le Saint-Sacrement fut posé sur l'autel, le *Tantum ergo,* chanté en chœur, retentit sous les voûtes. La foule s'agenouilla et le prélat donna la bénédiction.

La soirée fut consacrée aux réjouissances. A dix heures, toute la grève était illuminée de lanternes vénitiennes, des flammes électriques éclairaient de leur lumière blanche, comme celle de la lune, les tours, les créneaux, les clochetons, les arcs-boutants ouvragés du monastère. Toute la ville était pavoisée d'oriflammes et de guirlandes : le spectacle était féerique.

Pour clore splendidement cette journée, un feu d'artifice magnifique était en même temps tiré en face des remparts.

Nous y avons remarqué une pièce superbe représentant saint Michel l'Archange de feu terrassant le Démon, et de chaque côté en lettres gigantesques les mots de : Vive Pie IX ! Vive la France !

Ces deux cris résumaient, en effet, toute cette fête, comme ils résument toute l'histoire du mont Saint-Michel, vieille forteresse, vierge de toute souillure, où rayonnèrent toujours en même temps la foi religieuse et l'héroïsme militaire de notre patrie.

Honneur donc aux évêques de Coutances, Mgr Bravard et Mgr Germain, qui ont restauré le culte de saint Michel et rendu sa splendeur à la sainte montagne ! Honneur aussi aux pieux missionnaires qui remplacent dans ses murs les anciens bénédictins et qui font revivre leurs vertus, leur science et leur amour de la France ! Les étrangers peuvent venir en foule maintenant visiter l'Abbaye ; ils y seront bien reçus comme jadis nos pères, avec cette bienveillante hospitalité monastique dont le souvenir ne se perd pas.

Les Pères missionnaires établis au Mont-Saint-Michel sont de la congrégation de Pontigny, fondée en Bourgogne par le R. P. Muard ; Mgr Bravard, ancien évêque de Coutances, qui les y a appelés, sortait lui-même de la maison de Pontigny.

(La fin au prochain numéro.)

IGNACE DE LOYOLA (1)

Ignace de Loyola est mort. Vous avez pu admirer à Rome son tombeau de pierres précieuses. Ignace de Loyola pourtant n'est pas mort. Vous le rencontrez tous les jours sous la forme d'un homme à la figure douce et énergique, humble et fière, sereine et macérée, à la démarche modeste et hardie, au vêtement usé par le travail et le combat. Cet homme, c'est le jésuite. Le pape est le premier prêtre du monde ; Ignace de Loyola en est le second. L'un est le vicaire de Jésus-Christ ; l'autre est le vicaire de son vicaire.

J'ai dit que vous le trouviez chaque jour sur votre chemin. Vous n'êtes pas forcé de l'embrasser, et si l'envie vous en prend, vous pouvez lui jeter des pierres. Si vous l'embrassez, on dira que vous aussi vous êtes un jésuite. Si vous lui jetez des pierres, on vous portera en triomphe ; le *Siècle* et la *République française* illumineront leurs fenêtres. On fera une souscription en votre honneur, et Victor Hugo lui-même y figurera pour un franc. Mais que vous l'embrassiez ou que vous le lapidiez, l'homme de Dieu continuera sa route côte à côte avec vous. A l'heure de toutes les afflictions de votre âme ou de votre corps, à l'heure de toutes les crises qui inquiéteront ou votre foi ou votre conscience de citoyen, il sera là. Là, dans votre foyer pour rendre la paix du cœur à vos mères, à vos sœurs, à vos épouses. Là, dans la salle d'étude, pour rendre à vos enfants, selon l'expression de Lamartine, « la religion aimable ». Là, au confessionnal, pour recevoir le secret qui n'a jamais été trahi. Là, sur la chaire de vérité, pour vous enseigner la liberté des âmes, la fraternité dans le Christ, l'égalité devant Dieu et le progrès par le Calvaire. Là, sur les monts de Kabylie, au bivouac de Crimée, aux mers des Antilles et du Japon, pour signer les soldats catholiques de la garde de leur épée. Là, sur les murs assiégés, sur les barricades sanglantes, donnant à tous le baiser du Seigneur : le pardon.

Et cet homme, il est un et il est beaucoup. Il est multiple et il est indivisible, et il est toujours le même. Son moral et son

(1) Nous empruntons cette belle étude au livre *Les Vivants et les Morts*, dont nous avons rendu compte, et qui a été publiée à Paris chez Philippe Reichel, à Lyon, chez Henri Pélagaud.

physique ne changent pas. Qu'il s'appelle Charles de Savoie, Louis de Mantoue, François Borgia ou Bellarmin ; que ce soit Bourdaloue ou Ravignan, Félix ou Ponlevoy, Lefebvre ou Bouffier, Poncet ou Matignon : c'est la même intelligence, le même esprit, le même cœur. La race est la même ; ils ont tous le même ancêtre. Et encore si cet homme était boiteux, s'il était borgne, s'il était bossu le jour où il est devenu véritablement jésuite, il ne l'est plus. Le corps comme l'âme est entré dans le même moule. Il est devenu moralement et physiquement *perinde ac cadaver*. Au nom du Christ dont il porte le nom sublime, il a immolé le vieil homme, corps et âme. Mais Dieu a jeté sur le cadavre un suaire d'immortalité ; il lui a dit : *Veni foras.* Le cadavre sort du noviciat, à la voix du maître, et se dirige triomphalement à travers le mépris du monde, les malédictions des impies, à travers les révolutions de la vie et de la société, vers son but suprême, à la plus grande gloire de Dieu.

Dieu se manifeste à l'heure la plus propice. Cela lui est facile, puisque le temps n'existe pas au cadran de l'éternité. Le Christ descendit sur la terre chancelante pour faire un contre-poids divin aux infamies du monde païen. La pourpre hideuse des Césars se détacha sur la robe immaculée et sans couture. Les hommes, pour ne pas voir, durent se crever les yeux. Ignace, le fils mystique de Jésus-Christ, apparut aux confins de deux âges, dont le plus jeune, au nom de l'enfer, allait déclarer une guerre à mort à son aîné.

Avec le monde féodal, l'Eglise féodale s'en allait. Ses ennemis, le fer et le feu à la main, renchérissaient sur tout ce qu'on avait pu lui reprocher de tyrannique ou d'arbitraire ; mais ils parlaient de réforme, de libre examen, de liberté de conscience, mots vastes et sonores, auxquels les peuples, ces grands enfants, se sont toujours laissé prendre. Avec le XVIe siècle, des novateurs, tous tyrans, tous débauchés, tous sanguinaires, fondaient, à la grande joie des princes ambitieux, luxurieux et avares, au grand ébaudissement des populaces avides de jouir, des religions confortables et très-commodes à pratiquer. Sous prétexte que les chrétiens de l'Eglise de Rome n'exécutaient pas les prescriptions de leur culte, on supprimait le culte.

Le protestantisme s'inaugurait dans la vieille, dans la sainte, dans l'héroïque Angleterre, par une série de forfaits que Néron aurait revendiqués à son actif. Le sang des justes, le sang des faibles, le sang des femmes inonda la terre où Édouard le

Confesseur avait établi les assises de la religion, de la foi, de la justice. Et tout cela parce que le vicaire de Jésus-Christ avait remontré paternellement à Henri VIII « qu'il n'était pas honnête d'avoir cinq ou six femmes à la fois, qu'il était moins honnête encore de les égorger les unes après les autres, et que, puisque Sa Majesté était mariée depuis dix-sept ans, il était extraordinaire qu'elle eût mis tout ce temps-là à s'apercevoir que sa femme ne lui convenait pas. »

Ce langage ayant eu le malheur de déplaire au royal meurtrier d'Anna Boleyne, l'Angleterre passa armes et bagages au protestantisme. La Providence eut de singuliers retours de justice. Quand les Stuarts, infidèles au pacte antique de la monarchie anglaise, eurent, eux aussi, renié la foi de leurs aïeux, ils ne trouvèrent plus qu'un asile : Rome ! Et, sarcasme et pitié divine à la fois, les Stuarts n'eurent pour leur dernier manteau royal que la pourpre de l'Église romaine.

Pour une guerre et une tactique nouvelle, il fallait de nouveaux soldats et un meilleur armement. Ignace de Loyola apparut, et il fonda la *Compagnie de Jésus*. Fondation étonnante, incomparable, divine, le dernier mot du génie de l'homme assisté du génie de Dieu. L'Espagne du Cid, de Gonsalve de Cordoue, de Fernand Cortez, de François Pizarre, eut un renouveau de gloire sans égale. Ses capitaines, ses navigateurs, ses conquistadors avaient porté le nom de l'Espagne d'un pôle à l'autre : Ignace de Loyola, un Espagnol, y porta le nom de Dieu.

Non loin d'Aspeizia, au sommet d'un roc escarpé qui domine une des vallées les plus pittoresques du Guipuzcoa, s'élève, comme un nid d'aigles, une tour éventrée par le temps, par la foudre, par la tempête, mais qui, solide sur sa base de granit, survit aux pins déracinés tout à l'entour. Prés de cette tour, dans le château de ses aïeux, naquit Ignace de Loyola. Je ne suis pas ici un biographe. Je donne à mes lecteurs quelques points de repère historique : voilà tout. Loyola défendit Pampelune avec une énergie qui rappelle le siége de Saragosse. Il fut blessé. Sur son lit de douleurs, il livra le secret d'une âme d'acier dominant les tortures physiques et éprouvant comme des voluptés à souffrir. Il se fait casser la jambe, il se fait scier un os. Alors l'esprit de Dieu, sans miracle, puisque son action est un miracle perpétuel, tout naturellement vient visiter ce soldat préparé par la souffrance physique à toutes les épreuves, à tous les sacrifices. Dieu n'est pas venu tout à coup à Ignace de Loyola,

il y est venu par les savantes progressions de sa grâce. Loyola s'en souviendra, et la divine préparation qu'il a eu à subir, il l'exigera de ses disciples.

Je passe la retraite de Manrés, le voyage en Palestine. J'arrive au moment où Ignace de Loyola déposa aux pieds de Paul III le plan de la Compagnie de Jésus.

Un Farnèse était alors assis sur la chaire de Saint-Pierre. Au fond de la grande nef, à Rome, vous vous souvenez d'avoir vu le monument élevé par Bramante à ce pape illustre. Une statue de Bernin rappelle des traits énergiques, un regard profond. La sympathie, cette fois, ne naquit pas des contrastes: les deux natures puissantes de Farnèse et de Loyola se comprirent. Au moment de la grande tempête, des marins consommés se présentaient au pilote. Il fit monter Ignace dans la barque, lui et ses compagnons : la *Société de Jésus* était fondée.

Elle était fondée pour la défense spéciale de la papauté, de l'Église romaine, à laquelle elle devait appartenir en possession complète, absolue, perpétuelle. Elle lui jurait obéissance jusqu'à la mort. Les compagnons de Jésus faisaient vœu de chasteté, de pauvreté, d'obéissance. Il leur était interdit d'aspirer aux honneurs terrestres, aux dignités ecclésiastiques, à moins d'un ordre formel du Souverain Pontife. Quant à l'organisation intérieure de la société, je renvoie mes lecteurs aux célèbres *Constitutions*. Qu'il me suffise d'énumérer ici les noms des admirateurs passionnés de cette institution sans pareille : Richelieu, Louis XIV, Wallenstein, Frédéric le Grand, Catherine, Napoléon. Qu'il me soit permis d'ajouter que lorsque le cardinal Contarini eut jeté les yeux sur la plan de Loyola,il dut s'écrier : « Mais c'est la constitution de ma patrie, la constitution de Venise, appliquée à la grandeur de la religion, à la liberté des âmes ! »

Quand le compagnon de Jesus, après souvent quinze ou vingt ans de stage religieux, devient jésuite dans la vraie acception du mot, on a raison de dire qu'il devient comme un rouage attaché à une machine, comme un cadavre, *perinde ac cadaver*. Mais ce merveilleux résultat, qu'il est de mode de leur reprocher comme une dégradation de la personnalité humaine, depuis Adam, les peuples est les rois le recherchent tous les jours pour le salut de la patrie. Le cadavre de la Compagnie de Jésus, c'est le soldat français à Reischoffen, les marins anglais à Trafalgar. Ce n'est pas le soldat de M. Gambetta et de M. Cremer. L'homme

se dégrade quand il se fait le laquais du crime et des impies ; mais quand, mu par le plus noble sentiment de la fierté humaine, il se dit que son règne n'est pas ici-bas ; que, créature, il ne peut rien offrir au Créateur que ce qu'il a bien voulu lui donner, cet homme, par son humilité et sa prétendue bassesse, s'élève sur les hauteurs qui mènent à Dieu. Ses détracteurs se trouvent sur le versant opposé, qui conduit au néant des enfouisseurs civils.

LORD ONE.

(La fin au prochain numéro.)

L'ATHÉISME CONTEMPORAIN (1).

II

Le matérialisme et l'athéisme de notre temps proviennent donc de la grande révolte protestante du seizième siècle; ils en sont les fruits, non immédiats, mais directs. Nous avons maintenant à passer en revue les causes prochaines de ces maux.

La *première* de ces causes est clairement et distinctement exprimée dans la première proposition condamnée dans la mémorable Encyclique *Quanta cura* du 8 décembre 1864 : « Vous le savez bien, vénérables Frères, il ne manque pas aujourd'hui d'hommes qui, appliquant à la société civile l'impie et l'absurde principe du *naturalisme,* comme ils l'appellent, osent enseigner que « la perfection « des gouvernements et le progrès civil exigent que la « société humaine soit constituée et gouvernée sans plus « tenir compte de la religion que si elle n'existait pas, ou « du moins sans faire aucune différence entre la vraie « religion et la fausse. » Des cent et une propositions condamnées dans cette Encyclique et dans le *Syllabus* qui l'accompagne, il n'y en a pas de plus insidieuse que celle-ci ; poussée par la pratique à ses dernières conséquences, il n'y en a peut-être pas de plus fatale aux âmes et de plus

(1) Traduction libre et abrégée d'un article de la *Revue de Dublin, The World turned Atheist; how it has become so,* le monde devenu athée, comment cela est-il arrivé? — V. l'avant-dernier numéro.

funeste à la société, après celles qui nient les premières vérités de la religion naturelle. Elle est très-insidieuse, parce qu'on n'en voit bien tout le poison qu'à la réflexion, et encore quand on a l'habitude de réfléchir sur ces matières. Au moyen de l'euphémisme qui la constitue, elle trompe le simple lecteur et elle se présente sous une apparence innocente qui n'a pas peu contribué à la populariser. Au fond, c'est la même qu'on exprime d'une manière plus nette en affirmant que la séparation totale de l'Église et de l'État est désirable dans l'intérêt des deux. Elle n'a pas d'autre sens, affecte-t-on de dire, que ce qu'on pourrait appeler la division du travail, qui est un des principes de l'économie politique. Le chapelier fait des chapeaux, le cordonnier fait des souliers; si le premier se mettait à faire la besogne du second, et réciproquement, les chapeaux et les souliers risqueraient fort d'être mal faits. Il en est ainsi de l'Église et de l'État. Le spirituel et le temporel appartiennent à deux ordres distincts et différents, différents dans la fin qu'ils se proposent et dans les moyens qu'ils prennent pour atteindre leur fin. Que l'Église s'occupe donc de son ordre et se borne à cela; elle n'a point qualité pour traiter les affaires temporelles et elle n'a rien à y voir. Que l'État se conduise d'après le même principe : il n'a pas plus qualité pour traiter les affaires spirituelles et il n'a rien à y voir. Enfin c'est la phrase de Cavour : *l'Église libre dans l'État libre,* phrase émise après l'accomplissement de la plus sacrilége spoliation, et qui n'a empêché, loin de là, ni la propagande de la rébellion dans les provinces pontificales, ni le dépouillement et l'expulsion des religieux, ni le bannissement ou l'emprisonnement des prêtres qui voulaient rester fidèles à la loi de Dieu, ni la diffusion préméditée de l'incrédulité et de l'immoralité. Avant d'avoir vu ces conséquences, on pouvait s'abuser; maintenant les illusions sont plus difficiles. Examinons de près le principe.

Pour bien comprendre ce que signifie la séparation de l'Église et de l'État, il importe de savoir ce que l'on entend par cette union de l'Église et de l'État, qui maintient l'union dans l'accord le plus strict avec la volonté révélée de Dieu,

et qui est du plus grand avantage pour l'Église et pour l'État, surtout pour le dernier. Nous ne nous adressons ici qu'à des chrétiens; nous n'avons donc plus besoin d'insister sur ce principe qu'aucun chrétien digne de ce nom ne peut mettre en question, savoir: que les membres d'un gouvernement ou d'une société quelconque sont, comme individus, strictement obligés par la loi chrétienne, et, s'ils sont catholiques, par la loi de l'Église. Qu'un homme soit ministre ou roi, il n'en est pas moins tenu à remplir ses obligations morales personnelles: on peut même dire que les hommes qui occupent une charge éminente y sont plus strictement tenus que les autres, parce que la violation du devoir chez eux peut en amener un plus grand nombre à violer leur propre devoir.

La question ne peut donc être douteuse en ce qui concerne les individus qui composent l'État; il ne peut y avoir de difficulté que pour l'État lui-même, ou, pour mieux dire, pour le gouvernement qui régit l'État et pour ce gouvernement dans sa capacité collective et gouvernante. Or, peut-il être douteux que ce corps gouvernant soit strictement obligé de veiller à ne violer dans ses actes, soit législatifs soit exécutifs, aucune loi chrétienne reconnue et à ne nier aucun dogme de la foi chrétienne ? Nous ne pensons pas qu'un seul chrétien puisse contester cette harmonie *négative* de l'Église et de l'État, c'est-à-dire contester qu'il y ait pour toute association humaine devoir d'observer la loi divine et naturelle (1). Ainsi un État n'a pas plus le droit d'en envahir un autre parce qu'il est le plus fort, qu'un individu n'a le droit d'en attaquer un autre, s'il n'y a pas une juste cause d'attaque ou de guerre ; dans les deux cas l'agresseur, prince, ministre ou particulier, est un voleur, etc., un meurtrier. Les gouvernants n'ont pas plus le droit d'agir injustement que les particuliers, sous prétexte d'utilité pu-

(1) M. Gladstone dit lui-même, dans son livre intitulé : *Un chapitre d'autobiographie* (*A Chapter of Autobiography*) : « Le principe distinctif de ce livre (*sur l'Eglise et l'Etat*) est supposé être que l'Etat a une conscience. Peu d'hommes nieront l'obligation pour l'Etat de suivre la loi morale ; c'est là dessus que tout traité repose. »

blique, de pouvoir, de force ou de domination, et l'histoire présente à chaque pas des exemples du châtiment que Dieu inflige à ces péchés nationaux. Un païen seul pourrait contester la vérité de ces principes, et que de princes chrétiens qui les ont violés depuis vingt ans !

La question roule donc sur l'union *positive*, opérative et active des deux pouvoirs. Est-ce, demande le P. Ramière (1), un *devoir* pour le gouvernement « de défendre les droits de Dieu et de son Église contre les attaques de l'impiété, comme il défend les droits de ses magistrats et des simples citoyens contre l'attaque de l'injustice ? » Sans aucun doute, s'il doit y avoir une union active entre l'Église et le gouvernement, les devoirs des deux pouvoirs sont réciproques. Mais nous n'avons pas besoin de rechercher quels sont les devoirs de l'Église, puisqu'elle-même les admet et les proclame, puisqu'elle les remplit chaque jour même à l'égard des gouvernements qui ne la connaissent pas, ou même qui la calomnient et la persécutent. En effet, toute son action tend directement à cette grande fin, de rendre les hommes honnêtes, purs, tempérants, soumis à l'autorité, en un mot, à les orner de toutes les vertus chrétiennes, de sorte qu'en les rendant saints devant Dieu et fidèles serviteurs de Dieu, elle les rend en même temps irréprochables devant l'État et fidèles serviteurs de l'État. Aussi est-il absolument vrai que si elle pouvait accomplir parfaitement sa mission, le gouvernement pourrait abdiquer l'une de ses plus ennuyeuses charges et n'avoir plus de police.

La question pratique est donc celle-ci : Y a-t-il un devoir positif pour le gouvernement à l'égard de l'Église ? Distinguons encore et rétrécissons ainsi le champ des investigations. Il ne s'agit pas d'un devoir absolu et universel obligeant tous les gouvernements dans toutes les circonstances, dans tous les temps. Il y a bien des devoirs, même parmi ceux qu'impose la loi divine, positive ou naturelle, qui n'obligent pas en certaines circonstances, par

(1) *Les Doctrines romaines sur le libéralisme envisagées dans leurs rapports avec le dogme chrétien et avec les besoins des sociétés modernes;* Paris, 1870.

exemple, lorsque l'accomplissement de ce devoir causerait de sérieux dommages soit à celui qu'il oblige, soit aux autres ; lorsqu'on est sûr que la bonne fin à laquelle tend l'accomplissement de ce devoir ne sera pas atteinte, qu'on l'accomplisse ou qu'on l'omette ; ou même lorsqu'on sait que la bonne fin serait atteinte, mais suivie de conséquences beaucoup plus mauvaises que ne serait bon le bien obtenu. A cette classe appartiennent les devoirs de la charité fraternelle ; c'est aussi à cette classe qu'appartient le devoir dont il s'agit ici. Nous n'avons donc pas à examiner le cas d'une nation composée d'une population mélangée de catholiques et de non catholiques, placée sous un gouvernement dont les membres appartiennent également à différentes religions, et dans laquelle l'opposition dominante de ce qu'on appelle l'opinion publique, ne permet pas au gouvernement d'employer « le bras séculier » à la défense et à la protection de l'Église, ou ne lui permettrait pas de le faire sans exciter une irritation et des troubles continuels. A plus forte raison n'avons-nous pas à nous occuper d'une nation non catholique dont le gouvernement est également non catholique. Sans doute, il y a un devoir *radical* pour les non catholiques d'embrasser la vraie religion lorsqu'elle leur est suffisamment connue ; mais c'est là une question étrangère au sujet actuel.

Il y a même des cas où, tout bien considéré, il vaudrait mieux que le gouvernement s'abstînt entièrement d'une active coopération avec l'Église ; ce sont là toutefois des cas qui ne sont pas à accueillir avec satisfaction, mais à déplorer ; ce ne sont pas des exemples à proposer, mais des anomalies qu'il faut supporter parce qu'on n'y peut rien. Si je vois un homme qui va commettre un péché grave, la charité m'oblige à essayer de l'en empêcher ; mais si je prévois que mes démarches ne serviront à rien, ou qu'elles aboutiront à un sérieux dommage pour moi-même, je ne suis plus obligé. S'abstenir dans ce cas n'est pas la règle, mais une exception à la règle, et c'est une exception qui n'est pas à désirer.

Or, nous n'avons pas à nous occuper ici de ce qui est

expédient ou hypothétique, mais du principe lui-même, non de ce qui doit être accepté comme un moindre mal, mais de ce qui est en soi désirable parce que c'est le bien. Cela nous mène enfin à notre thèse.

(La suite à un prochain numéro.)

UNION DES ŒUVRES OUVRIÈRES.

Nous avons dit, dans notre dernier numéro, que le Congrès de l'Union des œuvres ouvrières pour 1877 se réunirait cette année, au Puy (Haute-Loire), du 6 au 10 août, sous la présidence de Mgr Le Breton, évêque du Puy; nous donnons aujourd'hui le programme définitif du Congrès.

Première Commission. — L'UNION.

Le Bureau central. — Les Bureaux diocésains. — Les Assemblées diocésaines. — Le Bulletin. — Les publications de l'Union.

Deuxième Commission. — L'INSTRUCTION.

I. *Instruction par la parole.* 1° A l'église :

a) Tableau des vérités à enseigner ;

b) Tableau des erreurs à réfuter.

2° Hors de l'Église (au Cercle, au Patronage). Tableau d'un cours de conférences religieuses, historiques, scientifiques, littéraires, artistiques, professionnelles.

II. *Instruction par la presse.* 1° Journaux et revues : création et diffusion de journaux et de revues populaires à très-bon marché.

2° Petits livres et petites feuilles : moyens de propagande.

3° Livres, bibliothèques populaires, cabinets de lecture, distribution des prix dans les écoles.

III. *Instruction par le théâtre.* Drames, scènes, dialogues populaires. But principal : rétablir la vérité sur les personnes et sur les faits; offrir des exemples de vertu.

Tableau des sujets qui peuvent être mis en drame.

IV. *Instruction par les beaux-arts.* 1° Peinture et sculpture : exposition et diffusion des images, des peintures, des statues, soit religieuses, soit profanes, propres à instruire et à élever.

2° Musique : Chants religieux, cantiques; chants moraux, patriotiques, à composer et à populariser.

V. *Académies ou Conférences* entre les jeunes gens et les hommes de loisir pour former des orateurs et des écrivains populaires, parmi les prêtres et parmi les laïques.

Troisième Commission. — L'ASSOCIATION.

I. *Œuvres pour les enfants.* — L'Adoption. — L'Orphelinat. — L'École. — Le Patronage et autres sociétés de persévérance, à la ville et à la campagne.

II. *Œuvres pour les jeunes gens et les hommes.* — Cercles d'ouvriers, de domestiques non retenus à la maison, des divers employés.

Nota. Il suffira de rappeler l'importance de ces œuvres, à la ville et à la campagne, laissant à la commission de l'organisation des œuvres les détails du mécanisme et de l'administration.

III. Moyens de rétablir l'*union chrétienne et sociale* entre les patrons, les ouvriers, les apprentis, soit dans les grands établissements industriels, soit dans la sphère d'une ou de plusieurs professions spéciales. Exposer ce qui peut se faire de nos jours et ce qu'on peut emprunter aux institutions anciennes et actuelles. Étudier, dans ce but, les monographies déjà publiées, tracer un tableau pratique de la corporation chrétienne.

Introduction des religieuses dans les grands établissements ouvriers pour la surveillance des femmes et des enfants.

IV. *Union des classes sociales* pour encourager l'observation des lois de la religion, surtout la sanctification du dimanche, par la protection efficace du travail chrétien.

Devoirs des riches et de tous ceux qui occupent une position supérieure, soit à la ville, soit à la campagne, à l'égard des travailleurs.

Quatrième Commission. — L'ORGANISATION DES ŒUVRES.

PREMIÈRE PARTIE. — *Organisation matérielle.*

I. *Œuvres ouvrières* (Patronage ou Cercle). Candidats ou aspirants. — Sociétaires. — Dignitaires. — Élections. — Bannières. — Insignes. — Encouragements à l'assiduité, à la persévérance.

II. *Moyens d'attraits :* Les fêtes : fêtes patronales de c
d'état et de famille. — Les représentations productives.

musique. — Le théâtre. — La gymnastique. — Les jeux extérieurs et intérieurs. — Admission du public aux réunions de l'Œuvre. — Promenades.

III. *Institutions économiques.* — Caisse d'épargne. — Caisse de secours. — Logements ou hôtelleries. — Restaurants ou buvettes. — Placement des apprentis et des ouvriers dans les usines, manufactures, ateliers. — Expositions industrielles, locales, générales.

IV. *Institutions relatives au service militaire.* — Caisse de prêts d'honneur pour le volontariat. — Les exercices militaires. — La Messe des conscrits. — Le jour du tirage. — Livrets, diplômes et rapports avec MM. les aumôniers. — Choix des régiments pour les conscrits devançant l'appel. — Formation des compagnies composées de membres des Œuvres ouvrières. — La fête des conscrits. — 1° Moyens de guider le jeune ouvrier *conscrit* lorsqu'il quitte sa famille et les Œuvres ouvrières catholiques; 2° moyens de préparer son incorporation dans l'armée; 3° moyens d'assurer son introduction et sa persévérance dans les Œuvres militaires de sa garnison.

V. *Administration.* — Coutumiers. — Procès-verbaux des réunions. — Notices d'inscriptions. — Registres du contrôle. — Programmes des réunions. — Circulaires. — Correspondance. — Archives.

VI. *Organisation financière.* — Moyens de recettes. — Cotisations des membres. — Souscriptions annuelles des Bienfaiteurs. — Fêtes productives. — Quêtes à la chapelle. — Sermons de Charité. — Loteries. — Ventes, etc. — Moyens divers pour réaliser l'économie dans les dépenses. —

Ce qui précède se rapporte principalement au corps de l'Œuvre. Dieu a formé le corps humain avant de l'animer de son souffle. Maintenant, passons à l'âme, c'est-à-dire à l'organisation des éléments et des moyens de la vie spirituelle dans les Œuvres.

DEUXIÈME PARTIE. — *Organisation spirituelle.*

I. *Exercices religieux du dimanche :* la messe. — Le salut. — L'instruction. — Chant. — Musique. — Images. — Statues. — La chapelle. — Fêtes plus solennelles. — Neuvaines. — Con-sions. — Communions. — Processions. — Pèlerinages d'homm.

I. *Dévotions :* Au Très-Saint Sacrement : adorations. — A la

Passion : chemin de la croix. — Au Sacré-Cœur : apostolat de la prière, confrérie. — A la sainte Vierge : rosaires, scapulaires, archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires, mois de Marie. — A saint Joseph : confrérie, mois de saint Joseph. — Aux saints anges, spécialement à saint Michel. — Aux saints Patrons de l'Église universelle, de la nation, du diocèse, de la paroisse, du corps d'état, de l'Œuvre, du baptême.

III. *Associations pieuses* : Les Tiers-Ordres. — Congrégation de la Sainte-Vierge. — Conférences de Saint-Vincent de Paul. — Association de Saint-François-Xavier, — de Saint-François-Régis pour la réhabilitation des mariages, — de la Sainte-Famille, — de Saint-François de Sales, — de Notre-Dame du Salut, — de la Réparation du blasphème, — de la Sanctification du dimanche, — du denier de Saint-Pierre, — de la Propagation de la Foi, — de la Sainte Enfance. — Confrérie du Cœur agonisant, de la Bonne Mort.

IV. *Assistance et visite des malades*, des mourants. — Funérailles des ouvriers. — Ames du Purgatoire. — Messe pour les ouvriers défunts.

LA VRAIE HISTOIRE DU CONCILE. (1)

Tout le monde sait, en dehors des catholiques, bien entendu, que le Concile œcuménique du Vatican a été provoqué par une conspiration des jésuites. Son but principal, d'après la même autorité, était de définir l'infaillibilité pontificale. Une fois le plan arrêté, on convoqua en toute hâte les évêques de toutes les parties du monde. Les jésuites étaient pressés, et on y mit une précipitation peu respectueuse.

C'est pourtant ainsi que l'on écrit l'histoire. Heureusement, un des 779 Pères du concile, S. Em. le cardinal Manning, archevêque de Wesminster, vient, pour l'édification des esprits sérieux en Angleterre, d'entreprendre *la Véritable histoire du Concile du Vatican*. (2) Le cardinal commence par signaler le singulier rapprochement de dix-neuf conciles œcuméniques pour dix-neuf siècles d'ère chrétienne, bien que les trois premiers siè-

(1) Extrait du *Courrier de Genève*.

(2) *The true history of Council* ; ce travail a passé dans le *Nineteenth Century Review*, et vient d'être terminé dans le numéro de juillet (N. des *Ann. cath.*).

cles aussi bien que les trois derniers n'aient eu à enregistrer aucune assemblée de ce genre. Il rappelle également qu'elles n'ont eu lieu qu'à des intervalles très-inégaux et toujours dans des circonstances exceptionnelles.

Passant ensuite à la description des causes qui ont amené le récent Concile du Vatican, le Cardinal dit que la première pensée n'en a pas été suggérée au Saint-Père, mais qu'elle lui est venue spontanément. Le 6 décembre 1864, Pie IX présidait une séance de la congrégation des Rites au palais du Vatican, lorsqu'à la fin des prières, il fit sortir tout le monde, à l'exception des cardinaux, avec lesquels il s'enferma. Pendant ce conclave secret, le Saint-Père exposa aux membres du sacré-collége la pensée qui, disait-il, avait longtemps occupé son esprit de convoquer un concile œcuménique dans le but d'apporter un remède extraordinaire aux besoins extraordinaires du monde chrétien à cette époque.

Aprés avoir clairement exprimé son dessein, le Saint-Pére pria les cardinaux de le peser mûrement en eux-mêmes et d'écrire individuellement leur avis, leur enjoignant en même temps, en finissant, le secret le plus absolu. Trois mois après cette date, le Pape avait entre les mains vingt et une opinions. Tous les cardinaux ainsi consultés, à deux exceptions près, étaient d'avis de convoquer un concile œcuménique. L'un des deux opposants donnait pour raison que les conciles, comme il les concevait, n'avaient de raison d'être que lorsqu'il existait de grands périls pour la foi. L'autre trouvait que les sujets que l'on se proposait à discuter étaient d'une nature trop délicate. Dix-huit cardinaux se prononcèrent de la manière la plus distincte en faveur du concile, et le vingt et unième, sans vouloir donner son avis, s'en remit au jugement du Souverain-Pontife. Au commencement de mars 1865, le Pape engagea les cardinaux à se réunir pour une discussion préliminaire, en vue de discuter si le concile serait convoqué ou non.

Dans leur première séance, tenue le 9 mars, ils nommèrent une commission, composée des cardinaux Patrizi, Reisach, Bizzarri, Caterini et Panebianco. Le secrétaire de la congrégation fut l'archevêque de Sardes, aujourd'hui cardinal Gianelli. Les cinq cardinaux décidèrent que la convoctation d'un concile œcuménique était relativement nécessaire et opportune, et qu'aucune communication préalable ne serait faite aux souverains catholiques. Le Pape lui-même, un peu plus tard, ordonna

d'en référer aux évêques avant la publication de la bulle d'indiction.

C'est ainsi, comme le démontre longuement le cardinal-archevêque de Westminster, qu'avec les soins les plus minutieux, le Pape demanda l'avis de tous les cardinaux et de tous les théologiens alors à Rome. Bien plus, on consulta l'opinion, dans toutes les parties du monde, des évêques profondément versés dans la théologie et le droit canon, les priant d'aider les membres du Sacré-Collége dans leurs délibérations. A cet effet, le 10 avril 1865, des lettres furent adressées à trente-six évêques des diverses parties de l'Europe, aussi bien qu'à d'autres prélats des Églises orientales. Les réponses à ces lettres revinrent toutes à Rome dans le courant du mois d'août, et, avec une harmonie réellement étonnante, donnèrent une nouvelle preuve d'un accord unanime, seul résultat possible de l'unité de l'épiscopat catholique.

Les évêques, dans leurs réponses, à bien peu d'exceptions, s'occupaient, de quoi ? — Du panthéisme, du rationalisme, du socialisme, du communisme, du spiritisme, du magnétisme, de l'indifférentisme. Ils s'étendaient sur ces divers points comme sur les maux de l'époque appelant tristement une prompte et salutaire correction. Ils faisaient allusion à la licence de la presse, ainsi qu'à celle de la concience, aux mariages civils, à la franc-maçonnerie, ainsi qu'aux fausses théories dominantes sur l'inspiration, l'autorité et l'interprétation des Écritures.

A peine quelques-uns des trente-six évêques européens consultés firent-ils quelque légère allusion à l'infaillibilité du chef de l'Église, du successeur de saint Pierre. L'immortel Syllabus de Pie IX n'avait fait aucune mention quelconque de la doctrine de l'infallibilité. En outre, jamais la question n'avait été soumise à la considération des évêques. Cependant, la Providence divine semblait annoncer que le temps était mûr pour développer ce dogme, puisque, spontanément, quelques-uns des trente-six évêques consultés, bien peu, je le répète, suggérèrent qu'en traitant de la primauté du pape, on devait prendre en considération l'infaillibilité du chef de l'Église.

Ce n'est qu'après que la question « s'il devait y avoir un concile » eut été ainsi débattue avec soin et grand nombre de délibérations parmi les prélats, les théologiens et les docteurs en droit canon consultés par le Saint-Siége, c'est-à-dire après une longue et attentive méditation, que parut le premier avis

public de l'intention de convoquer le concile du Vatican. Ici, le cardinal insiste de nouveau pour bien faire voir que l'initiative en appartient seulement à Pie IX, qui commença par soumettre sa pensée à ses conseillers intimes, puis graduellement à tous ceux qu'il savait être plus en rapport avec l'Esprit-Saint, avant de se déclarer ouvertement.

Son seul but, en cela, était de trouver un remède extraordinaire pour les maux extraordinaires qui affligent le monde chrétien, maux du genre le plus différent, théologique, philosophique, religieux, moral, social et domestique. « Le principal, sinon le seul motif, pour convoquer le concile, dit le cardinal, était, quoi qu'on en dise, de combattre les théories que l'on avait enseignées au monde. » Un peu plus loin Son Éminence, en faisant remarquer combien peu ressort le motif dont parlent nos adversaires, ajoute « qu'on ne le retrouve qu'énuméré dans une série de doctrines dépendant toutes les unes des autres, parmi les suggestions de l'un des cardinaux qui s'opposait complétement à la convocation du concile. »

Le cardinal Manning, qui aime beaucoup les rapprochements, fait remarquer que le nombre des évêques consultés par le Souverain-Pontife répondait exactement à celui des têtes couronnées. A ce propos, Son Éminence rappelle à ses lecteurs que sur les trente-six souverains, dix sont catholiques, deux appartiennent à la religion grecque et vingt-quatre sont protestants de différentes nuances. Mais, comme les rois se sont séparés de l'Église de Dieu, parmi les dix souverains réputés catholiques, pas un seul ne l'est réellement, non seulement dans son caractère officiel, mais encore dans sa vie privée. En outre, les gouvernements de leur pays ne sont pas des gouvernements catholiques. Ils appartiennent complétement au pire des mondes, à celui qui est en antagonisme direct avec l'Église de Dieu. Le christianisme des royaumes chrétiens, dit le cardinal, est une chose du passé, bien qu'heureusement l'unité de l'Église soit plus compacte et plus solide que jamais. Regardant autour de lui tous les maux provoqués par le XIX[e] siècle, le Souverain-Pontife, à qui, selon l'expression de saint Jean Chrysostome, le monde entier a été confié, a vu dans le concile du Vatican le seul remède possible.

Par conséquent, dès que le Saint-Père se fut arrêté à cette conviction bien mûrie, il fit adresser, le 15 novembre 1865, aux nonces apostoliques à Paris, à Vienne, à Madrid, à Munich et à

Bruxelles des lettres annonçant son intention de convoquer un concile œcuménique au Vatican.

On voit d'après cette simple analyse que cette histoire du concile, destinée à combattre les préjugés des Anglais, ne pourra que gagner à être traduite dans les différentes langues, afin de dessiller les yeux des hommes de bonne foi, toujours enclins à se laisser entraîner aux calomnies des méchants, parce qu'ils sont trop loyaux pour soupçonner un tel excès de perversité.

—

Nous ajouterons à ce que dit le *Courrier de Genève*, que nous croyons savoir que la traduction de *la Vraie Histoire du Concile* ne tardera pas à paraître, et que c'est un de nos savants évêques qui y travaille. En attendant, nous nous proposons d'analyser et de traduire la partie de cette *Histoire* qui concerne l'infaillibilité. Nous devons faire remarquer, enfin, que cette *Histoire* n'est pas du tout le même travail que le Directeur des *Annales catholiques* a publié sous ce titre, en traduisant, en 1871, un autre travail non moins remarquable du cardinal Manning sur le Concile.

J. Ch.

SCIENCE ET RELIGION (1)

C'est toujours une grande joie pour l'esprit de trouver la vraie science mise au service de la vérité; c'en est une plus grande encore pour le chrétien de trouver cette même science au service de l'éternelle vérité religieuse. A l'époque mêlée que nous traversons, on est heureux et fier de compter dans son camp des intelligences distinguées, des âmes fortes qui ne craignent point de heurter les répugnances les plus décidées du rationalisme moderne, des défenseurs autorisés des vieilles doctrines catholiques présentées sous un jour nouveau dans le *Syllabus* et les décrets du *Concile du Vatican*.

(1) *La Religion en face de la Science*, leçons sur l'accord entre les données de la Bible et les théories scientifiques modernes, par l'abbé Alexis Arduin, professeur, docteur en théologie. Un fort volume in-8° de 532 pages sur papier vergé; prix franco par la poste : 7 francs. — En vente à Paris, chez Jules Vic, libraire, rue Cassette, et à Lyon, chez Vitte et Lutrin, libraires-éditeurs, rue Mercière, ainsi que chez les principaux libraires.

C'est un de ces champions de la vérité religieuse que nous révèle le livre de M. l'abbé Arduin. Depuis longtemps ceux qui le connaissent désiraient qu'il livrât à la publicité les doctes leçons faites devant un auditoire d'élite ; il vient de céder aux sollicitations des personnages les plus compétents. Armé d'une théologie saine, d'une logique puissante, d'une exégèse irréprochable, d'une érudition étendue, l'élève de Saint-Sulpice et du collége Romain combat dans l'ouvrage que nous signalons, les prétentions hautaines de nos soi-disant savants. Un très-grand nombre parmi eux, au mépris de toutes les données historiques et rationnelles, ressassant cette erreur usée qu'il y a désaccord entre les doctrines catholiques et la science, concluent brutalement qu'il faut que *ceci tue cela;* qu'il importe d'être tout autre chose que chrétien et catholique croyant pour être un vrai savant.

L'auteur leur répond: il leur enlève leurs propres armes, et c'est au nom de la science débarrassée des entraves de l'incrédulité systématique, qu'il leur prouve qu'ils ont menti ou qu'ils se trompent. La plupart de leurs attaques sont dirigées aujourd'hui contre la solution catholique des *origines du monde,* question complexe qui en renferme un grand nombre d'autres; voilà pourquoi M. Arduin s'est placé sur le terrain de la *cosmogonie,* de la *géogénie* et de l'*anthropologie* pour venger le texte sacré et la narration mosaïque. Tout ce que les adversaires de la révélation ont écrit pour exposer et défendre leurs systèmes a été sérieusement, consciencieusement étudié. Depuis les suppositions plus ou moins absurdes des anciens athées, matérialistes, panthéistes de la Grèce et de Rome sur la nature de Dieu, l'origine de la matière et les lois du monde, jusqu'aux conceptions fantaisistes des positivistes et transformistes modernes, depuis les tristes inepties de Voltaire jusqu'aux sophismes de Renan, Draper, Hæckel, chaque erreur est signalée, soumise à l'épreuve d'une critique haute et impartiale, puis placée en regard de la vraie doctrine catholique, et la raison est appelée à se prononcer. Toutes les désolantes théories qui dessèchent l'âme en même temps qu'elles ruinent la société sont appréciées et données pour ce qu'elles valent.

Au reste, pour montrer jusqu'à quel point cet ouvrage est actuel, voici un aperçu de quelques-unes des questions qui y sont traitées : Systèmes qui ont cherché à expliquer l'origine de la matière : Matérialisme, Panthéisme, Dualisme; — Nature de

Dieu; — Étude sur les mystères; — Rationalisme; — La Création mosaïque : nature, époque et objet de la création; — Constitution élémentaire de l'univers : théorie dynamique, matière pondérable et impondérable; corrélation des forces; — Le *Fiat lux* et l'origine du mouvement; — Les lois de la nature, gouvernement de l'univers, les causes finales; — Les six jours de la création biblique; — Théorie de Laplace, origine des systèmes stellaires; — Apparition de la terre.

Ce plan, dont il est facile de saisir toute la fécondité, semble réaliser le programme qu'indiquait le P. Gratry : « Vous avez vu la décadence simultanée de la philosophie et de la foi : relevez l'une et l'autre en même temps et l'une par l'autre. » Et, en effet, l'auteur déclare dans sa préface que son livre pourrait être intitulé : *Étude comparée de philosophie religieuse et de philosophie scientifique.* Il lui permet d'aborder une série de questions d'un intérêt majeur, et les connaissances approfondies que possède M. Arduin le mettent à même de les traiter successivement avec une égale autorité. Bien des passages devraient être cités ici : signalons seulement le résumé si solennel et en même temps si littéraire des attributs de Dieu « péniblement entrevus par les plus puissants génies de tous les siècles, livrés aux seules forces de leur raison, et que la religion vient compléter et éclairer d'une splendeur surhumaine; » dans la quatrième leçon un aperçu magnifique sur les mystères dans leurs relations avec la science, etc., etc.

Peut-être un autre philosophe ou un autre exégète entreprenant un travail analogue à celui que nous analysons, aboutirait-il à des conclusions un peu différentes; peut-être pourrait-on trouver hasardées quelques hypothèses ingénieuses d'ailleurs et données avec réserve; pour nous, nous nous contenterons de remercier l'écrivain d'avoir montré une fois de plus par son travail que nos adversaires n'ont pas le droit de se poser comme les seuls détenteurs de la science et que cette religion *qui a usé l'épigramme et l'échafaud* usera encore et toujours le sophisme, quelque spécieux qu'il soit. La seule critique que nous ferons à l'auteur porte sur le passage de sa préface où il assure n'avoir pas voulu faire un livre *savant :* qu'il n'ait pas eu cette prétention, qu'il n'ait « pas visé à la réputation de science et d'érudition, » sa modestie bien connue nous en prévenait d'avance; qu'il n'ait pas en réalité fait un livre savant, nous en demandons bien pardon à notre ancien maître, mais nous nous

permettons de penser et de dire hautement le contraire ; tous ceux qui le liront lui infligeront le même démenti, et c'est précisément pour cela que nous souhaitons à cet excellent ouvrage tout le succès qu'il mérite ; ce n'est pas là une œuvre sans portée, *telum imbelle sine ictu ;* sa place est marquée dans toutes les bibliothèques sérieuses des amis aussi bien que des adversaires de la religion : aux uns comme aux autres il sera sérieusement utile.

F. Virieux,
prêtre du diocèse de Lyon.

UN EMPIÈTEMEMT CLÉRICAL (1).

II

— Ma Sœur ! s'écria la pauvre mère en jetant un regard de reconnaissance vers le ciel, pendant que le malade se retournait vivement contre le mur et fermait les yeux.

— Oui, c'est moi, Catherine, dit tout haut la religieuse en regardant du côté du lit. Il dort ?

— Je ne sais pas, ma Sœur.

— Et ces chers petits enfants, ils ne dorment plus, eux, car je vois leur grands yeux qui se fixent sur moi comme sur une apparition.

Les enfants, en effet, s'étaient tus ; sans mouvement dans leurs petits lits, ils regardaient avec de grands yeux étonnés cette religieuse aux habits sombres, à la figure souriante encadrée dans une grande cornette blanche, et ils n'étaient pas loin de croire que c'était la sainte Vierge elle-même qui était venue à l'appel de leur mère.

Quant à celle-ci, elle se mit à pleurer.

— Catherine, dit la religieuse, savez-vous que je ne suis pas contente de vous ?

— Qu'ai-je donc fait, ma sœur ?

— Voilà de chers petits êtres qui ont faim, je le vois bien, et votre cher mari qui est malade, et je n'en savais rien. Est-ce que vous avez oublié que nous sommes dans le quartier, vous qui veniez si gaîment passer vos dimanches avec nous avant d'être mariée ?

(1) Reproduction interdite. V. le numéro précédent.

— Je n'osais pas, dit la mère.

— Allons, heureusement que vous avez, au cinquième, une voisine charitable qui m'a prévenue. J'était chargée du marché aujourd'hui; la supérieure m'a permis de passer chez vous dès le matin, j'ai quelques provisions dans ce panier, qui est lourd, je vais m'en débarrasser ici ; je descendrai ensuite plus lestement l'escalier.

La pauvre mère ne répondit rien; elle joignit les mains, et dans ses yeux pleins de larmes la bonne Sœur put voir toute la reconnaissance dont son cœur était pénétré.

Le panier de la religieuse ressemblait à la bouteille enchantée du magicien: il paraissait inépuisable. Il en sortait des provisions de toutes sortes: un beau pain bien blanc, une bouteille de vin, des légumes, de la viande, des petits pains appétissants, encore des légumes, et des œufs, et des pommes, et encore des œufs et encore des pommes.

— Voilà pour les enfants, disait la Sœur, voilà pour vous, voilà pour faire un bon bouillon à notre pauvre malade, voilà des pommes à croquer; cuites, vous verrez comme elles ranimeront l'appétit de votre cher mari. Allons, Catherine, rangez-moi bien tout cela.

Les enfants regardaient émerveillés. Bientôt, l'estomac reprit ses droits :

— J'ai bien faim, dirent-ils tous deux, mais à voix basse.

— C'est entendu, dit la Sœur; mais on ne mange pas dans son lit, mes chéris. Allons, levons-nous vivement, une bonne petite prière au bon Dieu, et nous commencerons notre déjeûner.

Et la bonne Sœur saisit la petite fille, pendant que la mère s'occupe du petit garçon. La toilette est bientôt faite. L'eau passe vivement sur la figure, les petites mains se lavent, les enfants se mettent à genoux, ils joignent leurs mains, la Sœur s'agenouille avec eux, la prière est faite et le déjeûner commence. Quel festin ! chacun avait une pomme à croquer avec un excellent petit pain.

Pendant toute cette scène, qui n'avait pas duré plus de dix minutes, le malade n'avait fait aucun mouvement. S'était-il, en effet, rendormi ? Catherine commençait à le penser, et elle recommandait aux enfants de ne pas faire de bruit lorsque tout à coup :

— C'est bien, mangez le pain de l'aumône, le pain de l'esclavage, dit-il comme en se parlant à lui-même.

— Pierre ! dit Catherine.

Mais la Sœur faisant semblant de n'avoir pas entendu :

— Ah ! voilà le cher malade qui s'éveille ! Eh bien, monsieur Pierre, comment vous sentez-vous ce matin ?

Le malade ne répondit pas.

— Savez-vous, continua la Sœur, que je ne suis pas contente du tout de votre femme. Elle me connaît pourtant bien, et elle ne m'avait pas prévenue ; sans cela, je serais venue bien plus tôt. Vous ne m'en voudrez pas, j'ignorais tout.

— Elle a bien fait.

— Mais pas du tout. Est-ce qu'elle n'est pas un peu notre enfant ? Vous savez bien que c'est à notre école qu'elle a été élevée. Ce n'est pas bien, elle aurait dû nous avertir.

— L'ouvrier n'a pas besoin de demander l'aumône.

— Sans doute, monsieur Pierre, quand ses bras sont forts et que le travail ne manque pas.

— Il vaut mieux mourir que d'être esclave.

— Mais monsieur Pierre, qu'est-ce donc que vous avez ? Vous me dites tout cela d'un ton si grave que vous me feriez peur, si une Sœur de charité avait jamais peur. Mais ce n'est pas le brave Pierre qui parle, c'est la fièvre, je le vois.

— Vous ne m'endoctrinerez pas.

— Pierre ! exclama la femme du malade.

— Je dis que je ne me laisserai pas endoctriner.

— Mais que voulez-vous donc dire, monsieur Pierre ? Vous avez de grands mots qui ne sont pas faciles à comprendre... Catherine, allumez le feu, faites chauffer l'eau, et préparez un bon pot-au-feu. Je me connais un peu en malades ; monsieur Pierre n'a presque pas de fièvre, je suis sûre qu'un bon bouillon lui fera du bien, et vous verrez, monsieur Pierre, qu'après cela vos idées seront moins sombres.

— Vous ne m'endoctrinerez pas.

La Sœur se mit à rire.

— Mais, mon brave Pierre, que voulez-vous donc dire avec ce grand mot ? J'apporte ici quelques provisions qui peuvent vous faire du bien ; il n'y a pas d'endoctrinage là-dedans.

— Les cléricaux donnent au peuple pour le rendre esclave.

La Sœur fit entendre un joyeux éclat de rire.

— Pour le coup, Catherine, vous pouvez vous rassurer, dit-elle ; monsieur Pierre se met à plaisanter, c'est un bon signe, la maladie cédera bientôt.

— Je ne plaisante pas, madame.

— Vous ne plaisantez pas, monsieur, reprit la Sœur du même ton lugubre que Pierre avait pris pour lancer ces trois mots; mais alors, je vous plains, mon brave Pierre. Voyons, regardez-moi bien. Est-ce que vous croyez que j'ai envie de vous dominer, comme vous dites, et de vous rendre esclave ? Mais, mon brave Pierre, c'est moi, au contraire, qui suis à votre service, c'est nous toutes, qui sommes les domestiques du peuple, et les Frères aussi et les curés aussi. Réfléchissez donc un peu à ce qui se passe. Voilà une petite fille qui commence à grandir; c'est une petite princesse pour nous. Vous allez nous l'envoyer à l'asile, n'est-ce pas ? et pendant toute la journée, plusieurs d'entre nous seront occupées à l'amuser, à la faire rire, à l'instruire, à la nettoyer, à l'arranger, à en faire une belle petite fille bien élevée, bien propre, bien obéissante. Après cela, nous l'aurons à l'école, nous l'aurons à l'ouvroir, si vous voulez, et quand elle aura appris à lire et à écrire, à coudre, à raccommoder, vous aurez là près de vous une belle grande jeune fille qui soignera son père, qui aidera sa mère, qui sera votre joie et votre orgueil, et que vous finirez par marier à un brave ouvrier comme vous, dont elle fera le bonheur, en même temps qu'elle sera l'appui et la consolation de votre vieillesse. Nos sœurs de l'asile, de la classe et de l'ouvroir ne la reverront peut-être jamais, plusieurs d'entre elles seront mortes avant l'âge parce qu'elles se seront épuisées dans leurs asiles et dans leurs classes à élever ces bambines qui ne sont pas toujours faciles et qui ne donnent pas toujours beaucoup de satisfaction, mais qu'est-ce que cela fait ? Nous sommes les servantes du bon Dieu et les servantes du peuple, c'est bien assez pour nous rendre heureuses. Quand une Sœur tombe, une autre la remplace; c'est comme à la guerre. Mais, mon brave Pierre, où voyez-vous donc dans tout cela que nous cherchons à vous dominer et à vous rendre esclave ? N'est-ce pas que vous avez voulu plaisanter ?

Pierre resta silencieux; la bonne Sœur, qui n'avait pas eu de peine à reconnaître que le pauvre homme était encore plus malade d'esprit que de corps continua :

— Je sais bien que dans vos journaux on dit tout le mal possible de nous et des bons Frères des Écoles chrétiennes, et des curés par dessus le marché, en un mot de tous les cléricaux, c'est-à-dire de tous ces bons chrétiens qu'ils croient injurier en les appelant des cléricaux. Mais, voyons, vous êtes un homme rai-

sonnable, vous, monsieur Pierre, et vous savez ce qu'il en est. Je crois que vous avez été élevé par les Frères. Je vous le demande, où avez-vous vu que ces hommes dévoués cherchent à dominer l'ouvrier? Vous le savez bien ; ils passent leur vie au milieu des enfants, ils s'épuisent à leur donner des leçons, ils ne s'occupent que d'eux à l'école, dans les patronages ; toute leur vie est à eux, et pour toute récompense, ils reçoivent des injures, sans que cela les décourage jamais. Pouvez-vous voir là des tyrans ?

Tenez, pendant que nous allons nous occuper de votre petite Marie, les bons Frères vont s'emparer de votre petit Pierre ; ils lui apprendront à lire, à écrire, à compter ; ils le pousseront plus loin, s'il a des dispositions ; ils en feront un savant qui pourra faire son chemin dans les plus belles carrières, ou un ouvrier intelligent, qui se distinguera parmi les autres et qui sera à même de gagner largement sa vie et d'élever aisément sa famille quand il sera devenu homme. Pour tous ces services, qu'est-ce que demandent les Frères ? Aura-t-il un sou à leur donner ? Aura-t-il le moindre service à leur rendre ? Sera-t-il même obligé de les saluer dans la rue ? Avouez que voilà des cléricaux qui ne songent guère à dominer.

— Tout ça, c'est des empiètement cléricaux.

— Ah ! oui, dit la Sœur en riant, c'est un de leurs grands mots, à ce qu'il paraît. Ces cléricaux ne font qu'empiéter. Quand il y a des pauvres qui souffrent de la faim et que leurs soi-disant amis abandonnent, il s'avisent de donner du pain et des consolations aux pauvres; quand l'ouvrier est sans travail, ils viennent à son secours; pour les enfants, ils fondent et entretiennent des crèches, des asiles, des écoles, des ouvroirs, des patronages; pour les hommes faits, ils établissent des réunions où ils peuvent venir se réunir agréablement et honnêtement le dimanche. Pendant que les ennemis des cléricaux crient que tous les hommes sont frères, les cléricaux mettent en pratique la fraternité; pendant que les ennemis des cléricaux crient que tout le monde est libre, les cléricaux usent de leur liberté pour se faire les serviteurs du peuple en l'instruisant, le secourant, en s'occupant continuellement d'améliorer son sort; pendant que les ennemis des cléricaux crient que tous les hommes sont égaux et qu'ils pratiquent l'égalité en laissant les pauvres à leur porte, en les éclaboussant de leur luxe et en les exploitant autant qu'ils peuvent, les cléricaux cherchent à élever le pauvre jus-

qu'à eux, ils font tout ce qu'ils peuvent pour que l'enfant du pauvre soit capable un jour de tenir un rang honorable dans la société, et, reconnaissant que tous les hommes sont égaux devant Dieu, ils n'ont ni fierté, ni dureté, ils traitent les plus malheureux comme des frères qui sont les enfants d'un même Père. Est-ce que ce n'est pas vrai, cela, monsieur Pierre?

— Oui, ma Sœur, il y a du vrai dans ce que vous dites. Je n'ai rien à dire contre les Sœurs de charité; c'est des femmes bien charitables, et qui s'occupent charitablement des enfants du peuple. Je n'ai rien à dire contre les Frères, je les ai vus à l'œuvre, ce sont des hommes dévoués; je serais ingrat si je disais du mal d'eux. Mais les curés, mais les jésuites, voilà les hommes qui veulent nous dominer, être partout les maîtres, et qui veulent rendre le peuple esclave. Eh bien! non, ils ne nous rendront pas esclaves; les ouvriers ne se laisseront pas faire.

— Allons, mon brave Pierre, dit doucement la Sœur, voilà que vous vous échauffez; cela vous rendra la fièvre; calmez-vous. Je vous ai fatigué en vous parlant trop longtemps. Assez pour aujourd'hui. Si vous voulez, je vous enverrai M. le curé de la paroisse, il vous dira ce qu'il faut penser des curés et des jésuites.

Et, en attendant, je veux opérer un premier empiètement clérical; y consentez-vous?

— Qu'est-ce que vous voulez dire?

— Mais, voilà une petite fille qui ne respire pas, ici, qui ne peut pas jouer et qui n'apprend rien. Je l'emmène, n'est-ce pas? elle va venir à l'asile; elle passera là sa journée, et, le soir, elle vous reviendra bien gentille, bien propre, et vous serez bien heureux de l'embrasser. C'est convenu?

— Je ne dis pas non.

— Affaire conclue, et notez bien : Premier empiètement clérical.

La Sœur aida Catherine à mettre son ménage en ordre, tout en disant de temps en temps un mot de bonne humeur. On appropria la petite fille et l'on se disposa au départ.

Le petit Pierre, au moment de la séparation, s'écria :

— Je veux aussi aller à l'asile.

— Mais, tu es déjà bien grand, dit la Sœur.

— Je veux aller avec Marie.

On délibéra un instant.

— Allons, dit la Sœur, il est encore assez jeune; ce sera bien

pour quelques jours; nous nous occuperons pendant ce temps de le mettre à l'école. Un bout de toilette encore et partons. Ma supérieure va trouver que j'ai été bien longue à revenir. Est-ce entendu, monsieur Pierre?

— Ce que vous faites est bien fait, ma Sœur.

Les enfants vinrent embrasser leur père qui avait de douces larmes plein les yeux, ils embrassèrent leur mère, qui devait aller les reprendre le soir, et la Sœur, les tenant par la main, l'une à droite, l'autre à gauche, sortit de la chambre.

— Merci, ma Sœur, lui dit Catherine avant de refermer la porte.

Un premier empiètement clérical venait de s'accomplir

(La suite au prochain numéro.) Xyz

HISTOIRE D'UN INCONNU (1)

XXI

Où l'on parle de Josué et de Galilée.

(Suite)

— M. le docteur nous dit donc que la Bible, proclamée par l'Église comme étant d'inspiration divine, se trouve en désaccord avec la science la plus certaine; par conséquent qu'elle se trompe, et comme Dieu ne peut se tromper ni inspirer l'erreur, il s'ensuit que c'est l'Église qui se trompe en enseignant l'inspiration de la Bible. Or, si l'Église se trompe, et dans un point aussi capital, puisqu'elle nous donne la Bible comme étant la parole de Dieu, il est clair qu'elle n'est pas assistée de l'Esprit-Saint, et, comme dernière conséquence, qu'elle est d'invention humaine, ce qui détruit absolument toute son autorité sur notre intelligence et sur notre volonté. Il me semble, monsieur le Docteur, que je n'affaiblis pas l'objection.

— Nullement, monsieur le Curé.

— Si donc j'y réponds d'une manière satisfaisante, vous avouerez que, sur ce point, l'Église est inattaquable.

Je l'avouerai.

— J'ajoute que le point spécial sur lequel vous trouvez la Bible, et par conséquent l'Église en défaut, c'est sur les mou-

(1) Reproduction interdite. V. le numéro précédent.

vements réciproques de la terre et du soleil, c'est-à-dire que, selon la science, c'est la terre qui tourne autour du soliel, tandis que, selon la Bible, ce serait le soleil qui tourne autour de la terre.

— C'est bien cela.

— J'ajoute encore, comme remarque préliminaire, continua le Curé, que, sur plusieurs autres points, comme sur les jours de la création, nous avons trouvé le parfait accord de la Bible et de la science, et que là où il y a un désaccord apparent, la science elle-même n'est pas encore faite, c'est-à-dire n'est pas encore sûre de ce qu'elle croit provisoirement. Vous vous en souvenez, mes amis?

— Oui, oui, dirent les plus anciens auditeurs et ceux du dimanche précédent.

— Nous avons vu, poursuivit Antoinette, que c'est les savants qui n'y entendent rien.

— Nous nous rappelons, ajouta encore Mathurin, les allumettes de M. About, à propos de la lumière créée le premier jour et du soleil qui n'a paru que le quatrième jour.

— Très-bien! mes amis, je vois que j'ai été compris, et j'espère bien que je vais l'être encore une fois... Je pose une dernière question à M. le docteur avant d'entrer complètement en matière: C'est bien, n'est-ce pas, à l'occasion de Josué qui arrêta le soleil, selon la Bible, que vous trouvez ce saint livre en défaut?

— C'est surtout à cause de cela.

— Voyons donc.

Tous ces préliminaires avaient vivement excité la curiosité de l'auditoire, en même temps qu'ils avaient nettement posé la question. M. Tirsang, voyant que le Curé ne cherchait en rien à esquiver la difficulté, se sentait un peu moins d'assurance; l'auditoire, par la même raison, comptait d'avance sur la victoire du Curé, et Mathurin dit tout bas à son voisin Jacques :

— Je crois que M. Tirsang va encore passer un mauvais quart d'heure.

— Il y a, mes amis, reprit le curé, un proverbe qui dit qu'il ne faut pas enfoncer une porte ouverte, opération aussi parfaitement inutile qu'impossible, n'est-ce pas? Eh bien! je crois que c'est un peu ce qui arrive lorsqu'on veut attaquer la Bible à propos de quelques expressions qui n'ont pas tout à fait l'air d'accord avec les découvertes de la science, et l'Église à propos des choses qu'elle obligerait à croire, tandis qu'elle n'y oblige pas du tout.

Ainsi, premièrement, parce que l'Église enseigne que les livres saints sont inspirés, on lui fait dire que chaque mot de ces Livres a été directement dicté par le bon Dieu et que tout, même ce qui n'a pas rapport à la foi et aux mœurs, c'est-à-dire aux vérités que nous devons croire et à la morale que nous devons pratiquer, y est de la plus rigoureuse exactitude scientifique. C'est faire dire à l'Église ce qu'elle ne dit pas, pour avoir ensuite le plaisir de prouver qu'elle a dit quelque chose de faux ; mais ce n'est pas raisonner avec bonne foi ou en connaissance de cause.

Les différents livres de la Bible ne nous sont parvenus qu'au moyen de copies dans lesquelles ont pu se glisser des erreurs de copistes, ou au moyen de traductions dont l'Église ne donne pas le travail comme inspiré. C'est ainsi qu'on n'est pas d'accord sur les dates fournies par la Bible sur certains points, parce que les copistes ont pu facilement se tromper en écrivant les lettres qui servaient de chiffres aux Hébreux, et cela est si vrai que l'Église, dans ses livres approuvés, se sert tantôt d'une chronologie, tantôt d'une autre, par exemple pour fixer la date de la création du monde ou de l'homme. De même pour les traductions, il y a plus d'un texte de la Bible latine approuvée par l'Église, celle dont nous nous servons, que l'Église permet d'interpréter autrement d'après l'hébreu ou le grec d'où ils ont été traduits. Mais ce sont là des détails tout à fait secondaires, parce que cela ne touche ni à la foi ni aux mœurs, ni aux vérités religieuses ni à la morale. Les Livres saints n'ont pas été inspirés au point de vue des sciences, de la chimie, de la physique, de l'astronomie, etc. ; mais au point de vué de ce qui intéresse la religion, la destinée de l'homme, ses devoirs et son salut. Que la terre tourne autour du soleil ou que le soleil tourne autour de la terre, en quoi cela peut-il changer la nature des devoirs des enfants à l'égard de leurs parents, nos devoirs envers Dieu, envers le prochain et envers nous-mêmes, et les effets de l'Incarnation et de la Rédemption, la nature des sacrements, etc. ? Eh bien ! ce que l'Église enseigne sur la question de la Bible et des traductions qu'elle approuve, c'est qu'elle ne contient rien de contraire à la foi et aux mœurs, et c'est à ces points capitaux que l'inspiration s'applique.

Maintenant, cela ne veut pas dire que la Bible n'a aucune autorité sous les autres points de vue. Au contraire, son autorité est très-grande, et elle grandit chaque jour, à mesure que les

découvertes se multiplient. D'abord, il faut dire que les erreurs possibles des copistes sont peu nombreuses sur les points importants, car tout le monde était intéressé à ce que les copies fussent faites avec soin ; ensuite l'Église n'a approuvé la traduction latine de la Bible que nous avons entre les mains, qu'après que de savants linguistes et théologiens eurent reconnu que c'était elle qui était généralement la meilleure. Faite en grande partie par saint Jérôme, qui était un savant versé dans la connaissance du grec et de l'hébreu, elle a une autorité que ne possède aucune autre traduction.

Je viens de dire que les découvertes les plus récentes de la science ne font qu'augmenter l'autorité de la Bible. En effet, on est parvenu à lire, de nos jours, les écritures les plus difficiles des Égyptiens, écritures qu'on ne pouvait plus déchiffrer depuis des siècles, et ces écritures ont prouvé que la Bible parlait avec la plus grande exactitude chaque fois qu'elle parlait de cette Égypte où les Hébreux ont demeuré plusieurs siècles et avec laquelle ils se sont trouvés en guerre plus d'une fois dans la suite. Encore plus récemment on est venu à bout de lire les anciens livres des Babyloniens et des Chaldéens, qui sont écrits sur des briques ; ces singuliers livres remontent à l'époque de Moïse, peut-être même à des temps plus anciens, et l'on y retrouve l'histoire de la Création et du Déluge presque dans les mêmes termes que dans la Bible, seulement avec des additions d'erreurs et d'idolâtrie qui ne font que mieux ressortir la supériorité de Moïse et des écrivains sacrés.

La Bible, écrite par des auteurs inspirés de Dieu, serait encore le livre le plus respectable et le plus digne de foi, même quand cette inspiration ne serait pas démontrée ; mais, encore une fois, n'oublions pas que l'inspiration avait pour objet les vérités religieuses et la morale, et qu'elle n'empêchait pas chaque écrivain de garder son caractère propre et de s'exprimer, sur les objets indifférents à la religion, comme on s'exprimait autour d'eux, et en se servant précisément d'un langage compréhensible pour leurs contemporains.

Voilà donc déjà, si je ne me trompe, l'Église hors de cause en ce qui concerne les errreurs purement scientifiques qui pourraient se trouver, — remarquez bien que je dis, qui pourraient se trouver, — dans ces Livres qui sont également vénérés par les Juifs et par les chrétiens, et qui ont jusqu'ici résisté à toutes les attaques dirigées contre eux.

Nous pouvons maintenant aborder directement la question de Josué.

Ici M. Tirsang fit un hochement de tête qui n'échappa point au Curé.

— Je vous comprends, monsieur le Docteur, dit celui-ci ; après la question de Josué, il restera celle de Galilée. Mais ne mêlons pas les deux questions ; procédons par ordre. Vous verrez que nous viendrons à bout de satisfaire les esprits les plus difficiles.

(A suivre.) ***

REVUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

26 juillet.

Les haussiers ne veulent décidément pas abandonner la victoire à leurs adversaires. Après avoir faibli un moment, ils ont repris courage et poussé avec tant d'ardeur une nouvelle campagne de hausse, qu'ils ont encore une fois remporté de sérieux avantages. Rien ne peut les ébranler : on leur parle des incertitudes du dedans, et ils répondent que les élections sont encore loin et que, d'ailleurs, elles seront de nature à rassurer les intérêts; on leur montre la Russie se répandant dans la Roumélie, menaçant Andrinople et visant Constantinople, l'Angleterre qui s'inquiète, l'Autriche qui se prépare, l'empire ottoman qui se disloque et dont la ruine va ouvrir la terrible question de succession, et ils répondent que les progrès de la Russie vont amener une intervention diplomatique qui rétablira la paix, ou que, à défaut de cette intervention, la Turquie se rendra à merci, ce qui amènera le même résultat. Mais la Russie aura acquis une force prépondérante, mais son accord avec l'Allemagne sera une menace pour le reste de l'Europe ; qu'est-ce que cela fait? La paix sera rétablie vaille que vaille, le commerce et les affaires reprendront; l'argent n'a pas de patrie, l'argent ne connaît pas la question d'équilibre. Et les haussiers l'emportent.

Nous avons laissé les fonds d'Etat 3 °/₀, 4 1/2 et 5 °/₀, le mercredi 18 juillet, respectivement à 70,25, — 101 et 107,42; à la bourse d'hier, 25 juillet, ils sont restés respectivement à 70,75, — 102 et 107,80. La croissance est faible, mais elle est continue.

—

Les préoccupations se tournent aujourd'hui vers la récolte, qui est en pleine activité. La dernière quinzaine de juillet n'a

pas complètement continué le bien produit pendant les semaines précédentes. Après avoir pu compter sur une bonne moyenne, il semble qu'on ne compte plus maintenant que sur une moyenne ordinaire; il y a des contrées qui sont exceptionnellement favorisées, mais il y en a d'autres qui se trouvent moins heureuses. Nous venons de parcourir une partie de la haute Normandie. Les céréales offrent un aspect superbe; les avoines, surtout, sont admirables, aussi le prix des vieilles avoines a-t-il considérablement baissé; mais nous n'avons pas vu l'abondance de pommes dont la basse Normandie est favorisée. Il serait prématuré de poser aujourd'hui des conclusions générales; la récolte n'est pas assez avancée, le soleil n'a pas dit son dernier mot; mais on doit constater qu'il se cache trop souvent et que les pluies commencent à devenir trop fréquentes.

—

L'Angleterre se croyait débarassée de la peste bovine ; le fléau vient de reparaître tout à coup en trois endroits différents, à Brighton, près de Sheffield (Yorkshire), et dans deux quartiers de Londres, à Bethnal Green et à Miles End. Cette fois, on ne saurait dire qu'elle est venue par l'importation de bestiaux étrangers, et l'on craint d'arriver à constater que le mal s'est acclimaté en Angleterre et qu'il peut s'y reproduire spontanément. Il faut dire que la population bovine anglaise, précisément à cause des *perfectionnements* dont on l'a gratifiée, et qui en affaiblissent la force vitale, tout en en augmentant la force productive, est très-facilement accessible aux contagions. Il y a là une considération dont les éleveurs feront bien de tenir compte.

A. F.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE (1)

13. **La première tache de sang**, par M. Labutte, in-12 de 280 pages. Paris, 1877, chez Dillet ; — prix : 2 francs.

Roman dramatique pittoresque et fort émouvant, dont le théâtre est à Lisbonne en Portugal. Des scènes de bandits en sont le principal sujet et conduisent le lecteur à travers une série d'incidents et d'aventures à une catastrophe tragique qui termine une longue histoire.

Cette *première tache de sang*, imprimée sur le manteau royal de Jean VI de Bragance au commencement de son règne, est la condamnation à la peine capitale de l'infant Dom Francisco, coupable d'une tentative de fratricide sur la personne du roi son frère aîné.

—

(1) Il sera rendu compte de tout ouvrage dont deux exemplaires auront été déposés au Bureau des *Annales catholiques*, rue de l'Abbaye, 13, ou de Vaugirard, 371. — MM. les auteurs et les éditeurs sont priés de faire connaître le prix des ouvrages qu'ils remettent.

14. **Séraphine,** par la comtesse de la Rochère, in-12 de 292 pages. Paris, 1877, chez Henri Allard ; — prix : 2 francs.

Joli roman dramatique qui, à l'encontre de beaucoup d'autres romans, au lieu de finir commence par un mariage. Ce nouvel ouvrage est digne de son auteur, dont le nom est si connu dans le monde des romanciers honnêtes et chrétiens.

—

15. **Sarah** ou **la suivante de la Marquise.** *Episode du temps de la Ligue*, par Robert de Montfournier, in-12 de 287 pages. Paris, 1877, chez Tolra.

Episode sanglant et émouvant de l'*histoire de la Ligue*. Le principal personnage est *Sarah*, jeune fille d'un juif soldat allemand, du parti calviniste. Recueillie dans un bois et élevée par la fille d'un noble baron catholique, Sarah est devenu la fidèle suivante de sa bienfaitrice devenue elle-même plus tard épouse du chevalier Tancrède, un des chefs du parti protestant. Ces deux femmes admirables préfèrent périr sur l'échafaud plutôt que de renier leur foi catholique.

Ce roman dramatique essentiellement émouvant, contient quelques scènes touchantes. Mais il renferme aussi beaucoup d'invraisemblances. Quant au principal épisode qu'il rapporte, si cet épisode est réellement historique, ce dont il doit être permis de douter, on regrette que l'auteur n'ait pas joint à son lugubre récit quelques notes justificatives.

Plusieurs de nos Abonnés réclament les Tables qui doivent terminer le tome XX des *Annales catholiques :* ces Tables ne sont pas encore prêtes ; on les trouvera dans un de nos prochains numéros.

Nous avons découvert une des causes des irrégularités de service dont plusieurs de nos Abonnés avaient eu à se plaindre ; nous avons pris des mesures pour que ces irrégularités ne se renouvellent pas. Il en est toujours qui sont du fait de la poste, soit à l'étranger, soit en France : pour celles-ci, nous ne pouvons que faire entendre nos réclamations ; nous prions nos Abonnés de nous aider à les faire valoir, en nous signalant les irrégularités dont ils ont à se plaindre, avec tous les détails qui peuvent être utiles.

Le gérant : P. Chantrel.

Paris. — Imp. Mamert SOUSSENS et Cie.

ANNALES CATHOLIQUES

OU EST LE SALUT

Nous exprimions, il y a huit jours, notre regret de voir qu'on n'eût pas songé à établir l'union conservatrice sur un principe supérieur qui aurait rendu le succès plus facile, et surtout plus durable. M. le comte de Maumigny exprime, dans le *Monde,* un regret semblable avec une grande élévation de pensée et une grande vigueur de style. Nous reproduisons son article :

Si les événements suivent leur cours naturel ; si Dieu, qui gouverne la France par une providence spéciale, ne leur donne une direction imprévue, notre sort dépendra des prochaines élections. En voyant la discipline et les conjurations des Gauches, en voyant les conservateurs républicains du Centre à la suite des ennemis déclarés de l'ordre social et de notre foi, chacun sent que l'union des conservateurs de la Droite est nécessaire pour nous sauver. Aussi le gouvernement du 16 mai n'a cessé de dire : « Unissez-vous ; il y va du salut de la France et du vôtre. La Constitution est révisable en 1880 ; ajournez jusque-là vos espérances. Imitez les républicains qui savent s'unir, se discipliner, attendre, et faites pour vous sauver, ce qu'ils font pour vous perdre. »

Le conseil est excellent, mais difficile est l'exécution. Les électeurs, en effet, n'ignorent pas qu'ils récolteront en 1880 ce qu'ils auront semé en 1877, si Dieu laisse lever la semence. De là la difficulté d'unir des partis qui veulent dès aujourd'hui préparer la réalisation de leurs espérances, alors même qu'ils respectent le délai que la Constitution leur impose. Dans ces conditions, comment persuader aux constitutionnels et aux bonapartistes d'envoyer des royalistes et réciproquement ?

Pour s'unir sincèrement, cordialement, et agir en conséquence, il faut un principe et un centre d'union supérieurs aux principes politiques qui divisent les partis.

Pour détruire, les républicains les possèdent. Leur principe doctrinal est la négation virtuelle « du droit divin ; » c'est la triple négation de l'autorité universelle et souveraine du Christ, — de l'autorité spirituelle et sociale du Souverain-Pontife, son vicaire, — enfin de l'autorité temporelle chrétienne, autorité subordonnée dans l'ordre spirituel et social, souveraine dans l'ordre purement temporel. Au prince légitime, ministre du Christ au dehors, les républicains opposent l'omnipotence d'un suffrage universel rivé au principe révolutionnaire comme centre d'action. Ils proclament la souveraineté du peuple, mais du peuple impie qui dit avec maître Gambetta : « Le cléricalisme, c'est-à-dire le christianisme, voilà l'ennemi ! »

Qu'on cherche tant qu'on voudra, la loi divine et le *Credo* peuvent seuls réunir dans une même pensée et dans une même volonté les catholiques des divers partis politiques conservateurs. L'autorité *spirituelle et sociale* du vicaire de Notre-Seigneur Jesus-Christ, infaillible gardien de la justice et de la verité éternelles, est le seul pouvoir qu'ils puissent tous reconnaître. Hors de là, républicains et monarchistes, bonapartistes et bourbonniens, constitutionnels et royalistes sont divisés.

Voilà l'ennemi ! Qu'il s'agisse d'une république cléricale ou d'une monarchie cléricale, voilà l'ennemi ! La République de l'Équateur en sait quelque chose.

Pour fonder et pour conserver, il faut aussi un principe doctrinal commun, un centre commun d'action, c'est-à-dire une autorité sociale incontestée. C'est plus nécessaire encore que pour détruire. Les doctrines politiques divisant les conservateurs, il faut, pour les unir, un principe supérieur que tous puissent reconnaître ; une autorité supérieure à laquelle tous se soumettent.

Dans la vie privée, la majorité conservatrice reconnaît bien ce principe et cette autorité. Les membres de l'Assemblée nationale, et peut-être même ceux de la dernière Chambre, étaient, individuellement, religieux : mais, dans la vie publique, il en était tout autrement.

Depuis 1830, tous les gouvernements, tous les ministères, tous les parlements se proclament les fils de 89 et les adversaires du droit divin. Dans cette voie qui mène aux abimes, une poli-

tique vraiment conservatrice n'est pas facile. Comment combattre la Révolution, si l'on marche de conserve avec les révolutionnaires?

Si deux partis ennemis montaient sur des wagons rivés à la même chaîne, entraînés par la même locomotive sur une même pente inclinée vers l'abîme, nos amis, en combattant leurs adversaires, ne feraient qu'ensanglanter la voie, sans profit pour eux. Détacher leurs wagons, changer de conducteur et de locomotive pour revenir en gare, serait le seul moyen de se sauver ; la lutte ne serait salutaire qu'en facilitant la manœuvre.

Il en est ainsi de l'ordre social. La gare imprudemment quittée, c'est l'Église. Pour y rentrer, il faut abandonner les révolutionnaires à leur sort, et changer de principe et de conducteur. Sans cela, on se perdra avec eux, si courageux qu'on soit pour les combattre.

Si, dans la vie publique, les catholiques reniaient de bouche et de cœur les principes mortels de la Révolution ; s'ils écoutaient docilement la voix inspirée du Souverain-Pontife, s'ils demandaient à leurs élus de subordonner, sans les sacrifier, leurs affections politiques aux intérêts d'un ordre plus élevé ; en un mot, si électeurs et candidats « cherchaient avant tout « le règne et la justice de Dieu, le reste leur serait donné par « surcroît. » Alors la question politique se résoudrait d'elle-même, sous l'action de la Providence, car ici la voix d'un peuple chrétien serait la voix de Dieu.

« Une nation a toujours le gouvernement qu'elle mérite. » Après de bons pasteurs, un bon gouvernement est la plus grande récompense que Dieu accorde aux peuples. Il les récompense en leur envoyant des Clovis et des Charlemagne, des Alphonse, des Louis IX, des Moreno ; des saints, des sages, des héros ; il les châtie en leur donnant des tyrans et des hypocrites, des princes dans l'imbécillité de l'âge ou de l'esprit, incapables de les défendre contre les ennemis du dehors et de l'intérieur.

Dans le provisoire où s'étiole la France depuis un siècle, dans l'incurable division des partis conservateurs, le Catholicisme est la seule voie de salut qui s'offre à nous. Que les partis imitent la générosité de Philippe-Auguste à Bouvines ; qu'ils

placent la couronne sur l'autel en priant Dieu de la donner au plus digne, c'est-à-dire au prince qui sera le défenseur le plus dévoué de notre foi nationale et de l'Église, de notre honneur et de nos frontières, de notre sécurité et de notre liberté ; au prince qui saura le mieux nous assurer la concorde et la paix, les alliances des nations catholiques et de celles qui, sans partager notre foi, veulent le triomphe de la justice et du droit ! Alors Dieu saura bien incliner les cœurs vers lui, comme il fit autrefois pour Saül, que les fils de Bélial seuls méprisèrent. (I *Rois,* x. 27.)

Pour qu'on ne puisse s'y tromper, un autre Samuel lui dira : « Dieu t'a sacré pour gouverner son héritage (car la France, elle aussi, est l'héritage de Dieu, qui se l'est réservée, disent nos monnaies). Tu arracheras son peuple aux mains des ennemis qui l'entourent et ce sera le signe que Dieu t'en a sacré le prince. »

Avant tout, tu arracheras son peuple des mains des Loges, de la presse impie et des communards, car, ceux-ci vaincus, il n'aura rien à craindre au dehors ; car Dieu lui donnera le cœur de tous les gens de bien pour rempart.

V. DE MAUMIGNY.

CHRONIQUE DE LA SEMAINE.

I. La note du Vatican. — II. Voyage du Maréchal à Bourges; les discours; réponse du Maréchal au maire de Bourges; devoir des catholiques en présence des élections: — III. Compte-rendu du *Journal officiel*. — IV. La guerre d'Orient; situation des belligérants; attitude des puissances.

I

La *Note importante* que nous avons reproduite dans notre dernier numéro, et qui était publiée à la fois par la *Voce della Verità* et par l'*Osservatore romano*, l'organe officiel du Vatican, a produit une sérieuse impression ; elle coupe court pour le passé et dans l'avenir à tous les racontars des journaux libéraux sur les prétendues dispositions où serait le Saint-Siége de transiger à

l'endroit des faits accomplis. Cette mesure met les journaux en question dans un étrange embarras. A force de représenter le Vatican comme un lieu d'intrigues, de le peupler des passions qui déchirent leur propre parti, ils avaient apparemment fini par croire à une sorte de réalité de ces imaginations et ils n'étaient pas loin peut-être de regarder les projets de conciliation qu'ils prêtaient au Pape comme étant eux-mêmes des faits accomplis. Aujourd'hui, il faut bien, bon gré mal gré, qu'en dépit de leurs efforts pour ramener le Vatican aux proportions d'une cour ordinaire, ils reconnaissent que les principes y ont toujours le pas sur toute considération humaine et que la même vérité y règne toujours souverainement. Que faire en cette extrémité ? Se taire et ronger son frein eût sans doute été le parti le plus sage ; mais la passion, quand elle porte le nom de haine religieuse, peut-elle jamais se commander à elle-même ? Aussi voyons-nous la presse libérale d'outre-mont perdre absolument la tête en cette rencontre et l'un de ses principaux organes, l'*Italie,* déclarer que ce *communiqué* où la cour de Rome affirme de nouveau que, conformément à la doctrine qu'elle n'a cessé et qu'elle ne cessera de professer à l'égard des violateurs des droits du Saint-Siége, il n'est pas d'accommodements avec eux, ne signifie autre chose que le triomphe d'une fraction du Sacré-Collége sur une autre. Ainsi de ce que la parole de Pie IX est toujours semblable à elle-même, il faut juger que cette parole n'existe pas et que, si le Saint-Père oppose toujours à ses ennemis le même *non possumus,* c'est que les hasards de la lutte qui existe entre ses conseillers font toujours pencher la victoire du même côté ! Voilà où en sont réduits pour le quart d'heure les artifices de la presse révolutionnaire en Italie.

Les journaux catholiques de Rome publient cet autre *communiqué :*

« Le *Fremdenblatt,* de Vienne, se donne la peine de publier dans ses colonnes une lettre qu'il dit avoir été adressée par Mgr Strossmayer au cardinal secrétaire d'État de Sa Sainteté, sur la ligne de conduite que doivent tenir les Bosniaques dans les événements politiques actuels de l'Orient, et il ajoute une déclaration que le Pape aurait faite à ce sujet.

« Nous sommes en droit de certifier que tout ce qui est contenu dans le récit du *Fremdenblatt* est entièrement faux ; et nous croyons d'autant plus nécessaire de démentir ses assertions, que les imprudents pourraient être induits en erreur par le caractère même de ce journal, qui est universellement considéré comme *officieux.* »

II

L'évènement capital de la politique intérieure est le voyage du Maréchal de Mac-Mahon à Bourges. Nous n'avons pas à nous arrêter au côté pittoresque de ce voyage, ni au divers incidents qui sont du ressort des *reporters*; c'est le côté politique du voyage qui nous intéresse et que nous devons noter ici. Il y a d'abord une remarque générale à faire. c'est que le Maréchal a été parfaitement accueilli des populations, malgré les efforts de la presse hostile au gouvernement et malgré la mauvaise volonté témoignée par le conseil municipal de Bourges, qui avait évité de rien voter pour la réception du chef de l'État.

Les discours adressés au Maréchal, samedi dernier, 28 juillet, par le président du conseil général du département, par le président du tribunal du commerce et par le premier président de la Cour d'appel de Bourges, ont été ce qu'ils devaient être, sympathiques et exprimant au Maréchal la confiance et la reconnaissance du pays. Les réponses du président de la République ont témoigné de sa ferme résolution de maintenir l'ordre au dedans et de travailler au maintien de la paix au dehors. C'est dans sa réponse au maire de Bourges que le Maréchal a le plus énergiquement développé sa pensée.

Voici quel a été le discours du maire :

Monsieur le Maréchal,

Vous avez voulu visiter notre département ; je viens au nom de tous vous en remercier. Nous sommes fiers et heureux de voir au milieu de nous celui que les représentants de la France ont choisi comme le plus digne pour remplir dans nos temps troublés le rôle suprême de ces anciens arbitres qui en étendant vers la lice leurs bras respectés faisaient cesser l'action et imposaient la trêve.

Nos calmes et laborieuses populations, répondant à votre sollicitude, ont interrompu les travaux que nécessite une récolte abondante, pour venir vous saluer.

C'est qu'elles comprennent la grandeur de la mission que vous avez acceptée et qu'elles savent que vous la remplirez jusqu'au bout.

Votre parole, cette parole dont personne en Europe ne doute, nous en est en effet un sûr garant ; vous ne faillirez pas à votre noble tâche.

A l'extérieur, vous saurez assurer la paix en conservant avec l'étranger des relations amicales.

A l'intérieur, vous saurez maintenir l'ordre en guidant et en soutenant sans exception tous ceux qui, comme vous, et avec vous défendent les principes éternels sur lesquels cet ordre repose, principes qui se résument en ces deux mots, devise de toute votre vie : DIEU, PATRIE ! ! !

Soyez donc, Monsieur le Maréchal, le bienvenu dans cette vieille cité, qui s'accroît, prospère et se transforme. Vous pourrez, en la parcourant, constater par vous-même combien, malgré les progrès accomplis, l'efficace concours de votre gouvernement est encore nécessaire pour mener à bonne fin l'œuvre commencée et préparer à la ville de Jacques-Cœur un avenir qui soit digne de son long et glorieux passé.

Le Maréchal a répondu :

« Monsieur le maire,

« Je suis heureux d'avoir pu visiter la ville de Bourges, et je « me sens vivement touché de l'accueil que j'y reçois.

« J'en remercie ses habitants et le département du Cher tout « entier.

« Vous m'apportez en son nom des témoignages de confiance « qui me sont aujourd'hui particulièrement précieux. Ils m'en« couragent à suivre la politique que vous venez de définir.

« A l'extérieur, maintenir la paix; au dedans, marcher sur le « terrain de la Constitution à la tête des hommes d'ordre de « tous les partis; les protéger, non-seulement contre les passions « subversives, mais contre leurs propres entraînements, récla« mer d'eux qu'ils fassent trêve à leurs divisions pour écarter le « radicalisme, qui est notre commun péril.

« Voilà mon but, je n'en ai jamais eu d'autres.

« On a accusé mes intentions et dénaturé mes actes; on a « parlé de relations extérieures compromises, de Constitution « violée, de liberté de conscience menacée.

« On est allé jusqu'à évoquer le fantôme de je ne sais quel « retour aux abus de l'ancien régime, de je ne sais quelle in« fluence occulte que l'on a appelée le gouvernement des « prêtres.

« Ce sont là autant de calomnies. Le bon sens public en a déjà « fait justice en France et à l'étranger.

« Elles ne me décourageront pas un instant.

« Elles ne m'empêcheront pas d'achever ma tâche avec le con« cours des hommes qui auront été dans le pays les auxiliaires « dévoués de ma politique.

« J'ai la confiance, d'ailleurs, que la nation répondra à mon « appel et qu'elle voudra, par le choix de ses nouveaux manda« taires, mettre fin à un conflit dont la prolongation ne pourrait « que nuire à ses intérêts et entraver le développement pacifi« que de sa grandeur. »

Nous exprimions, il y a huit jours, nos craintes sur l'issue des élections, tout en disant que, s'il y avait eu des fautes commises, tout n'était pas absolument compromis. Le Maréchal appelle à lui tous les honnêtes gens; nous ne disons pas que son nom est un principe, mais il a signalé l'ennemi qu'il veut combattre, le radicalisme; là est le péril commun, c'est devant ce péril qu'il faut faire trêve aux divisions, c'est dans la lutte contre ce péril qu'est le devoir du jour. Le mot de *trêve* est d'ailleurs le plus exact que le Maréchal pût employer; après la trêve, les partis devront se retrouver dans la même situation; rien ne doit être préjugé, toute solution doit être ajournée. Nous ne disons pas non plus que cela soit le mieux, et qu'il n'eût pas été préférable de préparer la solution désirée; mais le gouvernement, qui a des éléments d'information que nous n'avons pas, peut penser que le succès des élections est à ce prix. Tout en regrettant que le terrain de la lutte n'ait pas été mieux choisi et qu'on n'ose engager ouvertement la bataille contre la Révolution irréligieuse, les catholiques ont leur devoir nettement tracé : ils soutiendront tout candidat du gouvernement qui leur offrira des garanties contre le radicalisme et ses entreprises hostiles à la religion; ils repousseront tout candidat qui n'offrirait pas ces garanties.

A côté de cela, ils auront un autre devoir à accomplir dans la presse, dans l'enseignement, dans toutes leurs œuvres : celui de préparer en dehors de tout esprit de parti, la meilleure solution du problème gouvernemental, en rétablissant dans les esprits le règne de ces éternelles vérités qui sont le fondement de toute société solide et durable.

III

Voici le récit fait par le *Journal officiel* du voyage du Maréchal à Bourges :

Ce matin (28 juillet), le président de la République a quitté Bourges à six heures et est arrivé au camp d'Avor à sept heures quarante-cinq minutes.

Le Maréchal, entouré d'un nombreux état-major, a d'abord visité l'école des sous-officiers, où sont instruits 380 élèves. Il était accompagné du général Ducrot, commandant le 8e corps d'armée; du général de Galliffet, commandant la 15e division; du général Arnaudot, commandant la 16e division. Pendant cette visite, le chef de l'État a été accueilli par des cris nombreux de : Vive le Maréchal !

De retour du camp d'Avor, le Maréchal a fait son entrée dans la ville de Bourges, au milieu d'une brillante escorte. Il était accompagné du ministre de l'intérieur, du préfet du Cher, du maire de Bourges et de ses adjoints.

Sur tout le parcours, les rues étaient pavoisées ; la foule se découvrait respectueusement. Le Maréchal a mis pied à terre devant la cathédrale, où il a été reçu sous le porche par Mgr de la Tour-d'Auvergne, archevêque de Bourges, à la tête de son clergé, qui lui a adressé l'allocution suivante :

« Monsieur le maréchal,

« Soyez le bienvenu dans notre vieille cathédrale. Plusieurs fois elle a reçu la visite de nos souverains ; elle devait recevoir la vôtre.

« Vous avez entendu les acclamations de notre cité ; elle sait que vous êtes le représentant de la France et que votre nom signifie union des cœurs, loyauté et bravoure.

« Nous savons tous que là où vous êtes, vous restez toujours, et que vous allez jusqu'au bout.

« Aussi, nous avons la confiance que Dieu qui protége la France vous protégera et rendra à notre bien-aimée patrie ses jours antiques de prospérité et de gloire. »

Au sortir de la cathédrale, sur le parvis, au moment où le président de la République montait à cheval, des cris enthousiastes de: Vive le Maréchal! vive le Président! sont sortis de toutes les poitrines et l'ont accompagné jusqu'à la préfecture. La foule était émue et profondément sympathique.

De la cathédrale, le Maréchal s'est rendu à la préfecture où a eu lieu la réception des autorités.

Le maire de Bourges, entouré de toutes les municipalités du département, a adressé au maréchal-président le discours que nous avons reproduit plus haut.

Le discours du maire a été salué par les cris unanimes de: Vive le Maréchal!

Ensuite sont venus les discours du président du conseil général, du premier président de la cour d'appel et du président du tribunal de commerce.

A ce dernier, le Maréchal a répondu en protestant de l'entier dévouement de son gouvernement aux intérêts du commerce, de l'industrie et de l'agriculture. Il a dit que la France a tout fait pour que la guerre qui désole l'Orient soit localisée, et il a

affirmé que la paix est le premier objectif poursuivi par la politique française.

Les réceptions terminées, le Maréchal est allé visiter la fonderie de canons, l'arsenal, l'école de pyrotechnie, le magasin à poudre et le polygone.

Partout, sur son passage, le Maréchal a recueilli les marques de la plus respectueuse sympathie.

Le Maréchal a témoigné du vif intérêt qu'il prenait aux opérations et aux travaux qui se sont accomplis sous ses yeux. Il a distribué des secours à plusieurs ouvriers blessés ou mutilés dans les ateliers. A son départ, le Maréchal a été salué par de chaleureuses acclamations.

La population se pressait autour de l'hôtel de la préfecture. La ville était splendidement illuminée.

A dix heures a été tiré un magnifique feu d'artifice en présence du Maréchal, qui a été acclamé par la foule.

Le dimanche matin, le Maréchal a visité les casernes, le lycée, les hôpitaux civils et militaires.

A midi a eu lieu la messe militaire, la cérémonie a été très-imposante. Une foule innombrable circulait autour de la cathédrale. La haie était formée par les artilleurs du 37e. La nef était occupée par les officiers supérieurs, les membres de la cour et des tribunaux. La musique de l'école d'artillerie était derrière l'autel.

Le Maréchal, entouré des ministres et des officiers de sa maison, a été reçu par l'Archevêque qui lui a présenté l'eau bénite avec le même cérémonial que la veille.

Un nombreux clergé assistait à la cérémonie. Les curés de toutes les paroisses avaient été invités. Le curé de la cathédrale a officié. Les chants de la maîtrise alternaient avec la musique du 95e de ligne.

A quatre heures précises a eu lieu, au champ des manœuvres, la revue militaire des troupes placées sous le commandement du général Ducrot.

L'affluence des spectateurs était considérable et le défilé a été magnifique.

A sept heures le Maréchal a assisté avec sa suite, au dîner que lui a offert le général Ducrot.

A neuf heures a commencé la fête de nuit au jardin de l'Archevêché, qui était éclairé par 1,200 verres de couleur.

A dix heures, le Maréchal a quitté Bourges pour revenir à Paris, où il est arrivé lundi à quatre heures du matin.

IV

La fortune des armes paraît vouloir sourire aux Turcs depuis quelque jours. Leur situation n'est pas améliorée, mais on pressent qu'ils pourront résister plus vigoureusement et plus longuement qu'il ne le semblait après le passage du Danube et des Balkans. Il paraît positif qu'ils ont fait éprouver une défaite sérieuse aux Russes à Plevna, et Méhémet-Ali pourrait bien, depuis la révocation d'Abd-ul-Chérim, jouer le rôle de Mouktar-Pacha en Arménie. Ce qui est certain, c'est qu'il y a un temps d'arrêt dans les progrès des Russes, et que les généraux ottomans montrent, — peut-être un peu trop tard, — une activité qu'on n'attendait plus d'eux.

En même temps l'Angleterre poursuit ses envois de troupes supplémentaires dans ses stations de la Méditerranée. Le gouvernement anglais veut se tenir prêt pour toutes les éventualités, et, en attendant, il s'attache à tourner l'opinion contre la Russie, en communiquant au Parlement les documents qui lui sont parvenus sur les atrocités commises par les Russes ou leurs protégés en Asie et en Europe. Si ces documents n'exagèrent pas, ils sont écrasants pour les Russes, qui se donnent pour les vengeurs de la civilisation chrétienne, et qui égalent au moins les barbaries qu'on a dû reprocher aux Turcs l'année dernière. Cette simple énumération des rapports envoyés au gouvernement anglais en donnera l'idée.

1° Après la prise d'Ardahan, les habitants s'étant révoltés contre les Russes, 800 d'entre eux furent massacrés par les Lesghiens, incorporés dans les rangs de l'armée moscovite.

2° Une lettre reçue par le vice-consul de Sa Majesté Soukoum-Kalé, et venant de source privée, annonce que 1,500 familles ont péri d'inanition dans les forêts où elles avaient cherché un refuge contre les cosaques qui brûlaient et pillaient tout sur leur passage.

3° Le gouverneur de Kazanlik dit qu'un grand nombre de musulmans réfugiés et fuyant devant les Russes auraient été froidement massacrés par les Bulgares dans la gorge de Khaim Bogas entre Tirnova et Kasanlik. Parmi ces réfugiés il y avait des femmes et des enfants.

4° M. Layard rapporte que le gouvernement ottoman a reçu avis, le 14 courant, qu'environ 200 mahométans, hommes, femmes et enfants fuyant dans des voitures du côté de Varna, ont

été entourés par de la cavalerie russe qui tua les hommes et les enfants et viola les femmes avant de les égorger avec les raffinements les plus horribles.

5° Quantité de villages musulmans on été brûlés, et d'autres, entre Tirnova, Drenova, et Valona, abandonnés par suite de la conduite tenue par l'ennemi. Quelques villages dans les gorges de Khaïm-Kem ont été incendiés et leurs habitants massacrés.

Un agent consulaire anglais mande à cette même date du 14, que les habitants musulmans de cette contrée se trouvent dans la plus déplorable situation. Les Russes et les Bulgares chrétiens, à leur instigation, commettent les plus indignes excès contre eux.

6° Le consul de Sa Majesté à Routschouk, arrivé à Constantinople le 16, venant de Varna, confirme les détails des massacres des femmes et des enfants musulmans. Il paraît, d'après ces renseignements, que les plus révoltantes atrocités sont perpétrées principalement par les chrétiens bulgares à l'instigation et sous la protection des Russes et des Cosaques qui y assistent.

L'Angleterre, en prenant cette attitude, ne tend-elle qu'à obtenir une meilleure part dans la liquidation de l'empire Ottoman, c'est fort possible ; mais il est possible aussi qu'elle soit entraînée plus loin qu'elle ne voudrait aller.

L'Autriche, qui voudrait aussi rester neutre, surtout à cause de la Prusse, dont elle a tout à craindre, ne va-t-elle pas être obligée de prendre une attitude moins pacifique ? Il vient de se tenir à Budapest un meeting populaire auquel ont pris part au moins 8,000 personnes. On y a stigmatisé la conduite de la Russie, qui viole effrontément le droit des peuples et de l'humanité. Le meeting a adopté à l'unanimité, la résolution suivante :

« L'assemblée populaire exprime son indignation au sujet des cruautés exercées en Bulgarie par les Russes contre les citoyens paisibles, et qui menacent de détruire la population musulmane ; l'assemblée populaire déclare l'agrandissement de la puissance russe incompatible avec les intérêts de la Hongrie et de l'Autriche ; l'assemblée populaire propose à cet effet d'envoyer une députation pour prier le Gouvernement de mettre un terme à cette manière de faire la guerre, contraire aux principes du droit des peuples et de l'humanité, et d'exercer son influence en temps convenable et avec les moyens en son pouvoir, afin de garder les intérêts de la monarchie austro-hongroise vis-à-vis de la politique envahissante russe. »

Aux mots: *En temps convenable,* dit un correspondant du *Monde*, mille voix s'élèvent pour crier : « Tout de suite ! à l'instant ! » A ceux: *Avec les moyens en son pouvoir:* « Qu'on nous donne des armes! marchons avec l'Angleterre contre les Russes! »

Nous désirons certainement que la guerre générale soit évitée, mais nous craignons bien de la voir éclater, malgré tous les efforts que pourra faire la diplomatie.

J. CHANTREL.

L'ÉGLISE EN ROUMANIE. (1)

La congrégation de la Très-Sainte-Croix et de la Passion de N.-S. Jésus-Christ, si justement estimée en Italie, en France, en Belgique, en Angleterre et aux États-Unis, est chargée, depuis plusieurs années, des missions de la Roumanie, qui comprennent le diocèse de Nicopolis (Bulgarie) et le vicariat apostolique de la Valachie.

Lorsque les RR. PP. Passionistes prirent l'administration spirituelle de cette mission, ils n'ignoraient pas qu'ils auraient à lutter contre l'indifférence et, trop souvent, contre l'opposition des catholiques.

La congrégation de la Passion a donné six évêques à ce double diocèse, et tous ces prélats ont contribué, autant que l'ont permis les circonstances, à l'établissement ou à la réorganisation de la discipline ecclésiastique en ces pays.

Le premier, Mgr Ferreri, martyr de son zèle apostolique, mourut de la peste, qui l'atteignit pendant qu'il administrait les derniers sacrements aux victimes de l'épidémie.

Le deuxième, Mgr Erculani, parvint, après les plus grands efforts, à arracher au gouvernement ottoman l'autorisation d'élever en Bulgarie une petite maison pour la résidence d'un missionnaire. A côté de cette humble demeure, il fit creuser secrètement une grotte qui, pour plus grande sécurité, fut construite dans la forme des écuries bulgares, et c'était là que les catholiques se réunissaient pour assister au saint sacrifice.

(1) *Extrait des Missions catholiques.*

Le successeur de ce prélat fut Mgr Joseph-Marie Molajoni (1), dont la vie se consuma dans des fatigues et des travaux qui rappellent ceux des premiers âges du christianisme. Sous le costume d'un voyageur turc, il parcourait à pied les stations soumises à sa juridiction, portait les consolations religieuses aux membres dispersés de son troupeau, et, par ses exemples autant que par ses conseils, leur donnait la force de persévérer dans la foi, malgré la pauvreté et les persécutions. Il parvint à réunir, dans les quatre villages de Bellina, Oresci, Trangivitz et Lagini, les Bulgares du rite latin disséminés par les musulmans et les schismatiques. Au prix d'immenses sacrifices personnels, il rassembla un nombre de 300 à 400 catholiques émigrés de l'Alsace, ot obtint du gouvernement turc la concession d'un terrain où il fonda pour eux un village. Il paya les dettes qu'ils avaient pu faire et acheta de ses deniers les blés de semence dont ils devaient recueillir leur première moisson.

Ce village, nommé Malcotch, est aujourd'hui en pleine prospérité et, grâce à Mgr Molajoni, les catholiques qui l'habitent sont restés fidèles à la foi de leurs pères. Mgr Parsi, qui fut désigné pour lui succéder, inaugura une ère nouvelle. Avec le consentement des autorités ottomanes, il remplaça les humbles chaumières et les grottes misérables où le saint sacrifice était célébré avant son arrivée, par des temples spacieux où les Bulgares pouvaient, sans crainte de persécutions, assister à tous les offices de leur culte ; il donna le premier essor à l'instruction catholique par l'établissement d'écoles à Bucharest et par l'introduction dans son diocèse des sœurs de l'institut de Sainte-Marie. Toutes ces œuvres furent continuées et améliorées sous l'administration de Mgr Pluym (2), son successeur très-regretté.

Il était réservé à Mgr Ignace Paoli, de couronner les travaux de ses prédécesseurs. A son arrivée dans le diocèse, en 1870, on n'y comptait que dix-neuf paroisses ; il y en a vingt-six aujourd'hui, et le nombre des écoles a été porté de sept à vingt-deux. De plus, Mgr Paoli a érigé deux belles églises, l'une à Toultcha, l'autre à Trangivitz, et il s'occupe actuellement de la construction d'une cathédrale à Bucharest. Il est facile de comprendre l'impérieuse nécessité de cette cathédrale, si l'on

(1) Nommé évêque de Nicopolis et administrateur de la Valachie, le 23 septembre 1825.

(2) Nommé évêque de Nicopolis et administrateur de la Valachie, le 6 septembre 1863.

réfléchit que la population catholique de cette grande ville ne s'élève pas à moins de 25,000 âmes et qu'il n'y a jusqu'à présent qu'une seule église pouvant contenir à peine 700 personnes, et deux petites chapelles qui suffisent tout au plus aux services particuliers auxquels elles sont destinées. Et cependant le nombre des églises schismatiques s'élève à 300 environ dans la seule ville de Bucharest, où les Israélites aussi possèdent un temple grandiose et treize synagogues ou maisons de prières.

Si, à cette comparaison douloureuse, nous ajoutons que, grâce aux travaux des missionnaires, le nombre des catholiques qui fréquentaient les églises a augmenté considérablement pendant ces dernières années, nous croirons inutile d'insister davantage sur l'importance de cette entreprise.

Non content de continuer ou de commencer ces grandes œuvres, Mgr Paoli s'est appliqué, dès les premiers jours de son épiscopat, à une tâche qui était considérée comme très-difficile.

Loin de s'effrayer des doutes décourageants qu'il rencontrait autour de lui, il commença, dès 1870, la fondation d'un séminaire diocésain à Bucharest. Cet établissement, destiné à l'éducation de missionnaires appartenant à la congrégation des Passionistes, a pour objet de fournir aux besoins spirituels des paroisses de la Bulgarie et de la Valachie.

Jusqu'à présent, les missionnaires, étant à peu près tous étrangers, employaient une grande partie de leur temps à apprendre les diverses langues parlées en Valachie et en Bulgarie, tandis que des indigènes, habitués dès l'enfance à cette multiplicité d'idiomes, élevés dans un séminaire, seront, dès le jour de leur ordination, capables de commencer leurs travaux d'apostolat.

Mgr Paoli parvint à surmonter toutes les difficultés et à établir le séminaire de Bucharest qui, depuis sa fondation, est soutenu par l'œuvre de la Propagation de la foi et par la charité des catholiques de l'Europe.

La bénédiction divine protége visiblement cette œuvre, qui a déjà donné trois prêtres missionnaires. Le 8 avril 1877 a eu lieu l'ordination du quatrième, le R. P. Jules Heinisch. Bien qu'ordonné le dernier, il était entré le premier au séminaire, et peut être considéré comme la première pierre de ce saint édifice. L'âge seul l'avait empêché de recevoir plus tôt la prêtrise. Pendant l'année de son diaconat, il n'est pas resté inactif, il a travaillé assidûment aux écoles en qualité de catéchiste.

L'instruction que ce jeune prêtre a acquise peut donner une idée des cours suivis au séminaire. Outre les études ordinaires de théologie et de philosophie, il a dû apprendre les diverses langues qu'il sera forcé d'employer dans l'exercice de son ministère. Allemand d'origine, il parle, outre sa langne maternelle, le roumain, l'italien, le hongrois et le français. Il pourra donc porter les secours de la religion aux catholiques de ces diverses nationalités et instruire leurs enfants dans les écoles.

Tel est le cours des études que suivent les élèves du séminaire, actuellement au nombre de vingt-sept. On pourra facilement s'imaginer les difficultés et les dépenses d'une œuvre de cette nature, si l'on ajoute que, pour ces vingt-sept élèves, il n'y a pas moins de dix professeurs, et que chaque langue moderne y est enseignée par un professeur né dans le pays où se parle cette langue.

Aujourd'hui, le succès de cette œuvre ne peut plus être mis en doute. Mgr Paoli doit se sentir en partie récompensé de ses sacrifices par l'établissement de son séminaire et par les fruits qu'il en a déjà été recueillis. Il faut espérer aussi que la générosité de l'Europe catholique le mettra en mesure de consolider à jamais une œuvre entreprise avec tant de foi et de courage, et lui permettra d'assurer ainsi la conservation et la propagation du catholicisme dans son double diocèse de Bulgarie et de Valachie.

LES UNIVERSITÉS CATHOLIQUES

Les Universités de Lyon.

L'Université catholique de Lyon fait, dans le premier numéro de son bulletin, l'exposé suivant de sa situation :

Nous ne saurions mieux ouvrir la publication de ce bulletin que par une courte analyse du passé. Il n'est encore que d'hier, et pourtant les événements se sont pressés avec une telle rapidité, qu'il paraît déjà lointain. Cette réminiscence, d'ailleurs, sera pour nous une occasion nouvelle de faire monter au Ciel nos actions de grâces, pour les faveurs visibles dont il a comblé nos commencements.

C'est vers la fin du mois d'août 1875 que, pour la première fois, on se préoccupa à Lyon de créer un établissement libre d'instruc-

tion supérieure. La loi si impatiemment attendue venait enfin d'être votée. Il fallait l'utiliser sans retard. Par son importance non moins que par sa position géographique, Lyon était tout naturellement désigné pour être le berceau d'une des premières universités catholiques de France. Les obstacles cependant était nombreux.

Les douleurs d'une maladie terrible venaient d'atteindre la grande intelligence de Mgr Ginoulhiac, et de condamner au repos celui qui eût été le promoteur infatigable de la nouvelle entreprise. On était en pleines vacances ; peu de monde dans la ville ; enfin à Lyon, plus que partout ailleurs peut-être, l'enseignement universitaire se recommandait, depuis de longues années, par son caractère généralement chrétien, toujours franchement spiritualiste.

On ne se laissa pas décourager. Convaincus que la grâce de Dieu triomphe aisément de ce qui paraît humainement impossible, quelques hommes dévoués, énergiquement soutenus par Mgr Thibaudier, se mirent résolûment à l'œuvre.

Dès la première réunion on décida, en principe, qu'on soumettrait à NN. SS. les évêques la fondation, à Lyon, d'une Université catholique pour le centre et le sud-est de la France. A la seconde, une commission exécutive fut nommée pour mettre sans retard ce vote à exécution. Trois semaines ne s'étaient pas écoulées que les journaux annonçaient l'ouverture des cours de la faculté catholique de droit pour le 15 novembre. Deux mois plus tard, onze prélats assemblés au palais archiépiscopal, sous la présidence de Mgr l'archevêque de Chambéry, daignaient accepter la direction de l'œuvre et ratifier le choix des professeurs ; enfin, le samedi 20 novembre, une messe solennelle, à laquelle assistaient les principales autorités de la ville, réunissait dans la vieille basilique d'Ainay les premiers fondateurs et les premiers étudiants de la faculté naissante.

Quand aujourd'hui on jette un regard sur ce passé, quand on songe qu'en moins de trois mois il a fallu trouver un local, des professeurs, des élèves, plus de deux cent mille francs, et qu'on y est parvenu à travers les attaques des uns, l'indifférence des autres, le scepticisme de presque tous, on se sent pris d'un immense sentiment de gratitude envers la Providence et on s'écrie : Oui, vraiment le doigt de Dieu était là ! *Digitus Dei est hic!*

Comment oublier aussi ces ouvriers vaillants qui, dès la première heure, se sont fait une joie d'apporter à cette grande œuvre le concours d'un dévouement sans réserve ? Nous ne parlerons pas des vivants, mais nous serions des ingrats si nous ne nommions les morts.

Et d'abord cet homme de bien, ce chrétien dévoué, Prosper Dugas, dont tout Lyon pleure la perte et vénère la mémoire ! Il avait été des premiers à la lutte ; c'est dans son salon qu'avait été décidée la fondation de l'Université, et l'on sait ce que jusqu'à sa mort, il dépensa pour elle de générosité et d'efforts. Il est mort peu de jours avant l'inauguration des premiers cours. Dieu l'a appelé pour être notre premier avocat auprès de Lui.

M. Marius Magnin devait le suivre de près. Dès la première réunion, l'assemblée l'avait désigné comme secrétaire de la commission exécutive. Il faut renoncer à dépeindre l'activité de son abnégation et de son dévouement ; s'il n'est pas absolument vrai de dire qu'il a été le créateur de la faculté de droit, ce que peuvent affirmer ceux qui l'ont vu à l'œuvre, c'est que, sans lui, elle ne se fut pas ouverte en 1875. Pendant un an il est resté sur la brèche, multipliant ses efforts, affermissant le passé, préparant l'avenir ; il y a laissé sa vie, et quand les premières atteintes du mal vinrent l'éprouver : « Si Dieu veut ma vie pour l'Université, s'écria-t-il dans un admirable élan, je la lui donne bien volontiers ; je l'aime tant, d'ailleurs ! »

Quelle magnifique raison d'espérer ! Comment cette œuvre ne grandirait-elle pas dans l'avenir, quand elle a trouvé ici-bas de pareils auxiliaires, quand elle compte là-haut de si dévoués protecteurs !

Le nouvel archevêque de Lyon, Mgr Caverot, n'avait pas attendu sa prise de possession pour donner des preuves de son profond attachement à notre Université catholique. « Soyez assurés, écrivait Sa Grandeur en réponse à l'adresse que Messieurs les professeurs lui avaient fait parvenir, soyez assurés qu'en retour vous trouverez, en votre nouvel archevêque, la sympathie la plus sincère et le concours le plus dévoué. »

Le 15 novembre 1876, les cours de droit, fréquentés en 1875 par 67 élèves, se rouvraient avec 130 étudiants ; trois conférences publiques de droit, auxquelles devaient s'ajouter plus tard une série de conférences sur l'économie politique, complétaient l'enseignement de la faculté.

Le R. P. Dumas, M. Brac de La Perrière, M. Lucien Brun, M. Michel venaient tour à tour y faire entendre leur chrétienne et savante parole.

Sur l'initiative de Mgr l'archevêque, un comité de souscription, composé des archiprêtres et des personnes les plus notables de la ville, recueillait les ressources nécessaires.

Le 7 mars dernier, l'assemblée générale des prélats fondateurs nommait, comme vice-recteur de l'Université naissante, M. l'abbé L. Guiol, ancien vicaire général de Marseille ; un nouveau lien allait donc unir étroitement ces deux grandes cités et doubler les chances de succès.

Le même jour, une société civile se constituait légalement pour prendre en main l'administration financière.

L'organisation de cette société est aujourd'hui complète ; elle a qualité, sous le nom légal de *Société de l'Université catholique de Lyon,* pour recevoir, au nom de l'Université qu'elle représente, les legs et donations quelconques que la générosité des catholiques voudrait lui destiner.

Dans la même assemblée de NN. SS. les évêques, la création des facultés des lettres et des sciences était décidée, et, depuis cette époque, un nouveau local, voisin de celui de la faculté de droit et situé dans la même rue, n° 25, a été loué pour être approprié aux deux facultés nouvelles, qui ouvriront leurs cours en novembre prochain.

Le concours de plusieurs professeurs distingués dans les sciences et dans les lettres nous est déjà assuré.

Le prochain Bulletin fera connaître leurs noms. Pour aujourd'hui, bornons-nous à citer le nom d'un éminent professeur de la faculté de Grenoble, M. Valson, auquel est confié le décanat de notre faculté des sciences.

On s'occupe activement de préparer l'organisation du cabinet de physique, du laboratoire de chimie et des collections pour les sciences naturelles.

A ce sujet, divers dons ont été faits à l'Université. Le plus considérable jusqu'ici est celui d'un magnifique herbier de soixante mille plantes, provenant de la succession de M. de Parseval-Grandmaison.

Notre bibliothèque spéciale est en bonne voie de formation. La section de droit est assez bien pourvue d'ouvrages. Celle des lettres a reçu en don la collection complète des classiques grecs et latins de Firmin-Didot. Celle des sciences possède déjà la collection importante des mémoires de l'Académie, et plusieurs autres ouvrages spéciaux et considérables qui lui ont été donnés.

Nous avons reçu plus de mille volumes de théologie et de médecine, qui attendent l'ouverture des deux facultés correspondantes

Tout porte à croire que la faculté de théologie pourra s'ouvrir peu après celles des lettres et des sciences.

La faculté de médecine sera le complément de l'enseignement de l'Université, et ne viendra qu'en dernier lieu.

Le 3 juillet, l'Université catholique a célébré, dans la crypte de l'église de Saint-Irénée, sa fête patronale. Professeurs et élèves se sont trouvés réunis à la table de communion. Les professeurs s'y sont présentés en robe, témoignant ainsi, par cet exemple, que, dans leur pensée, le chrétien et le professeur devaient rester inséparablement unis.

SAINT-MICHEL

Nos lecteurs nous sauront gré de reproduire ici les fragments suivants du discours de Mgr Germain, que nous n'avons pu que signaler dans notre dernier numéro.

Voici le début du discours de Mgr Germain :

> *Posuisti in capite ejus coronam de lapide precioso.* Vous avez déposé sur sa tête une couronne formée de pierres précieuses.
> (Ps. XX, v. 4.)

Éminence (1),
Messeigneurs (2),
Nos Très-Chers Frères,

Il y a douze siècles environ, de pieux messagers, envoyés par saint Aubert au célèbre Mont-Gargan, rentraient dans leur pays, après une marche triomphale à travers la France et l'Italie. Il rapportaient avec eux de précieuses reliques, et signalaient, pour ainsi dire, chacun de leur pas par d'éclatants prodiges.

A quelque distance de ce roc, au rapport des anciens chroniqueurs, une femme aveugle se précipite à leur rencontre, implorant sa guérison. Tout à coup ses yeux s'ouvrent à la lumière ; et dans le transport de l'admiration et de l'extase, elle s'écrie : *Qu'il fait beau voir!* Son accent dut être sublime, sa parole saisissante. Aussi le cri de cette femme est devenu un nom. Ce village que vous apercevez d'ici, Beauvoir, est le monument destiné à redire aux générations qui passent et la foi d'un grand cœur et la puissance de saint Michel.

(1) Son Em. Mgr le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen.

(2) Mgr Bécel, évêque de Vannes, Mgr Hugonin, évêque de Bayeux, Mgr Guilbert, évêque de Gap, Mgr Grolleau, évêque d'Évreux, Mgr Chaulet d'Outremont, évêque du Mans, Mgr Lecoq, évêque de Luçon, Mgr Le Hardy du Marais, évêque de Laval, Mgr Guynemer de la Haillandière, ancien évêque de Vincennes, les RR. PP. Abbés de l'abbaye de Mondaye (Calvados), et de l'abbaye de Notre-Dame-de-Grâce à Bricquebec (Manche).

Qu'il fait beau voir! Tel est le cri qu'arrache en ce moment à mon âme émue, à mes lèvres frémissantes, le spectacle imposant, disons le mot, unique au monde, qui se déroule aujourd'hui sous nos regards.

Oui, qu'il fait beau voir, au sommet de cette montagne, assis sur son trône séculaire, l'Archange glorieux et vénéré!

Qu'il fait beau voir à ses pieds, en ce jour d'éclatante manifestation, le passé qui ressuscite et renaît tout entier!

Qu'il fait beau voir l'Église nous apparaissant ici dans la splendeur harmonieuse de sa variété magnifique et de son admirable unité (1)!

Illustres cardinaux, qui veniez, dans les siècles de foi, respirer l'air du ciel sur cette cîme sacrée, vous revivez dans le prélat éminent, enfant de cette province, dont il est devenu le gouverneur spirituel, dans le prince dont la dignité fait notre gloire, la bonté notre joie, la vertu notre admiration! Anges des Églises de Normandie et de Bretagne, Pontifes du Maine et de la Vendée, vous tous enfin qui, du Nord et du Midi, conduisiez naguère vos fidèles à ce sanctuaire béni, je vous salue dans vos dignes successeurs! A votre vue, je m'écrie avec le Prophète: Que tes tabernacles sont beaux, ô Jacob! tes pavillons merveilleux, ô Israël!

Qu'il fait beau voir la France, notre chère et bien-aimée France, représentée à cette fête par tant d'hommes à l'esprit élevé, au cœur noble et généreux, aux vertus chrétiennes et traditionnelles, la France debout, aujourd'hui comme autrefois, dans la sincérité de sa foi, la vivacité de son espérance et l'ardeur de sa prière!

Qu'il fait beau voir surtout cette multitude aux convictions robustes, à la confiance profonde, à l'amour ardent et enthousiaste! N'est-il pas vrai, N. T.-C. F., qu'en ouvrant les yeux et en contemplant ce spectacle nouveau pour ces grèves trop longtemps silencieuses et désertes, on s'écrie comme irrésistiblement: Qu'il fait beau voir!

Toutefois, que nos pensées et nos regards ne s'arrêtent pas à l'extérieur; pénétrons plus avant pour bien comprendre le sens de cette incomparable solennité, pour en saisir toute la portée. C'est dans ce but que je voudrais étudier avec vous les deux questions suivantes: *Qui venons-nous couronner* en ce grand jour? *Quelle couronne devons-nous déposer* sur le front de l'Archange?

O saint Michel! vous êtes l'inspirateur et le héros de mon discours. C'est par vous, ô le premier des vainqueurs, que je demande à Dieu la force et la lumière. Obtenez-moi, je vous en prie, une parole qui réponde à ma confiance en votre intercession puissante, des accents qui traduisent dignement mon amour pour votre gloire!

(1) Astitit Regina a dextris tuis in vestitu deaurato, circumdata varietate. (Ps. XLIV; 11.)

—

Qui venons-nous couronner en ce grand jour? A cette première question, je réponds, appuyé sur l'Écriture-Sainte et sur l'histoire: Nous venons couronner: 1° L'héroïque *Champion de la gloire du Très-Haut,* 2° l'immortel *Protecteur de l'Église;* 3° le *Défenseur* séculaire *de la France.....*

Après avoir développé avec beaucoup d'éclat et de force les deux premiers points, l'éloquent prélat ajoute:

.....Vous l'avez vu, N. T.-C. F., l'Église, dans toutes ses épreuves, peut, avec vérité, répéter la parole de Daniel: *Nemo adjutor meus, in omnibus his, nisi Michael.* Mais ce n'est pas elle seulement qui peut tenir ce langage et revendiquer la protection de saint Michel; à l'exemple de sa mère, la France, la fille aînée de l'Église, peut regarder l'Archange comme son Défenseur et son Patron.

3° *Le Défenseur séculaire de la France.* Ici, chrétiens, vous m'arrêtez par une objection qui se présente naturellement à l'esprit: Saint Michel n'est-il pas le défenseur de tous les États chrétiens, aussi bien que de la France? Je veux prévenir vos jugements et vous introduire dans les desseins de Dieu.

Pour arriver à ses fins, Dieu se sert ici-bas tantôt des individus et tantôt des peuples. Quand un peuple se met ouvertement à sa disposition, pour le servir à la face du monde, Dieu envoie à ce peuple des protecteurs célestes; et s'il existe d'une part un dévouement généreux et complet, de l'autre il existe un paiement en succès et en gloire que la divine justice se charge d'effectuer à bref délai. Tel est le sort de la France dans la destinée si variée des peuples chrétiens. Suivez, en effet, ma pensée, et bientôt vous posséderez le secret des prédilections de saint Michel pour notre chère patrie.

Oui, N. T.-C. F., Dieu a toujours à lui sur la terre soit un peuple, soit un homme dont il fait son œil, son bras et parfois son tonnerre. Quand c'est un homme seulement, cet homme vaut à lui seul une légion. Quand c'est un peuple, ce peuple surpasse tout son temps et porte à son front l'auréole de l'héroïsme et de la gloire. Pour nous bien convaincre de ces vérités, parcourons rapidement les annales du monde et ne marchons que sur les cîmes de l'histoire. Nous voyons d'abord apparaître d'illustres personnages, Seth, Noé, Abraham et la suite des saints Patriarches. La nation choisie se forme sur un sol étranger et ennemi; mais on sent que Dieu est là. Il y est dans une suite d'hommes célèbres et de fameux capitaines, Moïse, Josué, les Juges. Puis viennent ces rois immortels que Dieu enrichit de tous les dons et qu'il arme de toutes les puissances. — Ce n'était alors qu'une figure de l'avenir. Le peuple juif, en effet, n'est qu'une prophétie en permanence; il disparaît comme peuple, et avec Jésus-Christ commence un nouveau monde.

Pendant trois cents ans, l'Église combat; elle se fonde dans le sang et le martyre, sans voir venir personne à son secours du côté de la terre. Arrive enfin Constantin, l'homme de la Providence. Mais ses successeurs ne comprennent pas leur mission; au lieu de protéger l'Église, ils l'entravent, la jalousent et la tourmentent. Dieu ne veut pas de ces empereurs comme instruments. C'est alors qu'il choisit les Francs pour défendre l'Église et former sa garde vigilante et dévouée. Les Francs répondent à l'appel divin; leur souverain victorieux en tête, ils vont au baptême en foule. Bientôt cette nation, la première accourue à la voix d'en haut, passe tout entière sous les drapaux du Christ et reçoit de Rome le titre de fille aînée de l'Église. — Le nouveau peuple de Dieu est trouvé. Voilà celui qui doit être à la fois et le bouclier et l'épée de l'Épouse du Sauveur. Mais le souverain Maître n'est pas ingrat; s'il aime qu'on se déclare hautement pour lui, vite il répond aux avances de ceux qui défendent sa cause. La France s'est faite à Reims son hommelige; il lui envoye son Archange, l'Ange des batailles et des triomphes. Cet envoi providentiel est, si j'ose ainsi parler, comme le sceau de l'alliance entre Dieu et le peuple élu. Saint Michel choisit lui-même sa citadelle et son asile sur ce célèbre rocher, assis aux flancs de l'Aquilon. C'était la réponse du Très-Haut à notre patrie, quand elle se fut déclarée sa vassale. A dater de ce jour, cette race intrépide et guerrière des Francs marche à la tête des peuples. Toujours sûre de son angélique allié, elle porte partout la lumière avec les libertés sacrées de la foi chrétienne. Partout où elle passe les chaînes tombent, la tyrannie disparaît, la barbarie recule épouvantée. A peine saint Michel a-t-il pris possession de son sol, que la France se fait reconnaître, à son allure et à ses coups, comme la maîtresse du monde.

Mais, c'est alors aussi que tous les chemins se couvrent des foules qui viennent visiter, en son sanctuaire aérien, le protecteur de notre bien-aimé pays. C'est là qu'empereurs, rois, princes, guerriers innombrables viendront demander à saint Michel, avec le secret de la victoire, le génie qui doit présider aux batailles. Charlemagne ouvre le premier la route du célèbre sanctuaire ; et plein de gratitude pour la protection de l'Archange, il reconnaît Michel comme le protecteur de la France. Cent ans après, les farouches Normands, nos pères s'abattent comme l'ouragan sur tous nos rivages. Tremblantes à l'approche de ces intraitables enfants du Nord, les paisibles populations d'alentour se réfugient à l'ombre des remparts de saint Nichel. Rollon, que la religion adoucit, vient s'agenouiller sur ces dalles, embellit cette basilique et met au service du prince éthéré sa formidable épée. — Guillaume le Conquérant revendique le trône d'Angleterre ; et il emporte dans les plis de son drapeau, avec l'image de l'Archange, le sûr présage de cette victoire d'Hastings qui devait placer au front du duc de Normandie le diadème d'Alfred et de saint Édouard.

Nous voici à la guerre de Cent-Ans. Ce fut un siècle de désolation pour nos provinces, qui furent les premières victimes de l'invasion. La France, pareille à un vaisseau submergé qu'on ne voit plus que par le haut des mâts, semblait perdue pour toujours. Tout était Anglais, sauf ce Mont où s'était réfugiée, avec notre dernier espoir, la fortune de la patrie. Un homme est là, Jean d'Harcourt, qui commande moins à des soldats qu'à des lions. Avec une foi qui n'a d'égale que sa valeur, il confie sa cause sacrée à saint Michel, en des paroles que je ne saurais trop vous redire : *Nemo adjutor meus nisi Michael.* Chaque jour, hélas ! apporte la nouvelle d'une capitulation ou d'une défaite ; rien ne trouble, rien n'intimide ces intrépides soldats. Leur foi grandit avec les périls et la détresse. Ils ne sont qu'une poignée ; mais c'est une poignée de braves, et saint Michel est avec eux.

Souffrez qu'à ce souvenir je m'arrête un instant pour m'incliner, à travers les siècles, devant ces héros immortels, et pour saluer en même temps les héritiers de leur nom, s'il s'en trouve aujourd'hui sur cette montagne célèbre, où leurs pères ont acquis une impérissable renommée, glorieux patrimoine transmis à leur postérité ! — Grâce à l'invincible résistance des cent dix-neuf, les assaillants désertent enfin les remparts et fuient, la honte au front, comme les flots de l'Océan qui, après avoir battu vainement cet indestructible rocher, se retirent, en leur reflux, dans leurs mystérieuses et lointaines profondeurs.

O grand Archange, la victoire était à vous ; elle était à la France, et pas un instant le vieux drapeaux gaulois n'avait cessé de flotter au-dessus de ces pics de granit, disant au reste de nos provinces : « Non, la France n'est pas morte ; elle vit toujours ici, toujours militante et toujours victorieuse ! »

Faut-il raconter encore l'éclatante protection accordée par saint Michel à Jeanne d'Arc, la gloire de notre France et sa libératrice ? C'est l'Archange qui investit l'héroïne de son incomparable mandat et la mène, constamment triomphante, à l'ombre de son épée, à travers les dangers et la mort. — Plus tard Louis XI veut immortaliser, par la création d'un ordre célèbre, la valeur des combattants qui sauvèrent ici même le vieil honneur de notre nation. Et tout se fait au nom de celui qu'on proclame « la terreur de l'immense Océan. » — Viennent les guerres de religion, et le Mont-Saint-Michel demeurera toujours l'imprenable boulevard de la foi et de la patrie. Montgommery verra sa fougue se briser ici comme sur un écueil et ira se faire tuer ailleurs. Saint Michel, comme à toutes les heures critiques, suscitera des héros sans cesse renaissants ; et à la fin, la montagne, toujours au-dessus des orages, comme l'emblême de la foi qui ne périt pas, toujours plus haute que l'infortune, reste cette fois encore catholique et française.

Et maintenant avons-nous raison de dire que saint Michel est le

bouclier de la France ? Vous l'avez vu : jamais il n'a manqué à l'appel des Français. Toujours, ici, saint Michel a eu le dernier mot et lancé le dernier trait. Ah ! si ces antiques remparts et ces tours crénelées savaient parler comme ils ont su résister, quelles scènes étonnantes ils feraient passer sous nos yeux !

Mais, de nos jours, demandez-vous, qu'est devenue la protection de saint Michel ? De nos jours, chrétiens ! Il me semble que Dieu dit à la France, comme autrefois à Daniel : « *Noli timere, vir desideriorum !* Ne te laisse pas abattre ; courage, ô nation de la promesse, ô nation qui, jusque dans tes malheurs, fixes toujours les regards de l'Église, les regards de tous les peuples. Vois comme tous fondent sur toi leur espoir et semblent attendre le salut de ta main : *Pax tibi et esto robustus !*

La paix soit avec toi, cette paix dont tu as tant besoin ! Laisse-là ces éternelles divisions qui te mènent à la ruine ; que tes enfants s'embrassent enfin dans la paix, l'union et la fraternité. Sois robuste ; aiguise de nouveau ton courage, et malgré tes désastres, et du fond des abîmes, tu peux te relever, regagner les sommets, reconquérir la gloire des anciens jours. Mais pour cela prête l'oreille à la voix d'en haut ; reviens aux croyances de tes pères ; *Annuntiabo tibi quod expressum est in scriptura veritatis.* Redis comme eux dans la confiance : *Nemo est adjutor meus, in omnibus his, nisi Michael.* O France, en ce grand jour, tressaille d'allégresse ! Ouvre ton cœur à l'espérance, puisque toi aussi tu peux dire : *Ecce Michael, unus de principibus primis, venit in adjutorium meum.* Oui, lève les yeux ; il sera ton appui. « Pour vous, ô notre protecteur, daignez la regarder encore, la regarder toujours, cette nation que Dieu vous a confiée. Sa générosité toujours inépuisable vous offre en ce moment une magnifique couronne. Rendez-lui vous-même la couronne qui lui est plus que jamais nécessaire, la couronne de son antique foi, qui sera pour elle en même temps la couronne de la paix et de l'ordre social, la couronne de la force et bientôt la couronne de la gloire ! »

. . . .

Vous venez d'entrevoir, N. T. C. F., ce qu'a été, ce qu'est toujours saint Michel pour Dieu, pour l'Église et pour la France. Vous tiendrez à honneur de couronner par votre fidélité, votre confiance et votre amour celui qui a combattu, qui combat constamment pour nos intérêts les plus sacrés.

L'heure est venue de déposer sur son front le diadème que lui offre votre dévouement. Représentant du Pontife suprême, remplissez votre auguste mission. Un de vos plus illustres prédécesseurs, dont vous continuez si dignement les vertus et l'activité, Eudes Rigault, vint, au XIIIe siècle, de la métropole de Normandie, consacrer ici même un des autels de cette basilique. Montez, montez plus haut, et placez la couronne sur la tête radieuse de l'Archange !

Pour vous, ô saint Michel, la terre épuise en ce grand jour ses honneurs et ses hommages; c'est une dette de justice : il ne fallait pas moins à celui dont le nom évoque le souvenir de tant de luttes et de triomphes. Nous vous saluons, dans les transports du plus religieux enthousiasme, ô vainqueur antique et nouveau! Mais, de grâce, veillez sans cesse! Nous le savons trop : le Dragon n'est pas mort; il frémit, il remue, il bondit à chaque instant sous vos pieds. Sous son front foudroyé il conserve, pour notre malheur et le sien, une lamentable immortalité! Sa vie est d'anéantir, son génie de conspirer.

O protecteur angélique, soyez, soyez toujours ce marteau d'armes si formidable à Lucifer, ce foudre de guerre qui extermine notre viel ennemi. Mille cris furieux s'élèvent autour de notre sainte Église catholique; étendez sur elle votre bouclier. Protégez son chef, l'illustre et incomparable Pie IX, qui vous glorifie actuellement aux yeux de l'univers entier.

Protégez la France qui vous invoque, la France aujourd'hui si humiliée, *conculcatam,* si profondément divisée, *convulsam,* mais la France qui, toujours confiante, vous implore et attend votre secours, *expectantem!*

Veillez spécialement sur ces deux grandes et religieuses provinces de Normandie et de Bretagne, aux confins desquelles vous avez éleve votre trône! Gardez en particulier ce diocèse, où vous vous êtes vous-même choisi une place, où vous vous êtes établi comme dans une imprenable citadelle. Gardez ce clergé qui vous honore tout à la fois par sa piété, son zèle et son savoir; ces communautés où l'Église voit revivre la ferveur de ses premiers enfants, toutes ces familles, en un mot, tous ces peuples qui reprennent en foule, avec l'allégresse des anciens jours, le chemin de vos autels.

Souvenez vous du regretté Pontife si zélé pour votre culte, de l'évêque qui prépara cette grande manifestation avec une si vive sollicitude. Pourquoi faut-il qu'après avoir été à la peine, il ne soit pas à la gloire avec nous?

Défendez son successeur, le successeur de tant de saints évêques, gardiens attentifs de votre sanctuaire, et dont l'autorité est venue, à travers tant de siècles, jusque dans mes faibles mains. Destiné, dans un temps plein d'orages et de tempêtes, à la redoutable gloire de gouverner l'Église de saint Lô et de saint Aubert, donnez-moi, je vous en conjure, avec votre efficace et continuelle protection, leurs vertus et leur génie sacerdotal.

Enfin, qui que nous soyons, ô valeureux Archange, peuples ou prêtres, évêques ou religieux, si le péril se présente, s'il faut combattre pour sauver notre honneur chrétien, notre âme et notre foi, soutenez-nous et fortifiez-nous! Au milieu des épreuves, au plus fort de la lutte, que toujours notre cri soit votre cri vainqueur : *Quis ut Deus!*

MONSEIGNEUR DE KETTELER (1).

Il va y avoir vingt-sept ans, le 25 juillet de l'an courant, le siége de Willigis reçut un évêque, Mgr Wilhelm Emmanuel, baron de Ketteler.

Ce prince de l'Église, que Dieu a rappelé de ce monde, est issu d'une des plus anciennes familles de la Westphalie. Des femmes appartenant à la branche protestante des Ketteler montèrent autrefois sur le trône de toutes les Russies. Un des ancêtres de la famille, Gerhard de Ketteler, fut le fondateur d'une dynastie ayant pour fiefs le Kurland, la Semigallie et le duché de Pologne, pendant l'espace de deux siècles.

Mgr de Ketteler est né le 25 décembre 1811, à Munster. Il fut élevé chez les Jésuites, à Brieg (canton du Valais), en Suisse. Il n'y avait pas encore de religieux de la Compagnie de Jésus en Westphalie à cette époque.

Il étudia le droit à Berlin, à Munich, à Heidelberg, à Goettingue. Ce fut à cette dernière Université qu'il fit la rencontre d'un condisciple ou plutôt d'un adversaire, devenu, lui aussi célèbre dans une autre sphère que celle du futur prince de l'Église. C'était le comte Othon Bismarck, de Schœnhausen, qui maniait alors l'épée et la coupe à Goettingue, et qui faisait ses études en même temps que son vaillant et illustre contemporain de la Westphalie.

On a raconté beaucoup d'anecdotes piquantes sur leur séjour à Goettingue. La vérité est qu'ils savaient manier merveilleusement l'épée et que M. de Bismarck ne trouva pas d'autre rival digne de lui que le futur évêque de Mayence. Le futur chef de l'Église persécutée était déjà aux prises avec l'intrépide et fougueux comte poméranien.

Entré au service de l'État après avoir fait son volontariat d'un an dans un régiment de hussards, il ne put y tenir longtemps. Il quitta la carrière politique où, sans doute, un avenir brillant l'attendait, et commença, en 1838, les études de théologie à Munich.

Il y avait, à cette Université, les Doellinger, les Mag, les Lassault, les Gœrres. Le mouvement catholique des bords du Rhin, qui poussa 1,500,000 âmes au pèlerinage de la robe sainte à Trèves, entraîna ce cœur si noble, si élevé, si droit, si franc.

(1) Extrait de la *Défense*.

Il fut ordonné prêtre en 1848, et deux ans plus tard on le nomma curé-desservant de Hopsten, en Westphalie.

L'année 1848 fut une époque d'extrême agitation pour l'Allemagne. Tous les esprits étaient surexcités. Le curé Ketteler dépassait d'une tête la taille des autres hommes même assez grands, et il était doué de tous les talents de l'orateur. Il rappelait cette parole classique : *Pectus est quod disertos facit ;* il avait aussi la prestance du corps, la majesté de la figure et l'ampleur du geste.

Une circonscription électorale westphalienne l'envoya comme un des plus illustres enfants du pays au Parlement de Francfort. Ce fut un des plus distingués parmi les chefs du grand parti de l'Allemagne conservatrice, marchant sous les auspices de la maison bien-aimée des Habsbourg. F.-J. de Buss, Doellinger, Lassault, Béra Weber, Lichnowsky, Ketteler, combattirent le combat de la conservation sociale contre la révolution.

Parmi les plus ardents du parti conservateur protestant, on remarquait alors le comte de Bismarck. Il déclamait pendant le jour, il intriguait, il écrivait pendant la nuit. Son activité n'échappa pas aux chefs des catholiques, qui le suivaient avec attention.

La liberté d'enseignement trouva dans le curé de Hopsten un avocat convaincu, ardent. Quand les forcenés de la ligue internationale eurent assassiné Lichnowsky, ce fut le baron de Ketteler qui prononça l'oraison funèbre. Ce chef-d'œuvre d'éloquence attira tellement l'attention sur le noble prêtre westphalien, qu'on le nomma doyen de Saint-Hedwig, à Berlin, en 1849.

L'ancien siége de Mayence devint vacant en 1850. Mgr Kaiser avait été un évêque comme la Providence les tolère parfois aux moments où elle semble vouloir abandonner les peuples. Mayence était la ville allemande la plus corrompue ; vraie foyer de franc-maçonnerie, de prostitution, d'idées antisociales, au milieu d'un pays protestant miné par toutes les influences de la Révolution française. Ce mouvement du siècle passé entraîne encore en Allemagne toutes les classes dirigeantes.

On avait d'abord désigné comme successeur du faible évêque défunt un homme qui n'était certes pas à la hauteur des difficultés du moment. On refusa à Rome Léopold Schmid, et on nomma le doyen de Saint-Hedwig de Berlin.

Il fallait les forces et les efforts considérables d'un homme

« chéri de Dieu et du peuple, dont la mémoire est en bénédiction et que Dieu veut rendre grand et redoutable à ses ennemis. »

Mgr de Ketteler prit possession de son siége le 25 juillet 1850.

Fidèle à ses principes sur la liberté de l'enseignement, le nouvel évêque fit des efforts héroïques pour avoir son séminaire et sa Faculté de théologie à lui. Il avait gagné la confiance du grand-duc et des ministres, et on finit par consentir à ce qu'il séparât la Faculté de théologie catholique de l'Université protestante de Giessen, école de libre pensée et même de corruption. C'était dans le but d'avoir un clergé instruit, pur, digne, apostolique, comme celui que vient de laisser le grand évêque défunt. Qu'on s'imagine combien la grâce du Pasteur éternel et le zèle apostolique de son serviteur ont dû faire d'efforts pour surmonter les obstacles dans un milieu des plus corrompus. La haine révolutionnaire, les clameurs des lâches, la méfiance, la jalousie, les tendances franchement antichrétiennes, ne cessèrent un instant de se dresser devant l'infatigable apôtre. De toutes les institutions de l'Église catholique appliquées par la Providence aux temps modernes et à ses maux, le grand-duché de Hesse ne connaissait absolument rien. Le diocèse de Mayence était pour ainsi dire *in partibus infidelium*. Tout changea comme par enchantement sous la main heureuse du grand pontife westphalien. Il connaissait les tendances radicales de l'Allemagne, sa dissolution sociale, sa désorganisation même dans les pays catholiques.

Enfant d'une de ces races patriarcales du Nord, races fières, fermes et morales, il sut apprécier l'énergie des caractères allemands du Nord. Son ancien rival de Goettingue, comprenant également la valeur de ces forces morales, en fit le plus mauvais usage possible en 1863 et en 1866.

Mgr de Ketteler fut pendant assez longtemps le coadjuteur de fait d'un vénérable vieillard, Mgr l'archevêque métropolitain de Vicari, à Fribourg.

Il avait appris à connaître dans les conférences avec les ministres et les princes des cinq diocèses suffragants de Fribourg, comme dans les tournées épiscopales, tout ce qu'il se cachait d'éléments révolutionnaires dans toutes les classes de ces pays catholiques.

Le zélé coadjuteur de Fribourg passa des sources du Rhin jusque près de son embouchure, dans son pays natal. Personne peut-être n'a mieux apprécié ce cœur d'apôtre que le simple

peuple de la forêt Noire, où il donna quelquefois la confirmation au nom de son archevêque métropolitain. « Ah ! si Mgr de Ketteler était notre évêque, comme il arrangerait les francs-maçons et les Prussiens, les curés faibles et les mauvais ministres de notre pauvre pays ! » C'est ce que m'ont dit plus d'une fois des paysans des montagnes qui l'avaient entendu dans la belle cathédrale ou dans l'humble église de la paroisse. Pour des milliers de catholiques, c'était l'évêque par excellence, comme il nous les faut aujourd'hui pour combattre la révolution sociale.

Je n'hésite pas à dire que bien des choses auraient tourné autrement en Allemagne si Mgr de Ketteler avait continué à être le mandataire de Mgr de Vicari, de Fribourg, mort presque centenaire en 1868, ou s'il lui avait été donné pour successeur.

Le *Kulturkampf*, le mariage du grand-duc de Bade avec la fille de Guillaume Ier de Prusse, l'arrivée aux affaires des radicaux de haute et de basse volée, depuis les ministres à la Jules Simon jusqu'aux greffiers présidents de cercles, hommes de la franc-maçonnerie et de la prussification, la croisade maçonnique contre les concordats, le découragement du peuple catholique, fatigué par des luttes incessantes et mal dirigé par ses chefs, tout cela aurait pris une autre tournure.

Les Bismarck et les Falk trouvèrent des hommes et des armes dans l'arsenal de la révolution. Les classes influentes étaient préparées à trahir les intérêts du peuple et la cause de la conservation sociale.

Des intrigues peu connues l'écartèrent et le blessèrent. L'archevêché de Fribourg, le pays de Bade, cette terre d'expérimentation pour le libéralisme allemand, furent abandonnés à leur sort. Les professeurs, les ministres, les agents politiques, hommes et femmes, des catholiques et des protestants, l'indolence, la faiblesse, les petites rancunes personnelles, les ambitions et les mesquines jalousies, réussirent à faire entrer le grand-duc et le pays de Bade dans le « port de salut » ouvert par M. de Bismarck.

Bien des gens qui ne connaissaient pas et ne connaissent guère aujourd'hui même les vraies sources de la révolution, se sentaient gênés par le regard d'aigle, le zèle dévorant de cet évêque simple, fier, noble, sévère contre lui-même, éloquent et sobre en toutes choses. N'osant rien dire contre sa vie apostolique, qui fut sans peur et sans reproche, on l'appela prussophile.

Mgr de Ketteler prussophile et ami du prince de Bismarck !

Ah oui ! si l'indifférence, le laisser-aller et le laisser-passer dans le tiède courant d'une révolution sociale qui se cache encore, si cela constitue la vraie paix sociale, la vraie politique conservatrice et chrétienne, alors ces petites gens avaient raison de dire que l'évêque de Mayence était prussophile.

La vérité, c'est qu'il préférait la vie patriarcale, sévère, la forte organisation de la famille telle qu'il la voyait chez les peuples des petits États et des pays du Nord, à la dissolution croissante du Midi ; c'est que Mgr de Ketteler plaidait la cause du peuple discipliné et de la société organisée fortement. Voilà en quoi consistaient ses préférences politiques entre le Nord et le Midi. Dès qu'il vit la Prusse se servir de la révolution contre l'Église, personne n'en fut plus douloureusement frappé, personne ne réclama plus hautement, personne aussi ne fut plus en butte aux attaques que le vaillant évêque de Mayence. Et le peuple catholique du Nord ne lui donna aucun démenti. Il a montré au contraire qu'il est antirévolutionnaire par excellence.

Mgr de Ketteler a toujours élevé la voix contre le despotisme révolutionnaire, et c'est au grand évêque que M. de Bismarck a lancé un jour cette parole, empruntée textuellement à un des membres du Comité de Salut public de la première Révolution, qu' « il faut enfin que tous les citoyens courbent la tête devant l'immuable majesté des lois. »

La loi est-elle la conscience publique ? tel fut le titre d'une brochure publiée par l'évêque de Mayence en réponse à la proclamation de ce despotisme légal.

Malheureusement Mgr de Ketteler n'avait pas le pouvoir d'arrêter le despotisme dans sa marche désormais triomphante. Il fut élu député au Reichstag en 1871 par la quatorzième circonscription électorale du grand-duché de Bade, mais il donna bientôt sa démission, sans cesser toutefois de diriger par ses conseils les députés catholiques qui obéissaient avec empressement à sa haute inspiration.

Il publia un programme politique et social pour les catholiques allemands de l'empire, et ce programme n'échappa pas aux critiques de quelques politiciens plus ou moins sages et éclairés.

C'est surtout dans le domaine des questions religieuses et sociales que la plume de Mgr de Ketteler fut infatigable.

Il y a deux ans, toute l'Allemagne et l'Autriche, et l'Église catholique tout entière prirent part à la fête du vingt-cinquième anniversaire de son épiscopat. M. Léon Boré, l'aimable vieillard,

frère du R. P. supérieur des Lazaristes, en rendit compte dans le journal *le Monde* du mois d'août 1875.

Mgr l'évêque de Mayence s'était rendu à Rome pour apporter aux pieds de Pie IX les témoignages de dévouement et d'amour de l'Allemagne catholique à l'occasion du Jubilé épiscopal du Chef de l'Église.

Plusieurs milliers de fidèles se trouvaient à la gare de Mayence pour saluer à son départ ce pasteur bien-aimé. Mgr de Ketteler ne devait plus revoir son diocèse.

Il tomba malade en route, en revenant de Rome; il crut d'abord que ce n'était qu'un peu de fatigue, et il s'arrêta au couvent des RR. PP. Capucins de Burghausen, en Bavière. La maladie fit de rapides progrès, et au bout de quelques jours, Dieu appela à lui son fidèle serviteur.

On a déposé, le 18 juillet, les dépouilles mortelles de Mgr de Ketteler dans la chapelle de Sainte-Marie, dans la cathédrale de Mayence, contrairement au désir de l'évêque défunt, qui avait fait restaurer cette chapelle à l'occasion de son jubilé en 1875.

L'Église d'Allemagne donnera une grande place dans son histoire au nom glorieux de Mgr de Ketteler, évêque de Mayence.

G.

IGNACE DE LOYOLA

(Suite et fin. — V. le numéro précédent.)

Avec un pareil fondateur, avec une pareille institution, avec de pareils hommes inscrits sur les registres du catholicisme sous le nom de Jésus, le monde moral devait bien vite appartenir à l'empire de leurs vertus. Le royaume des âmes devint l'apanage de ceux qui, à l'exemple de Jésus, procédaient à leur pacifique conquête par la foi, l'humilité, et la pauvreté. Depuis l'apostolat des douze apôtres, les hommes n'avaient plus assisté à une aussi merveilleuse propagation des idées, des doctrines, des œuvres de Dieu. Nés d'hier, les jésuites étaient partout. La peur de l'ennemi valut aux disciples de Loyola les honneurs de l'apothéose. Les jésuites furent canonisés de leur vivant par ce cri de l'impiété : *Plus de Dieu ! Plus de jésuites !* Et ce cri sacrilége retentit plus haut et plus fort, après quatre siècles, écho d'une haine implacable, mais hosannah sublime d'une gloire dont les martyrs et les confesseurs seraient jaloux.

L'ennemi eut donc peur, et il fit peur aux rois et aux peuples. Les rois furent plus difficiles à émouvoir. En France, depuis Philippe le Bel, on ne brûlait plus les juifs et les templiers pour avoir de quoi falsifier les monnaies. On faisait même quelquefois de mauvais rêves. Jacques de Molay, ce templier de haute mine qui cita au tribunal de Dieu Philippe le Bel, qui aurait préféré y venir un peu plus tard, dut troubler quelquefois le sommeil des Valois. Les peuples ignorants, crédules et d'un caractère ombrageux, vinrent en aide à l'ennemi. Avec cette science du mensonge et cette habileté infernale de l'hypocrisie que nul ne dépassera jamais, l'ennemi, c'est-à-dire le protestant, le libre penseur, le révolutionnaire et le radical en herbe, donna le change à l'opinion populaire.

La vérité dans ce qu'elle a de plus noble, de plus auguste, devint le mensonge. Le menteur ce ne fut pas Calvin, Luther, Zwingle, Voltaire et consorts : ce fut *le jésuite*. Mais, malgré l'art infini de l'ennemi à mentir, à prévariquer les lois morales et divines, à pratiquer le faux moral et l'escroquerie appliqués au domaine des idées, il ne peut tout à fait induire en erreur le peuple. Celui-ci n'a jamais dit que Robespierre, que Marat, que Danton, que Tropmann ou Dumolard fussent des jésuites. Ces gens-là étaient trop honnêtes pour qu'on les traitât de jésuites.

Or donc les rois chassèrent les jésuites. Ce que voyant, les rois voisins, plus madrés, plus malins, les recueillirent. Cette expulsion n'empêcha pas les dits rois d'être assassinés par les coquins. Mais s'ils ne les avaient pas expulsés, n'auraient-ils pas été assassinés plus tôt ?

Le jésuite est l'ennemi naturel de la société. J'accepte cette proposition comme le premier terme d'un syllogisme ; mais comme j'ai du penchant pour la logique, je pose de suite le second terme du syllogisme, et je dis aux radicaux : « Votre plan « avéré, non contesté par vous, est de renverser la société telle « qu'elle est ; eh bien ! alors, puisque vous travaillez avec les « jésuites à la même œuvre, aimez-les donc un peu. Vous voulez « détruire la société, parce qu'elle est trop riche, et vous voulez « vous tailler en plein drap du prochain un manteau doublé de « zibeline. Soit ! Mais alors, comment expliquez-vous que les jé- « suites, qui sont gorgés de richesses, qui passent leur vie à « tromper le pauvre peuple, à capter les vieilles filles, les veu- « ves inconsolables et à faire peur du diable aux vieux garçons, « comment, dis-je, expliquez-vous que les jésuites tiennent à « détruire une société où ils trouvent tant de jouissances ?

« Les voyez-vous d'ici, en plein socialisme, se partageant avec « vous la fortune publique ? Mais vous n'auriez pas assez de deux « mille *rues Haxo* et de trois mille murs de la *Roquette*. Vous « connaissez, n'est-ce pas, la rue Haxo ? Ce bon monsieur Ferré, « ce n'était pas un jésuite celui-là ? »

Le dégoût, la tristesse arrêtent ma plume. Le sarcasme est est un fouet trop noble pour châtier d'impudents mensonges, d'audacieuses calomnies. MENTEZ, MENTEZ TOUJOURS, IL EN RESTERA QUELQUE CHOSE ! C'est là leur devise.

Je connais les jésuites depuis longtemps. Je n'ai pas eu la bonne fortune d'être élevé par eux, mais je les ai fréquentés dans tous les pays, et je considère comme l'honneur de mon humble vie d'avoir eu l'occasion de leur rendre justice à la tribune de la protestante mais loyale et généreuse Angleterre. Si croire en Dieu, si s'estimer assez haut pour penser que notre âme immortelle émanée de Dieu va lui revenir ; si être assez clairvoyant pour voir ce Dieu unique et créateur dans l'éclosion de toutes les merveilles de l'univers ; si croire au Christ, en son vicaire infaillible ; si marcher dans la vie en s'appuyant sus les principes du droit politique et du droit religieux ; si s'imaginer que le devoir d'un chrétien et d'un honnête homme est de pousser la foule vers Dieu et les grands principes qui en découlent ; si comprendre que chacun, selon sa force, a une mission à remplir et porte en son cœur un apostolat spécial ; si tout cela c'est du jésuitisme, moi aussi je suis un jésuite, moins ses vertus.

Je suis d'ailleurs un peu leur débiteur. Il y a bien longtemps, j'allais dans un de leurs colléges, embrasser mon neveu O'Connor. Je me sens rajeuni et ému au souvenir de la réception qu'ils ont bien voulu me faire. Les élèves allaient partir en vacances. Avant la distribution des prix, il y avait une représentation théâtrale. On joua le *Bourgeois gentilhomme*, puis une tragédie du père Cahours, pleine de beaux vers : *Dioclétien à Salone*. L'élève qui remplissait le principal rôle de Molière s'appelait ANATOLE DE BENGY. Depuis, il a joué le drame. Les assassins le firent prisonnier avec ses héroïques compagnons. Le bourreau chef sortit de sa poche une liste : c'étaient les noms des victimes. — « Qui s'appelle Bougie, ici ? » s'écrie-t-il. Anatole de Bengy s'approche avec le sourire caustique que l'on sait : « Ah ! ça, vous ne savez donc pas lire, mon bourgeois, B. E. N. G. Y., ça fait Bengy ; c'est moi ! »

Une détonation se fit entendre, les cinq jésuites tombèrent la face contre terre.

On ne fut pas du tout surpris à la rue de Sèvres. On pria beaucoup, on ne pleura pas ; on n'est pas jaloux. Chacun son tour, il faut bien qu'il y en ait qui arrivent *premiers* dans la maison où Ignace les attend.

Après la distribution des prix, les élèves qui ne devaient plus revenir chantèrent le chant des adieux. Tous pleuraient ; car ils ne quittaient pas des pions payés à l'heure et à la course, ils quittaient des maîtres bien-aimés qui leur ont continué, à travers la vie, le dévouement, la fidèle amitié prodiguée par eux aux jours de l'enfance.

On me fit l'honneur de me demander quelques paroles. Au sein du parlement, devant l'aréopage de tout ce que mon pays compte d'illustrations, je n'ai jamais éprouvé d'émotion aussi vive. C'est que, pèlerin catholique, sans mandat comme sans mission, je me trouvais sur une terre qui n'était pas celle de ma patrie, et qui, par sa ferveur et le zèle de sa charité catholique, me rappelait que ma bien-aimée Angleterre était encore bien loin de la vérité. Mon Irlande catholique était alors persécutée, et à peine si trois de ses enfants étaient là devant moi, les élus de la plus noble, de la plus sainte instruction.

Je ne fatiguerai pas mes lecteurs en reproduisant *in extenso* mon allocution : voici mes dernières paroles. Le journal *The Tablet* a cru devoir les reproduire. Je copie sur ses colonnes :

— « Et vous, maitres illustres, au nom des catholiques de la « Grande-Bretagne, permettez-moi de vous adresser les remer- « ciments de ma conscience et de mon âme. Ce n'est pas un « Irlandais qui parle, c'est un Anglais ; je ne sépare pas le bras « droit d'Erin de sa tête et de son cœur. Je vois avec tristesse « et joie plusieurs de mes compatriotes réunis autour de vous : « avec tristesse, parce qu'ils sont peu nombreux ; avec joie, « parce qu'ils reviendront parmi nous nourris de cette manne « sainte de l'instruction catholique dont vous êtes de par le « monde les plus autorisés dépositaires. Vous êtes exilés ; ce « n'est pas pour longtemps. La conscience catholique indignée « passe des murmures à la révolte. De grandes voix se font « entendre, de grands combattants se lèvent. Avec les O'Connel, « les Montalembert et tant d'autres, la liberté religieuse est « revendiquée. L'heure de la liberté va sonner : elle annoncera « celle de la régénération de la jeunesse catholique, car vous

« en êtes les gardiens héréditaires et naturels. On entendra un « cri de joie dans toutes les familles.

« Et ce ne seront pas seulement les parents chrétiens qui « seront dans l'allégresse, mais l'Europe conservatrice tout « entière. Vous serez plus nombreux pour la haute lutte. Vous « continuerez ce siége visible et invisible que vous avez com- « mencé contre la Révolution. Vous serez la société secrète de « Dieu, de la foi, de la famille, de la société, contre les sociétés « secrètes dont la trame criminelle s'étend sur toute l'Europe. « On vous accuse de vous insinuer partout, comme si vous n'a- « viez pas, de par Dieu, le droit, le devoir de faire pénétrer en « tous lieux la vérité. On vous accuse de conspirer contre les « États parce que vous combattez la Révolution : mais n'êtes- « vous pas citoyens, électeurs ? Est-ce que Dieu se désintéresse « des affaires de ce monde ? L'avenir est plein de menaces : « c'est l'avenir qui sourit à vos courages.

« Le Pontife romain, dont vous êtes les invisibles satellites, « a pu mesurer à la grandeur de ses bienfaits l'ingratitude hu- « maine. Continuez à veiller sur ces enfants. Qui sait si la « papauté et la religion n'auront pas besoin d'eux dans des jours « très-rapprochés ? Je redirai en Angleterre ce que j'ai vu. « Puissent mes faibles paroles puiser dans mon respect et mon « admiration l'éloquence nécessaires pour parler des résultats « obtenus par le talent, uni au dévouement paternel et à la plus « haute piété ! »

J'avais prophétisé ; Les jésuites sont rentrés en France ; ils ont ouvert leurs colléges ; ils ont enseigné à la face d'un public hostile, sous l'œil d'une police défiante, d'un journalisme haineux : on n'a pu rien leur reprocher, que leurs triomphes annuels dans les personnes des élèves leurs lauréats. La France catholique a pu donner à ses enfants une instruction à sa guise. La France en est-elle plus malade ? Les élèves des jésuites ont-ils déserté le service de la patrie ? Une émulation glorieuse et utile n'a-t-elle pas, au contraire, donné un nouvel élan au professorat respectable de l'Université ? La liberté n'est-elle pas le patrimoine héréditaire de tous ? Et maintenant que l'histoire a parlé sur les malheurs du dernier règne, les élèves des jésuites combattaient-ils un combat anti-français contre l'unité italienne, sœur de l'unité allemande ?

L'éclatante réponse que les faits adressent aux ennemis des jésuites ne les réduiront pas au silence, je le sais : les esprits honnêtes sauront à quoi s'en tenir.

Remarquez bien ceci : c'est toujours aux faibles que la révolution s'attaque. La révolution est infâme, donc elle est lâche. Des petites sœurs, des frères ignorantins, d'humbles prêtres : voilà ses adversaires de prédilection, Elle crie « Au feu ! » alors.

Après tout, elle s'y connaît en matière d'incendie, elle qui a brûlé Paris. Mais les forts, les puissants, c'est autre chose. Le grand danger social, c'est le jésuite. Certes, personne ne respecte plus que moi le droit de propriété. Il est sacré, même chez les juifs du moyen-âge, malgré les horribles trafics d'usure qu'ils entreprenaient. Il n'en est pas moins vrai que, danger pour danger, si la puissance spirituelle d'un institut religieux est un péril pour un État, l'exorbitante richesse d'une famille de particuliers est une menace autrement terrible. Je suppose qu'un banquier vienne à posséder vingt milliards, trois milliards de plus que le revenu de toute la France. Je suppose qu'un homme d'ambition et de génie survienne dans la famille de ce banquier : qui l'empêchera de jeter dans la balance politique de l'Europe le poids de ses milliards ? Je ne veux nommer personne, mais au *congrès de Vérone* un banquier juif offrit d'acheter Jérusalem.

Mais soyez tranquilles, riches et puissants, la révolution ne vous coupera la tête qu'à bon escient, quand elle sera maîtresse. En temps de gendarmes et de policemen, c'est aux jésuites qu'elle en veut ; ce sont eux qu'elle outrage : ils sont pauvres, aujourd'hui, comme au temps où le duc de Saint-Simon leur faisait l'aumône, ils sont miséricordieux, il ne feront pas passer en police correctionnelle leurs insulteurs.

LORD ONE.

DOCUMENTS

Instruction publique

Le ministre de l'instruction publique a adresssé aux recteurs la circulaire suivante :

Monsieur le recteur,

J'appelle votre attention la plus particulière sur les demandes de renseignements, sous forme de tableaux, que j'ai l'honneur de vous adresser.

Ces documents, qui doivent faire suite à la statistique de 1868 auront nécessairement pour point de départ les indications fournies

par MM. les doyens et directeurs d'écoles. Mais je vous recommande très-instamment de vouloir bien les contrôler par vous-même, en telle sorte que je sois assuré de leur exactitude et que vous puissiez en accepter la responsabilité.

L'enquête laborieuse dont je vous confie la direction ne doit pas avoir seulement pour objet de présenter la nomenclature des chaires, des cours annexés et des conférences, ni seulement de faire connaître le nombre des auditeurs de toute origine qui fréquentent nos Facultés ou nos écoles : elle doit vous permettre de constater l'action réelle que chacun des enseignements peut exercer sur le progrès de nos hautes études, par le caractère et le nombre des leçons annuelles qui lui sont propres, comme aussi par le nombre des élèves réguliers sur l'assiduité desquels nous pouvons compter. A cet égard, vous ne perdrez pas de vue que les Facultés n'ont pas uniquement pour mission de préparer aux grades, mais qu'elles doivent également se proposer de faire naître ou de fortifier les vocations scientifiques. Si donc on doit admettre qu'à certains jours leurs amphithéâtres soient ouverts au public, on doit se persuader en même temps que l'enseignement proprement dit réside avant tout dans les exercices réservés aux étudiants et qui seuls peuvent assurer aux professeurs une autorité complète, au double point de vue du choix des méthodes et de la discipline.

Il nous est interdit, du reste, d'oublier que, dans ces dernières années, des témoignages considérables et répétés ont signalé au gouvernement l'urgence de certaines réformes, et qu'une loi récente a formellement invité le ministre de l'instruction publique à signaler les améliorations qui pourraient être introduites dans l'enseignement supérieur public. Il ne nous est pas permis de méconnaître non plus que si de nouveaux crédits ont augmenté dans des proportions notables la dotation des Facultés, ces crédits ne nous ont pas été accordés sans condition. En créant de nouvelles chaires, en instituant des conférences et des bourses, en votant des fonds spéciaux pour l'acquisition d'instruments et de livres, la Chambre des députés et le Sénat ont entendu en effet que ces libéralités seraient justifiées par des services rendus, par l'activité continue des professeurs et par l'assiduité des élèves.

C'est dans le sens de ces observations que je crois devoir vous signaler plus spécialement les points suivants que vous trouverez mentionnés dans les tableaux joints à la présente dépêche :

1° Les cours et les exercices annexés à certains d'entre eux sont-ils annuels ou semestriels ? Les cours dits annuels ne sont-ils pas la plupart des cas de huit mois, et les cours dits semestriels ne s'abaissent-ils pas parfois à quatre et à trois mois ? Cette question de durée a une très-sérieuse importance et il convient de me donner un renseignement précis.

2° A quelle époque s'ouvrent ces différents cours, et à quelle date

sont-ils clos? Quels sont, à cet égard, les motifs des différences que vous auriez à constater, soit de telle Faculté à telle autre, soit, dans la même Faculté, de telle chaire à tel enseignement voisin ?

5° Quel est le nombre de leçons faite par semaine, et à quelle heure du jour ou du soir ces leçons sont-elles données? Quelle est la durée de chacune d'elles?

On a fait remarquer avec juste raison que la scolarité de nos étudiants devient notoirement insuffisante, si, d'une part, l'enseignement ne s'étend pas à toute l'année, et si, d'un autre côté, les leçons et les divers exercices qui s'y rattachent se trouvent interrompus par les sessions d'examens, par les vacances, puis encore par des absences ou des ajournements contre lesquels les familles et les étudiants ont plusieurs fois protesté. Il est inutile de vous rappeler que toutes ces questions, relatives à la durée des cours, au nombre et à la durée des leçons, ont été résolues formellement par les statuts, décrets ou ordonnances sur la matière. Mais il importe d'autant plus de savoir dans quelle proportion et par suite de quelles considérations locales ou individuelles il est dérogé à la règle.

4° Il résulte des rapports de l'inspection générale que dans quelques Facultés des sciences et des lettres, les auditoires sont composés, en majeure partie, de femmes et d'enfants. A cet endroit encore, il me paraît indispensable que vous vous assuriez personnellement de l'état des choses. Ainsi que je l'ai dit plus haut, il peut être utile d'ouvrir parfois au public les portes de nos établissements d'enseignement supérieur, mais sous la réserve expresse cependant : 1° que cette concession ne portera aucun dommage à nos études ; 2° qu'elle ne deviendra pas pour elles une occasion d'abaissement ; 3° enfin que les élèves inscrits, qui versent au Trésor public des droits multipliés en échange des leçons qui doivent leur être données, ne verront pas leur part diminuée au profit des auditeurs de passage de toute origine et de tout âge.

5° Bibliothèques.

Je me bornerai à résumer à ce sujet les recommandations qui vous ont été adressées par mes honorables prédécesseurs. En principe, il serait nécessaire que les facultés situées dans une même ville n'eussent ensemble qu'une seule et même bibliothèque, qui serait alors un centre commun pour tous les étudiants, à quelque ordre d'enseignement qu'ils appartiennent. Cette bibliothèque commune, dont l'institution a été prescrite par un règlement et qui existe déjà dans un certain nombre de ressorts académiques, doit être organisée dans toutes les villes où les Facultés sont réunies dans un même édifice, comme aussi dans les villes où les bâtiments des Facultés sont peu distants.

D'autre part, il résulte de documents nombreux et concordants que dans un grand nombre de Facultés les inventaires et catalogues ne

présentent pas, à beaucoup près, toutes les garanties que l'État est en droit d'exiger. Ce désordre, je le reconnais, a pour cause première l'insuffisance des locaux, qui a fait obstacle jusqu'ici à tout classement méthodique, et l'absence d'un personnel spécial chargé des réceptions, de leur enregistrement régulier et des prêts. Enfin, et par suite de ces mêmes motifs, il est avéré que dans plusieurs Facultés les bibliothèques ne sont pas ouvertes aux étudiants.

Je vous prie de nouveau, monsieur le recteur, de me faire, après une inspection minutieuse des locaux, des ouvrages qu'ils contiennent, des inventaires et catalogues, telles propositions qus vous jugerez conformes aux intérêts d'un service que je considère comme essentiel.

Des sommes considérables ont été accordées aux facultés depuis six ans pour achats de livres; plusieurs de ces établissements possédaient déjà un fonds ancien. Quel usage a-t-on fait de ces moyens de travail mis à la disposition de nos établissements? Quelles mesures pouvons-nous prendre pour tirer le meilleur parti et pour assurer l'exacte conservation des ouvrages imprimés ou manuscrits?

Vous voudrez bien opérer les mêmes vérifications dans les cabinets de physique et dans les collections d'histoire naturelle, en rappelant à MM. les doyens et directeurs que leur responsabilité est ici directement engagée et qu'ils ont l'obligation de rechercher la vérité et de vous la faire connaître sans restriction.

Recevez, monsieur le recteur, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le ministre de l'instruction publique,
des cultes et des beaux-arts,
JOSEPH BRUNET.

UN EMPIÉTEMENT CLÉRICAL (1).
(Suite.)
III

Lorsque la Sœur fut partie, Catherine revint au lit de son mari :

— Mon bon Pierre, dit-elle, que je suis heureuse!

— Je ne peux pas en dire autant, reprit le malade d'un ton qui arrêta tout à coup les effusions de la pauvre femme.

— Tu souffres, Pierre?

— Oui, je souffre, plus qu'on ne pourrait dire.

—Au moins, nos pauvres enfants vont avoir de bonnes journées à passer; ils auront un bon air à respirer, et tu guériras plus vite, n'étant plus fatigué de leurs jeux et de leurs cris.

— J'ai été lâche.

(1) Reproduction interdite. V. les deux numéros précédents.

— Que dis-tu, Pierre ?

— Oui je dis que j'ai été lâche. Je me suis laissé prendre aux belles paroles de cette dévote... C'est fini, je ne pourrai plus reparaître à l'atelier.

— Pierre, tu m'effraies.... Qu'est-ce donc que tu as fait de mal ? Tu es malade ; une bonne Sœur nous apporte de quoi te soigner mieux et donner à manger aux enfants ; on va les amuser toute la journée, on va leur apprendre à lire et à écrire. Qu'est-ce que tes camarades pourront trouver à redire à cela ?

— Tiens, tais-toi, Catherine, tu ne peux pas comprendre ces choses-là.

Et il se tourna du côté du mur.

Catherine se tut, et se mit à ranger silencieusement le ménage, à activer le feu pour hâter la préparation du bouillon que la Sœur avait recommandé de donner au malade. Mais, pendant ce temps, des larmes coulaient le long de ses joues. Elle avait entrevu le retour du bonheur, et ce bonheur fuyait au moment où elle espérait le saisir ; elle entrevoyait, après la guérison de son mari, de nouvelles luttes dont les enfants seraient les premières victimes.

— Comment sortirons-nous de là ? se disait-elle. Je vois bien ce qu'on m'avait dit et ce que je ne voulais pas croire. Les ouvriers s'entendent entre eux pour repousser tout ce qui touche à la religion. Ils ne veulent plus ni de curés, ni de Frères, ni de Sœurs, pas plus pour leurs enfants que pour eux. S'ils le pouvaient, ils abattraient les églises, et tout ce qu'on entend dire depuis quelque temps fait trembler. Mon pauvre Pierre, il était si bon, si doux autrefois ; il est devenu bourru, tout le fâche. Je croyais bien que la bonne Sœur l'avait ramené à de meilleures idées ; ça n'a duré qu'un moment. Que deviendrons-nous, mon Dieu, s'il persiste dans ces maudites idées qu'on lui a mises dans la tête ? Pauvre mari ! pauvres enfants !

Quand le bouillon fut prêt, elle l'offrit au malade, qui but sans rien dire, sans même lui donner un merci.

La journée se passa ainsi dans la tristesse pour Catherine, dans un sombre mutisme pour l'ouvrier.

A la fin :

— Est-ce que tu ne vas pas chercher les enfants ? dit Pierre.

— Oui, oui, répondit Catherine, qui se mit aussitôt un bonnet sur la tête, et qui sortit après avoir demandé une dernière fois au malade s'il n'avait besoin de rien.

Une église était sur le chemin de la salle d'asile ; elle y entra ; elle se rendit à la chapelle dédiée à la sainte Vierge. Sur le socle qui supportait la statue de la sainte Vierge, on lisait cette inscription : CONSOLATRICE DES AFFLIGÉS, PRIEZ POUR NOUS.

Elle avait lu bien des fois ces mots ; jamais ils ne l'avaient aussi vivement frappée.

— Ah ! c'est bien pour moi que ces mots sont écrits, se dit-elle. Sainte Vierge, consolatice des affligés, priez pour moi.

Et elle fondit en larmes.

Ces larmes la soulagèrent. Elle se rendit avec plus de courage à l'asile. Elle y trouva ses enfants avec la bonne Sœur qui les avait emmenés le matin :

— J'allais vous les conduire, Catherine, en voyant que vous ne veniez pas. Et comment va le cher malade ?

Catherine ne répondit que par des larmes.

— Est-ce qu'il va plus mal ?

— Non, ma Sœur.

— Allons, je comprends... Courage, ma chère fille ; cette épreuve passera, il guérira et vous verrez que tout ira bien. En attendant, ramenez-lui ces deux chérubins ; il a souffert de ne plus les entendre remuer autour de lui ; vous verrez que leur vue lui fera du bien.

On revint à la maison.

Les enfants allèrent embrasser leur père.

— Papa, vois quelle belle image ma Sœur m'a donnée, dit la petite fille.

— Et moi, papa, ce beau livre, où je sais déjà lire la première page.

— C'est bien, c'est bien, dit froidement le père.

— Ne fatiguez pas votre père, dit Catherine.

— Oh ! non, fit la petite fille. Nous allons être bien sages et bien tranquilles. La Sœur nous l'a dit. Papa est malade, il ne faut pas faire du bruit, parce que ça lui fait du mal.

Et les deux enfants, s'asseyant près du lit du malade, se mirent à parler tout bas, tout en regardant la belle image et le beau livre.

Catherine les fit souper ; ils firent leur prière sans que le malade intervînt comme la veille, ils embrassèrent leur père une dernière fois, et ils ne tardèrent pas à s'endormir.

— Comme ils sont gentils ! dit Catherine. Ils ont déjà profité des leçons qu'on leur donne, et il me semble qu'ils ont déjà meilleure mine.

Pierre ne répondit rien à cette avance. Le pauvre homme était bien tourmenté. Il aimait ses enfants, et il ne pouvait se dissimuler qu'il était de leur intérêt de continuer à fréquenter l'asile; mais il y avait des camarades qui sauraient cela, qui apprendraient qu'une Sœur était venue chez lui, que ses enfants étaient chez les Sœurs, et on le traiterait de clérical et de traître. Les meilleurs sentiments de la nature étaient ainsi en lutte avec les perverses idées que répandent dans les ateliers les prédicateurs d'impiété et de révolution, et les mauvais journaux, les pires prédicateurs de tous. Catherine, au moindre mot, au moindre signe, reconnaissait les diverses péripéties de ce combat intérieur. Elle avait reconnu que ses paroles ne faisaient souvent qu'irriter le malade et que le pousser à des explosions qui la faisaient cruellement souffrir, et elle avait pris le parti de ne plus toucher à ces points délicats sur lesquels elle ne s'entendait plus avec son mari.

Le lendemain, elle conduisit elle-même les enfants à l'asile. A son retour, elle se croisa dans l'escalier avec un homme qui n'était pas de la maison, mais qu'il lui semblait déjà avoir vu avec Pierre, un de ces dimanches où elle allait le chercher, toute en pleurs, dans ces tristes bouges décorés du nom de cafés où l'ouvrier perd à la fois sa santé, son argent, le pain de ses enfants, et sa raison.

Pleine d'un triste pressentiment, elle monte.

— Les enfants sont à l'asile, dit-elle d'un ton qu'elle s'efforce de rendre joyeux, ils sont bien contents, les chers petits; quelle bonne pensée tu as eue de les confier à la bonne Sœur!

Pierre reste muet. En entrant, Catherine lui avait vu le visage plus animé que de coutume; tout à coup il devint pâle et sa respiration parut plus pénible.

— Qu'est-ce que tu as, Pierre? Es-tu mal? demanda la pauvre femme effrayée.

Pas de réponse, mais, au bout d'un moment:

— J'espère, dit le malade, que c'est la dernière fois qu'ils iront à cet asile.

Catherine se sentit frappée d'un tel coup, qu'elle ne trouva pas un mot. Elle s'assit près du lit et se mit à pleurer.

— Je ne souffrirai pas plus longtemps l'empiètement clérical, continua Pierre d'un ton plus animé.

— Mais...

— Il n'y a pas de mais, c'est ma volonté, et je suis le maître.

— Que deviendront les enfants?

— Il y a d'autres asiles...

— Ils sont déjà si heureux avec les Sœurs.

— Je ne veux pas qu'ils soient élevés dans la superstition.

— Pierre, tu ne dis pas ça de toi-même, tu as vu quelqu'un pendant mon absence, quelqu'un qui t'a tout retourné.

— J'ai vu qui j'ai voulu.

— Ah! bien, sûr c'est l'homme que j'ai rencontré dans l'escalier.

— C'est possible, et qu'as-tu à dire à cela?

— Comment se fait-il donc qu'il n'est pas venu plutôt? Il arrive quand d'autres sont venus à notre secours; il ne t'a visité que pour enlever nos enfants aux bonnes Sœurs.

— C'est un philanthrope.

— Comment cela?

— Oui, il m'a promis, au nom de la Société philanthropique dont il fait partie, que nous ne manquerions de rien, tant que la maladie m'empêcherait de travailler, à condition que je ne confierais pas mes enfants aux cléricaux.

— C'est cela, ils achètent l'âme de tes enfants.

— Et qu'est-ce que fait donc ta Sœur?

— Oh! Pierre, vois donc quelle différence! Est-ce que la Sœur, pour nous secourir, nous a fait des conditions? Nous avons bien voulu lui confier nos enfants, mais nous ne l'aurions pas fait, qu'elle ne se fût pas montrée moins bonne. Ton homme de tout à l'heure, au contraire, a conclu un véritable marché. D'abord, il n'est venu que parce qu'il a su que tes enfants allaient être élevés chrétiennement; ensuite, il te fait payer chaque morceau de pain, chaque sou, par un engagement horrible. Tu auras du pain, tu auras de l'argent, mais c'est à condition que tes enfants n'entendront jamais parler du bon Dieu, et qu'on les élèvera comme tant d'autres qui deviennent la honte et le supplice de leurs parents. Tu parlais avec la Sœur d'empiètement clérical; est-ce que tu ne vois pas là un autre empiètement, et un empiètement abominable?

Catherine, qui s'était promis de ne plus parler de ces questions pour ne pas irriter son mari, n'avait pu tenir sa résolution plus longtemps: il s'agissait de l'âme de ses enfants, elle était décidée à la disputer de toutes ses forces aux affreux philanthropes qui prétendaient l'acheter pour la perdre.

Pierre, qui ne pouvait s'empêcher de reconnaître la différence des procédés de la Sœur de charité et des philanthropes, la

laissait parler sans rien objecter. Quand elle eut fini, il ne prononça que ces mots :

— C'est bien, ne me fatigue pas plus longtemps.

La pauvre femme se tut. Elle n'avait de recours que dans la prière, elle pria.

Pierre contempla ainsi toute la journée cette douleur muette, qui faisait plus d'impression sur lui que n'auraient pu faire les plus beaux discours et les plus éloquents reproches. Au moindre signe, au moindre soupir, Catherine était là, lui prodiguant les soins les plus affectueux, préparant ses tisanes, raccommodant son lit, retournant son oreiller, arrangeant tout pour qu'il se trouvât mieux et supportât avec moins d'ennui ce repos qui lui était nécessaire, mais qu'il trouvait bien long.

De temps en temps, Pierre lui disait un merci qui la rendait heureuse, quoiqu'il fût prononcé bien froidement : quelquefois, en le regardant à la dérobée, il lui semblait saisir dans l'œil de son mari un signe d'attendrissement, et elle en remerciait Dieu comme d'une faveur inespérée. Alors, elle avait toutes les peines du monde à se retenir de parler. Elle se contenait pourtant, dans la crainte qu'un mot désagréable du malade ne vînt tout à coup détruire la douce illusion à laquelle elle se laissait aller.

Cependant le jour, assombri par la pluie, commençait à baisser, et l'heure approchait d'aller chercher les enfants à l'asile. A la pensée qu'il faudrait dire à la Sœur qu'on ne les y reconduirait plus, Catherine frémissait. Elle se demandait si elle ne devait pas faire une nouvelle tentative auprès de Pierre; elle craignait quelque scène de violence; mais elle se disait aussi qu'il s'agissait du sort de ses enfants.

Elle était dans cet état d'incertitude et d'angoisses, lorsque des pas lents et lourds se firent entendre dans l'escalier spécial et assez délabré qui conduisait à la mansarde. Quelle allait être cette nouvelle visite ? Était-ce un nouvel ennemi ? Était-ce un secours inattendu ?

Pierre était en ce moment assoupi.

Deux coups sont discrètement frappés à la porte.

— Entrez, dit-elle en retenant sa voix pour ne pas éveiller le malade.

Et elle va ouvrir elle-même la porte pour que le visiteur fasse moins de bruit.

— Monsieur le Curé ! ...

(La fin au prochain numéro.) Xyz.

HISTOIRE D'UN INCONNU (1)

XXI

Où l'on parle de Josué et de Galilée.

(Suite)

Le curé poursuivit ainsi :

— Voici dans quelles circonstances arriva le miracle fait à la prière de Josué.

Les Gabaonites, effrayés des victoires des Israélites, avaient usé d'un stratagème pour éviter le sort qui les menaçait comme les autres Chananéens. Josué, tout en reconnaissant la ruse dont ils s'étaient servis, leur avait laissé la vie sauve, à la condition qu'ils fourniraient à perpétuité les hommes chargés de couper le bois et de le porter pour le service de la maison du Seigneur. Les Gabaonites devinrent ainsi les alliés, ou, pour parler plus exactement, les protégés des Israélites.

Leur soumission irrita les autres Chananéens, et cinq rois entreprirent le siége de la ville de Gabaon. Les Gabaonites implorèrent le secours de Josué, qui se trouvait à Galgala, et qui accourut aussitôt. Une grande bataille se livra. Les ennemis pliaient et fuyaient déjà de toutes parts, lorsque Josué, voulant compléter sa victoire et dissoudre d'un coup une ligue qui pouvait devenir formidable, adressa sa prière à Dieu et dit tout haut, devant ses compagnons d'armes : « Soleil, arrête-toi sur Gabaon ; lune, n'avance point sous la vallée d'Aïalon. » Et, comme le dit la Bible, le soleil et la lune s'arrêtèrent jusqu'à ce que le peuple se fût vengé de ses ennemis. Le soleil s'arrêta dans le ciel et ne se hâta point de se coucher durant l'espace d'un jour. Jamais jour, ajoute le saint Livre, ni auparavant ni dans la suite, ne fut aussi long que celui-là, le Seigneur obéissant à la voix d'un homme et combattant pour Israël.

Pendant la fuite des Chananéens, de grosses pierres de grêle tombèrent sur eux, et cette grêle, dit encore la Bible, en tua beaucoup plus que les enfants d'Israël n'en avaient passé au fil de l'épée.

Voilà tout le récit de ce miracle extraordinaire ; je demande à M. le docteur ce qu'il y trouve à redire.

— Bien des choses, monsieur le Curé.

— Voyons donc cela.

(1) Reproduction interdite. V. le numéro précédent.

— D'abord votre grêle de pierres, qui me paraît difficile à admettre. Je sais bien qu'on lit dans la mythologie que Jupiter envoya une pluie de pierres au secours d'Hercule, mais cela, c'est de la fable, et je regrette que la Bible nous fasse des récits qui ressemblent autant à ceux de la Fable.

— C'est là, monsieur le Docteur, une remarque que Voltaire a déjà faite dans sa *Bible expliquée;* mais, en voulant rire, Voltaire a fait rire à ses dépens. On lui a cité le témoignage de plusieurs historiens anciens qui parlent de ces pluies de pierres; chez les modernes, il est aussi question de pluies de pierres, et, maintenant, les pluies de pierres sont un fait complètement avéré pour les savants. Il y en a de deux sortes : les pluies de pierres transportées par les trombes et les pluies de pierres que le vulgaire regarde comme tombées du ciel et qu'on appelle des *aérolithes* ou pierres de l'air. La Bible ne s'expliquant pas à ce sujet, on est libre de choisir. Bien plus, les expressions de la Bible sont telles, qu'on peut croire aussi qu'il s'agit de grêlons d'une grosseur extraordinaire, comme on en voit tomber quelquefois, et qui sont assez gros pour tuer des hommes en pleine campagne.

— Très-bien, monsieur le Curé, dit M. Tirsang ; mais, dans ce cas, il serait bien extraordinaire que la grêle soit tombée seulement sur les Chananéens et qu'elle soit ainsi arrivée juste à point pendant la bataille.

— Vous êtes difficile, docteur, mais je ne m'en plains pas. D'abord, vous répondrai-je, ce n'est pas la seule fois que des batailles aient été interrompues ou rendues plus désastreuses par des orages, — orages de grêle ou autres, — et, s'il m'en souvient bien, c'est ce qui est arrivé encore à la bataille de Solferino, en 1859. Ensuite, ce n'est pas moi qui vous apprendrai que les orages de grêle ne s'abattent, — heureusement, — que sur une bande assez étroite de pays, ce qui fait comprendre que les Israëlites étaient généralement épargnés, pendant que les Chananéens étaient écrasés par la chute des terribles grêlons. Enfin, je me permets de voir le miracle, la protection miraculeuse de Dieu sur les Israélites, dans ce fait que l'orage de grêle ou la pluie de pierres, survenus si à propos, a épargné les Israélites.

— Un hasard, peut-être, dit M. Tirsang.

— Hasard, si vous voulez, monsieur le Docteur, mais quand ces hasards se multiplient, ils doivent recevoir un autre nom.

— Le miracle est une chose impossible, puisque c'est une

dérogation aux lois de la nature, et cette dérogation supposerait que Dieu sent le besoin de corriger son œuvre, ce qui est lui faire injure.

— Vous soulevez-là une nouvelle question, monsieur le Docteur, répliqua le Curé. Permettez-moi de la résoudre seulement en deux mots, afin de revenir tout de suite à la question principale.

Un miracle est une chose au-dessus du pouvoir de l'homme et de ce qu'on appelle les forces naturelles, mais non une chose impossible en elle-même. Ce qui est impossible absolument, par exemple, c'est qu'un cercle soit carré, qu'un bâton n'ait qu'un seul bout, que la partie soit égale au tout, etc.; ce qui est impossible à l'homme, à la science humaine, c'est qu'un corps que la vie a abandonné soit revivifié, c'est qu'un rocher soit transporté d'un endroit à un autre sans l'application d'aucune force sensible, c'est qu'une maladie invétérée soit guérie instantanément sans l'application d'aucun remède; mais, ici, ce qui est impossible à l'homme ne l'est pas à Dieu, qui est *tout-puissant, omnipôtentem,* comme nous le chantons au *Credo* de la messe, c'est-à-dire qu'il peut tout ce qui n'implique pas contradiction, ce que l'imagination raisonnable peut considérer comme réalisable. Ainsi, il est clair que Dieu, qui est l'auteur de la vie, peut rendre la vie à un corps inanimé, que Dieu, dont la volonté fait mouvoir les astres à travers l'espace, peut transporter un rocher, une montagne, d'un pays à un autre sans l'intervention d'aucune force naturelle, etc. et que, par conséquent, il *peut*, s'il le *veut*, arrêter, précipiter, modifier le cours de ces astres qu'il a créés et lancés dans l'espace.

Le miracle est donc *possible*. J'ajoute que croire à la possibilité du miracle et à la réalisation de tel ou tel miracle en particulier, lorsque le miracle est prouvé, ne peut être une injure à la sagesse de Dieu, et cela par une raison bien simple, c'est que, si Dieu juge à propos de faire un miracle, il a de très-sages raisons pour le faire. Oserions-nous dire qu'il n'agit pas sagement? Le tout est donc de vérifier s'il y a miracle.

— Mais cette vérification est impossible, interrompit M. Tirsang, puisque le miracle surpasse les forces de la nature, les forces de l'homme.

— Pas plus impossible que le miracle lui-même, monsieur le Docteur. Vous êtes médecin, vous visitez depuis des mois un malade qui est tout à fait désespéré, et à qui vous ne donnez

plus que quelques jours, quelques heures de vie. Le lendemain, vous arrivez: c'est le malade qui vient lui-même au devant de vous, qui marche, qui mange et boit comme une personne bien portante, et qui vous prouve qu'il ne ressent plus aucun mal. Vous l'avez vu la veille, vous le voyez le lendemain, il n'y a rien là qui surpasse les forces humaines, mais vous raisonnez et vous dites: Il y a là une guérison qui n'est pas naturelle, qui est incompréhensible; nous disons: Il y a là un miracle.

Pour en venir à la question de Josué, les hommes de son temps savaient fort bien, comme ceux du nôtre, combien de temps le soleil reste sur l'horizon; au lieu d'y rester 12 heures, 14 heures, voilà qu'il y reste 10 ou 12 heures de plus et que le jour de la veille se joint ainsi au jour du lendemain: n'y a-t-il pas là un fait que le premier venu peut constater? Sans aucun doute. Or, voilà ce que les Iraélites ont vu, ce qui est constaté dans leurs livres, et ils ont vu que cela s'est fait à la suite d'une prière de Josué et de ces paroles prononcées par lui: Soleil, arrête-toi. N'étaient-ils pas en droit de conclure qu'il y avait là un miracle?

— Je ne conteste pas cela, monsieur le Curé, mais je ne comprends pas qu'il ait été digne de la sagesse de Dieu de faire un tel miracle, de déranger tout l'ordre du ciel, pour donner au chef des Israélites le temps d'achever la déroute de ses ennemis.

— Ici, monsieur le Docteur, c'est vouloir demander à Dieu des raisons de sa conduite; il nous est permis de chercher à nous rendre compte de ce qu'il fait, mais, lorsque nous savons qu'il a agi, par cela même nous savons qu'il a agi avec une souveraine sagesse.

— Eh bien! monsieur le Curé, dit M. Tirsang d'un air triomphant, c'est là que je vous attendais. Je dis que le fait raconté dans la Bible est faux. Il est faux, certainement, puisque la Bible prétend que Josué a arrêté le soleil, tandis que c'est la terre qu'il aurait dû arrêter pour prolonger le jour. Si la Bible était inspirée, elle ne dirait pas une pareille chose, car Dieu doit savoir que c'est la terre qui produit les alternatives du jour et de la nuit en tournant sur elle-même, et non le soleil en tournant autour de la terre. La Bible se trompe, la Bible ne peut être inspirée. L'Église catholique prétend que la Bible est inspirée, l'Église catholique se trompe donc aussi, elle n'est pas infaillible et voilà le renversement de la religion.

Il y eut un moment d'attente dans tout l'auditoire. Après avoir laissé à M. Tirsang le temps de jouir de ce qu'il croyait être son triomphe, le Curé reprit avec calme :

— Monsieur le Docteur, c'est aussi là que je vous attendais.

Remarquez-le, j'ai déjà répondu à votre objection en disant que l'inspiration de la Bible s'applique aux matières de foi et de mœurs, et non aux matières purement scientifiques et qui n'ont pas de rapport, au moins direct, avec les questions concernant les vérités religieuses et la morale. Il est évident que la Bible n'a pas été écrite pour nous enseigner le système du monde, la chimie, la physique, les mathématiques, etc. Elle nous enseigne notre origine, notre fin, l'existence de Dieu, la création, les vérités qui importent au salut, c'est-à-dire à notre éternelle destinée, nos devoirs envers Dieu, notre Créateur et notre Rédempteur, envers le prochain, envers nous-même : voilà les points fondamentaux, et sur lesquels l'Église déclare qu'il n'y a pas d'erreur dans la Bible. En dehors de cela, comme historiens, les écrivains des divers livres de la Bible sont aussi d'une véracité éprouvée ; ils disent la vérité ; s'il se présente des difficultés dans leurs récits, ce sont des obscurités qui viennent de l'interprétation du texte ou d'inexactitudes commises par les copistes, pas d'autre chose. Les écrivains sacrés racontent donc les faits tels qu'ils se sont passés, et ils emploient, pour les raconter, le langage vulgaire usité de leur temps. Dites-moi, monsieur le Docteur, à quelle heure le soleil se trouvera-t-il demain matin au-dessus de l'horizon.

— Mais, monsieur le Curé, je ne sais pas au juste ; mais, à cette époque de l'année, à la fin de novembre, le soleil ne se lève guère avant huit heures du matin et il se couche quelques minutes après quatre heures, à la latitude où nous nous trouvons.

— Monsieur le docteur, vous me scandalisez, dit le Curé d'un ton grave.

— Comment cela, monsieur le Curé ?

— Voilà que vous parlez du lever et du coucher du soleil, comme si c'était le soleil qui tourne autour de la terre et qui s'élève peu à peu au-dessus de l'horizon pour aller retomber au-dessous quelques heures après !

— Vous savez bien, monsieur le Curé, que c'est-là une façon de parler ; mais nul n'ignore que c'est la terre qui, en tournant

sur elle-même, présente successivement les différentes parties de sa surface aux rayons du soleil.

— Eh bien ? monsieur le Docteur, c'est vous-même qui me fournissez la réponse à l'objection que vous m'avez posée. Que Josué sût ou non si le soleil tourne autour de la terre ou si la terre tourne sur elle-même, vous convenez que, à sa place, vous n'auriez pas parlé autrement que lui. Vous auriez dit comme lui : Soleil, arrête-toi.

Un rire général d'approbation montra au Curé qu'il avait touché juste. M. Tirsang fit semblant de rire comme les autres, avec ce grand geste des bras qui indique qu'on est... *collé*. Le Curé poursuivit avec ce calme qui rendait la défaite du médecin encore plus sensible :

— Ne voyons donc dans la Bible que ce qui s'y trouve. Josué prie Dieu de lui donner le temps d'achever sa victoire sur des peuples qui avaient mérité la malédiction divine par leurs crimes, leur idolâtrie et leurs abominations ; il se sent exaucé, et, se tournant vers le soleil il lui commande de s'arrêter : rien de plus simple, et la science n'est nullement intéressée là-dedans. Dieu exauce la prière de son serviteur, il lui obéit, selon l'énergique expression de la Bible, et il fait voir ainsi que la prière et la foi sont entre les mains de l'homme des forces surnaturelles bien supérieures aux lois imposées par lui à la nature inférieure, à la matière. Je ne vois rien là qui ne soit digne de Dieu.

Maintenant comment Dieu s'y prit-il pour que le monde ne fût pas bouleversé ? Nous l'ignorons, mais la science nous fournit plusieurs explications. D'abord, en vertu de sa toute-puissance, il pouvait d'un acte de sa volonté, arrêter tous les mouvements célestes, et il n'y avait absolument rien de dérangé dans la machine du monde. Ou bien, en arrêtant, avec toutes ses conséquences, le mouvement de rotation de la terre sur elle-même, il pouvait ainsi prolonger le jour, sans que la terre cessât de s'avancer dans son mouvement annuel autour du soleil, ce qui faisait un jour plus long sans augmenter la longueur de l'année. Remarquez aussi, monsieur le Docteur, que le commandement de Josué s'adressait à la lune aussi bien qu'au soleil, ce qui est parfaitement d'accord avec la science, qui a découvert que le mouvement de la lune dépend de celui de la terre.

Je vais plus loin, tout en ne prétendant donner mon idée que pour ce qu'elle vaut : c'est que le moyen d'arrêter le mouvement

de la terre était d'arrêter le mouvement du soleil, puisque le mouvement terrestre dépend du mouvement du soleil, qui est comme la roue motrice de tout le système solaire. Mais je ne dis cela que pour la satisfaction de ceux qui veulent fourrer la science là où elle n'a que faire.

Une dernière réflexion que je vous ferai de moi-même, puisque M. le docteur ne l'amène pas au moyen d'une objection que j'attendais.

On s'est demandé comment il se fait qu'un évènement aussi extraordinaire que celui de l'arrêt du soleil dans le ciel n'ait pas laissé de traces dans les annales des peuples. Cela ne surprendra point ceux qui savent que les premiers livres écrits par les Grecs ne l'ont été que bien des siècles après l'évènement dont il s'agit. Mais la mythologie, qui n'est souvent que l'altération des traditions des peuples, nous dit que Bacchus, le dieu du vin, arrêta le cours du soleil et de la lune, et il peut bien n'y avoir là qu'un souvenir altéré du miracle de Josué, comme dans la pluie de pierres envoyée au secours d'Hercule par Jupiter, le roi des dieux. Je ne serais pas surpris, pour ma part, que les savants qui déchiffrent actuellement les livres en brique des Assyriens, y lussent quelque jour le miracle de Josué, comme ils ont déjà lu le récit de la création et du déluge. Enfin, je dois vous dire que les Annales de la Chine parlent d'un jour qui a duré autrefois autant que deux jours, et c'est là certainement une mention fort remarquable.

Il faut donc, je crois, laisser Josué tranquille ; ce n'est pas son histoire qui peut fournir des arguments contre l'inspiration de la Bible et l'infaillibilité de l'Église. Nous allons voir si celle de Galilée est plus embarrassante pour ceux qui croient à cette infaillibilité.

(La suite au prochain numéro.) ***

LIVRES A L'INDEX

Par un décret de la Sacrée-Congrégation de l'Index rendu le 12 juillet courant et promulgué le 17, ont été condamnés les auteurs et ouvrages suivants :

Bombelli Rocco. — *L'Infallibilità del Romano Pontifice ed il Concilio ecumenico Vaticano*, dialogo fra un Teologo ed un

Razionalista. — Milano, tip. del libero pensatore F. Garelli, 1872.

— *Storia critica del l'origine e svolgimento del Dominio Temporale dei Papi,* scritta su documenti originali ed autentici. — Roma, dai tipi della tipografia romana, 1877.

Catéchisme catholique. — Berne, imprimerie Jent et Reinert, 1876.

L'Église et la République, avec une préface par Corentin Guyho, député. — Paris.

Causes intérieures de la faiblesse extérieure de l'Église en 1870. — Rome, imprimerie de J. Aurelli *(Tomi IX in quatuor partes divisi).*

Nous traduisons les titres des deux premiers ouvrages mis à l'Index :

Bombelli Rocco. — *L'Infaillibilité du Pontife romain et le Concile œcuménique du Vatican,* dialogue entre un Théologien et un Rationaliste. — Milan, imprimerie du libre-penseur F. Garelli, 1872.

— *Histoire critique de l'origine et du développement du Domaine temporel des Papes*, écrite d'après les documents originaux et authentiques. — Rome, imprimerie Romaine, 1877.

Le lieu d'impression du troisième ouvrage indique assez que le *Catéchisme catholique* est un catéchisme vieux catholique.

Un livre qui se recommande par une préface de M. Corentin Guyho, ex-député radical, ne peut se recommander à la faveur des catholiques.

Le dernier ouvrage condamné est-dit-on, l'œuvre d'une dame qui mêle à une sincère piété des idées parfois bizarres, et qui se laisse trop souvent aller aux écarts de son imagination.

CRÉDULITÉ DES INCRÉDULES

La longévité de Pie IX vient d'inspirer une invention qui trouve des croyants parmi ceux qui ne veulent croire à rien, et qui prouve une fois de plus qu'il n'y a rien de plus crédule qu'un incrédule.

La *Flandre libérale*, une espèce de *Siècle* ou de *XIXe Siècle* de Belgique, vient de publier une correspondance dans laquelle on explique ainsi l'*immortalité* de Pie IX, à propos de la pro-

messe qu'aurait faite Napoléon III à l'impératrice Eugénie de ne retirer les troupes françaises de Rome qu'après la mort du Pape actuel :

..... Mais les Jésuites étaient sur leurs gardes et depuis longtemps ils avaient pris d'ingénieuses mesures pour parer le coup. Lorsque Pie IX mourut, ce qui ne tarda guère, ils firent disparaître son cadavre et lui substituèrent dans le lit mortuaire un quidam fort bien portant, auquel la nature avait donné une ressemblance physique merveilleuse avec le défunt et qu'ils tenaient en réserve pour la circonstance.

Naturellement, le succès de cette pieuse comédie exigeait autant de mystère que d'adresse ; mais quelques précautions que l'on prît, encore y avait-il nécessité de se confier à plusieurs serviteurs intimes de Pie IX. Bien que l'on se fût assuré de leur silence par divers moyens, dont certains étaient d'une nature passablement délicate et compromettante, il y eut des indiscrétions, l'histoire s'ébruita, et à Rome pas mal de gens la connurent.

Quoi qu'il en soit, la farce a réussi, et ma conviction est qu'on la jouera encore. C'est ce qui me faisait vous prédire tantôt l'immortalité du Saint-Père.

Pie IX n'a pas cessé un seul jour d'être vu par des centaines et souvent des milliers de personnes ; il n'a pas cessé de parler, de donner des signatures, etc. Une substitution de personne, pendant des années entières, est une impossibilité aussi absolue que la rondeur du carré, et serait un miracle plus grand que ceux qui révoltent les incrédules ; n'importe, ils accepteront cette bravade plutôt que d'admettre que Pie IX soit merveilleusement soutenu par la force divine et qu'il puisse vivre aussi longtemps que ses frères : c'est à cette supériorité d'esprit qu'atteignent certains ennemis de l'Église et de la Papauté.

REVUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

2 août 1877.

Les élections et la guerre d'Orient sont les deux grands facteurs de la hausse ou de la baisse; ce sont encore les haussiers qui s'en sont servis avec le plus de succès ces jours-ci. Les élections sont encore loin et le voyage du Maréchal à Bourges a réussi: deux éléments de hausse; les succès des Russes contre la Turquie doivent hâter l'intervention diplomatique et la conclusion de la paix: troisième élément de hausse.

Les vendeurs ou baissiers répondent que le résultat des élections est bien incertain, et qu'il y aurait péril à s'avancer; au

dehors, si les Russes ont l'avantage, il n'est pas encore sûr que les Turcs ne puissent reprendre en Europe, comme ils l'ont repris en Asie, un avantage qui aurait au moins pour effet de prolonger la guerre. Depuis quelque temps, le public semble trouver que les vendeurs, s'ils n'ont tout à fait raison, font bien, tout au moins, de conseiller la prudence, et il se montre plus défiant. Il y a même eu, à la Bourse de samedi dernier, une hausse qui faisait craindre pour les vendeurs une liquidation bien difficile de fin de mois. Cependant on n'a pas obtenu les deux cours de 71 et 108, qui sont les chiffres fixés par les haussiers, et la baisse de lundi a montré que la lutte entre les haussiers et les baissiers allait être très-vive. Ce n'est d'ailleurs pas la crainte des événements qui retient les petits capitalistes ; ceux-ci s'éloigent de la rente parce qu'elle est chère, et ils se rejettent sur des valeurs plus abordables et sur les émissions d'obligations qui ont reparu sur le marché, pour profiter de cette cherté de la rente.

Somme toute, on se retrouve à la fin de juillet à peu près dans les même conditions qu'à la fin de juin. A la Bourse d'hier, jeudi, 2 août, le 3 °/°, le 4 1/2 et le 5 °/° se sont arrêtés respectivement à 70. 45, 102, et 106.

Le retour du beau temps devient un nouvel élément de confiance ; le soleil, remarquions-nous il y a huit jours, n'a pas dit son dernier mot ; il semble nous préparer actuellement un mois d'août plus favorable que le mois de juillet. Si les céréales ne donnent qu'une moyenne ordinaire, les fourrages seront abondants, et, par conséquent, la production de la viande se fera à meilleur marché. On reçoit aussi de bonnes nouvelles des principaux vignobles. Toutes les belles espérances sont permises. Encore une fois, de bonnes élections et la reprise des affaires suivra de près.

A. F

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

16. **Dossier des Jésuites et des Libertés de l'Eglise gallicane,** édité par Julien Lemer.

Pour faire apprécier ce livre pamphlet, il nous suffira de reproduire ici une lettre adressée par M. E. Beauséjour à l'*Univers*. « Qui achèvera jamais, dit M. Beauséjour, de relever toutes les inepties échappées à la plume des ennemis des jésuites? On a signalé le grotesque contre-sens du pasteur *de Pressensé* et du citoyen *Castagnary,* traduisant *Regimini militantis Ecclesiæ*, le régiment de l'Eglise militante. On a relevé les bévues historiques et les fautes de traduction du jeune avocat Desjardins, oubliant les dates, travestissant les faits, parlant de ce qu'il ignore, et traduisant par le mot *à perpétuité* l'expression latine *pro tempore existenti*. Avec M. Julien Lemer, éditeur du *Dossier des jésuites et des Libertés de l'Eglise gallicane,* c'est bien plus fort, et en vérité nous sommes bien sots de donner tant d'importance aux ridicules élucubrations de ces messieurs. Ce n'est point de la critique qu'ils relèvent, mais tout simplement du sifflet.

« M. Lemer se plaint, dans sa préface, que plusieurs éditeurs

aient refusé d'endosser la responsabilité de son œuvre, et racontant ses mésaventures, sur un ton de mélodrame, il y voit les résultats de la... *terreur noire.* M. Lemer le prend vraiment trop au tragique. Si sa compilation a éprouvé quelque difficulté pour se produire au grand jour (ce dont je doute), c'est tout simplement qu'elle est par trop... bête. Que le lecteur en juge plutôt :

« Le *Dossier* publié par M. Lemer est tout simplement la reproduction (à peu de chose près) d'un livre publié en 1826, dans le cours de la guerre suscitée contre les Jésuites par les libéraux de ce temps-là. Telle est la naïveté de M. Lemer qu'il n'a pas pris la peine d'aller chercher dans le *Bulletin des Lois* le texte exact et authentique du *Concordat* et des *Articles organiques.* Il copie tout simplement le texte publié dans l'opuscule de 1826, sans prendre même le soin de rétablir les formules originales et d'écrire la *République* au lieu de *l'Etat,* le premier *Consul de la République française,* au lieu du *Roi.* M. Lemer s'en est, du reste, parfaitement aperçu : mais remonter aux sources, il s'en garde bien. Les jésuites ne méritent pas que, pour les attaquer, on se donne tant de peine.

« On comprend dès lors que M. Lemer ne se gêne plus. *La fausse pragmatique sanction de saint Louis, le faux édit de Henri IV, les fausses instructions secrètes des jésuites,* tout y passe. Et ne vous avisez pas de demander à M. Lemer à quelle source il puise ces pamphlets. Qu'en sait-il? Il ne se doute même pas que l'authenticité en ait jamais été discutée, et quand il aura dit que tel écrit a été, *à ce qu'on rapporte, trouvé dans un collège de jésuites,* il se croira parfaitement en règle avec sa conscience et avec l'histoire. Nous avons le droit d'être plus difficile : aussi nous étonnons-nous qu'on prenne ces attitudes indignées, quand on ne sait pas le premier mot des questions que l'on traite, et que l'on accuse impudemment quand on ne s'est même pas donné la peine d'étudier l'histoire des gens que l'on a l'intention de flétrir. Nous remercions toutefois sincèrement M. Lemer de nous montrer si bien à quelle aune lui et ses pareils doivent être mesurés.

« Est-ce tout? Non, certes, et M. Lemer réservait pour la fin son meilleur morceau. Voici le bouquet de son grotesque feu d'artifice.

« Il réimprime gravement, pour montrer les excès auxquels se laisse entraîner l'ultramontanisme contemporain, *le résumé renfermant les principales erreurs de notre temps qui sont signalées dans les allocutions consistoriales, encycliques et autres lettres apostoliques de N. T.-S. P. le Pape Pie IX.* Cette besogne accomplie, il clôt son œuvre par cette note ineffable : « *Nous nous abstenons d'y ajouter le* Syllabus, *dont les doctrines sont dans toutes les mémoires, dont le texte est dans toutes les mains.* » Pauvre homme! Le texte du *Syllabus* est si bien dans ses mains qu'il vient de le réimprimer sans le savoir? Mais, en revanche, les doctrines du *Syllabus* sont si bien sorties de sa mémoire qu'il en a, sans s'en douter, fait une édition nouvelle. Pourquoi s'en étonner? Ridicule quand il voulait être savant, n'était-il pas naturel qu'il fût savant quand il ne croyait point l'être? »

Le gérant : P. CHANTREL.

Paris. — Imp. Mamert SOUSSENS et Cie.

ANNALES CATHOLIQUES

CHRONIQUE DE LA SEMAINE.

I. Rome et l'Italie : la politique italienne ; plan des révolutionnaires pour abattre la Papauté ; audiences accordées par le Saint-Père. — II Événements religieux : les fêtes ; l'épiscopat français ; jubilé de l'évêque de Gand ; nomination de l'évêque de Nantes. — III. La persécution en Suisse : les vieux-catholiques de Genève ; l'église de Saint-Joseph. — IV. La guerre d'Orient : succès des Turcs ; situation des belligérants.

9 août 1877.

I

L'*Osservatore romano* du 31 juillet a publié une correspondance de Berlin sur laquelle il appelait avec raison l'attention, car elle jette des lumières, sinon nouvelles, du moins plus abondantes sur ce qui regarde la politique italienne dans les graves complications qui menacent l'Europe.

D'après le correspondant du journal romain, M. Clair, aide de camp du maréchal de Moltke, dont on avait annoncé la venue à Rome, n'y a jamais mis les pieds. Il y a là une équivoque. Un autre aide de camp, ami intime lui aussi de M. de Moltke, dont le correspondant n'a pu savoir le nom, a été envoyé à Rome où il a séjourné, paraît-il, du 12 au 22 juillet. Il est descendu en habit bourgeois, à l'ambassade d'Allemagne, et il a fait des visites, à peu près tous les jours, au ministère de la guerre italien. Le but de sa mission était très-précis. Il était chargé de s'entendre avec l'Italie : 1° sur ce quelle devrait faire dans le cas où l'Autriche croirait opportun d'occuper la Bosnie et l'Herzégovine, par suite d'une nouvelle insurrection de la Serbie ; 2° sur la part qu'elle devrait prendre dans une guerre éventuelle contre l'Autriche et la France.

En regard de cette mission secrète on doit mettre les changements récemment accomplis dans l'état-major italien et dans le haut personnel de l'armée, où l'on a placé, dit-on, les hommes connus pour leur aversion contre la France.

On assure de plus qu'un député de l'Opposition se serait rendu chez le président du conseil pour lui exposer la nécessité d'établir des corps d'observation sur la frontière de France, et que

le refus catégorique que M. Melegari aurait opposé à cette demande mettrait en péril son ministère.

Le même correspondant ajoute que la Prusse, qui se sent menacée par l'union possible de l'Angleterre, de la France et de l'Autriche, fait tout en ce moment pour décider l'Italie à se substituer à l'Autriche dans la triple alliance, et qu'elle lui a laissé entrevoir la possibilité d'une annexion de l'Albanie. Ce dernier point a été nié; mais des personnes bien informées en maintiennent l'exactitude.

—

Voilà pour la politique proprement dite; mais, de nos jours, la politique ne se sépare pas de la religion, et la Révolution s'apprête à profiter de toutes les complications européennes, comme de la mort du Pape, qu'elle s'obstine à voir prochaine, parce qu'elle le désire ainsi. Ses plans viennent d'être dévoilés dans un article du *Corriere del Mattino,* journal officieux de Naples; cet article, signé G., lettre qui désigne, croit-on, le baron Giovanni Nicotera, ministre de l'intérieur et Napolitain d'origine, est intitulé : *Un prossimo futuro*, un avenir prochain. Cet avenir prochain, pour l'auteur de l'article, c'est la mort du Pape, et d'après lui, à la mort du Pape cesse la *loi* dite *des garanties*, qui n'aurait été faite que pour Pie IX. L'abolition de la loi des garanties serait donc le premier moyen employé par les sectaires italiens, — qu'on peut croire d'accord avec la Prusse, — pour annuler la Papauté et la priver de toute liberté.

Ensuite devra venir la suppression des ambassades accréditées auprès du Saint-Siége et réciproquement la suppression des nonciatures apostoliques à l'étranger.

Un gouvernement qui se respecte, dit le *Corriere*, ne peut et ne doit pas permettre que le Pape exerce un droit quelconque dans les affaires temporelles. C'est pourquoi la première mesure à adopter par les gouvernements consiste à supprimer les ambassades et les légations qui sont accréditées auprès du Vatican. Tant que celles-ci subsisteront, l'État qui les maintient prouvera qu'il reconnaît le Pape à titre de souverain temporel et ainsi il l'encouragera implicitement dans ses prétentions. Quand le Pape ne sera plus traité par les souverains sur le pied de l'égalité, il ne tardera pas à se persuader qu'il n'est plus que le simple évêque de Rome.

La conséquence nécessaire de la suppression des ambassades et des légations auprès du Vatican, c'est de ne plus admettre de nonces apostoliques.

Une fois que le Pontife romain n'est plus souverain, ces nonces de-

viennent autant d'espions et de délateurs de l'épiscopat, autant d'agents provocateurs des catholiques, en un mot, de vrais conjurés qui mettent en péril la tranquillité intérieure des États auprès desquels ils sont accrédités.

Est-ce assez? Non, le Pape pourrait encore vivre, et il faut qu'il soit réduit à l'impossibilité de vivre.

Il faut, dit encore l'organe officieux du ministère italien, il faut que les gouvernements mettent une digue à l'abus qui a transformé les poches des pauvres croyants en autant de mines inépuisables au profit d'un homme qui, au lieu de jouir honnêtement (*sic*) d'une rente de 2 millions et 225,000 lires, aime mieux vivre en grand mendiant.

Ainsi donc, suppression du Denier de Saint-Pierre, interdiction aux catholiques de soutenir de leur argent le chef de leur religion.

Le *Corriere* indique ensuite deux mesures « indispensables » à adopter d'un commun accord par les puissances lors du futur conclave :

Il s'agit d'abord, dit-il, de ne reconnaître le nouveau Pontife qu'en tant que son élection aura eu lieu d'après les règles déjà établies pour les conclaves, et cette reconnaissance devra être refusée si l'on vient à découvrir la moindre transgression aux règles susdites, comme déjà on ne le soupçonne que trop de la part de la curie romaine.

En second lieu, le nouveau Pontife ne devra être reconnu que lorsqu'il aura pris l'engagement formel de s'abstenir de toute intervention dans les affaires des États européens. Mais, dira-t-on, le nouveau Pape ne fera jamais une déclaration pareille. Tant mieux ! il ne sera reconnu par personne.

Enfin, il faut qu'il soit impossible au Pape de communiquer avec le monde catholique.

Ces puissances, dit le *Corriere,* auraient tout le droit de prétendre que le gouvernement italien n'étendît pas les garanties (??) de la liberté pontificale jusqu'à permettre au Pontife romain d'insulter le droit des gens, par la publication de bulles, d'encycliques et de discours qui outragent les gouvernements étrangers et portent dans leurs États l'esprit de révolte.

Le plan est complet, on le voit, il est satanique. Faut-il trop s'en effrayer ? Non, car en faisant connaître le but que se propose la Révolution, il prouve une fois de plus la nécessité du pouvoir temporel pour la garantie et l'exercice du pouvoir spirituel du Pape, et, d'ailleurs, qui peut dire où en sera le gouvernement italien lorsque s'ouvrira la succession de Pie IX ?

—

Grâce à Dieu, la santé du Saint-Père continue de décevoir les criminelles espérances des ennemis de l'Église ; rien n'en démontre mieux la solidité que les audiences qui se succèdent au Vatican.

Dans les derniers jours de juillet, Pie IX a accordé une audience particulière à M. Henri Ratel, de Paris, qui a offert au Souverain-Pontife une magnifique montre en forme de croix. Sa Sainteté a fait à M. Ratel l'accueil le plus bienveillant et le plus paternel, et l'a invité à lui donner lui-même toutes les explications sur ce précieux objet d'art, tandis qu'Elle en examinait attentivement tous les détails en fin connaisseur. Le Saint-Père a non-seulement admiré tout le travail au point de vue de l'art, mais il a surtout été profondément touché de la piété qui l'avait inspiré et de l'idée chrétienne qui y présidait. Les exclamations de charmant, magnifique, très-beau, splendide s'échappaient à chaque instant de sa bouche, et il semblait ne pouvoir se lasser d'admirer et les sculptures et le mécanisme d'horlogerie.

Après avoir félicité et remercié M. Ratel dans les termes les plus touchants, Sa Sainteté lui a dit : « Vous venez, mon jeune « ami, de me faire un bien beau cadeau. Je veux à mon tour « vous donner quelque chose que vous garderez en souvenir de « moi. » Et ce disant, Elle a remis à M. Ratel une grande et belle médaille en or enfermée dans un écrin surmonté des armes pontificales. Puis avant de le congédier, Elle a demandé tendrement à son jeune et pieux auditeur s'il désirait encore quelque chose. M. Ratel, profondément ému de tant de bonté et de tendresse, a dit alors au Souverain-Pontife : « Très-Saint Père, « si j'osais, j'aurais une grande faveur à vous demander. — Eh « bien ! osez, mon ami. — J'ai un jeune neveu, le fils de ma « sœur aînée, qui est malade depuis fort longtemps, et tout l'art « des médecins est impuissant à le guérir. Nous avons beaucoup « prié et fait beaucoup prier, mais sans doute nous ne sommes « pas dignes d'être exaucés. Je suis sûr cependant que si Votre « Sainteté daignait prier pour ce pauvre enfant, le bon Dieu ne « nous refuserait pas sa guérison. — Mon cher enfant, s'est alors « écrié le Saint-Père, je vous promets de bien prier pour votre « cher neveu, que je bénis, et pour toute sa famille, que je bénis « aussi. Que Dieu vous comble de ses plus riches faveurs et vous « récompense de votre attachement à la Chaire de Pierre et du « plaisir que vous avez fait aujourd'hui à son indigne Vicaire ! »

—

Après avoir reçu les pèlerins étrangers, Pie IX a plus particulièrement accueilli les Romains dans ces derniers jours.

Le 1er août, fête de Saint-Pierre-ès-Liens, les colléges ecclésiastiques, dit un correspondant de l'*Univers*, ont eu l'honneur de visiter le successeur de ce même Pierre glorieusement enchaîné, comme le prince des Apôtres, dans des liens qui, pour n'être point de fer, n'en sont pas moins de vrais liens.

On comptait, avec le séminaire français, les colléges de la Propagande, allemand-hongrois, grec-ruthène, anglais, irlandais, écossais, belge, Pio-latin-américain pour l'Amérique du Sud, américain des États-Unis, polonais, siro-maronite et des missionnaires du Sacré-Cœur d'Issoudun : en tout, quatorze. C'était en quelque sorte une figure de la génération sacerdotale à venir, exprimant sa fidélité et témoignant sa dévotion au Vicaire de Jésus-Christ.

Le Saint-Père est entré dans la salle, porté par les *sediari*; il avait à ses côtés les EEmes Franchi, préfet général de la Sacrée-Congrégation de la Propagande, et Sacconi, protecteur du collége Pio-latin-américain. De nombreux prélats et personnages laïques l'accompagnaient.

A une pieuse adresse lue par le R. don Santinelli, recteur du même collége Pio-latin, Pie IX a répondu en disant qu'il appréciait les sentiments de filial amour qui conduisaient tant de jeunes lévites à ses pieds. Il les a encouragés dans leur mission, ajoutant qu'il comptait que, grâce à leur zéle, quand l'heure serait venue pour eux de se répandre parmi les nations de la terre, ils travailleraient énergiquement à accroître le règne de Dieu dans les âmes, et à combattre les vices du siècle. A cette fin, il les a bénis avec une tendresse émouvante, disant encore que, en sa charge suprême de Pontife universel, il bénissait en eux et par eux tous les peuples.

II

Les grandes manifestations religieuses se succèdent en France. Après les fêtes de Pontmain et de Saint-Michel, sont venues les fêtes de Sainte-Anne d'Auray, de sainte Germaine, à Toulouse, et de La Louvesc, où le cardinal Guibert a consacré, dimanche dernier, l'église de Saint-François-Régis, au lieu même où sont conservés les restes vénérés et le tombeau du saint. D'autres fêtes se préparent, en même temps que s'organisent de grands pèlerinages à Notre-Dame de Lourdes, et la

fête de l'Assomption, qui s'approche, va prouver une fois de plus que la France est toujours le royaume de la Vierge, *Regnum Galliæ regnum Mariæ.*

—

Les regrets témoignés par les peuples à la mort de leurs évêques, les concours qui se pressent à leurs funérailles et autour des chaires où l'on prononce leur éloge funèbre, sont aussi un témoignage de la vénération affectueuse dont jouit l'épiscopat français, comme on vient de le voir pour Mgr Fournier, évêque de Nantes, et pour Mgr de Ladoue, évêque de Nevers. L'impiété a beau faire, elle ne parvient pas à arracher la foi et le respect du cœur des classes populaires, en cela d'accord avec l'élite des classes intelligentes, et, il faut bien le dire, les vertus et le mérite de nos évêques sont tels, qu'ils forcent l'admiration même de leurs ennemis de bonne foi.

Ces témoignages de l'amour des peuples sont les mêmes à l'étranger. On l'a vu aux funérailles de Mgr de Ketteler, évêque de Mayence; on vient de le voir à l'occasion du cinquantenaire sacerdotal de Mgr Bracq, évêque de Gand, solennellement célébré le dimanche, 5 août, aussi bien par les fidèles laïques que par les ecclésiastiques.

—

Le *Journal officiel* du 4 août a publié le décret présidentiel, daté du 30 juillet, qui nomme Mgr Le Coq, évêque de Luçon, à l'évêché de Nantes, vacant par le décès de Mgr Fournier. Mgr Le Coq, ancien curé de Saint-Jean de Caen, est âgé de cinquante-six ans; il occupe le siége de Luçon depuis deux ans seulement.

On dit que le choix du gouvernement pour l'évêché de Nevers s'est arrêté sur M. l'abbé Duval, curé-doyen du Havre. M. l'abbé Duval, qui est né en 1824, avait été curé-doyen d'Aumale avant d'être appelé à la cure du Havre, en 1863.

Le successeur de Mgr Gaffory, évêque d'Ajaccio, sera, dit-on aussi, Mgr de Peretti, évêque de Ptolémaïs *in partibus* depuis 1875, et qui était l'auxiliaire de Mgr de Gaffory. Mgr Peretti est né en 1822.

III

Le *vieux-catholicisme* continue ses exploits en Suisse comme en Allemagne ; pendant que quelques-uns de ses prêtres reviennent au devoir, que quelques autres sont obligés de quitter leurs paroisses pour des causes moins honorables, ceux qui res-

tent, soutenus par le libéralisme protestant, achèvent de dépouller, autant qu'ils le peuvent, les vrais catholiques des églises qui leur appartiennent le plus incontestablement.

C'est ce qui vient encore d'arriver à Genève, où l'on a déjà enlevé aux catholiques la belle église de Notre-Dame, élevée aux frais des catholiques de Genève et de l'étranger. L'église de Saint-Joseph avait été aussi élevée aux frais des catholiques; l'État avait seulement consenti à leur céder, pour la construire, une parcelle de terrain à un prix très-modéré, mais à la condition que la communauté propriétaire de l'église élirait tous les cinq ans un conseil chargé d'administrer les fonds et de la représenter dans tous les actes civils et judiciaires.

Des élections eurent ainsi lieu en 1867 et en 1872, et comme les élus étaient de bons catholiques, tout alla bien d'abord. Mais, cette année, la confection des listes électorales étant abandonnée à l'arbitraire du conseil d'État qui y inscrit quiconque veut y être porté, le corps électoral se trouva fortement modifié. Un premier tour de scrutin laissa cependant l'avantage aux catholiques, tout en laissant passer quatre libéraux à la majorité d'une voix. On procéda donc à un nouveau tour, après que l'argent et l'intimidation eurent fait leur œuvre, et la majorité du nouveau conseil se trouva composée de libéraux.

Avant même d'attendre que cette élection fût validée par le conseil d'État, les nouveaux conseillers montrèrent leurs dispositions hostiles; aussitôt la validation obtenue, ils agirent, et un ordre de M. Héridier, président du département de police, enjoignit à M. l'abbé Gottret, curé de Saint-Joseph, de remettre les clefs des portes de communication du presbytère à l'église dont les schismatiques voulaient prendre possession incontinent.

M. l'abbé Gottret, curé de Saint-Joseph et président du comité catholique, demande le temps de convoquer le comité, et comme on le lui refusait, il veut protester. L'homme de la police lui tourne aussitôt le dos, et c'est en descendant précipitamment l'escalier qu'il entend la protestation du vénérable curé.

Trois heures plus tard, cet inspecteur revient, suivi d'hommes de police et de serruriers. M. le curé de Saint-Joseph leur demande le temps de recevoir la réponse à une lettre adressée à M. Héridier. L'inspecteur répond en faisant avancer les serruriers. M. l'abbé Gottret se place alors devant la porte, et, en présence de la foule qui s'était amassée, il commence sa pro-

testation, que la police avait déjà refusé d'entendre. Au lieu de l'écouter cette fois et au lieu de fuir, elle saisit violemment M. l'abbé Gottret, l'arrache à la porte qu'en fidèle gardien il couvrait de son corps, l'entraîne à l'hôtel de ville et de là à la prison. On ne le relâche qu'au bout de deux jours.

Le curé éloigné, les portes de l'église et de la sacristie furent crochetées. On y mit un cadenas de sûreté, et les catholiques se trouvèrent une fois de plus frustrés de leur propriété.

Le dimanche suivant, 22 juillet, les offices de l'église catholique eurent lieu dans la salle du cercle catholique d'ouvriers dit de l'*Espérance.*

Voilà le respect que le libéralisme montre pour la liberté religieuse !

IV

Rien de nouveau dans la politique intérieure, qui semble céder le pas, ces jours-ci, aux solennités scolaires. On trouvera plus loin le compte-rendu de la séance solennelle annuelle de l'Académie française ; nous n'avons que deux mots à dire de la solennité du grand concours, qui a eu lieu à la Sorbonne, le 6 août. On avait parlé de manifestations désagréables pour le ministre de l'instruction publique, M. Brunet. Tout s'est passé avec ordre. Il est juste de dire que M. Brunet, dans son discours, a évité tout ce qui pouvait déplaire à cette jeunesse universitaire qui se croit en droit de témoigner son approbation et sa désapprobation au gouvernement. Il a fait l'éloge de l'Université et a appuyé sur les mesures prises pour qu'elle puisse victorieusement soutenir la lutte contre les universités libres.

—

En Orient, la Russie fait d'énergiques efforts pour reprendre l'avantage : un ordre impérial prescrit la mobilisation de 180 mille hommes du ban de la landwehr.

En somme, on se prépare, du côté de l'Asie, à de nouveaux combats ; en Europe, les Russes sentent le besoin de rétablir leur prestige en Bulgarie, avant de pousser plus loin. Nous devons le dire, cependant : les nouvelles de la guerre sont si confuses et parfois si contradictoires, que quelques-uns annoncent une marche rapide des Russes sur Constantinople. Cela paraît douteux, et il est à craindre que la campagne de 1877 ne termine pas la guerre.

J. Chantrel

LES PRIX DE L'ACADÉMIE

Le 2 août s'est tenue la séance annuelle de l'Académie française, où se fait la distribution des prix littéraires et des prix de vertu.

M. Camille Doucet, secrétaire perpétuel, a donné lecture d'un long rapport sur les différents ouvrages couronnés. Nous ne souscririons pas à tous les jugements formulés par lui, et il est des ouvrages couronnés qui ne mériteraient pas les suffrages de juges catholiques. Voici la liste des prix décernés :

Prix de poésie.

L'Académie avait proposé pour sujet du prix de poésie à décerner en 1877 : *André Chénier.*

Le prix a été décerné au n° 100, portant pour épigraphe :

Disce, puer, virtutem ex me...
Fortunam ex aliis...
(Virgile, Enéide, L. XII).

dont l'auteur est M. Camille du Locle.

L'accessit a été décerné au n° 70, portant pour épigraphe :

Toi, Vertu, pleure si je meurs !

dont l'auteur est M. Emile Bouilly, professeur d'histoire et de philosophie au collége de Remiremont (Vosges).

Une mention est accordée à la pièce de vers inscrite sous le n° 24, avec cette épigraphe :

Marmorea caput a cervice revulsum.
(Virgile, Géorg., IV).

Prix Montyon

Destinés aux actes de vertu.

L'Académie a décerné :

Deux prix de deux mille francs chacun, à :

Léocadie Lavarde, rue du Cherche-Midi, n° 120, à Paris ;

L'abbé Leroy, à Saint-Marcouf-de-l'Ile (Manche).

Cinq médailles de mille francs chacune, à :

Paul Martin, à Condillac (Drôme) ;
La dame veuve Camus, à Notre-Dame-de-Liesse (Aisne) ;
Marie Adélaïde Hugon, à Peyrilles (Lot) ;
Catherine Dio, à Valence (Tarn-et-Garonne) ;
Sophie Santier, à Dinan (Côtes-du-Nord).

Treize médailles de cinq cents francs chacune à :

Marie-Anne Guilloux, à Saint-Aubin-du-Cormier (Ille-et-Vilaine);
Marie Villebesset, à Pontaumur (Puy-de-Dôme) ;
La dame veuve Reignier, à Troyes (Aube) ;
Félicité Blain, à Cholet (Maine-et Loire) ;
Marie-Jeanne-Louise Rabey, à Urville (Manche) ;
Julienne Hénault, à Moncontour (Côtes-du-Nord) ;
Madeleine Last, à Meyrargues (Bouches-du-Rhône) ;
Annette Neurin, à Dijon (Côte-d'Or) ;
Madeleine Hivert, à Nantes (Loire-Inférieure) ;
Émilie Pouchot, à Grenoble (Isère) ;
Lucie-Françoise Bard, à Bayeux (Calvados) ;
La dame Léon Lévy, à Saint-Esprit-lez-Bayonne (Basses-Pyrénées) ;
Jean Latgé, à Limoux (Aude).

Prix Souriau

Le prix Souriau, destiné à récompenser les actes de vertu, de courage et de dévouement, est décerné à Mlle Catherine-Alexandrine Romestin, à Metz.

Fondation Marie Lasne

Mme Marie-Palmyre Lasne a institué par son testament six médailles, de 300 fr. chacune, pour récompenser des actes de vertu. Elles doivent être données par l'Académie française « de préférence aux plus pauvres et autant que possible à ceux qui auront donné de bons exemples de piété filiale. »

Ces médailles sont attribuées à :
Henriette-Louise Thomin, à Reims (Marne) ;
Marianne Chambes, à Poitiers (Vienne) ;
Pauline Anglade, à Saint-Michel (Ariége) ;
Eléonore-Adélaïde, dite Aglaé Mabille, à Agnicourt (Aisne) ;
Maria Berger, à Villefranche-sur-Cher (Loir-et-Cher) ;
Victoire-Céline Leclerc, à Meaux (Seine-et-Marne).

Prix Montyon

Destinés aux ouvrages les plus utiles aux mœurs.

L'Académie française a décerné un prix de trois mille francs à :

M. Jules Gérard, professeur à la Faculté des lettres de Clermont, auteur d'un ouvrage intitulé : *la Philosophie de Maine de Biran*, 1 vol. in-8.

Trois prix de deux mille cinq cents francs chacun à :

M. Paul Allard, juge suppléant au tribunal civil de Rouen, auteur d'un ouvrage intitulé : *les Esclaves chrétiens*, 1 vol in-8°.

Feu M. Sauvage, ancien doyen de la Faculté des lettres de Toulouse, pour ses *Pensées morales et littéraires*, 1 vol. in-12.

M. Lucien Biart, auteur d'un ouvrage intitulé : *A travers l'Amérique*, 1 vol. in-4.

Deux prix de deux mille francs chacun à :

M. Ferraz, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Lyon, auteur d'un ouvrage intitulé : *Études sur la philosophie en France*, 1 v. in-8.

M. Henri de Parville, pour son ouvrage intitulé : *Causeries scientifiques*, 15 v. in-12.

Deux prix de quinze cents francs chacun à :

M. Charles Lenthéric, ingénieur des ponts et chaussées, auteur d'un ouvrage intitulé : *les Villes mortes du golfe de Lyon*, 1 vol. in-12.

M. René Kervilier, ingénieur des ponts et chaussées, auteur d'un ouvrage intitulé : *la Bretagne à l'Académie française*, et de six biographies académiques, 1 vol. et 6 broch. in-8.

Une médaille d'or est décernée à feu Mlle Louise Bertin, pour son volume de poésies intitulé : *Nouvelles Glanes*, 1 vol. in-12.

Prix fondé par M. le baron Gobert.

Ce prix, conformément à l'intention expresse du testateur, se compose des neuf dixièmes du revenu total qu'il a légué à l'Académie ; l'autre dixième étant réservé pour l'écrit sur l'*Histoire de France* qui aura le plus approché du prix.

L'Académie a décerné le grand prix de la fondation Gobert à M. Alphonse Vétault, pour son ouvrage intitulé : *Charlemagne*, 1 vol. in-4°.

L'Académie a décidé que le second prix de la même fondation

serait maintenu à M. l'abbé Houssaye, pour son ouvrage intitulé : *Histoire du cardinal de Bérulle,* 3 vol. in-8°.

Prix Bordin.

Le prix de trois mille francs, fondé par feu M. Bordin, pour l'encouragement de la haute littérature, a été décerné à M. R. Chantelauze, pour son ouvrage intitulé : *Marie Stuart, son procès et son exécution,* 1 vol. in-8°.

Prix Thiers.

Le prix fondé par M. Thiers, pour l'encouragement de la littérature et des travaux historiques, a été décerné cette année à M. Edouard Sayous, professeur d'histoire au lycée Charlemagne, pour son ouvrage intitulé : *Histoire générale des Hongrois,* 2 vol. in-8°.

Prix de Traduction.

Fondé par feu M. Langlois.

Le prix de la fondation Langlois a été décerné à M. Emile Montégut, pour sa traduction des œuvres complètes de Shakespeare, 10 vol. in-12.

Prix Lambert.

L'Académie a décidé que la récompense honorifique fondée par feu M. Lambert serait partagée également entre M. Develay, auteur de la traduction de l'*Éloge de la folie* et des *Colloques* d'Erasme, et les enfants de feu M. Eugène Despois.

Prix Thérouanne.

L'Académie a décidé que le prix de la fondation Thérouanne, pour l'encouragement des travaux historiques, serait décerné, par portions égales de mille francs, à :

M. P. Foncin, pour son ouvrage intitulé : *Essai sur le ministère de Turgot,* 1 v. gr. in-8° ;

M. Charles d'Héricault, pour son ouvrage intitulé : *la Révolution de Thermidor, Robespierre et le Comité de salut public en l'an II,* 1 vol. in-8° ;

M. Berthold Zeller, pour son ouvrage intitulé : *Henri IV et Marie de Médicis,* 1 vol. in-8° ;

Et à M. Ernest Lavisse, professeur agrégé d'histoire au lycée Henri IV, pour son ouvrage intitulé : *Étude sur l'une des origines de la monarchie française*, 1 vol. in-8°

Prix Marcelin Guérin.

Ce prix, selon les intentions du fondateur, est destiné à récompenser « les livres et écrits qui se seraient récemment produits en histoire, en éloquence et dans tous les genres de littérature et qui paraîtraient les plus propres à honorer la France, à relever parmi nous les idées, les mœurs et les caractères, et à ramener notre société aux principes les plus salutaires pour l'avenir. »

L'Académie a partagé également le prix Marcelin Guérin, de la valeur de cinq mille francs, entre M. Charles Capmas, professeur à la faculté de droit de Dijon, pour son ouvrage intitulé : *Lettres inédites de Mme de Sévigné à Mme de Grignan*, 2 vol. in-8° ; et M. Eugène Pelletan, auteur des ouvrages intitulés : *Jarousseau, le pasteur du désert*, 1 vol. in-12 ; et *Royan, la Naissance d'une ville*, 1 vol. in-12.

Prix de Jouy.

Ce prix, destiné à récompenser tous les deux ans l'auteur d'un ouvrage soit d'observation, soit de critique, et ayant pour objet l'étude des mœurs actuelles, a été décerné à M. Louis Dépret, pour son ouvrage intitulé : *Comme nous sommes, notes et opinions*, 1 vol. in-12.

Prix fondé en 1873

Par un ancien membre de l'Académie, pour être décerné dans l'intérêt des lettres.

L'Académie a décerné ce prix, de la valeur de quatre mille cinq cents francs, à M. Sully-Prudhomme.

Prix Archon-Despérouses.

L'Académie, ayant été chargée par le fondateur de ce prix d'en déterminer le caractère, l'a spécialement affecté à la philologie française, et a décidé que ce prix, de la valeur de quatre mille francs, serait décerné annuellement à des ouvrages de diverses sortes, lexiques, grammaires, éditions critiques, com

mentaires, etc., ayant pour objet l'étude de notre langue et de ses monuments de tout âge.

Le prix de la fondation Archon-Despérouses a été décerné, pour la première fois, cette année, à M. Adolphe Regnier, membre de l'Institut, comme directeur de la grande publication intitulée: *les Grands Écrivains de la France,* 50 vol. in-8°, avec atlas.

—

Nous nous contenterons de citer deux fragments du discours de M. Doucet :

Dans un magnifique volume, intitulé *Charlemagne*, M. Alphonse Vétault a, suivant l'expression du savant rapporteur de la commission compétente, entrepris de peindre une grande époque, une grande figure. Il y a réussi, et notre littérature historique y gagnera un monument qui lui manquait. Sur Charlemagne et son temps, à peine possédions-nous jusqu'alors quelques pages dispersées: un admirable résumé de Montesquieu; des chapitres de M. Guizot, de M. Mignet, de M. Michelet; fragments de haut prix, qui font honneur à notre école moderne, mais qui, membres épars d'un grand corps en préparation, attendaient qu'on les réunît.

Ancien élève de l'École des chartes, savant archiviste, auteur renommé déjà de deux belles histoires de Suger et de Godefroy de Bouillon, soutenu à la fois par l'étude des vieux textes et par le patriotisme le plus élevé, M. Alphonse Vétault semblait tout préparé pour entreprendre cette tâche difficile, et, l'ayant entreprise, pour la mener à bonne fin.

Dans son ensemble, l'ouvrage de M. Vétault se distingue par des qualités vraiment supérieures. Combiné avec art, le tableau général est tracé largement, et la figure du grand empereur y apparaît dans un juste relief. On s'attache tout d'abord aux destinées de ce jeune prince qui, à peine âgé de vingt-six ans, va représenter la cause de la civilisation au milieu de l'Europe barbare; on assiste avec curiosité, avec intérêt, avec admiration bientôt, au développement continu de sa puissance; n'ayant que le temps de le suivre, tour à tour et presque à la fois, d'Italie en Germanie et de Germanie au-delà des Pyrénées, avec cette rapidité de la foudre que, dix siècles plus tard, un autre Charlemagne devait seul dépasser encore, pour la très-grande gloire de la France.

Les chapitres consacrés à la personne de Charlemagne, à sa

vie, à ses goûts, à ses études, achèvent et complètent l'excellent ouvrage auquel, à l'unanimité, l'Académie décerne le grand prix Gobert.

C'est encore à un livre d'histoire, à un très-intéressant travail publié par M. A. Chantelauze sur *Marie Stuart, son procès et son exécution,* que l'Académie attribue le prix Bordin, d'une valeur de 3,000 fr.

Depuis le prince Labanoff jusqu'à M. Mignet et M. Jules Gauthier, l'histoire de Marie Stuart est de celles que les érudits ont le plus étudiées. De grandes divergences d'opinions se sont produites à son sujet, et tandis que les uns, s'attaquant à la reine, ont pu se montrer pour elle trop sévères, d'autres, au contraire, prenant fait et cause pour la femme, se sont trop attachés peut-être à l'amnistier entièrement. En Angleterre comme en France, la question continue de s'agiter, et le dernier mot reste encore à dire.

Ce n'est pas de la vie, mais seulement de la mort de Marie Stuart et des sept derniers mois de sa captivité douloureuse, que s'occupe aujourd'hui M. Chantelauze, éclairant ce cinquième acte d'une tragédie lamentable de lumières nouvelles que vient de lui révéler le journal même du médecin de la reine, Bourgoing; document authentique, inconnu jusqu'à ce jour, et qu'un heureux hasard a fait tomber entre ses mains.

Quoi de plus dramatique et qui soulève plus le cœur indigné, que la scène terrible dans laquelle M. Chantelauze nous montre les commissaires royaux torturant à plaisir l'infortunée souveraine que plus d'un a le remords d'avoir, dans les jours prospères, connue, flattée, admirée, aimée peut-être?

Quoi de plus touchant, en revanche, de plus noble, et dont l'éloquence soit plus accablante pour l'accusateur, que le plaidoyer sans réplique de cette auguste accusée, livrée à elle-même, à elle seule, sans un défenseur, sans un conseil, sans un ami, sans le secours d'aucun dossier, d'aucune note qui pût seconder sa mémoire, et pourtant parvenant encore à se défendre mieux que pas un n'eût pu le faire?

A côté de cette partie sinistre de la fin de son récit, M. Chantelauze, se retournant du couchant sombre vers la lumineuse aurore, a consacré quelques pages aux plus charmants souvenirs des heures, rapides mais fortunées, où la jeune reine de France recevait à Paris, pour ses blanches mains et ses yeux étoilés, les hommages de Ronsard et les compliments de Brantôme.

Plein d'un intérêt saisissant et soutenu, le livre de M. Chantelauze se distingue en outre par le mérite de la forme, par la bonne qualité d'un style élégant et corect.

LES PRIX DE VERTU.

C'est M. Alexandre Dumas fils, directeur de l'Académie, qui a cette année lu le discours sur les prix de vertu. Ces prix fondés, on le sait, dans une intention purement philanthropique, deviennent un hommage annuel rendu à la religion, et plus spécialement à la religion catholique, qui inspire la plupart des actes qui attirent les récompenses académiques. Nous reproduirons intégralement le discours de M. Dumas.

Messieurs,

Vous avez eu certainement, comme moi, l'occasion d'entendre des personnes qui devaient à une très-grande fortune toute la célébrité que la fortune peut donner, tenir à peu près ce langage : « On envie beaucoup les gens riches ; la plupart des hommes souhaitent la très-grande richesse ; on a tort ; que de soucis ! que de déceptions ! que d'amertumes ! D'abord on vous croit et on vous demande toujours plus d'argent que vous n'en avez. Un millionnaire connu a fait ce calcul, un jour, qu'il eût été ruiné depuis longtemps s'il avait répondu à toutes les suppliques qu'on lui adressait. Ensuite, vous ne vous appartenez plus, vous devez, sous peine de passer pour avare, recevoir du monde, donner des fêtes, avoir des châteaux, des chasses, des intendants, des domestiques, tous gens qui vous exploitent, vous espionnent, vous trahissent. Vous ne voyez venir à vous que des intérêts, des calculs, des duplicités, des jalousies, des menaces. La bassesse avant, l'ingratitude après le service rendu, sauf le cas où l'obligé compte en obtenir un autre. Vous en arrivez à douter des sentiments les plus nobles et les plus nécessaires à l'âme humaine : l'amour et l'amitié. On peut encore compter sur la tendresse des enfants tant qu'ils sont dans l'âge où ils ne savent pas qu'ils hériteront. Pour peu que vous ayez de bon sens, vous reconnaissez que vous ne serez, en somme, je ne dis pas regrettés, mais appréciés, qu'après votre mort, en raison de ce que vous laisserez. Et encore faudra-t-il que votre testament satis-

fasse toutes les espérances, ce qui n'est pas facile. Et, si vous êtes assez maladroits pour vous ruiner, quelle ingratitude générale, quelle désertion en masse, quelle solitude, à moins que vous n'ayez eu la bonne idée d'acheter un chien ! Non, croyez-moi, monsieur, vous êtes bien heureux de ne pas être très-riche, et il a eu bien raison, celui qui a dit que la fortune ne fait pas le bonheur. »

Après avoir entendu maintes fois ces lamentations très sincères et très-convaincues, j'ai fini par me demander si les pauvres sont vraiment aussi à plaindre qu'on le croit, et s'il n'y aurait pas lieu, ce qui n'est encore venu à l'idée de personne, de s'apitoyer enfin sur le sort des riches, et d'essayer de l'améliorer. Je me suis donc appliqué à résoudre ce problème nouveau et je me disais sans cesse : « D'où vient que la fortune, tant enviée de ceux qui ne l'ont pas, ne fait pas le bonheur de ceux qui l'ont ? »

A force de réfléchir, je suis arrivé à cette explication, bien facile à trouver du reste :

« La fortune tant enviée de ceux qui ne l'ont pas, ne fait pas le bonheur de ceux qui l'ont, parce que ceux qui l'ont ne s'en servent pas assez pour faire le bonheur de ceux qui ne l'ont pas. »

Je ne trouve pas d'autre raison, messieurs, aux désillusions, à la tristesse, à la misanthropie, si fréquentes chez les gens riches. Ils ne demandent, pour la plupart, à l'argent que les plaisirs qu'il peut leur donner, au lieu de lui demander les joies qu'il pourrait donner aux autres. Il n'y a qu'à voir le bonheur complet, durable, céleste, pour ainsi dire, que les braves gens que nous couronnons chaque année ont éprouvé à faire le bien, non pas avec ce qu'ils possèdent, mais avec ce qu'ils acquièrent par un travail pénible, incessant, pour se rendre compte du bonheur que les riches pourraient se donner si facilement pendant le temps qu'ils passent à regretter de ne pas l'avoir.

Dieu me garde, messieurs, aujourd'hui surtout quand nous sommes réunis pour distribuer les prix fondés par M. de Montyon et pour honorer la mémoire de cet homme de bien, si charitable et pendant et après sa vie, Dieu me garde de nier la bienfaisance. Lorsqu'elle s'empare de certaines âmes d'élite, elle y devient la passion la plus puissante, la plus dominatrice, la plus ruineuse qui soit, mais il me sera permis de constater, sans intentions autrement subversives, et ce sera encore glorifier M. de Montyon, il me sera permis de constater que les personnes en proie, comme

lui, à cette passion, si elles sont moins rares qu'on ne le croit, sont plus rares qu'on ne le dit, et que l'unique préoccupation des millionnaires n'est pas encore de venir en aide à leurs semblables déshérités de tous les biens de ce monde.

Et cependant, il y a une charité universelle, si incontestable, qu'elle est devenue proverbiale : c'est cette charité qui, bien ordonnée, commence par soi-même ; c'est toujours cela ; puis il faut bien commencer par quelqu'un, et il est tout naturel qu'on prenne celui qu'on a sous la main, celui qui vous touche de plus près, qui vous promet d'être le plus reconnaissant, qui, en somme, partage le plus sincèrement vos douleurs, qui vous entretient continuellement des siennes, les exagère même, et vous sollicite, vous implore, vous importune, vous harcèle jusqu'à ce que vous ayez fait ce qu'il demande. Nous avons tous en nous ce malheureux, à la fois faible et exigeant, qui a des habitudes auxquelles il ne veut pas renoncer, des désirs qui lui paraissent impérieux, des rêves qui ne lui semblent pas déraisonnables. Il nous connaît si bien, il est si tenace, si éloquent, si câlin, ce compagnon éternel, que nous finissons par lui céder en l'avertissant chaque fois qu'il n'ait plus à y revenir. La fatalité veut sans doute que ce soit toujours quand nous venons de prendre cette sage résolution que les autres cherchent à nous apitoyer sur leurs misères, et c'est alors que, pour nous exercer le plus vite possible à notre sévérité toute neuve, nous leur répondons qu'ils nous parlent de choses que nous savons aussi bien qu'eux, que nous avons nos chagrins aussi, que nous ne pouvons venir au secours de tout le monde ! Après quoi, ayant donné cette preuve d'énergie, nous redevenons un peu plus compatissants pour nous-mêmes. Enfin, si nous nous laissons attendrir, ce n'est jamais que sur notre superflu que nous nous montrons charitables. Or, l'usage de la fortune engendre des habitudes qui deviennent si facilement des besoins, qu'au bout de très-peu de temps le superflu a grand'peine à suffire aux dépenses du nécessaire.

Qu'est-ce que tout cela prouve, messieurs ? Que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles, ou le contraire? Non, cela prouve que, même riches, nous ne sommes que des hommes, que rien de ce qui est humain ne nous est étranger, et que ce dont nous nous plaignons appartient à la nature humaine ; je ne dirai pas aux idées innées, puisque Leibnitz les niait, mais tout au moins aux instincts, et parmi ceux-là à l'instinct

de la conservation qui, s'il ne date pas de la naissance, se développe de si bonne heure et si profondément chez l'homme, qu'il l'accompagne jusqu'à sa mort, et pour ainsi dire au-delà, par l'espérance d'une vie meilleure. Or, du moment que l'homme tient tant à se conserver, n'est-il pas logique qu'il s'efforce de se conserver le plus agréablement possible, que ce soit d'abord son propre bien-être qu'il ait en vue, et que les autres, à partir de ce moment, ne jouent plus dans sa vie qu'un rôle tout à fait secondaire ?

Et cependant et heureusement, messieurs, il y a encore d'autres instincts que l'instinct de la conservation, qui font partie aussi de notre nature humaine. Cette émotion si spontanée, si douce, si vraie, si involontaire, que nous éprouvons au spectacle ou au seul récit d'une bonne action, d'un élan de courage, d'un trait de dévouement, d'un grand sacrifice simplement accompli; ce cœur qui se gonfle, ces yeux qui se mouillent, ce trouble indéfinissable, cet enthousiasme irrésistible, tout cela n'appartient-il pas aussi à la nature humaine et à ce qu'elle a de plus pur et de plus élevé? Ce n'est là que ce premier mouvement dont un demi-grand homme a dit qu'il faut toujours se défier parce qu'il avait remarqué qu'en effet il est toujours bon. Soit, le premier mouvement est bon. Tout ce qui est bon doit et peut produire quelque chose de bon; comment se fait-il alors que ce premier mouvement, reconnu bon, constaté fréquent, ne soit pas plus fécond? C'est qu'hélas! il est très-court.

Ce qui est le plus difficile à l'homme, ce n'est pas le courage, ce n'est pas la résolution, ce n'est pas le sentiment du devoir et la connaissance du bien; ce qui lui est le plus difficile, c'est la persévérance qui seule de ses bonnes dispositions sait faire des vertus. En présence des vertus d'autrui subitement révélées, nous avons applaudi, nous avons pleuré, nous nous sommes sentis meilleurs, capables de comprendre et résolus à imiter; cela nous suffit, et nos bonnes résolutions parties avec entrain, peut-être trop vite, se fatiguent, se reposent, s'arrêtent entre le moment où nous les avons prises et le moment toujours un peu trop éloigné où nous devions les mettre en œuvre. M. de Montyon, qui avait été intendant de trois provinces, qui avait été appelé ensuite au conseil du roi, qui avait émigré pour suivre et pour aider de sa fortune ses amis persécutés, et qui, par conséquent, connaissait les hommes et qui est mort en écrivant, cependant, qu'il leur demandait pardon de ne leur

avoir pas fait tout le bien qu'il pouvait et que, par conséquent, il devait leur faire, M. de Monthyon savait mieux que nous et bien avant nous tout ce que nous venons de dire. C'est pour cela qu'il a fondé ce prix annuel de vertu.

Il estimait certainement que plus l'émotion causée par le spectacle de la vertu est courte, plus souvent il faut la faire naître. En confiant depuis prés d'un siècle, à l'Académie, la mission si honorable et si douce de couronner publiquement, tous les ans, quelques belles actions et de répandre ainsi quelques bons exemples, M. de Monthyon a dû espérer et souhaiter que, non-seulement le récit souvent répété d'actes de courage, de dévouement, de vertus enfin accomplis par de pauvres gens, encouragerait d'autres pauvres gens à l'accomplissement d'actes semblables, mais que l'initiative qu'il avait prise encouragerait aussi quelques autres personnes riches à cette charité féconde. M. de Monthyon ne s'est pas trompé, le bon exemple a été suivi par les uns et par les autres. A sa pieuse fondation sont déjà venues s'ajouter la fondation Souriau, qui est de mille francs par an, et la fondation Marie Lasne, qui donne annuellement six médailles de trois cents francs chacune, de préférence aux plus pauvres, et autant que possible à ceux qui auront fourni de véritables preuves de leur piété filiale. Ce n'est pas tout. En 1878, à notre distribution annuelle viendra encore se joindre le prix Gémond, prix de mille francs destiné à récompenser des actes de courage, de dévouement et de sauvetage, et enfin, en 1880, l'Académie décernera, pour la première fois, le prix fondé par Mme la duchesse d'Otrante, née de Sussy, qui s'exprime ainsi dans son testament : « Je lègue à l'Académie française une somme de deux cent mille francs, dont les arrérages seront affectés à donner des prix tous les trois ans pour récompenser des bonnes actions. Ces prix seront distribués en séance solennelle au nom du comte Honoré de Sussy. Ils seront de la même nature que ceux légués par le comte de Monthyon, et je demande qu'ils soient donnés à la même époque. » Et cependant, même dans deux ans, nous ne serons pas encore assez riches pour faire connaître tous les actes vertueux que nous connaissons. Heureusement les auteurs de ces belles actions ont fait et font le bien tout naturellement, comme l'oiseau fait son nid, sans songer à la récompense.

D'ailleurs, quelle somme d'argent pourrait payer ces soins, ces dévouements, ces abnégations, ces sacrifices de toutes les

minutes, ce morceau de pain partagé, accompagné souvent, pour se faire accepter tout entier, d'un mensonge chrétien? Quel éloge public vaudra le sourire d'un enfant rappelé à la vie, d'une mère rendue à ses enfants, de cet homme qui, après s'être abîmé dans les flots et dans les flammes en poussant un dernier cri de prière ou de blasphème, rouvre les yeux et voit un homme qui passait par là ou qui est accouru exprès et qui a joué sa vie pour la vie de son frère inconnu? Dans quelle mine d'or pur prendrez-vous de quoi payer ces actions-là? Combien valent ces résurrections, ces étonnements, ces baisers imprévus, ces larmes de reconnaissance et de joie mises en commun entre bonnes gens qui trouvent tout simple qu'on se protège, qu'on se secoure, qu'on meure l'un pour l'autre, qu'on s'aime enfin? Croyez-vous qu'ils accomplissent ces actes de dévouement spontané ou de dévouement continu en vue des prix que l'Académie française décerne? Hélas! messieurs, sommes-nous bien sûrs qu'ils savent qu'il y a une Académie française et que l'on y parle d'eux à cette heure dans un langage bien au-dessous de leur mérite? Quelques-uns de ceux que nous couronnons ont peut-être recours à l'instituteur pour savoir ce que nous disons de leurs bonnes œuvres dont le souvenir devrait être, avec leurs noms, gravé en lettres d'or sur des plaques de marbre dans les mairies et dans les écoles de leurs villages. Ne seraient-ce pas les meilleurs tableaux où les petits enfants pourraient apprendre à lire et à vivre? Et pourquoi ne le ferait-on pas? Ce serait le Panthéon des bonnes gens.

La première personne dont nous inscririons le nom, cette année, sur ce livre d'or, serait Mlle Léocadie LAVARDE. Nous avons rarement vu une telle persistance, un tel acharnement, pour ainsi dire, dans le bien. Mlle *Léocadie* Lavarde est née à Bretteville-sur-Odon, près de Caen, en 1820. Ses parents étaient meuniers. Elle quitta la maison paternelle à l'âge de dix-huit ans pour entrer comme sous-maîtresse dans une maison religieuse de Caen où l'on recueillait des enfants abandonnés. Elle y resta cinq ans; c'est là certainement qu'elle contracta le germe de cet amour particulier pour les enfants, auquel elle a dévoué toute sa vie. Nous disons de cet amour particulier, parce que Mlle Léocadie Lavarde a des préférences pour certains de ces petits êtres. Nous aimons tous les enfants, et plus ils sont agréables, doux, gentils, pour me servir du mot qu'on

leur applique le plus souvent, plus nous les aimons. Pour Mlle Léocadie Lavarde, c'est tout le contraire. Elle aime comme nous les enfants séduisants, mais elle a une prédilection marquée pour ceux qui ont de mauvais instincts, qui sont méchants, vicieux. Elle les considère comme des malades qui ont d'autant plus besoin de soins. Quant à ceux qui sont véritablement atteints de ces maladies physiques qui rebutent les charités vulgaires, Mlle Léocadie Lavarde les adore. Mais n'anticipons pas, et donnons des détails pour ainsi dire chronologiques de cette existence qui, n'importe où on l'interroge, est toujours et constamment consacrée au bien, semblable à ces belles sources, également pures, également rafraîchissantes, partout où l'on puise.

En quittant la maison religieuse de Caen, Mlle Léocadie Lavarde débarqua à Paris, en 1849, sans savoir où elle irait. C'était, en effet, une époque où l'on ne savait guère où aller, surtout quand on était sans aucunes ressources, comme Mlle Lavarde. Elle frappa à la porte des Lazaristes, qui l'adressèrent aux Sœurs de la paroisse Saint-Sulpice. La sœur Louise lui donna une chambre, meublée d'un lit de sangle et d'une chaise, où elle piqua des bottines pour vivre. C'est là le berceau de l'œuvre que devait poursuivre avec tant de dévouement et de succès cette charitable personne. La Sœur, connaissant ses goûts, lui confia d'abord une petite fille incorrigible, disait-on. Elle partagea avec cette enfant son lit, son pain et son âme bien certainement, car l'enfant fut corrigée. Aussi, au bout de quelques mois, cette mère d'élection avait-elle six nouveaux enfants, et à la fin de l'année, quinze, ce qui prouverait que le cœur de la femme est encore plus fécond que ses entrailles.

Il fallut prendre un logement plus grand, et aux frais de qui? Aux frais de celle qui avait eu l'idée de soigner les enfants. Et quelles étaient les ressources de Mlle Lavarde? L'aiguille. Aussi passait-elle les nuits. Voyez-vous cette lampe, cette main et cette aiguille qui donnent la santé, l'instruction, la morale, l'espérance à ces quinze petits êtres qui dorment pendant ce temps-là du sommeil dont se prive cette juste qui travaille? Enfin, quelques bonnes âmes connurent ce dévouement mystérieux et caché comme un crime, car à toutes ses vertus Mlle Léocadie joint ce mérite, qui les complète, de vouloir qu'on les ignore. Je vous affirme, messieurs, que ce que nous faisons aujourd'hui, si nous ne le faisons pas à son insu, nous le faisons contre sa

volonté, car elle n'aime pas qu'on se mêle de ce qu'elle appelle ses affaires. Elle veut accomplir le bien, elle veut se dévouer, elle veut ne pas manger, elle veut ne pas dormir pour faire vivre des enfants qui sans elle n'auraient ni pain, ni gîte; à qui cela fait-il du mal? Cela ne vous regarde pas; passez votre chemin, vous êtes riche, vous n'avez pas besoin de moi et je n'ai pas besoin de vous. Voilà la nature de Mlle Lavarde; aujourd'hui, elle m'en voudra du bien que je dis d'elle, mais je suis sûr qu'avant demain elle m'aura pardonné.

Enfin, messieurs, que vous dirai-je? Quelques bonnes âmes forcèrent sa porte avec effraction; c'est le mot. Elle renvoya les premières personnes qui lui offrirent les premiers billets de banque, comme on renvoie d'ordinaire ceux qui viennent en demander.

Ceci se passait rue de Vaugirard, 104, dans une maison qui a été démolie pour le percement de la rue Saint-Placide, un saint qui, en passant par là, s'est trouvé tout de suite en pays de connaissance. La loi finit par se mêler du cas de Mlle Lavarde. M. Rataud, alors maire de l'arrondissement, abusa de son pouvoir. Je le dénonce. Il pénétra chez elle et la mit en relations avec deux charitables dames, plus riches qu'elle, Mme Aignan Desaix et Mme Gilbert, qu'on m'a bien recommandé de ne pas nommer, et qui l'aidèrent à s'installer rue du Cherche-Midi, n° 120, où est situé l'ouvroir dont on ne m'a pas recommandé de ne pas donner l'adresse. C'est là que, depuis le quinze décembre 1855, c'est-à-dire depuis vingt-deux ans, c'est là, dans ce petit ouvroir de Saint-Vincent de Paul, que Mlle Léocadie Lavarde, directrice de cet établissement, reçoit, élève, instruit les enfants qu'on veut bien lui confier, et on veut lui en confier beaucoup, de sorte que la directrice n'est pas plus riche que ne l'était l'ouvrière, et que la lune curieuse, profitant du silence qui est son ami, vient quelquefois plaquer son visage pâle contre la vitre, pour voir à la lueur de cette lampe qui brûle encore quelle est cette main qui travaille toujours. Si vous connaissez des enfants méchants, insupportables, incorrigibles, pauvres, obtenez de leurs parents qu'ils les confient à Mlle Lavarde, vous la rendrez bien heureuse; mais rappelez-vous qu'elle a déjà guéri moralement et physiquement des centaines d'enfants, qu'elle a ensuite placé les uns, marié les autres, et que les ressources sont éventuelles et précaires. En 1859, la moyenne des enfants était de 73, en 1875 de 118; 675 enfants sont entrés

dans la maison depuis que Mlle Lavarde est entrée dans la petite chambre des Sœurs de la paroisse Saint-Sulpice.

En 1859, la dépense quotidienne était de 77 centimes par enfant; aujourd'hui; elle est de 1 fr. 03 centimes. Que voulez-vous? Les habitudes de bien-être et de luxe ont envahi jusqu'aux dernières classes. Aussi, au risque de passer encore une fois pour encourager le vice, je conseillerai aux personnes pieuses qui prendront connaissance de ce rapport, malgré le nom qui le signe, d'encourager aussi tous ces enfants dont les maladies et les défauts ne découragent pas la noble directrice. Et, pour donner l'exemple, l'Académie décerne à Mlle Léocadie Lavarde un prix Montyon de deux mille francs.

Si je n'en ai pas dit plus long, messieurs, sur Mlle Léocadie Lavarde, ce n'est pas qu'il n'y ait plus rien à dire, c'est au contraire qu'il y aurait trop à dire encore, et que je suis forcé de prendre un peu sur sa part pour faire la part des autres. C'est une charité de plus qu'on lui devra.

(La suite au prochain numéro).

LA LEÇON D'UN PROCÈS

Il n'a été bruit dans Paris et dans toute la presse, pendant huit jours, que d'une scandaleuse affaire dont l'héroïne est une de ces personnes qui n'ont pas de nom honnête dans la langue française. La victime, il faut avoir le courage de le dire, ne mérite pas d'inspirer un bien vif intérêt, car elle était en train de gaspiller dans une liaison coupable des trésors de jeunesse et d'honneur domestique que la Providence n'octroie pas pour qu'on en fasse un criminel usage.

Le fond de cette affaire est profondément ignoble et immoral; nous en dirons un mot, non pas pour révéler des détails qui ne souilleront jamais ces pages, mais pour en tirer, s'il est possible, une sérieuse leçon.

La veuve Gras a mené, dès son enfance, une vie licencieuse. Élevée par la charité d'une grande dame, elle ne témoigna jamais à sa bienfaitrice la moindre reconnaissance. Elle était dure, hautaine, cupide. Mariée à un honnête homme qu'elle abandonna bientôt pour vivre dans le désordre et qu'elle laissa

mourir à l'hôpital, sans se soucier de ses derniers instants, elle eut mille aventures qui ne pourraient être bien décrites que par la plume des chroniqueurs attitrés du demi-monde : il suffit de les indiquer. L'acte d'accusation en expose ce qu'il faut pour édifier les jurés sur les manœuvres de cette créature, mais plus qu'il ne nous convient d'en reproduire par égard pour nos lecteurs. Il leur suffira de savoir que cette femme sans cœur et sans pudeur, qui n'avait même pas l'excuse de la passion, vivait aux dépens des hommes sensuels qu'elle exploitait effrontément. Elle fréquentait les *villes d'eaux* le plus en vogue et faisait partout d'amples moissons.

Les cadeaux et les pensions ne l'empêchaient pas d'être toujours besogneuse. Elle fit une maladie et réfléchit que, l'âge et les infirmités arrivant, elle serait bientôt forcée de quitter le théâtre de ses exploits. Elle combina dès lors un dessein infernal qui devait lui assurer pour la vie un esclave docile jusqu'au dévouement et des ressources certaines.

Elle avait, depuis quelques années déjà, enserré dans ses filets un jeune homme de bonne famille, presque un enfant, M. René de la Roche, âgé de vingt ans, lorsqu'elle en avait trente-cinq, et qu'elle avait complètement subjugué. Mais il pouvait rompre ses chaînes et lui échapper, ainsi qu'avaient fait ses anciens amants. Pour le retenir à perpétuité sous son joug, elle imagina tout simplement de le défigurer en l'aveuglant. On devine le but qu'elle se proposait. Elle voulait, à la fois, lui rendre le mariage impossible et le tenir captif.

Cette femme perverse choisit pour instrument un ancien ami d'enfance qu'elle avait complètement fasciné. Ce Gaudry, qui ne paraît pas doué de mauvais instincts, subissait son empire à un tel point que, par des promesses et des séductions perfidement calculées, elle arma son bras contre un homme qu'il n'avait nul motif de haïr, qu'il ne connaissait même pas, mais qu'elle avait désigné à ses coups.

Ce fut la veuve Gras elle-même qui se procura l'acide sulfurique, qui le renferma dans un placard de son propre boudoir, qui le remit entre les mains de Gaudry, qui lui apprit la manière de s'en servir, qui étudia et prépara d'avance tous les incidents de cet horrible drame. Gaudry résista d'abord, mais

vaincu par les enchantements de cette sirène, il finit par céder. Lorsque tout fut convenu, elle écrivit à René de la Roche, qui était alors absent, de se hâter de revenir à Paris pour la conduire au bal de l'Opéra où elle voulait absolument aller.

Le malheureux René hésitait à faire ce voyage, mais dominé par cette femme impérieuse, il obéit, et c'est en revenant de ce « lieu de perdition et de débauche, » ainsi qu'il s'exprimait lui-même, qu'il reçut au visage, en pénétrant dans la maison de la veuve Gras, le liquide corrosif qui devait lui enlever la vue. René poussa un cri déchirant. Recueilli chez la coupable elle-même qui lui prodiguait hypocritement des témoignages de compassion et de sympathie, il a perdu complètement un œil; on ne désespère pas de sauver l'autre.

On prétend, détail horrible ! que pendant qu'il était entre les mains des médecins, la veuve Gras versait dans les yeux de sa victime un liquide qui, au lieu de lui procurer du soulagement, redoublait ses douleurs et aggravait son mal.

La veuve Gras et son complice ont été arrêtés, Gaudry a fait des aveux complets. On connaît le résultat de cette triste affaire : Gaudry a été condamné à dix ans de réclusion, la veuve Gras à quinze ans de travaux forcés. Est-il besoin de longues réflexions pour voir où conduit la recherche des plaisirs illégitimes ? Toutes les fois qu'on s'écarte de la voie d'une austère moralité, on est infailliblement puni. Au surplus, l'État continuera de subventionner le théâtre de l'Opéra, c'est-à-dire de prendre de l'argent dans la poche des honnêtes pères de famille pour que leurs fils soient exposés à de pareilles catastrophes. Et c'est ainsi qu'on relèvera le niveau de la moralité publique !

Léonce de la Rallaye.

LES CONCOURS SCOLAIRES

On a mis à la mode, depuis quelque temps, les concours entre les écoles; les épreuves ont tourné à l'avantage des écoles chrétiennes, et il a été démontré que les *ignorantins* font bonne figure en présence des instituteurs laïques,

dont les élèves ne viennent, en majorité, q'uaprès ceux des Frères, La preuve est faite, elle est irrécusable. Mais, à part cette satisfaction, est-il bon d'entrer dans une voie où l'on finit quelquefois par être tenté de sacrifier la solidité des études à leur éclat, et de pousser plus particulièrement certains élèves en vue des succès au concours ? N'y a-t-il pas d'inconvénients même pour les élèves victorieux dans ces concours ? Mgr Besson, évêque de Nîmes, s'est préoccupé de la question, et il a écrit, à ce sujet, au très-honoré supérieur général des Frères des Écoles chrétiennes la lettre suivante, qui doit être sérieusement méditée :

Cauterets, le 18 juillet 1877.

Mon Très-Honoré,

J'ai eu plusieurs fois l'occasion d'entrer en conversation avec les chers frères de nos écoles chrétiennes, sur l'opportunité et les avantages des concours scolaires auxquels on convie leurs élèves, à la fin de chaque année, avec les élèves des écoles rivales. Ce sujet me paraît digne d'attention, et comme ces concours finissent par s'établir à peu près partout, il est bon de s'en rendre compte avant de s'y livrer. Agréez donc, mon Très-Honoré, qu'un évêque vous dise très-franchement ce qu'il pense, et qu'il le dise très-publiquement, pour provoquer là-dessus d'utiles réflexions.

Je ne suis point l'ennemi des concours scolaires. Nos concours généraux des lycées et colléges de Paris ont leurs avantages. Ils stimulent l'élite des hautes classes et ils entretiennent une louable émulation entre des jeunes gens qui se disputent, non sans quelque honneur, à qui fera les meilleurs vers latins, traduira le mieux la version grecque et fera le discours le plus pathétique dans la langue de Cicéron. Sans le grand concours, peut-être l'Université finirait-elle par ne plus connaître que de réputation ces exercices, chers à nos pères, et les classes se réduiraient bien vite à la préparation du baccalauréat.

Je ne blâmerai donc pas l'Université de France d'avoir étendu le concours à tous les colléges et lycées de province, mais à condition que le concours ne comprendra que les élèves d'humanités, de philosophie et de mathématiques, que chacun demeurera dans son lycée ou dans son collége, sans frais de voyage ni souci de déplacement pour les maîtres et les écoliers, et, ce

qui est plus difficile à obtenir, que personne ne tirera trop de vanité de son succès. Même avec des jeunes gens de dix-huit ans, ce n'est pas de gloire qu'il faut parler. Tâchons de leur faire comprendre que nous ne couronnons encore en eux que l'espérance.

Allons jusqu'aux dernières limites des concessions. Vous avez jugé à propos d'entrer en concours avec les autres écoles primaires de Paris et de laisser briguer à vos élèves, qui presque tous ont dépassé leur seizième année, le certificat d'études. L'arène est vaste, la gloire n'est pas grande, il y a vraiment des études finies, et les concurrents n'ont que quelques centaines de pas à faire pour solliciter les suffrages de leurs juges, tous étrangers aux écoles rivales, tous occupés de juger des copies et des réponses sans souci du nom, du culte et de l'origine scolaire. Que les écoles de Paris et de quelques très-grandes villes puissent entrer dans ce concours sans inconvénient, vous en êtes juge. Qu'elles en sortent chaque année avec de nouveaux mérites, je m'en félicite plus que personne, et je ne veux être devancé par personne parmi ceux qui applaudissent à vos triomphes.

Mais n'allons pas au delà, et gardons-nous de provoquer l'orgueil de nos petits enfants de village, sans profit pour les bonnes études, avec un détriment réel pour la famille et pour l'école. C'en est fait de l'éducation publique si la manie des concours descend, de province en province, jusqu'au dernier hameau, et va chaque année, au milieu des chaleurs de juillet, troubler la tête des maîtres, des élèves et des parents. Je souhaite bien sincèrement que les inspecteurs de l'Université, au concours, s'interrogent en conscience sur les résultats qu'ils ont obtenus.

Au besoin, je demande que les préfets s'en rendent compte et qu'ils ne laissent pas ajouter aux discordes qui fermentent dans leur département des questions d'orthographe et de pédagogie. Enfin je n'hésite pas à dire aux maîtres qui me consulteront avant d'entrer en lice : Croyez-moi, au lieu d'aller au concours du canton, faites une bonne classe de plus, et donnez à vos élèves une grande promenade ; vous n'y perdrez rien, et votre école y gagnera beaucoup.

Tout à perdre, rien à gagner, voilà le dernier mot. Qui, à l'approche des concours, ne donne tous ses soins aux quatre ou cinq élèves qui doivent y disputer le prix aux écoles rivales

Que deviendront les cinquante ou soixante autres dont l'école se compose ? Si cet inconvénient est déjà sensible dans les hautes classes des lycées, ne sera-t-il pas plus sensible encore dans l'école de village, où les enfants n'ont que douze ans et où il n'y a qu'un maître pour les instruire ? Le jour du concours venu, il faut abandonner sa classe et mener en Sorbonne, à trois ou quatre heures de là, l'élite de ses écoliers. Absence regrettable pour la classe entière, voyage fatigant pour les élus, dépense de cabaret fort onéreuse pour la famille. Le jury s'assemble : à Dieu ne plaise que j'en blâme la composition ! Je vois que dans les pays mixtes on met le pasteur à côté du curé et on fait asseoir l'instituteur libre non loin de l'instituteur public. Mais d'abord il y a toujours quelque embarras à juger ses paroissiens, ses élèves, les amis ou les ennemis de sa famille. Si, par suite d'un oubli ou d'un accident, ces éléments si divers semblent mal tempérés l'un par l'autre, le soupçon naît dans l'esprit, et on commence à accuser la partialité des juges. A l'aspect du jury, certaines écoles se retirent en protestant. D'autres acceptent le concours ; mais si le résultat trompe leur attente, ils se plaignent et des juges et du programme. Ce programme est arbitraire, et les juges mêmes du concours, un peu triés au hasard et avertis à peine dès la veille, ne savent pas à quelles conditions on pourra réussir.

Attendez un peu. L'inspecteur qui préside a jugé, dans sa sagesse, qu'avec tant de fautes on serait éliminé à l'épreuve écrite et qu'on satisfera à l'examen avec tant de points nommés. Chacun accepte sans discussion, et personne ne sait pourquoi. L'épreuve écrite commence ; c'est une dictée d'orthographe. On n'en choisira guère le sujet dans Bossuet ou dans Fénelon ; ce choix serait par trop clérical. On n'osera pas toujours proposer un sujet qui ressemblerait trop au catéchisme. Des païens appelleraient peut-être l'attention des concurrents sur nos devoirs envers Dieu, le prochain et nous-mêmes, comme dans le *Selectæ e profanis*. Mais on a changé tout cela, Dieu est trop contesté pour plaire encore à tout le monde, il faut un sujet plus neutre ; écoutez, voici le titre d'une dictée d'orthographe récemment donnée dans un concours cantonal : *De nos devoirs envers les bêtes*. Voulez-vous un exemple des questions d'histoire qu'on peut proposer ? « Louis XVI fut-il un bon roi ? — Oui, monsieur. — Vous vous trompez, Louis XVI, au lieu d'apprendre à régner, s'amusait à faire des serrures. » Avouez-le, mon Très-Honoré, il n'est guère

utile à la patrie d'aller au chef-lieu de canton dès l'âge de douze ans, d'y dépenser six francs au cabaret, de risquer un échec pour apprendre le supplément de catéchisme sur nos devoirs envers les bêtes, et ces réflexions révolutionnaires sur le roi martyr.

Mettons les choses au mieux. L'inspecteur est chrétien, le jury consciencieux, la palme disputée avec honneur, et tous les vrais mérites reconnus. Nos bons élèves reviennent en triomphe du chef-lieu de canton, et le journal du département raconte leur succès. Voilà le résultat du jour, voici celui du lendemain. Qu'a-t-on délivré au lauréat ? Un certificat d'études. Cela veut dire, aux yeux des parents, que ses maîtres ne peuvent plus rien lui apprendre. Il quitte la classe un ou deux ans avant l'âge et devient un peu plus tôt un pilier de cabaret.

Mais le certificat, qu'en fera-t-il ? Il ne lui ouvre ni magasin, ni atelier, ni école spéciale ; il ne lui donne ni pain, ni avantage, ni droit, excepté celui qu'il s'arroge de mépriser ses maîtres, de rire de son curé et de ne plus obéir à sa mère. Les malins de l'endroit disent de ce certificat inutile : C'est de la monnaie de singe. L'écolier y voit le titre de son affranchissement et se croit majeur huit ans avant le terme légal.

On se plaint tous les jours du déclassement qui se fait dans la société, et on a bien raison. Mais n'est-ce pas déjà trop qu'on se trouve déclassé à vingt ans et qu'on bouleverse le monde pour s'y faire une place selon le mérite qu'on s'attribue ? N'est-ce pas déjà trop de lauréats des grands concours pour peupler la mauvaise presse et enseigner les cabarets ? Pourquoi arracher, dès l'âge de douze ans, un enfant à son catéchisme et à sa classe, te le coiffer, dans un chef-lieu de canton, du bonnet de docteur ?

Pourquoi leur faire rêver la gloire du journal, quand leur père a besoin d'eux pour sarcler ses vignes, paître ses oies ou cueillir ses fruits ? Qu'on nous laisse donc ces pauvres enfants dans leur innocence et dans leur modestie. Qu'ils rentrent à l'école, qu'ils la fréquentent longtemps, qu'ils ignorent même leur propre capacité : ils n'en seront que plus doux, plus aimables, plus attachés à la chaumière et à la charrue, ils n'en deviendront que plus utiles à la France et plus chers à l'Église.

C'est dans ces sentiments que le vénérable La Salle a fondé ses écoles, et après deux siècles d'expérience et de vraie gloire, on peut bien dire qu'en leur imposant la modestie il leur a assuré la meilleure part. Que les enfants du siècle laissent le corps

pour courir après l'ombre, il faut les plaindre ; mais nous serions bien étonnés de nous-mêmes, mon Très-Honoré, si nous donnions la moindre satisfaction à cet esprit de vanité et d'erreur qui n'a rien de commun avec la solide instruction.

Demeurons dans notre simplicité, et dût-on nous appeler *ignorantins*, laissons ignorer à nos petites écoles, autant que nous le pourrons, les vains lauriers de ces concours trompeurs. Si on nous accuse de redouter la lutte, appelons-en aux vrais concours qui nous ont donné tant de fois la palme. On sait que de sujets vous avez formés pour l'École centrale, pour les écoles des arts et métiers, pour les grandes usines et les grandes maisons de commerce. Ni vos bons religieux ni vos bons élèves ne vous reprocheront cette abstention, que je vous recommande.

Pour un bon religieux, la palme est plus haute que la terre. Pour un bon élève, rien ne vaut un certificat signé, sans solennité ni concours, par un de ces chers Frères des écoles chrétiennes, qui ont blanchi sous le harnais, qui font autorité dans le pays, et devant qui s'inclinent les vieillards de la paroisse, comme le monde entier s'incline aujourd'hui devant l'image du vénérable La Salle et le nom du Frère Philippe.

Veuillez agréer, mon très-cher et Très-Honoré, l'expression de mes meilleurs sentiments.

† LOUIS,
Évêque de Nîmes, Uzès et Alais.

UNIVERSITÉS CATHOLIQUES

Université de Lille. — Faculté de médecine.

Nous reproduisons avec empressement la communication suivante :

Tout le monde sait au prix de quels efforts la faculté de médecine de l'université catholique de Lille a pu être enfin constituée et légalement reconnue. Les luttes que cette grande institution a soutenues dès le berceau n'ont servi qu'à faire mieux ressortir son importance et sa nécessité.

Aussi nous n'entrerons pas à cet égard dans des explications superflues. Les jeunes gens et les familles savent assez à quel immense besoin répond cette création nouvelle. Nous dirons

seulement en peu de mots comment nous comprenons notre tâche, et sur quels moyens nous comptons pour la remplir.

La faculté libre de Lille se propose de former des médecins qui soient instruits et chrétiens à la fois. Les fondateurs et les professeurs savent trop bien que les grandes erreurs doctrinales et scientifiques contemporaines ont leur source dans un savoir insuffisant et qui se dit positif, mais qui ne tient pas assez compte des données de l'expérience. C'est pour cela que l'éducation scientifique des jeunes gens sera développée, dans tous les sens, aussi complètement que possible, les professeurs sachant qu'il ne peut pas y avoir contradiction entre la science et la foi révélée.

Dans la nouvelle faculté, l'enseignement sera donc largement expérimental. Trop longtemps, dans notre pays, il est resté presque exclusivement théorique, au détriment de sa réputation et de sa grandeur. On mettra à profit toutes les ressources dont les progrès des sciences ont démontré l'utilité. On ne perdra aussi jamais de vue que le médecin doit être un savant en même temps qu'un praticien, et la faculté s'efforcera de réunir dans ses disciples ces deux ordres de qualités, souvent si difficiles à concilier.

Pour atteindre ce but et élever en même temps le niveau des études, le meilleur moyen est de faire aller de front l'enseignement théorique et les travaux pratiques organisés sur un plan très-large. En effet, il est impossible de nier que la leçon orale ne suffit pas pour graver dans la mémoire des élèves les faits qui sont la base des théories vraiment scientifiques. Il est nécessaire qu'ils répètent les expériences les plus importantes dont ils ont été les témoins dans les cours des professeurs. La matière veut être touchée, en quelque sorte, pour être parfaitement connue. Les élèves s'exerceront donc aux manipulations et au maniement des divers instruments qui permettent de mettre en évidence les propriétés des corps; et l'art d'expérimenter aura cet autre avantage pour eux, qu'ils acquerront, avec des notions exactes, l'habitude de la précision et l'horreur de l'à-peu-près.

Ainsi, la fréquentation de l'école pratique, au lieu d'être, comme jusqu'à présent, accessible au petit nombre, et de constituer un privilége difficilement explicable, deviendra obligatoire pour tous les élèves, et cette institution sera comme le centre vers lequel convergera l'activité de tous.

Des locaux spéciaux sont affectés à l'installation des laboratoires. Des salles nombreuses, bien éclairées, bien aérées, sont munies de tous les instruments nécessaires, ainsi que des matières préparées destinées aux manipulations. Des collections de produits divers de chimie, d'histoire naturelle, de matière médicale, seront à portée des laboratoires et constamment à la disposition des étudiants. Cet ensemble permettra aux élèves de s'exercer aux différents travaux dont la physique, la chimie, l'anatomie, l'anatomie comparée, l'histologie, la physiologie, la matière médicale et la pharmacologie, la clinique et le diagnostic seront l'objet.

Les services de clinique sont installés dans le magnifique hôpital de Sainte-Eugénie. L'Université se propose d'augmenter ses ressources sous ce rapport par l'établissement d'une polyclinique, institution toute nouvelle en France et qui a déjà produit à l'étranger les résultats les plus féconds. Plusieurs dispensaires, où les professeurs de la faculté de médecine donneront des consultations quotidiennes, sont sur le point d'être organisés : les locaux sont prêts, et l'ouverture aura certainement lieu avant la rentrée prochaine.

Les élèves seront sans cesse en contact avec les professeurs, les chefs des travaux, les préparateurs; ils seront guidés, dirigés. Pendant le temps consacré aux travaux pratiques auront lieu des conférences : elles permettront d'éclaircir les questions demeurées obscures dans l'esprit des élèves; des interrogations fréquentes permettront, en outre, de juger du travail personnel de chacun d'eux. Enfin, une bibliothèque spéciale sera mise à la disposition des étudiants; elle sera ouverte toute la journée.

C'est ainsi que la théorie et l'expérience seront sans cesse menées de front; car s'il est très-vrai de dire qu'un bon médecin ne se forme qu'au lit du malade, il n'est pas moins nécessaire d'ajouter que la connaissance approfondie des sciences expérimentales, que l'on est convenu d'appeler *accessoires*, est la base même de l'art de guérir.

Tout cet ensemble témoigne de la préoccupation constante d'éviter la demi-science : aussi, la faculté de médecine, suivant d'ailleurs en cela l'impulsion donnée par la commission d'organisation elle même, a-t-elle décidé qu'elle se préoccuperait bien moins d'avoir beaucoup d'élèves que d'en avoir de bons. En cherchant à leur donner la plus grande somme de savoir qu'il se pourra, elle a du même coup résolu de ne pas rechercher le

nombre; une seule classe de praticiens sortira de ses écoles : les docteurs en médecine. Mais si elle décide de ne pas faire d'officiers de santé, elle s'efforcera de faciliter à ceux que les circonstances n'ont pas favorisés les moyens d'atteindre au doctorat.

Toutefois, si son plan d'études se refuse à admettre les candidats qui n'ont que l'*officiat* pour objectif, elle n'a pas jugé que l'exclusion dût s'étendre aux pharmaciens de seconde classe. En prenant cette résolution, la faculté s'est fondée sur le peu de différence qui existe aujourd'hui, au point de vue de la scolarité et des matières des examens, entre les gradués de première et ceux de seconde classe. Du reste, les aspirants de cette dernière catégorie suivront les mêmes cours et les mêmes travaux pratiques que les autres : toute la différence se réduira à une simple question de rétribution scolaire.

—

Les cours de la faculté libre de médecine et de pharmacie commenceront le mardi 6 novembre.

Le tableau des cours et des travaux pratiques sera prochainement publié.

La faculté ne reçoit pour l'ordre de la médecine que des candidats au grade de docteur. Pour l'ordre de la pharmacie, les candidats au grade de pharmacien de 1re classe et au titre de pharmacien de 2e classe sont également admis. Les élèves des deux classes suivront les mêmes cours et les mêmes travaux pratiques.

Inscriptions. — Le registre des inscriptions sera ouvert, pour les trois catégories d'étudiants, du 1er au 15 novembre. (Il sera ouvert dès le 20 octobre pour les jeunes gens qui veulent contracter avec sursis un engagement conditionnel d'un an. Il restera ouvert jusqu'au 21 novembre pour les jeunes gens reçus bacheliers dans la session de novembre.)

Étudiants en médecine. — Les étudiants en médecine qui se présenteront pour prendre la première inscription, devront produire les deux diplômes de bachelier ès-lettres et ès-science restreint pour la partie mathématique, ou un certificat attestant qu'ils ont ces grades. Toutefois le diplôme de bachelier ès-sciences n'est exigible que pour prendre la troisième inscription.

Étudiants en pharmacie. — Pour prendre la 1re inscription, les aspirants au diplôme de pharmacien de 1re classe doivent être munis du diplôme de bachelier ès-sciences ; ceux qui aspirent au titre de pharmacien de seconde classe justifieront du certificat de grammaire.

Indépendamment de ces pièces, tout étudiant devra produire : 1° Son acte de naissance, et s'il est mineur le consentement écrit de son père (ou de son tuteur) ; 2° un certificat de bonne conduite délivré par le

chef de l'établissement dans lequel il a terminé ses études ou par un membre du clergé de sa paroisse.

Les inscriptions suivantes sont prises du 2 au 15 janvier, du 1er au 15 avril et du 1er au 15 juillet. Les inscriptions ne seront valables que lorsqu'elles auront été régularisées par la signature des étudiants sur le registre des présences. Cette régularisation a lieu dans le courant de la dernière quinzaine de chaque trimestre.

Passage d'une faculté quelconque dans la faculté libre de Lille. — Tout étudiant qui veut passer d'une autre faculté, publique ou libre, dans celle de Lille, en conservant le bénéfice des inscriptions qu'il y a prises et des examens semestriels et de fin d'année qu'il a passés, devra produire : 1° Un certificat de scolarité délivré par le doyen de la faculté, ou par le directeur de l'école supérieure de pharmacie ou de l'école de médecine et de pharmacie d'où il sort, et visé par le recteur de l'Académie ; 2° son acte de naissance. Moyennant l'accomplissement de ces formalités, le passage d'une faculté dans une autre est possible sans autre autorisation.

Frais d'inscriptions et d'examens. — Les frais d'inscriptions et d'examens sont les mêmes que dans les facultés de médecine et dans les écoles supérieures de pharmacie ou les écoles de médecine et de pharmacie de l'État. Tous les élèves étant admis aux travaux pratiques, il est dû de plus par trimestre, par les étudiants en médecine, une somme minime pour frais de travaux pratiques, de laboratoire, de dissection, etc.

Assiduité. — L'assiduité aux cours, cliniques, conférences et travaux pratiques de tout ordre, est strictement obligatoire. La faculté a pris des mesures pour la rendre efficace. Des examens fréquents permettront de constater les progrès des élèves et de s'assurer de leur application. Un bulletin trimestriel tiendra les familles au courant de la situation des jeunes hommes qu'elles confient à l'Université catholique.

Les étudiants sont invités à se présenter, dès leur arrivée, au secrétariat de l'Université catholique, rue Royale, 70. Ils y trouveront tous les renseignements qui peuvent leur être utiles.

Lille, le 25 juillet 1877.

Vu et approuvé :

Le recteur de l'université catholique,
E. Hautcœur.

Le doyen de la faculté de médecine,
A. Béchamp.

Le secrétaire général,
F. Fuzet.

EN OCÉANIE

Les *Annales de la Propagation de la Foi* viennent de publier le récit très-intéressant d'une fête religieuse en Océanie. Il y a là une belle et bien consolante page de l'histoire contemporaine de l'Église qui a sa place marquée dans les *Annales catholiques*. Nous la mettons sous les yeux de nos lecteurs, avec quelques mots dont M. Louis Veuillot l'a fait précéder en la reproduisant dans l'*Univers*.

— •

Un récent numéro des *Annales de la Propagation de la Foi* nous apporte d'heureuses nouvelles, des nouvelles catholiques et chrétiennes d'une civilisation naissante et d'un peuple au berceau, hier encore mourant sur le bord du sépulcre, mais à qui Dieu a envoyé un évêque, et qui est aujourd'hui plus sage et mieux portant que bien des vieux peuples de l'Europe. Cette lettre vient de l'Océanie. Elle a été écrite, il y a juste un an, par le R. P. Vidal, missionnaire de la Société de Marie, congrégation nouvelle aussi, et dont le fondateur a vécu parmi nous et de nos jours. Nous l'avons connu il n'y a que quelques années, et déjà la congrégation qu'il a établie est florissante et compte parmi les bons ouvriers de l'Église. Le Pape lui a confié l'Océanie lorsqu'à peine elle sortait du sein des flots pour apparaître au monde. Il n'y a guerre que vingt ou trente ans que les premiers missionnaires y sont arrivés. On va voir ce qu'ils ont su faire en si peu de temps et ce que promettent les peuples lorsqu'ils s'élèvent sur les genoux de l'Église.

Un autre point de l'Océanie appartient à la France civile. Elle y a placé aussi des missionnaires, mais elle y a mis encore d'autres ouvriers: c'est la Nouvelle-Calédonie; nous n'avons pas besoin de la décrire davantage. L'éducation que la France fait dans ce pays-là lui coûte gros, sans donner beaucoup de résultats satisfaisants. Les Nouveaux-Océaniens de l'Église bâtissent un temple qu'ils font consacrer par leur évêque. Ceux qui viennent de la France, fruits de sa civilisation présente, ne bâtissent rien, surtout point de temples, et ne savent encore que détruire des maisons. Il est infiniment douteux que leur gouverneur, quoique excellent et officier de la marine française, parvienne de sitôt à leur donner d'autres habitudes.

Le vicaire apostolique de l'archipel des Navigateurs, dont il va être tout à l'heure question, est Mgr Elloy, Français, de la Société de Marie. Ce prélat, jeune encore, Dieu merci, gouverne son vicariat depuis une dizaine d'années. Il assistait au concile, et nous avons eu l'honneur et le bonheur de le voir à Rome. Il daignait nous montrer de la bienveillance et nous avons joui souvent de ses entretiens. C'est un homme plein de force, de lumières et de zèle. Il a parlé plusieurs fois au concile, où l'on estimait ses idées et sa foi. On regrettait que son poste fût si loin des affaires et à l'extrémité du monde. Il répondait : — Dieu est partout et ses affaires sont partout. J'ai été envoyé au poste que je devais occuper. Maintenant que je l'ai vu et que j'ai vu aussi la plupart des autres, si j'avais à choisir, c'est celui-là que je choisirais. Toute terre est naturellement chrétienne ou disposée à le devenir. Les dispositions de la mienne sont admirables. J'y ai sans doute tout ce qui peut gêner un évêque, des gouvernements indifférents, hérétiques, libres-penseurs, mais point de partis-pris, point de mauvaises habitudes indéracinables, point de fortunes, point de plaisirs. Je puis marcher pieds nus et voyager par tous les temps. Parmi mes païens, je trouve des âmes droites, qui ne m'opposent que les sophismes ordinaires, et je vois la foi agir dans ces âmes très-pures comme on voit une liqueur bienfaisante circuler dans un vase de cristal très-pur. Dans mes courses à travers les villages, je n'entends d'autre bruit que celui de la prière, et cette prière que l'on chante me marque les heures du matin et du soir. — J'appartiens à Dieu, ajoutait l'évêque, et j'espère me plaire toujours où il lui plaira que je sois. Mais je lui demande de n'être pas appelé ailleurs.

L'intéressante relation qu'on va lire nous prouvera que le Vicaire apostolique de l'archipel des *Navigateurs* a grandement raison de se trouver bien dans son poste éloigné et de croire qu'il n'y travaille pas sans fruit aux affaires de Dieu. En lisant ce récit, que d'évêques voudraient être à sa place, et que de gens se trouveraient bien à côté de lui ! Dans l'heureuse narration du P. Vidal, plus d'un trait rappellera les narrations analogues que renferment nos vieilles chroniques d'Europe. Qu'on se rappelle notamment les lettres adressées au pape saint Grégoire le Grand par saint Augustin de Cantorbéry, archevêque des sauvages de l'Angleterre : c'est le même envoyé rendant compte des mêmes choses à l'homme qui avait le droit de lui

donner la même mission. Et qui empêchera que les conséquences futures ne soient les mêmes aussi? Quand même les communeux, qui sont près de là, renonçant à leurs idées de conquête du vieux monde, viendraient à se répandre sur leurs voisins innocents et les ramèneraient à la barbarie, tout à l'heure ils auront reçu le baptême; il n'y aura plus rien à leur dire et on ne pourra que les corrompre ou les tuer.

Louis Veuillot.

Extrait d'une lettre du R. P. Vidal, missionnaire de la Société de Marie, au R. P. Germain, de la même Société.

En 1862, le P. Chouvier, chargé de la station de Falefa, frappé de la pauvreté de son église, résolut de préparer à Dieu une demeure plus convenable. Mais, à cette époque, les ressources très-minimes de la mission de Samoa étaient toutes consacrées à d'autres œuvres précédemment entreprises. D'ailleurs, les diverses stations du vicariat n'étaient guère mieux partagées que celle de Falefa, et, à peu près partout, il n'y avait que de pauvres églises provisoires. Le P. Chouvier comprit que, pour réaliser son projet, il devait songer à diminuer par son travail personnel la plus grande partie des frais. Il arrivait de France jeune et fort; il se mit résolûment à l'œuvre.

Dès lors, tous les instants qui n'étaient pas consacrés aux âmes, le P. Chouvier les employait à faire des plantations de taros, de coton, de cocotiers, etc., en un mot, de tout ce qui pouvait lui fournir quelques ressources. Un certain nombre de jeunes gens dévoués, et surtout son catéchiste, voulurent bien l'aider; mais le missionnaire devait être toujours le premier à la peine. Les Samoans, ainsi que les autres peuples de ces îles, n'ont pas la moindre initiative dans les travaux de ce genre. Amasser des provisions pour le lendemain leur paraît chose superflue, à cause de l'étonnante fertilité du sol. Cependant, si l'on sait les diriger et les encourager, ils peuvent mener à bien de difficiles entreprises. C'est ainsi que les jeunes gens qui s'étaient adjoints au P. Chouvier, excités par son exemple et honteux de laisser « l'homme de Dieu » courbé seul sous le poids du travail et de la chaleur, parvinrent peu à peu à acquérir des habitudes plus laborieuses. La guerre, qui vint bientôt désoler Samoa, arrêta plus d'une fois les travaux; cependant Dieu ne permit pas que l'œuvre du missionnaire en souffrît.

Les plantations une fois faites, le P. Chouvier se mit à réunir les matériaux de construction, tels que pierres, sable, chaux. Le missionnaire et ses néophytes n'avaient qu'un mauvais char de transport, qu'ils étaient obligés de traîner eux-mêmes.

J'écris ces détails, quelque minutieux qu'ils soient, parce qu'ils font bien voir ce que doivent faire les missionnaires dans les pays païens, où le prêtre ne doit pas être seulement l'homme de la prière, mais encore l'homme de la civilisation. Un peuple nouvellement converti est comme un enfant dont il faut commencer l'éducation en tout point, par les premiers et les plus simples éléments, car il n'a aucune idée des sciences et des arts les plus utiles. C'est ainsi sans doute qu'étaient autrefois nos pays d'Europe, avant que le flambeau de la foi ne les eût éclairés.

Afin de donner plus de beauté à son église, le P. Chouvier a voulu que les portes et les fenêtres fussent en beau corail blanc travaillé, sculpté même, et que la façade fût aussi ornée de festons et d'une large corniche en corail. On essaya d'abord de détacher des récifs quelques blocs immenses de madrépores. Comme il était impossible, à cause de leur masse, de les transporter sur la grève, le P. Chouvier se décida à les scier sur place, pour n'avoir à porter à terre que la partie du corail utile aux constructions. Ce travail dura trois mois. A l'heure de la marée basse, c'était encore chose aisée ; mais, dès que le corail était à quatre ou cinq pieds dans l'eau, c'était sous l'eau que devaient se placer les scieurs. De temps en temps ils interrompaient le travail et remontaient à la surface pour respirer.

Enfin, à la retraite de 1873, le P. Chouvier demanda à Mgr le vicaire apostolique la permission de commencer la construction.

Les circonstances étaient on ne peut plus favorables : Samoa sortait alors de la longue guerre civile qui l'avait presque replongée dans le paganisme. C'était le moment de tenter un suprême effort pour sa conversion et de recourir à la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus.

Ce fut de ces pensées que Mgr Elloy nous entretint souvent pendant notre retraite, et c'est dans ce but que, au jour de la clôture, dans une consécration au Cœur de Jésus, il promit d'ériger un sanctuaire sous ce vocable dans le vicariat apostolique des Navigateurs. Le P. Chouvier, heureux d'une détermination si conforme à ses désirs, se hâta de s'offrir à ériger lui-

même ce sanctuaire dans son district de Falefa. Une église ogivâle de 100 pieds de long et de 35 pieds de large, avec ün beau clocher, tel était le plan du P. Chouvier. Il fut agréé par Mgr Elloy, qui donna pour aides au P. Chouvier le F. Charles et quatre indigènes déjà formés à des travaux de ce genre. De plus, tous les néophytes de Falefa offraient leurs bras pour cette œuvre.

La pose et la bénédiction de la première pierre eurent lieu le 9 février 1874. On se mit au travail avec un zèle et une ardeur admirables ; mais, pour ne pas fatiguer à la fois tous les bras, et n'être pas gêné par le trop grand nombre d'ouvriers, le missionnaire divisa le village en deux sections ; lui et ses jeunes gens en formèrent une troisième. Ces sections devaient se succéder régulièrement, de telle sorte que, la première étant à l'œuvre, la deuxième avait la charge de préparer les vivres pour nourir les travailleurs, et la troisième devait entretenir les plantations. Les choses étant ainsi réglées, tout se passa bien : une section, en succédant à une autre, tenait à faire preuve d'autant d'activité et d'habileté que la précédente. D'ailleurs le missionnaire et le F. Charles étaient toujours là, prêchant par l'exemple encore plus que par les paroles.

Bien que l'entrain fùt général, il n'était pas le même chez tous. Je citerai particulièrement trois indigènes qui ont fait l'admiration du père et des ouvriers. C'est d'abord le catéchiste Aloizio, puis Mataafa, heureux d'employer ses royales mains à l'érection de la maison « sacrée » ; et enfin, Tualesolo. Ces noms sont sans doute obscurs et nul n'en parlera parmi les hommes ; mais ils sont connus de Dieu, et je ne sache pas, du reste, qu'ils prétendent à une autre gloire.

Grâce à cette entente, les murs s'élevèrent rapidement, et bientôt l'église apparut avec sa sa majestueuse façade surmontée de trois croix de corail, avec son large escalier et ses vingt fenêtres, où sont venus s'encadrer des vitraux aux plus brillantes couleurs. Petit à petit s'éleva aussi la belle charpente, œuvre du F. Charles, qui fait l'admiration des indigènes. Enfin, une toiture en échandoles a remplacé le chaume de l'ancienne église. Dix-huit mois environ avaient suffi pour exécuter ce travail et élever le clocher, dont la flèche porte dans les airs, au-dessus des plus hauts cocotiers, le signe de la Rédemption.

Les ressources particulières du P. Chouvier n'ont pas suffi ; Mgr Elloy est allé à son secours, et les missionnaires, les frères

et les sœurs ont tous voulu contribuer à cette œuvre. Quelques néophytes même ont donné l'offrande qu'ils avaient pu se procurer par un surcroît de travail et d'économie. Je sais combien cette église a coûté de privations au P. Chouvier. Depuis qu'il est à Falefa, il a encore économisé sur son modeste viatique, se privant de pain et de vin durant quinze années consécutives.

(La fin au prochain numéro.)

LE PAPE GRÉGOIRE XVI

(1er article.)

Le 25 juillet ont commencé devant le tribunal de première instance de Gand, les débats d'un procès qui intéresse à un haut degré l'histoire ecclésiastique contemporaine, et qui explique bien des faits de l'histoire antérieure. Un journal belge, la *Flandre libérale* de Gand, qui semble vouloir justifier par sa rédaction la condamnation portée par Pie IX contre le libéralisme, a publié, le 8 février 1877, un article outrageant et diffamatoire contre le collége des cardinaux et divers personnages de la cour romaine. Les héritiers et parents de plusieurs de ces personnages diffamés, entre autres M. le marquis Bernetti et M. Moroni, aussi diffamé et qui est encore vivant, ont intenté un procès au journal diffamateur; c'est ce procès qui vient d'être jugé.

Quand on voit tout ce qu'une presse infâme ose écrire sur des personnages respectables et sur l'un des Papes qui ont le plus honoré la Chaire de saint Pierre, comme le vénérable pontife Grégoire XVI, prédécesseur de Pie IX, on s'explique les calomnies dont un grand nombre de papes ont été les victimes devant l'histoire; les mensonges de l'impiété du dix-neuvième siècle font comprendre ceux de la haine protestante du seizième. Nous avons eu, en écrivant notre *Histoire populaire des Papes*, plus d'une occasion de réfuter ces mensonges et ces calomnies; les historiens futurs de la Papauté auront à répondre aux infâmies publiées de nos jours contre les pontifes les plus vertueux, même contre Pie IX, dont certains pamphlets qui ont paru

en Italie ont tracé les plus odieux portraits. « L'impiété est canaille, » a dit Joseph de Maistre, et elle sait qu'en s'adressant à ses adeptes, elle obtiendra d'autant plus facilement créance qu'elle noircira davantage les plus pures et les plus vénérables figures.

Pour appuyer la demande de ses clients, M. Collinet a dû faire une étude sérieuse de la vie et du pontificat de Grégoire XVI; en reproduisant presque intégralement son remarquable plaidoyer, nous contribuerons à réfuter les calomnies et à prévenir les faux jugements que la mauvaise presse répand chaque jour contre l'Église et contre la Papauté.

J. Chantrel.

—

Me Collinet commence par donner lecture de l'article de la *Flandre libérale* qui motive le procès. En voici le passage saillant :

On croit généralement, dit la *Flandre libérale,* que les cardinaux sont des hommes distingués, éminents. C'est là une erreur. Pour les cardinaux étrangers, le Vatican fait preuve d'une certaine sévérité dans ses choix, mais à Rome même, la pourpre est souvent accordée au plus intrigant et au plus servile. Quelques cardinaux sont honnêtes et instruits. La plupart sont *bêtes* et *ignorants.* La conquête italienne a assaini l'Église de Rome, mais jusqu'il y a quelques années le Sacré-Collége se composait d'*un ramassis d'hommes corrompus, vicieux et dépourvus de toute instruction.*

Du reste, ils avaient le champ libre. Les États-Pontificaux leur appartenaient et ils profitaient de l'occasion qui leur était offerte. *Cupidité, luxure, gourmandise, il n'y avait pas une basse passion* qui ne trouvât dans le gouvernement de l'Église catholique un représentant aussi odieusement distingué que possible, et sans remonter bien haut, en restant même dans le XIXe siècle, il y aurait des volumes à écrire *sur la vie scandaleuse* de la plupart des cardinaux romains.

Albani était incrédule, avare, débauché, jurait comme un charretier, s'enivrait et volait. Somaglia était un vieil ambitieux ridicule et méchant. *Bernetti ne pensait qu'à satisfaire sa lubricité et on l'accusait de plus d'être athée.* Lambruschini, une franche canaille, ancien postillon, ne se contenta pas d'être mauvais, mais il fit preuve d'une cruauté inouïe. On connaît la vie d'Antonelli, ses exploits galants et en même temps la soif d'or qui le tourmentait. Della Genga, qui fut plus tard Léon XII, afficha, tant qu'il fut cardinal, les mœurs les plus

dépravées; il paya cher, il est vrai, ses vices: une maladie honteuse l'emporta. Des cardinaux se firent même les espions des gouvernements étrangers et quand, en 1848, le gouverneur autrichien s'enfuit de Milan, on trouva dans ses papiers une note, contenant les noms des espions de la cour de Vienne; deux cardinaux y figuraient: Orioli et Ferretti!

Voilà ce qu'était le Sacré-Collége. Vaut-il mieux maintenant? Les renseignements nous manquent, mais si les mœurs des cardinaux étaient devenues plus pures, c'est à l'occupation italienne qu'on le devrait. D'ailleurs, si les cardinaux étaient autrefois bien mauvais, leurs maîtres, les prédécesseurs immédiats de Pie IX, n'ont guère valu mieux. Il serait même très-intéressant de montrer ce qu'étaient ces Infaillibilités, une fois qu'elles étaient descendues de la Chaire d'où elles prétendaient régenter le monde. Sans doute les Léon XII et les Grégoire XVI n'ont pas renouvelé les exploits des Papes infâmes du XVI[e] siècle, mais pour des vice-Dieu, pour des pontifes suprêmes d'une religion, ils se sont étrangement conduits. Les anciens Papes avaient même à côté de leurs vices quelque chose de grand. Jules II se faisait offrir par les municipalités des jeunes filles qu'il destinait à sa couche, mais il savait aussi marcher le casque sur la tête et la cuirasse autour du corps, contre l'étranger, tandis que Grégoire XVI s'enivrait stupidement dans les jardins du Vatican. Nous avons déjà dit un mot de Léon XII. Nonce à Munich, il s'y livra à de véritables turpitudes. Pie VIII avait des accès de colère qui touchaient à la rage et pour en revenir à Grégoire XVI, l'ancien moine fainéant et lascif à qui l'ultramontanisme voudrait dresser des autels, son plaisir favori était la table et la boisson, et souvent il donna à ses sujets le spectacle d'une Infaillibilité ivre. On sait que le *même Pape fut pendant tout son règne le jouet de son valet de chambre Moroni, et de la femme de ce dernier.* Charges, brefs, indulgences, faveurs de toute espèce s'acquéraient *grâce à ce couple bien fait pour s'entendre,* et le Saint-Esprit lui-même n'aurait pu obtenir du Pape qu'il signât les fameuses Encycliques sur les libertés modernes, si *deux mauvais drôles, Moroni et sa compagne, avaient trouvé à y redire !*

L'honorable avocat poursuit en ces termes :

Lorsque je fus chargé de défendre devant la justice belge, contre les outrages de la *Flandre libérale,* l'honneur et le nom de ceux qui meuvent cette action, j'ouvris des pages d'histoire qui m'étaient inconnues. Cette ignorance ne me fut pas une petite humiliation! Catholique, je ne connaissais que très-imparfaitement les titres d'honneur, les gloires de la grande famille catholique, les richesses du patrimoine commun, les honneurs et les gloires inappréciables du Père. Cette ignorance

était une faute ; nul enfant n'a le droit de tenir fermés les livres des glorieuses traditions des ancêtres.

Cette réflexion me suivit et ce sentiment augmenta au fur et à mesure que se déroulaient devant moi les gestes des Papes et des Cardinaux et qu'apparaissaient, dans leur éclatante lumière, leurs héroïques vertus. Ces Papes outragés étaient de saints Pontifes et de grands Rois ! Ces cardinaux insultés étaient des prêtres dévoués, décidés à tous les sacrifices, héroïques devant la persécution, debout devant le despotisme de Napoléon, des diplomates loyaux et habiles, des hommes d'État, des amis des sciences et des arts ! Pareil aréopage ne se rencontre pas ailleurs.

Si j'étais triste de mon ignorance, j'étais fier et glorieux de voir apparaître, dans son opulence, le patrimoine de la famille catholique, enrichi et glorifié.

Léon XII, Pie VIII, Grégoire XVI, Consalvi, Bernetti, Albani, Ferretti, Della Somaglia, autant de noms, autant de gloires pour l'Église et l'humanité chrétienne !

Il ne faut pas être catholique, il suffit, en effet, d'être homme, pour éprouver cette fierté. Sans les Papes, où serait l'Europe ? Le despotisme l'aurait écrasée. C'est aussi vrai, c'est plus vrai en ce siècle que dans les autres. Les Papes défendent *le droit ;* le droit est plus combattu, plus nié, plus violé que jamais ; voilà pourquoi aussi les Papes sont plus nécessaires aujourd'hui à la société civile qu'ils ne l'ont été auparavant !

Jean De Muller, historien protestant — je veux appuyer ma plaidoirie sur les aveux des ennemis des Papes, — s'écrie dans son livre sur les *Voyages des Papes*, que sans les Papes Rome n'existerait plus. « Grégoire, Alexandre, Innocent opposèrent « une digue au torrent, qui menaçait toute la terre. Leurs mains « paternelles élèverent la hiérarchie et à côté d'elle la liberté « de tous les États. »

Ces mains paternelles ne sont pas fermées : elles resteront ouvertes pour ce magnifique travail. En Russie, en Allemagne, en Suisse, partout elles maintiennent et relèvent la liberté de tous !

La clairvoyance romaine est incomparable. Il y a quelques mois, lord Beaconsfield signalait dans les sociétés secrètes une puissance redoutable déchaînant les révolutions sur ce monde.

Pour beaucoup ce fut une révélation. Cinquante ans auparavant (4 janvier 1818) Consalvi écrivait au prince de Metternich : « Les choses ne vont bien nulle part, et je trouve, cher Prince,

« que nous nous croyons beaucoup trop dispensés de la plus « simple précaution. Ici j'entretiens chaque jour les ambassa- « deurs de l'Europe des dangers futurs que les sociétés secrètes « préparent à l'ordre à peine reconstitué, et je m'aperçois qu'on « ne me répond que par la plus belle de toutes les indifférences; « on s'imagine que le Saint-Siége est trop prompt à prendre « frayeur ; l'on s'étonne des avis que la prudence nous suggère. »

Ce n'est pas par digression que je cite ce document, c'est pour arriver à vous lire, messieurs, ce passage, explication des violences de langage de la *Flandre,* et de toute la presse révolutionnaire. Explication d'ailleurs lumineuse d'une propagande effrénée, poursuivie de tous côtés depuis plus de trois quarts de siècle !

« Par tout ce que je recueille ici, continue le cardinal, de « divers côtés et par tout ce que j'entrevois dans l'avenir, je « crois (et vous verrez plus tard si j'ai tort) que la Révolution a « changé de marche et de tactique. Elle n'attaque plus à main « armée les trônes et les autels, elle se contentera de les miner « PAR D'INCESSANTES CALOMNIES ; — vous l'entendez bien, Mes- « sieurs, — elle sèmera la HAINE et la DÉFIANCE entre les gou- « nements et les gouvernés ; *elle rendra odieux les uns tout « en plaignant les autres.* Puis, un jour, les monarchies les « plus séculaires, abandonnées de leurs défenseurs, se trouveront « à la merci de quelques intrigants de bas étage. »

Voilà l'histoire de la Restauration des Bourbons !

Voilà celle de 1848 !

Voilà le présent !

Il n'y a pas une autre histoire pour les révolutions italiennes.

Le XIX[e] siècle, le côté révolutionnaire du XIX[e] siècle est là tout entier.

Les monarchies séculaires sont tombées ou s'affaissent ; les intrigants de bas étage sont trop souvent montés ! Les peuples à leur merci souffrent de guerres et de révolutions perpétuelles !

Les *carbonari* ne cachaient pas le but qu'ils poursuivaient.

Ils voulaient renverser les Princes, ils attaquaient avant tout celui qui représente ici-bas le *Rex Regum,* LE PAPE. L'ordre du mal le veut ainsi. Les révolutionnaires sont conséquents, clairvoyants, mais inconséquents, imprévoyants, absurdes sont les Princes qui aident les révolutionnaires à détruire l'Église. Ce que prescrivaient les *Carbonari* en 1819 s'accomplit aujourd'hui.

L'article de la *Flandre libérale,* dont nous demandons réparation, fait partie du plan si nettement indiqué par Consalvi.

Le rédacteur en chef d'un grand journal libéral belge écrivait naguère de Joseph II :

« En qualité de disciple de Voltaire, Joseph II devait nécessairement professer un médiocre respect pour l'Église romaine. Se trouvant à Rome, il avait dit ouvertement sa pensée au Pape. Il voulait venger l'empire d'Allemagne des vieilles humiliations de Grégoire VII.... Du reste, Joseph II, en attaquant le clergé belge, S'EN PRIT A SES MŒURS ET LE CALOMNIA. Ce clergé, ignorant peut-être, brillait par l'austérité de sa vie. En l'accusant injustement de corruption, l'Empereur s'aliéna beaucoup d'esprits sages (1). »

Le franc-maçonnerie a, elle aussi, de vieilles vengeances à satisfaire; elle suivit la même tactique. Grégoire XVI l'avait attaquée face à face, continuant la lutte de ses prédécesseurs, de Léon XII, de Pie VIII spécialement, et des cardinaux secrétaires d'État Consalvi, Bernetti, Albani, Ferretti ! Tous les despotismes se ressemblent. Ils tiennent à jeter de la boue sur ceux qu'ils veulent frapper ! Ainsi fit le second Empire après 1859. Au sortir des antichambres de Compiègne, les About outrageaient l'Église dans la personne du Pape, dans celles des cardinaux.

Ainsi fait encore la *Flandre libérale.* Pour renverser le catholicisme, qu'elle proclame le grand ennemi, elle calomnie les Souverains-Pontifes et les membres du Sacré-Collége. Elle vise à la tête.

Vieille tactique ! Voici quelques traits de la célèbre instruction des *Carbonari* italiens en 1819. Je la cite, et le faisant je me place au cœur du procès, puisque nous soutenons qu'il y a *parti pris, exécution d'un mot d'ordre,* mauvaise foi, par conséquent, de la part du journal, et ainsi nécessité d'une large réparation, d'une sévère condamnation. La *Flandre* exécute le mot d'ordre des loges en 1877. Nous verrons plus loin qu'il est peut-être venu de Berlin.

« Notre but final est celui de Voltaire et de la Révolution
« française : l'anéantissement à tout jamais du catholicisme et
« même de l'idée chrétienne qui, restée debout sur les ruines
« de Rome, en serait la perpétration plus tard... »

(1) Hymans, *Histoire populaire de la Belgique.*

J'ouvre ici une parenthèse et je rapproche de la circulaire des *Carbonari* de 1819 le passage suivant d'une lettre de Lamennais à Berryer, datée du 30 novembre 1827. (Corr. t. I, p. 303.)

« Je vois beaucoup de gens s'inquiéter pour les Bourbons ; on n'a pas tort. Je crois qu'ils auront la destinée des Stuarts. Mais ce n'est pas là très-certainement la première pensée de la Révolution. Elle a des vues bien autrement profondes : c'est le catholicisme qu'elle veut détruire, uniquement lui ; il n'y a pas d'autre question dans le monde. »

Comme c'est vrai ! Il fallait de la pénétration en 1827 pour le prévoir ; cinquante ans après, en 1877, cela saute aux yeux.

L'instruction des *Carbonari* continue :

« Si un prélat arrive de Rome pour exercer quelque fonction « publique au fond des provinces, connaissez aussitôt son carac- « tère, ses antécédents, ses qualités, ses défauts surtout. *Est-il « d'avance* un ennemi déclaré ? UN ALBANI, UN BERNETTI, UN « DELLA GENGA. Enveloppez-le de tous les piéges que vous « pourrez tendre sous ses pas ; CRÉEZ-LUI DE CES RÉPUTATIONS « QUI EFFRAIENT LES PETITS ENFANTS ET LES VIEILLES FEMMES, « peignez-le cruel et sanguinaire, racontez quelques traits de « cruauté qui puissent facilement se graver dans le cœur du « peuple.

« QUAND LES JOURNAUX ÉTRANGERS recueilleront par nous ces « récits qu'ils embelliront à leur tour, montrez ces feuilles où « sont relatés LES NOMS et les excès arrangés des personnages. « Comme la France et l'Angleterre, l'Italie ne manquera jamais « de ces plumes qui savent se tailler dans des mensonges utiles « à la bonne cause. Écrasez l'ennemi quel qu'il soit, écrasez le « puissant A FORCE DE CALOMNIES ET DE MÉDISANCES, MAIS SUR- « TOUT ÉCRASEZ-LE DANS L'ŒUF. »

Or, c'est *Albani*, c'est *Bernetti*, c'est *Della Genga*, Léon XII, qui sont avec Grégoire XVI outragés par la *Flandre*. L'exécution du mot d'ordre se révèle. La franc-maçonnerie a la haine persistante.

Le moment est venu de reprendre ici l'article incriminé.

La calomnie est savante. Elle atteint d'abord le corps entier. « *La plupart des cardinaux sont bêtes et ignorants !*..... Le Sacré-Collége, IL Y A QUELQUES ANNÉES, se composait d'un ramassis d'hommes CORROMPUS, VICIEUX, DÉPOURVUS de toute instruction.... « *Cupidité, luxure, gourmandise*, voilà ce qui les distingue ! »

Il y a quelques années ! Il faut prendre garde à la justice des tribunaux ; il faut éviter des procès. Insulter les morts est moins dangereux. La *Flandre* aura été saisie d'une singulière crainte, lorsqu'elle aura vu sur l'assignation les noms de M. Moroni et de sa dame, tous deux vivants ! ! Elle les croyait morts avec Grégoire XVI, et comptait sur l'impunité !

Mais la calomnie doit frapper aussi les individus, les ennemis les plus énergiques de la secte. La circulaire maçonnique citait Albani, Bernetti, della Genga. Les voici attaqués et vous venez d'entendre comment ils le sont.

Albani ! Albani ce grand nom, cette courageuse victime de Napoléon, ce grand spolié, cet ami des lettres et des arts, Albani était *incrédule, avare, débauché,* jurait comme un charretier *s'enivrait*, et VOLAIT.

Le Pape Grégoire XVI, le moine le plus austère, s'enivre et se jette dans la luxure ! Albani s'enivre et vole ! Albani voleur ! Et il a été volé lui et sa famille, spolié, nous le verrons, par la République française de 1793 qui n'était pas encore la République aimable !

Bernetti, l'illustre élève de Consalvi, secrétaire d'Etat sous trois Papes, Bernetti, l'intrépide adversaire des *Carbonari,* le grand ouvrier avec Consalvi et Léon XII de l'émancipation des catholiques anglais, Bernetti, le suprême confident de Léon XII, ne pensait qu'à satisfaire sa *lubricité* et on l'accusait de plus d'être *athée !*

Ferretti est l'espion de l'Autriche ! Parce que Pie IX et lui, secrétaire d'État, ont refusé de faire la guerre à la monarchie des Habsbourg, comme Pie VII refusa à Napoléon de déclarer la guerre à l'Angleterre et de seconder ses haines, Pie IX et Ferretti sont calomniés, mais Pie VII avait été traîné en exil.

« Della Genga, affichait les mœurs les plus dépravées et mourut d'une maladie honteuse. »

Les Papes ont valu moins encore ! Grégoire XVI s'enivre stupidement, lui un des hommes les plus doctes et les plus austères de ce siècle ! ! Il était fainéant et lascif, ce travailleur infatigable, levé la nuit, disant la messe avant que les prélats du palais fussent éveillés ; ce moine d'une effrayante austérité dormant sur la dure et vivant de rien ! Et il est le jouet de son valet, ce savant qui débute par écrire, au milieu de l'invasion française, *le Triomphe de l'Église*, ce Pape, compagnon des flots et des tempêtes, qui condamne le libéralisme et les fausses

libertés, frappe Lamennais d'anathème, lutte corps à corps avec les souverains allemands, fait pâlir et trembler le czar Nicolas !

C'est trop d'audace vraiment !

Ah ! Messieurs, loin de moi de nier qu'il y ait eu des scandales dans l'Eglise ! Des scandales, il y en aura toujours, tant qu'il aura des hommes, et le prêtre, fut-il cardinal, reste homme ! Mais ces scandales sont des taches isolées qu'il faut chercher minutieusement pour les rencontrer ! Ce sont des scandales que l'éclat de la gloire fait disparaître. Ils ont été flétris par l'Eglise ; ils ont été commis en violation des lois de l'Église.

(La suite au prochain numéro.)

UN EMPIÉTEMENT CLÉRICAL (1).

(Suite)

IV

C'était en effet le curé de la paroisse qui entrait.

Le curé était un vieillard d'une soixantaine d'années, vigoureux encore, quoique l'âge eût alourdi ses jambes. Une belle chevelure blanche encadrait sa figure où respiraient à la fois l'habitude des pensées sérieuses et la douce sérénité de la bienveillance.

— Monsieur le curé, reprit Catherine aussitôt qu'elle fut revenue de son étonnement, quel honneur pour nous !

— C'est le père qui vient visiter ses enfants, ma chère fille, cela est bien naturel.

— Mais vous avez tant d'occupations ; vous êtes bien bon d'avoir pensé à nous.

Je serais venu plus tôt, si j'avais su la maladie de votre mari ; c'est la bonne sœur qui vous connaît depuis si longtemps qui m'en a informé ce matin, je n'ai pas pu venir avant cette heure-ci.

Vous êtes une de mes bonnes paroissiennes, ma chère fille, et il me semble que votre mari était aussi assidu aux offices jusque dans ces derniers temps.

— Ah ! monsieur le curé, il est bien changé !

(1) Reproduction interdite. V. les trois numéros précédents.

— Je sais un peu son histoire, ma fille ; ne vous désolez pas, tout se terminera bien.

— Puissiez-vous ne pas vous tromper, monsieur le Curé !

A ce moment, Pierre fit un mouvement dans son lit, et moitié éveillé moitié endormi :

— Monsieur le curé !... Qui parle de curé ici ?

La chambre n'était plus qu'à peine éclairée par les dernières lueurs du jour, et le curé se trouvait placé dans une obscurité qui laissait à peine voir une forme indécise au malade, dont les yeux fatigués ne s'ouvraient qu'avec peine.

Le curé s'approcha.

— Qui est-ce ? dit le malade en s'animant tout à coup, un curé ici ? Qui vous a permis, Monsieur...

— L'intérêt que je vous porte, répondit doucement le pasteur, m'a conduit ici, mon cher ami. Je suis le curé de votre paroisse, et je vous reconnais bien maintenant, car je vous ai vu souvent à l'office avec votre femme.

— C'est possible, mais vous pouvez bien compter que vous ne m'y reverrez plus.

— Et pourquoi cela ? est-ce que vous n'espérez pas guérir ? Allons, pas de désespoir ; vous ne me paraissez pas si malade.

— J'espère bien guérir, Monsieur, mais ce ne sera pas pour aller voir vos simagrées et pour écouter vos mensonges.

— Pierre ! s'écria Catherine, comme elle avait fait lorsque la Sœur était venue.

— Pierre sait ce qu'il dit, continua le malade en s'échauffant de plus en plus. Connus les curés. On sait qu'ils veulent s'emparer de tout, du gouvernement comme du reste, et ramener les ténèbres du moyen-âge, pour faire du peuple un esclave.

— Vous ne pensez pas ce que vous dites là, mon cher ami, reprit le pasteur. Je ne me connais coupable d'aucun des méfaits dont vous parlez ; on vous a trompé sur notre compte.

— Oh ! non, Monsieur ; vos empiétements sont trop clairs. Vous avez été trop vite, le peuple s'est aperçu à temps de ce qu'on tramait contre lui ; c'est assez, il est temps de mettre un terme aux empiétements cléricaux.

Catherine ne savait plus quelle contenance prendre ; le curé sourit.

— Allons, mon cher ami, dit-il d'un accent attendri, je vois qu'on a fait plus de mal à votre esprit que la maladie n'a fait de mal à votre corps ; mais je sais que vous êtes un honnête ouvrier,

un bon père, et ce que vous me dites ne saurait m'offenser. On vous a trompé ; si vous connaissiez la vérité, vous ne parleriez pas comme vous le faites.

— Pierre, dit alors Catherine, voilà le moment d'aller chercher les enfants, veux-tu que je te laisse avec M. le curé ?

— Oui, va chercher les enfants, dit l'ouvrier, sans répondre directement à la question qui lui était faite, et dis bien à la Sœur qu'elle ne les attende pas demain.

— Me permettez-vous de rester en attendant le retour de vos enfants ? Dans l'espoir de les trouver ici, je leur avais apporté des images qui leur feront plaisir.

— Comme vous voudrez, Monsieur, je ne suis pas le plus fort.

— Je ne prétends pas m'imposer, mon cher ami ; un mot de vous, et je partirai.

— Va chercher les enfants, Catherine.

Catherine sortit, en adressant au curé un regard qui lui demandait pardon pour le mauvais accueil que lui faisait son mari.

(La fin au prochain numéro.) Xyz.

HISTOIRE D'UN INCONNU (1)

Deux Notes entre parenthèses.

La charité païenne.

On a demandé à l'auteur de l'*Histoire d'un inconnu* s'il n'avait pas encore fait la part trop belle au paganisme antique en faisant dire au Curé, dans une de ses conférences, que les Grecs et les Romains n'avaient eu que *quelques* établissements pour les pauvres et les malades. L'auteur répond qu'il résulte de quelques textes que toute mesure *humanitaire,* non pas charitable, n'était pas absolument inconnue aux païens ; chez eux, la nature humaine, profondément corrompue, n'était cependant pas absolument pervertie, mais elle était devenue incapable de produire un bien général et vraiment efficace. Les païens ont *connu* l'humanité, la philantropie, ils ne l'ont guère *pratiquée*, ils ne se sont pas élevés jusqu'à la *charité.* L'auteur complètera

(1) Voir le numéro précédent.

sa réponse en citant ce passage d'un feuilleton publié récemment dans le *Monde* par M. Léon Gautier :

C'est le paganisme tout entier qu'on veut remettre en honneur. Pauvre paganisme, pauvre innocent ! Il y a longtemps qu'il a excité parmi nous un enthousiasme irréfléchi pour le vieil Olympe, et certains dévots brûlent aujourd'hui des cierges, de vrais cierges, devant Jupiter et Junon. Par malheur, de grands problèmes se dressent aujourd'hui devant ces fanatiques de l'antiquité païenne. Il s'agit de savoir si ces païens tant vantés ont seulement essayé de secourir un peu les misères humaines et s'ils ont connu quelque chose qui, de très-loin, ressemble à notre charité. On a pu, jusqu'à ce jour, en sollicitant quelques textes épigraphiques, on a pu citer quelques exemples d'assistance chez les païens. D'assistance, ai-je dit; mais non pas de charité. Mais la plaie, l'horrible plaie de l'esclavage était là, et je me défie de tous ceux (chrétiens ou non) qui ne s'indignent point contre l'esclavage. Ce sont des esprits faux ou des cœurs égoïstes.

Donc, le docteur Briau, bibliothécaire de l'Académie de médecine, a pris courageusement cette thèse de l'Assistance dans les sociétés païennes. Il a étudié « l'Assistance médicale chez les Romains » et son Mémoire qui ne date point d'hier, sera réimprimé demain (1). Or, quelles sont les conclusions de ce Mémoire, qui est très-consciencieusement élaboré d'après les meilleurs textes et les plus curieuses inscriptions ? La voici, écoutez, ami lecteur : « L'examen attentif de tous ces textes démontre très-clairement que ni les individus, ni les villes ou municipes, ni les provinces, ni l'État ne se croyaient tenus, en aucune manière, à l'assistance médicale des indigents, et que, si parfois des villes entretenaient des médecins, ou si des particuliers testaient en faveur des pauvres, c'était bien moins à des sentiments d'humanité et de philanthropie que les uns et les autres obéissaient, qu'à des vues d'intérêt, d'ambition ou de vanité. » Et le docteur Briau ajoute, avec une lucidité très-éloquente : « L'Assistance, en général, et celle de la médecine en particulier, manquaient à PEU PRÈS TOTALEMENT à ceux qui en auraient eu le plus besoin, c'est-à-dire aux enfants, aux vieillards, aux incurables et à tous ceux enfin qui, pour une infir-

(1) Chez V. Masson, une brochure in-8.

BROCHURES DE PROPAGANDE

Nous offrons aux conservateurs quelques brochures de circonstance, dont le nombre va rapidement s'accroître, afin d'opposer la vérité aux calomnies des radicaux.

Nous commençons par les brochures suivantes :

Qu'est-ce qu'un clérical ? brochure in-12. Prix : 0 25 c.

Cette brochure met en lumière avec une verve saisissante, ce qu'on appelle un clérical.

Clergé et politique, *boutades et raisons,* par Elie *Redon,* brochure in-12. Prix : . . . . 0 75 c.

C'est la réponse à cette question : les curés ne devraient pas se mêler de la politique.

La première aux radicaux. 1 vol. de 128 pages. Prix : 25 c.
Les faux républicains. 1 vol. de 64 pages. Prix : 25 c.
Nos réformateurs. 1 vol. de 128 pages. Prix : 25 c.
Nobles et paysans. 1 vol. de 128 pages. Prix : 25 c.

BIBLIOTHÈQUE POPULAIRE A DIX CENTIMES :

Opinion de M. de Bismarck sur les affaires de France, in-18 de 36 pages.

La dîme, la corvée et le joug, par un ami du peuple, brochure in-18 de 36 pages.

Les ignorantins, par un disciple de l'enseignement obligatoire, brochure in-18 de 36 pages.

Nos soldats, par un vieux de la vieille, brochure de 36 pages.

Le Syllabus et les Droits de l'homme, par un défenseur des principes de 89, brochure in-18.

Lettres de Jacques Bonhomme sur la question du dimanche et du lundi, brochure in-18.

Les seuls titres de ces petits écrits disent tout le bien qu'on peut en attendre. Qu'on en répande donc beaucoup, beaucoup. Les auteurs se sont appliqués, pour le style et la tournure des idées, à s'identifier avec l'esprit et le caractère du peuple, et nous croyons pouvoir dire qu'ils y ont parfaitement réussi.

(Suite.)

Les devoirs du chrétien dans la vie civile, par Mgr Freppel, évêque d'Angers. Brochure in-18 de 36 pages. (*Se vend au profit des œuvres diocésaines.*) 25 c.

L'esprit du suffrage universel, par P. Lapeyre, avocat. Brochure in-12 de 36 pages. 25 c.

La grande crise et le grand triomphe, d'après le Curé d'Ars, l'Extatique d'Oria et Mélanie de la Salette, par Victor C*** de Stenay, auteur de *l'Avenir dévoilé.* Brochure in-12 de 32 pages. 25 c.

La planche de salut, par J. Mallet. Brochure in-18 de 35 pages. 10 c.

Les principes de 89 dénoncés au peuple, par J. N. C. Brochure in-18 de 47 pages. 25 c.

Simple argument à l'usage de ceux qui ne veulent pas argumenter, par Hyppolite Blanc, chef du bureau au ministère de la justice et des cultes ; 8e édition, revue et corrigée. Brochure in-32 de 36 pages. 25 c.

La première aux radicaux : *les Conseillers municipaux,* par un laïque. Brochure in-18 de 64 pages. 25 c.

Nobles et paysans, ou rapports qui devraient exister entre les châteaux et les campagnes, par un campagnard. Brochure in-18 de 128 pages. 25 c.

Seconde aux radicaux : *Les faux républicains,* par l'auteur de la *Première aux radicaux.* Brochure in-18 de 64 pages. 25 c.

Nos réformateurs libres penseurs, par Ernest Caron, instituteur laïque et libre à Paris, auteur de nombreuses publications (médaille d'honneur), membre du conseil supérieur de la Société d'instruction et d'éducation. B. in-18 de 128 p. 25 c.

Qu'est-ce qu'un clérical? Lettre à un libre penseur, par Louis Valder. Brochure in-12 de 36 pages. 25 c.

Le peuple et ses représentants, par un homme du peuple. Brochure in-18 de 64 pages. 25 c.

Une solution de la question sociale, par Guénebault (*Ange des Ursins*) ancien rédacteur en chef des journaux l'*Océan* de (Brest) et le *Courrier du Berry.* Brochure in-18 de 64 pages 25 c.

L'internationale. — Son origine, — ses doctrines, — son but, — son organisation, — ses ressources. — par A. Petit-Barmon, rédacteur en chef du *Poitou.* Brochure in-18 de 64 pages 25 c.

Plaies sociales, par Georges d'Albrayes. Br. in-18 de 62 p. 25 c.

Catéchisme populaire universel, par Maurice Griveau. Brochure in-32 de 64 pages. 30 c.

République, empire ou royauté, par C. Cambier. Brochure in-12 de 36 pages. 30 c.

Avis aux conseillers généraux et municipaux sur l'instruction congréganiste, par Mgr Freppel, évêque d'Angers. Brochure in-32 de 48 pages. 40 c.

La république dévoilée au peuple, par J. N. G. Brochure in-18 de 155 pages. 40 c.

Quatre-vingt neuf, son bilan et son histoire, par Eugène Lebleu. Brochure gr. in-8 de 42 pages. 50 c.

Entretien d'un curé de campagne et d'un sous-préfet de la République, par l'abbé Subileau, curé de Saint-Saturnin (diocèse d'Angers). Brochure in-12 de 34 pages. 50 c.

Manuel du bon français, ou les vrais principes religieux et politiques ; 4e édition, soigneusement revue et complétée. 1 vol. in-12 de 130 pages. (*Se vend au profit des pauvres.*) 60 c.

Librairie d'EUGÈNE BELIN, rue de Vaugirard, 52.

COURS
DE LANGUE GRECQUE
PAR J. CHANTREL

Abécédaire de la langue grecque, contenant les notions essentielles de déclinaison et de conjugaison et les règles les plus élémentaires de la syntaxe, avec ses exercices. Troisième édition corrigée. In-8, cartonné. . . . . . . » 75

Nouveaux éléments de Grammaire grecque. Sixième édition, revue et corrigée. In-8, cartonné. . . . . . 2 »

L'ouvrage se divise en deux parties qui se vendent séparément, cartonnées 1 60

Cours de thèmes grecs (première partie). Exercices gradués sur les diverses parties de la grammaire, suivis d'6n lexique français-grec. 1 vol. in-12 cartonné 1 u0

Le même, texte et corrigé. In-12, broché . . . . . 4 »

Cours de thèmes grecs (seconde partie). Exercices gradués sur les diverses parties de la grammaire, suivis d'un lexique français-grec. 1 vol. in-12 cartonné. 1 60

Le même, texte et corrigé. In-12 broché . . . . . 4 »

Cours gradué de versions grecques adapté à la grammaire grecque de M. Chantrel, jusqu'à la syntaxe exclusivement, suivi d'un lexique grec-français de tous les mots contenus dans l'ouvrage ; par M. Vassel 1 vol. in-12 broché 2 »

Le même, grec et français, traduit par M. Rogier. 1 vol. in-12 broché . . . . 4 »

Jardin des racines grecques. Nouvelle édition, augmentée d'un grand nombre de dérivés et suivi d'un dictionnaire très-complet des mots français qui tirent leur origine de la langue grecque. In-12, cartonné 2 50

—

ENTRETIENS DE L'AME AVEC JÉSUS-CHRIST

OUVRAGE SPÉCIALEMENT APPROUVÉ A ROME ET PAR L'ORDINAIRE

2 volumes grand in-18 jésus . . * 4.00

—

MÉDITATIONS ECCLÉSIASTIQUES

POUR TOUS LES JOURS DE L'ANNÉE

Par le R. P. STUB, Barnabite.

4 beaux et forts volumes, format charpentier . . . 14 fr.

—

COURTES MÉDITATIONS

POUR TOUS LES JOURS DE L'ANNÉE

Par l'abbé BERTEU

Beau et fort volume, grand in-18 raisin . . . . . 2 fr. 50

—

L'ANNÉE RELIGIEUSE

SANCTIFIÉE PAR LA

MÉDITATION DE CHAQUE JOUR

Par une SUPÉRIEURE de Communauté.

3 beaux volumes in-18 raison (de 400 pages env.) 7 fr. 50

—

GLANES SPIRITUELLES

MÉDITATIONS ET AVIS

POUR TOUS LES JOURS DE L'ANNÉE

Très-fort volume, grand in-18 raisin . . . . 2 fr. 50

—

L'ANNÉE DES SAINTS

OU

UNE SENTENCE ET UN EXEMPLE

TIRÉS DE LA VIE DES SAINTS POUR CHAQUE JOUR DE L'ANNÉE

Par M. l'abbé F. WENDLING. — 1 vol. in-12 . . . 2 fr. 50

mité quelconque, se trouvaient dans l'impossibilité de travailler. »

La conclusion de tout ce qui précède nous semble assez facile à formuler : « Il est impossible de ne pas reconnaître après cela que la fraternité humaine, et surtout la charité, ÉTAIENT DES VERTUS INCONNUES AUX SOCIÉTÉS ANCIENNES, ET ABSENTES DE L'HUMANITÉ AVANT LE CHRISTIANISME » (1).

Le miracle de Josué

M. P. Depelchin publie dans le *Monde,* sous le titre de *Souvenirs de Terre-Sainte,* des études très-intéressantes sur les Lieux-Saints. Il vient précisément de s'occuper de Gabaon et du miracle de Josué, dont l'*Histoire d'un inconnu* s'est occupé dans le dernier numéro des *Annales,* et il présente une défense du miracle qui n'est pas complètement la même que celle du Curé, mais qui mérite d'être connue ; c'est un commmentaire du passage biblique qui peut aider à l'explication du texte. Voici ce que dit M. Depelchin :

Nous apercevons un instant, sur la droite, les eaux bleues de la Mer-Morte, et nous nous engageons dans un pays fortement vallonné. Parmi les villages que nous rencontrons en chemin ou que nous reconnaissons sur les collines, la plupart sont aujourd'hui ruinés, mais tous rappellent des souvenirs bibliques. Gabaon a vu Josué arrêter le soleil pour achever sa victoire contre Adonizédec et les Amorrhéens. A Béthoron, le Seigneur fit pleuvoir des pierres, pendant la déroute, sur les ennemis du peuple de Dieu. Il n'y a peut-être pas de miracles qui aient, plus que ceux-là, exercé l'ironie des esprits forts. Ce n'est pas ici le lieu de justifier le récit de l'Écriture par une dissertation scientifique. Cependant je ne puis m'empêcher de faire remarquer, après le P. Perés, de l'Oratoire, que les païens eux-mêmes ont conservé le souvenir d'une double nuit destinée à favoriser l'entrevue de Jupiter et d'Alcmène, et si extraordinaire que ce fait puisse paraître, il s'accorde très-bien avec le double jour que Josué fit luire sur Béthoron.

D'après les détails du récit biblique et la concordance géographique des lieux, le soleil et la lune étaient l'un et l'autre près de l'horizon, et le double jour de la Palestine semble par suite

(1) Page 101.

identique à la double nuit des traditions grecques. C'est pour tempérer la chaleur du jour brûlant de la Syrie que Josué arrêta le soleil, et non, comme on le croit vulgairement, pour retarder la tombée de la nuit, car le soleil n'était levé que depuis 26 minutes sur Gabaon dans la position marquée par l'Écriture, et il est dit aussi que c'est après avoir marché toute la nuit que Josué tomba à l'improviste sur les Amorrhéens. Quant à l'expression *stetit sol in medio cœli,* elle n'a pas d'importance, le milieu du ciel étant par tous ses points, et il résulte seulement de tous ces faits une vraisemblance parfaite du miracle pour tout observateur non prévenu.

Je pourrais ajouter que la pluie d'aérolithes dont il est question dans la Bible est un effet très-explicable de l'arrêt du globe dans sa révolution diurne. On la retrouve dans la légende de Deucalion ou d'Ogygès, autres versions de la même catastrophe qui se rapportent à la même époque. Le déluge de Deucalion, selon la chronologie vulgaire, est en effet compris dans le même demi-siècle que la vie de Josué, et l'on ne saurait douter que ces deux récits ne se rapportent à un seul et même événement. Est-il besoin de remarquer aussi que la Bible, en disant que « le soleil s'est arrêté, » n'entend pas établir un système astronomique, mais parle suivant les apparences? Josué fait d'ailleurs intervenir la lune dans le discours, et parle ainsi comme ferait un disciple de Copernic, de manière à satisfaire pleinement les critiques les plus exigeants.

REVUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

La liquidation de juillet s'est effectuée avec facilité, et à l'avantage des acheteurs ; ceux-ci pouvaient donc croire que la hausse s'accentuerait encore davantage, mais les inquiétudes causées par la guerre et par la situation politique intérieure ont amené un arrêt dont nous ne saurions nous plaindre, puisque nous trouvions que les cours s'élevaient d'une façon qui n'était pas en rapport avec la situation générale. Il y a eu une légère baisse, mais la fermeté persiste, et peut-être aurions-nous assisté à une nouvelle campagne de hausse, si ce n'était pas l'époque de l'année où le monde financier, du moins dans ses plus puissantes sommités, est en villégiature et abandonne le marché aux puissances secondaires A moins d'événements extraordinaires en Orient, il faut s'attendre à une série de Bourses qui n'offriront que de faibles fluctuations. Le 3% se tient aux environs de 71 sans l'atteindre, et le 5% à 106, 50 ; cela est suffisant pour le moment.

Ce qui intéresse le plus à cette époque de l'année c'est la récolte. Si tout se trouvait dans la même situation que dans les départements du Sud-Est que vient de parcourir un rédacteur du *Constitutionnel*, il n'y aurait qu'à remercier Dieu des riches magnificences de la moisson de cette année, et la France serait sûre de n'avoir pas à payer à l'étranger le tribut qu'elle ne lui paye que trop souvent pour son alimentation ; elle pourrait compter, au contraire, en tirer de l'or en échange de son excédant. Tous les renseignements concordent sur la richesse de la récolte fourragère, et cela nous promet la viande, le beurre, le fromage, etc. à bon marché, en même temps qu'une augmentation de force motrice animale qui ne peut qu'être très-avantageuse au commerce et à l'industrie.

La sériculture compte aussi sur une bonne récolte, et quoique cela n'intéresse qu'une partie du territoire français, ce n'est pas moins un élément important dans la prospérité générale, parce que la récolte de la soie se lie à des intérêts industriels de premier ordre. On sait que le ver à soie est devenu une des plus précieuses ressources de toute une grande région.

Les vignobles, chargés de fruits, commencent aussi à donner plus que des espérances, et le terrible phylloxera semble avoir abandonné *spontanément* quelques points, sans s'être étendu sur d'autres; c'est une amélioration rassurante pour l'avenir de l'une de nos productions les plus avantageuses.

Il n'y a que sur le blé que les avis sont partagés, les uns estiment que la moyenne sera bonne, les autres qu'elle sera très-médiocre. Certaines régions sont très-favorisées, d'autres le sont moins, et il se trouve qu'au battage l'épi rend, dans plusieurs endroits, beaucoup moins qu'on n'en attendait. De la diversité de ces appréciations, qui ne peuvent encore être définitives, nous concluons provisoirement que nous aurons une moyenne ordinaire.

—

Un nouvel ennemi menace l'agriculture, et cet ennemi est encore un insecte, le *doryphora,* qui s'attaque à la pomme de terre. Les ravages que fait cet insecte aux Etats-Unis sont déjà très-considérables; malgré les précautions prises, il a passé en Europe et l'on vient de le découvrir en Allemagne. Les plus vigoureuses mesures ont été aussi prises pour désinfecter les champs envahis; mais pourra-t-on longtemps retarder l'invasion? C'est douteux. Il faut donc se préparer à de nouvelles batailles et prier Dieu de nous épargner le fléau.

A. F.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

17. **Jeanne d'Arc,** par M. Marius Sepet; in-18 de 128 pages Paris 1876. Librairie de la *Société bibliographique;* prix : 25 centimes.

Nous ne saurions trop recommander cet excellent opuscule. « C'est une pensée réellement « française, dirons-nous avec un « éminent critique, qui a conduit « la plume de M. Sepet, lorsqu'il « a voulu mettre le peuple en « quelque sorte face à face avec « l'auguste libératrice de notre « pays. Non-seulement il a vengé « la patrie et l'histoire, mais il « a fait reluire ce surnaturel que « les esprits étroits et blasphé- « mateurs voudraient bannir de « nos annales, de tout ce qui « intéresse l'humanité. Son opus- « cule est aussi un *Sursum corda*. « En rappelant les miracles de la « bonté divine qui, d'une crise « humainement désespérée, fit « sortir le triomphe et le salut, « il nous convie à regarder plus « haut que nos misères en appa- « rence *inguérissables,* à prier avec « espoir, et à lutter sans fléchir...»

Il serait à désirer que cet opuscule fut entre les mains de tous les catholiques français. En quel temps fut-il plus nécessaire que la France n'oublie point ce triomphe merveilleux de l'illustre vierge de Domremy, signe visible de la protection du Ciel et des grands desseins que la Providence a toujours eus sur la nation, *fille ainée de l'Eglise?*

—

18. **Le Cantique paroissial,** choix des meilleurs cantiques pour les catéchismes, la première communion, la confirmation, les fêtes de l'année, le Carême, le mois de Marie, le mois de saint Joseph, les fêtes de la Sainte-Enfance, de la Propagation de la foi, par le F. Achille de la Miséricorde: 4e édit. in-12 de 430 pages; — Paris, chez Sarlit, rue de Tournon.

« Ce récit renferme, dit en l'approuvant Mgr l'évêque de Coutances en un volume d'un prix modique, à peu près tous les cantiques qui ont paru jusqu'à ce jour. Nous pensons qu'il sera d'une très-grande utilité surtout dans la campagne où l'étude de la musique est beaucoup moins répandue que celle du *plain-chant*.

Ces cantiques (texte et plain-chant) sont au nombre de 205. Nous, avons dit l'auteur, divisé ce recueil en *neuf parties* correspondant aux divers temps de l'année liturgique, et aux principales circonstances dans lesquelles il est d'usage de chanter des cantiques, soit à l'église, soit dans les écoles. »

—

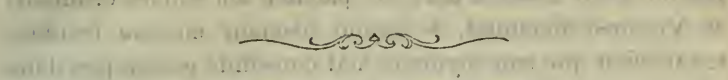
19. **Nouveau théâtre dédié à la jeunesse chrétienne,** par Mme Girard, maitresse de pension à Paris, nouvelle édition ; Paris, Sarlit ; — prix : 2. fr 50 centimes.

Les quatre pièces que renferme cet ouvrage composé pour servir de récréation aux pensionnats de jeunes filles sont fort intéressantes. Elles remplissent leur but moral. Ce volume mérite d'être recommandé.

Le gérant : P. CHANTREL.

Paris. — Imp. Mamert SOUSSENS et Cie.

ANNALES CATHOLIQUES



LA GUERRE D'ORIENT

ET LA FRANC-MAÇONNERIE

Le *Bien public* de Gand vient de publier sur la guerre d'Orient des considérations qui méritent d'être mises sous les yeux de nos lecteurs. La guerre d'Orient intéresse l'Europe entière, elle est, au premier chef, une guerre religieuse, et elle nous permet de constater une fois de plus l'action des sociétés secrètes et particulièrement de la franc-maçonnerie sur les événements contemporains.

Le *Bien public* remarque d'abord que presque tout le libéralisme européen s'est déclaré en faveur de la Russie contre la Turquie ; la Russie a reçu l'adhésion chaleureuse de Garibaldi, des maçons italiens, prussiens, anglais, français et belges ; cette adhésion éclaire d'un jour plus complet la situation si mystérieuse de l'Orient.

Il suffit, poursuit notre excellent confrère, de se rappeler l'histoire de l'hiver et du printemps derniers pour voir à l'œuvre cette puissance occulte de la franc-maçonnerie qui fait plier les peuples et les rois et dont parlait Lord Beaconsfield (M. Disraëli) dans un discours qui a produit une vive sensation. Pendant tout l'hiver la note pacifique a dominé dans les cabinets et dans les journaux. Aucun souverain ne voulait se battre. Alexandre II n'éprouvait que de l'éloignement pour la guerre qui l'a si rudement éprouvé au commencement de son règne et qui aujourd'hui ne peut que fortifier les panslavistes et les révolutionnaires ; l'empereur Guillaume n'aspire qu'à jouir en paix de sa puissance et de sa gloire ; l'empereur François-Joseph désire surtout panser les blessures non encore fermées de Solferino et de Sadowa ; la France affaiblie est toute à ses difficultés intérieures ; la reine Victoria sait que ses marchands ne

sacrifient la paix que lorsque la guerre est le dernier moyen d'éviter la ruine de la richesse nationale ; le sultan Abdul-Hamid avait assez à faire de pacifier son empire croulant, et Victor-Emmanuel, le grand pêcheur en eau trouble, savait bien que son royaume mal consolidé pèsera peu dans la balance politique avant d'avoir rempli ses arsenaux et son trésor épuisé. Toute l'Europe redoutait le moment où cette guerre, prévue depuis dix ans, allait éclater ; tout le monde désirait la paix, et cependant nous avons eu la guerre.

Les sociétés, secrètes qui l'ont amenée, y rattachent de grandes espérances, et c'est ce qui explique l'attitude de leurs hommes politiques et de leurs publicistes. Malgré leurs intérêts du moment, tous appuient la Russie. Parmi ces inconséquences apparentes, aucune peut-être n'est aussi flagrante que celle que nous offre l'Allemagne. Il est évidemment de l'intérêt de celle-ci de ne pas permettre que sa redoutable voisine, la Russie, étende encore sa puissance déjà menaçante ; le peuple allemand le sent, il est profondément hostile aux Slaves, et cependant son gouvernement s'allie au zar et favorise ses entreprises. Partout la situation est analogue.

Comment expliquer ces contradictions ?

Réfléchissons et nous reconnaîtrons que la guerre actuelle n'est qu'un épisode d'une guerre plus étendue, plus formidable : la guerre à l'Église catholique. Au siècle dernier, quand l'Auriche catholique luttait contre la Turquie encore redoutable, les sociétés secrètes combattaient l'Autriche ; aujourd'hui elles soutiennent la Russie. Celle-ci est profondément révolutionnaire, persécutrice, anti-catholique en un mot ; la Turquie l'est beaucoup moins. Nous réprouvons plus que personne les cruautés ottomanes, mais nous constatons que celles-ci, exagérées et exploitées dans un but politique, sont beaucoup moins affreuses que l'ordre établi en Pologne par les proscriptions du gouvernement moscovite. Cependant les libéraux, qui maudissent les Turcs, n'ont jamais, que nous sachions, eu un mot de blâme pour les conversions forcées et les atrocités qui sont le pain quotidien des catholiques dans la Pologne russe.

Nous n'insistons pas sur ce qu'il y a d'étrange à voir aujourd'hui le libéralisme athée rompre des lances en faveur des chrétiens de la Turquie. Ce spectacle n'est pas nouveau, et on a vu même, en 1846 et en 1847, les francs-maçons arborer à Rome les couleurs jaune et blanche et organiser des ovations en l'honneur de Pie IX. Il est certain que le libéralisme, ce grand maître en hypocrisie, combat lui-même les « principes » qui lui servent d'enseigne en prenant le parti des chrétiens contre les Turcs. Si les « droits de *l'homme* » sont quelque chose, ils appartiennent sans doute aux Turcs comme aux Bulgares schismatiques. Et si l'athéisme obligatoire de 93 n'inspire aucune horreur à nos libéraux, c'est une bien mauvaise plaisanterie de repousser en Turquie le mahométisme obligatoire. Mais cette opposition même manque de fondement; des savants, des personnes qui connaissent la Turquie et qui y ont vécu, ont rendu ce triste verdict, qui devrait brûler le front de nos sociétés occidentales : sous beaucoup de rapports, la conscience chrétienne est plus libre en Turquie que partout ailleurs. M. l'abbé Sœhnlin l'a démontré ici même.

On conçoit que cette liberté offusque les loges et qu'elles préfèrent la liberté... comme en Pologne ?

Par l'esprit particulièrement farouche et destructif de ses sociétés secrètes, qui comptent des millions d'adhérents, la Russie est prédestinée à devenir l'exécuteur des hautes œuvres maçonniques. Tous les anciens serfs, la bourgeoisie des grandes villes, la classe ouvrière tout entière et nombre de puissants ambitieux n'aspirent qu'au moment où ils pourront renverser les derniers remparts d'un ordre social déjà bien ébranlé. La Russie offre aux associations socialistes un champ d'action incomparable, et les procès nihilistes qui se succèdent sans interruption depuis un demi-siècle, nous montrent cette action s'étendant sans fin et envahissant rapidement toutes les classes de la société. L'esprit religieux recule pour faire place à la logique inexorable de l'athéisme qui commence par déclarer : « Il n'y a pas de Dieu », pour arriver finalement à cette conclusion : « Il n'y a plus rien. » Et toutes ces sectes, différentes de nom, identiques par le

but, comptent, d'après les évaluations du ministre de la police dans un rapport officiel de l'an passé, plus de quinze millions d'adhérents actifs !

Là est tout l'avenir de la Russie, et, en étudiant de près les ravages des cinquante dernières années, on pourrait déterminer presque mathématiquement l'heure à laquelle la mine fera explosion. Les sociétés secrètes le savent bien : en grandissant la Russie, elles ne travaillent ni pour un czar, ni pour les schismatiques des Balkans, elles travaillent pour elles-mêmes, elles étendent une puissance qui leur tombera un jour fatalement entre les mains.

Aussi bien que la Commune, la Russie représente déjà la religion du néant. Le sort de la Pologne nous montre celui qui est réservé à la Religion catholique, au jour, plus rapproché qu'on ne le pense, où la maçonnerie pourra disposer souverainement et ouvertement de toutes les forces de cet immense empire et se poser en Antéchrist tout-puissant en face du Pape prisonnier à Rome.

La politique actuelle de la Russie est un acheminement vers ce but, et ce fait explique l'adhésion empressée et unanime que lui donne le libéralisme. Les fameuses dépêches de M. Mansfield nous ont donné une idée bien pâle de cette politique humanitaire. La qualité seule de prêtre catholique entraîne l'emprisonnement indéfini. Des villages entiers, Minciewicz entre autres, sont dévastés et tous les habitants, sans exception, hommes, femmes, vieillards, jusqu'aux plus petits enfants, assommés à coups de bâton, pour s'être opposés à la profanation de leurs églises. La prière, même privée, est punissable d'un emprisonnement de 30 jours. Certains villages sont déserts et les Cosaques reçoivent pour instructions de relancer et de massacrer dans les forêts les malheureux habitants fugitifs. Nous avons rapporté souvent des faits encore plus odieux qui se passent tous les jours et sur tous les points de ce pays infortuné. En cent ans les catholiques sont descendus de 13 millions au nombre d'un million et demi.

On dira que cela est accessoire dans la guerre actuelle : c'est une erreur. Cela prouve qu'on en veut aux catholiques,

à eux seuls, et que la fraternité des peuples que nous promet le libéralisme est tout bonnement une ligue de bourreaux qui entendent étouffer l'Église de Jésus-Christ et sceller sa pierre sépulcrale du sceau de César.

Voilà le rêve de nos ennemis, et ils l'exécutent! Ils ont la puissance, ils ont l'union étroite de leurs forces, ils ont l'audace, et nos alliés naturels hésitent, énervés par l'atmosphère révolutionnaire qui plane sur l'Europe. Nous sommes partout persécutés, condamnés, tracassés, mis hors la loi, et on serait tenté de s'écrier comme les pèlerins lithuaniens à Rome : *Quis revolvet nobis lapidem?...*

Mais, malgré tout, nous ne désespérerons jamais! Si nous succombons à la tâche, nos successeurs reprendront l'effort commencé. Une légende polonaise raconte qu'à chaque heure du jour les martyrs bâtonnés pour la foi se lèvent de leurs tombeaux pour pratiquer dans les églises fermées ou profanées le culte catholique et romain, interdit aux vivants. Ainsi aussi l'Église proscrite sera toujours là pour braver ses persécuteurs et pour continuer son œuvre divine.

« Oh! le bel et émouvant spectacle, s'écriait, le 5 mai « dernier, Sa Sainteté Pie IX, de voir ces pieuses multitudes « s'avancer, semblables à des armées pacifiques et inoffen« sives pour combattre, surtout en Italie, et protester en fait « contre les dispositions iniques de certains hommes, nés ca« tholiques, mais aujourd'hui, par leurs lois et leurs attentats « contre la religion, devenus, je ne sais s'il faut dire infidèles « ou renégats.

« En ces jours, que dis-je? au moment même où je parle, « une grande puissance hétérodoxe met en campagne de « nombreuses armées accompagnées de foudroyantes artil« leries ; et tout cela pour punir une puissance infidèle, à la« quelle on reproche d'avoir gouverné injustement en op« primant nombre de ses sujets qui sont de cette religion « hétérodoxe.

« La mêlée est déjà commencée, et je ne sais laquelle des « deux puissances sera victorieuse de l'autre. Seulement je « sais bien que sur l'une de ces puissances, qui se dit ortho-

« doxe et qui est schismatique, pèse lourdement la justice « de Dieu pour l'atroce persécution continuée pendant tant « et tant d'années et encore pousuivie contre les catholiques.

« Mais d'autre part se multiplient les compagnies de péle-« rins catholiques de toutes les contrées de la terre, armés « du bouclier de la foi, avec le feu de la charité et avec « l'espérance du triomphe. Cette armée pacifique et inno-« cente s'avance doucement, doucement, pour demander « à Dieu la liberté de l'Église et la paix du monde.

« Oh ! mes chers fils, si j'ignore laquelle des deux puis-« sances, infidèle ou schismatique, est celle qui vaincra, je « suis pourtant certain du triomphe de l'armée chretienne « catholique, et mon assurance se fonde sur la promesse « de Jésus-Christ : *Portæ inferi non prævalebunt*. Vous-« mêmes, qui êtes là, m'entourant comme une couronne, « vous sentirez dans vos cœurs l'écho de cette parole infail-« lible de Jésus-Christ : *Ecce ego vobiscum sum usque* « *ad consummationem sæculi !* (1) »

CHRONIQUE DE LA SEMAINE.

I. Le Saint-Siége : santé du Pape ; mensonges de la presse révolutionnaire ; Bref sur les œuvres ouvrières catholiques. — II. La question d'Orient : situation des belligérants ; dispositions des puissances ; l'entrevue d'Ischl. — III. La question d'Occident : le socialisme ; grève aux États-Unis ; le socialisme en Allemagne ; livre sur le travail au moyen âge ; retour au catholicisme. — IV. La persécution religieuse en Allemagne.

16 août 1877.

I

Nous sommes heureux de pouvoir commencer cette chronique en donnant les meilleures nouvelles de la santé du Saint-Père. Les jambes seules refusent leur service au vénérable Pontife, mais Pie IX n'en continue pas moins ses audiences, dans lesquelles il montre la même bonté, la même grâce et fait entendre les plus aimables et les plus opportunes paroles.

Pendant qu'il veille au gouvernement de l'Église, sans se

(1) Discours aux pèlerins de Savoie.

préoccuper, — comme ses ennemis se l'imaginent, — de questions politiques dont il sait que la solution est entre les mains de Dieu et tournera à la gloire de Jésus-Christ et au triomphe de la vérité, la presse révolutionnaire continue d'inventer les nouvelles les plus invraisemblables. Inspirée par celui qu'on a justement nommé le *père du mensonge,* elle imagine les faits les plus impossibles et produit même des textes qui n'ont jamais existé. Ce qu'elle veut, c'est détruire le pouvoir spirituel du Pape, dont elle a abattu le pouvoir temporel, et, pour arriver à ce but, tous les moyens lui sont bons. L'*Osservatore romano* dit à ce propos :

S'il fallait ajouter foi à certaines nouvelles publiées avec une imperturbable gravité par quelques journaux de notre pays, parmi lesquels nous citerons la *Libertà* et l'*Italie*, on devrait supposer que ces feuilles ont un de leurs rédacteurs dans les conseils intimes du cardinal secrétaire d'État, où il jouirait d'une confiance illimitée.

C'est ainsi que la *Libertà* du 7 août résume une circulaire que le cardinal Simeoni aurait envoyée aux évêques d'Orient et que l'*Italie* cite un certain nombre de questions que le Saint-Siége aurait adressées aux évêques des provinces rhénanes cédées à la Prusse après la guerre de 1870.

Sans insister sur l'absurdité d'une supposition qui ne peut tromper personne et qui ne mérite pas qu'on s'en occupe, nous nous bornerons à déclarer que les deux nouvelles indiquées n'ont de fondement que dans l'imagination des journalistes.

Plusieurs journaux français et prussiens viennent également de publier un questionnaire qui aurait été adressé par le gouvernement pontifical aux deux évêques de l'Alsace-Lorraine, NN. SS. de Metz et de Strasbourg. Ce questionnaire contient, entre autres choses, des questions touchant à la politique intérieure, questions dont la cour romaine n'a pas coutume de se mêler. Il s'agit donc encore là d'une de ces inventions qui sortent d'une officine diplomatique où la presse ennemie de l'Église ne se fait pas faute de puiser.

Le Pape, au lieu de se livrer aux préoccupations politiques qu'on lui suppose, préfère s'occuper des œuvres catholiques qui naissent heureusement de tous côtés, et surtout de celles qui ont pour objet les pauvres et les petits, c'est à dire ceux dont les grands politiques ne s'inquiètent guère, et que l'Église estime à l'égal des plus puissants monarques et des plus redoutables conquérants. Dans un Bref adressé à Mgr de Ségur et aux mem-

bres du Bureau central de l'*Union des œuvres ouvrières*, Pie IX montre admirablement cette sollicitude de l'Église catholique.

« Héritière, dit-il, de l'esprit de son divin Maître, l'Église a toujours environné d'une sollicitude particulière la classe inférieure du peuple, se souvenant que Dieu a choisi les pauvres de ce monde pour héritiers de son royaume. Aussi, dans son affection, a-t-elle prodigué à cette même classe des soins maternels pour la défendre contre l'oppression des puissants, pour la soutenir et la soulager, par tous les moyens en son pouvoir ; mais elle a cru devoir veiller avec une attention spéciale au profit spirituel et temporel de ceux qui, cherchant une vie honnête dans leur industrie et le travail des mains, se rendent des citoyens vraiment utiles à leur patrie.

« L'Église sait, en effet, que le Fils de Dieu fait homme a choisi cette condition de préférence à toute autre. En conséquence, tandis que le peuple, de toutes parts et en tant de manières, est accablé d'afflictions, et, ce qui est pire, est entouré de piéges au point d'abandonner sa religion, de se livrer à ses convoitises, de s'abreuver de corruption, de s'enflammer contre les riches d'une envie qui le pousse au pillage et au renversement de l'ordre social, Nous ne pouvons Nous empêcher de vous adresser, chers fils, nos félicitations. Vous avez compris que les talents, l'autorité, l'influence, les biens de la terre vous ont été commis par la divine miséricorde pour soulager vos frères indigents ; et vous avez mis à profit la liberté que vous laissent les lois pour établir différentes associations catholiques de jeunes gens, d'ouvriers, d'apprentis, dans le dessein de former, sous la direction de autorité ecclésiastique, aux saines doctrines et aux salutaires enseignements, cette très-chère partie du peuple, de l'éloigner ainsi des dangers, de la préserver de la corruption, et de la rendre vraiment utile à la religion et à la patrie.

« C'est avec une grande joie que Nous voyons ces excellentes associations, bien que récemment fondées, s'étendre au loin, et prendre de jour en jour de nouveaux accroissements.

« Un autre sujet de consolations nous est offert par les assemblées générales où les directeurs de ces œuvres, unissant leurs forces et mettant leurs vues en commun, prennent les moyens les plus efficaces de développer chacune d'entre elles et de fortifier en toutes l'unité d'esprit. Nous voyons avec bonheur les fruits considérables de cette entente dans la relation qui Nous a été présentée de votre dernière assemblée générale

tenue à Bordeaux. Nous y trouvons autant d'âmes arrachées au danger, autant d'âmes enlevées à la rébellion et retournées contre elle qu'il y a d'hommes enrôlés par milliers dans ces associations catholiques. Puissent croître à l'ombre de l'Église ces bienfaisantes sociétés ; puissent-elles, unies entre elles de cœur et d'esprit, unies avec leurs évêques et avec cette chaire de vérité dont la vertu divine est la seule espérance de la société en péril, opposer leurs efforts aux bouleversements qui nous menacent. Que si elles ne peuvent prévenir les malheurs préparés par de longs efforts, puissent-elles du moins les adoucir et enfin les repousser !

« C'est ce que Nous espérons de votre sainte entreprise, ce que Nous souhaitons pour les peuples, ce que Nous demandons instamment à Dieu ; et, en attendant, comme promesse de la protection divine, comme gage de Notre paternelle affection, Nous vous accordons avec amour, à vous tous, chers fils, et à chacune des associations que vous dirigez, la bénédiction apostolique. »

Ce Bref est daté du 23 juillet 1877; il devait être un puissant encouragement pour l'assemblée qui vient de se tenir au Puy, et dont nous commencerons le compte-rendu dans notre prochain numéro.

II

La guerre d'Orient n'a pas offert d'événement remarquable dans ces derniers huit jours. La défaite subie à Plevna par les Russes a décidément eu une grande importance; avant de reprendre une vigoureuse offensive, les armées du czar ont besoin de se reformer et de recevoir des renforts. On avait parlé d'une nouvelle bataille de Plevna, mais il paraît qu'il n'y a rien eu. On assurait aussi que le général russe Mélikoff avait repris l'offensive en Arménie, mais, d'après le témoignage d'une dépêche de Saint-Pétersbourg, ce seraient, au contraire, les Turcs qui se porteraient en avant, et ce mouvement aurait déjà amené une rencontre meurtrière dans laquelle 16 officiers russes ont été mis hors de combat.

Des deux côtés on fait les plus grands efforts. La Russie fait un emprunt et appelle 200,000 hommes sous les armes; la Turquie se prépare aussi à faire un emprunt, auquel tous les sujets ottomans seront forcés de prendre part, en même temps

que tous les hommes de 20 à 40 ans seront enrôlés dans la garde civique.

Tout indique donc que la guerre va prendre un caractère encore plus acharné. Les échecs subis par la Russie, qui s'était figurée qu'elle n'aurait à faire qu'à un ennemi méprisable, vont forcer cette puissance, pour relever son prestige, à devenir plus exigeante : si elle reprend l'avantage, elle ne consentira peut-être à conclure la paix qu'à Constantinople même, après s'être donné la satisfaction de chanter un *Te Deum* dans Sainte-Sophie.

On se demande, dans une telle situation, ce que veulent les puissances. L'Angleterre laissera-t-elle les Russes aller jusqu'à Constantinople ? Interrogés sur ce point dans la chambre des Communes, les ministres n'ont pas répondu. Sans une alliance continentale, l'Angleterre ne peut rien ; or, elle ne peut compter sur la France, et l'Autriche lui échappe. L'alliance des trois empereurs n'est pas encore rompue, on a pu le voir dans l'entrevue que l'empereur d'Autriche et l'empereur d'Allemagne viennent d'avoir à Ischl. On sent bien que l'Autriche laisse à contre-cœur la Russie s'agrandir, mais elle est retenue par l'Allemagne, qui lui enlèverait le reste de ses provinces germaniques, si elle faisait mine de se séparer de l'alliance qui lui est imposée, et elle sait que, dans ce cas, l'Italie, inféodée à la Prusse, aurait aussi quelques morceaux à lui prendre.

Cependant la Pologne autrichienne commence à se prononcer contre la Russie, comme l'avaient déjà fait les Magyars. Trente-six villes de la Galicie viennent d'adhérer à la résolution suivante, rédigée au grand meeting national de Léopol :

1° La guerre offensive russe n'est qu'une guerre de conquêtes, dont le but est de préparer le sort de la Pologne aux peuples du Balkan ;

2° Les abominations russes, commises en Turquie, sont le fidèle tableau du martyre centenaire de la Pologne ;

3° L'agrandissement de la puissance moscovite est incompatible avec le repos de l'Autriche.

Il y a donc toujours à craindre que la guerre ne prenne de plus vastes proportions.

III

La question d'Occident, c'est-à-dire le socialisme, aboutissement de la Révolution anti-chrétienne, n'est pas moins redoutable que la question d'Orient. Elle se fait sentir jusqu'aux

États-Unis, où vient d'éclater sur les chemins de fer une grève générale, qui a dégénéré en émeutes et qui a déjà fait repandre le sang. La grande république américaine perd de jour en jour le prestige qu'elle avait encore gardé aux yeux illusionnés de beaucoup d'Européens. L'immoralité y déborde, les scandales financiers s'y accumulent, et voici que, malgré les immenses ressources d'un vaste pays et l'activité de l'industrie et du commerce, les grèves éclatent. Un journal français qui se publie à New-York, l'*Écho des Deux-Mondes*, dépeint ainsi la situation :

Les États-Unis inaugurent le second siècle de leur existence par une véritable calamité publique. Les sourdes haines qu'a accumulées contre soi le capital depuis que les théories socialistes ont envahi le nouveau monde éclatent de toutes parts et jettent la terreur dans les esprits les moins timides. Ce n'est pas qu'il y ait à redouter pour le présent des excès entièrement irrépressibles ; mais chacun sent qu'on n'en est qu'aux premiers chapitres d'un drame sanglant, et dont le dénouement n'est que reculé à regret par ses sinistres auteurs. En dépit de l'indiscipline déplorable des gardes nationales, et de l'incapacité flagrante de quelque-uns de leurs chefs, il est probable qu'elles viendront à bout cette fois encore de cette insurrection. Mais, dans quelques mois, quand les rigueurs de l'hiver commenceront à sévir, on verra surgir des cloaques des grandes villes des millions d'ouvriers sans emploi, dressés cette fois militairement et contre lesquels nos jeunes miliciens seront totalement impuissants. Rien n'est terrible comme l'ouvrier poussé au désespoir par la vue de sa famille affamée ! Dieu préserve les États-Unis d'une pareille expérience !

L'Allemagne victorieuse n'est pas moins travaillée que les États-Unis par le socialisme ; aussi les organes sérieux du nouvel empire, comme le fait remarquer une correspondance du *Courrier de Bruxelles,* font-ils à ce propos des rapprochements qui les effrayent pour l'avenir de leur pays. La *Gazette de la Croix,* l'organe protestant le plus considérable de Berlin, considère les événements de l'Amérique du Nord comme un avertissement donné à la société libérale et libre-penseuse.

Cette feuille fait connaître en même temps une remarquable publication du docteur en théologie Uhlhorn, qui a pour titre : *Le travail considéré à la lumière de l'Évangile.* L'auteur fait parfaitement ressortir que l'Ancien-Monde a complétement méconnu l'excellence du travail : il n'a compris le travail ni comme devoir, ni comme honneur, ni comme facteur de la vie.

Pour l'antiquité, le labeur était un mal nécessaire dévolu à l'esclave et qui dégradait l'homme libre. La chute de cette société avec toute sa gloire a pour principale cause son ignorance de la valeur du travail. Le christianisme a apporté pour la première fois au monde la connaissance vraie du travail, qui, considéré à la lumière de l'Évangile, illumine l'esprit de clartés nouvelles.

On est surtout édifié de la justice qui est rendue au moyen-âge, dans lequel le travail était si fort en honneur. Cette époque forme le plus grand contraste avec la nôtre : au moyen-âge, le travail était tout et le gain n'était rien ; dans notre siècle le gain est tout et le travail rien. L'ouvrier chrétien travaillait autrefois par un motif supérieur : le ciel était sa récompense. De nos jours on a ôté le ciel à l'ouvrier, et ce gain-là lui échappant, il veut sa pleine part, même toute la part des biens de la terre : voilà tout le secret et la force du socialisme.

On sait combien le protestantisme est ennemi du moyen-âge ; n'est-ce pas un signe de cette grande unité catholique vers laquelle marchent tous les hommes de foi, que cette saine et lumineuse appréciation de cette époque ?

C'est ainsi que le travail de désorganisation qui s'opère sous l'influence du libéralisme et de l'impiété, fait de plus en plus apparaître l'Église comme l'unique et suprême refuge de la société qui s'écroule, et que se prépare cette grande restauration chrétienne et catholique que les intelligences élevées appellent de leurs vœux, que les peuples attendent instinctivement.

—

Voici quelques faits qui indiquent que la persécution n'a pas cessé en Allemagne :

Le tribunal correctionnel de Cologne a, dans son audience du 28 juillet, condamné par contumace l'archevêque de Cologne, Mgr Paul Melchers, à 600 marks d'amende ou, en cas de non-paiement, à un mois de prison « pour deux écrits publiés par ce prélat et pour avoir exercé des fonctions épiscopales après sa révocation.

—

Le tribunal d'Inowrazlaw, dans le grand-duché de Posen, a lancé un mandat d'arrêt contre le cardinal Ledochowski, condamné à une longue détention « pour avoir rempli illégalement, dit le mandat, des fonctions épiscopales. »

Le chapitre de la cathédrale de Limbourg, appelé, par ordre du président de Hesse, à nommer un administrateur de l'évêché pour

remplacer Mgr Blum, que « l'État a déposé de ses fonctions, » ne nommera personne.

Le prêtre Hildebrand de Bleicherode (Saxe) est depuis neuf mois en prison pour refus de donner un témoignage qu'on n'a pas le droit de lui demander.

Il y a maintenant dans le diocèse de Limbourg 18 paroisses sans pasteur ; dans le diocèse de Trèves, plus grand, 146 paroisses sans prêtre.

Dans celui de Cologne se trouvent 107 curés et 67 vicaires sans emploi ; de plus, 120 prêtres qui accomplissaient des fonctions religieuses ont dû partir.

Le diocèse de Paderborn compte 62 paroisses dont les siéges sont vacants ; comme il compte 467 cures et missions, c'est donc la septième partie des paroisses qui se trouve sans pasteur.

Dans le diocèse de Munster, il y a 62 siéges vacants.

Dans le Hohenzollern, le cinquième des cures n'est pas occupé.

Dans l'archevêché de Posen-Gnesen, il y a 90 cures que la mort des pasteurs a atteintes, sans compter celles dont les prêtres ont dû partir.

Les diocèses de Breslau et de Culm ont beaucoup souffert ; mais la foi nulle part n'est ébranlée.

—

Mgr l'évêque de Culm a reçu l'ordre de payer une amende de 2,500 marcs pour n'avoir pas fait la nomination de plusieurs curés selon la loi.

—

La *Sentinelle de Bielefeld* rapporte que l'évêque d'Hildesheim a reçu du ministre des cultes la défense de s'occuper des fonctions ecclésiastiques pour les diocésains de Paderborn. Les fidèles de ce dernier diocèse amenaient leurs enfants pour recevoir le sacrement de la confirmation dans celui d'Hildesheim.

Cette défense ne peut s'appuyer sur les lois de mai ; elle les dépasse.

LES PRIX DE VERTU.

(Suite. — V. le numéro précédent.)

Au commencement du XVe siècle, des marins surpris par la tempête sur les côtes de la Manche et miraculeusement sauvés construisirent, pour accomplir le vœu qu'ils avaient fait, une petite chapelle dédiée à Notre-Dame de Bon-Secours, au lieu même où ils abordèrent, à Saint-Marcouf, dans le canton de Montebourg, arrondissement de Valogne. Quelques cabanes de pêcheurs se groupèrent peu à peu

autour de cette petite chapelle. On y venait en pèlerinage. Ce n'était qu'une plage aride, et isolée de l'autre partie de la commune et du reste de la contrée. Les ouragans dévastaient les chemins, que ne songeaient guère à entretenir les pêcheurs, uniquement occupés de vivre du produit de leur pêche. La population augmentait faiblement, mais, si faiblement que ce fût, il arriva un moment où la petite chapelle légendaire, étroite, malsaine et tombant en ruines, ne pouvait plus la contenir. En l'année 1847, huit prêtres avaient été successivement envoyés par l'autorité diocésaine à ce poste classé au dernier rang. Tous avaient décliné une mission qu'ils déclaraient impraticable.

Au mois de janvier 1848, un desservant de la paroisse de Cauquigny, dans un canton voisin qui possédait une jolie église et un presbytère agréable, fût envoyé à son tour dans ce véritable désert. Ce desservant était M. l'abbé Leroy, qui du reste ne craignait rien tant que d'être envoyé curé au bord de la mer. Au lieu de se rebuter, il vit là un ordre de la Providence, il s'y soumit et chercha immédiatement les moyens de transformer ce pauvre petit pays.

Avant tout il fallait reconstruire la maison de Dieu : à tout seigneur, tout honneur ; mais où trouver des ressources? Tous ces gens-là étaient pauvres, archipauvres. La commune, déjà impuissante à réparer l'ancienne chapelle, refusait à plus forte raison d'en élever une neuve. Heureusement il n'y avait pas sur la terre que cette commune et ces pauvres gens, et, son bâton à la main, un beau jour, l'abbé Leroy se mit en route, à pied naturellement, quêtant à droite et à gauche, en haut et en bas, acceptant tout, remerciant de tout, rapportant tout. Au mois de mars 1853, les murs s'élevaient déjà à trois mètres au-dessus du sol, quand on s'aperçut que la caisse était vide. Cette fois le curé fit le voyage de Paris, la ville turbulente, la ville folle, mais qui fait l'aumône comme elle fait tout, à tort et à travers. Enfin, après des fatigues, des efforts, des luttes sans nombre et sans relâche, une vaste et belle église s'éleva sur les ruines de la modeste chapelle votive ; puis une école mixte, à quelques mètres au nord, est venue se mettre sous sa protection, puis le cimetière s'est agrandi et clos de murs, de sorte que la vie a sa direction et la mort son abri. Des deux côtés de l'église le village s'est étendu, remplaçant ses anciennes huttes par des maisons saines, commodes, solides, et la belle église se dresse et chante au milieu de ses fidèles comme une poule fière au milieu de ses poussins.

« Cette population était ignorante et grossière, nous dit la lettre éloquente qui nous instruit du fait et qui est apostillée par les témoins les plus recommandables, cette population est maintenant instruite

et à l'aise. Elle a presque tout reçu de son curé. Elle a appris de lui à bâtir, à essayer de planter quelques arbres, à sortir de son isolement, à trouver pour les produits de sa pêche un écoulement plus rémunérateur. Cette partie de la côte commence à être fréquentée en été et les habitants en profitent. Six petits bateaux, possédés chacun par plusieurs pêcheurs réunis, sont occupés à la mer. La plupart de ceux qui vendent le poisson le portent, non plus dans une hotte sur leur dos, mais dans une voiture qui leur appartient, et le dimanche, ces braves gens, bien vêtus, respirant le contentement et le calme, se pressent autour de leur curé, que tous environnent de respect, presque de vénération. L'Académie décerne un prix Montyon de deux mille francs à l'abbé Leroy.

—

Après nos désastres de 1870 et 1871, quand Metz fut séparée de la mère patrie et que les Français qui s'y trouvaient encore eurent à opter entre la nationalité française et la nationalité allemande, vous vous rappelez, messieurs, en quelle quantité nos nationaux nous revinrent, si bien que si la France a perdu de son sol, elle n'a, en dehors de ce qu'elle a versé sur les champs de bataille, rien perdu de son sang. Notre illustre et cher confrère M. le comte d'Haussonville, président du comité alsacien-lorrain, et qui s'est dévoué avec tant de générosité, de courage et de succès aux anciens habitants de ces provinces, dont il est l'enfant, le bienfaiteur, et l'historien, M. le comte d'Haussonville sait mieux que personne de quel patriotisme, de quelle résignation, de quelle fraternité firent preuve tous ces Français de naissance devenus Français volontaires. Cependant quelques-uns des nôtres optèrent, non pour le sol étranger, mais pour le sol natal, où le cœur prend souvent des racines si profondes, qu'il n'a plus, à un certain âge surtout, le courage ni la force de les arracher. Ceux qui nous sont revenus ont eu raison ; ceux qui sont restés ont eu leurs raisons, que nous déclarons ici toutes humaines, toutes indiscutables, toutes bonnes. Jugez-en du reste, messieurs, par l'exemple suivant :

Mlle *Catherine-Alexandrine* Romestin est née à Metz, elle est ouvrière en linge ; elle va en journée, c'est avec ce travail quotidien, incessant, ingrat, si modestement rétribué, que depuis vingt et un ans, j'ai bien dit vingt et un ans, elle soigne avec le dévouement le plus admirable une pauvre fille âgée aujourd'hui de soixante-huit ans, ouvrière comme elle, mais que, depuis un quart de siècle, ses infirmités empêchent de gagner sa vie. Catherine Romestin refuse, à gains égaux, de travailler à la campagne, parce qu'elle ne pourrait y emmener sa chère malade, et que cet air pur et salubre

des champs, qui lui serait si nécessaire, ne lui ferait aucun bien si elle le respirait seule. Elle ne calcule ni avec ses forces ni avec sa santé, et quand elle se sent moins de vigueur, elle en est quitte pour avoir plus d'énergie. Ses riches protecteurs ne sont plus là, ils sont partis avec les pauvres protégés qui pouvaient partir. Mais elle, pouvait-elle partir ? Pouvait-elle emmener en France celle qu'elle n'avait pas même le moyen d'emmener à la campagne, à quelques minutes de la ville? Pouvait elle abandonner et laisser mourir sur son lit de douleur celle à qui elle se dévouait depuis quinze ans? A qui confier ce cher dépôt?. Qui l'aurait accepté ? Personne n'était venu en aide avant, à cette malade ; qui lui viendrait en aide après? Non; entre deux êtres ainsi unis par la misère de l'un, par la bienfaisance de l'autre, par l'amitié commune, il n'y a de séparation compréhensible que la mort. Mlle Romestin est devenue Allemande pour rester utile et elle se sera ainsi sacrifiée deux fois. D'ailleurs, le royaume qu'elle habite depuis longtemps n'est plus de ce monde, on n'y connaît ni limites, ni frontières, ni étrangers, ni ennemis, ni vainqueurs, ni vaincus; tous ceux qui l'habitent sont les enfants du même père; il s'appelle la Charité.

L'Académie décerne à Mlle Catherine-Alexandrine Romestin le prix Souriau de mille francs, et que cette récompense, en passant par-dessus nos nouvelles frontières, lui prouve que la France peut toujours aller à ceux qui ne peuvent pas lui revenir.

—

Messieurs, nous avons encore pour épuiser, cette année, la générosité de M. de Montyon, cinq médailles de mille francs et treize médailles de cinq cents francs à distribuer ; après quoi nous aurons à donner les six médailles de trois cents francs de Mlle Marie Lasne, ce qui fera vingt-sept lauréats, sur cent vingt-trois candidats qui nous étaient présentés. Si vous me demandiez, messieurs, pourquoi sur ces cent vingt-trois candidats nous en avons éliminé quatre-vingt-seize, je vous répondrais tout de suite : Parce que nous n'avions pas assez d'argent pour tous et qu'il nous a fallu, à notre grand regret, faire des choix en cherchant des nuances à peu près insaisissables. Si vous me demandiez pourquoi, parmi les candidats que nous avons choisis, nous avons placé ceux-ci avant, ceux-là après, pourquoi nous avons donné aux uns un peu plus d'argent ou d'importance qu'aux autres, je serais assez embarrassé pour vous répondre. Tous ceux que nous couronnons sont des gens de bien, voilà qui est sûr. Si celui-ci l'est depuis moins longtemps que celui-là, c'est qu'il est d'un âge moins avancé; si Pierre s'est moins

dévoué que Paul, c'est qu'il est d'une santé moins forte, mais tous sont animés de ce même esprit de charité, simple, persévérante, qui va tous les jours et tout droit à son but, ne s'inquiétant pas plus si on l'admire que si on la raille, car on n'admire et on ne raille que ce qui est beau et grand : le reste, on le juge.

Tous ces braves gens ne diffèrent donc entre eux que par le nom, l'âge et le sexe. Un matérialiste, après avoir lu, comme je viens de le faire, tous les mémoires que je résume aujourd'hui, déclarerait qu'il y a là un cas physiologique, pathologique peut-être, qu'il ferait rentrer dans la catégorie des idées fixes, des folies, des monomanies particulières. Le proverbe latin dit : *Quos vult perdere Jupiter dementat.* Jupiter rend fous ceux qu'il veut perdre. Que le Dieu qui a remplacé Jupiter, ce Dieu qui a dit aux hommes : Aimez-vous les uns les autres, que Dieu frappe de cette nouvelle folie les peuples et les rois, le moment est bon, et je réponds que le monde ne sera pas perdu, mais sauvé.

Paul Martin est de Condillac, dans la Drôme ; il a quarante-neuf ans. A dix-neuf ans, il était orphelin sans ressources et l'aîné de six frères et sœurs. Il se constitua leur père. Par son travail il a pourvu constamment aux besoins de sa jeune famille, aujourd'hui honorablement établie. Il avait une vieille tante infirme, il s'est chargé de cette tante. Quand il n'y a rien pour sept, en travaillant du matin au soir, il y en a pour huit. Ses jours sont précieux, à cet homme, il les risque cependant pour arrêter deux chevaux emportés et il sauve la vie à quatre personnes qui allaient être précipitées dans un abîme. Il a du bonheur, il n'est que blessé. Pendant la guerre de 1870 à 1871, au risque d'être fusillé s'il était pris, il a résolu, encouragé et favorisé la fuite de prisonniers français envoyés en Allemagne. Il est ensuite parvenu à empêcher les soldats allemands d'incendier des maisons à Fontainebleau ; puis, en 1872, un jeune homme soutien de famille ayant eu la jambe prise dans un engrenage, il se charge du blessé, et pendant deux ans il lui donne, en prenant toujours sur son propre travail, linge, nourriture, argent pour sa famille. Aujourd'hui il est, nous assure-t-on, homme de confiance dans une grande maison. Nous croyons que le maître de cette maison a bien placé sa confiance et l'Académie décerne à Paul Martin une médaille Montyon de première classe, de mille francs.

Mme veuve Camus, habitant Notre-Dame de Liesse, dans le département de l'Aisne, est âgée aujourd'hui de soixante-quatre ans. Après quinze ans de mariage, elle est abandonnée par son mari,

qui la laisse avec deux jeunes enfants et de nombreuses dettes contractées par lui, bien entendu. En 1853, ce mari meurt sans être revenu auprès de sa femme, ajoutant à son premier legs sept mille francs de dettes nouvelles. La veuve n'a d'autres ressources que son travail et son courage. Elle veut que la mémoire du coupable et le nom de ses enfants soient sans tache, et elle s'impose la lourde mission de payer les dettes de son mari dont elle était séparée de biens. Elle parvient à marier ses deux enfants. Jusque-là elle n'avait pu que payer l'intérêt des dettes. Ses enfants mariés, pour pouvoir payer le capital, elle se met en service. En 1859, elle quitte son pays, sa famille, et vient à Paris pour gagner un peu plus. A force d'économie, en envoyant tous les ans une certaine somme à ses créanciers d'adoption, elle commence à se libérer. Elle va être tout à fait libérée, lorsqu'au mois de février son fils meurt lui laissant un orphelin de deux ans; en 1870, sa fille meurt lui laissant trois enfants en bas âge et un mari pouvant à peine subvenir à ses besoins personnels. Elle prend les enfants à sa charge, deux meurent pendant le siége. Que de douleurs, dont nous ne parlons pas, messieurs, au milieu de tous ces devoirs pieusement remplis! Enfin elle vient d'achever de payer, intérêt et capital, toutes les dettes de son mari, car il va sans dire qu'elle n'a jamais eu le temps ni le moyen d'en faire pour elle. L'Académie décerne une médaille Montyon de première classe de mille francs à Mme veuve Camus.

Mlle *Marie-Adélaïde* Hugon a soixante-dix ans. A dix-huit ans elle était l'unique soutien de sa famille. Depuis quarante-cinq ans elle exerce la fonction d'institutrice à Peyrilles, dans le Lot, où elle est née, et elle exerce cette profession avec un dévouement souvent au-dessus de ses forces. Ce n'est pas tout : elle pourvoit aux besoins des enfants pauvres pour leur faciliter l'entrée de l'école ; elle soigne les indigents, et, malgré sa grande pauvreté, leur procure les médicaments indispensables. Pendant de longues années, elle a soutenu son père très-âgé, sa mère et une sœur infirme. Son père et sa mère sont morts, mais cette sœur infirme est encore à sa charge, et depuis cinquante ans. Aujourd'hui elle est infirme à son tour. L'Académie décerne une première médaille Montyon de mille francs à Mlle Marie-Adélaïde Hugon.

(La fin au prochain numéro.)

EN OCÉANIE

(Suite et fin. — V. le numéro précédent).

Nous voici enfin arrivés à la bénédiction solennelle. C'est une très-grande fête pour les habitants de Samoa que la « première entrée » dans une église ; fête parfaitement conforme à leurs anciens usages, car ils observent une cérémonie analogue pour les maisons des grands chefs. Avant que le chef d'un village aille habiter sa nouvelle maison, on en chasse toutes les influences malignes, puis le village se réunit dans un festin. On s'empressa donc, à Falefa, de faire de grands préparatifs pour célébrer la « première entrée » du grand chef du ciel dans sa case sacrée.

Invités par Mgr Elloy, les représentants du pouvoir samoan voulurent assister officiellement à la cérémonie. C'était la première fois qu'avait lieu une pareille manifestation en faveur de notre sainte religion, car jusqu'ici le gouvernement s'était toujours laissé diriger par les ministres protestants ; et si dernièrement les lois avaient paru donner au culte catholique une entière liberté, cette liberté était dans la pratique entravée et souvent supprimée. Mais, à la suite des événements qui auraient enlevé à Samoa son indépendance, si Mgr Elloy n'avait soutenu ses droits, notre gouvernement a changé de manière d'agir. Il semble reconnaître que c'est à l'évêque qu'il doit son salut et il cherche les occasions de nous témoigner sa reconnaissance. Ce n'est pas à dire que les Samoans se convertissent en masse ; mais leurs dispositions à notre égard sont meilleures : plusieurs se sont ouvertement déclarés catholiques.

La bénédiction de l'église du Sacré-Cœur avait été fixée au jour même de la fête du Sacré-Cœur de Jésus, vendredi 23 juin 1875. Il fut résolu que, dès la veille, se feraient toutes les réceptions, selon les usages samoans, afin que la journée du 23 pût être exclusivement consacrée à la prière et aux cérémonies du culte. Aussi chacun se disposa-t-il à se rendre à Falefa dès le mercredi.

Un grand nombre d'embarcations, arrivées de Savaii, de Manono, de l'ouest d'Upolu et même de Tutuila, stationnaient déjà à Apia, en attendant le moment du départ. C'était une véritable flotte, ou, pour mieux dire, c'était Samoa tout entier qui devait se rendre en pèlerinage à l'église du Cœur-de-Jésus.

Le mercredi donc, vers 3 heures du matin, à la faveur de la

haute marée et d'une fraîche brise, la flotte se disposait à partir. Malgré la multitude des pèlerins, tout se passa sans trouble. Avant de donner le premier coup de rame, chacun s'est muni du signe de la croix, et bientôt la mer est sillonnée par ces nombreuses gondoles océaniennes que poussent des bras vigoureux et exercés. Chaque village devant lequel nous passons est en mouvement, car la fête est générale, et partout de nouveaux pèlerins se joignent à nous. La traversée est longue, d'une dizaine de lieues environ, et nous ne pouvons pas mettre à la voile, car le vent de mer n'est pas encore levé : il faut donc ramer sans cesse. Dès que la fatigue commence à ralentir les bras, nos néophytes ont recours aux cantiques ou à la prière. La prière et le chant terminés, on retombe dans un religieux silence; et alors on n'entend plus que le bruit des palettes qui frappent la mer.

L'aube paraît: aussitôt de chaque embarcation s'élèvent des voix qui récitent ou plutôt psalmodient la prière du matin, tandis que, sur la côte, dans chaque village, on frappe la grande cloche de bois pour annoncer aux fidèles qu'il est temps de sortir du repos de la nuit et d'offrir à Dieu les prémices de la journée. Partout on récite l'*Angelus*. On voit au loin comme une procession de bateaux aux couleurs et aux formes les plus variées. Parmi eux on distingue la goëlette épiscopale à sa forme européenne et à son pavillon où se dessinent les armes de Mgr Elloy : une blanche colombe, qui vole à tire-d'ailes, portant à son bec un rameau d'olivier, image de la mission d'un évêque, image particulièrement fidèle de la mission de dévouement et de paix qu'exerce ici notre vénéré et bien-aimé vicaire apostolique.

Peu à peu nous approchons de Falefa. Du plus loin qu'on peut voir l'église du Sacré-Cœur, on entonne des chants religieux composés pour la circonstance. Enfin, nous arrivons dans le port, d'où nous remontons une petite rivière qui nous mène à une large nappe d'eau s'étendant devant l'église. Chacun est heureux de visiter le monument. Mgr Elloy avait bien voulu donner l'autorisation de transporter à Falefa, pour la cérémonie, les plus beaux ornements d'Apia. La belle église du Sacré-Cœur est restée bien pauvre : point de chemin de croix, point d'appui de communion ; un vieil autel. Seule, la bannière du Sacré-Cœur étale sa fraîche image et ses franges d'or. Vous savez à qui nous sommes redevables de ce présent. C'est le premier qu'ait

reçu le Sacré-Cœur de Falefa; nous espérons que d'autres dons viendront publier, dans cette lointaine mission, le grand amour de la France pour le divin Cœur de Jésus.

Toute la journée du mercredi, les visiteurs se succédaient dans l'église. Sur le soir, arrivèrent les députés du gouvernement avec une nombreuse escorte de soldats. Ces derniers venaient pour rehausser l'éclat des cérémonies. Ils avaient vu nos soldats de marine assister en armes à la messe quand les navires de guerre viennent à Apia; ils voulaient, eux aussi, y assister en armes. Quelques-uns d'entre eux, qui étaient protestants, vinrent prier les missionnaires de leur apprendre à faire le signe de la croix. Leur tenue, comme celle des représentants du gouvernement, a été digne et religieuse; on eût dit que tous étaient catholiques. Ils ont témoigné avoir été très-satisfaits de cette fête et ont beaucoup admiré nos cérémonies.

Mais, avant d'en donner le détail, je veux dire ici quelques mots de la réception des pèlerins, qui eut lieu le jeudi.

Vous avez sans doute entendu parler du soin avec lequel les Samoans exercent l'hospitalité. C'est un point capital chez eux; chaque famille tient à honneur de loger les étrangers; aussi les hôtelleries sont-elles inconnues à Samoa. Des voyageurs viennent-ils à passer dans un village, on les invite à entrer dans la grande case; les chefs s'y réunissent et on apporte des vivres pour le repas qu'on y prend en commun; et si les voyageurs, pressés d'arriver au terme de leur course, ne peuvent s'arrêter pour participer au festin, on apporte le kava pour les rafraîchir et les fortifier. Au cas où ce seraient de nobles voyageurs, tout le village se mettrait en frais; on égorge des cochons et on prépare des présents considérables.

Or quels voyageurs plus illustres et plus nobles que ceux qui s'étaient rendus à Falefa? Aussi prépara-t-on d'immenses quantités de vivres. Un peu avant midi, nous allâmes, selon l'usage, nous asseoir sur la place publique. On se groupa par villages et par districts; mais le gouvernement a une place d'honneur, le clergé a aussi la sienne. Lorsque nous arrivâmes au lieu de la réception, une foule immense y était déjà réunie. Au passage de Mgr Elloy, les soldats présentent les armes et inclinent leurs drapeaux. Nous allons aussitôt prendre place sur des nattes qu'on nous a préparées. Tout le monde est assis. Alors on voit apparaître au loin, à l'extrémité du village, les habitants de Falefa (les hommes seulement), qui s'avancent d'un pas lent et

majestueux! ils sont parés de leur grand uniforme; c'est un long et large *siapo* (étoffe samoanne), rattaché à la ceinture et retombant jusqu'à terre en plis très-amples, à la façon de robes traînantes. Leurs bras et leurs épaules sont ruisselants d'huile de senteur; chacun porte un panier nouvellement tressé avec une feuille de cocotier, dans lequel est un porc entier, rôti à la façon samoanne. Ils s'avancent en chantant quelques couplets de leur composition. Arrivés au milieu de la place publique, ils déposent leurs présents et se retirent en silence. Un seul reste debout, un long bâton à la main et nous adresse un très-long discours. Après s'être excusé de ne pouvoir offrir que de faibles présents, il manifeste sa joie et celle de tout le village de ce qu'ils sont honorés d'un si grand concours de peuple et de chefs nombreux et influents; il remercie spécialement l'évêque et les représentants du pouvoir de ce qu'ils ont bien voulu rehausser par leur présence l'éclat de la fête et finit en priant Dieu de bénir tous ceux que cette cérémonie a réunis dans un même sentiment de foi et de religion.

Alors se lève pour lui répondre l'orateur du gouvernement; je vais tâcher de résumer son discours. C'est un protestant qui parle; les expressions n'en sont que plus significatives :

Puisque je dois, au nom du gouvernement et de toute cette assemblée, répondre au discours qui vient de nous être adressé, je commencerai par offrir mes remerçîments au village qui nous fait un si bienveillant et gracieux accueil : nous devons en offrir aussi à l'év - que et aux missionnaires qui nous procurent une si belle fête.

Nous voici donc réunis de tous les points de Samoa, depuis l'extrémité orientale de Tutuila jusqu'à dernière pointe de terre à l'ouest de Savaii. Il y a ici les gouverneurs de plusieurs districts, les juges d'un grand nombre de cantons et autres officiers du gouvernement; il y a ici les *Talmua* et les *Taipule* (députés et sénateurs); il y a enfin le clergé avec son chef, Mgr de Tipasa.

Et si l'on nous demande pourquoi nous sommes ainsi réunis, nous répondrons ouvertement que c'est pour honorer la religion catholique et ses missionnaires. Autrefois le gouvernement de ce pays ne reconnaissait que la religion protestante avec ses ministres, qui ont les premiers pris pied ici; nous ne voulions point que d'autres religions vinssent lui disputer le pas. Mais, c'est assez de privilèges exclusivement accordés aux ministres protestants. Autrefois nous ne connaissions pas la religion catholique, mais maintenant sa bienfaisante lumière a brillé à nos yeux, et nous reconnaissons que ses missionnaires sont de vrais hommes de Dieu. Pourquoi donc désormais ne les honorerions-nous pas? Pourquoi ne serions-nous pas

heureux de les voir progresser et répandre partout dans ce pays les bienfaits que Dieu veut nous départir par leur ministère? N'avons-nous pas été témoins, dans ces derniers temps, du véritable amour que Tipasa (Mgr Elloy) a pour nous? N'avons-nous pas des preuves certaines qu'il n'est pas venu pour chercher son intérêt, mais bien pour procurer le salut de nos âmes? Désormais donc qu'on ne dise plus que la religion des ministres protestants est notre religion; qu'on ne dise et ne fasse plus rien contre l'honneur du catholicisme, car qui l'injurierait injurierait le gouvernement, et qui le blesserait nous blesserait au cœur. C'est pour cela que tous, demain, nous assisterons au saint sacrifice que Tipasa offrira pour nous dans cette église si belle et si brillante.

Que Tipasa prie Dieu pour nous tous, pour la prospérité de la religion, pour le bien de cet État, et nous, nous prierons pour que Dieu lui accorde ses plus douces faveurs, à lui et à tous ses missionnaires. Et maintenant, peuple de Samoa, soyons fortement unis entre nous et unissons-nous de plus en plus à la religion pour qu'elle nous rende heureux!

Comme ce discours finissait, on apporta de nouveaux présents. Cette fois, c'étaient les femmes du village qui venaient offrir des taros, des poules, des poissons, des fruits, etc. Leur costume, comme au jour des plus grandes solennités, était un tissu fait avec des filaments d'écorce d'arbre, assez semblable à une peau de chèvre blanche.

Les jeunes filles de l'école vinrent à leur tour: elles étaient vêtues d'une longue robe blanche; chacune avait au cou une médaille suspendue à un ruban vert. Elles portèrent leurs présents aux jeunes filles de l'école des Sœurs d'Apia.

Puis vinrent les élèves de l'école du P. Chouvier; ils présentèrent leurs dons aux élèves catéchistes du collége Saint-Joseph. Ils avaient chacun une blouse rouge ornée de boutons de verre de diverses couleurs. Ces boutons étaient les prix et témoignages d'application qu'ils avaient obtenus pendant l'année. Devant eux marchaient deux jeunes gens avec casques et panaches: ils maniaient le casse-tête avec une remarquable dextérité. C'est là un de leurs jeux les plus attrayants.

Ces jeux et ces réceptions n'offraient qu'un médiocre intérêt aux anciens missionnaires. Mais le P. Estienne, récemment arrivé de France, était enchanté d'un spectacle si nouveau. Il remarqua encore avec étonnement l'extrême variété de la coupe des cheveux des petits enfants de l'école. Les uns étaient complétement rasés; d'autres avaient au contraire une chevelure

très-touffue ; ceux-ci n'avaient qu'une petite mèche de cheveux, ce qu'ils appellent un *sapé ;* ceux-là avaient la grande tonsure monacale ; d'autres une sorte de croissant, etc.

Après les petits enfants vint une grande embarcation, traînée avec des lianes, dans le chemin, comme un char. Elle était pleine de porcs rôtis.

Une autre embarcation, traînée de la même manière, était chargée de cannes à sucre et de cocos. Les chants accompagnaient toujours l'offre des présents. On admira beaucoup le chant des femmes de Solosalo ; je veux en citer quelques strophes. Elles disaient :

Allons, allons baiser la main de Tipasa,
C'est cette main qui a sauvé Samoa.

Refrain.

On en parlera en Amérique et dans les journaux.

Allons, allons baiser la main de notre évêque,
Honneur est dû à cette main qui dirige tout.

On en parlera, etc.

Qu'on ne baise pas la main du miri (ministre protestant), passe encore ;
Car sa main nous menait à notre perte.

On en parlera, etc.

Mais la main et l'anneau de Tipasa sont sacrés,
Le Pape lui a vraiment donné la charge de nous diriger.
On en parlera en Amérique et dans les journaux.

Les soldats du gouvernement nous montrèrent ensuite leur habileté dans les manœuvres militaires.

Le bataillon des zouaves du Sacré-Cœur parut : c'étaient des élèves du collége Saint-Joseph, avec quelques jeunes gens que le P. Broyer avait parfaitement exercés. Leur uniforme consistait en un pantalon blanc, une blouse blanche, une casquette ornée d'une croix rouge et l'image du Sacré-Cœur sur la poitrine. Chacun était armé de son fusil. L'exercice fut fait avec la plus grande précision et à l'admiration de tous.

Les élèves de l'école du P. Dolé leur succédèrent. L'uniforme était plus brillant : blouse rouge sur pantalon blanc, casquette noire, et l'image du Sacré-Cœur sur la poitrine. Ils n'avaient point de fusils ; ils devaient faire de la gymnastique. Ils firent

leurs évolutions avec tant d'ensemble et de dextérité, qu'ils excitèrent les applaudissements de tous, et en particulier des députés du gouvernement.

Sur le soir, un drame plein d'actualité fut exécuté par les catéchistes de Saint-Joseph, *Pierre dans les liens*. C'est la traduction samoanne de la pièce en vers insérée dans le *Messager du Sacré-Cœur*.

Puis on se retira pour se préparer à la fête du lendemain. Jamais, depuis le sacre de Mgr Elloy, on n'avait vu une si grande réunion de missionnaires. Nous étions tous autour de notre vénéré évêque. Mgr Elloy prononça une allocution sur le sens des cérémonies dont on venait d'être témoin. Le discours se termina par une invocation au Sacré-Cœur. Les paroles de Monseigneur trouvèrent écho dans toutes les âmes. Sa parole, en effet, est persuasive, son style correct, imagé et parfaitement en harmonie avec la langue de Samoa, si belle et si riche. Ajoutez les accents d'une foi vive et d'une tendre piété, et vous aurez une idée de l'influence qu'exerce sur les Samoans la parole de notre vicaire apostolique.

Vers huit heures eut lieu la messe pontificale, avec diacre et sous-diacre et prêtre assistant. La messe royale de Dumont fut chantée avec beaucoup d'entrain, et, à deux reprises, l'école des Sœurs d'Apia nous fit entendre des morceaux en musique. Le P. Violette parla sur la fête du Sacré-Cœur. Sa diction est parfaitement pure; les néophytes l'écoutent avec plaisir: les anciens surtout aiment à l'entendre redire les expressions déjà un peu surannées, que chacun lui sait gré d'avoir conservées. Le P. Violette est le premier missionnaire qui ait abordé à Samoa. Quel changement s'y est opéré depuis le jour où il descendit dans ces îles, alors hérétiques ou idolâtres! Quelle joie pour son cœur d'apôtre de voir si bien développé le grain de sénevé semé par lui!

Après la messe, le Saint-Sacrement fut exposé; et les fidèles se pressèrent tout le jour auprès des autels pour y adorer la sainte Eucharistie et lui faire amende honorable. Dans ces visites, les néophytes ont l'usage d'interrompre de temps à autre leurs silencieuses prières pour réciter en commun des actes d'adoration et d'amour de Dieu, ou chanter quelques cantiques. Ce jour-là, l'église retentit bien des fois du magnifique chant: *Jesu Alofa*, etc. C'est la traduction du cantique national au Sacré-Cœur, qu'on chante ici sur le même air.

Le soir, avant la bénédiction du Saint-Sacrement, le P. Gavet nous parla encore du Sacré-Cœur. Il nous raconta quelques-unes des merveilles de ce temple que la Divinité habite substantiellement. Sa parole a merveilleusement disposé l'auditoire au grand acte de la consécration au Sacré-Cœur. Alors Mgr le vicaire apostolique s'est prosterné à genoux sur les dalles du sanctuaire, et, d'une voix souvent coupée par l'émotion, a consacré au Cœur de Jésus les pasteurs et le troupeau. Il a supplié le divin Cœur de ramener dans l'Église catholique, la vraie bergerie du divin Pasteur, les brebis égarées, que des docteurs de mensonge ont conduites dans des pâturages empoisonnés.

Ensuite a eu lieu la bénédiction du Saint-Sacrement, suivie de la prière du soir; et chacun a emporté de ce jour le plus doux et le plus précieux souvenir.

Pour nous, le samedi matin, nous avons pu offrir encore une fois le saint sacrifice dans ce sanctuaire. Après la messe, nous avons regagné Apia, où nous avons passé le reste du jour dans la joie qu'éprouvent des frères qui se retrouvent après une année de séparation. Le lendemain, nous gravissions la montagne de Vaéa pour nous rendre au collége Saint-Joseph, où nous devions passer huit jours dans le calme de la retraite.

J'ai l'honneur d'être, etc.

V. Vidal,
missionn. apost. S. M.

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

Un abus à combattre.

Mgr l'évêque de Nîmes a adressé la lettre suivante au R. P. Bouffier, supérieur du collége Saint-Joseph, à Avignon :

Mon très Révérend Père,

Vous vous associez de cœur et d'esprit aux réflexions dont je vous faisais part dans ma dernière lettre sur la manière dont se terminent quelquefois les études des élèves qui nous ont été les plus chers, et vous me demandez de les publier dans l'intérêt de l'éducation chrétienne.

Il ne m'en coûte guère de céder à votre désir, et quand cette lettre ne servirait qu'à sauver un seul jeune homme et une seule famille, je me féliciterais de l'avoir écrite.

Il y a dans les sollicitudes mondaines qui troublent les meilleures familles quelque chose qui m'inquiète singulièrement pour leur avenir : c'est la facilité avec laquelle les pères les plus éclairés, les mères les plus scrupuleuses oublient, dès qu'il s'agit du baccalauréat, tout ce que leur a coûté de peines l'éducation de leurs enfants. Ce grade à conquérir est, dirait-on, bien au-dessus du paradis à gagner. La foi, les mœurs, la reconnaissance, l'honneur même, on sacrifie tout, et quelquefois tout en pure perte, à l'ombre de ce misérable intérêt, qui pourrait être satisfait tout autrement, avec cent fois moins de danger et dix fois plus de chances de succès.

Que faire d'un jeune homme qui vient d'essuyer un ou deux échecs au baccalauréat ? L'amour-propre des parents se le demande, les mauvais instincts de l'élève lui font souhaiter un peu plus de liberté qu'il n'en avait eu jusqu'alors, et pour peu que les maîtres aient jeté quelque défaveur sur les vaincus du baccalauréat, on se désespère à la seule pensée de rentrer dans son collége. Ici l'on peut regretter que, par excès de zèle et pour stimuler le travail, on ait dans le cours de l'année déclaré que la maison, après deux échecs, ne s'ouvrirait plus aux paresseux, et qu'ils iraient, s'ils le pouvaient, se préparer ailleurs. Il faut mieux entendre les intérêts de l'élève et du collége. Même après deux échecs, un vaincu du baccalauréat n'est pas toujours un paresseux, et son malheureux sort peut être encore digne de pitié. Mais, sans s'expliquer avec les maîtres, souvent sans les revoir, on va frapper à une autre porte.

De hardis spéculateurs ont ouvert des institutions destinées à consoler ces grandes infortunes. Le prix de la pension est exorbitant, les parents s'y résignent. La liberté qu'on laisse aux élèves est une liberté funeste, les élèves commencent par l'exploiter. Il n'y a quelquefois, dans cette maison de commerce, ni talent, ni surveillance. Le maître qui la tient n'est pas toujours bachelier. Il a pris un bachelier à son service, rebut de l'enseignement public ou de l'enseignement libre, qui sert d'enseigne à la boutique, et c'est avec si peu de garanties qu'on sollicite et qu'on accapare la confiance des familles chrétiennes, à moitié affolées par les premiers échecs de leurs enfants.

Représentez-vous maintenant ces candidats au baccalauréat montant, de trois mois en trois mois, à l'assaut de leur diplôme, et, dans l'intervalle, abusant de toute la liberté dont on leur laisse faire le premier essai sur les boulevards d'une grande

ville. Vous leur avez interdit le théâtre, ils le fréquentent assidûment. Vous les avez surveillés dans leurs promenades, on les abandonne sans surveillance à toutes les séductions de leur curiosité. Vous leur donniez l'instruction religieuse avec une régularité pleine d'intérêt, ils n'ont guère d'autre exercice de piété qu'une basse messe le dimanche et quelque prône qui n'est pas fait pour eux. Leurs études, dirigées par huit ou dix maîtres employés à leur service, avaient un but. Maintenant plus de règles, plus d'exercices préparatoires ; tout marche au hasard, et, l'examen venu, on tente encore une fois la fortune.

Dirai-je qu'on va échouer toujours ? Non, car l'expérience prouve le contraire. Mais qui ne sait qu'il y a dans le succès d'un examen toujours un peu de ce hasarad qu'on appelle du bonheur, dans l'échec toujours un peu de cet autre hasard qu'on peut appeler la mauvaise chance ? L'élève qui emporte son diplôme en sortant de ce *chauffoir* doit un peu de son succès à un hasard heureux, mais tout le reste à cette longue préparation du collége que vous avez commencée, préparée, soutenue pendant huit ans, et cependant on en fait honneur au *chauffeur* des trois derniers mois. Alors éclate la réclame. Assez souvent cette réclame s'imprime dans un journal bien pensant. Qu'on l'insère par complaisance, ou qu'on en reçoive le prix, elle n'en est pas moins fatale aux bonnes études, et elle contribue à égarer l'opinion.

Les journaux catholiques n'y regardent pas toujours d'assez près. Ils acceptent de confiance une annonce qui déclare telle institution digne de l'estime publique. Cette institution a fait recevoir un ou deux candidats aux derniers examens. C'en est assez pour que le maître qui la tient soit appelé un maître éminent, et que ce maigre résultat soit déclaré magnifique, sinon splendide. Les vacances arrivées, on lit la réclame en famille devant un élève ajourné ou qui tremble de l'être. Sa vanité n'y tient plus, et il se met à solliciter l'entrée de cette heureuse maison, unique au monde, et qui ne compte que des succès. Les parents hésitent d'abord et finissent par céder. En sorte que tout conspire contre les bonnes études et les bons colléges : les parents, les enfants, les journaux, et souvent les journaux les plus catholiques.

Voilà comment nous échappent les élèves formés par nos soins, comment la spéculation dévore le fruit de nos sacrifices et de nos veilles. Que sera-ce dans l'avenir ? Je tremble de l'entrevoir.

Avec le baccalauréat passé moitié en rhétorique, moitié en philosophie, il faudra compter, dès la seconde et même dès la troisième, avec les calculs intéressés des familles, les appréhensions des enfants et les réclames forcenées des spéculateurs qui veulent achalander leur boutique. Prenez y garde. Dès la quatrième, on aura la mauvaise pensée de quitter votre collége, et pour peu qu'un enfant trop précoce ait fréquenté pendant les vacances les bacheliers émancipés du voisinage, il rêvera la liberté sous le nom de baccalauréat et n'omettra rien pour se faire émanciper le plus tôt possible, sous prétexte de devenir plus vite bachelier.

Il faut éclairer là-dessus, mon très-révérend Père, et les familles, et les élèves, et l'opinion publique. Prenons-en hautement notre parti. Avec tant de demi-grades à conquérir, il restera plus d'un mort sur le champ de bataille. Allons les relever et remenons les dans notre garnison. Il y a sans doute pour eux quelque ennui à braver, mais ce n'est rien que de surmonter le premier sentiment et de se remettre courageusement au travail sur les même bancs et avec le secours des mêmes maîtres. Je crains beaucoup qu'un élève toujours heureux ne manque à la reconnaissance. Il s'imagine qu'on lui doit tout, qu'il a tout mérité, et il ne fera guère honneur de ses couronnes ni à Dieu, ni à ses professeurs, ni à l'indulgence de ses juges. Il en est tout autrement de l'élève éprouvé par la disgrâce.

Pour peu qu'un maître le soutienne, il n'en faut pas davantage pour le corriger de la paresse, de la légèreté, de la présomption, avec une efficacité souveraine. Il bénit alors ce véritable ami de sa jeunesse qui consent en quelque sorte à partager sa honte, et qui ne le rejette pas hors du collége comme un sujet indigne, parce qu'il est malheureux. Il s'attache dans son malheur à celui qu'il aurait oublié dans son succès. Il refait courageusement sa rhétorique ou sa philosophie. Il les comprend et il en profite. Pourquoi ne dirais-je pas que Dieu attend quelquefois dans cette épreuve un jeune homme qui hésiterait à se donner à lui ? Il a tiré delà plus d'un prêtre et plus d'un religieux éclairés sur la vanité des choses humaines. Mais, pour ceux qui ne sortent pas de la condition commune, n'est-ce pas l'honneur et le devoir d'un bon collége de les garder tant qu'ils demeurent dignes d'appartenir à la maison ? On leur enseigne la persévérance en persévérant avec eux dans le même travail. On leur apprend à vouloir, à vouloir encore, à vouloir toujours. A seize ans, on

n'en aurait fait que des bacheliers ignorants et présomptueux, à dix-huit ou vingt ans, après deux ou trois échecs noblement supportés, on aura des hommes et des chrétiens.

N'hésitez donc pas à organiser dans votre excellent collége d'Avignon des classes spéciales pour conserver jusqu'à la fin de leurs études tous les jeunes gens qui auront échoué dans leurs premiers examens. J'ai appelé là-dessus l'attention du collége de l'Assomption et de l'institution de Saint-Stanislas, qui se partagent, à Nîmes, la confiance publique. Il y a trente ans bientôt que nos colléges catholiques font tous les ans leurs preuves de science, de piété, de bonne éducation. Nous dévouons à cette œuvre les meilleurs de nos prêtres et de nos religieux. Rien ne nous a coûté pour élever et soutenir ces cent colléges libres, l'honneur de la France catholique. Nous y avons dépensé plus d'hommes encore que d'argent. Nous nous usons tous les jours davantage au service de la jeunesse, de la France et de l'Église. Nous ne demandons, en retour, aux familles, qu'une seule marque de reconnaissance, c'est qu'elles nous laissent achever notre œuvre, et qu'on ne nous arrache pas, avant l'heure marquée, des âmes que nous avons achetées à si grand prix, des âmes qui périraient presque infailliblement aux mains des mercenaires et des étrangers.

Veuillez agréer, mon très-révérend Père, l'expression de mes affectueux sentiments.

† Louis,
évêque de Nîmes, Uzès et Alais.

LE PAPE GRÉGOIRE XVI

(2e article. — Voir le numéro précédent).

Mais les violences intellectuelles, les outrages de la *Flandre* envers ceux qui viennent placer leur honneur sous la protection de la justice belge, n'ont pas le moindre fondement. La grande voix de l'histoire le proclamera, elle le crie déjà par l'organe des hommes impartiaux. Nous le verrons. Les témoignages des protestants, des libéraux accompagnent dans cette enceinte les noms que j'ai à défendre. Je supplie le tribunal de bien vouloir me permettre de faire complète cette démonstration. Je voudrais, chargé d'une si grande cause et accablé par mon insuffisance, je voudrais avoir à mon service ces énergies de la pensée qui

résument tout en peu de mots et dont les expressions sont des jugements irréformables.

Si j'abuse de votre patience, attribuez-le à mon incompétence et à mon insuffisance, mais veuillez me le pardonner d'avance....

Nous allons parler de grands noms et de choses illustres, de choses plus qu'illustres, de choses saintes. Ce prétoire ne sera pas pour eux et pour elles un théâtre trop petit. La justice belge entendra ces noms et pèsera ces choses ; et la justice, c'est la plus noble des attributions de l'autorité, elle est un sacerdoce et elle seule est appelée de ce nom à l'exclusion de l'autorité militaire, du pouvoir exécutif, de la puissance législative.

Quel hommage rendu à la justice belge que ce procès ! Des princes étrangers, des héritiers des noms les plus célèbres, un ancien serviteur de Grégoire XVI et de Pie IX, une femme modeste, mère vénérable et justement vénérée, tous confondus dans une même pensée d'honneur et un même sentiment de confiance dans votre sagesse impartiale, viennent demander protection !...

Voilà les causes de l'intérêt excité partout, jusqu'au-delà de nos frontières, par ce procès. Dès les premiers pas de cette action le mot d'honneur a été prononcé : à ce mot pénétrant, tous les hommes honnêtes ont levé la tête et ont écouté.

Les outrages de la *Flandre* disséminés en apparence sur plusieurs noms se concentrent cependant, en quelque sorte, sur celui de Grégoire XVI ; Bernetti, Albani, Ferretti ont été ses serviteurs, ont travaillé avec lui. Le chevalier Moroni et sa dame sont attaqués à cause de Grégoire XVI. Serviteur aussi dévoué que modeste, Moroni n'aurait pas vu sa vie calomniée tout entière, si tout entière elle n'avait été consacrée à Grégoire XVI. Grégoire XVI est attaqué dans son dévoué serviteur. C'est donc Grégoire XVI qu'il faut faire connaître pour venger les demandeurs, pour défendre leur cause.

Il ne suffit pas à la haine d'outrager le Souverain et le Pontife, il lui faut encore venir jeter de la boue sur sa vie privée, sur ses mœurs. La diffamation a été complète, mais complète sera la réparation.

Relisons le passage où la *Flandre* représente Grégoire XVI fainéant, et *lascif*, *infaillibilité ivre* comme le *jouet* de son valet de chambre et *de la femme de ce dernier*. — L'insinuation est transparente. Vous-mêmes, vous n'oseriez le nier ! Le chevalier Moroni et sa femme sont représentés comme les agents

de la débauche adultère du Pape. Mme Moroni est la femme adultère, c'est une *drôlesse!* Oui, vous allez jusque-là, votre pensée est évidente et l'expression de votre pensée est évidente aussi !

Il suffit, du reste, pour dissiper tout doute, de remonter à l'origine de cette infamie. Elle est venue en Belgique de Berlin et elle est un des produits de la nouvelle culture qui fleurit là-bas. Dans une correspondance berlinoise adressée au *Précurseur*, on n'a pas rougi d'accoler au nom vénéré de Grégoire XVI, cette sanglante injure : *l'amant de la Moroni!*

Il est vrai que cette même calomnie, Berlin l'avait reçue de Rome et puisée dans un libelle odieux contre Pie IX, interdit par le gouvernement français et par le gouvernement italien lui-même ! En Belgique, grâce à la liberté de la presse, nos journaux libéraux ont pu extraire toute la quintessence de ce pamphlet. Ce ne leur était pas assez d'outrager ce grand mort, Grégoire XVI; il leur a fallu déverser leur bave sur Pie IX. La vie privée si pure, la moralité si austère de ce Pape incomparable, de celui dont une voix éloquente a pu dire au Parlement belge qu'il s'élevait au-dessus de l'humanité, de celui qui dépasse de si haut les hommes les plus illustres du XIX[e] siècle, de celui devant qui les nations s'agenouillent et qui reçoit les hommages attendris des protestants eux-mêmes, oui, cette vie la presse libérale a voulu la salir par des calomnies infâmes !

Il y a dans le règne de Pie IX un épisode solennel et déjà entré dans l'histoire : la fuite à Gaëte. Au moment où la démagogie révolutionnaire allait s'emparer de Rome, grâce au dévouement de l'ambassadeur de France et de l'ambassadeur de Bavière, le Pape put se soustraire aux haines qui le guettaient et gagner le royaume de Naples, dans la voiture de l'ambassadrice de Bavière, Mme la comtesse de Spaur.

Eh bien ! c'est cette fuite que la presse libérale a le triste courage de dénaturer en insultant tout à la fois le dévouement et la vertu, une sainte femme et un grand Pape. Le voyage à Gaëte est transformé en promenade galante et Pie IX n'est plus que l'amant de la comtesse de Spaur !

Je n'ai pas le courage de surmonter mon dégoût et de vous lire ces infâmes outrages.

Ah ! ceux qui jetaient ainsi l'outrage à Pie IX ne se doutaient pas sans doute qu'entre le Pape et la comtesse de Spaur, il y avait dans la voiture qui prenait la route de l'exil, Dieu lui-

même! Quelques jours avant sa fuite, le Souverain-Pontife avaient reçu de l'évêque de Valence la pyxide d'or dans laquelle Pie VI, captif, avait gardé pour consolateur et pour ami, Notre-Seigneur Jésus-Christ présent dans la sainte Eucharistie. Or, cet ami divin, son maître et son Dieu, Pie IX l'emportait, lui aussi, caché dans la même pyxide, sur la route de Rome à Gaëte.

Vous le voyez, Pie IX lui-même n'a pas échappé aux venimeuses morsures de la presse et, aujourd'hui encore, il se trouve à Rome, nouveau Daniel, au milieu des bêtes de la Révolution. Elles ne peuvent le dévorer ; mais elles hurlent, elles bavent autour de lui !

Pour repousser la calomnie qui blesse et veut tuer l'honneur de M. et Mme Moroni, il me faut donc vous montrer ce que fut Grégoire XVI, dans sa vie privée, dans l'exercice de sa royauté et de son Pontificat, dans sa vie entière. Les témoignages les plus convaincants ne manqueront pas. Vous verrez, messieurs, si, dans une carrière de plus de quatre-vingts ans, il se rencontre une place, un moment, où la calomnie puisse s'asseoir !

Moroni a été le témoin des vingt-cinq dernières années de Maur, cardinal Capellari, Grégoire XVI. Dans un mémoire que ce fidèle serviteur — il est aussi, et nous en devons dire un mot, un savant de tout premier ordre, — m'a envoyé, mais que je ne lirai pas tout entier, pour ne pas produire en cette enceinte l'expression indignée d'une légitime colère, dans ce mémoire le chevalier Moroni donne de touchants détails sur son premier maître et sur lui-même :

Je n'ai pas de richesses, dit-il, je n'en ai pas eu, par vertu de mon Maître et parce que je craignais Dieu. J'ai usé de charité envers mon prochain, et toujours je me suis inspiré de nobles sentiments, à savoir de mener une vie intègre dans ma position exceptionnelle, et aussi à faire honneur à un Grégoire XVI ; c'est pourquoi non-seulement j'ai pu marcher ici à Rome le front haut, mais de plus je ne suis jamais parvenu à posséder un pied carré de terre. Il me faut payer loyer pour mon habitation. A peine ai-je pu donner une modeste dot à mes filles survivantes, réservant le reste pour mon entretien et celui de ma compagne.

Les deux époux, messieurs, ont atteint l'âge de 75 ans !

Si les énormes calomnies dont on me charge étaient vraies seulement en partie, ajoute M. Moroni, comment, dans les temps où nous vivons, ai-je pu rester, pendant trente-et-un ans, second aide de chambre de Pie IX ?

Voilà Moroni ! Voilà celui que la *Flandre libérale* a appelé un mauvais drôle !

Son langage n'est-il pas celui de l'honneur ?.....

Grégoire XVI, à l'aurore et au midi de son glorieux pontificat a été loué par deux hommes qui marqueront dans ce siècle et que la *Flandre libérale* ne pourra récuser, je parle de Lamennais et Montalembert.

Lamennais écrivait, au début du Pontificat de Grégoire XVI, dans l'*Avenir* :

La *piété*, la *science*, la *sagesse* sont replacées sur l'immortel siége de Pierre. Le cardinal Capellari a fait un grand apprentissage de la Papauté en sa qualité de préfet de la Propagande ; son regard s'est habitué à embrasser le monde entier. La bénédiction qu'il répand du haut du balcon de Saint-Pierre, sur la ville et le monde, réveillera aux extrémités de la terre les traces de sa bienfaisance, que les déserts eux-mêmes ont connue.

C'est lui qui envoyait des apôtres au pauvre sauvage de l'Amérique ; le chrétien chinois sait déjà son nom, et les catholiques errants sur les débris de l'antique Babylone, ne changeront pas de langage, en l'appelant leur Père. C'est du sein de cette charité universelle qu'il a monté les marches du trône réservé au suprême défenseur de la vérité et de la justice : ses grandes destinées ne l'étonneront point. Éclairé d'en haut, il lira les desseins de Dieu écrits, dans de prodigieux événements, en caractères encore obscurs pour la foule, et découvrira, sous les décombres de la société, des germes divers de régénération que sa parole fécondera. L'univers chrétien tourne aujourd'hui les yeux vers la Papauté avec un redoublement de foi et d'espérance.

Quand tout ce qui est humain s'écroule, on embrasse plus étroitement la colonne qui survit à toutes les ruines du temps, comme une image terrestre de l'éternité.

Dans le même article de l'*Avenir*, 12 *février* 1831, parlant de la vie antérieure du Pontife, Lamennais disait :

Léon XII l'avait employé avec succès dans plusieurs négociations de la nature la plus difficile, notamment pour les Concordats du Saint-Siége avec le roi de Prusse pour les églises des provinces rhénanes, et avec le roi des Pays-Bas pour la Belgique et la Hollande. Sa haute piété qui l'a toujours rendu un objet de vénération pour ses collègues et pour le peuple romain, la fermeté de son caractère et la simplicité de ses habitudes, *enfin la pureté de sa vie* passée, toute dévouée à l'étude et à la pratique des lettres religieuses, sont des gages assurés de la grandeur et de la sagesse du nouveau pontificat.

Lamennais appelle Grégoire XVI un saint, un érudit, un

savant, un homme austère. — Pour la *Flandre*, ce Pape est un imbécile et un débauché joignant l'adultère à l'ivrognerie !

Lamennais écrivait encore dans les *Affaires de Rome*, après sa rupture avec l'Église : « On ne saurait trop louer générale- « ment la régularité du clergé romain. Les cardinaux lui en « donnent l'exemple, ainsi que celui d'une piété sincère. »

Écoutez le comte de Montalembert. La *Flandre* vantait récemment, à propos d'un article posthume sur l'Espagne, les qualités de ce grand écrivain et de ce grand orateur. Je me plais à tenter de convaincre l'adversaire par des autorités qu'il ne peut contester et partant qui doivent lui porter la persuasion.

Quoi qu'il arrive, écrivait Montalembert le 29 décembre 1837, il faut avouer que c'est un glorieux pontificat que celui de Grégoire XVI. Nous croyons pouvoir le proclamer sans être accusé de flatterie ; il est trop haut et nous sommes trop loin pour que cette accusation soit fondée. D'ailleurs un enfant, quoi qu'il dise, ne saurait guère flatter son père, quand ce père se place sur la brèche pour sauver ses enfants.
Disons-le donc sans crainte : la modération et l'impartialité dont Grégoire XVI a donné des preuves si éclatantes depuis qu'il est monté sur le Trône de Pierre ; son attitude si noble au milieu des déchirements de notre époque ; sa bienveillance paternelle envers les gouvernements, quelle que soit leur origine, qui se sont montrés favorables à la religion, comme ceux de France et de Belgique ; sa merveilleuse victoire sur un homme qu'il nous coûterait trop de nommer, et qui menaçait l'Église d'un des plus grands dangers qu'elle ait jamais courus ; et en dernier lieu cette allocution sur l'affaire de Cologne : en voilà assez pour placer ce règne au rang de ceux qui ont illustré l'Église.

Disons-le aussi, ce n'est pas un temps si triste que le nôtre, et le siècle qui a vu la religion rétablie en France par le Concordat, qui a vu mourir Napoléon à Sainte-Hélène et Pie VII au Vatican, l'Église triompher si facilement du plus intrépide de ses apologistes, devenu le plus redoutable de ses ennemis, et enfin un Pape dominer avec tant d'autorité les mauvaisss passions des rois et des peuples : ce siècle ne sera pas sans une gloire consolante dans les annales du christianisme. Pour nous, nous ne nous sentons plus le courage de gémir sur un temps qui enfante des dévouements comme celui de Clément-Auguste de Droste, et qui s'écoule sous le pontificat de celui qui porte si dignement le plus grand nom de la Papauté, le nom de Grégoire.

Et que de glorieuses pages l'histoire depuis 1837 a-t-elle ajoutées au patrimoine de la Papauté ! !

Ces paroles sont-elles un éloge banal, l'expression exagérée d'écrivains enthousiastes? Non, elles sont la simple vérité.

(La suite au prochain numéro).

LES FENÊTRES DES ÉGLISES

DÉCORÉES PAR LA DIAPHANIE.

Il serait, à coup sûr, puéril de démontrer que la destination principale et purement utilitaire des édifices religieux trouve son complément dans l'ornementation de la peinture sur verre.

C'est qu'en effet la pratique universelle et constante atteste l'opportunité de cette décoration, dont les caractères varient, d'ailleurs, selon les temps.

Personne n'ignore assurément, que pour l'embellissement des fenêtres de nos temples sacrés, le moyen-âge nous a fait un ravissant legs dans les vitres de couleur; c'est au XIIe siècle, lorsque la foi réveillait tous les arts, réchauffait le zèle des chrétiens, que le peintre verrier vint prêter son concours à l'architecture pour répandre sous les voûtes de nos splendides cathédrales, comme dans les chapelles claustrales et dans les sombres oratoires des somptueuses demeures féodales, cette lumière harmonieuse qui donne le calme du recueillement; pendant plus de trois cents ans cet art inventa les plus étonnantes des merveilles dans nos vieilles églises de France, et celles que le temps a respectées étalent encore avec orgueil les magnificences de ces temps de foi.

A cet époque la verrière était, s'il est permis d'employer ce terme, le catéchisme rayonnant des populations avides d'enseignements religieux. Les peintures murales, les tapisseries des âges précédents n'avaient pu atteindre à cette magie de la prédication catholique par la vue. Là, tout isolait le chrétien du monde réel; le soleil même semblait, dans ces pieux sanctuaires, avoir perdu de son empire, car ses rayons se brisaient contre les verrières, ou se métamorphosaient en les traversant; la lumière ne paraissait plus venir du dehors, on aurait cru plutôt qu'elle émanait des saints personnages représentés sur les vitraux.

Nous n'avons pas à dire ici comment a disparu de nos temples cette ornementation si riche qui récréait et ravissait les yeux du corps tout en illuminant les intelligences.

Il faut cependant le reconnaître, les vestiges du passé, ces débris des chefs-d'œuvre de nos anciens verriers ont été depuis quelques années remontés par des artistes de renom, avec un goût qui montre que les secrets anciens sont trouvés et largement complétés par la science moderne.

A l'appui de cette assertion, il suffirait de citer les travaux importants exécutés de nos jours; souvent même pâlissent et échouent, dans la confrontation avec le vitrail de certaines églises ignorées de nos campagnes, telle ou telle verrière devant laquelle, jadis, les pieuses abbesses se prosternaient et les châtelaines priaient pour leurs chevaliers guerroyant en Terre-Sainte.

C'est là, si je ne me trompe, un progrès tout à l'honneur de notre époque.

Seulement, aujourd'hui comme autrefois, les vitraux anciens et modernes atteignent des prix si élevés qu'il n'est pas permis aux paroisses dont les revenus sont plus que modestes d'en décorer leurs églises.

MM. Engellman et Graff, chromolithographes à Paris, sont, ce me semble, en voie de faire cesser cet état de choses; leurs travaux en diaphanie auront tôt ou tard pour résultat de rendre accessible à toutes les bourses un genre de décoration supérieure et auquel aucune de nos églises pauvres ne pouvait prétendre.

La diaphanie est un nouveau procédé facile et économique pour décorer le verre.

Il consiste à appliquer sur du verre ordinaire des feuilles imprimées en couleur à l'huile et rendues transparentes au moyen du vernis. Le verre décoré ne devant jamais servir de clôture, réclame un châssis que l'on place devant la vitre, mais à une certaine distance, pour qu'aucune trace des traverses de la croisée extérieure ne soit apparente.

C'est à l'aide de feuilles dites chromolithographiques, exécutées par nos premiers dessinateurs, que MM. Engellman et Graff sont parvenus à imiter sur verre avec tout l'éclat et le charme des couleurs, la peinture que l'artiste verrier applique ordinairement à la main.

Leurs feuilles sont remarquables sous le rapport de la perfection du dessin. La finesse des traits, le modelé, le coloris la carnation, voire l'assortiment topique des costumes divers, tout y est réussi avec un rare bonheur. Les sujets destinés aux

églises sont autant de copies des œuvres les plus recherchées des peintures verrières du moyen-âge, de la renaissance et enfin de cette époque où cet art brillait de son plus vif éclat.

Pour donner plus d'exactitude à la reproduction des anciens vitraux, on n'a pas oublié les plombs avec lesquels le verrier réunit les verres et qui, au lieu de nuire à l'effet, surtout lorsque les fenêtres qu'ils embellissent doivent être vues de loin, servent au contraire à donner de la vigueur aux ombres.

A la nombreuse collection des feuilles représentant les tableaux des grands maîtres, s'ajoutent encore tous les genres d'ornementations prêts à recevoir les personnages selon la diversité des styles. L'effet en est très-décoratif, certains détails même s'accusent avec une netteté que l'artiste verrier ne saurait donner toujours.

Cet art encore dans l'enfance est certainement appelé à prendre place parmi les belles manifestations des inventions modernes.

Une fois que l'on s'est procuré les sujets choisis, d'après un plan qui embrasse l'ensemble des décors, et que l'on s'est pourvu des verres taillés à la demande du cadre destiné à les recevoir, on procède au posage et au collage ; deux opérations qui exigent de l'attention et de la précision ; c'est là surtout la partie où le goût dirigé par l'art joue le plus grand rôle, depuis la bordure jusqu'à la verrière gothique dans ses formes les plus capricieuses.

Avec le manuel de l'auteur (1) sous les yeux, et le concours d'un homme de l'art pour guider l'imagination, on peut se livrer à d'intéressantes compositions.

Qu'à ce sujet, il me soit permis de dire ici toute ma pensée. Je n'apprendrai rien à mes confrères de la contrée, en constatant que M. l'abbé Durand, curé de Puyréau, est familiarisé de longue date avec les règles difficiles et délicates de l'ornementation : plusieurs de ses travaux sont sous les yeux du public et ils témoignent en faveur de M. Durand avec une autorité que je n'ai pas.

C'est pourquoi je me bornerai à signaler aujourd'hui un travail exécuté par lui, sur la diaphanie, et destiné à l'église de Chenon (Charente). Il a trouvé moyen de faire montre, dans

(1) Brochure qui se vend chez Engellmann, rue de l'Abbaye, Paris.

trois vitraux (2), des aptitudes maintes fois développées dans les œuvres d'un genre analogue.

Le premier travail dont j'ai à parler, c'est le vitrail du sanctuaire : les sujets qu'il représente disposés dans quatre panneaux sont Notre-Seigneur Jésus-Christ envisagé comme Pontife, la Reine Vierge Marie, Notre-Seigneur bénissant les enfants et la sainte Cène.

Au soubassement, sur un fond constellé en quelque sorte de joyaux d'orfèvrerie, on a étalé une série de médaillons reproduisant les principaux traits de la vie du divin Rédempteur : c'est la Nativité, la Présentation au temple, l'Adoration des bergers, la sainte Famille, Jésus tenté par le démon, Jésus au jardin des oliviers, la Résurrection, l'Ascension.

Le second travail consiste dans l'ornementation des sujets qui composent la verrière installée au-dessus de l'autel de la sainte Vierge. Le cycle festival et historique de l'auguste Reine des saints s'y déroule en dix tableaux disposés avec un goût exquis. C'est le mariage de la très-sainte Mère du Créateur ; l'Annonciation, la Visitation, Jésus naissant, la Purification, la Vierge du Rosaire, l'Assomption et le Couronnement dans le Ciel.

Dans le troisième vitrail, figurent en un ordre symétrique, saint Jean-Baptiste, saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, saint Vincent de Paul et saint François de Sales. Enfin plusieurs scènes de la vie publique du Sauveur se détachent çà et là en modules faits pour le plaisir des yeux.

Ces estampes diverses s'irradient sur un fond richement colorié et émaillé d'une infinité d'arabesques aux nuances fines et délicates, *consule dignæ ;* des enluminures, des entablements, des frises, des rosaces, des niches, des attributs emblématiques, des signes symboliques concourent, dans un agencement merveilleux, à la décoration de chacune des verrières.

Telle est la description sommaire de ces trois derniers travaux décoratifs exécutés par la diaphanie.

Ce que je ne puis indiquer dans ce compte-rendu trop tardif par ma faute, mais exempt de toute complaisance compensatoire, c'est l'impression calme et harmonieuse que laissent aux

(2) Dûs à la générosité, l'un de la famille Heraud, l'autre offert par M. Alligant, le troisième donné par M. Aubin. Ils mesurent, pris séparément, dans des croisées ogivales, trois mètres de hauteur sur un mètre vingt centimètres de largeur.

spectateurs ces galeries religieuses. A M. Durand tout le mérite de l'ornementation..... Son œuvre dans l'église de Chenon redit en trois chants les paroles du prophète : *Domine, dilexi decorem domus tuæ et locum habitationis gloriæ tuæ!!!*

Aussi, je n'ai pas cru devoir taire mon admiration et ma reconnaissance pour celui qui aime et sait si bien décorer la maison du Seigneur ; que ce soit là toute mon excuse de vous en avoir entretenu, bons et indulgents lecteurs!!!

Enfin, grâce à la diaphanie, l'église de Chenon, récemment restaurée, sera un peu plus digne du bon Maître qui daigne y faire sa résidence. Désormais les rayons indiscrets du soleil ne pénétreront dans ce lieu saint que tamisés à travers les délicieuses couleurs des vitraux et à la faveur de leur demi-jour religieux. Les bons habitants de cette paisible paroisse auront pour ainsi dire une retraite où ils se feront un plaisir en même temps qu'un devoir de s'y rendre le plus souvent pour célébrer, ce semble, avec plus de piété et de recueillement, les saints offices, et y entendre la parole de vie.

Puissent-ils retracer dans les détails de la vie pratique tout ce que dans un muet langage à travers ces impressions coloriées leur enseigne avec une pléiades de grands saints l'Immaculée Mère de Dieu et des hommes !

Puissent-ils aussi imiter l'adorable modèle des chrétiens, Jésus-Christ Notre-Seigneur !

MAURICE APCHER,

curé de Bayers.

LA CORPORATION CHRÉTIENNE.

Nous avons promis de revenir sur le *Manuel de la corporation chrétienne* de M. Léon Harmel (1), que nous n'avons fait que signaler dans notre Bulletin bibliographique. Nous ne saurions mieux faire que de reproduire ici l'article qu'y a consacré la *Revue catholique des institutions et du droit.*

(1) Tours, chez Alfred Mame ; Paris, au Secrétariat de l'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers, rue du Bac, 10.

Voici, dit cette Revue, un livre d'une importance extrême. Il n'est pas le fruit de l'un de ces théoriciens qui croient pouvoir *a priori* et du fond de leur cabinet, porter leur jugement sur les points les plus importants et les plus délicats de nos réformes sociales et religieuses. Le livre de M. Harmel, en effet, est surtout l'histoire du développement d'une œuvre. Ici la pratique a précédé la théorie, la coutume a précédé les constitutions réglementaires. C'est ce qui nous donne confiance. Il ne cherche pas, d'ailleurs, dans ses pages, à faire de magnifiques plans de bataille pour combattre le mal de la société ouvrière; non, mais il aime les ouvriers, il cherche à leur être utile. Il nous dit ce qu'il a fait; il se demande si d'autres ne pourraient pas faire comme lui et mieux que lui, et si, en unissant ainsi des efforts communs avec des plans très-simples, très-pratiques, très-religieux, que chacun, d'ailleurs, peut plus ou moins modifier suivant ses besoins, on n'arriverait pas à d'immenses résultats.

Nous connaissons des théoriciens humanitaires qui allient à certains sentiments religieux une défiance extrême du prêtre. Ils voient l'abîme où nous conduisent les principes de la Révolution. Ils voudraient voir la société sortir de cet abîme, mais ils seraient heureux de pouvoir pour cela se passer du sacerdoce chrétien. Ils ne regardent pas l'action du prêtre comme très-nécessaire et, à les entendre, on croirait volontiers que dans leur pensée on peut être très-religieux sans le prêtre et l'action directe du prêtre. Ceci tient à un immense système infernal qui tend à séparer la société de l'Église, à la rendre laïque; c'est une des branches plus ou moins éloignées de l'anticléricalisme qui n'est autre que l'antichristianisme déguisé. Ces hommes dont nous parlons et que nous voulons croire de bonne foi mais illusionnés, obéissent sans y penser à un mot d'ordre de Satan qui tend à séparer les âmes de Dieu, en les séparant du sacerdoce chrétien.

C'est là, nous l'avouons, ce que nous trouvons de plus précieux dans l'œuvre de M. Harmel; c'est là ce qui nous la fait considérer, ainsi que l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers, car ces deux œuvres sont sœurs, comme un levier puissant pour la réforme de notre époque. Dans ces deux œuvres, en effet, ce ne sont pas seulement les principes religieux d'une manière abstraite qui sont admis comme fondement, mais les prêtres catholiques personnellement et les institutions religieuses qui

se rattachent au prêtre y tiennent la place qu'ils doivent avoir. Le sacerdoce chrétien est le sel de la terre, c'est Jésus-Christ réparateur, c'est Jésus-Christ sauveur ; sans le sacerdoce jamais on n'aura de véritable famille, c'est lui qui la bénit ; jamais des cœurs vierges et purs, parce que ce sont les sacrements qui les produisent ; jamais de véritable charité, parce que le sacerdoce est le canal de la grâce. Nous savons bien, on n'a pas besoin de nous l'apprendre, que le prêtre n'est pas descendu du ciel, qu'il porte la grâce comme nous dans dans un vase fragile, qu'il doit, comme nous, à Dieu, compte de ses actions, qu'il peut être prévaricateur; jamais nous ne nous en étonnerons, mais il ne reste pas moins vrai d'une manière absolue que, parlant en général, le sacerdoce chrétien, depuis Jésus-Christ, a été le canal de la vie divine dans les âmes et qu'il le sera jusqu'à la fin du monde. Et nous parler d'une vie chrétienne plus ou moins séparée de l'action directe du prêtre, c'est nous parler d'une absurdité. Qu'on laisse tout entière cette absurdité en propriété aux révolutionnaires de toutes les couleurs, mais que des hommes qui veulent nous faire croire qu'ils sont chrétiens et qu'ils travaillent à la réforme sociale de notre époque ne la partagent pas, et surtout ne cherchent pas à la propager.

M. Harmel est propriétaire d'une grande usine au Val-des-Bois (Marne). Il a cherché à l'organiser d'une manière parfaitement chrétienne. Église, aumônier, Frères, Sœurs, associations religieuses pour les femmes mariées, les jeunes gens, les jeunes personnes, fêtes religieuses, rien n'est négligé. Cette usine, avec son personnel d'un millier d'âmes, est une vraie famille chrétienne.

Or, il se trouve que M. Harmel a recueilli les fruits les plus précieux de cette organisation. Il a en partage la joie que produit pour un père l'amour d'enfants qu'il aime lui-même ; l'espérance que produisent pour un chrétien les œuvres qui sont coordonnées à la vie éternelle et qui sont le seul trésor que nous emportions de cette vie. Enfin, il ne trouve pas que les quelques sacrifices pécuniaires qu'il a faits généreusement pour cela lui soient à charge. Il recueille même au delà de ce qu'il a semé, parce que des ouvriers, lorsqu'ils aiment leur patron, lorsqu'ils sont unis entre eux, lorsqu'ils sont laborieux, lorsqu'ils sont chrétiens, travaillent d'une manière extrêmement plus fructueuse et prennent les intérêts de l'usine comme les leurs propres. Aussi M. Harmel, qui n'est pas jaloux de sa prospérité

voudrait la voir partager par tous les patrons qui auraient la bonne inspiration de l'imiter.

Nous n'entrerons pas dans l'organisation chrétienne de l'usine, c'est un des grands intérêts du livre et nous voulons en laisser la primeur à l'utile curiosité du lecteur.

Mais l'amour du bien ne dit jamais : « C'est assez. » M. Harmel a eu la pensée de réunir les associations de son usine en corporation, afin de les faire participer, par ce moyen, à plus d'avantages, soit religieux, soit matériels et économiques.

Il s'est alors demandé si ce même système, qui lui a si bien réussi dans une usine, ne pourrait être réalisé en dehors des fabriques, et si dans chaque ville il ne pourrait pas y avoir une corporation ouvrière, fondée complétement sur l'association religieuse, se servant de l'action du sacerdoce pour répandre dans toutes les classes des populations ouvrières la vie de Jésus-Christ. Il a étudié avec soin, il a consulté, il a trouvé dans les Cercles catholiques d'ouvriers un commencement d'effort et un centre d'organisation, et c'est ce grand but qu'il travaille à réaliser.

Voici comment il définit la corporation (page 193) :

La corporation, telle que nous la comprenons, est une société religieuse et économique formée librement par des chefs de familles industrielles (patrons et ouvriers d'un même corps d'état ou de professions analogues), et dont tous les membres sont groupés dans diverses associations de piété.

La corporation est gouvernée par un comité corporatif contenant des patrons de la profession : elle a pour centre un Cercle catholique d'ouvriers.

Elle a trois buts : 1° rétablir la vie sociale chrétienne dans le monde ouvrier ; 2° travailler au bien-être moral et matériel de ses membres ; 3° arriver à la paix sociale par l'union des patrons et des ouvriers, union nécessaire pour établir une organisation industrielle favorable au règne de la justice, au rétablissement de la famille, à la liberté du bien et à la charité chrétienne.

Mais autant l'âme est au-dessus du corps, autant le premier but est au-dessus des deux autres. Comme la santé de l'âme et celle du corps ont des liens secrets et indissolubles et doivent concourir à la fin surnaturelle de l'homme, de même le triple but que nous proposons a des affinités secrètes entre ses trois termes, et sa fin dernière est le règne social de Jésus-Christ sur la terre.

La vie sociale chrétienne sera rétablie par les associations catholiques, qui donnent seules entrée dans la corporation ; elle sera maintenue par le comité soumis à l'Église catholique, que représentera

dans son sein un délégué ecclésiastique ayant toute autorité pour les questions du domaine de la conscience et de la doctrine, elle sera manifestée et entretenue par une église ou oratoire appartenant à la corporation, où ses membres devront se réunir pour les exercices religieux (suivant l'obligation que Pie IX en a faite dans son *motu proprio* du 14 mai 1852).

Le bien-être moral et matériel sera facilité par la profession commune des membres de la corporation ; il sera préparé par une instruction solide, où la religion ne sera jamais séparée de la science professionnelle ; il sera procuré par les institutions économiques que gouvernera le conseil corporatif.

Le troisième but de la corporation sera atteint : pour la paix sociale par l'union des patrons et des ouvriers ; pour la justice, par la solution chrétienne des questions de travail, des engagements et du salaire ; pour le rétablissement de la famille, par la protection de la femme et de l'enfance, le mariage chrétien, la restauration du pouvoir paternel, l'union des membres de la famille dans le travail, les habitudes de l'épargne et les logements moraux ; pour la liberté du bien, par le respect de la légitime indépendance de chacun et par des règlements propres à empêcher les blasphèmes, les propos indécents et les tracasseries contre les ouvriers chrétiens ; enfin, pour la charité chrétienne, par des rapports d'affection des patrons avec les ouvriers et des ouvriers entre eux.

M. Harmel considère la corporation chrétienne comme le grand moyen de rétablir la paix sociale dans le monde du travail, et à cet égard il s'exprime ainsi :

Le besoin d'association pousse nos ouvriers vers le compagnonnage, vers les sociétés coopératives, et ils pensent arriver à une solution de tous les problèmes sociaux par une entente mutuelle. Toutes ces tendances ont leurs racines dans la nature même de l'homme ; elles sont vraies, et si elles conduisent à des conséquences fausses et désastreuses, c'est parce qu'on les détourne de leur voie. La corporation chrétienne reconnaît la légitimité de ces aspirations, et elle en prépare la solution d'une manière toute favorable à la société.

Si le mouvement actuel peut anéantir notre patrie, il faut en accuser la mauvaise direction donnée à de justes désirs. C'est ainsi que l'eau dévaste tout, quand le cours en est sans frein comme celui du torrent ; tandis qu'elle est un principe de richesse, quand elle coule d'une manière douce et réglée. L'ennemi du genre humain s'est emparé des justes désirs des ouvriers, il a soufflé la colère et l'égoïsme, et, transformant les eaux bienfaisantes en torrent, il veut détruire la société pour satisfaire sa haine. Mais s'il promet à l'homme tous les bonheurs, il ne sait lui en donner aucun. Nous ferons souffler l'esprit de charité sur ces eaux et, prenant tour à tour les besoins divers de nos ouvriers,

nous leur donnerons la solution vraie. L'organisation chrétienne du travail sera la source de l'aisance et du bonheur, en même temps qu'elle rendra à notre patrie son ancienne grandeur.

La haine, fruit de la division, a fait de la soumission un joug insupportable ; l'union des ouvriers et des patrons rendra la dépendance légère et fera accepter sans amertume les inégalités sociales. Dans le travail et le salaire, la justice, selon le sens chrétien du mot, protégera l'ouvrier contre l'inique système libéral de l'offre et la demande. Le régime des grandes usines tend à dissoudre la famille ; notre organisation la reconstituera sur des bases chrétiennes et rendra aux ouvriers ces vraies joies de la terre si supérieures à la richesse et aux honneurs. Enfin, la liberté et la charité, ces deux biens suprêmes de l'humanité, inconnus avant l'Évangile, règneront à l'atelier et y apporteront la paix et le dévouement.

Mais quels sont les moyens à employer ? Il les indique dans son livre. Nous considérons la corporation comme une des grandes œuvres réparatrices de notre époque. Nous engageons donc fortement nos lecteurs à se procurer le livre de M. Harmel.

J.-J. C.

UN EMPIÈTEMENT CLÉRICAL (1).

(Suite et fin)

IV

Quand le pasteur et le malade furent seuls en présence, l'ouvrier ferma les yeux. Cet homme était égaré, il n'était pas entièrement perverti. Au fond il se reprochait son impolitesse à l'égard d'un homme qui était venu, sans aucun doute, apporter des consolations, et, sans doute aussi, quelques secours ; mais le franc-maçon qui l'était venu trouver et qui en avait obtenu la promesse de retirer ses enfants de l'asile tenu par les religieuses, avait détruit l'effet produit par les bonnes paroles de la Sœur et ravivé la crainte où il était d'être l'objet des railleries et des persécutions de ses camarades, s'il retournait jamais à l'église. Ne sachant que dire, et n'osant repousser le curé, dont il avait reçu autrefois plus d'un secours et d'une bonne parole, il prit le parti de garder le silence et de faire semblant de dormir.

Le curé attendit quelques instants.

Il n'était pas dupe du sommeil feint du malade ; il jugea qu'il

(1) Reproduction interdite. V. les numéros précédents.

ne fallait pas laisser perdre l'occasion de le ramener à des pensées raisonnables et plus justes.

— Mon ami, lui dit-il, je crois que vous ne dormez pas. Nous ne sommes plus que nous deux ici, nous sommes deux hommes ; je ne crois pas vous avoir donné de motifs de m'en vouloir, et je crois avoir été quelquefois assez heureux pour vous montrer que je suis votre ami, comme je dois l'être, puisque je suis votre curé. Eh bien ! vous venez de parler d'empiétements cléricaux, des empiétements des prêtres, de leur désir de rendre le peuple esclave. Est-ce que vous avez des raisons de croire ce que vous dites ? Je ne dis pas qu'on ne nous accuse pas de tout cela, et de choses mille fois pires ; mais je vous demande, à vous, honnête ouvrier, homme de bonne foi, si vous avez constaté par vous-même la vérité de ce qu'on répète tous les jours contre les curés.

Pierre resta encore quelques moments silencieux, mais, malgré le peu de clarté qui restait dans la chambre, à sa respiration plus pressée, à la rougeur qui succédait à la pâleur sur le visage du malade, il était facile au vénérable ecclésiastique de voir qu'un violent combat se livrait dans le cœur de l'ouvrier.

A la fin :

— Non, dit Pierre, je n'ai rien vu par moi-même, mais d'autres l'ont vu pour moi, et ce sont des hommes qui sont à même de bien voir ce qui se passe.

— Qu'ont-ils donc vu ?

— Ils ont vu que vous voulez tout accaparer, devenir les maîtres pour forcer l'ouvrier à ne pas travailler le dimanche, forcer tout le monde d'aller à la messe et à confesse, fermer les cabarets, rétablir la dîme, empêcher le peuple de s'instruire et devenir les maîtres de tout.

— Voyons, mon ami, raisonnons un peu. Si l'on reproche cela aux curés, c'est sans doute parce qu'on veut faire tout le contraire. Ainsi, ce sont les ennemis des curés qui veulent forcer l'ouvrier à travailler le dimanche, l'empêcher d'aller à la messe, où on ne lui donne pas de mauvais conseils, vous l'avouerez, et à confesse où, quand vous y avez été, vous savez parfaitement qu'on ne vous en donne pas davantage ; ces hommes-là veulent aussi remplacer l'église, d'où l'on ne sort qu'avec de bonnes pensées, par le cabaret, d'où l'on sort ruiné, trop souvent ivre et toujours mécontent de soi-même. Les mêmes hommes ne veulent pas rétablir la dîme, sans doute, mais trouvez-vous que les impôts soient moins élevés pour cela ? Ils crient bien haut qu'il faut multiplier les écoles, ins-

truire le peuple, combattre l'ignorance par tous les moyens ; mais voyez-vous qu'ils donnent beaucoup d'argent pour ces écoles qu'ils font payer par l'État, c'est-à-dire par tout le monde ? Voyez-vous qu'ils abandonnent leur famille, leurs plaisirs, pour donner aux enfants du peuple cette instruction qu'ils prônent tant ? Enfin, ces hommes qui nous accusent continuellement de vouloir être les maîtres, les voit-on se mettre au service du peuple, renoncer aux honneurs, laisser aux autres les places du gouvernement, mener une vie pauvre, dure, laborieuse, pour venir en aide à ceux qui sont moins favorisés qu'eux de la fortune ? Mon cher ami, dites-le moi franchement, qui voyez-vous rendre le plus de service aux pauvres, aux malades, aux affligés, des curés ou de ceux qui crient le plus fort contre les curés ?

— Monsieur le Curé, franchement, ce n'est pas ceux qui crient contre vous qui sont les plus charitables. Mais c'est justement pour devenir les maîtres que vous agissez de la sorte.

— Ne seriez-vous pas heureux de voir, dit le curé en souriant, que ceux qui crient contre nous, et ne renoncent ni aux sous-préfectures, ni aux préfectures, ni aux places de députés et de ministres, cherchent à devenir aussi les maîtres en faisant du bien à ceux qui en ont le plus besoin ?

— Je ne dis pas non.

— Et vous me parlez d'empiétements cléricaux ! Vraiment, mon brave ami, je cherche moi-même où sont ces empiétements, et je ne les trouve pas. Il y en a pourtant, je le reconnais, mais nos ennemis pourraient empiéter comme nous, que personne ne s'en trouverait plus mal. D'abord, remarquons une chose, c'est que les curés n'ont à leur service ni garde-champêtre, ni gendarmes, ni soldats, ni police. Ce que nous demandons, c'est par la persuasion que nous le demandons. On est toujours libre de nous écouter ou de ne pas nous écouter. Vous parliez tout à l'heure du repos du dimanche ; nous le demandons dans l'intérêt même de l'ouvrier, nous tâchons de montrer que tout le monde s'en trouverait mieux si le dimanche était observé, nous prêchons, nous disons ce qui est bien, ce que Dieu commande, mais nous n'allons pas plus loin. Ainsi en est-il pour la messe et pour la confession, ainsi pour tout. Pourquoi a-t-on donc si peur de nous ? Nous blâmons la fréquentation du cabaret, avons-nous tort ? Nous disons qu'il ne faut pas se marier et se faire enterrer comme des brutes, avons-nous tort ?

Est-ce cela que vous appelez des empiétements ?

—Non, Monsieur le Curé.

—Ces fameux empiétements, que peuvent-ils donc être ? Voyez partout ce que font les curés ; je suis bien obligé de faire un peu notre éloge, mais je puis bien le faire, moi qui me reconnais le membre le plus indigne de ce clergé qu'on outrage si violemment tous les jours.

Il n'y a qu'à ouvrir les yeux pour voir, et que voit-on ?

Voilà un prêtre qui est sorti, le plus souvent, des rangs du peuple, grâce à la charité d'autres prêtres ou de personnes pieuses qui ont vu en lui d'heureuses dispositions. Il a commencé par passer dix ou douze ans de sa vie à étudier ce qu'il faut savoir pour être un prêtre instruit et éclairé. Le voilà dans une paroisse. Il se lève tous les jours de bonne heure ; il dit sa messe, il passe des heures entières au confessionnal à écouter l'aveu des mêmes fautes, à encourager au bien, à donner d'utiles avis. Puis il instruit sans se lasser des enfants peu attentifs, dissipés, qu'il prépare à leur première communion. Les soins matériels de son ministère, les baptêmes, les mariages, les enterrements absorbent une grande partie de son temps. Au milieu de ces occupations, il faut qu'il trouve le temps de préparer les instructions qu'il donne à ses paroissiens. Quelque temps qu'il fasse, quelque fatigué qu'il soit, on l'appelle au milieu de son travail pour aller porter les secours de la religion à un malade : il y court aussitôt. Une maladie contagieuse désole sa paroisse : il est là au milieu des morts et des mourants, accourant au péril que tout le monde fuit, bravant la mort et la recevant par un sourire, lorsqu'elle vient marquer l'heure de la récompense pour son dévouement. Pendant toute sa vie, le prêtre est ainsi au service des plus malheureux, des plus pauvres, de tous ceux que les autres abandonnent. Et, pour tout cela, qu'obtient-il sur la terre ? A peine s'il a de quoi vivre dans ses derniers jours, et il ne laisse pas toujours assez pour les frais de ses funérailles. Ce que je dis du prêtre, je puis bien le dire des évêques, qui se dévouent avec un plus grand zèle encore, et qui, souvent, dans ce qu'on appelle leurs palais, vivent plus misérablement que ceux qu'ils secourent et qui les insultent.

Croyez-vous donc, mon cher ami, que nous puissions faire tout cela pour la vaine satisfaction de dominer, de devenir les maîtres ? Et où donc est cette domination ? Quels singuliers maîtres, que ces hommes que tout le monde peut insulter à peu près impunément et qui ne répondent aux injures que par un redoublement de charité !

Voilà nos empiètements, mon cher ami, voilà les empiètements de tous ceux qui se consacrent au service de Dieu pour être tout entiers au service de leurs frères. Ces empiétements, nos ennemis pourraient s'y livrer comme nous. Rien ne les empêche de se dévouer depuis le matin jusqu'au soir au service des autres. Ils ne le font pas. Pourquoi nous en veulent-ils ? Ne serait-ce pas parce que notre exemple les condamne, et que, précisément, si le peuple écoutait nos conseils désintéressés, eux ne pourraient plus se faire du peuple un instrument pour arriver à la fortune et au pouvoir ?

Le curé cessa de parler. Pierre resta aussi en silence, mais le pasteur pouvait voir sur sa figure, dont les traits s'étaient détendus, que ses paroles avaient produit une salutaire impression sur le malade. Il ne voulut pas en détruire l'effet en le pressant trop, et il se mit à lui parler de sa santé, de ses affaires, de ses enfants, dont il avait entendu vanter la gentillesse par la Sœur qui lui avait parlé le matin.

Pierre répondait à tout avec calme, remerciant le curé de l'intérêt qu'il lui témoignait, et lui disant que sa conversation lui avait fait du bien.

— Je reviendai vous voir, mon cher ami, si cela vous fait plaisir.

— Certainement, monsieur le Curé, si cela ne vous dérange pas trop.

— Et quand vous serez guéri, vous me rendrez mes visites, n'est-ce pas ?

Au ton dont ces paroles furent prononcées, l'ouvrier comprit ; il hésita un moment, puis il dit d'un ton ferme :

— Oui, monsieur le Curé.

Deux grosses larmes coulèrent sur la joue du vieillard :

— Vous serez heureux, dit-il.

En ce moment des pas se firent entendre dans l'escalier :

— Voilà les enfants qui reviennent, dit Pierre.

C'étaient eux, en effet.

Ils courent embrasser leur père.

— Encore deux belles images, papa, lui disent-ils.

— Et en voici encore deux autres plus grandes, dit le curé.

— Monsieur le Curé ! disent les enfants, qui ne l'avaient pas d'abord aperçu.

— Oui, c'est M. le curé, dit Pierre, qui a bien voulu venir nous visiter ; vous le remercierez, n'est-ce pas ?

Et se tournant vers sa femme :

— Catherine, lui dit-il, demain tu reconduiras les enfants à la Sœur.

— Mon cher Pierre, quel bonheur ! s'écria Catherine en l'embrassant et en versant des larmes de joie.

Pendant ces effusions, le curé, qui ne pouvait lui-même retenir ses larmes, s'esquiva doucement.

Un second empiétement clérical venait de s'opérer.

Xyz.

HISTOIRE D'UN INCONNU (1)

XXI

Où l'on parle de Josué et de Galilée.
(Suite)

On était donc arrivé à l'examen d'une question qui a déjà fait écrire des volumes, et sur laquelle il semble qu'on disputera encore longtemps. L'instituteur et le médecin attendaient évidemment là le curé. On le voyait au sourire contenu qui illuminait leur visage, et au regard moins embarrassé qu'ils dirigeaient sur l'auditoire.

Le Curé commença ainsi au milieu du silence général :

— Il y a probablement plus d'une personne parmi vous, mes amis, qui n'a jamais entendu parler de Galilée, ni du bruit qui s'est fait autour de son nom. Pour ceux-là, il sera bon, je crois, de le faire connaître en peu de mots. Je crois que, là-dessus, M. le Maître pourra me remplacer. Il connaît certainement cette histoire sur le bout du doigt. S'il voulait bien nous la raconter, il me permettrait de prendre un moment de repos.

M. Saitout se fit un peu prier pour la forme, mais M. Tirsang, qui avait ses raisons pour cela, joignit ses instances à celles du Curé, et M. Saitout, flatté des compliments qui lui étaient adressés, assez satisfait d'ailleurs d'avoir à lancer, sans qu'on pût l'accuser de le faire exprès, quelques traits contre le Pape et contre la religion, raconta ainsi l'histoire du savant astronome :

— Galilée était un savant italien du seizième et du dix-septième siècle. Il était né à Pise, en Toscane, là où il y a une tour qui se tient en équilibre, quoiqu'elle soit penchée et qu'elle ait

(1) Reproduction interdite. V. les numéros précédents.

l'air de vouloir tomber à tout instant. Il étudia la médecine, les mathématiques, la physique, toutes les sciences connues de son temps. Il inventa le pendule, dont les oscillations permettent de mesurer exactement le temps, et une lunette au moyen de laquelle il fit de magnifiques découvertes dans le ciel.

Tout cela lui fit une grande réputation qui excita l'envie. Le grand-duc de Toscane le protégeait; mais, dans ce temps-là, tout le monde se courbait encore devant l'autorité de Rome. Or, on enseignait alors que le soleil tourne autour de la terre, avec toutes les planètes et toutes les étoiles, et Galilée se permettait de dire que c'est là une absurdité, et qu'au contraire la terre tourne sur elle-même et qu'elle tourne autour du soleil.

On l'accusa d'enseigner des erreurs qui sont contraire à la Bible, et il fut cité à Rome, en 1615, — je crois bien que c'est la date exacte, — devant le redoutable tribunal de l'Inquisition. Il pouvait avoir alors une cinquantaine d'années, et ce grand savant, qui était déjà presque un vieillard, se vit ainsi soumis au jugement de quelques prêtres ignorants, qui étaient excités contre lui, et qui prétendaient, au nom de la religion, arrêter les progrès des sciences. L'Inquisition défendit donc à Galilée d'enseigner que la terre tourne autour du soleil, parce que c'était là, selon elle, « une doctrine absurde, formellement hérétique, contraire à l'Écriture sainte. » Pour qu'on le laissât tranquille, Galilée promit de se taire là-dessus.

Mais, dix-huit ans plus tard, croyant que ses ennemis ne le surveillaient plus et que la science a des droits que rien ne peut arrêter, il publia des *Dialogues* très-spirituels, dans lesquels il se moquait de ceux qui croient que tout tourne autour de la terre. Le Pape de ce temps-là était assez malmené, je crois, dans ces *Dialogues* et ne jouait pas le plus beau rôle.

C'était mettre le feu aux poudres. Tous les ennemis de Galilée se levèrent comme un seul homme. Le vénérable vieillard fut jeté dans les cachots de l'Inquisition, appliqué à la torture, condamné à une prison perpétuelle, et on le força de faire, à genoux, cette abjuration : « Moi, Galilée, dans la soixante-neuvième « année de mon âge, ayant devant les yeux les saints Évangiles « que je touche de mes propres mains, j'abjure, je maudis et je « déteste l'erreur et l'hérésie du mouvement de la terre. » En se relevant, le savant s'écria : « Pourtant, elle tourne! » Il fut donc mis en prison. A l'âge de soixante quatorze-ans, il devint

aveugle, et il mourut quatre ans après, exemple à jamais mémorable des funestes effets de la superstition.

— Et de la contradiction qu'il y a entre la religion et la science, ajouta M. Tirsang. Vous ne direz pas, cette fois, monsieur le Curé, que la contradiction n'est pas évidente. Ce sont bien des cardinaux qui ont fait jurer à Galilée que cette vérité scientifique incontestable qui fait tourner la terre sur elle-même et autour du soleil est hérétique et contraire à la Bible. Ce n'est pas moi qui la leur fais dire. Ces cardinaux agissaient ainsi sous les yeux du Pape et avec son approbation. Que devient donc, je vous le demande, l'infaillibilité du Pape, en présence d'un pareil fait? Que devient l'inspiration des Écritures? C'est le Pape qui déclare que la doctrine de Galilée est contraire aux Écritures et hérétique. Or, il se trouve que la doctrine de Galilée est tellement vraie, que le Pape lui-même et l'Église, — qui ont reconnu le faux pas qu'ils avaient fait, — permettent maintenant de l'enseigner. Vous voyez donc que l'Église est obligée de changer sa doctrine d'après le développement de la raison humaine. Il me semble que cela veut bien dire qu'elle n'est pas plus infaillible que le Pape, et que la Bible elle-même renferme des erreurs que le Pape voulait faire prendre pour des vérités. Si vous pouvez sortir de là, monsieur le Curé, vous serez fort.

— J'espère en sortir, dit le Curé en souriant, si vous voulez bien m'écouter avec attention et sans parti pris.

(La suite au prochain numéro.)

TÉMOIGNAGE NON SUSPECT

Un ministre protestant, parcourant les régions extrêmes de l'Amérique du Nord, a eu la loyauté de louer ainsi qu'il suit les missionnaires catholiques :

« Dans les prairies inexplorées, à travers le labyrinthe de la forêt, par les marais et les torrents, sous les rayons d'un soleil brûlant, par la pluie et le froid, ici à cheval, là à pied, tantôt marchant sur la neige, tirant de hutte en hutte le traîneau qui porte sa maigre nourriture et les symboles de la foi, visitant les malades atteints des fièvres ou de la petite vérole, le missionnaire oblat porte la bannière de son maître et les lumières de

la civilisation chrétienne dans les régions les plus reculées de l'Ouest.

Pour lui, il n'y a pas d'applaudissement d'auditeurs pour ses paroles, il n'y a pas d'éloges de la presse pour ses travaux ; seule, la conscience de son devoir et le dévouement à ses semblables l'animent. Digne succeseur de ces illustres apôtres et martyrs de la foi, les Brébœuf, les Hennepin et les Marquettes, il ne craint ni le froid, ni la faim, ni la flèche du sauvage ; il semble, au contraire, rechercher la palme du martyre que tant d'autres de son ordre ont cueillie. Assurément, ce siècle ne peut rien montrer de plus noble, de plus grand que la figure du missionnaire oblat. Nous pouvons différer avec lui de doctrine, mais nous ne devons pas lui refuser le tribut de notre sympathie et de notre respect. »

Ce loyal protestant mérite de reconnaître un jour qu'une telle vertu ne peut être produite et soutenue que par la véritable foi.

REVUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

15 août.

Le *statu quo* financier que nous signalions la semaine dernière a persisté cette semaine. Il ne se fait presque plus d'affaires à la Bourse et les cours de la rente ne varient que de quelques centimes. C'est à peu près ce qui arrive tous les ans à la même époque; on sait que, pendant le trimestre d'été, les spéculateurs sont absents et que l'on ne fait que les transactions courantes indispensables, et le mois d'août occupe le centre de cette période d'inaction financière. Cette année, il y a une raison de plus de s'abstenir; les incertitudes de la guerre d'Orient, qui se prolonge avec des alternatives bien capables de déconcerter tous les calculs. La défaite de Plevna et les divers échecs qui ont suivi, ont amené un temps d'arrêt qui prouve combien les Russes ont souffert: il reste à savoir maintenant quelle deviendra la situation des belligérants, lorsque les Russes auront réparé leurs pertes, et ce que feront les puissances, dont les irrésolutions permettent aux rumeurs pacifiques et aux rumeurs belliqueuses de prendre tour à tour le dessus.

Dans une telle situation, l'abstention est ce qu'il y a de plus raisonnable, et l'on comprend que les capitaux, malgré leur abondance, hésitent à s'engager.

Nous disions, il y a huit jours, qu'il résultait des informations différentes de la culture la probabilité d'une moyenne ordinaire pour le blé. Les derniers avis, que nous trouvons résumés dans

l'*Univers*, tendraient à rendre nos appréciations moins favorables. On écrit d'Alais (Gard) qu'on se plaint du peu de rendement dans toute la région ; de Bergues (Nord), qu'il n'y a pas abondance ; des Ardennes, qu'il y a beaucoup de gerbes, mais peu de grain ; de Belfort, qu'on s'attend à de fortes déceptions après le battage ; de Clermont-Ferrand, que beaucoup de blés ont été versés et donneront de médiocres qualités ; de Chartres, qu'il paraît certain que la récolte y sera au-dessous de l'ordinaire ; de Laval, que la gerbe est extraordinairement légère ; de Mâcon, qu'il faut faire trois lots des blés, les plus beaux pesant de 76 à 78 kilog. à l'hectolitre ; les seconds, qui seront malpropres et très-chargés de graines étrangères, et les derniers, qui sont maigres et légers au point de ne pas peser plus de 70 kil ; de Meaux, qu'on n'arrivera à une année moyenne que grâce au nombre de gerbes ; de Saumur, que la culture manifeste hautement ses déceptions ; de Toulouse, qu'on aura de la peine à obtenir un produit ordinaire ; de Châlon-sur-Saône, que la récolte des blés est moyenne comme quantité et médiocre comme qualité ; d'Arras, que les blés rendront un cinquième de moins que les années précédentes ; de Lyon, que les blés du rayon sont de toutes qualités, il y en a de 70 kil. et de 78 kil., et que l'ensemble donne une petite moyenne ; de Bourbourg (Nord), qu'on n'atteindra pas la moyenne ; de Cambrai, que les plaintes s'accentuent ; de Gisors (Eure), qu'on estime le déficit sur l'an passé d'un cinquième à un sixième ; d'Angoulême, que les plus beaux blés ne pèsent pas plus de 77 kil. à l'hectolitre, et qu'il y en a qui pèsent de 68 à 72 kil. ; de Bourges, que les battages ne donnent pas toute satisfaction, au point qu'on compte à peine sur une moyenne.

Ces divers renseignements, venus de toutes les parties du pays, sont assez tristes ; s'ils n'indiquent pas encore une *mauvaise* récolte, il n'en faut pas moins pressentir une certaine insuffisance qui annonce des prix fermes pour l'hiver prochain. C'est un avis pour le commerce, qui doit diriger ses vues vers les États-Unis et vers la Russie. L'Angleterre agit déjà, et avec d'autant plus d'empressement, qu'elle a à conjurer dans l'Inde le terrible fléau de la famine.

—

Nous disions un mot, il y a huit jours, de l'ennemi qui menace la pomme de terre. Un rapport de M. de Meaux, ministre de l'agriculture et du commerce, au Président de la République, prouve que l'on commence à se préoccuper vivement de ce nouveau fléau. Voici le rapport, qui est daté du 11 août :

Monsieur le Président,

Le 27 mars 1875, j'ai eu l'honneur de soumettre à votre approbation un projet de décret ayant pour objet d'interdire l'entrée et le transit, en France, des pommes de terre provenant des États-Unis d'Amérique et du Canada, importées soit directement, soit des entrepôts, et d'étendre même cette prohibition aux fanes desdites pommes de terre, ainsi

qu'aux sacs, futailles et aux objets ayant servi à l'emballage de ces tubercules.

Cette mesure avait pour but de prévenir l'invasion du doryphora decemlineata, l'un des fléaux les plus redoutables pour l'agriculture. Cet insecte ravage les champs de pommes de terre avec une rapidité désespérante.

Les documents officiels publiés par le département de l'agriculture de Washington, les cris d'alarme jetés en Europe par les sociétés savantes, les mesures prises par plusieurs gouvernements, la Belgique, le Danemark, la Hollande, l'Allemagne, l'Italie et la Suisse, pour prohiber l'introduction et le transit de pommes de terre de provenance américaine, permettaient d'espérer que ce fléau serait écarté du territoire européen.

. Cette prévision a été trompée.

Des renseignements certains nous ont fait connaître que le doryphora a fait son apparition à Mulheim, près de Cologne, sur la rive droite du Rhin, dans les provinces Rhénanes.

C'est le 27 juin dernier que la présence de cet insecte a été constatée dans un champ de pommes de terre situé aux portes mêmes de cette ville. Les moyens énergiques et rapides employés pour combattre le fléau autorisaient à croire que le doryphora n'apparaîtrait pas de nouveau dans cette localité.

Les faits n'ont pas répondu à l'attente générale. Le 26 juillet, un nouveau foyer a été découvert dans un champ de pommes de terre contigu à la parcelle sur laquelle on avait détruit immédiatement la première invasion. Cette deuxième apparition, constatée par un inspecteur général de l'agriculture que j'avais immédiatement envoyé sur les lieux, a été traitée aves autant de vigueur que la première.

Malheureusement, la facilité avec laquelle le doryphora se multiplie et se déplace quant il a passé de l'état de larve à l'état d'insecte parfait, a été cause de la découverte, le 30 du même mois, d'un troisième foyer situé à une très faible distance de la parcelle envahie le 27 juin, mais du côté opposé où était placé le second foyer. Cette dernière invasion a été détruite avec la plus grande promptitude et à l'aide des moyens les plus énergiques.

Le doryphora, que les populations belges et allemandes appellent le *colorado*, pour ne pas le confondre avec le phylloxera, peut être introduit en France, soit à l'état d'insecte parfait, soit à l'état de nymphe, soit enfin à l'état d'œuf. Les insectes et les nymphes peuvent être transportés par la terre qui reste adhérente aux tubercules, et comble souvent les cavités qu'on y observe. Les œufs sont toujours fixés sur le revers des feuilles vertes ou sèches.

En présence de ces faits il m'a paru indispensable de prendre immédiatement des mesures énergiques pour préserver notre pays, dont les rapports sont si fréquents et si faciles avec l'Allemagne, des conséquences de l'invasion qui vient d'être signalée. Dans ce but, j'ai l'honneur de proposer à votre signature le projet de décret ci-annexé.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'hommage de mon profond respect.

Le ministre de l'agriculture et du commerce,

C. de Meaux.

A la suite de ce capport, un décret du 11 août interdit l'entrée et le transit de pommes de terre provenant de l'empire d'Allemagne, importées par terre ou par mer, soit directement, soit des entrepôts.

Cette prohibition s'étend aux fanes desdites pommes de terre ainsi qu'aux sacs, futailles et autres objets ayant servi à l'emballage des tubercules.

Voilà, pour les cultivateurs, un avis sérieux qu'ils ne devront pas négliger.

A. F.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

18. **Traits édifiants recueillis de l'histoire ecclésiastique,** par M.O.; grand in-8° de 288 p. ; Lille, 1877, chez Lefort ;— prix : 2 fr. 50 centimes.

«Les Annales de l'Eglise offrent, plus que les Annales d'aucune autre histoire, une moisson abondante de traits admirables et d'exemples de vertu. Fille du Ciel, la religion seule sait inspirer les grandes actions et surtout ces actions généreuses et sublimes, où l'homme, s'oubliant lui-même, sait sacrifier son repos, son bien, sa vie même à l'accomplissement de ses devoirs, au bonheur de ses frères, à la gloire de Dieu qu'il adore...

« ... Dans tous les âges, dans tous les temps, dans toutes les conditions, l'Eglise nous offre les plus beaux exemples à suivre, les plus beaux modèles à imiter. Sous la pourpre comme sous le chaume, au sein du tumulte des villes comme dans le silence de la retraite, au milieu des camps, dans le sanctuaire de la justice, dans les conditions les plus humbles et les plus obscures elle a ses héros, ses enfants choisis qui doivent exciter et notre émulation et notre zèle...

« ... Il ne nous est pas donné de dérouler le vaste tableau des bienfaits de l'Eglise de Jésus-Christ. Nous avons seulement glané dans ce champ immense. Les traits édifiants que nous offrons sont recueillis fidèlement de son histoire. Puissent ces exemples choisis entre mille, ramener les hommes prévenus, fortifier les faibles, éclairer les aveugles, animer les forts, et rallier, dans le sein de cette mère commune des fidèles tous les hommes de bonne volonté! »

Ces extraits que nous faisons de l'introdnction de ce livre en montrent parfaitement le plan et l'esprit.

—

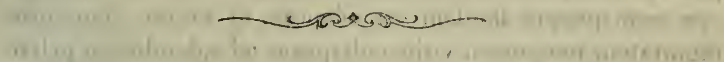
22. **Récréations grammaticales, géographiques, historiques, scientifiques et morales,** dialogues pour les jours de fêtes, par le R. P. Champeau ; in-12 de 288 pages ; Paris, chez Sarlit, rue de Tournon ; — prix : 2 fr. 50 c.

Ces dialogues sont au nombre de trente-trois. Il ont tous été récités aux séances académiques de l'institution de Sainte-Croix. On y apprend, tout en se récréant, une foule de choses utiles en *grammaire, géographie, histoire,* comme aussi en *morale* et en *religion*. Nous le recommandons aux divers maîtres d'école qui sauront en tirer un parti avantageux pour former l'intelligence et le cœur de leurs jeunes élèves.

Le gérant : P. CHANTREL.

Paris. — Imp. Mamert SOUSSENS et Cie.

ANNALES CATHOLIQUES



SAINT FRANÇOIS DE SALES

DOCTEUR DE L'ÉGLISE

—

DECRETUM

URBIS ET ORBIS

Quanto Ecclesiæ futurus esset decori et quantæ cœtui universo Fidelium utilitati sanctus Franciscus Salesius non solum Apostolico zelo, virtutum exemplo et eximia morum suavitate, sed scientia etiam et scriptis cœlesti doctrina refertis, sa : mem : Clemens PP. VIII prænuntiare visus est. Audito namque doctrinæ specimine, quod Salesius coram ipso Pontifice dederat ad Episcopalem dignitatem promovendus, eidem gratulans Proverbiorum verba usurpavit : *Vade fili et bibe aquam de cisterna tua et fluenta putei tui, deriventur fontes tui foras et in plateis aquas tuas divide.* Et sane dederat Dominus Salesio intellectum juxta eloquium suum : cum enim Christus omnes alliciens homines ad Evangelica servanda præcepta enunciasset : *jugum meum suave est et onus meum leve,* Divinum effatum S. Franciscus ea, qua pollebat caritate et copia doctrinæ, in hominum usum quodammodo deducens, perfectionis christianæ semitam et rationem multis ac variis tractationibus ita declaravit, ut facilem illam ac perviam singulis fidelibus cuicumque vitæ instituto addictis ostenderet. Quæ quidem tractationes suavi stylo et caritatis dulcedine conscriptæ, uberrimos in tota christiana societate pietatis fructus produxere, ac præsertim Philothea et Epistolæ Spirituales, ac insignis et incomparabilis Tractatus de amore Dei, libri nimirum qui omnium feruntur manibus cum ingenti legen-

tium profectu. Neque in mystica tantum theologia mirabilis Salesii doctrina refulget, sed etiam in explanandis apte ac dilucide non paucis obscuris Sacræ Scripturæ locis. Quod ille præstitit cum in Salomonis cantico explicando, tum pro re nata passim in concionibus et sermonibus, quorum ope eam quoque laudem est adeptus, ut sacræ eloquentiæ dignitatem temporum vitio collapsam ad splendorem pristinum et Sanctorum Patrum vestigia et exempla revocaret.

Quamplures autem Sancti Gebennensis Antistitis Homiliæ, Tractatus, Dissertationes, Epistolæ, præclarissimam ejus testantur in dogmaticis disciplinis doctrinam, et in refutandis præsertim Calvinianorum erroribus invictam in Polemica arte peritiam, quod satis superque patet ex multitudine hæreticorum, quos in sinum Ecclesiæ catholicæ suis ipse scriptis et eloquio reduxit. Profecto in selectis Conclusionibus seu Controversiarum libris, quos Sanctus Episcopus conscripsit, manifeste elucet mira rei theologicæ scientia, concinna methodus, ineluctabilis argumentorum vis tum in refutandis hæresibus, tum in demonstratione Catholicæ veritatis, et præsertim in asserenda Romani Pontificis auctoritate, jurisdictionis Primatu, ejusque infallibilitate, quæ ille tam scite et luculenter propugnavit, ut definitionibus ipsius Vaticanæ Synodi prælusisse merito videatur.

Factum proinde est ut Sacri Antistites et Eminentissimi Patres in suffragiis, in Consistoriali Conventu pro Sancti Episcopi Canonizatione prolatis, non solum vitæ ejus sanctimoniam, sed potissimum doctrinæ excellentiam multis laudibus exornarent, dicentes nimirum Franciscum Salesium sal vere Evangelicum ad saliendam terram et a Calviniana putredine purgandam, editum; et solem mundi qui in tenebris hæresum jacentes veritatis splendore illuminavit, illique oraculum accommodantes « qui docuerit sic homines, magnus vocabitur in Regno cœlorum. » Quinimmo Summus ipse Pontifex s. m. Alexander VII Franciscum Salesium prædicare non dubitavit tamquam doctrina celebrem ætatique huic nostræ contra hæreses medicamen, præsidiumque, ac Deo gratias agendas ait, « quod novum Ecclesiæ intercessorem concesserit ad fidei catholicæ in-

crementum, hæreticorumque et a via salutis errantium lumen et conversionem, quippe qui Sanctorum Patrum exempla imitans potissimum catholicæ religionis sinceritati consuluit, qua mores informando, qua sectariorum dogmata evertendo, qua deceptas oves ad ovile reducendo. » Quæ quidem idem Summus Pontifex de præstantissima Salesii doctrina in Consistoriali allocutione jam edixerat, mirifice confirmavit Monialibus Visitationis Anneciensibus scribens : « *salutaris lux, qua Divi Francisci Salesii præclara virtus et sapientia Christianum Orbem universum late perfudit.* »

Cujus Summi Antistitis sententiæ successor ejus Clemens IX accedens in honorem Salesii antiphonam a Monialibus dicendam probavit : « *Replevit sanctum Franciscum Dominus Spiritu intelligentiæ, et ipse fluenta doctrinæ ministravit populo Dei.* » Hujusmodi autem SS. Pontificum judiciis adstipulatus, etiam est Benedictus XIV, qui difficilium quæstionum solutiones et responsa Sancti Episcopi Gebennensis auctoritate sæpe fulcivit, ac sapientissimum nuncupavit in Sua Constitutione *Pastoralis curæ.* Adimpletum igitur est in sancto Francisco Salesio illud Ecclesiastici : « Collaudabunt multi sapientiam ejus, et usque in sæculum non delebitur, non recedet memoria ejus et nomen ejus requiretur a generatione in generationem, sapientiam ejus enarrabunt gentes et laudem ejus enuntiabit Ecclesia. »

Idcirco Vaticani Concilii Patres supplicibus enixisque votis Summum Pontificem Pium IX communiter rogarunt ut sanctum Franciscum Salesium Doctoris titulo decoraret. Quæ deinceps vota et Eminentissimi sanctæ Romanæ Ecclesiæ Cardinales pluresque ex toto Orbe Antistites ingeminarunt, et plurima Canonicorum Collegia, magnorum Lycæorum Doctores, Scientiarum Academiæ ; iisque accesserunt supplicationes augustorum Principum, nobilium Procerum, ac ingens Fidelium multitudo.

Tot itaque tantasque postulationes Sanctitas Sua benigne excipiens gravissimum negotium expendendum de more commisit Sacrorum Rituum Congregationi. In Ordinariis

profecto Comitiis ad Vaticanas ædes infrascripta die habitis Emi et Rmi Patres Cardinales Sacris Ritibus tuendis præpositi, audita relatione Emi ac Rmi Cardinalis Aloisii Bilio Episcopi Sabinen. eidem S. Congregationi Præfecti et Causæ Ponentis, matureque perpensis Animadversionibus R. P. D. Laurentii Salvati Sanctæ Fidei Promotoris, necnon Patroni Causæ responsis post accuratissimam discussionem unanimi consensu rescribendum censuerunt : *Consulendum Sanctissimo pro concessione, seu declaratione et extensione ad universam Ecclesiam tituli Doctoris in honorem sancti Francisci de Sales cum officio et Missa de communi Doctorum Pontificum, retenta Oratione propria et Lectionibus secundi Nocturni.* Die 7 Julii 1877.

Facta deinde horum omnium eidem Sanctissimo Domino nostro Pio Papæ IX ab infrascripto Sacræ Congregationis Rescriptum adprobabit et confirmavit, ac præterea Generale Decretum Urbis et Orbis expediri mandavit. Die 19, iisdem mense et anno.

ALOISIUS,
Episcopus sabien. card. Bilio. S. R. C. Præfectus.

Loco ✝ Sigilli
Placidus Ralli S. R. C. Secretarius.

TRADUCTION (1).

DÉCRET URBIS ET ORBIS

De quel honneur pour l'Église et de quelle utilité pour tout le peuple des fidèles devait être saint François de Sales, non-seulement par son zèle apostolique, par l'exemple de ses vertus et l'exquise douceur de ses mœurs, mais encore par sa science et par ses écrits pleins de la céleste doctrine, le pape Clément VIII, de sainte mémoire, sembla le prédire. Ayant eu effet été témoin des preuves de doctrine données devant le Pontife lui-même par François de Sales à l'occasion de sa promotion à l'épiscopat, il le félicita en lui appliquant ces paroles des Proverbes : *Va, mon fils, et bois l'eau de ta citerne et le flot de ton puits, fais déborder au dehors tes fontaines et distribue aux places publiques les eaux qui t'appartiennent.*

Et assurément le Seigneur avait donné à François de Sales

(1) Nous empruntons cette traduction au *Monde.*

l'intelligence de sa parole. Jésus-Christ, en effet, pour attirer les hommes à la pratique des préceptes évangéliques, avait dit: *Mon joug est doux et mon fardeau léger.* Saint François, appropriant en quelque sorte la divine sentence à la pratique des hommes, à l'aide de cette charité et de cette abondance de science dont il était riche, indiqua de telle sorte, dans un grand nombre de traités différents, la route de la perfection chrétienne et les moyens de la suivre, qu'il la montra facile et accessible à tous les fidèles, dans quelque condition qu'ils aient à vivre. Ces traités, écrits dans un style suave et avec toute la douceur de la charité, ont produit les fruits de piété les plus abondants dans toute la société chrétienne et spécialement Philothée et les Lettres spirituelles, et ce remarquable, cet incomparable Traité de l'amour de Dieu, livres qui sont dans toutes les mains, au grand profit des lecteurs.

Ce n'est pas seulement dans la théologie mystique que brille l'admirable doctrine de François de Sales, mais encore dans l'explication juste et claire de beaucoup de passages obscurs de la Sainte-Écriture. Ce qu'il a fait soit dans son commentaire du Cantique de Salomon, soit çà et là, selon les besoins de la circonstance, dans ses allocutions et dans ses discours, qui lui méritèrent aussi l'éloge d'avoir rappelé l'éloquence sacrée, dont la dignité était déchue par la faute des temps, à son antique splendeur et à l'imitation des Saints-Pères.

Les nombreuses homélies du saint évêque de Genève, ses Traités, ses Dissertations, ses Lettres témoignent de l'excellence de sa doctrine dans les matières dogmatiques, et de son invincible supériorité dans l'art de la polémique, principalement pour la réfutation des erreurs des calvinistes, ce qui ressort, avec une évidence surabondante, du grand nombre d'hérétiques qu'il a ramenés par ses écrits et par sa parole dans le sein de l'Église catholique. Assurément, dans les Conclusions ou Livres de Controverses écrits par le saint évêque, brillent avec un éclat incontestable une science admirable de la théologie, une méthode excellente, une force irrésistible d'arguments soit dans la réfutation des hérésies, soit dans la démonstration de la vérité catholique, et principalement lorsqu'il établit l'autorité du Pontife romain, sa primauté de juridiction et son infaillibilité, vérités qu'il a soutenues avec tant de science et de clarté, qu'il semble vraiment avoir préludé aux définitions du Concile même du Vatican.

Aussi arriva-t-il que les vénérés Prélats et les Éminentissimes Pères qui émirent leurs suffrages dans la réunion consistoriale tenue pour la canonisation du saint évêque, ne glorifièrent pas seulement par de nombreux éloges la sainteté de sa vie, mais plus encore l'excellence de sa doctrine, appelant François de Sales le vrai sel de l'Évangile, donné pour saler la terre et la purger de la corruption calviniste, le soleil du monde qui a illuminé de la splendeur de la vérité ceux qui étaient couchés dans la nuit des hérésies, et lui appliquèrent cet oracle : « Celui qui aura de la sorte enseigné les hommes sera appelé grand dans le royaume des cieux. » Bien plus, le Souverain-Pontife lui-même, Alexandre VII, de sainte mémoire, ne craignit pas de proclamer François de Sales un homme célèbre par la doctrine, un remède et un préservatif donné à notre temps contre les hérésies, et il déclara qu'il fallait remercier Dieu « d'avoir accordé à l'Église un nouvel intercesseur pour l'accroissement de la foi catholique, l'illumination et la conversion des hérétiques et des égarés, lequel, marchant sur la trace des Saints Pères, a puissamment contribué à maintenir l'intégrité de la religion catholique, ici en informant les mœurs, là en renversant les dogmes des sectaires, ailleurs en ramenant au bercail les brebis perdues ». Le même Souverain-Pontife confirma admirablement ce qu'il avait dit, dans son allocution consistoriale, de l'excellence de doctrine de François de Sales, en écrivant cette parole aux Religieuses de la Visitation d'Annecy : « *La lumière salutaire dont l'éminente vertu et la sagesse du divin François de Sales ont inondé tout le monde chrétien.* »

Partageant le sentiment de ce grand pontife, son successeur Clément IX approuva l'Antienne suivante, pour être récitée par les religieuses en l'honneur de François de Sales : *Le Seigneur a rempli saint François de l'Esprit d'intelligence, et il a, lui, versé les flots de la doctrine au peuple de Dieu.* A ce jugement des Souverains-Pontifes a souscrit aussi Benoît XIV, qui souvent appuya les réponses et les solutions qu'il donnait à des questions difficiles sur l'autorité du saint évêque de Genève, et l'appela très-sage dans sa Constitution *Pastoralis curæ.* Cette parole de l'Ecclésiastique s'est donc vérifiée en saint François de Sales : « Beaucoup loueront sa sagesse, et il ne disparaîtra jamais ; sa mémoire ne s'effacera pas, et son nom sera répété de génération en génération ; les peuples raconteront sa sagesse et l'Église célébrera sa louange. »

C'est pourquoi les Pères du Concile du Vatican, par des supplications et des vœux empressés, sollicitèrent en commun du Souverain-Pontife Pie IX qu'il honorât du titre de Docteur saint François de Sales. Ces vœux furent ensuite répétés par d'Éminentissimes Cardinaux de la sainte Église romaine et par un grand nombre d'évêques du monde entier, par divers Chapitres de chanoines, par des docteurs des grandes écoles, par des académies ; et à tout cela vinrent unir leurs instantes prières des princes augustes, de nobles seigneurs et une immense multitude de fidèles.

Sa Sainteté, accueillant avec bienveillance de si nombreuses et de si hautes demandes, confia, selon l'usage, à la Sacrée-Congrégation des Rites l'examen de cette grave affaire. En conséquence, dans la Réunion Ordinaire tenue au jour sous-indiqué dans le palais du Vatican, les EE^mes et RR^mes cardinaux préposés à la garde des sacrés Rites, après avoir entendu le rapport de l'E^me et R^me cardinal Louis Bilio, évêque de Sabine, Préfet de la même Sacrée-Congrégation et Ponent de la cause, et mûrement pesé les objections du R.P. Laurent Salvati, Promoteur de la foi, et les réponses du Défenseur de la cause, après une discussion approfondie, ont jugé, à l'unanimité, devoir répondre : « Qu'il soit recouru au Saint-Père pour la concession, la déclaration et l'extension à toute l'Église du titre de Docteur en l'honneur de saint François de Sales, avec Office et messe du commun des Docteurs Pontifes, en conservant l'Oraison propre et les Leçons du second Nocturne. » 7 juillet 1877.

Une relation fidèle de tout cela ayant été faite à Notre Très-Saint-Père Pie IX par le secrétaire soussigné de la Sacrée-Congrégation, Sa Sainteté a approuvé et confirmé le Rescrit de la Sacrée-Congrégation et a donné ensuite l'ordre d'expédier le Décret général *urbis et orbis*. 19 juillet 1877.

LOUIS, Cardinal BILIO,

Évêque de Sabine, préfet de la Sacrée-Congrégation des Rites.

Place du sceau :

PLACIDE RALLI,

Secrétaire de la Sacrée-Congrégation des Rites.

LE VOYAGE DU MARÉCHAL

La visite que vient de faire le maréchal de Mac-Mahon à Cherbourg, en s'arrêtant à Evreux, à Lizieux, à Caen et à Saint-Lô, est l'événement politique la plus considérable de ces derniers jours. L'accueil reçu par le chef de l'État a montré que les populations ne sont pas aussi hostiles à l'acte du 16 mai que la presse révolutionnaire ne se plaît à le répéter chaque jour sur tous les tons ; c'est une réponse à bien des mensonges, ce doit être un encouragement à l'action pour les honnêtes citoyens qui comprennent l'exceptionnelle gravité des prochaines élections.

Nous n'avons pas à entrer dans le récit complet du voyage ; il nous suffira d'en faire connaître les accidents les plus considérables, en suivant pour cela le *Journal officiel,* auquel nous nous contenterons d'ajouter les discours de NN. SS. les évêques, qui n'ont pas tous été reproduits.

Le maréchal président de la République, accompagné de M. le président du conseil, de M. Pouyer-Quertier, président du conseil général de l'Eure, de M. le général commandant en chef le 3e corps d'armée et de plusieurs officiers de sa maison, a quitté Paris le 16 août à 6 heures 50 et est arrivé à 9 heures 10 minutes à Évreux, où l'attendaient à la gare l'amiral La Roncière Le Noury, sénateur, le préfet, le conseil général de l'Eure, le conseil municipal d'Évreux, le chef d'état-major du 3e corps d'armée, le général commandant le département, le premier président de la cour de Rouen, le procureur général et un grand nombre de fonctionnaires.

Le Président a traversé la ville, pavoisée de drapeaux, au milieu d'une très-grande foule accourue des villes et des campagnes environnantes.

Le chef de l'État a reçu sur tout son parcours l'accueil le plus sympathique, et les cris de : Vive le Maréchal ! l'ont accompagné jusqu'à la préfecture, où ont commencé les réceptions.

Le premier adjoint de la ville d'Évreux, faisant fonction de maire, à la tête du conseil municipal, a adressé le discours suivant au président de la République :

Monsieur le président de la République,

Appelé par mes fonctions à l'honneur de recevoir le premier magistrat de la République, je viens, à la tête du corps municipal et au nom

des habitants de la ville d'Évreux, vous adresser nos compliments de bienvenue. Votre voyage, monsieur le président, a pour but, nous le savons, de chercher à vous éclairer sur les besoins et les aspirations des populations de la France ; nous vous félicitons bien sincèrement de l'avoir entrepris. Nous sommes, monsieur le président, la première ville que vous rencontrez sur votre passage, permettez-nous d'être sincères et de vous dire que la population que nous représentons est profondément attachée au gouvernement républicain, et que tout ce que vous ferez pour son maintien et sa consolidation vous assurera ses vives sympathies. La suite de ce voyage vous fera reconnaître que tel est bien le vœu de nos sages populations normandes, qui aspirent ardemment à voir cesser la crise actuelle, pour se livrer en toute sécurité à leurs travaux et à leurs affaires.

Le Maréchal président a répondu :

« Monsieur l'adjoint,

« Vous avez raison de penser que la constitution n'est pas me-
« nacée par celui auquel la garde en est confiée. Elle ne peut
« l'être que par ceux dont les doctrines inquiètent tous les inté-
« rêts et mettent en péril les principes dont le maintien est éga-
« lement nécessaire à toute forme de gouvernement.

« Je désire, comme vous, voir cesser la crise actuelle. Elle
« cessera, n'en doutez pas, lorsque la sagesse du pays aura, par
« le choix de mandataires nouveaux, rétabli l'accord un instant
« troublé entre les pouvoirs publics.

« Représentant du conseil municipal d'Évreux, vous êtes en
« même temps le délégué du pouvoir central, et, à ce titre, c'é-
« tait votre devoir de faire connaître ma pensée à vos adminis-
« trés. »

Le président du tribunal du commerce, en présentant les juges ses collègues, s'est exprimé en ces termes :

Monsieur le président,

J'ai l'honneur de vous présenter mes collègues, juges au tribunal de commerce. Parlant en leur nom, je ne dois vous entretenir que des besoins et des intérêts commerciaux que nous représentons. Mais votre esprit judicieux ne l'ignore pas, les affaires sont solidaires de la politique, et si, suivant l'expression d'un ancien ministre, la bonne politique fait les bonnes finances, il est également vrai de dire que la bonne politique fait les bonnes affaires. Ce qui préoccupe par dessus tout le commerce, monsieur le président, c'est d'arriver le plus tôt possible à la fin de la crise que nous traversons. Les intérêts ont besoin de stabilité, et cette stabilité ne peut être donnée au pays que par un gouvernement complet, c'est-à-dire un pouvoir exécutif s'appuyant sur

un Parlement librement élu. Croyez, monsieur le président, qu'en vous tenant ce langage, je ne suis que l'interprète de tous ceux qui fondent leur prospérité sur la prospérité du commerce et de l'industrie.

Recevez, monsieur le président, nos respectueux remerciements d'être venu au milieu de nous pour connaître nos aspirations et nos besoins et en entendre l'expression très-sincère.

Le Maréchal a répondu :

« Monsieur le président,

« Je connaissais déjà les besoins et les aspirations de ces po-« pulations normandes si riches, si laborieuses, si dévouées à la « cause de l'ordre et si respectueuses de l'autorité.

« Ce qu'elles veulent, c'est, en effet, la stabilité, et c'est pour « l'assurer dans l'avenir que j'ai préféré une crise inévitable, « mais passagère, à l'abaissement du pouvoir devant les préten-« tions excessives d'une des deux Chambres.

« Oui, la bonne politique fait les bonnes affaires, aussi les af-« faires prendront-elles un essor durable lorsque mon gouverne-« ment, au lieu d'avoir à se défendre contre des attaques inces-« santes, pourra consacrer tous ses efforts aux vrais intérêts du « pays. »

Nous reproduisons maintenent plusieurs passages du discours de M. Pouyer-Quertier, président de Conseil général de l'Eure :

Vous avez fait appel au pays. Son devoir est de vous suivre, car vous êtes resté le défenseur des plus saintes institutions humaines : la propriété, la famille et la religion.

Le conseil général de l'Eure s'associe à vos efforts ; il aime la liberté comme vous, mais la libersé du bien ; il repousse la liberté du mal. N'avons-nous pas fait depuis un siècle assez d'essais, assez d'expériences de ces théories pernicieuses, de ces utopies dangereuses qui ont toujours à leur suite, notre histoire ne nous l'apprend que trop, entraîné des ruines, provoqué des désastres et jeté notre malheureuse patrie dans d'épouvantables cataclysmes ?

Mais aujourd'hui, Maréchal, vous vous adressez au bon sens, aux intérêts du pays. Il répondra à votre confiance.

Nous n'ignorons pas que nos adversaires attribuent au 16 mai l'état de marasme et de crise où se trouvent certaines parties de notre production et de notre commerce.

Disons tout de suite que les produits agricoles s'écoulent en général dans de très-bonnes conditions ; l'agriculture ne se plaint donc pas.

Si nous jetons les yeux sur les contrées qui nous avoisinent, nous

les trouvons dans une situation plus précaire et plus fâcheuse au point de vue commercial et industriel.

Voyez l'Allemagne, examinez la situation de l'Angleterre ; toutes leurs industries souffrent et se trouvent dans des conditions ruineuses, désastreuses. Et cependant ces Etats n'ont pas eu de 16 mai. Chaque jour les journaux anglais nous font connaître de nouveaux chômages, de nouvelles réductions de salaires, de nouvelles fermetures d'ateliers, et cependant en France rien de semblable n'a eu lieu.

Le Maréchal, après avoir remercié M. le président du conseil général des témoignages de confiance qu'il lui apportait au nom des représentants du département, lui a donné l'assurance que les intérêts complexes et variés de l'industrie nationale étaient l'objet de toute la sollicitude du gouvernement.

Plus de douze cents personnes, maires, adjoints ou conseillers municipaux, venues pour saluer le Maréchal président, assistaient à cette réception.

A onze heures, à l'hôtel de la préfecture, le Maréchal a réuni à sa table les représentants et les principales autorités du département.

Après le déjeuner, le président s'est rendu à pied à la cathédrale ; une foule immense faisait la haie sur son passage et l'a salué de chaleureuses acclamations.

Aux portes de la cathédrale, Mgr l'évêque d'Évreux, entouré de son clergé, a reçu le chef de l'État et a prononcé le discours qui suit :

« Monsieur le Maréchal,

« Nous sommes heureux de saluer en votre personne le chef « de l'État, un illustre maréchal de France, un grand homme de « bien.

« Je ne m'arrêterai pas à vous louer : il y a des noms, comme « on l'a dit, auprès desquels toute louange languit, et j'estime « que le nom du maréchal de Mac-Mahon est de ce nombre.

« J'aime mieux vous dire que vous pouvez compter sur le « concours de l'évêque d'Évreux et de son clergé. Vous le savez « bien, monsieur le Maréchal, l'indépendance de l'État n'a rien « à redouter de ce concours.

« Rendre la France plus chrétienne pour la rendre meilleure, « et par là plus heureuse, voilà notre ambition : tel sera toujours « l'objet de nos efforts.

« Nous y ajouterons nos prières, pour que Dieu continue à « vous protéger et à vous bénir. Nous en avons le ferme espoir,

« Dieu aidant, la mission difficile, mais glorieuse, que vous avez « acceptée avec désintéressement, que vous poursuivez avec « énergie, vous l'achèverez avec bonheur. »

Le Maréchal, entouré d'un brillant état-major, a passé ensuite en revue les troupes de la garnison, dont la tenue était excellente et qui ont défilé avec une grande précision de mouvements.

La revue terminée, le président de la République s'est rendu aux usines de MM. Chauvel, Perdrix et Boisard, où il a été l'objet des manifestations les plus sympathiques. A l'entrée de l'usine Boisard, les ouvriers avaient élevé un arc de triomphe. Le Maréchal a visité avec intérêt ces trois établissements, interrogeant les ouvriers et leur adressant des paroles cordiales, accueillies par les cris répétés de : Vive le Maréchal !

De là, le chef de l'État est allé à l'hospice civil et militaire.

Au moment du départ d'Évreux du président de la République, M. l'amiral La Roncière, vice-président du conseil général, a prononcé le discours suivant :

Monsieur le Maréchal,

Vous avez été le bienvenu dans la ville d'Évreux et l'accueil qui vous a été fait par les citoyens paisibles et par les honnêtes habitants de nos campagnes vous est une preuve des sentiments conservateurs qui sont au fond de leurs cœurs.

Au moment où vous allez les quitter, je viens vous exprimer notre reconnaissance de votre visite et vous affirmer que vous êtes au milieu de populations paisibles, honorant la religion, ardentes au travail, respectueuses de l'autorité.

Ces populations vous acclament, monsieur le Maréchal, parce que vous répondez à leurs aspirations, l'ordre et la paix : l'ordre que garantit votre vaillante épée, la paix qu'assure la prudence de votre gouvernement.

Aussi là où vous paraissez s'évanouissent les découragements et les hésitations.

Si les natures droites de nos populations ne se laissent pas entraîner par les doctrines dont l'apologie se répand encore avec audace, c'est que ces populations savent que les grands intérêts sociaux ne sauraient péricliter dans vos fermes et loyales mains. Aussi les trouverez-vous dociles au prestige de l'autorité, de la résolution et du courage.

L'autorité, vous savez en user avec mesure, mais avec vigueur.

La résolution, vous venez d'affirmer votre volonté.

Le courage, je parle au vainqueur de Magenta !

Ce qu'elles vous demandent, c'est d'arracher le pays au joug de la révolution qui le menace, c'est d'arrêter cette propagande néfaste qui

porte le trouble dans les esprits les mieux trempés et qui va jusqu'à dénaturer l'histoire et flétrir les plus purs souvenirs de la patrie.

Vous avez, nous le savons, à compter avec les préjugés, les entraînements et les égoïsmes, mais vous possédez la fermeté de caractère qui vient de la netteté des principes ; vous êtes doué de la droiture du jugement qui découle des saines doctrines ; vous avez, enfin, l'appui du vrai peuple, de celui qui travaille et économise, qui veut la tranquillité d'aujourd'hui et la sécurité de demain.

Avec de telles armes, monsieur le Maréchal, et avec l'aide de Dieu, car les conducteurs d'hommes ont besoin de s'éclairer d'une lumière qui vient d'en haut, vous saurez, dans la sérénité de votre droit, persévérer jusqu'au bout dans la noble et louable tâche qui vous est incombée, et vous remporterez la victoire du bon sens sur les entraînements, sur les défaillances et sur les passions.

Au moment où le Maréchal président quittait la ville d'Évreux, la foule massée aux abords de la gare l'a salué une dernière fois de ses acclamations enthousiastes.

Le président de la République est arrivé à Lisieux à six heures et demie. Les principales autorités l'attendaient sur le quai de la gare.

Le Maréchal a reçu successivement les membres des tribunaux de Lisieux et de Pont-l'Évêque, le maire et le conseil municipal de Lisieux, l'état-major de la place et la municipalité de Pont-l'Évêque.

Les maires des communes environnantes étaient venus en grand nombre, et le président s'est entretenu avec bienveillance et cordialité avec plusieurs d'entre eux.

Après avoir passé en revue le régiment qui tient garnison à Lisieux et les sapeurs-pompiers, le Maréchal, qui avait reçu d'une foule nombreuse l'accueil le plus sympathique et le plus chaleureux, a quitté Lisieux pour se rendre à Mézidon, où il est arrivé à sept heures ; il en est reparti à huit heures et un quart. A neuf heures quinze minutes, le Maréchal président faisait son entrée dans la ville de Caen.

—

A Caen, les réceptions ont eu lieu le 17 dans la matinée. M. Bertauld, sénateur de la gauche, a adressé le discours suivant au Maréchal :

Monsieur le Président,

Le conseil municipal de Caen s'est réuni avec un respectueux empressement pour avoir l'honneur de vous souhaiter la bienvenue.

Depuis qu'il a été prévenu de votre arrivée dans nos murs, il ne

s'est inspiré que d'une seule pensée, la pensée de recevoir dignement le chef de l'État.

La constitution vous place trop au-dessus de nos querelles politiques pour qu'elles trouvent quelque écho devant vous.

Nous voulons saluer dans notre hôte illustre le vaillant Maréchal de France, le premier magistrat de la République, le gardien de nos institutions.

Nous vous apportons, avec l'hommage de notre sincère et profonde déférence, le témoignage de notre gratitude pour ce que vous avez déjà fait, au profit de la ville de Caen, dans l'intérêt de ses facultés et de son canal.

Nous vous demandons, monsieur le Président, la continuation de votre bienveillance dans le présent et dans l'avenir.

Le Maréchal a répondu en quelques mots sur la nécessité de défendre les principes conservateurs.

Le président du tribunal de commerce a pris la parole en ces termes :

Monsieur le Maréchal,

Je suis heureux d'avoir l'honneur de vous présenter les membres du tribunal de commerce. Nous sommes fiers de vous apporter les hommages des notables commerçants de notre arrondissement.

Votre présence dans la ville de Caen est un témoignage de l'intérêt que vous portez à nos établissements commerciaux et maritimes, dont l'importance n'a point échappé à votre gouvernement.

Nos populations honnêtes et laborieuses, les commerçants et industriels de notre ville ont confiance en vous, monsieur le Maréchal, parce que vous avez accepté le pouvoir au nom de ces principes éternels qui sauvent les nations et leur rendent leur ancienne splendeur.

Le président de la République a répondu que son gouvernement étudiait en ce moment toutes les questions se rattachant aux traités de commerce, et que la chambre de commerce pouvait être assurée du zèle et de l'impartialité qu'il apportait dans cet examen.

A dix heures et demie, le Maréchal a quitté la préfecture pour passer la revue du 36e de ligne. La population, massée sur les promenades du Grand-Cours et du Petit-Cours qui dominent le champ de manœuvres, a salué le président d'unanimes acclamations.

A la fin du défilé, la foule descendant des talus se pressait autour du Maréchal avec un empressement affectueux.

Dans la journée, le Maréchal président s'est rendu à l'église

de Saint-Étienne ; il a visité l'hôpital, le musée, l'établissement de la remonte, l'école de dressage

Voici le discours adressé par Mgr l'évêque de Bayeux, recevant le Maréchal à son entrée dans l'église de Saint-Etienne :

« Monsieur le Maréchal,

« L'évêque de Bayeux et son clergé sont heureux de pouvoir « vous offrir la vive expression de leurs respects et de leurs « dévouements. Ils bénissent le ciel d'avoir remis en vos loyales « mains les destinées de la France, à une époque si pleine de « périls. Ils ont confiance en votre ferme volonté de défendre « l'ordre social, et dans le concours des hommes de bien qui se « pressent autour de vous. Et c'est pourquoi, sans abdiquer « leurs droits et sans négliger leurs devoirs de citoyens, ils « évitent de se mêler aux luttes politiques et consacrent toute « leur activité à l'exercice de leurs fonctions sacerdotales. Ils « estiment leur mission assez grande pour absorber leur activité, « et assez nécessaire au pays si troublé pour satisfaire leur « patriotisme.

« Ah ! si nous pouvions contribuer à dissiper les préjugés, « à ranimer dans les âmes le désintéressement et l'esprit de « sacrifice que la religion inspire, à apaiser les divisions, à dé- « sarmer les colères, à calmer les ambitions qu'elle condamne, « à rapprocher les esprits, nous aurions utilement servi votre « gouvernement et la patrie ; nous aurions accompli la tâche « qui nous est échue. Du moins, monsieur le Maréchal, nous ne « cessons de prier Dieu qu'il bénisse vos nobles efforts, et qu'il « donne le succès à vos généreux et patriotiques desseins. »

Le Maréchal est arrivé le 18 à Saint-Lô. Le maire de la ville, M. Rauline, lui a adressé le discours suivant :

Monsieur le Maréchal,

C'est avec un sentiment de profonde reconnaissance que nous saluons votre arrivée parmi nous. Au nom de la cité que j'ai l'honneur de représenter, je suis heureux et fier de vous en exprimer toute notre gratitude et de vous souhaiter la bienvenue. Lorsque l'administrateur éminent et sympathique que vous avez placé à la tête de notre département se fit, auprès de votre personne, l'interprète de nos vœux touchant votre visite ; lorsqu'il vous signala les avantages que la ville de Saint-Lô attendait de vous, particulièrement au point de vue de nos établissements hippiques et militaires, vous avez accueilli sa requête avec cette bonté qui est le propre de votre caractère.

Faire le bien, sans vous préoccuper des détracteurs, relever la France, encourager ceux qui hésitent, assurer l'ordre et la paix, la prospérité morale et matérielle du pays : voilà la noble mission à laquelle vous avez consacré votre dévouement et vos forces. Comment nos excellentes populations de Normandie ne vous soutiendraient-elles pas dans la tâche entreprise ?

Monsieur le Maréchal, notre cité de Saint-Lô, *quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse est avec vous :* elle vient de vous en donner une preuve touchante, et c'est avec un légitime orgueil, et avec tout l'élan de notre cœur, que sortira de nos poitrines le cri : « Vive le Maréchal de Mac-Mahon, Président de la République ! »

Le Maréchal s'est dirigé à pied vers la ville et a visité immédiatement l'hospice.

Il est ensuite monté en voiture, avec sa maison militaire, et s'est rendu à la préfecture. Un grand nombre de maires et d'adjoints des arrondissements de Saint-Lô, Coutances, Avranches et Mortain, étaient venus pour saluer le Maréchal.

Les réceptions ont commencé par un discours de M. de Saint-Germain, président du conseil général.

Voici ce discours :

Les sentiments du conseil général de la Manche, au nom duquel j'ai l'honneur insigne de vous adresser la parole, vous sont certainement connus d'avance, car son patriotisme ardent et éclairé pendant les malheurs de la France, son énergique protestation contre une dissolution injurieuse en 1876, la fidélité à remplir tous ses devoirs, son attitude à se renfermer dans ses attributions, sa sollicitude pour tous les intérêts qui lui sont confiés, lui constituent d'anciens et honorables états de services.

Il s'est ainsi constamment montré le vrai représentant de nos populations ; il l'est encore aujourd'hui, en vous donnant l'assurance que ces populations sont avec vous, dans la lutte nécessaire et légale que vous avez engagée avec le radicalisme ; que, comme vous, et avec vous, elles veulent la paix extérieure, la paix religieuse, la paix intérieure, la paix sociale, c'est-à-dire l'ordre partout, le travail et la sécurité ; comme vous, en un mot, elles veulent le triomphe des idées conservatrices. Nous sommes heureux, monsieur le Maréchal, d'être les premiers à vous adresser des paroles de dévouement, et à vous souhaiter la bienvenue dans un département qui gardera un long et reconnaissant souvenir de la visite dont vous l'honorez.

A neuf heures a eu lieu la visite à la cathédrale. Le Maréchal a été reçu par Mgr Germain, évêque de Coutances, qui a prononcé ce discours :

« Monsieur le Maréchal,

« En vous présentant, au seuil de cette basilique, ses hom-
« mages et ceux de son clergé, l'évêque de Coutances est heu-
« reux de pouvoir affirmer que, dans ce religieux diocèse, vous
« trouvez des populations laborieuses, où règne toujours le res-
« pect de l'autorité.

« Vous trouvez parmi nous des esprits qui savent apprécier et
« bénir l'héroïsme, qu'il s'applique à combattre les ennemis du
« dehors ou à conjurer les dangers du dedans ; vous trouvez
« des âmes honnêtes, amies de la paix ; elles vous savent juste-
« ment gré de vos efforts pour la conserver à la France ; elles
« se reposent, calmes et confiantes, sur votre dévouement au
« pays.

« Ici, enfin, monsieur le Maréchal, vous trouvez des cœurs
« qui sentent le bienfait et pratiquent la reconnaissance. Investi
« d'un ministère de paix et de charité, le clergé se rencontre
« avec vous, sur un même terrain, pour une œuvre commune : la
« conciliation et l'union des cœurs. Sa véritable puissance, à
« notre époque surtout, c'est la prière.

« Aussi priera-t-il, monsieur le Maréchal, pour que Dieu fasse
« de vous le sauveur dont il est dit dans nos saints livres : « J'ai
« placé ma force dans un homme puissant ; j'ai exalté cet élu du
« milieu de mon peuple, et ma main sera son appui. »

« Qu'elle soit avec vous, monsieur le Maréchal, cette main de
« Dieu qui tient les rênes du monde et qui doit, en particulier,
« son secours à l'homme sans peur et sans reproche !

« Qu'elle y soit pour le relèvement et l'affermissement de ces
« grands principes de liberté, sans doute, mais encore et surtout
« d'ordre, d'autorité, de religion !

« Qu'elle y soit, en un mot, c'est le vœu de nos cœurs, pour le
« salut et la prospérité de la France ! »

Le soir du même jour, le Maréchal est arrivé à Cherbourg, où tout s'est admirablement passé : ville pavoisée, illuminations, feux d'artifice, etc. Le dimanche, le Maréchal a entendu la messe, célébrée par Mgr Germain, à l'église de la Trinité. La foule était immense, et le Maréchal était acclamé dans toutes les rues où il passait. Le lendemain, lundi, il a visité l'arsenal, les casernes et l'hôpital, et a assisté au lancement du navire de guerre le *Fulminant*. Le soir, à 10 heures, il repartait pour Paris.

CHRONIQUE DE LA SEMAINE.

Nominations d'évêques. — Audiences accordées par le Saint-Père. — Allocution aux fidèles du Borgo et des paroisses suburbaines. — La situation en Orient.

23 août 1877

Le voyage du maréchal de Mac-Mahon, président de la République, occupe une place qui nous force à renvoyer quelques articles au prochain numéro et à abréger cette Chronique.

Nous dirons tout de suite que le *Journal officiel* d'aujourd'hui contient trois décrets présidentiels qui pourvoient à la vacances d'autant de siéges épiscopaux :

M. l'abbé *Foata*, ancien vicaire-général d'Ajaccio, vicaire capitulaire de ce diocèse, est nommé à l'évêché d'Ajaccio, vacant par le décès de Mgr de Gaffory.

M. l'abbé *Catteau*, vicaire-général d'Arras, est nommé à l'évêché de Luçon, en remplacement de Mgr Le Coq, nommé à l'évêché de Nantes.

M. l'abbé *Lelong*, vicaire-général d'Autun, est nommé à l'évêché de Nevers, vacant par le décès de Mgr de Ladoue.

Nous espérons que la ratification de ces choix par le Saint-Père, ne tardera pas.

—

La santé du Saint-Père est toujours excellente. Le mardi, 7 août, Pie IX a reçu en audience plusieurs pèlerins de Perpignan, auxquels il a adressé les plus bienveillantes paroles. Le jeudi suivant, 9 août, il a reçu des Frères des Écoles chrétiennes. La vue de ces pieux, vaillants et modestes instituteurs de la jeunesse chrétienne a profondément ému le Souverain-Pontife, qui leur a exprimé toute sa joie et sa reconnaissance dans un admirable et éloquent discours.

Le samedi, 11 août, il a reçu en audience particulière deux Romains, MM. Mazocchi et de Cousandier, qui ont eu l'honneur de lui offrir un splendide album avec les photographies de plusieurs milliers des pèlerins accourus à Rome pour son Jubilé épiscopal.

Ce riche album, qui mesure 0 m. 65 de haut sur 0 m. 45 de large, a la couverture en racine de noyer, et est d'une telle élégance qu'il faut le voir de près pour se convaincre que cette couverture est en bois et non point en écaille. Tout autour de cette couverture, on admire de riches arabesques en argent, avec

des emblèmes épiscopaux aux quatre angles. Au milieu sont les armes du Pape en émail surmontées de la tiare et des clefs ; au-dessous est gravée sur un écu en argent l'inscription suivante :

Pio . IX . Pont . Max .
Advenæ . ex . orbe . catholico . universo
Qui . obsequii . et . gratulationis . causa
Romam . petierunt .
Ob . exeuntem . annum . L . episcopatus . ejus .
III . non . jun . A . MDCCCLXXVII .

Le 12 août, le Saint-Père a daigné recevoir l'institut du prince Torlonia, dirigé par les Filles de la Charité, qui comprend plus de quatre cents personnes. Cet institut, divisé par sections, comprend le conservatoire des orphelines, l'institut des aveugles, l'institut des vieilles femmes, l'ouvroir et les écoles des jeunes filles externes, l'asile d'enfance et les jeunes filles du cathéchisme de persévérance. Sa Sainteté, répondant à l'adresse lue par une jeune fille, a pris occasion de l'Évangile du jour et de la charité du bon Samaritain pour exhorter tout son pieux auditoire à la prière, à la résignation, à la persévérance dans le bien et à la reconnaissance envers leur généreux bienfaiteur, le prince Torlonia.

Le chevalier Angelini, camérier de Sa Sainteté, a eu l'honneur d'être reçu, le 13 août, par le Saint-Père et de lui offrir une adresse de félicitations et une somme de 5,520 fr. au nom de l'évêque et des fidèles de Saint-Louis-de-Potosi (Mexique), et une autre somme de 500 fr. au nom de l'évêque d'Oxaca. Sa Sainteté a reçu ensuite des missionnaires, des religieuses et plusieurs nègres des missions de l'Afrique centrale, qui sont venus la remercier d'avoir daigné élever à la dignité épiscopale et à la charge de vicaire apostolique Mgr Comboni leur directeur et Père.

Le 15 août, fête de l'Assomption de la sainte Vierge, a eu lieu au Vatican, une solennelle et touchante audience, dont nous empruntons le récit à une correspondance de l'*Union*.

Les habitants du quartier du Borgo et des paroisses suburbaines sont allés renouveler au Souverain-Pontife l'hommage de leur inaltérable fidélité et lui présenter leurs félicitations à l'occasion de son Jubilé épiscopal et du 32e anniversaire de son pontificat. En même temps, ils ont offert à Sa Sainteté une élégante et grandiose corbeille de fleurs et de fruits de près de

cinq mètres de haut et surmontée d'une magnifique tiare avec les clefs.

Toutes ces fleurs et tous ces fruits avaient été donnés par les vignerons et les jardiniers des paroisses suburbaines. Le Saint-Père ayant pris place sur son trône, le chevalier Gentili, directeur de la manufacture des tapisseries pontificales et président de la commission instituée dans le quartier du Borgo pour célébrer solennellement le Jubilé épiscopal, a lu une fort belle et énergique adresse, dont nous citerons les paragraphes les plus saillants. Après avoir parlé du nombre immense de pèlerins qui sont accourus à Rome des contrées les plus éloignées pour baiser les chaînes du grand prisonnier du Vatican, M. le chevalier Gentili a ajouté :

En présence d'une explosion d'amour si merveilleuse, comment les habitants des paroisses du Borgo, qui sont les plus voisins de vous, Très-Saint Père, auraient-ils pu faire moins que les autres, et ne pas prendre part à cette filiale démonstration que l'histoire a déjà enregistrée comme le plus remarquable événement du siècle ? Aussi, oubliant leur pauvreté, ont-ils fait de leur mieux pour vous offrir un présent...

Les paroissiens du Borgo, qui ont le bonheur d'être les fils les plus voisins de Votre Sainteté et qui, par suite, peuvent admirer de plus près vos augustes exemples de foi, d'espérance et de charité et s'en inspirer, se vantent hautement d'avoir pour Votre Sainteté une dévotion illimitée et un amour, ni faible ni inerte, mais énergique et actif, autant du moins que les forces et les moyens le leur permettent. Prosternés maintenant à vos pieds, ils supplient Votre Sainteté de daigner couronner leur très-vif amour avec la paternelle bénédiction apostolique, pour qu'elle soutienne leurs courages et les rende toujours plus dignes de demeurer près de votre personne sacrée, comme les enfants chéris de votre cœur paternel.

Ces mâles accents ont profondément ému le Saint-Père et lui ont inspiré un des plus remarquables et énergiques discours qui soient sortis de sa bouche éloquente. Sa Sainteté a d'abord remercié avec une paternelle bienveillance les braves habitants du Borgo des nombreuses preuves d'affection et de dévouement qu'ils n'ont cessé de lui donner et de l'offrande qu'ils lui firent d'une magnifique chasuble à l'époque de son Jubilé épiscopal. Elle a rappelé ensuite qu'il y a plusieurs siècles, un terrible incendie menaçant de réduire en cendres tout le quartier du Borgo, ses habitants eurent recours avec une vive foi au grand Pontife saint Léon, qui implora et obtint de Dieu la cessation

de ce fléau destructeur et rendit par ses prières le calme et la tranquillité à ses habitants effrayés. De nos jours encore, a alors ajouté le Saint-Père, un terrible incendie s'est élevé et exerce ses ravages non-seulement dans le quartier du Borgo, mais dans toute l'Italie et même dans le monde entier. C'est l'incendie de l'incrédulité, de la corruption, de la rébellion aux lois de Dieu et de l'Église ; et ce terrible incendie menace de détruire la société tout entière. Tous les catholiques doivent prêter la main au Saint-Père pour éteindre cet incendie universel, et cela par l'attachement à la religion, par la pratique exacte de ses lois et par la dévotion à la chaire de vérité, qui n'est autre que le siége de Pierre.

Le Saint-Père a déploré ensuite l'oubli dans lequel beaucoup laissent la religion catholique, et à ce propos il a stigmatisé l'erreur de certains diplomates et ministres d'État qui ne considèrent la religion catholique que comme un moyen pour arriver à leur but, comme si la religion catholique était un habit qu'on change suivant les circonstances.

Sa Sainteté a inculqué encore aux catholiques de se tenir en garde contre ceux qui voudraient adapter la religion aux perverses exigences de l'actuel athéisme révolutionnaire, et a vertement fustigé les catholiques libéraux. Quelques-uns prétendent, a-t-Elle dit, qu'ils sont catholiques, mais non pas cléricaux. C'est une contradition, une absurdité. C'est comme si l'on disait : Je suis homme, mais je ne suis pas homme. En effet, le cléricalisme est-il autre chose que la religion catholique elle-même ?

Rien de décisif encore du côté de l'Orient, mais tout annonce qu'un choc terrible se prépare. L'évacuation des Balkans par les Russes paraît un fait accompli, et les armées ennemies sont en présence. Les généraux turcs, le Sandor-Ekven (généralissime) Méhémet-Ali-Pacha, a sous ses ordres un corps d'armée considérable, qui est soutenu, d'un côté, par celle d'Osmar-Pacha, et de l'autre par celle de Suléiman-Pacha, qui a forcé les Russes à repasser les Balkans et qui se trouve lui-même au-delà de ces montagnes. Les Russes, qui ont vu le mauvais effet de l'éparpillement de leurs forces et de la pointe faite au-delà des Balkans par le général Gourko, se concentrent énergiquement.

J. Chantrel.

LA POLOGNE RUSSE

Au moment où la Russie prétend faire la guerre pour affranchir les chrétiens, il est bon de rappeler de temps en temps la façon dont le gouvernement du Czar traite les catholiques de la Pologne. Cela peut donner une idée de ce que les catholiques de l'empire Ottoman auraient à attendre du triomphe de la Russie. Nous reproduisons à ce sujet une correspondance douloureusement intéressante de l'*Univers :*

La position des catholiques condamnés à vivre sous le gouvernement russe, très-pénible depuis le démembrement de la Pologne, affreuse après l'année 1863, est devenue intolérable depuis la déclaration de la guerre. Il devient clair de plus en plus que le gouvernement ne vise à rien moins qu'à une extermination complète du catholicisme. On nous pardonnera de rappeler ici ce qui a été dit plusieurs fois par la presse catholique, mais que l'on oublie trop vite, hélas! au milieu des coups portés de tous côtés par l'impiété à la religion catholique. La liberté religieuse était généralement beaucoup plus respectée en Turquie, même dans les temps les plus mauvais, qu'en Russie.

On a qu'à se rappeler les trois diocèses supprimés arbitrairement par le gouvernement russe : les diocèses de Podlachie, dans le royaume de Pologne ; de Minsk, en Russie blanche ; et de Kamieniec, en Podolie. Ensuite l'Europe, attendrie par les souffrances des Bulgares, voudra se rappeler qu'une longue série d'évêques catholiques gémissent depuis 1863 dans les neiges de la Russie septentrionale, et on ne doit jamais se lasser de répéter leurs noms pour les graver dans la mémoire de tous les gens de bien, à la gloire de l'Église catholique. Voici les noms de ces vénérables confesseurs de la foi : Mgr Felinski, archevêque de Varsovie, exilé à Jaroslaw ; Mgr Krasinski, évêque de Vilna, exilé à Viatka ; Mgr Brzecouski, suffragant de Varsovie, exilé à Astrakan, Mgr Szczygielski, administrateur de Varsovie, déporté après Mgr Brzecouski, dans le fond de la Russie, Mgr Borouski, évêque de Zytomir, administrateur du diocèse de Kamieniec, après la suppression par le gouvernement de ce diocèse, exilé à Perma ; l'abbé Kvriszynski, administrateur de Zytomir et de Kamieniec, exilé à Samara. Presque tous les bons prêtres sont allés partager le sort de leurs évêques ; il y en a des milliers qui languissent dans

les contrées les plus inhospitalières de la Russie, où littéralement ils meurent de faim. Des centaines d'églises ont été supprimées par le gouvernement ou livrées au culte schismatique, entre autres la fameuse église de Biatynieze, qui attirait tous les ans des milliers de pèlerins, changée en une église schismatique, ravie aux catholiques avec l'image miraculeuse et d'innombrables richesses que la piété catholique y avait accumulées pendant des siècles. On a, en outre, travaillé à détruire l'édifice séculaire de l'Église polonaise au moyen des mauvais prêtres, c'est-à-dire de ceux qui, connus pour leur mauvaise conduite, étaient pour la plupart poursuivis par l'autorité diocésaine. On leur a donné une liberté complète de faire tout ce qui leur paraissait bon, ils sont exemptés de toute responsabilité, quelque crime qu'ils commettent, pourvu qu'ils se mettent à la disposition du gouvernement dana l'œuvre de la destruction de l'Église catholique. Il y en a qui sont coupables de meurtre, comme le trop fameux abbé Senezatowski, apostat de Minsk, que la protection du gouvernement a couvert contre la poursuite des tribunaux pour le crime de parricide. De tels rebuts de la société sont mis à tous les postes d'importance, comme ceux d'archiprêtres, de doyens, etc.

Les consistoires ne se composent que de prêtres mal famés, qui n'y siégent que pour avoir de l'argent; les paroisses sont vendues à l'encan, et le soi-disant administrateur de Vilna, l'abbé Zylinski, pour une modeste offrande de mille roubles, n'hésite pas à dissoudre des mariages très-légitimement conclus, comme dans l'affaire de M. Zirkov, ancien rédacteur du *Messager de Vilna*, envoyé en exil, dont la femme, en vertu d'un article du code criminel russe, a été déclarée libre et mariée à un autre individu séparé, lui aussi, de sa femme, en vertu d'un soi-disant empêchement *mixtæ religionis*, à cause que la femme était schismatique.

Les séminaires sont tout à fait soumis au ministère de l'instruction publique et soustraits à l'autorité diocésaine. L'enseignement de la théologie doit s'y faire dans la langue moscovite; du reste, l'enseignement de la théologie, dans l'idée des hommes d'État ruses, ne joue qu'un rôle tout à fait subalterne, et ce qui doit faire l'essence de l'éducation des prêtres de la religion d'État, c'est la connaissance de la langue russe; aussi la première place est destinée à la littérature et à l'histoire russes; la plus grande partie du temps est consacrée à l'étude des sciences capables de préparer des agents de police plutôt que des ministres de l'autel.

C'est en s'opposant à cet état de choses que Mgr Kruszynski,

l'excellent administrateur du diocèse de Zytomir, s'est attiré la colère du gouvernement, qui l'a exilé à Samara. Il est triste de dire que la dénonciation a été faite par un malheureux prêtre, l'abbé Kozuchowski, qui enviait depuis longtemps la place de Mgr Kruszynski; mais si de tristes chutes démontrent, hélas! la présence de la faiblesse humaine, même dans le plus sublime des états, il est agréable de constater l'indignation générale qui poursuit le coupable. Après la suppression du séminaire dont il était professeur, il n'a pu trouver à se loger dans toute la ville de Zytomir, qui est cependant une ville de 60,000 habitants, tous les propriétaires, y compris les juifs et les schismatiques, s'étant comme donné le mot de ne lui rien louer à aucun prix, de sorte que le malheureux s'est vu forcé de s'adresser à la police.

Le diocèse de Zytomir est maintenant confié à un certain abbé Roszkowski, ci-devant assesseur du collége soi-disant catholique, qui est une école du servilisme et d'où le gouvernement tire au besoin tous les outils pour la réalisation de toutes les iniquités imaginables. L'abbé Roszkowski administre les deux diocèses de Zytomir et de Kamieniec sans aucun droit. Mais ce qu'il y a de plus triste, l'abbé Roszkowski a consenti à la réouverture du séminaire aux conditions exigées par le gouvernement. Donc, il ne peut y avoir de doute sur l'illégitimité de sa position et sur le caractère de ses actes. Après cela, on ne sera pas étonné qu'il ait fait la promesse au général gouverneur de Kief, prince Dondoukof, d'introduire la langue russe dans l'office divin, partout où on emploie le polonais.

Les libéraux ont beau dire que la Russie a fait un grand progrès; il est certain qu'elle est, à l'heure présente, aussi loin de tout ce que nous considérons comme notre héritage de dix-neuf siècles de civilisation chrétienne, qu'elle l'était il y a cent ans. Elle a perfectionné ses canons, discipliné ses armées; mais son caractère est resté toujours sauvage. Ses mains teintes du sang polonais en sont la preuve. Il y a un abîme immense entre la Russie et le reste de l'Europe, parce que le catholicisme manque dans son éducation historique. On ne saurait contester que le sentiment d'honneur, la dignité et la noblesse sont la propriété toute spéciale des peuples élevés par l'Église catholique. On ne pourra contester aussi que c'est ce qui manque au caractère russe.

Bien des choses qu'on croirait impossibles en Europe sont et paraissent très-naturelles en Russie. Nulle part le despotisme n'a laissé des traces aussi profondes; aussi les mesures de rigueur prises

contre les prêtres catholiques paraissent comme des moyens très-simples pour les mettre au niveau des prêtres schismatiques. Se figure-t-on en Europe une mesure de police par laquelle tous les prêtres, dans toute l'étendue du pays, seraient internés pendant quatorze ans de suite ? Et cependant c'est l'état actuel de tout le clergé catholique en Russie. Ajoutons que cet état, tout anormal qu'il est, existe légalement depuis le 29 novembre de l'année dernière, en vertu d'un ukase du czar. Se figure-t-on que tout le clergé soit soustrait à l'autorité de l'évêque et soumis à la police ? Croira-t-on jamais que, pour occuper une place quelconque, un prêtre doive y être autorisé par le chef de la police, et que ce dernier, entre autres questions qui lui sont faites par le gouverneur de la province, doit bien établir que le prêtre en question n'est pas *fanatique et ne fait pas de différence entre la religion catholique et la religion schismatique!*

La vie religieuse en Pologne se manifeste par des pèlerinages continuels aux principaux sanctuaires du pays ; la fête patronale de chaque église attire aussi les fidèles des paroisses limitrophes. Or, depuis quelques années, il était défendu aux prêtres du voisinage d'aller aider leurs confrères à entendre les confessions ; mais ils trouvaient toujours le moyen d'éluder la défense en bravant même tous les dangers, ne pouvant se faire à l'idée de laisser tomber en désuétude ces usages auxquels le peuple tenait si fort. Maintenant un ukase formel de l'empereur a rendu tout à fait impossibles ces visites des prêtres voisins aux fêtes des églises paroissiales. La police locale a reçu l'ordre de veiller avec la plus grande sévérité à ce qu'aucun prêtre étranger n'y apparaisse ; dès qu'on le découvre, il est chassé immédiatement et puni d'une amende de 50 roubles et même davantage.

Qu'on se figure maintenant le désespoir de ce pauvre peuple, qui vient trop souvent de loin pour se confesser et qu'un seul prêtre de la paroisse n'est pas en état de satisfaire ; toutes ces mesures irritent le peuple de plus en plus contre le gouvernement. Ajoutons que depuis 1863 tous les propriétaires catholiques payent une énorme contribution, répartie à raison de 50,000 roubles par district, que ce chiffre ne diminue jamais, quoique le nombre des contribuables devienne moindre, de sorte que la somme individuellement payée augmente en raison de la diminution du nombre des propriétaires. On dit que cette rigueur particulière doit être attribué à l'avidité du prince Dondoukof, qui, ne rendant jamais

compte de l'argent provenant des contributions, est naturellement intéressé à maintenir cet état de choses.

Depuis l'année 1865 il existe un ukase du czar qui défend aux catholiques d'acheter une terre dans les provinces occidentales, en Lithuanie, en Podolie, Volhynie et Kijovic, tandis qu'une foule de propriétaires sont forcés de vendre à vil prix leurs terres aux employés russes venus du fond de la Russie.

Depuis l'émancipation des serfs, le gouvernement n'a cessé d'exciter l'avidité de ces derniers en leur promettant les terres des propriétaires, en leur faisant comprendre que l'empereur, dans son cœur paternel, ne désire que de les rendre possesseurs de toutes les terres. Nulle part le prolétariat n'a été à un tel degré excité contre le capital, la masse brutale contre l'intelligence.

Des mouvements socialistes commencent déjà à se manifester d'une manière trop saisissante pour qu'on n'en voie pas le danger. Nulle part aussi le gouvernement n'a plus fait pour démoraliser le peuple par l'ivrognerie et la débauche, en entravant en même temps l'action religieuse.

Par ci par là, dans le peuple, surtout chez les descendants des Cosaques, dans les gouvernements de Kief, de Volhynie et de Podolie, on entend de sinistres menaces.

Nous ne voudrions pas être prophète de malheur, cependant il y a tout lieu de croire que l'Europe payera bien cher d'avoir permis le démembrement de la Pologne.

LA PERSÉCUTION EN SUISSE

Nous avons fait connaître le nouvel acte de persécution commis par le gouvernement *libéral* de Genève en faveur des vieux-catholiques, acte par lequel les catholiques ont été dépouillés de l'église de Saint-Joseph, construite à leurs frais. A cette occasion, Mgr Mermillod a adressé la lettre suivante aux catholiques de la circonscription paroissiale de Saint-Joseph, Eaux-Vives-Genève :

Nos très-chers frères,

Nous ne pouvons vous exprimer la douleur qui brise notre âme à la vue des nouvelles et inqualifiables atteintes portées à notre religion, au droit, à la justice, comme à l'honneur de notre

pays. L'exil rend nos soufrances plus amères, puisqu'il ne nous permet pas de prier et de lutter au milieu de vous.

Vous venez de subir les plus graves injures qui puissent être faites à des cœurs catholiques. L'église de Saint-Joseph où, depuis plusieurs années, vous avez prié, où vos enfants ont été baptisés et ont eu les allégresses de la première communion, cette église, qui était la maison du peuple travailleur, l'asile sacré où se trouvaient le courage de la vie et les espérances du ciel, cette église a été crochetée par la main d'une police brutale, et demain vos autels seront pollués par le sacrilége et par le schisme.

Vos prêtres ont été jetés comme des malfaiteurs à la porte de leur domicile ; les attentats contre Notre-Dame se sont renouvelés contre la chère église de Saint-Joseph, avec des circonstances plus odieuses encore s'il est possible.

Ces actes, accompagnés de violences sans nom, sont l'opprobre du pays qui les supporte.

Rien ne les justifie, ni devant la conscience ni devant la loi.

Bâtie sur un terrain que nous avions payé de nos deniers, l'église de Saint-Joseph a été élevée par un saint prêtre dans le but de servir exclusivement au culte catholique, apostolique et romain. Lorsque nous-même nous avons béni la première pierre, nous avons placé dans une boîte de plomb, avec les armoiries de Genève, l'effigie du Pape, chef de l'Église, et une attestation solennelle qu'elle n'abriterait à perpétuité que le peuple catholique romain. Nous demandions à Dieu que là fût toujours en vigueur la vraie foi. *Ut vigeat vera fides*. Nous lui demandions de garder inviolée cette demeure sainte. *Ut inviolabilis hujus loci permaneat constructio* (1).

Comment donc de tels faits peuvent-ils se produire ?... Vous n'ignorez pas, nos très-chers frères, les difficultés inhérentes à la propriété des églises. A Genève, elles sont plus grandes qu'ailleurs. Lorsque nous élevions de nouveaux sanctuaires, nous avions cru à la loyauté des pouvoirs publics ; nous avions cru à la légalité et au droit commun ; nous avions cru que les bases de notre Constitution seraient respectées. Nous confiant à des citoyens qui ne partagent pas notre foi et qui obtiennent la liberté et la protection dans des cantons catholiques comme à Fribourg et dans le Valais, nous ne réclamions que la vulgaire tolérance de nous laisser construire, à la sueur de nos

(1) Pontifical romain.

fronts, des églises pour les citoyens et les nombreux catholiques étrangers qui apportent à Genève les ressources de leur fortune ou de leur travail.

Les catholiques, par l'union des communes à Genève, en 1815, ont valu à notre canton l'honneur de faire partie de la confédération suisse ; leurs droits furent garantis et jurés. Hélas! ni les traités, ni les serments, ni la liberté, ni le droit commun ne doivent exister pour les catholiques ! Les faits comme les paroles retentissantes des hommes de pouvoir publient assez haut que maintenant, à Genève, les Russes protégés par les empereurs. les anglicans et les Américains soutenus par de fortes nations, les naufragés et les conspirateurs de tout ordre, jouissent de leurs propriétés et de nos libertés publiques.

Mais les catholiques ! qu'ils s'épuisent, qu'ils consument leur temps, leur modiques fortunes, leur existence même, à construire des édifices religieux, ils ne doivent pas avoir de part au soleil de notre pays ; car leurs œuvres seront enlevées par des coups de main électoraux, à l'aide d'une fiction légale, avec l'appui des gendarmes et des serruriers d'un pouvoir exécutif, d'un grand conseil presque exclusivement composés de protestants libéraux.

Voilà ce qui s'est encore accompli cette semaine.

Un comité élu par une majorité de quelques voix, sous la pression des calomnies et l'intimidation de la police, s'attribue l'inqualifiable pouvoir de ravir aux catholiques une église construite par eux et pour eux seuls. Le texte constitutif de la fondation (1), la volonté formelle de ses fondateurs, des dona-

(1) Voici un fragment de l'acte constitutif de la fondation :

L'an mil huit cent soixante-sept et le premier mai, ont comparu : J.-M. Marin, prêtre; J.-A. Simon Déruaz, Michel, Eug. Dupont, Félix, C. Ribiollet, E. Fleichsbein, Ed. Argand, M. Meling; C. Delpin Baud. — Lesquels ont dit et exposé que : d'accord avec l'autorité ecclésiastique, ils ont formé une commission dans le but d'établir une église spécialement destinée à la population catholique de la commune des Eaux-Vives et des communes voisines, et ce sans aucune vue de bénéfice ou de spéculation.

Qu'ils désirent à ces fins créer une fondation, en se conformant aux prescriptions de la constitution et des lois sur des fondations.

En conséquence, ils ont requis les notaires soussignés de rédiger, de la manière et ainsi qu'il suit, les statuts de la fondation qu'ils se proposent de créer.

teurs et des créanciers; le contrat passé avec le conseil d'État; l'usage paisible de l'édifice, les pierres, les autels, son nom de Saint-Joseph et la tombe du premier recteur, tout proteste contre cette inique spoliation.

Les membres du nouveau comité doivent, d'après l'acte de fondation, administrer et non confisquer; ils doivent s'entendre avec l'*autorité spirituelle et compétente;* or, s'ils sont catholiques, ils n'ignorent pas que l'*autorité spirituelle* première, c'est le Souverain-Pontife, le vicaire de Jésus-Christ, et, au-dessous de lui, l'évêque à qui il communique la juridiction. Ceci est élémentaire dans le monde entier. Que ces membres s'entendent donc avec cette autorité comme les deux comités précédents. Tel est le devoir que leur dictent la loyauté, la conscience et le droit.

S'ils ne reconnaissent pas le chef spirituel de l'Église ils ne sont plus catholiques; ils usurpent un nom qui ne leur appartient pas, pour s'emparer à main armée d'immeubles sacrés sur lesquels ils n'ont pas plus de droits que les Russes et les Anglicans.

Nul ne s'y trompera, et les honnêtes gens de tous pays proclament avec nous qu'un conseil d'État en majorité protestant ne peut ni créer la religion catholique ni constituer l'autorité compétente de cette Église.

La conscience publique ne sera-t-elle donc pas portée à voir là un flagrant délit de mensonge et de vol ?

Nous protestons et nous espérons que la justice de Dieu aura son heure. Nous osons, malgré toutes nos tristesses présentes,

Article premier. Il est créé une fondation sous le titre de : *Église catholique des Eaux-vives*, ayant pour but l'exercice du culte catholique, spécialement en vue de la commune des Eaux-Vives et des communes voisines.

Article deuxième. A ces fins, la fondation fera l'acquisition du terrain nécessaire pour la construction d'une église et d'un presbytère servant de logement au curé.

Il ne pourra être élevé d'autre construction sur ce terrain.

La fondation se chargera de la construction de l'église et du presbytère.

Article troisième. Cette fondation sera administrée par un comité de neuf membres élus pour cinq ans. . . . .

(Ce texte est clair; le comité doit administrer et non pas changer la destination de l'église; sinon, il est un dépositaire infidèle.)

attendre des magistrats de notre patrie suisse la prompte défense et la réparation de nos droits violés.

On dirait qu'il y a un parti pris chez nos adversaires de déshonorer Genève aux yeux de l'Europe, d'écarter les étrangers et par là d'entraver les progrès de son industrie et de son commerce. On dirait qu'il y a un parti pris de provoquer les catholiques, de les pousser à l'émeute et à la révolte par l'écrasement de leurs droits et la spoliation de leurs propriétés.

Vous, nos très-chers Frères, vous avez résisté de nouveau à ces perfides excitations, sauvegardant les devoirs de votre âme et de votre patriotisme. Vous souffrez cruellement de ces persécutions hypocrites et violentes ; mais vous avez été à la hauteur de vos dures épreuves : ni votre foi, ni votre courage n'ont faibli. Les membres du comité, les catholiques citoyens et paroissiens, les femmes elles-mêmes ont montré les saintes énergies de leur conscience, et nous pouvons dire que vous avez été un grand spectacle devant Dieu et devant les hommes.

Nous le savons, c'est grâce aux leçons, aux exemples de zèle, de dévouement et de force que vous a donnés depuis longtemps votre infatigable et pieux recteur, que les fidèles de Saint-Joseph ont gardé la vigueur de la foi et l'union de la charité. Ce prêtre dont la parole apostolique et les œuvres pastorales sont appréciées partout, que vous êtes heureux et fiers d'avoir pour guide de vos consciences, a la gloire d'être outragé par ceux qui méconnaissent ses bienfaits.

La calomnie et la violence ont toujours été les armes des ennemis de l'Église : ce frêle échafaudage d'une secte plus politique que religieuse repose sur de lâches injures qui ne respectent ni les personnes ni nos saintes doctrines. Ne vous laissez pas ébranler par ces séductions de paroles malsaines, vous rappelant que notre Sauveur a promis à *ses disciples qu'ils seraient maudits et calomniés à cause de lui*. Vos trois vicaires sont dignes de vous évangéliser ; malgré leur labeur sacerdotal, malgré leurs fatigues et leur santé affaiblie, ils se sont sacrifiés pour sauver notre chère Église et vous conserver intact le tabernacle eucharistique.

L'un d'eux, le pieux, doux et énergique president du comité, n'a pas reculé devant les menaces et la prison ; s'il eût dépendu de lui, vous auriez encore la liberté de vos autels ; oui, nous le proclamons bien haut, vos prêtres, comme leurs auxiliaires du comité, sont de la race de ceux qui préparent le salut d'Israël

parce qu'ils sont joyeux d'affronter les injures pour le nom de Jésus.

Ne nous désolons pas outre mesure, comprimons nos larmes; ne nous bornons pas à des gémissements sur nos ruines et sur les malheureux agents de l'hérésie et des sociétés secrètes qui dépouillent la sainte Église catholique.

A l'exemple de Néhémie dans les rues désolées de Jérusalem, d'une main vous tiendrez le glaive de votre droit, de l'autre vous relèverez les murailles, tout à la fois combattant et travaillant pour l'œuvre de Dieu !

Déjà vos prêtres ont pourvu avec promptitude aux exigences de notre culte ; une grande salle va abriter le Seigneur Jésus et le peuple chrétien. Le cercle des ouvriers, cet asile de tant de bonnes œuvres et d'édifiantes réunions, vous servira de chapelle d'exil. Comme vos frères des campagnes vont fidèlement dans leur hangar de planches, vous irez prier devant votre autel improvisé, chercher des secours pour vos devoirs et des consolations pour vos épreuves.

Les murs ne constituent pas la famille paroissiale: elle est partout où se trouve l'autel sans tache et le vrai prêtre de l'Église. Vous fuirez les lieux profanés par l'apostasie; vous serez fidèles, la semaine et le dimanche, à prendre le chemin de ce sanctuaire bien pauvre d'ornements, mais riche de votre foi et de vos souffrances. Vous n'aurez qu'un cœur et qu'une âme, formant un faisceau invincible autour de vos bons prêtres que vous aimez et qui vous aiment, qui instruisent vos enfants, soulagent vos pauvres et soutiennent vos malades. Rien ne pourra abattre leur constance ; ils seront dépouillés, insultés, peut-être exténués de corps, mais ils seront vaillants pour la gloire de Dieu et le service de vos âmes.

Les catholiques appelés à vivre à Genève, dans ce foyer trois fois séculaire des hostilités contre notre religion, reçoivent de Dieu un apostolat qui est tout à la fois une charge et un honneur. Aucun de vous ne veut fuir cette grâce et cette responsabilité d'être là un témoin de l'Église de Jésus-Christ.

Ayez donc confiance; rappelez-vous les paroles de notre adorable Maître : *Les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre l'Église... Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice...*

Tôt ou tard, Dieu vous rendra votre sanctuaire aimé, dont les murailles crient vengeance ; le bon sens public commence

à se lasser de ces persécutions sans cause et sans trêve; il semble qu'on voit poindre l'aurore d'un retour à l'équité. Les prières de la Mère Immaculée du Sauveur, de saint Joseph, de saint François de Sales hâteront cette heure bénie; c'est à vous de l'accélérer par l'ardeur de votre foi, par la ferveur de vos supplications, par votre résignation chrétienne et par la constance de vos bonnes œuvres.

Voilà ce que vous prêche de sa tombe le vénéré abbé Marin, mort à la peine pour construire l'église sur laquelle vous pleurez; voilà ce que vous enseignent vos prêtres; voilà ce que vous redit, à travers la frontière, votre évêque, qui, comme eux, n'a d'autre ambition que de vous sanctifier et d'apporter à Genève les meilleurs et les plus féconds éléments de paix et de prospérité.

A ces causes, le saint nom de Dieu invoqué, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

1° En vertu d'un indult pontifical, nous constituons la salle du cercle de l'Espérance église paroissiale pour les fidèles de Saint-Joseph. Là auront lieu les offices, cérémonies, baptêmes, mariages etc.

2° Il est absolument interdit aux catholiques d'assister aux cérémonies et aux prédications schismatiques.

3° Les dimanches et fêtes, trois messes basses seront célébrées : à six heures, sept heures et demie et onze heures; la grand'messe sera chantée à neuf heures. Les Complies, suivies de la bénédiction du saint Sacrement, auront lieu à sept heures du soir.

Que la grâce de Notre-Seigneur vous garde à la vie et à la mort dans la fidélité à la sainte Église catholique !

De notre exil, le 28 juillet 1877.

† GASPARD,

évêque d'Hébron, vicaire apostolique de Genève.

LES PRIX DE VERTU.

(Suite et fin. — Voir les deux numéros précédents.)

Nous voici, messieurs, en face d'un cas qui se représente assez souvent dans nos concours des prix de vertu : c'est le cas du serviteur qui cesse un jour d'être payé par ses maîtres deve-

nus pauvres, et qui, au lieu de les quitter et de les poursuivre devant monsieur le juge de paix, continue à les servir pour rien et se met même à travailler pour les nourrir. Ce cas particulier appartient toujours à la province. Je ne crois pas qu'il y en ait eu un seul exemple à Paris; on trouve tout à Paris, excepté cela. C'est regrettable; car nous qui habitons Paris et qui savons combien il est difficile d'y être servi, même en les payant bien, par des domestiques toujours bien recommandés, nous serions heureux d'avoir à récompenser un exemple parisien. Et à ce propos, si les braves gens que nous récompensons pouvaient faire quelques élèves et nous les envoyer, nous ne promettrions pas à leurs élèves un prix de vertu, mais nous leur promettrions certainement, non-seulement de ne jamais être à leur charge, mais de leur procurer une agréable aisance pour leurs vieux jours, à laquelle nous joindrions toute la reconnaissance qu'un aussi grand étonnement pourrait nous inspirer.

Catherine Dio est de Valence, dans le Tarn-et-Garonne; voilà quarante ans qu'elle sert gratuitement la même famille, et elle en a cinquante-huit. D'abord, elle se dévoue, pendant quinze ans, à sa maîtresse, atteinte d'une grave maladie; celle-ci meurt en lui confiant sa fille infirme et son mari, qui, frappé de paralysie, privé de ses facultés intellectuelles, exigeant des soins continus, demeure pendant douze ans à la charge de Catherine. Vous représentez-vous, messieurs, cette pauvre fille de dix-huit ans, qui cherche pour vivre et faire vivre sa famille une place de servante, qu'on adresse à une famille honorable et aisée, où elle croit trouver le logement, la nourriture, un petit pécule en échange de son service, et qui, au lieu de cela, pendant quarante ans, a toute cette famille à sa charge, qui ne se plaint pas, qui se dévoue, qui refuse des positions avantageuses qu'on lui offre de tous côtés, parce que tout le monde connaît ce dévouement et voudrait avoir un pareil serviteur, qui renonce à se marier parce qu'elle n'a pas le droit d'avoir une famille à elle, puisqu'elle a la famille des autres et qui, son maître mort (elle l'appelle toujours son maître), reporte toute son affection, tout son dévouement sur la fille qu'il laisse infirme et incapable d'aucun travail? Pour moi, je ne sais rien de plus touchant et de plus respectable que la vie de cette humble fille, et en vérité, messieurs, Catherine Dio a bien mérité une première médaille Montyon, de mille francs, que l'Académie lui décerne aujourd'hui.

—

Mlle *Sophie* Santier, de Dinan (Côtes-du-Nord), âgée aujourd'hui de soixante-six ans, à qui l'Académie décerne la cinquième médaille Montyon de mille francs, est encore, permettez-moi le mot, messieurs, de la même école. Elle soutient ses deux jeunes sœurs, son père infirme et sa mère dont elle a prolongé la vie jusqu'à quatre-vingt-trois ans, puis, comme la Providence ne lui a pas envoyé une famille particulière à soutenir, c'est tous les malheureux et tous les pauvres de son quartier qu'elle considère comme sa famille, et pour lesquels elle travaille, quêtant comme une sœur de charité auprès des personnes bienfaisantes de la ville, quand son travail ne suffit pas à sa tâche; apprenant à coudre à beaucoup de jeunes filles qu'elle mettait ainsi à même de gagner leur vie et de venir en aide, comme elle avait fait elle même, à leurs parents malheureux. Enfin, elle a pris chez elle une petite orpheline de douze ans, puis une autre enfant de quatre ans, qu'elle a élevée jusqu'à sa vingtième année, âge auquel elle l'a mariée. Cette jeune femme est devenue aveugle, et Mlle Santier s'est faite le soutien de son ancienne protégée, de ses deux enfants et de son mari incapable.

Grands cœurs, cessez d'aimer ou je cesse d'écrire !

Cette paraphrase serait-elle vraie ici, messieurs? L'esprit sentirait-il tout à coup des limites là où le cœur n'en voit pas? Allons-nous nous lasser d'entendre le récit de ces bonnes actions que ceux qui les ont accomplies ne se sont jamais lassés d'accomplir? Non, n'est-ce pas? Et si cette séance vous paraît un peu trop longue, c'est à moi seul qu'il faudra vous en prendre, à moi qui n'aurai pas su vous communiquer l'émotion et l'intérêt que j'ai éprouvés à la lecture de ces simples et touchantes biographies.

—

Nous décernons les treize médailles Montyon de cinq cents francs chacune à *Marie-Anne* Guilloux, de Saint-Aubin-du-Cormier (Ille-et-Vilaine), institutrice, âgée aujourd'hui de soixante-dix ans, qui, en 1836, a recueilli son ancienne institutrice devenue infirme, et pendant vingt-trois ans a subvenu à tous ses besoins, qui recueille aussi deux enfants, qui les loge, les nourrit, les instruit, paye l'apprentissage de l'une et garde avec elle l'autre dont la santé exige les plus grands soins;

A *Marie* Villebesset, de Pontaumur, dans le Puy-de-Dôme, digne émule de Catherine Dio, et qui, comme elle, simple ser-

vante, se dévoue à ses maîtres depuis vingt-huit ans, leur sacrifie ses petites économies, veille, soigne la mère malade jusqu'à sa mort, et recueille le fils qui, quoique faible et délicat, est appelé au service militaire, et à qui elle envoie tout ce qu'elle gagne;

A Mme veuve REIGNIER, à Troyes (Aube), âgée de soixante-deux ans, sans fortune, qui, ayant déjà à sa charge son mari aveugle et quatre enfants, recueillait en 1860 une enfant que ses parents abandonnaient, puis, en 1866, l'habitude est prise, elle en recueille un autre abandonné comme le premier;

A *Félicité* BLAIN, de Cholet (Maine-et-Loire), qui n'est âgée que de trente-trois ans, mais pour elle la valeur n'a pas attendu le nombre des années. C'est une simple ravaudeuse qui, à treize ans, perd sa mère et reste avec deux petites sœurs, l'une de cinq ans, l'autre de neuf mois, et un petit frère de trois ans. Elle les élève; son père est frappé d'une maladie de cerveau, elle en fait son quatrième enfant. Elle refuse un parti avantageux pour ne pas abandonner son œuvre de dévouement. La plus jeune de ses sœurs est morte; elle l'a remplacée par d'autres malheureux étrangers à qui elle fait tout le bien que lui permettent les ressources acquises par son seul travail, et voilà que son jeune frère, atteint de ce mal presque toujours héréditaire dont son père est mort, vient de retomber à sa charge après avoir été placé par elle dans le commerce;

A *Marie-Jeanne-Louise* RABEY, à Urville (Manche), âgée de soixante-dix-sept ans aujourd'hui, et qui, sa commune n'ayant pas d'institutrice, s'est faite, de 1830 à 1856, l'institutrice volontaire des petits enfants dont elle soignait en même temps les parents dans leurs maladies. Elle a suivi aussi le bon exemple donné par de pieuses servantes, et elle a rendu à l'une d'elles, en la recueillant, ce que celle-ci eût sans doute été capable de faire pour sa maîtresse;

A *Julienne* HÉNAULT, à Moncontour (Côtes-du-Nord), qui est entrée au service d'un ecclésiastique, couvert de dettes pour avoir trop bien pratiqué les enseignements qu'il répandait. Elle a servi gratuitement ce digne homme et elle a payé les dettes du petit presbytère;

A *Madeleine* LAST, à Meyrargues (Bouches-du-Rhône), âgée de soixante-huit ans, qui, ayant perdu, après vingt-trois ans de soins et de dévouement, son père infirme et sa sœur, se consacre au soulagement des malheureux, mendie pour eux, ouvre

une école pour les enfants, donne ses soins, pendant dix ans à l'une, pendant dix-huit ans à l'autre, à deux pauvres femmes infirmes qui avaient été ses coadjutrices, et adopte une jeune fille qui venait de perdre sa mère; aujourd'hui, elle est menacée d'une cécité qui, si elle arrive, ne l'empêchera pas de continuer à faire le bien. Elle le fera à tâtons et avec les yeux des autres;

A *Annette* Neurin, à Dijon (Côtes-d'Or), qui, âgée aujourd'hui de quatre-vingt-neuf ans, est depuis soixante ans au service de la même famille tombée dans la misère, à qui elle donne toutes ses économies, qu'elle sert pour rien et qu'elle n'a jamais voulu quitter pour des positions facilement meilleures. Annette Neurin est une de celles que l'Académie avait dû écarter, faute d'argent, lors du dernier concours. Nous trouvons dans son dossier une note de M. de Carné, à laquelle nous faisons droit. Que le vœu de M. Carné soit exaucé et que notre cher et regretté confrère ait fait encore le bien dans la mort comme il n'a cessé de le faire dans la vie;

A *Madeleine* Hivert, à Nantes (Loire-Inférieure), âgée de soixante-seize ans, et, depuis 1836, se consacrant à ses maîtres ruinés, et leur donnant, non-seulement ses services gratuits, mais le produit du travail qu'elle fait en dehors de leur maison, après leur avoir donné toutes ses économies;

A *Émilie* Pouchot, à Grenoble (Isère), âgée de trente ans. Depuis seize ans elle passe sa vie auprès d'une ouvrière malade dont elle subit les exigences et les bizarreries de caractère, les violences même, sans se plaindre. Elle l'entretient avec ce que son travail lui procure;

A *Lucie-Françoise* Bard, à Bayeux (Calvados), âgée de cinquante-neuf ans, domestique. Entrée au service en 1838, elle abandonne tous ses gages jusqu'en 1853 pour soutenir sa grand'mère infirme et indigente, son frère et ses neveux et nièces, qui sont élevés grâce à elle. En mai 1859, le malheur vient fondre sur ses maîtres. Aussitôt elle abandonne ses gages et travaille jour et nuit pour leur épargner les privations, car ils sont vieux. Le mari étant mort, elle se dévoue de plus en plus à la femme, et depuis peu de temps elle a pris à sa charge une tante tombée dans l'infortune;

A *Judith-Maintasie* Lopes, épouse Léon Lévy, à Saint-Esprit-lez-Bayonne (Basses-Pyrénées), israélite, et qui a bien compris la belle affirmation de Moïse, dont notre grand poëte a fait un

de ses plus beaux vers: Qui donne aux pauvres prête à Dieu. Ecoutez ceci, messieurs:

Judith Lopes est la plus jeune des quatorze enfants d'un commis marchand colporteur; le dénûment de la famille était si grand, qu'on ne put pas l'envoyer à l'école.

Dès onze ans, elle travaillait pour venir en aide à son père et à ses frères et sœurs, dont quelques-uns, hélas! j'allais dire heureusement, sont morts en bas âge, mais malheureusement la mère était morte. Le père devient infirme, et voilà Judith Lopes forcée, à dix-neuf ans, de soutenir ce père, trois filles, deux fils et une vieille grand'mère qu'elle soigna si bien, que celle-ci ne mourut qu'à cent trois ans. Judith Lopes arrive ainsi à trente ans. Ne se trouvant plus assez jeune pour rêver le mariage dans les conditions ordinaires, elle épouse un ouvrier cordonnier, veuf avec quatre filles en bas âge. Elle a à son tour cinq enfants. Elle parvient à marier les trois filles de son mari, mais la cadette meurt bientôt laissant à Judith trois petits enfants; la seconde suit celle-ci peu de temps après et laisse à son tour un enfant; la troisième, restée veuve avec un enfant, ne peut subvenir à tous ses besoins, et Judith lui vient constamment en aide. Elle a donc maintenant à soutenir et elle soutient, avec son seul travail, une fille de vingt ans, un fils de quinze ans, une fille de quatorze ans, ses cinq enfants à elle, plus deux enfants abandonnés, un enfant orphelin, un petit enfant de son mari, deux de ses sœurs, dont une vit avec un frère déjà vieux; elle a cinquante-six ans.

Enfin, l'Académie décerne la dernière médaille Montyon de première classe de mille francs à *Jean* LATGÉ, à Limoux (Aude). Cet homme, d'une santé débile, privé de sa mère depuis sa plus tendre enfance, avait vingt-deux ans lorsqu'il perdit son père, qui s'était remarié. La veuve de ce dernier, couverte d'infirmités, n'avait rien à exiger de son beau-fils, qui non-seulement lui a prodigué les soins d'un véritable fils et d'un fils des plus tendres, mais encore, loin de chercher à rentrer dans la petite fortune que son père avait laissée à sa femme, loin d'exiger ce qui lui revenait, a insisté auprès de sa belle-mère pour que celle-ci fît une donation en faveur de sa propre sœur, laquelle a disposé plus tard de tout son bien au profit d'une étrangère.

Dans l'intervalle, cette sœur étant devenue infirme, Jean Latgé n'a cessé de lui prodiguer les soins les plus affectueux et les

plus dévoués. S'il rencontre un mendiant, il lui fait partager son modeste repas. Si le malheureux qu'il veut secourir ne peut marcher, il va lui porter lui-même son dîner qu'il partage avec lui. Plus de cinquante signatures des plus honorables témoignent qu'on a vu Jean Latgé se priver de feu et se réduire au plus strict nécessaire pour que les malheureux de son voisinage eussent une bonne bûche dans leur âtre et un morceau de viande sur leur pain.

—

Nous aurons fini, messieurs, quand nous aurons distribué les six médailles de la fondation Marie Lasne, du prix de 300 francs, à six excellentes femmes, car, comme le disait si bien Prévost-Paradol, en retournant au profit du bien un dicton qui n'avait encore servi qu'au mal : « Quand il y a charité, cherchez la femme. » Vous savez, messieurs, que les six médailles sont destinées à honorer surtout des exemples de piété filiale qui, cette fois, ont été largement donnés par *Henriette-Louise* Thomin, à Reims (Marne); *Mariannes* Chambes, à Poitiers (Vienne); *Pauline* Anglade, à Saint-Michel (Ariége); *Eléonore-Adélaïde* Mabille, à Agnicourt (Aisne); *Maria* Berger, institutrice à Villefranche-sur-Cher (Loir-et-Cher); à *Victoire-Céline* Leclerc, à Meaux (Seine-et-Marne).

—

Voilà notre moisson de cette année, messieurs; vous voyez qu'elle est belle, et encore, comme je vous le disais plus haut, aurions-nous pu l'avoir double, et même triple, et même quadruple. Les malheureux n'y ont rien perdu et n'y perdront rien, les pauvres qui les secouraient hier les secourront encore demain ; mais c'est à ceux-ci que nous aurions voulu donner une preuve publique de notre sollicitude et de notre estime. Souhaitons donc, messieurs, que le vœu secret de M. de Montyon se réalise, et que, tandis que nous allons aux pauvres au nom des fondateurs que je viens de nommer, de nouveaux fondateurs viennent à nous pour que les appelés étant nombreux nous puissions augmenter le nombre des élus. Les bienfaisants ne manquent pas, que les bienfaiteurs les imitent. C'est en diminuant leur fortune par la charité que les riches échapperont à ces soucis de la fortune dont ils se plaignaient au commencement de ce rapport. Où est le bonheur? demande-t-on souvent. Dans le bien, répondrons-nous avec assurance, et nous n'en voulons pour preuve que tous ces braves gens que nous venons de citer. Ceux-

là ne se plaignent ni de la tristesse, ni de l'ennui, ni même de l'ingratitude.

En vivant, comme je l'ai fait pendant plusieurs jours, dans la société de tous ces braves gens, on se sent, non-seulement meilleur, mais plus courageux, plus éclairé, plus croyant surtout qu'on ne le serait après la lecture du plus beau livre de maximes, d'observation, de philosophie, de sagesse même; c'est que le génie n'explique pas Dieu, et que la bonté le prouve.

LE PAPE GRÉGOIRE XVI

(3e article. — Voir les deux numéros précédents).

Parcourons rapidement la vie et le règne de Grégoire XVI et rapprochons chaque étape des violences de la *Flandre.*

Le Pape était né dans les États de la république de Venise qui présentait les derniers restes de ces splendeurs qui marquèrent au moyen-âge les républiques italiennes et les communes lombardes. Admirables développements de la civilisation catholique animée, conduite par la foi et la vraie liberté, liberté fille légitime de l'Église. Rien n'a dépassé cela.

Grégoire XVI est né en 1765 à Bellune, république de Venise, de la famille considérée mais pauvre des Cappellari. A 18 ans, il était moine, en 1787 il célébrait sa première messe. Il enseigna la théologie et le droit canon soit à Murano, soit à Rome jusqu'en 1807.

Le résumé de ses études, de ses labeurs, de ses veilles fut son grand ouvrage. *Il Trionfo della santa sede et della Chiesa contra gli assalti dei novatori, combattuti e respinti colle stesse loro armi.* Ce livre a paru en 1799, à la fin du XVIIIe siècle, siècle de l'impiété et de l'immoralité, à l'aurore de notre siècle, siècle de restauration religieuse et sociale, siècle de Pie IX; il fut donc écrit en plein développement des horreurs révolutionnaires, des massacres et des ruines.

Il fallait, messieurs, un homme envoyé de Dieu, merveilleusement éclairé pour écrire ce livre en un tel moment! *Le triomphe de l'Église en 1799!* La Révolution jetait des cris d'allégresse: elle avait tué le dernier Pape, à Valence, en Dauphiné. Elle avait scellé à jamais la pierre de son tombeau. La France haletante râlait alors, couverte du sang d'un roi et d'une reine;

le clergé catholique réduit par l'échafaud, était dispersé ou caché; les églises étaient ou fermées, ou livrées à l'apostasie, ou aux déesses Raison, le drapeau révolutionnaire, franchissant les Alpes, avait passé à travers l'Italie, comme un signe de destruction.....

Et voilà qu'un moine écrivait paisiblement, au milieu de ces effondrements, à quelques pas des cohortes républicaines occupées à ravager Rome veuve de son Roi, de son Pontife, dans les fureurs de la tempête prête à dévorer la barque de Pierre, voilà qu'il écrivait le triomphe de la Papauté et de l'Église sur les novateurs! Et les novateurs étaient victorieux! Le Pape agonisait, le *dernier des papes* se mourait!

Ah! messieurs, celui qui écrirait aujourd'hui le triomphe du Saint-Siége et de l'Église, ne ferait qu'obéir à la lumière naturelle de la raison. Ce triomphe est évident. Si de Maistre et Macaulay l'ont prédit, aujourd'hui il n'y a plus à le prévoir; il est. Mais en 1799! Mais à Rome, mais à l'agonie de Pie VI!! C'est merveilleux!

Écoutez le moine Cappellari parler lui-même:

Peut-être plus d'un lecteur trouvera singulier et déraisonnable que, tandis que les âmes dévouées à l'Église déplorent la ruine du sanctuaire, la dispersion des saints ministres de l'autel, l'exil, la captivité et les outrages infligés au Souverain-Pontife lui-même, que Dieu a abandonné à la puissance d'ennemis sans pitié; tandis que, en un mot, le Saint-Siége vacille et que l'Église gémit sous le poids de ses chaînes, j'entreprenne de représenter l'Église et le Saint-Siége comme triomphant de leurs ennemis. Si, depuis la barbarie des premiers siècles, il y a eu une époque où le triomphe du Saint-Siége et de l'Église ait dû paraître éclatant, c'est certainement l'époque présente, que la Sagesse éternelle a prédestinée à de pénibles épreuves, afin que, l'enfer ayant épuisé ses forces contre l'Église, il ne reste plus à l'impiété aucun moyen de renforcer ses coups, de redoubler ses attaques, que l'incrédulité perde l'espoir de vaincre, et que les catholiques puissent reconnaître par le fait qu'il est, comme le dit saint Jean Chrysostome, plus facile d'éteindre le soleil que d'anéantir l'Église.

Quel calme! Quelle sérénité!

Voilà l'ivrogne, voilà l'idiot, voilà le débauché, voilà l'infâme de la *Flandre libérale* et du *Précurseur*. Voilà la poupée des Moroni!

Dans le *Triomphe de l'Église et du Saint-Siége*, Maur Cappellari démontrait par l'Écriture, la tradition et l'histoire, la

monarchie de l'Église, la souveraineté et l'infaillibilité du Pape. Le moine était ainsi, à l'âge de trente ans, le précurseur, le prédécesseur du règne de Pie IX. Les œuvres de Pie IX sont établies sur les fondements creusés et assis par Grégoire XVI. Il n'y a pas deux pontificats qui se ressemblent autant, qui s'unissent davantage que ceux de Grégoire et de Pie : Grégoire et Pie sont les lutteurs les plus énergiques de l'Église dans les temps modernes. Leurs pontificats sont des luttes continuelles. Ils font un.

Maur Cappellari fut général de l'ordre, celui des Camaldules, en 1815.

En 1825 il fut créé cardinal *in petto* par Léon XII et proclamé le 13 mars 1826.

Voici comment Léon XII s'exprima à son égard, dans le Consistoire où il fut proclamé Cardinal :

« Recommandable, dit le Pape, par l'*innocence et la dignité*
« *de ses mœurs*, par son *érudition,* surtout dans les matières
« ecclésiastiques, il a si longtemps travaillé dans l'intérêt du
« Saint-Siége que nous avons cru devoir récompenser par la
« dignité du Cardinalat les services qu'il lui a rendus avec une
« infatigable persévérance, car nous nous sommes fait une loi
« de n'élever aux dignités de l'Église que des hommes qui
« brillent par une renommée bien méritée *de piété et de savoir*,
« et qui se sont frayé la carrière des honneurs par cette voie
« sainte et légitime et par nulle autre. »

Voilà les voies qui mènent au cardinalat : la piété et la science ! Léon XII le proclame, trace la règle ; lui-même, puis ses successeurs ont été les scrupuleux observateurs de cette loi. Mais, d'après la *Flandre,* les cardinaux ne sont que des *débauchés,* des *espions*, des *ignares*, des *voleurs ! !*

Que de fois la presse révolutionnaire n'a-t-elle pas parlé du népotisme des Papes !

Léon XII, Grégoire XVI, Pie IX sont là qui réfutent cette odieuse accusation. Tous ont éloigné de Rome, et, en tous cas, des honneurs et des profits, leurs parents.

Le népotisme a été tué par eux : il ne renaîtra pas de ses cendres.

Comme cardinal, Maur Cappellari eut avec nos provinces de nombreuses relations. Il fut chargé de négocier un concordat avec Guillaume des Pays-Bas, qui était représenté à Rome, en 1827, par le comte de Celles.

Ce concordat intervint entre Léon XII et le roi Guillaume et il est vraiment l'œuvre de MAUR CAPPELLARI. Ce traité appliquait le concordait de 1801 aux provinces septentrionales et détruisait le fameux, le tristement fameux collége philosophique de Louvain. L'Église recouvrait sa liberté, en voyant reconnaître son droit inaliénable d'élever, d'instruire ses jeunes éléves.

L'art. II portait :

« Chaque diocèse aura son chapitre et son séminaire. »

Le conflit qui avait éclaté aux Pays-Bas, sous la monarchie des Nassau, avait eu un précédent sous Joseph II et il devait se renouveler en Allemagne, pour le malheur de ce pays, de nos jours, en suite des lois de Mai ou du *Kulturkampf*.

Des siéges épiscopaux devaient être créés à Amsterdam et à Bois-le-Duc : c'était le prélude du rétablissement de la hiérarchie aux Pays-Bas, qui fut une des gloires de Pie IX.

Moroni, dans ses notes au sujet de ce procès, nous donne ce détail, qu'il fut chargé d'écrire la minute du traité du Concordat. Ce *mauvais drôle* ne débuta pas mal !

Hèlas ! le gouvernement hollandais n'eut pas le courage d'appliquer loyaleemnt le Concordat. Les griefs des catholiques augmentérent, le pacte d'union avec les libéraux fut signé, la révolution éclata. La Cour de Rome avait tout tenté pour éviter à nos provinces les bouleversements révolutionnaires qui sont toujours un grand mal, alors même que le calme leur succède rapidement.

Je veux donner de la prudence, de la sagesse de la Cour de Rome une preuve historique. Cette preuve servira à venger l'honneur du cardinal Albani, qui est aussi l'honneur de sa famille.

Le cardinal Albani eut à connaître, vers 1830, au commencement de l'année, de la situation de la Belgique, de l'union des catholiques et des libéraux. Le jugement que vous allez entendre et que notre histoire a trop tôt et trop complétement justifié, atteste qu'il n'existe nulle part comme à Rome, autant de politiques éminents. Ah ! messieurs ! on voit loin à Rome, parce qu'on quitte les brouillards de la plaine pour les hauteurs éclairées ! On juge bien parce qu'on juge de haut.

Albani écrivait ceci, le 8 juin 1830 au comte de Senfft de Filsach. Vous verrez si Albani est un ivrogne et un athée :

Je tremble et non sans motifs, je suppose, de la pénible situation

dans laquelle les catholiques de Belgique se sont laissé engager. *Le Saint-Père lui-même* n'est pas rassuré sur l'état des esprits de ce pays. La Révolution est un absorbant, l'union constitutionnelle signée entre les deux partis peut lui facilement *engendrer des émeutes* (qui, alors, le croyait en Belgique ?).

En définitive, aboutira-t-elle à conserver la liberté en faveur de l'Église ? *Nous savons ici*, de source certaine, que les catholiques et les libéraux se bercent de la même chimère. Elle serait à peine réalisable entre des anges, jugez avec les hommes. Les catholiques y apportent trop de franchise pour que les autres ne soient pas tentés d'y mêler un peu de duplicité...

Si par des événements impossibles à prévoir, Guillaume était dépassé et entraîné, croyez-vous que les catholiques se trouvassent bien mieux d'un nouvel état de choses ?

Les catholiques... *n'ont, Dieu merci, aucun moyen révolutionnaire à leur disposition ; ils aiment l'ordre, la paix et le bonheur du foyer domestique. Ils n'agiteront pas, ils ne tiendront pas le pays toujours en éveil pour des questions irritantes ou oiseuses ; ils resteront dociles et soumis au gouvernement.* Ce sera donc laisser à leurs alliés d'aujourd'hui, *qui seront évidemment leurs adversaires de demain*, la victoire qu'eux, catholiques, n'oseraient pas disputer....

Nous pouvons bien, conclut-il, imprimer un certain mouvement, mais c'est sur place même qu'il faut agir. A quatre cents lieues de distance, on ne connaît ni les caractères, ni les faits ; on ne peut donc conseiller qu'en généralisant... Je n'ai jamais caché que *cette alliance vraiment léonine* me paraissait une erreur, *dont plus tard les catholiques paieraient tous les frais.* Rompre l'*union* à l'heure qu'il est, et sans lui offrir des garanties certaines et durables, me semble inpraticable. C'est l'avis de tous les gens sensés ; mais si un *mezzo termine* était proposable, je n'hésiterais pas à le conseiller au Saint-Père et Sa Sainteté l'accepterait avec un bonheur tout paternel. Nous nous épouvantons à Rome de la situation difficile de l'Europe, et elle danse, elle rit, elle joue, comme si le danger était seulement pour nous !

Quelques mois après la révolution éclatait !

Au conclave de 1829, comme au conclave de 1830-1831, Moroni fut l'historien et le conclaviste du cardinal Capellari. Il raconte dans ses notes les refus obstinés de son maître d'être porté par ses collègues au suprême Pontificat :

En vue du bien public le cardinal Cappellari, sur l'écritoire même où je trace ces lignes, dit Moroni, écrivit un billet par lequel il priait le cardinal Guistiani d'inviter le Sacré-Collége à reporter son choix sur d'autres, se reconnaissant incapable d'exercer le pontificat. Émus

de tant de vertu, les cardinaux n'en trouvèrent Cappellari que plus digne et les partisans obstinés du cardinal Pacca en furent ébranlés. Après trois jours, les cardinaux résolurent de proclamer Cappellari Pape. Mais ce dernier demeura ferme dans son sublime refus et la parole pleine d'autorité du cardinal De Gregorio, le principal de ses admirateurs, ne parvint pas à le vaincre. Alors intervint le cardinal Zurla, vicaire de Rome sous Léon XII et Pie VIII, qui, confesseur du cardinal Cappellari et général de l'ordre des Camaldules, lui imposa l'acceptation, en vertu de la sainte obéissance.

Le 2 février 1831, il accepta en effet en versant d'abondantes larmes, tandis que moi, plein d'allégresse, je m'écriai à plusieurs reprises, en présence du Sacré-Collége : *Exaltavit humiles !*

Ce récit n'est pas si mal écrit pour celui que vous appelez *le valet de chambre*, mais qui est un éminent érudit !

(La suite au prochain numéro.)

LE LIBÉRALISME (1)

Contradictions libérales

Être logique, c'est une prétention, très-souvent affichée mais très-rarement justifiée, en ce siècle qui, pour s'intituler l'ère de la raison, n'est pas l'ère du raisonnement.

On pourrait même dire qu'on a rarement moins raisonné, dans le sens élevé de ce mot, qu'à l'époque où nous vivons. Aussi que d'incohérence dans les idées et que d'inconséquences dans la conduite !

Vérifions, si vous le voulez bien, ami lecteur, la justesse de ces réflexions et appliquons-les à l'ennemi que nous avons quotidiennement à combattre.

Cette expérience ne nous sera pas inutile et peut-être ouvrira-t-elle les yeux à quelque libéral lui-même.

Le libéralisme se proclame le parti de la libre discussion, et son arme favorite est la violence.

Il prône la liberté et on le voit partout appuyer la centralisation et l'omnipotence de l'État.

Il a horreur de la contrainte et il rêve l'obligatoire en tout : instruction obligatoire, service militaire obligatoire, sécularisation obligatoire, etc., etc.

(1) Extrait du *Bien public* de Gand.

Il repousse au nom d'une faible minorité d'incrédules une religion d'État et il prétend imposer à une grande majorité de croyants l'irréligion d'État.

Il exalte la neutralité de l'État moderne et partout il organise ou il cherche à susciter des gouvernements de combat contre les catholiques.

Il rejette l'infaillibilité du Pape et il affirme l'infaillibilité de la loi.

Il s'insurge contre les Encycliques qui rappellent aux sociétés la souveraineté de Dieu et il proclame lui-même le *Syllabus* de l'athéisme social.

Il s'empare de la fameuse devise : « L'Église libre dans l'État libre, » et il fait constituer la liberté de l'État dans l'asservissement de l'Église.

Il se déclare étranger aux questions religieuses, et son dessin principal, sa raison d'être est la guerre au catholicisme.

Il s'affiche, d'autre part, très-souvent comme le parti du rationalisme pur, et, pour mieux faire la guerre à l'Église, il s'enrôle sous la bannière d'un protestantisme bâtard auquel il ne croit pas lui-même.

Il respecte la liberté de conscience et il fait cerner par des garnisaires de la libre-pensée le lit de mort de ses adeptes pour les empêcher de revenir librement à l'Église.

Il accuse le clergé de pousser à la guerre civile, et aux passions aveugles des masses il donne lui-même ce mot d'ordre : Le catholicisme, c'est l'ennemi !

Être libéral, disait-on autrefois, c'est être généreux, et cependant de l'aveu d'un journal libéral, « tous les libéraux sont pingres. »

Le libéralisme, disait-on autrefois, c'est la tolérance, et nulle part il ne sait même être la justice.

Il prétend être le champion du gouvernement représentatif, et les grandes dates de son histoire, ses plus célèbres succès politiques coïncident, notamment en Belgique, avec des renversements séditieux de la majorité parlementaire.

Il pose en gardien incorruptible de la Constitution et il n'est guère de principes constitutionnels qu'il n'ait violés ou amoindris ; la Constitution elle-même, il la traite de grande duperie.

Il demande la loyauté des élections, et il repousse les moyens efficaces d'assurer la sincérité des listes électorales.

Il veut le droit commun, et sa préoccupation constante est

d'en exclure les catholiques, notamment les prêtres et les religieux.

Il incrimine l'indépendance des représentants, des magistrats, des fonctionnaires catholiques, et il est l'inventeur du mandat impératif, le docile exécuteur du mot d'ordre parti des Loges!

Il s'appelle le parti de la lumière, et son état-major délibère et agit dans l'ombre des sociétés secrètes.

Il se glorifie d'être le parti national par excellence, et il va chercher dans les pays où fleurit le *Kulturkampf* des exemples bons à imiter.

Il proteste contre la peine de mort appliquée à des scélérats, mais il l'excuse appliquée à des innocents.

Il est implacable à l'égard du prêtre tombé mais repentant ; il accueille à bras ouverts, en Suisse et ailleurs, le prêtre souillé mais apostat.

Il est la libre-pensée et la plus grande partie de ses adeptes se compose de gens qui ne pensent point !

Il réclame la diffusion de l'instruction et il combat partout la liberté d'enseignement de peur qu'elle ne profite à l'Église.

Il prêche l'épargne et il s'appuie sur le cabaret.

Il prétend éclairer le peuple et il le trompe, le servir et il s'en sert.

Il exalte la bienfaisance, et partout il place l'obstacle d'une légalité jalouse entre la main tendue pour donner et la main ouverte pour recevoir.

Il se targue de combattre efficacement le socialisme, et il affirme dans l'ordre moral tous les principes de libre pensée comme de libre jouissance dont le socialisme ne fait que déduire les conséquences économiques.

En un mot, il se dit le remède et il est la maladie.

Avis aux gens sains qui veulent se préserver et aux gens malades qui veulent se guérir !

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Diffamation contre les Frères des Écoles chrétiennes.

Le tribunal correctionnel de Chambéry, présidé par M. Chaboud, vient d'avoir à juger, le 5 août, un procès en diffamation intenté par les Frères des Écoles chrétiennes au journal le

Patriote savoisien. Les prévenus sont M. Artus, gérant du journal, et M. Ménard, imprimeur du même journal, cités à la requête : 1° de Jean-Pierre Cazeneuve, en religion Frère Irlide, supérieur général des Frères des Écoles chrétiennes, domicilié à Paris, rue Oudinot, 27 ; 2° de Louis-Marie Thomas, en religion Frère Calix, visiteur des Frères des Écoles chrétiennes du district de Savoie ; 3° de Ambroise Ducret, en religion Frère Voel, directeur des Fréres de Chambéry et instituteur communal ; 4° de Antoine Boudillou, en religion Frère Ptolémaque, directeur du pensionnat des Fréres des Écoles chrétiennes à la Motte-Servolex ; 5° de Frédéric Veyron, directeur des Frères des Écoles chrétiennes d'Annecy et instituteur communal.

Voici les termes du jugement intervenu à la suite des débats de cette affaire :

« Le tribunal,

« Attendu que le journal le *Patriote savoisien*, dont Artus se reconnaît le gérant, contient, dans son numéro du dimanche 22 juillet 1877, notamment les passages suivants : « Eh bien ! « parlons-en, des Fréres ignorantins ! Sans parler des trop nom-« breux scandales que presque tous les jours les tribunaux « nous révèlent, nous ne craignons pas d'affirmer que les trois « quarts des Fréres ignorantins sont incapables d'enseigner « sérieusement ; »

« Attendu qu'aux termes de l'art. 13 de la loi du 19 mai 1819, toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne ou du corps auquel le fait est imputé constitue une diffamation : 1° en ce que, contre la vérité, par une perfide et générique insinuation, la conduite, les mœurs privées des membres de cette congrégation religieuse sont dénoncées en leur ensemble comme scandaleuses et réprimées presque tous les jours par les tribunaux ; 2° en ce qu'ils sont désignés à l'opinion publique comme étant pour les trois quarts des ignorants, incapables d'exercer sérieusement les fonctions d'instituteurs primaires, même des enfants de la campagne, dont ils font de pauvres ignares ; que presque aucun d'eux ne possède le brevet de capacité, alors que cependant il est notoire que les résultats statistiques des concours, contrôlés par l'autorité universitaire, attestent annuellement la direction intelligente, la capacité et la moralité de leur enseignement, leur dévouement absolu à l'instruction des adultes et des enfants moins favorisés de la fortune ;

« Attendu que pour mieux jeter le discrédit sur cet institut,

le même publiciste a imaginé d'insérer dans le même article un fait faux et controuvé dans les termes suivants : « Au commencement de cette semaine les candidats au simple brevet de capacité du premier degré se sont rendus à Chambéry pour passer les examens nécessaires. Sur seize Frères ignorantins qui se sont présentés, seize ont été refusés d'emblée sur l'examen de leur composition écrite, c'est-à-dire immédiatement après la première épreuve. Seize sur seize ! Quel succès ! ! »

« Attendu qu'il est devenu certain que pas un seul Frère des Écoles chrétiennes, dits Ignorantins, n'a concouru cette année à Chambéry pour obtenir le brevet de capacité élémentaire ;

« Attendu que l'intention de nuire a été manifeste, alors surtout que l'auteur de l'article trouvait sur place toutes facilités pour s'assurer de la sincérité du fait qu'il rapportait, tout au moins pour se mettre à même de le préciser, sans porter atteinte à la réputation de la congrégation qu'il ne concernait point ;

« Attendu que cette fausse imputation rentre bien dans les dispositions de l'article 15 du décret-loi du 17 février 1852, et constitue le délit de publication de fausses nouvelles ;

« Attendu qu'il n'y a lieu de s'arrêter aux autres expressions ou appréciations outrageantes qui ne se rapporteraient en fait qu'à des candidats imaginaires, que pour retenir la volonté persistante et coupable de nuire à la congrégation visée ;

« Attendu que les demandeurs font partie des Frères des Écoles chrétiennes ; qu'ils en sont de plus les supérieurs généraux et locaux, et comme tels les administrateurs légaux de cette congrégation reconnue par l'État ;

« Attendu qu'une réparation est due à toute personne diffamée ; que le tribunal a, dès à présent, les éléments d'appréciation du préjudice réel et sérieux porté tant à l'institution qu'à chacun des membres qui la composent ;

« Attendu qu'Artus, comme auteur principal, et Ménard, imprimeur du journal le *Patriote savoisien,* comme complice conscient des délits propagés à l'aide de ses presses typographiques, ont concouru à leur perpétration ;

« Attendu qu'il y a lieu à l'application légale de l'article 365 du Code d'instruction criminelle comme à l'application de l'article 463 à la suite des éléments d'atténuation apportés en la cause ;

« Par ces motifs,

« Statuant sur les conclusions du ministère public,

« Le tribunal retient Artus et Ménard ès-qualités de gérant et d'imprimeur, le premier comme auteur principal, le second comme complice, pour coupables : 1° D'avoir dans le journal le *Patriote savoisien* n° 87, du 22 juillet 1877, imprimé et publié un article commençant par ces mots : « M. de Fournès est depuis longtemps... » et finissant par ceux-ci : « La grâce souveraine de la lettre d'obédience, » ledit numéro répandu et distribué, et d'avoir, en cet article, commis le délit de diffamation envers les Frères des Écoles chrétiennes, vulgairement appelés Ignorantins, et envers les demandeurs en particulier; 2° d'avoir commis dans le même article le délit de publication de fausses nouvelles avec l'intention de nuire, en affirmant faussement que sur seize Frères ignorantins qui se sont rendus à Chambéry et se sont présentés en juillet dernier comme candidats au simple brevet de capacité, seize ont été refusés d'emblée immédiatement après la première épreuve, alors qu'il est justifié que pas un seul Frère des Écoles chrétiennes, vulgairement dénommés Ignorantins, ne s'est présenté ni n'a concouru;

« Et pour réparation, faisant application des articles 13 de la loi du 17 mai 1819, 15 de la loi du 17 février 1852, 60, 55 du Code pénal, 365 du Code d'instruction criminelle, 463 du Code pénal, et la loi sur la contrainte par corps,

« Condamne solidairement Artus, gérant du *Patriote savoisien*, à une amende de 300 fr.; Ménard, imprimeur dudit journal, à une amende de 200 francs;

« Statuant sur les conclusions des parties civiles et à titre de réparation du préjudice causé,

« Condamne solidairement les mêmes Artus et Ménard, ès-qualités, à payer à chacun des cinq demandeurs la somme de 300 fr.; ordonne au même titre que le présent jugement sera publié en entier dans deux numéros successifs du journal le *Patriote savoisien*, en tête des deux premiers numéros qui suivront l'expiration des délais d'appel, à la première page et en caractères pareils à ceux de l'article visé, et inséré aux frais des condamnés, par extrait seulement des qualités des parties et du dispositif, dans un seul numéro de l'un des journaux de la Savoie, d'un autre de la Haute-Savoie, et enfin d'un de ceux publiés à Paris, au choix des demandeurs;

« Condamne solidairement Artus et Ménard aux frais et dépens;

« Dit qu'ils seront avancés envers l'État par les parties civiles. »

LA CORPORATION CHRÉTIENNE

Le compte-rendu que nous avons reproduit dans notre dernier numéro du beau livre de M. Harmel sur la corporation chrétienne, renvoie au livre pour les moyens d'établir cette corporation et de la faire vivre. Aujourd'hui, nous détachons d'avance du compte-rendu que nous donnerons du congrés du Puy, les dernières pages de l'éloquent rapport lu au congrès sur le même sujet par le zélé chef d'usine. C'est le résumé et le complément de son livre ; il montre que ce qui est désirable est possible, puisque cela existe, et que ce possible peut même être rendu facile avec un peu de bonne volonté et un véritable amour de l'ouvrier.

Après avoir établi la nécessité de transformer sur des bases catholiques l'usine et l'atelier, M. Harmel continue ainsi :

Pouvez-vous commencer demain cette transformation ? Oui, en commençant la corporation chrétienne.

La corporation, telle que nous la comprenons, est une société religieuse et économique, formée librement par les chefs de familles industrielles (patrons et ouvriers d'un même corps d'état ou de profession analogues) et dont les membres sont groupés dans diverses associations de piété.

Les principes peuvent être résumés ainsi :

A. Association catholique professionnelle sans laquelle le patron de la grande industrie ne peut plus remplir ses devoirs de patronage.

B. Prééminence assurée aux droits de Dieu par l'association catholique qui donne seule entrée dans la corporation. Celui qui cesse de faire partie de l'association de piété (et il cesserait s'il n'en remplissait plus les conditions), sortirait, par le fait même, de la corporation. Le gouvernement est confié à des hommes sûrs, auxquels on demande, avant le mérite professionnel, des garanties religieuses.

Ainsi sont réalisées les précautions nécessaires pour ne pas tomber dans l'ornière libérale.

C. La nécessité de reconstituer la famille chrétienne, en convertissant chacun de ses membres, par le moyen d'associa-

tions annexes rattachées à la corporation. L'union de ces associations y maintient les mêmes principes et un véritable esprit de corps ; en même temps, elle leur crée des traditions et leur assure une vitalité impossible dans l'isolement sans établir entre elles aucune confusion.

D. La satisfaction légitime des besoins de l'âme et du corps, par des exercices religieux en commun, dans une église spécialement affectée à la corporation, et par des institutions ayant trait à l'instruction, à la profession, à la famille et à tous les besoins de la vie.

Telle est, dans son ensemble, la société que nous vous présentons sous le nom de corporation chrétienne. La ville comme la campagne, les grands centres comme l'usine isolée, trouveront dans l'application de ces principes les résultats merveilleux que nous y avons trouvés nous-même.

I. **Union**

Le vœu du Maître : *Sint unum,* que nous avons pris pour devise, n'a pas le sens limité d'une union où la sympathie fait tous les frais. Sans doute, elle n'exclut pas la variété dans les détails ; mais n'exige-t-elle pas l'unité dans les principes, dans le mode général d'action, ce qui est impossible sans une certaine hiérarchie ?

Quand notre bien-aimé père Pie IX nous a dit : « Unissez-vous, l'union fait la force, » il n'a pas entendu l'union platonique de bons cœurs juxtaposés, mais l'union active avec une tête et des bras, car il n'y a que cette union qui soit une force.

Or, Messieurs, si vous voulez sérieusement travailler au salut de la famille ouvrière de notre patrie, vous ne devez pas vous dissimuler que l'entreprise est difficile. Elle exigera des efforts considérables, persévérants et suivis.

Il ne faut pas examiner longtemps le but à atteindre et les obstacles à vaincre pour en conclure que nous n'arriverons pas à une transformation sociale par des efforts isolés, sans méthode, sans appui efficace, sans le bienfait de la hiérarchie. Donc le premier moyen de réussir est de s'organiser, de faire chacun le sacrifice de l'amour-propre qui isole, pour former une vaste unité, garantie de la véritable indépendance, source de la force qui nous est nécessaire. Nous demandons là un sacrifice difficile aux honnêtes gens trop souvent divisés. De nos jours, nos adversaires semblent avoir le monopole de cette

abnégation qui pousse l'individu à sacrifier sa personnalité à l'intérêt commun. La discipline leur a donné souvent la victoire quand, en réalité, ils étaient les moins forts.

Cependant, nous sommes à une époque si grave, si décisive, que, nous en avons la confiance, instruits par l'expérience et par leurs défaites, les hommes de bien sentiront enfin le besoin de cette union hiérarchique nécessaire pour coordonner tous les efforts et arriver à la victoire.

II. Action

Notre second moyen, c'est l'action. Mais pour que l'action soit féconde, il faut qu'elle se propose un but défini et complet.

Quand un industriel fonde une grande usine, il étudie d'abord les besoins de son industrie, il fait un plan d'ensemble, puis il commence. L'usine ne sera complète que dans plusieurs années, mais chacun des bâtiments s'élèvera à l'emplacement désigné, sera construit pour le but général, et ainsi il évitera les changements coûteux et les mauvaises organisations pouvant résulter d'un agencement irréfléchi.

Ce qui est vrai dans le monde de la matière l'est encore bien plus dans le monde des intelligences. Adoptez un plan d'ensemble et mettez-vous courageusement à l'œuvre, sans perdre de vue un seul instant le but que vous poursuivez. Vous emploierez peut-être plusieurs années pour arriver à la corporation achevée, atteignant chacun des membres de la famille et donnant satisfaction à tous les besoins du corps et de l'âme ; mais pas un de vos efforts ne sera perdu, vous n'aurez rien à détruire. Votre œuvre ira progressivement et marchera sûrement vers le but.

Commençons sans retard, n'attendons pas des lois plus favorables ; elles seront préparées par notre action, elles seront le fruit de notre lutte. N'exigeons pas d'un plan général la réponse à toutes nos suppositions. Dès que les principes en sont conformes à la doctrine de l'Église, dès que l'expérience en montre les résultats, adoptons-le dans son ensemble. La pratique nous donnera la solution des difficultés dont nous nous exagérons l'importance.

Marchons droit au but, méprisant une vaine popularité, ne sacrifiant jamais l'intérêt de nos ouvriers à la crainte d'exciter des mécontentements. Il entre dans les desseins de Dieu de nous susciter des entraves de toute sorte, afin d'éprouver notre courage et de nous fortifier, car la lutte fortifie ; et, quand elle est

entreprise pour Dieu, les obstacles deviennent des moyens. Plus l'œuvre rencontre de difficultés, plus nous sommes certains de la réussite, si notre foi est à la hauteur de notre entreprise, et si notre persévérance égale notre foi.

N'usons pas notre énergie à lutter contre les nôtres. Si une œuvre déjà fondée refuse de venir à nous, respectons son libre choix et fondons à nouveau; le neuf est préférable et, en somme. moins coûteux que le replâtrage.. Adressons-nous à la foule qui encombre les chemins de l'enfer ; nous trouverons là des éléments considérables. Car, en vérité, plus on vit avec les ouvriers d'usines, plus on reconnaît combien il est facile de les sauver, si l'on veut employer les vrais moyens qui se résument en trois mots : Dieu, famille, travail. Abordons résolûment les associations catholiques professionnelles. Gardons-nous bien des illusions ; les œuvres qui laissent de côté les grands intérêts humains resteront toujours petites par leur nombre et par leur influence sociale.

On répète souvent : Fondez partout des patronages, des cercles et des sociétés de patrons. Eh bien ! moi qui suis patron, qui vis avec les patrons et les ouvriers, je vous déclare que si vos associations religieuses ne sont pas professionnelles, elles n'atteindront jamais que le très petit nombre. Je supplie les chefs d'ateliers ici présents de reconnaître avec moi cette vérité confirmée par l'expérience de tous les temps. Je le demande aux aumôniers militaires qui m'entendent : Auraient-ils chance de réussir dans leur admirable apostolat, si leurs réunions étaient communes avec les habitants de la ville ; si eux-mêmes n'avaient soin, dans leur langage et dans leurs instructions, de se servir des termes et des images empruntés à l'état militaire ? .

Ah ! je le sais, c'est un pas en avant qui effraye un peu. Les timides proclament que c'est impossible. Ils ne considèrent pas avec quelle facilité se font autour d'eux les associations professionnelles. Ils ne se rendent pas compte de l'influence considérable que la Révolution a prise sur les masses en arborant bien haut la bannière professionnelle. Savez-vous ce que je trouve impossible ? c'est de faire les œuvres comme on les a faites jusqu'ici. Le miracle, c'est de voir les œuvres vivre et se développer en se désintéressant des aspirations humaines de l'ordre naturel. A la vue de ce prodige, on se demande quels monuments il faudrait bâtir pour contenir les foules qui viendraient à nous si,

revenant aux traditions de l'Église, nous unissions les grands intérêts de la vie présente aux grands intérêts de l'éternité.

L'association professionnelle nous conduira bientôt à la corporation, et nous arriverons à l'*organisation chrétienne du travail.*

III. **Prière**

La prière est le moyen le plus important. Sans elle, il n'y a pas d'union véritable ; sans elle, notre action sera stérile, parce qu'elle ne sera pas bénie. Au Congrès de Reims, le 28 août 1875, Mgr l'archevêque de Reims, visiblement inspiré de Dieu, résolut, pour terminer cette belle assemblée, de donner Marie comme protectrice spéciale aux patrons et aux ouvriers. Afin de témoigner que la Mère des affligés ressent une tendresse particulière pour les plus délaissés, il a voulu l'appeler *Notre-Dame de l'Usine.* Ce jour-là, Marie fut placée à la tête de la croisade, et son intervention est pour nous un gage de victoire.

Une vaste association de prières a été fondée sous le nom d'*Archiconfrérie de Notre-Dame de l'Usine.* Son centre a été placé dans la basilique de Saint-Remi, au milieu des ouvriers. Il convenait que l'usine fut baptisée par le successeur de Saint-Remi, en cette même église, où le grand Apôtre des Gaules avait baptisé la France.

Pie IX, toujours empressé de témoigner son affection aux classes laborieuses, a enrichi la pieuse association de nombreuses indulgences. L'archiconfrérie a pour but de rendre à Dieu, et par conséquent au bonheur, le monde du travail tout entier, patrons et ouvriers.

Déjà, la grande pensée de notre pieux archevêque a été comprise, et l'association compte beaucoup d'adhérents de divers diocèses.

. . . .

Aujourd'hui, la Révolution a envahi le monde, profitant des divisions intestines amenées par le libéralisme. Un Saint Pontife veille au salut de la société. Digne successeur de Pie V, son illustre patron, il en retrace les grandes vertus. Son regard inspiré a vu le danger ; il a invité les chefs des peuples à combattre le fléau. Comme au seizième siècle, les gouvernements ont méprisé ses avis ; nous avons été témoins des malheurs qui ont suivi ses avertissements.

L'immortel Pontife a demandé au dévouement de ses enfants l'effort que les puissants ont refusé. Notre bataillon, comme ce-

lui de Lépante, a reçu la croix avec l'inscription : *In hoc signo vinces*.

Il s'agit, comme autrefois, de défendre l'humanité chrétienne, la société catholique, contre la barbarie. Comme autrefois, il s'agit de rompre les chaînes d'un nombre immense de captifs, les ouvriers chrétiens réduits en esclavage par la tyrannie révolutionnaire. Combattons avec la croix : sur chacun de nos vaisseaux, dans chacune de nos œuvres, invoquons le « secours des chrétiens ».

Ne nous décourageons pas si nos adversaires excitent contre nous la tempête populaire. Ce n'est qu'une fumée qui pourra nous aveugler un instant, mais persévérons et prenons courage : le soleil et la fumée se retourneront contre les ennemis du Christ. Invoquons souvent et faisons invoquer autour de nous Notre-Dame de l'Usine ; son appui nous rendra invincibles.

De sa prison du Vatican, l'auguste vieillard tourne souvent ses regards vers la France. Si vous voulez vous unir, agir et prier, bientôt, oh ! oui, bientôt, notre chef bien-aimé apercevra dans la nuit le signe du triomphe, et sa parole inspirée comme celle de Pie V répétera ces paroles célèbres : « Courez rendre « grâces à Dieu, notre armée remporte la victoire ! »

LÉON HARMEL.

REVUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Même atonie dans les affaires, même absence des gros spéculateurs, situation d'attente, avec une certaine fermeté. Impossible de se livrer à rien de sérieux en fait de spéculation tant que la question orientale reste aussi indécise, qu'on ne sait rien de positif encore sur la récolte et, enfin, tant que les futures élections sont là comme un cauchemar qui pèse sur la poitrine des financiers.

C'est dans cette situation que s'est faite la liquidation de quinzaine, qui a passé à peu près inaperçue, tant ont été restreintes les opérations auxquelles elle a donné lieu

Les nouvelles de la récolte sont à peu près les mêmes que la semaine dernière. Les alternatives de pluie et de soleil ne sont pas nuisibles à ce qui a encore besoin de grossir et de mûrir, mais elles gênent extraordinairement la rentrée des céréales dont la moisson est en pleine activité dans tout le Nord et le Nord-Ouest.

Il y a eu, dans les huit derniers jours, des orages, quelques-uns accompagnés de grêle, qui ont occasionné des dégâts partiels ; des vignobles qui donnaient les plus belles espérances ont été complètement dévastés.

Somme toute, nous en restons à une récolte assez bonne dans l'ensemble, moyenne médiocre en ce qui concerne le blé, très-bonne pour les avoines et pour les fourrages. A. F.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

23. **L'Ile de Ceylan et ses Curiosités naturelles,** par Octave Sachot ; in-12 de 355 pages. 6e édition, avec nombreuses planches ; prix : 2 francs.

La *Revue d'Edimbourg* parlait naguère en ces termes d'un bel ouvrage sur l'île de Ceylan, publié par *Sir James Emerson Tennent* : « Aucun des services « qu'a pu rendre dans le cours « de son administration l'ancien « secrétaire colonial de Ceylan, « n'est comparable au profit qui « peut résulter d'un pareil livre « pour tous ceux qu'intéresse la « prospérité d'une colonie qui « est par elle-même un royaume. »

L'auteur du livre que nous annonçons, voyant que l'île de Ceylan était restée jusqu'ici peu connue en Europe, a voulu contribuer pour sa part à la faire connaître en popularisant parmi nous l'Œuvre de Sir James Emmerson Tennent. Il a donc pris cet écrivain anglais pour guide, et a décrit à sa suite tout ce qui concerne la magnifique colonie anglaise de Ceylan, l'ancien berceau de la religion boudhique, aujourd'hui peuplée de deux millions d'habitants, au milieu desquels fleurit par le zèle des missionnaires oblats la foi chrétienne, apportée par saint François Xavier.

—

24. **Les modèles les plus illustres, Prêtres et Religieux de la France,** par Maxime de Montrond ; grand in-8o de 32 pages. 2e édition. ; chez Lefort à Lille et Paris ; prix : 4 fr.

Nouvelle édition d'un estimable ouvrage offert à la jeunesse, et favorablement accueilli, mais qui demandait une continuation. L'auteur a augmenté sa pieuse galerie qui s'arrêtait au vénérable abbé *Legris Duval* de *huit autres* biographies de notre histoire contemporaine. Ce sont : l'*abbé Desgenettes, curé de Notre-Dame des Victoires. — Le curé d'Ars. — Le Frère Philippe, supérieur général des Frères des Ecoles Chrétiennes — L'abbé Combalot. — Le R. P. Lacordaire. — Le R. P. de Ravignan. — Le R. P. Dom Prosper Guéranger, abbé de Solesmes. — Le R. P. P. M. le Chanel, prêtre de la Société de Marie, missionnaire et martyr en Océanie.*

On lira avec un vif intérêt une nouvelle biographie, plus détaillée que les autres, et qui fait bien connaître ces illustres personnages.

—

21. **Relevons le gant,** petite brochure in-12 de 67 pages ; en vente chez l'auteur, rue Saint-Sulpice, 9; prix : 60 c.

Excellente brochure dont la *Défense sociale et religieuse* parle ainsi : « Voilà encore un « vaillant combattant pour la « cause de la France catholique. « L'auteur de cette petite brochure *relève le gant*, en effet, et « répond vertement aux odieuses « accusations que les ennemis du « christianisme ne cessent de recommencer contre lui. Sans « doute les arguments puisés dans « ces quelques pages ne sont pas « nouveaux, mais ils se représentent sous une forme vive et saisissante, vibrante pour ainsi « dire, comme la ferme et généreuse espérance de l'auteur. Le « dernier chapitre : *la République « sera chrétienne ou elle ne sera « pas*, est surtout écrit avec une « verve remarquablement entraînante et encourageante, ce qui « n'est pas de trop dans un moment où l'imminence du péril ne « paralyse que trop facilement les « efforts des honnêtes gens. »

Le gérant : P. Chantrel.

Paris. — Imp. Mamert SOUSSENS et Cie.

ANNALES CATHOLIQUES



CHRONIQUE DE LA SEMAINE.

I. *Rome et l'Italie :* santé du Saint-Père; futur conclave; Ligue catholique universelle; spoliations nouvelles; fortifications de Rome. — II. *France :* discours ministériels; procès Gambetta; fêtes religieuses, pèlerinages à Lourdes. — III. *Question d'Orient :* succès des Turcs; dispositions de l'Allemagne.

30 août 1877.

I

Ce serait une chose étonnante, si la haine de l'Église n'en était pas l'explication, de voir avec quelle persistance, malgré les heureux démentis donnés par l'événement, la presse ennemie fait courir les bruits les plus fâcheux sur la santé de Pie IX. Ces jours-ci, le Pape a souffert, comme tout le monde, de l'excessive chaleur qui règne à Rome, où la température s'élève jusqu'à 38 et 40 degrés centigrades à l'ombre; tout de suite on a dit que Pie IX était considérablement affaibli, et que les plus sombres préoccupations s'emparaient du Sacré-Collége. Il n'en est rien : Pie IX se porte bien, et il a suffi de quelques précautions prises contre l'excès de la chaleur, pour que Sa Sainteté reprît sa force et son entrain habituels.

Il ne se passe pas de jour non plus où l'on n'invente quelque histoire à propos du *futur* conclave, que les ennemis de l'Église appellent le *prochain* conclave. Voici qu'on vient d'imaginer une dépêche de Rome disant que « quelques cardinaux de l'étranger ont collectivement fait parvenir au Pape un Mémoire dans lequel ils déclarent considérer comme nulles les décisions que l'on prendrait au sujet du conclave, si ces mesures tendaient à

ne pas leur donner le temps de participer aux opérations de cette assemblée. »

C'est le correspondant d'un journal protestant, le *Temps*, qui se charge de répondre à cette invention.

Voyez-vous cela ? dit-il... Supposer que Pie IX et ses conseillers puissent songer à faire élire le futur pape sans le concours des cardinaux du dehors, qu'on tromperait, qu'on n'attendrait pas ; supposer que ces cardinaux, qui, presque tous, sont venus à Rome récemment, se coalisent d'avance contre cette éventualité ; tout cela, permettez-moi le mot, est révoltant d'ineptie.

Il faut vraiment y mettre de la bonne volonté pour imaginer que tout le corps souverain de l'Église, pape, cardinaux résidant en cour de Rome, cardinaux italiens, cardinaux étrangers, se mettent d'ores et déjà en travail pour produire des schismes ou des dangers de schisme.

Le vrai, c'est tout le contraire de ces imaginations puériles ; c'est que les mesures prises par Pie IX et par ses conseillers ont essentiellement pour but de prévenir tout danger de scission dans l'Église catholique ; c'est que tous les cardinaux seront nécessairement attendus, soit à Rome très probablement et presque certainement, soit ailleurs, dans des cas qu'on peut prévoir théoriquement, mais qui sont de toute invraisemblance ; c'est que les cardinaux tenant des évêchés dans les divers États, en dehors de l'Italie, savoir, les cardinaux Schwarzenberg, Donnet, Bonnechose, Cullen, Cardoso, Régnier, Guibert, Simor, Mac-Closkey, Manning, Dechamps, Brossais-Saint-Marc, Benavidès, Garcia-Gil, Paya-y-Rico, Ledochowski, Caverot, Michalovitz, Kutsker, que ces cardinaux, dis-je, savent, à n'en pouvoir douter, que le collége dont ils font partie est trop prudent pour se moquer d'eux ; c'est que les 9 cardinaux des évêchés du royaume d'Italie, les 20 cardinaux prêtres résidant en cour de Rome, les 10 cardinaux diacres et les 6 cardinaux évêques suburbicaires, toujours fixés près du siége papal, repousseraient, comme une absurdité et une folie, l'idée d'une élection *præsente cadavere ;* c'est qu'on n'a pas l'ombre d'une raison de supposer que quelques-uns de ces cardinaux de la cour romaine combinent sourdement une aventure analogue à celle qu'on imagine ; c'est qu'il ne saurait y avoir, de la part du gouvernement italien, le plus petit prétexte qui autoriserait le Sacré-Collége à procéder avec hâte et plus ou moins irrégulièrement dans ses opérations (1) ; c'est que, à supposer que quelques personnes obscures pour-

(1) Le correspondant du *Temps* a dans le gouvernement italien, inspiré par le gouvernement allemand, une confiance que nous n'avons pas; mais cela n'enlève rien à la force de son raisonnement. (N. de la Rédaction).

suivent leur dessein de faire élire par le peuple un évêque de Rome, à opposer au pape des cardinaux, comme on en a parlé un instant, le cardinalat ne saurait sérieusement s'en émouvoir, et que, s'en émût-il, il s'ensuivrait que, loin de précipiter son choix, il serait nécessairement induit à y procéder avec toute la sagesse possible ; enfin, ce qui est vrai, c'est que, pour se figurer ce qu'il adviendra à la mort de Pie IX, il y a probablement lieu de prendre à peu près le contre-pied de ce qui se télégraphie et s'imprime à cet égard, au jour le jour, depuis 1870.

Un autre bruit non moins faux qu'on faisait courir ces jours-ci, c'est la nouvelle de la formation d'une *Ligue catholique universelle*, possédant déjà un milliard de francs, et ayant pour but de rétablir le Pape sur son trône de souverain temporel. On allait jusqu'à dire qu'au Vatican étaient installés le président honoraire, le président, le secrétaire général et le trésorier général de la Ligue. Tout est inventé dans cette histoire, qui n'a pas même pour elle la vraisaemblance, car s'il est vrai que la générosité et le dévouement catholiques fournissent chaque année, en moyenne, trois à quatre millions, il y a loin de là au milliard dont il est question.

Ce qui n'est que trop réel, ce sont les nouvelles spoliations que commet le gouvernement italien, qui vient encore de s'emparer de deux églises, qu'il avait respectées jusqu'ici, et dont l'une a été placée sous le séquestre et fermée pendant que le Saint-Sacrement s'y trouvait encore. Ces actes affligent extraordinairement le Saint-Père et la population catholique de Rome, et montrent ce qu'on peut attendre de ce gouvernement usurpateur qui ne respecte pas même la propriété privée.

Au reste, les Romains voient de mieux en mieux ce qu'ils ont gagné à échanger, — de force, — le gouvernement paternel du Souverain-Pontife contre un gouvernement soi-disant libérateur qui n'a su jusqu'ici qu'augmenter les impôts, enrôler des soldats et contrister leurs sentiments religieux. Voici maintenant qu'un décret royal, daté du 12 août, déclare d'*utilité publique* « la construction de fortifications pour la défense de Rome, ainsi que de routes, magasins et autres bâtiments. » La population romaine ne peut voir qu'avec chagrin ces travaux, qui sont comme la menace d'une guerre prochaine, et qui, en faisant de Rome une place forte, l'exposeront à la perte de ses plus précieux monuments.

C'est le progrès moderne.

II

A mesure que l'époque des élections approche, nos ministres sentent plus vivement le besoin d'expliquer la politique du gouvernement et de repousser les calomnies et les erreurs répandues par la presse radicale. Le Maréchal a dit sa pensée ; dans le voyage qu'il va faire à Bordeaux, où, dit-on, il prononcera un discours-manifeste, il l'accentuera sans doute encore plus énergiquement. En attendant, nous avons deux grands discours ministériels, l'un prononcé à Tulle par M. Brunet, l'autre prononcé à Neuvic (Dordogne) par M. de Fourtou.

Les deux ministres se sont occupés de la question cléricale ; nous trouvons que, sur ce point, ils se préoccupent trop de calomnies qui n'ont aucun fondement, et que, surtout, ils font à l'ennemi des concessions qui ne fortifient point le gouvernement.

M. Brunet a dit :

A ceux qui crient : « le ministère des curés : » (Hilarité générale) la France répondra que les dîmes, les rentes et les billets de confession obligatoires (nouveaux rires) ont fait leur temps et que c'est témoigner un singulier mépris de son intelligence et de son bon sens que de la supposer capable de se laisser prendre encore aujourd'hui à des manœuvres électorales bâties sur de telles absurdités. (Bravo ! c'est bien le mot.) Elle répondra, pour nous, que nous ne sommes pas les ministres de telle classe de citoyens plutôt que de telle autre, mais les ministres du maréchal-président de la République française, qui est, lui, le chef constitutionnel de la nation et de la nation entière. (Très-bien ! très-bien !)

M. de Fourtou a parlé à l'occasion de l'inauguration d'un pont à Neuvic (Dordogne). Son discours, tout politique, a pour but de défendre le gouvernement contre les calomnies dont il est l'objet et d'affirmer une fois de plus le programme du Maréchal. Ce programme, c'est la paix au dehors, l'ordre et la sécurité à l'intérieur, l'indépendance de l'État et de la société civile, et la France de 89 opposée à celle de 93.

Sur les deux premiers points, nous n'avons rien à dire. Sur le troisième, nous trouvons que le spectre clérical effraie le gouvernement plus qu'il ne conviendrait. M. le ministre doit savoir que tout gouvernement qui respectera la religion sera un gouvernement clérical pour les radicaux qui, non-seulement veulent l'indépendance de l'État, mais sa prédominance absolue, et l'annulation de la religion. M. de Fourtou a parfaitement montré que le clergé ne prête par aucun de ses actes aux

accusations dont il est l'objet, mais il semble croire qu'il n'en a pas été toujours ainsi et que la société civile doit toujours être en garde contre un retour offensif : c'est là une ignorance historique ou une concession aux ennemis de l'Église dont ceux-ci ne lui sauront aucun gré.

Au fond, sa théorie aboutit à la séparation de l'Église et de l'État : c'est la théorie de Cavour ; elle est appliquée en Italie, et l'on sait qu'elle aboutit à la servitude de l'Église, à l'asservissement des âmes, à cet absolutisme d'État qui n'est qu'une forme du césarisme, et qui est l'antipode de la liberté, quoiqu'il s'appelle le libéralisme.

Sur le quatrième point, M. de Fourtou s'illusionne étrangement s'il croit pouvoir fixer la Révolution au libéralisme de 89 sans la conduire à ce libéralisme de 93 qui n'en est que la conséquence logique et fatale. La France de 89, hélas ! c'est bien celle que nous voyons, avec ses mutilations de territoire, avec ses divisions profondes, avec l'anarchie intellectuelle et morale, avec les craintes du présent et les menaces de l'avenir.

Les intentions de M. le Ministre peuvent être excellentes ; l'expression a trahi sa pensée, ou il prouve par son exemple que les hommes d'ordre, ou qui se croient tels, sont encore bien éloignés de connaître les véritables conditions de l'ordre, qui est lui-même la nécessaire condition de la véritable liberté.

Voici la fin du discours de M. de Fourtou :

On nous fait un autre reproche : on nous dit que nous sommes des cléricaux, on nous a ridiculement appelés le gouvernement des curés. Le discours de Bourges a répondu, mais je veux, à mon tour, vous dire un mot de ce reproche.

Vous êtes de braves gens, mes amis, vous aimez et vous respectez la religion comme elle doit être aimée et respectée ; vous voulez qu'elle bénisse vos familles, vos travaux, vos biens ; vous voulez qu'elle s'associe à toutes vos joies et à toutes vos douleurs domestiques. Aux jours cruels de la guerre (que Dieu veuille en écarter à jamais le retour !), vous voulez, n'est-ce pas, quand vos fils tombent sur le champ de bataille, qu'une voix amie vienne consoler leur dernière heure, en les entretenant des espérances immortelles. Oui, vous aimez et vous respectez la religion, à ce point que vous faites de constants sacrifices pour que ses temples soient dignes d'elle, et, quand ils tombent en ruines, vous venez tous, qui que vous soyez, à quelque parti que vous apparteniez, vous venez tous soliciter de l'État, qui ne vous les refuse jamais, les secours nécessaires pour relever vos églises, vos presbytères, ces clochers élégants que j'aperçois si souvent dans

le cher pays que je parcours, et qui sont tant aimés des populations rurales. C'est ainsi que nous-mêmes nous aimons et nous respectons la religion.

Mais il y a quelque chose que vous ne voulez pas, c'est que les représentants du clergé songent à se soustraire à l'observation des lois de l'État et prétendent exercer dans le domaine des affaires temporelles l'influence et l'autorité qui leur appartiennent dans la sphère religieuse. Voici la formule de votre pensée : l'indépendance du prêtre dans sa paroisse, l'indépendance du maire dans sa commune. Chacun chez soi. Tel est aussi notre sentiment.

Mais, je me hâte de le dire, le clergé de France ne songe nullement à menacer l'indépendance de l'État, et nous, qui ne permettrions jamais qu'on portât atteinte à cette indépendance, nous devons rendre hommage à la sagesse et au patriotisme de ceux qui sont injustement accusés de pareilles prétentions. Le cléricalisme qu'on nous prête consiste donc à penser absolument comme vous sur ces délicates questions. Ce reproche n'est pas plus sérieux que le premier.

On est allé plus loin. On est allé jusquà nous accuser de menacer le grand principe de l'égalité moderne par je ne sais quel retour à un état social à jamais disparu. On a évoqué devant vous le fantôme des anciens priviléges qui ont pu exister dans un autre âge, mais que la fin du dernier siècle a pour jamais détruits et qui ne peuvent plus revivre sur le sol de la France nouvelle. Je ne dirai pas que cette accusation est la plus étrange de toutes celles que la mauvaise foi de nos adversaires élève contre nous, je dirai qu'elle est la plus injurieuse pour vous, car il faut vraiment supposer dépourvus de bon sens ceux à qui on s'adresse pour leur tenir un pareil langage. Rassurez-vous, si jamais vous aviez pu concevoir de si folles inquiétudes. Nous sommes bien décidément, bien irrévocablement une France nouvelle depuis près d'un siècle, une France démocratiquement constituée sur le principe de l'égalité politique et de l'égalité civile, dont le suffrage universel est l'expression.

Rien ne peut faire remonter en arrière la société française : nous sommes désormais la France de 1789. Cette France, loin de la répudier, nous en portons le drapeau. Je l'ai dit à la tribune, et mes adversaires en ont rugi de colère, car ils savaient bien que je faisais crouler par là même toutes leurs accusations.

Mais, dans cette France moderne que je viens de définir, nous voulons faire régner l'ordre autant que la liberté ; nous voulons qu'elle s'achemine sans secousse, sans violence, dans la voie de progrès où marchent, sous l'empire d'une loi supérieure, les générations qui se succèdent. Nous voulons l'affranchir de toutes les agitations et de tous les bouleversements ; car, nous le savons, si les auteurs de ces agitations et de ces bouleversements en sont ordinairement les bénéficiaires, vous, populations laborieuses et paisibles des campagnes, vous en êtes toujours et infailliblement les victimes.

Ce qui importe actuellement, ce ne sont pas les discours, mais les actes, et l'opinion publique s'inquiète un peu en voyant l'espèce d'immunité dont jouissent quelques personnages, tandis qu'on frappe des individus moins importants. Il est juste de dire que le ministère semble vouloir montrer plus d'énergie, et les conservateurs ne peuvent qu'applaudir à l'acte qui vient de déférer à la justice un discours factieux prononcé à Lille par M. Gambetta.

Pendant que le monde politique s'agite, le monde religieux multiplie les actes de foi et de charité qui aideront plus que tout le reste au salut de la société. Deux grands pèlerinages, dont un venu de Suisse, se sont rendus à Lourdes, et le Ciel s'est plu à récompenser la foi des pèlerins par de nombreuses guérisons dont l'impiété essaye de rire, mais qui la préoccupent visiblement et qui sont pour les masses des attestations de ce surnaturel qu'on voudrait en vain bannir du monde.

III

Les événements de la guerre d'Orient déconcertent les politiques et les militaires. Lorsque la guerre commença, tout le monde s'attendit à l'écrasement rapide de la Turquie, si elle restait seule à soutenir le poids de la lutte, et les premières opérations militaires ne firent, en effet, que confirmer cette conjecture. L'Arménie était envahie, le Danube était franchi et l'invasion russe, pénétrant au-delà des Balkans, menaçait déjà Andrinople et portait l'effroi jusque dans Constantinople.

Tout à coup, la scène change. Quoique la Turquie ait contre elle la Russie, avec son million de soldats, le Monténégro, qui occupe une partie de ses forces, la Roumanie, qui permet au moins à la Russie de disposer de toutes les siennes ; quoiqu'elle ait contre elle les populations de la Bulgarie envahie, une insurrection menaçante dans l'île de Crête, et la Grèce qui peut, à chaque instant, entrer en ligne, elle se relève, repousse les Russes de l'Arménie et leur fait éprouver un rude échec aux environs de Kars; en Europe, elle bat les Russes à Plewna, elle les refoule à travers les Balkans, et elle les met dans une position qui deviendra très-dangereuse s'ils sont vaincus encore une fois.

Depuis dix jours, une lutte terrible est engagée auprès de Chipka, village placé à l'entrée méridionale de la seule gorge

des Balkans que les Russes tiennent encore. Les Turcs essayent de les déloger de leurs retranchements, les Russes se défendent héroïquement. Les Turcs ont pour eux l'avantage du nombre et de l'artillerie, mais leurs ennemis occupent des positions très-fortes. Il est probable que les Turcs l'emporteront, et, alors, l'issue de la campagne de 1877 devra se décider en Bulgarie, où les trois armées d'Osman-Pacha, de Soliman-Pacha et de Méhémet-Ali pourront combiner leurs opérations. Cette action décisive ne peut plus guère tarder.

En attendant, la Russie appelle deux cent mille hommes de plus sous les armes, et la Turquie décrète une levée en masse. La lutte prend des proportions de plus en plus formidables, le sang coule à flots, et l'on ne voit pas que le sort des chrétiens s'améliore ; il est vrai que ce n'est probablement pas le but principal que poursuit la Russie. Dans de telles circonstances, que vont faire les puissances qui ont, de par les traités, le droit de s'intéresser au sort de la Turquie ? La France évite tout ce qui pourrait l'entraîner à la guerre ; l'Autriche fait tout ce qu'elle peut pour garder la neutralité ; l'Angleterre a l'air d'espérer que le moment va venir de reprendre les négociations, l'Italie fera ce que voudra l'Allemagne ; que veut l'Allemagne ? Il semble que M. de Bismark, satisfait de la démonstration qui vient de se faire de l'impuissance de la Russie, juge que le moment va venir d'infliger à son alliée une nouvelle humiliation sous la forme d'une intervention amicale, qui amènerait la paix. Déjà il a fait entendre à la Turquie des observations sur les cruautés commises par les troupes victorieuses. La Porte, exaltée par ses triomphes inattendus, ne paraît pas d'humeur à recevoir favorablement ces observations. C'est une nouvelle crise qui se prépare ; si la paix n'en sort pas, il est à craindre que la guerre ne prenne un caractère plus général.

Quoi qu'il arrive, militairement parlant, nous considérons la situation de la Turquie comme bien compromise. Vaincue, elle sera à la merci de la Russie ; victorieuse, elle verra se dresser contre elle la diplomatie européenne, dirigée par M. de Bismark, qui a encore besoin d'être bien avec la Russie.

J. CHANTREL.

LA RELIGION ET L'ENSEIGNEMENT PUBLIC.

On écrit de Madrid au *Monde :*

Je ne veux pas vous parler des commérages dont, faute de nouvelles sérieuses, s'occupe notre presse. Ils se résument en deux faits assez insignifiants : le mariage du jeune roi Don Alphonse XII avec sa cousine de Montpensier, et l'union de diverses oppositions, à laquelle se dévouent quelques personnalités remuantes et dans un but purement personnel.

Je préfère vous faire part d'un fait qui, selon moi, a une toute autre portée, qui doit exercer une grande influence sur l'avenir de notre pays et qui nous révèlera les tristes et déplorables tendances du gouvernement qui s'est imposé à notre nation.

Au mois de décembre dernier, le ministre des travaux publics présenta et lut au Congrès un projet de loi sur l'instruction publique, tout empreint d'idées révolutionnaires et antichrétiennes. Le gouvernement espérait que ses ruses passeraient inaperçues et que les Cortès dociles voteraient le projet sans s'apercevoir du venin qu'il recélait dans son sein. Il s'est étrangement trompé. *El Siglo futuro* du 28 juillet a publié un document signé par les archevêques de Tarragone et de Barcelone et par tous les évêques de Catalogne, qui n'est qu'une protestation contre ce funeste projet. Cet écrit mérite d'être lu et médité. Il joint à la majesté de la forme la profondeur et la solidité du fonds. Ce monument fait honneur au haut clergé espagnol. En quelques lignes il fait voir clairement les tendances anticatholiques de ce qui s'appelle notre gouvernement, réfute, sans réplique possible, les erreurs contenues dans le projet, établit la vérité sur cette question de premier ordre, démasque aux yeux de la nation l'hypocrisie de nos gouvernants et fait voir que les libéraux ne sont, en réalité, que des ennemis de la liberté, de l'Église, et des créateurs de monopole en faveur de l'État dont ils tiennent les rênes.

Qu'on lise :

Protestation des Évêques de Catalogne contre le projet de loi d'instruction publique présenté aux Cortès espagnoles.

L'archevêque de Tarragone et ses suffragants, l'archevêque de Barcelone, les évêques de Tortosa, de Vich, de Girone et de Lérida, le vicaire capitulaire de Solsona et le gouverneur ecclésiastique d'Urgel s'étant préoccupés des bases de la loi d'instruction publique consignées dans le projet lu au Congrès, le 27 décembre dernier, par le ministre des travaux publics, ne peuvent s'empêcher d'exposer respectueusement la peine profonde et l'indicible surprise que cette lecture leur a causée, en voyant combien s'éloignent de l'esprit de l'Église les bases qu'a adoptées le gouvernement de Sa Majesté en une matière qui, toujours importante, revêt cependant dans les temps présents et dans la société actuelle une immense portée, et les dépasse toutes par son excellence et ses effets.

C'est pour cette cause, et pour remplir leur devoir pastoral, que les exposants se voient forcés de recourir à la sagesse de MM. les députés, pour qu'ils rejettent un projet contre lequel ils sont obligés de protester, parce que, du même coup, il blesse la liberté et l'indépendance de l'Église, attente à l'autorité paternelle en envahissant la sphère d'action sur la société domestique, et empêche la liberté individuelle d'arriver à la connaissance de la vérité, de pratiquer le bien et d'atteindre sans trouble sa fin dernière, qui n'est autre que son salut éternel. L'enseignement organisé selon les bases du projet — nous voulons dire celles où il écarte peu à peu l'élément catholique, à proportion qu'il suppose l'intelligence des élèves plus éclairée — pourra produire des hommes qui auront des connaissances scientifiques plus ou moins grandes que celles des générations actuelles, mais il n'élèvera pas le niveau religieux, condition essentielle pour faire marcher les peuples d'un pas sûr dans les sentiers de la justice. L'ignorance est préférable à la mauvaise science, a dit un homme peu suspect, Victor Hugo, et, pour arrêter l'effet de ces deux maux, il n'est d'autre antidote que la

science éclairée par la foi, qui est la bonne, l'unique et vraie science.

Les exposants fatigueraient l'attention de MM. les députés s'ils voulaient énumérer ici les innombrables pensées que leur a suggérées la lecture dudit projet. Laissant donc de côté le vague et le nébuleux qui enveloppent les distinctions, les qualifications et les éléments constitutifs des diverses classes d'enseignement, nous fixerons notre attention sur l'esprit qui en fait le fond.

On y découvre une tendance éminemment rationaliste, ou pour le moins anticatholique, tendance dont le but est de séparer la science de la religion, d'établir le divorce entre la raison humaine et la foi ; et, par une inflexible logique des faits, ce *séparatisme* doit conduire à d'autres résultats plus funestes, à la séparation de l'Église et de l'État, et à la complète indépendance de l'homme vis-à-vis de la souveraineté de Dieu.

Il est vrai que, selon le nouveau projet, la doctrine catholique sera une partie essentielle de l'enseignement *primaire,* que la religion et la morale catholiques seront comprises dans l'enseignement *secondaire,* sans que cependant les fils de ceux qui professent une autre religion — leurs pères en ayant fait préalablement la réserve — soient tenus à ce programme, et que l'enseignement *supérieur,* qu'on appelle purement *scientifique,* gardera un constant respect pour le dogme et la morale catholiques. Cette intervention décroissante de l'élément catholique, suivant le degré de l'enseignement — estimé *essentiel* pour les classes rudimentaires, *accidentel* pour les classes intermédiaires et *nullement nécessaire* pour les études supérieures, — révèle évidemment l'esprit hétérodoxe du projet : car il sépare complètement la science de la religion, comme si Dieu n'était pas le principe des deux, comme si les dogmes révélés pouvaient être un obstacle à l'élan et au développement de l'intelligence humaine, ou qu'il pût y avoir antagonisme entre la raison et la foi, Dieu étant la source d'où émanent l'une et l'autre.

Le projet mentionné paraît être calqué sur les plans d'une

certaine école rationaliste de notre temps. D'après cette école, les dogmes et les mystères de la religion ne sont que des symboles inventés pour satisfaire les jeunes intelligences et les imaginations féminines; ils méritent par conséquent d'être rejetés par les hommes de science qui, sous les voiles du symbole, doivent chercher ce qu'il renferme, puisque, selon l'école à laquelle nous faisons allusion, il n'est autre chose qu'une conception de pure raison. Théorie funeste, dont le but n'est autre que de laisser les peuples sans Dieu, sans Providence, sans surnaturel, afin d'arriver plus complétement, par le moyen des absurdes et mobiles principes d'une science athée, à l'horrible vide que cette suppression introduit.

Il n'échappe pas aux exposants que dans le projet en question on stipule en faveur de la religion que les professeurs garderont, dans les explications de l'enseignement scientifique, un constant respect pour les dogmes et la morale. Outre que les droits de la vérité ne se bornent point à ce qu'on n'ait que du respect, il convient de considérer qu'une pareille garantie sera, dans la pratique, insignifiante et dérisoire. Dans une société corrodée par l'indifférentisme religieux et politique; dans une société où manquent tant de grands caractères, parce que les convictions profondes et les sentiments profonds y font défaut; dans une société qui, par l'effet d'une tolérance mal entendue, se fait honneur de respecter toutes les erreurs, toutes les sottises, toutes les absurdités, recommander aux professeurs de garder dans l'exposé de la science le respect pour la vérité évangélique, c'est leur donner une licence pour enseigner la science athée. Au professeur qui se propose de pervertir l'intelligence et de corrompre le cœur de ses élèves, la liberté scientifique, reconnue dans la susdite base, suffira pour le mettre à même d'exécuter ses projets, en admettant qu'il soit besoin d'un peu d'habileté pour feindre qu'il respecte la doctrine, tandis qu'il en inculque une autre diamétralement opposée.

Au nom des théories scientifiques, des évolutions et des progrès de la science, il lui sera facile de vulgariser toutes

les erreurs, tous les blasphèmes, toutes les hérésies contre notre sainte religion, qui sera totalement sans défense, si elle n'a d'autre bouclier que celui que lui laisse le projet. Le dogme et la morale catholiques, au nom du droit, réclament du gouvernement et de la catholique nation espagnole quelque chose de plus que le respect ; ils réclament l'amour, l'adhésion et la défense, une défense décidée, vigoureuse contre ceux qui ont à cœur de dévoyer les intelligences avec le dessein final de *décatholiciser* la nation.

Mais, si ce seul article révèle l'esprit rationaliste du projet, le quinzième, qui organise l'inspection de l'instruction publique dans ses différentes branches, attente à la liberté et à l'indépendance de l'Église et entame les droits et les devoirs sacrés des évêques. Peu importe que dans le même article on consigne cette clause que la dite inspection est sans préjudice de celle qui appartient au diocèse en matière d'enseignement catholique, car, outre qu'elle limite l'inspection des prélats audit enseignement, sans leur reconnaître celle qui leur revient sur toutes les branches du savoir humain, chaque fois que des erreurs qui affectent le dogme ou la morale pourront s'y glisser, le droit devient illusoire, depuis que le gouvernement ou M. le ministre des travaux publics, d'après l'article quatorzième du projet, chef suprême de l'instruction publique pour toutes les branches, s'est arrogé, sans compter pour rien le concours des prélats, le droit de désigner les programmes généraux et particuliers, les livres, etc., etc., comme on peut le voir dans l'article huitième du projet, qui fait intervenir dans cette importante tâche le conseil de l'instruction publique seul.

Par conséquent, lorsque, dans quelque branche de l'enseignement, on attente au dogme ou à la morale de l'Église catholique ; lorsque, dans quelque programme, ou quelque livre de texte, il y a quelque erreur en matière de religion, comment les prélats exerceront-ils librement et efficacement le magistère qu'ils ont de droit divin, d'aprés même l'approbation et la sanction explicites qui leur en ont été données par M. le ministre ? Ainsi, le droit reconnu aux diocèses dans l'article mentionné devient illusoire, et s'il leur est

facile de réclamer auprès du gouvernement, qui peut n'en tenir aucun compte, comme c'est arrivé plus d'une fois, un pareil procédé constitue un attentat à la liberté et à l'indépendance de l'Église ; car, quelque grande que soit l'autorité du gouvernement, par là même qu'elle n'est qu'une autorité séculière et soumise à l'Église, il manque de droit pour définir la doctrine catholique, apprécier ce qui est erroné, et juger si on a gardé, oui ou non, le respect qui lui est dû.

Ce droit appartient exclusivement aux évêques, auxquels, en la personne des apôtres, Dieu confia la sublime mission de l'enseignement, leur promettant son assistance jusqu'à la consommation des siècles ; et, malgré cela, les juges de la foi, les maîtres de la vérité, les ministres chargés d'enseigner toutes les nations et tous les individus, soit gouvernants, soit gouvernés, doivent soumettre leurs sentences, leurs jugements, leurs décisions et leurs enseignements à la sanction de ceux-là mêmes qui doivent recevoir la doctrine catholique des évêques (autrement votre surveillance sera illusoire); et par le fait même, ces hommes s'arrogent une supériorité en vertu de laquelle ils peuvent approuver ou n'approuver pas ce que les évêques exposent, se constituant ainsi juges des juges, maîtres des maîtres, modérateurs de ceux qui sont chargés par Dieu de l'enseignement, et ils s'accorderont le pouvoir de qualifier d'exagérées, de fausses, de spécieuses, les plaintes des évêques dénonçant les attaques contre la doctrine de l'Église, ou les erreurs contre le dogme et la morale catholiques.

Ni le gouvernement, ni aucune collectivité séculière, quelque élevée que soit sa hiérarchie et quelque grande que soit son autorité, ne peut s'attribuer un semblable droit ni tracer l'orbite des attributions de l'Église en matière d'enseignement; car l'Église, assistée par l'Esprit-Saint, ne peut errer, et c'est elle seule qui détermine jusqu'où vont ses attributions et celles du pouvoir civil ; aussi, loin de soumettre ses actes à la décision des gouvernants au point de vue doctrinal, elle les avertit et les reprend lorsqu'ils empiètent sur les attributions qui lui appartiennent de droit divin. D'après cet exposé, MM. les députés pourront, selon

leurs lumières, comprendre combien l'organisation qu'on donne à l'enseignement, dans les bases du projet mentionné, est attentoire à la liberté, à l'indépendance de l'Église, aux droits et aux devoirs des évêques.

L'article 10 de la loi, qui ordonne l'instruction primaire *obligatoire,* attente aussi à la société domestique et à l'autorité paternelle. Lorsque ce principe de l'école démocratique soulève dans d'autres pays des discussions si ardentes; que, d'autre part, l'école obligatoire, doublée de l'école laïque, forme une des banderoles du drapeau révolutionnaire; lorsqu'elle a été et est combattue par l'école catholique et par celle que l'on appelle simplement conservatrice, nous n'aurions pu croire qu'elle eût été consignée dans le projet lu au Congrès.

La société domestique établie par Dieu a son chef, son autorité divine, qui est le père. Sur lui pèse l'important et sacré devoir d'élever le fils; et non-seulement il doit veiller aux soins de son corps, mais aussi et principalement à la formation de son cœur et au progrès des facultés de son âme. Le père peut exercer ce devoir par lui-même, ou le confier à quelque personne qui lui plaît, et qui est digne de sa confiance, et nul ne peut le forcer à changer, ni lui demander compte du choix qu'il a fait; ainsi l'établissent les auteurs, démontrant qu'au père appartient la suprême autorité domestique, avec la mission, le devoir et le droit d'élever et d'instruire ses enfants.

Le père a le droit de confier l'instruction et l'éducation de ses enfants au maître qui lui convient et de le substituer légitimement à l'accomplissement de sa charge. Cependant, malgré ce droit sacré, on s'efforce, dans ladite base, de violer le pouvoir et l'autorité paternels, et, rapetissant l'idée de la famille, on veut arracher l'enfant des mains du père, pour le livrer à un maître des premières lettres, qui, s'il a la confiance du gouvernement, n'a pas celle du chef de famille; car le père peut craindre qu'on inculque à son fils des doctrines qui lui répugnent ou qu'on excite dans son cœur des sentiments qui ne lui plaisent pas, ou bien encore, que l'école soit un cours d'erreur et de corruption. Pour rendre effective une

pareille vexation, on va jusqu'à forcer le père, par une sanction pénale, à vaincre sa juste résistance et à livrer son enfant, dont il sait que Dieu lui demandera un compte rigoureux.

Qu'ils ont été bien différents les procédés de l'Église, elle qui a civilisé le monde, le peuplant d'écoles, de colléges, d'universités ; elle qui, malgré son autorité sur les âmes, qui lui donne une plus grande influence sur la famille, ne s'est cependant cru jamais autorisée sur ce point à violenter l'autorité paternelle, mais s'est bornée à rappeler aux pères négligents le compte qu'ils auront à rendre à Dieu touchant l'accomplissement de leurs devoirs envers leurs enfants ! La paix est la tranquillité de l'ordre, et elle consiste en ce que chacun occupe sa place et remplisse ses fonctions dans l'orbite de ses attributions.

La famille, l'État et l'Église sont trois institutions d'un ordre distinct, et l'un ne doit pas s'ingérer dans les attributions de l'autre sans une évidente nécessité, quoique l'Église, à cause de sa supériorité, informe et instruise l'État et la famille. Du moment que l'État, sans un motif juste, s'ingère — ainsi qu'il le fait actuellement — dans la société domestique, il foule aux pieds l'autorité de cette dernière et attente à son existence : fait qu'il n'est pas nécessaire de qualifier, qui produit un désordre dont les graves conséquences se font sentir dans un délai plus ou moins éloigné, et surtout avec des proportions autrement grandes lorsque l'attentat est dirigé contre l'Église.

En outre, les exposants sont profondément convaincus qu'il n'entre pas dans l'esprit de M. le ministre d'assujettir les séminaires conciliaires au projet de loi sur l'instruction publique, car cette clause constituerait une violation implicite des droits essentiels de l'Église et une violation explicite des canons conciliaires, qui considèrent les séminaires comme des dépendances exclusives des prélats diocésains, une violation même du Concordat en vigueur, qui leur reconnaît le même caractère d'indépendance que le Concile de Trente, et c'est pour cela qu'il eût été opportun de consigner cette exclusion dans lesdites bases, pour éloigner les

doutes auxquels ce silence pourrait donner quelque fondement. Nous sommes également persuadés que les communautés religieuses en sont exclues parce que, d'après leur institution, elles doivent exercer l'enseignement. Il eût été également opportun de les comprendre dans cette exception : agir autrement, ce serait violer, par le fait même, la liberté de l'Église.

Telles, sont, Messieurs les députés, si on les considère au point de vue catholique, les bases du projet pour l'instruction publique présenté aux Cortès d'une nation catholique; et c'est pour cela que les soussignés, faisant usage de leur droit et de l'exercice du devoir sacré de leur ministère pastoral, protestent solennellement et demandent qu'il soit rejeté par le Congrès.

Tarragone, 30 mai 1877.

(Suivent les signatures.)

LE CONGRÈS DU PUY.

La lettre suivante a été lue par Mgr de Ségur, président du Congrès ; on ne saurait trop en méditer les excellentes pensées :

Monseigneur,

Empêché pour la première fois depuis des années d'apporter au congrès des directeurs d'œuvres les vœux des amis avec lesquels je travaille à l'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers, je n'en ai pas moins conservé, par leur confiance excessive, une part d'action qui me vaut aujourd'hui l'honneur d'être près de Votre Grandeur et près des révérés confrères assemblés sous sa présidence l'interprète de leurs fidèles hommages.

Un devoir moins facile, mais aussi doux, m'avait toujours incombé : c'était celui de renseigner la pieuse et grande assemblée sur les développements acquis au cours de l'année par une œuvre si semblable sous certains aspects à celles dont les représentants sont réunis ici, qu'elle a longtemps paru être l'une d'elles.

Son but principal, qui est de ramener la classe élevée à l'exercice de ses devoirs vis-à-vis de la classe populaire, est maintenant approché d'assez près pour ne plus permettre de confusion entre l'œuvre des cercles et les autres œuvres catholiques qui ont pour objet immédiat l'ouvrier lui-même; cependant elle n'en conserve pas moins dans la grande famille des œuvres de l'Église une plus étroite parenté avec les œuvres ouvrières, au milieu desquelles elle a pris naissance et dont elle sollicite en toute circonstance, et particulièrement en celle-ci, l'intérêt à ses progrès et l'indulgence pour ses serviteurs.

Assuré par tant d'intimes et particulières bontés de rencontrer l'un et l'autre chez Votre Grandeur, j'ai l'honneur de vous apporter ici le récit de notre vie au cours de cette année.

Elle s'ouvrit pour nous par des menaces; les hommes politiques qui montaient alors à l'assaut du pouvoir et semblaient même y être parvenus, voulaient accuser d'un vaste complot tramé à la manière des sociétés secrètes contre ce qu'ils appellent la société moderne, toutes les œuvres ouvrières catholiques, et, les confondant à dessein, ils visaient la nôtre pour les atteindre toutes d'un seul coup.

Ce plan était plus facile à percer qu'à déjouer; mais, nous inspirant de ce mot de l'apôtre : *Veritas liberabit vos,* nous nous portâmes près de l'administration publique au-devant de l'attaque, affirmant qu'il n'existait aucune solidarité de direction avec les autres associations, en même temps que nous proclamions une solidarité absolue de principes avec toutes celles qui tendent à restaurer le règne social de Notre-Seigneur Jésus-Christ. — Cela fait, nous manifestâmes publiquement, dans une grande assemblée régionale convoquée à Toulouse, la résolution d'accepter la lutte, et de la soutenir par l'attachement à notre foi, le dévouement à la servir et la forme de l'*association.*

Sur ces entrefaites, dans les régions politiques, une accalmie s'est produite, ou plutôt la lutte n'est plus acceptée seulement par les hommes d'œuvres, mais encore par tous les hommes de bonne volonté. Ceux-ci nous ont retrouvés en avant de leurs rangs, c'est à eux que l'œuvre, à ses débuts, avait fait un solennel appel, et, au moment où tous les serviteurs de l'œuvre combattent, au poste de la société où Dieu les a placés, contre le triomphe de l'école révolutionnaire, qui a dit : « L'ennemi, c'est le cléricalisme, » une déclaration de principes plus nette

qu'aucune autre vient de rappeler à chacun d'eux l'esprit qui doit les animer et le but qu'ils poursuivent dans les termes ci-après :

« Opposer à la *Déclaration des Droits de l'homme,* qui a « servi de base à la *Révolution,* la proclamation des *droits de* « *Dieu,* qui doit être le fondement de la *contre-révolution,* et « dont l'ignorance ou l'oubli est la véritable cause du mal qui « conduit la société moderne à sa ruine ; rechercher, dans une « obéissance absolue aux principes de l'Église catholique et à « l'infaillible enseignement du Souverain-Pontife, toutes les « conséquences qui découlent naturellement dans l'ORDRE SOCIAL « du plein exercice de ce droit de Dieu sur les sociétés ; — pro- « pager par un public et infatigable apostolat la doctrine ainsi « établie ; former des hommes déterminés à en faire la règle de « leur vie PUBLIQUE aussi bien que de leur vie privée, et en « montrer l'application dans l'Œuvre elle-même par le dévoue- « ment de la classe dirigeante à la classe populaire ; travailler « ainsi sans relâche à faire pénétrer dans les mœurs ces prin- « cipes et ces doctrines, et à créer une force organisée capable « de les faire triompher, afin qu'ils puissent trouver leurs ex- « pressions *dans les lois et dans les institutions de la nation,* « — tels doivent être l'esprit et le but de notre association, « pour qu'elle réponde au programme qu'elle s'est elle-même « tracé dès son origine, quand elle a, par l'appel aux hommes « de bonne volonté du 25 décembre 1871, hautement déclaré la « guerre générale à la Révolution. » (Discours de clôture de l'assemblée de 1877).

J'ose vous prier, monseigneur, d'appeler l'attention du congrès sur ce langage, parce qu'il est la meilleure réponse aux craintes que nos amis pourraient concevoir des alliances que nous aimons à former avec tous les hommes de bonne volonté, dont l'action ou l'érudition peut nous être de quelque secours. Ayant conscience de notre insuffisance personnelle, nous observons et nous écoutons beaucoup, partout où l'esprit chrétien réagit dans la société contre les oppressions du libéralisme, du radicalisme ou du socialisme, ces trois degrés de l'erreur révolutionnaire.

Mais pour restaurer ce règne de l'Église dans la vie nationale, et tout d'abord dans la sphère d'action de chaque société, il ne suffit pas des déclarations et des engagements de chacun de ses membres — alors même que ces déclarations et ces en-

gagements constituent, comme dans l'Œuvre des cercles, le lien même de l'association. — Nous l'avons compris, et non contents de solliciter du Saint-Père, par l'intermédiaire du cardinal protecteur de l'Œuvre, des bénédictions et des faveurs nouvelles, nous demandons avec une insistance croissante à NN. SS. les évêques de fortifier de plus en plus l'esprit religieux de nos associations, en daignant déléguer non seulement près de chacun de nos cercles d'ouvriers, mais encore près de chacun de leurs comités fondateurs, un prêtre dévoué à l'œuvre, qui, vivant de sa vie, y porte toujours non-seulement l'enseignement, mais encore le jugement de l'Église.

Le comité qui a créé l'œuvre et la continue, possédait depuis longtemps cette garantie d'un aumônier spécial assistant à ses conseils et éclairant ses voies. Nous espérons voir bientôt les 300 comités locaux que nous avons institués jouir par la bienveillance épiscopale de la même faveur, et en ressentir également les effets salutaires, comme il arrive toute les fois que la vie chrétienne est le principe et le lien d'une association de dévouements.

Les comités verront alors se doubler leurs forces réelles, comme s'est doublé leur nombre depuis une année, et ils sauront non-seulement employer franchement les nombreuses bonnes volontés qui leur sont acquises, mais encore rallier et préserver des entraînements du moment la jeunesse chrétienne élevée dans les colléges et les universités catholiques, et en recevoir en échange une vie et une flamme nouvelles. C'est peut-être ainsi que l'œuvre des cercles rencontrera sa plus grande portée sociale, et c'est pour cela qu'elle ne pourrait être envisagée comme une œuvre exclusivement ouvrière.

Mais en même temps qu'elle poursuit ses développements dans les classes élevées de la société, elle ne s'est pas désintéressée des cercles d'ouvriers, qui sont comme l'incarnation de sa pensée motrice et l'acte incessant d'un élan de dévouement qui, faute de terrain d'application, courrait risque de s'évanouir en vœux et en agitations stériles.

Les progrés de l'esprit chrétien et d'une véritable virilité ne sont pas moins marqués dans nos associations populaires que dans nos comités. Ainsi se confirme l'excellence du type que nous avons trouvé modelé à Paris par les mains ou plutôt par le cœur et par l'expérience de M. Maignen.

A peine ai-je écrit ce nom de l'apôtre de l'atelier, que celui de

l'apôtre de l'usine se présente à mon esprit. M. Léon Harmel, en publiant à notre prière son *Manuel d'une corporation chrétienne,* facilite admirablement l'effort que nos meilleurs groupes industriels ont déjà entrepris pour reproduire dans leurs divers milieux les merveilles chrétiennes du *Val-des-Bois.*

Avec le cercle professionnel pour base, le comité pour moteur, des sociétés de patrons et des associations de dames patronnesses pour aides, l'approbation de l'Église pour condition, et ses encouragements pour soutien, nos amis atteindront certainement cette forme excellente de la protection du travail chrétien, que nous nommons, avec celui qui l'a réalisée le premier, LA CORPORATION CHRÉTIENNE, et que nous définissons avec lui : une « société religieuse et économique formée librement par des « chefs de familles industrielles (patrons et ouvriers d'un même « corps d'état, ou de professions analogues), et dont tous les « membres sont groupés dans diverses associations de piété. » (*Manuel d'une corporation chrétienne*, p. 193).

En citant ces paroles de notre éminent confrère, comme plus haut celle de notre secrétaire général, je n'ai pas voulu dire que les unes ni les autres fussent le dernier mot de l'Œuvre (car ce dernier mot, il n'appartient qu'à la miséricorde divine de le prononcer), j'ai voulu seulement signaler à Votre Grandeur, et par elle au congrès, l'étape actuellement atteinte, je ne dirai pas par notre troupe entière, mais du moins par les avant-gardes, dans l'ordre des idées comme dans celui des faits.

Mais je limite ici ce trop long récit, monseigneur, pour le clore, au nom de tous mes amis, par une prière respectueuse et instante, — je voudrais pouvoir dire solennelle, si un tel mot ne convenait mieux à la dignité à laquelle je m'adresse qu'à ma propre insuffisance.

L'entreprise que nous avons conçue, par la grâce de Dieu, pour sauver notre pays, a entraîné aujourd'hui des milliers de dévouements, et néanmoins elle est encore, je ne dirai pas ignorée, mais mal connue d'un trop grand nombre de ceux dont le concours lui aurait toujours été précieux, mais lui est devenu indispensable ; tant qu'une œuvre bénie par le Saint-Père, encouragée par NN. SS. les évêques, honnie en même temps par tous les détracteurs de la religion, ne sera pas connue et comme rebattue dans les séminaires et dans les presbytères, elle ne sera pas à la hauteur du péril social au-devant duquel elle s'est portée, comme étant en France *la force laïque la plus organisée*

pour le service de l'Église et la lutte contre la révolution anti-chrétienne.

Si cette mission était bien comprise, on apercevrait bien vite la puissance d'une action d'ensemble résultant d'une unité d'esprit agissant sur des associations locales, autonomes sans doute, mais identiques et fortement unies entre elles. Non pas que le bien n'ait qu'une seule forme, mais parce qu'un certain bien doit avoir une certaine forme. Ah ! si dans ces congrès imposants qui paraissent une assemblée du clergé de France, et où se rencontrent tant d'hommes de bonne volonté, il nous était donné de faire bien comprendre le grand effort qui s'organise et se prépare, quel pas aurait fait la cause que nous avons tous à cœur, celle du salut de notre pays par son retour à la religion !

Votre Grandeur me pardonnera cette simplicité de langage, qui se sent des camps et aussi de l'exil et daignera lui donner, par l'autorité de sa voix épiscopale, un écho qu'elle ne serait pas digne d'obtenir autrement.

C'est dans cette confiance, encouragé par tant de bontés et de particulières sympathies, que je me dis avec un profond respect,

De Votre Grandeur,

Le très-humble et très-affectionné serviteur,

La Tour du Pin Chambly,

L'un des secrétaires de l'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers.

Vienne (Autriche).

LA GUERRE AU *CREDO*

Un prédicant de Prusse, membre de l'Église officielle, en plein synode, s'avise de décrier le *Symbole des Apôtres* dont l'évangélisme prussien prétend se servir. Le consistoire, informé, s'indigne ou s'effraye, fait comparoir le prédicant. Il s'agit de le mettre à pied. — Savez-vous que l'Église est revue, approuvée, paraphée, et que son symbole est certain étant celui du roi ? — Le prédicant s'aperçoit qu'il y va de ses gages. On lui dit : Crois ou meurs ! Il estime que le *Symbole des Apôtres* est trop papiste et ne convient pas à des évangélistes prussiens ; mais il demande à s'arranger. — Je ne crois, dit-il, ni à la divinité du Christ, ni à la Résurrection, ni à l'Ascension, ni à la Vierge Marie, ni à la Trinité, et je voudrais faire disparaître des actes religieux un *Credo* où sont admises ces choses arriérées. La débile France

elle-même les abandonne : vous avez lu Renan. Mais vous voulez tenir encore à tout cela, et moi je veux manger. Dans le fond, aucun *Credo* ne m'intéresse. La science allemande, qui me défend d'en croire aucun, me permet de les enseigner tous. Si vous le voulez bien, je ne croirai pas votre *Credo*, mais le prêcherai. Il me garde le pain du roi : je le garde ; incrédule pour moi, orthodoxe pour vous. Le roi n'y verra que du feu ; vous n'y verrez que de l'esprit ; nos ouailles que de la foi, et nous vivrons tous heureux. —

L'affaire s'est arrangée à ces conditions. Le prédicant rétracte la *forme* de son discours et se contentera d'appeler le *Symbole des Apôtres* une « expression *imparfaite* de la foi chrétienne, » moyennant quoi le consistoire se borne à lui donner un avertissement qui lui permet de rester en communion avec son boulanger. Voilà la foi suffisamment gardée, la parole évangélique suffisamment libre et le pape de Prusse satisfait. Que le *Credo* devienne plus tard ce qu'il pourra ! Véritablement, ces Prussiens sont *pratiques*. Point de contestations religieuses chez eux. Ce que l'argument *Krupp* ne peut terminer en un instant, ils savent le traîner en longueur. Leur but est de déraciner le *Credo*. Ils ne le perdent pas de vue. Ils avancent, ils reculent, ils reviennent et ils ne laissent pas d'emporter toujours un bout de *Credo*. Là où la force ne peut l'écraser, la douceur le méprise. Les catholiques, traités par la force, tiennent bon. Mais les évangéliques s'amolliront et leur *Credo*, respecté en apparence, pourra amollir l'autre. Le *Credo* abattu, tout se détraque dans le monde : ils arrivent alors, ils sont les maîtres. Voilà d'ingénieux calculs.

Ce qui doit les faire rire, c'est que tout le monde les aide, la France particulièrement. La France, depuis 1870, leur fait une armée contre le *Credo*. Cette armée est active, audacieuse, immense. On y voit les athées, les protestants, les juifs, les indifférents ; on y voit des rouges, des blancs, des tricolores, des ternes ; il y a beaucoup de conservateurs. A la suite de la Prusse, chef d'attaque, tous font une guerre enragée au *Credo*.

Autrefois on se bornait à manger assez tranquillement du prêtre. Maintenant ils veulent manger du *Credo*. M. Gambetta n'a inventé le « gouvernement des curés » que pour tuer plus sûrement le *Credo*. Il a raison. Tout gouvernement à peu près potable est toujours un peu curé, même lorsqu'il ne le voudrait pas. C'est ce qui fait présentement le désespoir du nôtre ; et tout

curé est le gardien du *Credo*. Mais le curé proprement dit, le curé prêtre, celui qui n'est jamais gouvernement, ni de près, ni de loin, et qui est toujours curé et qui ne se laisse pas juger par le consistoire de Berlin, ce curé est le défenseur intrépide et invincible du *Credo*. C'est pour cela qu'on le hait incomparablement, car on veut que le *Credo* succombe. Tant qu'ils n'auront pas fait cela, les destructeurs de gouvernements n'auront rien fait. Ayant l'âme hérétique, ils l'ont anti-françaisé en tout et avant tout. Quand Voltaire commença tout de bon la guerre au prêtre pour arriver à la guerre au *Credo*, il était Prussien et voulait d'abord que la France eût l'âme prussienne.

Quelques journaux agitaient ces jours-ci la question de savoir quel parti déteste davantage la liberté et a plus de mépris pour l'humanité. Le doute n'est pas possible pour qui voit la passion stupide de certains hommes contre le *Credo*. C'est le signe indubitable. Haïr le *Credo,* croire qu'on pourra le détruire, ne pas reculer devant les moyens nécessaires : ni la haine, ni le mépris de l'humanité ne saurait aller plus loin. C'est la preuve qu'une partie cultivée du genre humain peut être ressaisie par une brutalité absolument inérudite et sauvage.

Premièrement, de qui vient le *Credo?* Les bases en sont posées dès le commencement du monde; et il a paru tout d'une pièce, immédiatement après les premiers jours humains de la Divinité. Ils disent que c'est une invention des hommes. Quel homme l'a récité le premier comme chose de fabrique humaine? Quel homme aurait pu le composer et le faire accepter, si l'Homme et l'œuvre qu'il raconte n'avaient pas eu des multitudes de témoins passés, présents et futurs ? Le *Credo* est une histoire et une prophétie. Il fallait qu'il pùt être proclamé publiquement, annoncé universellement, vérifié perpétuellement. Quel homme le pouvait faire? Les témoins sont là, témoins mortels et vivants d'une chose divine et éternelle. Il ont vu de leurs yeux; ils ont entendu de leurs oreilles; vu ce que leur œil ne pouvait pas voir, entendu ce qui n'avait pas encore parlé; et les témoignages ont duré des milliers d'années, se sont renouvelés, durent encore. Après des milliers d'années les mêmes témoignages surgissent de la mort et de la vie, qui également et valablement déposent du passé et de l'avenir. Dès les premiers temps, il s'en est trouvé assez pour remplir le monde; et cette parole vieille aujourd'hui de deux mille années, pendant lesquelles on est mort pour l'attester, n'a point vieilli, n'est point oubliée, n'est

point nouvelle. Elle peint glorieusement l'immortalité toujours jeune et féconde. Elle satisfait à toutes les aspirations de la vie parce qu'elle est le repos; elle répond à tous les doutes et elle les écrase parce qu'elle est le silence; et vous voulez la détruire parce qu'elle n'est ni la mort ni l'infécondité qui vous humilient perpétuellement. On la voit, elle est présente et actuelle; plus elle s'enracine dans l'immense passé, plus elle prophétise l'immense avenir. *Natus ex Maria Virgine*, c'est le passé; *Passus sub Pontio-Pilato*, c'est aujourd'hui et demain; *Venturus judicare vivos et mortuos*, c'est l'avenir. Vous niez: de vos négations, Dieu et le temps feront d'autres témoignages. Dieu a nommé son serviteur Nabuchodonosor qui crut renverser ses autels. Il nommera Bismark et Renan et Gambetta lui-même parmi ses témoins. Ces hommes pensent que le *Credo* et la Croix prennent fin. L'Inspirateur du *Credo,* le Fils de Marie, qui a souffert sous Ponce-Pilate et qui est assis à la droite du Père tout-puissant, armé de sa croix, viendra tout à l'heure juger les vivants et les morts.

Le *Credo* contient la loi certaine des événements futurs. Les hommes croient s'éloigner de lui, les événements ramènent à lui. C'est pour cela qu'il y a des événements. Dans sa mobilité, la terre, comme le ciel où rien ne change, est la preuve de Dieu, la preuve du *Credo.* Lucifer est replongé dans les abîmes, les saints du *Credo* reparaissent et ne meurent pas. Leur foule immortelle témoigne impérissablement. Quand vous criez au fantôme, elle atteste la vie; et vous savez bien que pour attester les morts, les vivants voudront mourir. Vous avez vu et vous verrez tout cela. On ne veut pas croire à ces miracles: le monde les a vus; vous les voyez; le monde les verra, toujours nouveaux, toujours les mêmes. Des témoins de sang, il en viendra toujours; ils auront toujours vu de leurs yeux, toujours entendu de leurs oreilles; ils déposeront toujours du passé et de l'avenir, et l'on croira toujours des témoins qui se font égorger. Cet argument est vainqueur de par la nature humaine, elle est aussi témoin de Dieu. La nature humaine se moque bien de votre science, de votre sottise et de la sienne. En dépit de tout elle fait son service, elle atteste Dieu. Il y a bien des voix qui nient Dieu. Il y a Sarcey, il y a Rousset, il y en a mille autres; il y a l'imbécile orgueil. Dieu est vainqueur par son soleil, par son tonnerre et par l'ensemble de ses œuvres. Rousset et Sarcey sont nés vaincus de Dieu et le *Credo* a été fait vainqueur des Prussiens. Tant de chrétiens qui ont su que leur attestation

leur vaudrait la mort, ont vécu en sa présence, avaient vu mourir leurs pères, ont su que leurs enfants mourraient. A tous les juges, à tous les bourreaux, la main sur toutes les convoitises et sur toutes les joies de la vie qui leur étaient données, au bord de la tombe béante, dans la fournaise et autour du sépulcre scellé, ils ont récité le *Credo*. Ils ont dit : Le *Credo* est du Christ ; le Christ a dit vrai ; le Christ a toujours vécu et vivra toujours. *Jesus Christus heri, et hodie, ipse et in secula.* C'est la parole d'un grand témoin contemporain du Christ et de la Croix. Il avait vu le Christ mort, il avait préparé la Croix ; et le Christ mort sur la Croix lui a révélé le *Credo*. Que voulez-vous entreprendre ? Le monde n'a plus le pouvoir de nier. Vous avez les armées de Prusse ; les armées de Prusse vaincront et croiront.

Car la mort qui étouffe tout fait vivre le *Credo*. C'est le *Credo* qui enterrera la mort.

Faites ce que vous voudrez, rois, ministres, savants, démagogues. Essayez de tuer ceux qui ne meurent pas. Cherchez à quoi ressemble parmi les hommes et parmi les œuvres de l'homme, le Maître de l'éternité. Faites des rois, faites des mœurs, faites même des cultes : le *Credo* finira par nous débarrasser de tout cela, et de vous, et de la mort. Les peuples du *Credo* sont immortels.

Du *Credo* est née cette race qui sait que l'arbre de vie est replanté dans les poussières arrosées du sang de l'Homme-Dieu. Quelques paysans, des bateliers, des soldats, des femmes ont quitté le sépulcre emprunté où ils avaient enseveli leur maître, le Fils unique de Dieu crucifié par la toute-puissance humaine. Ils ont chanté : « Je crois ! » Dès lors le sacerdoce existe, l'Église catholique est faite et le *Credo* prend possession du monde. Ils n'ont pas dit qu'ils crussent à aucune puissance de la terre, à une loi des hommes, à une force qui primât le droit que le Christ leur avait donné contre la mort. Ils ont fait cette seule mention du pouvoir de l'homme : *Passus sub Pontio Pilato ;* c'est la part de César. Voilà tout l'honneur qu'ils font à la puissance de destruction. Ils nomment son représentant pour indiquer que l'Église le reverra et pour montrer l'importance qu'ils lui attribuent. Le temps, qui ne changera rien au *Credo*, n'ajoutera rien au caractère, à l'intelligence et à la puissance de César. Le monde verra passer César ; et l'Église, par la vertu qui découle du *Credo*, gardera son droit divin à la vie éternelle. — *(Univers).*

LOUIS VEUILLOT

M. L'ABBÉ DARTOIS (1).

J'ai longtemps payé, dans l'*Union franc-comtoise*, un tribut de regrets et de larmes aux hommes distingués, aux prêtres surtout que la mort enlevait à notre province. En revenant pour quelques jours dans cette terre chère à mon cœur, j'y ai retrouvé un ami mourant, et il m'a été donné d'aller pendant toute une semaine m'asseoir à son chevet, comme pour recueillir dans ses dernières paroles, dans ses derniers regards, les dernières pensées de sa vieille et noble affection. Aujourd'hui que M. Dartois n'est plus, j'ai, ce semble, le devoir d'écrire à sa louange des lignes qu'il m'aurait demandées pour un autre si nous avions perdu un de nos amis communs.

Claude-Bénigne-Marie Dartois naquit à Besançon le 1er août 1799. Son père était un ouvrier, sa mère une paysanne; mais ils avaient tous deux une intelligence distinguée, une éducation au-dessus de leur condition sociale, et, ce qui vaut mieux encore, un grand fond de piété et de crainte de Dieu. Deux de leurs fils se sont fait un nom dans la société franc-comtoise, l'un au barreau de Besançon, l'autre dans l'Église. Bénigne était l'aîné. Il entra au lycée de Besançon de très-bonne heure, et il n'y connut que le succès.

Mgr Lecoz, archevêque de Besançon, avait un neveu qui suivait les mêmes classes que le fils de l'ouvrier et qui entretenait souvent le prélat des mérites de son jeune camarade. L'archevêque voulut le voir et l'invita à sa table. Ces invitations ne laissèrent pas d'inquiéter la sollicitude paternelle, à cause de l'attachement bien connu de Mgr Lecoz et de sa maison au schisme constitutionnel. Le père consulta son confesseur, M. l'abbé Gonin, de bonne mémoire. « N'aie pas peur, Bénigne ne risque rien, » répondit l'abbé Gonin avec l'autorité de la franche amitié. Bénigne continua donc à fréquenter l'archevêché. Il y trouva des leçons de grec, chose rare et précieuse à une époque où l'université commençait à peine à les rétablir.

Un des amis de Claude Lecoz, M. l'abbé Dorlodot, ancien évêque constitutionnel, était venu finir sa vie à Besançon, dans le palais épiscopal. C'était un hélléniste distingué, qui avait

(1) Nous empruntons à l'*Union franc-comtoise* cette notice, écrite par Mgr Besson, évêque de Nîmes, sur l'ecclésiastique distingué qui vient de mourir.

appartenu à l'ancienne Sorbonne, et qui voyant dans le jeune Dartois un écolier né pour étudier les langues, lui en inspira le goût et lui en donna les premières notions. Jamais disciple n'a fait plus d'honneur à son maître. Bénigne emporta soit en humanités, soit en rhétorique, les premiers prix de sa classe. La réputation qu'il laissait au lycée fit souhaiter plus tard à l'université de le voir revenir comme professeur dans un établissement qu'il avait illustré comme élève. On lui offrit en 1821 la classe de seconde. Il refusa avec autant de piété que de modestie. Déjà sa carrière était faite, l'Église le possédait sans retour.

Entré au séminaire de Besançon le 4 novembre 1818, il prit la tonsure et les moindres dans le cours des deux années suivantes. Après avoir fait les vœux du sous-diaconat entre les mains de Mgr de Pressigny, le 26 août 1821, il fut élevé le surlendemain au diaconat. Pendant ses vacances, il remplissait les fonctions de précepteur chez M. Monnot-Arbilleur, président de chambre à la cour royale de Besançon. Là, on apprécia d'une façon toute particulière la facilité et l'agrément de son commerce, sa conversation pleine d'intérêt, la sûreté de son jugement et la délicatesse de son cœur. Il demeura pendant toute sa vie l'hôte et l'ami de la maison, et y porta autant de bons conseils qu'il en reçut de marques de déférence et d'amitié.

M. l'abbé Dartois avait refusé une chaire brillante au collége de Besançon pour occuper la chaire obscure que son archevêque lui offrit au séminaire d'Ornans. Il y débuta au mois de novembre 1821 et devint aussitôt une des colonnes de cette maison naissante. M. l'abbé Doney en était le supérieur et M. Waille y professait la rhétorique. Ni la science de l'un ni l'éloquence de l'autre n'empêchèrent d'apprécier le mérite du nouveau maître, qui était déjà un grammairien consommé et un vrai littérateur.

Devenu prêtre en 1822, M. Dartois succéda à M. Waille comme professeur de rhétorique, et dès l'année suivante il remplit, sans quitter sa classe, les fonctions de supérieur. Le séminaire prit, sous sa direction, un nouvel essor et reçut jusqu'à deux cents élèves. La classe de rhétorique en comptait quarante-trois, partagés en deux sections rivales, qui avaient leurs travaux particuliers et leurs journaux littéraires, avec deux chefs d'un caractère différent, mais d'un mérite égal :

l'un était Xavier Marmier, l'autre Jean-Pierre Mabile : celui-là destiné à l'Académie française, celui-ci au siége épiscopal de Versailles, tous deux l'honneur et la gloire de leur province.

Après douze ans d'une excellente administration, le supérieur d'Ornans changea de destinée. Le séminaire ayant été transféré à Consolation, il demanda à entrer dans le ministère paroissial. On lui offrit la cure de Pontarlier, il la refusa par un nouveau trait de modestie, et comme on lui remit entre les mains la liste des cures vacantes, en l'invitant à choisir, il demanda celle de Villers-sous-Montrond. C'était la plus petite, mais aussi la plus chrétienne. Là il vécut pendant quatorze ans au milieu d'un peuple dont il était le modèle et le père. Il partageait ses loisirs entre la culture des fleurs et l'étude des langues, non sans donner à ses paroissiens d'utiles conseils dans l'ordre temporel. Il les détermina à supprimer la vaine pâture et à ensemencer les terrains communaux. Le gouvernement, auquel M. Tourangin, préfet du Doubs, signala son influence, le récompensa par une médaille d'or.

Ce ne fut pas sans de vifs regrets que M. l'abbé Dartois s'arracha à l'affection et à la reconnaissance des habitants de Villers. Il ne fit qu'obéir en acceptant un canonicat à la métropole de Besançon. Nommé par ordonnance du 14 février 1848 en remplacement de M. Gonin, il prolongea son séjour à Villers pendant plusieurs mois encore, au milieu de l'incertitude des événements, qui autorisait assez ce délai de prise de possession. Le chapitre apprécia ce riche trésor d'érudition, de politesse, de vraie et solide piété que lui apportait M. Dartois. Mais il ne lui fut pas donné d'en jouir longtemps.

Mgr le cardinal Mathieu, qui le traitait en ami, ne tarda pas à l'associer à l'administration de son vaste diocèse. Nommé vicaire général par décret du 13 mai 1852, en remplacement de Mgr Guerrin, qui venait d'être appelé au siége de Langres, M. Dartois fut chargé de la surveillance des études dans les colléges et séminaires, de la comptabilité des fabriques et de la direction de la congrégation de la Sainte-Famille. Il porta pendant vingt-cinq ans le poids de ces affaires si diverses avec autant d'honneur que de facilité, et se rendit également agréa ble aux prêtres, aux religieuses et aux écoliers.

Quand ses infirmités l'obligeaient à garder la chambre il n'en était que plus actif dans sa correspondance, et ses lettres, mêlées parfois de plaisanteries fines, avaient auprès du clergé

l'autorité du conseil et le charme de l'amitié. Accessible à tout le monde, abordable à toute heure, souvent spirituel, toujours aimable et gracieux, le sourire sur les lèvres, on l'aimait dès qu'on l'avait connu, et son souvenir demeurera entouré d'affection et d'honneur dans la mémoire du clergé bisontin.

Il n'aurait tenu qu'à lui de se faire un grand nom parmi les linguistes les plus distingués du monde moderne. S'étant appliqué à l'étude des patois de Franche-Comté, il a recueilli sur ce sujet les éléments d'un dictionnaire plein d'intérêt, de variété et de merveilleuses découvertes. Mgr le cardinal Mathieu le pressa souvent de mettre au jour ce grand ouvrage. « Je n'ai plus qu'à rédiger la préface, » répondait M. Dartois. Le cardinal reprenait quelquefois : « Eh bien ! cette fameuse préface est-elle achevée ? » Et M. Dartois expliquait alors l'importance et les difficultés de cette étude préliminaire. Je doute que la préface soit finie, mais le dictionnaire existe. L'auteur en a donné un long extrait dans les mémoires de l'académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon.

Il appartenait à cette compagnie dés 1846, en qualité de membre correspondant. Il en est devenu titulaire en 1848 et a prononcé l'année suivante son discours de réception. On a de lui, dans les recueils de cette compagnie, des rapports sur les concours d'éloquence et d'économie politique : l'un a pour objet l'*Éloge de Bergier*, l'autre les *Causes qui ont altéré l'esprit de famille et les moyens de le rétablir*. Citons encore un touchant discours prononcé le 21 septembre 1869, dans la chapelle du séminaire d'Ornans, en présence des anciens professeurs de cette maison. C'était la dernière expression de son inaltérable amour pour ce séminaire et comme ses adieux à la presse et au public.

A partir de cette époque, il s'enferma plus que jamais dans ses fonctions de grand vicaire et de supérieur de la Sainte-Famille, consacrant aux affaires du diocèse ses forces physiques épuisées, sa parole à peine entendue et les derniers éclairs de sa belle intelligence. Tout s'affaiblissait peu à peu chez lui, excepté le cœur, qui demeura le même jusqu'à la fin. Il demanda un mois avant sa mort les derniers sacrements, et les reçut de la main de Mgr Paulinier, avec une reconnaissance et une piété que les soins affectueux et la parole éloquente du prélat redoublaient encore.

Il ne cessa de prier, le chapelet à la main, le crucifix sur son

lit, et quand les lèvres s'y refusaient, on pouvait assez voir que le cœur y suppléait doucement. Il expira, après une agonie de trente-six heures, le dimanche 5 août, à deux heures du matin. Ses obsèques ont été célébrées le lendemain par Mgr l'archevêque au milieu de l'attendrissement du clergé et du peuple. On saluait pour la dernière fois le bon prêtre que ses confrères regrettent, le vieux Bisontin qui a fait honneur à la cité, l'ami dévoué, sincère, vraiment fidèle, dont l'affection fut un charme, la vie un exemple et la mort une leçon.

✝ LOUIS,
évêque de Nîmes.

LE FRÈRE HILAIRE

Parmi les prêtres sortis récemment de notre diocèse de Langres, figure l'un des restaurateurs de la Théologie. Il convient de rendre, dans la presse catholique, à ce brave soldat de la sainte Église, un cordial hommage et de saluer, dans ses œuvres, les pronostics d'un glorieux avenir.

Vers 1834 ou 1835 naissait à Paris un enfant dont les parents étaient originaires d'Arbot, près d'Auberive, dans la Haute-Marne. Ces braves gens étaient allés, comme tant d'autres, chercher fortune à la capitale; ils ne se doutaient assurément pas que leur fils la trouverait plus tard dans un entier dépouillement. En attendant les faveurs de la capricieuse fortune, le jeune Mongin grandissait. Dès que son âge le permit, il fut rappelé par un oncle d'Arbot et placé au petit séminaire de Langres. Élève estimé, car ses talents ne faisaient doute pour personne, M. Mongin était de ces sujets qui se forment surtout par leur propre réflexion, et, parce qu'il était fidèle à lui-même, il n'obtint pas d'abord beaucoup de succès. Au grand séminaire, où il entra vers 1851, il se fit remarquer, en philosophie et en théologie, par une intelligence rare. Silencieux à son banc, les deux pouces sous les oreilles, il étudiait profondément toutes les thèses et les exposait ingénument comme il les avait comprises. Sans être un élève à objections, il s'en permettait quelquefois: l'abbé Billardelle, professeur de Dogme, les écoutait avec une attention, pas toujours exempte d'inquiétude, et traitait cet élève avec de particuliers égards. Au terme de ses études théologiques, on se préoccupait, à Langres, d'envoyer un élève à Rome pour étudier le droit canon à l'école des Pon-

tifes Romains et revenir ensuite l'enseigner au séminaire. Le choix des supérieurs tomba sur l'abbé Mongin : il était possible d'en faire un aussi bon, il était impossible d'en faire un meilleur. M. Mongin partit donc à Rome : Dieu l'y attendait pour disposer autrement son avenir.

A Rome, l'abbé Mongin étudia le droit canon et continua ses études de théologie ; il s'y livra avec un zèle pieux et une pensée toujours grandissante : au terme des cours supérieurs, il était reçu docteur *in utroque*. Cependant il s'était fait en lui un autre travail ; notre docteur s'était abandonné aux impressions saintes que donne la vieille Rome, surtout sous le pontificat de Pie IX; il s'était épris d'un amour profond pour la science pure et pour la pratique immédiate du crucifiement intérieur. Au lieu de revenir à Langres, il se décida donc à entrer chez les Capucins. Successivement novice en Provence, professeur à Crest et à Lyon, résidant en Suisse, puis proscrit par les tyrans libéraux de la ci-devant libre Helvétie, le Frère Hilaire habite aujourd'hui Besançon. La vie de l'humble disciple de saint François se partage entre les retraites qu'il donne, soit dans les couvents de son ordre, soit dans les villes, et la préparation des ouvrages qu'il compose au pied de la croix.

C'est à partir de 1867 que commencent à paraître les ouvrages du Frère Hilaire. On peut les diviser en deux classes : ouvrages latins et opuscules français. Les opuscules français, au nombre de dix, sont : 1° Le souverain pouvoir, la politique universelle et le Pape ; 2° Le libéralisme, 3° L'Internationale; 4° Notion théologique sur Garti ; 5° Réflexions sur l'union de la théologie avec les sciences et avec la médecine; 6° Principes de la composition des corps ; 7° Analyse du *Cur Deus homo;* 8° Panégyrique de saint Sigismond; 9° La croix miraculeuse de sainte Colette; 10° La Madone de saint Luc. Les ouvrages latins sont : 1° Le *Cur Deus homo,* c'est une dissertation sur le motif de l'Incarnation ; 2° *Theologia universalis,* en vingt volumes, dont trois seulement sont publiés ; 3° *De dogmaticis definitionibus,* thèse que suivent huit autres dissertations sur des questions théologiques agitées au Concile du Vatican (1). Le Frère Hi-

(1) Les ouvrages du Frère Hilaire, publiés, les uns à Lyon, les autres à Fribourg, sont assez difficiles à trouver, même à Fribourg et à Lyon. Ces publications, faites par un Frère qui habite Lyon, ont leur dépôt principal à Lyon, chez Briday. Nous en donnons avis aux amateurs de livres vraiment nouveaux et neufs.

laire, qui assistait à ce Concile comme théologien de Mgr Mermillod, les composa pour remplir convenablement les devoirs de sa charge et les publia ensuite, pour augmenter, par la presse, le crédit de la haute science.

On doit, en outre, au Frère Hilaire, un double commentaire de la Règle de saint François d'Assise. On sait quelles graves querelles s'élevèrent, à propos de cette Règle, du temps d'Ockam et de Louis de Bavière, mais on ne se douterait guère, à voir son petit volume, qu'elle puisse prêter matière à des commentaires si volumineux. L'exposition française de la Règle est un grand in-8° de 672 pages; l'exposition latine est un gros in-4° de 880 pages. Les approbations du supérieur canonique en louent beaucoup la forte doctrine; pour nous, trop incompétent sur ces matières, nous avons lu seulement la partie historique; c'est un chef-d'œuvre d'érudition. Quant au fond, ces deux ouvrages, sont substantiellement les mêmes; l'ouvrage latin est seulement augmenté de citations et de tables analytiques; l'ouvrage français, d'un questionnaire très-détaillé pour l'examen des novices. Ces deux livres sont les *Pandectes* des Capucins, ou comme le *Décret* d'un nouveau Gratien.

Les autres ouvrages, latins et français, du Frère Hilaire, lus avec attention, réjouissent par la profondeur des vues, imposent par l'unité de leur enseignement, et, par l'admirable entente des choses, inspirent à l'âme une espèce d'enthousiasme. J'ai lu dans ma vie bien des livres : j'ai lu des théologiens plume à la main, pour réduire les choses à une évidence que la lecture n'offre pas à mon esprit; mais j'avoue que s'ils m'ont souvent instruit, ils m'ont rarement donné, avec le plein jour d'une réjouissante lumière, la résolution d'un courage héroïque. Les livres du Frère Hilaire ont cette vertu : ils éclairent, ils échauffent, ils enflamment, ils remplissent toutes les conditions de la science qui se résout en solide pratique. Je signale, en particulier, sa belle démonstration de l'existence de Dieu, thèse rebattue, qui s'élève, dans son livre, à la splendeur d'une épopée.

Nous ne rendrons pas ici un compte détaillé des opuscules du Frère Hilaire; nous aimons mieux découvrir le lien qui les rattache au faisceau et signaler leur importance.

Tous les travaux du Frère Hilaire se ramènent à la grande science de la philosophie et de la théologie. — On ne peut contester que la philosophie *inquisitive* ne soit morte *ab intesta*

et sans sépulture ; Cousin a été parmi nous son fossoyeur; tous les insectes noirs, tous les serpents venimeux qui grouillent dans les marais du radicalisme sont des monstres nés de son cadavre en dissolution. Même dans l'Église, on a peu travaillé pour la restauration philosophique. Lamennais, l'homme qui a le plus soulevé la France depuis Bossuet, avait dressé de bonne heure le programme des réformes nécessaires. A partir de 1830, le cardinal Gousset, dom Guéranger, Mgr Parisis poursuivirent ces réformes en nous rattachant, par tous les liens vitaux, à la Chaire apostolique. On redressa beaucoup d'idées, on réagit contre toutes les tendances funestes du particularisme gallican, janséniste et révolutionnaire, mais on approfondit peu les choses. Nos auteurs ne sont que gens de seconde ou de dixième grandeur et ne possèdent la science que *secundum quid*. Goudin n'est qu'un os dérobé au cercueil de saint Thomas ; Rosset et Grandclaude, fort exacts tous les deux, raffinent beaucoup ; ils donnent la philosophie en pastilles pas toujours piquantes ; Sanseverino lui-même, dont je ne conteste pas le mérite, n'est pas le maître irréfragable. A proprement parler, nous n'avons ni maîtres, ni écoles, ni philosophie. Nous savons tous vaille que vaille, un tantinet de cette maîtresse science ; mais des convictions philosophiques, point, et pour l'ensemble des doctrines, néant. C'est pour ce motif que la déroute est complète sur toute la ligne. Il n'y a plus de base dans les têtes, on a ruiné jusque dans ses fondements l'édifice de la raison humaine et c'est pourquoi tout chancelle en France. Il y a, dans l'histoire, peu d'exemples d'un pareil anéantissement intellectuel. Le premier besoin de la situation, c'est de remonter les cerveaux, c'est de se rattacher à la philosophie. C'est pourquoi je voudrais voir le Frère Hilaire mettre à leur place toutes les pierres qu'il a déjà taillées et élever une grande construction. Une philosophie en cinq ou six volumes, écrite en français, très-exacte dans l'énoncé des questions, très-complète dans la solution des problêmes et la réfutation des systèmes erronés, reproduisant avec exactitude la tradition philosophique depuis Platon, voilà ce que je lui demande, mais ce n'est qu'un premier service.

La philosophie restaurée, il faut restaurer la théologie. Depuis Tournély, nous n'avons plus même de théologien ; pourtant *nous inaugurons une ère* où la théologie *doit reprendre sa prépondérance*, sur les esprits d'abord, ensuite sur l'ordre social. « Les philosophes s'étant égarés dans les ténèbres, mal-

gré la lumière de la raison, dit à ce propos le Frère Hilaire, les théologiens doivent leur succéder avec le soleil de la foi. Car Dieu a créé deux flambeaux, un grand et un petit, l'un pour la nuit de la nature, l'autre pour le jour de la grâce. A la pâle et tremblante clarté de l'astre des nuits, l'œil ne voit que peu d'objets à la foi ; d'un seul regard il ne peut embrasser l'horizon tout entier : de même la lumière de la raison éclaire les sciences particulières, mais elle n'embrasse point la science universelle. Au lever de l'astre du jour, la nature se réveille et sortant du froid linceul des ténèbres elle s'anime de mille mouvements, se colore des nuances les plus variées ; l'œil s'étend au loin : d'un seul regard il saisit l'espace et l'horizon, il voit dans leur ensemble les choses de la terre et la voûte du ciel ; enfin, protégé par un voile, il fixe le disque étincelant du soleil lui-même. Le soleil de la Théologie nous donne ainsi la science universelle, en éclairant à la fois l'ordre de la nature et celui de la grâce ; en découvrant surtout les objets célestes de la foi ; en faisant même entrevoir, sous le voile de l'énigme, le disque éblouissant qu'on ne peut fixer, le foyer impénétrable, principe universel de mouvement, de lumière et de vie.

« Le génie moderne s'est nourri trop longtemps des choses de la terre ; devenu lourd et pesant, il est tombé sous son propre poids ; incapable de se relever par lui-même, il lève les mains vers la science sacrée. Que celle-ci s'étende donc jusqu'à lui, c'est-à-dire se fasse universelle, en prolongeant son principe suprême, à travers le ciel de la Théologie, jusqu'aux choses d'en bas.

« Le philosophisme a prétendu prouver ses systèmes par l'harmonie de toutes leurs pièces, et il a été confondu par ses propres contradictions, par le principe hégélien, dans lequel il a dû se réfugier, l'identité des contraires, la justification du mensonge, de l'erreur et de l'absurde. La *théologie universelle*, arrivant à l'harmonie de toutes les vérités par le mystère suprême de la foi catholique, présente la démonstration que le philosophisme a reconnue comme vraie, et qu'il n'a pu fournir. L'ordre universel est une marque infaillible de la vérité ; et le principe de cet ordre, comme l'ordre lui-même, est donné par l'Église.

« Aux disciples de la science sacrée, la *Théologie Universelle* offre un plan complet et suivi, dont l'unité plaît à l'intelligence et aide la mémoire. Le cœur y trouve aussi son aliment, car le mystère de la Trinité sainte est le mystère de la charité, ce mys-

tère d'un Dieu qui est société, communication, amour au dedans de lui-même, et qui se manifeste au dehors pour se faire aimer. Le soleil de la Théologie a donc une lumière pleine de chaleur, toute différente de la froide clarté du pâle flambeau de la raison. »

Le Frère Hilaire a donné les motifs et tracé le plan d'une restauration théologique ; à lui maintenant d'achever ce grand ouvrage. Jusqu'ici nous n'avons que dégrossi les matériaux ; il faut maintenant construire la nouvelle Jérusalem et réédifier le temple. Nous augurons pour le Frère Hilaire, la gloire d'un second Zorobabel.

JUSTIN FÈVRE, Prot. Ap.

LA PRESSE CATHOLIQUE

Nous croyons qu'on ne saurait trop méditer les lignes suivantes, écrites par un catholique voué aux œuvres charitables et à qui son expérience donne le droit de parler avec autorité.

Peu de personnes, parmi les catholiques, se rendent un compte exact de la situation du journalisme religieux en France. Parce qu'il y a un certain nombre de journaux excellents et dévoués à la défense de l'Église, on s'imagine que de ce côté tout va à merveille, et on ne s'aperçoit pas de l'état vrai des choses.

Cet état cependant est déplorable.

Un tableau des journaux qui s'impriment à Paris et qu'on a lieu de croire exact, quoiqu'il remonte à trois mois, établit qu'il s'y tire environ 1 million 400,000 journaux chaque jour, qui se distribuent à Paris ou dans la province.

Sur ce chiffre effrayant, quelle est la part des bons journaux ? 56,000.

Les autres journaux se décomposent en un million de journaux détestables et 344,000 environ de journaux qualifiés de médiocres, et qui tombent souvent dans de grossières erreurs, plus ou moins volontaires, sur des points de doctrine importants, ou favorisent la diffusion des histoires scandaleuses et légères.

Le bien a donc une proportion de 2 1/2 0/0 dans cet immense mouvement de la presse.

En outre, il est à remarquer qu'à Paris les bons journaux ont une circulation plus restreinte encore qu'ailleurs. Les feuilles de provinces n'y circulent pour ainsi dire pas ; les journaux catholiques parisiens, *de toutes nuances,* n'y réunissent peut-être pas 6,000 abonnés dans une population agglomérée de 2 millions d'âmes, qui compte 1,200 prêtres, un nombre considérable de communautés d'hommes et de femmes, de bonnes œuvres de toute nature, de personnes pieuses et vouées au bien. . . . .

A première vue on est tenté d'accuser les journaux religieux et de leur reprocher de manquer à leur vocation. Mais la réflexion montre que le mal a sa source ailleurs, et que la cause en est dans l'abandon auquel les catholiques condamnent leurs journaux.

Pour toutes les œuvres les catholiques ont de l'argent.

Il en ont pour les pauvres, et ils ont raison d'en réunir dans ce but.

Ils en ont pour les écoles et ils ont raison.

Ils en ont pour les églises à construire, malheureusement pas assez.

Il en ont pour les décorations de chapelles, pour les ornements, pour les bannières, pour les accessoires du culte, et de ce côté, il se dépense des sommes énormes, qui sont très-bien employées, *mais qu'on regrette de voir prendre cette destination lorsque l'on songe que, pour la presse, ils n'ont rien, pour ainsi dire.*

Ainsi, qui pense à faire une souscription générale, s'adressant à la masse des âmes pieuses pour la fondation ou le soutien des journaux catholiques ?

A part quelques hommes dévoués et fort rares qui s'y épuisent, qui donne pour les journaux religieux ? On leur prodigue facilement la critique, mais, loin de leur faire la charité de ses aumônes, c'est à peine si on leur donne son abonnement.

Combien de catholiques, en effet, qui, non-seulement lisent les mauvais journaux et les subventionnent par là, mais qui n'ont pas un seul abonnement à un journal chrétien !

Où sont les bonnes âmes vouées aux œuvres, qui considèrent qu'il y a une œuvre de premier ordre à répandre un journal religieux dans une population qui n'en reçoit pas un seul, et qui s'empoisonne chaque jour par la lecture des journaux les plus abominables ?

On voit souvent des dons admirables faits *pour une bâtisse, pour l'embellissement d'une chapelle, d'une communauté ; mais quand en voit-on en faveur des journaux qui luttent pour la défense de la religion ?...*

Personne, pour ainsi dire, ne comprend ce besoin impérieux, parce que personne ne se rend compte de la faiblesse indiscutable des journaux religieux et de l'importance de leur mission.

Il importe que les hommes de foi, les prêtres, le clergé comprennent l'état des choses et agissent en conséquence...

Veut-on un exemple de ce que coûte la propagation d'un journal ? En voici un entre mille autres :

« A Paris, il y a 1,300 kiosques ou débits de journaux sur la voie publique. Pour mettre un journal en moyenne dans chacun de ces 1,300 kiosques, il faut un tirage de 1,300 numéros ; pour en mettre deux, il faut 2,600 numéros. Ces numéros, il faut les porter dans 1,300 endroits, et au début, payer les porteurs jusqu'à ce qu'on soit assez achalandé pour qu'ils viennent les chercher. C'est à peu près 100 francs par jour, ou 3,000 francs par mois qu'il faut avancer pour cette propagande, sauf à placer ou à ne pas placer ces 2,000 exemplaires. Or, lorsqu'on pense que ce qui se fait à Paris se fait par les journaux irréligieux dans toutes les villes de France, souvent même dans de simples villages, la conclusion est que, pour organiser une vente semblable d'une façon sérieuse *dans tout le pays,* il faut avancer ou plutôt aventurer un capital très-important. Et si on n'en arrive pas là, on ne prend pas sérieusement pied dans l'opinion publique.

La conclusion à tirer de cette note est qu'il faut de l'argent et beaucoup d'argent pour la presse catholique, si on ne veut pas voir se propager de plus en plus l'irréligion et l'impiété : *qu'il y a là une œuvre qui PRIME TOUTES*

LES AUTRES, parce qu'on ne peut arriver à la masse de la population que par la presse, et que si on n'y arrive pas, la population se démoralisera de plus en plus.

Quand on aura soutenu les journaux existants, qu'au lieu d'une vie précaire on leur aura assuré une existence solide, il faudra peut-être en créer de nouveaux, car, en général, le public aime la variété.

Mais les sacrifices que demande une pareille situation pourraient-ils être marchandés? *Ce serait la plus grande faute de le faire.* Il s'agit ici de la défense de la Foi, de celle de nos évêques, de nos curés, de nos religieux, de nos cathédrales, de nos paroisses, de nos communautés, et pour un tel besoin, *s'il est enfin compris,* qui n'aura pas, suivant sa fortune, une obole ou un monceau d'or ?

L'ŒUVRE DE SAINT PAUL

ET LA PRESSE CATHOLIQUE

L'Œuvre de Saint-Paul, approuvée depuis longtemps déjà par Sa Sainteté Pie IX, encouragée, bénie à plusieurs reprises par elle, vient d'obtenir à Rome de nouvelles bénédictions et des faveurs signalées.

Un prince de la sainte Église a bien voulu la prendre sous sa haute protection pour la défendre et la soutenir.

Les journaux de Rome ont tenu à reproduire la conférence faite le jour de l'Ascension au Cercle catholique sur cette Œuvre, et nous recevons la bonne nouvelle que le *Divin Salvatore,* qui est la Semaine religieuse officielle de Rome, a bien voulu reproduire, *in extenso,* dans un supplément spécial cette même conférence.

Nous apprenons aussi que la *Semaine catholique de Rome* accepte d'être le Bulletin central de *l'Œuvre de Saint-Paul.*

Il y a plus, Son Éminence le cardinal Parrochi, archevêque de Bologne, protecteur de l'Œuvre de Saint-Paul, a signalé cette Œuvre à la reconnaissance, à la sympathie des catholiques dans l'audience solennelle du 10 juin, et cela en des termes qui accusent la portée de cette Œuvre et révèlent la

pensée de Pie IX, qui a dit que la *Presse est une Œuvre pie d'une utilité souveraine.*

Nous donnons ici le texte des adresses de l'*Apostolat de la Presse* et des membres de l'Œuvre de Saint-Paul, présentées au Saint-Père, le 10 juin, par M. le chanoine Schorderet.

Adresse de l'Apostolat de la Presse

Très-Saint Père.

L'*Apostolat de la Presse*, organe et bulletin de l'Œuvre de Saint-Paul, est entièrement et uniquement au service de l'Église catholique, apostolique, romaine, pour propager par la presse la vérité dans le monde. Notre étoile est l'infaillibilité du Pontife suprême, du Vicaire de Jésus-Christ, *Ubi Petrus, ibi Ecclesia. Ad quem ibimus, verba vitæ æternæ habes.*

Nous considérons la vérité comme le trésor le plus précieux à donner au monde. *Ubi Veritas, ibi Libertas.* La victoire appartient à la vérité seule, et le triomphe de la vérité, c'est la charité (Saint Augustin).

Nous offrons nos vies à Jésus-Christ pour la défense et la propagation de la vérité romaine. Nous voudrions obtenir de Jésus-Christ, par l'intercession de Votre Sainteté, la grâce de mourir pour rendre, à la suite de saint Pierre et de saint Paul et de tant de martyrs, témoignage à la vérité qui est Jésus-Christ, à la charité qui est Jésus-Christ. *Veritatem facientes in charitate. Nobis vivere est Christus et mori lucrum.*

Fribourg, 24 mai 1877, fête de Notre Dame Auxiliatrice des Chrétiens.

Adresse des membres de l'Œuvre de Saint-Paul.

Tous les membres de l'Œuvre de *Saint-Paul* s'unissent à nous pour demander à Votre Sainteté d'offrir nos vies, et cela sans réserve, au Sacré-Cœur de Jésus-Christ; de pratiquer ainsi la parole de saint Paul notre Père et notre modèle : Être des hosties vivantes, saintes, agréables à Dieu, raisonnable servitude, et que, morts à eux-mêmes, les membres vivent de la vie de Jésus-Christ, prêts à tout souffrir pour la restauration du règne de Jésus-Christ dans les âmes, dans les familles et dans le monde.

Le Saint-Père a reçu avec une grande joie ces adresses et a

béni avec une grande bonté celui qui avait le bonheur de les lui présenter.

Dans le consistoire solennel du 22 juin, Sa Grandeur Mgr Parocchi, archevêque de Bologne, a été créé cardinal à 43 ans. C'est le plus jeune prince de la sainte Église.

A cette occasion l'Œuvre de Saint-Paul lui a adressé un télégramme de félicitation :

Cardinal Parocchi, Rome

Éminence,

L'Œuvre de Saint-Paul, dont vous êtes le protecteur, implore bénédiction sainte. Nous applaudissons avec allégresse dans ce grand jour. *Sanguis martyrum semen christianorum.* C'est ce que dit la pourpre cardinalice. *Mors, ubi victoria ?*

Son Éminence a répondu :

Chanoine Schorderet,

Remerciement, souhaits pour vous, pour l'Œuvre de Saint-Paul, pour la presse catholique, de la part du dernier des serviteurs de Dieu. Cardinal Parocchi.

UNE LETTRE DE RUBENS

On vient de fêter à Anvers le trois-centième anniversaire de la naissance de Rubens. Le grand peintre est-il né à Anvers, ou à Cologne, ou à Siegen, ou ailleurs, c'est une question controversée, mais il est certain que si Anvers n'est pas sa patrie effective, cette ville fut au moins sa patrie d'adoption et de prédilection, et c'est elle encore qui possède la plupart de ses chefs-d'œuvre. Les catholiques d'Anvers ont eu raison de fêter le grand peintre catholique ; les libéraux de ce pays-là, qui se décorent du titre de Gueux, l'ont aussi fêté et ont même un peu amoindri l'éclat de la fête par leur façon d'agir. Si Rubens vivait, de quel côté se rangerait-il ? On pourra en juger par cette lettre que publie fort à propos la *Semaine religieuse* d'Anvers, et que Rubens adressait à Charles Reginald d'Ursel, abbé de Gembloux, son ami intime, mort en 1634 :

Mon cher abbé,

Heureux, dites-vous, les peuples qui n'ont pas d'histoire ! Si ce mot n'est pas un leurre, on peut conclure immédiatement : l'histoire est le récit du malheur des peuples.

Cette réflexion me frappe, et jetant involontairement les yeux sur les rayons de ma bibliothèque, il me semble voir les *in-folios* de Thucydide, de Plutarque et de Xénophon suer des larmes. Les nations heureuses ne seraient-elles donc que comme ces gens honnêtes qui n'ont jamais eu rien à débrouiller avec la justice ?

Cependant, si l'histoire est l'école du malheur, elle est aussi pour le philosophe chrétien l'école de la consolation et des espérances, puisqu'elle nous montre Dieu maintenant l'équilibre entre le monde physique et le monde moral. Ce sont là deux choses inséparables. Elle nous montre à l'évidence que là où domine l'esprit de révolte, Dieu suscite des hommes assez puissants pour le combattre. Perrenot de Granvelle fut un de ces génies.

Il fut ici, en Belgique, le rempart le plus formidable que rencontrait le Calvinisme, et si on le vit parfois s'incliner devant l'audace toujours croissante des hérétiques, jamais cependant on ne le vit transiger avec l'erreur. Chaque page impartiale de nos annales témoigne de sa puissance d'initiative, et porte le cachet de sa résistance opiniâtre autant que vive à l'invasion hautaine et violente des Gueux Orangistes. Ce fidèle homme d'État, dont le génie atteignait tout, sut montrer combien il voyait juste et loin, lorsque, du fond de sa retraite, il écrivait à Viglius ces paroles remarquables : LES EFFORTS DES GUEUX SENTENT L'ATHÉISME.

En effet, les mécontents et les gueux de ces temps lamentables avaient, sous des noms divers, organisé une ligue formidable dont le prince d'Orange était l'âme et la tête. — *Hypocrite autant qu'orgueilleux* ce prince avait, à force de concessions et d'intrigues, enrôlé les plus illustres et les plus respectables personnages des Pays-Bas. Il était, de plus, l'ennemi personnel de Granvelle ; mais, heureusement, le regard d'Argus de celui-ci sut toujours déjouer les complots du prince.

A peine Granvelle eut-il jeté ce regard sur le masque qui pouvait faire soupçonner l'infâme calviniste sous les dehors de l'ardent catholique, que la rage du Prince éclata. Sa politique ambitieuse sut admirablement se servir des hommes et des

choses, pour mettre Granvelle en suspicion et le rendre odieux auprès de Marguerite. Il voulait à tout prix renverser le dernier espoir du Catholicisme dans les Pays-Bas, dans la personne de Granvelle. Guillaume et son entourage flattaient la Gouvernante, n'applaudissaient qu'elle, dans le but de la séduire, afin de pouvoir d'autant plus facilement saper la religion et le trône.

Dans notre belle monarchie catholique, où la dignité de l'homme grandit de toute la hauteur du vrai chrétien, le pouvoir royal, premier besoin des peuples, s'appuie sur la religion et lui emprunte sa force principale. Le sceptre des rois et la crosse de l'Évêque sont les symboles de l'union qui existe entre la terre et le ciel ; c'est le faisceau indissoluble contre lequel ni les portes de l'enfer, ni la rage des hérétiques ne prévaudront jamais. — Dès que le fanatisme gueux s'aperçut de l'impuissance de ses efforts à rompre ce faisceau, consacré par la sainteté de toutes ses parties, les différentes factions s'unirent, et il fut décidé qu'on le détruirait par parties en semant le trouble, la confusion, et en raillant et humiliant le pouvoir souverain. La réforme, mon cher Abbé, ne se déclare plus seulement contre les dogmes catholiques, mais contre la poésie, la peinture, la sculpture, en un mot, *contre toutes les productions du Parnasse catholique, dont la presence dans notre religion sert de véhicule à la pensée chrétienne, et l'élève jusqu'au Créateur.*

Vous frissonnerez, mon cher Réginald, au récit fidèle et épouvantable des dévastations commises pas CES MONSTRES dans nos saints temples, sur lesquels ils se ruaient à l'issue de leurs prêches publics. A leur tête on remarquait QUELQUES BEAUX MESSIEURS QUI S'ÉTAIENT JETÉS DANS LEUR PARTI, OU PAR INTÉRÊT OU PAR AMOUR POUR LE LIBERTINAGE.

Mon vénéré père, qui fut le témoin de ces scènes lugubres, nous en a tracé, quand nous étions enfants, un tableau tellement vrai et fidèle, que je me rappelle encore les expressions dont il se servit.

Vous l'eussiez dû entendre, quand il racontait ces saturnales et sacriléges.

Luthériens et Calvinistes, disait-il, à l'envi détruisaient et profanaient avec une fureur incroyable et inouïe, dans un grand nombre de villes et de bourgades belges, les saintes chapelles, les églises, les autels, les tabernacles qu'ils ne craignaient pas de souiller, en compagnie d'une bande de prostituées, des plus épouvantables abominations. Tout cela sans doute pour montrer

l'estime dont ils étaient animés à l'égard de nos adorables mystères.

« Ce drame, continuait-il, se joua de mon temps, et mes yeux affligés en furent les témoins fidèles. O crime épouvantable ! ô désolation sans pareille ! Elle ne le cède à peine qu'aux outrages que cette bande de forcenés, vrai vomissement de Calvin, commit dans la cathédrale d'Anvers. Après avoir dépouillé ce temple magnifique, renversé les images, pillé et souillé les vases sacrés (car en fait de vols de cette espèce les Luthériens et les Calvinistes sont maîtres passés et ne le cèdent à personne), les insensés osèrent mettre leurs mains sacriléges sur le majestueux crucifix qui dominait l'entrée du chœur. C'était un vrai chef-d'œuvre de l'art. Ils le renversèrent, et après lui avoir fait subir les derniers outrages, ils le brisèrent avec rage, en même temps que l'image du bon larron et toutes les autres statues. Seule, l'image du mauvais larron trouva grâce à leurs yeux. *Pour moi,* disait mon père*, je suis convaincu qu'en agissant ainsi, les Gueux voulaient montrer que Jésus ne méritait pas de figurer même en dessous du pécheur impénitent.*

Les contempteurs de la divinité ne s'en tinrent pas là. Ils portèrent la main sur les oints du Seigneur, essayant ainsi d'étouffer la Religion en même temps que ses défenseurs. En vain de vénérables prêtres, des épouses du Christ cherchaient-ils un refuge dans les cloîtres au pied de l'autel et des saintes images qu'ils enlaçaient de leurs bras tremblants ; rapides comme l'éclair, les Gueux se ruaient sur ces héros du sacrifice, et le glaive ou le poignard leur donnaient la mort avec la palme du martyre. Enfin, mon cher abbé, Dieu pesa tout dans la balance de sa justice ; sa main protectrice arrêta les flots de ces abominations, et empêcha que notre chère Belgique, cette terre promise, dût se courber sous le joug du sceptre protestant de la maison d'Orange, qui eût pu devenir le Souverain des dix-sept provinces.

Vivez heureux et content, d'autant plus que vous ressemblez moins à ces détestables monstres. P. P. Rubens.

LE PAPE GRÉGOIRE XVI.

(4e article. — V. les trois numéros précédents.)

Grégoire XVI montait sur le trône pontifical dans les circonstances les plus graves.

1830 est une date néfaste dans les annales européennes. Cette date marque un nouveau triomphe des sociétés secrètes, de multiples révolutions organisées par les loges.

La Belgique ne fut pas seule, en effet, à renverser son gouvernement.

Il a fallu assez de temps pour s'apercevoir du caractère profondément pernicieux de la révolution de juillet en France et en Italie.

Le danger social ne consiste pas principalemeet dans les excitations d'en bas, dans ces remous qui font venir à la surface la lie de la population; il est presque tout entier dans les abdications ou les trahisons de l'autorité. Une autorité qui se défend et se respecte en maintenant ses droits, tient dans ses mains le salut. Mais une autorité qui faiblit, qui se met à trembler, bien pis encore, une autorité qui descend et pactise avec la Révolution, n'est plus une autorité, c'est une contagion.

Et que vit-on en 1830? On vit ceux qui étaient assis sur les marches du trône, les gardiens nés du sceptre du Prince, on vit les d'Orléans, trop fidèles, hélas! aux lamentables traditions de Philippe Égalité, patauger dans la boue dont je parlais et y ramasser une couronne. Là *fut le grand mal* et ce mal a été contagieux. Les Rois n'ont plus été des Rois, ils ont été des quémandeurs de popularité maçonnique. Ils n'ont plus défendu, ils ont cédé, toujours cédé, ils sont descendus.

Les loges italiennes, avec une perspicacité évidente, comprirent que le principe d'autorité, objet de leur haine, avait son centre à Rome. Ce fut contre la Papauté qu'elles dirigèrent leur rage; de là les émeutes dans les États pontificaux.

Elles éclatèrent alors que Grégoire XVI n'avait pas encore franchi les marches du trône. Il sut, ce moine camaldule, être Roi. Il n'abdiqua pas devant les loges, il leur résista, et sa résistance fut d'autant plus énergique qu'elle s'inspirait de l'idée, caressée par les prédécesseurs de Grégoire, de rétablir dans les États Pontificaux, ravagés par la Révolution française, les vieilles libertés traditionnelles.

Mais Grégoire attendit le rétablissement du calme avant d'agir. Il ne voulait pas céder, il ne voulait même pas paraître céder à la peur.

Cette grande idée de la Papauté ne voyait pas la route s'ouvrir droite, large devant elle. L'absolutisme autrichien, héritier du joséphisme, et l'absolutisme napolitain lui barraient la voie des

libertés municipales, des droits du peuple. L'intervention populaire dans le vote des impôts et la gestion des intérêts publics! Allons donc! La Renaissance et le Protestantisme avaient fait justice de ces préjugés du moyen-âge!!

Mais la Papauté, malgré la déviation subie depuis le XVIe siècle par la civilisation en Europe, se rappelait ces grands siècles du moyen-âge qui virent les Papes protecteurs des peuples. Elle se rappelait ces républiques italiennes qu'ils avaient élevées, nourries, ces fières communes lombardes, nées à l'ombre de la Croix, ces grandes chartes qu'Elle avait dictée aux Princes pour le plus grand bonheur des peuples! Admirables développements de la civilisation catholique, faite de foi et de vraie liberté, de soumission à l'autorité de Dieu, de liberté qui ne sait pas abdiquer entre les mains du pouvoir!

Les Papes ont toujours été les premiers citoyens de l'Italie; disons moins démocratiquement, les plus fidèles, les plus dévoués des Italiens.

Grégoire XVI, je l'ai dit, était né à Bellune, près de Venise, et, fidèle au culte de la patrie, aux vieilles traditions communales, le docte moine, Maur Cappellari, l'historien, s'inspira de la liberté et de la décentralisation du régime chrétien, dont Venise, au moyen-âge, avait présenté un si remarquable type, lorsqu'il publia l'édit de 1831. Il l'avait fait précéder d'une proclamation, dont voici le début:

Appelé à gouverner ces États, moins comme souverain que comme Père, nos entrailles se sont émues à ce nom, qui nous a rappelé tout ce que nous leur devions de soins et de tendresse. Nous faisant *tout à tous,* nous avons embrassé dans notre pensée, à quelque classe qu'ils appartiennent, ceux que Dieu nous a donnés pour fils, et nous avons vu, dans l'amertume de notre âme, l'effet déplorable de ces événements, qui ont porté en tous lieux, de tant de manières, la misère et le désordre, etc.

Nous voilà loin, bien loin de la banalité des proclamations ordinaires! La royauté entre les mains du Pape est devenue une Paternité. Tous les sujets sont des enfants. Voilà bien l'idée chrétienne, l'idée catholique de la royauté! Elle est une charge, un devoir, un dévouement absolu de tous les jours. Arrière l'absolutisme de l'ancien régime, arrière les théories protestantes, place à la royauté chrétienne!

Revenons à l'édit de 1831.

Les légistes, ces éternels ennemis des libertés populaires,

régnaient encore à Vienne et ailleurs; ils s'opposaient à toute mesure qui affaiblissait le césarisme. D'un autre côté, les révolutionnaires ne cessaient d'agiter l'Italie par les *Carbonari*. « L'Église, disent MM. les professeurs Welzer et Welte, eut, durant tout le pontificat de Grégoire XVI, à lutter, d'une part, contre l'absolutisme politique des gouvernements, allant au-delà de toute mesure du droit et de l'équité, d'autre part, contre les abus non moins odieux du faux libéralisme; et si la voix de Grégoire XVI ne fut pas toujours écoutée, du moins il défendit et préserva le principe de la liberté de l'Église, et protesta contre la mutation de ces droits imprescriptibles. »

Grégoire XVI ne se découragea pas devant les obstacles. L'édit de 1831 restera comme un glorieux monument de son esprit généreux et dévoué aux institutions vraiment populaires, sainement démocratiques de la souveraineté temporelle des Papes! Cet édit, qui est, sans doute, dans l'esprit de la *Flandre libérale*, l'œuvre de M. et Mme Moroni, ces deux mauvais drôles, est reproduit tout au long par M. Guizot dans ses Mémoires, avec quelques documents politiques de premier ordre.

Il me sera permis d'en donner un rapide aperçu.

Cet édit du 5 juillet 1831, signé du CARDINAL BERNETTI, cet autre outragé de la *Flandre*, comprend 3 titres :

Le 1er, règle l'administration des communes.

Le 2e, celle des provinces.

Le 3e, l'administration générale.

I

Les États pontificaux restaient divisés en 17 délégations, sous l'administration de prolégats qui, en fait, étaient tous laïques.

Auprès de chaque prolégat siégeait une congrégation composée de quatre propriétaires ayant rempli des fonctions importantes.

Les délégations étaient subdivisées en districts, à la tête des districts des espèces de sous-préfets.

Dans chaque chef-lieu de délégation un Conseil provincial, nommé par le Souverain sur une liste triple de candidats présentés par des électeurs, choisis eux-mêmes par les conseils municipaux. Ces conseils réglaient le budget, les comptes, les impôts, les travaux publics. Ces conseils élisaient une délégation permanente.

II

Les communes avaient à leur tête des conseils municipaux. « Des combinaisons habiles, dit Guizot, et conformes à l'esprit des localités,

réglaient le mode d'élection des conseils municipaux. On n'avait point visé à l'uniformité, à faire peser partout le même niveau. »

Le gonfalonier et les anciens (maires et adjoints) étaient nommés par le Souverain, *mais parmi les candidats* présentés sur une liste triple dressée par les conseils municipaux. (On a peur de nous octroyer cela !)

Le cardinal Bernetti, en envoyant l'édit du 5 juillet 1831, dans les provinces, invitait expressément les congrégations *gouvernatives* à lui faire connaître les vœux des habitants sur les améliorations à apporter dans les diverses branches des services publics.

III

Les édits réformateurs de l'ordre judiciaire furent conçus dans le même esprit que cet édit du 5 juillet sur la réforme de l'ordre administratif. Un règlement organique de la justice civile parut le 5 octobre et fut suivi, le 31 du même mois, d'un autre édit beaucoup plus développé qui établissait sur des bases toutes nouvelles l'instruction des affaires criminelles, la hiérarchie et la compétence des tribunaux. « *Ces deux actes législatifs, les plus importants du pontificat de Grégoire XVI*, opéraient dans l'ordre judiciaire une réforme fondamentale, et faisaient disparaître *les griefs les plus généralement imputés* au gouvernement pontifical. »

A propos des tribunaux d'exception que Grégoire XVI supprimait, Guizot écrit : « Cet incroyable abus trouvait des défenseurs parmi les gens de loi résidant à Rome. Il assurait la fortune et l'importance de cette classe dans laquelle SE TROUVAIENT LES LIBÉRAUX LES PLUS ACCRÉDITÉS, et ne pouvait cesser sans provoquer des clameurs intéressées. »

Voici comment Guizot (T. II des *Mémoires*) juge toute cette réforme :

Les meneurs populaires en France cherchaient dans les affaires d'Italie TOUTE AUTRE CHOSE QUE LA RÉFORME DU GOUVERNEMENT ROMAIN, ET, POUR BEAUCOUP DE LIBÉRAUX ITALIENS, CETTE RÉFORME n'avait de valeur qu'autant *qu'elle préparait* UNE RÉVOLUTION *et une guerre nationale, au lieu de les prévenir.*

La révolution continua plus violente que jamais pendant le règne de Grégoire ; « sur la demande de la Cour de Rome, ET PRESQUE A LA JOIE DES POPULATIONS, les Autrichiens rentrèrent dans les villes dont ils venaient de sortir. »

Voilà le témoignage de Guizot !

A propos des réformes judiciaires de Grégoire XVI et de

Bernetti, voici comment elles sont appréciées par M. Paul Sauzet, si longtemps président de la Chambre des députés sous la monarchie de juillet :

Le commerce vit à Rome sous l'empire d'un Code spécial, à peu près conforme au nôtre et à ceux de tous les autres peuples. Les lois commerciales se ressemblent partout ; destinées à protéger les échanges et les transactions de peuple à peuple, elles appartiennent plus que toutes les autres aux principes immuables du droit des gens.

L'instruction criminelle et le droit pénal ont été réglés par des Codes de Grégoire XVI, qui constituent de véritables progrès et dont on a plus accusé les lenteurs que les sévérités.

Mais c'est le droit romain antique qui est demeuré la base des lois civiles de Rome.

Certaines dispositions ont été appropriées par les Constitutions des Papes aux besoins des âges et des peuples divers. La plupart de ces constitutions ont été réunies en 266 articles dans le règlement législatif et judiciaire des affaires civiles, promulgué le 11 novembre 1834.

Le droit canon n'exerce son empire que sur les questions dont la nature rentre dans le domaine du sanctuaire. Excepté ces points délicats, la législation romaine, c'est le droit romain de Justinien, modifié en certains points par l'Ordonnance de 1834.

Hélas ! le désordre n'était pas que dans les rues, il était aussi dans les idées et les catholiques se laissaient entraîner dans cette ivresse intellectuelle qui amenait la confusion la plus complète et l'anarchie sociale ! Les idées étaient troublées à une grande profondeur.

L'Encyclique de 1832 (18 septembre) contre les libertés dites modernes, est la première grande bataille livrée à l'erreur révolutionnaire. Elle précède lumineusement l'Encyclique de 1864 et le *Syllabus* qui l'accompagne.

Le Pape explique le silence qu'il a gardé jusqu'alors par la révolution qui a éclaté dans ses États.

Il déplore les maux qui affligent l'humanité. « C'est le triomphe « d'une méchanceté sans retenue, d'une science sans pudeur, « d'une licence sans bornes. » La jeunesse se pervertit, ce qui rend le désastre de la religion, la perversité des mœurs plus profonde. Il ne suffit pas de se désoler, il faut avertir et frapper.

Au Pape infaillible appartient le jugement sur la doctrine. Les Évêques doivent rester unis au Pasteur suprême, les prêtres aux évêques. Le Pape proteste contre les idées de restauration de l'Église : comme si elle pouvait défaillir ! Il exalte le célibat catholique et rappelle la nature du mariage, qui est un sacrement ou qui n'est rien.

L'indifférentisme est ensuite réprouvé, et avec lui la liberté d'opinion pleine et sans borne, la liberté de conscience, la liberté de la presse, « liberté funeste, dont on ne peut avoir assez d'horreur. » Réprouvées sont aussi les fausses opinions relatives aux droits des princes et aux devoirs des sujets. Les catholiques doivent être soumis aux autorités. La doctrine de la séparation de l'Église et de l'État est frappée.

Quel magnifique appel aux Évêques, aux prêtres, aux princes!

Certes, ceux qui ne sont pas catholiques peuvent critiquer ces énergiques condamnations, ces revendications non moins fermes, mais tous doivent admirer ce Pontife se jetant au-devant du torrent libéral, prêt à envahir le monde, et le forçant à s'arrêter, puis à reculer. A cette époque et plus tard encore les catholique sillusionnés — et l'illusion dura longtemps — donnaient dans l'erreur. Le Pontife devait les en arracher. Les actes de Grégoire XVI se lient intimement à ceux du règne de Pie IX. Ils sont comme les impérissables fondements de la cathédrale élevée par Pie IX.

L'Encyclique du 25 juin 1834 sur les doctrines de Lamennais et les *Paroles d'un croyant* complète celle de 1832. Nous avons entendu tantôt Montalembert parler de Lamennais. Ce n'est pas le lieu de raconter les péripéties de ce drame religieux et intellectuel, un des plus grands que l'histoire ait vu jouer.

Rappelons seulement ce mot de Grégoire XVI sur les *Paroles d'un croyant :* « Livre *petit* par son volume, *immense* par sa perversité. »

Est-ce là le jugement d'un stupide ivrogne ?

Les *Paroles d'un croyant* avaient été la déclaration de guerre à la Papauté et à tous les Rois. Lamennais avait été frappé dans son orgueil : la Papauté ne s'était pas inclinée devant lui. Il avait offert au Pape une couronne ; il se posait en martyr d'une cause qui n'avait pas voulu être sauvée.

Atteint de la foudre, il se redressa et se fit un rôle qui flattait son ressentiment et son orgueil. Docteur de l'autorité, il devint le tribun de la liberté rouge. Il voulut arracher des mains de la Papauté l'autorité qu'il avait reconnue et la jeter dans les mains du peuple.

Pauvre Lamennais ! Qu'est-il devenu ?

Il avait écrit en 1836 dans les *Affaires de Rome :* « Bientôt il ne restera plus au Pontife solitaire qu'à se creuser une tombe à l'écart avec le tronçon de sa crosse brisée. »

Où est Lamennais ? Où est le Pape ?

En 1835 fut condamné l'Hermésianisme, cette doctrine qui conduit à celle de la suprématie de l'État sur l'Église et d'où est sortie, en partie du moins, la secte des Vieux-Catholiques. Cette condamnation fut l'origine des colères du gouvernement prussien dont nous aurons à parler dans un instant.

Est-il un lieu plus commun dans certain monde que cette espèce d'axiome : l'Église est ennemie de la raison ? Mais comment l'Église serait-elle l'ennemie de la raison, puisqu'elle est la gardienne de la foi qui illumine la raison ?

Le Pape Grégoire XVI, *ce vulgaire ivrogne,* sut défendre la raison contre ses détracteurs. Lamennais substituait à la raison le sens universel, la tradition générale à qui il donna pour organe d'abord la Papauté, puis, après son apostasie, le peuple. L'abbé Bautain, continuant le système philosophique de M. de Lamennais, soutenait que l'homme naturel est absolument incapable par lui-même de croire en Dieu et de prouver son existence. Grégoire XVI condamna cette théorie qui supprimait la raison. Cette condamnation fut renouvelée contre les traditionalistes par Pie IX et par le Concile du Vatican.

A mesure que nous avançons, les grands actes s'accumulent dans le règne de Grégoire XVI !

En 1838, le Pape érige notre glorieuse Université de Louvain. Voici comment s'exprime la Bulle d'érection :

Vous nous faites part de votre projet, disait le Pape à l'Épiscopat belge, d'ériger en Belgique une Université catholique qui sera sous votre seule direction ; vous nous exposez les avantages qui doivent en résulter pour le salut des âmes et pour la Belgique elle-même et vous désirez en outre que cet établissement soit approuvé par notre autorité apostolique. En agissant ainsi, vous vous conformez à la règle établie par l'usage des temps anciens et vous montrez à ce Saint-Siège la déférence et le respect qui lui sont dus.... Nous consentons d'autant plus volontiers à votre demande que nous sommes persuadés que tous les jeunes gens bien nés, qui se rendront à cette Université, y puiseront par vos soins et par votre vigilance, non la science qui enfle, mais celle qui édifie avec charité ; non la sagesse du siècle, mais celle dont la crainte du Seigneur est le commencement..... — (13 octobre 1833.)

C'était le premier pas dans la restauration des Universités catholiques en Europe, restauration qui se poursuit si activement aujourd'hui en France, en Angleterre, en Amérique, par-

tout. Cette restauration est évidemment, étroitement, liée à la restauration de l'ordre social chrétien. Ce sera la gloire de Grégoire XVI et de la Belgique catholique d'avoir restauré l'Université de Louvain, d'avoir donné l'impulsion au mouvement restaurateur. Je n'ai qu'à regarder autour de moi pour apercevoir les fruits de cette institution !

Rappelons aussi l'admirable bref de Grégoire XVI contre l'esclavage. Il est du 3 décembre 1836. Libre à la *Flandre* d'y découvrir l'influence de M. et de Mme Moroni !

Depuis la suppression de l'esclavage en Europe, dit le Pape, néanmoins il s'est trouvé, nous l'apprenons avec une extrême douleur, des chrétiens qui, se laissant aveugler par la cupidité et l'amour du lucre, n'ont pas rougi d'amener en esclavage dans de lointains pays des Indiens, des nègres et d'autres malheureux peuples, ou du moins de prêter les mains à d'infâmes pratiques en dirigeant et en réglant le commerce qui se fait de ces malheureux, après que d'autres les ont chargés de fers. Des Pontifes romains, en grand nombre, n'ont pas pas négligé de flétrir un si indigne trafic.

Suivent les condamnations contre les Portugais et les Brésiliens.

Enfin, de nos jours, le Pape Pie VII, animé du même esprit de charité et de religion que ses prédécesseurs, s'est adressé avec un grand zèle à tous les potentats pour proscrire dans la chrétienté le commerce des nègres. Ces instructions et cette sollicitude de nos prédécesseurs n'ont pas peu contribué, avec l'aide de Dieu, à protéger les Indiens contre la barbarie des conquérants et contre la cupidité des marchands chrétiens. Néanmoins, il s'en faut encore de beaucoup que les efforts du Saint-Siége aient été couronnés d'un plein succès, puisque le commerce des nègres, en partie proscrit, est encore exercé par un grand nombre de chrétiens. Voulant donc faire disparaître une telle ignominie de tous les pays chrétiens, après en avoir mûrement délibéré avec nos vénérables frères les cardinaux de la sainte Église romaine, en vertu de la dignité apostolique de N. S. Jésus-Christ, marchant sur les traces de nos prédécesseurs, nous avertissons expressément tous les chrétiens, quelle que soit leur condition, et nous leur enjoignons de ne plus molester à l'avenir, ni les Indiens, ni les Nègres, ou tous autres hommes quels qu'ils soient, ni de ne plus voler leurs biens, de ne plus les réduire en esclavage, de ne point aider ni favoriser ceux qui commettent de tels forfaits ou qui exercent un trafic inhumain, par lequel les nègres, comme s'ils n'étaient pas des hommes, mais des animaux nés pour la servitude, sont, contre toute justice et toute humanité, achetés, vendus et condamnés aux planteurs de travaux ; funeste état de choses qui a fait naître et qui en

tretient parmi ces peuples des guerres perpétuelles et d'extermination.

En conséquence, nous réprouvons, en vertu de notre dignité apostolique, toutes ces choses comme entièrement indignes du nom chrétien, et, en vertu de cette même dignité, nous défendons et nous interdisons à tout ecclésiastique et à tout laïque de considérer ce commerce de nègres comme permis, sous quelque prétexte que ce puisse être, ou de prêcher soit en public, soit en secret et de toute autre manière une doctrine en contradiction avec cette lettre assez longue.

Quel abus! L'autorité pontificale se mêlant du commerce!! intervenant dans les choses temporelles!!! Il était bien de rappeler ce bref de 1839 en présence des efforts généreux accomplis par notre souverain pour la civilisation de l'Afrique centrale! Nous voyons avec bonheur le roi travailler à la réalisation des grandes idées de la papauté.

A chaque pas que nous faisons, Messieurs, dans l'histoire contemporaine, vous voyez apparaître plus atroces les calomnies de la *Flandre!* Grégoire XVI, n'est-ce pas, est vraiment la poupée de l'épouse Moroni? (*A continuer.*)

REVUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

30 août.

Les affaires ne sont pas encore bien actives, mais elles commencent à reprendre un peu de vie; les spéculateurs reparaissent et semblent bien augurer du mois de septembre. La guerre d'Orient ne les préoccupe pas, et quant aux élections, comme les haussiers comptent bien qu'elles seront bonnes, ils n'attendent pas qu'elles soient réalisées pour en tirer tout le parti possible.

Les fonds d'État ne varient guère depuis trois semaines. Hier, le 3 0/0 était à 71,70; le 4 1/2 pour 0/0 à 102 et le 5 0/0 à 106; ces chiffres n'ont guère varié que de quelques centimes en plus ou en moins.

—

Que penser enfin de la récolte?

Les avis sont encore partagés, mais le commerce croit à un déficit assez considérable et prend déjà ses mesures en conséquence.

Il y a pourtant des optimistes qui regardent la situation d'un œil moins alarmé, et qui comptent sur une année moyenne.

D'après le relevé annuel que public la maison Barthelémy Estienne, de Marseille, la récolte en céréales serait très-bonne dans deux départements, bonne dans 16, assez bonne dans 29, médiocre dans 32, et seulement mauvaise dans 7 : soit 39 départements où elle laisserait à désirer, contre 47 où elle serait satisfaisante. Les renseignements reçus d'ailleurs à l'égard de la vigne seraient également assez rassurants. Malgré les ravages sans cesse grandissants du phylloxera, ceux de la grêle, le retard du printemps et les quelques jours de malencontreuse humidité de la fin de juillet, la plupart de nos grands centres vignobles donneraient une bonne récolte moyenne. Tel serait notamment le cas dans les régions du Midi, de la Saône, du Rhône, de la haute et de la basse Bourgogne, du Cher et de l'Anjou. Dans les Charentes, on récolterait seulement la moitié d'une année moyenne, et dans le Bordelais on aurait seulement le tiers. La température que nous aurons d'ici aux vendanges, c'est-à-dire pendant le mois de septembre, pourra évidemment modifier encore ce rendement, mais plutôt dans le sens d'une diminution que dans celui d'une augmentation, qu'on ne pourrait avoir d'ailleurs qu'au détriment de la qualité. Les récoltes des autres produits du sol se présentent d'une manière assez inégale : les unes bonnes, les autres laissant à désirer ; mais elles ont beaucoup moins d'importance, et les optimistes croient pouvoir dire que si l'année 1877 ne figure pas au nombre des bonnes années, elle prendra probablement une place très-honorable parmi les années moyennes.

Il ne faudrait pas, croyons-nous, se laisser aller à un excès de confiance, même quand l'année serait moyenne, car après les mauvaises récoltes de l'année dernière, le stock est épuisé ; il paraît que la récolte en Algérie n'est pas non plus aussi abondante qu'on l'avait d'abord espéré, et surtout, la récolte étant médiocre en Angleterre et dans quelques autres pays, on doit s'attendre à une élévatien assez considérable des prix.

L'Angleterre s'attend à un grand déficit; elle trouvera certainement à le combler parce qu'elle a de l'argent, mais nous en souffrirons. L'*Economist* de Londre va jusqu'à dire que l'Angleterre, du chef seul des céréales, sera obligée de dépenser de 100 à 125 millions de plus que l'année dernière ! C'est qu'il faut tenir compte de ce fait que l'Angleterre ne récolte guère plus de la moitié des blés étrangers à ce pays, qui va les chercher partout où il en trouve... même dans l'Inde, alors que la famine règne dans cette colonie anglaise ! C'est ainsi que l'Angleterre a acheté dans l'Inde pour 42 millions de francs de blé du 1[er] janvier au 31 juillet de cette année, tandis qu'elle ne nous en a demandé que pour 23 millions.

Profitons de la place qui nous reste pour dire un mot des allumettes. La Compagnie qui en a le monopole avait basé ses calculs sur une consommation de 40 milliards; dans le courant

du dernier exercice, la consommation s'est élevée de près de 2 milliards, mais, avec cela, on n'en est encore qu'à 21 milliards. On voit que la Compagnie des allumettes est bien loin de compte. Que ce ne lui soit pas une raison pour nous donner des allumettes qui ne s'allument pas, car elle doit en partie attribuer ses mécomptes à la mauvaise qualité de sa première fabrication, aujourd'hui légérement améliorée, mais qui a encore des progrès à faire.

A. F.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE (1)

26. **Les pièces du procès de Galilée,** précédées d'un avant-propos, par Henri de L'Epinois; in-8° carré de XXIV-144 pages; Rome et Paris, 1877, chez Victor Palmé.

Voilà deux siècles que le procès de Galilée se poursuit, et il semble que le dernier mot n'a pas encore été dit; le serait-il, que les discussions n'en continueraient pas moins, car les ennemis de l'Eglise, après quelque temps de silence imposé par la force des raisons qu'on leur oppose, reviennent à la charge avec les mêmes objections, qu'il faut recommencer à réfuter. Pendant longtemps, on s'est disputé sans avoir les pièces du procès sous les yeux; maintenant, le dossier est connu, et c'est certainement un grand service rendu à la vérité et à l'Eglise par M. de l'Epinois, que cette publication qui n'a pas demandé moins de patience que d'érudition. Le savant éditeur a-t-il bien lu tous les mots du manuscrit du Vatican? Lui-même reconnait que certains mots pourront être lus d'une façon plus exacte, cela est affaire d'érudits entre eux; mais nous avons l'essentiel, et cela suffit pour juger le procès en parfaite connaissance de cause. Tout homme de bonne foi, qui tiendra compte des circonstances, avouera que la condamnation de Galilée ne retombe pas sur l'Eglise et ne touche en rien à l'infaillibilité pontificale.

—

27. **Exposition historique des propositions du Syllabus,** par l'abbé Verdereau; in-12 de 316 pages; Paris, 1877, chez Victor Palmé

Le plan que s'est tracé l'auteur de cette nouvelle explication du *Syllabus* est fort simple: après une courte dissertation sur l'autorité du *Syllabus,* il donne la traduction française de l'Encyclique *Quanta cura,* puis les propositions du *Syllabus* sous les titres et dans l'ordre où Pie IX les a placés, et en face il met, pour plus de clarté, la contradictoire de la

(1) Il sera rendu compte de tout ouvrage dont deux exemplaires auront été déposés au Bureau des *Annales catholiques*, rue de l'Abbaye, 13, ou de Vaugirard, 371. — MM. les auteurs et les éditeurs sont priés de faire connaître le prix des ouvrages qu'ils remettent.

proposition condamnée ; il reprend ensuite le *Syllabus* en sous-œuvre, il analyse dans l'ordre chronologique les documents pontificaux, encycliques, brefs, allocutions, et à la suite de la notice historique sur chaque document, il place les propositions qui en ont été extraites pour être condamnées. Il suffit d'indiquer cet ordre pour faire comprendre l'utilité de l'*Exposition* de M. l'abbé Verdereau, dont le livre rendra un important service à la cause de la vérité.

—

28. **Le Syllabus base de l'union catholique,** par le R. P. Petitalot, de la Société de Marie ; in-12 de XVI-266 pages ; Paris, 1877, chez Bray et Retaux.

Les intelligences ne peuvent s'unir que dans la vérité ; le *Syllabus,* en signalant les principales erreurs contemporaines, nous montre où est la vérité dans toutes les questions qui s'agitent de nos jours, le *Syllabus* est donc la véritable base de l'union catholique, et cette union deviendra plus ferme et plus forte, à mesure que la doctrine du *Syllabus* sera mieux comprise et acceptée. Voilà l'objet du livre du R. P. Petitalot, qui nous donne une étude très-solide et très-savante du *Syllabus*, avec des aperçus qui frappent, non point, sans doute, par leur nouveauté, mais par leur justesse. Nous n'hésitons pas à dire que cet ouvrage est un des meilleurs qui aient paru sur ce sujet.

—

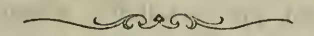
29. **Mélanie Gerbier,** par Mme la comtesse de la Rochère ; in-12 de 253 pages ; Dillet, éditeur à Paris.

Mélanie Gerbier, dont ce roman raconte l'histoire aventureuse et accidentée, est une jeune orpheline privée de sa mère en son bas âge, et élevée par un père *libre-penseur* qui meurt lui-même ne lui laissant aucune fortune. Recueillie par Mme de Caubert, sa tante, à la villa de *Beau-Séjour* en Provence, elle aurait pu y vivre heureuse au sein d'une famille modeste, éminemment chrétienne mais, dévorée d'ambition, elle préfère suivre à Paris une autre tante, veuve, fort riche, la marquise d'Arbanville, qui la lance dans le grand monde où elle mène une existence malheureuse et coupable. Cette tante meurt après quelques années, laissant entre les mains de Mélanie deux testaments, l'un tout entier en sa faveur, l'autre en faveur de la famille de Caubert, à Beau-Séjour. Toujours dévorée par l'ambition et l'amour des richesses, la jeune fille *libre-penseuse* en vient jusqu'à brûler le testament qui n'est point en sa faveur ; puis sa fraude étant découverte, elle veut échapper à la honte, au déshonneur, en prenant un breuvage empoisonné. La divine Miséricorde amène auprès d'elle un docteur et une religieuse garde-malade, qui la guérissent et la ramènent à une vie *chrétienne.* — Mélanie, devenue *Sœur de l'Espérance* meurt peu de temps après très-saintement à Nice. Le *pouvoir de la vertu* qu'elle avait retrouvé à *Beau-Séjour* avait triomphé de la *libre-penseuse.* — Roman intéressant, touchant et instructif.

Le gérant : P. CHANTREL.

Paris. — Imp. SOUSSENS et Cie, rue de Lille, 51.

ANNALES CATHOLIQUES



CHRONIQUE DE LA SEMAINE.

I. *France :* mort de M. Thiers; rapport de M. de Fourtou pour ses funérailles; manifeste des gauches du Sénat; conséquences probables de la mort de M. Thiers. — II. *Extérieur :* la guerre d'Orient; santé du Saint-Père; persécution italienne; le journal l'*Athée*; le vénérable Aucina. — III. *Le Monde surnaturel :* image de Notre-Dame-des-Fléaux en Italie; les pèlerins de Marpingen.

6 septembre 1877

I

M. Thiers vient de mourir. Surpris, lundi dernier, 3 septembre, par une soudaine attaque d'apoplexie, il n'a pu prononcer une seule parole, il n'a pas su, peut-être, qu'il allait mourir, et n'a pas eu le temps de se reconnaître.

La justice de l'histoire va commencer pour lui; nous craignons qu'elle soit sévère, car elle se rappellera qu'il a été l'un des auteurs de la révolution de 1830, que son opposition a précipité la chute de la monarchie de Juillet, dont il avait été ministre, qu'il n'a pas peu contribué à la fin de l'Empire et qu'il a empêché en 1871, une Restauration dont la France avait un si pressant besoin.

Dans ces derniers temps, après avoir prétendu fonder une République conservatrice, il s'était allié aux républicains les plus avancés, et il était devenu l'ami politique, l'inspirateur des radicaux ; il espérait revenir à la Présidence, et il prétendait la laisser ensuite aux mains de M. Gambetta.

Il était l'un des 363, avec M. Barodet, dont il avait si vigoureusement combattu la candidature, avec tant d'autres qui vont même au-delà du radicalisme et qui pactisent avec la Commune.

Si l'ambition et la rancune expliquent de telles aberrations, elles ne sauraient les justifier.

M. Thiers avait une intelligence d'une extraordinaire lucidité,

il semblait posséder à fond toutes les questions dont il parlait, — on sait avec quel charme, — tant il les rendait accessibles à l'esprit de ses auditeurs ; mais il y avait plus de surface que de fond, plus de brillant que de solidité ; c'était l'esprit français, moins cette qualité qui devient malheureusement si rare et que nos pères possédaient à un éminent degré, le sens pratique.

Aussi l'intelligence de M. Thiers n'a-t-elle pu en faire un véritable homme d'État, un de ces hommes qui sauvent les nations dans les crises suprêmes qu'elles traversent ; l'intelligence était gâtée chez lui par l'égoïsme ; en rapportant tout à lui, M. Thiers, qui avait pourtant du patriotisme, — un patriotisme tout païen, — se rendait incapable de ces dévouements désintéressés qui valent mieux que les plus éclatantes actions.

La *République française* lui accorde cet éloge : « Sa longue « carrière avait été consacrée à la défense des idées et des « principes de notre grande Révolution, dont il n'a jamais « abandonné la cause, et qui a trouvé en lui un serviteur aussi « fidèle que résolu. » Nous plaignons M. Thiers d'avoir mérité une telle louange.

Il y a eu de belles pages dans cette longue vie ; devant le cadavre de cet homme qui va recevoir de si déplorables éloges, nous voulons nous rappeler surtout les discours qu'il prononça en faveur de ce pouvoir temporel des Papes qui était, — on le voit maintenant, — la clef de voûte de l'édifice européen, et nous aimons à penser que, dans ses dernières heures, la miséricorde divine lui aura envoyé, pour l'en récompenser, une de ces illuminations qui éclairent l'intelligence, qui touchent le cœur et qui sauvent.

Rien, dans les récits très-détaillés qui ont été tout d'abord donnés des derniers moments de M. Thiers, rien n'indiquait que la pensée religieuse eût été présente à cette fin d'un homme qui a encouru de si redoutables responsabilités. Il paraît, cependant, qu'un prêtre a été appelé près du lit de mort. Selon les uns, il serait arrivé trop tard ; selon d'autres, il aurait pu donner une suprême absolution au mourant, qui, d'ailleurs, avait perdu connaissance. Puisse cette absolution être venue sur une âme qui avait pensé au Christ rédempteur ! C'est maintenant de prières, et non de louanges, que M. Thiers a besoin ; ah ! cette mort sans consolation ne fait que trop penser à ce terrible mot d'un Père de l'Église : *Laudentur ubi non sunt, comcientur ubi sunt !* Mais ceux qui se disent les amis et les admirateurs

de M. Thiers ne songent guère à ces choses ; ce sont ceux-là qui ont été obligés de combattre sa politique révolutionnaire et ses erreurs qui se préoccupent de son bonheur éternel : où sont ses véritables amis ?

Le gouvernement a décidé que des funérailles solennelles, aux frais de l'État, seront faites, samedi prochain, aux Invalides, à l'ancien président de la République. C'est convenable, et tout le monde approuve cette décision, qui montre que toute hostilité cesse à la mort de l'adversaire ; mais nous ne pouvons également approuver les termes du rapport adressé à cette occasion au Maréchal par M. de Fourtou, ministre de l'intérieur.

Monsieur le Président, dit M. de Fourtou, dès que vous avez appris la mort imprévue de M. Thiers, votre première pensée a été que l'État devait un hommage solennel à la mémoire de votre illustre prédécesseur.

Pendant plus d'un demi-siècle M. Thiers a honoré et servi la France. Écrivain, orateur, homme d'État, en tout il a occupé le premier rang. Placé à la tête du Gouvernement au lendemain de nos malheurs, son patriotisme s'est trouvé à la hauteur de la tâche la plus difficile et la plus douloureuse.

La France ne saurait oublier le tels souvenirs. C'est d'ailleurs pour elle un devoir de rendre à la tombe de M. Thiers tous les honneurs qu'un grand pays doit à ceux qu'il a jugés dignes de lui commander, et tous les partis, j'en suis sûr, s'associeront à ce témoignage de justice et de reconnaissance.

On se demande, en lisant ce rapport, pourquoi le maréchal de Mac-Mahon a succédé à M. Thiers et pourquoi le gouvernement actuel combat la politique de cet homme d'État qu'on exalte en termes si emphatiques. S'il convient d'honorer les morts, nous ne voyons pas qu'il convienne de le faire aux dépens de la vérité, et, comparant le rapport de M. de Fourtou au manifeste que les gauches du Sénat viennent d'adresser au pays, nous cherchons quelle différence il y a entre les deux. Voici, en effet, ce manifeste :

Chers concitoyens,

La France connaît la grande perte qu'elle vient de faire.

M. Thiers n'est plus.

Dans cette cruelle épreuve, nous, représentants républicains du seul grand corps politique encore debout, nous considérons comme un devoir civique de protester une fois de plus de notre dévouement

à la République et à la politique ferme et prudente dont l'illustre citoyen que nous pleurons a donné l'exemple au pays.

M. Thiers s'était rattaché à la République par raison et patriotisme. Il la regardait comme le seul gouvernement possible, comme le seul capable de donner satisfaction à la fois à l'ordre et à la liberté, de mettre fin aux entreprises de la réaction qui ont besoin pour réussir du pouvoir personnel d'un homme.

Toute sa vie il a défendu le principe de la souveraineté nationale. Il est mort, on peut le dire, en réclamant le gouvernement du pays. par le pays. Il a mis ces doctrines en pratique pendant tout le temps qu'il a été au pouvoir, aux diverses époques de sa longue et glorieuse carrière.

M. Thiers n'a pas seulement gouverné la France avec une habileté supérieure qui lui a mérité la reconnaissance nationale, le respect de l'étranger, et qui lui vaudra l'admiration de la postérité. Il a montré, par son exemple, que, dans un pays éclairé et libre, la sécurité, le travail, la prospérité renaissent comme par enchantement quand la première magistrature de l'État est confiée aux mains d'un citoyen qui met son honneur à respecter la Constitution et la volonté nationale.

C'est là le plus beau titre de gloire de ce grand homme d'État.

Chers concitoyens, les hommes de mérite et de vertu civique ne manquent pas en France qui sont prêts à continuer les traditions de M. Thiers et à se dévouer comme lui à la fondation d'une République libérale et conservatrice, protectrice de tous les intérêts légitimes, ouvertes à toutes les améliorations et à tous les progrès.

Dans la crise que nous traversons, notre tâche reste la même.

La France va être interrogée. Qu'elle manifeste sa volonté souveraine avec union et fermeté aux élections prochaines.

Les hommes disparaissent mais les principes demeurent.

M. Thiers nous laisse des leçons d'une expérience consommée, les exemples du plus pur patriotisme. Aux uns comme aux autres, tous les républicains voudront demeurer fidèles, ét ce sera le plus digne hommage que nous pourrons rendre au Français illustre qui vient de nous être enlevé.

Les membres des bureaux des gauches du Sénat:

Pour le Centre gauche: Bertauld, président; Calmon, Gilbert-Boucher, vice-présidents; Bernard, comte Rampon, Foucher de Careil, Dauphinot, membres du bureau.

Pour la Gauche républicaine: Araco, président; Leroyer, vice-président; Duclerc, Hérold, Lucet, Malens, Mazea' Salneuve, membres dn bureau.

Pour l'Union républicaine: A. Peyrat président, Victob Hugo, Crémieux, Sheurer-Kestner, membres du bureau.

Amis et adversaires sont donc d'accord; n'y a-t-il point là

de quoi troubler les électeurs et produire des malentendus funestes à la France ?

Cependant la mort de M. Thiers est un gros événement dans les circonstances actuelles, et le parti républicain le reconnaît. Le nom de M. Thiers, — quoique l'ancien Président fût devenu l'ami de M. Gambetta, — rassurait cette partie de la bourgeoisie qui ne connaît que la conservation des intérêts matériels, et qui ne comprenait pas que M. Thiers irait beaucoup plus loin qu'il ne le voulait et disparaîtrait d'ailleurs bientôt ; maintenant, cette illusion s'évanouit, il ne reste plus en présence que le Maréchal et M. Gambetta, la conservation honnête et le radicalisme ; bien des yeux vont s'ouvrir, le désarroi va se mettre parmi les hommes du centre gauche, que M. Thiers représentait admirablement. C'est une grande force pour le gouvernement, s'il sait user de l'avantage que lui donne cette mort inopinée de son plus redoutable adversaire.

II

Au dehors, les affaires ne s'éclaircissent pas. La guerre d'Orient se prolonge d'une façon lamentable, et il devient difficile d'en prévoir la fin. Pour le moment, il paraît certain que les Turcs ont l'avantage sur leurs adversaires, quoique Soliman-Pacha n'ait pas encore pu s'emparer du défilé de Chipka. Le prestige des armes russes subit une sérieuse éclipse et il reste à savoir si l'Allemagne trouvera qu'il lui convient d'intervenir, non pour rétablir ce prestige, mais pour sauver et obliger une alliée dont elle peut avoir besoin.

Les chaleurs persistent à Rome ; la santé du Saint-Père, heureusement, ne s'en ressent point, et, les pèlerins français qui se rendent à Rome pour la fête de la Nativité auront le bonheur de le voir et de l'entendre.

Le gouvernement italien ne cesse pas, de son côté de travailler contre l'Église, qui est, pour lui, l'ennmi véritable. Le ministre de l'intérieur, M. Nicotera, a déjà préparé un décret qui va mettre entre ses mains l'administration de toutes les confréries et œuvres pies du royaume et lui permettra, sous prétexte d'économies à faire, de supprimer toutes les charges ecclésiastiques et de confisquer toutes les sommes qui avaient été destinées par les pieux fondateurs à servir aux dépenses du culte, etc. Quant au ministre Mancini, dont l'échec au Sénat dans la discussion de la loi sur les abus du clergé n'a fait que

redoubler la haine contre l'Église et contre Dieu, il vient, dit-on, de mettre la dernière main à un projet de loi qui sera présenté aussitôt après la réouverture du Parlement et qui a pour but de provoquer un schisme dans l'Église catholique en Italie.

Sous prétexte de combler la lacune de l'article 18 de la loi des garanties et de séparer entièrement la sphère de l'Église de celle de l'État, le projet du ministre Mancini tend à soustraire les prêtres à l'autorité des évêques et à rendre ceux-ci indépendants de l'autorité du Souverain-Pontife. Curés et évêques seraient nommés au scrutin public, comme en Suisse, par les libres-penseurs et les athées, et le gouvernement, pour prouver la complète séparation de l'Église et de l'État. prêterait naturellement main-forte à tous les intrus ainsi nommés et leur conférerait les bénéfices. En attendant que ces projets déjà mûrs passent dans le domaine des faits accomplis, le gouvernement piémontais se fait la main en confisquant et en enlevant au culte de nouveaux sanctuaires catholiques. C'est ainsi que la junte spoliatrice a encore pris possession de l'oratoire de Saint-Charles et Sainte-Thérèse, qui était annexé à l'église de Sainte-Marie della Scala, et l'a remis à la municipalité qui va y installer une école de gymnastique.

A Livourne vient de paraître un nouveau journal qui s'intitule l'*Athée*. Le programme correspond parfaitement au titre. Ce journal se propose, en effet, de faire la guerre à toutes les Églises, mais surtout à l'Église catholique et au spiritualisme. Son premier article-programme conclut en ces termes : « Notre chef, c'est Satan, le génie de la renaissance humaine, la force vengeresse de la raison. » Voilà où l'on en est en Italie, sous le prétendu régime de l'ordre moral vrai inauguré dans la Péninsule et à Rome par le gouvernement piémontais et la monarchie de Savoie.

Le 4 septembre, la Sacrée-Congrégation des Rites a dû tenir une séance, dite *anté-préparatoire,* à l'effet d'examiner l'authenticité et la validité des miracles opérés par l'intercession du vénérable Jean-Juvénal Ancina, qui fut l'un des premiers disciples de saint Philippe de Néri et qui dirigea ensuite l'évêché de Saluzzo. Le vénérable Ancina était contemporain du grand saint François de Sales, que l'Église vient de proclamer docteur universel. Il y a même des témoignages de ce saint en faveur des vertus du vénérable évêque de Saluzzo. Celui-ci se plaisait à appeler saint François de Sales le sel de la terre, et

le saint docteur lui renvoyait le compliment en lui disant, par allusion au nom de l'évêché de Saluzzo : Vous êtes *sal et lux*, sel et lumière.

III

Aux excès des ennemis de l'Église, dit une correspondance de Rome, la Providence continue d'opposer les excès de sa miséricorde, afin d'enlever tout prétexte à ceux qui ne voudront pas venir à résipiscence avant l'heure de la justice. Une image miraculeuse vient d'apparaître dans les provinces napolitaines, au village de Boscoreale. Il s'agit en effet d'une espèce d'apparition, car l'image était abandonnée depuis longtemps dans une écurie, lorsque tout à coup, au mois de juillet dernier, elle s'est révélée par ses prodiges aux humbles et aux petits des environs. L'image est connue sous le titre de Notre-Dame-des-Fléaux, la *Madonna dei Flagelli*. Elle serre dans sa main gauche un faisceau de flammes et de foudres, et, de la main droite, elle soutient l'Enfant Jésus, qui appuyé sur sa triomphante croix, écrase la tête du serpent infernal. Cette image était jadis vénérée dans une antique église des Jésuites, et c'est cette église même qui, depuis, a été transformée en écurie. Ainsi les miracles qui s'y accomplissent peuvent servir d'avertissement à ceux qui méditent à Rome l'usurpation des sanctuaires annexés aux anciens couvents.

Les prodiges opérés par Notre-Dame-des-Fléaux (que l'on se plaît maintenant à appeler la Madone libératrice des Fléaux) pendant les deux derniers mois de juillet et d'août, ont été relatés par la *Campana del Mezzodi*, journal hebdomadaire qui a publié en un fascicule séparé les sept correspondances relatives à ce sujet. Il en résulte que les aveugles voient, les boiteux marchent, les malades sont guéris, et, ce qu'il y a de plus prodigieux, que des impies notoires ont été convertis. La *Campana del Mezzodi* cite les noms et les détails qu'il serait trop long de reproduire ici. Nous ajouterons seulement que les miracles se multiplient de jour en jour, et que c'est déjà un miracle constant de voir l'afluence extraordinaire des fidèles qui vont visiter la sainte image et qui laissent de remarquables offrandes pour la reconstruction de l'église et pour la célébration des messes. Une commision nommée par l'évêque du diocèse, est chargée de

contrôler et d'enregistrer les faits miraculeux au fur et à mesure qu'ils se produisent.

Par son invention récente, par ses prodiges, par son nom même, la *Madonna dei Flagelli* semble vouloir nous avertir, ce me semble, que la puissante-Mère de Dieu fait de suprêmes efforts pour arrêter le bras irrité de son divin Fils.

L'Allemagne a aussi ses prodiges; les pèlerinages continuent à Marpingen, et les pèlerins reçoivent du ciel des faveurs signalées qui augmentent leur foi et qui déconcertent la police prussienne.

La reine-mère de Bavière, récemment convertie à la foi catholique, s'est rendue à Marpingen le jour de l'Assomption. La duchesse de Bavière, sœur de l'impératrice d'Autriche, et la princesse de Tour et Taxis, y sont également arrivées le 14 août. La reine et la princesse ont pris part à tous les exercices des pèlerins. Plus de 20.000 personnes se sont trouvées à Hœrtelwald le 8 août; 1,000 à 1,200 pèlerins y ont passé la nuit en chantant et en priant, non loin de la fontaine. Rappelons ici que les apparitions de la Mère de Dieu, qui ont continué jusqu'à ce jour, doivent encore se reproduire jusqu'au mois d'octobre, la sainte Vierge ayant dit aux jeunes voyantes (le 11 août 1876) qu'elle apparaîtrait encore pendant quatorze mois ; elle disait *treize mois* le 11 septembre suivant.

Parmi les guérisons obtenues, écrit-on à l'*Univers,* on vient de signaler celle d'une femme souffrant d'un bras que les médecins, parmi lesquels un professeur de l'Université d'Heidelberg, voulaient amputer. En quelques jours l'usage de l'eau de la sainte fontaine et les prières ferventes adressées au Salut des infirmes furent couronnées d'une parfaite guérison. Il est à remarquer que jusqu'ici aucune enquête n'a encore été faite sur les guérisons extraordinaires de la part des autorités. Auraient-elles peur de les trouver vraies et de devoir les constater réelles ? Et pourtant l'avocat du diable devra *nolens volens* passer par là. Sur plus de cinq cents guérisons qui ont eu lieu, il n'aura que l'embarras du choix.

J. Chantrel.

UN ÉVÊQUE ET UN ROI

M. le comte de Chambord a écrit à M. Edmond de Ladoue, avocat à Saint-Sever (Landes), frère aîné de Mgr de Ladoue, la lettre suivante :

Frohsdorf, le 11 août 1877.

Notre malheureuse France, monsieur, est cruellement frappée, puisque Dieu ne cesse de lui enlever les apôtres qui la servent avec tant de zèle et d'abnégation. Un apôtre de moins dans un temps comme le nôtre, n'est-ce pas pour la cause de la vérité perdre tout à la fois une force, une lumière et un rempart ! La mort de votre vénéré frère, Mgr de Ladoue, de cet éminent évêque de Nevers passant du temps à l'éternité le jour même anniversaire de sa naissance, dans des circonstances si mystérieuses et si touchantes, ne pouvait, vous étiez assurément bien en droit de le penser, me trouver insensible.

J'ai là, devant moi, la lettre qu'il m'adressait, il n'y a pas encore quatre ans, en prenant possession de son siége épiscopal. Je voudrais que tous les ennemis de l'Église et de la France pussent lire et méditer ces pages admirables. L'esprit des plus prévenus se sentirait désarmé par tant d'humilité unie à tant de fermeté, par tant d'amour du Saint-Siége allié à tant d'amour pour son pays. Dans cette question fondamentale des rapports de l'Église et de l'État, sujet si cher aux sophistes révolutionnaires, rien n'égalait la sûreté de sa doctrine et la clarté de son enseignement.

La foi qu'il tenait des traditions de famille, auxquelles il était, comme vous et tous les vôtres, si fortement attaché, s'était fortifiée par une étude approfondie de ces graves matières ; et s'il combattait avec chaleur ces thèses désastreuses qui prétendent ériger en maxime de sagesse l'indifférence absolue des questions politiques et donner pour base au vrai patriotisme l'abandon des principes, la complicité des expédients, la glorification successive des faits accomplis, c'est qu'il avait reconnu la nécessité de l'alliance intime entre les deux pouvoirs, et que le citoyen ne repoussait pas avec moins d'énergie que l'évêque l'aberration contemporaine de l'État sans Dieu.

Quelle ne dût pas être sa joie lorsque l'année dernière, secondé par le zèle éclairé d'un chef aussi chrétien que brave, il

lui fut donné d'inaugurer les opérations militaires du mont Beuvray par un grand acte de foi! Sacré à Lourdes, mort à l'autel, précédé de quelques jours dans l'éternité par un de ces anges de la terre, sa sœur, par le sang et par la charité. Ces marques si consolantes de prédestination seront du moins pour vous un adoucissement à votre profonde douleur. Je vous plains d'être privé de votre meilleur appui en ce monde; mais avec de tels protecteurs auprès de Dieu, comment n'auriez-vous pas du courage? Votre lettre m'a vivement touché. Soyez mon interprète auprès de tous les membres de votre excellente famille; comptez sur toute ma gratitude et croyez à la sincérité de mes sentiments.

HENRI.

M. Louis Veuillot, dans l'*Univers,* écrit à propos de cette lettre :

Les journaux reproduisent la noble lettre écrite par M. le comte de Chambord à l'occasion de la mort de feu Mgr de Ladoue, évêque de Nevers. Il y a des paroles sur lesquelles l'écho voudrait en vain se taire. Ce qu'il y ajoute importe peu. La parole est dite; elle remet dans leur lumière les hommes et les idées que voulait décrier le mensonge. Voilà Mgr de Ladoue, hier si misérablement insulté, replacé dans la haute vérité de son caractère. Désormais, malgré tant de clameurs sottes et iniques, pour tout le monde c'est un Français, un sage, un évêque. De tous les Français vivants, Henri de France est celui qui a le plus d'autorité sur la conscience publique. Cette autorité qu'il avait par droit de naissance, il l'a conquise par l'incomparable valeur morale à laquelle il est parvenu. Certaines choses que le fait peut détruire ne laissent pas d'arriver toujours suivant le droit. La Providence donne au droit une certaine faculté merveilleuse pour reconquérir sa force perdue. La grandeur qui vient du droit a le sens et comme l'instinct de la grandeur. Très-peu des puissants d'à présent, parmi les laïques, paraissent tendre à la grandeur morale. Signe que leur grandeur matérielle est récente et de mauvais aloi. Tous, les princes mêmes et ceux que l'on peut louer d'avoir l'intention de grandir, choisissent d'autres voies que la grandeur morale, dont ils devraient cependant avoir quelque rudiment ou quelque ressouvenir. Ils sont flatteurs, signe de basse nature, disait Chateaubriand, parlant des princes brochuriers; flatteurs de la rue, de la boutique, du bu-

leau, flatteurs de tout ce qui veut sciemment ou non abaisser leur grandeur en leur faisant oublier les restes de leur devoir. Ils veulent paraître « des hommes comme les autres. »

Henri de France, la tête levée, va seul son fier chemin. Il loue le beau où il le voit. Il le voit tel qu'il est, tel qu'il doit être, impopulaire, injurié, menacé de l'exil. Noble prince! On lui a dit, on lui répète que ses doctrines n'ont plus de parti; qu'il n'est lui-même qu'un exilé; qu'en demeurant fidèle à des choses universellement proscrites, il restera dans l'exil. Il répond : — Je le veux bien.

Ainsi le héros antique vit devant lui deux chemins et deux femmes qui s'offraient à le conduire. L'une brillante et séduisante était la Popularité. L'autre, probe et pauvre, sévère et suivie d'un petit nombre de sages, était la Vertu. Le héros n'hésita pas:

Il suivit la Vertu, qui lui parut plus belle.

Henri de France pourra mourir dans l'exil, il n'aura pas en vain préféré l'exil au trône. La France le bénira d'avoir voulu lui ramener la Vertu, qui seule veut la sauver. Déjà sa persévérance héroïque lui a montré le salut. C'est beaucoup que cet homme de bien lui dise : — Je vous crois encore capable de sagesse et de vertu, et je vous les propose parce que vous ne pouvez rien et que personne ne peut rien pour vous sans leur secours. Vous n'êtes la France et la couronne, vous n'êtes la gloire et la beauté du monde qu'à ce prix.

Dans le monde entier, il n'y a encore que la France à qui l'on puisse faire entendre ce langage, et la France seule possède un homme qui soit de taille à lui parler ainsi. Henri de France saisit toutes les occasions de lui répéter son noble discours, qui peut le condamner à un exil éternel. Il craint peu l'exil que peuvent lui proférer les hommes. A une âme royale, toute voie est royale, et mène au trône de Dieu. Henri de France va au trône de saint Louis. Ce trône peut n'être plus sur la terre. Le roi chrétien est l'holocauste volontaire de son peuple. Il a toujours sa vie à donner pour la France et pour Dieu. Il l'offre. Si Dieu l'accepte, que lui importe de passer quelques années dans l'exil ou sur le trône? Mieux vaut l'exil que le parjure dont la folie de la France voudrait qu'il se chargeât. Il sait que ses parjures, quand il en voudrait faire, resteraient sur son nom et ne nous sauveraient point.

Il a écrit cette lettre, quoi qu'il lui en pût coûter. Elle porte des témoignages, elle fait des justices, elle atteste des vérités. L'impérieux devoir de sa foi et de son honneur le contraignait de l'écrire

parce qu'il n'y avait que lui pour l'écrire. Il la devait à la mémoire de ce doux évêque dont il révèle, avec la majesté de l'humilité chrétienne, qu'il relisait les conseils, lorsque la passion révolutionnaire s'ameutait contre lui.

« Je voudrais que tous les ennemis de l'Église et de la France « pussent méditer ces pages admirables. Les esprits les plus préve« nus se sentiraient désarmés par tant d'humilité unie à tant de « fermeté, par tant d'amour pour le Saint-Siége allié à tant d'amour « pour la France. » Quelle belle et royale profession de foi ! Quel monument d'or pur ce roi dans l'exil pose sur la tombe de son ami, évêque dans le sein de Dieu ! N'est-ce pas comme s'il écrivait : « Jetez maintenant vos clameurs : voilà ce que je dis, *moi, le Roi?* »

Et la France, dans son cœur, pensera qu'ainsi le Roi doit livrer ses batailles..

LOUIS VEULLOT.

La presse révolutionnaire s'occupe fort de la lettre du comte de Chambord au frère de Mgr de Ladoue, et elle y voit une raison de surveiller les évêques et de réprimer leurs menées. Il faut entendre là-dessus la *République française*, organe de M. Gambetta, pour apprendre quelle liberté resterait à l'Église, si le radicalisme triomphait aux prochaines élections. Voici ce que dit ce journal :

M. Thomas-Casimir de Ladoue, avant de prendre possession de son siége épiscopal, avait conféré avec le prétendant sur les droits et les devoirs de sa nouvelle dignité. M. le comte de Chambord dit qu'il avait été fort satisfait du langage de l'évêque. Dans cette question fondamentale des rapports de l'Église et de l'État, sujet si cher aux sophistes révolutionnaires, rien n'égalait, dit la lettre royale, la sûreté de sa doctrine et la clarté de son enseignement ; il avait reconnu la nécessité de l'alliance intime entre les deux pouvoirs. Cette première *révélation* a son prix. Ainsi, voilà un évêque, *nommé par les magistrats de la République,* qui croit de son devoir d'entrer en communication avec un prétendant de la royauté, qui lui soumet ses opinions et ses vues et qui, *sans doute,* lui demande avec ses conseils un agrément, une approbation dont il juge que sa conscience ne lui permet point de se passer !

Que faut-il penser d'un tel acte ? Est-il d'une saine morale politique ? Est-il conforme aux lois ? On a laissé tomber en désuétude le *serment que les évêques devaient prêter sur*

l'Evangile après leur nomination. Ne serait-ce pas *le moment de faire revivre ce serment qui prévoyait justement le cas d'intelligences à l'extérieur?* Les évêques se *croient tout permis. Leurs chefs spirituel* et même temporel *ne sont plus en France, mais à Rome* et en Autriche, si ces évêques sont légitimistes. Ils s'adressent à ces chefs, sans avoir le *moindre égard aux lois de la République* qui, sur tous ces points, *sont des lois de l'ancien royaume de France.* Nous sommes, on le voit, en *peine anarchie.* Un législateur *vigilant*, des hommes d'État *dignes de ce nom* devront *regarder de ce côté*, car il y a là des anomalies, des infractions aux convenances, des illégalités même qu'il serait dangereux de *laisser sans répression.*

La *Gazette de France* a ainsi répondu à cette attaque:

M. Gambetta s'entend à merveille à faire parler les gens. Si son procès est conduit avec le même esprit d'induction, et la même hardiesse de déduction, cela pourra le mener loin !

Mgr de Ladoue a eu une conversation avec M. le comte de Chambord sur les rapports de l'Église et de l'État, et M. Gambetta en conclut que Mgr de Ladoue a « sans doute » demandé « l'agrément » de M. le comte de Chambord pour son évêché.

Ce n'est pas tout.

La conversation ayant eu lieu en Autriche, on conclut à l'accusation « *d'intelligence à l'extérieur.* »

Aucune loi d'exil ne pèse sur M. le comte de Chambord, qui peut, à son gré, venir en France en tout temps et y séjourner.

Cela n'empêche pas que tout évêque, tout prêtre, tout laïque, tout citoyen peut être accusé d'entretenir des *intelligences avec l'étranger*, parce qu'il aura causé en Autriche avec lui.

Les 363 ont souvent, dans leurs discours et dans leurs écrits, parlé des « *intelligences avec l'étranger;* » on ne savait trop ce que cela voulait dire, à quoi répondait ce genre d'accusation.

La *République française* nous éclaire sur ce point.

On entretient des intelligences coupables avec l'étranger : l'évêque, lorsqu'il reconnaît pour son chef spirituel le Pape, et le prêtre ou le laïque lorsqu'ils causent avec un Français habitant l'Autriche... « *si ces Français sont légitimistes,* » bien entendu, parce que s'ils ne sont pas légitimistes, s'ils sont révolutionnaires, ils peuvent causer autant qu'ils le veulent avec les mem-

bres les plus éminents, les plus fameux de la Commune ; il n'ya là rien à dire, c'est, au contraire, l'acte d'une saine politique.

M. Gambetta parle de rétablir le serment, — quel serment ?

M. Gambetta entend-il obliger les évêques nommés sous l'Empire et par Napoléon III, à la fidélité à l'Empire et à l'empereur ?

LA PRESSE QUOTIDIENNE (1)

Nous avons prié et nous sommes résolus à prier encore chaque jour, pour hâter l'avénement de Jésus-Christ, mais prier ne suffit pas ; car le désir qui ne produirait pas l'action serait une illusion stérile. Nous allons donc nous mettre à l'œuvre avec un redoublement d'ardeur. Nous allons saisir avec un nouveau courage et employer avec une infatigable vigueur les armes qui sont à notre disposition, pour repousser le furieux assaut livré en ce moment à la cité sainte.

Or, parmi ces armes, il en est une dont la puissance l'emporte, de beaucoup, sur celle de la plus meurtrière artillerie. Il est un instrument merveilleux, que la nature destinait uniquement à la propagation de la vérité et qui sert aujourd'hui, presque exclusivement, à la propagande du mensonge : cette grande force du mal, cet instrument de mort, cette formidable artillerie de Satan, c'est la presse, et plus spécialement la *presse quotidienne*.

Plusieurs fois déjà nous avons signalé aux membres de notre sainte Ligue les effroyables dangers qui nous menacent de ce côté, et les graves devoirs que cette situation nous impose ; et naguère encore nous donnions la parole, dans nos colonnes, à un homme auquel son caractère et sa situation donnent le droit d'être écouté avec respect par tous les catholiques. Mais le sujet est trop important, et les faits que nous révélait notre vénérable correspondant sont trop effrayants, pour que nous ne revenions pas sur ce sujet, et pour que nous n'en fassions pas l'objet principal de nos prières.

(1) Nous nous empressons de reproduire cet article qu'on nous adresse de Toulouse. Dans les circonstances actuelles, on ne peut trop insister sur l'importance de la bonne presse. (N. des *Ann.*)

Ces faits que nous n'avons pas osé exposer le mois dernier, dans leur désolante gravité, nous voulons les dévoiler aujourd'hui. A quoi nous servirait en effet, de nous dissimuler la profondeur de la plaie qui nous dévore? La cause principale du mal étant la torpeur, l'imprudence et la mollesse du plus grand nombre des gens de bien, il faut, à tout prix, les tirer de leur sommeil. S'ils ne sont pas accessibles à d'autres sentiments, il faut les contraindre, par la vue du péril, à faire les efforts et les sacrifices indispensables pour les sauver.

I. — Prêtons donc l'oreille aux résultats d'une enquête faite, il y a trois mois, sur l'état de la presse périodique, dans la capitale de la France. L'influence morale de Paris sur tout le monde civilisé étant ce que nous savons, les chiffres que nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs auront plus de force que tous les raisonnements, pour faire comprendre le sort qui nous attend, si nous ne faisons un effort énergique pour y échapper.

« Parmi les catholiques, dit M. Baudon, peu de personnes se rendent un compte exact de la situation du journalisme religieux en France. Parce qu'il y a un certain nombre de journaux excellents, et dévoués à la défense de l'Église, on s'imagine que, de ce côté, tout va à merveille, et on ne s'aperçoit pas de l'état vrai des choses.

« Cet état cependant est déplorable.

« Un tableau des journaux qui s'impriment à Paris et qu'on a lieu de croire exact, quoiqu'il remonte à trois mois, établit qu'il s'y tire environ 1,400,000 journaux chaque jour, qui se distribuent à Paris ou dans la province.

« Sur ce chiffre effrayant, quel est la part des bons journaux? 56,000.

« Les autres journaux se décomposent en un million de journaux détestables, et 344,000 environ de journaux qualifiés de médiocres, et qui tombent souvent dans de grossières erreurs, plus ou moins volontaires, sur des points de doctrine importants, ou favorisent la diffusion des histoires scandaleuses et légères.

« Le bien a donc une proportion de 2 1/2 pour cent, dans cet immense mouvement de la presse.

« En outre, il est à remarquer qu'à Paris les bons journaux ont une circulation plus restreinte encore qu'ailleurs. Les feuilles de province n'y circulent pour ainsi dire pas; les journaux catholiques parisiens *de toutes nuances* n'y réunissent peut-

être pas 6,000 abonnés, dans une population agglomérée de 2,000,000 d'âmes, qui compte 1,200 prêtres, un nombre considérable de communautés d'hommes et de femmes, de bonnes œuvres de toute nature, de personnes pieuses et vouées au bien.

« Et, par surcroît de malheur, sur les journaux catholiques, *pas un seul* ne paraît le matin, de sorte que, depuis trois heures du soir, jusqu'au lendemain six heures du soir, le monopole de toutes les dépêches, des comptes-rendus des chambres, etc., etc., appartient à la presse irréligieuse ou indifférente... »

II. — Comment caractériser un pareil état de choses? Que dirions-nous, s'il nous était tout à coup démontré que les aliments offerts à la population de la France ont été empoisonnés, que l'eau de toutes les sources a été corrompue par des substances vénéneuses, de telle sorte que la proportion des aliments sains aux poisons est de 2 1/2 p. 100; qu'espèrerions-nous, que ne craindrions-nous point pour la santé publique? Telle est exactement la situation de la France; disons mieux: telle est, dans des proportions peu différentes, la situation de l'Europe et de toute la société civilisée, par rapport à l'alimentation quotidienne des âmes. Si dans d'autres contrées la mauvaise presse est généralement moins mauvaise, la bonne presse est peut-être moins bonne. La dose des poisons les plus violents est moindre; mais moindre aussi est la quantité des aliments sains. Vainement chercherait-on un coin de terre, dans le monde entier, où les pourvoyeurs de l'alimentation publique ne débitent, chaque jour, incomparablement plus d'arsenic que de pain.

Par elle-même, la presse devrait être pour la raison humaine un puissant auxiliaire dans la conquête de la vérité, puisqu'elle multiplie, dans une proportion indéfinie, la manifestation de la vérité par la parole. Multipliez cette action de la presse par le nombre des jours de l'année, et vous avez le journal. Mais le journal moderne fait plus encore: par le télégraphe, il touche à la fois à tous les points du globe et échappe, pour la communication de la pensée, aux lois du temps et de l'espace. Il semble donc que la vérité devrait couler à pleins bords, au sein d'une société que le télégraphe et le journal, alliés ensemble, mettent chaque jour au courant de tout ce qui se fait dans le monde, et renseignent sur toutes les questions qui préoccupent les intelligences.

Mais qu'arrive-t-il en réalité? C'est que, sur les questions de doctrine comme sur les questions de fait, la société moderne

est condamnée, par le journalisme et par le télégraphe, à ignorer la vérité et à se nourrir de mensonges. Rendu indispensable par la liberté de penser, qui soulève chaque jour les plus graves questions, sans permettre au plus grand nombre de les résoudre par eux-mêmes, le journalisme met les lecteurs dans la nécessité d'accepter sur ces problèmes formidables les solutions que leur offrent chaque matin des rédacteurs dépourvus tout à la fois du loisir, des lumières et de la droiture de volontés nécessaire pour réfléchir sur ce qu'ils écrivent. Il investit, dans chaque pays, quelques centaines d'hommes du droit de penser pour les autres, tout en mettant ces privilégiés dans l'impossibilité de penser pour eux-mêmes. Non-seulement il ravit la vérité à toute une nation, mais il la met dans l'impuissance de la discerner et de la saisir. Non-seulement il nourrit les âmes des aliments les plus malsains, mais il les prive de l'instinct qui porte tout être vivant à fuir ce qui lui est nuisible. Il les abêtit fatalement. C'est ce que constatait, il n'y a pas bien longtemps, en se plaçant à un point de vue purement rationnel, un des organes les plus accrédités du libéralisme anglais, le *Saturday review*. Il déclarait impossible de faire des journaux sa lecture habituelle, sans perdre la santé de l'âme. « Cette lecture a pour effet de corrompre le jugement, de décourager l'initiative intellectuelle, et généralement d'amortir les puissances mentales, en substituant l'habitude d'une lecture mécanique à celle d'une lecture intelligente. Les hommes cultivés, ceux mêmes qui ne cèdent que modérément à cette disposition, contractent des habitudes pires, au point de vue de l'intelligence, que l'absence de toute lecture. Un homme qui ne lit pas peut penser; mais un homme qui lit uniquement des journaux s'habitue à ne pas plus exercer son esprit qu'il ne fait en mettant ses habits. »

N'y a-t-il pas, pourtant, une exception à cette incapacité, dont le journalisme frappe la raison moderne relativement à l'acquisition de la vérité ? Ne nous renseigne-t-il pas, au moins, avec une célérité merveilleuse et une exactitude irréprochable, sur les questions de fait ? Au contraire : la célérité des communications télégraphiques, qui devait donner au journalisme cette puissance, l'a condamné à tromper ses lecteurs sur les questions de fait, comme la fréquence de sa périodicité le contraint de les induire en erreur sur les questions de doctrine.

Écoutons un journal américain, nous décrivant les avantages que son pays a retiré de ce prodige de la télégraphie, qui met

instantanément en communication les deux continents. « Chaque jour révèle mieux les graves inconvénients qui résultent du présent mode de transmission des nouvelles politiques, à l'usage de nos journaux quotidiens. Un événement important a lieu aujourd'hui à Londres, à Paris, à Constantinople, à Rome. Le même jour, nous lisons dans les journaux du soir un prétendu récit de ce fait. Le lendemain matin, on nous donne quelques détails de plus, accompagnés d'un article de fond, écrit à la hâte et uniquement basé sur les renseignements fournis par le télégraphe. L'opinion publique est ainsi formée; et lorsque douze ou quinze jours plus tard, on reçoit par la voie de la poste des informations plus complètes et plus vraies, la curiosité publique, depuis longtemps émoussée, ne prend plus aucun intérêt à ce qui est devenu pour elle une vieille histoire. Cette manière de traiter les matières les plus importantes entraînerait déjà de graves inconvénients, lors même que les informations données par le télégraphe seraient à l'abri de toute influence indue; mais trop souvent, et surtout quand il s'agit de l'Église catholique et du Saint-Siége, les dépêches sont surtout un modèle de ce qu'elles ne devraient pas être; elles cachent la vérité, insinuent l'erreur et dénaturent le caractère des faits qu'elles rapportent. »

Il n'en saurait être autrement, vu l'organisation des agences télégraphiques. La principale de ces agences, celle de Reuter, qui est pour l'Europe entière et pour le Nouveau-Monde ce que l'agence Havas est pour la France, a pour directeur un juif, qui l'a constituée et la dirige avec la plus grande habileté. Capable de rendre aux gouvernements d'importants services, il ne peut se passer de leur appui, sans lequel le monopole des nouvelles politiques lui échapperait. De là, entre cette agence et les gouvernements une alliance, en vertu de laquelle le public ne peut voir les événements que sous un certain jour, lequel est rarement le plus favorable à la vérité.

Loin d'être accidentel et isolé, ce fait tient à la nature des choses, et la situation qu'il nous révèle n'est pas seulement celle de la télégraphie, c'est également celle de la presse périodique. Oui, par sa nature, la presse périodique tend à mettre la pensée publique sous le joug de la plus humiliante tyrannie, de la tyrannie de l'argent.

La preuve de cette vérité est évidente : aussi bien que les agences télégraphiques, les journaux, pour s'établir et pour

vivre, demandent avant tout des capitaux ; et ils sont par conséquent sous la dépendance absolue des capitalistes qui les fondent. Les rédacteurs ne viennent qu'en sous-ordre ; et loin d'être libres dans l'expression de leur pensée, ils ont tout intérêt à conformer leur langage au goût de ceux dont ils attendent leur salaire. On ne saurait donc s'étonner que les juifs, entre les mains desquels se concentre la majeure partie des capitaux de l'Europe, soient également les maîtres de la presse périodique. Il est tel grand empire de l'Europe, où presque tous les journaux, et, même, assure-t-on, les journaux conservateurs, n'existent que par la grâce des fils d'Israël, et subissent plus ou moins leur influence. Mais ce qu'on peut poser en règle générale, c'est que, dans l'ère du journalisme, la pensée publique dont les journaux sont les régulateurs est, par eux, fatalement retenue sous la dépendance des intérêts financiers. Et comme les intérêts financiers sont fort indifférents aux droits de la vérité et de la morale, comme il cherchent uniquement à accroître les profits ; comme la vogue du journal, et par conséquent les profits du propriétaire, croissent en raison du talent avec lequel le journaliste assaisonne le mensonge, et flatte les plus bas instincts du cœur humain, il est dans la nature des choses que, dans l'ère du journalisme et de la liberté de la presse, la pensée publique soit soumise au plus abrutissant esclavage.

Quand donc Grégoire XVI, dans la célèbre encyclique *Mirari vos*, anathématisait la prétendue liberté de la presse comme la plus pernicieuse de toutes les pestes, il ne soutenait pas seulement les intérêts de la vérité religieuse et de la morale publique, il défendait encore les droits de la raison humaine et la vraie liberté de la pensée. Si le libéralisme a accueilli cette sentence par d'aussi violentes clameurs, c'est que le libéralisme est, dans l'ordre politique, l'ennemi juré de la liberté. La liberté de la presse et le journalisme sont, par rapport à la santé morale des peuples civilisés, ce qu'est par rapport à la santé physique des sauvages la liberté du commerce des liqueurs fortes. Des deux côtés, l'ivresse est mortelle. Il faut avoir abjuré le bon sens pour désapprouver la liberté qui tue les corps et approuver celle qui tue les âmes.

III. — En dévoilant la gravité du mal, nous en avons reconnu les causes. L'effrayante statistique du journalisme français, exposée au début de ce travail, ne nous étonnera plus autant, si nous considérons les affinités de la mauvaise presse avec les

infirmités de l'esprit et du cœur humain. Tant que les effets du péché originel ne seront pas détruits dans l'âme des fils d'Adam, on ne pourra pas, sans les exposer aux plus graves dangers, mettre partout sous leur main le fruit défendu.

Est-ce à dire que nous ne puissions pas, et que nous ne devions pas diminuer considérablement ces dangers? Non, sans doute : s'il nous est impossible de guérir complétement un mal incurable, nous pouvons au moins ne pas l'aggraver. Si nous devons nous résigner à voir se nourrir de poison ceux qui veulent périr, au moins pouvons-nous mettre une nourriture saine à la portée de ceux qui veulent vivre. Tels sont les deux grands devoirs des catholiques envers la presse périodique.

Ils doivent d'abord *s'abstenir de subventionner la presse antichrétienne,* et combien il serait à souhaiter que ce devoir, si évident en théorie, fût compris de tous en pratique! Mais combien il s'en faut que les avertissements les plus sérieux du Saint-Siége et de l'épiscopat aient obtenu même ce premier avantage, tout négatif! On s'abstiendra pent-être de s'abonner à un journal ouvertement immoral et grossièrement irréligieux. Mais avec quelle facilité on achètera ces détestables productions, soit dans les rues, soit dans les gares de chemins ds fer! Comment se dissimuler, pourtant, que les pièces de monnaie qu'on donne au revendeur de ces poisons sont un tribut payé à la puissance ennemie! N'est-ce pas lui faire un hommage plus coupable encore, et plus pernicieux, que de laisser pénétrer dans sa demeure, et figurer sur la table d'un salon chrétien, ces feuilles quotidiennes, ces revues périodiques, où l'impiété, voilée sous des dehors spécieux, n'en devient pour cela que plus dangereuse.

La doctrine antichrétienne a deux sortes d'organes qui correspondent à ses deux éléments : les uns soutiennent ses principes, les autres en déduisent imperturbablement les conséquences. Lesquels sont les plus dangereux? Évidemment, les premiers ; car au lieu de révolter les âmes honnêtes par la brutale application des doctrines révolutionnaires, ils les fascinent par la séduction des faux principes, et ne leur permettent d'apercevoir le terme où on les conduit que lorsque l'entraînement est trop violent pour s'y soustraire. Or, qui pourra compter le nombre des catholiques qui favorisent, par leur abonnement, des publications plus ou moins imprégnées des principes révolutionnaires? Ils ont, pour cela, toutes sortes de motifs. Ils veulent

s'instruire, et les publications catholiques ne les mettent pas assez au courant des questions. Ils veulent savoir ce que disent les adversaires, afin de juger leur erreur. Enfin, et c'est la raison principale, ils veulent se distraire, s'amuser, et ils trouvent que les journaux chrétiens sont ennuyeux. Ceux qui se trompent par de semblables prétextes montrent qu'ils ne comprennent pas deux choses : le prix de la vérité et la puissance de séduction de l'erreur. S'ils appréciaient, comme il le mérite, le trésor que le baptême a déposé dans leurs âmes, ils ne s'exposeraient pas aussi facilement à briser le vase fragile dans lequel il est renfermé. Comme le poison matériel, l'erreur possède une vertu malfaisante que les tempéraments les plus robustes ne subissent pas impunément. Le devoir clairement manifesté peut seul autoriser les médecins des âmes à affronter la contagion, et Dieu, qui les envoie, leur fournit alors des préservatifs capables de les sauvegarder. Mais celui qui s'expose de gaîté de cœur au péril, s'il ne périt pas entièrement, n'en sortira pas sans avoir perdu quelque chose de la robuste constitution de sa foi.

IV. — Le zèle dont nous devons être animés pour la vérité ne nous oblige pas seulement à nous abstenir de contribuer à la propagation de l'erreur ; à ce *devoir négatif,* imposé à tous, se joignent des *devoirs positifs,* dont l'étendue se proportionne aux ressources et au degré d'influence de chacun. Nous pourrions les résumer tous en un seul : nous employer à la *propagation de la verité par les bons journaux,* avec autant d'activité qu'en mettent les ennemis de Dieu et de l'Église à propager l'erreur par les mauvais journaux.

La question n'est pas de savoir si le journalisme est une institution bonne en soi ou une nécessité fâcheuse. Cette nécessité étant manifeste, il n'y a pas à hésiter : tout le zèle qui nous anime pour la défense de la religion et pour la conservation de la société, nous oblige d'employer notre influence à défendre et à soutenir le journalisme chrétien.

PRIÈRE

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, toutes les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée en union avec toutes les intentions auxquelles vous vous immolez sans cesse vous-même sur l'Autel.

Je vous les offre en particulier pour les écrivains qui sont

constamment sur la brèche pour repousser les attaques incessantes de vos ennemis. Divin Sauveur, bénissez leurs travaux, suscitez-leur des auxiliaires, et ne permettez pas que nous mettions à nous sauver moins d'activité que nos ennemis n'en mettent à nous perdre. Ainsi soit-il.

Nous avons déjà fait connaître à nos Associés une autre Œuvre, étroitement unie à la nôtre, et qui a pour but d'élever la presse à la hauteur d'un apostolat. Nous voulons parler de l'Œuvre de Saint-Paul, fondée à Fribourg par M. le chanoine Schorderet, et maintenant établie à Paris (1). Malgré les difficultés sans nombre qui l'ont assaillie, cette Œuvre s'est affermie et développée, sous la féconde influence des bénédictions du Saint-Siége. Une florissante association de jeunes filles, animées d'un esprit tout apostolique, se consacre, avec autant de succès que de constance, à l'impression de plusieurs publications catholiques, et, rend ainsi à la vérité des services, pour le moins aussi efficaces que les maîtresses et les catéchistes chargés de propager la foi par la parole. En priant pour cette œuvre, en l'aidant par nos offrandes, en lui procurant du travail, nous ferions plus qu'en soutenant une seule publication, si utile qu'elle soit, puisque nous travaillons à constituer l'indépendance de tout le journalisme catholique, en lui donnant pour la reproduction matérielle de la vérité des instruments animés de l'amour de la vérité. L'institution de la presse est composée de deux éléments : des écrivains qui incarnent la vérité dans la parole, et des imprimeurs qui donnent à cette vérité incarnée des ailes pour se transporter à toutes les extrémités de l'univers. Mettre ces deux agents en communion de foi et de sentiments, et rendre ainsi la presse complétement chrétienne ; tel est le but que se propose l'Œuvre de Saint-Paul et qui la rend digne de nos plus efficaces sympathies. — *(Messager du Sacré-Cœur.)*

P. Ramière, S. J.

Nous rappellerons, à la suite de cet article, ces paroles du cardinal Dechamps qui a dit, le 8 juin dernier, jour du Sacré-Cœur, au pied même de la Chaire de Saint-Pierre : « *L'Œuvre* « *de Saint-Paul* répond à la *plus urgente des nécessités morales* « *de nos temps.* »

(1) Rue de Lille, 51.

Les personnes qui voudraient contribuer au soutien de cette Œuvre peuvent adresser leurs souscriptions et leurs dons à M. le vicomte de Ponton d'Amécourt, trésorier de l'Œuvre, rue de l'Université, 18, ou à Mme Delacroix, trésorière, rue Saint-Dominique, 40, à Paris.

LES MIRACLES.

Les journaux républicains se montrent particulièrement vexés des guérisons qui viennent de se produire à Lourdes. On se demande ce que cela peut faire à la République, qu'il y ait des guérisons ou qu'il n'y en ait pas. C'est inexplicable, mais il faut bien se rendre à l'évidence, devant l'unanimité des sentiments républicains : les miracles font tort à la République. Si cela est vrai, il faut avouer que les journaux républicains ajoutent encore par leur sottise au tort que leur font les miracles. Ils s'obstinent à en parler. Que ne gardent-ils le silence ? Cela serait beaucoup plus habile et plus sûr, ainsi que nous allons le leur montrer fort amicalement.

Pour cela, examinons successivement toutes les hypothèses dans lesquelles on peut se placer.

Il y a des personnes, en petit nombre il est vrai, qui pensent, comme M. Renan et M. Littré, qu'un miracle est chose absolument impossible, non-seulement qu'il n'y en a jamais eu, mais encore qu'il ne peut pas y en avoir. Si ces personnes étaient témoins d'un fait de ce genre, elles n'en croiraient pas leurs sens, elles aimeraient mieux se persuader que leurs sens les trompent. Sous prétexte d'obéir à leur raison, elles détruisent leur raison. — Êtes-vous de ceux-là ? Pourquoi discutez-vous alors les faits que l'on signale ? Si le miracle est impossible *à priori*, il ne faut pas même l'examiner. Le dédain suffit. En discutant telle ou telle particularité du miracle, vous compromettez vos principes, vous laissez croire que vous avez peur du fait, l'incrédulité de vos clients en est ébranlée, d'autant plus que si votre critique tombe à faux, si les faits triomphent de votre négation, toute votre théorie est réduite en poudre.

Si, au contraire, sans nier la possibilité du miracle, vous niez l'authenticité de ceux que l'on raconte, nous vous demanderons quel intérêt vous pouvez avoir à cela ? Vous nous répondrez sans

doute : — l'intérêt de nuire à l'Église catholique. Fort bien, mais vous choisissez très-mal le terrain sur lequel vous combattez. Remarquez, s'il vous plaît, que les miracles qui ont lieu à Lourdes, à la Salette ou dans tout autre sanctuaire, ne sont pas l'objet d'un jugement de l'Église catholique. Ils ne relèvent que du seul bon sens, de la seule raison pour ceux qui en ont été les sujets, ou les témoins directs, ou qui en ont reçu le temoignage d'une source sûre.

Un homme est infirme : il souffre d'une de ces affections que les médecins déclarent incurables ; il va à Lourdes, il prie, sa priére est exaucée : il est guéri. Voulez-vous persuader à cet homme qu'il n'est pas guéri ? il vous traitera de fou, et il aura bien raison. Tous vos raisonnements, ou plutôt, — car ce que vous lui direz ne méritera pas le nom de raisonnement, — toutes vos négations stupides ne l'empêcheront pas de croire à sa guérison et à la cause surnaturelle de sa guérison.

Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour constater qu'on peut marcher, alors que tout à l'heure on ne le pouvait pas. D'autre part, guérir subitement des plaies invétérées de mille natures différentes, par une simple lotion d'eau pure, n'est pas dans les usages ni au pouvoir de la médecine naturelle. Une logique irrésistible oblige de conclure à l'existence et à l'opération d'un médecin surnaturel, et les journaux républicains, quoiqu'ils fassent, n'arrêteront pas cette croyance, parce qu'elle s'impose à l'esprit. Or, de deux choses l'une : ou les faits dont on parle sont véritablement miraculeux, ou ils reconnaissent des causes simplement naturelles. Dans le premier cas, en essayant de les nier sans preuves, les journaux irréligieux s'exposent aux démentis des faits, dont leur polémique ne fait que mieux ressortir l'évidence. Le miracle ayant subi victorieusement l'épreuve de la contradiction, s'impose à tous et ajoute une nouvelle gloire à l'Église, dont il scelle le divin caractère.

Si, au contraire, les faits qu'on croyait miraculeux ont été mal observés, s'ils sont reconnus, après mûr examen, n'avoir rien d'extraordinaire, la faute n'en peut pas retomber sur l'Église, qui ne s'est pas prononcée. L'erreur n'est imputable qu'aux hommes, toujours faillibles, qui avaient porté un jugement précipité.

Il y a des miracles, tels que ceux qui sont mentionnés dans l'Évangile, que tous les fidèles sont obligés de croire. On pècherait gravement contre la foi, on serait même hérétique si on les

rejetait. Que les libres-penseurs attaquent ceux-là, rien de plus naturel, parce que s'ils parvenaient à ébranler les preuves sur lesquelles ils s'appuient, l'Église en serait atteinte. Mais en cherchant à prouver que tel ou tel pèlerin est revenu de Lourdes presque aussi malade qu'il y était allé, les journaux radicaux perdent absolument leur temps et leur peine. Est-ce que l'Église fait un dogme de la guérison de celui-ci ou de celui-là? On peut refuser d'admettre qu'il y ait eu miracle sans cesser d'être catholique. En affirmant que les guérisons qui ont eu lieu à Lourdes sont l'effet médicinal de l'eau naturelle, on s'expose à passer pour niais, nullement à être hérétique.

Les journaux viendraient-ils à démontrer que telle guérison est faussement attribuée à un miracle, l'autorité de l'Église ne peut en être compromise. Mais s'ils ne peuvent faire cette preuve, si leurs explications sont absurdes, ce qui est presque toujours le cas, il faut bien conclure que c'est Dieu qui guérit les malades que les hommes n'ont pas pu soulager.

Le bon sens populaire conclut ainsi, et lorsque les faits se sont passés devant des milliers de témoins, lorsque les médecins les plus sérieux se sont prononcés après des constatations scientifiques, il ne reste à la raison d'autre issue que d'admettre l'intervention divine. Les journaux de la libre pensée ont des rédacteurs payés pour ne pas croire aux miracles, ou du moins pour dire qu'ils n'y croient pas.

Mais les foules ne reçoivent pas des salaires de ce genre. Elles acceptent volontiers les témoignages de leurs sens, et lorsqu'un fait aussi simple qu'éclatant est évidemment en dehors des lois naturelles, elles concluent d'un trait à une action surnaturelle, et c'est pour amener cette conclusion dans l'âme des hommes de bonne volonté que Dieu daigne parfois manifester d'une façon extraordinaire son action bienfaisante.

Les personnes qui ont les moyens de s'adonner à l'étude n'ont pas besoin des miracles actuels pour croire au surnaturel en général et à la divinité de l'Église catholique en particulier. Elles ont l'Ancien et le Nouveau-Testament, remplis des prodiges les plus éclatants; elles ont l'histoire de l'Église, qui n'est en quelque sorte qu'une suite ininterrompue de miracles; elles ont la métaphysique, qui ouvre des perspectives infinies sur l'action incessante de la Divinité. Mais les pauvres gens, que les nécessités de la vie courbent constamment vers la terre, qui n'ont pas le loisir de promener leur esprit dans les arcanes de

l'histoire ou dans la profondeur de la métaphysique, seront ils déshérités pour cela de la sublime et consolante croyance au surnaturel ? Non. Dieu a mis à leur portée, dans les temps précisément où l'on veut chercher à égarer leurs esprits, des preuves aussi simples que saisissantes dans ces miracles qui se multiplient sur tous les points du globe, et qui, en démontrant l'efficacité de la prière, dénotent la puissance de Dieu et de ses saints.

La Providence ne se sert de la guérison des corps que pour arriver à la guérison des âmes. Aussi, lorsqu'un fait miraculeux vient à se produire, on peut assurer qu'il détermine autour de lui une quantité considérable de conversions. Il suffit qu'il soit connu. En appelant l'attention sur ces faits, en niant les circonstances les plus faciles à prouver ou en donnant des explications absurdes, les journaux irréligieux rendent à la cause catholique un service immense. Grâce à eux, les faits seront connus d'un plus grand nombre de personnes et entourés de preuves plus complètes et plus concluantes. Et n'était le scandale de leur impiété, nous prierions ces journaux de continuer ainsi à être utiles à l'Église ; ils sont, sur le terrain des miracles, dans l'heureuse impuissance de lui nuire, et, quoi qu'ils disent, ils serviront ses intérêts. — *(Univers)*.

Paul Lapeyre.

LE CIMETIÈRE CATHOLIQUE

De nos jours on veut tout séculariser, le cimetière comme l'école : on veut le mariage civil et l'enterrement civil, et, surtout, l'on veut que les catholiques soient soumis a ces *civilités* qui sont la négation de la religion et de la destinée surnaturelle de l'homme. En Belgique, le libéralisme fait tout ce qu'il peut pour enlever tout caractère religieux aux cimetières: Son Éminence le cardinal Dechamps, archevêque de Malines, vient d'écrire à ce sujet une lettre pastorale qui ne convient pas moins à la France qu'à la Belgique, et que nous reproduisons :

Victor-Auguste-Isidore Dechamps, cardinal-prêtre de la sainte Église romaine, du titre de Saint-Bernard-aux-Thermes,

par la grâce de Dieu et du Siége apostolique *archevêque de Malines, primat de Belgique,*

Au clergé et aux fidèles de Bruxelles, Salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ (1).

Nos Très-Chers Frères,

Nous venons vous entretenir d'un fait douloureux pour vous et pour nous. On vient d'achever à Bruxelles une œuvre depuis longtemps commencée : les trois derniers cimetières bénits où les familles catholiques, c'est-à-dire presque toutes les familles de la capitale, avaient la consolation de voir reposer en terre sainte et à l'ombre de la croix leurs membres décédés dans la communion de l'Église, ces trois cimetières viennent d'être remplacés par un cimetière sécularisé, par un cimetière dépouillé du caractère sacré que donne la religion au sanctuaire des morts.

Ce fait, N. T -C. F., n'est pas seulement douloureux, il est plus que cela, car il implique une sorte de mépris public de notre foi (2) et constitue une véritable oppression de nos consciences.

Notre charge nous oblige donc à protester hautement aujourd'hui contre ce mépris et contre cette oppression, mais en accomplissant ce devoir, nous voulons en accomplir un autre encore, en vous aidant à éclairer nos adversaires et à les convaincre de deux choses : d'abord, que ce mépris est aveugle; ensuite, que cette oppression est deux fois injuste, parce qu'elle viole tout ensemble la loi divine et la loi nationale.

I

Rappelons-nous donc avant tout, N. T.-C. F., les enseignements de la foi sur la mort, et jouissons de la lumière que

(1) Dans les rares localités du diocèse où la liberté du culte catholique est entravée, comme elle l'est maintenant à Bruxelles, quant à la sépulture religieuse, MM. les curés se serviront de cette Lettre pastorale pour appuyer leurs réclamations.

(2) Nous parlons du fait en lui-même, de ce qu'il implique nécessairement, et nous ne sondons pas la pensée de ses auteurs. Nous voudrions pouvoir leur appliquer le *nesciunt quid faciunt* et les éclairer sur la portée de ce qu'ils font.

répand la révélation chrétienne sur la triste fin de notre vie sur la terre.

L'homme a été créé immortel, immortel dans son corps comme il l'est dans son âme. La mort, la séparation du corps et de l'âme, a été pour l'homme le châtiment du péché qui sépare l'âme de Dieu. Mais la justice divine a été vaincue par la miséricorde, et le châtiment transformé en expiation par Notre-Seigneur Jésus-Christ. C'est lui qui par sa mort a triomphé de la nôtre : *Qui mortem nostram moriendo destruxit et vitam resurgendo reparavit.*

La mort sans la rédemption, la mort sans la croix, serait désespérante. Par la rédemption, par la croix, elle change d'aspect et devient une source de vie, non-seulement pour notre âme, mais aussi pour notre corps. Chacun de nous, N. T.-C. F., confesse cette foi tous les jours en disant : *Je crois la résurrection de la chair et la vie éternelle.*

La rédemption est la vérité. Tous les siècles qui ont précédé la venue du Sauveur l'ont attendue. Pour ne pas reconnaître cette attente dans les traditions générales, et là même où les ombres de l'erreur se sont mêlées à la clarté de la promesse primitive fidèlement gardée par les patriarches et par les prophètes, pour ne pas voir que la rédemption est la foi de l'ancien monde, il faut fermer les yeux à l'évidence.

Le monde nouveau confesse la rédemption accomplie par le sacrifice de la croix, et c'est avec la fière assurance de la possession de la vérité que Bossuet a dit : *Être attendu, venir, être adoré par une postérité qui dure autant que les siècles, c'est le caractère de Celui en qui nous croyons.* Oui, la croix est la lumière du monde, et chacun de nous peut dire avec saint Paul : Je sais à qui je me confie et j'ai la joie de la certitude, *Scio cui credidi et certus sum ;* et avec le prophète royal : Ma chair reposera dans la tombe avec espérance, *Et caro mea requiescat in spe.*

Nous avons affirmé que le mépris de cette foi est aveugle. Il l'est en effet, car s'il existe une chose démontrée à la raison humaine, c'est la vérité divine du christianisme. Dieu se manifeste à l'esprit humain de bien des manières, et parfois d'une façon toute exceptionnelle qui réveille les âmes endormies, comme il le fait par les miracles où il révèle sa puissance sur la nature ; mais il se manifeste aussi par des œuvres permanentes, c'est-à-dire par la nature elle-même et par la révélation. L'or-

dre de la nature, les harmonies de la terre et des cieux, l'unité des mondes, manifestent Dieu comme créateur; l'ordre des temps, l'harmonie des siècles, l'unité de l'histoire humaine en Jésus-Christ seul, manifestent Dieu comme sauveur du genre humain.

Pour méconnaître le caractère divin de ces deux manifestations, et dans l'ordre de la nature, et dans l'ordre de la grâce, il faut renier la raison avec la foi.

Jésus-Christ, apparaissant à son heure, selon la promesse originelle, a prouvé sa Divinité en se révélant comme le vrai maître des temps, le maître du passé et de l'avenir. Il s'est montré le maître du passé en faisant écrire la grande histoire de son avénement par tous les siècles qui l'ont précédé; il s'est montré le maître de l'avenir en lui donnant des ordres humainement irréalisables et que nous voyons fidèlement accomplis dans l'Église universelle.

Il a dit à quelques pauvres pêcheurs : *Allez et enseignez toutes les nations ; je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles*; et nous voyons l'apostolat universel et perpétuel accomplir cette parole surhumaine. Il a dit à Pierre : *Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les forces de l'enfer ne prévaudront pas contre elle;* et nous voyons l'unité de l'apostolat appuyée sur Pierre toujours vivant dans ses successeurs, et l'Église toujours victorieuse dans les combats que n'ont cessé de lui livrer la violence des persécuteurs, le mensonge des hérésies, le scandale même de ses enfants infidèles. Il a dit à ses disciples réunis autour de lui pour célébrer le sacrifice de l'agneau pascal, touchante image de l'agneau de Dieu qui expie les péchés du monde, il leur a dit après le sacrifice figuratif, et en instituant le sacrifice véritable et perpétuel de la nouvelle alliance, le sacrifice de son corps et de son sang : *Faites ceci en mémoire de moi;* et nous voyons cet unique sacrifice perpétuellement offert de l'orient au couchant, selon cette grande prophétie faite à l'ancien peuple de Dieu : *Vos victimes ne me plaisent plus, mais voici que je suscite un nouveau sacerdoce chez tous les peuples, et qu'une hostie sans tache m'est offerte en tous lieux, parce que mon nom est grand parmi les nations.* Il a dit au sacerdoce du nouveau Testament : *Recevez le Saint-Esprit et ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis, et ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus;* et nous voyons les consciences s'ouvrir, et l'aveu

sacramentel se faire à l'autorité divinement établie pour la rémission des péchés. Il a dit cette parole que jamais le monde n'avait entendue : *Je suis le pain vivant descendu des cieux et celui qui s'en nourrit ne mourra pas pour toujours ;* et nous voyons les âmes nourries de ce pain céleste vivre d'une vie nouvelle à laquelle nulle autre vie n'est comparable. Il a dit : *Quand je serai élevé en croix, j'attirerai tout à moi,* et nous voyons chez tous les peuples des âmes en foule répondre à l'amour de Celui qui nous a aimés jusqu'à la mort, un amour jusqu'alors inconnu des enfants des hommes. Il a dit cette autre parole que personne n'a jamais dite, que personne n'a jamais pu dire : *Celui qui aime son père et sa mère plus que moi n'est pas digne de moi ;* et nous le voyons aimé d'un amour supérieur à tout autre amour, de l'amour qui a fait les apôtres, de l'amour qui a fait les martyrs, de l'amour qui a fait les vierges, de l'amour qui a peuplé les déserts, qui a fait jaillir des solitudes des hymnes sans fin, qui a consacré des légions d'hommes et de femmes au service de toutes les faiblesses et de toutes les misères humaines.

Comme il est le maître des temps, il est donc aussi le maître des cœurs. Ce sont là des faits manifestement divins que rien n'ébranlera, et le mot de saint Paul aura toujours raison : *Christus heri et hodie, ipse et in sæcula.*

Oui, le christianisme vivant dans l'Église est la vérité divine démontrée, et si ceux qui l'ignorent, sans leur faute, ne rendront compte à Dieu que de la lumière qu'ils ont reçue, ceux qui, en présence de la révélation chrétienne, détournent les yeux de ses clartés, rendront compte à Dieu de l'aveugle mépris de ses dons.

II

Ils rendront compte aussi de tout ce qu'ils font pour nous ravir la liberté de pratiquer notre foi. Le culte, en effet, appartient à la pratique de la foi ; il est, avec la charité, la foi vivante. Il l'est dans la prière, dans le sacrifice, dans les sacrements, et il l'est aussi dans les actes sacrés de l'Église à l'égard des mourants et des morts.

L'Église ne dit pas seulement à l'âme de l'agonisant : *Pars de ce monde, âme chrétienne, au nom du Père tout-puissant qui t'a créée, au nom du Fils unique qui a souffert pour toi, au nom de l'Esprit-Saint qui a été répandu en toi ;* mais

l'Église, pleine de vénération pour le corps qui a servi de tabernacle à cette âme et de temple à l'Esprit de Dieu, l'Église confie ce corps à la terre en se souvenant tout à la fois de la justice divine qui a dit à l'homme pécheur : *Tu es poussière et tu retourneras en poussière*, et de la divine miséricorde qui a dit ensuite : *Je le ressusciterai au dernier jour.* L'Église donc qui consacre des temples, des sanctuaires où ses enfants réunis pendant leur vie offrent le saint sacrifice et participent aux sacrements, l'Église consacre aussi des temples, des sanctuaires où ses enfants décédés restent unis dans la communion des saints et dans l'attente de la résurrection, car les corps ressusciteront et de même que les semences jetées en terre semblent s'y dissoudre et périr avant d'en sortir transformées en plantes merveilleuses, ainsi nos corps sont comme semés en terre par la Toute-Puissance pour ressusciter glorieux, en se réunissant à leurs âmes fidèles.

Depuis ses origines, partout où elle a été libre, l'Église a toujours possédé deux sortes de sanctuaires, celui des vivants et celui des morts, et la possession de ses cimetières a toujours été aussi essentielle à son culte que celle de ses temples.

Dans les temps de persécution, elle a subi la violence des persécuteurs, au dernier siècle comme aux premiers, mais parce que la persécution laisse parfois des traces, et que les usages introduits par elle résistent çà et là quelque temps à la discipline générale, redevenue libre, il n'est permis ni de transformer ces exceptions passagères en règle permanente, ni de confondre les tristes suites des temps de persécution avec les pratiques régulières des temps et des pays de liberté.

Là où son droit à la liberté est reconnu et garanti par les lois civiles, l'Église ne se résigne pas à le voir violer; elle proteste et réclame l'usage de son droit avec une fermeté et une constance qui finissent par décourager l'arbitraire.

Après les sanglantes orgies de la Révolution du XVIII[me] siècle, et dès que l'ordre commença à se rétablir, la puissance publique reconnut le droit de l'Église à la liberté de son culte, et par là même son droit à la possession de cimetières catholiques. La République et l'Empire proclamèrent ainsi qu'imposer par la force la promiscuité des sépultures dans un même cimetière serait une iniquité semblable à celle dont se rendraient coupables ceux qui tenteraient d'introduire, par la force aussi, la promiscuité des cultes dans un même temple.

On peut juger par là de la sincérité du prétendu respect qu'ont pour notre culte, ceux qui offrent à l'Église de poser les actes de la sépulture sacrée dans leurs champs de promiscuité. C'est comme s'ils offraient à l'Église, après lui avoir enlevé ses églises consacrées, d'exercer son culte dans les temples des Loges.

Les ennemis de l'Église, chez nous, veulent, malgré l'évidence des faits, que les lois de liberté dont nous venons de parler ne soient plus en vigueur aujourd'hui. Mais ces lois elles-mêmes n'ont jamais été que l'application du principe de liberté garanti par les Constitutions française et belge. Elles sont non-seulement en vigueur chez nous, comme le prouve la pratique générale que de rares exceptions ne peuvent faire méconnaître, mais elles doivent y être en vigueur en vertu de la Constitution du pays.

Voici donc, N. T.-C. F., les vérités qu'il faut rappeler à ceux qui les oublient :

Notre culte, le culte catholique, est l'expression vivante, la pratique même de notre foi ; la sépulture religieuse appartient essentiellement à ce culte ; la terre sainte, la terre consacrée par la parole de Dieu, les prières et les bénédictions de son Église, pour être réservée à ceux qui meurent dans la communion catholiqne, est, à son tour, essentiellement requise à cette sépulture ; l'Église est libre en Belgique, et par son droit propre, et en vertu de la Constitution ; ceux qui lui enlèvent, ou ceux qui lui refusent la possession de ses cimetières pour la sépulture de ses enfants, de l'immense majorité des Belges, sont donc tout à la fois des violateurs de la loi divine qui veut l'Église libre, et de la loi nationale qui la veut libre aussi.

Nous constations tout à l'heure que la loi promulguée en France et en Belgique, 'en vertu de la liberté rendue au culte catholique, y est toujours en vigueur, en fait et en droit. Nous ne réclamons donc pas autre chose que de voir cette loi de Prairial an XII, exécutée comme elle l'a toujours été jusqu'en ces derniers temps, c'est-à-dire selon son véritable sens constaté par l'usage. En nous exprimant ainsi, nous nous servons des termes même employés par des hommes d'État que nos adversaires ne peuvent récuser, et dont ils trouveront les paroles à la suite de cette instruction pastorale.

Ils verront, en les lisant, que les passions antireligieuses qui agitent chez nous les ennemis de l'Église sont de date très-récente, et que les vrais hommes d'État en Belgique, quelles

qu'aient été leurs dissidences sous d'autres rapports, ont toujours admis, dans la question des cimetières, les principes pratiqués dans les églises et les écoles. La promiscuité, sous le voile d'une neutralité hypocrite, est partout inconstitutionnelle, car à la liberté elle substitue l'oppression du culte par une véritable *doctrine d'État,* par un véritable *culte d'État,* la doctrine et le culte de l'*indifférentisme.* L'État n'a le droit de l'imposer à personne, et nous avons tous le droit de n'en pas vouloir. Les incrédules, les infidèles, les affiliés des Loges ont la liberté politique de se donner, à leurs frais, des écoles, des temples et des cimetières d'indifférentisme, mais nulle autorité politique, ni communale, ni provinciale, ni générale, n'a le droit de nous les imposer en les établissant aux frais des familles catholiques, c'est-à-dire de la presque totalité des contribuables en Belgique. La Constitution nous garantit, au contraire, le droit qui ne nous vient pas d'elle d'avoir des cimetières de notre culte, comme nous avons des églises de notre culte et des écoles de notre culte.

Mais le libéralisme, cet apôtre prétendu de la liberté, se démasquant enfin, ne veut plus rien de tout cela et ne rêve que la force. Il prêchait autrefois la séparation des deux puissances, mais loin de les séparer, il veut aujourd'hui les réunir dans ses mains, afin d'imposer aux peuples *une nouvelle religion d'État*, *l'antichristianisme obligatoire.* Il veut l'imposer dans ses écoles; il veut l'imposer dans ses cimetières; et il espère même, quand l'heure lui sera propice, de l'imposer dans ses temples. La liberté de la parole, de la presse, de l'enseignement, ne lui suffit plus; il veut être seul libre; et quelle que soit sa forme ou quel que soit son nom, qu'il s'appelle César ou Convention, il apparaît enfin partout tel qu'il est, sous les traits hideux du despotisme, car il prétend s'armer du glaive de l'État pour faire prévaloir ainsi ce qu'il est impuissant à faire prévaloir autrement, et pour fermer la bouche à quiconque ne pense pas comme lui.

Il peut encore, sans doute, parvenir à ses fins, comme il y est parvenu plus d'une fois, mais sa victoire n'a jamais été et ne sera jamais qu'éphémère, parce que chez les peuples *élevés* par le christianisme, aucun despotisme n'a pu ni ne pourra se faire supporter longtemps.

Catholiques! il dépend de vous d'en préserver ou d'en délivrer votre patrie. Vous ne serez jamais des hommes de révolte,

vous ne chercherez jamais dans le trouble le moyen de vous faire rendre justice, mais vous ne serez jamais des muets non plus en présence du mépris de votre foi et de l'oppression de vos consciences. Vous parlerez donc, vous écrirez, vous protesterez courageusement, et par la revendication de vos droits, par l'usage même que vous en ferez, là où la chose sera possible, comme elle l'a été dernièrement à Gand, lorsqu'on voulut y imposer à vos frères ce que l'on prétend aujourd'hui vous imposer à Bruxelles, vous finirez pas reconquérir la pleine liberté de votre foi, de votre culte et de vos œuvres.

Cette Instruction pastorale sera lue dimanche, après l'évangile de la sainte Messe, dans toutes les églises de Bruxelles.

Donné à Malines, sous notre seing, notre sceau et le contre-seing de notre secrétaire, le 31 août 1877.

VICT.-AUG. CARDINAL DECHAMPS,
(L † S) ARCH. DE MALINES.

Par mandement de son Éminence le cardinal archevêque.
J.-A. MERTENS, secrét.

APPENDICE

—

La liberté de l'Église dans la possession de ses cimetières chez les nations voisines. — Les paroles de quelques hommes d'État sur cette question.

—

Ce n'est pas chez les seules nations généralement catholiques, mais c'est aussi chez les nations mixtes, que l'Église est libre dans la possession de ses cimetières. Elle l'est en Allemagne, non-seulement en Autriche, mais dans les provinces Rhénanes, dans les provinces de l'ancienne Prusse, et dans diverses autres principautés allemandes. Elle l'est en Angleterre, où les cimetières sont confessionnels, et elle l'est particulièrement à Londres, où les catholiques ont quatre grands cimetières à leur usage exclusif. Elle l'est en Suisse, où les catholiques ont leurs lieux particuliers de sépulture, dans les cantons protestants, comme dans les cantons catholiques. Elle l'est en Hollande, où les fabriques des églises, soit protestantes, soit catholiques, possèdent des cimetières confessionnels, à côté du cimetière communal (v. l'Inst. past. de Mgr l'évêque de Liége, 1874). Elle

l'est en France, où le décret de Prairial n'a jamais cessé d'être généralement en vigueur.

Il n'a jamais cessé de l'être en Belgique non plus. Voici sur ce grave sujet, les paroles de plusieurs hommes d'État que le libéralisme ne peut pas récuser :

En 1849, M. de Haussy, alors ministre de la justice, s'exprimait ainsi :

« On ne pourrait obliger les ministres du culte à admettre dans la « partie bénite du cimetière des personnes qui ne professent pas ce « culte ou qui, l'ayant professé, ne sont pas mortes dans la commu- « nion de l'Église catholique. Ce serait violer la liberté (la liberté des « cultes) que d'obliger les ministres catholiques à recevoir dans la « partie affectée aux catholiques des individus d'autres religions ou « d'aucune religion. »

M. Orts, rapporteur de la commission nommée pour examiner la question des cimetières, commission exclusivement composée de libéraux, exposa son sentiment dans les termes suivants : « Le titre IV règle la police des lieux de sépulture. Il maintient l'obligation de séparer les cultes, en ajoutant la réserve, dans chaque cimetière, d'un espace séparé pour les dissidents, morts sans profession publique d'un culte déterminé. La disposition est nouvelle sous ce seul rapport ; elle comble une évidente lacune et permettra d'écarter plus complètement que par le passé toute chance de conflits ou de scandales, en cas de refus d'une sépulture religieuse. » L'avant-projet de MM. Faider et Piercot donnait sa sanction aux propositions de la commission de la façon suivante :

Art. 14. « Dans les communes où l'on professe plusieurs cultes, chaque culte doit avoir un lieu d'inhumation particulier, et dans le cas où il n'y aurait qu'un cimetière, on le partagera par des murs ou des haies en autant de parties qu'il y a de cultes différents, avec une entrée particulière pour chaque division, et en proportionnant cet espace au nombre des habitants de chaque culte. Il sera réservé, en outre, dans chaque cimetière public un terrain destiné aux inhumations pour lesquelles le concours du clergé est refusé ou n'est point réclamé. »

M. Liedts, gouverneur du Brabant, dans une circulaire du 21 février 1851, dit également : « Comme il peut s'élever des difficultés au sujet de l'emplacement à déterminer pour le creusement de la fosse destinée à recevoir le corps d'une personne à laquelle, pour des motifs qu'il n'appartient pas à l'autorité civile d'apprécier, la sépulture ecclésiastique aurait été refusée, il ne serait pas inutile de rappeler ici que, d'après l'esprit de l'art. 15 du décret du 23 prairial an XII, il convient que, dans chaque cimetière, une portion de terrain soit réservée pour l'inhumation de ceux que l'Église rejetterait hors de son sein. »

La circulaire de M. le gouverneur se termine par ce passage, emprunté au Répertoire de MM. Tielemans et de Brouckere : (V. Cimetière, p. 61).

« Lorsqu'un cimetière a été consacré au culte, l'autorité civile ne doit plus y faire enterrer les individus que l'Église repousse comme étrangers à sa communion : ceci est une conséquence de la consécration, et c'est par ce motif qu'il est nécessaire de réserver dans tout cimetière catholique une portion de terrain non bénite, pour l'inhumation de ceux à qui l'autorité religieuse refuse la terre sainte. »

Le règlement édicté par le conseil communal de Bruxelles le 7 mai 1856 portait que les inhumations se feraient d'après les distinctions établies par l'art. 15 du décrét du 23 prairial an XII. Lors de la discussion, les observations suivantes furent échangées : *M. Depaire* demanda : « Quelles distinctions ? — *M. de Brouckere :* Les distinctions de cultes. — *M. Depaire* : Je m'en doutais bien ; mais comment l'administration communale sera-t-elle renseignée sur l'endroit où doit être enterré le cadavre ? — *M. de Brouckere* : D'une façon extrêmement simple. On fait connaître que le mort appartient à tel ou tel culte. On s'adresse aux églises s'il y a un enterrement religieux. S'il n'y en a pas, l'inhumation a lieu dans la partie réservée aux personnes qui n'appartiennent à aucun culte. » Aucune protestation ne s'éleva contre ce langage et le règlement fut voté, entre autres, par MM. de Brouckere, Fontainas père, Lavallée, de Page, Tielemans, Ranwet et Watteeu.

La loi hollandaise du 10 avril 1869 sur cette matière porte :

Art. 14. « On pourra établir des cimetières particuliers avec l'autorisation et sous la surveillance des bourgmestres et échevins de la commune dans laquelle le terrain est situé. On ne refusera l'autorisation à une secte religieuse d'établir un cimetière particulier à son usage que lorsqu'il sera démontré que l'emplacement désigné ne saurait y servir conformément aux prescriptions de la présente loi.

Art. 19. « Les cimetières communaux devront être établis de telle manière, que l'administration d'une secte religieuse, qui ne possède pas de cimetière à elle, puisse faire enterrer les corps des membres de cette communauté dans une partie séparée du cimetière exclusivement destinée pour elle. Chaque culte aura une entrée séparée. L'autorité communale règlera de commun accord avec l'administration de la communauté religieuse, les parties qu'il s'agit de séparer. »

Nous avons vu qu'en Belgique comme en Hollande et en Angleterre, dès que la liberté religieuse y fut reconnue, le droit de l'Église à ses cimetières n'a plus été contesté. Il est trop tard de le lui contester aujourd'hui, nous l'affirmons sur l'honneur des pouvoirs publics, qui sont ce qu'ils sont pour assurer à tous les Belges la tranquille jouissance de leurs droits.

On a dit que pour être fidèle aux loix qui nous garantissent la possession de nos cimetières, le pouvoir civil devrait redevenir le bras séculier de l'Église ; mais ce qui est évident, c'est que le pouvoir civil doit être fidèle à ces lois pour rester le bras défenseur de la liberté.

LES LIVRES DE ROSMINI.

Plusieurs journaux allemands viennent de publier, à l'occasion des ouvrages du célèbre abbé Rosmini, deux documents qui remontent à l'année dernière, mais qui conservent tout leur intérêt, et qui prouvent, une fois de plus, avec quelle maturité procèdent les congrégations romaines, avec quel soin le Saint-Siége maintient les droits de la foi et de la liberté dans les questions controversées, avec quelle sollicitude aussi il s'attache à montrer aux fidèles enfants de l'Église qu'ils doivent diriger tous leurs efforts contre les ennemis de l'Église et de la société, au lieu de se diviser sur des questions restées libres.

—

Le communiqué officiel suivant a paru dans l'*Osservatore Romano* du 20 juin 1876 :

*Au marquis Baviera, rédacteur en chef de l'*Osservatore Romano.

Très-illustre marquis,

C'est avec beaucoup de peine que je viens de lire, dans le numéro du 14 juin de votre journal, un article où il est question d'une brochure intitulée : « Antonio Rosmini et la *Civiltà Cattolica,* devant la Sacrée-Congrégation de l'Index, » par Joseph Buroni.

Vous savez que les ouvrages de l'illustre philosophe Antonio Rosmini ont été soumis à un très-rigoureux examen par la Sacrée Congrégation de l'Index, examen qui a duré depuis 1851 jusqu'à 1854. Vous n'ignorez pas non plus qu'à la fin de cet examen notre Très-Saint Père le Pape Pie IX, heureusement régnant, par une condescendance très-peu usitée, a daigné présider en personne l'assemblée des Très-Révérends Consulteurs et des Très-Éminents Cardinaux, dont il avait recueilli les vo-

tes, et qu'après avoir invoqué l'aide du Ciel par des prières ferventes, il a prononcé le décret suivant : « Tous les ouvrages d'Antonio Rosmini-Serbati, qui ont fait l'objet de la récente enquête, doivent être renvoyés (libres de censure). En outre, nul préjudice n'est porté, par le fait de cette enquête, soit aux louanges dues à la conduite de l'auteur et de l'Ordre religieux fondé par lui, soit à leurs mérites distingués envers l'Église. »

L'auteur de l'article susdit, entreprend de discuter la signification des mots *Dimittantur opera ;* mais il le fait de telle manière que, tout en admettant la force de cette formule, il la réduit presque à rien. Il dit, en effet : « Nous ne nions pas que le décret *Dimittantur* n'ait, *sous un certain rapport,* un sens équivalent à celui de *Permittantur ;* mais la permission de publier un livre et de le lire sans encourir aucune peine ne signifie nullement qu'un tel livre est à l'abri de toute censure. » Or, ces paroles font supposer que la Sacrée Congrégation, ou plutôt le Saint-Père, en prononçant un tel jugement, n'a fait autre chose que de permettre la divulgation et la lecture des ouvrages de Rosmini sans qu'on encoure pour ce fait aucune peine.

Mais je vous pose cette question : Quelle peine l'éditeur et les lecteurs des ouvrages de Rosmini encouraient-ils avant que ces ouvrages eussent été soumis au long et sévère examen dont j'ai parlé ? — Aucune. — A quoi donc auraient servi les graves études et les longs travaux de la Sacrée Congrégation ? — A rien. — Et dans quel but aurait été rendue la décision du Saint-Père ? Dans aucun but. Donc, si nous voulons éviter ces conillusions absurdes, il faut convenir que cet examen prouva définitivement que les accusations portées contre les livres de Rosmini étaient fausses ; qu'on n'y trouva rien de contraire à la foi ou aux mœurs, et que leur publication et leur lecture ne sont pas dangereuses ponr les fidèles. Comment peut-on supposer que le Saint-Père ait voulu, par là, autoriser la publication d'ouvrages renfermant des doctrines erronées, et délivrer de toute peine ceux qui les lisent ? Une telle permission serait un acte bien plus nuisible que de porter une peine contre ces ouvrages, ou de la maintenir, en supposant qu'elle eût déjà été en vigueur.

Je pourrais relever d'autres passages de votre article, et montrer que l'auteur entre sur un terrain où il n'est pas compétent. Mais ce que j'ai déjà cité suffit pour justifier la nécessité de m'adresser à vous. Comme tout le monde ne sait pas que, dans les circonstances actuelles, le Maître du Sacré Palais ne

fait pas la révision des journaux, et comme le caractère et la célébrité de l'*Osservatore Romano* pourraient faire croire à l'approbation de l'article susdit, je crois devoir déclarer que je n'aurais jamais consenti à sa publication. Et, de plus, j'ai à vous prier de ne plus recevoir aucun article sur le sens du décret *Dimittantur*, ni contre le docte et pieux Rosmini, ni contre ses ouvrages examinés et laissés sans censure.

Je profite de cette occasion pour rappeler que le Saint-Père, dès la promulgation du décret *Dimittantur opera*, a enjoint le silence, et dans un but d'empêcher qu'on portât de nouvelles accusations, et qu'on soulevât, sous un prétexte quelconque, des discordes entre les catholiques. « Afin que, sous quelque prétexte que ce soit, il ne surgisse plus et on ne répande plus à l'avenir de nouvelles accusations et des dissensions, Sa Sainteté enjoint ici, pour la troisième fois, le silence aux deux parties. »

Qui ne voit une source de discorde dans les efforts qu'on tente pour faire croire que les ouvrages de Rosmini n'ont pas encore subi un examen suffisant, ou qu'ils sont soupçonnés d'erreurs qui n'auraient été aperçues ni avant ni après cet examen si extraordinaire, ou bien que ces ouvrages sont dangereux ? Qui ne voit aussi une source de discorde dans l'emploi d'expressions qui ôtent toute la valeur ou qui amoindrissent extrêmement la force et l'autorité du décret rendu, avec tant de maturité et de solennité, par le Pasteur Suprême de l'Église ?

On n'entend pas affirmer par là qu'il soit défendu d'avoir une opinion différente du système philosophique de Rosmini ou d'être en désaccord avec lui sur la manière d'expliquer certaines vérités, et même d'en donner la réfutation dans les écoles ; mais si l'on n'est pas d'accord avec lui sur la manière d'expliquer certaines vérités, il n'est pas permis pour cela de conclure que Rosmini a nié ces mêmes vérités. Également il n'est pas permis d'infliger des censures théologiques aux doctrines soutenues par lui dans les ouvrages examinés et laissés libres par la Sacrée-Congrégation de l'Index, et au sujet desquels le Saint-Père a voulu interdire toute nouvelle accusation à l'avenir.

En vous assurant de ma haute estime et de mes sentiments distingués,

J'ai l'honneur d'être, très-illustre marquis,

Votre très-dévoué serviteur,

P. François-Vincent-Marie Gatti, de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, maître du Sacré Palais Apostolique.

16 juin 1876.

La déclaration suivante a été publiée par la rédaction de l'*Osservatore Cattolico* de Milan dans le numéro du 1er juillet 1876.

La Sacrée Congrégation Romaine de l'Index, par une lettre du 20 juin 1876, adressée à Mgr l'archevêque de Milan, signée par S. Em. le cardinal de Luca, préfet de ladite Congrégation, ainsi que par le Révérendissime P. Girolamo Pio Saccheri, de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, secrétaire, et communiquée par l'archevêque lui-même à un des directeurs de ce journal, dans la soirée de mercredi 28 courant, nous enjoint :

1° D'après le décret formel du Saint-Père, (Afin que, sous quelque prétexte que ce soit, il ne surgisse plus et on ne répande plus à l'avenir de nouvelles accusations et des dissensions, Sa Sainteté enjoint ici, pour la troisième fois, le silence aux deux parties), de garder à l'avenir le plus rigoureux silence au sujet des ouvrages d'Antonio Rosmini, vu qu'en matière religieuse, et ayant trait à la foi et à la saine morale, il n'est pas permis d'infliger une censure soit aux ouvrages de Rosmini, soit à sa personne, et que *la liberté de discuter dans les écoles ou dans les livres*, et dans les limites convenables, les opinions philosophiques de Rosmini et sa manière d'expliquer certaines vérités, même celles qui touchent à la théologie, reste seule accordée ;

2° De déclarer, dans un de nos prochains numéros, que nous n'avons pas exactement interprété la formule *Dimittantur*, dont s'est servie la Congrégation de l'Index après un mûr et diligent examen ; formule que ladite Congrégation a coutume d'employer quelquefois au sujet des ouvrages soumis à son jugement.

Nous soussignés, directeurs de l'*Osservatore Cattolico*, obéissant à l'autorité suprême du Saint-Siége, fidèles à notre devoir et à notre programme, nous entendons déclarer et nous déclarons de la meilleure manière et dans la meilleure forme possible, pour nous et pour tous ceux qui ont écrit dans notre journal relativement à cette question, notre docile et respectueuse soumission. Ainsi :

1° Pour ce qui est du silence qui nous a été imposé, nous répétons et confirmons ce que nous avions déjà dit, en reproduisant la lettre du maître du Sacré-Palais au rédacteur de l'*Osservatore Romano*, à savoir que nous garderons le silence dans le journal que nous dirigeons.

2° Au sujet de l'interprétation de la formule *Dimittantur*,

nous déclarons que nous n'avons pas exactement interprété ladite formule employée par la Sacrée-Congrégation de l'Index.

Enrico Massara,) prêtres,
Davide Albertario,)

Directeurs de l'*Osservatore Cattolico*.

Milan, 30 juin 1876.

LE PAPE GRÉGOIRE XVI.

(5e article. — V. les quatre numéros précédents.)

Cette poupée, ce mannequin, nous allons le voir lutter corps à corps avec les plus fiers potentats de l'Europe. Comme Pie IX, Grégoire XVI eut à combattre un despotisme cauteleux, brutal: je parle du césarisme prussien. Les archevêques de Posen et de Cologne furent jetés en prison en 1837, sans jugement. Il s'agissait alors — la persécution, toujours la même, invoque des prétextes toujours différents — des mariages mixtes. Les deux prélats avaient défendu intrépidement la doctrine de l'Église et le pouvoir du Souverain-Pontife.

Grégoire XVI ne les abandonna pas, pas plus que Pie IX n'abandonna plus tard l'archevêque de Posen, l'illustre cardinal Ledochowski, et les autres victimes de la force. A la nouvelle de l'arrestation de l'archevêque de Cologne, le Pape rassembla les cardinaux en consistoire, le 10 décembre 1837. Il donnait un témoignage public d'admiration et de sympathie à l'archevêque captif. Le comte de Montalembert appela en toute justice cette allocution un *événement immense!*

Un monarque, dit-il, le plus faible de tous aux yeux de la chair, un vieillard qui a été moine, monte à son tour sur son trône, au milieu d'une assemblée d'hommes qui ont vieilli comme lui dans les travaux du sacerdoce, et qu'il appelle ses frères. Et de quoi parle-t-il? Est-ce des besoins de son fisc? de l'augmentation de son armée? de la prospérité ou de la détresse de ses États? Non! Tout cela est effacé à ses yeux par un intérêt plus sacré. Il parle uniquement pour défendre un étranger, un prisonnier, un homme qu'il n'a jamais vu, un homme courbé sous le plaisir d'un prince vingt fois plus puissant que lui-même. Il parle sans détour, sans ambiguïté, comme sans violence et sans exagération, mais avec une autorité ineffable : il est placé là où il ne suffit point de gémir.

Est-il une expression plus haute de la justice? une forme plus noble du courage? une protection plus grandiose accordée à l'innocence? Allez, après cela, détracteurs de l'Église, allez parler de servilité envers les puissances, de connivence avec les despotismes! Voyez donc si les libertés de l'Église sont vendues aux gouvernements! Admirez donc cette puissance décrépite condamnée à la mort, à vous en croire!

Ah! Messieurs, la force et le courage de Grégoire ont brillé au milieu de sa patience.

Dès que le droit de Dieu, la liberté de l'Église ont été touchés, Grégoire s'est levé! Et sa parole a retenti en Europe comme un coup de tonnerre.

Le Souverain-Pontife s'abstenait de prononcer un mot, un seul mot qui pût pousser à une insurrection.

Dans l'affaire de Cologne, il rappelait la grande loi qui veut qu'on rende à César ce qui est à César : aux évêques de Pologne il recommande de prêcher l'obéissance et le respect de l'autorité.

Quelle est la puissance humaine, quel est l'homme qui puisse jouer un tel rôle! Qui, si ce n'est le Vicaire de Jésus-Christ, peut dire à tous les potentats : Il est des lois que vous ne pouvez franchir!

Quiconque est interessé au maintien de la liberté spirituelle a dû assister avec orgueil au spectacle de Grégoire luttant avec le Roi de Prusse.

Avec Montalembert il faut saluer ces deux grands vieillards, l'un sur les bords du Rhin, l'autre sur ceux du Tibre ; l'un entraîné captif au milieu des baïonnettes et des canons, la mèche allumée, pour n'avoir pas voulu profaner une bénédiction ; l'autre, élevant du fond de son vieux palais une voix qui remue deux cents millions d'âmes!

Encore une fois, voilà la poupée des Moroni!

Nous allons le voir en face d'un autre potentat. En 1845, le czar Nicolas vint à Rome et sa visite au Vatican mit en relief l'incomparable grandeur de la Papauté.

Voici ce qu'écrivait le *Siècle*, à cette époque, à l'annonce de la visite prochaine du Czar à Rome. Après avoir fait l'éloge de Grégoire VII qui « faisait expier à Henri IV l'oppression de ses sujets saxons, » il ajoutait ;

Que voyons-nous aujourd'hui? Rome est ornée de ses habits de fête, ses cloches s'ébranlent ; le dôme de Saint-Pierre se couronne d'une guirlande de feu, ses lévites se préparent pour une grande solennité ;

le Vatican ouvre toutes ses portes. Quel hôte illustre est attendu? C'est le Czar, le représentant de la barbarie schismatique couvert encore du sang des martyrs de Varsovie et des larmes des religieuses catholiques éprouvées par mille tortures ; c'est le Czar qui, le casque en tête, et tout éperonné, franchit le seuil du palais pontifical. Quel est le but de cette insolente visite ? Quel est l'objet de cette monstruouse entrevue ? Le monarque moscovite vient-il reconnaître sa faute et abjurer dans les mains du ministre d'un Dieu de charité l'hérésie de son impitoyable despotisme ? Vient-il apprendre au pied de la Croix comment on pardonne ? Non, il vient demander au Saint-Père d'amnistier par une éclatante impunité, ou plutôt de consacrer par un accueil paternel ces attentats récents dont le bruit retentit encore dans toute la chrétienté ! Il vient exiger que le Pape donne lui-même un solennel démenti aux gémissements et aux dernières espérances de la Pologne !

Vous savez, Messieurs, ce qui arriva. Le *Siècle* dut se taire après l'entrevue.

Voici ce qu'écrivaient au sujet de cette entrevue deux journaux libéraux, anti-catholiques, de Paris, le *Commerce* et la *Réforme :*

Le Saint-Père, disait le *Commerce,* ne se souciait nullement de recevoir un prince ennemi de l'Église, persécuteur de ses enfants, et qui joint à l'intolérance un esprit de prosélytisme violent et tyrannique. Le Czar, averti des dispositions peu bienveillantes de la Cour de Rome, n'en a pas moins persisté dans son dessein. Arrivé dans la capitale du monde catholique, il n'a trouvé aucun des apprêts qui signalent au peuple l'arrivée d'un souverain étranger et ami. Il a pu, sans être forcé de trahir son incognito, traverser la ville au milieu du silence et de l'indifférence de ses habitants.

Enfin il a, pour ainsi dire, forcé la porte du Saint-Père, et quand il s'est trouvé face à face avec lui, ce n'est pas un allié, ce n'est pas un frère, *c'est un Pontife indigné qui a répondu* à ses compliments par de justes reproches, et qui, avant de lui faire la moindre concession, lui a arraché des excuses fort humbles et la promesse réitérée que les maux de l'Église de Pologne seront examinés et réparés. Sans doute, *l'influence personnelle et morale du vénérable chef de l'Église* est pour beaucoup dans ces promesses arrachées à un prince qui n'a connu jusqu'ici aucun frein à ses volontés. Mais il est permis de croire qu'elles ont été dictées primitivement par la crainte des dangers que fait courir à sa puissance la fermentaion extraordinaire des esprits en Pologne, et par l'espérance d'obtenir l'intervention du Pape auprès du clergé polonais, aussi bien que celle du clergé auprès du peuple irrité.

Si ce qu'on rapporte est exact, la douloureuse émotion du Pape,

ses récriminations apostoliques auraient vivement impressionné le fier empereur, qui aurait rejeté sur son gouvernement et sur les lois de l'empire, une partie de la responsabilité des griefs de la Pologne. Le Pape lui aurait répondu que ce gouvernement dépend de lui, que ces lois sont de lui et qu'il peut les modifier, surtout quand c'est pour être juste envers une portion opprimée de ses sujets.

Ces paroles du chef de l'Église sont vraies, et il n'est personne qui n'y applaudisse et ne leur souhaite assez d'influence pour ramener le Czar à de meilleurs procédés.

Voici maintenant l'article de la *Réforme :*

Nous avons réclamé quelquefois contre le rôle de la Papauté qui, oubliant de nos jours les nobles conditions de son histoire, a paru s'associer à toutes les pensées de despotisme dont les vieilles royautés sont encore jalouses. Mais, dans la vivacité même de nos protestations, nous n'avons jamais oublié que nous *étions en face de la plus grande autorité morale* — (Entendez bien les mots de l'organe libéral la *Réforme,* messieurs de la *Flandre !*) — QUI EUT CONDUIT LE MONDE MODERNE, et nous n'avons eu besoin que de nos souvenirs historiques pour nous maintenir dans cette calme impartialité. C'est ainsi que nous avons pu blâmer énergiquement le chef du catholicisme quand nous l'avons vu abandonner la Pologne et l'Irlande dans leur lutte douloureuse contre une oppression étrangère. Aujourd'hui le Pape semble se détacher, au moins pour un instant, de cette alliance avec la tyrannie. Nous le constatons avec joie. C'est toujours un magnifique spectacle que le combat *du droit contre la force.*

Ce spectacle nous plaît d'autant mieux que nous assistons, depuis quelque temps, à une triste décadence des esprits et des caractères.

Qu'aurait dit l'écrivain, s'il avait vécu en 1877 !

L'empereur Nicolas, comme nous l'avons déjà raconté, continue-t-il, a fait un voyage à Rome. Quel motif pouvait conduire le Pape slave au palais du Pape latin ? Nous l'ignorons. Le Roi, pontife de l'Orient, songeait peut-être à montrer à ceux de ses peuples qui n'ont pas encore plié sous sa foi, que le Vatican était son allié, et qu'ils tournaient en vain leurs regards vers l'Évêque romain ? Une pensée d'orgueil pouvait l'y entraîner aussi : c'était le schisme triomphant et victorieux qui allait visiter l'orthodoxie humiliée et vaincue.

Dans cette situation douloureuse, la Papauté s'est montrée digne de ses beaux jours ; elle a paru se souvenir de la Pologne, et l'idée, suivant le langage d'un poète, a été plus fière que la gloire...

Si les débauches de la force doivent durer encore, la justice, le droit et l'humanité auront du moins trouvé un interprète dans ce sanctuaire romain qui semblait être devenu muet au profit du despo-

tisme. C'est là une espèce de victoire pour les vaincus, et la conscience moderne peut être satisfaite.

L'hommage rendu à Grégoire XVI par l'organe anti-catholique est éclatant. Le Pontife idiot et ivrogne, jouet des Moroni, apparaît ainsi le vengeur du droit, le défenseur de la Pologne, le juge de l'iniquité. L'Empereur autocrate de toutes les Russies, s'incline, se courbe, tombe presque à genoux sous la parole vengeresse de ce vieillard de 80 ans, vêtu de blanc!

Ces articles des feuilles libres-penseuses de France sont autant d'actes d'accusation dirigées contre la polémique sans précédent, sans nom, de la feuille gantoise, contre laquelle nous réclamons justice. Elle est descendue plus bas que les feuilles de la Commune. Celles-ci n'ont, pendant le règne éphémère de l'*Internationale*, à la lueur des incendies et au bruit des fusillades, rien écrit de plus bassement calomniateur!

Nous entendons, non sans raison, tous ceux qui s'intéressent à l'ordre, protester contre la presse socialiste, contre ses excitations aux passions faméliques, aux appétits populaires. Mais ces feuilles ont avec la *Flandre libérale* les neuf dixièmes de leurs colonnes communes!

La Réforme avait tort de croire, plus tort d'affirmer que la Papauté avait abandonné l'Irlande et la Pologne. Elle a toujours défendu les vrais intérêts des Irlandais et des Polonais; elle l'a fait surtout le jour où elle a répudié, condamné les révolutionnaires de ces deux pays.

Grâce à Pie VII, au cardinal Consalvi, à Grégoire XVI, les catholiques Irlandais et Anglais ont été émancipés.

Et la Pologne ne peut plus compter que sur les Pontifes romains, mais elle peut y compter. Grégoire XVI le fit bien voir!

Quelques extraits de lettres écrites de Rome à cette époque et rappelées par l'*Univers*, nous donnent le vrai caractère de cette mémorable entrevue.

Quand la porte, s'ouvrant devant l'Empereur, lui a laissé voir le Souverain-Pontife, il n'a pas déguisé son émotion; il s'est incliné *respectueusement* devant l'auguste vieillard, chef suprême de l'Église universelle, et lui a baisé la main. Le Saint-Père, suivant l'usage, a embrassé l'Empereur... Là se trouvait déjà son Éminence le cardinal Acton, qui devait servir d'interprète à Sa Sainteté... L'entrevue a duré une heure dix-huit minutes. Tout le monde s'accorde à dire que le Saint-Père qui, comme je vous l'ai déjà dit, s'était fait apporter dès le 11 les trois rapports relatifs aux persécutions de l'Église catholique

en Russie, a sur-le-champ abordé la question religieuse, et que l'empereur a fait de très-grandes promesses...

On peut dire que le Vicaire de Jésus-Christ, s'est montré, COMME TOUJOURS, DIGNE DE LA PLUS HAUTE MISSION QUI PUISSE ÊTRE CONFIÉE A UN HOMME !

Vous l'entendez, Messieurs, voilà l'opinion des contemporains! Poursuivons:

Le Pape a déclaré qu'il prévariquerait si, en ce moment où il se trouvait en présence de Sa Majesté, en ce moment solennel où Dieu et le monde sont attentifs à ce qui se passe en son palais, il n'élevait pas la voix en faveur des droits de la conscience, de la justice et de l'humanité.

Quel admirable langage! Ah! pourquoi ne formez-vous pas votre polémique d'après lui! Ce pontife « d'après vous stupide et ivrogne » vous donne des exemples bons à imiter.

Tout le monde assure que le Pape A ÉTÉ SUBLIME et que vraiment l'Esprit de Dieu inspirait ce noble vieillard dans la majestueuse simplicité de sa douleur.

La douleur des Papes! Elle est perpétuelle. Vicaires de Jésus-Christ, il leur faut tremper leurs lèvres, plonger parfois la tête dans le calice amer. C'est que depuis dix-neuf siècles jamais la persécution de la force contre le droit n'a cessé complétement. Le sang catholique coule toujours sous les yeux du Père. Voilà la douleur des Papes ! Grégoire avait vu couler en Pologne celui de ses fils, celui même des saintes religieuses basiliennes, ses filles. Aussi son langage ému, mêlé de larmes et de revendications au nom de Jésus-Christ, bouleversa le plus grand potentat du monde.

L'Empereur a pris, continue la relation, plusieurs fois la main de Sa Sainteté et l'a portée à ses lèvres avec émotion !

Oui, les lèvres de l'Empereur ont baisé les mains du grand Pape, de celui que vous appelez un *ivrogne* ! C'était vraiment une grande chose que de voir le maître de tant de nations si respectueux devant un vieillard qui n'a à son service que la force de la justice, de la vérité et du devoir !

Quel moment plus sublime que celui où le Pape ajouta :

« Tous deux, Sire, nous sommes souverains, mais avec cette « différence que vous pouvez changer les lois de votre empire, « et que je ne peux rien sur celles du mien. Tous deux, nous « paraîtrons devant le juge suprême, moi plutôt que votre Ma-

« jesté, mais votre Majesté viendra après moi ; L'UN ET L'AUTRE « NOUS AURONS A RENDRE COMPTE DE NOTRE GOUVERNEMENT. »

Ah ! si tous les Souverains pensaient au jugement de Dieu ! Les peuples plus heureux rencontreraient des trêves entre les guerres incessantes, qui ensanglantent notre siècle !

Quand Grégoire XVI eut été rendre compte à Dieu de son gouvernement, dix ans avant l'empereur Nicolas, le *Siècle* écrivit « que son déplorable règne rempli d'assassinats judiciaires et de massacres, nous montra, pour digne clôture, le bourreau, l'antechrist de la Pologne, reçu, fêté, béni au Vatican ! »

Et ceux qui écrivent ces lignes ont élevé une statue à Voltaire, l'ami de Catherine, de la *Vierge* du Nord ! ! La sympathie de Voltaire et des philosophes pour la Pologne ressemblait à cette virginité-là.

Grégoire XVI conserva secrets les incidents de cette scène à jamais mémorable. Voici les seules paroles que le secrétaire recueillit de la bouche du Pontife :

« Je lui ai dit tout ce que le Saint-Esprit m'a dicté. »

Ah ! Messieurs les libres-penseurs, qui vous étonnez de la force attachée à la parole du Pape : le secret est là, Grégoire vous l'a révélé !

Un Anglais a raconté ceci de l'entrevue :

« Nicolas, en entrant, avait déployé la contenance assurée et l'aspect royal habituels à sa personne, offrant au spectateur les nobles traits d'une statue, une taille majestueuse et un port martial. Il était libre et à son aise, prodiguant du regard, du geste, des salutations gracieuses et bienveillantes.

« En traversant la longue suite des antichambres, il était réellement cet aigle impérial brillant et plein de feu, dans toute la force d'un bec et d'une serre auxquels jamais proie n'avait résisté. Il retourna la tête découverte et les cheveux en désordre, l'œil hagard et le teint pâle, comme si pendant cette heure il avait souffert d'une fièvre prolongée. Il marchait d'un pas précipité, la tête baissée, sans rien voir, sans saluer personne. Il n'attendit pas que sa voiture vînt se placer au bas du perron, mais il s'élança dans la cour extérieure et se fit éloigner au plus vite de ce théâtre d'une défaite évidente. »

(A continuer.)

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Affaire de la Sœur Saint-Léon.

La Cour d'appel de Paris (Chambre correctionnelle) a rendu son arrêt sur cette affaire dans son audience du 30 août. En voici le texte :

La Cour,

Considérant que dans le numéro du 20 février du journal l'*Yonne*, Bonnot a publié, en qualité de gérant, sous la forme d'une correspondance : « Qu'une jeune enfant de la classe des enfants assistés de la commune habitée par son correspondant avait été victime du châtiment le plus barbare qu'on puisse imaginer ; qu'ayant été assise sur le poêle de l'école, à titre de punition, pendant que ce poêle chauffait de plus en plus, la pauvre enfant qui rôtissait n'avait pu obtenir, malgré ses larmes, de quitter ce poste de supplice auquel elle avait été clouée, dans la crainte de désobéir ; qu'après la classe, elle était rentrée chez elle dans un état affreux, auquel le médecin, appelé à la soigner, ne pouvait que difficilement remédier ; »

Que dans le numéro du 22 février, dans un article intitulé : « Qu'on le sache bien, » il a publié que « ce fait était odieux et « déplorable, de nature à indigner la conscience publique ; le « fait odieux dont il s'agit s'est passé à Saint-Léger, canton de « Quarré-les-Tombes, arrondissement d'Avallon (Yonne), en « l'école congréganiste de cette commune, il y a un mois au « moins ; »

Que dans celui du 24 février, à la suite de l'insertion de l'arrêté préfectoral de révocation de Marie Gally, en religion Sœur Saint-Léon de la Sainte-Enfance, institutrice à Saint-Léger-Vauban, Bonnot, persistant dans ses affirmations ainsi caractérisées, a publié « que si son récit était exact, il n'était pas « complet. Nous n'avons signalé, dit-il, qu'une seule victime « des faits indignes que nous avons révélés au public ; nous « apprenons aujourd'hui qu'il y en a deux. »

Que dans le numéro du 31 mars, dans un article intitulé : *Les Japonais*, il ajoute : « Et l'affaire de Saint-Léger-Vauban ? « N'était-il pas plus loyal de s'incliner devant la vérité, l'évidence, « devant le fait reconnu, avéré, indéniable ? »

Que dans celui du 10 avril, dans un article adressé au « préfet

« de la Seine et à toutes les âmes candides qui ne peuvent croire « à la perversité humaine, » Bonnot a dédié le *fac simile* des brûlures occasionnées à Henriette Quénault et à Victorine Hénault, en les faisant suivre d'un commentaire en rapport avec le caractère diffamatoire des faits ci-dessus relevés ;

Qu'enfin, dans le numéro du 12 avril, à l'occasion de la poursuite exercée par le ministère public contre la Sœur Saint-Léon devant le Tribunal correctionnel d'Avallon, il a publié un article dans lequel on lit : « Oui, mensonge, imposture !... Mais « voici que pendant que l'on continuait à jeter à tous les vents « et à notre adresse ces plaintes de Jérémie et ces épouvantables « menaces apocalyptiques, l'autorité judiciaire vient de citer « pour le 17 avril, pour y répondre des faits qui lui sont repro- « chés..., oui, la nommée Gally, dite en religion Sœur Saint- « Léon ; »

Considérant que Bonnot, cité par la Sœur Saint-Léon, ainsi que Gallot, devant le tribunal de police correctionnelle d'Auxerre, sous la prévention de publication d'une fausse nouvelle faite de mauvaise foi, et de diffamation dans les numéros des 20, 22, 24 février, 1, 3, 6, 10, 13, 24, 27, 31 mars, 7, 10 et 12 avril, ceux-ci ont été autorisés, conformément à la loi, à prouver : 1° que, le 17 janvier 1877, la demoiselle Gally, dite en religion Sœur Saint-Léon, institutrice à Saint-Léger-Vauban, avait posé sur le poêle, à titre de punition ou de correction, les petites filles Hénault et Quénault, ses élèves ; 2° que ces deux enfants, par suite de ce fait, avaient été brûlées ; 3° que les traces laissées sur ces enfants avaient les formes et les dimensions reproduites par le journal de l'*Yonne* ; 4° que les pièces dont ils entendaient se servir étaient celles qui composaient le dossier de l'instruction, soit administrative, soit judiciaire, etc. ;

En ce qui touche le délit de publication de fausse nouvelle, faite de mauvaise foi :

Considérant que les articles susrelatés renferment des imputations mensongères, la désignation de la commune de Saint-Léger-Vauban, celle de l'école, celle du nom de l'institutrice, l'intention de nuire, c'est-à-dire tous les éléments légaux du délit de diffamation ;

Que, dans ces circonstances, il n'échet de viser le délit de publication d'une nouvelle fausse, appliqué aux mêmes faits par le tribunal ;

Qu'il y a lieu d'infirmer le jugement sur ce chef ;

En ce qui touche le délit de diffamation :

Considérant qu'il résulte de l'enquête faite devant le tribunal d'Auxerre la preuve que la punition infligée par la Sœur Saint-Léon à ses deux élèves, pour réprimer leur turbulence déjà réprimandée, au moment où elle allait commencer sa leçon de dictée, a consisté, en réalité, à les asseoir sur le sommet d'un poêle chauffé pour la classe du matin, dans le but de leur faire honte et de les intimider ;

Qu'il résulte également de cette enquête et des documents de la procédure que les brûlures qui ont atteint ces enfants ont été le résultat de cette exposition momentanée sur la couronne et la grille du poêle ; qu'elles ont été occasionnées par le calorique emmagasiné dans la fonte et dans la grille du poêle, sans que la Sœur Saint-Léon, qui avait vérifié le degré de chaleur qui s'échappait de ce poêle en y exposant la main, ait eu conscience que ses élèves pussent être brûlées, en les faisant asseoir un instant sur le sommet de ce poêle ;

Que s'il résulte du rapport du docteur Simon, en date du 9 février, que la blessure d'Henriette Quénault, du deuxième au troisième degré, avait une longueur de 15 à 20 centimètres et une largeur de 12 centimètres, il résulte du rapport des docteurs Simon, Bert et Royer, en date du 8 mars, modificatif du premier, que les dimensions constatées le 9 février l'avaient été sur le pansement, quand, en réalité, cette brûlure du premier au deuxième degré seulement, n'avait eu qu'une longueur de 9 à 10 centimètres et une largeur de 4 à 2 centimètres et demi ;

Qu'il est donc établi, tant par les documents du procès que par les débats, que les brulures dont il s'agit ont été le résultat d'un accident et non le résultat d'un acte volontaire de la Sœur Saint-Léon ;

Considérant que Bonnot et Gallot n'ont pas prouvé que la punition dont il s'agit ait eu le caractère d'une punition corporelle, ni que le brûlures qui ont atteint Henriette Quénault et Victorine Hénault aient été le résultat d'un acte intentionnel et méchant de la part de la Sœur Saint-Léon ;

Qu'ils n'ont pas établi non plus « qu'Henriette Quénault ait « été maintenue sur le poêle, qui chauffait de plus en plus « pendant qu'elle rôtissait, malgré ses larmes. »

Que s'ils ont prouvé que les dessins des brûlures par eux publiés, avaient la dimension des dessins figurés sur le rapport de l'inspecteur primaire, ils n'ont pas détruit les constatations

du rapport du 8 mars, dressé par les trois docteurs, qui ont déterminé la longueur réelle de la brûlure d'Henriette Quénault de 9 à 10 centimètres, et sa largeur à 2 centimètres et demi ;

Qu'il en résulte qu'en transformant dans les articles ci-dessus relatés la punition infligée par la Sœur Saint-Léon à ses élèves en un châtiment barbare ; un acte innocent dans l'intention en un acte de torture odieux, inouï, accompli par une volonté perverse ; en signalant ce fait ainsi altéré à l'indignation publique, en y désignant l'école communale de Saint-Léger-Vauban, la Sœur Saint-Léon, ainsi que la poursuite exercée contre elle par le ministère public d'Avallon, les appelants lui ont imputé publiquement, dans ces articles, avec intention de nuire, des faits qui ont porté atteinte à son honneur et à sa considération, Bonnot, en qualité d'auteur principal, Gallot, en qualité de complice ;

En ce qui concerne Gallot :

Qu'en effet il est établi, tant par les rubriques du journal l'*Yonne* que par les documents du procès, qu'il s'est réservé dans son journal l'insertion des informations; qu'il a fourni à Bonnot le récit mensonger du 20 février ; qu'il n'est demeuré étranger ni aux publications des articles incriminés, ni au procès intenté par le ministère public à la Sœur Saint-Léon, contre laquelle il a cherché à recruter des adversaires comme parties civiles, dans la personne des femmes Quénault et Hénault, et qu'enfin il a imprimé dans le journal l'*Yonne* lesdits articles, avec la connaissance des imputations diffamatoires qui y étaient contenues ;

Qu'il y a lieu, dès lors, de confirmer le jugement sur ce chef ;

En ce qui concerne les articles publiés dans les numéros des 3, 6, 13, 24 et 27 mars, 7 et 12 avril :

Considérant que ces articles, publiés successivement par les appelants dans le journal l'*Yonne*, se rattachent aux incidents administratifs, politiques et judiciaires qui ont accompagné ou suivi la révocation de la Sœur Saint-Léon et celle du maire de Saint-Léger-Vauban ;

Considérant que ces articles ont le caractère d'articles de polémique générale et ne contiennent aucune imputation diffamatoire contre la Sœur Saint-Léon ; qu'il y a lieu dès lors de les rejeter de la cause ;

En ce qui touche la qualification du délit et l'application de la peine ;

Considérant qu'aux termes de l'art. 8 de la loi du 11 juin 1854, les institutrices laïques ou congréganistes primaires reçoivent leur investiture du préfet qui les nomme et peut les révoquer ;

Qu'en raison de cette délégation de l'autorité publique, les institutrices sont, en réalité, des agents de l'autorité publique et sont, en cette qualité, protégées au point de vue de la diffamation, pour des faits relatifs à leurs fonctions, par les dispositions de l'art. 16 de la loi du 17 mai 1819 ;

Qu'il en résulte qu'en condamnant Bonnot et Gallot comme ayant diffamé un particulier et en leur faisant l'application des peines portées par l'article 18 de la loi du 17 mai 1819, les premiers juges ont qualifié irrégulièrement le délit dont il s'agit ;

Qu'il y avait lieu, dans l'espèce, de déclarer les prévenus coupables d'avoir diffamé publiquement la Sœur Saint-Léon, en sa qualité d'institutrice communale, pour des faits relatifs à ses fonctions, et de leur faire l'application des peines édictées par l'article 16 de la même loi ;

Considérant que les Cours sont investies du droit, même sur l'appel du prévenu, même en l'absence d'appel du ministère public, de vérifier la qualification faite par les premiers juges et d'y substituer une qualification nouvelle, en tenant compte, dans cette qualification, des circonstances du fait qui leur ont échappé et aussi de faire aux prévenus l'application du texte légal, en rapport avec cette qualification, quand la peine prononcée n'est pas aggravée ;

Qu'en conséquence, l'arrêt ne modifiant pas les peines prononcées par les premiers juges, il y a lieu d'infirmer leur décision sur la qualification et de substituer au texte de l'article 18 de la loi du 17 mai 1819, le texte de l'article 16 de la même loi, pour l'application de la peine ;

En ce qui touche les conclusions de la partie civile :

Considérant qu'en publiant les imputations diffamatoires ci-dessus rapportées, Bonnot et Gallot ont causé à l'intimée un préjudice moral dont ils lui doivent réparation ;

Considérant que les premiers juges ont fait entrer dans leurs éléments d'appréciation du dommage causé l'arrêté préfectoral de révocation rendu à la suite des enquêtes administratives antérieures à l'article du 20 février ; l'incident qui a eu lieu à la Chambre des députés ; celui qui s'est passés dans le sein du conseil municipal de Paris, alors que Bonnot et Gallot n'en

étaient pas les auteurs ; enfin la polémique générale du journal contre divers ;

Considérant que l'allocation faite à la Sœur Saint-Léon, sur ces bases, d'une somme de 5,000 fr. est exagérée ;

Qu'il y a lieu d'infirmer leur jugement sur ce chef et d'allouer seulement un somme de 2,000 fr. à titre de dommages-intérêts, la cause de ces dommages devant être uniquement appréciée d'après la publication des articles incriminés ;

En ce qui touche l'insertion du jugement dans divers journaux ;

Considérant que les premiers juges, après avoir ordonné l'insertion de leur jugement dans le journal l'*Yonne*, ont autorisé la Sœur Saint-Léon à la publier dans tous les journaux du département de l'Yonne et dans vingt autres journaux, à la charge par elle de prélever une somme de 1,000 fr. sur celle de 5,000 fr. qu'ils lui avaient allouée ;

Considérant qu'en raison de la réduction, opérée par l'arrêt, du chiffre des dommages intérêts et de la publicité exagérée accordée par le jugement à la Sœur Saint-Léon, il y a lieu d'infirmer le jugement dont il s'agit, sur ce chef ;

Par ces motifs,

Met l'appellation et ce dont est appel au néant ;

Premièrement : En ce que les premiers juges ont condamné Bonnot et Gallot pour délit de publication d'une nouvelle fausse faite de mauvaise foi ;

Deuxièmement : En ce qu'ils ont irrégulièrement qualifié le fait soumis à leur appréciation, de délit de diffamation envers un particulier et ont fait l'application aux prévenus de l'article 18 de la loi du 17 mai 1819 ;

Troisièmement : En ce qu'ils ont fait état, pour la qualification du délit et pour l'appréciation des dommages-intérêts, des nos 3, 6, 13, 24, 27 mars, 7 et 12 avril du journal l'*Yonne ;*

Quatrièmement : En ce qu'ils ont alloué une somme de 5,000 fr. à titre de dommages-intérêts à la partie civile et ordonné l'insertion de leur jugement dans tous les journaux du département de l'Yonne et dans vingt autres journaux ;

Emendant quant à ce et statuant à nouveau ;

Renvoie Bonnot et Gallot des fins de la plainte sur le chef de publication d'une nouvelle fausse, faite de mauvaise foi ;

Les renvoie également de la plainte sur le chef des articles

contenus dans les n°s 3, 6, 13, 24, 27 mars, et dans ceux des 7 et 12 avril;

Déclare Bonnot coupable d'avoir, en 1877, dans les numéros des 20, 22 et 24 février, du 31 mars, et des 10 et 12 avril, diffamé publiquement dans le département de l'Yonne, Marie Gally, en religion Sœur Saint-Léon, ex-institutrice communale congréganiste de Saint-Léger-Vauban, pour des faits relatifs à ses fonctions, en lui imputant des faits qui ont porté atteinte à son honneur et à sa considération;

Gallot, de s'être, à la même époque et au même lieu, rendu complice dudit délit, en aidant, avec connaissance, Bonnot dans les faits qui l'ont préparé, facilité et consommé, et en lui procurant sciemment les moyens de le commettre;

Délit prévu et réprimé par les articles 1, 13 et 16 de la loi du 17 mai 1819, 59 et 60 du Code pénal;

Confirme contre Bonnot et Gallot les peines prononcées par les premiers juges;

Réduit à 2,000 francs la somme de 5,000 francs au paiement de laquelle Bonnot et Gallot ont été, conjointement et solidairement, condamnés envers la Sœur Saint-Léon, à titre de dommages-intérêts;

Ordonne que les motifs et le dispositif du présent arrêt seront insérés dans le plus prochain numéro du journal l'*Yonne,* en tête du journal et en caractères ordinaires, et, en outre, dans deux journaux du département de l'Yonne et dans deux journaux de Paris, sans que le coût desdites insertions puisse dépasser 200 fr. par chaque insertion dans les journaux de la province, et 300 fr. pour chaque insertion dans les journaux de Paris, au choix de la Sœur Saint-Léon, et aux dépens de Bonnot et Gallot;

Le jugement au résidu sortissant effet,

Condamne les prévenus, conjointement et solidairement, aux dépens de leur appel;

Déclare la partie civile responsable des frais envers le Trésor, sauf son recours contre qui de droit.

On se souvient que le jugement du tribunal correctionnel d'Auxerre avait condamné M. Bonnot en un mois d'emprisonnement et 100 fr. d'amende, M. Gallot en trois mois d'emprisonnement et 500 fr. d'amende, et, en outre, les deux prévenus, solidairement à 5,000 fr. de dommages-intérêts.

L'insertion du jugement avait été ordonnée dans le journal l'*Yonne,* et autorisée, au choix de la partie civile, dans les journaux qui se publient dans le département de l'Yonne et dans vingt journaux de Paris ou des départements.

(Gazette des Tribunaux.)

LES SŒURS DE CHARITÉ

Une revue allemande rend cet hommage tardif aux religieuses chassées de la Prusse :

« On regrette les Sœurs de charité en Allemagne. Le gouvernement commence à s'apercevoir que l'expulsion des ordres religieux fait plus tort au pays qu'aux congrégations elles-mêmes, et cela pour deux raisons. La première est que, dans les hôpitaux autrefois confiés aux soins des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, *la mortalité a sensiblement augmenté depuis leur départ.* La seconde est que, malgré tous les avantages que le gouvernement offre aux gardes-malades séculières, auxquelles *il paye le double* environ de ce que recevaient les Sœurs, malgré ses fréquents appels aux préfets des provinces, on ne peut trouver un nombre suffisant de femmes disposées à se vouer à cette pénible tâche. »

C'est toujours la même chose, pour les hôpitaux comme pour les écoles ; quand on en expulse les Sœurs et les Frères, c'est plus cher et le service est plus mal fait.

REVUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

La mort de M. Thiers n'a pas été un événement indifférent pour la Bourse. L'argent ne fait pas de sentiment, il est positif, et c'est ainsi que les hommes d'affaires se sont attiré la mauvaise réputation de n'avoir ni cœur ni patriotisme. Les fonds ont monté le lendemain de Waterloo, ils ont monté le lendemain de la mort de M. Thiers. Il n'y a pas là de quoi trop s'effaroucher. Quel que fût le patriotisme des financiers français en 1815, quelque douleur qu'ils ressentissent du désastre de notre armée, il n'en était pas moins certain que la guerre était finie, que la paix allait se faire, et que les

affaires allaient reprendre. Il y avait donc confiance en l'avenir, et l'on montait.

C'est un malheur pour l'honneur de M. Thiers; mais il n'est pas moins certain que sa mort enlève ou paraît enlever une cause de triomphe pour l'anarchie que nous préparent les radicaux, et qu'elle est un élément de plus pour la victoire du gouvernement, et la Bourse a monté de 45 centimes, hausse qui ne s'était pas manifestée depuis un mois. Il n'y a pas là de quoi crier si fort contre les réactionnaires, comme l'a fait comiquement un journal à peu près inconnu, d'ailleurs, le *Télégraphe.*

A part cela, les affaires ne sont guère animées à la Bourse, qui témoignait même d'une assez grande faiblesse depuis quelques jours : il ne saurait guère en être autrement avec les incertitudes de la guerre d'Orient et de nos prochaines élections.

A la Bourse d'hier, mercredi, le 3 0/0 est resté à 70,92 ; le 4 1/2 à 102,50 ; le 5, à 105,92.

—

Quant à la récolte, elle paraît devoir être, pour l'Europe en général, comme quantité, au-dessous de la moyenne, et, comme qualité, inférieure à celle des dix dernières années. Ce n'est pas une situation brillante. Pour la France, les avis sont encore partagés. Les uns évaluent le nombre d'hectolitres de blé récoltés à 100 millions, ce qui est à peu près exactement ce qu'il faut pour les besoins de la consommation ; les autres ne portent le chiffre qu'à 90 millions d'hectolitres, ce qui constituerait un déficit de 10 millions environ, cinq ou six semaines de consommation. Il n'est donc pas étonnant que la hausse soit le caractère dominant du mouvement commercial en ce qui concerne les céréales. La hausse qui se manifeste en France existe également en Angleterre, en Belgique, en Hollande, en Hongrie ; la hausse est moindre sur les marchés de l'Allemagne du Nord, mais il y a tendance à une grande fermeté dans les prix. Aux Etats-Unis, les affaires sont calmes, avec des prix bien tenus.

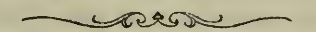
Nous avons donc à répéter que le commerce doit s'occuper dès maintenant de parer aux déficits prévus ou probables.

A. F.

Le gérant : P. CHANTREL.

Paris. — Imp SOUSSENS et Cie, rue de Lille, 51.

ANNALES CATHOLIQUES



CHRONIQUE DE LA SEMAINE.

I. *Mouvement politique :* le procès Gambetta ; les funérailles de M. Thiers ; les prochaines élections. — II. *Guerre d'Orient :* batailles devant Plevna et Chipka. — III. *Mouvement religieux :* le *Pius-Verein ;* pèlerinages ; la Vierge de Starawics en Pologne ; la hiérarchie en Écosse ; progrès du catholicisme en Suède. — IV. *Les Mormons :* mort de Brigham Young.

13 septembre 1877.

Les principaux événements qui ont signalé les huit derniers jours sont les funérailles de M. Thiers, le discours adressé par le Saint-Père aux pèlerins d'Angers, le voyage du maréchal de Mac-Mahon dans le Midi, le procès de M. Gambetta et les terribles batailles qui se livrent autour de Plevna entre les Turcs et les Russes.

Nous parlons ailleurs du discours du Saint-Père et du voyage du Maréchal. Nous aurons tout dit du procès Gambetta, en rapportant que cette affaire est venue mardi dernier devant la police correctionnelle de Paris, que M. Gambetta, ni M. Murat, gérant de la *République française,* ne se sont présentés, et qu'ils ont été tous deux condamnés à trois mois de prison et solidairement à 2,000 francs d'amende. Ce jugement ne termine pas l'affaire, car il est certain que M. Gambetta va user de tous les délais d'appel possibles, afin de se trouver libre encore au moment des élections du 14 octobre. Mais, il aura beau faire, la mort de M. Thiers a porté au parti des opportunistes un coup dont il se relèvera difficilement. On peut essayer, comme on le fait, de mettre le nom de M. Grévy, l'ancien président de la Chambre, à la place de celui de M. Thiers,

ce qu'on ne mettra pas, c'est la renommée, c'est l'esprit d'intrigue, c'est la popularité même qui s'attachait au nom de ce révolutionnaire bourgeois qui avait renversé déjà tant de gouvernements et qui préparait une dernière révolution.

M. Thiers est enterré physiquement, il l'est aussi moralement et politiquement. Avec lui finit le règne de cette bourgeoisie qui mettait de côté la religion et qui n'était conservatrice que de ses intérêts et de ses jouissances. Il ne reste plus maintenant en présence que la Révolution sans mitigation et la vraie conservation sociale, c'est-à-dire, quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, la Révolution athée et le Catholicisme. On pourra encore essayer d'esquiver l'un de ces deux termes en se tenant dans un juste-milieu ; l'équilibre n'est plus possible, et le moment approche où il faudra être tout-à-fait avec Dieu ou tout-à-fait avec le diable, se résigner à accepter dans son intégrité la doctrine du salut social ou périr.

On a donc fait à M. Thiers, samedi dernier, des funérailles solennelles ; mais nos lecteurs savent déjà que les avances et les concessions faites par le gouvernement n'ont pas abouti ; les funérailles n'ont pas été faites aux frais de l'État, elles n'ont pas eu lieu aux Invalides ; ainsi l'ont voulu les hommes qui aiment à jouer du cadavre pour arriver à leurs fins, et Mme Thiers a eu la faiblesse de se prêter à ce jeu. Au reste, tout s'est passé avec ordre; il y a eu une immense affluence de spectateurs, malgré le mauvais temps; ceux qui auraient eu envie de faire du désordre savaient qu'ils seraient vigoureusement réprimés et ils se sont tenus tranquilles ; le peuple, d'ailleurs, ce qu'on appelle le peuple, et que M. Thiers appelait « la vile multitude » sentait bien que l'homme que l'on conduisait en terre n'était pas à lui, mais à cette bourgeoisie qui aime à lui faire tirer les marrons du feu pour les manger.

Les funérailles de M. Thiers ont eu un grand succès de curiosité, c'est tout.

On voulait en faire un moyen d'obtenir des élections contraires au gouvernement; nous doutons que ce moyen ait du succès.

II

La lutte devient de plus en plus sanglante en Orient. La Russie fait d'immenses efforts pour reprendre l'avantage qu'elle avait si rapidement perdu, la Roumanie est entrée activement

dans la lutte, la Serbie se prépare, et il se livre dans le défilé de Chipka et autour de Plevna des combats qui rappellent ceux des guerres les plus acharnées.

Les Turcs essayent de s'emparer de Chipka, les Russes veulent reprendre Plevna, et le bruit a couru qu'ils avaient réussi, mais, au moment où nous écrivons, ce bruit n'est pas encore confirmé, ce qui donne à penser qu'il était faux. S'il était vrai, depuis quarante-huit heures qu'on annonce la prise de Plevna, le gouvernement de Saint-Pétersbourg n'eût pas manqué de trouver le moyen de nous en informer. Au lieu de cela il s'est complètement tù, ce qui porte à croire que l'attaque des Russes n'a pas continué à prendre la tournure victorieuse que signalait la dernière dépêche du quartier général russe de Poradim, à la date du 9 septembre.

La seule chose certaine jusqu'à présent, c'est qu'une grande bataille à laquelle toute l'armée roumaine et probablement une partie de la garde impériale russe ont pris part est engagée depuis vendredi devant Plevna et que les Turcs, s'ils sont protégés par d'excellents retranchements, ont à lutter contre des forces très-supérieures en nombre. La bataille est d'ailleurs pour les Russes une question de vie ou de mort; s'ils la perdent, leur campagne en Bulgarie est absolument finie cette année, et peut-être avec une série de désastres qui la rendront fort difficile à recommencer l'an prochain. Il ne faut pas perdre de vue qu'en ce moment Mehemet-Ali a réussi à franchir la rivière du Lom noir et qu'il n'est plus qu'à une trentaine de kilomètres des positions centrales de l'armée russe, contre lesquelles il continue d'avancer avec toutes ses forces.

Dans ces conditions et en tenant compte en outre de la présence de Soliman au col de Chipka, une nouvelle défaite des Russes les forcerait à repasser précipitamment le Danube.

Quant aux Turcs, la prise de Plevna serait également un échec très-sérieux pour eux, surtout si la retraite d'Osman pacha devait s'opérer en désordre ; mais il en est de Plevna comme de Lovatz: ces deux villes sont dominées elles-mêmes par un amphitéâtre de montagnes, si bien que les Russes, tout en étant maîtres de Lovatz, sont arrêtés dans leur marche par les Turcs, fortement retranchés en arrière de cette ville; il faut dire, toutefois, qu'à Plevna la situation est moins favorable, parce qu'auprès de cette ville les montagnes s'abaissent, ce qui diminue l'importance des défenses naturelles des Turcs à cet endroit.

III

Pendant que le monde politique s'agite, le monde religieux continue son admirable mouvement. Le *Pius-Verein* de Suisse vient de s'assembler à Einsiedeln, et là, les catholiques de la Suisse se sont retrempés dans leur résolution de lutter avec la plus grande énergie contre la persécution. Les pèlerinages se multiplient de nouveau, et les merveilles qui s'opèrent raniment la foi dans les multitudes. En ce moment, un pèlerinage italien visite les principaux sanctuaires de la France : Notre-Dame des Victoires, à Paris, la Salette, Paray-le-Monial ; à Lourdes, ils ne verront plus le vénérable curé, Mgr Peyramale, qui est passé à une meilleure vie, samedi dernier, jour de la Nativité de la sainte Vierge. On trouvera plus loin une article consacré à ce vénérable prêtre par l'auteur si connu de l'histoire de Notre-Dame de Lourdes.

On écrit de Cracovie à l'*Univers* qu'une grande fête religieuse, comme on n'en a pas vu depuis un siècle dans les différentes parties de la Pologne, se prépare en Galicie. C'est le couronnement de la Vierge miraculeuse de Starawics.

Starawics n'est qu'un modeste village, assez éloigné de tout grand centre de population, mais où, d'après la légende, des anges ont apporté, au quatorzième siècle, le tableau qui y est vénéré jusqu'à ce jour, et l'avaient déposé sur une colline, sous un chêne. Une statue de la Vierge en marque l'endroit présumé.

Le tableau représente deux sujets différents sur deux plans. Sur le premier, on voit la Vierge endormie et entourée des douze apôtres ; sur le second est représentée son assomption. Vers la fin du quatorzième siècle, ce tableau était placé dans une chapelle, et des pèlerins de différentes contrées de la Pologne ainsi que de la Hongrie venaient prier devant. Avec le temps, la chapelle fut remplacée par une magnifique église à côté de laquelle s'élevait un couvent où étaient établis les PP. Paulins appelés de Czestochowa. Sous le règne de Joseph II, de triste mémoire, la Galicie étant déjà sous la domination autrichienne, les PP. Paulins furent expulsés du couvent de Starawics, et les riches offrandes en or et en argent accumulées depuis des siècles et couvrant les murs de l'église furent enlevées par ordre du gouvernement pour être fondues en monnaie.

L'église fut desservie par des prêtres séculiers jusqu'en 1821. En cette année, l'empereur François Ier, sur les prières de l'évêque de Premysl, au diocèse duquel elle appartenait, la donna avec le couvent aux RR. PP. jésuites chassés de la Lithuanie. Ils y sont encore présentement, et c'est sur l'initiative du recteur du collége des jésuites qu'une demande a été faite au Saint-Père, signée par tous les évêques des trois rites de la Galicie et par un grand nombre de personnages laïques considérables, afin d'obtenir de Sa Sainteté l'autorisation de couronner le tableau. A la demande étaient joints des certificats de nombreux miracles opérés par la Vierge représentée sur le tableau. Ils sont d'ailleurs attestés par des tables commémoratives, des *ex-voto* sans nombre, qui remplacent déjà ceux enlevés sous Joseph II, ainsi que par l'affluence des pèlerins : on compte jusqu'à 100,000 personnes se confessant et allant à la sainte table dans cette église de village dans le courant de l'année, et le jour de l'Assomption on voit en moyenne 30,000 pèlerins se pressant sur la place et les champs qui l'entourent.

Le Saint-Père a gracieusement agréé la demande du haut clergé et des personnes pieuses de la Galicie, et il a délégué Mgr Jacobini, nonce apostolique à Vienne, pour célébrer la cérémonie avec l'assistance des métropolitains des trois rites. Le couronnement a dû avor lieu le 8 septembre, et les prières de missions ont commencé le 30 août. Mgr Jacobini, arrivé à Cracovie le 2 septembre, y est resté quatre jours, pour consacrer la nouvelle église des missionnaires et visiter les monuments de la ville. Après la fête du couronnement, il doit se rendre à Léopol, où il restera également quelques jours.

Une correspondance adressée de Londres au *Français* annonce que le Pape a l'intention de rétablir sous peu la hiérarchie catholique en Écosse. Les vicaires apostoliques qui gouvernent les missions de ce pays ont été invités à délibérer entre eux sur cette importante question et à adresser un rapport à la Sacrée-Congrégation de la Propagande. Jusqu'à présent, tout s'est borné là ; le nombre de siéges à créer et les noms de ceux qui devront les occuper ne sont pas encore désignés. On attend les résultats les plus féconds de cette démarche, et, pour justifier ces espérances, on cite les bienfaits qu'a produits même dans l'ordre matériel le rétablissement de la hiérarchie catholique en Angleterre, en Autriche, aux États-Unis et en Hollande. Pour ne parler que du premier pays, un rapport adressé au Saint-Siége à l'oc-

casion du demi-jubilé de la hiérarchie a constaté que, dans l'espace de vingt-cinq ans (de 1851 à 1875), l'Église catholique d'Angleterre s'était accrue de cinq évêques, de 888 prêtres, de 501 églises, de 245 communautés d'hommes ou de femmes, de 10 colléges, de 1,055 écoles primaires et de 113,455 enfants recevant une éducation catholique. Il y a vingt-sept ans, qui aurait osé prédire de semblables résultats à la pauvre Église catholique d'Angleterre? Le fait est que l'augmentation du nombre des évêques multiplie les centres d'activité, et que de ces centres rayonnent dans toutes les directions les autres institutions catholiques, prêtres, religieux, églises, écoles. Quelques-uns des nouvaux diocèses anglais, dans lesquels l'évêque a débuté par des dettes, n'ayant à la lettre ni une maison ni un ornement à lui, sont aujourd'hui parmi les plus florissants. En présence de ces faits, les catholiques d'Écosse, espérant pour leur pays des bienfaits analogues, ont demandé au Saint-Siége de rétablir parmi eux la hiérarchie catholique, et tout permet de supposer que lePape se rendra à leurs désirs.

En Suède, le catholicisme fait de consolants progrès.

Le royaume de Suède et de Norvége, après être demeuré pendant trois siècles sous le poids des édits de Gustave Wasa et de Christian II, est entré depuis 1855 dans une ère nouvelle, lorsque le roi Charles XV, conformément aux décisions du Storthing, a mis des bornes au despotisme luthérien.

Six missionnaires, fortifiés par la bénédiction de Pie IX, se sontbientôt fixés à Stockholm, à Christiania, et dans les contrées glaciales de la Laponie. Inutile de dire les premières difficultés de ces courageux apôtres : les rigueurs d'un climat glacial, la pauvreté d'une terre couverte de neige pendant huit à neuf mois de l'année, les préjugés d'un peuple abusé et l'opposition violente des pasteurs luthériens, tout était obstacle.

Après de longs et durs travaux, peu à peu quelques protestants entrèrent dans le sein de l'Église catholique. Le nombre des conversions s'est augmenté chaque année et aussi celui des missionnaires. Aujourd'hui la Suède et la Norvége comptent environ 1,200 catholiques, 18 missionnaires et une dizaine de chapelles.

Ces succès sont consolants sans doute et capables de réjouir les âmes dévouées qui s'intéressent à la propagation de la foi dans les contrées lointaines. Cependant qu'est-ce que 1,200 catholiques sur 8 millions de protestants qui attendent encore dans

les ténèbres de l'erreur? qu'est-ce que 18 missionnaires sans églises en face de 1,800 pasteurs luthériens bien secondés par l'État? qu'est-ce que 10 chapelles pauvres en face de 1,000 temples de l'erreur?

Si les missionnaires avaient seulement le quart des ressources que l'État départ aux pasteurs luthériens!

Il n'y a pas encore trois ans que deux villes entières de Norvége voulaient se séparer de l'Église luthérienne pour embrasser la vraie doctrine de Jésus-Christ, mais les missionnaires manquaient de chapelles, et ils étaient si peu nombreux que, pour aller au secours de ces deux villes, il leur aurait fallu abandonner leurs néophytes. Que peut-on dire de plus triste, mais aussi de plus propre à solliciter la charité de tous?

IV

Nous terminerons cette chronique par la nouvelle d'une mort qui a l'importance d'un événement religieux.

Brigham YOUNG, gouverneur et second prophète des Mormons, est mort à Salt-Lake-City, d'une inflammation des intestins. Il était né à Wittenham, dans l'État de Vermont, le 1er juin 1801, d'une famille de cultivateurs et fut cultivateur lui-même jusqu'à l'âge de 32 ans. Affilié alors à la secte religieuse fondée par Joseph Smith, sous le nom de *Saints des derniers jours,* il en partagea les tribulations pendant son séjour à Nauvoo, et comme il le dit lui-même, « marcha quatre ans dans le désert les souliers pleins de sang. »

C'est Brigham Young qui décida les Mormons à émigrer dans « la Terre promise » de la vallée du lac Salé, où ils fondèrent en 1847 leur colonie.

En 1849, le nouvel État de Deseret demanda vainement au Congrès à être admis au nombre des États de l'Union américaine.

Le Congrès n'accorda que l'organisation de ce pays en territoire, sous le nom d'Utah, et Brigham Young en devint le gouverneur en 1850. Mais, en 1857, un autre gouverneur fut nommé, qui n'était pas mormon. L'ouverture du chemin de fer amena beaucoup de « gentils » dans la cité mormonne. Il se forma un parti opposant qui s'éleva contre l'autorité du prophète, et un schisme éclata. Les dissidents condamnaient la polygamie.

Beaucoup d'entre eux furent assassinés. Une crise éclata en 1871, et le gouvernement envoya des troupes qui établirent dans l'Utah l'autorité du gouvernement fédéral.

A partir de ce moment, l'État mormon n'exista plus. Bientôt la polygamie elle-même, l'une des institutions fondamentales du mormonisme, se trouva attaquée. Brigham Young avait un grand nombre de femmes, parmi lesquelles ce qu'on appelle à Utah « des femmes spirituelles. » En 1874, sa quinzième femme le quitta, demanda le divorce aux tribunaux de l'Union et l'obtint. Au cours de l'affaire, le juge avait ordonné au prophète plusieurs fois millionnaire, de payer à sa quinzième femme 3,000 dollars pour soutenir ce procès, et de lui fournir une provision de 900 dollars par mois. Brigham Young fut ensuite impliqué dans l'affaire du massacre d'une caravane, que les Mormons avaient fait disparaître, par l'ordre du prophète, disait-on, et pour écarter de la route voisine du lac Salé des émigrants en Californie. Deux des accusés furent condamnés, dont l'un à la peine capitale, mais Brigham Young fut acquitté. Dans la prévision de la décadence de sa secte, inévitable sous l'autorité des États-Unis, il avait eu le projet de transférer ce culte de morale indépendante aux îles Sandwich ; mais il en fut empêché.

Il est probable que la mort de Brigham Young hâtera la décomposition d'une secte qui est une honte pour la civilisation chrétienne en général et pour les États-Unis en particulier.

J. Chantrel.

Nous prions ceux de nos souscripteurs dont l'abonnement expire le 30 septembre courant de ne pas attendre au dernier moment pour le renouveler, ce qui amène souvent des irrégularités dans le service.

Nous prions ceux de nos souscripteurs qui sont en retard pour le paiement de leur abonnement de se mettre en règle le plus tôt possible, ou de vouloir bien nous indiquer l'époque où ils pourront le faire.

LE VOYAGE DU MARÉCHAL

Le voyage du maréchal de Mac-Mahon dans la Gironde a une importance politique que nul ne saurait contester. Les populations répondent par leur empressement et leurs acclamations à la mauvaise volonté qu'ont témoignée certaines municipalités, et elles prouvent ainsi que la masse de la nation n'est pas avec ces corps qui ont été élus dans un moment d'égarement. Ces masses honnêtes et laborieuses ne comprennent pas les subtiles distinctions d'une politique raffinée et funeste ; elles aiment la liberté, sans aucun doute, mais elles savent que la liberté n'existe pas là où il n'y a plus d'ordre, et que l'ordre ne peut exister sans une autorité forte et respectée.

Ce que le peuple comprend, certains hommes qui se croient très-éclairés ne le comprennent pas encore : chez quelques-uns, c'est aveuglement, chez les chefs, ce ne peut être qu'ambition ; mais cette ambition est coupable, parce qu'elle compromet les plus chers intérêts de la patrie. Il importe que les électeurs donnent à ces hommes la leçon qu'ils méritent. Si le gouvernement sait se dégager de certaines compromissions qui l'affaiblissent, les populations ne comprendront que mieux et plus vite où sont les conditions de l'ordre et de la vraie et bonne liberté, et la journée du 14 octobre pourra être une journée de salut.

—

Nous reproduisons le *Journal officiel* avec quelques retranchements que l'espace dont nous disposons rendent nécessaires.

Hier, dit l'*Officiel* du 11 septembre, au château de la Grave, le dîner a été suivi d'une brillante réception. Les habitants des communes environnantes étaient accourus pour saluer et acclamer le Maréchal. Un grand nombre de maires ont été présentés au chef de l'État qui leur a adressé des paroles pleines d'une bienveillante cordialité.

Ce matin, à sept heures, le Président de la République,

accompagné du ministre des affaires étrangères, du ministre des finances et du personnel de sa maison, a quitté le château de la Grave pour se rendre à Saint-André de Cubzac.

A l'entrée de chacun des villages que devait traverser le Maréchal étaient dressés des arcs de triomphe. Partout sur son passage, le Président a reçu un accueil des plus chaleureux des populations venues en foule pour le saluer.

A Cubzac, le Président de la République a été reçu par les sénateurs du département. Après avoir examiné les travaux du pont de Cubzac, il s'est embarqué sur le bateau *la France*, d'où il est descendu afin de visiter les docks. Le Maréchal s'est ensuite rembarqué, pour aborder devant les colonnes rostrales de la place des Quinconces où étaient massées les troupes de la garnison et les compagnies de douaniers. Une foule considérable se pressait sur les pas du Maréchal Président et l'a accueilli par de longues acclamations.

Le chef de l'État a reçu dans la tribune qui avait été dressée au milieu de la place, les autorités civiles et militaires du département.

Le maire de Bordeaux, M. Fourcand, l'un des 363, a prononcé le discours suivant :

« Monsieur le Président,

« La ville de Bordeaux apprécie l'honneur que vous lui faites en vous arrêtant dans ses murs et elle vous en exprime sa profonde gratitude. En votre présence, devant le premier magistrat de la République, toute dissidence disparaît pour ne laisser place qu'à un seul sentiment, celui de la plus respectueuse déférence.

« Le conseil municipal, avec lequel nous sommes en parfaite communauté d'idées, et les membres de mon administration qui tous m'ont accompagné auprès de vous, sont les élus d'une population républicaine, c'est-à-dire laborieuse, fermement attachée à l'ordre et respectueuse de la loi. Elle l'a prouvé en tout temps et particulièrement, — M. le ministre des affaires étrangères en témoignerait, — à une époque exceptionnellement difficile et troublée.

« Je puis donc, monsieur le Président, vous le dire avec une certaine autorité : dans ces contrées paisibles et fertiles de la Gironde que vous traversez, devant ce magnifique fleuve qui est notre orgueil et sur lequel nous appelons la libérale sollicitude de l'État, dans cette grande cité républicaine, devenue

en 1870 le siége officiel du Gouvernement, et où une paix douloureuse, mais inévitable, a été décrétée, la seule pensée patriotique qui domine nos esprits, c'est celle de cette paix maintenue à l'intérieur et à l'extérieur, c'est le libre développement de notre activité nationale, ce sont les vrais principes conservateurs protégés contre les mauvaises passions, de quelque côté qu'elles se produisent, par la pratique de la liberté et l'obéissance de tous à la loi dont vous êtes le dépositaire respecté.

« En réunissant prochainement le corps électoral dans ses comices, vous avez voulu, monsieur le Président, consulter la nation. La loi, l'apaisement des esprits, le travail et la tranquillité, ces puissants ressorts de la prospérité publique, en sortiront plus vivants et plus assurés. La liberté du vote ne saurait produire d'autre résultat.

« Dans les villes de commerce comme la nôtre, toute crise politique amène des préoccupations plus vives qu'ailleurs, mais elles cesseront. Je me trompe, elles ont déjà cessé, puisque le suffrage universel ayant parlé, la Constitution aura acquis une garantie nouvelle dans la parole d'un honnête homme, la vôtre, monsieur le Président, celle d'un loyal soldat glorieusement devenu général de France.

« C'est dans ces sentiments, monsieur le Maréchal Président, que la municipalité de Bordeaux est heureuse de vous saluer et de vous présenter ses plus sincères hommages. »

Le Président de la République a répondu :

Monsieur le maire,

En parcourant, il y a deux ans, les contrées voisines des vôtres, j'avais été frappé déjà de l'esprit d'ordre et de travail qui anime leurs populations. Je retrouve dans cette grande et belle cité la même activité et la même sagesse. Je m'associe aux sentiments que vous venez de m'exprimer en son nom. Soyez-en sûr, la paix, qui est le premier de vos besoins, ne sera pas compromise. L'ordre ne sera pas troublé, et, lorsque le pays aura répondu à mon appel, la Constitution à laquelle vous êtes attaché, monsieur le maire, et dont je serai le gardien fidèle, fonctionnera sans entrave, pour assurer l'entier développement de la prospérité nationale.

Le président du conseil général a pris ensuite la parole; voici la fin de son discours :

« Vous êtes, monsieur le Président, dans la cité qui s'honore d'avoir, la première en France, proclamé les principes de la liberté commerciale. Les souffrances de certaines industries, les perturbations apportées à quelques branches du commerce national n'ont pas altéré notre foi. Ces perturbations et ces souffrances tiennent à des circonstances diverses et multipliées; le retour au régime protecteur ne serait qu'un désastre de plus et une cause de ruine. Nous demandons à votre Gouvernement de s'inspirer, dans la négociation des traités de commerce, d'un libéralisme qui peut seul amener les nations voisines à ouvrir plus libéralement leurs portes aux produits de notre sol et de notre industrie.

« Respectueux observateur de la loi, le conseil général de la Gironde, monsieur le Président, ne se laisse détourner de ses travaux par aucune préoccupation extérieure. Il attend avec une impatience patriotique la réponse du pays librement consulté, et le moment où la reconstitution du pouvoir législatif aura consacré de nouveau la stabilité désormais assurée de nos institutions politiques. »

Le Maréchal a répondu :

Monsieur le président,

J'ai visité avec intérêt les importants travaux du pont de Cubzac. Il importait d'assurer sur ce nouveau pont le passage du chemin de fer du Blayais, et je puis dès à présent vous annoncer que, grâce aux études persistantes de nos savants ingénieurs, ce problème sera heureusement résolu. Je savais aussi toute l'importance que vous attachez à l'établissement du chemin de fer des Landes, je suis heureux de pouvoir vous dire que le décret qui établit cette ligne nouvelle vient d'être soumis au conseil d'État. Ce sont là les meilleurs témoignages que puisse vous donner mon gouvernement de l'intérêt qu'il porte à l'avenir de ce beau département de la Gironde que je suis heureux de visiter.

Le président de la chambre de commerce a ensuite prononcé un long discours qui était un nouveau plaidoyer en faveur de la liberté commerciale.

Le Maréchal a répondu :

Monsieur le président,

La chambre de commerce de Bordeaux représente, je le sais, des intérêts de premier ordre et ma sollicitude leur est acquise. Je sais quels troubles peut causer, dans les relations commerciales, l'élévation des tarifs de douane, et je reconnais, comme vous, qu'il est désirable que de nouveaux traités viennent donner à votre commerce la sécurité qu'il réclame justement. Ce sont là des questions que mon gouvernement, vous en êtes assuré, ne perdra pas un seul instant de vue. Il en est d'autres qui ont droit aussi à toute son attention. Les pouvoirs publics se préoccupent depuis longtemps de la situation de notre marine marchande et recherchent, d'un commun accord, une solution qui sauvegarde un de nos plus grands intérêts nationaux. Des travaux sont déjà entrepris pour agrandir nos ports de commerce. Le port de Bordeaux a reçu des améliorations utiles, et le ministre des travaux publics fait étudier, dans ce moment, un projet destiné à mettre les passes de la Gironde en état d'offrir aux grands navires un accès sûr pour atteindre le port à toutes marées. Dès que ce projet sera arrêté dans son ensemble, il pourra être exécuté au fur et à mesure des crédits inscrits au budget.

L'augmentation continue des revenus de l'État, augmentation qui est de 5 millions pour le mois d'août et de 27 millions pour les sept mois précédents, permettra, je l'espère, de proposer dans le prochain budget des dégrèvements de taxes favorables au développement du commerce et de l'industrie.

Enfin, le président du Comité bordelais de la marine marchande a exposé les vœux de cette marine.

Le Maréchal a répondu :

Monsieur le président,

Les grands intérêts dont vous venez de m'entretenir font l'objet de la constante sollicitude du Gouvernement. Une grande enquête est ouverte à cette heure. Nous n'avons pas voulu la préjuger, et mon gouvernement, dans les négociations commerciales qu'il poursuivait avec les gouvernements

étrangers, a réservé notre entière liberté d'action. C'est vous dire que la question que vous venez de traiter devant moi sera résolue dans cet esprit de sage impartialité qui est le premier de nos devoirs.

Le Maréchal s'est entretenu en outre avec les maires, qui ont accueilli ses paroles par de chaleureuses acclamations.

Aussitôt après la réception, le président de la République quitte la tribune pour se diriger vers la cathédrale. Une foule immense remplit la place des Quinconces et les rues adjacentes.

—

A la cathédrale, Son Ém. le cardinal Donnet a prononcé, du haut de son trône archiépiscopal, cette allocution que nous ne trouvons pas dans le *Journal officiel:*

« Monsieur le Président,

« L'amour que je porte à mon pays et d'anciennes relations avec une famille dont les vertus héréditaires devaient lui mériter de donner un chef à la France, me rendent infiniment douce l'obligation de vous adresser la parole dans cette cathédrale.

« Il y a eu vingt-et-un ans avant-hier, un an après Malakoff, et trois ans avant Magenta, j'avais l'honneur de vous rencontrer dans votre ville natale et de recevoir au sein de votre famille la plus aimable hospitalité. Nous célébrâmes ensemble le 8 septembre, l'anniversaire de la terrible bataille qui mit fin à la campagne de Crimée, et je vous vois encore agenouillé, avec tous les vôtres, au pied des autels, prouvant que la piété s'allie merveilleusement à la vaillance et que le titre de héros parfait suppose celui de soldat chrétien.

« J'évoque ce souvenir, monsieur le Maréchal, pour donner satisfaction à un besoin de mon cœur, et aussi pour proclamer une fois de plus que la source du patriotisme, non de celui qui agite les peuples, mais de celui qui se sacrifie, c'est la Foi. Le scepticisme, toujours en guerre avec la vérité, finit par abaisser les âmes et les prépare à de honteuses servitudes. Un peuple croyant ne se laisse jamais abattre, et, au pied de la Croix, sait retremper son courage et puiser d'invincibles espérances.

« Vous êtes, monsieur le Maréchal, l'espérance suprême d'un tel peuple. La France, je parle de celle qui se flatte d'avoir un grand passé et de glorieuses traditions, se plaît à admirer, personnifiés en vous, son antique honneur et son chevaleresque dévouement aux saintes causes.

« Nous ne voulons pas, je le dis bien haut, fournir à quelques-uns l'occasion d'évoquer nous ne savons quel fantôme de théocratie, mais nous voulons affirmer que la France et la religion sont inséparables, et que proscrire ou mutiler la seconde, c'est vouer la première à d'irréparables malheurs.

« Voilà, monsieur le président de la République, votre conviction comme la mienne et pourquoi Dieu vous a choisi, sans vous et peut-être malgré vous, en un jour de réparation. Ne craignez rien : la main de Dieu est sur vous. Votre tâche pacifique sera facilitée *jusqu'au bout* par les bénédictions du chef de la catholicité, de Pie IX, si plein d'une tendre sollicitude pour la France ; de Pie IX, pour qui je donnerais mon sang jusqu'à la dernière goutte, si ce sacrifice trop facile, à l'âge où je suis parvenu, pouvait hâter d'une heure la fin des épreuves qui affligent son cœur et le nôtre.

« Je m'arrête, monsieur le Maréchal ; car il faut qu'aux félicitations succède la prière. Prions donc avec nos chers Bordelais qui se laissent si facilement séduire par tout ce qui est noble et grand ; avec les chefs de famille reconnaissants à votre gouvernement de la création des universités catholiques ; avec mon bien-aimé coadjuteur et tout mon clergé qui partagent les sentiments que je viens d'exprimer. Prions enfin avec tous ceux qui veulent une France honorée et prospère, en demandant à Dieu, monsieur le maréchal, qu'il vous aide à couronner, d'une manière digne de vous, la grande œuvre que vous avez entreprise, *car vous êtes de la race de ceux par qui le Seigneur peut et veut sauver Israël.* »

—

Nous reprenons maintenant le récit du *Journal officiel*, du 12 septembre :

Lundi, à Bordeaux, après la réception des autorités, le Président de la République a passé en revue le 57ᵉ et le 144ᵉ de ligne, le 7ᵉ chasseurs et les pompiers de la ville. Il a rencontré partout sur son passage l'accueil le plus chaleureux.

Le Maréchal s'est rendu ensuite à la cathédrale. Il a été reçu sur le seuil par Son Éminence le cardinal archevêque de Bordeaux qui lui a souhaité la bienvenue. Il est ensuite allé visiter l'hôpital.

A six heures, le Président de la République a réuni dans un dîner, à la préfecture, les autorités civiles et militaires.

A neuf heures, il s'est dirigé vers le Grand-Théâtre, pour assister à la représentation de gala au milieu des acclamations les plus chaleureuses de la population. A son entrée dans la salle où étaient réunies toutes les notabilités politiques et commerciales, l'assemblée s'est levée et a salué le Maréchal de vivats enthousiastes et prolongés. Cette ovation s'est plusieurs fois renouvelé dans la soirée.

Le Président de la République avait à ses côtés M. le duc Decazes, ministre des affaires étrangères, M. Caillaux, ministre des finances, et M. Fourcand, maire de Bordeaux. A sa sortie du théâtre, le Maréchal à été salué par les mêmes acclamations qu'à son arrivée.

Ce matin, le Maréchal est parti pour Virelade, sur la rive gauche de la Garonne, afin de visiter le champ de tir de l'armée territoriale, organisé par M. Joseph de Carayon-Latour, lieutenant-colonel du 140ᵉ régiment d'infanterie.

Le Maréchal, à sa descente du train, a été acclamé par les populations des environs accourues à sa rencontre. M. Joseph de Carayon-Latour, maire de Virelade, entouré des autorités de l'arrondissement et des notabilités du pays, a reçu le Maréchal au château de Virelade et lui a adressé le discours suivant :

« Monsieur le Maréchal,

« Je ne me permettrai pas de retarder par un discours votre marche rapide et salutaire au milieu de nos populations agricoles, mais, en qualité de maire de la commune de Virelade, et de commandant d'une partie des forces territoriales de notre contrée, mon devoir est d'être l'interprète bref et discret des représentants des populations qui vous entourent, et des travailleurs vaillants qui sont profondément émus et reconnaissants de l'honneur que vous nous faites en venant visiter notre mo-

deste commune.

« Monsieur le Maréchal, dans les jours de deuil et de malheur, aussi bien que dans les jours de triomphe et de gloire, vous avez été grand sur les champs de bataille, et vous avez maintenu bien haut l'honneur du nom français. Tous vos efforts généreux tendent maintenant à unir les cœurs, à pacifier les esprits, et partout, sur votre passage, par vos paroles et par vos grands exemples d'abnégation et de patriotisme, vous faites appel à la concorde et à l'union de tous les Français qui aiment sincèrement leur pays. Votre voix, monsieur le Maréchal, sera entendue dans nos contrées, car, tous ici, nous demandons la paix au dehors, la sécurité à l'intérieur; nous voulons, avant tout, le respect de l'autorité, de la religion, de la famille, de la propriété; nous voulons, en un mot, le maintien des grands principes de conservation dont vous êtes, monsieur le Maréchal, le valeureux défenseur, et sans lesquels toute société périt.

« Vous venez, aujourd'hui, encourager par votre présence des exercices militaires et assurer ainsi à nos populations que le moyen le plus certain d'éviter les fléaux de la guerre, c'est qu'on sache en Europe que si la France, d'accord avec vous, est fermement décidée à donner aux puissances étrangères toutes les garanties d'ordre et paix, elle veut en même temps être de force à défendre le sol de la patrie, si, ce qu'à Dieu ne plaise, il etait injustement attaqué. L'armée française, monsieur le Maréchal, place sa confiance dans votre commandement ; forte de ses traditions et de son respect de la discipline, elle restera toujours soumise à ses lois, et fidèle à son chef, et se montrera ainsi la noble gardienne de l'honneur de la France. Les honnêtes gens comptent sur vous, monsieur le Maréchal, vous avez le droit de compter sur eux; leur concours et leur dévouement, j'en ai la ferme espérance, ne vous feront pas défaut. Que Dieu vous protége et vous donne l'honneur d'amener à bonne fin votre œuvre de pacification et de salut. »

Le Maréchal a répondu :

Je vous remercie, monsieur le maire, des sentiments que vous m'avez exprimés et qui répondent aux miens. Vos laborieuses populations désirent par-dessus tout la paix à l'extérieur et la concorde à l'intérieur. La paix ne saurait être compromise, je vous en donne l'assurance ; la concorde à l'intérieur, je la veux comme vous et, avec le concours

de tous les bons citoyens, j'espère l'obtenir. En répondant à l'appel que vous m'avez adressé, j'ai voulu reconnaître par moi-même les progrès que vous avez fait faire à l'organisation du régiment territorial que vous commandez et qui m'avaient été signalés. Je n'ai pas oublié non plus la part qu'aux jours de nos malheurs vous avez prise à la défense du pays. Vous êtes de ceux qui ont le plus énergiquement soutenu l'honneur de nos armes, en même temps qu'à la tête des mobiles de la Gironde vous donniez aux enfants de cette belle contrée l'occasion de témoigner de leur vaillance et de leur patriotisme. Je vous en remercie.

Le Maréchal a quitté Virelade à une heure et est arrivé à Arcachon à deux heures et demie, salué par une salve de vingt-un coups de canon. Il était escorté du vice-amiral de Dompierre d'Hornoy et de plusieurs officiers de l'aviso l'*Hirondelle* et du stationnaire le *Travailleur*. Il a été reçu à la gare, où la foule se précipitait pour l'acclamer, par le maire d'Arcachon, M. Deganne, qui lui a adressé une allocution.

Le Maréchal est allé ensuite visiter le Casino et l'école de Saint-Edme, où sont formés les jeunes gens qui se destinent au cabotage et au voyage au long cours.

A quatre heures et demie, le Maréchal a quitté Arcachon pour retourner à Bordeaux où il est arrivé à six heures.

PIE IX ET LES ÉLECTIONS (1).

Il y a deux jours, les journaux libéraux du matin ont jeté la panique et la consternation dans la Ville-Éternelle en annonçant que le Saint-Père était mort la veille au soir et en ajoutant que le gouvernement avait aussitôt envoyé des détachements de bersagliers pour garder à vue toutes les issues du Vatican. Les correspondants des journaux libéraux de la Péninsule et des pays étrangers, quoique fort bien persuadés de la fausseté de tous ces bruits, se sont empressés de télégraphier aux quatre coins de l'Italie et du monde,

(1) Extrait d'une correspondance de l'*Union*, en date du 8 septembre.

et le gouvernement, lui, qui n'ignorait pas non plus que le Saint-Père se portait fort bien, lui qui se montre si dur et si sévère contre les correspondants de journaux catholiques, s'est prêté de fort bonne grâce à cette odieuse comédie. Dieu merci ! le Pape se porte bien, et il est le premier à sourire de ces indignes manœuvres de la Révolution. Oui, le Saint-Père se porte bien, et nous avons la ferme espérance qu'il vivra assez encore pour voir le triomphe de l'Église et de sa cause ! Que d'ennemis il a vu déjà descendre dans la tombe ! Combien d'autres, plus jeunes que lui, qui spéculaient sur sa mort, y descendront encore !

Le Saint-Père a reçu ce matin (8 septembre) en audience solennelle dans la salle du Consistoire les pèlerins d'Angers, qui, au nombre de 200 environ, lui ont été présentés par M. le chanoine Laurent, curé de Baugé. Sa Sainteté a quitté ses appartements vers midi et demi et, portée sur sa chaise, s'est dirigée vers la salle d'audience, accompagnée de LL. Em. les cardinaux Martel, Sacconi, Randi, Ledochowski, Pacca, Sbarretti, Oreglia, Pitra, Asquini, Borromeo, di Pietro et d'un nombreux et brillant cortége de prélats et de camériers. Le visage souriant et plein de santé, le Saint-Père a traversé les rangs de ses fidèles groupés dans les antichambres, leur adressant à tous quelques paroles aimables. Sa Sainteté, ayant pris place sur son trône, a promené un long regard d'amour et de satisfaction sur toute l'assistance qu'elle a bénie avec beaucoup de tendresse. Elle s'est écriée ensuite : *Surgite !* Tous se sont alors levés, et M. le chanoine Laurent s'étant avancé près du trône pontifical, a lu d'une voix ferme et distincte l'adresse suivante :

Très-Saint Père,

Dans cette année du glorieux cinquantenaire de votre épiscopat, les enfants de l'Église, se donnant rendez-vous des points les plus éloignés du monde catholique, sont accourus nombreux vers Rome et au pied de votre trône. Nous aussi, prêtres et fidèles du diocèse d'Angers, nous avons voulu prendre part à ce pieux mouvement.

Nous sommes venus, dans les périls qui menacent la foi des nations, affermir la nôtre en chantant le *Credo* catholique sous

les voûtes de Saint-Pierre du Vatican ; au milieu des inquiétudes et des défaillances de notre patrie, fortifier notre courage et exciter notre confiance, en appuyant notre espoir sur les promesses éternelles, seule base solide que nous lui puissions donner ; nous sommes venus vous apporter quelque consolation et un adoucissement à vos douloureuses épreuves, en protestant, en notre nom et au nom de tout le diocèse d'Angers, de notre profonde vénération pour le Pontife suprême, et de notre soumission absolue et sans réserve aux enseignements du Docteur infaillible.

Notre illustre et savant évêque, si rempli de dévouement envers votre auguste personne, si ferme défenseur de vos prérogatives, eût voulu se mettre à notre tête et conduire vers la Ville Éternelle le pèlerinage angevin, mais il a dû faire le sacrifice de cette douce jouissance pour ne pas compromettre la grande œuvre à laquelle il ne peut dérober aucun de ses instants.

C'est en son nom que nous venons remettre entre vos mains la somme de cent mille francs, recueillie par ses soins pour le denier de Saint-Pierre. Quand vint pour Votre Sainteté l'heure de la détresse, il vous en souvient, un évêque d'Angers fut un des premiers en France qui fit appel à la charité des enfants de l'Église pour le Père commun des fidèles ; depuis cette époque, le denier de Saint-Pierre est resté en honneur parmi nous, et chaque année l'obole du pauvre se joignant à l'or du riche, notre piété filiale est venue avec bonheur payer ce tribut.

A cette somme d'argent nous avons voulu ajouter, à l'occasion de notre pèlerinage, l'offrande de présents particuliers que nous vous supplions d'accepter comme un faible gage et un mémorial de l'amour des Angevins pour le Vicaire de Jésus-Christ.

Nous nous prosternons maintenant avec confiance aux pieds de Votre Sainteté pour recevoir et emporter Votre précieuse bénédiction, cette bénédiction du Père qui, suivant la parole divine, consolide la maison des enfants.

Daignez donc bénir en premier lieu le pontife que vous avez placé à la tête du diocèse d'Angers et qui le gouverne avec un zèle si constant et si fécond pour les intérêts de l'Église, dans les circonstances difficiles que nous traversons.

Bénissez l'Université catholique d'Angers, la grande Œuvre de notre illustre évêque. Il y a deux ans vous daigniez accorder à cette Université naissante un bienveillant encouragement comme une augure de la faveur divine ; fécondée par cette béné-

diction, cette institution a grandi, elle s'est développée, et bientôt, nous osons l'espérer, en la confirmant de votre autorité apostolique, vous lui donnerez la véritable vigueur qui lui assurera le succès définitif.

Bénissez le clergé angevin, si tendrement dévoué à votre personne, si fermement attaché à l'Église de Rome, si entièrement soumis aux oracles infaillibles du Vicaire de Jésus-Christ.

Bénissez nos nombreuses communautés religieuses, qui nous donnent en même temps que les grands exemples des vertus monastiques un concours si précieux et si empressé pour le salut des âmes, et dont chaque membre vous est dévoué.

Bénissez tous les fidèles catholiques de l'Anjou ; leur dévouement vous est connu. Le pays des Lamoricière et des Quatrebarbes, des Myionnet et des du Réau, fournirait encore, s'il le fallait, des hommes qui verseraient leur sang et des mères qui donneraient leurs fils pour la défense du Saint-Siége.

Enfin veuillez accorder votre bénédiction à tous : aux pèlerins présents à vos pieds, à leurs familles, à tous ceux dont ils sont chargés d'apporter les hommages devant votre trône et aux absents dont les désirs nous ont accompagnés, dont les cœurs sont avec nous.

Très-Saint Père,

Vous avez daigné nous recevoir en ce jour de la fête de la Nativité de la divine Mère de Dieu. Cette solennité nous est particulièrement chère. A raison, soit de l'empressement, soit du zèle avec lesquels nos aïeux la célébraient, elle a été connue dans l'ouest de la France sous le nom de *Notre-Dame angevine*.

Si ce fait glorieux pour nous nous donne un titre particulier à la bienveillance de la sainte Vierge, nous la supplions d'obtenir de son divin Fils, pour le Pontife qui l'a proclamée Immaculée, qu'il nous soit encore conservé longtemps, qu'il voie des jours plus heureux et enfin le triomphe de l'Église !

Plusieurs fois, pendant la lecture de cette belle Adresse, le Saint-Père a témoigné sa satisfaction par des signes de tête approbatifs, et quand il a entendu que le diocèse d'Angers lui envoyait l'énorme somme de cent mille francs pour le Denier de Saint-Pierre, il a joint les mains sur sa poitrine et levé les yeux au ciel comme pour dire à Dieu : « Seigneur, ayez pitié de cette généreuse France ! Elle m'a déjà tant donné et elle trouve encore moyen de m'envoyer davantage.

Serez-vous insensible à tant de charité et de générosité envers votre Vicaire? » Sa Sainteté a pris ensuite la parole et, avec cette aisance d'élocution et cette éloquence de pensées qui la caractérisent, Elle a prononcé un discours qui est appelé, croyons-nous, à avoir un grand retentissement en France ; il aura un long écho dans les cœurs de tous catholiques français, car le Saint-Père ne leur y a point épargné les avertissements et les conseils et y a donné une nouvelle preuve de son immense amour pour la Fille aînée de l'Église, que nos ennemis lui reprochent d'aimer trop.

« En voyant les nombreux pèlerinages, s'est écrié le « Souverain-Pontife, qui de tous les points du monde « catholique viennent aboutir dans cette capitale de l'uni- « vers catholique pour se prosterner au pied de la tombe « des saints apôtres et pour se fortifier davantage dans la « foi, j'aime à reconnaître en eux cette échelle mystique de « Jacob que montaient et descendaient les anges. Les « pèlerins arrivent après avoir purifié leurs âmes dans la « piscine du Sacrement de Pénitence, après avoir confirmé « et fortifié leurs cœurs dans le Sacrement de l'Eucha- « ristie; ils viennent pour perfectionner les résolutions qu'ils « ont prises et demander à Dieu les grâces dont chacun « d'eux a besoin. Vous aussi vous avez fait de même, et, « purifiés et fortifiés, vous êtes venus demander à Dieu de « vous accorder, avant de partir, je crois, deux dons : le « don de force et le don de conseil. En partant d'ici, vous « allez rentrez dans vos foyers, et, entrant dans la principale « église d'Angers dédiée à saint Maurice, vous vous pros- « ternerez devant les insignes reliques de ce saint, qu'elle « renferme, pour demander à Dieu, par son intercession, la « force et le conseil nécessaires. Vous lui direz : Nous « sommes venus pour implorer l'esprit de force et de conseil « dans ces circonstances dificiles pour la France, où il est « si nécessaire que ces deux dons accompagnent les élec- « teurs et les élus.

« On doit donc en France choisir des représentants. Ah ! « fasse le ciel que ceux qui doivent les élire, dépouillés de

« tout esprit de parti, choisissent des hommes qui aient l'es-
« prit de force pour résister aux maux qui menacent la
« France et la société tout entière ! Fasse le ciel que les élus
« soient compactes et que, unis avec le gouvernement, ils
« compriment les ennemis intérieurs et résistent aux enne-
« mis extérieurs. Vous avez des ennemis intérieurs qui vous
« minent et des ennemis extérieurs qui vous menacent. Les
« ennemis intérieurs vous minent et vous menacent aussi
« par le moyen de la presse et par toute sorte d'iniquités. Il
« est nécessaire de les comprimer, afin que les ennemis
« extérieurs ne se prévalent pas de vos dissensions intérieu-
« res pour arriver à leur but, qui est celui de combattre
« non-seulement la France, mais la religion catholique. Je
« prie Dieu de vous inspirer de choisir des personnes exemp-
« tes de l'esprit de parti, qui aient en vue Dieu, la dignité et
« la grandeur de votre nation et la défense de ses vrais inté-
« rêts. Ah ! qu'il daigne exaucer les prières que je lui ai
« adressées pendant ces jours, afin que la France, par le
« moyen de la prière, s'efforce d'obtenir les biens qui lui
« sont nécessaires. Je sais bien que la voie suivie par une
« partie de cette nation est celle de la prière et de l'humilité.
« Ah ! combien il plaît à Dieu de la voir ainsi prosternée
« humble et repentante devant lui ! O mon Dieu ! je vous
« recommande la France !

« Avant de bénir tout cet intéressant pays, je vous bénis,
« vous, qui êtes ici présents, je bénis le diocèse, je bénis le
« pasteur principal, afin qu'avec la protection et l'aide de
« saint Maurice vous pratiquiez tous les avertissements et
« les conseils que je viens de vous donner. O mon Dieu, re-
« gardez avec bonté la France, cette fondatrice de tant
« d'œuvres de charité, mais aussi, hélas ! de tant d'œuvres
« d'iniquité, pour lesquelles elle est justement punie avec
« d'autres nations. Mon Dieu, bénissez la France, qui est
« une partie choisie de la vigne que vous avez plantée de
« vos mains et arrosée de votre sang. Bénissez ses gouver-
« nants, bénissez ses représentants, bénissez les affligés, les
« infirmes, donnez surtout aux pécheurs la grâce de revenir
« à l'exercice de leurs devoirs. Bénissez tous ceux qui appar-

« tiennent à l'Église, et que cette bénédiction soit le gage « de celles que vous donnerez à l'heure de la mort et à ceux « qui sont ici présents et à ceux qui sont au loin ! »

Jamais discours n'avait été plus émouvant. Quand Sa Sainteté s'est écrié: « O mon Dieu, je vous recommande la France ! » des larmes ont jailli de ses yeux et des sanglots prêts à s'échapper de sa poitrine ont presque suffoqué sa voix. L'émotion du Saint-Père a gagné aussitôt toute l'assistance, et l'on voyait des larmes d'attendrissement et de reconnaissance couler de tous les yeux. Mais cette émotion si touchante a été portée à son comble quand on a vu Sa Sainteté, avec un geste noble et majestueux, prendre en main sa calotte blanche, comme pour saluer la Fille aînée de l'Église, quand elle s'est écriée avec un accent de prière irrésistible: « Mon Dieu, bénissez la France, qui est une partie choisie de la vigne que vous avez plantée de vos mains et arrosée « de votre sang. » O spectacle touchant et grandiose tout à la fois! Comme on se sentait heureux et fier d'être Français et catholique, et de se voir ainsi aimé par l'auguste Chef de l'Église!

M. Mauvif de Montergon, président du pèlerinage, a présenté ensuite à Sa Sainteté un magnifique ornement en velours de soie rouge, avec de splendides dessins en broderie d'or et de soie. A cet ornement était jointe une Adresse avec les noms de tous ceux qui ont contribué par leurs oblations à l'achat de cette belle offrande, qui a été brodée à Bruges. On a présenté encore au Saint-Père une grande photographie enfermée dans un riche cadre, représentant le monument élevé à la mémoire du général de Lamoricière, ex-général en chef des armées pontificales. Ce monument, qui doit être placé dans la cathédrale de Nantes, est dédié au Souverain-Pontife par Moisseron et Ruault, sculpteurs, ateliers Saint-Joseph, à Angers.

Après avoir longuement admiré ces précieux dons, le Saint-Père s'est retiré de la salle, mais, avant de partir, il a voulu bénir encore une fois la pieuse assistance à laquelle il a adressé ces paroles en français:

« Mes enfants, priez bien pour ce pauvre vieillard, afin qu'il « puisse faire le plus de bien possible et en France et dans les « autres pays du monde.

———

LES ÉLECTIONS.

Nous avons fait connaître le programme catholique pour les élections prochaines, et nous avons insisté sur le devoir que tous les catholiques ont de soutenir ce programme et de prendre part au grand acte électoral, même ceux qui ne sont pas électeurs, mais qui ont encore le devoir de parler dans l'occasion, et surtout de prier. Aujourd'hui, c'est une voix plus autorisée que la nôtre qui va se faire entendre à nos lecteurs, celle de Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, qui expose ainsi, dans une Lettre pastorale où il rend compte de son récent voyage à Rome, les devoirs de tous les catholiques français, en même temps qu'il réfute l'absurde et funeste doctrine de l'abstention du clergé dans les questions politiques de nos jours, qui sont aussi des questions religieuses au plus haut degré.

Nous ne partageons point, dit le Prélat, l'opinion de ceux qui prétendent que, même théoriquement, le clergé doit demeurer absolument indifférent à la politique, c'est-à-dire à la manière dont les affaires de chaque pays sont gouvernées, — soit à l'intérieur, relativement à l'état des citoyens les uns vis-à-vis des autres ou vis-à-vis du pouvoir central, — soit à l'extérieur, relativement aux autres nations, aux alliances qu'on peut nouer avec elles, aux guerres qu'on leur peut déclarer, à la neutralité bienveillante ou armée dont on peut les favoriser. Nous croyons cette indifférence impossible, et nous la jugeons mauvaise. Elle est impossible, parce que, après tout, et à prendre la question par son plus petit côté, le clergé est composé d'hommes dont les intérêts de famille ou les intérêts personnels peuvent être directement affectés par la politique. Elle est mauvaise, car elle tendrait à nous isoler du corps social, dont nous faisons partie intégrante, et elle nous enfermerait pratiquement dans un indigne égoïsme. La vie civique a ses périls et ses entraînements; mais elle a ses grandeurs et ses influences salutaires. Nous demandons à n'en être pas totalement exclus.

En fait, le clergé n'a jamais été placé dans cette situation d'exception et d'oubli ; jamais il ne l'a adoptée par choix.

Sous la vieille monarchie, le clergé votait librement des subsides pour l'État, quand il trouvait ces subsides nécessaires

pour entretenir les armées ou mener à bout de grandes entreprises. Il faisait des remontrances respectueuses, présentait des mémoires, essayait d'agir, en un mot, avec modération et prudence, mais avec suite, sur les pensées et les résolutions du gouvernement, s'efforçant par cette action continue de maintenir l'État dans une situation prospère, ou de l'aider à triompher des contre-temps et de l'adversité.

Depuis la Révolution, à titre de pairs, de sénateurs ou de députés, les évêques sont entrés dans les Assemblées délibérantes et y ont apporté des lumières et des secours que personne ne peut méconnaître.

Mais, à ces motifs généraux, applicables à tous les temps et à tous les régimes, s'ajoutent des motifs spéciaux aux temps que nous traversons et aux constitutions spéciales sous lesquelles nous vivons.

La politique est devenue presque exclusivement religieuse, c'est-à-dire que, pour l'attaque comme pour la défense, la citadelle, autour de laquelle se livrent toutes les batailles de la pensée moderne, c'est la Religion, ou pour mieux dire, c'est l'Église catholique, avec l'ensemble de ses institutions et de ses droits.

Depuis le jour, — a dit spirituellement un écrivain — où l'on a mis en avant le principe de la séparation de l'Église d'avec l'État, il n'y a jamais eu, dans l'histoire de l'humanité, une époque où les gouvernements, les parlements, les diplomates, les magistrats, les gens de police eux-mêmes se soient tant occupés des personnes et des choses ecclésiastiques. »

Un vaste système s'est organisé, non pas dans un seul pays, mais dans l'univers entier, pour désagréger le corps mystique du Christ, pour favoriser le schisme ou l'apostasie des peuples, pour constituer des églises nationales, pour déconsidérer le sacerdoce, pour défigurer, ridiculiser, calomnier nos mystères, nos croyances, nos principes de morale !

Les journaux, les romans, les pièces de théâtre, les recueils de poésies, les peintures, les sculptures, les gravures de prix, les images vulgaires, l'enseignement des écoles les plus humbles et celui des plus élevées, les fêtes publiques elles-mêmes et jusqu'aux honteuses folies des représentations du carnaval : tout est employé, tout est conduit de manière à ce que, par tous les sens et presque par tous les pores, les peuples ne reçoivent plus d'autres impressions que des impressions de mépris ou de colère

à l'égard de l'Église catholique, apostolique et romaine. Évidemment, il y a une classe nombreuse d'hommes, — et d'hommes actifs, — qui veulent nous ramener plus loin que le paganisme, puisqu'ils vont jusqu'à la haine de Dieu !

Et cette organisation, secrète autrefois et prudemment cachée sous le nom de *philosophie,* elle se découvre aujourd'hui avec impudence ; elle montre une assurance égale à son ambition. Il ne lui suffit plus de gouverner dans l'ombre, par des intermédiaires ; elle veut gouverner directement, publiquement ; si elle ne veut plus d'autels, elle rêve de monter sur tous les trônes, et déjà, presque partout, elle touche aux premiers degrés.

Comprend-on que, en un pareil moment, on vienne nous dire d'être indifférents ! Ce serait une dérision, ce serait un outrage. Notre devoir est, au contraire, *opportune, importune*, d'affirmer nos convictions, de prêcher hautement sur la mission, les droits, le rôle de l'Église, et de nous montrer *irréconciliables et intransigeants*, comme on l'est avec nous sur les questions de principe, c'est-à-dire sur les questions d'enseignement à tous les niveaux, de liberté pleine pour nos institutions, d'entière indépendance et de respect absolu pour l'Église et pour son Chef...

Les catholiques et le clergé doivent donc agir, au titre même de catholiques et de soldats du Christ, pour que la politique intérieure et extérieure, si elle n'est pas toujours inspirée et dirigée par les doctrines chrétiennes, — ce qui serait, certes, souhaitable, mais ce qu'il est souvent difficile d'obtenir, — ne soit du moins jamais animée d'un esprit antichrétien et n'implique aucun principe contraire à leur symbole de foi.

Et puisque les élections législatives sont, pour une grande part, la racine ou le germe d'où doivent sortir les actes bons ou mauvais, qui influeront sur la politique et qui la dirigeront en un sens favorable ou défavorable au Catholicisme, la conclusion naturelle c'est que le clergé ne doit pas se désintéresser des élections et qu'il doit contribuer, s'il le peut, à leur donner un caractère rassurant pour l'ordre véritable, c'est-à-dire pour les croyances religieuses et les institutions primordiales de la famille.

Il serait, sans doute, fâcheux que l'Église adoptât exclusivement les couleurs de tel ou tel parti : non pas que nous mettions tous les partis sur le même rang et que nous établissions entre eux une égalité philosophique ou historique, qui serait démen-

tie par les faits, mais parce que, pratiquement, tous les partis peuvent contenir et contiennent en effet des hommes de bonne foi, et que ces hommes ont droit à être ménagés dans leurs affections, dans leurs regrets, dans leurs espérances.

Et d'ailleurs, les partis sont tous formés d'après des principes que, sans les déprécier et surtout sans les comparer les uns avec les autres, on peut appeler secondaires. Au-dessus de ces sentiments, de ces préférences, de ces théories, il y a la foi qui est le principe supérieur, et qui doit être avant tout consultée. « D'abord catholique, anglais ensuite, » disait lord Denbigh dans une circonstance mémorable ; et cette parole, suggérée par une religion vraiment éclairée, était en même temps une parole de haute et sage politique.

De ce que nous sommes inclinés vers telle ou telle opinion, vers tel ou tel drapeau, il ne suit pas que nous devons subordonner nos croyances à la tactique que recommande cette opinion ou que dessine ce drapeau. C'est le contraire qui est la vérité.

Avant tout et par dessus tout, la liberté et la dignité de l'Église de Dieu...

Autrefois, dans les temps calmes, on abandonnait au gouvernement le soin de protéger tout ce qui devait l'être, et on dormait en paix à l'abri de cette vigilance supposée, qui, hélas ! a laissé se former tant de conjurations contre le pouvoir ! Mais, aujourd'hui, dans nos heures ardentes et troublées, chacun doit, dans sa sphère, contribuer à la protection des intérêts dont il a souci, et qu'il sait menacés...

Voter est un devoir. Personne ne peut s'abstenir, parce que s'abstenir, ce serait pécher, en omettant un acte auquel se rattachent des conséquences très-importantes. Nous ne comprendrions pas ce qui pourrait justifier l'abstention.

Le pouvoir actuel est incontestablement régulier. Il a donc le droit de nous demander d'exprimer notre vote.

Le succès n'est point certain. Nous n'en devons pas moins lutter virilement par les armes légales, qui sont, entre nos mains, l'espérance et la tutelle des droits de Dieu, des droits de la conscience chrétienne.

Enfin, parmi les candidats qui s'offriront à nos suffrages, nous en trouverons certainement qui seront, à tous égards, dignes de les obtenir. S'ils ne représentent pas, chacun peut-être individuellement, la nuance exacte de nos opinions politiques, celle

dont nous souhaiterions voir se colorer la future Chambre, nous n'en pourrons pas moins, dans les circonstances actuelles, voter honorablement pour eux, à l'*indispensable condition* qu'ils soient ou des catholiques convaincus, ou du moins des hommes résolus à soutenir la cause de la religion et les droits de l'Église.

Si, en effet, comme catholiques, nous n'accepterions points si nous aurions honte d'imposer à qui que ce soit l'humiliation du mandat impératif, nous ne disconvenons point, nous croyons au contraire que, entre le candidat et les électeurs, il y a une sorte de contrat tacite. D'après ce contrat, le candidat s'engage, dans la mesure de sa dignité et la liberté de sa conscience, à n'appuyer jamais des mesures qui blesseraient les croyances ou les convictions de ses électeurs ; et ceux-ci ne donnent leur vote que sous la condition expresse de n'être point trahis par la voix de leur député, sur des questions qu'ils ont le devoir de considérer comme d'un intérêt majeur...

En résumé, relativement aux élections, les devoirs des citoyens sont réglés par deux principes :

1° Obligation de ne point s'abstenir, à moins d'y être absolument contraint par la conscience ou par l'honneur ; et, par conséquent, obligation sérieuse de voter ;

2° Obligation de ne voter que pour des candidats décidés à soutenir les doctrines chrétiennes et catholiques.

MONSEIGNEUR PEYRAMALE

CURÉ DE LOURDES. (1)

9 septembre.

Monsieur le Rédacteur,

Hier samedi, jour consacré à la Mère de Dieu, hier 8 septembre, en la fête de la Nativité de la très-sainte Vierge, Notre-Dame de Lourdes a appelé à elle son grand serviteur Mgr Dominique-Marie Peyramale, curé de Lourdes.

C'est à onze heures un quart du matin qu'il a quitté ce monde. Ainsi, en cette même heure du jour, Bernadette partit, il y a bientôt vingt ans, pour aller vers ces Roches Massabielle, où devait avoir lieu l'Apparition rayonnante de la Reine du Ciel.

L'Église militante pleure d'avoir perdu l'un de ses soldats

(1) Extrait de l'*Écho des Pèlerins*.

les plus héroïques ; l'Église triomphante se réjouit d'avoir reçu un bienheureux. Autant qu'on le peut présumer au souvenir de tant de vertus et aussi de tant de peines et d'amertumes, l'Église souffrante l'a vu passer au-dessus de son horizon, allant, en quelques coups d'ailes, de la boue de la terre aux ineffables splendeurs du ciel, de la conversation des hommes à celle des élus, du regard attristé des choses d'ici-bas à la contemplation de Dieu.

Tout le peuple, dont il était le père, tout le pays, dont il était la gloire, est couvert d'un voile de deuil. La terrible nouvelle, inattendue comme un coup de foudre dans un ciel serein, a jeté dans la stupeur et les multitudes de ces contrées, et le pèlerinage d'Agen, arrivé et reparti hier, et les divers représentants du monde entier qui se trouvent ici en ce moment, attirés par leur piété aux pieds de Notre-Dame de Lourdes.

A cette mort si soudaine, nul n'était préparé, excepté lui.

De toutes parts on s'interroge ; de toutes parts on est avide de connaître les moindres circonstances qui ont précédé son départ de ce monde, et son entrée dans la patrie définitive.

—

L'avant-veille, c'est-à-dire jeudi dernier, 6 septembre, rien ne faisait pressentir à ses amis l'immense malheur dont ils allaient être frappés, ni à lui-même la glorieuse couronne qu'il était sur le point de ceindre pour jamais.

Vers cinq heures du soir, il reçut dans sa nouvelle église en construction le pèlerinage de Bourges, et il accueillit l'offrande qui lui fut faite pour son œuvre laborieuse, avec ces paroles pleines de cœur, qui débordaient toujours de son âme apostolique, toutes les fois qu'il s'entretenait avec le peuple chrétien. Il avait en leur parlant une familiarité royale et paternelle, je ne sais quoi des anciens patriarches : la majesté auguste et simple du père, du vieillard et du chef.

— Il faut, leur dit-il, que je vous montre la Crypte de notre église.

Et tous descendirent avec lui sous les voûtes.

Au centre de la Crypte, immédiatement au-dessous du futur autel, il s'arrêta et s'entretint encore avec les pèlerins des grandeurs de Notre-Dame de Lourdes. Celui qui écrit ces lignes avait l'honneur d'être à côté de lui. Les pieds de Mgr Peyramale portaient sur quelques planches posées à terre et auxquelles nul ne faisait attention... Elles recouvraient le caveau funèbre

où il devait être déposé quatre jours après et où son corps attendra jusqu'à la fin des temps, au milieu des hommages des peuples, la résurrection de la chair.

Le soir, il prit son repas comme d'habitude et voulut garder avec lui son ami fidèle, l'ancien curé d'Alger, M. le chanoine Martignon.

Le dîner fut plein de cordialité; mais, vers la fin, Mgr Peyramale eut un mot qui est resté dans la mémoire de son très-aimé commensal.

— Adieu, lui dit-il, la nuit sera mauvaise.

—

Elle fut mauvaise, en effet. Vers deux heures du matin eut lieu, croient les médecins, une hémorrhagie intérieure dans la vessie; il commença à souffrir d'épouvantables douleurs. Mais la douleur, quelque violente qu'elle fût, ne pouvait abattre du premier coup cet homme de granit.

Le matin, il se leva, sortit, et alla prendre un bain sans vouloir être accompagné.

Il rentra plus malade. Les médecins furent mandés en toute hâte et constatèrent la gravité du péril.

Il comprit lui-même sa situation. Son âme était préparée. Il voulut faire régler quelques détails matériels, faire reporter sur les comptes quelque argent reçu la veille, inscrire quelques messes qu'il devait célébrer.

— Maintenant, dit-il, tout est en ordre. Il ne me reste plus qu'à aller vers l'éternité.

Ses douleurs étaient affreuses et déchirantes. Puissamment constitué, il souffrait puissamment. De temps en temps son corps athlétique se tordait violemment sous quelque étreinte d'une acuité inouïe : il poussait comme un rugissement étouffé. Puis il disait :

— Allons! allons! C'est la mort la plus cruelle; mais elle expie bien le péché.

Et son mobile et héroïque visage exprimait le sentiment que ces souffrances de la fin étaient le purgatoire terrestre qui allait le conduire aux portes du ciel.

Nous voulions lui persuader que son terme ici-bas n'était point si proche, et qu'il resterait encore longtemps au milieu de nous.

— La Mère des Douleurs ne vous envoie qu'une épreuve pas-

sagère. Demain sera le jour de fête et tout ira mieux. Ce sont maintenant les premières vêpres de la Nativité.

— Ce sont les dernières, répondit-il gravement. Je n'en ai pas pour vingt-quatre heures.

Sa présence d'esprit, et ce qu'on pourrait appeler sa présence d'âme, étaient dans toute leur plénitude et dans tout leur rayonnement. Au milieu de ses tortures physiques, il avait encore des paroles souriantes, et si l'enjouement et la vive saillie en étaient la forme et l'expression, la charité en était le principe.

— Je suis brûlé par la soif, s'était-il écrié.

Son frère lui présenta un verre d'orgeat.

Le malade en prit une gorgée pour rafraîchir sa bouche desséchée.

— J'ai peur que ce ne soit point là une bonne boisson, lui dit son frère.

— Qu'importe ! répartit-il, c'est le précepte de la Faculté. Et vous savez qu'il vaut toujours mieux mourir suivant l'ordonnance que de vivre contre les règles.

— Voilà que vous retrouvez le rire, lui dîmes-nous. C'est signe que la santé revient.

— Il faut bien que je sourie un peu et que je fasse autre chose que gémir pour ne vous point trop affliger.

Il ne songeait qu'à relever notre courage abattu.

D'autres fois sa parole était sublime.

Toujours sa bouche ardente qui lui semblait pleine de feu. Quelques heures s'étaient écoulées depuis ce que nous venons de raconter, et l'on craignait que, dans l'état de ses organes, l'eau pénétrant dans son corps aggravât encore le péril.

— J'ai soif ! dit-il.

— Mais, lui répondit-on, le médecin vous défend de boire.

— Oui ! oui ! Ne buvons point.

Puis il regarda le crucifix, et, unissant ses souffrances à celles de son Dieu, il prononça ce simple mot, en contemplant l'image de Jésus mourant pour le monde :

— *Sitio.*

L'accent de cette parole pénétra jusqu'au fond de l'âme ceux qui l'entendirent, groupés en prière autour de son lit.

Il supportait avec une constance surhumaine, et en s'appuyant sur la pensée du Sauveur expirant, les infructueuses opérations des chirurgiens.

Chose étrange, en apparence contradictoire, et cependant

d'une vérité saisissante ! la douleur tordait les traits de son visage, non-seulement sans en altérer le calme profond, mais même sans en assombrir la superbe sérénité.

Ainsi se passa l'après-midi d'avant-hier vendredi; ainsi le soir, ainsi la nuit.

—

Vers cinq heures du matin, certains signes trop manifestes firent comprendre que la dernière agonie était proche.

M. l'abbé Pomian, celui-là même qui avait jadis préparé Bernadette à la première communion, prépara le grand serviteur de la Vierge, le glorieux abbé Peyramale, curé de Lourdes, à son entrée dans l'éternité. Il le confessa et lui donna l'Extrême-Onction, que le malade reçut en toute la plénitude de sa connaissance.

A six heures, il cessa de parler : sa tête s'empourpra de sang. Sa respiration commença à devenir à la fois et plus active et plus pénible; elle avait le caractère haletant de quelqu'un qui gravit une montagne rapide et qui est pressé d'arriver au sommet.

Elle n'allait point en s'affaiblissant, comme cela advient souvent. Il y avait dans ce souffle puissant comme le sentiment d'une marche ascendante et rapide. Il ne descendait point vers la mort; il s'élevait vers la Vie.

Ses vicaires, M. l'abbé Peyret et M. l'abbé Ducasse, suggéraient à son oreille quelques courtes prières à Dieu. Il n'entendait point, ou semblait ne pas entendre. Rien ne le détournait de cette marche mystérieuse dont nous venons de parler : il montait toujours vers le but suprême... Sa prière était en lui-même.

Deux fois ses lèvres se fermèrent, et il parut perdre haleine. On le crut mort. Mais le souffle, j'allais dire la course, reprenait son élan, et on attendait toujours qu'il atteignît aux portes d'or du Paradis.

Autour de lui, quelques-uns de ceux qui l'aimaient : ses vicaires, les yeux en larmes, et lui prodiguant leurs soins filiaux ; les bonnes demoiselles Latapie, qui habitent la même maison, et qui, malades elles-mêmes, retrouvaient une force infatigable pour veiller à son chevet et préparer tous les remèdes ; le chanoine Martignon ; et, avant tous, son frère et sa belle-sœur, atterrés par le mal grandissant, qui enlevait à la terre celui qui pour eux était tout ici-bas... A mesure qu'elles

apprenaient la soudaine maladie de leur seigneur et leur père, les sœurs de Nevers, compagnes de Bernadette, les tourières du Carmel, des Clarisses, des Dames de l'Assomption, les sœurs Saint-Frai, des personnes de tout rang et de tout âge, franchissaient le seuil et s'agenouillaient en pleurant.

Vers huit heures, M. le supérieur des missionnaires de Lourdes, le R. P. Sempé, arriva. Il demeura jusqu'au dernier moment.

Puis de vieux amis de celui qui allait entrer dans l'éternelle Vie : le R. P. Dulac, le R. P. Peydessus...

Ce souffle que nous venons de décrire continuait toujours. Il manquait au fils soumis de l'Église comme la permission de l'évêque. Il lui fallait la main auguste d'un successeur des Apôtres étendue sur lui pour lui donner congé de la terre.

Et alors, l'Évêque entra, grave et ému, portant au cœur la tristesse de tous.

La Providence, qui avait permis que Mgr Jourdan, évêque de Tarbes, fût en ce moment loin de son diocèse, avait pris par la main Mgr Foulon, évêque de Nancy, et lui avait fait la grâce de le choisir pour donner au serviteur de Notre-Dame de Lourdes la suprême bénédiction. Onze heures sonnaient.

Quelques instants après, et comme l'évêque de Nancy avait à peine quitté la chambre, à onze heures un quart environ, la respiration s'arrêta tout-à-coup. La grande âme de Mgr Peyramale venait d'ouvrir ses invisibles ailes, et d'entrer au lieu de sa récompense.

—

La fatale nouvelle ne tarda pas à retentir dans toute la cité de Lourdes.

La consternation était unanime. Chacun se sentait orphelin. Dans la famille désolée, le Père venait de mourir.

Le deuil était le même parmi les pèlerins de toutes les contrées de la France, de tous les pays du monde qui se trouvaient en ce moment dans la cité de Marie. Tous connaissaient, vénéraient et aimaient le saint et illustre Curé de Lourdes. De son vivant, il était devenu comme un but de pèlerinage dans le pélerinage lui-même. La Vierge lui avait envoyé Bernadette, et la terre chrétienne accourait à cet homme, qui avait eu la gloire unique de recevoir une ambassade du ciel, et qui avait rempli comme nul ne l'ignore la mission qu'il avait reçue.

Durant toute la journée d'hier et toute celle d'aujourd'hui,

la foule se presse autour de sa maison. On entre par groupes recueillis. Tous veulent faire toucher des croix, des chapelets, des médailles, des objets bénis à la dépouille mortelle de celui dont la voix publique proclame la sainteté.

—

Dans la suprême souffrance, nul mouvement convulsif ne troubla son visage; ses mains n'eurent même pas (chacun l'a remarqué) ces crispation agitées qui accompagnent toutes les agonies. Au-dessus des cruelles douleurs qu'exprimait son visage, planait le calme immuable d'une âme absolument maîtresse d'elle-même, parce qu'elle était absolument soumise à Dieu.

Ayant été impassible dans la maladie, il est magnifique dans la mort. Son visage, si noble et si beau par lui-même, a été touché durant le jour de son trépas de la souveraine majesté des choses éternelles.

Nous l'avons vu sur son lit funèbre, la mitre au front, revêtu de ses ornements sacrés. Devant cette tête sublime, dont l'auréole est visible aux yeux de l'âme, tous fléchissent invinciblement le genou, et, au lieu de prier pour lui, lui demandent de prier pour eux.

Il repose dans la paix des Justes et dans la gloire des Saints.

Par une coïncidence qui a frappé tous les regards comme un signe manifeste, la Vierge a voulu choisir le jour de sa Nativité, à elle, sur la terre, pour être le jour de sa Nativité, à lui, dans le Ciel.

L'univers entier a su ses vertus. En racontant l'histoire de Notre-Dame de Lourdes et de Bernadette, notre plume très-indigne a raconté aussi l'histoire du Curé de Lourdes. Ces trois noms: *Notre-Dame de Lourdes*, *Bernadette*, *le curé Peyramale,* sont inséparables. Et il a suffit de faire connaître ce prêtre au monde chrétien pour le faire aimer de tous les Fidèles.

Il fallait cependant que l'homme de Dieu traversât la fournaise ardente où l'or s'épure et où la Vertu devient la Sainteté.

Le vent de l'épreuve a passé sur lui. Tandis que dans toutes les contrées du globe on disait sa gloire et célébrait sa louange, tandis qu'il était également entouré de l'amour de son peuple, ceux qui l'ont connu de plus près savent toutes les peines, toutes les amertumes, toutes les ingratitudes qu'il a eues à subir.

—

C'est dans la Crypte de la nouvelle église qu'on l'ensevelira

demain. Et, dès ce jour, elle va devenir un lieu de pèlerinage. Et les peuples achèveront l'œuvre du prêtre endormi.

A cette nouvelle église, le Saint manquait. Il vient d'y descendre.

Henri LASSERRE.

SYNODE DIOCÉSAIN DE NANCY

Mgr l'évêque de Nancy a tenu, du 28 au 30 août, un synode diocésain, qu'il a ouvert par un discours dans lequel il a montré ce que sont et ce que doivent être ces assemblées, en prenant pour texte ces paroles de saint Paul aux Philippiens (Chap. IV, v. 8) : *Quæcumque sunt vera, quæcumque pudica, quæcumque justa, quæcumque sancta, quæcumque amabilia, quæcumque bonæ famæ ; si qua virtus, si qua laus disciplinæ, hæc cogitate.*

Ces paroles de l'apôtre saint Paul, a dit Mgr Foulon, me paraissent se rapporter d'une manière toute particulière à la circonstance solennelle où nous nous trouvons réunis. Quel est en effet l'objet de ce Synode, sinon de nous occuper ensemble des grandes et saintes choses que l'apôtre énumère, et qui sont en réalité le fond de la vie sacerdotale aussi bien que de la vie chrétienne ? Qu'est-ce que les Statuts diocésains, sinon l'application à la conduite des prêtres et aux fonctions du ministère pastoral des principes et des règles qui doivent les diriger dans la voie de la vérité et de l'honnêteté, de la justice et de la sainteté. *Quæcumque sunt vera, quæcumque pudica, quæcumquæ sancta,* principes et règles dont l'observation aura pour effet de rendre aimable, et de faire aimer le caractère et la mission du prêtre, et d'assurer à l'ordre ecclésiastique la bonne réputation qui est à la fois pour lui un honneur et un appui, *quæcumque amabilia*, *quæcumque bonæ famæ ?* Enfin, quel sera le fruit de cette réunion, sinon d'élever vos pensées à l'estime et à la pratique des vertus sacerdotales et à l'observation de la sainte discipline de l'Église : *si qua virtus, si qua laus disciplinæ, hæc cogitate.*

Tel est en effet l'objet propre du Synode diocésain et la principale raison qu'a l'Église d'insister par la voix de ses Conciles,

et par celle des Souverains-Pontifes, pour que les évêques ne manquent pas de le convoquer.

Vous savez, Messieurs et chers coopérateurs, les motifs, hélas ! trop réels qui nous ont condamné à ajourner l'accomplissement de ce devoir : nous avions un double motif de les déplorer puisqu'ils se lient au souvenir des épreuves de l'Église et des malheurs de la patrie ; toutefois, nous ne sommes pas éloigné de penser que les délais imposés à nos désirs par les événements, ont tourné au profit du grand dessein que nous méditions dès le début de notre épiscopat. Nous avions besoin de mieux connaître les traditions de ce diocèse afin d'avoir pour elles un respect encore plus grand que celui que nous avions conçu dès le principe par la seule considération de leur antiquité et de la haute autorité dont elles émanent. Il y a plus : nous ne pouvions porter un jugement assuré sur le mérite des modifications que nous avons cru devoir y introduire, qu'à la condition d'avoir reconnu par notre expérience personnelle qu'elles étaient avantageuses, et d'avoir appris de la vôtre qu'il était expédient de les adopter. Les législations ne s'improvisent pas et les améliorations qu'on y fait n'ont de valeur et de durée qu'autant qu'on s'est bien assuré en les sanctionnant de ne s'être pas laissé dominer par le goût de l'innovation ou entraîner par l'impatience. Vous nous rendrez, Messieurs, la justice de reconnaître que nous avons échappé autant que nous l'avons pu à ce double péril. Les dix années de notre épiscopat nous ont donné le temps de méditer nos Statuts diocésains, et c'est parce que nous les connaissons complètement aujourd'hui que nous nous sentons plus de confiance à proposer à votre examen les développements que nous y avons ajoutés.

Nous n'avons pas eu la prétention d'introduire dans notre diocèse une discipline et des traditions inconnues, nous avons simplement dû consacrer et coordonner les traditions que vous connaissez déjà : vous les retrouverez dans un autre ordre et vous ne serez pas longtemps à vous apercevoir que leur esprit est resté le même malgré les différences de quelques-unes de leurs formules. Vos conseils nous aideront à faire de ce recueil de nos lois diocésaines votre œuvre autant que la nôtre, et vous mettrez plus de zèle à les observer, puisque vous aurez concouru de plus près à les rétablir.

Mais que ces lois sont sages et vénérables !

Saint Paul disait à ses fidèles disciples de Rome : Votre foi

est annoncée dans tout le monde, *Fides vestra annuntiatur in universo mundo* (1). Nous pourrions dire la même chose avec la proportion voulue des règlements du diocèse de Nancy et de Toul. La renommée de leur sagesse a franchi les limites de ce diocèse : ils ont servi de modèle à plusieurs Églises importantes, et le travail auquel nous avons dû nous livrer sur les statuts d'un certain nombre de diocèses nous a permis de suivre la trace de l'antique législation de l'Église de Toul et même de retrouver quelquefois jusqu'aux vénérables formules dont ses vieux évêques s'étaient servi.

Aussi j'ai quelque droit de dire avec le Roi-prophète et je le dis avec une légitime fierté : *Funes ceciderunt mihi in præclaris, etenim hæreditas mea præclara est mihi* (2). Mais, venu le dernier pour recueillir les travaux de mes vénérables prédécesseurs, j'ai aussi besoin d'ajouter que Dieu m'a envoyé moissonner un champ que je n'avais pas semé : *Misit metère quod non laborastis ; alii laboraverunt, vos in labores eorum introistis* (3). A cet aveu dont la justice nous fait un devoir aussi bien que le sentiment de notre insuffisance, nous joindrons une prière et nous demanderons à Dieu avec vous, Messieurs, qui tous les jours portez notre nom et notre souvenir au saint Autel, qu'il nous fasse la grâce d'obtenir avec les grands évêques qui ont gouverné avant nous cet illustre diocèse, la part d'héritage réservée à ceux qui ont bien administré dès le principe : *Partem cum iis qui bene administraverunt ab initio* (4).

Ai-je besoin maintenant, Messieurs et chers coopérateurs, d'insister sur l'importance de la réunion à laquelle je vous ai convoqués ?

Quoique l'Évêque possède seul dans son diocèse l'autorité législative et qu'il ne puisse abdiquer les droits imprescriptibles qu'il tient de Dieu et du Saint-Siége apostolique, il est dans l'esprit de l'Église qu'il ne fasse rien sans *conseil* et qu'il prenne ce *conseil* auprès des sages (5).

Quoique les Synodes n'aient pas pour but de limiter le pouvoir épiscopal, ils en facilitent néanmoins l'exercice et ils en accroissent l'autorité.

(1) Rom. I. 6.
(2) Ps. xv, 6.
(3) Jean. IV 38.
(4) Pont. Rom. in ordinat.. Lectorum.
(5) Eccl. XXXII, 24. — Tob. IV. 19.

Enfin quoique leur convocation, toute recommandée qu'elle est, ne soit pas absolument nécessaire pour le gouvernement d'un diocèse, pas plus que celle des Conciles généraux pour le gouvernement de l'Église universelle, Dieu ayant ménagé d'autres moyens d'arriver à ce résultat, gardons-nous de regarder comme superflue la réunion d'une assemblée même purement consultative. La seule présence d'un clergé représenté par ses principaux membres et réuni sous les yeux de son évêque, mérite déjà de notre part la déférence dont chacun de vous est digne d'ailleurs par ses qualités personnelles, et des conseils animés comme le seront les vôtres du zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes, sont, pour le premier pasteur d'un diocèse, une lumière, un encouragement et un appui.

C'est à ce point de vue élevé que se plaçait le grand archevêque de Bologne, qui fut depuis Benoît XIV, dans son livre immortel *de Synodo*. C'est lui qui, énumérant les principaux avantages des synodes diocésains, dit, entre autres choses considérables, qu'ils sont une extension des fonctions épiscopales et le moyen pour l'évêque de s'acquitter plus complément du devoir de la visite de son diocèse, devoir qui est en effet un des principaux de la charge pastorale.

Si la visite épiscopale a pour but de soutenir par une intervention immédiate et locale, l'impulsion d'ensemble donnée par les lois et les règlements généraux ; si, pour emprunter le langage du saint Concile de Trente, elle se propose avant tout « d'établir une doctrine saine et orthodoxe, de fortifier les bonnes mœurs et de corriger les mauvaises, d'animer les peuples au service de Dieu et de régler toutes choses pour le profit des âmes, selon la prudence du visiteur et eu égard au lieu, au temps, à l'occasion (1), » si tel est le but de la visite épiscopale, celui des synodes n'en diffère pas. Des deux côtés, en effet, on poursuit le même dessein ; on l'atteint même plus directement dans un Synode, puisqu'alors l'Évêque ajoute à l'action et à l'efficacité de sa présence, l'autorité des principes d'administration et de gouvernement qu'il y publie.

Le Synode diocésain a encore, d'après Benoît XIV, d'autres avantages et notamment celui de maintenir entre l'évêque et son clergé les rapports nécessaires de mutuelle charité.

Assurément, Messieurs et chers coopérateurs, depuis plus de

(1) Conc. Trid. sess. XXIV, c. III de reformatio.

dix années que je vis au milieu de vous, vous m'avez donné tant de preuves de confiance filiale et de respectueuse affection que je n'aurais pas besoin d'en provoquer de nouvelles pour savoir à quoi m'en tenir sur vos sentiments à mon égard. Pourtant j'accepte avec joie cette nouvelle occasion qui s'offre à vous de me les témoigner et je dirai volontiers avec cet évêque de Vérone dont Benoît XIV rapporte les paroles (1) : « Aucun des « jours de mon épiscopat ne m'est plus agréable que le jour du « Synode : aucun ne console davantage au milieu des difficultés « et des sollicitudes de la charge pastorale. En ce jour, en effet, « il me semble que j'ai sous les yeux les membres vivants de « mon Église qui viennent prêter leur concours à leur chef et se « mouvoir sous son impulsion et sa direction suivant l'ordre « établi entre les membres d'un même corps, lesquels sans doute « n'ont pas tous les mêmes fonctions à remplir, mais qui s'en-« tr'aident mutuellement sans se porter obstacle afin de mainte-« nir l'harmonie et la juste proportion de l'ensemble. » Aussi, Messieurs et mes Frères, Frères très-chers, et l'objet de toutes mes sollicitudes, *Itaque Fratres mei carissimi et desideratissimi*, vous qui êtes ma joie et ma couronne, *Gaudium meum et corona mea,* tenez-vous toujours dans ces sentiments et cette manière d'agir, *Sic state in Domino, carissimi.*

Et pour compléter cette exhortation que faisait saint Paul à ses chers Philippiens, laissez-moi vous suggérer comme règle de conduite pendant ce Synode, le conseil qu'il y ajoutait : Comblez ma joie, leur disait-il : *Implete gaudium meum ;* ayez les mêmes jugements, *idem sapiatis*, la même charité, *eamdem charitatem habentes ;* une même âme et les mêmes sentiments, *unanimes idipsum sentientes*, c'est-à-dire montrez par votre accord que, dans l'Église de Jésus-Christ, l'union des esprits est à l'image de l'unité de la doctrine ; que, dans ces réunions pacifiques où tout le monde appartient à la même croyance, la vérité ne court pas le risque comme dans les assemblées humaines d'être dénaturée par l'esprit de parti, par l'intérêt personnel, par les prétentions rivales, par les mille passions qui font que les délibérations qui n'ont pas Dieu pour fin et la conscience pour guide s'égarent si souvent dans le mal et dans l'erreur.

L'Apôtre ajoute : Ne faites donc rien par esprit de contention et de dispute : *Nihil per contentionem ;* c'est-à-dire que la

(1) Ben. XIV. De Synodo. Lib. c. 2 § 2.

liberté légitime et nécessaire de l'examen que vous allez faire ne dégénère pas en discussions stériles, inspirées par une disposition fâcheuse à chercher dans les questions ce qui divise et non ce qui rapproche. En vous gardant de ces luttes de paroles, *pugnas verborum* (1) qui, pour parler le langage de l'apôtre, servent plutôt à exciter les disputes qu'à fonder par la foi l'édification de Dieu dans les âmes : *quæ quæstiones magis præstant quam ædificationem quæ est in fide* (2) ; en vous tenant dans la juste défiance de vos propres lumières, vous serez, Messieurs, dans les dispositions de modestie et d'humilité que le même apôtre saint Paul recommande aux Philippiens : *neque per inanem gloriam, sed in humilitate superiores sibi invicem arbitrantes.* Vous ne vous laisserez pas détourner par des considérations personnelles de la vue ferme des obligations qu'imposent nos Statuts diocésains ; vous ne chercherez pas si l'observation de telle ou telle loi est pour vous une gêne, mais plutôt si elle est un secours pour vous amener à la perfection de votre vie sacerdotale et procurer du même coup l'intérêt général du diocèse : *Non quæ sua sunt singuli considerantes, sed quæ aliorum.* Saint Paul conclut par cette parole qui résume tous ses conseils : Portez en un mot dans vos âmes les mêmes sentiments que Jésus-Christ : *Hoc enim sentite in vobis quod et in Christo Jesu.*

C'est à imiter Jésus-Christ que doivent tendre, en effet, tous les actes de notre vie sacerdotale, et c'est en recherchant dans chacune des circonstances de notre vie ce qu'aurait pensé ou ce qu'aurait fait notre divin Maître que nous arriverons à nous approcher de la perfection qu'il nous propose en sa personne.

Et afin, Messieurs et chers coopérateurs, d'entrer plus complètement encore dans l'esprit de Notre-Seigneur Jésus-Christ, disons en terminant que cet esprit est un esprit de grâce et de prière : *Spiritum gratiæ et precum* (3). Or, le Synode nous apportera d'autant plus de grâces que nous y aurons été plus fidèles à la prière. Les Synodes ne sont pas seulement des assemblées qui délibèrent, ce sont surtout des assemblées qui prient. Aussi les livres de liturgie ou de doctrine qui en déterminent

(1) I. Tim., VI, 4.
(2) I. Tim. 3, 4.
(3) Zach., XII, 12.

les règles semblent-ils se préoccuper davantage de l'ordre de la prière que de celui des délibérations : c'est que dans cette œuvre surnaturelle qui est le gouvernement d'un diocèse, toute force et tout secours, toute bonne inspiration et toute direction utile ne peuvent venir que de Dieu. Ici la sagesse humaine toute seule serait bien courte et les moyens humains bien insuffisants : c'est de l'union avec Notre-Seigneur Jésus-Christ par la prière et par la pureté de l'intention, que nous devons attendre les lumières dont nous avons besoin en une telle entreprise.

Mettons donc, Messieurs, ce Synode sous la protection de la prière. Unis de cœur et d'esprit à l'enseignement de l'Église et à sa vénérable discipline, tendrement attachés à la personne auguste et sainte de notre bien-aimé Pontife, à son indéfectible primauté et à son magistère infaillible, fortifiés par la résolution ferme où nous sommes de mettre dans cette œuvre la soumission la plus entière aux prescriptions du Saint-Siége apostolique, commençons-la sous l'œil de Dieu et demeurons bien convaincus qu'elle lui sera d'autant plus agréable, que nous y aurons mis davantage de son esprit et que nous y aurons fait abnégation du nôtre.

Et maintenant, ô Divin Sauveur, daignez jeter les yeux sur cette famille qui est rassemblée en votre présence : *Respice super hanc familiam tuam.* Vous avez dit que lorsque deux ou trois de vos disciples se réuniraient en votre nom, vous seriez au milieu d'eux. Daignez nous faire sentir l'effet de cette promesse, car c'est bien en votre nom, c'est dans l'intérêt de votre plus grande gloire que nous sommes venus ici. Venez donc à nous, soyez avec nous, et daignez vous répandre dans nos cœurs : *Veni ad nos et esto nobiscum et dignare illabi cordibus nostris.* Inspirez nos actes, guidez nos démarches, éclairez toute notre conduite : *Doce nos quid agamus, quo gradiamur, et ostende quid efficere debeamus.* Soyez seul l'inspirateur et l'auteur de nos jugements : *Esto solus suggestor et effector judiciorum nostrorum.* Unissez-nous efficacement par le don de votre grâce toute seule, afin que nous soyons un avec vous : *Junge nos tibi efficaciter solius gratiæ tuæ dono ut simus in te unum,* afin que, réunis en votre nom, nous gardions la justice avec la modération qu'inspire la charité. *Quatenus in nomine tuo collecti teneamus cum moderamine pietatis justitiam.* Tels sont, Messieurs, les termes mêmes dans lesquels s'exprime l'Église dans la prière publique qu'elle prescrit de faire au

commencement de chacune des sessions du Synode. Mettons au fond de nos cœurs ces paroles pour les méditer. Elles portent avec elles la grâce particulière qui leur vient de l'autorité qui les met sur nos lèvres. Puisse l'œuvre à laquelle nous venons travailler ensemble être pour notre diocèse et pour notre clergé, pour les fidèles et pour nous, une œuvre de grâce et de salut.

Après ce discours, les travaux du Synode commencèrent ; il y eut trois sessions générales.

Les secrétaires transmirent à l'Évêque plusieurs vœux exprimés dans les Congrégations particulières.

Mgr Foulon fit savoir que plusieurs autres demandes lui avaient été soumises ; qu'il avait le plus vif désir de les satisfaire ; qu'il se reconnaissait le devoir d'y apporter la plus grande attention et qu'il remplirait ce devoir en toute sollicitude. Il aime à croire, a-t-il dit, que son travail, complété par les travaux du Synode, dotera le diocèse d'une législation suffisamment parfaite. Quant à l'époque de la promulgation des Statuts qui viennent d'être discutés, elle reste subordonnée au temps que demandera la nouvelle révision dont le texte sera l'objet.

Sur les instances de MM. les Promoteurs, Mgr Foulon fit proclamer par le lecteur la constitution *Apostolicæ sedis,* et, la lecture terminée, il déclara la bulle promulguée, et avertit que la bulle et la liste des censures qu'elle édicte seront imprimées dans l'appendice du volume des Statuts.

Le jeudi matin, 30 août, à huit heures, a eu lieu la séance de clôture.

Après le chant du psaume *Salvum me fac,* du *Veni creator*, lecture fut faite du procès-verbal de la session précédente. Sur les instances des Promoteurs, on lut le décret qui assigne le moment où les Statuts synodaux deviendront obligatoires.

M. l'abbé Doyotte, directeur du séminaire de théologie, promoteur, lut une Adresse au Souverain-Pontife, rédigée en latin, et M. l'abbé Noël, curé de Saint-Jacques de Lunéville, également promoteur, une Adresse, aussi rédigée en latin, à Mgr Foulon. Sa Grandeur répondit par un discours en latin, et bénit ensuite l'assistance.

Puis un décret épiscopal prononça la conclusion et la fermeture du Synode.

LA QUESTION RELIGIEUSE (1).

Lorsqu'on réfléchit au caractère des luttes qui passionnent et divisent notre temps, il est difficile de méconnaître que la question religieuse les domine et les absorbe toutes. Regardons autour de nous et nous verrons les querelles purement politiques se subordonner de plus en plus à ce dissentiment supérieur et capital. La grande bataille du XIXe siècle s'engage, bien moins entre les partisans de telle ou telle dynastie, de telle ou telle forme de gouvernement, qu'entre ceux qui veulent demeurer chrétiens et ceux qui prétendent ne l'être plus. Cela est si vrai que, de pays à pays, malgré les différences les plus marquées d'origine, de langage, de traditions et d'intérêts, on voit les libres-penseurs se tendre la main et faire cause commune. C'est ainsi, par exemple, que les radicaux de France s'entendent parfaitement avec les *gueux* de Belgique, et avec les radicaux de Suisse et des autres pays.

En d'autres termes, la lutte actuelle se livre entre le catholicisme et le libéralisme, c'est-à-dire la libre-pensée.

Les plus sincères et les plus logiques de nos adversaires en conviennent eux-mêmes. Quant à ceux qui voudraient le nier, ils sont, ou trop peu intelligents pour mériter notre confiance, ou trop peu sincères pour mériter notre estime. Dans leur propre parti, ces libéraux hybrides sont qualifiés d'imbéciles ou d'hypocrites.

Mais il est superflu de le dire : la question religieuse, objet de tant de controverses dans le monde moderne, n'est elle-même que la préface d'une question plus redoutable encore, la question sociale.

Supposons la question religieuse complètement résolue

(1) Extrait de l'*Espérance* de Nancy.

au gré du libéralisme. Qu'en résulterait-il? La sécularisation complète de la vie publique, de la vie domestique, de la vie privée elle-même. Et c'est bien là, convenons-en, que tendent les efforts, les discours, les écrits, la propagande de nos radicaux.

Cela étant, il serait plus que naïf de croire que la libre-pensée va se confiner dans le cercle que lui trace l'égoïsme doctrinaire et libéral. Il y a une logique politique qui régit les événements et les hommes, à peu près comme la loi de la gravitation gouverne le mouvement des corps. Si la religion n'est plus que le symbole vide d'un passé irrévocablement évanoui, si l'homme est à lui-même son souverain maître, son législateur et son Dieu, comment s'imaginer que l'application de ces principes s'arrêtera devant la borne fragile de tel ou tel groupe d'intérêts sociaux, comme l'eau, par exemple, s'arrête devant une digue élevée par la main des hommes? Il n'est que trop évident que le nombre et la force useront, dans une telle situation, de ce qu'ils appellent leurs « *droits* » et qu'ils renverseront les bases de la société actuelle, fondées, toujours dans le même système, sur l'usurpation d'une infime minorité et sur des priviléges surannés.

Voilà pourquoi, si l'avenir n'appartient pas au catholicisme qui est la seule puissance conservatrice, ayant gardé quelque efficacité morale, il appartient nécessairement et incontestablement au socialisme!

Plusieurs bons esprits, se fondant sur l'esprit général de notre siècle et sur la marche des événements contemporains, inclinent à regarder cette victoire socialiste comme prochaine et même comme imminente. Il est possible qu'ils ne se trompent pas, ajoute le *Bien public,* de Gand, et que l'œuvre de restauration catholique qui s'accomplit sous nos yeux ne soit ni assez complète, ni assez décisive pour arrêter le flot montant de la démagogie révolutionnaire.

La Papauté, par ses Encycliques et par son *Syllabus,* a suffisamment indiqué à quelles conditions le salut était possible. Mais, si nombreuses qu'aient été les conversions opérées par ces avertissements solennels, et quelque écho qu'ils

aient obtenu dans le monde, on peut se demander avec une légitime anxiété si les *sociétés* elles-mêmes, les *gouvernements* et les *pouvoirs publics* en ont suffisamment tenu compte. Or, sur ce terrain, il faut bien le dire, c'est à peine si l'on remarque quelques vagues et incertaines velléités de retour aux principes salutaires du droit public chrétien. La séparation de l'Église et de l'État, l'athéisme légal, l'indifférence systématique des nations envers la vérité religieuse font partie intégrante de « l'esprit moderne » et ne semblent pas à la veille de disparaître de nos législations.

D'autre part, la propagande socialiste s'active et s'étend ; elle est prête à tirer de ses principes les conclusions *économiques* qu'ils comportent et à achever contre la bourgeoisie et contre le capital le mouvement commencé en 1789 contre l'Église et contre l'ancien régime. Supposez le catholicisme mis hors de combat — et c'est à quoi travaillent tous les jours nos adversaires — il est évident que le libéralisme catholique n'est pas de taille à tenir tête à une agression qui n'aura point de peine à le désarmer complètement et à tourner contre lui tous les principes libéraux.

C'est en se fondant sur ces considérations que beaucoup de graves esprits croient, comme nous l'avons dit, à un triomphe prochain et tout au moins momentané du socialisme révolutionnaire. Si optimiste que l'on soit, il est difficile de méconnaître à ces prévisions un très-sérieux fondement. Nous ne dirons pas, ce qui serait du fatalisme, qu'il est impossible à la société de se sauver ; mais nous dirons avec Donoso Cortès qu'actuellement il ne paraît guère qu'elle veuille se sauver. Dieu, toutefois, peut encore changer les esprits et les cœurs.

La société moderne traverse, dans tous les cas, une de ces crises fatidiques pendant lesquelles s'écoulent, soit pour aboutir à la miséricorde, soit pour amener le châtiment, « les délais de la justice divine. » Elle se trouve entre le remède que lui offre la Papauté et la maladie mortelle qui a le libéralisme pour premier symptôme et dont le socialisme marque la période aiguë. Du choix qui sera fait dépend la destinée des nations contemporaines. Si elles s'obstinent

dans l'erreur, nous pouvons nous attendre à une catastrophe pire que la chute de l'empire romain, tombant sous les coups des barbares. Déjà même la barbarie est à nos portes et nous avons pu voir le sang qu'elle a répandu et la lueur des incendies qu'elle a allumés. Si ce sinistre prologue des victoires révolutionnaires est déjà trop oublié, n'en pourrait-on pas conclure que nos sociétés affolées d'orgueil et sourdes à la voix de la Papauté ne verront clair qu'à la funèbre lumière des dernières destructions.

Mais si, — contre l'espoir et l'attente de tant de cœurs fidèles, — ce châtiment des civilisations obstinément coupables et rebelles est réservé à l'Europe *libérale*, ce ne serait pas une raison de désespérer de l'Église et de l'avenir de la société chrétienne. Le socialisme nous amènerait la barbarie et la barbarie n'a qu'un temps. A l'heure marquée par Dieu, on verrait germer et refleurir sur les ruines les semences de régénération répandues par l'Évangile sur le monde. De cette germination naîtraient des peuples nouveaux dont le Christ serait le Roi suprême et qui trouverait le bonheur et le salut dans cette loi chrétienne que les peuples contemporains répudient pour leur malheur. Instruites par cette expérience, les générations nouvelles apprendraient que les sociétés comme les individus vivent de la vérité, qu'on ne fonde pas l'autorité sur le droit de la renverser, et enfin que la liberté véritable ne se trouve que dans l'ordre établi de Dieu. Ainsi, même alors, les Encycliques et le *Syllabus* porteraient leurs fruits, et la tourmente socialiste n'aurait été qu'un de ces violents orages après lesquels la nature semble se renouveler et renaître toute fraîche à la vie, à la lumière, à la fécondité !

LA CONSPIRATION IMPIE

CONTRE DIEU ET CONTRE L'ÉGLISE

Mgr l'archevêque d'Alger vient d'adresser à ses diocésains, sur la conspiration actuelle contre Dieu et contre

l'Église, une magnifique Lettre pastorale que nous reproduirons tout entière :

Tout semble dans le vieux monde s'acheminer vers le chaos.

Partout des foules aveuglées s'excitent dans l'ombre à se ruer sur une société qui s'est livrée d'avance au nombre et à la vigueur de leurs bras. L'absence de tout principe, l'ambition de tout posséder, la rage de tout détruire, l'audace croissante des uns, la faiblesse et les illusions incurables des autres, préparent l'heure des suprêmes épreuves; et les sourds tremblements du sol annoncent les cataclysmes qui couvrent la terre de laves brûlantes.

Les relations des nations entre elles ne sont pas plus assurées. N'ayant pour droit que la force, tremblant pour le présent, incertaines de l'avenir, elles ont armé les bras de tous leurs fils, et les vautours s'élancent avec des cris sinistres des champs de bataille où elles ont commencé à s'entr'égorger.

Pour mettre le comble à tant de disgrâces, les deux sociétés qui gouvernent le monde, la société du temps et celle de l'éternité, sont engagées dans une lutte qui porte non plus seulement entre les peuples, mais encore dans les cités, dans les familles, dans toutes les âmes le trouble et la confusion.

Ainsi, dans les jours de tempête, tous les éléments à la fois poussent vers les écueils les barques désemparées, et au milieu des flots qui les couvrent d'écume, sous l'effort des vents qui mugissent, les matelots tremblants ne s'attendent plus qu'au naufrage.

Spectacle lamentable, mais sujet de graves méditations pour le penseur et pour le chrétien !..

Ce n'est pas au hasard, en effet, que cette tempête se déchaîne, qu'au dedans les révolutions menacent les peuples, qu'au dehors ils se préparent à s'entre-détruire, que la société civile s'élance, le blasphème aux lèvres, à l'assaut de la société religieuse, et que, des sommets immobiles où siége la vérité, la foudre répond à ces attaques impies. Il y a dans ces convulsions universelles une raison profonde qu'il importe de signaler. « Les grands désordres, a dit un philosophe, supposent toujours de grandes erreurs. » Lors donc que le désordre marche, comme il le fait, à ses excès suprêmes, il faut en conclure que l'erreur qui le produit est la suprême erreur.

Il en est ainsi parmi nous.

On a vu sans doute des siècles, même chrétiens, s'insurger

contre telle vérité particulière ; on n'en avait vu aucun tenter de rejeter systématiquement la vérité tout entière, apostasier non-seulement son baptême, mais sa raison même, et réaliser ce que Tertulien dans sa rude éloquence déclarait inconnu du monde barbare de son temps (1).

L'impiété longtemps contenue a désormais jeté le masque. C'est le Dieu vivant qu'elle repousse et prétend chasser de l'univers en détruisant partout son culte. L'athéisme s'affirme, se dresse, s'impose, il veut être le maître demain ! Mais en attendant qu'il ferme nos lèvres et qu'il donne, comme il l'a dit, « à la souveraineté du bourreau ce qu'il enlèvera à la souveraineté de Dieu », il est du devoir des pasteurs de jeter un cri d'alarme, et de prévenir du danger le troupeau confié à leurs soins.

C'est ce que je viens faire aujourd'hui, en montrant comment cette conspiration impie entraîne ce siècle à sa perte, comment elle détruit tout ce qui fait la vie des sociétés, je veux dire la foi, la vertu, le patriotisme ; comment elle cherche surtout la mort de l'Église qui, seule, s'oppose encore à ses desseins.

Je vous parlerai donc des causes de la conspiration actuelle contre Dieu et contre l'Église ;

De ses conséquences ;

Des devoirs que ses progrès nous imposent.

Je le ferai en me tenant sur les sommets lumineux et calmes où doit se tenir un évêque, certain de ne laisser tomber de ma plume aucune parole qui s'inspire des passions humaines, et ne me proposant de servir que vos âmes et la vérité.

I

Trois causes principales ont favorisé dans ce siècle les conspirations de l'impiété :

L'abaissement des mœurs ;

Les affirmations audacieuses d'une fausse science ;

D'injustes préjugés contre l'Église.

C'est dans le peuple surtout, à cause de son ignorance, que l'abaissement des mœurs amène les progrès de l'incrédulité.

En parlant ainsi du peuple, je ne veux nier aucun de ses nobles instincts. Je connais son âme simple et droite que l'on séduit par la seule apparence du bien. La pensée du dévoue-

(1) Tertullien, De Præscript., c. xxiv.

ment le transporte, toutes les grandes causes parlent à son cœur. Sortis presque tous de son sein, nous lui appartenons par des liens que rien ne peut rompre, et la haine même qu'on lui inspire ne saurait nous détacher de lui ; car dans la colère de ses regards nous voyons encore le sentiment de la justice lâchement égaré par ses flatteurs !

Mais ces sentiments ne sont pas les seuls de la nature humaine. A côté des aspirations vers les choses d'en haut, il y a les entraînements vers la terre et la servitude des sens. Or, il arrive à certains âges de l'humanité que, par suite des progrès d'une civilisation qui rend la vie plus facile et plus douce, ces instincts se développent, et la volupté devient peu à peu maîtresse du monde.

C'est le résultat où nous ont conduits des arts, des sciences, une industrie qui se sont faits les esclaves de la matière. Nous avons vu le peuple abandonner ses champs, remplir nos villes et nos ateliers, oublier ses antiques mœurs, tomber, par le spectacle de notre littérature, de nos désordres publics, au niveau de la corruption païenne.

Or, lorsqu'un peuple en est là, il est sur la route de l'apostasie, car l'homme ne détruit pas sa nature. En s'abandonnant au mal, il conserve le souvenir de sa grandeur, et ce souvenir crée en lui le tourment divin du remords. Tant que la volonté hésite et vacille, tombant et reconnaissant sa chute, succombant à sa faiblesse et la réparant par le repentir, la pensée d'un Dieu qui pardonne et qui fortifie est son secours et son espérance. C'est le sentiment de tous ceux qui croient, car la foi ne préserve pas, vous le savez, hélas ! de toutes les défaillances de la nature. Mais lorsque la volonté est pervertie et fixée dans le mal, la pensée d'une règle, d'un frein supérieur, d'un législateur, d'un vengeur, d'un Dieu enfin, lui paraît forcément odieuse, et elle est prête à lui porter ses coups.

C'est le moment où les sophistes trouvent le chemin de son cœur et y font pénétrer ce qu'un historien de Rome appelle « la doctrine du mépris des dieux ! (1) » Lorsqu'à la foule ignorante ainsi préparée par ses passions, on vient dire avec audace que sa conscience est une illusion, ses remords une terreur vaine, sa responsabilité une folie, son Dieu l'invention de ceux qui veulent river ses chaînes, qui peut calculer l'effet de sem-

(1) Tite-Live, *Doctrinam spernentem.*

blables discours, ou plutôt qui ne le calculera point? C'est l'effet que produirait sur des coupables, saisis déjà par la justice humaine, l'abolition des tribunaux. Quel est celui d'entre eux qui protesterait contre leur destruction ? Sans doute l'horreur de telles doctrines peut faire hésiter un moment; mais la répétition du blasphème, les excitations de l'exemple, l'enivrement des joies brutales, ont bientôt consommé leur œuvre, et la fureur du déicide entre dans les cœurs. Nous l'avons vue s'accomplir cette œuvre de mort! Nous avons entendu ces cris de rage sacrilége, et nous savons par quels transports les foules égarées répondent à ceux qui leur disent : Il n'y a plus de Dieu!

C'est la vraie cause des progrès de l'athéisme sur la foule inconsciente, qui accepte sans raisonner ce qui la délivre de la règle et autorise des passions dont elle veut rester l'esclave. Les classes éclairées en obéissant, au fond, aux mêmes mobiles y mettent plus d'artifice. Chez elles, la conspiration est raisonnée et elle se couvre du manteau d'une fausse science.

Née des désordres de la Renaissance et de la révolte religieuse du XVI[e] siècle, où Leibnitz l'annonçait déjà, et où Bossuet la suivait dans l'ombre, des regards attristés de son génie, elle éclatait, au siècle dernier, par le rire, et se précipitait bientôt dans le sang. Le monde en recula d'épouvante, et elle-même, effrayée de son œuvre, se hâta de rappeler ce Dieu qu'elle avait juré d'anéantir.

Elle a depuis repris sa marche, tantôt s'enveloppant des nuages qu'elle empruntait à l'Allemagne, tantôt cachant sous des mots sonores ses véritables desseins. Elle s'affirme enfin sous nos yeux, et dans nos réunions, dans nos livres, dans nos journaux, dans nos académies, elle dit avec audace où elle marche et ce qu'elle veut!

A ces attaques forcenées, non-seulement les apologistes, mais les philosophes eux-mêmes se sont émus, et l'un d'eux, avant les déchaînements actuels, écrivait ces graves et tristes paroles: « L'IDÉE DE DIEU EST EN PÉRIL! (1) » A quoi l'un des chefs les plus fameux de la conspiration athée n'a pas craint de répondre : « CELA NE SUFFIT PAS, IL FAUT LUI PORTER LES DERNIERS COUPS! (2) »

Et ce qu'ils annoncent, ils le font; car, il faut leur rendre

(1) Caro, *Revue contemporaine*. 1857.

(2) Naquet, *Revue encyclopédique de la Méthode*, p. 52.

cette justice, ils soutiennent jusqu'au bout leurs erreurs. Ils enrôlent tout contre Dieu : l'ambition et la faiblesse par des serments occultes ou par des menaces, les masses par la séduction et la licence, l'enfance par la ligue d'un enseignement sans Dieu, les sentiments généreux du cœur de l'homme par des formules trompeuses qui se changent en doctrine de mort, l'Église même par leurs calomnies ou par la savante exploitation de scandales inséparables de la faiblesse humaine. Et ainsi ils entreprennent de chasser Dieu des nations, des cités, des lois, des familles et de ses temples eux-mêmes ! Lisez leurs livres, leurs pamphlets, leurs journaux ; ils se croient tellement sûrs du triomphe qu'ils ne dissimulent plus rien et qu'ils se proclament, à la face du monde, « révolutionnaires et ATHÉES. »

Mais pour donner à cette conspiration vraiment infernale les apparences de la vérité, ils prétendent ne servir que la science et n'employer d'autres armes que les siennes pour détruire le culte de son auteur.

C'est, en effet, au nom usurpé de la science, de la chimie, de l'anatomie, de la physique, de la géologie que le matérialisme proclame les hypothèses gratuites qui permettraient au monde de se passer de Dieu. C'est au nom de la science, de l'histoire des peuples, de celle de la philosophie, de celle du langage, que l'école critique aboutit, sur Dieu comme sur tout le reste, au scepticisme absolu. C'est au nom de la science que les uns et les autres, après avoir nié la cause intelligente et libre de l'univers, se tournent vers l'homme, et, courbant son front vers la boue, font passer devant lui les plus vils animaux, depuis le ver jusqu'au singe des forêts, et ils lui disent : « Voilà tes ancêtres. Comme eux, tu n'as pour père que le néant, et le néant pour espérance. Comme eux, tu n'as que des sens à satisfaire. Ton Dieu, ton âme, la science désormais les condamne, l'imposture seule ou l'imbécillité peut les soutenir. »

Effroyable langage, fondé tout entier sur des hypothèses que la vraie science a déjà condamnées avec éclat et sans retour (1); mais ils emploient son nom, ses procédés ; il suffit ; le mot d'ordre est trouvé pour égarer et retenir les âmes.

C'est ainsi que s'est formée l'armée de l'athéisme : des cœurs qui ne veulent plus de règle, des esprits qui veulent être abusés

(1) Voir les beaux travaux de M. Pasteur sur la *Génération spontanée* et les réfutations du *Darwinisme*.

par une science fausse, et, à leur suite, la vanité misérable qui pense s'élever ainsi au-dessus de la foule ou mieux servir les intérêts d'un jour.

C'est là qu'est la cause profonde des préjugés que la haine amoncelle contre l'Église de Jésus-Christ et des accusations bruyantes dont cette haine remplit le monde et par lesquelles elle la voue, une fois encore, à « la haine du genre humain. »

Seule, en effet, l'Église représente le Dieu vivant dans sa plénitude. Seule, elle défend sa liberté, sa providence, sa justice. Seule, elle affirme solennellement tous ses droits. L'impiété le sait, et dès lors c'est contre l'Église qu'elle dirige ses coups, sachant qu'en la frappant c'est Dieu qu'elle atteint. Vous connaissez les bassesses, les outrages, les calomnies dont ils la poursuivent: plus coupables encore sont les sophismes chaque jour répétés et qui sont crus enfin, par lesquels ils veulent établir que l'Église est l'ennemie de la société contemporaine, de sa liberté, de ses sciences, de ses lois, de ses aspirations légitimes, de tout ce qu'elle aime et défend.

Spectacle étrange! et qui montre ce que peut accepter une foule crédule. Ils spolient partout l'Église et ils persuadent aux peuples qu'elle accapare leurs richesses; ils menacent toutes ses libertés et ils l'accusent de tyranniser le monde; ils la réduisent à l'impuissance même dans l'exercice de sa mission divine, et ils font croire qu'elle envahit la société civile par des manœuvres imaginaires; ils la menacent ouvertement de leurs prisons et de la mort, et ils ne parlent que de son intolérance!

Je répondrai à ces injustes attaques, en parlant des devoirs qu'elles nous imposent. Qu'il me suffise de dire ici que jamais malentendus plus funestes ne furent transformés en calomnies plus noires et en plus périlleuses accusations.

Au fond, ils ne croient pas eux-mêmes à ces attaques. Ce qu'ils veulent, c'est étouffer la voix importune qui leur parle de Dieu, de sa loi, de ses jugements.

Mais, avant de réfuter les accusations de l'athéisme, il faut exposer d'abord les conséquences qu'il entraîne.

(La suite au prochain numéro.)

REVUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

La mort de M. Thiers a décidément donné une secousse favorable aux fonds publics. On a haussé le lendemain de cette mort, on a haussé le jour même des funérailles, et nos deux principaux fonds d'Etat, le 3 et le 5, sont remontés au-dessus de 71 et de 106, cours qu'ils n'atteignaient plus depuis deux semaines. Il importe d'ailleurs de dire que cette amélioration des cours est fort légère; il reste tant d'autres causes d'inquiétudes, les prochaines éléctions, la guerre d'Orient, et le résultat de la récolte, qui paraît décidément n'être pas très-satisfaisant.

Il y a des alarmistes intéressés, qui spéculent sur les craintes du public, afin de faire de meilleures affaires; nous ne serons jamais de ceux-là, et c'est pourquoi nous aimons mieux accepter les bonnes nouvelles que les mauvaises; mais nous n'ignorons pas qu'il y a aussi un grand danger à se laisser trop aller à l'optimisme. Ceux des lecteurs des *Annales catholiques* qui veulent bien prêter quelque attention à cette *Revue*, nous rendront cette justice que ce que nous désirons surtout, c'est de les renseigner exactement sur la situation générale. Quelques-uns voudraient nous voir entrer dans plus de détails : l'espace qui nous est accordé ne nous le permet pas, mais dans le cadre restreint où nous devons nous renfermer, nous nous efforçons d'en dire assez pour tenir suffisamment au courant les personnes qui ne tiennent qu'à savoir à peu près où l'on en est, et pour donner l'éveil à celles qui s'intéressent davantage aux questions de finance et de commerce, et qui, évidemment, doivent, pour être tout-à-fait au courant, recourir à des organes spéciaux.

Cette semaine, nous devons le dire, les nouvelles de la récolte ne sont pas bonnes. Il y a de la paille, il y a du grain, mais le grain est léger et ne rend pas au battage ce que l'on attendait. Il y aura donc un déficit sérieux, qui n'amènera certainement pas de disette, parce que le commerce est là, mais qui amènera des prix élevés; il y aura de la cherté. Ce mot, qui a absolument la même étymologie que le mot *charité, charitas,* indique aux chrétiens qu'ils auront à pratiquer cette vertu, qui, heureusement, est une vertu française.

Les nouvelles de la soie continuent d'être bonnes; celles des vignobles sont moins favorables qu'il y a quinze jours : l'oïdium et le phylloxera ont fait des ravages, le mauvais temps a contrarié la *maturaison* du raisin. Il y aura encore quantité, et, croyons-nous, bonne qualité, mais non aussi bonne qu'on y avait compté. Sous ce rapport, quelques bonnes journées chaudes pourront encore réparer une partie du mal, mais il est déjà tard, surtout pour le Midi de la France, où les vendanges sont commencées. A. F.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE (1)

30. **Œuvres de Mgr l'évêque de Poitiers,** tome VIII, contenant les tables générales des huit volumes; in-8° de 308-CCCC pages; Poitiers et Paris, 1877, chez H. Oudin frères.

Le huitième volume des Œuvres de Mgr l'évêque de Poitiers vient de paraître; il termine magnifiquement la première série qui contient les vingt-cinq premières années de l'épiscopat de Mgr Pie, de 1849 à 1874. On sait quel est le mérite de cet enseignement épiscopal d'un quart de siècle, qui a vu plusieurs révolutions et la réunion d'un concile œcuménique. Mgr Pie, dont le nom de famille se joint si heureusement au nom du Pape régnant, a été, dès les premiers jours, l'une des plus brillantes lumières de cette Eglise de France, qui tient une si grande et si glorieuse place dans la catholicité; ses Œuvres, où règne une si merveilleuse unité au milieu de la multiplicité des sujets qui y sont traités, sont de celles dont l'étude éclaire, nourrit et fortifie l'intelligence; on ne peut les louer comme elles le méritent, elles sont au-dessus de la critique littéraire, qui n'y trouve d'ailleurs qu'à admirer l'élégance, la richesse et l'énergie du style, et les étonnantes ressources de la mémoire et de l'imagination, que domine toujours un jugement solide et sain. — Il devenait difficile de retrouver dans les huit forts volumes de ces œuvres les passages dont on pouvait avoir le plus besoin. Un des RR. PP. Bénédictins de Ligugé a fait pour tous un travail qu'apprécieront ceux qui ont ainsi besoin de faire des recherches dans les ouvrages d'une étendue considérable. Une première Table donne à la suite, en les distribuant selon chacun des livres de la Bible, tous les textes de l'Ecriture-Sainte qui sont commentés ou cités dans les huit volumes. Une seconde Table, à la fois analytique et alphabétique, donne, sous les mots qui indiquent les sujets, l'analyse très-complète de tout ce qui a été traité dans ces volumes; au moyen de cette Table, il devient très-facile de se rendre compte de la doctrine du savant évêque sur les questions agitées de nos jours. — Nous nous contentons d'indiquer ces choses; ce n'est pas dans un simple article de bibliographie qu'on peut apprécier une œuvre aussi considérable que celle de Mgr de Poitiers.

—

31. **La Révolution,** recherches historiques, par Mgr Gaume, protonotaire apostolique, docteur en théologie; in-18 de 180 pages compactes; Lille, 1877, au Secrétariat de la Société de Saint-Paul, rue Nationale, 45; — prix: 1 franc.

Il s'est formé à Lille, sous le titre de Société de Saint-Paul, une œuvre dont les membres ont pour objet de répandre à bon marché les ouvrages les plus capables de combattre la Révolution et l'impiété. Le livre de Mgr Gaume sur la Révolution, ses causes, ses crimes et ses développements, est le premier volume de ceux qu'ils se proposent

(1) Il sera rendu compte de tout ouvrage dont deux exemplaires auront été déposés au Bureau des *Annales catholiques*, rue de l'Abbaye, 13, ou de Vaugirard, 371. — MM. les auteurs et les éditeurs sont priés de faire connaître le prix des ouvrages qu'ils remettent.

de publier. Nous ne pouvons qu'applaudir au choix qu'ils ont fait, et que souhaiter à leur zèle le succès qu'il mérite.

—

32. **Histoire de l'Église,** par MM. Riquier et l'abbé Combes (cours élémentaire), in-18 de 616 pages; Paris, 1877, chez Ch. Delagrave.

Cette Histoire élémentaire de l'Eglise est revêtue des approbations de Son Em. le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, et de NN. SS. les évêques d'Agen, d'Amiens, de Nancy, de Nantes, de Périgueux, du Puy, de Saint-Claude et de Troyes; c'est là l'une des meilleures garanties doctrinales que puissent présenter les auteurs. L'ouvrage est divisé en chapitres très-courts, qui sont suivis d'un questionnaire dont le professeur peut se servir avec avantage, et le volume se termine par quelques tableaux chronologiques qui permettent d'embrasser d'un coup d'œil la succession des Papes, celle des persécutions et celle des hérésies, avec les conciles qui les ont condamnés.

—

33. **Le Lion de Coëtavel**, par Mlle Gabrielle d'Ethampes; in-12 de 332 pages, Paris, 1877, chez Henri Allard; — prix : 3 francs.

Le lion de Coëtavel est une jeune fille qu'on nommait d'abord Mlle Brise-Fer. Si l'on veut bien réfléchir à ces deux noms, l'on trouvera qu'il a dû se faire une transformation heureuse dans l'héroïne, qui, tout en conservant l'énergie de son caractère, aura su l'assouplir grâce à l'action douce et bienfaisante de la religion. C'est ce que montre en effet la nouvelle dont nous venons de donner le titre, et qui forme l'un de ces livres d'une lecture agréable et morale, dont la leçon se cache sous un attrayant récit. Nous n'avons pas à l'analyser ici; il nous suffira de dire que *le lion de Coëtavel* est aussi recommandable par l'intérêt qu'il présente que par les sentiments honnêtes et religieux qu'il excitera dans l'âme des jeunes lecteurs.

—

34. **Valentine,** par Hippolyte Audeval; in-12 de 342 pages, Paris, 1877, chez Didier et Cie.

M. Audeval est un conteur honnête et moral, mais qui se propose surtout d'intéresser et de récréer, non de faire servir le conte à un but plus élevé. Telle est *Valentine,* que nous ne classerons pas parmi les livres à mettre entre les mains de la jeunesse, mais dans lequel des lecteurs plus âgés pourront trouver une intéressante distraction à des occupations fatigantes pour l'esprit et pour la tête.

Le gérant : P. CHANTREL.

Paris. — Imp SOUSSENS et Cie, rue de Lille, 51.

ANNALES CATHOLIQUES

CHRONIQUE DE LA SEMAINE.

La situation à l'approche des élections.

20 septembre 1877.

Le voyage du Maréchal, dont nous donnons plus loin le récit, et sa proclamation au peuple français, qu'on trouvera aussi plus loin, ont virtuellement ouvert la période électorale, qui ne s'ouvrira officiellement, pense-t-on, que le 22 pour se terminer le 14 octobre. Devant cette grande question, qui peut être une question de vie ou de mort pour la France, toutes les autres s'effacent. Aussi voyons-nous que le Saint-Père en est lui-même préoccupé, puisqu'il en a fait l'objet de son discours aux pèlerins d'Angers. Nos évêques s'en préoccupent aussi : tous s'attachent à réfuter, comme le fait Mgr Lavigerie, les calomnies dont l'Église est l'objet et à dissiper les préjugés répandus et entretenus par le mensonge et l'ignorance; plusieurs, comme Mgr de Cabrière, donnent des avis directs concernant les élections, ou indiquent, comme le fait Son Éminence le cardinal Régnier, archevêque de Cambrai, dans une Allocution synodale que nous reproduisons aujourd'hui, la conduite que le clergé doit tenir dans les circonstances actuelles. On remarquera aussi les discours adressés par les évêques au Maréchal pendant son voyage. Tout marque donc une préoccupation universelle.

L'Église catholique, en ces circonstances, s'élève toujours au-dessus des querelles et des passions de parti. Ce qu'elle veut, ce que doivent vouloir tous les bons catholiques, c'est le triomphe de la vérité, dont vivent les nations comme les individus, et c'est pourquoi le programme catholique a placé au-

dessus de tout les grands intérêts religieux qui sont aujourd'hui si violemment menacés. Le maréchal de Mac-Mahon, dans sa proclamation, fait aussi appel à tous sur le terrain de la Constitution pour lutter contre la démagogie et le radicalisme, qui ont déclaré ouvertement la guerre au catholicisme. Sans parler de la religion, le Maréchal, tout en s'efforçant de se renfermer dans la sphère de la politique, est obligé d'en sortir parce qu'il veut défendre la société, et que toute question sociale est une question éminemment religieuse : il a donc droit à l'appui des catholiques.

Nous ne voudrions pas dire que le gouvernement a toujours saisi les meilleures armes pour combattre le radicalisme et la Révolution, nous ne voudrions pas dire que nous ne regrettons pas de le voir s'abstenir aussi complètement qu'il le fait de préparer une solution définitive pour la terrible échéance de 1880; nous ne devons pas oublier non plus qu'en ce moment il est, humainement parlant, la dernière ressource de l'ordre, le dernier rempart de la société, et que, par conséquent, c'est un devoir pour nous de l'appuyer, de le soutenir, même quand nous aurions à regretter des fautes et des faux pas. C'est de nous, c'est de notre salut, du salut de la religion en France qu'il s'agit : la bataille est engagée, le Maréchal est notre chef, la discipline et la nécessité de la victoire exigent que nous le suivions.

On connaîtra bientôt tous les candidats que le gouvernement propose au choix des électeurs. Nous espérons bien qu'aucun de ces candidats ne sera inacceptable pour les catholiques, quoique quelques-uns puissent ne pas être ceux qu'ils auraient préférés. Il y aura sans doute des sacrifices à faire dans l'intérêt de l'union; mais il est évident que nos suffrages ne pourraient pas se porter sur des hommes qui ne présenteraient pas le minimum des garanties indiquées dans le programme catholique. Nous pouvons sacrifier nos opinions politiques dans l'intérêt supérieur de la conservation sociale, nous ne pouvons sacrifier les intérêts de la religion, qui sont les intérêts mêmes de la société.

—

Les préoccupations de l'intérieur nous laissent à peine le temps de songer à ce qui se passe au dehors. Et pourtant il y a là des questions qui doivent nous intéresser vivement. Les Turcs, qui continuent d'être battus par les Monténégrins, ont repris, dans huit jours de combats acharnés, l'avantage sur les

Russes, qui se montrent incapables de vaincre cet empire qu'ils voulaient traiter comme un malade à l'agonie et qu'ils se flattaient de renverser en quelques semaines. Le sang vient de couler avec une douloureuse abondance autour de Plevna, qu'Osman-Pacha défend avec une admirable et victorieuse ténacité.

Sans être partisan de la Turquie, contre laquelle les chrétiens ont tant de griefs à faire valoir, nous devons reconnaître que, dans la guerre actuelle, elle n'a pas été l'agresseur et que le droit des gens a été violé à son égard avec une impudence qu'on ne peut regretter de voir châtiée. Le prestige de la Russie se trouve en ce moment fort compromis. Nous ne nous en affligerions pas, si nous ne voyions derrière elle l'Allemagne, qui a voulu cette guerre, et qui se prépare peut-être à y apporter des développements dont nous serions les premiers à souffrir. Nous craignons toujours de voir s'approcher le châtiment de l'Europe, qui ne se hâte guère de rentrer dans le droit et qui souffre les insolents triomphes de la force injuste avec une patience, disons même avec une complicité dont les résultats ne peuvent être que terribles.

Enfin, ceux qui répandaient les bruits les plus alarmants sur la santé du Saint-Père, sont obligés de nous donner un moment de répit. Le discours de Pie IX aux pèlerins d'Angers, les audiences que le Souverain-Pontife continue de donner, ont prouvé que s'il y avait eu de la fatigue et de l'affaiblissement, il n'y avait rien eu de sérieusement alarmant. Aujourd'hui, la santé du Saint-Père est complètement raffermie. On avait fait aussi courir mille bruits plus étranges les uns que les autres à l'occasion du médecin de Pie IX, le docteur Pelagallo, qui s'est retiré tout simplement à cause de son âge et de ses infirmités. Pie IX a maintenant pour médecin M. Camille Antonini, dont le père avait été médecin de la famille Mastaï, à Sinigaglia, et nous espérons bien que le Dr Antonini aura à donner ses soins au Pape pendant de longues années encore.

Une réunion consistoriale doit avoir lieu samedi, 22 septembre ; il y aura des préconisations d'évêques, peut-être une allocution du Saint-Père ; mais on aurait tort de se fier aux bruits qui courent sur d'importants changements qui seraient indiqués à cette occasion en vue de la vacance du Saint-Siége.

J. Chantrel

Nous lisons dans les *Missions catholiques,* bulletin hebdomadaire de la Propagation de la Foi :

Nous avons parlé du synode arménien convoqué par S. B. Mgr Hassoun pour la provision des siéges vacants d'Angora, de Trébizonde, de Marasch et de Tokat, et pour la nomination d'un évêque suffragant auxiliaire du patriarche. S. S. le Pape Pie IX vient de confirmer les choix du synode arménien. Voici les noms des cinq nouveaux évêques :

Constantinople. — Mgr Étienne Azarian, camérier d'honneur de Sa Sainteté et vicaire patriarcal arménien, est nommé suffragant auxiliaire de S. B. Mgr Hassoun, patriarche arménien, avec le titre d'archevêque de Nicosie *in partibus.* Mgr Azarian est un ancien élève de la Propagande.

Angora. — M. Charles Arakelian, actuellement à Constantinople, ancien élève du séminaire d'Angora, est nommé évêque d'Angora, en remplacement de Mgr Arakial, décédé le 5 septembre 1876.

Trébizonde. — M. Paul Marmarian, vicaire patriarcal de Trébizonde, ancien élève du séminaire arménien de Constantinople, est nommé évêque de Trébizonde, en remplacement de Mgr Ghiureghian, décédé le 30 août 1874.

Marasch. — M. Clément Mikaelian, de l'ordre des antonins, vicaire patriarcal de Marasch, est nommé évêque de cette ville, en remplacement de Mgr Apelian, décédé au mois de septembre 1875.

Tokat. — M. Garabel Khadifian, de la congrégation de Bzommar, vicaire patriarcal de Tokat, est nommé évêque de Tokat et administrateur du diocèse de Sébaste.

La cérémonie de la consécration épiscopale des cinq nouveaux prélats arméniens aura lieu à Constantinople, le 20 septembre, fête de la Nativité de la sainte Vierge, suivant le vieux style.

Nous prions ceux de nos souscripteurs dont l'abonnement expire le 30 septembre courant de ne pas attendre au dernier moment pour le renouveler, ce qui amène souvent des irrégularités dans le service.

Nous prions ceux de nos souscripteurs qui sont en retard pour le paiement de leur abonnement de se mettre en règle le plus tôt possible, ou de vouloir bien nous indiquer l'époque où ils pourront le faire.

LE VOYAGE DU MARÉCHAL

Nous continuons de donner, d'après l'*Officiel* que nous abrégeons, et d'après les journaux des diverses localités, les principaux incidents du voyage de M. le Maréchal de Mac Mahon dans le Sud-Ouest.

Le mercredi, 12 septembre, le président de la République, accompagné du ministre des affaires étrangères, a quitté Bordeaux. Les troupes de la garnison formaient la haie sur le passage du Maréchal, qui a été salué par de nombreuses acclamations.

Le train présidentiel est passé à 10 h. 33 m. à Libourne, où le corps des officiers du 15e régiment de dragons était rangé sur le quai de la gare. A onze heures, il arrivait à Coutras, où le maire a adressé au Président l'allocution suivante :

« Monsieur le Maréchal,

« J'accueille avec bonheur l'occasion inespérée de votre passage dans notre ville, qui gardera longtemps le souvenir de l'honneur que vous lui faites, pour vous exprimer tout ce que ressent mon cœur de dévouement pour vous.

« Permettez-moi, monsieur le Maréchal, d'oser vous dire de marcher jusqu'au bout de votre glorieuse mission, d'un pas ferme et solide, dans la voie inaugurée par vous le 16 mai ; toute la France honnête vous y suivra, car elle a compris que son salut en dépend. Grâce à votre énergique résolution, tout danger sera conjuré.

« Oui, monsieur le Maréchal, j'ai la ferme conviction que vous ne faillirez pas à votre courageuse mission, pas plus que vous ne l'avez fait aux jours à jamais maudits de l'infâme Commune, en sauvant la France d'un honteux et sanglant cataclysme.

« Quant à moi, monsieur le Maréchal, comptez sur mon dévouement, car nul plus que moi ne vous sera fidèle. Vive la France ! Vive le Maréchal ! »

Le ministre des affaires étrangères a pris alors congé du Maréchal. A Mussidan, le ministre de l'intérieur prend place dans le train présidentiel. Sur le parcours, de nombreux habitants des communes environnantes sont venus saluer au passage le chef de l'État.

Le président de la République, arrivé à une heure à Périgueux,

a été reçu dans la salle d'attente de la gare, transformée en salon, par le général commandant la division de Limoges, le préfet de la Dordogne, le maire de Périgueux et toutes les autorités départementales et municipales.

Le maire a adressé au Maréchal-Président un discours dont voici la fin :

« Après l'acte constitutionnel du 16 mai, vous avez voulu donner à la nation le temps de se recueillir, de choisir des mandataires dévoués à ses véritables intérêts ; vous avez voulu que ceux qui se livraient, par ignorance ou par aveuglement, aux ambitieux et aux violents, se retinssent à des sentiments plus raisonnables ; tout ne s'abîmerait-il pas si nous étions plongés de nouveau dans les hasards des utopies sociales, et exposés aux entreprises révolutionnaires ? Combien nous sommes touchés en voyant à vos côtés ce jeune et clairvoyant ministre de l'intérieur, dont l'énergie égale le savoir ; il vous seconde dans votre œuvre politique, et nous, ses compatriotes, nous ne saurions trop l'en féliciter, et en être enorgueillis, car votre politique, monsieur le Président, ne prend pour guide que le bon sens et le patriotisme. Croyez-le, malgré les outrages, les calomnies, l'intimidation organisée, la majorité du peuple est avec vous. Vous resterez au pouvoir jusqu'au terme légal de 1880, vous n'abdiquerez pas.

« Vous continuerez à convier les nations à ce tournoi glorieux des travaux de la paix, qui doit s'ouvrir l'année prochaine. L'Exposition universelle apaisera bien des dissensions, effacera peut-être jusqu'aux traces de nos revers, mais bien certainement elle nous relèvera dans l'opinion des États de l'Europe, et elle raffermira sur le front de notre France, cette reine du progrès scientifique, industriel, littéraire, artistique, la lumineuse couronne qui, depuis tant de siècles, rayonne sur le monde. »

Le Maréchal a remercié la maire des sentiments dont il s'était fait l'interprète. Il a exprimé, comme lui, le regret que M. Magne, dont les éminents services venaient d'être rappelés, ait été empêché par l'état de sa santé de se rendre à Périgueux.

Le Président quitte ensuite la gare et c'est au milieu des chaleureuses acclamations de la population qu'il traverse la ville pour se rendre à la préfecture. Sur tout le parcours des mâts pavoisés étaient dressés et un arc de triomphe s'élevait à l'entrée des boulevards. Le 50e régiment de ligne et le 25e régi-

ment de dragons formaient la haie. Une foule immense remplit Périgueux et envahit les rues et les places.

A la préfecture, le Maréchal-Président a reçu les autorités civiles et militaires.

Le président du conseil général s'est exprimé en ces termes :

« Monsieur le Maréchal,

« L'accueil sympathique et si empressé que vous recevez de nos populations vous est une éclatante preuve qu'elles comprennent vos patriotiques pensées, s'y associent, et partagent vos espérances pour la prospérité et le bonheur du pays. Elles trouveront les garanties de leur sécurité dans l'accomplissement de la mission que votre dévouement a acceptée, la défense des grands principes de religion, d'ordre et de liberté.

« Vous puiserez dans l'exercice de vos droits et la sérénité de votre volonté la force pour calmer les passions trop ardentes et et imposer la trêve des partis. Ce pays vous le demande, il a besoin de calme et de repos ; il ne peut l'obtenir que par l'obéissance complète aux lois, le respect de nos institutions et de votre pouvoir incontesté.

« Tel est le sentiment de nos populations paisibles et laborieuses ; le conseil général s'y est toujours associé, il en est auprès de vous le fidèle interprète.

« Le conseil général de la Dordogne salue en vous, monsieur le Président, le représentant respecté de l'autorité; comme vous et avec vous il veut défendre les principes immuables de toute société, il convie à cette œuvre d'union et de paix les hommes honnêtes, sages et modérés de tous les partis. »

Le Maréchal a répondu :

Monsieur le Président,

Je vous remercie des paroles que vous venez de m'adresser. Je connaissais d'ailleurs les sentiments qui animent les populations de la Dordogne si profondément laborieuses et sages et je suis heureux d'avoir pu visiter votre vieille cité où je retrouve encore vivant le souvenir d'un illustre soldat sous les ordres duquel j'ai longtemps servi, le maréchal Bugeaud.

Le Maréchal s'est ensuite entretenu avec les maires du département qui étaient accourus en grand nombre accompagnés des conseillers municipaux.

Après les réceptions, le Président s'est rendu à la cathédrale, où il a été reçu par l'évêque. Puis il a visité l'établissement des Petites-Sœurs des Pauvres, les casernes, l'église de la Cité et le Musée. Sur tout le parcours, la population a fait au chef de l'État l'accueil le plus sympathique et le plus chaleureux.

—

Nous donnons ici le discours de Mgr l'évêque de Périgueux, qui n'a pas été reproduit par le *Journal officiel*, et le discours adressé par M. le docteur de Lacrouzille, médecin de l'établissement des Petites-Sœurs des pauvres.

Voici le discours de Mgr l'évêque de Périgueux :

« Monsieur le Maréchal,

« L'évêque de Périgueux et les prêtres qui l'entourent vous offrent l'hommage de leur profond respect.

« Cette cathédrale qui reçoit votre visite tient un rang à part dans la famille de nos grands monuments religieux. La restauration en est dirigée par un de nos premiers architectes, que seconde avec une rare intelligence le modeste inspecteur des édifices diocésains. Elle se poursuit depuis un quart de siècle, elle s'achèvera sous votre gouvernement, grâce aux crédits ouverts dans un précédent ministère par l'éminent homme d'État que notre département est heureux et fier de voir dans vos conseils.

« Dans ce temple, monsieur le Maréchal, ainsi que dans tous les sanctuaires de ce grand diocèse, le clergé prie chaque jour, à l'issue du saint sacrifice, pour le succès de votre haute mission. Il prie avec toute l'ardeur du patriotisme ; il prie avec une ferme confiance dans les destinées de la France, sachant que le dépôt en est aux mains loyales et vaillantes d'un héros. »

Voici maintenant le discours du Dr Lacrouzille :

Monsieur le Maréchal, président de la République,

Sur nos places publiques, vous avez pu voir des statues personnifiant le courage militaire, la gloire littéraire, la charité. Devant la grande et austère figure de Fénelon, vous vous êtes souvenu que la charité est une des plus grandes nécessités de notre époque.

Vous n'avez pas oublié les services rendus dans le monde entier par l'institution si populaire des Petites-Sœurs des Pauvres.

Et vous avez voulu, par votre visite dans cet établissement, témoigner de votre sollicitude pour nos familles ouvrières, si dignes d'intérêt.

Merci pour elles ! Merci également pour ces saintes et dignes femmes, chez lesquelles des croyances religieuses peuvent seules faire naître tant de dévouement.

Au sein de cette noble phalange de Sœurs, vous trouverez confondues toutes les couches sociales dans un même but, la charité ; sous un même joug, l'obéissance au règlement et à l'autorité.

Toutes, en rentrant ici, ont les mêmes devoirs ; toutes jouissent de la plus parfaite égalité, chacune dans ses attributions.

Votre visite, monsieur le Maréchal, ne m'étonne point. Le chef d'État, auquel la grande œuvre des Petites-Sœurs doit tant pour la fondation d'Alger, ne peut que voir avec bonheur l'état prospère de cette institution vraiment philanthropique qui, sans grever les budgets, fait vivre chaque jour des milliers de vieillards.

Permettez-moi, monsieur le Maréchal, en terminant, d'associer au nom de Mme la maréchale de Mac-Mahon, si souvent prononcé comme bienfaitrice de l'ordre, celui de Mme Gosselin, la fondatrice de la maison de Périgueux, qui fait dans notre département, pour l'institution des Petites-Sœurs et pour toutes les œuvres de bienfaisance, ce que Mme la maréchale fait ailleurs sur une plus vaste échelle.

Heureuses les personnes auxquelles leur position et leur situation de fortune permettent de prêter leur concours à de si charitables institutions, et d'imposer ainsi la reconnaissance et le respect à tous les partis !

Nous reprenons le récit du *Journal officiel :*

Le Maréchal-Président a reçu le soir à sa table les principales autorités du département ; les boulevards, les monuments et les édifices publics étaient brillamment illuminés. A neuf heures a été tiré un feu d'artifice, et à dix heures a eu lieu une retraite aux flambeaux.

Le lendemain matin, à six heures, le Président de la République, accompagné du ministre de l'intérieur et du ministre des

finances, est parti en voiture de Périgueux pour Ribérac. Malgré l'heure matinale, une foule considérable était venue saluer le Maréchal et l'acclamer à son départ.

A son passage dans les communes de Montignac, de Saint-Ayre, de Saint-Médard et de Saint-Martial, le Maréchal a reçu de chaleureuses ovations.

A neuf heures, il est arrivé à Ribérac; où la population lui a fait un accueil enthousiaste aux cris prolongés de : Vive le Maréchal !

Après avoir été harangué par le maire sous l'arc de triomphe élevé à l'entrée de la ville, le Maréchal est allé visiter l'hospice, puis il s'est rendu dans l'habitation de M. de Fourtou, chez lequel il a déjeuné.

Ensuite ont eu lieu les réceptions des autorités.

Le Maréchal est parti de Ribérac à midi et demie pour se rendre à la station de Montmoreau. Il a traversé la commune de Saint-Séverin, où le maire lui a adressé un discours, et la commune de Montignac-le-Coq. Les habitants de ces villages s'était groupés sur son passage pour l'acclamer. Le Maréchal est arrivé à Montmoreau à trois heures vingt minutes.

A quatre heures, le Maréchal entrait à Angoulême. Il a été reçu sur le quai de la gare par le ministre de l'agriculture et du commerce, par les préfets de la Charente, de la Charente-Inférieure et du Loiret, M. André sénateur, les anciens députés de la Charente, et par les généraux Lartigue, Hanrion, Berthier, Hennel, Bremond d'Ars et le corps d'officiers du 94e régiment d'infanterie territoriale commandé par le lieutenant-colonel Bastide.

L'arrivée du Maréchal a été saluée par une salve de 101 coups de canon. Toutes les troupes de la garnison étaient sous les armes et formaient la haie.

Le Maréchal s'est rendu au milieu d'un grand concours de population qui le saluait d'acclamations sympathiques à l'hôtel de la préfecture, où a eu lieu la réception des autorités civiles et militaires. Aux maires du département, tous présents, s'étaient joints un certain nombre de maires de la Charente-Inférieure qui avaient voulu offrir leurs hommages au chef de l'État.

Au maire d'Angoulême, le Maréchal a répondu qu'il remerciait les habitants de la ville d'Angoulême de l'accueil spontané

qu'ils lui avaient préparé et qu'il soumettrait aux ministres les questions dont M. le maire venait de l'entretenir.

Le président du conseil général s'est exprimé ainsi :

« Monsieur le Maréchal,

« J'ai l'honneur de vous présenter mes collègues les membres du conseil général de la Charente, qui viennent avec empressement vous souhaiter la bienvenue. Nous vous remercions d'avoir bien voulu honorer la ville d'Angoulême de votre visite. Les populations charentaises connaissent et ont apprécié depuis longtemps, monsieur le Maréchal, vos glorieux services, votre patriotisme, votre dévouement désintéressé. Elles sont heureuses de trouver l'occasion de vous exprimer leur affectueuse reconnaissance. Le conseil général a le devoir particulier de vous remercier des témoignages d'intérêt que la Charente a reçus fréquemment de votre Gouvernement.

Nous n'avons pas oublié que c'est à la sollicitude du Président de la République que nous devons notamment la création de nos établissements militaires, œuvre nationale qui contribue si puissamment à la prospérité de notre cité et du département tout entier. Je me félicite personnellement, monsieur le Maréchal, d'être aujourd'hui auprès de vous l'interprète des sentiments du conseil général et de pouvoir vous offrir l'hommage de notre gratitude et de notre respect. »

Le Maréchal a répondu :

Monsieur le président,

Je suis touché du sympathique accueil que je reçois du département de la Charente. Je n'attendais rien moins de ces populations si fermement attachées aux principes conservateurs et qui doivent leur prospérité à leur amour de l'ordre, de la paix et du travail.

Voici la fin du discours adressé au Maréchal par le président du tribunal de commerce :

« Ce n'est pas à Paris ou à Versailles que l'on peut discerner les vrais sentiments et les intérêts matériels de nos départements. L'atmosphère y est trop chargée d'électricité politique. Aussi vous dirai-je en terminant : Venez de temps en temps, monsieur le Maréchal, respirer l'air pur de nos paisibles provinces. Mettez-vous le plus souvent possible en contact avec leurs habitants, hommes sages, laborieux, honnêtes, respectueux de

l'autorité, dignes appréciateurs des services rendus par vous au pays et à la société. Vous trouverez dans les acclamations et les témoignages spontanés de dévouement de nos excellentes populations, qui savent s'enrichir par le travail et l'économie et qui désirent la stabilité du pouvoir, car elles sont toujours victimes des bouleversements, un ample dédommagement aux fatigues du voyage. »

A six heures, le Président de la République a réuni, dans un dîner, à la préfecture, les autorités civiles et militaires. Le soir, un magnifique feu d'artifice a été tiré sur la côte Saint-Martin.

La souscription ouverte pour les fêtes offertes au chef de l'État dépassant de beaucoup les besoins auxquels elle devait faire face, a été arrêtée après avoir atteint le chiffre de 18,000 francs, sur lesquels 10,000 francs ont été distribués aux pauvres.

—

Le vendredi, 14 septembre, à Angoulême, le Maréchal s'est rendu dès le matin aux usines à papier de MM. Lacroix frères et de MM. Laroche-Joubert, Lacroix et Cie. Le Maréchal a visité les ateliers des deux usines et a pris un vif intérêt aux travaux qui se sont accomplis sous ses yeux, écoutant avec attention tous les renseignements qui lui étaient communiqués, et recevant de tous l'accueil le plus respectueux et le plus sympathique.

Un ouvrier de l'usine de MM. Laroche-Joubert et Lacroix lui a adressé la parole en ces termes:

« Monsieur le Maréchal,

« Les ouvriers de la papeterie coopérative d'Angoulême sont heureux et fiers de l'honneur que vous daignez leur faire en venant les visier, et ils me chargent d'être auprès de vous l'interprète de toute leur reconnaissance.

« Soyez le bienvenu parmi eux, monsieur le Maréchal!

« L'armée, dont vous êtes la plus haute personnification, et l'industrie sont deux sœurs bien faites pour s'entendre; ne concourent-elles pas, en effet, l'une et l'autre au même but, à la gloire et à la prospérité de la France?

« Aussi, humbles soldats de l'industrie, avons-nous le droit de nous enorgueillir de la visite dont veut bien nous honorer le soldat sans peur et sans reproche, le loyal et illustre soldat qui a partout et toujours si vaillamment défendu le drapeau de la France!

« Puisse, monsieur le Maréchal, l'intérêt que vous témoignez à l'industrie lui conserver l'activité que, par des efforts incessants, cherchent à lui ravir les ennemis de toute société !

« Vive le Maréchal ! »

Le Maréchal, accompagné des acclamations chaleureuses qui n'ont cessé de le saluer partout sur son passage, est ensuite allé visiter la caserne du 107e et du 163e de ligne, la boulangerie coopérative, l'hôpital, la nouvelle caserne d'artillerie, et s'est rendu à la cathédrale.

Il a été reçu par Mgr l'évêque d'Angoulême, qui l'a harangué en ces termes :

Monsieur le Maréchal,

L'évêque d'Angoulême, le vénérable chapitre de la cathédrale et les représentants du clergé de la ville et du diocèse ont l'honneur de vous offrir leurs vœux pour le succès de la mission remise par la Providence entre vos mains.

S'ils demeurent étrangers aux discussions politiques pour être plus sûrement utiles à tous dans l'ordre supérieur des intérêts chrétiens, ils ne le cèdent à personne en amour pour la France ; ils travaillent à sa prospérité et à sa grandeur, en rappelant sans cesse les enseignements, les préceptes et les droits de Jésus-Christ, qui en sont la condition fondamentale et sans lesquels il n'y a que passions, divisions, abaissement et ruine ; défendre ces choses sacrées, c'est pour eux, et au sens le meilleur, servir la France.

L'Église, née de la bonté et de l'autorité de Dieu, l'Église, dont nous sommes les ministres, ne se laisse arrêter ni par les préventions, ni par les clameurs, dans la diffusion des principes d'où dépendent, non-seulement nos immortelles espérances, mais ici-bas le salut et l'honneur des peuples.

Ce même dévouement inspire les prières que, selon l'avis de saint Paul, nous adressons à Dieu pour ceux qui sont placés au faîte du pouvoir, mais que nous lui offrons surtout aujourd'hui pour vous, monsieur le Maréchal, dont nous connaissons le noble caractère, les sentiments élevés et les généreuses sollicitudes.

Cette belle et antique cathédrale garde des souvenirs et des cendres illustres. Le temple qui l'a précédée sur ce

même sol dut à Clovis, vainqueur et reconnaissant, sa structure et sa splendeur. Puissions-nous célébrer encore en celui-ci la paix et la gloire de la France aimée du Christ, selon la vieille foi de nos pères !

Après avoir déjeuné à la préfecture, le Maréchal est allé visiter la fonderie de canons de Ruelle, puis à une heure il est parti d'Angoulême pour Poitiers.

Le Maréchal est arrivé à trois heures à Poitiers, salué par une salve de cent un coups de canon. Il a été reçu à la gare par le préfet de la Vienne, le préfet des Deux-Sèvres et les sous-préfets des deux départements.

Le Maréchal est monté à cheval, escorté du général commandant le 12e corps, des généraux commandant la division d'infanterie de Châteauroux, la subdivision de Poitiers, la brigade d'artillerie, et il s'est dirigé vers le palais de justice, les troupes formant la haie, acclamé par la population.

Les habitants de toutes les campagnes environnantes avaient tenu à venir témoigner de leurs sentiments de déférence et d'attachement pour le chef de l'État et l'ont accueilli par des vivats enthousiastes. Ce n'est qu'avec la plus grande difficulté que le Maréchal a pu se frayer un passage à travers la foule pour pénétrer au palais de justice, où a eu lieu la réception des autorités civiles et militaires.

Tous les cantons du département de la Vienne y avaient délégué leurs maires ou leurs adjoints, auxquels s'étaient réunis un grand nombre de conseillers municipaux.

Les sénateurs de la Vienne et des Deux-Sèvres, MM. Bourbeau, le général de Ladmirault et Monnet, étaient venus présenter leurs hommages au Maréchal, ainsi que plusieurs anciens députés, MM. le baron de Soubeyran, de Beauchamp, le général Mazure et Taillefert.

Le Maréchal a reçu le conseil général de la Vienne, au nom duquel M. Bourbeau a prononcé une allocution de bienvenue.

Le Maréchal a répondu :

Monsieur le président,

Je prends le plus vif intérêt à la prospérité de ce laborieux et sage département, et, en m'entretenant de ses progrès matériels et moraux, vous êtes allé au-devant de mes propres préoccupations. Je vous remercie des senti-

ments que vous venez de m'exprimer et je suis heureux qu'ils aient eu pour organe un des membres les plus éminents du Sénat.

Au maire de Poitiers, le Maréchal a répondu :

Monsieur le maire,

Je suis heureux que mon gouvernement ait pu concourir, comme vous voulez bien me le rappeler, à la prospérité de la ville de Poitiers et du département de la Vienne.

Les populations qui viennent en ce moment m'entourer de leur sympathie, peuvent compter sur ma constante sollicitude.

Le premier président de la cour d'appel a adressé l'allocution suivante :

« Monsieur le Maréchal,

« J'ai l'honneur de vous présenter les membres de la cour d'appel à la tête de laquelle vous avez daigné me placer.

« La magistrature, ici comme partout où votre présence vient d'être acclamée, salue en vous le principe d'autorité dont elle est elle-même à la fois l'émanation et la gardienne. J'ose ajouter qu'elle en est, à certains égards, l'expression la plus haute par son inamovibilité, qui ne la fait dépendre que de la loi et de sa conscience. Ce privilége nécessaire, que, dans de tristes jours, la cour de Poitiers a eu à défendre et a pu faire respecter, inspire la sécurité et la confiance propres aux institutions dont le sort n'est subordonné ni à la force unique et aveugle du nombre, ni aux hasards de l'opinion.

« Aussi la justice ne s'étonne pas, elle s'honore même d'être, après la religion, ce que les révolutionnaires de tous les degrés attaquent le plus et d'avoir pour ennemis, monsieur le Maréchal, ceux qui, ne pouvant vous gagner, vous dominer, ni vous tromper, se coalisent aujourd'hui pour vous combattre et que, Dieu aidant, vous vaincrez. Au milieu de cette lutte entre ce qui serait la mort et ce qui sera la vie de la France, nous n'avons, nous, qu'à dire le droit ; mais, dans un temps où, sous prétexte de revendiquer des droits, on nie tous les devoirs, nous sommes forcément sur la brèche, déjà trop ouverte, où vous commandez, sous les yeux du monde et de l'histoire, l'armée du salut social. On verra quels sont et comment se conduisent les vrais amis de la patrie. »

Le président du tribunal de commerce a ensuite pris la parole :

« Monsieur le Président,

« Le tribunal de commerce, dont je me félicite d'être en ce moment l'organe, vient vous présenter ses hommages respectueux et vous donner l'assurance de son loyal dévouement à votre personne.

« Je suis heureux de vous apporter le témoignage de sa gratitude pour la protection que la sagesse de votre gouvernement assure aux intérêts que nous représentons et qui, plus que d'autres peut-être, ont besoin de paix et de stabilité. Avec tous les hommes sincèrement libéraux, mais qui ne séparent pas l'ordre de la liberté, nous applaudissons, monsieur le Président, à la persévérance de vos efforts dans l'accomplissement de la tâche patriotique que vous poursuivez avec tant d'abnégation et de désintéressement. Nous en attendons le succès avec confiance, persuadés que l'accord ne cessera pas d'exister entre la nation et l'illustre Maréchal qui préside à ses destinées et qui, depuis quatre ans, maintient intact le dépôt de ses libertés, de sa grandeur et de sa prospérité. »

Après avoir reçu les autorités de la Vienne, le Maréchal a reçu les autorités des Deux-Sèvres, puis il s'est entretenu avec les maires des deux départements, qui lui ont fait une chaleureuse ovation.

A quatre heure quarante, le Maréchal a quitté le palais de justice pour se rendre à l'hôtel de ville, accueilli par les mêmes cris enthousiastes de : Vive le Maréchal ! qui éclataient de toutes parts.

Après avoir visité l'hôtel de ville, le Maréchal s'est dirigé vers Blossac, où il est arrivé à cinq heures et demie, et a passé la revue des troupes de la garnison et du corps des pompiers.

Le Maréchal est rentré à Poitiers à six heures ; il s'est rendu à la cathédrale et a été reçu au seuil de l'église par Mgr l'évêque de Poitiers, qui lui a adressé l'allocution suivante :

Monsieur le Président,

Le chef de l'État donne un grand et salutaire exemple à la nation en se faisant une loi de ne visiter aucune de nos cités sans aller prier Dieu dans son temple et invoquer ses bénédictions sur la France.

Permettez qu'après vous avoir offert mes respectueux

hommages et ceux de mon clergé, j'emprunte la voix du plus ancien Pontife des Gaules dont la parole écrite soit arrivée jusqu'à nous. La doctrine politique de saint Irénée, évêque de Lyon, n'a point vieilli, et c'est sur elle, après dix-sept cents ans, que se fondent encore et que se mesurent les craintes et les espérances des peuples.

Sachez, disait-il à nos pères, que « Celui par l'ordre duquel naissent les hommes, est aussi Celui qui constitue en autorité les chefs appropriés aux temps et aux générations qu'ils auront à gouverner. *(Cujus enim jussu homines nascuntur, hujus jussu et reges constituuntur, apte his qui in illo tempore ab ipsis regantur. Iren.,* I. V., c. 24.) Les uns sont donnés à l'effet de régir utilement et paisiblement les sujets, et de maintenir les lois immuables de la justice ; d'autres arrivent au pouvoir pour contenir les passions rebelles, ou pour faire tomber sur les excès d'un orgueil impie le châtiment de l'humiliation et de l'opprobre. » *(Quidam enim illorum ad correctionem et utilitatem subjectorum dantur et conservationem justitiæ; quidam autem ad timorem et pœnam et increpationem; quidam ad illusionem et contumeliam... quemadmodum et digni sunt,* etc. Ibid.) Mais, quelque nom qu'ils portent, et quelque forme qu'ils revêtent, « les gouvernements sont tels que les peuples les méritent, et le juste jugement de Dieu prévaut également par les uns et par les autres. » *(Quemadmodum et digni sunt, Dei justo judicio in omnibus æqualiter superveniente.* Ibid.)

Pénétrés que nous sommes de ce principe qui domine tous les faits contingents de l'histoire humaine, nous allons nous avancer avec vous jusqu'au pied des autels, monsieur le Maréchal. Si nos prières sont entendues, nos vœux exaucés, le peuple français du XIX[e] siècle, à travers les épreuves et les phases diverses de ses destinées, combinera si sagement l'usage de ses droits avec le sentiment de ses devoirs, et surtout avec le respect des droits suprêmes de Dieu, que la tâche de ceux qui sont appelés à diriger le pays en devienne plus facile et plus glorieuse, Dieu ne trouvant pas en nous des torts à punir, mais des mérites à couronner : *Ut non*

inveniat in nobis quod puniat, sed quod coronet. (Orat. Eccles.)

Je finis. Que Dieu, monsieur le Maréchal, vous inspire de ses conseils, vous assiste de ses bénédictions et de ses grâces, en retour de tant de bienfaits et de pardons, de tant d'actes de libéralité et de clémence que vous avez semés sur votre passage, et qui laisseront votre nom gravé dans une multitude de cœurs reconnaissants, tandis que les hauts faits de votre bravoure l'ont buriné dans les annales militaires de la France.

Le Maréchal s'est ensuite rendu à l'hôtel de la préfecture, où il a réuni dans un dîner les autorités civiles et militaires.

Le soir a eu lieu un simulacre d'attaque de nuit sur les deux rives du Clain, au pied des remparts de Blossac.

Un magnifique feu d'artifice a été tiré. Toute la ville était illuminée.

—

Le samedi, 15 septembre, le Président de la République a quitté Poitiers le matin à 7 heures 50. Les sénateurs et plusieurs anciens députés de la Vienne et des Deux-Sèvres l'ont accompagné jusqu'à la gare, où se trouvaient un grand nombre d'habitants venus pour saluer une dernière fois le Maréchal.

Arrivé à Chatellerault, à 8 heures 37 minutes, le Maréchal s'est rendu à la sous-préfecture, où a eu lieu la réception des autorités civiles et militaires.

Le maire de Chatellerault, à la tête du conseil municipal, a adressé au Maréchal-Président une allocution dont voici la fin :

« Essentiellement industrielle et commerçante, cette population veut l'ordre et la stabilité qui lui sont nécessaires pour recueillir le fruit de son travail ; elle veut aussi la paix dont elle sent que le pays a encore besoin pour achever de se remettre des terribles épreuves qu'elle a subies ; enfin elle est sincèrement attachée à la Constitution républicaine que la France s'est donnée.

« Elle sera heureuse, monsieur le Président, de vous devoir la réalisation de tous ses vœux, et sa reconnaissance ne vous fera pas défaut. »

Le président du tribunal de commerce a terminé ainsi son discours :

« Il faut bien le reconnaître, monsieur le Président, une crise

commerciale et industrielle intense sévit sur la France en ce moment; elle a pris naissance à l'étranger aussi bien qu'en France, il y a un peu plus d'une année. Nulle puissance humaine ne saurait en arrêter subitement le cours ; mais pour la conjurer au moins dans la mesure du possible, nous ne pouvons, monsieur le Maréchal, que nous reposer avec une entière confiance sur votre si loyale parole : calme et sécurité à l'intérieur et paix à l'extérieur. »

Aussitôt après les réceptions, le Maréchal-Président s'est rendu à la manufacture d'armes, dont les honneurs lui ont été faits par le chef d'escadron commandant. A l'entrée, un sabre d'officier d'infanterie lui a été offert par les ouvriers. Le Président de la République a successivement visité les ateliers de forge et d'ajustage; il a questionné à diverses reprises les ouvriers, et s'est vivement intéressé aux opérations qui ont eu lieu sous ses yeux, notamment à l'épreuve d'un canon.

Sur tout le parcours que le Maréchal a suivi pour se rendre à la gare où se trouvait massée une foule considérable, le chef de l'État a été vivement acclamé.

Le train présidentiel, parti de Chatellerault à dix heures trente minutes, entrait en gare de Tours à onze heures et demie. Une salve de 101 coups de canon a salué l'arrivée du Maréchal-Président de la République. Toutes les troupes de la garnison étaient sous les armes et formaient la haie.

Le Maréchal, suivi d'un brillant cortége, s'est dirigé vers la préfecture. Les maires des communes d'Indre-et-Loire étaient accourus en grand nombre au-devant du chef de l'État, auquel ils ont fait, ainsi que la population, un chaleureux accueil. A la préfecture, le président a reçu le général commandant le 9e corps d'armée, le premier président de la cour d'Orléans, Mgr l'archevêque de Tours, le préfet, le premier adjoint faisant fonctions de maire et les autorités civiles et militaires.

Le premier adjoint faisant fonctions de maire a prononcé une allocution qui se termine ainsi :

« Permettez-moi, monsieur le Président, de vous dire sincèrement que notre population, paisible, honnête, laborieuse, est profondément attachée aux institutions républicaines. Elle vous sera donc reconnaissante de ce que vous ferez pour leur consécration et leur développement, et pour mettre le terme le plus rapproché à une crise dont souffrent particulièrement les classes laborieuses, le commerce et l'industrie de notre cité. »

Le Maréchal a répondu :

Monsieur l'adjoint,

Pour répondre aux préoccupations que vous avez cru devoir témoigner à la fin de votre discours, je vous dirai que des élections favorables à ma politique rendront bientôt au pays le calme et la prospérité.

Le président du conseil général a souhaité ensuite la bienvenue au chef de l'État et a fini par ces paroles :

« Permettez-moi de vous dire, monsieur le Président, et j'y suis autorisé par la majorité de mes collègues, que ces populations sages, laborieuses et en même temps libérales, sont profondément dévouées aux institutions qui nous régissent et que leur vœu le plus cher est de voir s'affermir et se consolider par des élections générales prochaines et un bon fonctionnement de la Constitution, le gouvernement républicain. »

Le Maréchal a répondu :

Monsieur le président,

Je ne répondrai qu'un mot aux paroles que vous venez de m'adresser. Je suis le gardien de la Constitution qui nous régit. Elle ne peut être mise en péril que par les adversaires de ma politique.

Le premier président de la cour d'appel d'Orléans a adressé au Maréchal le discours qui suit :

« Monsieur le président,

« J'ai l'honneur de vous présenter les hommages de la magistrature du ressort de la cour d'appel d'Orléans, dont je suis heureux d'être l'interprète.

« Nous saluons respectueusement en vous, monsieur le Maréchal, le premier magistrat de la République, élu, dans une pensée de protection sociale, par les mandataires du pays. Nous sommes fiers aussi de reconnaître, dans le grand citoyen que la Touraine acclame aujourd'hui, l'héroïque soldat voué, depuis cinquante ans, au service de la France, et qui, aux jours de nos malheurs, fut appelé, lui aussi, le chevalier sans peur et sans reproche.

Le chef de l'État est, à nos yeux, la plus haute personnification de la loi et l'image vivante de la patrie. La loi et la patrie

ont trouvé en vous, monsieur le Maréchal, un représentant et un défenseur digne d'elles.

« Dans l'œuvre de conservation que vous avez si noblement entreprise, une part revient à la magistrature et rentre dans l'ordre de ses obligations professionnelles. Placés au-dessus des passions politiques, les magistrats assurent, par l'exacte application des lois, le maintient de l'ordre et la paix publique. Ayez pleine confiance dans l'esprit de justice et de fermeté qui les anime.

« Nous accomplissons un devoir de patriotique reconnaissance envers vous, monsieur le Maréchal, en vous offrant, avec nos concours dévoués, tous nos respects et nos vœux les plus ardents. »

Ont ensuite pris la parole le président du conseil d'arrondissement, le président du tribunal de commerce, le président de la chambre de commerce, et le président de la Société d'agriculture, sciences et lettres d'Indre-et-Loire, qui a terminé son discours par ces mots :

« C'est pourquoi j'ai aujourd'hui l'honneur, au nom de l'agriculture de ce beau département, de saluer en vous, monsieur le Maréchal président de la République, le glorieux chef d'État dont la loyauté, la fermeté et le patriotisme nous assurent ces inestimables biens : l'ordre, le travail et la paix. »

A deux heures et demie, le Maréchal a passé en revue les troupes de la garnison formée du 66e et du 32e régiment de ligne, du 13e bataillon de chasseurs, du 3e dragons et du 2e chasseurs.

Le Président s'est ensuite rendu à la cathédrale, où Mgr l'archevêque de Tours, entouré de son clergé, a prononcé le discours suivant :

Monsieur le Maréchal,

L'archevêque de Tours et son clergé se félicitent d'être admis à offrir leurs hommages au chef de l'État, chez qui le courage civil s'allie si merveilleusement avec la vaillance guerrière. Ils sont heureux de pouvoir exprimer leur vénération à l'homme de bien par excellence, dont la parole mérite, de la part de tous, une confiance sans bornes, parce qu'elle n'a jamais trompé personne.

Le temple saint dans lequel vous allez entrer, monsieur le Maréchal, fut primitivement dédié sous le vocable de saint Maurice, chef de la légion thébéenne, par saint Martin, cet

autre soldat devenu apôtre, qui a vaincu l'idolâtrie par la puissance de sa parole et l'éclat de ses miracles. Aussi voit-on la nation des Francs l'élire pour son patron, peu d'années après son bienheureux trépas.

L'attrait de nos cœurs, d'accord avec les obligations de notre ministère sacré, nous porte aujourd'hui à demander à Dieu avec plus de ferveur que jamais, par l'intercession du grand thaumaturge des Gaules, d'étendre son bras protecteur sur vous, monsieur le Maréchal, et sur notre bien-aimée patrie.

Après la cérémonie religieuse, le Maréchal a visité l'hospice général. Accompagné du ministre de l'agriculture et du commerce, il s'est ensuite dirigé vers la colonie agricole de Mettray. Il a été reçu par le directeur entouré des membres du conseil d'administration et du personnel de la maison. Le Maréchal a interrogé plusieurs des jeunes colons, puis après s'être fait donner des explications sur l'organisation et le fonctionnement de l'institution, il a félicité les chefs de la colonie des excellents résultats obtenus.

Rentré à sept heures à Tours, le président de la République a reçu à sa table les autorités et les notabilités de la région. Le dîner a été suivi d'une brillante réception. Les rues sont pavoisées et illuminées.

—

Le dimanche, 16, le Maréchal a quitté Tours le matin, à sept heures. Accompagné du ministre de l'agriculture et du commerce, du général commandant le 9e corps d'armée et du préfet d'Indre-et-Loire, il s'est rendu dans l'arrondissement de Loches, où il a visité l'exploitation agricole de M. Fernand Raoul Duval. A Gentillé, où le Maréchal a assisté à la messe, ainsi que dans les autres localités qu'il a traversées, les rues étaient pavoisées et partout sur son passage les populations ont salué le chef de l'État avec un respectueux empressement.

Le maire de Genillé a souhaité la bienvenue au Maréchal, au nom du conseil municipal. M. Fernand Raoul Duval a prononcé un long discours sur les intérêts de l'agriculture. En voici quelques passages :

« On l'a dit avec raison : la France, bien cultivée, pourrait nourrir et abreuver 100 millions d'hommes.

« Dieu, dans sa bonté, en lui accordant un sol fertile, un cli-

mat privilégié qui assurent toujours une production abondante, en denrées agricoles notamment, en vins et en sucres, l'a entourée au nord et à l'est de pays moins favorisés sous ce rapport. Ces contrées, par contre, sont peuplés de nations actives, industrieuses, et par cela même riches, qui devraient être au premier rang parmi les consommateurs des produits de notre agriculture.

« C'est ainsi que, dans les pays auxquels je fais allusion, l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, les contrées du nord, l'Allemagne et la Russie, nos vins, s'ils n'étaient pas frappés de droits excessifs dépassant souvent leur valeur, pourraient trouver un débouché au moins égal, sinon supérieur à notre consommation nationale.....

« L'agriculteur, ennemi des révolutions, ne réclame, monsieur le Maréchal, aucun bouleversement dans notre régime économique. Habitué à attendre patiemment, après avoir travaillé et semé, le temps propice pour la récolte, il sait que quelques années sont peu de choses dans la vie d'un peuple. Il comprend donc tous les tempéraments et tous les délais que peuvent exiger le respect des situations acquises et, dans une certaine mesure, les droits créés par les législations du passé ; mais il vous demande instamment qu'aucun pas ne soit fait en arrière, qu'au contraire nous marchions vers la liberté commerciale de plus en plus résolûment pratiquée. »

M. Dupuy, membre du conseil général dans le canton de Montrésor a pris ensuite la parole, et a terminé ainsi son allocution : « L'ordre à l'intérieur, la paix avec l'étranger, telles sont les déclarations que vous avez récemment faites devant le pays et pour lesquelles je vous prie, comme représentant de ce canton, de vouloir bien agréer l'expression de notre vive et respectueuse gratitude. »

Un très-grand nombre de maires, d'adjoints et de conseillers municipaux de l'arrondissement étaient venus offrir leurs hommages au Président de la République, et plus de vingt mille personnes l'ont salué de leurs acclamations.

A deux heures, le Maréchal, accompagné des préfets d'Indre-et-Loire et de Loir-et-Cher, est parti de la gare de Saint-Pierre-des-Corps pour se rendre à Vendôme, où il est arrivé à trois heures vingt-cinq minutes.

Le Président de la République a été reçu à la gare par le sous-secrétaire d'État au ministère de l'intérieur, le préfet de

Loir-et-Cher, Mgr l'évêque de Blois, les autorités civiles et militaires.

Le maire de Vendôme et le président du conseil d'arrondissement ont pris la parole. Voici les paroles du dernier :

« Le conseil d'arrondissement et toutes ces populations vendômoises accourues de tous les points de la contrée pour vous saluer respectueusement, sont unanimes pour désirer un gouvernement et des lois sagement démocratiques.

« Mais ils veulent une démocratie dirigée et contenue par une autorité forte et respectée.

« D'autres, au contraire, voudraient, et là est le désaccord, cette même autorité amoindrie et travaillent chaque jour à la déconsidérer.

« Nous sommes à vos côtés, monsieur le Président, pour combattre ou convaincre ces derniers.

« Placée entre vos mains, cette autorité nous inspire toute confiance.

« Aussi nous comptons que vous la conserverez et que rien ne vous découragera dans l'accomplissement de votre œuvre pacifique.

« C'est notre ferme espoir et, pour vous soutenir, nous joindrons tous nos efforts aux vôtres. »

Le sous-préfet a présenté au Maréchal la commission du phylloxéra. Le Président de la République a écouté avec un vif intérêt les renseignements qui lui ont été communiqués par le président de la commission et il a déclaré que le Gouvernement attachait une grande importance à la question qui lui était soumise. Tous ses efforts tendent à faire disparaître un fléau si préjudiciable à la production vinicole.

Aux assurances données par le Maréchal, le ministre de l'agriculture a ajouté des explications dont la Commission s'est montrée aussi reconnaissante que satisfaite.

Les maires de l'arrondissement, accompagnés d'un grand nombre d'adjoints, assistaient à la réception et ont joint leurs acclamations à celles de la population accourue pour saluer le chef de l'État. Le 2e régiment de chasseurs à cheval était sous les armes et formait la haie.

Le train présidentiel a quitté Vendôme à quatre heures et est arrivé à cinq heures à Châteaudun.

Le Président a été reçu à la gare par le général commandant

le 6ᵉ corps, le préfet, le sous-préfet, le maire, les autorités civiles et militaires du département.

Le maire de Châteaudun a prononcé le discours qui suit :

« Monsieur le Maréchal,

« C'est à l'hôtel de ville de Châteaudun, qui s'est rendu célèbre en 1870, que nous aurions dû vous présenter nos hommages.

« Il eût été digne de recevoir celui qui s'est illustré sur tant de champs de bataille et sait apprécier le courage ; et là, nous pouvions le prier de nous laisser pour la ville un souvenir de sa visite.

« Mais la décision de ceux de nos collègues qui ont cédé à de fâcheuses suggestions, nous a privés de cet honneur ; aussi n'ai-je pas hésité à venir de l'extrémité de la France, pour vous en exprimer nos regrets.

« Permettez-moi donc, monsieur le Maréchal, de vous offrir les souhaits de bienvenue de notre cité ; la réception qui vous est faite, due à l'initiative privée des habitants, vous assure de leur affection.

« Je suis persuadé que les populations des environs, venues en foule pour saluer le Président de la République, sauront, ainsi que nous, reconnaître ce témoignage de sympathie que leur affirmera votre présence, en vous aidant, par le choix de leurs mandataires, à accomplir le programme de votre politique libérale et conservatrice, et la mission qui vous a été confiée.

« C'est le seul moyen de rendre à notre chère patrie la tranquillité qui lui est nécessaire à l'intérieur, et le rang élevé qu'elle doit occuper parmi les nations civilisées.

« Vive la France !

« Vive le Maréchal Président ! »

Le Président de la République s'est ensuite dirigé vers la sous-préfecture, où il a reçu Mgr l'évêque de Chartres, les maires de l'arrondissement et les fonctionnaires. Le 4ᵉ escadron du 2ᵉ régiment de dragons était sous les armes et formait la haie. Le chef de l'État, auquel la population a fait l'accueil le plus sympathique, a quitté Châteaudun à six heures du soir et est rentré à neuf heures et demie à Paris.

LES DISCOURS DU MARÉCHAL

La presse républicaine se préoccupe et s'occupe beaucoup des discours prononcés par le Maréchal dans ses divers voyages ; elle remarque qu'il se place exclusivement sur le terrain de la Constitution actuelle et qu'il évite avec un soin tout particulier de prononcer le nom de la République.

Quand on lui parle de l'ordre à l'intérieur et de la paix au dehors, il répond qu'on est parfaitement d'accord avec lui.

Quand certains maires et autres harangueurs parlent de l'affermissement des institutions *républicaines,* de la Constitution *républicaine,* il répond, comme à Bourges, que l'ordre et la paix seront assurés si « les élections sont favorables à sa politique, et que, gardien de la Constitution, celle-ci ne peut être mise en péril que par les adversaires de sa politique. »

Quelle est donc la politique du Maréchal? demande la presse républicaine, qui feint de n'y pas voir clair.

Il nous semble qu'il faut être aveugle pour ne pas le voir. Le Maréchal veut défendre la Constitution tout entière ; c'est le duc de Magenta président de la République jusqu'au 20 novembre 1880, c'est la Constitution révisable en tout ou en partie sur son initiative, avant cette époque, s'il juge cette révision opportune, c'est la Constitution révisable en tout ou en partie après cette époque, si la représentation nationale le demande dans des formes déterminées.

Ceux qui lui disent qu'il devra se *soumettre* ou se *démettre,* si les élections ne sont pas favorables à sa politique, parlent contre la lettre et l'esprit de la Constitution.

Ceux qui n'aiment pas la République parce que c'est une forme de gouvernement plus favorable aux ambitieux médiocres et aux brouillons, mais parce qu'ils croient que cette forme est plus favorable à la prospérité du pays, devraient savoir gré au Maréchal d'assurer encore trois ans de vie à la République.

Mais ceux qui prétendent donner à la Chambre des

députés la prépondérance sur les deux autres pouvoirs de l'État, outre qu'ils violent la Constitution, montrent de plus qu'ils veulent revenir aux traditions de 93 et de la Convention, dont le pays a horreur.

Et ce sont précisément ces traditions que le Maréchal repousse comme le pays, car le programme du radicalisme ne fait que les reprendre.

En deux mots, la politique du Maréchal est celle-ci : la Constitution, toute la Constitution, rien que la Constitution, et guerre au radicalisme.

Nous ne disons pas qu'il n'y aurait rien de plus et de mieux à faire pour que cette guerre ait des chances de succès, mais nous disons que les républicains qui combattent la politique du Maréchal travaillent eux-mêmes contre la République, ou prouvent par le fait qu'ils veulent la République radicale, qui mènerait droit à l'anarchie au dedans et à la guerre au dehors.

J. CHANTREL.

MANIFESTE DU MARÉCHAL

On lit dans le *Journal officiel* du 19 septembre :

LE MARÉCHAL DE MAC-MAHON

Président de la République

Au peuple français.

Français !

Vous allez être appelés à nommer vos représentants à la Chambre des députés.

Je ne prétends exercer aucune pression sur vos choix, mais je tiens à dissiper toutes les équivoques.

Il faut que vous sachiez ce que j'ai fait, ce que j'entends faire, et quelles seront les conséquences de ce que vous allez faire vous-mêmes.

Ce que j'ai fait, le voici :

Depuis quatre ans j'ai maintenu la paix, et la confiance

personnelle dont m'honorent les souverains étrangers m'a permis de rendre de jour en jour plus cordiales nos relations avec toutes les puissances.

A l'intérieur, l'ordre n'a pas été un instant troublé.

Grâce à une politique de concorde qui appelait autour de moi tous les hommes dévoués avant tout au pays, la prospérité publique, un instant arrêtée par nos malheurs, a repris son essor. La richesse générale s'est accrue malgré nos lourdes charges. Le crédit national s'est affermi.

La France, paisible et confiante, a vu, en même temps, son armée, toujours digne d'elle, reconstituée sur des bases nouvelles.

Mais ces grands résultats menaçaient d'être compromis.

La Chambre des députés, échappant chaque jour davantage à la direction des hommes modérés, et de plus en plus dominée par les chefs avoués du radicalisme, en était venue à méconnaître la part d'autorité qui m'appartient et que je ne saurais laisser amoindrir sans engager l'honneur de mon nom devant vous et devant l'histoire. Contestant en même temps l'influence légitime du Sénat, elle n'allait à rien moins qu'à substituer à l'équilibre nécessaire des pouvoirs établis par la Constitution, le despotisme d'une nouvelle Convention.

L'hésitation n'était pas permise.

Usant de mon droit constitutionnel, j'ai, sur l'avis conforme du Sénat, dissous la Chambre des députés.

Maintenant c'est à vous de parler.

On vous dit que je veux renverser la République.

Vous ne le croirez pas.

La Constitution est confiée à ma garde. Je la ferai respecter.

Ce que j'attends de vous, c'est l'élection d'une Chambre qui, s'élevant au-dessus des compétitions de partis, se préoccupe avant tout des affaires du pays.

Aux dernières élections, on a abusé de mon nom. Parmi ceux qui se disaient mes amis, beaucoup n'ont pas cessé de me combattre. On vous parle encore aujourd'hui de dévouement à ma personne et l'on prétend n'attaquer que mes ministres.

Vous ne serez pas dupes de cet artifice. Pour le déjouer, mon Gouvernement vous désignera parmi les candidats ceux qui, seuls, pourront s'autoriser de mon nom.

Vous pèserez mûrement la portée de vos votes.

Des élections favorables à ma politique faciliteront la marche régulière du gouvernement existant. Elles affirmeront le principe d'autorité sapé par la démagogie; elles assureront l'ordre et la paix.

Des élections hostiles aggraveraient le conflit entre les pouvoirs publics, entraveraient le mouvement des affaires, entretiendraient l'agitation, et la France, au milieu de ces complications nouvelles, deviendrait pour l'Europe un objet de défiance.

Quant à moi, mon devoir grandirait avec le péril. Je ne saurais obéir aux sommations de la démagogie. Je ne saurais ni devenir l'instrument du radicalisme ni abandonner le poste où la Constitution m'a placé.

Je resterai pour défendre, avec l'appui du Sénat, les intérêts conservateurs et pour protéger énergiquement les fonctionnaires fidèles qui, dans un moment difficile, ne se sont pas laissé intimider par de vaines menaces.

Français !

J'attends, avec une entière confiance, la manifestation de vos sentiments.

Après tant d'épreuves, la France veut la stabilité, l'ordre et la paix.

Avec l'aide de Dieu, nous lui assurerons ces biens. Vous écouterez la parole d'un soldat qui ne sert aucun parti, aucune passion révolutionnaire ou rétrograde et qui n'est guidé que par l'amour de la Patrie.

Fait à Paris, le 19 septembre 1877.

Le Président de la République,

Maréchal DE MAC-MAHON, duc DE MAGENTA.

Par le Président de la République :

Le ministre de l'intérieur,

DE FOURTOU.

SAINTE ANNE D'APT (1)

Comme l'antique Bretagne, la ville d'Apt, on le sait, possède des reliques de sainte Anne, sa patronne (2). Depuis la mort de saint Auspice, son premier évêque, à qui elle est redevable de cette possession, le culte de sainte Anne a toujours été en honneur dans le Comtat.

Désireux de contribuer à la gloire de la Mère de Marie, Mgr Dubreuil, archevêque d'Avignon, a enrichi l'église d'une magnifique statue, ou mieux d'un groupe représentant sainte Anne et la sainte Vierge. Cette œuvre, en marbre blanc de Carare, due à l'habile ciseau du sculpteur Benzoni, avait eu les honneurs de l'exposition pendant le Concile du Vatican. Mgr Dubreuil l'acheta. Pie IX le bénit, et voulut bien accorder à l'archevêque le privilége de le couronner en son nom.

Le dimanche 9 septembre, dès huit heures du matin, arrivèrent à Apt NN. SS. Dubreuil, archevêque d'Avignon; Bernadou, archevêque de Sens; Bonnet, évêque de Viviers; Terris, évêque de Fréjus; Guilbert, évêque de Gap; Mermillod, évêque d'Hébron; Meirieu, évêque de Digne, et le R^me P. Edmond, abbé des Prémontrés de Saint-Michel de Frigolet. Revêtus de leurs habits pontificaux, ils s'avancent processionnellement vers l'antique cathédrale. A la porte Bouquerie, élégamment ornée, le cortége s'arrête et M. le docteur Bernard, maire d'Apt, entouré de la commission municipale, adresse un discours de bienvenue à l'archevêque d'Avignon et aux autres prélats.

A la cathédrale, M. l'archiprêtre harangue aussi l'illustre cortége.

Mgr Dubreuil répond par quelques mots gracieux. Pendant l'entrée, un chœur de demoiselles chante un cantique à sainte Anne, sur l'air : *Catholique et Breton toujours.*

Les décorations intérieures de la cathédrale sont splendides. Les murailles sont pavoisées d'oriflammes entourant les armoiries de Pie IX; des bannières portant les litanies de sainte Anne, puis des draperies rouges et des guirlandes de verdure.

Mgr l'archevêque de Sens officie pontificalement. Le préfet,

(1) Extrait d'une correspondance adressée au *Monde.*

(2) Une insigne relique de sainte Anne se trouve aussi dans l'église de Chiry, près de Noyon (Oise), au diocèse de Noyon (N. de la R.).

le secrétaire général, le sous-préfet, le maire, la commission municipale et diverses notabilités du département de Vaucluse assistent à la cérémonie.

Après la messe, Mgr Dubreuil bénit les récompenses destinées aux lauréats des jeux floraux.

A une heure, dans la chapelle des Pénitents-Blancs, séance littéraire. Mgr Dubreuil, président, ouvre la séance par un remarquable discours dans lequel il démontre que la poésie et les lettres sont à la religion ce que le soleil est à la plante. Il salue avec bonheur la résurrection de la langue provençale.

Les membres de l'épiscopat présents à Apt assistaient à cette séance, ainsi que M. le préfet.

La séance terminée, les prélats se rendent à la cathédrale pour les vêpres, qui sont présidées par Mgr l'évêque de Viviers. Ensuite, l'évêque exilé de Genève prononce un discours qui impressionne vivement l'assistance. Il applique à sainte Anne les paroles dites à Judith, et affirme que le culte de sainte Anne, dans notre siècle corrompu, est le signe évident du réveil de la foi et de la prospérité de la religion catholique.

Après ce discours on entend la Cantate pour le couronnement de sainte Anne, et la procession se met en marche vers la place de l'évêché. En tête on remarque les insignes attachés au titre de *Basilique Mineure*, auquel la cathédrale d'Apt a été élevée tout récemment. Les pénitents blancs, noirs et bleus donnent au cortége quelque chose d'imposant. Les bustes de saint Auspice, de saint Castor, évêques d'Apt, et de sainte Anne, sont portés en triomphe. Le diadème et la couronne donnés par Pie XI, pour le couronnement de la statue, sont déposés sur un coussin de velours rouge tenu par quatre prêtres.

Sur la place de l'Évêché, les prélats et les autorités se rangent sur le perron de la sous-préfecture, en face de l'arc de triomphe élevé au-dessus de la statue de sainte Anne. Après une nouvelle audition de la Cantate, Mgr Dubreuil adresse à la foule des paroles émues. Des cris de : *Vive sainte Anne ! Vive Pie IX ! Vive la France ! Vive Monseigneur !* y répondent.

Ensuite lecture est faite du bref pontifical qui accorde à l'archevêché d'Avignon le privilége de couronner la statue au nom de Sa Sainteté. Aussitôt après, Mgr Dubreuil monte sur l'estrade et pose le diadème sur la tête de sainte Anne ; de son côté, Mgr Mermillod place une couronne sur la tête de la sainte

Vierge. Dans ce moment solennel, des milliers de voix poussent le cri : *Vive sainte Anne !*

Cette imposante cérémonie se termine par la bénédiction pontificale donnée par tous les prélats ensemble à la foule prosternée. Il est nuit quand la procession rentre à la cathédrale. Toutes les maisons sont illuminées. On entoure Mgr Mermillod, chacun veut recevoir sa bénédiction et baiser son anneau.

La statue a passé toute la nuit sur le trône où elle a été couronnée ; on ne l'a transportée à la cathédrale que le lendemain. Elle est placée dans la chapelle Sainte-Anne, sur une colonne de cuivre de 1 mètre 65 centimètres, portant les armes de Pie IX, celles de Mgr Dubreuil et celles de la ville.

La statue a 80 centimètres de hauteur ; la Mère de la sainte Vierge est assise, et, sur ses genoux, Marie vient lire dans la Bible ces mots en hébreu : *Voilà qu'une vierge concevra un fils qui s'appellera Emmanuel.*

LE CLERGÉ ET LA POLITIQUE

Son Éminence le cardinal Régnier, archevêque de Cambrai, vient de prononcer en synode l'allocution suivante, dont nous n'avons pas besoin de faire remarquer l'importance, sur la conduite que doit tenir le clergé dans les circonstances actuelles :

« Ayez soin, mes frères, de vous conduire avec une grande « circonspection..... parce que les jours sont mauvais. » *Videte, fratres, quomodo caute ambuletis... quoniam dies mali sunt* (1).

Souvent, dans l'exercice de notre ministère, messieurs et chers coopérateurs, nous avons occasion de rappeler aux fidèles cet avertissement du grand apôtre. Il nous sera utile de le méditer ensemble aujourd'hui et de nous en faire l'application à nous-mêmes.

Les temps actuels, à peu près dans le monde entier, sont mauvais pour le clergé catholique. Le parti antichrétien, qui fait à l'Église une guerre incessante et qui exerce sur la géné-

(1) Éph., 5, 15.

ration contemporaine une désastreuse puissance de séduction, entoure partout les prêtres et leur ministère de la haine tout à la fois la plus astucieuse et la plus violente. La presse révolutionnaire, qu'il inspire et qu'il dirige, ne recule devant aucun moyen de nous nuire. Elle s'empare chaque jour de nos paroles les plus simples, de nos actes les plus inoffensifs, de nos meilleures œuvres elles-mêmes, pour les dénaturer, les incriminer, les calomnier.

Grâce à l'esprit héréditairement religieux de nos populations, cette guerre universelle obtient moins de succès dans notre pays qu'en beaucoup d'autres contrées. Toutefois, nous ne sommes pas entièrement à l'abri, sinon des haines, au moins des suspicions et des défiances qu'on travaille depuis si lontemps et avec tant d'ardeur à populariser partout contre le *cléricalisme,* contre *les curés*.

Il faut nous y attendre : la part la plus réservée, la plus consciencieuse que nous prendrons aux affaires civiles en général, et spécialement aux luttes politiques, ne manquera pas d'être dénoncée à grand bruit comme un abus d'influence, comme un envahissement des droits qu'on dit appartenir exclusivement à la société laïque.

En présence de cette disposition trop commune des esprits, au milieu de ces susceptibilités ombrageuses, qu'avons-nous à faire, messieurs et chers coopérateurs ? *Quid faciemus, viri fratres* (1) ? Remplir nos devoirs sans doute, et les remplir en entier ; mais user d'une grande prudence dans leur accomplissement.

Quelles règles donc, au milieu des émotions actuelles, devrons-nous suivre dans l'exercice de notre ministère pastoral ; dans nos rapports avec les pouvoirs séculiers ; dans la part que nous prendrons aux affaires temporelles et l'usage que nous ferons de nos droits politiques ?

I.

Dans la pratique de notre saint ministère, nous marcherons sur les traces de l'apôtre, et nous tâcherons de nous inspirer de son esprit. Comme lui, nous éviterons, autant que possible, de froisser ou de mal édifier qui que ce soit, et de donner à personne aucun sujet réel de blâme ou de plainte. *Nemini dantes ullam offensionem, ut non vituperetur ministerium nostrum* (2).

(1) Act., 2, 37.
(2) II Cor. 6. 3.

Nous n'oublierons point que nous sommes redevables à tous — qu'ils soient sages ou qu'ils ne le soient pas — de notre affection, de nos soins, de notre dévouement (1), et que ceux qui sont dans l'ignorance et l'erreur, ceux-mêmes — ceux-là surtout — qui auraient à notre égard des préventions injustes et des procédés peu obligeants, ont particulièrement droit à notre compatissante indulgence, parce que, nous aussi, nous avons notre part des humaines faiblesses (2).

Au milieu des divisions ardentes qui troublent si profondément les hommes de notre temps, nous nous tiendrons en dehors des partis et de leurs agitations passionnées; nous nous ferons tout à tous, pour gagner tout le monde à Jésus-Christ (3). Évitant avec soin d'aggraver pour personne le joug de l'Évangile, nous laisserons pleine et entière la liberté des opinions que l'Église n'aura pas condamnées et nous n'aurons jamais la prétention d'imposer à qui que ce soit celles qui auront nos préférences personnelles.

En toutes rencontres, sur toutes les questions et à l'égard de tous les partis, nous pousserons l'indulgence et l'esprit de conciliation aussi loin que nous le permettront la conscience et le devoir; mais, arrivés à cette limite extrême, nous nous y arrêterons avec une calme et inébranlable fermeté.

Nous conserverons donc, quoi qu'il arrive, la plénitude de notre enseignement catholique, et nous ne tiendrons jamais aucune vérité captive dans un injuste silence.

Parmi les vérités dont l'enseignement est pour nous un droit et un devoir, il en est qui sont plus particulièrement aujourd'hui l'objet de la répulsion aveugle et des ignorantes dérisions de ceux qui se disent libres-penseurs, notamment le dogme de l'infaillibilité du Pape et les condamnations du *Syllabus*. Ces vérités-là seront l'objet de nos plus fermes et de nos plus constantes affirmations. Elles sont mal comprises, nous les expliquerons. Nous les dégagerons des interprétations fausses et mensongères qui les dénaturent, des exagérations absurdes qui les rendent inacceptables au bon sens; mais nous éviterons religieusement de les atténuer et de les tronquer, sous le vain prétexte ou dans l'espérance illusoire de calmer l'opposition qu'elles rencontrent.

(1) Rom. 1. 14.
(2) Heb. 5. 2.
(3) Cor. 9. 22.

Nous maintiendrons intacts les droits divins que Jésus-Christ a conférés à son Église et au Pape, son vicaire ici-bas. Nous ne cesserons point de revendiquer, contre les atteintes qu'on y portera, la liberté du Souverain-Pontife, dans ses rapports de pasteur et de docteur suprême avec les fidèles du monde entier, et l'indépendance absolue de l'Église en tout ce qui tient à la prédication de la parole de Dieu, à l'administration des sacrements, au gouvernement spirituel des âmes.

Admirable position que la nôtre, messieurs et chers coopérateurs! Placés sous la direction d'une autorité infaillible, nous saurons toujours ce que nous aurons à croire personnellement, et ce que nous devons prêcher du haut de nos chaires sacrées. Il n'y aura jamais dans nos croyances ni dans nos enseignements aucune incertitude, aucune hésitation, aucune variation.

Votre ministère pastoral, messieurs et chers coopérateurs, ne se borne pas, vous le savez, à l'enseignement des vérités de la foi et à la dispensation des divins mystères : vous devrez promouvoir, patronner, diriger cette multitude d'œuvres, les unes catholiques, les autres paroissiales, que réclament les besoins actuels de la religion, et que fait surgir de toutes parts le zèle dévoué des fidèles.

Les collectes que vous aurez à faire et les souscriptions que vous aurez à provoquer pour la Propagation de la foi, la Sainte-Enfance, le Denier de Saint-Pierre ont un caractère si exclusivement religieux, qu'elles pourront difficilement vous susciter des contradictions. Vos réunions dominicales, vos patronages, vos cercles catholiques d'ouvriers donneront lieu peut-être à quelques mécontentements ; mais ils seront d'un ordre si infime et inspirés par des intérêts si bas, que vous n'aurez jamais à en tenir aucun compte.

Les questions qui se rattachent à l'éducation de l'enfance et de la jeunesse ne seront pas toujours aussi simples pour vous, ni d'une pratique aussi facile.

A cet égard, il y a des concurrences, trop souvent des rivalités et des antagonismes entre lesquels vous saurez toujours observer la justice, et, autant que vous le pourrez sans compromettre le salut des âmes, partager votre bienveillance.

Nous demanderons aux administrations séculières, pour nos établissements ecclésiastiques d'instruction, la liberté et la protection auxquelles ils ont droit ; mais ils ne seront pas l'objet exclusif de notre sollicitude. Elle s'étendra, ainsi que nôtre

affection, à toutes les maisons laïques dont la direction sera chrétienne. Toute école, publique ou privée, où l'on consentira à donner à la religion la place qui lui appartient, pourra compter sur notre concours.

Si, ce que nous ne voulons pas supposer, il venait à s'établir en notre diocèse de ces écoles sans Dieu, que les ennemis de notre foi travaillent à substituer aux écoles catholiques, ce serait pour nous un devoir de les signaler aux familles chrétiennes comme des établissements de pestilence, auxquelles il ne leur serait permis, sous aucun prétexte, de livrer leurs enfants.

II

Rapports avec les pouvoirs publics.

L'Église embrasse dans son étendue toutes les contrées de la terre, comme elle embrasse tous les siècles dans sa durée. Elle se plie pacifiquement, suivant la diversité des temps et des lieux, à toutes les institutions politiques qui ne sont pas en opposition avec les règles essentielles de l'ordre moral ; et elle enseigne aux fidèles les devoirs qu'ils ont à remplir envers les gouvernements, quels qu'ils soient, sous lesquels les place la divine Providence.

Saint Paul veut que les chrétiens aient soin, avant tout, d'adresser à Dieu des prières et des supplications pour tous ceux qui sont élevés en dignité et sont investis, à un degré et dans un ordre quelconque, de l'autorité publique. *Obsecro igitur primum omnium fieri obsecrationes, orationes... pro regibus et omnibus qui in sublimitate sunt* (1).

Nous ne devons pas seulement prier pour les magistrats séculiers, nous devons de plus les respecter et, dans tout ce qui est juste, leur obéir. C'est encore l'enseignement du grand Apôtre : « Que tout le monde, écrivait-il aux Romains, se soumette aux « puissances supérieures; car il n'y a point de puissance qui ne « vienne de Dieu (2)... Il est donc nécessaire de vous soumettre « à celles qui sont établies, non-seulement par la crainte du châtiment, mais par le devoir de la conscience (3). »

Toute puissance, c'est-à-dire toute autorité, vient de Dieu.

(1) 1 Tim. 2. 2.
(2) Rom. 13. 1.
(3) Rom. 13. 5.

Les hommes peuvent bien constituer, selon des formes et sous des dénominations diverses, les chefs qui les gouverneront; ils peuvent bien faire plier les corps sous la force, mais ils ne peuvent créer pour les âmes l'obligation d'obéir. Entre les volontés humaines, réduites à elles-mêmes, il y a égalité naturelle et réciproque indépendance. Mais Dieu veut la société; il veut par conséquent les conditions sans lesquelles elle serait absolument impossible, c'est-à-dire, les pouvoirs publics, les magistratures et les lois. Résister aux puissances, c'est donc résister à l'ordre que Dieu a établi lui-même, et cette insubordination antisociale mérite condamnation et châtiment (1).

Nous n'avons point à vous dire, messieurs et chers coopérateurs, combien il est nécessaire de rappeler aux fidèles, aujourd'hui qu'on les nie et qu'on les blasphème si impudemment, ces grandes vérités qui sont la base nécessaire de tout l'ordre social.

Nous devons obéir aux gouvernements temporels et aux lois civiles; mais notre obéissance a ses bornes.

Ces doctrines modernes qui nient toute différence essentielle entre le vrai et faux, le bien et le mal, le juste et l'injuste, qui donnent à l'État le droit de commander et de légitimer tout ce qu'il commande, sont des monstruosités dans l'ordre moral.

Au-dessus de toutes les lois humaines, il y a cette loi éternelle, immuable, fondée sur la nature même des choses, qui domine toutes les intelligences et toutes les volontés créées; il y a en outre les lois positives qu'impose aux hommes la religion révélée.

Tout ce qui est opposé à ces lois d'un ordre supérieur est non-seulement nul de soi, mais mauvais et condamnable.

Aussi enseignerons-nous toujours aux fidèles que, religieusement soumise aux gouvernements temporels dans les choses qui ne sont pas de son ressort, l'Église ne peut jamais annuler les droits qu'elle tient de son Maître adorable, ni abdiquer son indépendance quant à l'accomplissement de sa mission sur la terre.

Ainsi n'admettrons-nous jamais que l'autorité civile puisse s'immiscer dans les choses qui appartiennent à l'enseignement et au gouvernement de notre société catholique.

Elle ne peut juger des instructions que les pasteurs de

(1) Rom. 13. 2.

l'Église publient pour diriger les consciences des fidèles (1).

Elle ne peut mettre obstacle à la liberté des communications qu'ont avec le Souverain-Pontife les évêques et les fidèles (2).

Les décisions dogmatiques du Pape, ses prescriptions souveraines, en ce qui concerne le gouvernement de l'Église, ont leur pleine autorité et sont obligatoires par elles-mêmes, indépendamment de tout *visa* et de tout *placet* préalables des autorités séculières.

En dehors des concordats, la nomination des évêques, l'étendue de leur juridiction, l'établissement et la suppression des diocèses appartiennent exclusivement au Pape.

Les institutions ou les destitutions civiles des évêques et des prêtres, le retrait ou la collation de pouvoirs spirituels par des assemblées populaires ou des magistrats laïques sont essentiellement nuls et de nul effet.

On peut exiler les évêques et les prêtres, on peut les emprisonner — nous en avons actuellement, en diverses contrées, de douloureux exemples — mais leur enlever la mission qu'ils ont canoniquement reçue, leur substituer d'autres pasteurs qui aient le droit de prêcher l'Évangile et de pouvoir remettre les péchés, c'est ce que ne pourra jamais faire, par aucun moyen, aucune puissance humaine.

Que chacun de vous, messieurs et chers coopérateurs, en présence des hostilités actuelles et en prévision des dangers possibles de l'avenir, ait soin de rappeler à ses paroissiens ces principes immuables, qui tiennent à l'essence même du catholicisme. Prêchez ces vérités à temps et à contre-temps, sans aucun souci des clameurs ennemies qu'elles pourraient provoquer. *Præcipe hæc et doce* (3).

III

Que devrons-nous observer dans la part que nous prendrons aux affaires temporelles et dans l'usage que nous ferons de nos droits politiques?

Les saintes Écritures et les lois de l'Église tracent au clergé la règle de conduite qu'il doit tenir par rapport aux choses de

(1) *Syllabus*, 44.
(2) Ibid. 49.
(3) I Tim. 4. 11

ce monde : ici encore nous avons le bonheur d'être à l'abri des incertitudes et des perplexités.

Quiconque, nous dit l'apôtre saint Paul, s'est consacré au service de Dieu et s'est engagé dans sa milice doit éviter de s'embarrasser dans les affaires du siècle... *Nemo militans Deo implicat se negotiis sæcularibus* (1).

Fidèles observateurs de cette prohibition évangélique, nous nous tiendrons étrangers à tous ces intérêts temporels, qui, sous mille formes diverses, s'agitent autour de nous. Lorsqu'il s'agira d'entreprises industrielles, d'affaires commerciales, de spéculations financières, nous ne ferons jamais concurrence à personne. Ces choses-là, qui sont l'objet de si universelles et si ardentes préoccupations, nous sont interdites : nous n'avons à nous en occuper que pour recommander à ceux qui s'y livrent d'y observer invariablement les règles de la justice, et de ne pas poursuivre ces intérêts matériels avec une passion qui leur fasse oublier les intérêts infiniment supérieurs de leur âme et de leur salut éternel.

Mais il y a des affaires séculières d'un autre ordre, par rapport auxquelles une abstention absolue ne nous est pas toujours possible, et, en certains cas, ne nous serait pas permise. Ainsi. aurez-vous des relations obligées et un contact nécessaire avec vos administrations communales. Vous éviterez de vous immiscer dans les affaires dont la gestion leur appartient. Vous prêterez aux magistrats municipaux votre concours pour le bien commun ; vous recommanderez, autant que possible, le respect de leurs actes ; vous ne leur demanderez que la protection à laquelle a droit votre ministère, l'acquit bienveillant des charges que la loi impose aux communes pour assurer la digne célébration du culte divin, et les mesures de police nécessaires pour sauvegarder les intérêts moraux et religieux de vos paroisses.

Bien au-dessus de ces intérêts locaux et secondaires s'élèvent aujourd'hui les questions politiques et les luttes électorales. Inutile, messieurs et chers coopérateurs, de vous faire remarquer combien ici le terrain est glissant, et combien nous sont particulièrement nécessaires la prudence et la charité !

Nous nous tiendrons en dehors de tous les partis et de toutes les compétitions ; mais aux affaires politiques, comme à toutes les autres, se rattachent des obligations morales qui font partie

(1) II Tim. 2. 4.

obligée de notre enseignement catholique, et dont nous sommes tenus de recommander l'accomplissement. L'opposition systématique aux pouvoirs dûment établis n'est pas admise par l'Évangile. Ceux qui gouvernent, dans des conditions normales, ont droit au respect de leurs subordonnés et à leur concours, pour l'accomplissement de la mission spéciale qu'ils ont à remplir. *Reddite ergo omnibus debita... cui tributum, tributum... cui honorem, honorem* (1).

En matière d'élections ce concours consciencieux est un devoir envers l'État, comme le paiement des impôts et le service militaire. L'abstention, en certaines circonstances, d'une gravité particulière, serait l'omission réelle d'un service obligé.

Quant au choix à faire entre les candidats, il est abandonné à la conscience de chaque électeur; mais évidemment il doit tomber sur ceux que, devant Dieu, on jugera les plus dignes et les plus capables.

Quoique dans ces enseignements théoriques tout soit parfaitement rationnel, inoffensif, irréprochable, vous vous abstiendrez néanmoins, messieurs et chers coopérateurs, de traiter en chaire ces délicates questions. Vos paroles, quelque prudentes qu'elles fussent, donneraient évidemment lieu à de fausses et malveillantes interprétations. On verrait des personnalités dans l'exposé le plus abstrait et le plus élevé de la pure doctrine.

Si, dans les luttes électorales dont nous approchons, il ne s'agissait pour nous que de l'usage d'un droit, nous ferions sagement de nous abstenir; mais c'est un devoir qui nous incombe, nous ne saurions faillir à son accomplissement.

Au reste, notre pratique personnelle sera conforme à nos doctrines : nous ne suivrons dans nos votes d'autre impulsion que celle de nos consciences, et nous n'aurons en vue que le plus grand bien de notre chère patrie. On ne demandera pas de nous, sans doute, que nous refusions nos suffrages aux candidats dont nous croirons que l'élection sera une plus sûre garantie d'ordre et de paix pour la France; on ne demandera pas que nous demeurions neutres entre ceux qui se posent nettement en défenseurs de notre liberté religieuse et ceux qui s'engagent ouvertement à user contre le cléricalisme de toute leur influence et de tous leurs moyens d'action.

(1) Rome. 13. 7.

Nous ne pouvons nous le dissimuler, messieurs et chers coopérateurs, malgré toute l'exactitude et toute la prudence que vous mettrez dans votre enseignement, malgré toute la discrétion avec laquelle vous userez de vos droits et remplirez vos devoirs électoraux, il arrivera, sans aucun doute, qu'on vous accusera d'immixtion irrégulière dans les luttes prochaines et d'abus d'influence contre les candidatures hostiles à l'Église; on vous imputera des paroles et des actes auxquels vous aurez été parfaitement étrangers.

Ainsi en a-t-il été à une époque peu éloignée, et dans des circonstances analogues à celles où vous allez vous trouver : justice éclatante vous fut alors rendue à la tribune nationale, où l'accusation avait été portée contre vous. Si pareilles imputations viennent à se reproduire, nous n'aurons point à nous en émouvoir : notre conscience nous dira que nous n'y aurons donné ni légitime motif, ni prétexte plausible. Ce témoignage nous suffira.

Puisque vous ne pourrez pendant la crise que va traverser le pays vous tenir éloignés des agitations, des animosités peut-être, dont vos paroisses vont être le théâtre, au moins que chacun de vous conserve son âme en paix. Que la charité fraternelle, qui règne habituellement entre tous les membres de notre clergé, d'une manière édifiante, resserre encore les liens qui vous unissent. *Charitate fraternitatis invicem diligentes* (1). Qu'il y ait entre vous unité de sentiments et d'affection, *idipsum invicem sentientes* (2).

En dehors du clergé, vous vivrez en paix, s'il est possible, et autant qu'il dépendra de vous, avec toutes sortes de personnes. *Si fieri potest, quod ex vobis est, cum omnibus hominibus pacem habentes* (3). Et ces dispositions pacifiques vous les aurez à l'égard de ceux-là mêmes qui auraient envers vous des dispositions contraires. *Cum his qui oderunt pacem eram pacificus* (4).

A toute la prudence, à toute la modération, à toute la charité dont notre caractère sarcerdotal et nos saintes fonctions nous font un devoir, nous ajouterons la prière

Nous prierons pour l'Église, dont les intérêts sont gravement engagés dans nos luttes actuelles et dans les événements qui en seront le résultat. Nous demanderons à Dieu qu'il exauce, dans sa miséri-

(1) Rom. 12. 10.
(2) Rom. 16.
(3) Rom. 18.
(4) Ps. 119. 6.

corde, les supplications que lui adresse cette Église sainte, afin qu'étant délivrée de tous les maux qu'elle souffre et de toutes les erreurs qui s'élèvent contre sa foi, elle puisse le servir librement et sans trouble (1).

Nous prierons pour la France, dont l'avenir est dangereusement compromis par les divisions intérieures qui l'affaiblissent et par les passions anti-sociales qui la poussent aux abîmes.

Nous supplierons celui qui est l'inspirateur des saints désirs, des résolutions droites et des œuvres justes, de donner à ses serviteurs cette paix que les hommes ne peuvent donner, afin que nos cœurs soient appliqués à l'observation de ses commandements, et que, délivrés de toute crainte du côté de nos ennemis, nous vivions en paix sous sa protection (2). Ainsi soit-il!

LA CONSPIRATION IMPIE

CONTRE DIEU ET CONTRE L'ÉGLISE

(Suite — Voir le numéro précédent.)

II

Je le dirai d'un seul mot : la conspiration athée détruira sans retour, si elle triomphe, notre société contemporaine. Commencée dans la boue, elle finira dans le sang et l'anarchie.

A l'homme, en effet, l'athéisme enlève toute loi, en lui enlevant tout législateur. Toute loi, puisqu'il le fait indépendant et maître absolu de lui-même. « Tu n'as, lui dit-il, rien au-dessus de toi. Ta raison seule fait la vérité, ta volonté fait la justice. Tes appétits sont ta règle, ton droit c'est ta force, et nul en dehors de toi ne peut te demander compte de l'usage que tu en auras fait. »

Conséquences logiques, puisque, détruisant le Dieu véritable, il fait de l'homme son propre Dieu ; mais conséquences mortelles pour la morale et pour la vertu. La soif des voluptés, la soif des richesses, la soif du sang que tout homme sent couver au fond de son cœur, sont donc légitimes toutes les fois qu'il est assez fort pour les assouvir. Les animaux tremblent à l'aspect du tigre;

(1) *Orat. contra persecutores Ecclesiæ.*

(2) *Orat. pro pace.*

si l'athée était conséquent avec ses principes, l'homme devrait trembler plus encore lorsqu'il rencontre un athée.

Ils ne le nient pas, du reste, et pour eux la vertu n'est plus que folie. « Si la Divinité n'est pas, dit Jean-Jacques, il n'y a que le méchant qui raisonne, le bon n'est qu'un insensé. »

Ainsi, ce qu'il y a de plus pur, de plus noble, de plus grand dans l'humanité, l'homme qui consacre sa vie au service de ses semblables, celui qui la leur sacrifie, le martyr qui tombe pour rendre témoignage à la vérité, le soldat qui meurt pour sa patrie, la mère vénérable dont les enfants contemplent avec respect les cheveux blanchis par une longue vie de travail et de vertu, la vierge pure qui se dévoue à ceux qui souffrent, forment une troupe aveuglée digne de pitié ou de mépris. Il ne peut en être autrement aux yeux de l'athée, puisqu'ils se sacrifient sans espérance et sans retour. Et, au contraire, les monstres qui se plongent dans le sang, les tyrans qui ont fait du monde la proie de leur orgueil ou de leur luxure, sont les seuls vrais sages, puisqu'ils ont satisfait les passions de leurs cœurs.

Lisez les livres des modernes, docteurs de l'athéisme, écoutez les applaudissements qu'ils soulèvent; non-seulement ce sont là leurs doctrines, mais ces doctrines sont la seule raison de leurs succès.

Ainsi la négation de Dieu est-elle pour l'homme privé la destruction de toute morale. Mais la société n'a pas moins à souffrir de ses étreintes.

« On bâtirait plutôt une ville dans les airs, a dit le sage Plutarque, que de constituer un État sans la croyance des Dieux. » Un homme pris à part peut être, en effet, quelquefois meilleur que ses principes, s'il vit dans un milieu social qui le domine et l'entraîne; et c'est la raison des vertus qui peuvent se trouver encore chez quelques athées de nos jours. Elles vivent de l'influence du christianisme, comme les aveugles vivent du soleil qu'ils ne voient plus. Mais les sociétés sont logiques, elles vont jusqu'au bout de leurs erreurs, et l'on voit les mœurs publiques, l'autorité, la liberté, l'idée de la patrie, tout ce qui fait la vie d'un peuple, descendre et disparaître dans la proportion même où monte parmi elles le flot de l'impiété.

Nous n'avons pas besoin d'en demander à l'histoire des preuves étrangères. Ce qui frappe nos yeux, depuis que l'athéisme s'étend dans les masses, suffit pour nous instruire.

Interrogez nos tribunaux, lisez les feuilles de chaque jour, et

voyez si les mœurs ne suivent pas les progrès des doctrines athées. Jamais plus de crimes et de plus monstrueux ne vinrent effrayer le monde. Et il ne sert de rien de dire que ces crimes partent également de tel rang ou de tel ordre. Comme la peste dont la contagion pénètre partout, la contagion sociale franchit toutes les barrières, même les plus sacrées. Tout marche du reste du même pas, et tandis qu'en haut les chutes sont plus éclatantes, en bas d'inexorables statistiques constatent que la nature est violée par tout un peuple, qui semble se condamner lui-même à périr.

Destructeur de la morale sociale, l'athéisme ne l'est pas moins du principe d'autorité sur lequel la société repose. Car si, comme le disent les athées, les hommes n'ont pas de maître au-dessus d'eux, s'ils sont égaux les uns aux autres, si la création du pouvoir est l'œuvre de leur volonté seule, et si cette volonté mobile reste toujours libre de changer ce qu'elle a établi, le monde est livré au hasard des caprices et des passions populaires, et son état normal devient l'anarchie. Seule, la force lui donne de loin en loin des jours paisibles, dont la tranquillité même est troublée par les craintes de l'avenir.

Mais la force ne satisfait pas la conscience humaine, et le sentiment inné du droit crée dans les âmes une passion nouvelle, propre aux siècles sans foi : le mépris et la haine du pouvoir. A peine est-il établi, que de toutes parts on s'excite à lui déclarer la guerre. Tous y travaillent avec une égale ardeur, et la presse, et la rue, et les salons, et les assemblées, et ceux même qui le servent ; et le pouvoir, assiégé, odieux, trahi, tombe bientôt dans la boue.

C'est l'histoire de l'autorité chez les peuples sans Dieu. Celle de la liberté n'est pas chez eux moins lamentable.

La liberté n'existe qu'à la condition que chacun respectera la liberté d'autrui. Qui peut imposer à un peuple athée cette règle nécessaire? Pour qui ne reconnaît point de Maître, la question en droit est insoluble. La force seule la résout, et l'histoire nous montre, par un contraste qui n'étonne que les esprits inattentifs, que les plus dures tyrannies sortent toujours, en définitive, des doctrines impies qui ont créé la licence.

C'est ainsi que Dieu se venge des sociétés qui le repoussent. Elles méconnaissent la main d'un père, pour tomber bientôt, comme les brutes dont elles se prétendent sorties, sous le bâton d'un despote. Leur superbe indépendance n'a pas voulu de son

autorité; il n'a qu'à se retirer d'elles, il crée en se retirant l'abîme sans fond où elles sont englouties.

Nous en avons fait la dure épreuve. Nous avons vu ces jours auxquels la postérité ne voudra pas croire, où dans la ville en apparence la plus policée de l'univers un peuple athée a entrepris de se détruire lui-même sur le corps expirant de la patrie. Vous êtes encore fumants, monuments funèbres de tant de crimes. Vos ruines sanglantes nous rappellent la violation et le mépris de tous les droits, les massacres, l'incendie, les trahisons, les plus horribles folies. Et au-dessus de ces ruines nous apparaissent, comme la seule consolation de si tristes jours, les victimes de ces sombres fureurs : soldats, magistrats, prêtres, pontifes, que poursuivait une rage impie et qui mouraient en pardonnant à leurs bourreaux !

Avec les mœurs publiques, avec l'autorité, avec la liberté, avec l'ordre, l'athéisme détruit jusqu'à la patrie. On les entend partout nous accuser de manquer d'amour pour elle, alors que, seuls, sans nous contredire, nous pouvons lui sacrifier tout et jusqu'à notre vie, parce que nous savons que notre sacrifice aura sa récompense au delà de la tombe. Seul, au contraire, l'athée ne peut avoir de patrie, dans le sens profond de ce mot sacré. La patrie n'est pas seulement, en effet, la terre qui a reçu notre berceau et où sera notre tombe. Elle a une âme, si j'ose le dire, une âme qui relie tous ceux qui lui appartiennent dans une action commune et dans une même pensée. Lorsque ce lien supérieur se brise, lorsque l'unité des croyances, des aspirations, des volontés a disparu, la patrie, quelque riches que soient ses cités, quelque fécondes que soient ses campagnes, quelque doux que soit son ciel, a vraiment cessé de vivre. Elle a perdu son âme, je veux dire la pensée commune qui unissait les esprits, qui faisait battre les cœurs de tous ses enfants.

Or, une telle pensée ne peut naître et vivre que de la foi. Elle ne saurait, en effet, être l'œuvre de l'homme; car ce que l'homme crée, l'homme le discute, l'obscurcit bientôt et le renverse. Il faut donc qu'elle vienne d'une autorité plus haute et soit acceptée en son nom.

Et voilà pourquoi la foi, la foi religieuse se trouve à l'origine de tous les peuples, pourquoi elle inspire seule les dévouements sublimes qui les conservent et les grandissent, pourquoi, lorsqu'elle disparaît, les peuples mûrs pour la conquête disparaissent avec elle, laissant la place aux peuples qui croient.

Ce fut l'histoire de la Grèce, de l'Égypte, de Rome, de Carthage et de nos Gaules conquises par Clovis. Ne sera-ce point la nôtre ? Où est la foi commune qui nous lie et nous fera braver la mort? Nous ne connaissons plus que les intérêts qui divisent, et, en présence même des périls suprêmes, nos divisions deviennent le plus grand péril.

O Dieu de nos pères, comprendrons-nous enfin que, seul, vous pouvez nous sauver et nous guérir!

† Mgr Lavigerie.

(La fin au prochain numéro)

MGR PEYRAMALE

SES FUNÉRAILLES.

Le jour même des funérailles de M. Thiers, fête de la Nativité de la sainte Vierge, le vénérable curé de Lourdes mourait; deux jours après ces funérailles dont l'esprit révolutionnaire avait fait une manifestation toute païenne et non sans danger pour l'ordre public, avaient lieu celles de Mgr Peyramale. On peut comparer et l'on verra quelle différence la religion, la vraie douleur et la vénération publique mettent entre ces funèbres cérémonies. Nous reproduisons, comme il y a huit jours, le récit envoyé à l'*Écho des Pèlerins* par l'historien de Notre-Dame de Lourdes.

—

Les obsèques de Mgr Peyramale ont eu lieu lundi dernier, 10 septembre. Jamais nous n'oublierons le spectacle de cet incomparable deuil. Bien que, dans le cours de notre vie, nous ayons, hélas! assisté à de trop nombreux cortéges funèbres, nous n'avons vu, en aucun temps ni dans aucun lieu, de telles funérailles, et nous n'en reverrons sans doute jamais.

Nous n'en dirons point les pompes matérielles, simples et graves, quoique pourtant la majesté grandiose de certains détails particuliers à ce pays nous aient singulièrement frappé. L'Église, l'autorité civile, la magistrature, et ensuite les multiples corporations et confréries de ces contrées, possédant chacune un drap mortuaire, le cercueil était précédé par ces innombrables tentures noires et blanches, horizontalement étendues, et sous les-

quelles disparaissaient le sol de la route et le pavé des rues. Toutes les corporations portant également le signe du Rédempteur, une forêt de croix voilées d'un crêpe ouvrait l'immense et solennel défilé.

A gauche et à droite, marchant sur deux rangs comme en une procession, tout un peuple atterré de douleur.

—

Non seulement sur le passage du cortége, mais dans toute l'étendue de cette vaste paroisse, les magasins, les boutiques, les ateliers, les chantiers étaient fermés. Toutes les fenêtres étaient closes en signe de deuil. Dans cette ville, habituellement si mouvementée, nul passant dans une rue, nulle voiture sur une place. En dehors de la population recueillie qui suivait le cercueil, Lourdes était devenu tout-à-coup une ville sans habitants, silencieuse et déserte comme Pompéi et Herculanum. Toute la ville était groupée autour du mort. Le reste de la cité semblait abandonné au trépas.

Le spectacle de ces maisons universellement fermées était saisissant. Il semblait que chaque famille eût perdu l'un des siens, et que ce deuil général fût le deuil privé de chacun. Il le semblait, et c'était, en effet, la réalité: chaque famille avait perdu son père.

Sur les deux trottoirs de la rue, une foule, les uns debout et les mains jointes, les autres prosternés à genoux. Ce peuple, encore immobile, faisait lui-même partie du cortége, et n'était arrêté de la sorte que pour attendre le moment de suivre les rangs et de se fondre dans la funèbre procession. De sorte que la fin du cortége n'était plus entourée par aucun spectateur et laissait le vide derrière elle.

—

Souvent, en ces tristes cérémonies, on échange quelques paroles avec son voisin, tantôt sur le souvenir du défunt, tantôt sur l'aspect des choses qu'on a sous les yeux, tantôt, hélas! sur des détails indifférents. Ici, rien de pareil. Nul conversation ne se faisait de l'un à l'autre. Tout le monde était sans parole et absorbé en sa muette douleur. Un grand nombre, parmi les jeunes, comme parmi les vieux, versaient d'abondantes larmes. Et si tous ne pleuraient point (car les larmes sont un accès et ne peuvent être continues), et si tous ne pleuraient point, il n'en était pas un seul dont le visage ne traduisît

la douleur la plus vive et la consternation la plus profonde ! Pleurant ou prête aux larmes, grave et recueillie, la physionomie de chacun dans la multitude était celle qu'ont habituellement, aux funérailles ordinaires, les fils, les frères, les parents intimes qui conduisent le cercueil d'un être bien-aimé ravi à leur tendresse.

Une minime partie de la procession a pu trouver place dans la vieille église, où, après l'office des morts, on a célébré la messe de *Requiem*.

—

Mgr Langénieux, archevêque de Reims, était à Lourdes depuis deux jours. C'est donc lui (en l'absence de Mgr Jourdan, actuellement loin de son diocèse) qui a eu l'honneur de donner l'absoute au saint et illustre prêtre que vient de perdre le monde chrétien. Son Excellence (tel est le titre des archevêques de Reims), Son Excellence a compris qu'elle serait impuissante à exprimer la douleur si profonde et si vraie du peuple qui entourait ce cercueil, et que l'attitude de cette multitude désolée parlait un langage à l'unisson duquel ne pouvaient atteindre les ressources de l'art oratoire.

Aussi, s'étendant en son discours sur diverses généralités en l'honneur du sacerdoce et de l'épiscopat, et réservant sans doute pour plus tard une oraison funèbre, n'a-t-elle abordé que d'une façon incidente l'éloge posthume de celui dont la mort était un triomphe et les funérailles une apothéose.

Son Excellence a rappelé que c'était elle qui avait demandé et obtenu pour le défunt les honneurs de la prélature. Et ceci a remis dans la mémoire de tous le chagrin qu'avait eu l'humble et grand curé de Lourdes, quand il s'était vu malgré lui, — on peut le dire, — revêtu de la mître et de la *cappa magna*.

A peine Son Excellence est-elle descendue de la chaire sacrée et les dernières prières se sont-elles fait entendre, que les larmes de ce peuple, un instant suspendues par l'éloquence du prélat, se sont remises à couler. L'absoute a été donnée. Puis on est sorti de l'église, et l'immense cortége, reprenant sa marche, a voulu faire des circuits et des détours afin de promener à travers les grandes rues de la ville la sainte dépouille, qui semblait répandre autour d'elle comme une féconde et posthume bénédiction pour cette cité que le curé de Lourdes avait tant aimée.

—

Lorsque la nouvelle de sa mort s'était répandue samedi dernier, un vœu ardent était parti de tous les cœurs : Nous ne voulons point qu'il nous quitte ! Nous ne voulons point que son corps soit porté au cimetière ! Nous voulons qu'il repose au milieu de nous, dans la crypte de la nouvelle église, pour que nous puissions le prier et que le monde entier puisse y venir en pèlerinage.

A ce concert unanime, à cette voix du peuple qui est la voix de Dieu, nul n'aurait pu résister ; difficultés administratives et autres, tout a cédé comme devant l'irruption des flots.

Aussi est-ce vers la nouvelle église paroissiale que le clergé et les rangs funèbres de la procession se sont dirigés.

C'est dans le chœur du temple inachevé que le corps vénéré a été placé pour recevoir, avant d'être enseveli dans la crypte, la dernière bénédiction de l'Église. Les colonnes de marbre et le pourtour du chœur étaient ornés de branches vertes, symbole d'immortelle espérance. Les couleurs noires disparaissaient déjà. Cette église, que les sages du monde ont déclaré trop vaste, n'a pu contenir que la moitié ou le tiers de ce peuple.

Les échafaudages, les grandes fenêtres, les fûts de colonnes étaient couverts de tout un monde qui n'avait pu trouver place sur le sol. Un silence plein de grandeur a succédé au vague tumulte de cette multitude en marche, pénétrant dans la nef, les bas-côtés et le chœur ; et l'Église a fait entendre les suprêmes prières sur le corps inanimé du grand serviteur de la sainte Vierge.

M. Lapeyre, maire de la ville, a prononcé au nom de la cité en deuil quelques paroles très-nobles et très-émues qui répondaient au sentiment de tous. Nous les reproduisons plus loin.

—

Le clergé s'est retiré alors, la croix en tête, car on ne pouvait songer pour le moment, et au milieu de cette affluence, à descendre dans la crypte et à recouvrir de la dalle funèbre la dépouille de Mgr Peyramale. Il y avait, vu la disposition des lieux, une impossibilité matérielle. De sorte que le cercueil est resté au milieu du chœur, afin que l'ensevelissement eût lieu, après l'évacuation de l'église, en présence de quelques prêtres sans surplis, de la famille et d'un ou deux amis.

Mais il est arrivé que le peuple, sourd et immobile à toute

injonction de quitter l'église, n'a point suivi le clergé qui sortait. Le peuple est demeuré tout entier dans ce vaste édifice à ciel découvert.

Et alors s'est accomplie une scène sans précédents.

—

Un mouvement s'est fait dans cette immense foule; à l'angle de cette sorte de lac humain, un courant s'est formé et un fleuve vivant s'est mis à se diriger lentement, de la nef et des bas-côtés, dans le chœur, afin que chacun pût venir déposer sur le cercueil, sur l'anneau et la croix du saint curé de Lourdes, un dernier baiser filial. C'est là que les larmes, les cris désolés, les funèbres lamentations ont éclaté. Plusieurs s'attachaient à ce cercueil, et les agents de l'autorité, pleurant eux-mêmes, étaient obligés de les en arracher de force... O Seigneur, Dieu tout-puissant, qui avez voulu porter le doux nom de Père, combien vous devez aimer là-haut ceux qui se sont fait tant aimer ici-bas!

Ces adieux déchirants ont duré quatre heures. La plupart, après avoir embrassé le cercueil, allaient se remettre aux derniers rangs, afin de pouvoir revenir et poser encore une fois leurs lèvres sur ce grand reliquaire, de sorte que la multitude ne diminuait point sensiblement, même après ce long espace de temps. Il a fallu alors agir d'autorité (avec quelle douceur, quelle sympathie, on le comprend) pour faire évacuer l'enceinte.

Il n'est plus resté entre ces grands murs et cette sévère colonnade que le cercueil entouré de quelques prêtres, de la famille, et d'intimes amis.

On l'a descendu alors dans la crypte, et déposé dans le caveau qui est au-dessous du maître-autel. Le petit groupe dont nous venons de parler s'était augmenté d'un certain nombre de fidèles recueillis, qui avaient forcé la consigne, et qui étaient entrés peu à peu par des issues qu'il avait été difficile de défendre contre la piété filiale toute en pleurs.

Dans le trouble, l'aspersoir de l'eau bénite avait été égaré. Au lieu de l'aspersoir, on a apporté une branche d'arbuste. Il s'est trouvé que c'était une branche de laurier: le signe du triomphateur.

—

Voilà en effet le triomphe qui commence, non-seulement au ciel, mais sur la terre.

Il l'avait prophétisé plus d'une fois devant son œuvre encore

incomplète : — Pour que l'église s'achève, disait-il, il faut que je meure. C'est mon corps qui sera le levain...

Le pèlerinage a déjà commencé autour de cette tombe vénérée.

Le peuple de ces contrées et les étrangers viennent s'y agenouiller et prier. Et c'est pour cela que la voix de Dieu a voulu qu'il fût enseveli au centre de la cité et non dans le cimetière. Ne le cherchez point parmi les morts : il est parmi les vivants.

Au-dessus du cercueil, surmonté d'un tombeau provisoire, est placée la croix du Sauveur et la statue de Notre-Dame de Lourdes. Devant le signe du Rédempteur et l'image de Marie brûle une lampe, et, tout autour, de grands cierges dans des candélabres.

—

C'est là que passeront désormais les pèlerinages de tout l'univers, les peuples de toutes langues et de tous pays. Inaugurant leurs processions aux Roches de Massabielle par un acte de justice et un témoignage de gratitude, associant à leurs pieuses phalanges celui qui fut, après Bernadette, l'instrument même du Ciel, ils demanderont au grand curé de Lourdes, au prêtre choisi par Marie, de les accompagner à la Grotte sainte et à la Fontaine des miracles. Et il fera après sa mort ce qu'il ne pouvait faire durant sa vie. L'invisible Bienheureux marchera à leur tête enveloppé dans son manteau de gloire, et unira à leurs supplications ses prières ardentes, ses prières irrésistibles sans doute au cœur de Celle pour laquelle il a tant fait et pour laquelle il a tant souffert.

—

La basilique de la Grotte est achevée, et elle est ornée de toutes les richesses de la terre. Tout le reste est secondaire et d'un intérêt qu'il serait sacrilége de comparer à l'édification de la maison de Dieu, de l'église qui doit être, disait le grand et saint ouvrier de Marie, la première et la dernière station des pèlerinages.

Et ce caractère secondaire des travaux, bâtisses et terrassements que l'on prépare autour de la Grotte, est de toute évidence. Car, puisqu'on a employé les offrandes des pèlerins à bâtir un palais épiscopal, à déplacer la montagne et à dresser des rocailles, cela démontre avec la dernière clarté que, dans les plans des directeurs et à leurs propres yeux, tout ce qui était essentiel à l'œuvre de la sainte Vierge est pleinement terminé. Si depuis longtemps déjà on construit l'accessoire et le superflu,

c'est que le principal et le nécessaire est manifestement achevé.

L'obole des pèlerins servira donc désormais à édifier la maison de Dieu au-dessus du tombeau d'un saint.

Déjà, sur ce tombeau vénéré, le peuple jette de l'argent comme, à l'origine, il commença à le faire sur le sol de la Grotte.

De même que la basilique s'est rapidement élevée, de même s'achèvera en peu de temps l'église du curé Peyramale. La même semence aura la même fécondité et portera les mêmes fruits.

HENRI LASSERRE.

—

Voici le discours prononcé par M. Lapeyre, maire de Lourdes :

Messieurs,

La ville de Lourdes ne veut pas se séparer de son pasteur bien-aimé sans lui rendre un dernier hommage. Elle serait bien ingrate si elle n'arrosait pas cette tombe de ses larmes ! Qui, plus que lui, s'est dévoué pour elle ? Qui, plus que lui, dans des temps difficiles, n'ayant d'autre arme que la Foi, a lutté avec énergie et toujours avec convenance contre les puissants d'alors ? Qui ne se rappelle son calme et sa sérénité en présence des obstacles de toute nature qui lui étaient suscités chaque jour ?

C'était une toute petite ville alors que la ville de Lourdes... La persévérance de l'abbé Pyramale, que rien n'a pu abattre, en a fait la cité où vient affluer tout le monde catholique.

Avant de se séparer de nous, il voulait nous donner une dernière preuve de son amour inaltérable. Dieu ne l'a pas permis ; mais il donnera à son successeur la force et la puissance de terminer son œuvre.

Vous tous, Messieurs, qui l'avez connu, vous ne me démentirez pas quand je dirai que c'était un grand caractère et un noble cœur. Au besoin j'invoquerais le témoignage de tous les déshérités de la fortune. Ceux-là étaient ses clients de prédilection. Les veuves, les orphelins, les ouvriers malades, les pauvres honteux, tous savaient que sa charité était inépuisable. — Ils perdent, hélas ! leur bienfaiteur et leur ami le plus dévoué.

Et maintenant, Messieurs, que son âme immortelle est au ciel, nous ne pouvons mieux honorer ici-bas celui qui n'est plus qu'en gardant fidèlement le souvenir de ses vertus et de son

dévouement à la ville de Lourdes, et en nous efforçant de les imiter.

Adieu, Monseigneur bien-aimé, encore une fois, adieu !

—

Le lendemain des funérailles du curé de Lourdes, un effroyable incendie faisait à Tarbes des victimes humaines, parmi lesquelles se trouvait un prêtre, ami de Mgr Peyramale; nous joignons au récit des funérailles le récit que nous apporte la *Revue catholique* du diocèse de Tarbes sur les dévouements qui se sont produits en cette occasion :

Mardi, 11 septembre, dit la *Revue*, vers 1 heure de l'après-midi, un violent incendie mettait en émoi toute la ville de Tarbes. Il embrasa d'abord la toiture du petit couvent du Saint-Nom de Jésus, rue Saint-Louis, et, malgré les efforts des pompiers et de la troupe, se communiqua bientôt aux deux maisons voisines.

Aux premiers cris d'alarme, M. le chanoine Duboé, secrétaire général de l'évêché, et M. l'abbé Laffont, aumônier de l'hospice, accoururent ensemble et pénétrèrent, en même temps que M. Théron, capitaine d'artillerie de marine, dans la chapelle du couvent, située au 1er étage.

Tout à coup la toiture s'effondre et ses ruines embrasées entraînent avec elles les étages inférieurs.

M. le chanoine Duboé, encore près de l'escalier, échappe à la mort, non sans recevoir quelques légères blessures.

M. le capitaine Théron, plus avancé, tombe au rez-de-chaussée en face d'une fenêtre. « Au secours ! » s'écrie-t-il. On saisit ses bras étendus. Vains efforts ! Son corps est à moitié enseveli sous les décombres; sa tête se débat un instant au milieu des flammes ; il n'était déjà plus qu'un cadavre calciné. Ce brave officier venait d'obtenir un congé pour aller rejoindre sa mère et sa sœur à Arcachon.

L'ordonnance du colonel avait vu le danger de son chef. Sans hésiter, il se jette courageusement à travers le feu. Lui-même est profondément brûlé et il meurt le lendemain après plusieurs heures de cruelles douleurs.

M. l'abbé Laffont était arrivé au pied de l'autel. Il croyait sauver de l'incendie le Saint-Sacrement ; une religieuse l'avait déjà fait enlever avec le tabernacle par les efforts réunis d'un

soldat et d'un ouvrier. D'après le récit de l'ordonnance, l'imminence de la mort ne troubla pas le cœur de ce prêtre courageux. « Nous sommes perdus, cria-t-il au capitaine. Faites un acte de contrition, je vous donne la sainte absolution, » et il fut aussitôt entraîné avec l'autel sous les décombres enflammés.

Son corps ne fut retrouvé que le lendemain. La flamme l'avait respecté ; mais il avait été carbonisé par la chaleur de l'immense foyer. Il était penché dans l'attitude de la prière ; ses mains jointes tenaient son chapeau sur sa poitrine ; ses traits étaient calmes et faciles à reconnaître.

L'avant-veille, M. l'abbé Laffont, annonçant à un de ses confrères la mort de Mgr Peyramale, disait « Nos amis s'en vont dans l'éternité ; notre tour viendra bientôt, » et deux jours après, ce pressentiment était tristement réalisé. Ce prêtre si pieux et si dévoué a péri martyr de l'Eucharistie. Dieu l'aura accueilli dans sa gloire.

Les victimes ont été associées dans les mêmes prières et dans les mêmes honneurs. Leurs obsèques ont été célébrées le jeudi avec une grande pompe. La messe a été chantée par M. l'archiprêtre ; en l'absence de Mgr l'Évêque, l'absoute a été faite par M. Fouran, vicaire général. La musique de l'École d'artillerie a joué plusieurs morceaux funèbres durant la cérémonie. La foule nombreuse ne put entrer dans l'enceinte de la cathédrale ; son attitude attristée exprimait sa vive pitié et ses sympathies en face du dévouement malheureux. Dans le cortége d'honneur on remarquait tout le clergé de la ville avec plusieurs autres prêtres, un détachement du 24e régiment d'artillerie, les sapeurs-pompiers, de nombreux officiers, M. le préfet, M. le maire et de nombreux représentants des diverses administrations.

Puissent les trois nobles cœurs, auxquels s'adressaient ces témoignages de regret, avoir dans le ciel participé sans retard à la même récompense !

L'abondance des matières nous force à remettre au prochain numéro :

M. Thiers, par M. Louis Veuillot ;

L'Histoire d'un inconnu (suite).

REVUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

20 septembre.

La hausse des fonds publics a continué lentement pendant les huit derniers jours, et l'on s'attendait à une explosion de hausse pour la publication du manifeste du Maréchal. La Bourse s'est, en effet, ouverte hier, mercredi, en hausse sensible sur la veille, et le marché a été d'une animation qu'il ne connaissait plus depuis longtemps. Mais l'apparition même du manifeste annonce que la période électorale va s'ouvrir, et c'est une période d'agitation ; ensuite, du côté de l'Orient, on aperçoit une entrevue du prince de Bismark et de M. Andrassy, on craint une occupation de la Pologne par l'Allemagne, qui rendrait ainsi à son alliée la Russie la libre disposition d'une armée de cent mille hommes, on colporte des paroles du prince de Bismark qui ne seraient nullement pacifiques, et les baissiers finissent par l'emporter : on perd 10 centimes sur le 3 0/0 qui reste à 70,50, et 10 centimes sur le 5 0/0, qui reste à 106,30.

—

Les intempéries de la saison ne contribuent pas à améliorer la situation agricole. Les vendanges seront moins abondantes qu'on n'avait espéré, mais il paraît que la qualité est généralement bonne.

Quant aux céréales, voici ce que dit M. Louis Hervé dans la *Gazette des Campagnes* : « Le rendement des céréales, surtout des blés, a été l'objet de beaucoup d'évaluations plus ou moins fantaisistes. On l'a estimé, par exemple, à 95 millions. Je maintiens que ce chiffre est exagéré. Lors même que nous aurions 65 millions *bruts*, le criblage des grains de qualité loyale et marchande fera exclure au moins 10 °/₀ sur cette quantité. — C'est un déchet inévitable dans les récoltes de médiocre qualité. Or, tel est le cas des blés en 1877, à peu près partout. J'ajoute que le faible poids des grains démontre d'avance que vingt hectolitres de blé de 1877 rendront moins de farine que 17 hectolitres de blé de 1876. Donc, en admettant le chiffre de 85 millions d'hectolitres comme expression des besoins de notre consommation, on devrait remarquer que ce chiffre est insuffisant lorsque la qualité des grains est au-dessous de la moyenne, comme cette année. Enfin il n'est pas vrai que 85 millions d'hectolitres nous suffisent. La preuve de cette insuffisance a été fournie par les années 1875 et 1876, où en taxant sur ce chiffre, on avait conclu à l'existence de fortes réserves. Or il est prouvé aujourd'hui que ces réserves étaient une illusion. Au mois de juillet dernier, ces réserves étaient partout épuisées. Mais l'erreur où l'on a entretenu le public à ce sujet a eu pour résultat de maintenir jusqu'au mois d'avril dernier les prix plus bas qu'ils n'eussent été si on avait su la vérité, et aux dépens de qui a-t-on maintenu cette baisse ? Aux dépens des producteurs, c'est-à-dire de la classe de citoyens la plus respectable, celle qui nourrit toutes les autres, et dont les droits devraient être respectés par-dessus tout, puisqu'ils se lient à la question nationale par excellence, celle d'être ou n'être pas. »

L'agriculture et l'industrie ont profité du voyage du Maréchal dans le Sud-Ouest pour faire entendre leur voix. Jusqu'à présent, on avait

vu le libre échange réclamé principalement par les viticulteurs du Midi, tandis que l'industrie se montrait plus protectionniste et qu'elle était soutenue par les agriculteurs. Mais voici que l'agriculture se montre à son tour libre-échangiste, et demande que les traités de commerce qui doivent être prochainement conclus restent fidèles à l'esprit de ceux qui ont été conclus sous l'Empire. Il y a là un mouvement qu'il importe de constater et de suivre. Sous ce rapport, M. Fernand Raoul Duval, un grand agriculteur, a parlé comme les présidents des chambres du commerce, et, montrant les progrès agricoles déjà réalisés, ceux qui pourraient se faire encore et qui mettraient la France en état de nourrir cent millions d'habitants, il a demandé que l'agriculture pût envoyer librement ses produits à l'étranger, afin d'être encouragée par la juste rémunération qu'elle obtiendrait ainsi de ses travaux.

La question du libre-échange, de la protection et de la prohibition est une question fort complexe, et qui ne peut être traitée en courant. Aussi ne prétendons-nous pas nous prononcer dans un sens plutôt que dans un autre. La France est un pays essentiellement agricole, mais c'est aussi un pays de grande industrie. Nous croyons que la prohibition a fait son temps ; mais la protection n'est-elle pas encore nécessaire à plus d'une branche de notre industrie qu'il serait serait imprudent de ne pas soutenir, en prévision de guerres qui nous fermeraient le marché de l'étranger?

—

Une fâcheuse nouvelle arrive de Lyon. On signale de cette ville plusieurs cas de peste bovine qui auraient éclaté dans le département du Rhône. L'administration a aussitôt pris les mesures les plus propres à enrayer le fléau. On le voit, la vigilance est de plus en plus à l'ordre du jour.

A. F.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

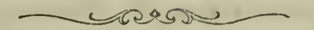
35. **Annuaire des Universités catholiques** (année 1877) ; in-12 de xii-608 pages ; Paris, 1877, chez Victor Palmé ; — prix : 5 francs.

Voici un livre qui sera toujours utile à consulter, parce qu'il renferme tous les documents relatifs aux Universités catholiques. Le plan en est fort simple. On trouve d'abord le texte de la loi sur l'enseignement supérieur, et, ensuite, par ordre de dates, tous les documents émanés de l'Episcopat, classés, pour plus de clarté, sous autant de rubriques qu'il s'est organisé d'Universités catholiques. Comme complément indispensable à cette partie, l'éditeur a reproduit, sous le titre de Documents généraux, le compte-rendu de l'inauguration des diverses Facultés et les admirables discours prononcés à cette occasion par NN. SS. les évêques. On trouve enfin, dans ce volume très-compacte, les discours les plus remarquables prononcés par les membres les plus éminents de nos Chambres, par ceux mêmes qui, sans être catholiques, ont eu le courage de défendre la liberté d'enseignement. Il est à désirer que cet Annuaire soit continué ; il formera une publication glorieuse pour l'Eglise et pour l'enseignement catholique.

Le gérant : P. CHANTREL.

Paris. — Imp. SOUSSENS et Cie, rue de Lille, 51.

ANNALES CATHOLIQUES



CHRONIQUE DE LA SEMAINE.

Le 20 septembre à Rome; paroles du Pape. — Les élections. — La guerre d'Orient. — Mort de l'évêque de Girone. — Mort de M. Le Verrier; discours de M. Dumas.

27 septembre 1877.

La semaine qui vient de s'écouler a rappelé de bien tristes dates : celle de l'établissement de la République en 1792 et celle de l'envahissement de Rome par les troupes piémontaises, le 20 novembre 1870. Les révolutionnaires, qui voulaient faire de la première date une fête nationale, l'ont oubliée cette année : la mort de M. Thiers et les préoccupations électorales ont détourné leur attention. Les catholiques n'oublient pas la seconde, mais s'ils se la rappellent avec tristesse, ils ne perdent pas pour cela l'espérance. Aux canons officiels italiens qui célèbrent le honteux anniversaire, le sentiment public répond par le mépris. Le peuple romain sait ce qu'il a perdu en perdant le gouvernement paternel du Pape, il n'a pu voir encore ce qu'il y gagne, et ce peuple se presse en foule autour du Vatican pour rendre hommage à Pie IX, à Pie IX qu'on fait mourir tous les jours, et qui vit toujours pour confondre les ennemis de l'Église et pour bénir le monde.

Le 21 septembre a eu lieu une réunion de cardinaux; on trouvera plus loin les détails.

Le 20, les salles du Vatican étaient pleines de fidèles accourus pour protester contre l'infâme attentat de la Porte-Pie, et renouveler au Saint-Père l'assurance d'une fidélité et d'un dévouement à toute épreuve. Il y avait douze cardinaux et un très-grand nombre de prélats et de camériers. Dans la salle du Consistoire, où se trouvaient plusieurs familles de l'aristocratie romaine, le Saint-Père a prononcé un discours dont la fête de l'apôtre saint Mathieu lui a fourni le sujet.

Sa Sainteté a vivement engagé ses pieux auditeurs à suivre l'exemple de ce grand apôtre, qui, à l'appel du Seigneur, abandonna tout pour le suivre. Nous aussi, nous devons tout abandonner pour suivre la volonté de Dieu ; nous devons surtout nous abandonner nous-mêmes, ce qui est le plus difficile, *nam valde laboriosum est relinquere scipsum*. Nous devons donc demander à l'apôtre saint Mathieu de nous obtenir la force de nous résigner aux spoliations dont nous sommes les victimes de la part des ennemis de Dieu et de l'Église, la grâce de nous détacher de nous-mêmes pour ne servir que le Seigneur, et le don de la persévérance pour mourir dans la grâce de Dieu.

—

Chez nous, ce sont les élections qui préoccuppent tous les esprits ; nous donnons plus loin les documents qui s'y rapportent.

La guerre d'Orient ne préoccupe guère moins, à cause des intentions plus ou moins belliqueuses et hostiles à la France qu'on suppose à la Prusse. Les échecs des Russes rappellent vivement ces paroles prophétiques de Pie IX prononcées dans une occasion récente : « La main de Dieu pèse lourdement sur « l'empire qui persécute les catholiques avec une si grande « dureté. » Que le czar médite ces paroles, dit le *Vaterland* de Vienne, et Dieu, sans doute, récompenserait au lieu de punir. Cependant on craint une intervention de la Prusse en faveur de la Russie, et, alors, la guerre prendrait d'incalculables proportions. Mais il ne faut point s'exagérer le danger; il existe, il est encore possible de le conjurer, et nous ne doutons pas que le succès des conservateurs aux prochaines élections ne pèse d'un grand poids pour le maintien de la paix générale.

—

L'évêque de Girone (Espagne) vient de mourir presque subitement, muni des sacrements de l'Église. Mgr Isidore Vals avait été élevé à la dignité épiscopale en 1875, étant archiprêtre de la cathédrale de Lérida. Il était un des plus jeunes et des plus éminents prélats du clergé espagnol. Les funérailles ont été magnifiques; le peuple, ainsi que toutes les personnes les plus remarquables de la population, y assistaient.

—

Un grand deuil vient d'affliger la science française : l'illustre et savant astronome, M. Le Verrier, directeur de l'Observatoire de Paris, est mort le dimanche 23 septembre, à sept heures du matin, après une longue maladie qui ne laissait plus guère d'espoir depuis plusieurs semaines.

On connaît la vie et les travaux de M. Le Verrier; M. Dumas, l'illustre chimiste, les a retracés dans un discours qui fait honneur aux deux savants à la fois, car on est heureux de le dire, et nous en avons reçu personnellement nous-même un précieux témoignage, M. Le Verrier était sincèrement et profondément chrétien, il savait voir Dieu dans les merveilles de la création, et, du monde sensible, il s'élevait au monde surnaturel et mettait sa confiance dans la rédemption de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Les obsèques de M. Le Verrier ont été célébrées, mardi dernier, en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, avec une grande solennité. Le deuil était conduit par M. Urbain Le Verrier, fils du défunt, et par M. Lucien Magne, son gendre. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. le général Morin, directeur des arts et métiers; Dumas et Faye, de l'Institut; le directeur de l'observatoire de Stokholm, le directeur de l'observatoire de Cambridge; Mouchez, capitaine de vaisseau.

Après la cérémonie religieuse, le cortége s'est dirigé vers le cimetière du Montparnasse, suivi d'une députation de l'École polytechnique, à la tête de laquelle se trouvait le colonel préfet des études; d'une députation des cinq sections de l'Institut, de savants, d'hommes de lettres et de nombreux représentants de la presse.

Trois discours ont été prononcés sur la tombe de l'illustre astronome: le premier par M. Dumas, le second par M. le directeur de l'observatoire de Cambridge, au nom des universités savantes de l'Angleterre, et le troisième par M. Faye.

Voici le discours de M. Dumas:

Messieurs,

M. le ministre de l'instruction publique a voulu que l'université et le pays, représentés dans cette cruelle cérémonie par le vice-président du conseil supérieur de l'instruction publique, fissent entendre auprès de cette tombe illustre l'expression de leur douleur.

Toutes les nations civilisées, dont les plus nobles délégués sont venus se mêler à ce triste cortége, s'associeront à notre deuil. M. Le Verrier n'appartenait pas seulement à la France; son nom était connu du monde entier. Ses travaux dirigeant la marche de tous les observatoires et servant à régler la course de tous les navigateurs, en avaient fait la personnification même de l'astronomie. Aucun de ces suffrages lointains et enviés, qui servent de prélude au jugement de la postérité, ne lui a fait défaut, et l'étranger, si nous l'avions mécon-

nue, se serait chargé de nous apprendre la haute valeur de ses travaux.

M. Le Verrier était fils de ses œuvres. Il avait connu toutes les luttes. Élève brillant de l'école polytechnique, il n'avait fait qu'apparaître dans les services publics. Voué de bonne heure au culte de la science pure, il fut bientôt rappelé à l'école comme répétiteur.

L'héritage de Laplace était libre; il en prit hardiment possession. Il mit en évidence les conditions de stabilité générale du système solaire par la discussion approfondie des lois qui président aux mouvements de Jupiter, de Saturne et d'Uranus, et chacun comprit à ce début large et même hautain, si on remonte au temps et si on tient compte du milieu, qu'un grand astronome venait de se révéler. L'Académie s'empressa d'adopter M. Le Verrier.

Presque aussitôt, il donnait au monde la démonstration la plus éclatante du pouvoir de la science. La dernière planète de notre système, Uranus, éprouvait dans sa marche des irrégularités que la théorie n'avait pas prévues et qu'elle ne parvenait point à expliquer. Le système conçu par Newton, jusque là victorieux de toutes les objections, allait-il se montrer impuissant et en défaut, aux dernières limites de notre système solaire ?

M. Le Verrier ne le pensa point. Acceptant avec un ferme bon sens les lois de l'attraction comme vraies, il en poursuivit toutes les conséquences. C'est ainsi que par une analyse admirable et convaincue, il découvrit dans l'espace une planète inconnue; qu'il la pesa, comme s'il l'eût tenue dans ses mains ; qu'il marqua sa route dans les cieux et la position qu'elle devait occuper le 1er janvier 1847, comme s'il en eût lui-même dirigé le char.

On sait comment cet astre fut trouvé par le télescope dans le firmament, à la place même que lui avait assignée l'analyse mathématique.

L'émotion fut universelle. Mais Le Verrier ne grandit pas seul ; ses confrères, ses émules, les savants de tous les pays grandirent avec lui. Il faut le reconnaître et le proclamer à sa gloire, la confiance publique dans les forces de la science s'éleva, dès ce moment, à un niveau qu'elle n'avait peut-être jamais atteint. Le jeune astronome, qui par le seul effort de sa pensée, découvrait une planète inconnue, la dernière du système, à une distance du soleil trente fois plus considérable que celle qui en sépare la terre, devint tout à coup populaire. Par une exception sans exemple, mais que tout motivait, l'astre nouveau lui fut dédié, et si plus tard son nom, d'abord inscrit avec justice dans les confins de notre ciel, fut remplacé par celui de Neptune, ce fut pour obéir à d'antiques traditions.

Il semble que dès ce moment M. Le Verrier se soit dévoué à perfectionner, à compléter l'œuvre de Newton, en s'appuyant sur l'œuvre de Laplace. C'est ainsi que par un travail persévérant, poursuivi pen-

dant trente années sous nos yeux et dont rien n'a jamais pu le détourner, il nous a donné successivement le code définitif et complet des calculs astronomiques, les tables du mouvement apparent du soleil, la théorie et les tables des planètes tant intérieures qu'extérieures, embrassant ainsi le système solaire dans son ensemble, écrivant le dernier mot de la dernière page de son œuvre immortelle, à la dernière heure de sa vie et murmurant pieusement alors : *Nunc dimittis servum tuum, Domine.*

M. Le Verrier regardait, en effet, le ciel comme un domaine dont il aurait eu la garde et dont il aurait été appelé à proclamer l'ordre et la beauté. Intendant fidèle, il tenait à constater que tout y était à sa place, et il n'a cessé de vivre qu'après en avoir acquis la certitude. Le monument qu'il a élevé, laisse de côté les altérations physiques des astres ; il ne s'occupe que des lois qui règlent leur marche dans l'espace. Il affirme la stabilité mécanique du système solaire, et après avoir servi à diriger tous les calculs astronomiques de nos contemporains, il pourra pendant des siècles encore rendre le même office à leurs successeurs.

Une puissance d'abstraction vraiment extraordinaire, une géométrie souple et pénétrante, aidée de toutes les ressources du calcul infinitésimal, lui ont permis de conduire à son terme cette œuvre immense qui semblait exiger l'effort d'une académie tout entière.

Il ne laisse pas d'autre héritage. Mais sa gloire n'est pas de celles qu'une nation méconnaisse et répudie.

M. le Verrier appartenait à cette grande famille des Copernic, des Kepler, des Newton et des Laplace, qui, depuis plus de trois siècles, s'appliquent à découvrir les lois du système du monde et à nous en faire comprendre la beauté. Nous, qui avons profité de sa gloire, nous garderons le respectueux souvenir de ses services, et nous saurons en estimer le prix.

Témoin affectueux de sa vie, je viens, d'un cœur ému, dire un dernier adieu au confrère illustre, au grand astronome qui portait au plus haut la dignité de l'Académie et l'honneur scientifique de la France. Cette vérité qu'il avait poursuivie avec tant de passion, pendant son séjour sur la terre, à travers tant d'agitations et de troubles, il la connaît enfin tout entière dans la sérénité de la vie éternelle et dans la paix du tombeau ; nul ne s'est rendu plus digne que lui d'en contempler les splendeurs infinies.

Adieu, Le Verrier ! Adieu ! au nom de l'université et de l'Académie des sciences dont vous étiez l'honneur !

Nous n'ajouterons qu'un mot : des hommes, des savants comme M. Le Verrier et M. Dumas suffisent, par leur exemple, à démontrer que l'accord est facile entre la raison et la foi.

J. Chantrel

PROVISION D'ÉGLISES.

Rome, 21 septembre 1877.

Notre Saint-Père le Pape Pie IX a bien voulu décider que ce matin, dans le palais apostolique du Vatican, le chapeau cardinalice serait donné à l'Éme et Rme Seigneur cardinal *Emmanuel* Garcia Gil, des Frères Prêcheurs, archevêque de Saragosse, créé et publié le 12 mars 1877. A cet effet, l'Éme et Rme Seigneur cardinal s'est rendu, à dix heures, dans la chapelle érigée près de l'appartement pontifical, et là, en présence des Émes et Rmes Seigneurs cardinaux chefs d'ordre, camerlingue et vice-chancelier de la sainte Église et du camerlingue du Sacré-Collége, il a prêté le serment d'usage.

Le Pape étant ensuite entré dans la salle consistoriale où étaient déjà réunis les autres Seigneurs cardinaux résidant à Rome, les deux cardinaux diacres plus anciens sont allés prendre à la chapelle et ont introduit dans ladite salle leur éminentissime collègue, lequel s'est avancé près du trône, et, agenouillé, a reçu le chapeau des mains de Sa Sainteté, en prononçant la formule prescrite.

Puis, Son Éminence Révérendissime, ayant reçu l'embrassement du Saint-Père, a reçu l'accolade de tous ses collègues et est allée occuper la place qui lui appartient par rang d'ancienneté.

Tous ceux qui ne pouvaient avoir part aux actes suivants étant sortis de la salle, l'Éme et Rme Seigneur cardinal Asquini s'est démis du titre de Saint-Étienne au mont Cœlius, et a opté pour celui vacant de Saint-Laurent *in Lucina ;* ensuite le Saint-Père, ayant fermé la bouche à l'Éme et Rme Seigneur cardinal Garcia Gil, a conféré dans les formes prescrites l'office de camerlingue de la sainte Église romaine à l'Éme et Rme Seigneur cardinal *Joachim* Pecci.

Cela fait, Sa Sainteté a daigné pourvoir aux Églises suivantes :

Église métropolitaine de Fermo, pour Mgr *Amilcar* Malagola, transféré d'Ascoli en Picenum.

Église cathédrale de Chioggia, pour Mgr *Louis* MARANGONI, des mineurs conventuels, transféré de Gortyne *in partibus*.

Église cathédrale d'Ascoli, pour le R. D. *Barthélemy* ORTOLANI, prêtre de Ravenne, missionnaire apostolique et vicaire général de ladite ville et diocèse d'Ascoli.

Église cathédrale d'Albenga, pour Mgr *Guillaume* ALIMONDA, prêtre de Gênes, prévôt du chapitre et docteur en théologie.

Église cathédrale de Langres, pour Mgr *Guillaume* BOUANGE, prêtre diocésain de Saint-Flour, curé d'Aurillac et protonotaire apostolique.

Église cathédrale d'Ajaccio, pour le R. D. *Paul-Mathieu* DE LA FOATA, prêtre diocésain d'Ajaccio, vicaire capitulaire de ladite ville et diocèse.

Église cathédrale de Saint-Flour, pour le R. D. *François-Marie-Ambroise-Benjamin* BADUEL, prêtre diocésain de Rodez et curé de Villefranche au même diocèse.

Église cathédrale de Perpignan, pour le R. D. *Jean-Augustin-Emile* CARAGUEL, prêtre d'Alby et chanoine archiprêtre de cette métropole.

Église cathédrale de Versailles, pour le R. D. *Pierre-Antoine-Paul* GOUX, prêtre de Toulouse et curé de Saint-Saturnin.

Église cathédrale de Nevers, pour le R. D. *Étienne-Antoine-Alfred* LELONG, prêtre et vicaire-général d'Autun.

Église cathédrale de Luçon, pour le R. D. *Nicolas-Clovis-Joseph* CATTEU, prêtre et vicaire-général d'Arras.

Église cathédrale de Cujaba, au Brésil, pour Mgr *Charles-Louis* d'AMOUR, prêtre de Saint-Louis de Maragnon, prélat domestique de Sa Sainteté, chanoine de la métropole de San-Salvador du Brésil et ancien vicaire capitulaire.

Église cathédrale de Saint-Louis de Maragnon, au Brésil, pour le R. D. *Antoine-Candide* DE ALVARENGA, prêtre de Saint-Paul, au Brésil, et chanoine pénitencier.

Église cathédrale de Carthagène, dans la Colombie (Amérique du Sud), pour le R. D. *Jean-Népomucène* RUEDA, prêtre de Santa-Fé de Bogota, curé de Las Nieves, examinateur synodal et docteur en théologie.

Église épiscopale de Ténare in partibus, pour Mgr *Paul-François* DE FORGES, prêtre de Rennes, directeur du collége de Pont-Levoy au diocèse de Blois, protonotaire apostolique, député

auxiliaire de l'Éme et Rme Mgr le cardinal Brossais Saint-Marc, archevêque de Rennes.

Les Églises suivantes ont été pourvues par brefs :

Église archiépiscopale d'Hamyde in partibus, pour Mgr *Colin* Mac Kinnon, ancien évêque d'Arichat.

Église archiépiscopale d'Héliopolis in partibus, pour Mgr *Marius* Mocenni, délégat apostolique au Pérou.

Église archiépiscopale de Nicosie in partibus, pour le R. D. *Étienne* Azarian, prêtre arménien.

Église cathédrale de Nantes, pour Mgr *Jules-François* Le Coq, transféré de Luçon.

Église épiscopale de Claudiopolis in partibus, pour le R. D. *Daniel* Comboni, vicaire apostolique de l'Afrique centrale.

Église épiscopale de Botra in partibus, pour le R. D. *Martin-Jean* Pontavienne, vicaire apostolique de la Cochinchine septentrionale.

Église épiscopale d'Archis in partibus, pour le R. D. *Pierre-Marie* Le Berre, vicaire apostolique des Deux-Guinées.

Église épiscopale d'Himère in partibus, pour le R. D. *Adrien* Godschalk, auxiliaire de Mgr Jean Zwisen, évêque de Bois-le-Duc.

Église épiscopale de Parium in partibus, pour le R. P. *Marcellin* de Sainte-Thérèse, des Carmes déchaussés.

Le Saint-Père ayant ensuite ouvert la bouche, selon l'usage, à l'Ém. et Rev. Seigneur le cardinal Garcia Gil, demande lui a éte faite du sacré Pallium pour la métropole de Fermo ; après quoi Sa Sainteté a mis l'anneau cardinalice au doigt du cardinal Garcia Gil, lui assignant le titre de Saint-Étienne au mont Cœlius.

Enfin, le Saint-Père s'étant retiré, le Sacré-Collége s'est rendu processionnellement à la chapelle, où le cardinal-doyen a récité le *Te Deum,* ainsi que les oraisons *Super Electum,* et tous les cardinaux ont de nouveau embrassé et félicité l'Ém. Garcia Gil.

LES ÉLECTIONS.

L'importance des élections qui s'approchent, et dont le résultat n'importe pas moins à la religion qu'à la patrie, nous engage à donner à une question qui paraîtra à beaucoup n'intéresser que la politique, plus de place que nous ne le faisons habituellement. Nos lecteurs ont entendu la parole du Saint-Père, nous avons mis sous leurs yeux, et nous le faisons encore aujourd'hui, les paroles de nos évêques ; tout doit leur prouver que les élections du 14 octobre 1877 seront un événement capital, et qu'il est du devoir de tous de travailler à le faire tourner au plus grand bien de l'Église, de la France et de la civilisation chrétienne.

—

Le *Journal officiel* du samedi 22 septembre a publié ces documents :

Le Président de la République française,

Sur le rapport du ministre de l'intérieur,

Vu l'article 5 de la loi du 25 février 1875 ;

Vu le décret du 25 juin 1877, qui a prononcé la dissolution de la Chambre des députés ;

Vu la loi organique du 30 novembre 1875 sur l'élection des députés ;

Vu la loi du 24 décembre 1875, qui a divisé en circonscriptions électorales les arrondissements qui doivent élire plusieurs députés ;

Vu les décrets organique et réglementaire du 2 février 1852 ;

Décrète :

Article 1er.

Les collèges électoraux des arrondissements ou des circonscriptions électorales sont convoqués pour le 14 octobre prochain, à l'effet d'élire chacun un député.

Article 2.

L'élection aura lieu sur les listes arrêtées le 31 mars 1877.

Les maires des communes où, conformément à l'article 8 du décret réglementaire du 2 février 1852, il y aura lieu d'apporter des modifications à la liste électorale arrêtée le 31 mars dernier, publieront, cinq jours avant la réunion des électeurs, un tableau contenant lesdites modifications.

Article 3.

Le scrutin ne durera qu'un jour.

Il sera ouvert à huit heures du matin.

Toutefois, dans les communes où, pour faciliter aux électeurs l'exercice de leurs droits, il paraîtra utile de devancer cette heure, les préfets pourront prendre à cet effet des arrêtés spéciaux qui seront publiés et affichés dans chaque commune intéressée cinq jours au moins avant la réunion des colléges électoraux.

Dans tous les cas, le scrutin sera clos à six heures du soir.

Le dépouillement suivra immédiatement.

Article 4.

Le recensement général des votes de chaque arrondissement ou de chaque circonscription électorale sera fait au chef-lieu du département en séance publique. Il sera opéré par une commission composée de trois membres du conseil général désignés par le préfet.

Article 5.

Le second tour de scrutin, s'il est nécessaire d'y procéder, aura lieu le deuxième dimanche qui suivra le jour de la proclamation du résultat du premier scrutin.

Article 6.

Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret, dont la publication, partout où besoin sera, aura lieu conformément aux dispositions des ordonnances des 27 novembre 1816 et 18 janvier 1817.

Fait au château de La Forêt, le 21 septembre 1877.

Maréchal DE MAC MAHON,
DUC DE MAGENTA.

Par le Président de la République :

Le ministre de l'intérieur,
DE FOURTOU.

Le Président de la République française,

Sur le rapport du ministre de la marine et des colonies,

Vu l'article 5 de la loi du 24 février 1875;

Vu le décret du 25 juin 1877, qui a prononcé la dissolution de la Chambre des députés;

Vu la loi organique du 30 novembre 1875, sur l'élection des députés,

Vu la loi électorale du 15 mars 1849 ;

Vu le décret organique et le décret réglementaire du 2 février 1852 ;

Vu le décret du 21 septembre 1877, convoquant les colléges électoraux de France pour l'élection des députés,

Décrète :

Article premier. — Les colléges électoraux de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Réunion et des établissements français de l'Inde sont convoqués pour le quatrième dimanche à dater de la promulgation du présent décret, à l'effet d'élire un député pour chacune de ces colonies.

Art. 2. — L'élection aura lieu sur les listes électorales arrêtées conformément à la loi du 15 mars 1849 et dans les délais fixés par les arrêtés locaux.

Art. 3. — Le scrutin ne durera qu'un jour.

Il sera ouvert à huit heures du matin. Toutefois, dans les colonies où, pour faciliter aux électeurs l'exercice de leur droit, il paraîtra utile de devancer cette heure, les gouverneurs pourront prendre à cet effet des arrêtés spéciaux. Dans tous les cas, le scrutin sera clos a six heures du soir ; le dépouillement suivra immédiatement.

Art. 4. — Le recensement général des votes sera fait au chef-lieu de la colonie, en séance publique ; il sera opéré par une commission composée de trois membres du conseil général désignés par le gouverneur, dans les colonies de la Martinique, de la Guadaloupe et de la Réunion, et de trois membres du conseil colonial désignés par le gouverneur, dans les établissements français de l'Inde.

Art. 5. — Le second tour de scrutin, s'il est nécessaire d'y procéder, aura lieu le deuxième dimanche qui suivra le jour de la promulgation du résultat du premier scrutin.

Art. 6. — Le ministre de la marine et des colonies est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Journal officiel*, au *Bulletin des lois* et au *Bulletin officiel de la marine.*

Fait au château de La Forêt, le 21 septembre 1877.

Maréchal DE MAC-MAHON,
duc DE MAGENTA.

Par le Président de la République :

Le vice-amiral, ministre de la marine et des colonies,

GICQUEL DES TOUCHES.

—

Le Président de la République française,

Vu le décret du 25 juin 1877, portant dissolution de la Chambre des députés;

Vu le décret en date de ce jour, qui convoque les colléges électoraux;

Vu les articles 1 et 2 de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875;

Décrète :

Article premier. — Le Sénat et la Chambre des députés sont convoqués en session extraordinaire pour le 7 novembre 1877.

Art. 2. — Le président du conseil, garde des sceaux, ministre de la justice, et le ministre de l'intérieur, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait au château de La Forêt, le 21 septembre 1877.

Maréchal DE MAC-MAHON,
duc DE MAGENTA.

Par le Président de la République :

Le président du conseil, garde des sceaux, ministre de la justice,
BROGLIE.

Le ministre de l'intérieur,
DE FOURTOU.

—

Le Comité de la Droite vient d'adresser aux électeurs l'appel suivant :

Un scrutin solennel va s'ouvrir. Le maréchal de Mac-Mahon fait appel à la sagesse et au patriotisme du pays.

La droite du Sénat, de concert avec les autres fractions de la majorité, a été unanime pour appuyer de ses votes la dissolution de la Chambre des députés. L'accord entre tous les conservateurs s'est manifesté une fois de plus dans la haute Assemblée ; il se fera dans le pays.

En face de nous est un parti qui plus que jamais menace l'ordre social. Vainement il se déguise pour se faire accepter. Le pays ne sera pas sa dupe ; il ne voudrait pas être son complice.

Le radicalisme, c'est le renversement hautement annoncé du gouvernement du Maréchal ; c'est la dictature d'une Convention par l'asservissement de tous les autres pouvoirs publics.

C'est la ruine de toutes les forces sociales, la désorganisation

de la magistrature, de l'administration, de l'armée elle-même, le bouleversement de nos finances, l'impôt progressif, qui est la spoliation, substitué à l'impôt proportionnel, qui est l'égalité dans la justice.

C'est la stérilité de l'agitation révolutionnaire remplaçant l'activité féconde du travail.

C'est une presse déshonorant la liberté par la violence de ses excitations et le cynisme de ses outrages.

C'est la société sans religion, l'Église sans prêtres, l'école sans Dieu, la nation descendant de la hauteur morale des croyances chrétiennes à l'avilissement des doctrines matérialistes.

Voilà le péril !

Aveugles ceux qui ne le voient point ! Plus aveugles encore ceux qui se font les auxiliaires d'un parti dont sans doute ils n'acceptent pas les tendances, mais dont ils ne pourraient contenir les excès. Ces tristes compromissions, l'histoire ne le dit que trop, aboutissent tôt ou tard à d'inexpiables solidarités.

Avec le pays, nous voulons l'ordre, une liberté réglée, la sécurité dans le progrès ; avec lui nous voulons la paix.

Qui donc, en 1871, s'obstinait à précipiter la France épuisée dans la folie furieuse d'une guerre à outrance ? Quels hommes, au contraire, choisis alors par la nation, eurent le courage de lui donner une paix nécessaire ?

Que le pays se souvienne ; qu'il juge entre nous et ceux qui, s'efforçant d'exciter des suspicions au dehors, pour soulever au dedans des défiances et des colères, osent nous accuser aujourd'hui de vouloir une guerre nouvelle. La conscience publique a déjà condamné de si coupables manœuvres ; le patriotisme les flétrit.

Électeurs,

Vous répondrez à l'appel du glorieux soldat, de l'homme de bien, généreux et désintéressé, qui a pris si courageusement en main la préservation de la société menacée. Que dans le danger commun toutes les bonnes volontés s'unissent.

Quant à nous, au milieu des vicissitudes politiques, nous restons fermement attachés à nos convictions. Nous demeurons les gardiens de ce droit national qui avait fait la France forte et glorieuse, et où se trouve, avec la vraie stabilité, la plus sûre garantie des libertés publiques. Nous ne sommes pas un parti, nous sommes la grande tradition française.

Mais, de même qu'à l'heure de nos désastres nous ne fûmes

en arrière de personne pour défendre le pays contre l'étranger, de même aujourd'hui nous serons au premier rang pour défendre la société contre la Révolution.

Au jour du scrutin, faisons tous résolûment notre devoir, et que *Dieu* vienne en aide à la *France !!*

Le bureau du comité de la droite :

Kolb-Bernard, sénateur, président. — Baron de Larcy, ancien ministre, vice-président. — Duc de Rivière, sénateur, vice-président. — Comte de la Monneraye, sénateur, vice-président. — De Rosamel, sénateur, vice-président. — Comte Robert de Mun, secrétaire général. — Marquis d'Auray, secrétaire. — Ancel (Raoul), trésorier,

Ont signé :

Vicomte d'Aboville, ancien député. — Aubry, banquier. — Aucoc, négociant. — Audren de Kerdrel, sénateur. — Le général comte d'Avocourt. — Baudon (Adolphe). — De Belcastel, sénateur. — Le général Bonneau du Martray.— Chesnelong, sénateur. — Combier, ancien député. — Delepouve, avocat. — Depeyre, sénateur. — Le genéral comte d'Exéa. — Fournier, sénateur. — Marquis de Franclieu, sénateur. — Haudry de Soucy, ancien inspecteur des finances. — L'amiral de Kerjégu, sénateur. — De Kerjégu (Louis), député sortant. — Vicomte de Kermenguy, député sortant. — De La Bassetière, député sortant. — Marquis de La Rochejaquelein, député sortant. — Comte Le Gonidec de Tressan, député sortant. — Prince de Léon, député sortant. — Vicomte de Loverdo, conseiller à la cour de Paris. — Mellerio (Jean), négociant. — Comte Albert de Mun, député sortant. — Pajeot, ancien ministre plénipotentiaire. — Marquis de Partz, député sortant. — Comte Portalis, conseiller à la cour de Paris. — Poussielgue-Rusand, négociant. — Comte Pozzo di Borgo. — Vicomte de Rodez-Bénavent, sénateur — Comte de Rougé. — Tailhand, sénateur. — Théry, sénateur. — Villiers, député sortant.

—

M. le duc de Broglie, garde des sceaux et ministre de la justice, a adressé aux procureurs généraux une circulaire relative à la conduite à tenir pendant la période électorale. Cette circulaire rappelle une multitude de lois qui régissent la matière ; c'est aux magistrats qu'il appartient de s'orienter dans ce vaste champ de la légalité. Pour les électeurs, il suffit de noter les points suivants :

Les réunions publiques peuvent être tenues sans autorisation

préalable jusqu'aux cinq derniers jours qui précèdent l'élection, mais elles doivent être surveillées plus étroitement que jamais ; les préfets ont le droit d'ajourner et le ministre de l'intérieur d'interdire celles qui leur semblent dangereuses pour l'ordre et la sécurité publique ; la police est chargée de relever les contraventions avec soin, et les tribunaux auront à les apprécier ; les discours et les écrits, s'ils ont un caractère délictueux, tombent sous le coup de la loi aussi bien dans la période électorale qu'en temps ordinaire.

Tous les écrits électoraux dont les parquets recevront le dépôt doivent être étudiés avec grande attention, et l'on ne souffrirait pas que les polémiques prissent impunément le caractère d'outrages au chef de l'État ou contre les représentants de l'autorité, ni continssent des menaces ou des mensonges.

Les agents de l'autorité ne peuvent légalement distribuer des bulletins, mais aucune loi ne leur interdit de remettre les cartes aux électeurs et de placarder les affiches non-seulement de l'autorité, mais encore des candidats.

UNION, ACTION.

Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, a écrit la lettre suivante en réponse à une consultation sur les prochaines élections :

Mon cher ami,

Oui, je le pense comme vous, jamais peut-être la France n'eut à accomplir ce grand acte, d'une si souveraine importance, dans des circonstances plus difficiles, et à émettre un vote plus solennel et plus grave.

On le peut dire : jamais plus sérieux devoir ne fut imposé aux citoyens français.

Vous me rappelez ce fait énorme et lamentable, qu'aux élections dernières, celles à qui l'on doit la Chambre qui vient d'être dissoute, il y a eu *trois millions et plus d'abstentions;* vous me dites que, sans ces abstentions prodigieuses, la Chambre eût été tout autre ; vous ajoutez que, déserter ainsi son devoir, c'est là véritablement trahir son pays : tout cela est pour moi l'évidence même. Vous ajoutez, enfin, que vous craignez d'autant

plus le retour d'un pareil malheur aux élections prochaines, que les conservateurs ne vous paraissent pas, en ce moment, aussi fortement unis qu'ils devraient l'être; cela, malheureusement encore, est trop vrai. Vous me demandez, en conséquence, de prendre un moment la parole, comme citoyen français et membre d'un des premiers corps politiques du pays, et de dire hautement à mes concitoyens, à ceux du moins qui veulent bien entendre ma voix, quel est aujourd'hui le devoir, l'impérieux devoir de *voter*, pour tout Français investi de ce grand droit.

Volontiers je le ferai, car le moment est suprême, et le devoir de l'heure actuelle évident.

Non que je veuille empiéter sur les droits politiques de personne et rien ordonner ici : je n'ai pas une telle mission.

Je le sais, les électeurs sont les maîtres de leur vote; mais leur responsabilité dans leur conscience et devant Dieu n'en est que plus grande, et c'est au nom de cette responsabilité même que j'essaierai de leur parler.

Le devoir impérieux, sacré, manifeste de l'heure présente, je le résume en deux mots : *Pas d'abstention, pas de division.*

Pas d'abstention. A quoi serviraient donc l'expérience et les erreurs du passé si tant d'années plus ou moins malheureuses de vie politique ne nous avaient pas définitivement instruits sur ce droit, qui est en même temps un si grand devoir, *voter,* quand de nos votes tant d'intérêts suprêmes dépendent : la sécurité publique, l'harmonie entre les pouvoirs; l'honneur, l'indépendance, le salut du pays, le sort de la société elle-même; l'avenir de l'autorité et des libertés les plus nécessaires : liberté des âmes, liberté de l'enseignement, liberté de s'associer pour le bien; la paix de l'Europe et la sécurité du monde, si intéressées toujours aux destinées de la France; sans parler de ces graves questions sociales, dont le seul programme a de quoi effrayer les plus forts esprits, mais qui, une fois posées, ne permettent plus qu'on les écarte.

Devant de si hauts intérêts et de telles questions, s'abstenir quand on a le droit de parler et le devoir d'agir, ne répondre ni oui, ni non, ne rien dire, ne rien faire! dans une telle crise, en présence de l'étranger, qui épie nos fautes et nos discordes, prêt à en profiter, en face de la France trop humiliée au dehors, et si menacée au dedans; à la vue de la religion attaquée de toutes parts : s'isoler, ne pas agir, professer l'inaction ; ne pas même vouloir faire un pas et ouvrir la main pour déposer un

bulletin dans une urne; entraver ainsi et décourager l'énergie des hommes de bien, en vérité, je n'ai là-dessus qu'un mot à dire: ce serait un crime et une folie.

Car enfin, d'une part, les intérêts ne sont-ils pas suprêmes? Peut-on se faire une illusion quelconque sur les conséquences certaines, immédiates, de la défaite des conservateurs? Si le parti de l'ordre est vaincu aux élections prochaines, rien, humainement parlant, et l'infatuation des gens de bien trompés n'y change rien, rien n'empêchera notre pauvre France de glisser aux abîmes?

Et d'autre part en s'abstenant, empêche-t-on les adversaires de voter? Non, non, ce ne sont pas eux qui s'abstiennent jamais. En s'abstenant, on leur livre le scrutin, c'est-à-dire le pays: voilà tout!

C'est une chose douloureuse, en vérité, et, à mon sens, inexplicable, que de voir cette tiédeur, cette mollesse, cet engourdissement qui trop souvent s'emparent des meilleurs citoyens et paralysent leurs forces. Non, il ne fût jamais rien de plus triste que cet état d'hésitalion, d'inertie et de vaines lamentations, où s'endort parfois l'armée du bien, tandis que l'armée du mal est active, alerte, unie, serrée, marchant comme un seul homme.

Elle marchera ainsi aux prochaines élections, comme toujours; nul doute même qu'elle n'essaye cette fois un plus puissant effort pour s'emparer définitivement du pays; n'est-il pas temps que les gens de bien se réveillent et agissent, et arrivent enfin à l'énergie et à la virilité politique?

Que s'il en est qui pensent, par ce malheureux système d'inaction, réserver l'avenir, comme on l'a dit quelquefois, ah! qu'ils se détrompent: l'avenir, à moins d'un miracle de la Providence, il sera ce que les hommes le feront. Réservez donc aussi l'avenir de vos champs, en vous abstenant d'y rien labourer, d'y rien semer.

Aide-toi, le Ciel t'aidera! Cet adage de la vie privée, ne s'applique pas moins à la vie publique. Comment espérez-vous sérieusement vous sauver en vous croisant les bras?

Si l'on tombe à l'eau, il n'est pas sûr, dit un vieux proverbe, qu'on se sauve en nageant, mais il sûr qu'on se noiera en ne nageant pas. Donc il faut nager, agir et voter.

Seriez-vous de ceux qui font ce beau raisonnement: La France ne sera sauvée que quand elle aura été aux abîmes; laissons-la

donc y tomber! Rien ne saurait exprimer l'horreur que m'inspirerait un tel calcul, s'il était réfléchi. Rien ne peut en dire la stupidité, s'il était inconscient.

Des catastrophes, n'en avons-nous pas eu assez déjà? Êtes-vous donc la Providence, pour répondre que vous ferez sortir de l'abîme les espérances de l'avenir?

Si ce qui peut être broyé et périr à jamais dans la tempête révolutionnaire, quand vous l'aurez laissée se déchaîner sur le pays, ne vous épouvante pas, et ne vous met pas au cœur un peu d'énergie au moins pour vous défendre, si vous n'avez plus l'instinct même de la conservation, qu'êtes-vous donc?

Sachez-le, l'avenir est à ceux qui agissent, et aux causes pour lesquelles on agit. Les vérités ne se défendent pas toutes seules; elles résistent, elles vivent, elles triomphent par le grand cœur de ceux qui les aiment et les défendent.

Qu'ils s'abstiennent, ceux qui n'auraient ni convictions, ni croyances, ni une pensée dans l'esprit, ni un principe dans le cœur, ni une espérance dans l'âme.

Mais si vous croyez à quelque chose, à la patrie, à la famille, au foyer paternel, à la religion, à l'Église, à l'autorité, aux libertés légitimes, à l'honneur, qui que vous soyez, agissez en hommes, en Français, en citoyens, en chrétiens.

L'homme loyal, qui rougirait de spéculer sur la violence ou sur les malheurs de son pays, tient une autre conduite. Saint Paul, qui se vantait d'être citoyen romain, *civis romanus sum,* et qui en exerçait les droits, n'agissait pas de la sorte et ne comptait pas sur le mal pour arriver au bien. *Non faciamus mala ut veniant bona,* disait-il. Me prêter de tels sentiments, ajoutait-il, c'est blasphémer contre moi : *blasphemamur.*

Mais, direz-vous peut-être, que voulez-vous que nous fassions? que puis-je, moi, simple individu, par mon vote qui ne sera jamais qu'une impuissante unité?

Ce que vous pouvez, mon cher ami? beaucoup; tout quelquefois. Car il s'agit ici d'une question de majorité, et il peut suffire de quelques voix, même d'une seule, pour faire une majorité. Le 20 février 1875, n'est-ce pas *une seule voix* qui a fait le gouvernement républicain?

En 1848, quelle fut la majorité qui envoya à la Constituante les plus illustres défenseurs de la société et de l'Église? M. de Falloux, une majorité de quatre voix; une majorité de six voix, M. de Montalembert. Six voix, quatre voix de moins, et

ni M. de Montalembert ni M. de Falloux ne seraient entrés dans nos Assemblées.

Dans un sens contraire, je l'ai dit ailleurs, et il ne le faut jamais oublier, les plus grands démgaogues de la Convention et de la Commune de Paris, les Pétion, les Danton, les Chaumette, les Hébert, ces hommes qui ont ensanglanté la France, à qui durent-ils leur élection et leur fatale influence? A de très-faibles minorités. Mais ces minorités, grâce à l'inaction des honnêtes gens, devinrent des majorités toutes puissantes.

Sur 80,000 électeurs inscrits, Pétion fut nommé maire de Paris par 6,600 seulement; sur le même nombre d'électeurs inscrits, Danton fut nommé substitut du procureur-syndic de la Commune par 1,662 voix. Hébert et Chaumette furent élus à la Commune dans leurs fonctions, l'un par 56 voix et l'autre par 53. Et la Convention elle-même ne fut nommée que par 1 million 500,000 votants. Voilà ce que fit alors la défaillance et, je dirai le vrai mot, la désertion des honnêtes gens terrifiés.

Et c'est ce qui fait toucher du doigt la fausseté et l'inconséquence d'une telle conduite. Car, enfin, il est bien évident que les abstentions déplacent la majorité, et par conséquent contribuent au résultat des élections, non moins que les votes positifs. Une voix de moins à nos candidats, c'est une voix de plus à nos adversaires. De telle sorte que, même lorsque vous vous abstenez, vous agissez, mais en sens inverse de ce que vous voudriez faire ; vous influez sur le résultat définitif, mais contrairement à vos principes, à vos intérêts, à votre conscience ; vous contribuez positivement au triomphe de ceux-là mêmes que vous réprouvez. Qu'aux prochains comices les honnêtes gens n'agissent pas avec vigueur, et les élections seront inévitablement à la merci des violents, c'est-à-dire du petit nombre, lequel s'emparera alors des destinées du pays.

Les élus, en réalité, ne représenteront pas la France ; mais ils n'en seront pas moins les maîtres. Ils n'en dicteront pas moins leurs volontés à ceux qui se seront abstenus de les nommer, comme à tous les autres.

Où en eussions-nous été, en 1848 et 1849, si ce beau système eût prévalu ! Mais, en 1848 et 1849, on sentit la nécessité de la lutte ; on se remua, on vota, et c'est pour cela qu'on eut ces deux grandes Assemblées, où se virent les plus illustres citoyens, les vraies lumières, la vraie force du pays, en un mot les hommes qui ont vaincu la démagogie et alors sauvé la France.

Est-il donc si difficile de faire entendre à tous les électeurs, à ceux des campagnes comme à ceux des villes, qu'il y va de leurs intérêts les plus chers ; que certes il s'agit d'eux tous, quand il s'agit de la France ; et qu'une assemblée qui jetterait le pays dans des voies révolutionnaires, amènerait inévitablement des perturbations qui retentiront jusqu'au sein des moindres villages et des plus humbles foyers ?

Quelle est la famille, quel est l'individu, quelle est la fortune qui n'a pas eu à souffrir de la guerre et de l'invasion ? Qui serait assez insensé pour se flatter de sauvegarder ses intérêts privés au milieu d'une ruine générale ? Qui ne sent qu'après l'anarchie une nouvelle guerre serait pour tous le comble des désastres ? Certes, personne ici ne peut dire : Cela ne me regarde pas ! et, pour le sentir, il n'est pas nécessaire de croire en Dieu, ni en l'autre vie : il suffit de croire à celle-ci, à son champ, à sa vigne, à son foyer, à sa femme, à ses enfants, à son pain quotidien, à son pot-au-feu !

Voilà la réalité des choses ; et voilà pourquoi il faut que tous les hommes de bon sens, que tous les honnêtes gens aillent au vote et usent de toute leur influence pour faire voter autour d'eux, pour décider tous les timides, dans les campagnes comme ailleurs, à se rendre au scrutin. Il faut aller les trouver, ces braves gens qui hésitent encore, il faut leur parler, les aider, les encourager, les éclairer sur les hommes et les choses ; tel est le grand service que la France demande en ce moment à quiconque a l'intelligence de la situation extrême où nous sommes.

Et, ce que je dis là, je le dis à tous les conservateurs, sans acception de partis, s'il était vrai qu'il restât encore en France parmi nous un parti qui ne fût pas la France elle-même.

Mais, vous me permettrez de l'ajouter, je le dis particulièrement aux hommes religieux. Oui, je l'avoue, je me sentirais profondément humilié et indigné si je voyais les hommes religieux mettre en oubli qu'ils ont une patrie et qu'ils doivent l'aimer du fond de leurs entrailles, d'un amour prêt à tous les sacrifices, et que c'est surtout quand elle est en péril qu'ils doivent se dévouer pour elle. Et depuis quand la religion a-t-elle étouffé le patriotisme ? Comment des chrétiens, des prêtres français, verraient-ils d'un œil indifférent les désastres de la France ? Je voudrais, au contraire, qu'il demeurât bien démontré, une fois de plus, par ce vivant exemple, que la France n'a pas de

meilleurs serviteurs que nous, de plus dévoués, de plus fidèles, en ses bons comme en ses mauvais jours.

Au surplus, la religion n'est-elle pas intéressée ici autant que la patrie? Et les hommes que vous enverrez ou que vous laisserez arriver à la puissance politique n'auront-ils pas à résoudre les questions d'où dépend l'avenir de la religion en France, non moins que le salut de la société?

Et, d'ailleurs, les représailles contre la religion sont annoncées d'avance : la liberté d'enseignement et les intérêts majeurs qui s'y rattachent, le budget, c'est-à-dire l'existence matérielle de tout le clergé, les ordres religieux, sont sûrs d'être renversés. Bien aveugle qui ne le voit pas; bien coupable qui ne veut pas le voir!

Resterait une dernière question : pour qui voter? Je réponds : c'est ici, pour chaque électeur, une question de conscience et de confiance : une question personnelle. Chacun doit se consulter ici lui-même et éclairer son libre jugement de toutes les plus sûres lumières. Autant j'ai parlé nettement, péremptoirement sur la nécessité du vote et de la lutte électorale, parce que les intérêts supérieurs de la religion et du patriotisme y sont engagés, autant je refuse de m'expliquer sur la question de personnes.

Donc, pas d'abstentions; mais surtout, ah! surtout, j'en conjure les hommes d'ordre :

Pas de divisions!

La question est nette et claire : ce qui est en cause, ce n'est pas la constitution, loyalement gardée par le noble et vaillant soldat qui est le chef de l'État; ce n'est pas la forme du gouvernement, garantie, dans les limites posées par la constitution elle-même; ce qui est en cause, c'est la société, menacée par les progrès de la démagogie, et par la complicité des honnêtes gens abusés, devenus les alliés des démagogues, en attendant qu'ils soient leurs victimes.

Puissent donc les vrais conservateurs ouvrir enfin les yeux, se grouper tous pour le scrutin, sans acception aucune de parti, et répondre unanimement au loyal appel qui est fait en ce moment à leur conscience et à leur patriotisme!

Non, parmi les conservateurs, pas de coteries! Pas de listes se combattant l'une l'autre! C'est là, toujours, une faute capitale; car c'est toujours à la faveur de cette division que la candidature adverse passe entre les deux.

Quel remords pèsera sur la conscience du candidat ambitieux qui sera venu se jeter en tiers à la traverse d'une candidature conservatrice sérieuse, et qui, par cette malheureuse compétition, divisant et partageant les voix, aurait fait passer l'adversaire !

Sans doute, ici, les partis sont obligés de se faire des concessions ; mais, pour Dieu ! ne regardons pas les partis, ne regardons que la France. Qui que nous soyons, à l'heure présente, il est évident que nous ne devons plus avoir dans le cœur qu'un seul sentiment, sur les lèvres qu'un seul cri : sauver la France!

Réunissez donc vos voix sur un seul candidat. C'est absolument nécessaire.

Et vous, candidat inopportun, ayez la conscience et le patriotisme de vous retirer.

Que deux candidats, représentant tel ou tel parti, ne craignent pas, au besoin, par une commune abnégation, de céder la place à un autre, ayant plus de chances qu'eux, pourvu que celui-ci donne à tous, sur les grands intérêts de la société et de la religion, les garanties nécessaires.

Qu'à la dernière heure au moins une conciliation intervienne! Un contre un, c'est la condition du succès.

Et vous, hommes d'ordre, sans acception aucune de parti, je le répète, nommez des hommes sûrs; des hommes d'un grand esprit, s'il se peut; d'un cœur dévoué, d'un noble caractère; au moins, des hommes d'une invincible honnêteté; courageux, désintéressés; sachant et osant dire la vérité; ne reculant pas, au besoin, devant une impopularité glorieuse.

Et de tels hommes, je ne crains pas de le dire, prenez-les, non pas seulement parmi vos amis, mais partout où ils sont; car c'est l'heure plus que jamais, je ne saurais trop le répéter, d'oublier les dissentiments, de chercher, non ce qui sépare, mais ce qui rapproche.

Essayez de constituer un grand parti vraiment national, qui soit le parti de l'ordre, de la vraie liberté, du vrai progrès. Vous tous qui vous sentez capables et qui êtes dignes de le former, ce grand parti, ou, pour mieux dire, ce faisceau de tous les éléments honnêtes, de toutes les forces vives du pays, voyez-vous les uns les autres. Se tenir à l'écart, se croire d'autant plus fort qu'on demeure plus isolé, ne serait digne ni du sens commun ni du patriotisme. Expliquez-vous donc ensemble, sincèrement, loyalement, comme des gens qui, en définitive, ne cherchent

qu'une chose, le bien du pays. Ma vie déjà longue et jetée au milieu de bien des affaires, m'a appris qu'il est toujours bon de traiter avec ses semblables; que se voir, s'expliquer, s'entendre, est toujours utile; que les hommes, vus de près, sont bien souvent meilleurs qu'on ne les croyait à distance.

Oh! qu'il serait nécessaire que tous les bons citoyens comprissent enfin ces choses, et que, s'élevant au-dessus des questions secondaires et des mesquines ambitions, ils s'unissent dans une grande inspiration de dévouement à la France, pour arracher notre patrie aux abîmes où elle peut sombrer, lui donner enfin un gouvernement fort et incontesté, la constituer dans l'ordre, par le respect des principes et de tous les droits; et, afin qu'elle ne soit pas l'éternel jouet des révolutions, concilier l'autorité et la liberté, ces deux grandes puissances; harmoniser les conditions éternelles de la société avec les aspirations légitimes et les besoins des générations nouvelles, et remettre enfin notre pays dans des voies où il puisse retrouver son antique grandeur.

L'heure est décisive; car pour la France, en ce moment, devant l'Europe et devant le monde, il s'agit d'être ou de n'être plus la France.

Et puisque, conjurant mes concitoyens, je leur ai crié à ce moment suprême, du fond de mon âme et conscience : *Pas de division!*

Je leur redirai en finissant cet entretien de ma loyauté avec la leur, les grandes sentences de l'Évangile contre les royaumes, les cités et les familles où la division vient à prévaloir :

« Tout royaume divisé contre lui-même, dit Jésus-Christ, sera « livré à la désolation. » *Omne regnum divisum contra se, desolabitur* (1).

« Toute cité divisée contre elle-même périra. » *Omnis civitas divisa contra se, non stabit* (2).

« Toute maison où règne la division tombera et s'écroulera « sur elle-même. » *Domus divisa supra domum cadet* (3).

Et voilà pourquoi, parmi les crimes que le Seigneur hait ici-bas, il en est un dont les Saintes-Écritures nous disent que son Esprit le *déteste,* c'est le crime de ceux qui sèment la division parmi leurs frères :

(1) Matth., XII, 25.
(2) Id.
(3) Luc., XI, 17.

Sex sunt quæ odit Dominus, et septimum detestatur anima ejus...

Detestatur eum qui seminat inter fratres discordias (1).

Certes, quiconque, après de tels anathèmes, s'obstinerait à semer et à fomenter les divisions, serait vraiment digne des malédictions de Dieu et des hommes.

Mais non, j'ai de meilleures espérances des hommes d'ordre, des honnêtes gens de tous les partis conservateurs, et je redis volontiers, encore avec saint Paul : *Spero meliora, et viciniora saluti.*

Croyez, mon cher ami, à mes plus dévoués sentiments en Notre-Seigneur.

† FÉLIX, évêque d'Orléans.

Orléans, le 21 septembre 1877.

LE DERNIER SERMON DE MGR DE KETTELER

ÉVÊQUE DE MAYENCE

Les lecteurs des *Annales* ne seront sans doute pas fâchés de connaître le sujet et la division du dernier sermon prononcé par Mgr de Ketteler, l'illustre et regretté évêque de Mayence.

C'était à Rome, le 13 mai dernier, le dimanche dans l'octave de l'Ascension, à l'église nationale des Allemands, *Maria dell'Anima.*

L'éloquent prélat partit de ce texte de l'Évangile du jour : « L'Esprit de vérité qui procède du Père rendra témoignage de moi. » Il développa ensuite la pensée que le Saint-Esprit continuait de rendre témoignage de Jésus-Christ par l'enseignement infaillible de l'Église et il annonça la division suivante :

1° Pas de bonheur sans Dieu,

2° Pas de Dieu sans le Christ,

3° Pas de Christ sans l'Église,

4° Pas d'Église sans le Pape.

(1) Proverb., VI, 10, 19.

Dans la première partie l'orateur traita la question sociale. Il parla des idées, des progrès modernes qui voudraient se passer de Dieu et qui cherchent le bonheur dans les biens et les jouissances terrestres.

On sait que Mgr de Ketteler excellait dans ce genre de question.

Dans la seconde partie, il toucha le paganisme, qui, au milieu des magnificences de la civilisation romaine, se livra honteusement à l'idolâtrie.

L'histoire du protestantisme lui servit à démontrer que la Réforme n'a pas su conserver le dogme de la divinité de Jésus-Christ. Que de ministres protestants qui, aujourd'hui en Allemagne et en France, naviguent à pleines voiles dans les eaux du rationalisme!

Il n'eut pas de peine à prouver que là où le Pape ne règne pas il n'y a pas d'Église, que l'Église de Jésus-Christ ne peut conserver son caractère d'unité et d'apostolicité qu'appuyée sur le rocher de Pierre. Le marasme dans lequel est plongée l'Église grecque orthodoxe ainsi que l'Église moscovite, lui a fourni des arguments éloquents en faveur de son sujet.

Un clergé avili, sans caractère et sans dignité, ne connaissant ni l'amour des âmes ni l'apostolat chrétien, la religion réduite à des pratiques extérieures, à un formalisme vide de sens, voilà le triste spectacle que nous présente l'Église photienne.

Tel était le partage du dernier discours de l'évêque de Ketteler, dans notre siècle, un des prélats les plus éminents de l'Allemagne. Deux mois après, il expira, jour pour jour, dans un couvent de capucins placé sur sa route, en revenant de Rome.

Mgr de Ketteler était aussi célèbre publiciste qu'il était orateur distingué.

Depuis Sadowa, qui fut le préambule de Sedan, il ne cessait de nourrir d'injustes préventions contre la France. Il avait cru un instant que les Hohenzollern de Berlin étaient appelés à prendre au XIX[e] siècle la succession de Charlemagne et qu'ils deviendraient les auxiliaires dévoués du Saint-Siége.

Son illusion fut malheureuse.

Nous ne pouvons pardonner à l'illustre défunt, qui recevait pour son diocèse des subsides de la Propagation de la foi, œuvre française s'il en fut une, d'avoir appelé dans ses œuvres pastorales la France « un peuple antichrétien et voltairien » et la Prusse une « nation chrétienne et croyante. » Pendant que Mgr Ledokowski, archevêque de Posen, faisait son voyage de Versailles pour féliciter son maître sur ses succès contre « l'ennemi héréditaire » *Erbfeind !*, pendant que les Reichensperger et les Moufang chantaient les gloires des vainqueurs du nord, l'*Allgemeine Zeitung,* journal de M. de Bismarck, imprimait ceci :

« Sur les champs de bataille, près du Rhin, on ne fait pas seulement la guerre contre la France, il s'agit aussi de combattre Rome qui tient le monde asservi, il s'agit de combattre le clergé catholique.

« Le peuple allemand délivre le monde du cauchemar d'une double folie d'ambition, après l'infaillibilité militaire française, l'infaillibilité de la papauté s'en ira dans le néant.

« Le catholicisme est comme un champignon vénéneux dans nos entrailles, il est une conjuration contre l'État et la civilisation, un monstre intellectuel armé de griffes solides et crochues. »

SŒNLIN.

M. THIERS.

L'Esprit saint loue la mort ; l'esprit du monde la maudit. Par elle, Dieu nous prouve l'immortalité du vrai ; le monde voudrait par elle assurer l'immortalité du mensonge. *O mort,* dit David, *ton jugement est bon.* Le monde, avec le marteau de ses oraisons funèbres, veut casser les jugements de la mort... « Menteur comme une oraison funèbre, » disait déjà le proverbe au temps où l'impudence semblait ne pas encore avoir tout son talent !

Ils sont là, en foule hardie, devant ce petit réceptacle où l'on

met le rien qu'il faut bien appeler des *cendres*. Cinq ou six, au nom de tous, soufflent dans leurs tubes funèbres un vent qui va remplir la terre. Ce sont les officiels. Ils sont membres de tous les sanhédrins, princes de toutes les constellations, décorés de tous les cordons sidéraux ; grands habits, grandes robes, grands plumets ; le monde n'a rien de plus renommé : ils canonisent leur mort et ils incriminent la mort, qui vient de mettre à bas tant de génie, tant de puissance, tant de fortune. — O mort, qu'as-tu fait ! Cet homme était l'honneur et l'amour du monde : nous le faisons immortel pour qu'il soit l'exemple de la postérité ! — Au demeurant, très-soulagés, ils enterrent l'homme de rien et le rien de l'homme qu'ils ont le plus envié et le plus haï. Hier encore, leur jalousie acharnée lui donnait le sobriquet le plus ridicule que puisse trouver le dédain ; maintenant, il est leur idole. A les entendre, la France n'a rien vu de si bon, de si grand, de si sage, de si vénérable. Ils l'ont bafoué, insulté piétiné dans toutes les boues, traîné sur toutes les claies ; ils l'ont comparé à moins qu'un fétu, et c'est leur longue inimitié qui pourrait peut-être prouver sa supériorité et justifier sa gloire !

M. Thiers a occupé le monde cinquante ans. Il n'y a point de bon portrait de lui. On ne l'a pas essayé ; il ne l'a pas fait. Il était par excellence la mobilité, dans un temps qui a perdu jusqu'à la notion de la stabilité. Peintre de lui-même, il se mirait dans l'eau trouble et fuyante. On croyait apercevoir l'image, elle avait fui, elle était déjà dissoute ; une autre ressemblance apparaissait et se dissolvait aussitôt. Les autres peintres étaient eux-mêmes l'eau perpétuellement inquiète où demeurait le modèle toujours changeant. Cette eau vive courait fatalement sur sa pente, abondante en détours, mais sans hâvre comme sans repos. Après un long parcours dont elle a reproduit les aspects variés, l'eau périlleuse a fini par trouver des sables tourmentés où elle s'est perdue. Elle était plus large que profonde, elle faisait plus de bruit qu'elle ne portait de fardeaux, elle a dévasté plus de terre qu'elle n'en pouvait arroser ; quelquefois torrent, jamais rivière. Les digues lui ont manqué. En ce temps-là, les hommes n'avaient pas le goût de construire des digues, ils achevaient de ruiner celles qui existaient. On n'imputera pas à l'eau débordée tous les ravages qu'elle a faits, si l'on considère son origine et le lit où elle a été lancée. Ceux-là qui tiennent que l'homme est libre comme l'eau, et pas plus que l'eau n'a reçu de loi morale qui l'oblige à se refaire, ceux-là

n'ont rien à dire. Que les torrents passent et les noyent ! Certains individus, qu'on nomme providentiels, et qui seraient mieux nommés torrentiels, apparaissent pour que les sociétés soient averties d'étudier à fond les lois immuables de l'ordre, qu'elles ont oubliées. Providentiels, ils le sont dans ce sens ! Voyez ce qu'un homme peut faire ; veillez aux routes de l'eau et à l'éducation des torrents ! L'origine et l'éducation de Thiers furent mauvaises. Une nuit orageuse l'a jeté sans famille au milieu d'un peuple démantelé. S'il a été baptisé, il ne s'en est guère mis en peine. On abattait les églises, on proscrivait les prêtres, on ne parlait plus de Dieu aux enfants. Il n'appartenait pas à la race qui affrontait la persécution. Son premier protecteur ne lui a pas montré la Croix ; ses maîtres et ses premiers amis la tournaient en dérision. Dès son arrivée au pouvoir il laissa son parti l'abattre du faîte des églises, heureux s'il n'a pas mis la main à la corde qui la traînait dans les ruisseaux ! Son dernier confident l'a ôtée de son char funèbre. C'est ainsi qu'il est entré dans la vie, qu'il a marché dans la vie, qu'il est sorti de la vie. Ainsi il a conduit et dirigé la civilisation, comme un chef de tribu sauvage qui veut bien tolérer qu'on évangélise sa peuplade, mais sans gêner sa politique, et sans oser lui préférer jamais un Dieu qu'on lui avait laissé ignorer.

Il a été ministre avant d'avoir atteint trente-cinq ans ; jusqu'à sa mort, à quatre-vingts ans, il n'a pas quitté les situations prépondérantes. Il a été cinquante ans en vue et personne n'a pu rien faire sans lui. Sa critique était plus forte que sa main. Il n'a, en somme, rien bâti ; et sa tombe ne projettera aucune lumière. Combien de temps dure le bruit que fait encore la vie après la mort ? A partir du tombeau les mémoires humaines font de terribles enjambées dans la nuit ! On se souvient de ceux qui ont laissé des monuments ou allumé des lampes. Celui-ci n'a point laissé de monuments, point allumé de lampes. On se souvient des tremblements de terre. Sous M. Thiers beaucoup de choses ont croulé ; la terre n'a point tremblé. Les écroulements ont été continuels mais petits ; et cela s'est fait par tant d'ouvriers misérables !

Sans doute, sa part ne fut pas des moindres. Dans la foule des démolisseurs, il a été un chef d'équipe sinon remarquable, du moins remarqué. Mais les idées qui ont fait le mal n'étaient point des idées à lui. Il les avait prises, elles lui avaient été imposées. C'était un tout petit homme. Petit démolisseur, petit

conservateur ; démolissant et conservant sans savoir ce qu'il faisait, ni ce qu'il voulait faire. Simplement il démolissait le voisin qui pouvait l'empêcher de pousser et d'élargir. A cette besogne, on l'a vu maintes fois s'écraser lui-même. Qu'eût été M. Thiers sans M. Guizot? Moitié plus grand? moitié plus petit? Rien? Et M. Guizot, sans M. Thiers?... Ces deux hommes furent nécessaires et funestes l'un à l'autre. Ni l'un ni l'autre n'étaient nés pour bâtir. Un temps qui ne bâtit pas ne peut compter de grands hommes. On les accusait et ils s'accusaient réciproquement d'ambition. Puisque cela aussi s'appelle de l'ambition, ils en avaient tous deux. Hélas! l'ambition humaine, ils en ont fait voir les effets! L'ambitieux n'aime pas une chose: il veut la faire. Il ne considère pas son pays, ni l'humanité, ni Dieu: il voit son rival, il veut le vaincre, servir à sa place. Quoi servir? qui servir? Le bruit, sa propre gloire. Un jour de tribune, M. Guizot et M. Thiers se jetèrent à la face un axiome de Tacite: *Omnia serviliter pro dominatione.* Tous deux méritaient l'injure. Elle atteignit davantage Guizot, qui peut-être la méritait moins. Notre temps n'aime pas ceux qui semblent vouloir le forcer trop à les estimer. M. Thiers l'emporta parce qu'il était plus familier. Comme tous les petits qui aiment la gloire, il la prenait de toutes mains, il agréait tous les sonneurs de bruit.

On dit que parfois il se flattait de conquérir un mot dans l'histoire universelle. Non! il a manqué de crime. Son nom n'est pas indispensable au récit des jours mesquins où il a péroré. Le flot qui s'amuse d'une barque échouée et le taret qui la ronge n'ont point de nom historique. Seuls, ils n'eussent rien fait. Devant la postérité, M. Guizot fera meilleure figure. Il paraîtra un écrivain, un historien, un penseur. M. Thiers n'était en politique qu'un farfadet, en littérature qu'un narrateur incorrect et infidèle, une sorte de Varillas, moins la perruque. Il a passé sa vie à écrire sur la Révolution. On peut douter qu'il l'ait comprise, même qu'il ait voulu l'étudier. Son *Histoire de la Révolution* serait un chef-d'œuvre de mauvaise foi, si l'ignorance faisait des chefs-d'œuvre. Il l'avait commencé petit journaliste révolutionnaire, haïssant les Bourbons, les nobles, les prêtres, en un mot, tous les assassinés ; il la finit ministre, n'ayant fait ni une étude, ni un pas ; n'ayant point pénétré dans la vieille France, ne connaissant pas l'origine des déviations qui l'ont perdue. Son histoire du *Consulat,* son

histoire de l'*Empire,* écrites lorsqu'il avait tous les secours et toute l'expérience qu'il pouvait désirer, sont à peine plus sincères et plus mûres. Il a donné une large place aux batailles, aux événements brutaux ; mais là-dessus même, il n'est que diffus. Les hommes lui échappent ; les sources ne sont qu'indiquées et non interrogées. Il se méprend, il les dédaigne. Il croyait qu'il pouvait écrire l'histoire sans connaître la religion, ni l'Église, ni le passé ; il a toujours cru que le passé n'était plus vivant ; que tout ce qui remonte plus haut que 89 était fini ; que la religion allait disparaître, disparaissait, n'était plus *dans nos mœurs* ni dans nos *intérêts ;* c'est-à-dire que désormais les *intérêts,* c'est-à-dire le *commerce* et l'*industrie* mènent tout, et que les batailles décident de tout.

Cette prétendue œuvre d'histoire a été un travestissement total des hommes et des choses de la veille et de l'avant-veille. Après l'avoir lue, la France a perdu le sens moral, a oublié le passé, s'est méconnue et a méconnu l'avenir. Elle sort d'un rêve où le bien et le mal ont changé de figure. Le travestissement de la réalité passée lui travestit aussi la réalité présente. Elle ne sait plus ce qu'elle a été, ni où elle est, ni où elle va. Elle demande sans cesse et à tout venant son chemin, suit toutes les indications et s'aperçoit que toutes l'égarent. Elle n'est plus sur son terrain, elle n'a plus ses étoiles. M. Thiers a connu cette nuit inexorable, lorsque le socialisme, sortant des profondeurs du dogme révolutionnaire, lui est enfin apparu. Devant le monstre, il s'est trouvé sans force. On se souvient de l'entière pauvreté de son livre contre Proudhon. Pour répondre à Proudhon, il fallait du catéchisme ! M. Thiers n'imaginait même pas que le catéchisme contînt des arguments contre Proudhon, et Donoso Cortès ne put le lui apprendre ; son intelligence alourdie manquait de force pour s'y soutenir. Son célèbre bon sens l'abandonnait. Un sauvage de 50 ans a beau être fin politique, il a trop d'orgueil pour étudier le catéchisme et pour en cueillir le fruit. Alors il se raccrocha à Louis-Napoléon et reprit terre difficilement. Louis-Napoléon le renvoya, pensant n'avoir absolument besoin que de lui-même. Thiers et Louis-Napoléon se ressemblaient de près. Seulement Thiers s'assurait qu'il ne rêvait pas. L'orgueil était entre eux. Dans son dépit, Thiers jugea Napoléon : « J'aime la cuisine, mais pas le cuisinier. » Ce mot le jugeait lui-même plus sévèrement.

L'Académie ose encore louer M. Thiers comme écrivain. Cela étonne. Il n'a ni dessin, ni couleur, ni grammaire; il manque d'élévation et de pittoresque. Sans un certain attrait pour la simplicité et une certaine manière coulante et facile, mais vulgaire, il ferait horreur. On peut dire qu'il connaît l'art de ne pas écrire. Sa marche facile n'a pas la dignité sobre et forte qui est l'élégance de l'histoire. Il se proposait d'être simple. C'est un bon propos. Mais rédiger et dégoiser aisément, comme un chef de bureau ou comme un vieux militaire, n'est pas ce que l'on peut appeler de la simplicité. M. Thiers, qui ne demande à son lecteur aucun travail, ne s'en imposait pas assez à lui-même. On dit qu'il étudiait Bossuet. Il ressemble plus souvent à Joseph Prudhomme. Bossuet est simple, Joseph Prudhomme ne l'est pas. On a dit encore qu'il lisait beaucoup Joseph de Maistre. C'était donc pour se mettre en colère! Son ami Rémusat accordait à de Maistre une «petite philosophie de salon». Il est difficile de croire que M. Thiers lui accordât davantage. Son poëte était Béranger, son écrivain, Voltaire, son publiciste, Montesquieu. Il paraît n'être guère sorti du siècle et de l'école de Voltaire prolongés jusqu'aux trente premières années du siècle courant. Il trouvait là tout ce que son esprit demandait : qu'avait-il besoin d'ouïr autre chose ?

On a vanté ses connaissances en art. En 1830, il admirait David et paraissait bien devoir en rester là. L'art ne disait rien à ce moderne plus que moderne. Pour son œil et pour son âme, fermés à Dieu, la politique et les mines d'Anzin avaient seules des rayons.

J'ai cependant entendu des hommes de grande valeur morale, des chrétiens, me parler de M. Thiers avec un vif accent d'amitié. Ils me disaient : — Thiers a du bon. Il vénère le Pape et même la papauté. Il cherche. Il n'a aucun penchant pour aucune hérésie. Son bon sens le sauvera. — C'était, notamment, le sentiment de M. Clappier, type accompli du magistrat, catholique dévoué, contemporain, compatriote et ami de M. Thiers. Il tenait de lui-même qu'ayant terminé ses *grandes* histoires, il avait étudié *sérieusement* la question de Dieu. Pour répondre aux matérialistes, dont les systèmes *ingénieux et spécieux* choquaient cependant sa raison, il avait interrogé à fond les savants et les professeurs les plus distingués, fait des études scientifiques spéciales, approfondi le darwinisme et enfin s'était convaincu, matériellement et philosophiquement, de l'impossibilité

que Dieu n'existât pas. Je répète les propres paroles de M. Thiers, que me rapportait M. Clappier. De ces recherches était né un livre, que M. Thiers disait tout prêt. Il se vantait d'y avoir réduit en poudre tous les systèmes matérialistes. Il parlait de l'existence de Dieu avec beaucoup de conviction, et de son livre avec beaucoup de feu. M. Clappier lui-même était ravi.

Il me restait cependant des doutes. Je me rappelais le livre sur la *Propriété*, admiré, lorsqu'il parut, de Montalembert lui-même, — plus, il est vrai, comme acte de foi que comme preuve de foi. Je disais à Montalembert que les arguments de M. Thiers en faveur de la propriété n'inquiéteraient pas beaucoup Proudhon et son école. Montalembert répondait : « *Pour le moment*, ils suffisent à la raison bourgeoise contre la raison socialiste. » Je rappelai ce fait à M. Clappier : « Est-ce que le livre en faveur de l'existence de Dieu ne pourrait pas paraître insuffisant à ceux qui nient l'existence de Dieu ? Ce n'est pas le Dieu créateur qu'il importe de prouver, c'est le Dieu rédempteur et législateur. Que dit M. Thiers de Jésus-Christ ? » M. Clappier soupira et sourit : « *Pour le moment*, l'importance du livre c'est que M. Thiers en est l'auteur. » C'était en effet beaucoup pour une cause quelconque que M. Thiers la défendît. Il était juste au niveau de la raison publique et politique. Les Jésuites, en 1850 ; la Papauté, sous l'Empire, passèrent, non par leur droit, mais parce que la politique de M. Thiers les acceptait. Dans un moment de crise cette même politique pouvait faire passer aussi l'existence de Dieu. Malheureusement, ce qui n'avait pour passer que les arguments de M. Thiers pouvait ne pas repasser dans une autre occasion, si la voix de M. Thiers n'existait plus ou si cette voix faisait valoir d'autres arguments.

En somme, malgré sa puissance, M. Thiers n'était qu'un insuffisant appui de la vérité, à laquelle il ne croyait pas, se dispensant de la haïr mais aussi de la défendre, lorsqu'il la voyait attaquée par des forces qui lui paraissaient toujours raisonnables dès qu'il les estimait supérieures. Que de fois il tourna uniquement dans ce qu'il croyait être son intérêt, lequel survivait à tous les moments ! Sans compter qu'il était toujours révolutionnaire et souvent plus qu'il ne le voulait être et qu'il ne se l'était proposé.

J'ai eu l'occasion de le voir une fois chez lui, tête à tête. C'était en 1869. Il me parla très-honnêtement de Rome et du Pape, qu'il avait eu l'honneur de défendre à la tribune ; et

c'était de quoi il voulait me permettre de le féliciter, en observant toutefois que ses arguments n'avaient pas pu être complets. J'exprimai la pensée que les prières reconnaissantes des catholiques lui obtiendraient les lumières et la force dont il avait besoin dans une affaire si grave pour le présent et pour l'avenir du monde. — Voilà, dis-je, une de ces circonstances où un homme peut dire des paroles que toute l'humanité entend et que l'histoire n'oublie pas. — Là-dessus, il entama un discours dont je crus d'abord que j'allais être bien content. Sachant que je comptais me rendre à Rome, il me dit que c'était le bonheur de la vie d'aller là, que rien n'était plus aimable, plus beau; qu'on s'y sentait sérieux et sage. Puis tournant un peu brusquement: « *Vous qui êtes leur ami, conseillez-leur donc la modération et la prudence.* » Je ne m'attendais pas à cette chute. Je répondis en souriant que j'allais à Rome pour m'agenouiller dans la rue sous la bénédiction qui passerait, mais que si je croyais qu'on eût besoin là de ma prudence et de mes conseils, je donnerais et prendrais mauvaise opinion de moi. — Pourquoi, me dit-il; Rome n'accepte-t-elle aucun conseil? — A Rome, reprisje, tout le gouvernement n'est qu'un conseil. C'est le gouvernement des Congrégations, lesquelles sont composées de *consulteurs* pris partout et consultent surtout la loi et la tradition, œuvres très-sûres et très-prudentes du Saint-Esprit. La loi gouverne, le Saint-Esprit règne, toujours présent et toujours invoqué. Le Pape sait *certainement* tout ce qui importe à la foi, aux mœurs et à la discipline. En tout cela *il ne peut* se tromper. Devant ce gouvernement très-peu d'imprévu se présente, et rien n'est changé qu'après de très-longues consultations, qui n'indiquent jamais un changement essentiel. Pendant que l'on consulte, la difficulté passe, l'opinion du monde qui constitue tout l'imprévu a complétement changé, et cela non plus n'est jamais imprévu. Rome n'a à redouter ni l'imprévu, ni le nouveau. Elle n'a jamais besoin du suffrage universel tel que nous le pratiquons: elle est sûre qu'il est venu, qu'il viendra et qu'il repassera tel qu'elle l'entend et l'attend. Les Congrégations, dans leur organisation actuelle, sont une nouveauté qui date de Sixte-Quint. Un ministère qui dure des siècles et qui est assuré de durer encore sous un règne éternel, a vu passer assez de choses pour attendre tranquillement le prétendu nouveau qui peut survenir. Ce ne sera qu'un passé auquel on a fait face et qui s'en ira encore par le même suffrage universel qui le ramène

et qui le remportera. Rome, assurée de ne point mourir, consulte le suffrage universel, mais par intervalles et par morceaux. Elle ne lui obéit pas, mais elle écoute les délégués qui parlent pour lui dans le présent et dans l'avenir, et qui ont le devoir d'éclairer les autres hommes pendant la durée des temps. En somme elle a leur aveu et même leur amour depuis deux mille ans. Le suffrage universel de l'avenir a soutenu saint Pierre, le suffrage universel du passé, du présent et de l'avenir soutient Pie IX. Vous, monsieur Thiers, après tant d'autres, vous êtes aujourd'hui une parcelle considérable de ce suffrage universel de l'Humanité, si obstinément fidèle au Pape et à Dieu. Quel besoin après cela Rome et le Pape ont-ils de mes conseils, moi petit laïque qui ne dois qu'obéir, et qui me sens assez bien conduit, lorsque je suis obéissant? Je sais que la règle de foi gouverne Rome : Rome me la dicte, c'est assez. Nous n'agissons pas plus qu'elle suivant nos caprices. Nous n'en devons point avoir et nous savons qu'elle n'en a pas. A nos risques et périls, en dehors de la foi que nous connaissons et qu'elle nous rappelle lorsqu'il le faut, nous suivons la liberté. »

Il m'avait écouté patiemment, et je vis qu'il avait vraiment la bonne coutume de laisser dire ; mais il me répondit que tout cela n'était pas bien clair. Je lui exprimai mon regret de n'avoir pas su me faire entendre, ajoutant que peut-être il ne voyait pas beaucoup de prêtres, ces idées étant familières parmi nous. Il me dit qu'il voyait beaucoup d'ecclésiastiques. Alors c'est que vous ne leur donnez pas assez le temps de développer leurs pensées; mais croyez que Rome n'ignore rien, qu'elle ne suit pas des voies arbitraires, qu'elle n'est pas à la merci des conseils du moment, et qu'elle a ses raisons pour juger autrement que nous de l'opportunité des choses. Elle sait ce qu'elle fait, ce qu'elle a fait et ce qu'elle fera. Quant à nous, nous voulons avoir toujours la joie et la sécurité d'obéir, et nous n'avons pas de conseils à lui porter de nous-mêmes. Nous savons que son gouvernement spirituel est bon ; quant au temporel, c'est son droit de l'exercer, c'est le devoir des autres gouvernements de l'assister, et toute autorité me manque pour en dire mon avis. On critique le gouvernement du Pape comme tous les autres. Je trouve qu'il répond à toutes les critiques par de bonnes raisons.

Cela encore ne parut pas le satisfaire, mais me dispensait d'entendre ses vues sur le futur concile et de lui exposer les

miennes. Je craignais d'abuser du temps qu'il voulait me donner et je ne voulais pas risquer de m'égarer. Je répondais à tout par une profession préliminaire d'obéissance, qui l'informait lui-même suffisamment, n'ignorant point que le Saint-Esprit ne s'égarait pas et qu'avec le temps tout le monde obéirait.

Je le quittai donc, content de son accueil et de sa douceur, mais sans emporter l'espérance de le voir arriver bientôt. J'avais entrevu l'ancien *Constitutionnel* et un peu M. Prudhomme. Il fallait un grand coup de la grâce pour le tirer de cette peau. Rien d'humain ne pourrait anéantir l'obstacle que sa vie entière avait élevé entre la vérité et lui.

Je le vis une seconde fois et je reçus une impression plus consolante. C'était aux portes de Notre-Dame de Lorette, où il conduisait le corps de Mme Dosne, sa belle-mère, *morte,* disait le billet d'enterrement, *munie des sacrements de l'Église.* Comme je le saluais en passant, il me reconnut et m'arrêta pour me dire un mot obligeant. Il pleurait à chaudes larmes. Je l'avais vu de loin dans bien des triomphes : ces larmes sont le meilleur souvenir que j'ai conservé de lui. Dans ce moment-là j'ai vu un homme, je lui ai vu un cœur. Les pompes tristes et menteuses qui ont suivi sa mort n'effaceront pas ce souvenir. Pour moi, ces larmes défendent encore son âme immortelle. Elles brillent à travers les odieuses fumées qu'élèvent les oraisons funèbres; elles me laissent espérer que Dieu aura pitié du grand ignorant qui fut toute sa vie gâté du succès, et plus tristement épargné du malheur. Je l'ai vu pleurer aux portes d'une église et j'espère que ce jour-là les miséricordes de Dieu lui ont permis de voir la Croix. — *(Univers.)*

LOUIS VEUILLOT.

—

Une correspondance adressée de Paris au *Courrier de Bruxelles* donne sur les derniers moments de M. Thiers les détails suivants, qui compléteront la fin du bel article de M. Veuillot :

Avant que d'autres incidents ne viennent détourner l'attention des derniers moments et des funérailles de M. Thiers, dont le récit continue à occuper presque exclusivement les journaux, je suis bien aise de pouvoir vous donner un détail authentique sur les dispositions religieuses de M. Thiers dans les derniers temps de sa vie. Une modification s'était certainement opérée

dans son esprit au sujet des croyances catholiques. La question religieuse, qu'il n'avait jamais considérée qu'au point de vue gouvernemental, commençait à le préoccuper. Où en était-il au juste ? Je l'ignore ; mais plusieurs ecclésiastiques qui s'étaient trouvés en rapport avec lui à l'occasion de ses travaux pour lesquels il les avait consultés, constataient depuis un an surtout l'attention que M. Thiers semblait donner aux dogmes catholiques.

Toujours est-il qu'au mois de juillet dernier S. Em. le cardinal Guibert, qui avait eu à plusieurs reprises, comme compatriote et comme évêque, des relations avec lui, alla le voir à son hôtel de la place Saint-Georges. M. Thiers était absent. Le vénérable prélat fut reçu par Mme Thiers et par Mlle Dosne. A quelques jours de là, après s'être empressé de faire remettre sa carte à Mgr Guibert, M. Thiers, causant avec un de ses amis, lui raconta qu'il avait reçu la visite de l'archevêque de Paris. « Le cardinal me surveille, dit-il ; mais qu'il soit tranquille, je ne serai pas de ceux qui meurent sans religion et sans esprit. » Le mot est textuel. Faut-il y voir au moins une marque de bonne volonté ? Dieu seul le sait.

On a raconté qu'au moment où il s'est senti frappé, M. Thiers avait fait effort pour parler et, ne pouvant s'exprimer, avait manifesté par signe qu'il désirait écrire. Le malade ayant perdu ou paru perdre aussitôt toute connaissance, on a supposé que peut-être il avait voulu demander un prêtre. C'est Mlle Dosne qui a pensé la première à faire venir le curé de Saint-Germain. Le premier vicaire, M. l'abbé Petit, est accouru tout de suite, il était au pied du lit du moribond avant cinq heures. M. Thiers respirait encore, mais il ne donnait plus aucun signe d'intelligence. Néanmoins, le prêtre l'exhorta, suivant l'usage, comme s'il avait pu comprendre, et lui donna l'absolution. C'est à 6 h. 10 du soir, vous le savez, que M. Thiers a rendu le dernier soupir, en présence de M. le curé de Saint-Germain, venu à la suite du vicaire.

LA CONSPIRATION IMPIE

CONTRE DIEU ET CONTRE L'ÉGLISE

(Suite et fin. — V. les deux numéros précédents).

III.

Quand un fleuve submerge ses rives, c'est le devoir de tous de mettre la main à la digue qui doit arrêter ses ravages. Tous

ne le font pas d'une même manière, mais personne ne reste oisif, et c'est seulement à ce prix que se conjurent les derniers périls. Devant le flot de la conspiration athée qui menace de nous engloutir, nos devoirs sont les mêmes ; nul de nous ne peut s'abstenir, et chacun, dans la sphère qui lui est propre et selon les dons qu'il a reçus, doit combattre le danger commun.

Dans ce combat, néanmoins, deux armes conviennent également à tous : la prière et l'exemple.

La prière, celle des petits, des simples, des pauvres, comme celle des savants et des grands de la terre. Elle fléchit le cœur de Dieu, elle le porte à se souvenir de ses miséricordes, à nous sauver de nos propres erreurs. Mais si la prière est indispensable, la prière ne saurait suffire. Avec elle il faut les œuvres, et l'œuvre première, parce qu'elle est encore l'œuvre de tous, c'est l'exemple ; l'exemple qui est surtout nécessaire dans un siècle de défaillance, où le mal ne vient pas moins de la faiblesse des bons que de la perversité des méchants. Ceux-ci ne dominent que parce qu'ils s'affirment ; les bons sont surtout vaincus parce qu'ils tremblent et se dissimulent.

Rappelez-vous donc que la vertu propre de ce temps est le courage religieux, et que c'est un crime contre Dieu que de se cacher pour le servir. Les dissimulations, les concessions malheureuses ne sauvent rien ici-bas, et « qui aura rougi du « Maître divin ou de sa parole, le Maître rougira de lui devant « son Père, qui est dans le ciel (1). »

Voilà le devoir de tous ; mais il est un devoir particulier pour ceux qui peuvent défendre, au nom de leurs frères, leur foi menacée.

Pour eux, la loi de la défense est dictée par l'attaque. Pour préserver la place, il faut voir où l'ennemi porte ses coups, et ce qu'il attaque surtout c'est l'Église, et dans l'Église, son chef suprême, le Vicaire de Jésus-Christ.

Il est dans le monde un Roi, auguste entre tous les autres, devant lequel les rois eux-mêmes s'inclinent avec respect. Son domaine est la vérité ; la justice et l'amour sont les fleurons de sa couronne, les aumônes de ses enfants le trésor royal d'où se répandent ses bienfaits ; les prières, les larmes des justes, des petits, des pauvres, les seules armes de sa puissance ; et quand

(1) Luc. IX, 26.

il parle, néanmoins, ce vieillard désarmé fait trembler le monde de colère ou d'amour !

Depuis dix-huit siècles, ceux qui l'aiment sont bénis de Dieu ; ceux qui le haïssent ou l'outragent, reçoivent la malédiction de Cham. Tous ceux qui croient en lui disent : Mon Père ! Et Lui, dans le monde entier, sans distinction de puissance, de rang de fortune, en levant, pour bénir, ses mains vénérables, il répond à tous : Mes enfants !

Et si l'on cherche d'où vient à un homme tant de grandeur surhumaine, on trouve qu'il représente et perpétue sur la terre, dans l'ordre des choses du ciel, la puissance de Dieu, sa bonté, sa justice, sa vérité. Aussi voit-on que les siècles qui se révoltent contre Dieu, se révoltent contre son Vicaire, et que leurs flots soulevés viennent toujours frapper le roc sur lequel repose sa royauté pacifique.

C'est ce que fait le nôtre avec une rage qui n'avait pas eu d'exemple.

Écoutez ces cris qui s'élèvent au nord, au midi, au delà des mers; que disent-ils tous, sinon des paroles de révolte et de mort !

Et de quoi l'accuse-t-on, ce vieillard saint et magnanime ?

Ah ! c'est ici que nous devons reconnaître le chef-d'œuvre de leur malice.

Vous voulez la liberté, disent-ils aux peuples, et le Pape, au nom de Dieu, a condamné la liberté !

Vous voulez la justice, et le Pape, au nom de Dieu, a condamné la justice !

Vous voulez la civilisation, la science, tous les progrès, et le Pape, au nom de Dieu, a maudit les progrès, la civilisation et la science.

Vous voulez la sauvegarde de votre raison, de vos lois, de votre indépendance, et le Pape, au nom de Dieu, a condamné votre raison, votre indépendance et vos lois.

Qui pourrait dire combien ce langage a creusé d'abîmes pour des esprits prévenus ou inattentifs ! L'incrédulité n'a point eu, de nos jours, d'armes plus terribles, parce qu'elle n'en a pas eu de plus perfides, et ce n'est pas trop de dire qu'un grand nombre des âmes qu'entraîne aujourd'hui l'athéisme sont égarées par la terreur du Syllabus, dont elles s'effrayent sans le comprendre.

C'est donc à prouver la malice de ces accusations pleines de périls par leurs erreurs et leurs haines, que doivent s'appliquer aujourd'hui les défenseurs de la foi.

Certes les événements se chargent par eux-mêmes de faciliter leur tâche, en montrant où la Révolution entraîne le monde, et en faisant resplendir la sagesse et la grandeur de ce Pontife qui seul s'est, par avance, opposé à sa marche, en opposant à la déclaration des droits de l'homme la déclaration des droits de Dieu.

Le Syllabus, en effet, n'est pas autre chose, avec cette différence essentielle toutefois que la Révolution, en proclamant les droits de l'homme, entend nier les droits de Dieu, tandis que l'Église, en affirmant les droits de Dieu, respecte et conserve les droits et la grandeur de l'homme.

Ils disent qu'elle a condamné la liberté ? Non, elle ne l'a pas condamnée ! ni celle des peuples qu'elle avait fondée sur les ruines de la tyrannie des Césars et qu'elle revendique aujourd'hui contre une tyrannie plus sauvage encore, ni celle des âmes qu'elle a toujours défendue au prix de son sang. Elle a condamné ceux qui ne veulent pour la liberté ni règle, ni loi, ni législateur, PARCE QU'ILS NE VEULENT PAS DE DIEU !

Ils disent qu'elle a condamné la justice ? Non, elle ne l'a point condamnée. Elle l'a toujours servie, depuis son origine, en portant les premiers coups à l'esclavage, en prêchant l'égalité des hommes et leur devoir de s'entr'aider. Elle a condamné ceux qui cherchent la justice dans la violation de la nature et dans le triomphe de la violence, parce qu'ils repoussent la justice suprême qui seule peut tenir compte de toutes les souffrances et de tous les mérites, et cette justice ils la repoussent PARCE QU'ILS NE VEULENT PAS DE DIEU !

Ils disent qu'elle a condamnée la raison ? Non, elle ne l'a point condamnée. Elle la défend et elle l'affirme contre ceux qui la nient. Elle a condamné ceux qui la vouent fatalement à l'erreur et à toutes les folies, en ne lui donnant pour règle qu'elle-même avec ses caprices, PARCE QU'ILS NE VEULENT PAS DE DIEU !

Ils disent qu'elle a condamné la civilisation ? Non, elle ne l'a pas condamnée. Elle seule nous en a gardé et transmis le flambeau à travers les ténèbres de la barbarie. Elle a condamné les faux systèmes qui, sous le nom de civilisation et de progrès, conduisent l'homme au plus abject matérialisme, et n'offrent rien au-delà des sens à ses aspirations les plus sublimes, PARCE QU'ILS NE VEULENT PAS DE DIEU !

Voilà ce qu'a proclamé à la face du monde, comme la doctrine

de l'Église, le Pontife dont la mission est de lui dire la vérité. Voilà ce qui a soulevé les cris de haine qui ont répondu à sa parole.

Catholiques, ne vous laissez donc point arrêter dans de tels piéges. Sachez qu'il n'est aucune vérité, aucune vertu, aucun progrès légitimes que l'Église puisse condamner, qu'elle n'approuve et ne revendique, au contraire, comme son bien propre, puisqu'il vient de Dieu. Et remarquez une fois pour ne l'oublier jamais, que la guerre impie qui lui est faite ne se soutient que par « la piperie des mots », pour parler avec notre vieux Montaigne. La liberté, la pensée, l'indépendance, la morale, la science, tous ces grands noms qui parlent au cœur de l'homme, sont notre propre patrimoine, nous les avons seuls conservés, défendus durant de longs siècles. Et voici que le siècle présent nous les enlève, pour leur faire signifier les plus monstrueuses erreurs. Et non-seulement nous laisserions faire, mais nous accepterions cette langue nouvelle qui conspire contre nous !

Non, ne permettons plus que l'on donne à l'erreur les noms antiques de la vérité, pour nous accuser ensuite de condamner la vérité même.

Après ces accusations fondées sur des erreurs calculées, c'est aux sciences positives que l'incrédulité contemporaine va demander ses armes contre Dieu. C'est donc aux sciences que nous devons, à notre tour, demander des armes pour Le défendre. Le passé nous répond ici de l'avenir. Tous les maîtres de la vraie science ont été serviteurs de Dieu. Newton, Bacon, Pascal, Leibnitz, Cuvier l'adoraient dans ses œuvres, ils ne demandaient pas à la nature de rendre de faux témoignages contre son auteur. Mais il ne faut point s'arrêter à mi-chemin de la science ; il faut, comme eux, aller jusqu'au bout. « Un peu de science, a dit Bacon, éloigne de Dieu, beaucoup de science y ramène. »

Oh ! que ma voix n'est-elle assez forte pour se faire entendre de ceux qui nous suivent dans la carrière, aspirant à servir l'Église, à la soutenir, à la défendre ! Elle leur montrerait la nécessité, la fécondité, la gloire de cet apostolat nouveau.

Les premiers apologistes de la foi, les Justin, les Cyprien, les Origène, les Clément, les Tertullien, les Augustin, les Jérôme, dans les siècles qui ressemblent aux nôtres, se servirent, pour confondre le paganisme, des armes qu'ils empruntèrent aux écoles savantes de leur temps ; il faut que les docteurs

nouveaux demandent aux sciences de notre temps les armes avec lesquelles ils renverseront l'incrédulité.

Qu'ils entrent dans cette voie, qu'ils y consacrent leur vie, que dans nos Universités renaissantes on se propose de confondre ces grandes erreurs auxquelles la physique, la géologie, la chimie, toutes les sciences prêtent aujourd'hui leurs noms! Qu'ils réduisent au néant les tristes hypothèses sur lesquelles l'impiété bâtit ses systèmes! Qu'ils montrent l'unité sublime qui unit toutes les œuvres de Dieu! Qu'ils en dressent à leur auteur un trophée magnifique! C'est ce que fit Augustin pour les sciences de son temps. Où est le génie qui parlera aux temps nouveaux le langage qu'ils attendent et donnera à nos sciences leur « Cité de Dieu! »

La lumière conduit à Dieu, parce que Dieu est lumière. L'amour le révèle encore, parce que Dieu est amour!

J'ai vu l'enfant porter son aumône au pauvre endurci qui ne connaissait que le blasphème, et le pauvre sentir sa foi reprendre vie à la charité de l'enfant;

J'ai vu le jeune homme monter l'escalier des mansardes, où près de femmes et de vieillards qui souffraient de la faim, du froid, de la nudité, veillait une haine implacable, maudissant le ciel et tramant ses complots, et la haine céder et se repentir devant les paroles de l'amour;

J'ai vu la vierge abandonner pour Dieu les joies et les séductions du monde, passer sa vie au chevet de ceux qui souffrent et meurent, auprès de l'enfant abandonné, de la femme perdue, et sous chacun de ses pas, j'ai compté un cœur ramené à l'espérance, une âme qui revenait à la vertu;

J'ai vu l'apôtre quitter le toit paternel, et la famille, et la patrie, et tous ceux qu'il aimait, pour aller mourir inconnu au milieu de peuples barbares, et les peuples barbares renaître à la vérité;

J'ai vu des maisons séculaires où toutes les douleurs trouvaient un asile, toutes les souffrances un secours, et quand j'ai demandé leurs noms, j'ai entendu les impies mêmes me répondre: C'est l'Hôtel-Dieu!

Tant il est vrai que la charité annonce partout le Dieu qui l'inspire, et trouve, en touchant le cœur, la route sûre de l'esprit.

Et en parlant de charité, ce n'est pas de celle qui s'adresse au corps que je parle seulement. Je parle de celle qui guérit les plaies non moins profondes des âmes, qui les guérit non par de

vaines complaisances ou par la diminution de la vérité, comment la lâcheté pourrait-elle sauver et l'erreur ramener la vie? mais qui les guérit par la douceur infinie de la miséricorde et de l'amour.

O pasteurs! c'est surtout à vous que je m'adresse, car ce pauvre siècle malade, c'est vous qui devez panser ses plaies. Vous ne pouvez plus compter sur les puissants pour aider votre ministère, vous ne pouvez compter que sur vous-mêmes; mais si vous aimez vraiment, c'est assez. Prenez donc une à une les âmes qui vous sont confiées. Guérissez doucement leurs blessures, comme on guérit les blessures de celui qu'on aime. Ces âmes égarées, ne les faites pas égarer davantage encore en leur témoignant de la colère ou de la haine. Le péché les mérite sans doute, mais le pécheur ne mérite que la pitié. Si brisé qu'il soit, n'arrachez pas le roseau qui tient encore à la terre. Allez, allez chercher les brebies perdues pour les ramener au bercail, et si la route est trop dure, prenez-les sur vos épaules, comme le divin Pasteur, pour leur en éviter les fatigues. C'est ainsi que par votre amour vous les ramènerez à Dieu, et si chaque pasteur gagne les âmes qui lui sont confiées, le monde entier se trouvera converti.

La prière, l'exemple, la science, la charité, tels sont donc les remèdes les plus propres à guérir ce siècle, s'il est encore guérissable. S'il ne l'était point, hélas! si le mal qui le travaille est déjà trop profond, trop universel, il périra, et c'est ainsi que Dieu fera triompher sa cause. Toutes les autres causes ne triomphent que par la vie; celle-là, quand elle paraît vaincue, triomphe toujours par la mort.

Si donc nous n'avons pas su vivre, il nous restera de savoir mourir. C'est à vous seul, Seigneur, de marquer les victimes, car vous n'avez permis à personne de se désigner pour un aussi grand ministère. Mais, quels qu'ils soient, ceux que vous choisirez assureront votre triomphe et relèveront vos autels, puisque vos autels reposent sur les tombes de vos martyrs.

† Charles, Archevêque d'Alger.

LE PAPE GRÉGOIRE XVI

(Suite. — V. les numéros 296, 297, 298 et 299).

Tels ont été les grands événements du règne de Grégoire XVI et, dans cette esquisse, je me suis attaché à ne citer à mes adversaires que des témoignages d'une irrécusable autorité.

En veulent-ils d'autres encore? J'en ai les mains pleines.

Voici, par exemple, comment la *Revue des Deux-Mondes,* recueil peu suspect de bienveillance pour le catholicisme, décrivait en 1855 (T. IV, p. 612), les plaisirs de celui que la *Flandre libérale* ose bien nous dépeindre comme un ivrogne :

Au mois d'octobre, dit la *Revue des Deux-Mondes,* Léon XII avait institué le cardinal Cappellari, préfet du Collége de la Propagande. Il avait voulu reconnaître les *services rendus par le savant camaldule à la philologie orientale.* De vives sympathies devaient entraîner Cappellari vers le linguiste bolonais, et bientôt, en effet, commencèrent entre eux des relations directes et fréquentes. Le nouveau directeur de la Propagande l'employa dans plusieurs négociations qui avaient pour objet la prospérité du collége auquel il était préposé. A peine monté sur le Trône pontifical, le 2 février 1831, Cappellari (Grégoire XVI) écrivait au cardinal Appizoni, archevêque de Bologne, pour l'entretenir de celui qui jetait tant d'éclat sur le clergé de cette ville et sur son Université....

Un jour, Grégoire XVI voulut se donner le plaisir d'une de ces conversations improvisées en divers idiomes, véritable assaut de linguistique que soutenait quelquefois Mezzofanti et où il restait toujours vainqueur. Dans les allées tortueuses *des Jardins du Vatican* et derrière les massifs de verdure, il fit cacher un certain nombre d'élèves de la Propagande. A l'heure de sa promenade habituelle il amena avec lui Mezzofanti. Tout-à-coup, à un signal convenu, ces jeunes gens viennent en foule fléchir le genou devant le Chef de l'Église, et, se relevant aussitôt, ils s'adressent à la fois, chacun dans sa propre langue, à Mezzofanti, avec une telle abondance de paroles et une telle volubilité, que, dans ce conflit de langages dissemblables, il paraissait impossible de rien comprendre.

Le polyglotte lutta d'habileté et de promptitude avec ses interlocuteurs ; il répondit aussitôt à chacun d'eux avec élégance en autant de dialectes différents. *Il laissa le Pape dans l'étonnemant et l'admiration d'une mémoire si vaste, si prompte, si sûre, et que la surprise la plus inattendue pouvait mettre en défaut.*

Voilà quelles étaient les récréations de Grégoire XVI *dans*

les Jardins du Vatican! On voit que nous sommes loin des scènes ignobles décrites par la *Flandre libérale!*

Il n'y a, du reste, pas deux manières loyales de juger ce grand Pontife et ce grand pontificat. La science allemande est fort à la mode aujourd'hui, surtout dans certaines régions. Eh bien! voici comment deux historiens allemands, MM. Wetzer et Welte, apprécient le règne de Grégoire XVI :

Le Pape prit une multitude de mesures administratives et politiques qu'il serait trop long d'énumérer. De nombreux embellissements, de solides améliorations eurent lieu dans Rome; on fit des fouilles heureuses; on veilla soigneusement à la conservation des antiquités; la bibliothèque du Vatican fut agrandie; deux nouveaux musées grégoriens (*Musœi gregoriani*) furent établis, l'un au Vatican, le *Musée étrusque,* collection fort riche et extrêmement importaute au point de vue de l'art ancien; l'autre au palais de Latran, également intéressant; le Musée égyptien vint s'y adjoindre; l'Université romaine reçut de nombreuses marques de faveur de la part du Pape, qui nomma cardinaux les deux savants Angelo Maï et Mezzofanti, dont les noms étaient européens.

La Propagande confiée aux jésuites redevint florissante. On poussa avec activité la reconstruction de Saint-Paul hors des murs, commencée en 1825, quelques années après avoir été incendiée. Le Pape adressa à tous les évêques une circulaire par laquelle il les conviait à prendre part à la réédification d'un temple consacré à l'Apôtre des nations. L'empereur de Russie lui envoya de superbes malachites, Méhémet-Ali de magnifiques colonnes d'albâtre (1).

En général, la situation de Rome, au point de vue des relations extérieures comme à celui de l'administration et de la police, s'améliora d'année en année sous le règne de Grégoire XVI. Des sommes considérables furent consacrées à la création d'établissements publics, à des bâtiments, à des fouilles, aux progrès de l'agriculture dans la campagne romaine, à *l'établissement des bateaux à vapeur sur le Tibre , facilitant les communications commerciales.* L'archéologie, la philologie et la littérature théologique produisirent de grands ouvrages, imprimés aux frais de l'État.

Voilà l'imbécile, voilà l'ivrogne de la *Flandre libérale!*

Ah! vraiment, il faut une rare audace pour qualifier les Papes d'ignorants et pour accuser l'Église d'avoir peur des lumières.

Mais regardez-la donc de la tête aux extrémités!

La voilà à Rome! A quelles branches des connaissances humaines Grégoire reste-t-il étranger? A l'art? Il crée des musées

(1) Pie IX continue la restauration de Saint-Paul.

étrusques et égyptiens ; il restaure les salles de Raphaël et de Michel-Ange !

A la littérature? Il complète les bibliothèques vaticanes, restaure les universités! Au commerce? Il établit les bataux à vapeur sur le Tibre, ce qui n'empêcha pas la presse révolutionnaire de dire qu'il eut peur des chemins de fer ? A la politique? il voulait rétablir dans les États pontificaux les vieilles et splendides libertés communales !

Mais voyez-la, l'Église, dans une île perdue ! Un de ses prêtres y a abordé. Il a parlé. Le voilà qui construit ! Quoi ? Une église d'abord et à côté de l'église une école et puis un hôpital. Le Dieu de charité est là entre toutes les misères !

Voilà l'Eglise ! Voilà l'ennemie des lumières ! Notez, je vous prie, que ceci ne se passe point au IX[e] siècle, au moyen-âge ; à cette époque où d'illustres députés ont daigné reconnaître que l'Église avait répandu quelques lueurs sur le monde ; non cela se passe de 1830 à 1846, cela se passe aujourd'hui, cela s'est passé, cela se passera ainsi jusqu'à la fin des temps ! Et jusqu'à la fin des temps il se rencontrera des hommes qui hausseront les épaules en face des ignorances catholiques ! Que de science de leur côté et que d'abaissement de celui-ci !!!

Grégoire XVI accomplit-il ses immenses restaurations et instaurations au milieu de la paix, à l'exemple d'un autre Léon X ? Non, Messieurs ! Nous l'avons dit : Grégoire n'avait pas donné sa première bénédiction pontificale, du haut de Saint-Pierre, au peuple agenouillé, que la Révolution bouleversait ses États, à Bologne et ailleurs. Depuis elle ne cessa pas ses menées. Le feu couvait sous la cendre et parfois éclatait.

Mais j'ai hâte d'opposer à la *Flandre* d'autres témoignages, toujours allemands. Voici comment s'exprime sur le compte de Grégoire XVI le dictionnaire allemand de Herder :

« Grégoire XVI, dont le nom propre était Bartolomeo Cappellari et en religion Mauro, naquit en 1765 à Bellune, dans la République de Venise. Il entra en 1783 dans le couvent des Camaldules de Saint-Michel à Murano près Venise, devint abbé de son couvent à Rome en 1807 et, après la suppression des couvents dans les États de l'Église en 1809, il retourna à Murano et fut rappelé à Rome en 1815 par Pie VII. Cappellari devint en 1825 Général de son ordre, en 1826 Cardinal, Président de la Congrégation *de propaganda fide* et LE BRAS DROIT DU PAPE enfin le 2 février 1831 il devint pape lui-même.

« Dans les temps si troublés que l'Église eut à traverser, il a révélé par la publication de l'ouvrage *Triomphe du Saint-Siége* un prêtre zélé pour la foi et un ESPRIT D'UNE GRANDE PERSPICACITÉ. *Le monde vit en lui un pape des plus capables, qui, aidé en* 1834 *par son Cardinal secrétaire d'État Luigi Lambruschini, sut défendre avec succès le principe au moins de la liberté de l'Église vis-à-vis de l'omnipotence* DE L'ÉTAT ET DE LA RÉVOLUTION.

« La bulle *Sollicitudo animarum* par laquelle tout gouvernement de fait était reconnu (1831), le Jubilé de 1832, les condamnations de Lamennais (1834) de l'hermésianisme (1835), de l'abbé Bautain (1836) ; les affaires de Cologne, le rétablissement des Bénédictins en Bavière, la canonisation de saint Alphonse de Liguori, l'aplanissement des difficultés avec le Portugal (1841), la déclaration contre les sociétés bibliques, la réunion de trois millions de Grecs unis au césaro-papisme russe ; les négociations avec le Czar et le mémoire, la conduite apostolique du Pape vis-à-vis de l'Empereur Nicolas (1845), les progrès de l'Église en Amérique, l'érection de nouveaux évêchés et de vicariats généraux dans toutes les parties du monde, voilà ce qui s'accomplit sous le gouvernement de Grégoire XVI, qui mourut le 1er juin 1846 ! »

J'ai voulu m'assurer, Messieurs, si même en Allemagne, où l'on n'a guère coutume de ménager la Papauté, la *Flandre* avait pu trouver quelque prétexte à ses calomnies contre Grégoire XVI, contre son entourage et contre le Sacré-Collége. Voici ce que m'écrit à ce sujet M. le Dr Bruch, professeur au Séminaire épiscopal de Mayence :

« Je n'ai trouvé dans les histoires ecclésiastiques écrites par des protestants aucun portrait des personnalités en question qui se rapproche, *ne fût-ce même que d'une manière très-éloignée,* des calomnies du journal que vous citez. — Même les écrivains les plus fanatiques ne s'expriment pas à ce sujet d'une manière défavorable. — Voici par exemple ce que dit Guericke à ce sujet (Manuel de l'histoire de l'Église. — Tome III, p. 200 — neuvième édition.):

« Grégoire XVI était un homme de MŒURS SIMPLES ET AUSTÈ-
« RES, dévoué par conviction à la croyance de son Église.....
« Sous lui, la papauté enflammant tous les éléments chrétiens et
« hiérarchiques du catholicisme, s'est *rajeunie pour redevenir*
« *une puissance* UNIVERSELLE. »

Voilà le langage protestant !

J'ai également à mon dossier de nombreux extraits de l'ouvrage de M. F. Wey, rédacteur des *Débats*, intitulé : *Rome, description et souvenirs* (1).

Cet écrivain y fait de la société romaine et notamment du Sacré-Collége un tableau qui ne ressemble guère aux méchantes caricatures de la *Flandre libérale*.

Il trouve, chez les cardinaux, « *autant d'assurance que de* « *modestie ;* plus les rangs s'élèvent, ajoute-t-il, plus la simpli- « cité, je dirai presque la bonhomie, vont croissant, ce qui est « le cachet de la distinction parfaite. » Et plus loin, avec ce ton léger où se trahit le feuilletoniste, il ajoute en parlant des cercles romains : « Ces éminents *et doctes causeurs* (les cardinaux) y « tiennent leur place avec goût, avec une aisance et une absence « de morgue qui montre sous son meilleur côté l'administration « insouciante de cet aréopage de vieux garçons. »

N'oublions pas que c'est un rédacteur du *Journal des Débats* qui parle et tenons-lui compte aussi de cet hommage rendu au grand Pape si ignominieusement calomnié par la *Flandre libérale :*

« C'est à Grégoire XVI que le Vatican est redevable de deux « collections qui permettent de remonter les siècles, même au- « delà des temps historiques jusqu'à l'origine des arts dans « l'extrême Orient et dans le vieux Latium. Le Pape Cappellari, « ce bénédictin camaldule, *si docte défenseur des traditions,* « était Vénitien. La constitution du musée d'Egypte, la création « d'un musée étrusque répondent aux idées d'un artiste et d'un « érudit, etc., etc. »

Tous les contemporains de Grégoire XVI qui ont eu le bonheur de l'approcher et de l'entendre, en ont rapporté la même impression : c'était un grand Pape et un homme d'une rare vertu.

La correspondance intime d'Ozanam, celle de Lacordaire avec Mme Swetchine est pleine d'effusions qui attestent leur vénération et leur amour pour ce saint vieillard qu'on ne rougit pas de nous représenter comme plongé dans l'hébétude de grossiers plaisirs au milieu des jardins du Vatican. (Voir Ozanam. Correspondance 1. 249. — Lacordaire. Lettres à Mme Swetchine, 1836.)

Mais j'en reviens à des témoignages contre lesquels on ne

(1) Hachette, 1872.

peut pas même alléguer le reproche, à coup sûr peu concluant, de piété filiale.

Voici comment l'*Allgemeine Zeitung*, d'Augsbourg, jugeait Grégoire XVI quelques jours après la mort de ce pontife en 1846 (n° 241, p. 1922):

« Doué de *rares talents*, unissant la prudence à l'énergie, un *vaste savoir* théologique à de nombreuses connaissances profanes, il tenait surtout à préserver le dogme de l'Église catholique de l'atteinte des théories nouvelles, et à répandre la connaissance et l'influence de l'Église visible jusqu'au moindre réduit de la terre habitée. De là, ses sévères prescriptions contre les hérésies, les erreurs, les sociétés secrètes, l'interdiction de la traite des noirs, ses réclamations en faveur des évêques persécutés au-delà des Alpes, la protection qu'il accorda à ceux qui souffraient pour la foi et spécialement à l'œuvre des missions, dont le succès lui parut dépendre de la présence des évêques, et delà, enfin, ses nombreuses créations de diocèses nouveaux. »

Grégoire XVI, il est vrai, fut promptement oublié. 1848 allait éclater et ce coup de tonnerre détourna l'attention de cette grande mémoire.

Grégoire XVI, qui n'avait jamais permis qu'on prît les traits de sa figure, n'a pas eu d'historien.

Sa vie, son pontificat, sa royauté apparaîtront sous leur vraie lumière, dans l'éclat de leur grandeur, au jour prochain du triomphe catholique.

Dans le calme de la restauration, dans le bonheur de la paix et les joies des libertés chrétiennes, les catholiques, les Romains surtout, reconnaîtront les bienfaits de son pontificat et de sa royauté.

Les oublis de l'histoire ne sont que passagers.

En 1831, Grégoire reçut les hommages respectueux, les offrandes filiales de la reconnaissance et de l'attachement des chefs des Iroquois st des Algonkins devenus catholiques.

Les sauvages européens, les démocrates et les socialistes convertis à la lumière catholique, reconnaîtront un jour tout ce qu'ils doivent à celui qui a lutté contre la Révolution avec une énergie qui n'aurait pas eu de pareille, si Pie IX n'avait été le successeur de Grégoire XVI.

Voici ce qu'écrivit, à sa mort, le *Correspondant :*

« La mission suprême de Grégoire XVI semble avoir été de rétablir définitivement la simplicité apostolique dans la chaire

de Pierre. Ce siècle blasé, sur lequel les scènes d'apparat ne peuvent rien, s'est senti ému de respect en présence de l'humble vieillard qui portait avec tant de modestie la triple couronne.

« Sublime de fermeté lorsqu'il était forcé dans ses derniers retranchements, comme lors de l'insolente visite de l'Empereur de Russie, Grégoire XVI n'a souvent combattu la mauvaise foi et la haine que par un excès de mansuétude et de bonté. »

Il vécut en souverain, il mourut en moine. Il laissa ses vertus pour tout héritage. Il croyait à la loi de Dieu, la loi de Dieu lui fut fidèle.

Lorsque le grand-prêtre, parmi la nation juive à qui fut confiée la notion du Dieu personnel et de la Rédemption, s'approchait, aux jours solennels, du tabernacle où reposait la loi, c'était revêtu du pectoral. Sur ce vêtement étaient inscrits deux mots : *Doctrine* et *Vérité*.

Ces deux mots auraient dû être inscrits sur les vêtements dans lesquels on ensevelit Grégoire XVI. Doctrine et Vérité, il vécut à leur service et elles furent le seul mobile de tous ses actes.

Grégoire XVI fut, comme Pie IX, le Pape de la doctrine : de là l'immense travail d'unité qui se poursuivit pendant les seize années de son pontificat, qui se poursuivit ensuite sous celui de Pie IX et s'achève en ce moment.

Grégoire XVI — c'est le caractère de son règne — a jeté les fondements sur lesquels Pie IX a édifié. Il a déblayé, il a préparé, il a ouvert les voies.

L'admirable Encyclique de 1832 sur les libertés modernes précède lumineusement l'Encyclique de 1864 et le *Syllabus*, ce grand instrument de salut ! La création d'évêchés et de vicariats apostoliques annonce le rétablissement de la hiérarchie en Hollande et en Angleterre. La lutte avec l'empereur Nicolas et le roi de Prusse prépare celle qui se poursuit sous nos yeux. Ancien préfet de la Propagande, Grégoire XVI étend les missions qui prirent sous Pie IX un développement si merveilleux. Grégoire XVI réforme comme Pie IX les ordre religieux. Tous deux poursuivent dans les sociétés secrètes les menées de la Révolution.

(A continuer.)

UN HÉROS CHRÉTIEN (1)

Né à Plouvorn, près de Saint-Pol-de-Léon, et humble ouvrier jusqu'à son entrée aux zouaves, François Kéré n'avait pas d'autres livres que son livre de prières. On va voir comment, à cette école, il apprit l'art de parler et d'agir. Au commencement de 1860, on faisait la quête pour le Denier de Saint-Pierre. Kéré demanda quelques explications. On lui dit que les ennemis du Saint-Père ravissaient à l'Église ses meilleures ressources et que, émus de cette situation, les bons chrétiens venaient au secours de leur Père commun, pour maintenir son pouvoir. Impossible de peindre l'étonnement du bon Breton. Dans la naïveté de sa foi, il n'imaginait pas tant d'audace sacrilége. Aussitôt il donna les 5 francs qu'il possédait. « Je n'ai point, dit-il, le courage de garder quelque chose, quand on enlève au Pape ce qui lui appartient. » Quelques jours plus tard, il apprend que le général de Lamoricière est à Rome et qu'il appelle à lui les cœurs droits, prêts à défendre l'Église contre toutes les attaques. « Je n'ai plus d'argent, dit Kéré, je donne ma personne ; » et il alla s'engager dans le bataillon franco-belge.

Précédemment, quand il lui avait fallu tirer au sort, l'appréhension d'être soldat l'avait beaucoup tourmenté. Rien ne lui paraissait odieux comme la vie de caserne. On lui en fit la remarque. « Oh ! répondit Kéré, dans les armées de l'Église, j'aurai toute liberté de servir Dieu. »

Il apprit promptement le métier de soldat. Ce fut heureux ; car la révolution se hâta d'accomplir son œuvre. L'armée du général Cialdini, qui avait envahi les États de l'Église, comprenait 60,000 hommes. Vingt-cinq mille hommes occupèrent les hauteurs de Castelfidardo.

Avec une poignée d'hommes, Lamoricière n'avait pas le moindre espoir de vaincre. Mais comment se rendre sans combat, quand on a l'âme héroïque ? On combattit, pour subir *une défaite triomphante à l'envi des victoires*. Sur l'ordre du général, un bataillon de volontaires suisses et autrichiens se jeta dans les vignes, et tira avec succès sur les envahisseurs. Les zouaves gravirent la colline : on connaît le reste. Ce sera pour les chrétiens peu fervents qui liront cette histoire un sujet de profond étonnement qu'un demi

1) Extrait de l'*Univers*.

bataillon ait osé attaquer une armée ; quant aux hommes sans foi, ils refuseront d'y croire. Ils écoutent si on leur parle de Léonidas aux Thermopyles ; mais qu'on se taise sur Lamoricière à Castelfidardo.

Kéré était là, au premier rang. La première position des Piémontais fut emportée ; après un moment de repos, on attaqua la seconde, qui fut enlevée comme la première. Sur cette place, les Franco-Belges se déploient. Les ennemis font une charge : ils sont vivement repoussés. Il fallut donc, pour renverser quelques hommes, faire tonner l'artillerie. Kéré reçut une première blessure à la cuisse. Il continua le combat. Une seconde blessure le réduisit à l'impuissance de manier ses armes. Il s'appuya sur son fusil, debout et faisant face à l'ennemi. Les balles pleuvaient comme la grêle. Kéré restait debout et ne se coucha que sur l'ordre d'un de ses chefs.

« Longtemps, me dit-il, j'entendis les balles siffler sur ma tête. Je perdais beaucoup de sang et je sentais mes forces m'abandonner. Enfin, le bruit de la bataille cessa et je vis les ennemis qui s'approchaient. Deux soldats vinrent à moi et me prirent mon argent. Je ne fis aucune résistance. Ils voulurent prendre mes armes. Oh ! pour les armes, je répondis que je les gardais. L'un des deux soldats, tirant son sabre, s'apprêtait à me percer ; l'autre fit signe que c'était trop, ils se contentèrent de me donner sur la tête deux coups de crosse de fusil. »

Mais ce brave garçon avait la tête aussi solide que le cœur était bon. Trois mois après il était guéri de ses blessures, et il se trouvait de nouveau dans le bataillon des zouaves réorganisé. Quand il arriva, il portait la croix de Pie IX, qu'il reçut un des premiers. Bientôt nommé sergent, il se concilia l'estime et l'affection de tous ; car il avait en lui cette alliance si rare de qualités que la religion donne et que l'éducation ne peut imiter. Modeste, pieux, austère dans ses mœurs, il resta simple dans ses allures, avec une douce gravité et toujours exact dans son devoir.

Voilà ce qui fit de Kéré le modèle du bon soldat, durant ces années si difficiles qui s'écoulèrent entre Castelfidardo et Mentana : années d'un intolérable ennui pour les jeunes gens vifs, enthousiastes et ardents qui composaient le corps des zouaves. Ils allaient disparaître, si l'inaction s'était prolongée ; mais quand revinrent les chances de combattre, le coup d'œil changea. Au lieu d'un bataillon on vit un régiment se déployer sur les hauteurs de

Mentana. En trois quarts d'heure les Garibaldiens reculèrent de trois kilomètres. On ne pouvait les mener plus vite.

Kéré se trouvait là toujours. Il arriva sans accident sous les murs de la ville ; mais, à ce moment, sa compagnie, déployée sur un terrain découvert, essuya un feu très-vif. Notre sergent reçut au bras une blessure qui le mit hors de combat ; mais il resta sous le feu des ennemis, pour exhorter ses camarades, et au besoin, les guider. Après la bataille il fut nommé chevalier de Saint-Sylvestre.

Voici qu'approchent les années qui plongèrent l'Église dans le deuil, et la France dans des humiliations inconnues. Sortis de Rome le cœur gonflé de colère, et tout prêts à recommencer le combat, quoique sans espérance de succès, les zouaves revirent la France qui se débattait dans une lutte inégale, et consumait ses dernières ressources sous la ridicule dictature d'un avocat. Oh ! les zouaves n'avaient pas à se louer d'un grand nombre de leurs compatriotes, qui avaient raillé leur dévouement et méconnu leur courage. Ils entreprirent de se venger par de bons services ; il offrirent à la patrie des bras éprouvés dans la guerre. Mais il fallut attendre des ordres qui ne venaient pas. Plusieurs perdirent patience et s'engagèrent en d'autres régiments.

Les zouaves n'étaient plus que 170 quand ils arrivèrent à Orléans. Le général en chef leur commanda de protéger le flanc de l'armée que, selon toute apparence, les Prussiens devaient déborder. Commandée par M. Le Gonidec, député de la dernière Assemblée, la petite troupe entra dans un bois qui s'étendait sur le flanc de l'armée. Comme il fallait s'y attendre, les Prussiens en occupaient déjà la moitié, persuadés qu'ils repousseraient en un instant les Français surpris. Nos ennemis se trompaient. Ils ne connaissaient pas encore les soldats qu'ils avaient devant eux. C'est en vain qu'ils déployèrent tous leurs moyens d'attaque et qu'ils chargèrent avec une extrême énergie. Jamais ils ne purent contraindre les zouaves à tourner le dos. Ces braves gens se retiraient à reculons devant une division ennemie, abattant les Prussiens sous des décharges foudroyantes quand ils se présentaient aux détours des sentiers de la forêt.

Dans cette lutte corps à corps, longue et vive, notre cher Kéré était superbe avec ce sangfroid qui semble ignorer le danger. Autour de lui volaient les écorces des arbres que détachaient les balles ennemies : il répondait par des coups qui frappaient plus juste. Dieu protégea ses serviteurs. Les zouaves perdirent peu d'hommes, et pour la première fois Kéré fut heureux au feu. Il sortit du com-

bat sans blessures. Le soir, avec ses camarades, il entendit une députation de nos officiers complimenter les soldats de Pie IX, et avouer que si l'armée française avait pu opérer sa retraite, elle le devait aux zouaves pontificaux.

Après ce coup d'éclat, ils reçurent dans leurs rangs assez d'hommes de cœur pour former un régiment; et quand, à Patay ils retrouvèrent le champ de bataille, tombeau illustre pour un grand nombre, le général Charette plaça en ligne un de ses trois bataillons devant un corps prussien. Les obus pleuvaient de tous côtés. Immobiles sous les armes, les zouaves attendaient l'heure de charger l'ennemi. Quelques jeunes soldats *saluaient* les balles, mouvement bien naturel. « Messieurs, je vous le défends ! s'écria le général. La tête du zouave pontifical ne s'incline que devant le Pape. »

L'ordre de marcher en avant fut donné. Ils l'exécutèrent. Avec quel irrésistible élan, personne ne l'ignore. C'est là que le bon sergent Kéré fut frappé d'une balle au front. Il avait offert à Dieu, pour le service de la sainte Église, le sacrifice de sa vie ; il en donna généreusement le reste à la patrie désolée, et c'est sur notre sol dévasté qu'il répandit son noble sang. J'affirme qu'en peu d'années la France oublierait ses douleurs si elle possédait quelques milliers de soldats comme François Kéré. Beaucoup d'hommes ont le courage qu'inspire la haine. Ils se battent en duel pour venger des injures, et on croit qu'après cela ils seront braves devant les ennemis de la patrie. On se trompe. Sur le champ de bataille il n'y a de réellement fort que le courage inspiré par l'amour, l'amour de Dieu et de son pays.

REVUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

27 septembre.

La période électorale ne favorise décidément pas les haussiers ; ce sont maintenant les vendeurs qui l'emportent, et les incertitudes de la politique extérieure augmentent leurs chances de succès. Sans aucun doute, si la fermeté montrée par le Maréchal ne rassurait pas sur les suites de nos élections, — quelles qu'elles soient, et il est probable qu'elles seront bonnes, au moins dans une proportion satisfaisante, — nous pourrions assister à une véritable débâcle. Mais on sait qu'une main ferme se trouve au gouvernail, les con-

servateurs se réveillent, l'opposition montre ses divisions et son désarroi, et, quoi qu'il reste des inquiétudes, il y a aussi assez de motifs de sécurité pour que les hommes d'affaires résistent à une baisse trop prononcée.

Nous avons donc une baisse assez importante à signaler; nous oserions dire que c'est une baisse bienfaisante, car elle n'a fait que ramener au taux exigé par la situation des cours contre l'exagération desquels nous n'avons cessé de prémunir nos lecteurs en leur recommandant la plus grande prudence. Déjà, à la Bourse d'hier, 26, la baisse, en ramenant le 3 et le 5 à des cours raisonnables, a produit ce bon effet de leur ramener l'épargne, que les hauts prix éloignaient, et qui, elle, n'a pas à s'inquiéter outre mesure de l'agitation électorale et des complications orientales, puisqu'elle ne cherche pas à spéculer, et que ceux qui la placent sur les fonds publics veulent garder leurs inscriptions en portefeuille et simplement en toucher les revenus sans songer à reprendre le capital.

Les derniers cours du 3, du 4 1/2 et du 5 ont été respectivement, à la Bourse d'hier, de 69,10, — 97 et 104,85.

—

L'administration des douanes vient de publier le tableau de notre commerce extérieur pendant les huit premiers mois de l'année 1877. Il résulte de ce tableau que les importations s'élèvent à 2,427,003,000 (contre 2,533,680,000 en 1876), et les exportations à 2,261,745,000 (contre 2,328,420,000 en 1876). L'écart entre les exportations et les importations est de 166 millions ; c'est une perte considérable et, en comparant le nouvement de 1877 à celui de 1876 on voit qu'il y a un ralentissement considérable dans le mouvement commercial.

Il est vraiment temps que l'Europe, qui souffre comme nous, retrouve son équilibre, et que la France arrive à retrouver des institutions moins instables que celle de la République.

—

Nous appelons aujourd'hui l'attention sur un emprunt dont on trouvera le détail aux annonces.

La ville de Naples, en présence du développement que prennent son commerce maritime et le mouvement de son port depuis quelques années, a décidé de grands travaux publics destinés à aider encore à ces progrès.

Elle va émettre, dans les premiers jours du mois prochain, 205,954 obligations de 400 fr., remboursables au pair en 50 ans, à partir du mois de décembre 1877, et rapportant un intérêt annuel, net de tous impôts et payable en or, de 20 francs.

Le prix d'émission est fixé à 330 fr., échelonnés jusqu'en juillet 1878, ou à 325 fr. pour les souscripteurs qui, au moment de la souscription, voudront se libérer par anticipation.

A ce prix, les obligations de la Ville de Naples constituent un placement à 6,60 0/0, y compris la prime de remboursement.

Les recettes de la Ville, pour 1877, sont portées, dans le budget voté et publié, à 19 millions 644,032 lires. Or, le service total de l'emprunt n'exige que 9,279,094 lires. Ces titres reposent donc sur une base solide.

A. F.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

36. **Pie IX,** sa vie et les actes de son Pontificat, traduit d'après des documents étrangers, par l'abbé Gillet, grand in-8° de VIII-372 pages et de nombreuses gravures; Lyon et Paris, 1877, chez Henri Pélagaud et chez Philippe Reichel.

Pie IX attire si universellement l'attention, que tout ouvrage sérieux qui s'occupe de lui est sûr du succès. Celui-ci le mérite par ce qu'il présente de nouveau non moins que par les nombreuses et belles gravures qui représentent les personnages de la cour pontificale et des scènes du pontificat de Pie IX. L'auteur a fait des recherches consciencieuses, et, en recourant aux documents étrangers, qui sont moins connus en France, il a pu compléter ce qui manque aux *Vie de Pie IX* qui ont été publiées chez nous, et dont nous nous plaisons ici à rappeler les deux principales écrites par M. Alexandre de Saint-Albin et par M. Villefranche. Nous venons de parler des gravures ; nous devons dire qu'une suite de planches donnent le portrait de tous les présidents des congrégations générales et des commissions du concile du Vatican.

—

37. **Pouvoir et liberté,** par Jean Loyseau ; in-12 de VIII-426 pages; Paris, chez C. Dillet ; — prix : 3 francs.

La pensée fondamentale de ce livre est donnée par l'auteur dans son Avant-Propos : « Pour nous, dit-il, nous croyons fermement que toute liberté vient de Dieu et doit être modelée sur la liberté de Dieu. Là où l'esprit de Dieu n'est pas, la liberté ne saurait être, et elle ne touche aux intérêts d'ici-bas que pour lès ennoblir de ses reflets. Elle les touche pourtant dans tout ce qu'ils ont d'acceptable, et c'est ainsi que, même dans les sphères inférieures, elle crée l'ordre et rétablit tous les équilibres rompus. Mais elle le fait, *quand on la laisse faire,* sans brutale violence et même sans secousse, par la seule puissance de son éclat. » Il est clair que l'auteur ne parle pas ici de la liberté libérale, qui n'est qu'une contrefaçon de la vraie liberté, et qui n'est, au fond, que la liberté du mal et de l'erreur opprimant, par une conséquence logique et fatale, la liberté du bien et de la vérité. Jean Loyseau, — puisque c'est de ce pseudonyme que signe l'auteur,— Jean Loyseau est l'ennemi déclaré du libéralisme, et c'est par des raisons sans réplique qu'il combat cette funeste erreur. Nous pensons que, dans les circonstances actuelles, le livre *Pouvoir et liberté* est l'un des meilleurs qu'on puisse lire et méditer.

—

38. **Deux nouveaux livres.** La Société générale de librairie catholique (Victor Palmé, éditeur) prépare en ce moment la publication très-prochaine de deux ouvrage appelés à un immense succès, et qui sont les plus récentes productions des deux écrivains les plus brillants de la presse catholique, M. Louis Veuillot et M. Paul Féval.

Molière et Bourdaloue sera bien certainement le chef-d'œuvre de M. Louis Veuillot. Ce parallèle entre l'un des maîtres de l'éloquence et l'un des plus illustres littérateurs du siècle de Louis XIV est de nature à piquer la curiosité. On sait que M. Veuillot excelle dans ce genre, qui est véritablement le sien, et où il déploie les incomparables richesses de son esprit, cette ampleur de vues, cette

sûreté de jugement qui l'ont porté à la première place parmi les critiques de ce temps. Il est aisé de prévoir que cette œuvre, si pleine de verve, si étincelante, ne le cèdera en rien à ses aînées, et sera accueillie avec d'autant plus de faveur, que depuis *les Odeurs de Paris* M. Louis Veuillot s'est restreint au labeur ingrat du journal quotidien.

Quant à M. Paul Féval, il a entrepris avec cette ardeur qu'on lui connaît, cette humeur nuancée de fine raillerie qui est le trait distinctif de son talent une apologie historique de la Compagnie de Jésus, sous ce titre expressif : *Jésuites!* Au moment où l'un des principaux théâtres parisiens joue à grands frais le drame ridicule et détestable d'Eugène Sue, *le Juif Errant ;* au moment surtout où toutes les passions antireligieuses sont surexcitées, le beau livre de M. Paul Féval sera un événement littéraire dont le retentissement sera européen.

Nous voulons être des premiers à souhaiter à ces deux ouvrages, d'une si haute importance, le succès qu'ils méritent et qui les attend.

—

39. **Les Almanachs.** — *Almanach du Saré-Cœur de Jésus*, 3e année, 180 pages ; — *Almanach du bon catholique,* 2e année, 180 pages ; chez E. Plon et Ce, rue Garancière, 10.

La bonne presse, à l'époque que nous traversons, a un rôle important à remplir ; son développement et sa diffusion peuvent opérer le plus grand bien ; et c'est dans ce but que plusieurs éditeurs ont publié de petits livres qui, sous la forme de *Tracts* ou d'*Almanachs,* se répandent plus facilement dans les masses et fournissent à l'âme comme à l'esprit un aliment pieux et instructif. Tels sont les *Almanachs* du *Sacré-Cœur de Jésus* et du *Bon Catholique,* qui paraissent chez les éditeurs E. Plon et Cie. Ces almanachs renferment non-seulement des réflexions pratiques et des faits intéressants, mais aussi des histoires pleines d'utilité. Ces deux livres se recommandent d'eux-mêmes, et c'est contribuer à une bonne œuvre que de les propager.

—

40. **Les martyrs ou le triomphe de la Religion chrétienne,** par Chateaubriand. Edition revue par M. G. de Cadoudal ; grand in-18 de 334 pages. Edition Lefort à Lille et Paris, 1876 ; — Prix : 4 fr.

Ce n'était point une tâche très-facile d'épurer si entièrement le poëme de Chateaubriant : *les Martyrs,* qu'il pût, tout en conservant ses beautés de premier ordre, être mis, sans le moindre danger, entre les mains de la jeunesse. C'est ce qu'a fait avec un plein succès M. de Cadoudal. L'édition en XVIII livres au lieu de XXIV, que vient de publier la librairie Lefort, supprime, avec le long épisode de Velléda, la prêtresse des Druides de l'Armorique, le livre III le plus attaqué, qui retrace le tableau d'une grande action et de scènes surnaturelles. Elle retranche aussi le livre VIII, puis coupe le récit d'Eudore pour décrire des scènes de l'Enfer, comme l'on avait décrit plus haut avec moins de difficulté un Ciel chrétien.

On a joint à cette édition trente pages sous ce titre : *Mœurs des chrétiens dans les premiers temps de l'Eglise,* extrait des *Etudes historiques* de Chateaubriand. Ces pages ne sont pas les moins remarquables de l'illustre écrivain dont s'honore la France.

Le gérant : P. CHANTREL.

Paris. — Imp. SOUSSENS et Cie, rue de Lille, 51.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME III de 1877 (1)

(Tome XXI de la collection)

---

(1) Les chiffres qui suivent les différents articles indiquent les pages.

TABLE ALPHABÉTIQUE[1]

(Tome III de 1877).

[1] Dans cette table, les chiffres qui suivent les articles indiquent les pages; les noms des auteurs dont les travaux ont été publiés dans ce volume des *Annales* sont en petites majuscules; les titres des livres sont en italiques.

V

Y



